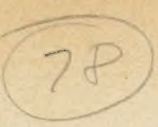

3 1761 07887926 9







HISTOIRE GÉNÉRALE DE PARIS

COLLECTION DE DOCUMENTS

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE L'ÉDILITÉ PARISIENNE

INVENTAIRE

DES

REGISTRES DES INSINUATIONS

DU CHÂTELET DE PARIS

RÈGNES DE FRANÇOIS IER ET DE HENRI II

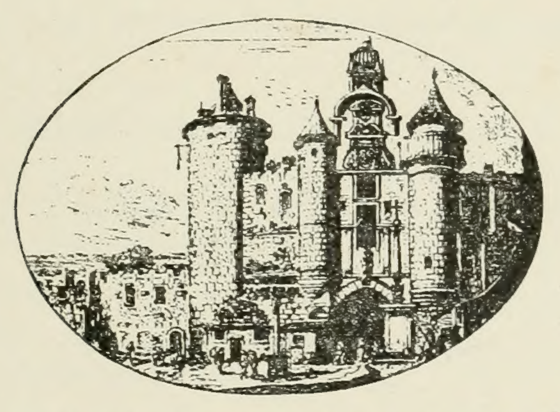
L'Administration municipale laisse à chaque auteur la responsabilité des opinions émises dans les ouvrages publiés sous les auspices de la Ville de Paris.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE PARIS

INVENTAIRE
DES
REGISTRES DES INSINUATIONS
DU CHÂTELET DE PARIS
RÈGNES DE FRANÇOIS IER ET DE HENRI II

PAR

ÉMILE CAMPARDON ET ALEXANDRE TUETEY
CHEFS DE SECTION AUX ARCHIVES NATIONALES



VUE DU GRAND CHÂTELET, D'APRÈS I. SILVESTRE (1650)

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCVI

VILLE DE PARIS.

COMMISSION DES TRAVAUX HISTORIQUES.

MEMBRES DE DROIT.

MM. le Préfet de la Seine.

le Président du Conseil municipal.

le Secrétaire général de la Préfecture de la Seine.

le Directeur administratif des Travaux de Paris.

le Directeur de l'Enseignement primaire.

l'Inspecteur des Travaux historiques, Conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Paris.

MEMBRES NOMMÉS PAR LE PRÉFET.

MM. DELISLE (Léopold), G. O. ✠, I. ✿, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Administrateur général honoraire de la Bibliothèque nationale.

DEPASSE (Hector), membre du Conseil supérieur du travail.

DE LASTEYRIE (Robert), ✠, I. ✿, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur à l'École des Chartes.

GUIFFREY (Jules), O. ✠, I. ✿, membre de l'Académie des Beaux-Arts, Administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins.

VILLAIN (Georges), O. ✠, Directeur au Ministère des Travaux publics, ancien membre du Conseil municipal de Paris.

LONGNON (Auguste), ✠, I. ✿, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur au Collège de France.

LISCH (Juste), O. ✠, Inspecteur général honoraire des Monuments historiques.

SERVOIS (Gustave), O. ✠, I. ✿, Directeur honoraire des Archives de France.

MM. VIOLLET (Paul), ✠, I. ✪, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur à l'École des Chartes.

TUETEY (Alexandre), ✠, I. ✪, Chef de section aux Archives nationales.

TOURNEUX (Maurice), ✠, publiciste.

HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine), O. ✠, I. ✪, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, conservateur du Musée du Louvre.

LACOMBE (Paul), Bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale.

OMONT (Henri), ✠, I. ✪, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, conservateur du Département des manuscrits à la Bibliothèque nationale.

LAMBELIN (Roger), ✠, membre du Conseil municipal.

GUÉRIN (Paul), ✠, I. ✪, Chef de section aux Archives nationales.

CHAUTARD (Paul), ✠, I. ✪, membre du Conseil municipal.

BRETTE (Armand), ✠, I. ✪, publiciste.

BUREAU.

MM. LE PRÉFET DE LA SEINE, *Président.*

DELISLE, *Vice-Président.*

SERVOIS, *Vice-Président.*

LE VAYER (Paul), ✠, I. ✪, Inspecteur des Travaux historiques, Conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Paris, *Secrétaire.*

PETRE (Augustin), A. ✪, Sous-chef du Service des Travaux historiques, *Secrétaire adjoint.*

RIÉMAIN (Frédéric), A. ✪, Rédacteur principal au Service des Travaux historiques, *Secrétaire adjoint.*

INTRODUCTION.

L'insinuation des donations, qui se pratiquait d'une façon courante dans les pays de droit écrit, n'était point usitée dans les pays de droit coutumier; ce n'est qu'au XVIe siècle, sous le règne de François Ier, qu'elle entra dans la jurisprudence. L'ordonnance de Villers-Cotterets, d'août 1539, relative à la réformation de la justice et à l'abréviation des procès, décida en vertu de l'un de ses articles (n° 132) que toutes donations seraient insinuées et enregistrées dans les cours et juridictions ordinaires des parties contractantes et des biens donnés, sous peine d'être réputées nulles; elles ne devaient même avoir leur effet qu'à partir du jour de l'insinuation, en ce qui concernait les donations faites en présence des donataires et par eux acceptées, et pour celles faites en leur absence, à partir de leur acceptation par les mêmes donataires. L'ordonnance de Moulins confirma et compléta les dispositions adoptées par l'ordonnance de Villers-Cotterets, en stipulant que toutes donations entre vifs, mutuelles, réciproques, en faveur de mariage et autres, seraient insinuées aux greffes des bailliages et sénéchaussées du domicile des parties et de l'assiette des biens donnés, dans le délai de quatre mois.

La nouvelle législation entra immédiatement en vigueur à Paris; le 15 septembre 1539, fut inaugurée la série des Insinuations. A cette date, François Boilève, lieutenant particulier de la conservation des privilèges de l'Université de Paris, et Anne Plume, sa femme, présentèrent au greffe du Châtelet, pour y être enregistrés, conformément à l'ordonnance royale, six contrats portant donation, transport et ratification, des années 1528, 1536, 1537 et 1538, lesquels, après ladite exhibition, présentation et requête, furent transcrits dans le registre spécial ouvert à cet effet par le greffier du Châtelet; ce sont les premiers actes qui figurent dans ce registre. Le 24 septembre de la même année, Adrien Dubois, marchand, bourgeois de Paris, remit à Jean-Jacques de Mesmes, lieutenant civil de la Prévôté, l'original d'une donation de droits successifs, à lui consentie par Pierre Rabeau, menuisier au faubourg Saint-Victor, et en requit l'insi-

nuation et transcription; mais ces formes un peu solennelles ne furent pas longtemps observées; pour les actes ultérieurement apportés, la formule de l'enregistrement, beaucoup plus simple, se borne à déclarer que la donation transcrite a été insinuée par le donataire en personne, ou son procureur, auquel l'original a été rendu, les jour et an marqués.

Le premier registre des Insinuations, qui s'étend du 11 septembre 1539 au 2 décembre 1540, est un petit in-folio de 384 feuillets, sur papier; tous les volumes suivants, jusqu'à la fin de la collection, sont de grands in-folio et forment une série ininterrompue de 409 registres depuis l'année 1540 jusqu'en janvier 1791. Lors de l'apposition des scellés sur les archives du Châtelet en octobre 1791, ces registres faisaient partie du greffe de la Chambre civile, confié jusqu'à la Révolution aux soins de M. Moreau, et passèrent à cette époque entre les mains de M. Gabé, ancien greffier de la même Chambre, qui en fut institué gardien et transmit ce dépôt à M. Terrasse, chargé de la conservation des archives judiciaires; ces registres sont aujourd'hui incorporés aux Archives nationales, série Y, sous les cotes Y 86 à Y 494.

On s'abuserait singulièrement si l'on s'attendait à ne trouver dans la série des Insinuations que des donations proprement dites; tout acte comportant donation devait y être enregistré et y était transcrit souvent en double, parfois en triple et même quadruple exemplaire, suivant le nombre des parties intéressées; c'est ainsi que l'on y rencontre de nombreux contrats de mariage ainsi que des testaments, au moins par extrait, pour ce qui concernait les donations faites par le testateur, même des contrats de vente, parce que, fréquemment, la donation de la plus-value y était mentionnée, des cessions, des transports et des transactions variées, telles que des contrats d'association commerciale, des actes d'adoption d'enfants trouvés. Par suite de la disparition de l'ancien état civil parisien, qui offrait naguère une source d'un prix inestimable, et en raison de la difficulté extrême que l'on éprouve à consulter les minutiers des notaires parisiens, la série des Insinuations du Châtelet peut, dans une certaine mesure, combler ces lacunes, d'une part, et tenir lieu, d'autre part, de ces minutes si jalousement conservées qu'elles sont pour ainsi dire inaccessibles; on y trouve

effectivement la teneur complète de quantité d'actes notariés qui présentent un intérêt exceptionnel, non seulement pour l'histoire, encore si peu connue, des familles parisiennes, mais encore pour celle des familles de l'Île-de-France, de la Brie, du Gâtinais. Pour ne parler que de la région située dans le voisinage direct de Paris, avec les actes insérés dans nos registres, on peut sinon reconstituer, du moins compléter la généalogie de bien des familles, telles que les Poart et Colas, seigneurs de Versailles; Aymery, seigneur de Chaville et de Viroflay; Raffron, seigneur du Vésinet; Sanguin, seigneur de Meudon, Cailly, seigneur de Saint-Gratien; Boucher, seigneur d'Orsay; Luillier de Saint-Mesmin, seigneur de Montrouge; Raddin, seigneur d'Alfort, Le Picard, seigneur de Ville-Évrard; Anthonis, seigneur du Perreux; Soly, seigneur de Romainville; Perdriel, seigneur de Bobigny.

Un fait qui nous a frappé et qui mérite d'être mis en lumière, c'est le nombre relativement important des seigneuries de l'Île-de-France, qui avaient passé aux mains de gens de loi, comme procureurs du Parlement et du Châtelet, clercs du greffe, voire même de sergents du Châtelet. Celle de Triel avait été acquise du Roi en 1545 par Mathieu Gallet, clerc au greffe civil du Parlement, qui laissa une fortune considérable; celle de Beaumarchais en Brie appartenait à Antoine de Villeneuve, écuyer, procureur au Parlement; un autre procureur en la Cour, dont le nom est resté attaché à une rue du quartier Saint-Germain, Étienne Ferrou, possesseur d'un clos considérable à Paris, près de Saint-Sulpice, était également propriétaire des seigneuries de Fortoiseau et Villechien; Adrien Fornié, procureur au Châtelet, était seigneur de Bains; Jean Auffroy, sergent à verge au Châtelet, possédait la seigneurie d'Auvilliers; Jean Allard, huissier du Roi au Parlement, détenait celle de Vignolles-en-Brie.

Si l'on se place au point de vue de l'histoire de la vie privée au moyen âge, de l'étude des mœurs et des institutions, l'examen approfondi des actes dont se compose la série des Insinuations donnera des résultats inattendus; il ne faut pas oublier que dans ces contrats toutes les classes de la société sont représentées : grands seigneurs, dames nobles, magistrats, prêtres, gens de loi, marchands, bourgeois, jusqu'aux plus modestes artisans, laboureurs, gagne-deniers et manouvriers, viennent nous initier à leur existence et nous font connaître leur situation de fortune, leur ma-

nuation et transcription; mais ces formes un peu solennelles ne furent pas longtemps observées; pour les actes ultérieurement apportés, la formule de l'enregistrement, beaucoup plus simple, se borne à déclarer que la donation transcrite a été insinuée par le donataire en personne, ou son procureur, auquel l'original a été rendu, les jour et an marqués.

Le premier registre des Insinuations, qui s'étend du 11 septembre 1539 au 2 décembre 1540, est un petit in-folio de 384 feuillets, sur papier; tous les volumes suivants, jusqu'à la fin de la collection, sont de grands in-folio et forment une série ininterrompue de 409 registres depuis l'année 1540 jusqu'en janvier 1791. Lors de l'apposition des scellés sur les archives du Châtelet en octobre 1791, ces registres faisaient partie du greffe de la Chambre civile, confié jusqu'à la Révolution aux soins de M. Moreau, et passèrent à cette époque entre les mains de M. Gabé, ancien greffier de la même Chambre, qui en fut institué gardien et transmit ce dépôt à M. Terrasse, chargé de la conservation des archives judiciaires; ces registres sont aujourd'hui incorporés aux Archives nationales, série Y, sous les cotes Y 86 à Y 494.

On s'abuserait singulièrement si l'on s'attendait à ne trouver dans la série des Insinuations que des donations proprement dites; tout acte comportant donation devait y être enregistré et y était transcrit souvent en double, parfois en triple et même quadruple exemplaire, suivant le nombre des parties intéressées; c'est ainsi que l'on y rencontre de nombreux contrats de mariage ainsi que des testaments, au moins par extrait, pour ce qui concernait les donations faites par le testateur, même des contrats de vente, parce que, fréquemment, la donation de la plus-value y était mentionnée, des cessions, des transports et des transactions variées, telles que des contrats d'association commerciale, des actes d'adoption d'enfants trouvés. Par suite de la disparition de l'ancien état civil parisien, qui offrait naguère une source d'un prix inestimable, et en raison de la difficulté extrême que l'on éprouve à consulter les minutiers des notaires parisiens, la série des Insinuations du Châtelet peut, dans une certaine mesure, combler ces lacunes, d'une part, et tenir lieu, d'autre part, de ces minutes si jalousement conservées qu'elles sont pour ainsi dire inaccessibles; on y trouve

effectivement la teneur complète de quantité d'actes notariés qui présentent un intérêt exceptionnel, non seulement pour l'histoire, encore si peu connue, des familles parisiennes, mais encore pour celle des familles de l'Île-de-France, de la Brie, du Gâtinais. Pour ne parler que de la région située dans le voisinage direct de Paris, avec les actes insérés dans nos registres, on peut sinon reconstituer, du moins compléter la généalogie de bien des familles, telles que les Poart et Colas, seigneurs de Versailles; Aymery, seigneur de Chaville et de Viroflay; Raffron, seigneur du Vésinet; Sanguin, seigneur de Meudon, Cailly, seigneur de Saint-Gratien; Boucher, seigneur d'Orsay; Luillier de Saint-Mesmin, seigneur de Montrouge; Raddin, seigneur d'Alfort, Le Picard, seigneur de Ville-Évrard; Anthonis, seigneur du Perreux; Soly, seigneur de Romainville; Perdriel, seigneur de Bobigny.

Un fait qui nous a frappé et qui mérite d'être mis en lumière, c'est le nombre relativement important des seigneuries de l'Île-de-France, qui avaient passé aux mains de gens de loi, comme procureurs du Parlement et du Châtelet, clercs du greffe, voire même de sergents du Châtelet. Celle de Triel avait été acquise du Roi en 1545 par Mathieu Gallet, clerc au greffe civil du Parlement, qui laissa une fortune considérable; celle de Beaumarchais en Brie appartenait à Antoine de Villeneuve, écuyer, procureur au Parlement; un autre procureur en la Cour, dont le nom est resté attaché à une rue du quartier Saint-Germain, Étienne Ferrou, possesseur d'un clos considérable à Paris, près de Saint-Sulpice, était également propriétaire des seigneuries de Fortoiseau et Villechien; Adrien Fornié, procureur au Châtelet, était seigneur de Bains; Jean Auffroy, sergent à verge au Châtelet, possédait la seigneurie d'Auvilliers; Jean Allard, huissier du Roi au Parlement, détenait celle de Vignolles-en-Brie.

Si l'on se place au point de vue de l'histoire de la vie privée au moyen âge, de l'étude des mœurs et des institutions, l'examen approfondi des actes dont se compose la série des Insinuations donnera des résultats inattendus; il ne faut pas oublier que dans ces contrats toutes les classes de la société sont représentées : grands seigneurs, dames nobles, magistrats, prêtres, gens de loi, marchands, bourgeois, jusqu'aux plus modestes artisans, laboureurs, gagne-deniers et manouvriers, viennent nous initier à leur existence et nous font connaître leur situation de fortune, leur ma-

nière de vivre, leur mobilier, leur costume, leurs mœurs et leurs habitudes, et ce ne sont pas seulement des Parisiens proprement dits, mais encore tous ceux qui venaient à Paris de la province ou de l'étranger, et y résidaient temporairement, soit pour leurs affaires, soit pour leurs études.

Dès l'année 1888, M. Émile Campardon, chef de la section judiciaire aux Archives nationales, désireux de faire bénéficier les travailleurs d'une source aussi précieuse de renseignements, a entrepris la rédaction de l'inventaire analytique des registres des Insinuations et poursuit avec une persévérance et une activité au-dessus de tout éloge cette œuvre colossale, qui embrasse aujourd'hui le dépouillement de 107 registres in-folio, arrivé à l'année 1656.

Dans plusieurs de ses rapports, notamment dans celui de 1889, M. Gustave Servois, directeur des Archives, appela l'attention sur cet inventaire, dont il suivait les progrès avec un vif intérêt, et exprima le vœu de voir un travail aussi utile prendre place parmi les publications faites sous les auspices du Conseil municipal de Paris. Son vœu fut entendu. La Commission des travaux historiques de la Ville, saisie de ce projet de publication, l'accueillit favorablement et décida de proposer au Conseil municipal de Paris l'impression d'un volume comprenant les actes des règnes de François Ier et de Henri II, de 1539 à 1559; une délibération du Conseil municipal, en date du 13 juin 1898, sanctionnée par arrêté préfectoral du 3 août, adopta cette proposition; mais M. Campardon ayant, malgré toutes les instances, refusé d'assumer la charge de cette publication, le soin de la conduire à bonne fin fut confié, par un nouvel arrêté préfectoral du 3 avril 1903, à celui de ses collaborateurs qui, ayant vécu à ses côtés pendant de longues années et familiarisé avec les archives judiciaires, était le mieux préparé à le seconder dans une tâche aussi ardue.

Le volume que nous présentons au public comprend, en 5,382 articles, l'inventaire analytique complet de 15 volumes, cotés Y 86 à Y 100. Pour atténuer un peu la sécheresse des analyses qui, dans le principe, n'avaient pas été rédigées en vue d'une publication et ne donnaient qu'une idée imparfaite du contenu des actes, nous avons cru devoir y ajouter tous les détails de nature à augmenter l'intérêt de cet inventaire; les déclarations

spontanées qui accompagnent souvent les donations nous permettent de pénétrer dans la vie intime de ceux qui passaient les contrats, nous font connaître les mobiles de leurs libéralités et rendent parfois très attachante la lecture de ces actes un peu arides en eux-mêmes.

Les archéologues et érudits, désireux de se renseigner sur la topographie parisienne dans la première moitié du XVIe siècle, seront charmés de rencontrer dans notre série des Insinuations une source nouvelle et précieuse d'informations dont la précision ne laisse rien à désirer. Ils verront notamment que la moitié de la seigneurie des Porcherons, consistant en maisons manables, granges, étables, colombier, le tout clos de fossés, appartenait à la veuve du bâtard d'Alençon, qui en fit don à sa fille Marguerite, pour l'aider à se marier (n° 3171); ils constateront que la Grange-aux-Merciers et le domaine et parc de la Rapée, s'étendant jusqu'à la Seine, se trouvaient en la possession de Jean Hennequin, conseiller au Parlement, qui s'en dessaisit en faveur de son frère, Martin Hennequin, abbé de la Trappe, conseiller au Parlement de Rouen (n° 2912); ils sauront qu'en 1546 Louis de Sainte-Maure, marquis de Nesle, comte de Laval, alors mineur, possédait l'île Louviers, anciennement nommée des Javeaux, que cette île, plantée d'arbres et de saules, comprenant une maison à double corps d'hôtel, avec jardin derrière, fut achetée à cette époque par Claude Deszasses, conseiller au Parlement, pour la somme de 2,250 livres; que, le 23 avril 1551, Louis de Sainte-Maure céda à Guillaume de Balsac, seigneur d'Entragues, son cousin, ses droits de propriété et actions en rescision à exercer contre cette vente, à charge de rembourser aux héritiers de Claude Deszasses le prix d'acquisition; dans ce contrat, la situation des bras de la Seine, du côté de l'abbaye de Saint-Victor, d'une part, et du côté des Célestins, d'autre part, se trouve nettement indiquée (n° 3752).

Tous ceux qui s'intéressent aux anciens hôtels de Paris pourront suivre les vicissitudes qu'ils ont subies et connaître leurs possesseurs sous les règnes de François Ier et de Henri II. Les actes insérés dans les registres des Insinuations nous apprennent que l'hôtel des Ursins, dans la Cité, fut donné, le 2 janvier 1542, par Jean Juvénal des Ursins, abbé de Saint-Meen, à son frère aîné, François Juvénal des Ursins, chevalier (n° 529);

que l'hôtel de Laval, près de la chapelle de Braque, fut compris, dans une donation faite, le 17 juin 1553, par le conseiller Brinon, sous réserve de l'usufruit, à Charles de Lorraine, archevêque de Reims (n° 4801); que l'hôtel de Bavière, près de Sainte-Geneviève, passa, le 15 mars 1540, des mains du comte palatin Jean de Bavière à celles de Jean Picquet, attaché à la personne de Jean de Luxembourg, en reconnaissance des services qu'il avait rendus au marquis Bernard de Baden, cousin du donateur (n° 552).

C'est avec un soin jaloux que les possesseurs de ces vieilles demeures veillaient à leur conservation; ainsi, pour l'hôtel de la famille Olivier, rue de Jouy, Gaston Olivier, seigneur de Mancy, chanoine d'Angers, en le donnant à François Olivier, président au Parlement, son cousin germain, unique représentant du nom, eut bien soin de stipuler que le logis paternel devrait passer de mâle en mâle, à l'exclusion des filles, et ne pourrait sous aucun prétexte être aliéné (nos 1312, 4297). Ce souci de conserver intact une demeure patrimoniale apparaît d'une façon non moins évidente dans la donation que fit, le 5 février 1549, Thomas Rappouel, seigneur de Bandeville, notaire et secrétaire du Roi, à ses gendre et fille unique, Adrien du Drac, conseiller au Parlement, et Charlotte Rappouel, du bel hôtel, avec jardin clos de murs, qu'il avait édifié sur un terrain acquis de ses deniers, rue de la Chapelle-de-Braque, d'un côté, et rue des Quatre-Fils-Aymon, de l'autre, mais à la condition expresse de le laisser intact, sans le diviser et sans le convertir en maison de louage, et de le transmettre à l'aîné de leurs enfants mâles. Les considérants qui accompagnent cette donation sont fort curieux et dignes d'être signalés. Thomas Rappouel déclare qu'il avait fait dans cette maison « plusieurs grandes impenses et meliorations pour sa commodité et aussi pour la beaulté et ornement d'icelle, en l'intencion principallement que par cy après la maison ne feust ou soyt aucunement divisée ny sepparée, comme plusieurs édiffices de ladicte Ville, dont proceddent souvent, pour la contraincte et angustie des logis, grandes infections et corruption d'air, qui causent les malladies dangereuses et contagieusses, aussi que par telles sepparations faictes par parcelles entre plusieurs propriétaires et cohéritiers, toutes les belles et anciennes maisons de ladicte Ville en peu de temps sont entièrement déformées, et n'y demeure aucune apparence de la premiere beaulté et face desdictes maisons » (n° 2970).

La bourgeoisie parisienne avait, au même degré que la noblesse, la préoccupation de ne pas laisser démembrer les domaines qui, de temps immémorial, se trouvaient dans les mêmes familles; c'est dans cette pensée que Nicolas Maheut, marchand, bourgeois de Paris, possesseur du fief et hôtel seigneurial de Compiègne, au village de Sevran, près de Livry, qu'il tenait de la générosité de son oncle Philippe de Sailly, en fit donation à son frère, Charles, notaire au Châtelet, avec réversibilité sur la tête de son fils, voulant, disait-il, éviter le démembrement de ce domaine, comme il l'avait été au temps passé, cette division amenant «ordinairement la ruyne des maisons nobles et seigneurialles» (n° 4266).

Si la plupart des nombreux hôtels existant alors à Paris étaient bien entretenus et faisaient l'orgueil de leurs propriétaires, combien par contre de maisons modestes, laissées à l'abandon, tombaient en ruine, notamment dans la rue Saint-Denis, la rue des Vieilles-Étuves, la rue de la Tannerie et la rue de la Ferronnerie, où se voyaient maints bâtiments, «vieux, caducqs et ruynez» (nos 34, 575, 3222, 3529).

Par une sorte d'anomalie singulière, la propriété immobilière à Paris se trouvait tantôt concentrée dans les mains de quelques individus, tantôt morcelée à l'infini; ainsi Julien de Malestroit, seigneur d'Oudon, possédait à lui seul 28 maisons de la rue de la Harpe, toutes d'une certaine importance, puisqu'elles étaient en moyenne estimées 1,500 écus d'or (n° 3941). Pour ce qui est du morcellement des immeubles, nous en voyons un exemple bien caractéristique dans la donation que fit à l'hôpital de Sainte-Catherine, de la rue Saint-Denis, l'une des religieuses novices, fille d'un bourgeois de Paris, qui, avant de se consacrer au service des pauvres, abandonna à l'hôpital la 24e portion de deux maisons contiguës, rue du Fouarre, près des Innocents, et la 48e partie de deux autres maisons, rue Saint-Antoine, le tout dépendant de la succession de sa mère (n° 4237).

Celui qui voudra se rendre un compte exact de la topographie parisienne au xvie siècle ne devra pas se borner à l'examen des hôtels et des maisons, il se gardera de négliger les mentions qui font connaître l'existence et l'emplacement des jardins, souvent d'une étendue assez considérable, qui jetaient leur note de verdure dans l'intérieur de Paris, notamment celui des Arbalétriers, rue Saint-Denis; celui de l'hôtel du

Beautreillis, ceux des rues de Jouy et du Petit-Musc, de l'élu Tardif, rue des Lions-Saint-Paul, de Ferrou à Saint-Sulpice, sans préjudice du jardin du curé de la paroisse, ceux des Coutures du Temple et de Sainte-Catherine, et bien d'autres dont l'énumération serait trop longue. Indépendamment de ces jardins, il y avait nombre de clos, vastes espaces non bâtis, dont les plus connus sont le clos d'Albiac ou de Saint-Nicolas du Chardonnet, dans le quartier de Saint-Marcel, le clos Ferrou à Saint-Germain-des-Prés, le clos Bruneau, le clos des Jacobins, celui des Filles-Dieu; plusieurs de ces clos donnèrent naissance à de nouveaux quartiers, tels que ceux de la Villeneuve-Saint-René à Saint-Marcel et de la Villeneuve-sur-Gravois, dans le haut de la rue Saint-Denis.

Une surface non moins étendue était occupée par les marais mis en culture, qui existaient non seulement entre les portes du Temple et de Saint-Martin, mais encore dans des quartiers où il n'en reste plus trace, comme le faubourg Saint-Denis, près de Saint-Laurent, vers la porte Montmartre, et plus haut dans l'endroit nommé Paradis et sur le chemin des Porcherons. A l'aide des actes insérés dans nos registres, on pourra suivre le tracé des vieux remparts de Paris et des tours qui jalonnaient l'enceinte, quelques-unes habitables à cette époque, comme celle de la rue Saint-André-des-Arts, attenante à l'hôtel du président Coictier. Nicole Le Clerc, doyen et régent de la Faculté de théologie, qui avait offert l'hospitalité dans cet hôtel à Pierre Roillart et Marie Bourgoing, sa femme, ses neveu et nièce, «pour sa commodité d'avoir leur compaignie et ses voisins et familliers», leur donna la faculté de prendre l'une des tours de la Ville sur les grandes allées joignantes aux murailles de ladite Ville, «pour mieulx eulx acommoder et leur famille» (n° 4856).

Pour l'histoire des mœurs et de la vie intime au XVIe siècle, il n'est pas indifférent de noter les jeux de paume, très fréquentés à cette époque, et dont le nombre était considérable, principalement sur les fossés entre les portes Saint-Michel et Saint-Germain-des-Prés, tel que celui des Rabatteurs, qui s'annonçait au public sous l'enseigne des *Rats batteurs*, près de la porte Saint-Jacques et dans le quartier Saint-Marcel, partout où se trouvaient des terrains vagues, propres à ce genre d'exercice; on peut constater également l'existence de quelques étuves, tant pour les hommes que pour

les femmes, surtout dans les rues Beaubourg, Bourgtibourg et Garnier-Saint-Ladre.

L'examen des diverses catégories d'actes qui ont été transcrits dans les registres des Insinuations, permettra de se pénétrer de l'abondance et la variété infinie des renseignements que pourront y puiser les érudits sur l'histoire des familles et des personnes, tant à Paris que dans l'Île-de-France et la Brie, même dans un rayon très éloigné.

DONATIONS.

Les donations de toute nature y occupent une place très importante. Tout d'abord, on sera frappé du nombre considérable de donations faites à des écoliers suivant les cours de l'Université de Paris, en vue de favoriser leurs études; dans toutes les classes de la société, les plus élevées comme les plus humbles, on voit les parents s'imposer de réels sacrifices pour permettre à leurs enfants d'acquérir de l'instruction. Tel seigneur, comme Raoul Spifame, seigneur des Granges en Brie, se dessaisit de biens qu'on lui avait donnés, au profit de son fils aîné, afin de l'envoyer «estudier aux universitez fameuses de ce royaulme, pour estre institué et endoctriné en bonnes lettres, pour luy donner bon voulloir à la poursuicte desdictes lettres et l'inciter à mieulx prouffiter en icelles» (n° 514); tel autre seigneur, comme Méry du Chastel, capitaine d'Arc en Barrois, venu à Paris pour ses affaires, abandonne à son fils, écolier au collège de Boncourt, tous ses droits sur la succession de son frère, Pierre du Chastel, évêque d'Orléans, grand aumônier de France, ancien évêque de Mâcon, en particulier tous les biens meubles se trouvant dans la maison épiscopale de Mâcon et dans les châteaux de Vérizet et de Romenay, près Tournus (n° 4222). Chacun gratifie ses enfants dans la mesure de ses ressources, les uns donnent des terres et seigneuries, les autres des maisons, domaines, vignes, moulins; les autres du mobilier, des créances, même des pièces de vin blanc et clairet, des barils d'huile de chènevis, des livres de chandelles de suif (n° 688), jusqu'à des bois sur les ports de l'Yonne, des bourrées et cotrets. A côté d'un maître de

forges qui cède à son fils le produit de la vente de bois de haute futaie (n° 1257), nous voyons un marchand de Senlis attribuer à son fils une rente de blé, «bon, loyal, marchand, sain, sec et net» (n° 4420); un marchand, bourgeois de Paris, fait également don à son fils de grains et pourceaux à lui dus par la veuve d'un laboureur (n° 1262). Voici maintenant un praticien de Paris qui transmet à son fils, étudiant en l'Université de ladite ville, ses droits sur une maison à Amiens, «affin qu'il ayt mieulx de quoy soy entretenir aux estudes et acquérir degré en icelles, et aussi affin qu'il luy soyt obéissant, ainsi que ung bon filz doibt et est tenu de faire» (n° 1362). Un avocat en Parlement, se trouvant «mal disposé de sa personne», et craignant de décéder sans avoir pourvu son neveu de quelques biens pour continuer ses études, prit les dispositions nécessaires pour l'empêcher de les interrompre et lui assura les rentes de grains de ses fermes à Créteil avec le produit sur pied de ses vignes au Mont de Mesly.

Ces écoliers, qui affluaient à Paris, se destinaient pour la plupart à la carrière sacerdotale et ne cachaient pas leur intention d'arriver à la prêtrise; le fervent désir de favoriser ces vocations religieuses n'était certes pas étranger aux nombreuses libéralités consenties en faveur d'écoliers. C'est ainsi que le fils d'un laboureur de Puteaux, écolier, étudiant en l'Université de Paris, ayant représenté à ses parents que «son vouloir et intention estoit d'acquérir le degré et dignité de prebstrise, et pour y parvenir, soy faire pourveoir aux premières et infimes ordres, toutesfois craignoit d'estre reffusé, parce qu'il estoit filz de famille et n'avoit aucuns biens», en conséquence, il suppliait ses père et mère de lui faire quelque avance d'hoirie; ceux-ci y consentirent et lui firent donation d'une maison et de vignes à Courbevoïe et à Puteaux (n° 3646). Dans le même ordre d'idées, nous voyons le fils d'un marchand drapier de Paris, désireux d'entrer en religion chez les Frères Mineurs de Sens, renoncer aux biens qui pouvaient lui revenir de la succession de son père, en faveur de ses frères et sœurs, lesquels, par réciprocité, prennent en commun l'engagement de fournir au futur religieux habits et livres, de payer sa pension et même de subvenir aux dépenses nécessaires, pour que ledit Cordelier «puisse parvenir en science et degré pour prescher et ennoncer la parolle de Dieu,

comme l'ordre de sa profession le requiert, qui ne se peult faire sans despense et coust» (n° 1343). Ceux qui sacrifiaient une partie de leur chevance pour rendre plus facile et plus commode l'existence des gens d'église, entendaient bien être associés à leurs prières et se créer des titres à une récompense dans l'autre vie. Voici un marchand laboureur de la Tremblaye, paroisse de Bois-d'Arcy, qui, voulant favoriser les pieux desseins de son beau-frère, lequel désirait «parvenir aux sainctes ordres de prebstrise» et avait besoin d'une rente ou pension, «pour sa vye et estat plus honnestement entretenir, actendu et considéré que licitement ne pourroit vacquer ne soy entremectre en opperations mecanicques», lui constitue, en raison «de ses bonnes meurs et conditions», une rente viagère de 30 livres, et en retour de cette «aumône charitable», demande à participer, lui, ses parents et amis vivants et trépassés, aux messes et prières dudit clerc (n° 4674). On pourrait multiplier les exemples de ces donations en faveur d'écoliers et de clercs aspirant à la prêtrise, qui témoignent toutes d'un louable sentiment chez les donateurs, pour la plupart d'humble condition.

Après les donations aux écoliers, ce qui abonde dans les Insinuations, ce sont les donations mutuelles entre maris et femmes; elles sont à peu près toutes conçues dans les mêmes termes. Ceux qui ont associé leurs existences et qui se donnent réciproquement leurs biens, déclarent que c'est afin que, «pour le temps advenir, dans le cas où il plairoit à Nostre Seigneur appeler à soy l'ung des conjoinctz auparavant l'autre, le survivant des deux puisse plus honnestement vivre, conduire et gouverner son estat, le surplus de sa vye» (n° 4654).

Les donations mutuelles entre époux, avons-nous dit, sont très fréquentes; beaucoup plus rares sont les donations entre proches parents ou étrangers. Nous signalerons, en raison de la particularité juridique qu'elle nous révèle, la donation que deux frères, Nicolas et Antoine de Lovain, se firent, le 10 décembre 1540, de la succession paternelle, dont ils laissèrent l'usufruit à leur mère; l'insinuation de ce contrat fut refusée, parce que l'acte n'était point passé devant deux notaires et ne portait que le seing manuel des deux frères, qui durent adresser une requête au lieutenant civil pour en obtenir l'enregistrement (n° 487).

IMPRIMERIE NATIONALE.

Comme exemple de donations mutuelles entre étrangers, il y a lieu de citer celle de Robert Turquain, chanoine de Bayeux, et de Louis Raoulin, seigneur du Tillet, faite, le 18 septembre 1544, en considération «de la grand amour, familyarité, proximitié et sanguinité qu'ilz ont eu et ont l'un avec l'autre, et ad ce que le survivant d'eulx deux ayt mieux de quoy vivre et son estat entretenir» (n° 1487). Un acte analogue, non moins caractéristique, est celui que passèrent, le 24 septembre 1546, deux marchands de Paris, qui se firent donation mutuelle de leurs biens, en même temps qu'ils formaient une association commerciale; ayant longtemps vécu ensemble, ainsi qu'ils disaient, et ayant été à même d'apprécier leur prud'homie et loyauté réciproque, ils convinrent de continuer la vie en commun jusqu'au jour du trépas de l'un d'eux, s'engageant «à vivre en bonne paix, à garder, subvenir et ayder, l'un à l'autre, tant en santé que en maladie, comme s'ilz estoient frères charnelz, et faire, conduire et admener le faict et train de marchandise de vins et autres marchandises, où ilz congnoissent estre leur prouffict, et mettre en ladicte societté tous et chascuns leurs biens», mais ils prirent soin de stipuler que, dans le cas où ils viendraient à se marier, leur association serait rompue, une femme ne pouvant être, à leurs yeux, qu'un élément de discorde (n° 2851). Autre exemple de ces dons mutuels entre étrangers, que rapprochaient des sentiments d'affection réciproque. Le 21 novembre 1552, Guillaume Barthélemy, contrôleur du domaine du roi à Auxerre, et Pierre Truffelguerre se firent donation mutuelle de leurs biens, basée sur «la bonne amour naturelle et recongnoissance des bons offices que iceulx Barthelemy et Truffelguerre ont faict et espèrent faire cy après l'un d'eulx à l'autre» (n° 4445).

A côté des donations que se faisaient mutuellement des époux, soucieux de mettre leur vieillesse à l'abri du besoin, se rencontrent des donations spontanément consenties par des maris à leurs femmes, ou par des femmes à leurs maris, en témoignage d'affection et de gratitude. C'est ainsi que François de Clèves, duc de Nivernois, fit donation, le 7 juillet 1552, à Marguerite de Bourbon, sa femme, de tous ses biens meubles et de l'usufruit de ses immeubles, «pour la singulière affection et mutuelle amour qu'il porte à ladicte dame, et en recongnoissance de la grande obéissance qu'elle luy a tousjours monstrée et rendue» (n° 4304).

Dans un rang beaucoup moins élevé, la femme d'un avocat en Parlement, désireuse de témoigner sa gratitude à son mari, qui l'avait «toujours bien et honnestement conduicte, traictée et gouvernée, tant saine que mallade, et mesmement faict de grandes impenses à entretenir ses maisons, tant à Paris qu'aux champs», et en outre avait élevé et marié une sienne nièce, lui donne, du consentement de sa sœur et héritière, l'usufruit de la maison qu'ils habitaient, rue Saint-Jean-de-Beauvais, et d'autres biens à Romainville (nº 2491).

Si les donations aux écoliers et les donations mutuelles tiennent une place importante dans les registres des Insinuations, on trouvera non moins de donations faites par des marchands, artisans ou gens de la campagne à leurs enfants; fatigués par une vie de dur labeur, sentant le poids de l'âge et des infirmités, devenant incapables de travailler et de vaquer à leurs affaires, ils abandonnent à leurs enfants leur pécule, à charge par eux de subvenir décemment à leur entretien. Dans quelles conditions se passaient ces contrats, qui variaient à l'infini, suivant la disposition d'esprit des donateurs? La veuve d'un hôtelier de Paris, en donnant à son fils, marchand fripier, et à sa belle-fille, les nombreux immeubles qu'elle possédait à Paris, à Montrouge, à Ivry et Villejuif, loin de manifester le désir d'habiter avec ses enfants, a soin de stipuler qu'on la logera «dans une chambre honneste, assise en la paroisse Saint-Eustache», convenablement garnie de «meubles et linges, bons et honnestes», à charge de les renouveler lorsqu'ils seront usés, et qu'on se comportera à son égard, «doulcement et honnestement, ainsi qu'il appartient à enfans de traicter leur mère» (nº 957). Ailleurs, au contraire, les parents âgés tiennent essentiellement à demeurer chez leurs enfants. Par exemple, un laboureur de Sceaux, âgé de quatre-vingts ans, voyant qu'au moyen «de son ancien aage et de sa débilité, il ne pourroit gaigner doresnavant sa vie», cède à son fils, vigilant et travailleur, sa maison, son jardin, ses terres et ses vignes, à condition d'être logé chez lui et nourri à sa table, d'avoir chaque jour sa pinte de vin «pour son boire», d'être entretenu d'habits, avec 12 deniers par semaine, tous les dimanches, pour faire ses petites aumônes, et 3 sols tournois à chacune des bonnes fêtes de l'an» (nº 5063). Un autre laboureur, à

Choisy-sur-Seine, en raison «de son ancien aage et son impotence», abandonne son bien à ses enfants, à charge par eux de l'héberger et entretenir, «bien et honnestement et suffisamment, selon son estat, lui bailler aux bonnes festes quelques deniers pour faire ses oblations, le faire confesser et administrer ses sacrements, et lui donner la sépulture dans l'église de Choisy, auprès de sa femme» (n° 2326). Quelquefois les donateurs entremêlent l'expression de leurs désirs de considérations philosophiques sur l'instabilité des choses de ce monde. C'est le cas de la veuve d'un tailleur de Paris qui, envisageant avec effroi sa caducité, son grand âge et débilité de sa personne, qui l'empêchaient de vaquer à ses affaires, et considérant aussi «les peines, tribulations et malversations qu'elle voit par chacun jour régner au monde, auxquelles elle ne peut résister sans offenser Dieu et faire le destroyement de son âme», se décide à abandonner à ses filles mariées ses maisons et ses rentes, avec son mobilier, à charge de pourvoir à son entretien (n° 4575).

Parfois, des vieillards, atteints d'infirmités incurables et restés seuls au monde, étaient très heureux de rencontrer chez des étrangers, des voisins, des amis, quelques âmes charitables qui voulaient bien accepter la charge de leur personne. Nous citerons une pauvre veuve, âgée et frappée de cécité, qui fait donation à Jean de Marne, libraire, de tous ses biens, notamment de ses droits sur le banc que ce libraire occupait dans le Palais, aux pieds de la statue du roi Pépin, à charge par lui de la loger, de la nourrir à sa table, de lui donner une personne pour la conduire, et de la gratifier, chaque dimanche, de 12 deniers pour ses menues nécessités, et de 2 sols tournois aux fêtes solennelles (n° 3653).

Lorsque des gens âgés se trouvaient au déclin de leur vie, sans famille pour prendre soin de leurs personnes et veiller à leurs affaires, ils avaient recours aux communautés religieuses. C'est ainsi qu'un marchand de vins de Paris et sa femme, «considérans leur ancien aage, la variété et instabilité de ce monde, désirans de tous leurs cueurs applicquer le résidu de leurs jours et vie au service de Dieu, voullans éviter de tout leur povoir les abbuz et vanitez de cedit monde et eulx disposer à bien mourir», donnent au couvent des Filles-Dieu tous leurs biens, notamment 4 maisons neuves entre les portes Saint-Denis et Montmartre, au lieu dit la Ville-

neuve, à charge par les religieuses de laisser aux donateurs l'usufruit du logis qu'ils occupaient près de la porte d'entrée du monastère, de leur fournir, leur vie durant, pain, vin et pitance, de faire blanchir leur linge et de les faire inhumer dans leur église, avec le même service que pour l'une des religieuses professes (n° 4401). Quelquefois même intervenait un contrat en bonne et due forme, qui précisait avec un luxe de détails toutes les exigences auxquelles devaient se plier les maisons religieuses en échange des libéralités qu'elles recevaient. Nous citerons le cas d'un laboureur de vignes de Saint-Germain-des-Prés et de sa femme, qui font donation de leurs biens au couvent des Hautes-Bruyères, mais stipulent que les religieuses devront leur assurer un logis convenable, leur fournir six muids de vin par an du cru de leurs vignes, de la chair cuite ou crue aux jours gras, des œufs et du poisson aux jours maigres, avec fruits, beurre et fromage, du pain blanc, du bois pour faire du feu dans leur chambre, quand le temps le requerra; ce n'est pas tout, les donateurs entendaient aussi être pourvus de vêtements, savoir, d'une robe de gros gris fourrée de grosse panne, appelée «en commun langaige robbe de nuict», d'une paire de pantoufles par année, de deux paires de souliers, d'une paire de chausses de drap noir, avec un bonnet, d'un chapeau et un «jacqueteau de demi-ostade», doublé de futaine, pour le mari. Les religieuses s'engageaient en outre à mettre à leur disposition l'une des servantes de la maison, en cas de besoin, à les faire panser, médiciner et soigner en leurs maladies, enfin à faire chercher leur mobilier à Paris pour l'amener au couvent (n° 4399). Certaine veuve, qui s'était retirée au couvent des Augustins de Lagny, y recevait la même pitance que les religieux, avec un demi-setier de vin chaque jour au dîner et au souper, on devait aussi veiller à l'entretien de ses habits et la soigner en cas de maladie; en revanche ladite veuve s'engageait à rendre au monastère tous les services à sa portée, «en choses licittes, honnestes et raisonnables» (n° 4512).

Nombre de donations faites par des parents à leurs proches sont inspirées par des considérations de tout autre ordre que celles qui pouvaient diriger les actes de vieillards, désireux de s'assurer à la fois une existence

paisible, autant que possible exempte de tous soucis, et de se débarrasser du tracas de leurs affaires. Ainsi n'est-il pas touchant de voir un orfèvre de Paris et sa femme, préoccupés de l'état très précaire de leur fils, devenu aveugle et dans l'impossibilité de se suffire à lui-même, l'avantager par le don d'une maison devant la Grande-Boucherie, avec 50 livres de rente, attendu, disaient-ils, que leurs autres enfants avaient «bons moyens et industrye de vivre» (n° 2242). Nicole Guédon, seigneur de Presles, était guidé par d'autres raisons, lorsqu'il donnait à son fils, Fiacre Guédon, seigneur de Villepatour, divers fiefs et manoirs représentant tout ce qu'il possédait dans la paroisse de Presles à une lieue à la ronde; c'était à ses yeux une manifestation de l'autorité paternelle, si forte au moyen âge, il voulait témoigner à son fils toute sa satisfaction, parce que celui-ci avait «tousjours obtemperé à ses commandemens, vacqué à l'estude et bonnes meurs, et faict choses agréables audict Guédon, l'aisné, son père», et dans l'espoir «qu'il fera encore myeulx ci après» (n° 5258).

Tous les parents n'avaient pas cette tendresse et cette sollicitude pour leurs enfants; un exemple de rare inhumanité nous est fourni par l'odyssée lamentable de la veuve d'un bourrelier de Saint-Cloud, attaqué et mortellement blessé près du couvent des Minimes; cette malheureuse, restée enceinte, fut odieusement persécutée et dépouillée de tous ses biens par son propre père; restée sans asile et réduite à la mendicité, elle fut charitablement recueillie par Ferry Hochecorne, garde de la Monnaie de Paris, qui tint même sur les fonts baptismaux l'enfant dont cette femme accoucha chez lui, et poursuivit en justice la réparation du meurtre de son mari; en reconnaissance de ses soins, la veuve lui fit donation de tous ses biens (n° 3401).

Pour la rareté du fait, on peut signaler une donation faite par une belle-mère à son gendre, procureur au Châtelet, pour lequel elle avait conservé une vive affection après la mort de sa fille, «en faveur et contemplacion du bon traictement qu'il a faict tant à ladicte defuncte, sa fille, que à elle et luy faict encore de présent», et aussi pour le dédommager de la perte de la pratique d'un office de procureur, qui lui avait été promise lors de son mariage et dont il avait été frustré (n° 536).

Parmi les contrats portant donation, insinués au Châtelet, plus d'un

venait récompenser le dévouement et la fidélité d'anciens serviteurs et s'assurer en même temps de leur attachement. Ainsi Pierre de la Rivière, seigneur de Mardilly, qui depuis dix-huit ans avait à son service, du vivant de sa femme Marguerite de Vielchastel et après son décès, certaine Marie Huault, lui donna l'usufruit d'un corps de logis, rue des Nonnains-d'Yerres, comprenant plusieurs chambres et une écurie pour cinq chevaux, à condition que ladite Marie Huault prendrait l'engagement de soigner et de panser son maître, tant à Mardilly qu'à Paris, lorsqu'il se trouverait «en nécessité de maladie, et en especial de sa goutte arthéticque, qui l'a tenu depuis vingt ans et le tient par saisons par chacun an», entendant révoquer ladite donation, si elle manquait à sa promesse (n° 2124).

A une époque où le clergé disposait d'une grande influence et où la vie monastique était fort en faveur, on ne s'étonnera pas de rencontrer dans les registres des Insinuations quantité d'actes portant donation en faveur d'établissements religieux, d'abbayes, de prieurés, de couvents d'hommes et de femmes, d'églises collégiales et paroissiales, non seulement à Paris, mais encore au dehors, dans des régions même très éloignées.

Les donations faites aux églises de Paris, telles que Saint-Eustache, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Gervais, Saint-Merry, Saint-Denis-du-Pas, Saint-Sauveur, Saint-Médard à Saint-Marcel, avaient la plupart du temps pour objet des fondations de messes ou d'obits; il n'est pas rare d'y noter plus d'un détail intéressant.

Catherine du Perier, bourgeoise de Paris, en donnant à l'église de Saint-Merry une maison, rue de la Verrerie, au coin de la rue Saint-Bon, déclare être née et avoir été baptisée dans la paroisse de Saint-Merry, où son père, Denis du Perier, docteur en médecine de l'Université de Paris, avait constamment résidé et avait même reçu la sépulture dans l'église de Saint-Merry, et manifeste le désir d'y être elle-même enterrée; une fréquentation quotidienne de cette église lui avait, disait-elle, permis de constater que le service divin s'y faisait «bien dévotement et sollempnellement, et se disoient chascun jour les heures canonialles, comme es autres églises collégiales de ceste ville de Paris» (n° 763).

Le don d'une maison, sise au Clos Sainte-Geneviève, à Saint-Marcel,

fait par Blaise Le Paige, chanoine de la Sainte-Chapelle de Vincennes, à la fabrique de l'église de Saint-Médard pour la fondation d'une basse messe de requiem chaque vendredi, déguisait un acte de générosité quelque peu gênant pour un prêtre; en effet, le contrat obligeait les marguilliers de Saint-Médard à rétrocéder cette maison par bail à rente, moyennant 25 livres tournois par an, à Pierre Le Paige, fils naturel du chanoine, ainsi qu'à sa mère Philippe du Jardin (n° 5353).

Une donation faite, le 23 novembre 1557, par Jean Brissonnet de Vallances, marchand suivant la Cour, et Jeanne Le Lieur, sa femme, au chapitre de l'église de Saint-Honoré n'aurait pas de caractère exceptionnel, si elle s'était bornée à la maison qu'habitaient les donateurs, rue du Bouloi; ce qui rend cette libéralité particulièrement intéressante, c'est qu'elle comprenait un tableau doré, où était enchâssée une Notre-Dame de Boulogne, tableau que les chanoines devaient placer dans la chapelle de Notre-Dame des Vertus, «près de la belle dame des Vertus»; les donateurs devaient recevoir la sépulture dans cette chapelle, où serait célébrée tous les vendredis une basse messe de requiem. Cette même église bénéficia d'une fondation perpétuelle de 4 livres tournois de rente, faite par un vinaigrier-buffetier, à charge de célébration d'un obit solennel au grand autel, le 11 mai de chaque année, pour le père du donateur, obit destiné à remplacer un service qui avait été fondé dans l'église du Sépulcre, siège de la confrérie des vinaigriers, depuis supprimée (n° 2470).

Ce n'est pas seulement aux œuvres et fabriques des églises parisiennes que s'adressaient les libéralités des fidèles; les confréries religieuses n'étaient pas oubliées; celle de Notre-Dame de Liesse, dans la chapelle du Saint-Esprit en Grève, reçut de la femme d'un patenôtrier le don de la maison de l'Ane Rayé, rue Saint-Denis, comprenant plusieurs corps de logis avec jardins, à charge par les maîtres et gouverneurs de la confrérie de faire dire tous les mercredis une messe basse, pour répondre au désir de la donatrice, qui voulait que cette confrérie fût «mieulx entretenue, deservie et décorée, et que Nostre Seigneur et la Vierge Marie en soient louez et honorez» (n° 3198).

Les dons que recueillaient les monastères d'hommes et de femmes, tant à Paris que dans le reste du royaume, étaient généralement consentis par

des novices, désireux de faire profession religieuse, et qui, pour ne pas être à charge au couvent qu'ils avaient choisi, lui laissaient tout ou partie de leurs biens. A Paris, c'est un jeune religieux de vingt ans, sur le point de prononcer ses vœux en l'abbaye de Saint-Victor, qui lui donne tous ses biens et revenus (n° 1880); c'est un prêtre âgé, de Saint-Germain-des-Prés, qui déclare que, «pour la fervente dévotion qu'il a dès longtemps en l'église et couvent de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, il vouldroit volontiers y vivre et mourir religieusement avecques les autres religieulx dudict couvent» et fait donation, le 23 décembre 1545, de cinq maisons, dont trois à Saint-Germain-des-Prés, une près de la porte Saint-Jacques, et une autre à Orléans, de vignes et de rentes; ce même prêtre, pénétré de reconnaissance à l'égard des prieur et religieux qui avaient bien voulu l'admettre parmi eux, «combien qu'il soit vieulx et ancien», confirma cette donation, le 29 juin suivant, et y ajouta de nouvelles rentes» (n°s 1936, 2110). D'autre part, la veuve d'un marchand épicier-apothicaire fit don, le 21 avril 1550, au prieuré de Saint-Martin-des-Champs d'une rente de 32 sols parisis, en raison de la «bonne amour» qu'elle avait pour ce monastère, qui comptait au rang de ses religieux dom Claude Begyn, son fils (n° 4541).

Parmi les nombreuses donations faites au couvent des Minimes de Nigeon par des frères novices, à la veille de leur profession religieuse, nous relèverons celle de Joseph Le Tellier, âgé de dix-huit ans, qui abandonna aux Minimes, afin de n'être aucunement «à la foulle et charge d'icelluy couvent», la succession paternelle et maternelle, à condition que les religieux donneraient 10 livres tournois à l'un de ses oncles pour acheter des livres et prélèveraient sur cette succession les deniers nécessaires «pour parachever le nambris qui est encommencé en la nef de l'église dudict Nijon» (n° 3531).

La fondation que fit, le 8 juillet 1558, Michel Kerver, chanoine d'Auxerre, fils du libraire parisien Thiellement Kerver, n'est pas moins caractéristique; il donna une somme de 300 livres tournois avec une rente de 100 livres à la Chartreuse de Val-Profonde, du diocèse de Sens, en imposant aux Chartreux l'obligation expresse de construire dans leur cloître une cellule pour sa demeure, de la meubler, de pourvoir à son entretien, sa vie durant, et d'y recevoir à perpétuité un Chartreux (n° 5268).

Une donation du 31 mai 1542 nous permet de compléter les renseignements que nous a laissés l'abbé Lebeuf sur le célèbre ermitage du Mont-Valérien. Le docte historien ne connaît pas d'ermite, au XVI[e] siècle, avant la recluse, Guillemette Faussart, qui s'y enferma en 1556. Pourtant, quinze années auparavant, Pierre de la Marche, fils d'un bourgeois de Paris, « meu et inspiré de dévotion », s'était retiré « au tartre du Mont-Vallerian » et y avait pris « l'abyt de hermitte pour y vivre et user ses jours »; dans ce dessein il avait cédé à son frère, marchand passementier à Paris, « aucuns biens terriens », savoir, des portions de cinq maisons à Saint-Marcel, des vignes à Saint-Marcel et à Villejuif, à condition de lui servir une pension viagère de 25 livres par an, qui lui permît d'arriver à la prêtrise (n° 773).

Il serait trop long d'énumérer tous les monastères qui reçurent des marques de la générosité des fidèles; nous nous bornerons à citer l'abbaye de Notre-Dame d'Ormont, près de Fismes, où Perrette de Ville, fille du chirurgien César de Ville, renommé « inciseur de pierre et gravelle », avait été heureuse de trouver un asile; cette pauvre fille, « qui, en raison de sa grant foiblesse et impotence », était, paraît-il, incapable de se gouverner, déclara, le 5 juillet 1551, que, depuis dix à onze ans, elle y avait élu domicile et qu'elle espérait y demeurer jusqu'à la fin de ses jours, et « y prendre l'estat et dignité de religieuse professe »; à ces fins, elle abandonna tous ses biens, meubles et immeubles (n° 4283).

Les établissements hospitaliers de Paris obtinrent souvent une large part dans les libéralités des personnes charitables, comme en témoignent de nombreuses et importantes donations, qui nous apportent de curieux détails.

De 1539 à 1549, Jean Briçonnet, président en la Chambre des Comptes, et Louise Raguier, sa femme, laissèrent à l'hôpital des Enfants-Rouges, de récente création, 175 livres tournois de rente sur la Ville, pour que les « enfans d'icelluy puissent estre honnestement entretenuz ». Cette donation, ayant pour principal objet de fournir à la dépense d'un petit déjeuner pour ces enfants, devait servir également à rétribuer « une femme honneste pour les penser, endoctriner et instruire en la foy de Nostre Seigneur », avec mission spéciale de leur faire réciter à la fin de chaque repas et au moment

du coucher un *Pater*, un *Ave* et le *Requiescant in pace*. Pour rappeler le souvenir de cette fondation, on devait placer dans la salle à manger de ces «petiz Enfans de Dieu ung ymaige de la sépulture de Nostre Seigneur et soubz le tableau», la représentation peinte d'une femme», afin que ces enfants n'oubliassent point de prier Dieu pour la défunte (nos 3062, 3063). Les donateurs ajoutèrent une somme de 200 livres tournois, spécialement destinée à la chapelle du nouvel hôpital, lorsqu'elle serait construite, à condition d'y faire graver sur une plaque de cuivre ou de pierre, à côté du maître autel, les noms des bienfaiteurs.

L'hôpital de la Trinité, rue Saint-Denis, également affecté aux orphelins, ne fut pas moins favorisé. Deux dévotes, qui habitaient ensemble à côté de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, dans un élan de charité pour ces enfants, voulant à la fois subvenir à leur entretien et participer aux prières et bienfaits de cet hôpital, firent donation, le 22 août 1551, de cinq maisons à Paris, avec des rentes, à condition que les enfants de l'hôpital et leur maître, comme c'était d'ailleurs l'habitude, assisteraient aux obsèques des donatrices (n° 3931). L'année suivante, la veuve du receveur de Brie-Comte-Robert fit don au même hôpital d'une rente de 25 livres tournois sur divers greniers à sel, à charge également de suivre son convoi et de célébrer un service perpétuel à son intention, le lendemain de la Trinité (n° 4190).

Un autre hôpital, réservé aux orphelins originaires de Paris, celui du Saint-Esprit en Grève, figure aussi parmi les établissements qui participèrent aux libéralités des Parisiens. Le 9 décembre 1553, Jeanne de Vitry, veuve de Jean Paillard, seigneur de Douxmesnil, à l'effet de contribuer à «la substantation, nourriture et entretenement des pauvres enfans orphelins dudit hôpital», leur aumôna une maison, rue Aubry-le-Boucher, sous l'obligation d'un service solennel après son décès et d'un obit (n° 4874).

L'Hôtel-Dieu, la principale maison hospitalière de Paris, refuge de tant de pauvres malades, reçut plus d'une donation; entre autres, un mesureur de grains, en considération «des bonnes prières, oraisons, nourritures, alymens, substentation de paouvres et acomplissement des oeuvres de miséricorde», qui continuellement se faisaient à l'Hôtel-Dieu, lui donna successivement deux maisons, l'une, rue Frépault, l'autre, rue du Vert-Bois; il se

dépouilla de son avoir à un tel point que lors de son décès, sa seconde femme fut obligée de solliciter des administrateurs de l'Hôtel-Dieu un prêt de 80 livres, «pour luy ayder à ses neccessitez et éviter à la vente de ses biens, parce qu'elle n'avoit argent et que le defunct n'en avoit laissé au jour de son trespas pour acomplir son testament» (nos 2773, 4798).

La charité publique s'exerçait de mille manières; elle s'ingéniait pour venir en aide aux déshérités de la vie, on peut le constater dans les dispositions prises, le 12 janvier 1557, par Antoine Du Prat, prévôt de Paris, qui laissa 100 livres tournois de rente à la communauté et aux bourses des pauvres de Paris, 100 livres tournois de rente aux pauvres de l'Hôtel-Dieu, 100 livres tournois de rente aux enfants de l'hôpital de la Trinité, 50 livres tournois de rente aux pauvres prisonniers de la Conciergerie et pareille somme à ceux du Châtelet, à la seule fin de participer aux prières desdits pauvres (n° 5048).

Nous appellerons surtout l'attention sur une fondation vraiment touchante d'un patenôtrier de Paris et de sa femme en faveur des malheureux prisonniers; par leurs soins, le jeudi de chaque semaine, on faisait une distribution de pain, de vin et de viande jusqu'à concurrence de 10 sols tournois, alternativement aux prisonniers du Grand Châtelet, du Petit Châtelet, de la Cour d'église et de la Conciergerie; la veuve de ce patenôtrier, en donnant 150 livres tournois de rente à un autre marchand du même métier, le chargea d'assurer la perpétuité de cette fondation et de faire placer dans chacune de ces prisons «ung tableau de pierre, où seroit engravé et contenu le voulloir et intention de ladicte veufve pour l'effect, payement et continuation d'icelle aumosne, qui doibt estre distribuée aux pauvres prisonniers, sans ce que les geolliers et consiergiers d'icelles prisons y puissent riens prétendre» (n° 5042).

Peut-être sera-t-on surpris de rencontrer parmi les actes insinués au greffe du Châtelet certaines donations qui ne rentrent dans aucune des catégories que nous venons de passer rapidement en revue; elles ne figurent assurément dans les registres des Insinuations que parce que les donateurs ou donataires, domiciliés à Paris, ou y faisant momentanément leur résidence, voulaient, au moyen d'un enregistrement public, donner à leurs

contrats toute la validité possible. De prime abord, personne ne viendra chercher dans nos registres la donation des maison, jardin, «lieu et tènement» de Bellecour à Lyon, entre le Rhône et la Saône, que fit, le 5 mars 1551, Jeanne Le Viste, veuve de Jean Robertet, secrétaire des finances, à son fils Florimond Robertet, secrétaire du Roi (n° 3797); encore moins la donation des îles d'Hyères, alors refuge de pirates, érigées en marquisat par Henri II pour Christophe de Rocquendorf, gentilhomme de la Chambre, donation faite par ce personnage à Gabriel de Lutz, seigneur d'Aramon, ambassadeur du Roi au Levant, qui l'avait tiré des prisons du Grand Turc (n° 4209).

Quelques contrats, portant vente, cession et transport, étaient également enregistrés au Châtelet, en raison des clauses stipulant donation de la plus-value; c'est le cas pour la vente, moyennant 100 écus d'or comptants, de la confiscation des biens de Louis de Berquin, condamné à mort et exécuté comme hérétique, qui avait été attribuée par Henri II à Armand Valentin, son ingénieur à Marseille; cette vente fut consentie par ledit Valentin à Jean de Cormeilles, conseiller au Parlement, son ami, pour ne pas entrer dans des contestations judiciaires, la majeure partie de ces biens faisant l'objet d'un litige entre ce conseiller et le seigneur de Rambures (n° 3785).

Si les donations de toute nature étaient obligatoirement enregistrées au greffe des Insinuations du Châtelet, la même formalité n'était pas moins requise pour les révocations de donations, naturellement beaucoup plus rares, et qui n'étaient motivées que par le fait d'ingratitude; nos registres des Insinuations en renferment quelques exemples remarquables, qui méritent d'être signalés.

Le 16 avril 1549, Catherine de Véeleu, dame d'Anglure, veuve de Michel de Poisieu, gentilhomme de la Chambre, capitaine et bailli de Sens et Montereau, fit un tableau lamentable des persécutions sans nombre qu'elle avait endurées depuis quinze ans de la part de ses enfants dénaturés qui, impatients de jouir de ses biens, cherchaient par tous moyens à hâter sa fin, l'accablant d'injures, d'accusations calomnieuses contre son honneur et sa bonne renommée, la privant de tous moyens d'existence, s'efforçant de tuer ses gens et serviteurs qui lui étaient restés fidèles; en

présence d'un pareil aveuglement, elle déshérita complètement ses enfants et même ses petits-enfants, pour les punir de leur ingratitude, et attribua sa succession aux pauvres de Paris, à ceux de l'Hôtel-Dieu, à l'Hôtel-Dieu de Meaux et aux Cordelières de Provins, afin, disait-elle, de servir d'exemple et d'«induire les enfans à porter honneur et révérence à leurs père et mère, comme ilz sont tenus par la loy de Nostre Seigneur» (n° 3402).

Le célèbre jurisconsulte Charles Dumoulin, en révoquant, le 29 juin 1547 et le 7 août 1548, pour cause d'ingratitude, la donation de la terre et seigneurie de Migneaux qu'il avait faite, seize années auparavant, à son frère puîné, Ferry Dumoulin, exposa tous les griefs qu'il avait contre ce frère; pour récompense de sa sollicitude à son égard, pour l'avoir tenu aux écoles à Orléans, durant trois années, l'avoir fait recevoir licencié, avocat en Parlement, il avait été vilipendé de toutes façons, couvert d'injures atroces, accusé d'avoir détourné et dissipé le bien maternel. Outré de cette conduite, Charles Dumoulin transporta cette donation aux enfants issus de son mariage avec Louise de Beldon, en observant que, lorsqu'il avait avantagé son frère, il ne songeait guère à se marier et à fonder une famille, «ains avoit seullement intention et toutes ses cogitations à continuer ses estudes pour interpréter et commenter de nouveau tant les coustumes que le droict civil» (n°s 3269, 3270).

Voici encore un exemple de ces révocations de donation non moins suggestif. Nicole Le Clerc, doyen de la Faculté de théologie, curé de Saint-André-des-Arts, n'eut pas davantage à se louer de tous ses neveux, qui lui rendirent la vie fort amère, et pour le remercier des bienfaits dont il les avait comblés, le payèrent de la plus noire ingratitude; dès le 9 août 1541, Nicole Le Clerc fut obligé de révoquer la donation qu'il avait faite, le 9 septembre précédent, à l'un d'entre eux, Jacques Le Clerc, dit Coictier, seigneur d'Aulnay, grand rapporteur des lettres de la Chancellerie, plutôt dans l'espoir de vivre en paix avec lui que par affection, mais ce fut tout le contraire, Jacques Coictier lui intenta procès sur procès, dans le dessein de semer la discorde entre Nicole Le Clerc, ses frères, neveux et nièces, et poussa la méchanceté jusqu'à l'assigner en justice, alors qu'il était gravement malade et qu'on le croyait à toute extrémité (n° 425).

Les autres neveux, Pierre, Jean et Nicole Le Clerc, le jeune, celui-ci

conseiller au Parlement, se liguèrent avec leur frère aîné, Jacques Le Clerc, dit Coictier, pour persécuter le malheureux curé de Saint-André-des-Arts, «par infinies querelles, molestes et poursuictes», tant au Châtelet et aux Requêtes du Palais qu'au Grand Conseil et Conseil privé, se proposant «par tourmens de le faire mourir et grand calamité finir ses briefs et vieulx jours»; ils réussirent à s'approprier la succession de Jean Le Clerc, chantre de Chalons, frère dudit Nicole, qu'ils contraignirent à tester en leur faveur, en lui extorquant une donation, «moings que deuement faicte et insinuée». Nicole Le Clerc se crut parfaitement fondé à révoquer, pour vice d'ingratitude, les donations qu'il avait faites à ses neveux, en reportant ses libéralités sur la tête de sa nièce, Philippe Le Clerc, et de Guillaume Bourgoing, conseiller au Parlement, son mari, qui, «dès et depuys vingt-troys ans continuelz ont faict résidence et demouré avec ledict Le Clerc, le traictant doulcement et humainement, le secourant en ses affaires qu'il a supportez contre ses autres nepveuz, le pensant et faisant penser soigneusement en ses malladies et autres neccessitez occurrantes». Parmi les biens dont Nicole Le Clerc fit donation à sa nièce, d'ailleurs indignement frustrée par ses frères, se trouvait l'hôtel connu sous le nom de Séjour d'Orléans, dans la rue Saint-André-des-Arts, non loin des anciens remparts de la Ville (n°s 2471, 2518).

CONTRATS DE MARIAGE.

Les 324 contrats de mariage qui figurent dans les 15 registres des Insinuations du Châtelet, pour les règnes de François Ier et de Henri II, en raison de la diversité extrême des conditions sociales des contractants, fournissent la matière de curieuses études de mœurs; à côté des contrats de mariage des grands seigneurs, vivant dans l'entourage du Roi, des membres des cours souveraines, l'on rencontre ceux des bourgeois de Paris, marchands, artisans, laboureurs, jusqu'à ceux des gens appartenant aux classes les plus humbles, tels que des compagnons et servantes de tavernes.

En lisant certains actes, on croirait assister aux pourparlers où les

futurs conjoints et leurs parents débattaient les questions d'intérêt qui, au XVIe siècle comme de nos jours, jouaient un grand rôle et influaient beaucoup sur la conclusion des unions projetées. Voici un exemple frappant de ces difficultés matrimoniales et des négociations compliquées qu'elles entraînaient quelquefois. En 1546, Jean Le Picart, notaire et secrétaire du Roi, trésorier des mortes-payes de Picardie, rechercha en mariage Éléonore de La Couppelle, fille d'Élardin de La Couppelle, bourgeois de Paris, seigneur de Chérelles, mais, lorsqu'il s'agit de passer le contrat, le futur demanda à réfléchir, attendu «qu'il lui convenoit habiller et garnir ladicte Eléonore de tous habitz nuptiaulx et autres, dont elle estoit très mal fournie, bagues et joyaulx, selon leur estat, et soustenir grans fraiz et faire grosse despense, pour raison de leurs nopces, montans à grandes sommes de deniers, comme de 1,800 à 2,000 escus soleil». De plus, Jean Le Picart apprit ultérieurement l'existence de «plusieurs grandes charges et ypothecques, encloueures latentes et debtes, montans à grandes sommes de deniers», aussi le mariage faillit être rompu; toutefois, afin d'éviter le déshonneur et scandale qui en serait résulté, d'autant plus que la fiancée, consultée à cet égard, «avait très instamment requis la perfection dudict mariage, disant qu'elle n'auroit jamais d'autre mary que icelluy Le Picart, pour l'aliance et dignité de sa maison», un conseil de famille, convoqué à cet effet, décida que l'on donnerait à Jean Le Picart l'usufruit de plusieurs terres et seigneuries, notamment de celle de Chérelles, et d'une maison à Paris, rue Saint-Denis, le tout dépendant de la succession du père d'Éléonore de La Couppelle (n° 2211).

Un autre personnage, Jean de La Salle, gentilhomme de la vénerie du Roi, capitaine des châteaux et parcs de Saint-Germain-en-Laye, Saint-James et la Muette, en contractant mariage, le 15 avril 1548, avec Madeleine Olivier, dame de Puiseux en France, fit également stipuler à son profit la concession de l'usufruit de cette seigneurie, que sa future lui accorda, en raison «de l'amytié et grand amour qu'elle portoit au sieur Jean de La Salle, affin que ledict mariage se puisse accomplir, et qui aultrement n'eust tiré oultre» (n° 3733).

Dans une condition sociale plus modeste, des faits analogues se produisaient; ainsi l'on voit la veuve d'un huissier des Monnaies à Paris donner

en quelque sorte subrepticement à son fiancé, praticien en cour laïe, 200 écus soleil, destinés à l'achat d'un office, et l'usufruit de la moitié de ses biens, avouant qu'elle n'avait pas osé faire cette donation par contrat, dans la crainte d'encourir l'indignation de ses parents, qui se seraient opposés au mariage (n° 4358). Autre trait non moins caractéristique : la veuve d'un marchand bourgeois de Paris, convolant en secondes noces avec un corroyeur, gratifie son futur époux, en cas de survie, de la moitié de deux maisons, rue des Arcis, mais n'ayant probablement pas trouvé dans sa première union les attentions et les égards qu'elle espérait, a bien soin de stipuler que la donation en question était faite à condition que son mari serait tenu de «bien et amiablement traicter sa future femme, ainsy que ung homme de bien doibt traicter et aymer sa femme, et non aultrement» (n° 3067).

L'étude approfondie des contrats de mariage insinués au Châtelet nous entraînerait trop loin; il nous suffira de prendre quelques exemples parmi ceux de la noblesse, de la magistrature, de la bourgeoisie, des artisans ou laboureurs, pour montrer tout le parti que l'on peut tirer de ces documents.

L'histoire des familles nobles au XVI[e] siècle s'enrichira, grâce aux nombreux contrats de mariage dont les registres des insinuations nous ont conservé la teneur, de précieux renseignements, qui éclaireront bien des points douteux; les actes passés à l'occasion des alliances contractées par les seigneurs et dames de qualité de cette époque nous feront connaître leurs filiations et possessions territoriales et aideront singulièrement à combler les lacunes des meilleures généalogies.

Entre autres personnages de distinction dont les contrats furent insinués au Châtelet, nous pouvons citer :

1° Claude Gouffier, grand écuyer de France, qui épousa, le 25 juin 1559, Marie de Gaignon; ce mariage fut célébré en présence de la reine Marie Stuart, d'Antoinette de Bourbon, duchesse douairière de Guise, de Jacques de Montgommery, sieur de Lorges, de Charles Tiercelin, gouverneur de Mouzon, et d'Antoine Minard, président au Parlement (n° 5349);

2° Pierre Salzedo, capitaine de Hardelot, marié, le 8 janvier 1548, avec Henriette du Brueil, fille d'honneur de la reine douairière Éléonore,

IMPRIMERIE NATIONALE.

dû consentement de la Reine et en présence de Madeleine de Lamet, l'une des gouvernantes de ses filles d'honneur (n° 3765);

3° Diégo de Mendoça, gentilhomme de la Chambre, habitant à Paris, rue Mauconseil, qui épousa, le 27 décembre 1550, Agnès de la Motte, dame de Bullion, veuve de Nicolas de Poncher, seigneur du Tremblay (n° 3766);

4° Jean de Pisseleu, chevalier, neveu d'Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, qui contracta mariage, le 3 septembre 1555, avec Françoise de Scépeaux (n° 4159);

5° Louis de Montbrun, seigneur de Chalandray, marié, le 4 avril 1553, avec Claude Blosset, dame de Novion, première demoiselle d'honneur française de la reine Éléonore (n° 4653);

6° Robert Bracque, premier échanson de la Reine, qui épousa, le 6 août 1553, Jeanne Fretel, veuve de Jacques de Maubuisson, seigneur de Jouy (n° 4800);

7° Nicolas de Bernay, écuyer tranchant de la Reine, dont le mariage avec Anne d'Alençon, fille de Charles, bâtard d'Alençon, fut célébré le 25 février 1541 (n° 483).

8° Guillaume de Marillac, valet de chambre du Roi, uni, le 11 janvier 1551, à Renée Alligret, fille de feu Olivier Alligret, avocat du Roi au Parlement (n° 3630).

Si des seigneurs l'on passe aux membres des cours souveraines, on éprouve un réel embarras pour faire un choix parmi les nombreux contrats enregistrés au Châtelet, il faut se borner à une simple nomenclature; nous citerons des conseillers au Parlement, tels que : 1° Roger de Vaudetar, qui épousa, le 27 janvier 1544, Jeanne Boilève, fille de feu Nicole Boilève, conseiller au Grand Conseil, avec 13,000 livres tournois de dot (n° 1393); 2° Charles Boucher, seigneur de Houilles, marié, le 1er septembre 1558, avec Jeanne Le Verrier, fille du premier chirurgien du Roi, et veuve de Thomas Thiboust, conseiller au Parlement, qui apporte 4,000 livres (n° 5212); des conseillers au Grand Conseil, comme Pierre Parpas, marié, le 26 janvier 1545, avec Anne Pichon, veuve de François d'Arzillière, lieutenant du comté de Clermont (n° 1830);

François Le Roux, qui épousa, le 25 octobre 1546, Anne de Vaudetar, fille de Guillaume de Vaudetar, conseiller au Parlement (n° 2295); des conseillers au Châtelet, comme Nicolas Luillier, qui contracta mariage, le 12 juin 1552, avec Charlotte de Livres, fille de Nicolas de Livres, seigneur de Ravenel, notaire et secrétaire du Roi, dont la dot se monta à 10,000 livres tournois (n° 4570); Germain du Val, marié, le 24 août 1551, avec Marie Brinon, fille de feu Michel Brinon, greffier de la Cour des Aides, qui avait un mobilier de 3,000 livres tournois, sans compter ses bagues et joyaux (n° 3918); un conseiller à la Cour des Aides, François Pajot, qui épousa, le 17 mai 1544, Étiennette Le Coq, fille de feu Gérard Le Coq, maître des Requêtes de l'Hôtel (n° 3505); un général des Monnaies, Simon Raddin, marié, le 30 octobre 1551, avec Gabrielle de Bucourt, fille de feu Nicolas de Bucourt, seigneur de Saint-Martin-au-Tertre (n° 4189); des maîtres des Requêtes de l'Hôtel, savoir : André Guillard, marié, le 8 juillet 1551, avec Marie Robertet, fille de feu Jean Robertet, secrétaire des finances, qui lui apporta en dot 18,000 livres tournois (n° 3956); Jean de Poncher, qui épousa, le 13 août 1553, Renée Lhuillier, fille du maître des Requêtes, Guillaume Lhuillier (n° 4938); un conseiller aux Eaux et Forêts, Pierre Papillon, fils du conseiller au Parlement, qui s'unit, le 10 janvier 1543, avec Marie Prévost, fille de Jean Prévost, greffier royal à Tours (n° 1295); enfin un élu en l'Élection de Paris, Claude de Marle, qui épousa, le 20 juillet 1545, en présence du cardinal de Meudon, Antoinette Lhuillier, fille de feu Jean Lhuillier, conseiller au Parlement (n° 1852).

On peut juger par cette énumération de l'utilité que peuvent offrir, au point de vue de l'histoire des vieilles familles de robe, tous ces contrats de Parlementaires pour compléter et rectifier sur bien des points les anciennes généalogies, si consultées, des premiers présidents, des présidents et conseillers du Parlement, et celles des maîtres des Requêtes de l'Hôtel.

Les contrats de mariage de la bourgeoisie parisienne, dans un tout autre ordre d'idées, ne sont pas moins dignes d'intérêt, plusieurs d'entre eux nous montrent l'aisance qui régnait dans cette classe de la société. En effet, n'est-il pas curieux de voir la veuve d'un marchand, bourgeois de Paris, Geneviève Huot, qui, en se remariant, le 17 novembre 1552, avec Jean

Laubigeois, marchand, bourgeois de Paris, déclare que son apport en mobilier, deniers comptants, vaisselle d'argent, bagues, joyaux et marchandises, se monte à 16,833 livres 9 deniers tournois, sans préjudice de ses immeubles et des biens de ses enfants; Jean Laubigeois, de son côté, reconnaît un apport de 7,500 livres 14 sols 3 deniers tournois, non compris 5,000 livres à partager avec les héritiers de sa première femme (n° 4544).

Il n'est pas rare de trouver dans les contrats l'énumération des robes et habits qui constituaient le trousseau de la future; ainsi, lors du mariage de Robert Boivin, marchand drapier, avec la fille d'un marchand, bourgeois de Paris, le père de la fiancée promet de donner 400 livres tournois en argent comptant, et indépendamment des «habillements filiaux» 4 robes, l'une d'écarlate, fourrée de penne noire, une autre de drap noir, fourrée également de penne noire, 2 robes de drap noir, doublées de demi-ostade, à poignets de satin noir, une cotte d'écarlate et trois cottes noires, une douzaine de draps de chanvre, quatre douzaines de serviettes et une demi-douzaine de nappes, deux anneaux d'or, l'un orné d'un diamant, l'autre d'un rubis (n° 2385). Généralement le trousseau d'une fille de la bourgeoisie comprenait au moins trois robes, dont une d'écarlate, trois cottes et autant de chaperons, nous citerons comme exemple la fiancée d'un bourgeois de Paris qui reçoit trois robes à son usage, l'une de cérémonie, d'écarlate à poignets de velours, avec queue doublée de taffetas, une autre de drap noir, fourrée de penne noire de Lombardie, une troisième aussi de drap noir, doublée de samit, trois cottes, dont deux d'écarlate et l'autre de drap noir, le tout neuf, bon et honnête. Tout trousseau convenable comportait au moins une robe longue, c'est-à-dire à queue, et une ronde, c'est-à-dire courte. Lors du mariage de Jacques Flameng, procureur au Châtelet, avec Marguerite Le Colletier, fille d'un autre procureur, le père de la future, sans préjudice de la donation d'une maison, rue de la Vannerie, et de terres au Plessis-Belleville, s'engagea à habiller sa fille «d'abbitz nuptiaulx, selon son estat, et faire la feste à ses despens», en outre à nourrir et loger gratuitement les futurs époux, avec un clerc et une chambrière, à partir du jour de la consommation du mariage, durant deux ans, dans la maison de la Pomme rouge, rue de la Calendre (n° 724). Habituellement, c'étaient les parents de la future qui prenaient à leur charge

les frais du repas de noces; ainsi, au moment du mariage d'Amable Bartesche, clerc et praticien au Palais, l'oncle de la future, marchand, bourgeois de Paris, s'engagea à faire à ses dépens «le festin et banquet du jour du mariage jusques à 30 ou 40 personnes, qui seront prises et appellez d'une part et d'autre» (n° 4273). Lorsque Pierre Deschamps, docteur régent en la Faculté de médecine, épousa Anne Guyon, veuve d'un praticien au Palais, ce fut la future qui non seulement promit d'apporter 200 écus d'or, «la veille des espousailles, et avant que d'espouser», mais encore «de faire la feste à ses propres coustz et despens» (n° 3863).

Fréquemment il arrivait qu'un artisan ou marchand, en épousant la fille d'un de ses confrères, s'associait avec son beau-père pour travailler du même métier, ou exercer le même commerce; exemple, un fourbisseur de harnais et armures, lors de son mariage avec la fille d'un autre fourbisseur, convient d'habiter la même maison, «en faisant la despence en commun ou chascun sepparement, et partiront par moictié le gaing qu'ilz feront et gaigneront dudict mestier»; le futur s'engage en outre «à apprandre et à obéyr à son beau-père en toutes choses licittes et raisonnables, et vivre amyablement et concordablement» avec ses beau-père et belle-mère, «et leur porter honneur et revérence, telle qu'il appartient porter à père et à mère» (n° 1516). Le contrat de mariage de la fille d'un pourpointier de Paris avec un autre pourpointier nous donne l'énumération du mobilier et des marchandises en magasin, et stipule que le nouveau ménage sera entretenu avec ses enfants aux frais des parents, à charge «d'ayder au faict et estat dudit mestier de pourpointier, quant requis en seront, et d'acheter la marchandise convenable» (n° 966). Lors du mariage de la fille d'un charron à Paris, l'oncle de la future, maître charron lui-même, s'engagea à l'habiller «d'abitz nuptiaulx, bien et honnestement, selon son estat, et luy bailler une chambre garnye, honnestement, aussi selon son estat», et lui fit donation de la moitié d'une maison à Paris en Grève, mais à condition que les nouveaux époux entreraient au service du donateur et de sa femme, qui seraient tenus de «leur quérir et livrer leur vivre de boire, menger, feu, lict, hostel et lumière, comme il appartient», avec un salaire de 12 écus d'or, néanmoins il était convenu que si la jeune femme «faisoyt quelques ouvraiges de lingerie, ce seroit pour et au prouffict des dictz futurs conjointz» (n° 4785).

Lorsqu'il s'agit de l'union de gens de condition subalterne, les contrats stipulent aussi des apports, si modestes soient-ils; par exemple, un compagnon de taverne qui épouse la servante du tavernier, reçoit comme cadeau de noces de ses maîtres, oncle et tante des futurs époux, trente muids de vin, «tant blanc que vermeil, seings, nectz, loyaulx et marchans, du creu des vendanges dernières», estimés 150 livres tournois, une chambre garnie d'une valeur de 50 livres, avec des terres à Antony, Wissous et Fresnes-lez-Rungis (n° 2146). A l'occasion du mariage d'un compagnon barbier et chirurgien avec la servante d'un apothicaire, la future fut gratifiée par son maître de 50 livres tournois, pour ses salaires et services (n° 4632).

Après avoir donné un aperçu des mariages parisiens dans toutes les classes, il n'est pas moins intéressant de voir ce qui se passait dans les campagnes pour les mariages des laboureurs ou petits marchands. Un laboureur de Gournay en France, mariant son fils avec la fille d'un laboureur de Blémur, près Piscop, s'engage à habiller le jeune homme «d'habillemens honnestes, tant robbes, chausses, souliers, ainsi que ung fils de laboureur a aprins d'estre», et promet de faire présent à la fiancée d'une «saincture d'argent honneste, ainsi que l'on a acoustumé de bailler à une fille de laboureur». De son côté le père de la future donne à sa fille des terres à Domont, ainsi qu'un cheval de quinze écus, une robe de drap noir, doublée de demi-ostade, un corset de drap rouge, doublé de doublure blanche, avec un demi-muid de blé et un demi-muid d'avoine (n° 2171). Lors du mariage de la fille d'un marchand de meubles de la Ferté-Arnoul, qui apporta 1,500 livres de dot, sans compter un trousseau honnête, son beau-père non seulement promit d'habiller son fils, «d'habillemens et vestures qu'il luy convient avoir pour la solempnité dudict mariage», mais encore de «bailler à la future bagues et joiaulx, comme appartient, comme à une fille de bonne maison», s'engagea également à supporter «les fraiz des nopces et bancquetz qu'il conviendra faire audict mariage, comme il sera advisé par les plus proches parens d'une part et d'autre, et si prendront les futurs mariez les dons qui leur seront faictz en estreines audict mariage» (n° 5280). Cette expression *fille d'honneste maison* se retrouve dans

le contrat de mariage d'un menuisier de Charly-sur-Marne avec la belle-fille d'un marchand boucher de la même localité; les beaux parents s'obligèrent à payer la moitié du banquet des noces, à habiller la future «d'honnestes habitz, selon que à son estat appartient» et à lui fournir les meubles et ustensiles, «que l'on a accoustumé bailler à fille d'honneste maison» (n° 5194).

TESTAMENTS.

Le nombre des testaments insinués au Châtelet n'est pas à beaucoup près aussi considérable que celui des contrats de mariage, et en général leur intérêt est bien moindre, parce que l'on donne rarement la teneur complète de l'acte et que l'on se borne à reproduire des extraits relatifs à des donations. Sur 5382 numéros que comprend notre volume, on ne compte que 65 testaments, pour la plupart d'individus assez obscurs; les gens un peu marquants dont les dernières dispositions se trouvent enregistrées au greffe du Châtelet forment l'exception, l'énumération n'en sera pas bien longue, en voici la suite par ordre chronologique :

1° Geneviève de Quatre Livres, femme de Michel Péan, maître des Eaux et Forêts de Bray-sur-Seine, qui légua aux pauvres veuves honteuses et orphelins 400 livres tournois, et pareille somme aux pauvres filles à marier, 4 janvier 1540 (n° 37).

2° Charles de More, seigneur de la Motte d'Ormeaux, simple extrait pour un legs de 10 livres de rente viagère à son serviteur, 10 juillet 1540 (n° 357).

3° Sidonie de Cyvrieu, femme de Charles du Plessis, maître d'hôtel du Roi, dont le testament du 7 août 1531 est annexé au contrat de mariage de Jean du Plessis et de Renée de Théligny, 3 août 1542 (n° 906).

4° Yvonne Malyneau, veuve de Guillaume Le Riche, écuyer, seigneur de Dormans, qui laissa à son fils aîné ses biens meubles et ses droits sur une maison, rue Saint-Honoré, «pour estre quitte de certaines grandes sommes de deniers par elle prinses et reçeues», qui appartenaient à son fils, comme héritier principal de son père; elle lègue à sa fille 20 écus d'or, 14 décembre 1543 (n° 1576).

5° Claude de Clermont, seigneur de Dampierre, lieutenant du Roi à Ardres, qui confirme les dispositions contenues dans son contrat de mariage avec Jeanne de Vivonne, 11 septembre 1545 (n° 1980).

6° Denise de Poncher, femme d'Adrien de Laulnay, notaire et secrétaire du Roi, qui lègue à son petit-fils, ses droits sur la maison qu'elle habite, rue des Bourdonnais, 25 juin 1546 (n° 2169).

7° Francisque de Vicomercato, médecin du Roi, dont le testament est inséré dans une donation faite par Jérôme de Béaquis, trésorier du cardinal de Lorraine, l'un de ses héritiers pour ses biens de France, 20 juin 1546 (n° 2330).

8° Louise Raguier, femme de Jean Briçonnet, président en la Chambre des Comptes, extrait de ses dispositions testamentaires concernant l'hôpital des Enfants-Rouges, en date du 27 septembre 1539, inséré dans une donation de son mari, du 1er mars 1544 (n° 3064).

9° Robert de Fresnoy, gentilhomme de l'Hôtel du Roi, seigneur de Fresnoy et d'Amblainvilliers, dont les dernières volontés offrent un certain intérêt, en raison des complications soulevées par l'existence de nombreux enfants de ses deux femmes, Madeleine de Villiers de l'Isle-Adam et Françoise de Boves, entre lesquels il répartit ses seigneuries; le testateur déclare notamment «qu'il avoyt mis trois filles du premier lit en religion à grands fraiz», 16 mars 1552 (n° 4620).

10° Jeanne Tuleu, veuve de Jacques Doulcet, conseiller au Parlement. Son testament mérite de retenir l'attention par les détails curieux qu'il renferme. La testatrice fait élection de sépulture dans la chapelle de Braque où son mari et plusieurs de ses enfants avaient été inhumés, et lui laisse un parement d'autel dont le dessus était de velours noir et le bas de camelot violet, elle donne également l'une de ses robes de camelot cramoisi violet de soie, «pour en vestir et abiller la représentation de la glorieuse Vierge Marie estant en l'église de Parfondeval, près Mortagne au Perche». De plus elle lègue 1,000 livres tournois aux enfants de Jeanne Doulcet, sa fille, mariée à Jacques Le Hardi, commissaire examinateur au Châtelet, et pareille somme à ceux de Marie Doulcet, son autre fille, veuve de Claude Bataille, élu de Meaux, 15 août 1553 (n° 5002).

11° Mathurin Vaillant, conseiller au Parlement, qui partagea ses biens

entre Jacques Violle, seigneur d'Aigremont, conseiller au Parlement, son ami, «pour la conversation mutuelle qu'ilz ont eu ensemble depuis quatre ans», et Jean Escoréol, le jeune, son beau-frère, également conseiller au Parlement, pour l'amitié fraternelle qu'il lui avait toujours portée, auquel il légua sa librairie, 30 septembre 1553 (n° 5070).

12° Thierry du Mont, maître des Requêtes de l'Hôtel, seigneur d'Acy, dont le testament se distingue par l'originalité de ses dispositions et du style. Indépendamment d'un legs de six setiers de blé, de trois demi-queues de vin, de 300 fagots et de 20 livres parisis, en faveur de son père nourricier, pour sa subsistance, il laissa 400 livres tournois de rente aux enfants de l'hôpital de la Trinité, pour être exclusivement appliqués «à l'entretenement des métiers». Jérôme de Vaucorbel, son cousin, reçut 200 livres tournois de rente, avec l'usufruit de la moitié du château d'Acy-en-Multien et du jardin y attenant, «*ut illi spatiari liceat*, par toutes les clostures à sa volonté». Il légua aux habitants du village d'Acy 20 livres tournois de rente foncière, «à la charge qu'ilz se obligeront de entretenir le pavé des chemins»; de plus, il donna à M. de Froideval, son précepteur, la coupe dorée couverte, où il buvait habituellement, avec 2 pièces de vin d'Ay, «renduz en sa cave, *quotannis, quantum vixerit*, enfin à certain Lirot, 50 écus, «pour luy ayder aux frais qu'il luy conviendra faire, *quando promovebitur ad sacrum presbyteratus ordinem*» (n° 5229).

13° Nicole de Perdriel, veuve de Pierre de Béry, seigneur de Saleux, étant tombée malade à Paris, y fit son testament, demandant, dans le cas où elle viendrait à y décéder, à être inhumée dans l'église des Cordeliers, où son corps serait porté par quatre pauvres femmes veuves, qui recevraient chacune 20 sols tournois, et précédé par un homme d'église tenant un cierge allumé de 3 livres, mais sans aucune pompe ni grande solennité. La testatrice manifesta le vœu qu'un homme d'église fît pour elle deux pèlerinages depuis Saleux, près d'Amiens, l'un jusqu'à Saint-Claude en Franche-Comté, l'autre jusqu'à Saint-Nicolas-du-Port en Lorraine, en célébrant, chaque jour du voyage, une messe basse, elle chargea également un homme lay d'un double pèlerinage, l'un à Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, l'autre à Notre-Dame-de-Lorette à Abbeville, ce dernier en chemise et pieds nus depuis les faubourgs d'Abbeville jusqu'à cette église.

Nicole de Perdriel légua à François Rivière, son fils, une coupe d'argent, à Madeleine de Béry, religieuse au couvent des Sœurs grises de Grandvilliers, 15 livres tournois de pension viagère pour ses menues dépenses, et le reste de ses biens à Charlotte de Béry, sa fille, mariée à Antoine de Boileau, écuyer, 28 novembre 1558 (n° 5260).

14° Adrien de la Voue, prieur de Saint-Sauveur, se trouvant malade à Paris, dans la maison du docteur en médecine Zolin, rue des Anglais, y arrête ses dernières dispositions; il fait élection de sépulture dans l'église des Carmes, ou dans celle de Saint-Sauveur, s'il décédait à une journée dudit lieu. Après l'acquit de divers legs, le surplus de ses biens meubles et revenus devait être employé «tant à l'édifice par ledict testateur encommencé à faire faire des chaises du cœur dudict Saint-Saulveur, que en aulmosnes», 7 août 1558 (n° 5338).

La plupart des testaments insinués au greffe du Châtelet émanent de marchands, bourgeois de Paris, de leurs femmes ou veuves, d'avocats, de procureurs au Parlement, de chirurgiens jurés et barbiers, de sergent au Châtelet, d'écoliers de l'Université de Paris. Parmi les testaments de marchands, on peut mentionner celui de Guillaume Péchelet, ceinturier et ferreur de coffres d'ivoire, qui laisse à sa chambrière sa maison de la rue Saint-Martin, sa robe de drap de Carcassonne, fourrée de penne noire, avec le meilleur de ses lits; il lègue à Vincent Le Rasle, «ung sien bon amy», la meilleure de ses robes noires, à Jean Le Goix, neveu de sa femme, apprenti serrurier, sa robe fourrée de tous les jours, 20 janvier 1541 (n° 271).

Il est intéressant de passer en revue l'expression des dernières volontés de quelques bourgeoises de Paris. En premier lieu nous citerons la veuve d'un praticien en cour laie, qui élit sa sépulture au cimetière des Innocents, «au plus près que ce pourra faire près la Tour de la Belle Ymaige, estant jouxte le millieu du cymetière»; elle devait jouir d'une belle aisance, attendu qu'elle lègue à ses cousines ses petits et gros signeaux d'or, afin «qu'elles prient Dieu pour sa paouvre âme», à une autre cousine, sa troussoire d'or, à son filleul, 10 écus d'or, pour l'aider à passer maître de son métier ou à se marier, à chacune de ses chambrières 100 sols tour-

nois, et à ses exécuteurs testamentaires une robe et chaperon de fin drap noir, avec un bonnet pour porter son deuil, 6 février 1542 (n° 616). Une autre, Perrette Cahière, femme d'un maître pâtissier de Paris, «fort caducque, ancienne et maladifve», n'ayant que des parents éloignés, fit donation par son testament de tous ses biens, meubles et immeubles, à Guillemette Waconsains, qui demeurait dans sa maison, en reconnaissance de ses bons et agréables services, pour aider «à la marier et à supporter le faix dudit mariage», et comme certains de ses parents «loingtains» pourraient venir pour appréhender sa succession, la testatrice stipula qu'on remettrait à chacun d'eux 10 livres tournois pour les frais de leur voyage, «en les priant de ne faire aucun empeschement, ne destourbier à son testament», 11 février 1550 (n° 3349). Une troisième bourgeoise, femme d'un sergent à verge du Châtelet, aux termes de son testament du 7 septembre 1550, choisit sa sépulture au cimetière des Innocents, devant et à l'opposite de l'Image Notre-Dame; elle distribua entre ses nièces ses robes, à l'une, une robe de drap noir, doublée de demi ostade, à une autre, une robe de drap violet, fourrée de penne noire, à une troisième, une robe de drap violet à queue, doublée de demi-ostade, et à chacune d'elles une demi-douzaine de chemises; elle donna à son ancienne chambrière une robe ronde de drap tanné; au serviteur de son mari, un manteau de drap noir, valant 100 sols tournois pour remplacer celui qu'il avait perdu; à la femme d'un maître barbier une petite bague d'or, dans laquelle se trouvait enchâssée une petite cornaline, pour pendre au cou de son enfant. Enfin elle légua tous ses biens à Robert Sordeau, clerc de Louis Allegrain, conseiller au Parlement, «pour la bonne amour» qu'elle lui portait et en raison de ses bons et agréables services (n° 3564).

Ceux qui voulaient faire profession religieuse se considéraient comme morts civilement, et comme preuve de renoncement au monde, disposaient souvent de leurs biens en faveur de leurs proches, c'est dans cet esprit qu'un jeune homme de dix-sept ans, Julien Laffilé, fils de feu Nicolas Laffilé, docteur régent en la Faculté de médecine, laissa tous ses biens à sa mère, à sa sœur et à son frère, «à cause du bon voulloir et intention qu'il avoit de soy aller rendre de brief religieulx Célestin en la religion et monastère des Celestins de Marcoussis, y demourer et y finer

ses jours», 13 mars 1542 (n° 1270). Un autre religieux, novice en l'abbaye de Saint-Denis, Étienne de Cotteblanche, ayant le «vouloir et désir de vivre et user ses jours audict couvent de Saint-Denis et y faire profession», légua tous ses biens à son frère aîné, à charge par lui de supporter «les frais qu'il conviendra faire quant il chantera sa première messe», 31 mars 1550 (n° 3823).

Les registres des Insinuations nous fournissent quelques exemples assez rares, il est vrai, de dispositions testamentaires prises par des étudiants de l'Université de Paris, deux d'entre eux mariés. Le premier de ces écoliers, Jean Basselin, légua à son beau-père, boulanger à Paris, sa part d'une maison près de la porte Saint-Martin, en reconnaissance de ce qu'il l'avait «nourry et entretenu aux escolles», 8 octobre 1544 (n° 1763). Un autre, étudiant de la Faculté de médecine, logé à l'hôtel de Langres, rue Saint-Jacques, avait légué ses biens à Arnaud de Pobla, probablement un ami, demeurant dans le même hôtel, celui-ci en fit donation à Joachine Brehier, veuve de cet étudiant, qui était enceinte, mais dans le cas seulement où l'enfant posthume ne vivrait point, 29 septembre 1552 (n° 460). Un troisième étudiant, âgé de vingt ans, originaire de Rouen, légua à son précepteur et pédagogue, pour le remercier de ses bons soins et tenir les engagements pris par son père défunt, 120 escus d'or, et laissa aux pauvres écoliers, étudiant à Paris, ses livres, habillements et hardes, qui seraient distribués par les soins de son précepteur, «ainsi qu'il verra l'aulmosne estre bien employée», 21 août 1559 (n° 5357).

Par deux testaments, le premier du 11 mai 1546, le second du 26 janvier 1548, une fille dévote, demeurant rue Grenier-sur-l'Eau, assura 250 livres tournois de rente à un marchand de la rue Saint-Denis et à sa femme, qui avaient pourvu à sa subsistance et lui avaient prêté de l'argent à diverses reprises, à charge de l'entretenir sa vie durant, «de boyre, menger, feu, giste, lumyère, logis, vestemens, et aussi nourrir les servant et servante qu'elle vouldra et luy seront neccessaires pour la conduicte de sa personne» (n°s 2053, 2631).

Entre autres testaments, qui, à divers points de vue, peuvent encore frapper l'attention, il y a lieu de signaler celui de Nicole Dampjan, seigneur de Moisselles, chirurgien juré à Paris, demeurant rue Saint-Paul, près

de l'église, qui exprima le désir d'être inhumé sous les charniers du cimetière de Saint-Paul, «de nuict, sans faire aucune semonce de ses parens ne autres», avec deux torches pour conduire la croix; il institua pour son légataire universel Pierre Bouraynes, prêtre, bachelier en théologie au collège de Sorbonne, qui, le 26 mars 1551, donna en usufruit à Marguerite d'Ailly, veuve du testateur, et en propriété à ses trois enfants, tout ce que ledit Dampjan lui avait légué, 23 mai 1548 (nos 3762, 3763).

Ce n'est pas le seul exemple d'obsèques faites de nuit, en quelque sorte clandestinement; Jean Le Tourneur, avocat en Parlement, domicilié près de la Tournelle, déclara par son testament qu'il voulait être inhumé sans aucune pompe funèbre, «ains à six heures du soir, avecques une lanterne, au lieu où il plairoit à ses exécuteurs», tenant avant tout à un petit service dans l'église de Bourg-la-Reine, à l'issue duquel on devait aumôner «ung muy de blé en miches et ung muy de vin» (n° 4745).

Jean de Castignac, premier huissier de la chancellerie de France, loin d'affecter pour le lieu de sa sépulture un pareil dédain, demanda expressément qu'on l'inhumât dans l'église de Saint-Eustache, à côté du chauffecire Choppin, probablement en raison de vieilles relations d'amitié; il légua tous ses biens à Michelle Fromager, veuve de Claude Choppin, «en rémunération de ce que ladicte veufve Choppin avoit nourry et logé le testateur et sa femme en son logis par l'espace de six moys, et des bons et agréables services et plaisirs à luy faictz, comme plusieurs deniers par icelle veufve fourniz et prestez à luy et à sadicte femme, à diverses foys, jusques à huy». Il fit don d'un écu à une pauvre fille pour aider à son entretien, et 20 sols tournois aux enfants de la Trinité, pour bénéficier de leurs prières, 26 septembre, 5 octobre 1551 (nos 3954, 3968).

Les testaments de prêtres ou de personnes ayant quelques liens avec le clergé sont peu nombreux.

Simon Manche, prêtre, clerc de l'œuvre de Saint-Paul, par son testament du 25 décembre 1552, légua son calice d'argent à l'œuvre et fabrique de cette église, où il fit élection de sépulture, donna à son serviteur, par bonne amitié, pour l'aider à vivre, son droit d'écolage à la paroisse Saint-Paul, au porte-Dieu de la même église sa robe de sort brun fourrée, au

chapelain de la chapelle Hennequin sa robe noire de tous les jours, aux pauvres de la paroisse 6 livres tournois, et tous ses biens à sa mère.

Guillaume Le Faulcheur, maître des Enfants Trouvés de l'église de Paris, habitant au Port-l'Évêque, dans la maison de ces enfants, légua tous ses biens à Guillaume Garlette, prêtre, trésorier de l'église Notre-Dame, «son très cher ami», à l'exclusion de tous ses parents, qui ne reçurent que des sommes minimes, il donna 2 écus d'or à son exécuteur testamentaire, «pour ayder à tailler son fils», et 22 sols à l'église Saint-Christophe, pour les parements de l'église, 17 mai 1553, 29 mars 1554 (n°s 4665, 4944).

Les testaments des laboureurs ont un caractère *sui generis*, ils trahissent involontairement les préoccupations dominantes chez les gens des champs, qui tiennent d'autant plus à leur petit avoir qu'ils l'ont amassé lentement et péniblement.

Geoffroy Loiseau, laboureur à Pagny, près Rambouillet, obéit à ce sentiment, lorsqu'il lègue à sa femme la totalité de ses biens, pour la dédommager de l'aliénation de quantité de ses meubles et la récompenser des «grans peines et travaulx qu'elle a soufferts et endurés à ayder à faire partie de ses acquisitions d'héritages». Ce laboureur, en insérant dans son testament une marque de libéralité à l'égard de l'église et du cimetière de sa paroisse, par le don du terrain nécessaire pour leur agrandissement, pris sur l'une de ses pièces de terre, a soin néanmoins de réserver les arbres coupés qui resteront la propriété de sa femme (n° 4707). La veuve d'un laboureur de Paris donne à sa nièce mariée son jeu de paume, à l'enseigne des Rois, rue du Mûrier, en reconnaissance des bons traitements qu'elle a reçus et reçoit journellement, 10 novembre 1551 (n° 4932). Une autre veuve, habitant à Nanterre, «désirant participer aux prières des bons et catolicques chrestiens, qui ont accoustumé estre faictes aux prosnes des églises», laissa 22 deniers parisis à l'église Saint-Maurice et à la chapelle de Sainte-Geneviève, 2 août 1558 (n° 5074).

Un ancien receveur de la seigneurie d'Épagny et autres fiefs appartenant à Antoine de La Vernade, exprima de la manière la plus touchante dans son testament tout ce dont il était redevable à «son bon maistre et seigneur».

N'ayant aucun héritier et voulant reconnaître les bienfaits dont il avait été comblé par Madeleine d'Estournel, veuve d'Antoine de La Vernade, «sa bonne maîtresse», il lui légua ses biens, laissant à sa femme Jacqueline tous ses meubles et la moitié de ses acquêts. Le testateur déclare qu'il avait un frère absent depuis 15 ou 16 ans, qu'ils possédaient en commun une maison à Paris, rue de la Mortellerie, au coin d'une ruelle aboutissant à la rue des Nonnains-d'Yerres, et entend, dans le cas où ce frère reviendrait, qu'il prenne possession de la maison. L'ancien receveur d'Épagny charge la dame d'Estournel de faire ses obsèques et funérailles et de donner une douzaine de pains aux pauvres de la paroisse d'Épagny, se recommandant à ses bonnes prières et devotions, «luy recommandant aussy sa pauvre femme, luy suppliant la voulloir retirer avec elle», enfin, pour ne «donner aucune peine ne fâcherie à ladicte damoiselle», il désigne comme exécuteurs testamentaires «deux bons et feaulx amys», 1er septembre 1553 (n° 4935).

Les développements que nous venons de consacrer aux principales catégories d'actes contenus dans les registres des Insinuations permettront de se rendre compte de l'intérêt exceptionnel qui s'attache à cette précieuse collection, intérêt qui va toujours croissant, à mesure que l'on s'avance dans le XVIe siècle, et montreront tout le profit que pourront retirer de l'étude de ces contrats les travailleurs qui s'intéressent à l'histoire de Paris, de ses rues, de ses maisons, de ses vieilles familles et de sa vie même au XVIe siècle.

Ce nouveau volume qui vient prendre place dans la série de l'Histoire générale de Paris, le quinzième de ceux que nous avons donnés dans les publications faites sous les auspices de la Ville de Paris, coïncide avec le départ du chef du service des travaux historiques de la Ville, M. Paul Le Vayer, qui, depuis vingt-deux ans, a suivi avec une véritable sollicitude et constamment encouragé nos travaux. Qu'il nous soit permis de lui adresser ici l'expression de notre vive gratitude et de tous nos regrets.

ALEXANDRE TUETEY.

Mars 1906.

INVENTAIRE

DES

REGISTRES DES INSINUATIONS

DU CHÂTELET DE PARIS

RÈGNES DE FRANÇOIS IER ET DE HENRI II

Y 86. — Registre petit in-folio, 384 feuillets, papier. Vol. I.

(11 septembre 1539 - 2 décembre 1540 [dates des Insinuations].)

1. — Anne Plume, veuve de Sébastien Hillaire, élu à Chartres : donation à François Boylève, lieutenant particulier de la conservation des privilèges royaux au Châtelet de Paris, et à Anne Plume, sa femme, ses neveu et nièce, de 73 livres tournois de rente, assises sur la seigneurie de Chambines. — Anne Plume, veuve de Sébastien Hillaire : transport de 106 livres tournois de rente dues par Gilles de Mornay, sieur d'Achères, à François Boylève et à Anne Plume, sa femme, ses neveu et nièce. — François Boylève, licencié en lois, lieutenant particulier du bailli de Paris, et Anne Plume : contrat de mariage. Par ce contrat Sébastien Hillaire, élu pour le Roi à Chartres, et Anne Plume, sa femme, oncle et tante des futurs époux, leur donnent une somme de 500 livres tournois. En outre Sébastien Hillaire donne à François Boylève une métairie au village d'Oimpuis, près Guigneville, diocèse de Sens, et Anne Plume donne à la future épouse la maison qu'elle habite à Chartres, près la Croix-aux-Écuyers, la terre et seigneurie de Changé (près Maintenon) et une métairie. — Anne Plume, veuve de Sébastien Hillaire : donation à François Boylève, et à Anne Plume, sa femme, ses neveu et nièce, d'une maison à Chartres, attenante au presbytère de Saint-Aignan. — Anne Plume, veuve de Sébastien Hillaire : donation à François Boylève, et à Anne Plume, sa femme, ses neveu et nièce, de la terre et seigneurie de la Tour-Neuve (paroisse de Hanches), de la ferme d'Auvilliers et du fief de l'Orme coupé. — Anne Plume, veuve de Sébastien Hillaire : confirmation de la donation ci-dessus à François Boylève et à Anne Plume, sa femme, ses neveu et nièce. — 27 avril 1528, 23 octobre 1536, 12 janvier 1537, 19 avril et 29 juin 1538 (fol. 1).

2. — Pierre Rabeau, menuisier, demeurant aux faubourgs Saint-Victor, hors la porte de Paris : donation à Adrien Dubois, marchand bourgeois de Paris, de tous droits sur la succession de Nicole Rabeau, sa fille, en son vivant femme de Benoit Gasteblé. — 24 septembre 1539 (fol. 13).

3. — Jeanne Raguyer, veuve de Jean Cardon, maître tondeur de draps à Paris, demeurant au pont de Saint-Maur : donation à Jean de Montmartre et Andrée Cardon, sa femme, ses gendre et fille, de ses droits sur une maison à Paris, rue Perrin Gasselin, «où anciennement soulloit pendre pour enseigne la Maison Blanche». — 6 octobre 1539 (fol. 14 v°).

IMPRIMERIE NATIONALE.

4. — Claude de Chauvreux, prêtre, chanoine et sous-chantre de l'église Notre-Dame-de-Chartres, demeurant à Chartres : donation à Robert du Fresnoy, l'un des cent gentilshommes de l'Hôtel du Roi, son neveu, de la terre et seigneurie d'Amblainvilliers, paroisse de Verrières. — 30 septembre 1539 (fol. 15 v°).

5. — Jean Mallet, prêtre, curé de Saint-Brice, diocèse de Lisieux, habitué en l'église Saint-Leu et Saint-Gilles, rue Saint-Denis à Paris : donation à Thomas Mallet de rentes, dont l'une sur une maison à Paris, rue «du Bourg l'Abbé», et des meubles et créances qui lui appartiendront lors de son décès. — 7 octobre 1539 (fol. 17 v°).

6. — Annette Fromont, veuve de Richard Homo, marchand boucher, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à François Billault, clerc au greffe du Châtelet de Paris, et à Nicole Homo, sa femme, ses gendre et fille, de ses droits sur une maison avec étal et échaudoir à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, à l'enseigne des Deux Moutons, et sur un jardin, rue de la Foire-Saint-Germain-des-Prés. — 16 septembre 1536 (fol. 18 v°).

7. — Jean Pothier, maître tailleur de pierre, demeurant à Paris, près le pavé de la place Maubert : donation à Jean Pothier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des rentes qu'il possédait au pays du Maine, des successions de ses père et mère et de Jean Pothier, prêtre, son oncle. — 10 octobre 1539 (fol. 19 v°).

8. — Jeanne Guérard, veuve de Jean de La Mare, balancier, demeurant à Paris : donation à Guillaume d'Escouys, écolier, étudiant en l'Université de Paris, de ses droits sur des meubles et ustensiles d'hôtel, sur une vigne au terroir de Charenton, lieu dit «le clos des Bouchers», et sur des rentes provenant de la succession de Georges Le Roy, vendeur juré de vins, oncle de la dame Guérard. — 22 octobre 1539 (fol. 20).

9. — Jean Danthois, demeurant à Villers-Hélon (près Villers-Cotterêts) : donation à Pierre Danthois, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, de ses droits sur une maison, jardin et terres à Villers-Hélon, et au terroir de Villers-Hélon. — 22 octobre 1539 (fol. 22).

10. — Jean Pothery, marchand, bourgeois de Paris : donation à François Pothery, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur les successions de Michel Pothery, laboureur à Louveciennes, et de Jeanne Le Tourneur, femme dudit Michel, ses père et mère. — 4 novembre 1539 (fol. 22 v°).

11. — Adam Pulleu, prêtre, chanoine de Saint-Rieul et Saint-Frambourg de Senlis : donation de rentes à Jean Pulleu, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu. — 4 novembre 1539 (fol. 23).

12. — Adam Pulleu, prêtre, chanoine de Saint-Rieul de Senlis : donation de rentes à Jean Pulleu, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu. — 5 novembre 1539 (fol. 24).

13. — Nicolas Huystace, tisserand en linge, demeurant à «Arson-le-long» (Ressons-le-Long), diocèse de Soissons, et Julienne Cornedieu, sa femme : donation à Bastien Huystace, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, des droits successifs échus à ladite Cornedieu après le décès de son père, Pierre Cornedieu, berger, et de Marguerite Cornedieu, sa sœur. — 15 septembre 1539 (fol. 24 v°).

14. — Blaise Floret, docteur en la Faculté de décret en l'Université de Paris et principal du collège de Chénac : donation à François Floret, docteur régent en la Faculté de décret en l'Université de Paris, son neveu, de deux maisons contiguës à Paris, rue de la Tixeranderie, dont l'une à l'enseigne des Maillets, d'une autre maison en la paroisse de Montgeron, de

terres et prés aux terroirs d'Yerres, de Montgeron et de Chalandray, et de rentes. — 25 septembre 1539 (fol. 25).

15. — Pierre Marcel, marchand, bourgeois de Paris : donation à Pierre Marcel, écolier juré en l'Université de Paris, son fils, de rentes sur des héritages à Méry-sur-Oise. — 8 novembre 1533 (fol. 28).

16. — Michelle Baudequin, veuve de Jean Le Gay, marchand apothicaire, bourgeois de Paris : donation à Jean Le Gay, chanoine de Chartres, son fils, de portion d'une maison à Paris, rue Saint-Denis, «où soulloit pendre pour enseigne les Troys filles Damp Simon». — 18 novembre 1539 (fol. 30 v°).

17. — Jean Ferré, marchand hôtelier, bourgeois de Paris : donation à Anne Blondeau, veuve de Charles Talon, praticien en cour laie, pour cause de son futur mariage avec elle, de l'usufruit de la moitié d'une maison à Paris, rue Galande, à l'enseigne du Plat d'Étain. — 13 novembre 1539 (fol. 31).

18. — Jean Mousse, praticien, demeurant à Paris : donation à Robert Mousse, écolier à Paris, son neveu, de terres à la porte de Villiers. — 29 septembre 1539 (fol. 33).

19. — Denise Meufault, veuve de Gilles Le Roy, marchand pelletier, bourgeois de Paris : donation aux religieuses, abbesse et couvent de Notre-Dame de Jarcy-en-Brie, d'une rente de 4 livres parisis sur une maison à Corbeil. — 27 novembre 1539 (fol. 34).

20. — Nicole Quélin, conseiller du Roi et président en la Grand Chambre des Enquêtes du Parlement : donation à Françoise Quélin, femme de Claude Mestaier, avocat en Parlement, sa nièce, d'une maison à Paris, rue Saint-Jean-de-Beauvais, au Clos Bruneau, «où soulloit pendre pour enseigne l'Ymage Sainct-Martin». — 20 août 1539 (fol. 35).

21. — Étienne Maupin, notaire royal et praticien à Jargeau : donation à Guillaume Maupin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de 8 muids de seigle. — 6 décembre 1539 (fol. 36).

22. — Jean Le Mareschal, dit Andry, laboureur à Luzarches : donation à François de Beaumont, notaire royal en la prévôté d'Angy, demeurant à Mouy-sur-Thérain, son neveu, de terres au terroir de Luzarches. — 11 décembre 1539 (fol. 37).

23. — Françoise Henry, veuve de Jean du Saulsay, écuyer, demeurant à Paris : donation à Françoise du Saulsay, sa fille, de la moitié d'une maison, aux Tombes, paroisse de Presles, près Tournan en Brie. — 17 décembre 1539 (fol. 39).

24. — Simon Robert, marchand et bourgeois, demeurant à Poissy : donation à Alix Matisson, veuve de Jean Allard, huissier au Parlement, seigneur de Vignolles en Brie, des droits successifs à lui échus après le décès de Thomas Quinette, fils de Guillaume Quinette, payeur de la Cour des Aides, et de Marguerite Allard, fille dudit Jean, son cousin. — 14 décembre 1539 (fol. 40).

25. — Jean de Méru, bourgeois de Paris : donation à Geoffroy de Méru, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de créances. — 20 décembre 1539 (fol. 41 v°).

26. — Jean de Méru, bourgeois de Paris : donation à Geoffroy de Méru, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 147 livres tournois. — 20 décembre 1539 (fol. 42 v°).

27. — Marguerite Piédefer, veuve de Jean Hesselin, seigneur de Girodon et greffier de la ville de Paris : donation à Christophe Hesselin, seigneur de Girodon, avocat en Parlement, son fils aîné, de fiefs, terres et justices à Dreuil-[Hamel] Villers-Campsart et autres lieux en Picardie. — 21 décembre 1539 (fol. 43).

28. — Guillaume de Montmirail, protono-

taire du Saint-Siège apostolique, chanoine de Tournay, et Charles de Montmirail, avocat en Parlement, seigneur de la Vaudoire et de Chambourcy, son frère : donation à Thierry de Montmirail, avocat en Parlement, leur neveu et fils, pour cause de son futur mariage avec Antoinette Lamy, des fief, terre et seigneurie «de Lyévreville», au village de Vinantes, près Dammartin-en-Goële, et de la terre et seigneurie de Chambourcy. — Guillaume de Montmirail, protonotaire du Saint-Siège apostolique, curé de Nogent-sur-Marne : déclaration par laquelle il certifie que dans la donation par lui précédemment faite à Thierry de Montmirail, son neveu, de la terre et seigneurie de «Lyévreville», au village de Vinantes, près Dammartin-en-Goële, il a entendu y comprendre une maison à Vinantes et des terres au terroir de Vinantes. — 23 novembre 1531 et 6 juin 1539 (fol. 49 v°).

29. — Antoine de Troyes, écuyer, seigneur de Vilvent, près Amboise, diocèse de Tours, momentanément logé à Paris, rue Saint-Jacques, au Grand Cerf : donation à l'église, abbaye et couvent de Saint-Victor-lez-Paris d'une rente de 40 livres 10 sols tournois sur des maisons à Amboise, et acceptation de la donation par les religieux de Saint-Victor. — 22 décembre 1539 (fol. 53 r°).

30. — Raoullet de Vauvarsez, marchand tavernier, demeurant à Paris, rue Berthault-qui-Dort-de-Venise, à l'enseigne de la Truie coiffée : donation à Jean de Vauvarsez, écolier, à Paris, son fils, de ce qui doit lui revenir de la vente de deux muids de vin blanc. — 4 décembre 1539 (fol. 57 v°).

31. — Simon de La Motte, maître tailleur de robes, bourgeois de Paris : donation à Richard de La Motte, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 139 livres tournois sur Philippe de Boullainvillier, comte de Dammartin, pour fourniture de quatre robes de drap et velours, de livrée pour ses pages, de drap pour les couvertures de ses mulets et de deux tapis de drap vert. — 13 décembre 1539 (fol. 58).

32. — Jean Cotherue, prêtre, demeurant à Palaiseau : donation à Pierre de Laistre, demeurant à Palaiseau, et à Françoise Guyet, sa femme, ses cousin et cousine, des biens, meubles et immeubles, qui lui appartiennent et qui lui appartiendront lors de son décès. — 3 février 1535 (fol. 58 v°).

33. — Germain Janneau, examinateur et commissaire au Châtelet de Paris : donation à Jacques Le Secq, procureur au Châtelet, de rentes sur des particuliers de Bagnolet et d'Aubervilliers. — 10 décembre 1539 (fol. 59).

34. — Mathurin Esblyneau, marchand mercier, demeurant à Paris, rue Saint-Denis, près Saint-Magloire : donation à Jean Ryoust, marchand mercier, demeurant à Paris près le Palais, et à Gillette Esblyneau, femme dudit Ryoust, ses gendre et fille, de la moitié d'une maison tombant en ruine, à Paris, rue Saint-Denis, à l'enseigne de l'Image Saint-Antoine, d'un banc et d'une place au Palais, à Paris, et de tous ses meubles, «mesnage», ustensiles d'hôtel et créances, à charge de pourvoir à son entretien, sa vie durant. — 15 décembre 1539 (fol. 60).

35. — Henri Cerville et Jeanne David, sa femme : donation à Jean de Besançon, receveur des tailles et aides pour le Roi à Beauvais, et à Étiennette Cerville, sa femme, leur gendre et fille, du fief d'Orgemont, au terroir de Lardières (près Méru), du fief des Quenouilles, au terroir de Méru, et de terres aux terroirs de Boulaine, Lardières et Méru. — 9 novembre 1539 (fol. 62 v°).

36. — Alix Robert, veuve de Jean Brisset, voiturier par eau, demeurant à Paris : donation à Alix Matisson, veuve de Jean Allart, huissier au Parlement, seigneur de Vignolles en Brie, sa marraine, des droits successifs à

elle échus par le décès de Thomas Quinette. — 8 janvier 1540 (fol. 76).

37. — Geneviève de Quatre-Livres, femme de Michel Péan, maître des Eaux et Forêts de Bray-sur-Seine : testament, par lequel entre autres legs, elle donne aux pauvres de l'Hôpital de la ville de Paris et «autres paouvres veufves honteuses et orphelins», 400 livres tournois, dont partie sera employée en achat de draps, de lits et de couvertures pour les pauvres de l'Hôpital de Paris; aux pauvres filles à marier, 400 livres tournois. En outre, elle lègue à Perrette Péan, nièce de son mari, cent écus d'or, «avec sa bonne robbe fourrée de regneaulx et sa bonne cotte noire»; à Eustache de La Porte, avocat en Parlement, et à Sidonie du Pérat, sa femme, ses neveu et nièce, ses droits sur une ferme à Ivry-sur-Seine et sur une autre ferme au Mesnil-Aubry, à charge de payer à chacune de ses trois nièces, filles de Jean Le Berruyer et de Claude de Quatre-Livres, 100 écus d'or soleil. Geneviève de Quatre-Livres révoque un testament précédemment fait par elle et contenant la donation, «à la requeste, persuasion et importunité» de son mari, d'une maison à Sens, près des Jacobins, et de 100 livres de rente à Jean Péan, son beau-frère. Au bas de l'acte se trouve l'acceptation par Eustache de La Porte et par Sidonie du Pérat, sa femme, des donations mentionnées dans le testament de Geneviève de Quatre-Livres. — 4 janvier 1540 (fol. 68 v°).

38. — Méry Lemperière, marchand libraire, bourgeois de Paris, et Philippe Gilbert, sa femme : donation à Alain Le Coincte, écolier, étudiant en l'Université de Paris, «pour demourer quicte de tous et chacuns les services faictz par ledict escollier», d'une rente de 20 sols parisis sur des vignes à Gentilly (près Paris). — 10 janvier 1540 (fol. 72 v°).

39. — Jean de René, écuyer, seigneur de Saint-Aubin et de la Chapelle-Godefroy : donation à Marcelin de Teppes, écuyer, demeurant à Fresnoy-en-Thelle, son cousin germain, des biens meubles à lui échus par le décès de Jean de René, son père, pour lesquels procès était engagé au Parlement. — 20 janvier 1540 (fol. 73).

40. — Albert Salviati, marchand, bourgeois de Paris : donation à Albert Le Fevre, fils de Jacques Le Fevre, avocat en Parlement, son filleul, de 50 livres tournois de rente sur la ville de Paris. — 24 janvier 1540 (fol. 74 v°).

41. — Michel Le Fée, marchand libraire à Paris, et Marguerite Le Bel, sa femme, auparavant veuve de Jean Guérin, voiturier par terre : donation à Nicolas Guérin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, d'une maison et jeu de paume aux faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris, au Clos Sainte-Geneviève, donnant sur les rues des Postes et de Chastigny, et des meubles et ustensiles d'hôtel se trouvant dans la maison qu'ils habitent, rue de la Bûcherie, à l'enseigne de l'Image Saint-Jacques, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre et soy entretenir à l'estude, luy avoir des livres». — 23 janvier 1540 (fol. 75).

42. — Jean Tousson, l'aîné, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue du Pavé : donation à Denis Pasquier, maître paveur juré du Roi et bourgeois de Paris, demeurant près la Tour-Neuve, d'une rente de 65 livres tournois à lui due par Ambroise Happart, marchand apothicaire à Melun. — 4 février 1540 (fol. 76).

43. — Jean Bailly, tondeur de «grant forces» à Senlis : donation à Perrette Geppe, veuve de Jean Perdereau, demeurant à Paris, de la moitié d'une maison à Senlis, rue de Meaux, et reconnaissance de 100 livres tournois, «pour demourer quicte de plusieurs plaisirs et services, et despens souffertz et soustenuz par ladicte Perrette». — 15 octobre 1539 (fol. 77).

44. — Marguerite Colletier, veuve d'André Deszasses, conseiller au Parlement : donation

à Marguerite Le Picart, fille mineure de Regnault Le Picart, seigneur de Ville-Évrart, notaire et secrétaire du Roi, et de feue Marie Deszasses, sa petite-fille, d'une maison à Paris, rue des Lavandières, au coin de la rue des Deux-Boules, avec deux autres corps de logis sur la rue des Deux-Boules. — Marguerite Le Colletier, veuve d'André Deszasses : déclaration relative à la donation précédente faite par elle à Marguerite Le Picart, devenue depuis la femme de Claude Le Masuyer, avocat en Parlement, dans le cas où cette donation serait attaquée par Claude Deszasses, son fils, conseiller au Parlement. — 24 octobre 1528 et 16 juin 1538 (fol. 78 v°).

45. — Jean Verderel, demeurant à Paris, Martin Verderel, demeurant au Franc-Manoir-lez-Boves, près Amiens, et Jacotin Verderel, demeurant à Amiens : donation à Raoul Lubin, clerc au greffe de la Prévôté de Paris, et à Perrette de Bréville, sa femme, d'une maison à Paris, rue des Rosiers. — 1er février 1540 (fol. 82 v°).

46. — Lubin Vignon, cardeur de draps, demeurant à Paris, Étienne Guéchet, voiturier par eau, demeurant à Paris, rue des Nonnains-d'Yerres, et Jeanne Vignon, sa femme, Louis Bourbarre, botteleur de foin, demeurant à Paris, rue des Jardins, et Laurence Vignon, sa femme : donation à Pierre Guéchet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, fils et cousin, des droits qu'ils peuvent avoir sur une maison à Gallardon (près Maintenon), à titre d'héritiers de Jean Lubin, marchand poulailler audit Gallardon, leur frère et oncle. — 11 février 1540 (fol. 85).

47. — Alix Matisson, veuve de Jean Allart, huissier du Roi au Parlement et seigneur de Vignolles en Brie : donation à Marguerite Cimyer, femme de Thomas Rappouel, seigneur de Bandeville, conseiller du Roi et secrétaire de sa Chambre, sa nièce, de la moitié de la terre et seigneurie de Vignolles-en-Brie et d'un fief, appelé «La Rotte Tristand». — 5 février 1540 (fol. 86).

48. — Blaise Le Paige, prêtre, chanoine de la chapelle royale du Bois de Vincennes, y demeurant : donation à Jeanne et à Guillemette du Jardin, d'une maison à Saint-Marcel-lez-Paris, au Clos Sainte-Geneviève. — 10 février 1540 (fol. 88 v°).

49. — Jean Sergent, marchand à Allainville : donation à Martin Sergent, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une terre de labour au terroir d'Allainville et d'une créance de 100 livres tournois sur les héritiers de Jacques de Renty. — 17 février 1540 (fol. 90).

50. — Jean Le Saulnier, seigneur de Guignecourt, conseiller au Châtelet de Paris : donation à Geneviève Honoré, sa cousine, d'une somme de 200 écus d'or soleil, «pour subvenir à la pourveoir en mariage». — 10 février 1540 (fol. 91).

51. — Marguerite Colletier, veuve d'André Deszasses, conseiller au Parlement : donation à Germain Le Picart, avocat en Parlement, son petit-fils, du fief des «Paouvres», au village du Mesnil-Aubry en France, de la moitié du fief de «Monsoult», également situé au Mesnil-Aubry, d'un autre fief à Villaines en France (près Écouen), appelé «le fief Godin», d'une rente sur une maison au Mesnil-Aubry et de terres à Belloy, à Mareil-en-France et à Villaines. — 28 janvier 1540 (fol. 91 v°).

52. — Denis Avelyne, laboureur à Saclay, près Chevreuse, et Michelle Joigneau, sa femme : donation à Joseph Avelyne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, demeurant au collège du Plessis, leur fils, de terres au terroir de Villebois (près Palaiseau), de vignes au terroir de Palaiseau et d'une maison et de terres à Villeras (près Saclay). — 18 février 1540 (fol. 95 v°).

53. — Guillaume Lucas, marchand orfèvre

et bourgeois de Paris : donation à Jacques Bringot, écolier à Paris, son beau-fils, de rentes sur plusieurs maisons à Pierrefitte-[sur-Seine]. — 26 janvier 1540 (fol. 95 v°).

54. — Guillaume Lucas, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, et Marie Scopart, sa femme, auparavant veuve de Hugues Bringot : donations à Jacques Bringot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, d'une rente de 32 sols sur deux maisons à Pierrefitte-[sur-Seine], rue Gloriette et rue Groult, et d'une autre rente de 20 sols sur des vignes au terroir de Pierrefitte. — 26 et 29 janvier 1540 (fol. 96).

55. — Charles de Croy, comte de Seninghem : donation à Antoine de Croy, son fils, de tous droits successifs à lui échus par le décès de Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres. — 10 janvier 1540 (fol. 98).

56. — Barthélemy Bydon, manouvrier, demeurant à Paris, rue Jean-Beausire, et Tiennette Le Conte, sa femme : donation à Jean Dupost, menuisier, demeurant à Paris, place de Grève, et à Philippe Le Conte, sa femme, leurs cousin et cousine, de leurs droits dans les successions de Jean Le Conte, maçon, et d'Agnès, sa femme, sur des biens à Montgé, près Dammartin-en-Goële. — 26 février 1540 (fol. 99).

57. — Jean Ficallin, procureur et receveur de Bouffemont, y demeurant : donation à Simon d'Oultreleaue, écolier et régent en l'Université de Paris, au collège de Justice, son beau-frère, d'une terre au terroir de Bethemont (près Montmorency). — 24 décembre 1539 (fol. 99 v°).

58. — Bernard Bouchon, procureur au bailliage de Troyes en Champagne, demeurant à Troyes, rue des Broques, paroisse de la Madeleine : donation à Claude Bouchon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, au collège de Bourgogne, son fils, d'une créance de 30 livres tournois et de terres et vignes au terroir de Fontaines. — 27 février 1540 (fol. 100 v°).

59. — Bernard Bouchon, procureur à Troyes : donation à Claude Bouchon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de divers héritages à Unienville. — 6 décembre 1539 (fol. 104 v°).

60. — Nicolas Dumas, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jacques Lhuillier, marchand hôtelier et bourgeois de Paris, de la moitié d'une maison aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Honoré, et d'un terrain près le jardin de l'hôtel des Tuileries. — 24 février 1540 (fol. 106 v°).

61. — Philippe Saichet, marchand, bourgeois de Paris : donation à Claude Saichet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de 7 livres tournois de rente sur des vignes au terroir de Saint-Cloud. — 24 janvier 1540 (fol. 107 v°).

62. — Jean du Drac, doyen de l'église de Paris et seigneur usufruitier d'Émery-en-Brie (Émerainville) : donation à Augustin de Thou, seigneur de Bonneuil, président aux Enquêtes du Parlement, à Claude de Merle, sa femme, et à Christophe de Thou, seigneur de Cély, avocat en Parlement, leur fils, de la terre et seigneurie d'Émery-en-Brie (Émerainville). — 18 février 1540 (fol. 108 v°).

63. — Étienne Genevoix, maître bonnetier, demeurant à Paris : donation à Denis d'Arras, avocat au Châtelet de Paris, de rente de blé. — 29 février 1540 (fol. 110).

64. — Jeanne Plessis, femme de Jean Cochet, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Victor : donation à Victor Cochet, son fils, de la moitié d'une maison à Paris, rue de Versailles, de la moitié d'une autre maison à Paris, «rue Traversaine», de vignes et terres au terroir de Saint-Marcel-lez-Paris, de deux maisons à Ivry-sur-Seine, de vignes au terroir d'Ivry-sur-Seine et de rentes. — Jeanne Plessis,

veuve de Jean Cochet : ratification de la précédente donation. — 23 juillet 1537 et 19 février 1540 (fol. 110 v°).

65. — Gui de Longueil, avocat en Parlement, demeurant à Paris au port Saint-Bernard, près la Tournelle, et Charles de Longueil, avocat en Parlement, demeurant rue de la Fontaine-Maubuée, frères : donation à Nicole Caulderon, avocat au Châtelet de Paris, demeurant rue Saint-Étienne-des-Grés, d'une rente de 8 livres parisis sur une maison à Senlis, rue de Meaux. — 5 mars 1540 (fol. 114).

66. — Jean Pilleur, avocat en Parlement, déclarant avoir donné à ses enfants d'un premier mariage plus que ne valait le droit successif de leur mère, «les aucuns tenuz es estudes et escolles, et les autres chez procureurs, en paiant pour eulx pension» et afin d'éviter procès, attendu que ces enfants «sont apparentez de praticiens et peuvent avoir plusieurs faveurs» : donation à ses enfants du second lit de ses maisons, rue de «Garnelle, derrière les Filles Repenties, aboutissant aux anciens murs de la ville de Paris, avec le garnier d'une autre maison, où sont logez femmes veufves, et droit de conférer ausdictes veufves les chambres, quant aucunes sont vaccantes», de trois maisons, rue de Frépillon, de maisons, rue Quincampoix, d'une maison, rue de la Heaumerie, «où anciennement soulloit pendre pour enseigne l'Estoille d'or, et depuis y pendoyt l'enseigne de la Grosse armée», et d'une maison à Clamart, près Meudon. — 19 mai 1539 (fol. 115 v°).

67. — Agnès Hervy, veuve de Guillaume Boucher, marchand, bourgeois de Paris : donation à Balthazar Prévost, son serviteur, d'une maison à Paris, rue Judas, et de terres, vignes et rentes à Claye[-Souilly]. — 4 janvier 1539 (fol. 120 v°).

68. — Pierre Lambert, marchand, bourgeois de Chartres : donation à Jean Lambert, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de créances. — 24 octobre 1539 (fol. 122 v°).

69. — Léonard de Renty, seigneur de Montigny : donation à Jacques de Renty, son frère, de ses droits sur la succession de Miles d'Illiers, évêque de Chartres. — 3 août 1539 (fol. 129).

70. — Agnès de Renty, veuve d'Antoine Le Vasseur, seigneur de Coignirs au Maine : donation à Jacques de Renty, son frère, de ses droits sur la succession de Miles d'Illiers, évêque de Chartres, et acceptation de la donation par Jacques de Renty. — 7 mai et 5 juillet 1539 (fol. 130).

71. — Jean Pillatte, manouvrier, demeurant à Paris, rue des Mauvais-Garçons, et Guillemette Fournier, sa femme, auparavant veuve de Guillaume de Belleville : donation à Jean Maunourry, écuyer, demeurant à Raffetot en Caux, d'une rente de 41 livres 13 sols 4 deniers, sur les biens de feu Jacques d'Argouges, écuyer, seigneur d'Argouges. — 17 mars 1540 (fol. 131 v°).

72. — Nicolas Ladvocat, marchand, bourgeois de Paris : donation à Henri Ladvocat, marchand, bourgeois de Paris, son frère, de tous biens provenant de la succession de Nicolas Ladvocat, l'aîné, leur père, et de Denise Chevrier, leur mère. — 16 mars 1540 (fol. 133 v°).

73. — Pierre de Pleurre, marchand, demeurant à Troyes en Champagne, momentanément logé à Paris derrière Saint-Jacques, à l'enseigne du «Pourcelet noir» : donation à Jacques de Pleurre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, demeurant au collège de Navarre, son fils, de diverses créances. — 6 mars 1540 (fol. 134 v°).

74. — Gillette Helene, veuve d'Antoine de Villebresme, seigneur de Muides et de la Gabellière en Sologne : donation à Joseph Fontaine, marchand à Paris, pour cause de son futur mariage avec Jeanne de Villebresme, sa fille, de tous biens, meubles et immeubles, qui existeront au jour de son décès. — 28 septembre 1539 (fol. 138 v°).

75. — Charles Mousse, praticien, demeurant à Puiseaux : donation à Robert Mousse, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, du reliquat d'une créance de 20 écus d'or sur feu Nicole Le Bègue, curé de Chantecoq, au diocèse de Sens. — 20 mars 1540 (fol. 139 v°).

76. — Jean Guéret, fils de feu Pierre Guéret, marchand drapier, et Jeanne Robin, fille d'Étienne Robin, marchand pelletier : contrat de mariage. Par ce contrat, Pierre Raoul, marchand drapier et bourgeois de Paris, tuteur de Jeanne Robin, Marguerite Vérart, sa femme, tante de Jeanne Robin, et Nicolas Alexandre, marchand drapier, bourgeois de Paris, promettent de donner aux futurs époux, le jour de «leurs espousailles», une somme de 1,000 livres tournois, «avec troys robbes, dont l'une d'escarlatte fourrée de panne de Lombardie, et les deux autres de drap noir, doublez de demye ostade à pongnetz de satin et gestz de veloux, troys cottes, dont l'une d'escarlatte et les deux autres de drap noir, ensemble troys chapperons, le tout neuf, avec ses abbitz de fillaige»; de plus, Nicolas Alexandre s'engage à payer 225 livres pour le reliquat de la succession de l'aïeul de Jeanne Robin. — 9 décembre 1539 (fol. 140 v°).

77. — Augustin de Thou, avocat en Parlement, seigneur de Bonneuil et du fief de Cornefève : donation à Adrien du Drac, cousin germain de sa femme, des fief, terre et seigneurie de Cornefève (près Nangis). — 1er octobre 1532 (fol. 143 v°).

78. — Jean du Drac, doyen et chanoine de l'église de Paris, seigneur de Beaulieu et d'Émery-en-Brie (Émerainville) : donation à Adrien du Drac, son neveu, des château, terre et seigneurie de Beaulieu (près Nangis). — 26 octobre 1532 (fol. 146).

79. — Jean du Drac, doyen et chanoine de l'église de Paris, seigneur usufruitier de Beaulieu-en-Brie : donation à Adrien du Drac, conseiller au Parlement, seigneur de Mareuil et vicomte d'Ay, seigneur propriétaire de Beaulieu-en-Brie, son neveu, de toutes ses maisons et terres à Beaulieu, à Rozoy-en-Brie, à Courcelles et à Pécy (près Nangis). — 8 janvier 1538 (fol. 149).

80. — Jean du Drac, doyen et chanoine de l'église de Paris : confirmation des donations par lui précédemment faites à Adrien du Drac, son neveu. — 11 mars 1540 (fol. 151).

81. — Guillaume de La Motte, marchand poissonnier à Paris, et Germaine Porcher, sa femme : donation à Jean de Sametz, marchand, bourgeois de Paris, et à Colette Goury, sa femme, cousine de Germaine Porcher, des droits successifs à eux échus par le décès de Jacques et de Nicolas Porcher, frères, cousins de ladite Germaine. — 14 mars 1540 (fol. 153).

82. — Pierre Burgondi, marchand et bourgeois de Paris : donation à Nicole Robineau, procureur au Parlement, et à Marguerite Burgondi, femme dudit Robineau, ses gendre et fille, de la moitié de ses biens au village de Beaulieu, près la Neuville-aux-Tourneurs, et à Watines en Thiérache. — 24 mars 1540 (fol. 155).

83. — Françoise d'Amboise, femme de Charles de Croy, comte de Seninghem : confirmation des dispositions contenues dans son contrat de mariage, en date du 3 mars 1538, notamment de la donation à son mari de la baronnie de Reynel. — 9 mars 1540 (fol. 156).

84. — Jean Godescheau, prêtre, demeurant rue de la Bûcherie, en l'hôtel des Carneaux : donation à Catherine Fortier, femme séparée de Guillaume Godesseau, son neveu, d'une rente de 4 livres tournois sur une maison à Gentilly, et d'une vigne au terroir de Boissy-Saint-Léger. — 8 mars 1540 (fol. 158 v°).

85. — Marguerite de Milly, veuve de Jean de Brabant, demeurant à Corbie, et Jacques de Brabant, écolier, étudiant en l'Université de

Paris, son fils : donation à Michel de Brabant, praticien au greffe du Châtelet de Paris, leur fils et frère, de portion d'une maison à Corbie, au Grand Marché, et de 6 journaux de terre au terroir de Quiry-le-Vert. — 30 décembre 1539 (fol. 159 v°).

86. — Louis de Prizy, seigneur dudit lieu : donation à François de Prizy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils aîné, de la terre du Sourd, bailliage de Vermandois, prévôté de Ribemont, paroisse de Wiège[-et-Faty]. — 30 mars 1540 (fol. 161).

87. — Jean Le Picart, prêtre, chanoine de l'église Saint-Benoit à Paris : donation à Jean Le Picart, notaire et secrétaire du Roi, son neveu, d'une vigne au terroir de Vaugirard, près Paris, au lieu dit «Malassis». — 24 mars 1540 (fol. 162 v°).

88. — Jean Le Picart, l'aîné, prêtre, notaire et secrétaire du Roi : donation à Jean Le Picart, bachelier en lois, écolier, étudiant à Orléans, d'un moulin avec maisons et îles, appelé «le Moulin Martinet», sur la rivière de Marne, au-dessous du pont de Charenton, d'une maison à Fontenay-les-Bagneux, «anciennement appelée le Chasteau», et d'une vigne à Vaugirard. — 13 mars 1535. — Jean Le Picart, l'aîné, chanoine de Saint-Benoit-le-Bien-Tourné, à Paris, et Jean Le Picart, le jeune, notaire et secrétaire du Roi : confirmation et acceptation de la précédente donation. — 2 avril 1540 (fol. 163 v°).

89. — Marguerite Colletier, veuve d'André Deszasses, conseiller au Parlement : donation à Jean Le Picart, son petit-fils, de la terre et seigneurie de Bouqueval (Seine-et-Oise) 24 octobre 1528. — Marguerite [Le] Colletier, veuve d'André Deszasses : confirmation de la précédente donation. — 2 janvier 1540 (fol. 166).

90. — Michelle de Heul, veuve de Michel de Beaurains, marchand, bourgeois de Paris : donation à Michelle de La Croix, femme de Jean Carrelier, bourgeois de Paris, sa nièce et filleule, de vignes au terroir de Paris, lieu dit la Folie, près la Croix-Faubin, et au terroir de Reuilly. — 15 septembre 1539 (fol. 171).

91. — Nicolas Poyret, bourgeois de Paris, demeurant sur les fossés entre la porte Saint-Honoré et les Tuileries : donation à Nicolas Langlois, marchand, bourgeois de Paris, d'une maison à Paris, rue Aubry-le-Boucher, à l'enseigne du Paon, à condition de se charger d'une rente de 41 livres 13 sols 4 deniers, constituée aux Filles Pénitentes. — 17 mars 1540 (fol. 172 v°).

92. — Jean Guyard, laboureur à Guyancourt : donation à Jean Ruelle, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son beau-frère, des biens à lui échus par le décès de ses père et mère. — 6 janvier 1540 (fol. 174).

93. — Antoine d'Anglebermer (Englebermer), chevalier, seigneur de Lagny : donation à Louis d'Anglebermer, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de 50 arpents de terres en la seigneurie de Saint-Martin-d'Ablois (près Épernay). — 6 octobre 1539 (fol. 175).

94. — Philippe Laurent, veuve de Jérôme de Marle, écuyer, seigneur de Luzancy : donation à Guillaume de Marle, écuyer, seigneur de Versigny, son fils, d'une maison à Paris, rue de la Savonnerie, «en laquelle pendoit pour enseigne les Ratz», en la censive du fief de «Haranc, que l'on dict appartenir à la baillifve Robertet, à Jean Mestayer et Jehan de la Follye», sous réserve de l'usufruit, en hypothequant pour garantie quatre maisons à Paris, trois, rue Saint-Denis, aux enseignes de la «Grand et Petite Gallée», et une, rue d'Avignon, à l'enseigne de la «Gallée, applicquée à taverne». — 9 avril 1540 (fol. 176).

95. — Jean Wandriesches, dit Dupré, marchand à Lyon, natif de Bruges : donation à Claude Chappellier, marchand, bourgeois de Paris, d'une maison qu'il a édifiée à

Lyon, rue de Bourgneuf, «en laquelle a par cy devant pendu pour enseigne le Flascon», à charge de donner 400 livres tournois à l'hôpital de Lyon. — 10 avril 1540 (fol. 180 v°).

96. — Jean et Octavien Martin, père et fils, vignerons à Wacquemoulin : donation à Jean Erlault, le jeune, écolier à Paris, leur petit-fils et neveu, d'une maison à Verderonne et de vignes au terroir de Verderonne. — 15 mars 1540 (fol. 183 v°).

97. — Baudichon Martin, lunettier, Brice Martin, menuisier, Jean Erlault, marchand chaussetier, bourgeois de Paris, et Françoise Martin, sa femme : donation à Jean Erlault, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu et fils, de leurs droits sur les héritages sis à Verderonne, à eux échus par le décès de leur mère. — 24 mars 1540 (fol. 185).

98. — Louis du Moulin, seigneur de Baulne : donation à Claude du Moulin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres au terroir de Baulne (près la Ferté-Alais). — 12 avril 1540 (fol. 186).

99. — Jean Le Picart, notaire et secrétaire du Roi : donation aux enfants de feu Regnault Le Picart, notaire et secrétaire du Roi, son frère, de trois maisons à Paris, dont deux, rue du Four, et l'autre en la rue de «Bahaigne» (Bohême), devant la maison et le monastère des Filles Repenties. — 13 mars 1535. — Jean Le Picart, notaire et secrétaire du Roi : confirmation de la précédente donation. — 22 mars 1540 (fol. 187 v°).

100. — Guillaume Cyboys, laboureur à Emancé, et Jeanne Martin, sa femme : donation à Jean Cyboys, clerc, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de terres à Emancé (près Épernon), et acceptation de la donation par Jean Cyboys, écolier, étudiant en l'Université de Paris, demeurant aux faubourgs Saint-Jacques, à l'enseigne du Monde. — 12 et 15 avril 1540 (fol. 190 v°).

101. — Guillaume des Marottes, marchand, bourgeois de Paris, au nom de Geneviève Lesprevier, sa femme : donation à Bernard Lesprevier, marchand, bourgeois de Troyes, son beau-frère, d'une place ou masure à Troyes, rue de la «Caige». — 28 janvier 1540. — Geneviève Lesprevier, femme de Guillaume des Marottes : ratification de la précédente donation. — 16 avril 1540 (fol. 192 v°).

102. — Marie Parent, veuve de Regnault Larcher, bourgeois de Paris : donation à Jean Guyberteau, conseiller du Roi et prévôt de Melun, son frère, et à Nicolas, à Toussaint, à Madeleine, à Geneviève et à Valentine Guyberteau, ses neveux et nièces, de maisons, vignes et terres à Vitry, près Paris, et de rentes. — 11 juillet 1534 (fol. 194 v°).

103. — Marie Parent, veuve de Regnault Larcher, bourgeois de Paris : donation à Michel Langelier, huissier des Requêtes de l'Hôtel, et à Françoise Guyberteau, sa femme, ses beau-frère et sœur, du tiers de plusieurs maisons contiguës à Paris, devant le collège de Navarre, près des boucheries Sainte-Geneviève, et de 25 livres tournois de rente sur la terre et seigneurie de la Tombe. — 21 décembre 1535 (fol. 197).

104. — Charles de Roost, prêtre, curé de Fontenay-en-France, demeurant à Paris, rue des Marmousets : donation à Pierre de Roost, marchand épicier à Paris, son frère, de terres au terroir de Silly-en-Multien (Silly-le-Long). — 19 avril 1540 (fol. 198 v°).

105. — Michel Marchand, marchand libraire et relieur de livres, demeurant à Paris, rue Saint-Étienne-des-Grès, à l'enseigne du Miroir : donation à François Marchand, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de tous droits sur une maison en la paroisse de Berteaucourt, au diocèse d'Amiens, à lui échue par le décès de son père. — 25 mars 1540 (fol. 201).

106. — Jean de Mouchy, conseiller au Châ-

telet de Paris : donation à Jean de Mouchy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres à Charmentray (près Claye-Souilly). — 29 mars 1540 (fol. 201 v°).

107. — Charles de Montmirail, seigneur de la Vaudoire : donation à Thierry de Montmirail, seigneur de Chambourcy, son fils, de tous ses débours en aliments et logis pour lui et sa belle-fille, «en considération que ledit mᵉ Thierry et sa femme ont tousjours par son commandement et voulloir demouré avec luy, et qui luy ont tenu compaignie», et confirmation de la donation de la seigneurie de Chambourcy, faite à son fils lors de son mariage avec Antoinette Lamy. — 22 avril 1540 (fol. 202 v°).

108. — Yde de Lorfèvre, femme de Gilles de Fay, écuyer, seigneur de Châteaurouge : donation à Gilles de Fay, son mari, en raison des frais, «impenses et sollicitudes par lui faictes et soustenues» dans plusieurs procès engagés au sujet des terre et seigneurie de Cressonsacq, mouvant du château de Clermont (Oise, arr. de Clermont, cant. de Saint-Just-en-Chaussée), de la moitié de la terre et seigneurie de Pont-Sainte-Maxence, et de l'usufruit de la baronnie de Chevreuse, en cas de gain du procès engagé au Parlement pour cette baronnie depuis 1530. — 12 avril 1540 (fol. 203 v°).

109. — Guillemette Ferrant, veuve de Philippot Martin, maître jardinier : donation au couvent, à l'église et au prieuré de Saint-Guillaume, dit «des Blancs-Manteaux», à Paris, de portion d'une maison à Paris, rue de Thorigny, derrière «la Cousture-Saincte-Catherine». — 17 mars 1540 (fol. 205).

110. — Jeanne de Beaumont, veuve de Mathurin Bohier, procureur au Parlement : donation à Ysabeau Bohier, femme de Jean Chavenon, procureur au Parlement, sa fille, d'une rente de 25 livres tournois. — 18 mars 1540 (fol. 206).

111. — Jean Janvier, prêtre, curé des Molières (près Chevreuse), y demeurant : donation à François Chavenon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, de rentes. — 31 mars 1540 (fol. 207 v°).

112. — Jean Janvier, prêtre, curé des Molières : donation à François Chavenon, écolier étudiant en l'Université de Paris, de terres au terroir du Pommeret (près Limours), et de rentes. — 5 avril 1531. — Jean Janvier, prêtre : confirmation de la précédente donation. — 31 mars 1540 (fol. 209).

113. — Colette de Clerbourg, veuve de Guillaume de Sailly, écuyer, seigneur de Sailly, clerc et auditeur en la Chambre des Comptes de Paris : donation à Pierre de Sailly, avocat au Châtelet de Paris, son neveu, de vignes au terroir de Vanves. — 8 avril 1540 (fol. 211).

114. — Vincent Véron, marchand, demeurant rue Saint-Honoré, et Robert Véron, compagnon meunier, demeurant à Paris, son frère : confirmation de la donation par eux faite, le 9 octobre 1539, à Jacques Véron, écolier à Paris, leur fils et neveu, de tous droits sur la succession de Julien Girard, prêtre. — 11 mai 1540 (fol. 213).

115. — Pierre Giguet, dit Fleury, voiturier par terre, demeurant à Montmartre : donation aux religieuses, abbesse et couvent de Montmartre, de tous ses biens, meubles et immeubles, et de ses droits sur une vigne, au terroir d'Aubervilliers, à charge de pourvoir à son entretien, et acceptation de la donation par l'abbaye de Montmartre. — 4 mai 1540 (fol. 214).

116. — Guillemette Thurienne, veuve de Laurent Voir, manouvrier, demeurant à Paris : donation à Jeanne Ruffeveille, veuve de René Pétrus, sa nièce, de ses droits sur des maisons, terres, et de vignes en friche aux terroirs de Bougival et de la Celle-[Saint-Cloud]. — 9 décembre 1539 (fol. 216 v°).

117. — Louis de Prizy, seigneur dudit lieu, y demeurant : donation à François de Prizy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de redevances en grains et chapons. — 25 mai 1540 (fol. 218 v°).

118. — Jacquette Le Groing, veuve de Claude de Saint-Avyt, écuyer, seigneur dudit lieu et de Saint-Domet : donation à Philippe de Bras, bourgeois de Paris, de ses droits sur des terres et seigneuries en Poitou et sur une somme de 3,750 livres à elle due par les héritiers de son mari, «pour aucunement le rescompenser des bons, agréables et recommandables services qu'elle dict luy avoir faictz dès huit ans a qu'elle est captive et détenue prisonnière à la requeste et par le moien de ses enfans, où elle est encores en danger de finir ses jours . . ., et pour l'avoir retirée des prisons de la Conciergerie du Palays où elle estoit prisonnière, depuis lequel temps luy a quis, livré et administré à elle et à ses gens nourritures, vestemens, hostel et toutes autres choses neccessaires». — 16 novembre 1539 (fol. 219 v°).

119. — Nicolas Boullier, tonnelier, demeurant à la Villeneuve-Saint-René, hors la porte Saint-Victor-lez-Paris : donation aux religieux, gardien et couvent des frères mineurs de l'ordre de Saint-François, à Paris, d'un terrain clos de murs avec maison, à la Villeneuve-Saint-René, rue Françoise. — 4 mai 1540 (fol. 222).

120. — Simon Certain, lieutenant général au bailliage de Mantes et Meulan, et Jeanne de Lymoges, sa femme : donation à Gabriel Certain, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, des biens de la succession de Charles de Lymoges, son grand-père maternel. — 29 mai 1540 (fol. 223).

121. — Jacques Parent, bourgeois de Paris : donation à Michel Cailleau, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, à Denis Pangel, marchand libraire, bourgeois de Paris, et à Madeleine Cailleau, sa femme, neveu et nièce dudit Parent, d'une maison à Paris, rue Saint-Germain-de-l'Auxerrois, à l'enseigne du Bourdon, «ayant yssue en la ruelle descendant à l'Escolle-Sainct-Germain». — 23 mai 1540 (fol. 225 v°).

122. — Jacques Parent, bourgeois de Paris : donation à Michel Cailleau, à Denis Panger (*sic*) et à Madeleine Cailleau, sa femme, ses neveu et nièce (double du précédent acte). — 23 mai 1540 (fol. 225 v°).

123. — Marguerite Chaudière, veuve de Nicolas Beaujehan, marchand épicier, bourgeois de Paris : donation à Raoulquin Baudry, marchand épicier à Paris, et à Étiennette Beaujehan, ses fils et belle-fille, de portion d'une maison à Paris, place de Grève, au coin de la rue de la Vannerie, du côté de la Seine. — 3 juin 1540 (fol. 228).

124. — Michel Pothier, prêtre, demeurant à Gagny : donation à Thomas Pothier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, de ses droits sur un lieu appelé «la Bloirie», près Chantrigné. — 7 juin 1540 (fol. 229).

125. — Michelle Foliot, veuve de Louis Dumont, laboureur, demeurant à Paris, rue Saint-Denis, à l'enseigne de Saint-Laurent : donation à l'œuvre et fabrique de l'église Saint-Laurent-lez-Paris d'une vigne au terroir de Pantin. — 24 mai 1540 (fol. 229 v°).

126. — Robert, cardinal de Lenoncourt, évêque et comte de Châlons, pair de France, abbé commendataire de Notre-Dame de la Charité-sur-Loire : donation à Claude de Maugarny, avocat en Parlement, de vignes aux terroirs de Bagneux et de Cachan. — 16 septembre 1539 (fol. 230 v°).

127. — Gillette Butte, veuve de Jean Dony, laboureur, demeurant à «Tour-soubz-Montmorency» (Saint-Prix), et Guillaume Garnier, laboureur, au nom de Marion Butte, sa femme : cession à Pierre Bonnier, solliciteur au Palais, à Paris, de tout ce qui peut leur revenir de dommages et intérêts dans le procès pour-

suivi par eux devant le Parlement contre les religieux de Saint-Denis, à raison de l'emprisonnement de feu Prejet Butte, leur frère et beau-frère. — 20 mai 1540 (fol. 232 v°).

128. — Robert d'Ivry, prêtre, habitué en l'église de Saint-Honoré à Paris, demeurant au cloître Saint-Honoré : donation à Nicolas Regnard, écolier, étudiant en l'Université de Paris, demeurant au collège du Trésorier, son petit-neveu, de ses droits sur un moulin et des herbages en la paroisse d'Auchy-en-Bray, à Villers[-sur-Auchy], Ferrières (près Gournay-en-Bray) et aux environs. — 16 juin 1540 (fol. 233).

129. — Louis de Prizy, écuyer, seigneur dudit lieu, y demeurant : donation à François de Prizy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de diverses créances. — 17 juin 1540 (fol. 234 v°).

130. — Pierre Lescot, marchand pelletier, bourgeois de Paris : donation à Jean Lescot, marchand drapier, demeurant à Saint-Chamond, pays de Lyonnais, son neveu, d'une terre et vigne au terroir de la Rive, près Saint-Chamond, à charge de payer à Étienne Lescot, son frère, 100 livres tournois, deux ans après le décès du donateur. — 19 juin 1540 (fol. 235).

131. — Antoine Crotte, foulon de draps, demeurant à Bazoches, près Fismes, diocèse de Soissons, Jean Crotte, meunier, demeurant au moulin de Saint-Thibaud, près Fismes, Prothin de Gan, à cause de Nicole Crotte, sa femme, et Nicolas Le Franc, meunier, demeurant au moulin de Savigny, diocèse de Reims, à cause d'Étiennette Crotte, sa femme : vente à Jean Couldray, prêtre, curé de Marnes, près Saint-Cloud, leur cousin, moyennant payement de 100 livres, des biens meubles et immeubles à eux advenus par la succession d'Yves Crotte, prêtre, ancien doyen de l'église de Saint-Cloud, près Paris. — 19 mai 1540 (fol. 237 v°).

132. — Robert Picot, marchand boucher, bourgeois de Paris : donation à Marc Picot, marchand boucher à Paris, son fils, de son droit sur le loyer d'une maison à Paris, rue de Beauvais, appartenant à l'église de Saint-Eustache, de meubles, d'ustensiles d'hôtel, de linge, de vaisselle, de chevaux, de mules et mulets, de «lars», d'habillements, de cinq vaches laitières, et du reste d'un droit de fermage d'une ferme au terroir de Clichy[-La Garenne], au lieu dit Courcelles, et des grains, charrettes, tombereaux et charrues se trouvant en ladite ferme. — 14 juin 1540 (fol. 238 v°).

133. — Louise de Franc, veuve de Barthélemy de Chanouvrier, écuyer, seigneur de «Fiefz», demeurant à Paris : donation à Antoine de Lyon, conseiller au Parlement, et à Catherine de Chanouvrier, femme dudit Lyon, ses gendre et fille, de la terre et seigneurie de la Garde, paroisse de Saint-Igny-[de-Roche], diocèse d'Autun, au pays de Mâconnais. — 25 juin 1540 (fol. 239 v°).

134. — Claude Le Coincte, écolier, étudiant en l'Université de Paris : donation à René Le Coincte, élu de Beauvais en Beauvaisis, son père, de l'usufruit viager de ses biens, meubles et immeubles, situés à Bourges, à Paris, et à Villefavreuse, paroisse de Bièvres (près Palaiseau). — 20 novembre 1539 (fol. 242).

135. — Jean de Beaulieu, l'aîné, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean de Beaulieu, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 10 livres sur une maison à Puiseux, près Beaumont-sur-Oise, et d'une rente de 20 livres 16 sols 3 deniers tournois sur des maisons à Paris, rues Saint-Denis et «Trassenonnain». — 1er juillet 1540 (fol. 243).

136. — Gilles de Bordeaulx, prêtre, bénéficier en l'église Notre-Dame de Paris : donation à Jean de Bordeaulx, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son cousin germain, d'une maison à Paris, rue de Versailles et rue Traversine. — 23 août 1536 (fol. 244).

137. — Gilbert Hameau, marchand boucher à Puiseaux, et Catherine Mousse, sa femme : donation à Robert Mousse, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de leurs droits sur des prés à Eschilleuses. — 2 juin 1540 (fol. 245).

138. — Pierre Chappuset, licencié en lois, avocat au bailliage de Meaux, et Françoise Nauquier, sa femme : donation à Adrien de Corbye, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, d'une rente de blé. — 17 novembre 1539 (fol. 246).

139. — Denise Meufault, veuve de Gilles Le Roy, marchand pelletier, bourgeois de Paris : donation à Gilles Le Roy, marchand apothicaire, bourgeois de Paris, son frère, d'une rente de 13 sols 6 deniers parisis. — 15 mai 1540 (fol. 246 v°).

140. — Denise Meufault, veuve de Gilles Le Roy, marchand pelletier, bourgeois de Paris : donation à Nicolas Le Roy, fils de son mari, d'une rente de blé. — 1er mai 1540 (fol. 247).

141. — Denise Meufault, veuve de Gilles Le Roy, marchand pelletier, bourgeois de Paris : donation à Jacques Héron, marchand apothicaire et bourgeois de Paris, d'une rente de 100 sols tournois, provenant de la succession de Catherine Meufault, sa sœur. — 15 mai 1540 (fol. 248).

142. — Denise Meufault, veuve de Gilles Le Roy, marchand pelletier, bourgeois de Paris : donation au même Jacques Héron d'une rente de 25 sols parisis. — 1er mai 1540 (fol. 248 v°).

143. — Denise Meufault, veuve de Gilles Le Roy, marchand pelletier, bourgeois de Paris : donation à Marion Loste, veuve de Pierre Le Paige, sa servante, d'une rente de 16 livres 13 sols 4 deniers sur une maison à Paris, à la porte Baudoyer. — 1er mai 1540 (fol. 249 v°).

144. — Jean Gentilz, bourgeois de Paris : donation à François Gentilz, prêtre, curé de Louvres en Parisis, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Durand Gentil et de Jeanne Roux, ses père et mère. — 7 juillet 1540 (fol. 250 v°).

145. — Louis de Prizy, écuyer, seigneur dudit lieu : donation à François de Prizy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de la métairie des «Robbés», au terroir des «Robbés», en Vermandois (Robbé, Aisne, communes de Guise, Vadencourt et Boheries). — 5 juillet 1540 (fol. 251).

146. — Jean de Sabrevoys, prêtre, curé du Mesnil-Jourdain, diocèse d'Évreux, et seigneur de Monceaux, momentanément à Paris : donation à Mathurin de Sabrevoys, avocat en Parlement, son neveu, de la terre et seigneurie de Monceaux, en la prevôté et vicomté de Paris. — 2 juin 1540 (fol. 251 v°).

147. — Vincent Le Fèvre, marchand, bourgeois de Paris, demeurant près la Tournelle : donation à Pierre Le Fèvre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, du bail de diverses terres et seigneuries. — 10 juillet 1540 (fol. 252 v°).

148. — Vincent Le Fèvre, marchand, bourgeois de Paris, demeurant près la Tournelle : donation à Pierre Le Fèvre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de vignes au terroir de «Bassy» (Boissy-sous-Saint-Yon [Seine-et-Oise]), et de terres à Avrainville (près Arpajon). — 10 juillet 1540 (fol. 253).

149. — Charles de More, seigneur de la Motte-d'Ormeaux en Brie, demeurant à Paris : donation à René Le Roullyé, évêque de Senlis, d'une ferme à Combault-en-Brie. — 10 juillet 1540 (fol. 254).

150. — Arnould Petit, marchand, bourgeois de Paris : donation à Pierre Petit, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de blé et de planches de chêne. — 15 juillet 1540 (fol. 256).

151. — Étiennette Houel, veuve de Nicolas Laisné, bourgeoise de Paris : donation à Nicolas Laisné, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de rentes de blé. — 3 mars 1540 (fol. 256).

152. — Martin Bauldequin, marchand boulanger, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, grande rue, et Catherine de La Rue, sa femme : donation à Jerôme Bunault, marchand, bourgeois de Paris, de portion de maison, grande rue Saint-Marcel, et d'un jardin, petite rue Saint-Marcel, à Saint-Denis. — 27 septembre 1539 (fol. 257).

153. — Jeanne Pouette, veuve de Nicolas Muldrac, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jacques Le Couturier, marchand orfèvre, son cousin, «du quatorziesme change assis sur le Pont aux Changeurs, du costé d'amont l'eaue, à commencer du costé du Chastelet». — 19 juillet 1540 (fol. 258 v°).

154. — Perrette Gobelin, veuve de Pierre Collaye, marchand drapier, bourgeois de Paris, et auparavant veuve de Jean Turgis, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Jean Turgis, à Marguerite Turgis, femme de Geoffroy Marcel, marchand, à Jacques Turgis, épicier, à Geneviève Turgis, veuve d'Antoine Godinet, à François Turgis, épicier, à Marie Ménard, veuve de Robert Cossart, marchand drapier, et à Pierre Collaye, ses fils et filles, d'une maison à Paris, rue des Bourdonnais, «où pend pour enseigne la Coste de Baleigne», de portion d'une autre maison à Paris, rue de la Charronnerie, «où pend pour enseigne l'Escu de Bourgogne», de maison et jardin, rue de Bailly, à la Courneuve, de vignes aux terroirs de la Courneuve, près Saint-Denis, et de Saint-Marcel-lez-Paris, au lieu dit «les Gérentins», et de rentes. — 30 juin 1540 (fol. 260).

155. — Philippe Langlois, bourgeois de Paris : donation à Nicole Langlois, avocat en Parlement, son frère, de portion d'une maison de trois corps d'hôtel à Paris, rue Simon-le-Franc. — 20 juillet 1540 (fol. 262 v°).

156. — Guillemette Butte, veuve de Jean Dony, laboureur, demeurant à «Tour-soubz-Montmorency» (Saint-Prix), et Guillaume Garnier, laboureur, au nom de Marion Butte, sa femme : cession à Pierre Bonnier, solliciteur au Palais, à Paris, de tout ce qui peut leur revenir de dommages et intérêts dans le procès poursuivi par eux devant le Parlement, contre les religieux de Saint-Denis, à raison de l'emprisonnement de feu Prejet Butte, leur frère. — 24 juillet 1540 (fol. 263 v°).

157. — Denis Foy, pionnier, demeurant à Eaubonne-sous-Montmorency, et Louise Bonnaye, sa femme, auparavant femme d'Honoré Butte, laboureur, demeurant à Tour-sous-Montmorency : cession à Pierre Bonnier, solliciteur au Palais, à Paris, de tout ce qui peut leur revenir de dommages et intérêts dans le procès poursuivi par eux devant le Parlement contre les religieux de Saint-Denis, à raison de l'emprisonnement de feu Prejet Butte. — 10 juillet 1540 (fol. 264).

158. — François de Belin, compagnon marchand de draps et laines, demeurant à Paris, et Geneviève Desprez : contrat de mariage, par lequel Robert Desprez, marchand teinturier de draps de laine à Paris, père de Geneviève Desprez, promet de donner aux futurs époux, «le jour de leurs espousailles», une somme de 1,100 livres tournois, et Marie Favart, veuve de Nicolas Le Clerc, marchande drapière, promet de louer à bail, pour dix-huit ans, à François de Belin, son serviteur, qui a «mené son faict et train de marchandise par l'espace de onze ou douze ans, de laquelle marchandise elle dict ledict de Belin luy avoir tousjours tenu bon et loyal compte», une maison qu'elle habite à Paris, rue Saint-Antoine, à l'enseigne du Plat d'Étain, sous réserve de l'ouvroir de la maison jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste, «pour y débiter sa

marchandise de draps». — 11 mars 1540 (fol. 265).

159. — Jacques Michel, écuyer, seigneur de Vieux-Moulin, bourgeois de Paris: donation à Jean Le Charron, seigneur de «Véry en Brie», conseiller au Parlement, de tous droits sur les biens de feu Christophe Michel, examinateur au Châtelet, et de feu Pierre Michel, avocat en Parlement, seigneur de Belle-Assise, ses frères. — 19 mai 1540 (fol. 268 v°).

160. — Jean Polu, marchand bourgeois de Paris: donation à Étienne Polu, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de diverses créances sur Jean Guillard et Claude Girard, sa veuve, qu'il avait hébergés durant deux mois. — 29 juillet 1540 (fol. 269 v°).

161. — Nicolas Prévost, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue «aux Prescheurs», et Marguerite Polu, sa femme: donation à Étienne Polu, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-frère et frère, de diverses créances pour prêt d'argent, vente de draps de soie et de vin de l'Auxerrois. — 29 juillet 1540 (fol. 270).

162. — André Gèvres, prêtre, curé de Hargeville, demeurant à Paris: donation à Jeanne Richault, demeurant à Paris, de l'usufruit d'une rente viagère de 100 livres tournois, «pour subvenir aux alimens, nourritures et entretenemens de ladicte Richault». — 8 juillet 1540 (fol. 270 v°).

163. — Savyn Musnier, bourgeois de Paris, et Clémence Goyer, sa femme: donation à Nicolas Journel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de leurs droits sur la succession de Michelle Goyer, leur belle-sœur et sœur, demeurant à Ussy-sur-Marne. — 13 juillet 1540 (fol. 271 v°).

164. — François de Belin, compagnon marchand de draps de laine, et Geneviève Desprez: contrat de mariage (double de l'acte du folio 265). — 11 mars 1540 (fol. 272).

165. — Jean de La Fontaine, écuyer, seigneur d'Ognon, des Fontaines et en partie de Bertinval, et Nicole d'Argillières, sa femme: donation à Arthur de La Fontaine, écuyer, leur fils aîné, des terres et seigneuries d'Ognon (près Senlis), et des Fontaines (près Lagny-sur-Marne). — 29 juillet 1540 (fol. 275 v°).

166. — Pierre Gaultier, fondeur de lettres à imprimer, demeurant à Paris, et Richarde Nicolas: contrat de mariage, par lequel Robert Nicolas, maître passeur d'eau à Paris, père de Richarde Nicolas, promet de donner aux futurs époux, le jour de leurs «espousailles», une somme de 50 livres tournois, différentes pièces d'habillements pour sa fille, des meubles, du linge avec divers ustensiles d'hôtel, et s'engage à les loger et nourrir en sa maison, à titre gratuit, durant trois ans. — 7 avril 1537 (fol. 278).

167. — Pierre Férault, avocat en Parlement, et Marie Le Gay, fille de feu Hugues Le Gay, procureur au Parlement: contrat de mariage, par lequel Jeanne Mynard, femme de Claude Férault, procureur au Parlement, et mère de Marie Le Gay, donne à Pierre Férault une somme de 2,000 livres tournois. — 7 décembre 1539 (fol. 279).

168. — Jean Balthazart, demeurant à Sens: donation à Pierre Balthazart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une somme de 50 livres et de certains arrérages de rentes. — 18 juillet 1540 (fol. 282).

169. — Gilles de Bordeaulx, prêtre, bénéficier en l'église Notre-Dame de Paris: donation à Jean de Bordeaulx, écolier, étudiant en l'Université de Paris, de deux maisons contiguës à Melun, rue Saint-Michel, d'un jardin à Melun, et de rentes. — 14 août 1536 (fol. 283).

170. — Geneviève Cardon, veuve de Denis Danisi, marchand drapier à Paris, demeurant rue Saint-Martin, près la ruelle de Venise, à l'enseigne de l'Ermitage: donation à Jean Danisi, écolier, étudiant en l'Université de

Paris, de la moitié de deux maisons contiguës à Paris, rue Saint-Martin, «en l'une desquelles pend pour enseigne l'Hermitage». — 11 août 1540 (fol. 284 v°).

171. — Jean Gilles, barbier à Paris : donation à Jean de Cerisay, marchand, bourgeois de Paris, et à Michelle Gilles, femme dudit de Cerisay, ses beau-frère et sœur, d'une rente de 29 sols parisis et des biens meubles légués audit Gilles par Jacques Gueffier, prêtre à Paris. — 31 juillet 1540 (fol. 286).

172. — Nicolas de La Fontaine, écuyer, seigneur de Malgenestet : donation à Arthur de La Fontaine, écuyer, seigneur d'Ognon, son neveu, de ses droits sur le fief des Fontaines, anciennement nommé le fief de l'hôtel du Coq, à Lagny-sur-Marne, rue de la Planchette, du fief de la Tuilerie à Ferrières, et de terres et prés aux terroirs de Lagny et de Bussy-Saint-Georges. — 8 août 1540 (fol. 287).

173. — Philippe de Bethemont, procureur au Châtelet de Paris : donation à Gui Lormier, notaire et secrétaire du Roi et conseiller au Châtelet, de la moitié d'une maison à Paris, rue des Blancs-Manteaux. — 28 novembre 1533 (fol. 291).

174. — Nicole de Gaulmont, femme de Guillaume Roillart, bourgeois de Paris : donation à ses nièces et neveux, enfants de Jean Picon, marchand, bourgeois de Paris, actuellement en religion ou qui y entreront plus tard, d'une pension viagère de 15 livres par tête pour «subvenir à leurs petites neccessitez et affaires». — 3 août 1540 (fol. 292 v°).

175. — Élardin de La Couppelle, avocat en Parlement : donation à Henri de La Couppelle, avocat en Parlement, et à Hardouin de La Couppelle, ses frères, de ses droits sur la succession d'Hugues de La Couppelle, examinateur au Châtelet, son père, à l'exception d'une maison à Ablon, et d'une vigne à Montrouge. — 14 août 1540 (fol. 294 v°).

176. — Robert Sevestre, procureur au Châtelet de Paris, et Marguerite Grantvillain, sa femme : donation à Jean Sevestre, avocat en Parlement, leur fils, de la moitié d'une maison à Paris, rue Simon-le-Franc, à l'enseigne «du Lyon d'or», d'une maison à Arcueil, de maisons au village de «Livry en Launay», d'une maison à Montfermeil, appelée «l'hostel des Carneaulx», de bois taillis et de terres. — 13 août 1540 (fol. 296).

177. — Alix Matisson, veuve de Jean Allart, huissier du Roi au Parlement et seigneur de Vignolles-en-Brie : donation à Marguerite Cimyer, femme de Thomas Rappouel, seigneur de Bandeville, secrétaire de la Chambre du Roi, sa nièce, «d'une maison et hostel appartenant à ladite Alix Matisson, assis à Paris, en la rue de la Vieille Drapperie, près la Grande porte du Palays, en la Cyté de Paris, où pend pour enseigne l'Ymage Sainct Claude», acceptation de ladite donation par Marguerite Cymier, et ratification de cette acceptation par Thomas Rappouel, son mari. — 11 et 14 août 1540 (fol. 297 v°).

178. — Pierre Poteau, tisserand en linge à Arcueil, et Marguerite Le Lievre, sa femme : donation à Jean Poteau, tisserand en linge, leur fils, d'une maison à Arcueil, «rue des Carneaulx», et d'une créance de 60 livres tournois. — 22 décembre 1539 (fol. 300).

179. — Agnès Paulmier, veuve de Denis Petitfils, laboureur à Bourg-la-Reine, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de «Coippeaulx» : donation à Jean Petitfils, peintre, demeurant aux faubourgs Saint-Victor-lez-Paris, paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, son fils, d'une vigne au terroir de Bourg-la-Reine, derrière l'église. — 14 août 1540 (fol. 301 v°).

180. — Catherine Thomas, veuve d'Élie Hesselin, demeurant à Paris, rue de Béthisy : donation à François Boisseau, procureur au Parlement, et à Anne Martin, sa femme, fille de Claude Martin, notaire au Châtelet, et de Anne Regnault, ladite Anne Martin, petite-

fille, par un premier mariage, de la donatrice, d'une somme de 300 livres tournois, et de «sa bonne robbe, doublée de satin, à poignetz de veloux, sa cotte de damas et son esmeraulde, avec tout ce qui pouvait lui revenir sur les biens de feu mons. du Boullay (Gui de la Haie) jadis son mari» tant en linge, vaisselle, tapisserie, lettres que autres meubles. — 5 août 1540 (fol. 302).

181. — Pierre Le Fol, demeurant à Persan : donation à Catherine Olivier, veuve de Nicole Boilève, conseiller au Grand Conseil, seigneur de Persan, d'une maison à Montagny-Prouvaire (près Neuilly-en-Thelle), de terres et de vignes au terroir de Montagny et aux environs, de rentes, d'une maison à Beaumont-sur-Oise, près de l'église Saint-Laurent, d'une maison à Paris, rue de «Fremanteau, où soulloit pendre pour enseigne l'Ymage Sainct Pierre», et de portion d'une maison à Persan. — 20 août 1540 (fol. 303 v°).

182. — Jacques Vorse, praticien en cour laie à Marmande en Agenois : donation à Jean Vorse, praticien à Paris, son frère, des droits successifs à lui échus par le décès d'Antoine Vorse, avocat en Parlement, de Germaine Clément, ses père et mère, et de Jeanne Vorse, sa sœur. — 24 février 1540 (fol. 308).

183. — Antoine Sanguin, cardinal de Meudon, évêque d'Orléans : donation à Anne de Pisseleu, femme de Jean de Bretagne, chevalier de l'Ordre, duc d'Étampes, comte de Penthièvre, sa nièce, des terres et seigneuries d'Angervilliers et de Bures, lui revenant par le décès de Jean Sanguin, son frère. — 2 juin 1540 (fol. 309 v°).

184. — Nicole Texier, procureur au Parlement : testament. — 22 août 1540 (fol. 311 v°).

185. — Henri de Livres, écuyer, seigneur de Sèvres : donation à Jean de Longueil, seigneur de Maisons-sur-Seine, conseiller au Parlement, et à Marie de Dormans, sa femme, des château, terre, seigneurie et châtellenie de Sèvres, près Saint-Cloud. — 14 juillet 1535. — Jean de Longueil, seigneur de Maisons, conseiller au Parlement, et Marie de Dormans, sa femme : donation à Henri de Livres, écuyer, seigneur de Sèvres, de 386 livres de rentes et de créances. — 14 juillet 1535 (fol. 313 v°).

186. — Catherine Thomas, veuve d'Élie Hesselin, écuyer et bourgeois de Paris, auparavant femme de Gui de la Haie, écuyer, seigneur du Boullay : donation à Claude Martin, notaire au Châtelet de Paris, et à Anne Regnault, sa femme, fille de la donatrice et d'Henri Regnault, son premier mari, «de la moitié par indivis d'une maison, grange, estables, bergeries, coulombier, court, jardins, assis à Charentonneau, cens, rentes, avec la moitié de toutes les terres labourables, prez, ysles, saulsayes et autres leurs appartenances et appendances quelzconques, scituez et assis tant au village de Sainct-Mor et sur la rivière de Marne, Maisons-sur-Seine, Cretail, que es terrouers d'environ», et de deux rentes, l'une de 33 écus d'or soleil et 12 sols tournois, l'autre de 25 écus d'or soleil. — 9 août 1540 (fol. 316 v°).

187. — Nicole Fauchet, procureur au Châtelet de Paris, demeurant rue de la Bûcherie : donation à Claude Fauchet, son fils, écolier, étudiant en l'Université de Paris, d'une rente de 6 livres tournois sur une maison à Lagny, «rue aux Ribaulx». — 5 septembre 1540 (fol. 315).

188. — Jean Carré, marchand de chevaux, bourgeois de Paris : donation à Jean Carré, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de prés et jardins à Plailly, près la Chapelle-en-Serval. — 9 septembre 1540 (fol. 318 v°).

189. — Arthur Mullot, maître menuisier, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Ver-

rerie, et Geuffrine Mocquet, sa femme : donation à Nicole Mullot, maître ès arts, régent au collège de Montaigu, leur fils, de portion d'une rente de 4 livres 3 sols 3 deniers sur une maison à Thiais. — 14 juillet 1540 (fol. 329 v°).

190. — Françoise Bobé, demeurant à Paris : donation à Jean Bobé, marchand épicier, bourgeois de Paris, son frère, de ses droits sur une maison à Paris, rue Montmartre, «où soulloyt d'anciennetté pendre pour enseigne l'Ymage de la Magdelaine», à charge de subvenir à son entretien. — 15 septembre 1540 (fol. 320).

191. — Jean Goustin et Emonde de Rumigny, sa femme : donation à Gabriel de Broullart, écolier à Paris, leur beau-fils et fils, de créances. — 17 septembre 1540 (fol. 322).

192. — Antoine Piètre, marchand à Paris, natif d'Avignon : donation à Claude Piètre, marchand chandelier de suif à Aix-en-Provence, son frère, de maisons et terres situées à Mazan, en l'évêché de Carpentras, «pour ce que ledict Claude Piètre et ses enfans sont pouvres, à la charge que ledict Claude Piètre sera tenu par chascun an, sa vye durant, bailler et envoyer à ses despens, jusques en Avignon, à sire Jaques Pinel, marchand, bourgeois de Paris, deux chèvres de bonne huille d'ollive». — 20 septembre 1540 (fol. 223).

193. — Denis de Pleurs, prêtre, chanoine de Montmorency : donation à Pierre de Beaulieu, laboureur de vignes à Soisy, son neveu, d'une maison à Soisy, «en la rue des Tartres». — 11 août 1540 (fol. 326).

194. — Anne Baudouyn, femme de Didier de Rameru, examinateur et commissaire au Châtelet de Paris : donation à Pierre, à Marie et à Philippe de Rameru, enfants de son mari et de sa première femme, de 300 écus d'or soleil, par affection pour lesdits enfants, «lesquelz elle a nourriz et conduictz depuis qu'elle est avec sondit mary, en quoy faisant ilz luy ont tousjours porté et monstré signe d'amour et obéissance et en toute reverence». — 25 août 1540 (fol. 326 v°).

195. — Cécile Panneret, veuve de Jacques Brochet, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Aubry-le-Boucher : donation à Jacques Brochet, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue «aux Oues», son fils, de deux maisons à Paris, l'une, rue «aux Oues», attenante par derrière aux anciens murs de la Ville, et l'autre, «en la grand rue de la Truanderie, traversant à la petite rue de la petite Truanderie», ladite donation faite sous hypothèque de deux maisons, rue Saint-Denis, à l'enseigne des «Troys Saulcières». — 24 septembre 1540 (fol. 327 v°).

196. — Asseline Firelin, veuve de Pierre Cardon, maçon, demeurant à Montmorency : donation à Pierre Fouassier, marchand épicier, à Paris, rue de la Mortellerie, et à Tiphaine Laisné, sa femme, ses beau-frère et sœur, d'une vigne au terroir de Montmorency. — 25 septembre 1540 (fol. 328 v°).

197. — Jacques Villaine, marchand laboureur à Orly : donation à Michel Villaine, maître ès arts, étudiant en l'Université de Paris en la Faculté de théologie, son fils, d'une rente de 40 sols parisis sur une maison à Coulommiers. — 2 octobre 1540 (fol. 329 v°).

198. — Charles Allegrain, écuyer, demeurant à Paris : donation à Lucas Pajonnet, seigneur «de la grant maison d'Escablay, près Chaulmes-en-Brye», de deux arpents de vigne au terroir de Nogent-sur-Marne. — 9 août 1540 (fol. 330).

199. — Nicole Le Marié, prêtre, habitué en l'église de Saint-Julien du Mans : donation à Robert Le Marié, marchand, bourgeois de Paris, son frère, d'une vigne au terroir de Mantes. — 11 septembre 1540 (fol. 331).

200. — Alison Gamyn, veuve de Jean de

la Fosse, carrier, demeurant à Paris, rue Guérin-Boisseau : donation à Geneviève Gratte, veuve d'Étienne Tricot, maître savetier, demeurant rue Saint-Denis, d'une maison à Paris, rue du Temple, «où souloit pendre pour enseigne la Grant Lemproye». — 4 octobre 1540 (fol. 332 v°).

201. — Jeanne Beuzeville, veuve de Gildard Loiselleur, demeurant à Montfermeil : donation à Mauroy Beuzeville, laboureur à Nogent-sur-Marne, son frère, des droits successifs à elle échus par le décès de Denis de Beuzeville, laboureur à Nogent, leur frère. — 6 août 1540 (fol. 333).

202. — Yves Gasteau, teinturier de cuirs à Orléans : donation à Jacques Gasteau, marchand bonnetier, bourgeois de Paris, de ses droits sur une maison à Paris, rue de la Mortellerie, à l'enseigne «du Moustier», attenante aux hôtels de la Pomme de pin et de la Sirène. — 5 octobre 1534 (fol. 334).

203. — Regnault de Bailly, seigneur de Villepinte, avocat en Parlement, et Marie Thiersault : contrat de mariage, par lequel Pierre Thiersault, examinateur au Châtelet de Paris, et Catherine Ballehan, sa femme, père et mère de Marie Thiersault, promettent de donner aux futurs époux, le jour de leurs «espousailles», une somme de 7,000 livres tournois, et Catherine de Paris, veuve de Pierre de Bailly, avocat en Parlement, mère de Regnault de Bailly, donne à son fils en avance d'hoirie, une maison à Paris, rue Bertin-Poirée, au coin de la rue «Jean-Lhommetier» (rue Jean-Lointier ou Lantier), et une maison à Villepinte, appelée «l'ostel de Haulte Voye». Au bas de l'acte se trouve le reçu délivré par Regnault de Bailly de la somme de 7,000 livres tournois. — 16 et 29 août 1540 (fol. 336 v°).

204. — Regnault de Bailly, seigneur de Villepinte, et Marie Thiersault : contrat de mariage (double du précédent acte). — 16 et 29 août 1540 (fol. 339 v°).

205. — Thiellement Vivian, marchand libraire, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Jean-de-Latran, à l'enseigne de la Maison rouge, et Michelle La Lizeau, sa femme : donation mutuelle. — 6 octobre 1540 (fol. 342).

206. — Guillaume d'Eu, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue des Prêcheurs : donation à Simon Le Juge, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits pour la cassation de la vente à vil prix, durant sa minorité, d'une maison à Mantes, rue Notre-Dame. — 20 septembre 1540 (fol. 343 v°).

207. — Henri Cremel, tapissier et marchand, demeurant à Mantes, momentanément logé à Paris, rue des Anglais, à l'Image Saint-Martin : donation à Martin Audierne, marchand, bourgeois de Paris, d'une rente de 12 livres 10 sols tournois sur la ville de Paris, léguée à son frère Claude Cremel, curé de Solesmes. — 22 janvier 1540 (fol. 344).

208. — Michel Dupuis, maître vinaigrier-buffetier et bourgeois de Paris, et Antoinette Bourguigneau, sa femme : donation à Pierre Berthelot, maître vinaigrier-buffetier, bourgeois de Paris, et à Mathurine Olivier, sa femme, fille d'Antoinette Bourguigneau, de leurs droits sur une maison à Paris, rue Saint-Honoré, à l'enseigne des Trois bourses, ayant issue par derrière sur la rue de «Garnelle» et aboutissant à l'hôtel où pend pour enseigne l'Ermitage, sur une terre jadis en vigne au terroir de Sainte-Geneviève, lieu dit «les Potheries», sur une vigne au terroir de Notre-Dame-des-Champs, lieu dit «les Perruchaulx», sur des vignes, terres et prés au terroir de Saint-Marcel, lieu dit «les Ajoux», sur une vigne au terroir de la Courtille, lieu dit «le Hault Gobert», sur une terre et vigne au terroir de Saint-Germain-des-Prés, lieu dit de «Garnelles», sur une vigne au terroir de Charenton, lieu dit le «Chemin des Musniers», sur une vigne au terroir de Montmartre, près Paris, lieu dit «les Pilletieres». — 7 octobre 1540 (fol. 345).

209. — Pierre Berthelot, maître vinaigrier-buffetier et bourgeois de Paris, et Mathurine Olivier, sa femme : donation à Michel Dupuis, maître vinaigrier et bourgeois de Paris, et à Antoinette Bourguigneau, sa femme, de la moitié de l'usufruit des biens énumérés dans l'acte précédent. — 12 octobre 1540 (fol. 347).

210. — Raoulquin Gilbon, praticien, demeurant à Paris, près Saint-Denis-de-la-Chartre : donation à Philippe Chevalier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de blé. — 28 mai 1540 (fol. 347 v°).

211. — René Millart, tisserand en toiles à Avrainville : donation à René Garrot, praticien en cour laie au Palais, à Paris, et à Louis Garrot, curé de Longpont, ses cousins, de biens à Avrainville (près Arpajon), et acceptation de la donation par René Garrot. — 18 mai et 10 août 1540 (fol. 348 v°).

212. — Laurent Le Blanc, conseiller du Roi, comptable de Bordeaux, notaire et secrétaire du Roi : donation à Louis Le Noir, procureur au Châtelet de Paris, et à Marie Malingre, femme dudit Le Noir, ses beau-frère et sœur, d'une créance de 2,000 livres tournois sur le seigneur de Saint-Vallier. — 31 octobre 1540 (fol. 351).

213. — Guillaume Parent, bourgeois de Paris : donation à Claude Parent, avocat en Parlement, son fils, d'une créance de 1,600 écus d'or sur Jacques d'Anglure, chevalier, avoué de Thérouanne. — 23 janvier 1540 (fol. 351 v°).

214. — Nicole Le Clerc, docteur régent en la Faculté de théologie et curé de l'église de Saint-André-des-Arts, à Paris : donation à Philippe Le Clerc, femme de Guillaume Bourgoing, conseiller au Parlement, à Pierre Le Clerc, conservateur des privilèges apostoliques de l'Université de Paris, à Jean Le Clerc, procureur général du Roi en la justice des Aides à Paris, et à Nicole Le Clerc, conseiller au Parlement, ses neveux et nièce, de tous les biens, meubles et immeubles, à lui advenus par les successions de ses père et mère, et de Jean Le Clerc, son frère, sous la réserve de l'usufruit, sa vie durant, et d'une somme de 3,000 écus d'or soleil, ainsi que des droits de Claude Burdelot, fils de feue Jacqueline Le Clerc, et de Gaillard Burdelot, seigneur de Montfermeil, sur une maison et des rentes aux faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris, et sur une ferme à Ivry-sur-Seine. — 11 août 1540 (fol. 352).

215. — Guillaume Tourly, prêtre, demeurant à Villejuif, et habitué en l'église de Villejuif : donation à Jean Tourly, laboureur à Jaméricourt, près Chaumont-en-Vexin français, son frère, de tous biens provenant des successions de leurs père et mère, frère et sœurs. — 5 novembre 1540 (fol. 353 v°).

216. — Nicolas de Beuzelin, seigneur de Villiers-les-Maillets : donation à Nicolas Valton, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de biens en la paroisse de Montolivet (près la Ferté-Gaucher). — 3 novembre 1540 (fol. 354 v°).

217. — Claude Geoffroy, écuyer, seigneur de Dompierre-en-Aunis et de Charron : donation à Gilbert de Lestoille, écolier, étudiant en l'Université de Paris, de vigne à Dompierre. — 11 octobre 1540 (fol. 356).

218. — Nicolas Bardou, marchand apothicaire, bourgeois de Paris : testament par lequel il donne à Marie de la Touche, fille de feu Jean de la Touche, fripier, et de Claude Andry, demeurant rue de la Bûcherie, sa belle-fille, une portion de maison à Paris, rue de la Cossonnerie, à l'enseigne de la Cloche d'or. — 6 novembre 1540 (fol. 357 v°).

219. — Marguerite Lombat, dame du Ro-

chereau et des Ombrais, veuve de François Corlieu, lieutenant général d'Angoumois, demeurant à Saint-Jean-d'Angely : donation à Joachim Corlieu, avocat en Parlement à Paris, son fils, en considération de son mariage avec Marie Ruzé, du tiers de ses biens patrimoniaux. — 20 octobre 1540 (fol. 359).

220. — Philippe Brunel, procureur au Châtelet de Paris : donation à Philippe Brunel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de deux créances. — 11 novembre 1540 (fol. 361).

221. — Jean Bourgault, maître rôtisseur, demeurant à Paris, rue Saint-Jacques, et Pernelle Pyat, sa femme : donation à Hubert de La Haye, maître barbier-chirurgien, bourgeois de Paris, et à Robine Fournier, sa femme, mère de ladite Pernelle, de leurs droits successifs sur les biens de Gilles Pyat, père de Pernelle, et de Gilles Pyat, religieux en l'abbaye Saint-Pierre de la Chaume en Brie, frère de Pernelle, biens sis à Jouy-le-Châtel. — 14 mai 1540 (fol. 361 v°).

222. — Charlotte Everard, veuve de Nicole Le Court, notaire au Châtelet de Paris : donation à Philbert de Crevecœur, bourgeois de Paris, son mari, de l'usufruit, dans le cas où il lui survivrait, d'une maison à Paris, rue de la Huchette. — 17 janvier 1540 (fol. 362 v°).

223. — Michelle Chaillou, veuve de Laurent Manchevelle, laboureur, demeurant à Argenteuil : donation à Pierre Manchevelle, laboureur à Argenteuil, son fils, de vignes au terroir d'Argenteuil. — 23 juillet 1540 (fol. 363).

224. — Simon de Montagu, prêtre, demeurant à Paris : donation à Gabriel Le Grand, avocat en Parlement, son neveu, et aux enfants de Jean Formaget, procureur au Parlement, et de Marie de Montagu, femme dudit Formaget, ses neveux et nièces, de maisons, terres et vignes à Coulange-la-Vineuse, à Val-de-Mercy, à Mailly-la-Ville, à Mailly-le-Château et aux environs. — 20 novembre 1540 (fol. 364).

225. — Jean de Morru, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Antoine : donation à Geoffroy de Morru, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 107 livres 10 sols tournois sur Jacques d'Athye. — 3 février 1540 (fol. 365).

226. — Jean de Morru, bourgeois de Paris : donation à Geoffroy de Morru, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 220 livres sur Jean de Morru, l'aîné, seigneur du Boschet, son père. — 16 novembre 1540 (fol. 366).

227. — Antoine Juge, trésorier et receveur général de la maison de la Reine, et maître de sa chambre aux Deniers : donation à Antoine Juge, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de tous ses biens, sous réserve de l'usufruit. — 31 mars 1537 (fol. 366 v°).

228. — Girard Cotteret, marchand, bourgeois de Meaux : donation à Noël Cotteret, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de créances. — 29 octobre 1539 (fol. 368).

229. — Girard Cotteret, marchand à Meaux : donation à Noël Cotteret, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de créances. — 24 novembre 1540 (fol. 370 v°).

230. — Pierre Aubry, sergent à verge au Châtelet de Paris, et Philippe Coullebault, sa femme : donation à Jacques Aubry, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une terre aux faubourgs de Romorantin, et d'une rente d'un écu d'or au même lieu. — 26 novembre 1540 (fol. 371).

231. — Guillaume du Puys, procureur en cour d'église à Sens : donation à Martin du Puys, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de créances. — 18 novembre 1540 (fol. 372).

232. — Jean Couppe, procureur en cour d'église à Sens, et Jeanne du Puys, sa femme : donation à Martin du Puys, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-frère et frère, d'une créance. — 5 novembre 1540 (fol. 373 v°).

233. — Jean de Lairie, clerc au greffe des Requêtes du Palais, à Paris, et Michelle de Vielzmont, sa femme : donation mutuelle. — 12 novembre 1540 (fol. 374 v°).

234. — Jean Blanchard et Jeanne de Hecques, sa femme, demeurant à Dhuisy : donation à Nicolas de Rouy, écuyer, seigneur de Gandelu, des terres et seigneuries de Pothières, Vaulevrault et Montmitou, dépendant de la châtellenie de la Ferté-Gaucher. — 18 octobre 1540 (fol. 377 v°).

235. — Robert Fabien, prêtre, chapelain de la Chapelle aux Orfèvres, paroisse de Saint-Germain-de-l'Auxerrois, à Paris : donation à Guillaume Sevestre de rentes à Arnouville, à Courgent, à Mulcent et à Goussonville près Mantes. — Robert Fabien, prêtre, chapelain de la Chapelle aux Orfèvres, demeurant près ladite chapelle, rue des Deux-Portes : confirmation de la précédente donation et acceptation de ladite donation par Guillaume Sevestre. 22 et 27 novembre 1540 (fol. 379).

236. — Robert Fabien, prêtre, chapelain de la Chapelle aux Orfèvres, demeurant rue des Deux-Portes : donation à Girard Goujard, sergent à verge au Châtelet de Paris, et à Jeanne Bobé, sa femme, à Guillaume Sevestre, fils de Jeanne Bobé et de Guillaume Sevestre, son premier mari, ainsi qu'à leurs enfants nés et à naître, «du reste du temps à écheoir du bail faict aud. maistre Robert Fabien par les religieulx, abbé et couvent de Joyenval de la maison, lieux et appartenances où il est à présent demourant, assise en ladicte rue des Deux-Portes, à l'enseigne de l'Imaige St Nicolas». Confirmation de la précédente donation. — 22 et 27 novembre 1540 (fol. 380 v°).

237. — Robert Fabien, prêtre, chapelain de la Chapelle aux Orfèvres : donation à Raoul Jounot, prêtre, curé de Courgent, d'une maison à Courgent et d'une maison avec jardin à Arnouville (près Mantes), et confirmation de la précédente donation. — 22 et 27 novembre 1540 (fol. 381 v°).

238. — Guillaume du Tartre, serviteur, demeurant à Paris en l'hôtel de Robert Le Lieur, marchand, bourgeois de Paris, et Jeanne Souveraine, veuve d'Antoine Foucher, laboureur à Belhomert, diocèse de Chartres, demeurant rue Troussevache : contrat de mariage. — 10 avril 1540 (fol. 383 v°).

239. — Claude Bussereau, sergent à cheval au Châtelet de Paris, et Lyénor Chauvin, sa femme : donation à Pierre Joly, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de leurs droits sur des biens à Montigny près Cormeilles (en Parisis). — 24 septembre 1540 (fol. 384).

Y 87. — Registre in-folio, 388 feuillets, papier. Vol. 2.

(3 décembre 1540-9 mars 1542 [dates des Insinuations].)

240. — François Cholin, avocat en Parlement : donation à Aignan de Bertheville et à Jeanne Cholin, sa femme, ses beau-frère et sœur, des droits successifs à lui échus par le décès de Guillaume Cholin, cordonnier à Pontoise, et de Jeanne Rivière, ses père et mère, avec décharge de la somme de 313 livres 13 sols 6 deniers tournois, prêtée, «à plu-

sieurs et diverses foys», par lesdits mariés au sieur François Cholin, «à son besoing et neccessité». — 2 décembre 1540 (fol. 1).

241. — Bertrand Prestecelle, marchand, bourgeois de Paris, et Jeanne Dudré, sa femme : donation mutuelle. — 13 novembre 1540 (fol. 1 v°)

242. — Bertrand Prestecelle et Jeanne Dudré, sa femme : donation mutuelle (double de l'acte précédent). — 13 novembre 1540 (fol. 3).

243. — Orsin Aubin, écuyer, seigneur de Vignolles : donation à Jean Petit, dit Jalaut, écuyer, seigneur de «Piscaseau», en récompense de ses services, de tous ses biens. — 18 septembre 1540 (fol. 4).

244. — Gilles Le Grant, laboureur, demeurant en la paroisse de Mareuil, près Saint-Aignan-en-Berry, logé à Paris en la rue du Mont-Sainte-Geneviève : donation à Martin Chottin, étudiant en l'Université de Paris, demeurant en ladite rue du Mont-Sainte-Geneviève, son oncle, d'une maison à Pouillé (près Saint-Aignan), et d'une vigne au terroir de Pouillé. — 5 juillet 1540 (fol. 5).

245. — Jean de Chaonnes, marchand à Tonnerre : donation à Pierre de Chaonnes, chanoine de Saint-Pierre-de-Tonnerre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, du droit au bail des terres et seigneuries d'Ancy-le-Franc, Chassignelles et Cusy. — 9 décembre 1540 (fol. 5 v°).

246. — Jean de Charrasson, écuyer, seigneur de «Baugé», près le Blanc-en-Berry, demeurant audit lieu : donation à Jean de Charpentier, écuyer, écuyer tranchant du cardinal de Lorraine, demeurant à Charrasson, son cousin, de tous droits sur le fief des Tessonnières, en la châtellenie du Blanc. — 11 décembre 1540 (fol. 6).

247. — Jeanne Desjardins, veuve de Jean Jacquet et auparavant veuve de Girard Touzet, demeurant à Paris : donation à Jean Caqueton, mouleur juré de bois à Paris, d'une rente de blé. — 27 octobre 1540 (fol. 7).

248. — Jean-Jacques de Castion (Castillon), écuyer, seigneur dudit lieu, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, et Antoinette Lamy, veuve d'Eustache de Paris, dame de Pontillaut, paroisse de Pontault : contrat de mariage. Par ce contrat, Antoinette Lamy donne à son futur époux un fief consistant en un droit de péage à la Ferté-Alais, des fiefs à Boigny (près Méréville), à Dannemois et à Corbeil, et dans le cas où son futur époux lui survivrait, elle lui laisse la jouissance, sa vie durant, de la terre et seigneurie de Pontillaut-en-Brie et du fief de la «Patroulle» (près Tournan). Au bas de l'acte se trouve la requête adressée par Jean-Jacques de Castion au prévôt de Paris, pour obtenir l'insinuation de ce contrat de mariage. — 17 juillet et 15 décembre 1540 (fol. 7 v°).

249. — Catherine Havart, veuve de Marguerin Molart, manouvrier, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Martin : donation à Guérin Bourgeois, marchand aiguilletier, et à Jeanne Molart, sa femme, ses gendre et fille, de la moitié d'une maison à Paris, aux faubourgs Saint-Martin. — 10 décembre 1540 (fol. 9 v°).

250. — Pierre Séguier, marchand apothicaire, bourgeois de Paris : donation à Louis Séguier, écolier, étudiant en l'Université de Paris au collège de Bourgogne, son fils, de rentes sur des laboureurs à Cormeilles-en-Parisis, et d'une vache donnée à louage à un laboureur de Cormeilles. — 12 décembre 1540 (fol. 11 v°).

251. — Pierre Séguier, marchand épicier et apothicaire, bourgeois de Paris : donation à Louis Séguier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison au village de Cormeilles-en-Parisis, «en la grant rue Chefdeville». — 28 septembre 1540 (fol. 12).

252. — Pierre de La Court, drapier-chaussetier à Paris, et Germaine «Vézart» (Vérart), fille de Barthelemy Vézart, libraire du Roi, et de Catherine Lasnier : contrat de mariage. Par ce contrat, Germaine Guyard, veuve d'Antoine Vézart, marchand libraire, bourgeois de Paris, grand-mère de Germaine Vézart, donne aux futurs conjoints une somme de 50 livres tournois, «et oultre, en faveur dudict mariage veult, consent et accorde que lesdictz futurs conjoinctz joissent, du jour de leurs espousailles jusques à six ans après, ensuivans finis et acompliz, d'un ouvrouer et une chambre au second estage estant des appartenances de la maison en laquelle ladicte Germaine Guyart est à présent demourante, assise à Paris, rue des Assis, en laquelle soulloit pendre pour enseigne l'Eschicquier, avec les aisances des caves, scellier, estable, grenier et autres lieux de ladicte maison pour faire leurs provisions et coucher leurs serviteurs et chambrières...» En outre, Marguerite «Vézart», veuve de Pierre Raoul, marchand drapier, tante de Germaine «Vézart», donne aux futurs «la somme de 200 livres tournois avec une robbe d'escarlatte, fourrée de penne de menuz ver, une autre robbe de drap noir doublée et une cotte de drap noir». Enfin, Nicolas Alexandre, marchand drapier, bourgeois de Paris, maître de Pierre de La Court, et cousin de Germaine Vézart, donne aux futurs une somme de 50 livres tournois. Au bas de l'acte se trouve le reçu délivré par Pierre de La Court et Germaine «Vézart», devenue sa femme, des objets et sommes d'argent mentionnés au contrat. — 18 octobre et 27 novembre 1540 (fol. 12 v°).

253. — Pierre de La Court, drapier chaussetier, demeurant à Paris, et Germaine Vézart : contrat de mariage (double de l'acte précédent). — 18 octobre et 27 novembre 1540 (fol. 14 v°).

254. — Jeanne Bréant, veuve de Philippe Chenetartre, marchand orfèvre, bourgeois de Paris : donation à Jean et Antoine Chenetartre, ses fils, et à Claude Charpentier, procureur au Châtelet de Paris, leur cousin, de rentes sur des biens à Mitry. — 10 décembre 1540 (fol. 16 v°).

255. — Sigismond Aymery, licencié ès lois, seigneur de Tilloy et de Vaudoy, momentanément à Paris : donation à Jacques Cappel, avocat du Roi au Parlement, et à Marguerite Aymery, femme dudit Cappel, ses beau-frère et sœur, du fief du Tilloy, au village de Vaudoy-en-Brie (près Rozoy), et de rentes foncières audit lieu. — 17 décembre 1540 (fol. 18).

256. — Florentin Clabault, marchand orfèvre, bourgeois de Paris : donation à Pierre Clabault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de tous ses droits sur la succession de Simon Clabault, bourgeois d'Amiens, cousin dudit Florentin. — 30 octobre 1540 (fol. 20).

257. — Catherine de Paris, veuve de Pierre de Bailly, avocat en Parlement : déclaration détaillée des biens donnés par elle, le 16 août 1540, à Regnault de Bailly, seigneur en partie de Villepinte et avocat en Parlement, son fils, à l'occasion de son mariage avec Marie Thiersault. — 15 décembre 1540 (fol. 20 v°).

258. — Jean Goustin, écuyer, demeurant à Saint-Bris, près Auxerre, et Emonde de Rumigny, sa femme, veuve de François de Broullart : donation à Gabriel de Broullart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, de sommes d'argent, de 250 livres de chanvre, «moictié malle et moictié fumelle», et de créances. — 4 janvier 1541 (fol. 27).

259. — Jacques Rousseau, marchand, Jean Guerry et Renée Rousseau, sa femme : donation à Jacques Guerry, clerc, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de rentes de blé. — 11 août 1540 (fol. 27 v°).

260. — André Gèvres, prêtre, curé de Saulx et de Hargeville (près Houdan), demeurant dans l'enclos du cloître Saint-Germain-de-l'Auxerrois, à Paris : donation à Jeanne Richault, femme séparée de biens de Philippe Froger, d'une maison à Paris, rue des Hauts Moulins, près Saint-Landry. — 22 décembre 1540 (fol. 28).

261. — Guillaume de Paris, archidiacre de l'église de Soissons et chanoine de la Sainte-Chapelle du Palais-Royal à Paris : donation à Jeanne de La Rue, femme de Jean Soyer, son serviteur, d'une maison à Paris, «rue de la Buscherie, près Petit Pont, où pend pour enseigne l'Ymaige Sainct Léonard», contenant deux corps d'hôtel, l'un, sur la rue de la Bûcherie, l'autre, sur la rivière de Seine. — 13 avril 1540 (fol. 28 v°).

262. — Marie Guyberteau, veuve d'Antoine Abelly, huissier des Requêtes du Palais : donation à Gervais du Hamel, marchand de draps de soie, bourgeois de Paris et messager-juré en l'Université, et à Marie Colas, femme dudit du Hamel, ses gendre et fille, d'une rente de 25 sols parisis. — 23 décembre 1540 (fol. 32).

263. — Jacques de Challançon, docteur ès droits, abbé de Saint-Amable-de-Riom, diocèse de Clermont-en-Auvergne, momentanément logé à Paris, rue de la Huchette, en la maison de «l'Ymage Sainct-Andry», paroisse Saint-Séverin : donation à François Janvier, docteur ès droits, d'une rente viagère de 60 livres tournois sur la terre et seigneurie de «Chasteau Clopt». — 17 janvier 1541 (fol. 32 v°).

264. — Martin Caillou, marchand pelletier, bourgeois de Paris : donation à Jean Caillou, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, «d'une cuisine basse», assise à Château-Thierry, lieu dit «la Poterne». — 18 janvier 1541 (fol. 33).

265. — Jean Genestz, marchand, demeurant au bourg Saint-Martin-le-Beau, près Amboise : donation à Michel Genestz, prêtre, habitué en l'église de Saint-Séverin, à Paris, son frère, de la moitié d'une maison à Saint-Martin-le-Beau, et de terres au même endroit et aux environs. — 17 mars 1540 (fol. 33 v°).

266. — Michel de Pommereulx, marchand, bourgeois de Paris, demeurant en la paroisse Saint-Pierre-aux-Bœufs, et Maixent de Pommereulx, son frère, marchand, bourgeois de Paris, demeurant en la paroisse Saint-Christophe : donation à Lucas de Pommereulx, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de leurs droits sur des biens en la paroisse de Lussac-les-Châteaux, en Poitou, et aux environs. — 24 janvier 1541 (fol. 34).

267. — Jean Couldray, prêtre, curé de Marnes, près Saint-Cloud : transaction avec Jean Aymery, avocat en Parlement, seigneur en partie de Viroflay, au sujet de la succession d'Yves Crotte, doyen de Saint-Cloud, et des dommages et intérêts à réclamer en raison des «arrachemens de saulx et autres dommaiges faictz par led. Crotte en quatre yslons sur le bort de la rivière de Seine, au dessoubz du pont de Sainct-Cloud, près les Menuz, à lui loués par le s^r Aymery». — 10 octobre 1540 (fol. 34 v°).

268. — Méry Lemperière, marchand libraire et bourgeois de Paris, demeurant rue de la Huchette, et Philippe Gilbert, sa femme : donation à Marie Lemperière, mercière, leur fille, des depens à eux adjugés par arrêt du Parlement contre Guillaume Quinette et Guillaume Espillart, sergent à verge, pour être quitte des deniers par elle prêtés à ses père et mère de «sa marchandise dudit estat de mercerye, pour survenir aux fraiz desdictz procez». — 13 janvier 1541 (fol. 36).

269. — Jean Moriez, licencié ès lois, à Paris, et Marie Thierry, contrat de mariage : par ce contrat Gilles Thibault, prêtre, curé de Sceaux, diocèse de Paris, oncle de Marie Thierry, donne aux futurs époux une somme de 200 livres tournois, les habillements,

meubles précédemment donnés à Marie Thierry, une maison à Paris, rue Alexandre-Langlois, paroisse Saint-Étienne-du-Mont, et les loyers de la maison de la Croix-Blanche, même rue. — 1[er] septembre 1540 (fol. 36 v°).

270. — Jacquette Robert, veuve de Robert Thierry, marchand, bourgeois de Paris : renonciation en faveur de Jean Moriez, licencié ès lois, et de Marie Thierry, fille de ladite Robert, pour cause de leur futur mariage, à tous droits sur une maison à Paris, rue Alexandre Langlois. — 17 octobre 1540 (fol. 38 v°).

271. — Guillaume Péchelet, ceinturier et ferreur de coffres d'ivoire, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Martin : testament, par lequel il lègue à Claude Roze, sa servante et chambrière, sa maison à Paris, rue Saint-Martin : «Item, donne et laisse à icelle Claude Roze une robbe de drap de Carcassonne, fourrée de penne noire, à l'usaige dudict testateur, avec le meilleur de ses lictz, couverture rouge, cyel, custodes et couche, au choix et eslection de ladicte Claude Roze. Item, donne et laisse à Vincent Le Rasle, ung scien bon amy, une robbe noire et la meilleure que ledict testateur a et pourra avoir au jour de son trespas. Item, donne et laisse à Perrette Cuzotte, sa petite robbe de coulleur de vyollet qu'il mect à tous les jours. Item, donne et laisse à Jehan Le Goix, nepveu de sa femme, apprentilz serrurier, sa robbe fourrée de à tous les jours.» — 20 janvier 1541 (fol. 38 v°).

272. — Jean de Bailloeul, receveur de Bohain : donation à Charles de Bailloeul, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres au terroir de Beaurevoir (près Saint-Quentin) et du fief Cambray, près de la «cauchié Brunehault». — 13 avril 1540 (fol. 40).

273. — Mahieu Cochemer et Antoinette Douchin, sa femme, demeurant à Croutoy; Simon Brognard, manouvrier, et Jacqueline Douchin, sa femme; Jean Bellard, manouvrier, et Jeanne Douchin, sa femme, demeurant à Taillefontaine : donation à Claude Douchin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de leurs droits sur des biens à Villers-Tournelle (près Ailly-sur-Noye) et à Gauffoncourt, paroisse de Chépoix (près Breteuil). — 31 août 1540 (fol. 41).

274. — Laurent Migault, notaire et secrétaire du Roi : donation à Charles Le Charron, le jeune, fils de Jean Le Charron, conseiller au Parlement, de 310 livres d'arrérages de rente. — 28 janvier 1541 (fol. 42).

275. — Grignardin de Landefay, seigneur de Penthereul et Gauchy, demeurant à Paris : donation à Marie Salloigne, aussi demeurant à Paris, d'une rente de blé. — 1[er] février 1541 (fol. 42 v°).

276. — Antoine Juge, élu de Coutances : donation à Antoine [Sanguin], cardinal de Meudon, évêque d'Orléans et maître de l'oratoire du Roi, d'une maison à Vanves et de vignes au terroir de Vanves, près de la rue du Carrouge et du parc du légat Du Prat. — 30 janvier 1541 (fol. 43).

277. — Antoine Juge, élu de Coutances, demeurant à Vanves, près Meudon : donation à Antoine [Sanguin], cardinal de Meudon, évêque d'Orléans et maître de l'oratoire du Roi, d'une maison appelée «le lieu des Cottignys», d'une autre maison en haut de Meudon, de prés, taillis et de terres à Meudon. — 27 janvier 1541 (fol. 44 v°).

278. — François Briçonnet, avocat en Parlement, et Jeanne Tavel : contrat de mariage. Par ce contrat, Jean Briçonnet, conseiller du Roi et vice chancelier de Bretagne, oncle du futur, donne à son neveu tous les biens qu'il possède «es bailliages d'Amboise et pays de Touraine et environs»; François Tavel, conseiller au Parlement, et Jeanne Arceline, sa femme, père et mère de la future, promettent de payer aux futurs époux, le jour de leurs «espousailles», une somme de 8,000 li-

vres tournois, et donnent à leur fille, leurs maisons de la rue des Fossés-Saint-Germain, à Paris, et une maison à Vanves. Au bas de l'acte se trouve le reçu délivré par François Briçonnet et Jeanne Tavel, devenue sa femme, de la somme de 8,000 livres tournois, mentionnée au contrat. — 25 juillet et 24 septembre 1536 (fol. 49).

279. — Jean Dauvet, dit La Touche, marchand, demeurant à Villegats, bailliage de Chartres : donation à Michel Dauvet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de tous droits sur la succession de ses père et mère. — 5 février 1541 (fol. 52 v°).

280. — Pierre d'Yèbles, écuyer, momentanément logé à Paris, rue des Bernardins : donation à Christophe de Trousseauville, écolier, étudiant en l'Université de Paris, demeurant au collège de Coquerel, son neveu, d'un cens de 4 livres tournois, deux chapons et six fromages de rente. — 30 janvier 1541 (fol. 53).

281. — Jeanne Chesnart, veuve d'Étienne de Tournes, élu et bailli de «Vedelay», demeurant à Paris : donation à Jean de Pommereu, maître des Comptes, à Paris, son fils, d'une maison à Villiers-le-Bel et de terres au terroir de Villiers-le-Bel. — 10 février 1541 (fol. 53 v°).

282. — Jacques Parent, prêtre : donation à Marie Parent, femme de Raoul Spifame, avocat en Parlement, sa sœur, de ses droits sur la succession de Guillaume Parent, seigneur de Mitry, son père. — 8 février 1541 (fol. 54).

283. — Eustache Le Prévost, chanoine d'Auxerre, demeurant momentanément à Paris : donation à Denis Auvernier, son serviteur, natif de Gonesse, d'une vigne au terroir de Paris, au lieu dit «la Vallée de Fecam» et de 27 livres tournois. — 12 janvier 1541 (fol. 55).

284. — Antoine Juge, gouverneur de Crécy-en-Brie : donation à Jean Bourquin, demeurant à Paris, d'une maison à Vanves, rue de la Vieille-Forge, et de vignes au terroir de Vanves (31 janvier 1541). — Ratification de ladite donation par Antoine Juge, licencié ès lois, curé de Chailly, près Longjumeau. — 2 février 1541 (fol. 55 v°).

285. — Guillaume Le Mercier, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jeanne Le Mercier, femme de Hilaire Langlois, marchand bonnetier, et à Gillette Le Mercier, femme de Georges Halle, marchand orfèvre, ses deux filles, d'une maison à Paris, rue Saint-Martin, «oultre l'ancienne porte», qu'il avait précédemment donnée à la confrérie des bonnetiers, fondée en l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie, donation «qui a esté adnullée et mise au néant» et d'une rente de 60 sols sur une maison, rue «Troussenonnain». — 22 février 1541 (fol. 56 v°).

286. — Gilles Le Breton, maître maçon, tailleur de pierres et voyer de la ville de Paris : donation à Jean Le Breton, maître juré maçon, bourgeois de Paris, et à Jeanne du Perche, sa femme, ses père et mère, «fort anciens et caducques», d'une rente viagère de 40 livres, «ad ce qu'ilz ne tumbent en aucune neccessité». — 15 février 1541 (fol. 58).

287. — Nicole Le Clerc, docteur régent en la Faculté de théologie de l'Université de Paris et curé de Saint-André-des-Arts : donation à Philippe Le Clerc, femme de Guillaume Bourgoing, conseiller au Parlement, à Pierre Le Clerc, conservateur des privilèges apostoliques de l'Université de Paris, à Jean Le Clerc, procureur général du Roi en la justice des Aides à Paris, et à Nicole Le Clerc, conseiller au Parlement, ses neveux et nièces, de tous les biens lui revenant des successions de ses père et mère et de Jean Le Clerc, son frère. — Confirmation de la précédente donation par le même. — 11 août et 9 septembre 1540 (fol. 59 v°).

288. — Nicole Le Clerc, docteur régent en la Faculté de théologie de l'Université de Paris, archidiacre de Joinville, en l'église de Châlons : confirmation nouvelle de la donation

faite par lui le 11 août 1540 et révocation d'une des conditions qui s'y trouvait inscrite. — 1er mars 1541 (fol. 60 v°).

289. — Marie Perreau, veuve de Jean de La Royne, marchand teinturier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Barbe de La Carpenterie, femme séparée de biens d'Adrien Laurens, marchand teinturier à Saint-Marcel, sa nièce, de portion d'une maison à Saint-Marcel, «grande rue de Montfetard», à l'enseigne de l'Écu d'Orléans. — 28 février 1541 (fol. 61 v°).

290. — Marie Perreau, veuve de Jean de La Royne, marchand teinturier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Adrien Laurens, marchand teinturier à Saint-Marcel-lez-Paris, et à Barbe de La Carpenterie, femme dudit Laurens, ses neveu et nièce, des terres, vignes et saussaies ayant appartenu à son mari. — 14 septembre 1540 (fol. 63).

291. — François Tristan, avocat en Parlement : donation à Jean Tristan, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de 16 livres tournois de rente. — 3 mars 1541 (fol. 63 v°).

292. — Jeanne Le Maire, veuve de Julien Juffe et auparavant veuve de Pierre Augier, maître orfèvre, demeurant à Paris : donation à Jean Gauffreteau, l'aîné, marchand, bourgeois de Paris, et à Jacquette Le Maire, sa femme, de portion d'une maison à Paris, rue du Petit-Lion, à l'enseigne de l'Image Saint-Michel. — 4 janvier 1541 (fol. 63 v°).

293. — Jean du Berle, mesureur de sel en la ville de Paris : donation à Pierre Coincterel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son oncle, de deux rentes de 50 sols et de 12 sols sur des héritages au terroir de Montlignon, près Montmorency. — 9 février 1541 (fol. 65 v°).

294. — Jean Le Brun, prêtre, demeurant à Saclay, «au Val-de-Gallye», et vicaire dudit lieu : donation à Simonne Prevost, sa nièce, de terres au terroir de Chevrigny (près Saint-Rémy-les-Chevreuse). — 21 février 1540 (fol. 66).

295. — Pierre du Treffle, compagnon boucher, demeurant à Paris, rue de la Bûcherie, à l'enseigne de la Chaise : donation à Jean du Treffle, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de terres à «la Croix Roch», au comté de Clermont-en-Beauvaisis. — 7 mars 1541 (fol. 67).

296. — Antoine de Villeneuve, écuyer, seigneur du Revest, au pays de Provence, en l'évêché de Fréjus, momentanément logé à Paris, en la maison de Claude Penescher, mégissier, rue de la Mégisserie, à l'enseigne du «Coffin» : donation à Claude, comte de Tende, des revenus qui pourront être adjugés par arrêt du Grand Conseil, dans un procès pendant entre Antoine de Villeneuve et Anne de Villeneuve, belle-mère du comte de Tende, au sujet des baronnies des Arcs, Vidauban, et Cagnes en Provence et de 12,000 livres tournois. — 23 février 1541 (fol. 67 v°).

297. — Guillaume de Rangueil, prêtre, curé de Sainte-Agathe : acceptation d'une donation contenue dans le testament de Denis Catin et ainsi conçue : «je donne et laisse audict enfant nommé Denis (son neveu), pour l'entretenir et endoctriner en bonne meurs, mon hostel et maison assis à Paris, rue de la Buscherye de Petit Pont, où pent à présent pour enseigne l'Ymaige Sainct-Jacques». — 12 mars 1541 (fol. 68 v°).

298. — Jacques Philippon, prêtre, curé de Palaiseau : donation à Antoinette Philippon, veuve d'Antoine Durantel, tailleur de pierres, demeurant à Paris, sa nièce, d'une rente de 32 sols parisis sur un jardin et saussaie à Saint-Denis en France, sous les fossés de l'abbaye. — 14 février 1541 (fol. 69).

299. — Pierre Regnier, l'aîné, bourgeois

de Paris, et Catherine Testard, sa femme : donation à Martin Testard, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, frère de Catherine Testard, de leurs droits sur une maison à Paris, «faisant l'ung des coings des rues de la Bretonnerie et Barre-du-Bec, contre le mur de laquelle est pour enseigne l'Ymaige Nostre-Dame». — 20 mai et 30 décembre 1540 (fol. 69 v°).

300. — Antoine de Laulnoy, prêtre, habitué en l'église de Saint-Eustache, demeurant à Paris, rue du Séjour : donation à Pierre Denis, boursier à Paris, son neveu, d'une maison à Morienval, près Crespy-en-Valois, rue des Lombards. — 18 janvier 1541 (fol. 70 v°).

301. — Catherine de Neuville, veuve de Jean Catin, avocat en Parlement : donation à Catherine Catin, sa petite-fille et filleule, de maison, terres et vignes à Clamart. — 9 mars 1541 (fol. 71).

302. — Catherine de Neuville, veuve de Jean Catin, avocat en Parlement : donation à Jean Catin, son petit-fils, d'une maison à Paris, «rue de la Kalende en la Cyté, en laquelle soulloit anciennement pendre pour enseigne le Pain blanc (*sic*)». — 9 mars 1541 (fol. 72).

303. — Isabelle Mérard, femme de Noël Michel, marchand, bourgeois de Paris : donation à Barbe Hardouyn, sa fille d'un premier mariage avec Gilles Hardouyn, marchand, bourgeois de Paris, de ses droits sur une maison à Paris, rue Saint-Denis, devant l'église Saint-Sauveur, à l'enseigne de l'Image Notre-Dame, aboutissant par derrière au cimetière de la Trinité. — 14 mars 1541 (fol. 73).

304. — René Lestelle, marchand drapier, bourgeois de Paris, et Perrette Malhoste, sa femme : donation à Jean Lestelle, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de rentes sur des maisons au vieux marché des Carmes, au marché au blé et grande rue de Melun. — 11 mars 1541 (fol. 73 v°).

305. — Nicolas Michau et Germaine de Cristy, sa femme : donation à Jean Michau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de tous droits sur la succession de Marie de Coiffy, tante dudit Jean Michau. — 18 août 1539 (fol. 74).

306. — Guillaume de Coiffy, marchand à Auxerre : donation à Jean Michau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur la succession de Marie de Coiffy, sœur dudit Guillaume. — 24 octobre 1540 (fol. 74 v°).

307. — Mathieu Gallet, écuyer, seigneur de Triel, demeurant à Paris, rue Sainte-Marine : donation à Claude Gallet, son fils naturel, de la moitié de sa ferme de Menucourt (près Pontoise) dont il a donné l'autre moitié à Nicolas Gallet, son autre fils, en vue de son mariage avec Louise de Saint-Quentin. — 24 octobre 1540 (fol. 75).

308. — Louis Cavetier, marchand à Paris : donation à François Cavetier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de créance. — 17 mars 1541 (fol. 77).

309. — Jean Boureau, chanoine de Tours et chapelain de la chapelle Saint-Denis, fondée en l'église paroissiale de Saint-Denis d'Amboise, demeurant à Paris, rue de la Bûcherie : donation à Louis du Temple, habitant avec lui, en récompense de ses services, de l'usufruit d'une maison à Paris, place Maubert, «où pend pour enseigne le Karolus». — 10 mars 1541 (fol. 77).

310. — Guillaume Courtin, chanoine de Clermont-en-Beauvoisis : donation à Louis Courtin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de portion de la seigneurie de Pomponne et de vignes au terroir de Sèvres. — 12 mars 1541 (fol. 78).

311. — Guillaume Courtin, chanoine de Clermont-en-Beauvoisis : donation à Louis Courtin, écolier, étudiant en l'Université de

Paris, son neveu, de tous biens à lui échus par le décès de son frère, Louis Courtin, conseiller au Parlement, avec 300 livres tournois et 20 muids de vin, reçus par Catherine Courtin des fermiers de la prébende de Clermont et de la cure de Mareil-en-France. — 12 mars 1541 (fol. 79).

312. — Claude Rouer, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Bûcherie, et Gillette Lombardeau, sa femme : donation à Jean Rouer, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, des biens de Jean Lombardeau, grand-père dudit Jean Rouer. — 10 novembre 1539 (fol. 79 v°).

313. — Simon Laillet, prêtre, demeurant à Taverny, près Saint-Leu, logé à Paris, rue des Noyers, au coin de la rue des Anglais : donation à Jeanne de Dreux, veuve d'Antoine Garnier, laboureur à Taverny, sa nièce, d'une maison à Taverny, «en la rue tendant de la Barre à l'église dudict lieu», avec son mobilier, et de vignes au terroir de Taverny. — 28 mars 1541 (fol. 80).

314. — Quentin Sabre, marchand à Montoire, près Vendôme : donation à Henri Sabre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des droits successifs à lui échus par le décès de ses aïeul et aïeule. — 29 mars 1541 (fol. 81).

315. — Jean Lardot, marchand, bourgeois de Troyes : donation à Michel Lardot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de portion d'une coupe de bois de haute futaie à Épothémont (près Soulaines). — 11 février 1541 (fol. 81 v°).

316. — [Jean] Lardot, marchand, bourgeois de Troyes : donation à Michel Lardot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 100 écus d'or sur Anne de Châteauvillain. — 14 mars 1541 (fol. 82).

317. — Jacqueline Le Pelletier, veuve de Jean de La Porte, avocat en Parlement, et Hélène de La Porte, héritière dudit Jean de La Porte : donation à Charles de Launay, docteur en médecine à Paris, et à Bonne de La Porte, sa femme, d'une rente de 20 sols tournois sur des héritages à Rosny. — 30 mars 1541 (fol. 83).

318. — Guillemette Butte, veuve de Jean Gouy, laboureur à «Tour soubz Montmorency» (Saint-Prix), Guillaume Garnier, laboureur, et Marion Butte, sa femme, Denis Foy, pionnier, demeurant à Eaubonne, et Louise Bonnaye, sa femme, veuve d'Honoré Butte : donation à Pierre Bonnier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, de leurs droits dans le procès poursuivi par eux devant le Parlement contre les religieux de Saint-Denis, en raison de l'emprisonnement de feu Prejet Butte. — 30 mars 1541 (fol. 83 v°).

319. — Geneviève Chauvyn, veuve de Gilles Malyn, référendaire du Roi en la Chancellerie, bourgeoise de Paris : donation à Guillaume de Larche, notaire au Châtelet de Paris, de la moitié d'une maison à Paris, «rue Coquellier, devant et à l'opposite de l'ostel de Flandres», attenante au cimetière de l'église Saint-Eustache, moyennant une rente viagère de 70 livres. — 30 mars 1541 (fol. 84).

320. — Nicolas Gallet, demeurant à Paris, rue Sainte-Marine, et Louise de Saint-Quentin : contrat de mariage. Par ce contrat, Denis de Saint-Quentin, écuyer, homme d'armes de la compagnie de M. le Connétable, demeurant à Commeny, père de la future, lui donne une somme de 100 livres tournois et promet en outre «de vestir et habiller sadicte fille d'abillemens neufz, de robbes, cottes, chapperons et autres vestemens neufz, honnestement, selon son estat, oultre les habitz filleaulx qu'elle a de présent, pareillement la trousseller aussi selon son estat et ainsi qu'il est acoustumé faire audit pays,... et bailler ung muy de blé rendu au logis d'iceulx futurs conjoinctz à Triel,... et encores leur donner et bailler pour commencer leur nouvel mesnage

une vache à layt, ung veau et ung pourceau gras, le tout vif, bon, loyal et marchant». De plus Mathieu Gallet, seigneur de Triel, père du futur, donne à son fils la moitié d'une ferme à Menucourt (près Pontoise). — 24 octobre 1540 (fol. 85 v°).

321. — Mathieu Gallet, clerc au greffe civil du Parlement, seigneur de Triel : donation à Jean Gallet, procureur au Parlement, à Nicolas et Claude Gallet, à Jeanne Gallet, femme de Pierre Le Tac, et à Denise Gallet, femme de Jean Glaune, ses enfants, d'une somme de 1,200 écus d'or soleil. — 20 janvier 1541 (fol. 88).

322. — Jean de Harcigny, laboureur à Ployart : donation à Gobert Harcigny, prêtre, étudiant à Paris, son fils, d'une rente de 22 sols 6 deniers tournois, et d'une créance de 11 livres 6 sols tournois pour vente de vin. — 8 janvier 1541 (fol. 88).

323. — Toussaint Meusnier, prêtre, vicaire de la Sainte-Chapelle royale du bois de Vincennes : donation à Jeanne Michée, veuve de Remy Thouraille, manouvrier au Bois de Vincennes, et à Benjamin, son fils, d'une maison à Saint-Marcel-lez-Paris, rue du «Bon puys», et de vignes au terroir de Fontenay-sous-Bois. — 30 mars 1541 (fol. 89).

324. — Jeanne Migot, dame d'Argeville, veuve de Michel Hubert, demeurant ordinairement à Vernou-en-Brie et momentanément à Paris, rue de Béthisy : donation à Étienne, à Michel et à Isabelle Hubert, ses enfants, de ses droits sur trois maisons à Paris, rue de Béthisy, sur une autre maison également à Paris, «rue Fromentel et en laquelle soulloit pendre pour enseigne le Chef Sainct-Jehan», de rentes, de la moitié de la ferme de Mauperthuis, en la paroisse de Forges-en-Brie, de maisons, fermes, moulin et terres à Vernou, et de ce qui lui revient de la succession d'Étienne Migot, son père, au village du Châtelet-en-Brie. — 28 juillet 1540 (fol. 90).

325. — Antoine du Haultboys, seigneur de Rennemoulin : donation à Jean de La Cambe, écuyer, et à Adam Le Loup, praticien, domiciliés à Paris, de ses droits sur des bois en la forêt de Sénart et sur des terres au terroir de Mandres (près Boissy-Saint-Léger). — 29 mars 1541 (fol. 95).

326. — Denis Jacquemyn, marchand, bourgeois de Paris : donation à Pierre Jacquemyn, marchand, bourgeois de Paris, son frère, de la moitié de ses droits sur une maison à Colombes (près Paris) et sur des prés, vignes et pressoir au terroir de Colombes. — 3 avril 1541 (fol. 96 v°).

327. — Jean du Val, maître cordier à Paris, demeurant rue Saint-Martin, et Geneviève Guyon, sa femme : donation à Jacques Le Maire, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Denis, de tous droits successifs à eux échus par le décès des père et mère, aïeul et aïeule de Geneviève Guyon. — 12 mars 1541 (fol. 97).

328. — Jean Cardon, marchand, bourgeois de Paris : donation à Nicole Le Sain, licencié en lois, à Paris, en récompense des services par lui rendus pour «l'esclarsissement» de plusieurs successions, notamment de celle de Marie Cardon, sa sœur, de ses droits sur une masure et jardin à Villejuif (près Paris). — 25 mars 1540 (fol. 97 v°).

329. — Mathieu Gallet, seigneur de Triel : donation à Denise Gallet, femme de Jean Glaune, marchand ceinturier, sa fille, d'une maison à Paris, rue Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à l'enseigne de «l'Escripvain». — 22 décembre 1537 (fol. 98).

330. — Jean Le Voyer, seigneur de Villiers, maréchal des logis du Roi : donation à Regnault Le Voyer, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des dommages et intérêts réclamés à Louis de Bastennet pour avoir tué une truie. — 22 mars 1541 (fol. 99).

331. — Étienne Le Cousturier, maçon à Tremblay en France : donation à Charles Le Charron, écolier, étudiant en l'Université de Paris, de ses droits sur des terres au terroir de Tremblay en France. — 3 avril 1541 (fol. 99).

332. — Jacques Gourfoulle, marchand boucher, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Jacques, et Jean Gourfoulle, faiseur de miroirs d'acier, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Denis Gourfoulle, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de leurs droits sur des biens à Heilles-sous-Mouchy-le-Châtel (près Mouy). — 11 avril 1541 (fol. 100).

333. — Louis de Prizy : donation à François de Prizy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de deux créances et d'une rente de blé. — 13 avril 1541 (fol. 100 v°).

334. — Étiennette de La Ballude, veuve de Girard Le Coq, seigneur d'Egrenay et de la Houssaye-en-Brie, maître ordinaire des Requêtes de l'Hôtel : donation à Antoine Le Coq, avocat en Parlement, son fils aîné, de la moitié de la terre et seigneurie de la Houssaye-en-Brie, Marles, «la Tour Ymbert» et Champlet (près Rozoy-en-Brie). — 11 décembre 1540 (fol. 101).

335. — Jean Le Coq, prêtre, archidiacre en l'église de Saint-Étienne de Bourges, curé de l'église de Saint-Eustache à Paris, fils de Girard le Coq, seigneur d'Égrenay et de la Houssaye-en-Brie, maître ordinaire des Requêtes de l'Hôtel : donation à Antoine Le Coq, son frère, de ses droits sur les terres et seigneuries de la Houssaye-en-Brie, Marles, «la Tour Ymbert» et Champlet. — 19 décembre 1540 (fol. 102 v°).

336. — Pierre Chasteau, laboureur à Franconville-la-Garenne, et Martine Davyot, sa femme : donation à Jean Mallet, marchand, bourgeois de Paris, son beau-frère, de vignes au terroir d'Argenteuil. — 2 avril 1541 (fol. 104).

337. — Philippe de Chabbot, veuve de Pierre Le Coq, bourgeois de Paris : donation à Antoine Le Coq, docteur régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris, son fils, de la seigneurie de Chauvigny, près Luzarches, de portions de deux maisons à Paris, rue de la Vannerie, l'une à l'enseigne de la Coupe d'or, l'autre à l'enseigne du Paon, et de vigne au terroir de Conflans (près Charenton). — 12 avril 1541 (fol. 104 v°).

338. — Nicole Chauvyn, prieur commendataire et seigneur d'Argenteuil : donation à Antoine Dubray, procureur et receveur de la terre et seigneurie d'Argenteuil, pour ses services «à la garde et deffense de ses droictz des héritages (consistant en vignes) qui audict prieur appartiennent par confiscation au moyen de l'execucion faicte par justice de Raoullet Haulte Arbre, en son vivant hoste et justiciable d'icelluy prieur seigneur d'Argentueil, par sentence donnée de M. le prévost de Paris, ou son lieutenant criminel, et arrest de la Court de Parlement confirmatif d'icelle». — 4 mars 1540 (fol. 106).

339. — Nicole Chauvyn, protonotaire du Saint-Siège apostolique, abbé de Notre-Dame de Fontaines-les-Blanches, diocèse de Tours, prieur de Notre-Dame d'Argenteuil, diocèse de Paris, de la Madeleine-du-Mont-des-Deux-Amants, diocèse de Rouen, et prieur curé de Marines, même diocèse : donation à Antoine Dubray, praticien en cour laie à Argenteuil, procureur et receveur dudit lieu, de biens et héritages à lui échus par droit d'aubaine, «au moyen de la mort de feu messire Guillaume de Poncy, en son vivant prebstre», demeurant à Argenteuil, héritages consistant en maison et vignes. — 11 février 1541 (fol. 107).

340. — Claude Rebours, marchand, bourgeois de Paris, et Louise d'Ardenay, veuve de

Martin Mallet, marchand et maître faiseur «d'esteufs», bourgeois de Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Louise d'Ardenay donne à son futur mari «la moitié par indivis d'une maison en laquelle y a jeu de paulme, assis à Paris, rue de la Vieille Tennerie, près la place aux Veaulx, appellée anciennement les Carneaulx, attenante à une ruelle appellée la ruelle des maistres de la Grant Boucherie». — 12 novembre 1540 (fol. 108 v°).

341. — Agnès Le Galloys, veuve de Jean Boust, vendeur de poisson de mer aux Halles, bourgeois de Paris : donation à Henri Boust, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, «d'un estal à freppier assis à Paris en la grant rue de la Frepperie, où pend pour enseigne la Herpe», à Marguerite Boust, sa fille, aussi «d'ung autre estal à freppier assis en ladicte grant rue de la Frepperie, ouquel pend pour enseigne la Couppe», et à Jacqueline Boust, sa fille, d'une maison à Paris, rue Guérin Boisseau, à charge de «bailler à lad. veufve une chambre en une desd. maisons, luy quérir et livrer son vivre, tant en santé que en maladie, avec les medecines neccessaires du conseil du médecin». — 21 avril 1541 (fol. 109 v°).

342. — Agnès Le Galloys, veuve de Jean Boust, vendeur de poisson de mer aux Halles: donation à Henri, Marguerite et Jacqueline Boust, ses enfants (double de l'acte précédent). — 21 avril 1541 (fol. 111).

343. — Philippe de Chabbot, veuve de Pierre Le Coq, bourgeois de Paris : confirmation de la donation par elle faite le 12 avril 1541, à Antoine Le Coq, docteur régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris, son fils. — 23 avril 1541 (fol. 112).

344. — Guillaume Lesier, marchand pâtissier, bourgeois de Saint-Denis en France : testament. — 8 octobre 1540 (fol. 113).

345. — Jean Jacquet, maître tondeur de draps et sergent à pied du guet de nuit de la ville de Paris, et Marguerite Couyn, veuve de Raoullet Drouard, «artillier et arbalestrier», demeurant à Paris : contrat de mariage. — 21 janvier 1541 (fol. 113 v°).

346. — François Tronchet, marchand drapier et chaussetier, bourgeois de Paris, «demeurant au Mont-Saincte-Geneviefve, en une maison estant près et joignant l'ostel où pend pour enseigne l'Imaige Sainct-Claude» : donation à Nicolas Tronchet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, du quart du legs à lui fait par feu Mathurin Simon, marchand à Orléans. — 2 mai 1541 (fol. 114).

347. — Charles Roussart, procureur au Parlement : donation à Agnès Roussart, sa fille naturelle, de la maison qu'il habite à Paris, en considération de son «umylitié et obéissance», rue Geoffroy-Langevin, avec tous les meubles et ustenciles d'hôtel qui s'y trouveront lors de son décès. — 30 avril 1541 (fol. 115).

348. — Barbe de Sainte-Maure, dame d'Émery, veuve d'Antoine de Dinteville : consentement à la délivrance de la seigneurie d'Émery à Jean de Dinteville, son fils, en vertu de la donation que lui en a faite Nicolas de Sainte-Maure, son frère. — 20 août 1540 (fol. 116 v°).

349. — Catherine Clément, veuve d'Anseaume de Maugarny, docteur régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris : donation à Jean Le Grain, docteur régent en la Faculté de médecine à Paris, et à Jeanne de Maugarny, sa femme, ses gendre et fille, de terres au terroir de Tremblay en France, et d'une rente. — 1er mai 1541 (fol. 117 v°).

350. — Pierre Le Clerc, seigneur du Tremblay, près Montfort-l'Amaury, demeurant à Paris : donation à Jacques Le Clerc, dit de Coictier, seigneur d'Aulnay en France, correcteur et grand rapporteur des lettres de la Grande Chancellerie de France, à Pierre Le Clerc, docteur régent en la Faculté de décret

de l'Université de Paris, à Jean Le Clerc, procureur général du Roi en sa Cour des Aides à Paris, à Nicole Le Clerc, conseiller au Parlement, et à Claude Burdelot, fils de Gaillard Burdelot, notaire et secrétaire du Roi, seigneur de Montfermeil, et de Jacqueline Le Clerc, fille du donateur, de ses droits sur une maison à Paris, rue Saint-André-des-Arts, «qui fut et appartint à feu messire Jaques de Coictier, en son vivant aussi conseiller du Roy nostre dict seigneur et vif président en sa Chambre des Comptes à Paris, seigneur dudict Aulnay, et à dame Marguerite Le Clerc, jadis sa femme, seur du donateur», sur les conquêts faits par lesdits Jacques de Coictier et Marguerite Le Clerc en la terre et seigneurie d'Aulnay en France, sur la terre et seigneurie de Buc (près Versailles), sur des rentes et biens aux faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris, sur une ferme à Ivry-sur-Seine, sur les bois de la «Regalle» à Montfermeil et sur des rentes à Montreuil-sous-Bois, à condition que Pierre, Jean et Nicole Le Clerc abandonneront à Jacques Le Clerc leurs droits sur la seigneurie d'Authézat, en Auvergne. — 1er et 7 mars 1541 (fol. 149).

351. — Jean Le Clerc, chantre et chanoine de Châlons : donation à Jacques Le Clerc, dit de Coictier, seigneur d'Aulnay en France, correcteur et grand rapporteur des lettres de la Grande Chancellerie de France, à Pierre Le Clerc, docteur régent en la Faculté de décret et conservateur des privilèges apostoliques de l'Université de Paris, à Jean Le Clerc, procureur général du Roi en la Cour des Aides, à Paris, à Nicole Le Clerc, conseiller au Parlement, et à Claude Burdelot, fils de Gaillard Burdelot, notaire et secrétaire du Roi, seigneur de Montfermeil, et de Jacqueline Le Clerc, nièce du donateur, de ses droits sur les biens compris dans la donation précédente. — 1er mars 1541 (fol. 121).

352. — Guillaume Bénard, prêtre, demeurant en la paroisse de Veigné, près Montbazon : donation à Jean Pothier, son neveu, de tous droits successifs sur les biens sis au diocèse de Paris, à lui échus par le décès de Jean Bénard, bourgeois de Paris, frère dudit Guillaume, qui avaient été vendus pour 100 livres à un certain Jean de Séjournant, prix inférieur à la valeur réelle. — 28 avril 1541 (fol. 122).

353. — Guillaume Raveau, laboureur à Villejuif : donation à Perrette Néron, veuve de Guillaume Raveau, laboureur audit lieu, sa mère, d'une rente de 32 sols parisis sur des vignes au terroir de Villejuif. — 28 avril et 14 mai 1541 (fol. 123).

354. — François Regnault, marchand libraire juré en l'Université de Paris, et Madeleine Boursette, sa femme : donation à Jacques Regnault, leur fils, de la moitié d'une grande maison à Paris, «grant rue Sainct-Jacques, où pend pour enseigne l'Eléphant», et d'une somme de 800 livres tournois à prendre, aussitôt après le décès des donateurs, «sur tous et chascuns les ustancilles d'imprimerie, comme matrices, poinssons, matières, histoires de cuyvre et boys, presses et autres choses servans à imprimerie». — 23 novembre 1540 (fol. 123 v°).

355. — Louis Frétel, seigneur de Bazoches en Brie : donation à Antoine Frétel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, du moulin de Chassefaim, sur la rivière d'Aubetin près Bazoches en Brie, et d'une maison à Beton-Bazoches (près Villiers-Saint-Georges). — 20 mai 1541 (fol. 124 v°).

356. — Jacques Rossignol, demeurant à Paris : donation à Michel Du Ru, marchand, bourgeois de Paris, son cousin, de ses droits sur des rentes à lui dues par des habitants de Pantin, Charonne et Bagnolet, à charge de donner une dot de 20 livres tournois à la nièce du donateur. — 9 juillet 1540 (fol. 125 v°).

357. — Charles de More, seigneur de la Motte d'Ormeaux en Brie, demeurant au collège de Bayeux, en l'Université de Paris : ex-

trait de son testament portant donation de 10 livres tournois de rente viagère à Louis Drouet, son serviteur. — 10 juillet 1540 (fol. 126).

358. — Marie Budor, femme de Geoffroy Buret, marchand cordonnier, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré : donation à Pierre Buret, marchand drapier et chaussetier à Paris, de portions de deux maisons à Paris, l'une, rue de la Tannerie, à l'enseigne de la Levrière blanche», l'autre, rue de la Vieille-Draperie, à l'enseigne du Coq. — 17 mai 1541 (fol. 126 v°).

359. — Vincent Jehan, maître tonnelier, bourgeois de Paris : donation à Étienne Bordier, son neveu, de tous droits successifs à lui échus par le décès de ses père et mère, et de son frère. — 29 avril 1541 (fol. 127 v°).

360. — Jean Féret, licencié ès lois, avocat à Meaux, et Jeanne Guéroust : contrat de mariage. Par ce contrat Raouline Le Berseux, veuve de Robert Guéroust, seigneur de la Noraye au pays du Perche, mère de Jeanne Guéroust, promet de payer aux futurs époux une somme de 800 livres tournois, le jour de leurs «espousailles», et donne à sa fille une maison à Paris, rue de l'Arbre-Sec; de son côté Jean Féret, seigneur de Chivres, paroisse de Tancrou, bailliage de Meaux, père du futur, donne à son fils une maison à Meaux, au Grand-Marché, et des rentes en blé et avoine. — 20 février 1541 (fol. 128).

361. — Jean Baudet, prêtre, demeurant à Festieux (près Laon) : donation à Louis Couce, clerc, écolier, étudiant en l'Université de Paris, de créances et des biens à lui légués par feue dame Ydron, femme de Bertrand Quarré. — 14 mai 1541 (fol. 131).

362. — Gilles de Givry, seigneur de ce lieu, écuyer : donation à Pierre des Friches, avocat en Parlement, de la ferme d'Épluches (près Saint-Ouen-l'Aumône). — 15 mars 1540 (fol. 132).

363. — Philippe Chenart, veuve de Jacques de Bonyn, demeurant à Paris, rue «de Sainct-Germain» : donation à Pierre Séguier, avocat en Parlement et seigneur de l'Étang-la-Ville, son neveu, des arrérages d'une rente viagère de 200 livres à elle dus par les héritiers de Guillaume Séguier et de sa femme. — 12 mai 1541 (fol. 133).

364. — Laurent Fabien, maître sellier et lormier, bourgeois de Paris, demeurant place Maubert, à l'enseigne de l'Écu de France : donation à Pierre Fabien, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des droits successifs à lui échus par le décès de Jeanne Boucquery, demeurant à Amiens, sa cousine. — 18 mai 1541 (fol. 133 v°).

365. — Guillaume Peschelot, ceinturier et ferreur de coffres d'ivoire et trébuchets, demeurant à Paris, rue Saint-Martin : donation à Vincent Le Rasle, praticien, bourgeois de Paris, et à Claude Roze, sa femme, d'une maison à Paris, rue Saint-Martin, avec son mobilier, à charge de pourvoir à son entratien. — 13 mai 1541 (fol. 134).

366. — François Marsot, prêtre, demeurant rue Saint-Victor, paroisse Saint-Étienne-du-Mont, à Paris : donation à Colette Marsot, femme d'Edme Noiret, sa sœur, demeurant à Chamesson, près Châtillon-sur-Seine, au duché de Bourgogne, d'une maison et d'un pré à Baigneux-les-Juifs. — 20 mai 1541 (fol. 136).

367. — Philbert de Beaujeu, chevalier, seigneur et baron de Lignières, et Catherine d'Amboise, sa femme : donation à François Desmier, conseiller au Parlement de Paris, de la terre, seigneurie et châtellenie de la Cellette, près Saint-Amand-Montrond. — 17 novembre 1539 (fol. 136 v°).

368. — Charlotte du Chemyn, femme de Pierre Hecquyne, praticien en cour laie, demeurant à Paris, rue Saint-Germain-l'Auxerrois : donation de tous ses biens à son mari, en cas de survie. — 29 avril 1541 (fol. 137 v°).

369. — François Vimont, marchand tonnelier, bourgeois de Paris, et Geneviève du Frayel, sa femme : donation à Pierre Godart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de leurs droits sur la succession de Pierre Grongnet, maître vitrier à Chartres, leur beau-frère et frère. — 9 juin 1541 (fol. 138 v°).

369 *bis*. — Isabeau d'Asnières, veuve de Jean Messier, marchand chasublier, bourgeois de Paris : donation à Jean Messier, marchand chasublier, bourgeois de Paris, son fils, de la moitié d'une forge sur le Pont aux Changeurs, «faisant la dernière dudit pont du costé d'aval l'eaue». — 11 juin 1541 (fol. 139).

370. — Jean de Bellebronne, marchand drapier chaussetier, bourgeois de Paris : donation à Jean Canache, messager de la ville de Montreuil-sur-Mer, son beau-frère, d'une maison à Saint-Marcel-lez-Paris, «ou Cloz Quesnay, rue de l'Erbalestre», ayant issue par derrière sur la rue de Lourcine, d'une portion de maison à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, rue Neuve Saint-Lambert, au coin de la rue du Clos-Bruneau, et de terres aux terroirs de Saint-Marcel, de Gentilly, d'Arcueil et de Montrouge. — 14 mars 1541 (fol. 139 v°).

371. — Marie de La Rosière, femme de Robert Gruyn, procureur fiscal de la baronnie de Nogent-le-Rotrou : donation à Clériadus de La Rosière, conseiller au Parlement, son frère, de ses droits sur la succession de Jean Maulevault, bourgeois de Paris, comme héritière de Laurent Maulevault, vicomte de Châteauneuf-en-Thimerais, son aïeul maternel, frère dudit Jean. — 2 mai 1541 (fol. 140).

372. — Mathurine de La Rosière, veuve de Marin du Fay, seigneur de Saint-Denis-sur-Huine, demeurant à Mortagne : donation à Clériadus de La Rosière, conseiller au Parlement, son frère, des mêmes droits. — 16 avril 1541 (fol. 141).

373. — Guillaume Buron, procureur au Châtelet de Paris : donation à Jean Buron, écolier à Paris, son fils, de la moitié de deux maisons à Châteaudun, rue Saint-Pierre. — 14 juin 1541 (fol. 141 v°).

374. — Jacques Hérisson, laboureur à Montmorency : donation à Jean Hérisson, prêtre, étudiant en l'Université de Paris, son frère, de la moitié d'une maison à Montmorency. — 2 juin 1541 (fol. 142).

375. — Nicolas Dupuis, écuyer, seigneur d'Igny en partie : donation à Guillaume Dupuis, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 4 écus d'or. — 30 mai 1541 (fol. 143).

376. — Pierre Boussard, prêtre, grand vicaire de l'église Notre-Dame de Paris, demeurant au collège du cardinal Lemoine : donation à Jacques Boussard, licencié ès lois, son neveu, demeurant à Abbeville, de terres au terroir de Rambures (près Gamaches). — 18 juin 1541 (fol. 143 v°).

377. — Guyon Robert, marchand à Mantes : donation à Charles Robert, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, du règlement de compte de Guillaume Dupré, marchand à Mantes, son associé pour le commerce des vins. — 18 juin 1541 (fol. 145)[1].

378. — Antoine Juge, licencié en lois, demeurant à Paris : donation à Antoine [Sanguin], cardinal de Meudon, évêque d'Orléans, de tous droits sur les biens à lui donnés par son père Antoine Juge, élu de Coutances, receveur général de la maison de la Reine, le 31 mars 1537. — 22 juin 1541 (fol. 146).

379. — Guillaume Lucas, marchand orfèvre, bourgeois de Paris : donation à Christophe Pecquerel, prêtre à Paris, de terres au

(1) A cet endroit du Registre deux feuillets sont en blanc, l'acte commencé étant resté inachevé, parce que d'après une note du greffier celui qui l'avait présenté est venu «tout houzé et esperonné et a repris ses lettres, disant qu'il n'avait loisir d'attendre qu'elles feussent enregistrées et les renvoyroit de son pays».

terroir de Maffliers, et acceptation de la donation par Christophe Pecquerel. — 25 janvier, 11 juin 1541 (fol. 147 v°).

380. — Thomas Guerry, procureur au Châtelet de Paris : donation à Jacques Guerry, écolier à Paris, son fils, de tous droits sur les biens qu'il avait achetés de Geoffroy Vedeau, prêtre, le 2 décembre 1536. — 28 mai 1541 (fol. 148).

381. — Yves Gasteau, teinturier de cuirs à Orléans : cession à Jacques Gasteau, marchand bonnetier, bourgeois de Paris, son frère, moyennant payement de 333 livres tournois, de ses droits sur une maison à Paris, rue de la Mortellerie, à l'enseigne «du Moustier», lequel Jacques Gasteau avait fait tous les frais d'un procès engagé contre les Célestins, qui s'était terminé par leur condamnation. — 13 mai 1539 (fol. 148 v°).

382. — Jacques Spifame, conseiller au Parlement, chancelier et chanoine de l'Église de Paris : donation à Isabeau Spifame, sa nièce, de la ferme et métairie de la Madeleine du Petit-Jard, près Melun. — 8 juillet 1541 (fol. 149 v°).

383. — Guyonne Domont, femme d'Olivier de Fontenay, procureur au Châtelet : donation à Pierre de Fontenay, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de tous droits sur les biens de Girard Domont, son neveu, à elle échus par suite de la profession religieuse qu'il a faite dans l'abbaye de Notre-Dame de Froidmont, diocèse de Beauvais. — 9 juillet 1541 (fol. 150).

384. — Antoine Carrel, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Coutellerie, à l'Image Saint-Jean : donation à Pierre Carrel, avocat au Châtelet de Paris, son frère, de ses droits sur la vente de l'office d'examinateur au Châtelet, que possédait feu Pierre Carrel, et pouvant revenir à Germaine Boursin, sa mère. — 5 juillet 1541 (fol. 150 v°).

385. — Jean Le Fèvre, procureur au Châtelet, et Geneviève du Cayet, sa femme : donation à Denis Le Fèvre, procureur au Châtelet, leur fils, d'une maison à Paris, rue des Petits-Champs, «ayant yssue en la rue de Poildecon». — 1er juillet 1541 (fol. 151).

386. — Gabriel du Gué, prêtre, demeurant à Yerres : donation à Germain Le Charron, notaire au Châtelet de Paris, d'une rente de blé. — 7 octobre 1540 (fol. 152 v°).

387. — Macé Drouet, marchand, bourgeois de Paris : donation à Gervais Cochery, curé de Châtres-en-Brie, son neveu, d'une maison, de terres et prés à «la Granche d'Oribel» (près Châtres). — 7 mai 1541 (fol. 153 v°).

388. — Duneulx Butte, laboureur, demeurant à «Pierre lée» (Pierrelay) : donation à Ambroise Laillier, prêtre, chapelain ordinaire du Roi, d'une créance de 400 livres parisis sur Jean de Besançon, receveur des tailles en l'élection de Beauvais, pour charroi de fumier dans les vignes. — 29 juin 1541 (fol. 155).

389. — François de Biencourt, prêtre, trésorier et chanoine de l'église de Saint-Quiriace de Provins : donation à Jean de Biencourt, prêtre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, de créances sur Jean Gambier, abbé de Séry, pour raison de «ses sallaires et vaccations d'avoir sollicité pour ledit Gambier, l'espace de cinq ans, en ses affaires et procès». — 13 juillet 1541 (fol. 155).

390. — Jean Calvanne, maître fripier, bourgeois de Paris, et Isabeau Le Bé, sa femme : donation à Guillaume Calvanne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une rente de 12 sols parisis sur une vigne à Bièvres-le-Châtel. — 15 juillet 1541 (fol. 155 v°).

391. — Pierre Leduc, marchand à Noyon : donation à Jean Mion, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de cinq créances. — 30 juin 1541 (fol. 156).

392. — Lotin Gravelle, voiturier par terre, demeurant à Paris, rue de Montmartre, et

Jeanne Picault, sa femme : donation à Eustache Gravelle, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur la succession de Gilbert Cante, prêtre, demeurant à Hérisson (près Montluçon), leur oncle. — 18 juillet 1541 (fol. 156 v°).

393. — Donat Rousseau, curé de Cély-en-Bière : donation aux religieuses de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs-lez-Paris, pour fondation de messes et obits, de ferme, maisons, prés, terres et rentes foncières à Annet-sur-Marne et aux environs. — 18 octobre 1540 (fol. 157).

394. — Richard de Langle, manouvrier, demeurant à Paris, rue de Braque, et Denise de Lestang, sa femme, auparavant femme de Philippot de Montlhéry, hacquetier : donation à Pierre de Montlhéry, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, de tous droits sur les biens des père et mère de ladite Denise de Lestang. — 30 juin 1541 (fol. 161 v°).

395. — Marguerite Quitard, veuve de Thomas Quillet, voiturier par eau, et auparavant veuve de Pierre Le Boeuf, demeurant à Paris : donation à Jeanne Le Boeuf, sa fille, de tous ses biens meubles, et ratification de cette donation par Marguerite Quitard. — 23 septembre 1536 et 7 juillet 1541 (fol. 162 v°).

396. — Jean Le Haynuyer, docteur régent en la Faculté de théologie de l'Université de Paris, demeurant à Paris, en l'hôtel de Reims, près les Cordeliers : donation à Onuffre Marchant, son neveu, des fief et seigneurie de Becquignette-lez-Becquignet, échus au donateur par le décès d'Antoine Le Haynuyer, son père. — 22 juillet 1541 (fol. 163 v°).

397. — Louis de Mynty, écuyer, et Claude de Montmorency, fille de Louis de Montmorency, écuyer, et d'Anne Auger : contrat de mariage. Par ce contrat, Louis de Montmorency et sa femme donnent à leur fille leur terre et seigneurie de Luisard, le moulin et étang de La Trye, autrement dit Garcheville, et la moitié de la ferme de Noisiel. — 6 novembre 1540 (fol. 165).

398. — Vincent Petitjean, marchand, bourgeois de Paris, et Colette Picart, sa femme : donation à Guichard et à Jacques Petitjean, leurs enfants, marchands à Paris, de vignes aux terroirs de Montmartre et de Clignancourt, et de rentes. — 23 juillet 1541 (fol. 165 v°).

399. — Vincent Petitjean, marchand, bourgeois de Paris, et Colette Picart, sa femme : donation à Jacques Petitjean, marchand à Paris, leur fils, de tous les biens meubles, «litz, couches, coffre, bonne table, tretteaulx, buffetz, dressouers, chaizes, escabelles, linges, habillemens, estaing, arain, poualles, chaudières, chauderons, broches, chenetz et autres extancilles d'hostel..., que lesdictz donateurs ont à eulx appartenans et estans en une maison en laquelle ilz sont demourans, rue de la Cossonnière, et ayant yssue en la rue des Prescheurs». — 23 juillet 1541 (fol. 167 v°).

400. — Étienne Rocque, chirurgien, bourgeois de Paris : donation à Claude Rocque, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 8 écus d'or sur Jean Garnier, receveur de Vermandois et prévôt de Laon. — 23 juillet 1541 (fol. 168).

401. — Jean Duchon, laboureur à Menessart : donation à Jean Duchon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres au terroir de Méréville (près Étampes). — 29 juillet 1541 (fol. 168).

402. — Guillaume Passet, marchand libraire, demeurant à Paris, au Mont-Saint-Hilaire, et Marthe Passet, sa sœur, demeurant rue Beaubourg : donation à François Bérault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur frère du côté maternel, de tous droits successifs à eux échus par le décès de Jean Passet, leur père. — 24 juin 1541 (fol. 169).

403. — Nicolas Malle, laboureur à Chessy-en-Brie, près Lagny-sur-Marne : donation à Guillaume Martin, marchand, bourgeois de Paris, d'un jardin à Chessy-en-Brie. — 11 août 1540 (fol. 169 v°).

404. — Étienne Chauvyn, bourgeois de Paris, Louise Bourgeois, sa femme, et Louis Bourgeois, juré mouleur de bois, bourgeois de Paris, demeurant en la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs : vente et donation en cas de plus-value à Louis [Guillard d'Espichellière], évêque de Chartres, d'une maison et d'un jardin à Paris, près de la rue «Picquet», d'une portion du jardin de la maison de Jean de la Ballue attenant aux anciens murs de la Ville, même rue, et d'une rente de 100 livres, deux muids de blé et un pourceau gras sur la terre de Villepreux, pour le prix de 2250 livres tournois. — 26 juillet 1541 (fol. 170).

405. — Méry Lemperière, marchand libraire, demeurant à Paris, rue de la Huchette, et Philippe Gilbert, sa femme : donation à Marie Lemperière, marchande mercière, leur fille, des deniers à eux adjugés par arrêt du Parlement contre feu Étienne Langlois, clerc du greffe du Châtelet, afin de dédommager ladite Marie de «ce qu'elle avait fourni sur la recepte de sa marchandise de mercerie», pour soutenir le procès. — 4 juillet 1541 (fol. 172 v°).

406. — Jacques Huet, procureur au Châtelet, demeurant rue des Déchargeurs : donation à Antoinette Huet, sa fille, pour qu'elle puisse «plus honnestement trouver son bon party en mariage» d'une rente de 50 livres tournois sur Pierre Bardou, marchand drapier, et d'une de 16 livres sur une maison, rue du Temple, devant et à l'opposite de l'enclos du Temple, à l'enseigne de l'Image Saint-Martin, et de la moitié d'une maison et de vignes à Créteil. — 4 juillet 1541 (fol. 173).

407. — Jean Le Grand, marchand à Blévy (en la châtellenie de Châteauneuf-en-Thimerais) : donation à Charles Le Grand, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'arrérages de rentes. — 19 juillet 1541 (fol. 174).

408. — Guillaume Lesturgeon, laboureur et voiturier par terre, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de Lourcine : donation à Nicolas Deshayes, écolier, étudiant en l'Université de Paris, de la moitié d'une maison, rue de Lourcine, de terres jadis plantées en vignes, lieux dits «les Marjolines et Picqueheut», au terroir de Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris, et de rentes sur des maisons de la rue de Lourcine. — 2 août 1541 (fol. 174 v°).

409. — Pierre de Livre, contrôleur des guerres, demeurant à Paris, rue Michel-Le-Comte : donation à Jean de Livre, son fils, de tous droits sur des héritages et rentes à Rouen et ailleurs en Normandie, à lui échus par successions ou acquisitions de ses frères, Nicolas et Robert de Livre. — 6 août 1541 (fol. 178 v°).

410. — Robert Chevalier, chevalier de Malte : donation à Jacques Chevalier, son frère aîné, de ses droits sur les fiefs et seigneuries de Thoiry, Bois-Gautier, Neufontaines et autres biens à Montreuil-sous-Bois, Montereau, Chelles, Bagneux, provenant de la succession de leur père, Jacques Chevalier, élu en l'élection de Paris, moyennant une rente de 30 écus d'or, jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'une commanderie de Malte. — 2 août 1541 (fol. 179).

411. — Jean Le Haynuyer, docteur régent en la Faculté de théologie de l'Université de Paris, demeurant en l'hôtel de Reims : donation à Jeanne Le Haynuyer, sa sœur, femme d'Adrien de Haugart, hôtelier à Busigny-en-Hainaut, du fief de la Butry, de celui de Saint-Christophe, à Bohain-en-Vermandois, à lui échus par le décès d'Antoine Le Haynuyer, son père. — 13 août 1541 (fol. 181).

412. — Eugin Daimreau, porteur de grains aux halles de Paris, demeurant aux fauxbourgs

entre les portes Saint-Denis et Montmartre : donation à Michel Langelier, receveur pour le Roi de l'imposition foraine à Paris, de ses droits sur la succession de Jeanne Daimreau, sa sœur. — 17 août 1541 (fol. 182).

413. — Jean Pulleu, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Claude Pulleu, écolier, étudiant en l'Université de Paris, de portion d'une maison à Senlis, rue «aux Frommaiges» attenante aux murs de la Cité. — 12 juillet 1541 (fol. 184).

414. — Catherine Raverdi, femme d'Adam Hérouet, charcutier, bourgeois de Paris : donation à Pierre de La Rivière, marchand vannier à Paris, de leurs droits sur une maison à Paris, «rue Sacalye», à charge de fonder en l'église de Saint-Séverin un salut de la Vierge Marie, qui se célébrera le 15 août, chaque année, à 5 heures du soir, devant la chapelle de la Conception. — 7 août 1541 (fol. 184 v°).

415. — Richard de Bellières, bachelier en décret, demeurant à Paris, rue du Petit-Lion, «en l'ostel de la Finare» (*sic*) : donation à Jean de Bellebronne, marchand drapier chaussetier, bourgeois de Paris, son cousin, de ses droits sur une maison à Paris, rue Beaurepaire, appelée «l'ostel de la Corne de Cerf». — 2 août 1541 (fol. 185).

416. — Jean de Bardonvilliers, conseiller du Roi et maître ordinaire de ses Comptes : donation à Nicolas Vauchelet, prêtre, avocat au Châtelet de Paris, «pour ses bons et agréables services», d'une rente de 50 livres. Au bas de la donation se trouve la requête de Nicolas Vauchelet au Lieutenant civil, pour obtenir l'insinuation de cette donation. — 6 octobre 1539 et 19 août 1541 (fol. 185 v°).

417. — Germain Parent, marchand et bourgeois de Paris, et Catherine Hennequin, sa femme : donation mutuelle. — 9 septembre 1540 (fol. 186 v°).

418. — Germain Parent et Catherine Hennequin, sa femme : donation mutuelle (double de l'acte précédent). — 9 septembre 1540 (fol. 187 v°).

419. — Louis Roullin, seigneur du Tillet, et Jean Bellot, conseiller au Parlement de Paris, en son nom et au nom de Marie Bellot, sa fille : transaction par laquelle Louis Roullin se désiste au profit de Marie Bellot, sa sœur, de tous droits sur la succession de Claude Malingre, leur mère, au sujet de laquelle procès était engagé aux Requêtes du Palais. — 23 mai 1541 (fol. 189).

420. — Michel Bernard, maître et administrateur de la maladrerie de Crécy-en-Brie : donation à Pierre Nepveu, avocat au Châtelet de Paris, son neveu, d'une maison à Orléans, «rue d'Illiers, près la porte par laquelle l'on va de la ville d'Orléans à Sainct-Jehan de la Ruelle». — 10 août 1541 (fol, 190 v°).

421. — Étiennette de Chanouvrier, veuve de Guillaume de Montmirail, seigneur de Compans et de Gandelu : donation à Antoine du Lyon, conseiller au Parlement, et à Catherine de Chanouvrier, sa femme, de ses droits sur la seigneurie de la Garde en Mâconnais (près Saint-Igny-de-Roche). — 12 août 1541 (fol. 191).

422. — Julien de Malestroit, seigneur d'Oudon : donation à Charles de Chasteigner, avocat en Parlement à Paris, et à Jeanne de Marmas, sa femme, demeurant à Nantes, d'une maison à Paris faisant partie d'un grand corps de logis, rue de la Harpe, «près l'Arbalestrie», en récompense de ses bons services au Parlement de Bretagne, tenu à Vannes. — 23 novembre 1540 (fol. 192).

423. — François Tavel, conseiller au Parlement de Paris, et Jeanne Arceline, sa femme : donation mutuelle. — 17 août 1541 (fol. 193).

424. — Antoine Don, procureur au Parlement, et Perrette Barbeau, veuve de Christophe Marsault, procureur au Parlement :

contrat de mariage. Par ce contrat, Perrette Barbeau donne à son futur époux des maisons, terres et prés à Massy (près Palaiseau) et à Antony (près Sceaux). — 19 mai 1541 (fol. 195).

425. — Nicole Le Clerc, docteur régent en la Faculté de théologie de l'Université de Paris : révocation de la donation par lui faite, le 9 septembre 1540, à Jacques Le Clerc, dit Coictier, seigneur d'Aulnay en France, correcteur et grand rapporteur des lettres de la Grande Chancellerie de France, son neveu, «ceste révocacion faicte pour ce que en faisant ladicte donnacion, ledict donnant esperoit ledict Le Clerc, dict Coitier, son nepveu, vivre en paix et laisser en repos ledict donnant son oncle, ce qu'il n'a faict, ains au contraire luy a suscitez et suscite plusieurs procez et querelles, qui sont causes de troubler ledict donnant et mectre question et different entre luy, ses frères, nepveux et niepces, et mesmement que, ledict donnant estant mallade oudict moys de septembre ou octobre dernierement passez, et luy estant en extremité de malladie, de laquelle on espéroit autant la mort que la vye, ledict donnataire feist adjourner ledict Le Clerc, son oncle, à brief jour, sans avoir considération de ladicte malladie, qui au moien de ce luy engregea, et ce néantmoins depuis et incontinent aprez y a eu procès entre lesdictes parties pour raison desdictes choses données. Lesquelles causes et autres que ledict donnant pourra dire cy après il reppute à ingratitude, et pour icelles et autres qu'il entend desduire et alleguer, ledict maistre Nicole Le Clerc donnant a révocqué et révocque ladicte donnacion et autres liberallitez par luy faictes audict donnataire, actendu mesmement que de ladicte donnacion cy dessus dactée, n'y a eu aucune acceptation de la part dudict donnataire et qu'il n'a icelle levée...» — 9 août 1541 (fol. 202).

426. — Nicole Le Clerc, doyen de la Faculté de théologie de l'Université de Paris et curé de Saint-André-des-Arcs, à Paris : donation à Philippe Le Clerc, femme de Guillaume Bourgoing, conseiller au Parlement, sa nièce, de tous ses biens, meubles et immeubles. — 17 août 1541 (fol. 203).

427. — Perrette Barbeau, veuve de Christophe Marsault, procureur au Parlement : donation pour cause de futur mariage à Antoine Don, procureur au Parlement, d'une rente de 60 livres sur ses biens. — 14 juin 1541 (fol. 205).

428. — Jean Baudouyn, prêtre, licencié en lois, demeurant à Paris, place Maubert, à l'Image Sainte-Catherine : donation à Robert Godemer, écolier, étudiant en l'Université de Paris, demeurant au collège de Boncourt, son neveu, d'une créance de 130 livres tournois sur Jean Borreau, chanoine de Tours. — 28 août 1541 (fol. 207).

429. — Pierre Turpin, marchand, bourgeois de Paris : donation à Antoine Turpin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de certaine quantité d'échalats et de bâtons pour javelles, «bons, loyaulx et marchans», livrés au port de Gisy-[les-Nobles] sur l'Yonne. — 23 juillet 1541 (fol. 207 v°).

430. — François Bourguigneau, seigneur du Châtelier, bourgeois de Paris, y demeurant, rue du Grand-Sentier : donation à François Bourguigneau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de créances montant à 288 écus d'or et 152 livres. — 8 juillet 1541 (fol. 208).

431. — Jeanne de Fromentières, femme de François du Mesnil, chevalier, seigneur de Beaujeu, et auparavant veuve de Jacques Roussart, seigneur de Roches, et Philippe Roussart, écuyer, son fils : cession à Guy de Fromentières, écuyer, seigneur de Beaumont, de tous droits que ladite Jeanne et son mari pouvaient exercer sur les biens à eux donnés par ledit Guy, leur père et beau-père, et ratification de ladite cession par François du Mesnil, seigneur

de Beaujeu, mari de Jeanne de Fromentières. — 19 avril et 12 juillet 1541 (fol. 208 v°).

432. — Claude de Sabrevoys, écuyer, seigneur d'Écluzelles, résidant audit lieu : donation à Mathurin de Sabrevoys, licencié en lois, son fils, de la terre et seigneurie «des Monceaulx, scituée en la prévosté de Paris» dans la mouvance de la châtellenie de Maurepas. — 16 octobre 1540 (fol. 210).

433. — Mathurin de Sabrevoys, écuyer, seigneur des Monceaux, avocat en Parlement, et Catherine de Baterel : contrat de mariage. Par ce contrat Nicolas de Baterel, seigneur de Lignières, père de Catherine Baterel, promet de payer aux futurs époux une somme de 4,000 livres tournois, le jour de leurs épousailles, et donne à sa fille la tierce partie par indivis de la ferme «de Sainct-Laurens-lez-Paris»; de son côté Claude de Sabrevoys, père de Mathurin de Sabrevoys, donne à son fils «la terre et seigneurie du Mesnil, scituée et assise au bailliage de Montfort». — 20 mai 1541 (fol. 211).

434. — Denis d'Arquinvillier, Louis d'Arquinvillier et Philippe d'Arquinvillier, frères : donation à Nicole Le Beauclerc, avocat en Parlement, et à Ragonde de Baillon, sa femme, leurs cousin et cousine, d'une vigne au terroir d'Issy près Paris. — 22 août 1541 (fol. 212 v°).

435. — François Tavel, conseiller au Parlement, et Jeanne Arceline, sa femme : donation mutuelle. — 17 août 1541 (fol. 213 v°).

436. — Baudouin Sauvage, marchand, demeurant à Paris, rue d'Orléans, et Jeanne Regnault, sa femme : donation à Guyon Mahé, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de maisons et jardins à Châteaudun, d'une métairie à Logron près Châteaudun, de vignes et terres au terroir de Saint-Aubin et de Saint-Léger près Montfort-l'Amaury, et de rentes, notamment d'une rente de 70 sols tournois sur l'hôtellerie du Héron à Châteaudun, près la porte Chartraine. — 27 août 1541 (fol. 216).

437. — Pierre Pochet, marchand, bourgeois de Paris : donation à Catherine Pasquier, veuve de Jacques Tourault, marchand orfèvre à Paris, son neveu, de tous droits successifs sur les biens dudit Tourault. — 18 août 1541 (fol. 217 v°).

438. — Jacqueline Barre, veuve de Guillaume Bourdin, praticien en cour laie, demeurant à Paris : donation à Pierre Cyrault, procureur en cour d'église, de rentes sur deux maisons en la grand'rue de Gagny (près Gonesse). — 8 septembre 1541 (fol. 218).

439. — Guillemette Houppe, veuve de Robert Paillard, bourgeois de Paris : donation à Christophe de Cueilly, avocat en Parlement, et à Guillemette Boursier, sa femme, de la moitié d'une maison à Paris, rue Neuve-Saint-Merry, à l'enseigne de l'Image Saint-Martin, et d'une vigne au terroir de Belleville-sur-Sablon, «au lieu dict la Basse Beaulme». — 10 septembre 1541 (fol. 219 v°).

440. — Nicolas de Bourdon, écuyer, seigneur de la Roche, demeurant à Champallement en Nivernais : donation à Jean Théru et Martin de Bourdon, écoliers, étudiant en l'Université de Paris, ses neveux, de vigne au terroir de Champallement, de pré en la paroisse de Montenoison, de deux moulins, l'un à blé, l'autre à chanvre, sis à la Roche, paroisse de Beuvron, sur la rivière de Clamecy, de maisons et héritages aux terroirs de Champallement et Beuvron. — 27 juillet 1541 (fol. 221).

441. — Jean de Saint-Jorre, manouvrier, demeurant à «Coippeaulx lez Paris, à l'enseigne Sainct-Jehan, devant et à l'opposite du Moulin à vent» et Isabelle Bonne-Année, sa femme : donation à Jean de Saint-Jorre, prêtre, chapelain habitué en l'église parois-

siale de Saint-Médard, à Saint-Marcel-lez-Paris, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de tous droits successifs à eux échus par le décès de Pierre Bonne-Année, laboureur à Fontenay-Saint-Père, près Mantes, leur père et beau-père. — 8 août 1541 (fol. 222 v°).

442. — Guillaume Berruyer, procureur au Parlement : donation à Jacques Berruyer, licencié en lois, avocat en Parlement, à Jean Hénault, licencié en lois, avocat en Parlement, référendaire en la Chancellerie, et à Germaine Berruyer, sa femme, fils, gendre et fille dudit Guillaume, de portion d'un grand clos de vigne avec maison à Massy, de portion d'une maison à Paris, rue des Lavandières, près la place Maubert, de rente sur une maison à Chelles, de la moitié d'un fief, de terres et de maisons, à Vaires, Pomponne et Bordeaux. — 24 août 1541 (fol. 223).

443. — Catherine Garnier, veuve de Jacques Huet, procureur au Châtelet de Paris, demeurant rue des Déchargeurs : donation à Antoinette Huet, sa fille, d'une maison à Paris, «au lieu dict les Esgoutz de la ville de Paris et près la porte de Montmartre, en laquelle pend pour enseigne la Corne de Dain», de terres au terroir de Servolles-en-Brie, d'une vigne à Wissous et d'une vigne «au lieu les Ternes par delà le Roulle». — 15 septembre 1541 (fol. 229 v°).

444. — Jean Séjournant, contrôleur de la Blanque à Paris, et Anne de Thumery, sa femme : donation à Georges Séjournant, leur fils aîné, de tous droits successifs à eux échus par le décès de Marie de Molineaux, femme de Robert de Thumery, seigneur de Dampierre, mère d'Anne de Thumery. — 16 septembre 1541 (fol. 232).

445. — Nicole Arbaleste, archidiacre de Langres en l'église de Langres et aumônier ordinaire de la maison du Roi; donation à Guy Arbaleste, licencié en lois, seigneur de La Borde, son neveu, ainsi qu'à ses descendants qui porteront le nom des Arbaleste, de deux fermes et métairies, l'une, nommée Gaillard sise au «Hault Champ», l'autre, à Pierre-Gauthier (près du Châtelet-en-Brie), d'une maison avec pressoir, fouleries, vignes, et de rentes à Arcueil (près Paris). — 9 juillet 1535 (fol. 232 v°).

446. — Jeanne Guyton, femme d'Étienne Jobert, marchand de soie, bourgeois de Paris, demeurant «au Marché Paludz», en la Cité : donation à André Jobert, marchand drapier, bourgeois de Paris, demeurant au carrefour Guillory, cousin de son mari, de l'usufruit de vignes au terroir de Nogent-sur-Marne, notamment aux lieux dits Beauté et le moulin de Beauté, rue de Plaisance. — 5 décembre 1540 (fol. 235).

447. — Christophe Rondel, maire de la justice de Saint-Marcel-lez-Paris et bourgeois de Paris, demeurant rue des Rosiers : donation à Nicolas de Noble, marchand lucquois à Paris, du tiers de ce qui lui sera adjugé, soit au Parlement, soit au Châtelet, sur les biens par lui revendiqués, notamment une maison, rue Saint-André des Arts, à l'enseigne du Croissant, et des héritages à Saint-Marcel et à Bourg-la-Reine, et reconnaissance de 106 livres 15 sols tournois pour les débours faits par ledit de Noble dans ces procès. — 14 novembre 1540 (fol. 236 v°).

448. — Guillaume, Thomas et Ponthus Bédoyn, frères, de la paroisse d'Angerville, vicomté de Bayeux : donation à Jean de Bordeaux, maître en la Faculté des arts, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur cousin, de leurs droits sur la succession de Gilles de Bordeaux, chapelain en l'église Notre-Dame de Paris, leur oncle. — 4 septembre 1541 (fol. 228).

449. — Anne d'Assé, dame de la Motte-sous-Digny, veuve de François de La Rivière, écuyer, seigneur dudit lieu de La Rivière : donation à François Gruel, écuyer, de la terre et seigneurie de la Motte-sous-Digny (près Senonches). — 24 septembre 1541 (fol. 239).

450. — Jean du Saulsay, maître coffretier et malletier à Paris, et Catherine Desnier, sa femme : donation aux enfants nés et à naître d'Hermant Thouroulde, maître coffretier et malletier à Paris, et d'Anne Desnier, sa femme, nièce de ladite Catherine, de tous leurs biens, meubles et immeubles. — 20 décembre 1539 (fol. 241 v°).

451. — Guillaume d'Eu, bourgeois de Paris, demeurant rue des Prêcheurs : donation à Guillaume d'Eu, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de 21 «grands moulles de bois rendus sur le port de Saint-Denis-les-Sens, et de créances». — 20 juillet 1541 (fol. 242).

452. — Renée Chéruau, veuve de Julien Bonyere, laboureur, et auparavant veuve de Simon Bichot, marchand, demeurant à Chartres : donation à Jacques Filesac, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de la moitié d'une grande maison et d'un jardin au village de la Ville-Dieu, paroisse de Laons (Eure-et-Loir) et d'une rente de blé. — 2 octobre 1541 (fol. 242 v°).

453. — Jean Blanchard, prêtre, bénéficier en l'église de Paris : donation à Antoine Guyenyn, marchand de vins, bourgeois de Paris, de vignes au terroir de l'Hay (près Paris). — 13 septembre 1541 (fol. 243).

454. — Guillaume Pinault, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Victor, «devant l'ostel où pend pour enseigne la Corne de Cerf» : donation à Étienne Jehan, maître maréchal à Paris, demeurant «rue de l'Erondelle», son neveu, de tous ses biens, sis tant à Paris qu'au «Grand et Petit Champ Roze», en la châtellenie de Tournan-en-Brie, sous réserve de ce qu'il possède au terroir de Charenton. — 9 juin 1540 (fol. 243 v°).

455. — Marguerite de La Fontaine, veuve de Guillaume Hervi, demeurant à Saint-Denis-en-France : donation à Simon Hervi, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, de la moitié d'une maison à Saint-Denis, «en la rue des Poulles», et de vignes au terroir de Saint-Denis. — 20 juillet 1528 (fol. 244).

456. — Robert de La Barre, marchand mercier à Clermont-en-Beauvaisis : donation à Pierre Poyer, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur la succession de Jean de La Barre, son père. — 4 mars 1541 (fol. 245 v°).

457. — Jean du Boucher, écuyer, seigneur de la Grange, près Corbeil, et Jeanne de La Rivière, sa femme, demeurant en la paroisse de Soisy-sur-Seine : donation à Jacques Busson, procureur au Parlement, et à Claude Le Sac, sa femme, d'une maison, d'un fief et d'une vigne, au village d'Étiolles avec des cens et rentes. — 5 octobre 1541 (fol. 246).

458. — Jean Joseph, marchand coffretier et malletier, bourgeois de Paris, et Catherine Vanier, sa femme : donation mutuelle. — 10 octobre 1541 (fol. 247).

459. — Jean Joseph, marchand coffretier et malletier, bourgeois de Paris, et Catherine Vanier, sa femme : donation mutuelle (double de l'acte précédent). — 10 octobre 1541 (fol. 248 v°).

460. — Pierre Maignan, marchand de chevaux, demeurant aux faubourgs de la porte Saint-Jacques-lez-Paris, et Marion Dantigny, sa femme : donation à Jean Maignan, écolier, étudiant en l'Université de Paris, en la Faculté de décret, leur frère et beau-frère, des droits successifs échus à ladite Marion par le décès de Marion Lejeune, veuve de Jean Dantigny, manouvrier, ses père et mère. — 15 octobre 1541 (fol. 249 v°).

461. — Pierre Fromaige, marchand à Paris, et Geneviève Lejay, sa femme : donation à Pierre Fromaige, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une rente de

44 sols 6 deniers tournois. — 14 octobre 1541 (fol. 250).

462. — Antoine Gaddes, bourgeois et marchand à Gien, et Louise Baulin, sa femme : donation à Jacques Gaddes, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de vergers en la paroisse de Coullon (près Gien) dépendant de la succession de Jacques Baulin, chanoine de l'église de Saint-Étienne de Gien, oncle de Louise Baulin. — 9 septembre 1541 (fol. 251).

463. — Antoine Gaddes, marchand bourgeois à Gien, et Louise Baulin, sa femme : donation à Jacques Gaddes, écolier, étudiant en l'Université d'Orléans, leur fils, de leurs droits sur la succession de Jacques Baulin, chantre et chanoine de l'église de Saint-Étienne de Gien, leur oncle. — 22 octobre 1540 (fol. 252).

464. — Robert Thiboust, chanoine de Reims, seigneur de Sainte-Anne, demeurant à Paris : donation à Philippe Lormier, veuve de Pierre Moifait, seigneur de Villeneuve-le-Comte, d'une maison au village de Fleury près Meudon et de vignes au terroir de Fleury. — 21 octobre 1541 (fol. 250).

465. — Denis Fringant, dit Hauville, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Chenart, procureur au Châtelet de Paris, et à Benoit Mansart, marchand chaussetier, bourgeois de Paris, de la moitié de ses biens meubles et conquêts immeubles. — 13 mai 1533 (fol. 253 v°).

466. — Jean Le Clerc, clerc au greffe du Châtelet de Paris : donation à Pierre Le Fevre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'un petit corps de logis donnant pardevant sur la rue «Hocquetin le Faulcheur», et tenant par derrière à l'hôtel du Dauphin, de terre au terroir de Mareil-Marly, et de rentes. — 4 octobre 1541 (fol. 254 v°).

467. — Vincent Maubant, tisserand en toiles, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, et Gervaise Pellet, sa femme : donation à Thomas Pellet, clerc, demeurant à Paris, en l'hôtel de Jean Aligret, avocat en Parlement, leur beau-frère et frère, de tous droits sur le douaire d'Ysabeau Michel, veuve de Jean Pellet, boulanger à Saint-Marcel, mère de ladite Gervaise, pour lequel procès était engagé et conduit par Thomas Pellet, «à ses propres coustz et despens». — 21 décembre 1540 (fol. 255).

468. — Toussaint Hoche : donation à Toussaint Odein, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son beau-frère, de quatre journaux de terre. — 6 juillet 1541 (fol. 256 v°).

469. — Alophe de La Ballaine, écuyer, seigneur de Saint-Martin-du-Boschet, et François du Bellay, écuyer, tant en son nom qu'au nom d'Antoinette de La Ballaine, sa femme : donation à Eustache d'Aulnay, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, d'une rente sur des terres et prés situés au terroir de Baye (près Sézanne). — 25 octobre 1541 (fol. 257).

470. — Anne des Vignes, veuve de Jean Godin, auditeur des causes au Châtelet de Paris : donation à Robert Godin, licencié en lois, son fils, en raison de son «obédience filialle», d'une maison à Rosny, de terres au terroir de Rosny, et de rentes sur des terres et vignes au même lieu. — 16 juin 1539 (fol. 257 v°).

471. — Nicolas Paulmier, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Martin : donation à Robert Paulmier, son fils, de ses droits sur une maison à Paris, rue Saint-Martin, à l'enseigne de l'Étoile, de vignes «au Cloz aux Bourgeois près la porte Saint-Michel», à Paris, ainsi qu'au terroir d'Athis-sur-Orge, de rentes et d'une somme de 500 livres. — 27 octobre 1541 (fol. 263).

472. — Jacques Quétier, chanoine de Saint-Martin-de-Tours, Marie Quétier, veuve de Jean Le Court, conseiller au Châtelet de Paris, Françoise Quétier, veuve de Pierre Belin, seigneur de Chevry-en Sereine, avocat en Par-

lement, et Jeanne Quétier, veuve de Nicolas de Sainthault, receveur des exploits et amendes du Parlement : déclaration de renonciation à la succession d'Arnould Ruzé, conseiller au Parlement et aux Requêtes du Palais, leur oncle, et abandon de leurs droits en faveur de Martin Ruzé, conseiller au Parlement, chantre et chanoine en l'église de Paris, aussi leur oncle. — 25 novembre 1540 (fol. 264 v°).

473. — Jacques Spifame, conseiller au Parlement, chanoine et chancelier de l'église de Paris : déclaration portant renonciation à la succession d'Arnould Ruzé, conseiller au Parlement et aux Requêtes du Palais, son oncle, et abandon de ses droits en faveur de Martin Ruzé, conseiller au Parlement, chantre et chanoine de l'église de Paris, aussi son oncle. — 29 novembre 1540 (fol. 205).

474. — Ambroise Planson, maître épinglier à Paris, et Pierre Planson, frères : donation à Étienne Planson, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, des droits successifs qui leur sont échus par le décès de Macé Planson et de Robine, leurs père et mère, avec les héritages qu'ils possèdent en la paroisse de Villepas. — 29 octobre 1541 (fol. 265 v°).

475. — Nicolas Bourgeois, marchand boucher à Ris-sur-Seine : donation à François Tristand, bailli de Boulogne-sur-Mer, demeurant à Paris, d'une maison à Ris et de terres et vignes aux terroirs de Ris et de Grigny (près Ris). — 17 septembre 1541 (fol. 266 v°).

476. — François de Morangues, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Denis : vente à Vincent Petitjean, marchand, bourgeois de Paris, et à Colette Picard, sa femme, d'une rente de 83 livres 6 sols 8 deniers sur une maison, à Paris, rue de la Cossonnerie, «où pend pour enseigne le Grant escu d'Orleans», et donation de cette même rente, par les acquéreurs, à Guichard Petitjean, hôtelier, et Jacques Petitjean, marchand de draps de soie, demeurant à Paris, leurs enfants. — 3 mai 1541 (fol. 267 v°).

477. — Perrette Gobelin, veuve de Pierre Collaye, marchand drapier, bourgeois de Paris, auparavant femme de Jean Turgis, aussi marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Jean Turgis, marchand drapier, à Marguerite Turgis, femme de Geoffroy Marcel, marchand, à Jacques Turgis, épicier, à Geneviève Turgis, veuve d'Antoine Godinet, à François Turgis, épicier, à Marie Mesnard, veuve de Robert Gossart, marchand drapier, et à Pierre Collaye, ses enfants, d'une maison à Paris, rue des Bourdonnais, «où pend pour enseigne la Cotte de Ballayne», d'une portion de maison à Paris, rue de la Charronnerie, «où pend pour enseigne l'Escu de Bourgongne», d'une maison à la Courneuve, près Saint-Denis-en-France, «en la rue de Bailly», de vignes aux terroirs de la Courneuve et de Saint-Marcel-lez-Paris, et de rentes, notamment, une de 50 écus d'or sur les enfants de Pierre Collaye, et une autre de 50 livres tournois sur la Ville. — 30 juin 1540 (fol. 270).

478. — Quentin Thire, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Victor, «en l'ostel où pend pour enseigne la Fleur de lys» : donation à Jeanne Diguet, veuve de Jacques Le Maistre, procureur du Roi en son Trésor à Paris, d'une somme de 1,200 livres tournois à lui due par les héritiers de Charles de Luxembourg, comte de Brienne. «Item, luy donne et transporte comme dessus tout ce qu'il luy peult estre deu par Estienne Le Tonnellier, marchant, bourgeois de Paris, demeurant grant rue Sainct-Denis, à cause de troys tymbres de martres sublynes qu'il avoit baillez en gaige et seuretté de la somme de cent escus d'or soleil à la feue mère dudict Le Tonnellier, dont pour raison de ce y a procès au Chastellet de Paris, et est son procureur en icelluy Le Normant; Item, et encores luy donne et transporte, aussi comme dessus, ung bonnet de veloux noir, garny de

perles, rubis, emeraudes et turquoyses, qui estoit entre les mains d'un sergent qui le voulloit vendre à la Porte de Paris, au desceu dudict donnateur, à laquelle vente icelluy donnateur se seroit opposé, dont son opposition et exploictz sur ce faictz sont entre les mains de maistre Jehan Mauclerc, aussy son procureur; Item, ung chappellet de grosses perles qui servoient et estoient sur le bonnet»; laquelle donation faite à ladite veuve Le Maistre pour la récompenser «des nourritures, logys, alymens et autres choses par elle à luy quises et livrées de par avant huy». — 10 novembre 1541 (fol. 272).

479. — Denise Bonhomme, veuve de Nicolas Laisné, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Jacques : donation à Thomas de Bragelongne, conseiller au Châtelet, et échevin de la ville de Paris, son neveu, de ses droits sur une maison à Paris, «faisant le coing de la rue Neufve-Nostre-Dame, du costé de l'Ostel Dieu de Paris, en laquelle soulloyt pendre pour enseigne l'Ymage Sainct-Christofle», droits à elle revenant par les successions de Pasquier Bonhomme, son père, et de Nicolas et Louis Bonhomme, ses frères. — 31 octobre 1541 (fol. 273).

480. — Agnès de Vastigny, veuve de Claude de La Girauldière, archer des ordonnances du Roi, en la compagnie et sous la charge du sieur d'Allègre : donation à Jean Constant, procureur au Châtelet de Paris, son voisin et ami, de ses droits sur la succession de Jeanne Bernisson, sa grand'tante, consistant en «maisons et vignes, rentes et autres possessions immeubles, scituées et assises es villes d'Orléans, Sancerre et es environs», succession en litige en la prévôté d'Orléans depuis l'année 1513 et mise sous séquestre. — 15 décembre 1540 (fol. 273 v°).

481. — Oudin de Bordeaulx, laboureur de vignes à Saint-Leu-lez-Taverny, Gilles de Bordeaulx, dépensier en l'hôtel du Saint-Esprit à Paris, et Pierre Pinçon, tonnelier à «Thou soubz Montmorency» (Saint-Prix), à cause de Perrette de Bordeaulx, sa femme : donation à Jean de Bordeaulx, maître ès arts, écolier, étudiant en l'Université de Paris, au collège de Montaigu, de leurs droits sur la succession de Gilles de Bordeaulx, prêtre, chapelain en l'église Notre-Dame de Paris, leur cousin germain, notamment sur une maison à Paris, rue Saint-Sauveur, à l'enseigne du Croissant, et des rentes assignées sur des maisons à Paris, rue du Battoir, rue des Marmousets, au Clos Sainte-Geneviève, à l'enseigne du Passetemps, et sur un jeu de paume audit clos, sur des maisons à Charonne, à Argenteuil, sur des terres à Rueil, au lieu dit «Mont Vallerien». — 21 mai 1541 (fol. 275).

482. — Thomas Turquain, bourgeois de Paris : donation à Thomas Turquain, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 200 livres tournois et d'une créance de 1,000 livres tournois. — 26 août 1541 (fol. 277 v°).

483. — Nicolas de Bernay, chevalier, seigneur dudit lieu de Bernay «en Pymond», écuyer tranchant de la Reine, de la Dauphine de Viennois, duchesse de Bretagne, et de Madame Marguerite, fille du Roi, et Anne d'Alençon : contrat de mariage. Par ce contrat, Germaine de Ballue, veuve de Charles, bâtard d'Alençon, baron de Caniel, mère de la future, promet de payer aux futurs époux, la veille de leurs épousailles, 2,000 livres tournois, et donne à sa fille la moitié de la terre et seigneurie de Caniel, et de celle des Porcherons, près Paris; de plus Nicolas de Bernay, constitue en douaire à sa future, soit «le douaire coustumier aux us et coustumes de la ville, prévosté et vicomté de Paris, ou la somme de troys cens livres tournois de rente par chascun an», à son choix, «et avec ce aura ladicte damoiselle pour son douaire le lieu nommé le Palays en Pymond». — 25 février 1541 (fol. 278).

484. — Germain Teste, ancien receveur et voyer des ville, prévôté et banlieue de Paris, «à présent prisonnier es prisons de la Conciergerie du Palays Royal à Paris» : donation à Jacques Teste, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de 20 sols parisis sur une vigne au terroir de Saint-Denis et de diverses créances, ladite donation reçue au guichet de la Conciergerie. — 15 août 1541 (fol. 280 v°).

485. — Henri Jarlot, laboureur à Vaumonstreux (Vaux-Montreuil-et-Wignicourt) : donation à Richard Jarlot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, demeurant au collège du Trésorier, son fils, de portions de maison et de jardin au village de Vaumonstreux. — 23 novembre 1541 (fol. 282).

486. — Guillaume Buron, procureur au Châtelet de Paris : donation à Jean Buron, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de portions de deux maisons à Châteaudun, en la rue Saint-Pierre. — 24 novembre 1541 (fol. 283).

487. — Nicolas et Antoine de Lovain, frères : donation mutuelle de la succession de leur père, sous réserve de l'usufruit à leur mère. Au bas de l'acte se trouve une requête adressée par les deux frères au lieutenant civil du Châtelet pour obtenir l'insinuation de cette donation, qui avait été refusée, sous prétexte que l'acte n'était point passé pardevant deux notaires et ne portait que le seing manuel des deux frères. — 10 décembre 1540 (l'acte fut enregistré le 26 novembre 1541 : fol. 284.

488. — Nicolas Lange, marchand à Corbeny : donation à Michel Lange, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de diverses créances. — 16 octobre 1541 (fol. 285).

489. — Nicolas Lange, marchand, demeurant à Corbeny, au diocèse de Laon : donation à Michel Lange, écolier, étudiant en l'Université de Paris, au collège de Laon, son fils, âgé de 13 ans, d'une créance de 50 livres tournois. — 26 novembre 1541 (fol. 285 v°).

490. — Jean de Mouchy, notaire au Châtelet de Paris, seigneur de Campneuseville : donation à Jean de Mouchy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des droits seigneuriaux et coupes de grains à Campneuseville, dus par les habitants et affermés à deux marchands dudit lieu, et d'une maison à Famechon. — 10 octobre 1541 (fol. 286).

491. — Jeanne Chauldière, veuve de François Chappellain, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jacques Chappellain, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de cent sols tournois à prendre sur une maison à Paris, rue des Gravilliers, «où est apposé contre le mur ung Croissan noir». — 26 octobre 1541 (fol. 287).

492. — Jacques Le Blanc, prêtre, sous-maître des grammairiens du collège de Navarre, fondé en l'Université de Paris : donation à Pierre Séguier, seigneur de l'Étang-la-Ville, avocat du Roi en la cour des Aides et avocat en Parlement, son neveu, du tiers d'une maison à Paris, «Vieille rue du Temple, faisant l'ung des coings de la rue des Poullies, aboutissant par devant sur ladicte rue du Temple et par le derrière sur ladicte rue des Poullies et à l'ostel de Tanquarville», de portions d'un jardin à Paris, «en la rue des Poullyes, tenant d'une part aux murs de l'ostel de Barbette, d'autre part à certains jardins appartenans à Saincte-Katherine du Val-des-Escolliers et aux religieulx du Temple», d'arrérages de rentes sur une maison à Paris, rue des Blancs-Manteaux, et sur deux maisons contiguës, rue Saint-Denis, au coin de la rue de la Grande-Truanderie, et de vignes à Arcueil et à Joigny, le tout provenant de la succession des père et mère dudit Le Blanc. — 24 octobre 1541 (fol. 287 v°).

493. — François Surreau, examinateur au

Châtelet de Paris : donation à Jérôme Surreau, son cousin, d'une créance de 20 écus d'or sur Mathieu Vieillart, marchand de chevaux. — 3 décembre 1541 (fol. 289).

494. — Jacques Philippon, prêtre, curé de Palaiseau : donation à Antoinette Philippon, veuve d'Antoine Durantel, tailleur de pierres à Paris, sa nièce, d'une rente de 30 sols parisis sur une maison à Saint-Denis-en-France, rue des Poulies. — 19 novembre 1541 (fol. 289 v°).

495. — Antoine Morin, avocat en Parlement : donation à Pierre Morin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 8 livres 10 sols tournois sur la seigneurie de Beauplessier (près Saint-Maurice-sur-Aveyron). — 4 décembre 1541 (fol. 290).

496. — Emond Garnier, praticien à Langres : donation à Jean Garnier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des dommages et intérêts adjugés audit Emond Garnier contre Jean Garnier, l'aîné, vigneron à Épineuil près Tonnerre. — 7 décembre 1541 (fol. 290 v°).

497. — Emond Garnier, praticien à Langres : donation à Jean Garnier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de pièces de terre et de vignes. — 7 décembre 1541 (fol. 290 v°).

498. — Antoinette de Luxembourg, religieuse non professe du couvent de Notre-Dame d'Yerres, âgée de 16 ans, fille de Charles de Luxembourg, comte de Brienne, Ligny et Roussy, chambellan du Roi et chevalier de l'Ordre : donation, avec autorisation de l'abbesse et des religieuses professes du couvent de Notre-Dame d'Yerres, à Antoine de Luxembourg, chevalier, comte de Brienne, Ligny et Roussy, son frère aîné, de ses droits sur les successions de Charles de Luxembourg, son père, et de Georges de Luxembourg, son frère, à charge de payer aux religieuses 1,000 livres tournois, sans préjudice de sa pension de 100 livres tournois, et de leur donner 16 aunes de velours cramoisi avant la profession religieuse de ladite Antoinette de Luxembourg. — 13 septembre 1541 (fol. 291).

499. — Jean Raguenet, marchand, laboureur à Suines en Brie : donation à Guillaume Raguenet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 4 livres tournois. — 15 décembre 1541 (fol. 295).

500. — Jean Hérouet, maître charcutier à Paris, et Jeanne Richer : contrat de mariage. Par cet acte Pierre Richer, marchand boulanger, demeurant à Saint-Germain-des-Prés, et Anne Doisi, sa femme, père et mère de la jeune fille, s'engagent à donner aux futurs époux, le jour de «leurs espousailles et avant que de espouser», une somme de 200 livres tournois, «avec une robbe de drap surbrun, doublée d demye ostade, les poignetz de satin, une cotte d'escarlatte vermeille, une autre robbe de drap noir, fourrée de penne noyre, et ung chapperon, aussi de drap noir, le tout neuf, à l'usaige de ladicte Jehanne Richer, oultre les habitz filleaulx qu'elle a de présent à son usaige»; de plus, Pierre de La Rivière, marchand mercier, bourgeois de Paris, donne à Jean Hérouet, son neveu, ses droits sur une maison à Paris, «rue Sacalye, près la rue Sainct-Severin». — 11 octobre 1541 (fol. 295 v°).

501. — Nicole Chambon, examinateur au Châtelet de Paris : donation à Noël Beuzeville, son clerc et serviteur, pour ses «bons et agréables services», d'une somme de 500 livres tournois. — 8 décembre 1541 (fol. 297).

502. — Denis Blondeau, bourgeois et marchand, et Jeanne Desmoulins, sa femme : donation à François Desmoulins, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de rentes foncières. — 5 décembre 1541 (fol. 297).

503. — Denis Blondeau, marchand, et Jeanne Desmoulins, sa femme, demeurant à Sancerre : donation à François Desmoulins, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur

neveu, d'autres rentes foncières. — 5 décembre 1541 (fol. 299).

504. — Jeanne Marais, veuve d'Antoine Turpin, seigneur d'Assigny : donation à Richard Turpin, notaire et secrétaire du Roi, son fils, de vignes aux terroirs de Pisse-Fontaine, de Chanteloup (près Triel), d'Andrésy (près Poissy), de Chennevières, Conflans-Sainte-Honorine, Orgeval et aux environs. — 9 septembre 1541 (fol. 300).

505. — Jacques Le Blanc, prêtre, sous-maître des grammairiens au collège de Navarre : donation à Anne Le Blanc, veuve de Jean Le Père, greffier des Monnaies à Paris, sa sœur, d'une somme de 476 livres tournois. Cette donation se trouve consignée dans une déclaration faite par-devant notaires par Pierre Séguier, seigneur de l'Étang-la-Ville, avocat du Roi en la Cour des Aides et avocat en Parlement, neveu du donateur. — 24 octobre 1541 (fol. 306).

506. — Marion Perreau, veuve de Jean de La Royne, marchand teinturier à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Michel Boulle, notaire au Châtelet de Paris, d'une maison «assise à Paris, près l'ostel de Sens, ayant yssue sur le quay de la rivière de Seine, devant les Ormes». — 18 décembre 1541 (fol. 307).

507. — Honoré de La Croix, procureur au Châtelet de Paris : donation à Jacques de La Croix, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 8 livres tournois sur une maison à Lagny-sur-Marne, «rue d'Angleterre». — 15 novembre 1540 (fol. 307 v°).

508. — Jean Blanchard, prêtre, chapelain et bénéficier en l'église Notre-Dame de Paris : donation à Jacques Blanchard, maître maçon à Paris, demeurant à Clamart, son neveu, pour l'aider à élever ses enfants, d'un quartier de vigne au terroir de Sceaux. — 1er décembre 1541 (fol. 308).

509. — Guillaume de Larche, notaire au Châtelet de Paris : déclaration relative à la donation de la moitié d'une maison, «rue Coquillier, devant et à l'opposite de l'ostel de Flandres», que lui a faite, le 30 mars 1541, Geneviève Chauvyn, veuve de Gilles Malin, reférendaire en la Chancellerie, et qui en réalité a été faite aux enfants de Jean Boullard, examinateur au Châtelet de Paris, et de Marguerite Malin, sa femme, cette dernière, fille de la donatrice. — 9 mai 1541 (fol. 308 v°).

510. — Avoie de Chabannes, femme de Jacques de Brisay, chevalier, seigneur de Beaumont en Poitou et de Villegongis, sénéchal de la Marche, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, et lieutenant général de «monseigneur l'Admiral au gouvernement de Bourgongne, ladicte dame à présent logée à Paris, rue de la Herpe, en l'ostel où pend pour enseigne la Levrière» : donation à Geoffroy de Nuchèze, lieutenant de la compagnie dudit sieur de Beaumont et son neveu, d'une somme de 25,000 livres tournois à prendre sur 29,000 livres dues par Jacques de Brisay à sa femme, ladite donation faite pour reconnaître les services rendus par Geoffroy de Nuchèze depuis plus de dix ans. — 28 décembre 1541 (fol. 310).

511. — Jean de Limay, seigneur de Bézu-le-Guéry : donation à Jean, à Alexandre et à Yvonne de Limay, ses enfants issus de son mariage avec feue Blanche de Gratemesnil, de ses droits sur la terre et seigneurie du Plessier-Thillery, provenant de la succession de Jean de Limay, son père, et de François de Limay, son frère, «pour entretenir leur estat et vivre plus noblement». — 8 juin 1541 (fol. 312).

512. — Louis du Bellay, chanoine et archidiacre de Paris, conseiller au Parlement, demeurant au cloître de l'église de Paris : donation à François du Bellay, son neveu, de

tous ses acquêts et conquêts. — 1er janvier 1542 (fol. 312 v°).

513. — Jean Lefèvre, tonnelier à Argenteuil : donation à Jean Lefèvre, jeune, à Nicolas Lefèvre, tonneliers, à Alizon Lefèvre, veuve de Nicolas Roulle et femme de Jean Vincent, et à Colette Lefèvre, femme de Jean Trochery, ses enfants, de tous ses biens meubles et conquêts immeubles, sis à Argenteuil. — 1er janvier 1542 (fol. 313 v°).

514. — Raoul Spifame, avocat en Parlement, seigneur des Granges en Brie, et Marie Parent, l'aînée, sa femme : donation à Jacques Spifame, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils aîné, «lequel ilz veullent envoyer estudier aux universitez fameuses de ce royaulme, pour estre institué et endoctriné en bonnes lettres, pour luy donner bon voulloir à la poursuicte desdictes lettres et l'inciter à mieulx prouffiter en icelles», de tous droits sur les biens que leur avait donnés Jacques Parent, seigneur de Mitry en France, fils aîné et héritier de Guillaume Parent, oncle maternel de Jacques Spifame. — 16 décembre 1541 (fol. 314).

515. — Jean Verdier, praticien, demeurant en la paroisse de Billy, «ou pays de Soulloigne; estant de présent à Paris, pour aucunes ses affaires», fondé de procuration de Jean de Trousseauville, seigneur de Saint-Christophe-sur-Avre, et de Florentine d'Yèbles, sa femme : donation à Christophe de Trousseauville, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, au collège de Coquerel, leur fils, de la moitié d'un moulin, «de nouvel édiffié sur la rivière de Sauldre, en la paroisse de Billy (près Selles-sur-Cher) avec le droit de pêche. — 4 janvier 1542 (fol. 315).

516. — Raoul Spifame, avocat en Parlement, seigneur des Granges en Brie : donation à Jacques Spifame, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils aîné, 1° de la ferme des Granges, paroisse de Milly en Brie, sous réserve de l'hôtel seigneurial; 2° de 300 arpents de bois taillis, tenus en franc alleu des religieuses de Saint-Cyr, avec lesquelles procès est engagé au Châtelet pour compléter le nombre desdits arpents. — 16 décembre 1541 (fol. 316 v°).

517. — Jean Le Seneschal, l'aîné, bourgeois de Paris : donation à Jean Le Seneschal, procureur au Châtelet de Paris, son frère, de ses droits sur une maison, à Paris, «rue de Verboys, aboutissant aux esgoutz de Paris». — 3 décembre 1541 (fol. 317 v°).

518. — Étienne Moreau, laboureur, demeurant à Paris : donation à Pierre Picquelin, praticien en cour laie à Paris, et à Catherine Bouchet, sa femme, de la moitié d'une maison, «en laquelle pend pour enseigne l'Image Sainct-Jacques..., assise... au pont d'Anthony, aboutissant par devant à la chaussée du pavé et par derrière à la rivière de Bièvre». — 15 décembre 1541 (fol. 318).

519. — Nicolas de Monsterueil, laboureur à Issy : donation à Guillaume de Monsterueil, son fils, de vignes au terroir de Vanves et d'une maison à Issy, en la grand'rue, à l'enseigne de l'Écu de France. — 12 septembre 1541 (fol. 319).

520. — Denise Goupil, veuve de Jean Fleury, bourgeois de Paris, demeurant rue «aux Oues» : donation à Guillaume de Melun, prêtre, curé de Marville, son fils, de créances sur Pierre du Mousseau, seigneur de Bois-Herpin, et sur le baron de Joigny, pour dépenses faites par leurs gens en l'hôtel de ladite veuve. — 18 août 1540 (fol. 319 v°).

521. — Louis de Prizy, écuyer, seigneur dudit lieu : donation à François de Prizy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de droits seigneuriaux à lui dus et de créances. — 22 décembre 1541 (fol. 320).

522. — Marguerite Barre, veuve de Jean Le Moyne, avocat en Parlement : donation à

Étienne de Genebrières, son fils naturel, natif de Paris, de maison, terres et vignes au village et terroir de Créteil (près Paris). — 12 janvier 1542 (fol. 321).

523. — Jean Juvénal des Ursins, abbé de Saint-Meen, diocèse de Saint-Malo, en Bretagne, et du Petit Citeaux, diocèse de Chartres : donation à Thomas de Fasquelles, prêtre, curé de la Croix, son serviteur, d'une petite maison «bastye de neuf, assise à Paris, rue des Haulx Moulins, joignant la grant porte de l'ostel des Ursins, près l'église Sainct-Landry». — 19 décembre 1541 (fol. 321 v°).

524. — Raoul Challes, licencié en lois : donation à René Challes, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de rentes, «pour ayder à l'entretenir aux escolles à Paris et l'amour qu'il a à luy pour se faire homme de bien». — 20 février 1531 (fol. 322 v°).

525. — Raoul Spifame, avocat en Parlement : donation à Jacques Spifame, conseiller au Parlement, chancelier de l'Université de Paris, son frère, d'une maison au terroir et finage de Nigeon (près Chaillot), attenante au jardin du couvent des Bons-Hommes et au jardin de la maison de l'archevêque de Lyon. — 13 janvier 1542 (fol. 323).

526. — Eustache Savaris, curé de Saint-Hippolyte à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Perrette Fourquette, veuve de Valentin Santerre, d'une maison à Paris, en la Cité, rue de la Licorne, derrière l'église de la Madeleine, à l'enseigne de l'Image Notre-Dame, «aboutissant par derrière à l'ostel où pend pour enseigne la Ratière»; ladite donation faite par ledit Savaris pour accomplir les dernières volontés de sa mère, en récompense des bons et agréables services à elle rendus pendant sa vieillesse par Perrette Fourquette. — 4 janvier 1542 (fol. 323 v°).

527. — Charles Allegrain, seigneur de Diant, demeurant à Paris : donation à Nicole Hurault, conseiller au Parlement, son beau-frère, des terres et seigneuries de Launay, de la Motte et de Villebousin (près Montlhéry), en la prévôté de Paris. — 12 janvier 1542 (fol. 325).

528. — Jean Juvénal des Ursins, abbé de Saint-Meen, diocèse de Saint-Malo, en Bretagne, et du Petit-Citeaux, diocèse de Chartres : donation à François Juvenal des Ursins, chevalier, seigneur de «la Chappelle messire Gaultier en Brye», son frère aîné, et à Anne Lorfevre, sa belle-sœur, de tous droits successifs à lui échus par le décès de Philbert de Beaujeu, chevalier, seigneur de Lignières et de Trainel (en Champagne). — 2 janvier 1542 (fol. 325 v°).

529. — Jean Juvénal des Ursins, abbé de Saint-Meen, diocèse de Saint-Malo, en Bretagne, et du Petit-Citeaux, diocèse de Chartres : donation à François Juvenal des Ursins, chevalier, seigneur de la «Chappelle messire Gaultier en Brye», son frère aîné, et après lui à son fils aîné, et ainsi d'aîné en aîné et de mâle en mâle, «ung hostel et appartenances assis en la Cyté de Paris près l'église Sainct-Landry, appellé l'ostel des Ursins, qui se consiste en plusieurs corps d'ostel, traverse, courts, jardins, gallerie, préau et autres appartenances et deppendances, tenant tout du long à une (rue) tendant à la rivière de Seine, joignant ladicte église Sainct-Landry, appellée la rue des Haulx Moulins, et d'autre costé à la rue de Glatigny aussi jusques à ladicte riviere, aboutissant tout d'un long par derrière à icelle rivière de Seine, et d'autre bout à maistre Pierre Regnault, huissier en Parlement, les Jourdains et autres, en la censive des Hauldriettes à Paris, et chargé envers elles de cinq solz neuf deniers parisis de cens, et encores chargé envers les chanoines de Lynas, à Montlehery, de vingt-solz parisis, chascun an, et oultre envers les chambriers de l'église de Paris de soixante solz parisis, aussi chascun an, le tout de rente, pour toutes et sans autres

charges quelzconques». — 2 janvier 1542 (fol. 327 v°).

530. — Antoine de la Roche-Andry, chevalier, et Anne de Menipeny, sa femme, seigneur et dame de Concressault : donation à Joseph Marguet, licencié ès lois, avocat en Parlement, de trois maisons à Concressault et des biens à eux échus par droit d'aubaine après la mort de Guillaume Samelot, sergent royal à Concressault. — 1er décembre 1541 (fol. 329 v°).

531. — Raoul Spifame, avocat en Parlement, seigneur des Granges en Brie : donation aux religieuses du couvent et monastère de Saint-Nicolas à Melun, en raison de la profession religieuse audit couvent de Marie Spifame, sa fille, d'une maison à Melun, au cloître de l'église Notre-Dame. — 14 janvier 1542 (fol. 330 v°).

532. — Baude Héron, praticien en cour laie, demeurant à Meaux, et Claude Héron, praticien, demeurant à Paris, son fils : donation à Pierre Héron, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et frère, d'une maison à Nogent-l'Artaud, près la porte de Marne, et de rentes de blé. — 16 janvier 1541 (fol. 331 v°).

533. — Guillaume Abot, seigneur de la Chaise, conseiller au Parlement : donation à Guillaume Abot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des fief, terre et seigneurie de René (près Montlhéry). — 7 janvier 1542 (fol. 332).

534. — Baudot Bérenger, marchand à Chauny, Jean Fontaine, manouvrier à Beaumont-en-Beine, et Yolande Bérenger, sa femme : donation à Noël Hanyer, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, «affin qu'il ayt myeulx de quoy soy entretenir aux estudes et pour le ayder à parvenir aux sainctes ordres de prebstrise», d'une maison au village de Noroy, et de tous droits sur un jardin et des terres à Dury. — 20 décembre 1541 (fol. 333.)

535. — Jean Turquain, seigneur en partie de Rézy (près Crécy-en-Brie) : donation à Louis Raoulin, seigneur du Tillet, son cousin germain, de la moitié de la terre et seigneurie de Rézy (près Crécy-en-Brie), à lui échue par le décès de Robert Turquain, conseiller au Parlement, et de Marie Raoulin, ses père et mère. — 20 janvier 1542 (fol. 334).

536. — Marguerite Le Tellier, veuve de Jacques du Moulin, avocat en Parlement : donation à Denis Le Fèvre, procureur au Châtelet de Paris, de la moitié de deux maisons à Paris, en la rue de Quiquenpoit, «où jadiz soulloit pendre pour enseigne l'Imaige Sainct-Jacques..., attenantes à une maison appellée l'hostel d'Estellan, aboutissant par derrière à l'église du Sépulcre». Cette donation faite «pour la bonne et vraye amour qu'elle dit avoir à maistre Denis Le Fèvre, procureur oudict Chastellet, qui a eu espousé feue Jehanne du Molin, sa fille, et en faveur et contemplacion du bon traictement qu'il a faict tant à ladicte deffuncte, sa fille, que à elle, et qui luy faict encores de présent, et aussi en considéracion et récompense de la praticque de feu maistre Jehan du Molin, en son vivant procureur oudict Chastellet, ayeul de ladicte feue femme dudict maistre Denis Le Fevre, qui luy avoit esté promise par parolles de présent tant par icelluy deffunct maistre Jehan du Molin que par elle, comme elle disoit, en contractant le mariage dudict Le Fèvre et d'icelle deffuncte, sa fille, laquelle toutes foys icelluy Le Fèvre n'auroit eue, mais l'avoit icellui deffunct maistre Jehan du Molin de son vivant donné à maistre Jacques du Molin, son nepveu, qui en joist de présent. En quoy icelle vefve dit ledict Le Fevre avoir eu, comme encores de présent, gros dommaiges et interestz...». — 28 novembre 1541 (fol. 335 v°).

537. — Jacques Juesnart, sergent à cheval au Châtelet de Paris, et Catherine Dénu, sa femme : donation à Claude Le Bout, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, d'une vigne au terroir d'Orléans. — 5 janvier 1542 (fol. 337).

538. — Regnault Resnet, compagnon fripier, demeurant à Paris, rue de la Grande-Truanderie : donation à Jean Georgelet, sergent à cheval au Châtelet de Paris, du tiers d'une maison à Paris, rue de la Grande-Truanderie, à l'enseigne de la Treille, «et d'ancienneté appelée la Treille», provenant de la succession de Claude Resnet, sergent à cheval au Châtelet, son père. — 20 janvier 1542 (fol. 337 v°).

539. — Damien Musnier, prieur commendataire du prieuré de Beaulieu, au diocèse de Noyon : donation à Louise Musnier, sa sœur, d'une rente annuelle et perpétuelle de cent livres tournois. — 23 janvier 1542 (fol. 338).

540. — Guillaume Le Clerc, l'aîné, Jean Le Clerc, Charles Le Clerc, Denis Petit et Cantienne Le Clerc, sa femme, Pierre et Jeanne Le Clerc, demeurant à la Grange des Noyers, près d'Étampes : donation à Guillaume Le Clerc, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, frère et beau-frère, des biens de la succession de Jeanne Gillebert, femme de Guillaume Le Clerc, l'aîné, leur mère. — 4 septembre 1541 (fol. 388 v°).

541. — Guillaume Baulin, curé d'Écouen : donation à Pierre Desmoulins, procureur au Châtelet de Paris, son cousin germain, d'une rente de 13 livres 6 sols 8 deniers tournois provenant de la succession de Jacques Baulin, chantre et chanoine de Saint-Étienne-de-Gien, son oncle. — 24 janvier 1542 (fol. 339 v°).

542. — Jean Deslyons, marchand, bourgeois de Pontoise : donation à Nicolas Deslyons, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de créances et rentes, notamment de «cent moulles de bois», dus par Hector d'Aurigny. — 21 juin 1541 (fol. 340 v°).

543. — Jacques Spifame, conseiller au Parlement, abbé commendataire de Saint-Paul-les-Sens et chancelier de l'Université de Paris : rétrocession à Raoul Spifame, avocat en Parlement, seigneur des Granges-en-Brie, son frère, d'une maison à Chaillot, près les Bons-Hommes-de-Nigeon, que celui-ci lui avait donnée depuis peu. — 3 février 1542 (fol. 341 v°).

544. — Claude de Châtillon, écuyer, seigneur d'Argenton, et Gabrielle de Sauzay, sa femme : donation à Claude de Châtillon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, des biens, meubles et immeubles, leur revenant des successions de Gabrielle Turpin, de René de Sauzay, et de Jean et Antoine de Châtillon. — 3 décembre 1541 (fol. 343).

545. — Simonne Taureau, femme de Simon de Souville, maître bonnetier à Paris : donation à Jeanne Helloye, «paouvre fille trouvée en l'hostel et hospital des Enffans trouvez en ceste ville de Paris..., et laquelle ilz dient avoir nourrie et allimentée jusques à huy.., ladicte Jehanne Helloye, aagée de sept ans ou environ», de tous les biens meubles qui se trouveront au jour du décès de Simonne Taureau. — 20 janvier 1542 (fol. 344).

546. — Gaultier Drouet, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Guillaume Drouet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 300 livres tournois. — 10 octobre 1541 (fol. 345).

547. — Jean Fortia, étudiant, «de présent en ceste ville de Paris, nagueires curé de la cure et église paroissial Sainct-Pierre d'Ormoy, ou diocese de Sens» : donation à Bernard Fortia, étudiant en l'Université de Paris, son frère, de toutes les redevances en grains et en argent à lui dues, comme curé de la paroisse en question. — 14 janvier 1542 (fol. 345).

548. — Laurent La Canche, laboureur à Vanves, et Gillette Lanqueton, sa femme :

donation à Jean La Cauche, leur fils, pour cause de son futur mariage avec Perrette Brissart, de vignes à Vanves, «et oultre ont promys et promectent bailler, donner et livrer à leur dict filz, dedans le jour de ses espousailles, deux vaches à laict, l'une de poil rouge et l'autre de poil noir; item, ung coffre de boys de chesne [de] cinq piedz de long ou environ, une huche de boys de ladicte longueur et ung lit et traversain garny de plume». — 30 novembre 1541 (fol. 345 v°).

549. — Nicole Hotot, prêtre, demeurant à Argenteuil : donation à Claude Hotot, prêtre, à Michel Hotot, greffier d'Argenteuil, à Colette Hotot, veuve de Nicolas Pichard, à Catherine Hotot, femme de Denis Moisset, à Jean Hotot, à Chardine Hotot, femme de Léonard Dodiot, et à Jacques Treby, laboureur à Argenteuil, ses frères, sœurs et neveu, de tous ses biens, meubles et immeubles, tant à Argenteuil qu'ailleurs. — 6 février 1542 (fol. 346 v°).

550. — Jeanne Rangueur, femme de Nicole Paris, bachelier «en chascun décret», demeurant à Paris : donation à Suzanne Girard, veuve de Jean Hubert, sa nièce, demeurant à Paris, de redevances foncières sur des terres à Messy-en-France. — 6 janvier 1542 (fol. 348).

551. — Antoinette Ferdegranche, veuve de Laurent Le Juif et auparavant de Guillaume Hariot, et Henriette Ferdegranche, veuve de Guillaume Ryboulle et auparavant de Chrétien Alard, demeurant en la paroisse de Lésigny-en-Brie : transport à Jean Roche, sellier ordinaire du connétable de France, demeurant à Paris, de leurs droits sur la succession de Thomasse Ferdegranche, leur sœur. — 26 janvier 1542 (fol. 349).

552. — Jean, comte palatin, duc de Bavière et comte de Spanheim : donation à Jean Picquet, serviteur de Jean de Luxembourg, comte de Brienne, d'une maison à Paris, «laquelle maison et place est encores aujourd'huy nommée la maison de Bavières et de noz prédecesseurs comtes palatins et ducs de Bavières, en noz mains escheue, tenant icelle maison, d'une part, à l'église Saincte-Geneviefve par le derrière, et au devant à la rue que l'on va de carrefourt Saincte-Geneviefve à Sainct-Marceau, et de costés à la muraille de la ville de Paris... moiennant cela que nous réservons expressement, que ce au cas pourroit advenir que nous, ou ung de noz successeurs, c'est à dire contes palatins et ducs de Bavières vouldroient faire par aucuns temps résidance en la ville de Paris, que le susdict Picquet et ses successeurs seront tenuz et obligez donner pour nous, nos successeurs, comme susdit, souffisamment en ladicte maison receptacle et hostel, etc. Ce don avons nous faict et faisons par grâce especialle que nous portons envers ledict Jehan Picquet, et aussy pour le bon service qu'il a faict à tres hault prince feu [le] marquis Bernard de Baden, nostre bon cousin et beau frère». — 15 mars 1540 (fol. 350).

553. — Denis Dupont, maître cuisinier à Paris, demeurant «en l'hostel des Creneaulx, près Sainct-Innocent», et Marguerite Creffier, sa femme : donation mutuelle. — 27 décembre 1541 (fol. 350 v°).

554. — Geoffroy Lindo, marchand, bourgeois de Paris, et Philippe Pipe, sa femme, auparavant veuve de Baudouin Loisellier : donation à Henri Loisellier, leur beau-fils et fils, d'une grande maison à Tournay, rue Saint-Martin, avec les meubles y contenus, provenant de la succession d'Henri Pipe et Marguerite de Grantmont, père et mère de Philippe Pipe. — 4 février 1542 (fol. 351 v°).

555. — Claude Roillet, prêtre, doyen des églises collégiales de Saint-Thomas de Cuiseaux et de Chavannes, canoniquement réunies : donation à Hugues Le Comte, marchand à Paris, et à Jeanne Roillet, sa femme, beau-frère et sœur dudit Claude Roillet, de maisons et terres à Villepreux (près Versailles). — 5 octobre 1541 (fol. 352 v°).

556. — Claude Roillet, prêtre, doyen des églises collégiales de Saint-Thomas de Cuiseaux et de Chavannes canoniquement réunies : ratification de la précédente donation. — 20 janvier 1542 (fol. 354).

557. — Jean Jaman, marchand à Sens : donation à Jean Jaman, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, au collège de Sées, son fils, de rentes de blé. — 14 février 1542 (fol. 355).

558. — Julien Courtavrel, vendeur de bétail à pied fourché au marché, et bourgeois de Paris : donation à Antoinette de Rochefort, sa femme, d'une rente viagère de 200 livres tournois sur ses biens aux pays d'Auvergne et de Bourbonnais, d'«unes grandes armoires servant à mettre habillemens, ung comptoir servans à ladicte Anthoinette et une aultres petites armoires estans dedans ledit comptoir, dans lesquelles sont les bagues, chesnes et anneaulx de ladicte Anthoinette», et tant qu'elle restera en état de veuvage, de l'usufruit d'une maison à Paris, rue Saint-Germain-de-l'Auxerrois, «où soulloit pendre pour enseigne l'Ange..., faisant l'un des coings de la ruelle aux Fuzeaulx». — 3 février 1542 (fol. 355 v°).

559. — Jean Chartin [Chartrain], écuyer, seigneur d'Ivry, y demeurant : donation à Anne Chartrain, sa fille, âgée de 15 ans, d'une maison à Paris, rue du Bon-Puits, de la moitié d'une autre maison «à Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris, où pend pour enseigne la Teste Noire, aboutissant par devant sur la grand rue, dont la seconde moitié appartient aux Frères prescheurs», et de maisons, vignes et terres à Bry-sur-Marne, à Vitry et à Ivry. — 2 décembre 1541 (fol. 357 v°).

560. — Hugues de La Haye, demeurant à Paris, rue Galande, au logis de Jean de Costes, procureur au Châtelet, chapelain de la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste, fondée en l'église de «Notre-Dame-de-Meslé» : donation à Pierre Galland, maître principal du collège de Boncourt, à Paris, des fruits et revenus de sa chapellenie, à lui adjugés par sentence du Châtelet, ladite donation faite par ledit de La Haye, «pour la bonne amour qu'il a audict Galland, ad ce qu'il ayt myeulx de quoy vivre et soy entretenir plus honnestement en sondit estat de principal». — 22 février 1542 (fol. 360).

561. — Jean Le Mestayer, avocat au Châtelet de Paris, et Claude Desmons, sa femme : donation à Jean Le Mestayer, écolier, étudiant à Poitiers, leur fils, de la terre et seigneurie de Savigny (près Louvres-en-Parisis), dans la mouvance du château d'Orville, de la douzième partie du «fief de Haren, aultrement dit Le Cocquatrix, assis en ceste ville de Paris et es environs», d'une maison et de vignes à Deuil-sous-Montmorency, et de la maison qu'ils habitent à Paris, «rue de Quiquenpoix..., tenant, d'une part, à la maison appellée la maison de Rouen, d'autre part, à noble homme et saige, maistre Jehan Paulmyer, advocat en Parlement, avec tous et chascuns les meubles, tappiceries, lictz, linge, mesnaige de boys et aultres ustancilles d'hostel, estans de présent en ladicte maison, et qui seront trouvez au jour du trespas desdictz Mestayer et sa femme et du survivant d'eulx..., en ce transport non comprins l'or, l'argent monnoyé et non monnoyé, bagues, chaysnes, anneaulx, joyaulx, robes et habitz à usaige de femme, estans de présent et qui seront trouvez au jour du trespas desdictz donnateurs, aussi non comprins les debtes, cédulles, brevetz et obligations», plus d'une rente de 500 livres tournois; à charge par ledit Jean Le Mestayer, le jeune, de payer chaque année la moitié des pensions de ses sœurs Louise et Barbe Le Mestayer, religieuses professes, l'une à Saint-Antoine-des-Champs, l'autre aux Cordelières de Saint-Marcel, et d'accomplir la moitié de la fondation faite, le 1[er] janvier 1536, par ses père et mère au couvent des Minimes-de-Nigeon. Ladite donation stipu-

lant en outre certaines réserves en faveur de Marie Le Mestayer, femme de Jean Paulmyer, avocat en Parlement, de Anne Le Mestayer, femme de Guillaume Versoris, seigneur de Bussy [Saint-Martin], avocat au Châtelet de Paris, de Philippe Le Mestayer, femme de Philippe de Laultier, général des Monnaies, et de Gabrielle Le Mestayer, filles des donateurs, auxquels ils donnent deux maisons à Paris, rue Quincampoix, une maison rue Aubry-le-Boucher, à l'enseigne de la Croix Blanche, trois maisons contiguës «près Sainct-Saulveur», deux maisons avec jardins, «es forsbourgs Sainct-Honoré», une maison avec jardin entre les portes du Temple et Saint-Martin, deux maisons avec terres, saussaies et îles à Saint-Denis-en-France, une maison avec jardins et vignes à Margency-sous-Montmorency, plus diverses rentes sur la Ville et particuliers, et des créances, lesdits donateurs se réservant la disposition, par testament, d'une somme de 1,500 livres. — 21 février 1542 (fol. 360 v°).

562. — Jean Le Mestayer, avocat au Châtelet de Paris, et Claude Desmons, sa femme : donation à leur fils et à leurs filles (double de l'acte précédent. — 21 février 1542 (fol. 364 v°).

563. — Jean Le Mestayer, avocat au Châtelet de Paris, et Claude Desmons, sa femme : même donation (triple du même acte). — 21 février 1542 (fol. 368).

564. — Pierre Bochard, archidiacre de Pithiviers en l'église d'Orléans : donation à Antoine Mynard, avocat du Roi en la Chambre des Comptes à Paris, et à Catherine Bochard, sa femme, beau-frère et sœur du donateur, de la terre et seigneurie de Villemain, des fiefs de Combs-[la-Ville], de «Becherel» et de «la Maladerie» (près Grisy-Suisnes). — 9 avril 1541 (fol. 372).

565. — Marie Augrain, veuve de Pierre Presteselle, marchand et bourgeois de Paris : donation à Pierre Presteselle, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, du droit au bail de terres appartenant à la maladrerie de Melun. — 25 février 1542 (fol. 374).

566. — Marie Augrain, veuve de Pierre Presteselle, marchand et bourgeois de Paris : donation à Pierre Presteselle, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de vignes à Vaux-le-Penil et à Seine-Port, près Melun. — 1er octobre 1541 (fol. 375 v°).

567. — Jacques Le Comte, maître queux de la duchesse de Nevers, suivant la Cour : donation à Marie Le Comte, sa fille, de trois maisons à Saint-Denis-en-France, dont deux, rue de la Cordonnerie, à l'enseigne du Croissant, et la troisième, rue de l'Abbaye, à l'enseigne du Dauphin, ladite donation faite à Marie Le Comte, «à ce qu'elle ayt myeulx de quoy soy entretenir et trouver son bien en mariage». — 25 février 1542 (fol. 375 v°).

568. — François Tavernier, marchand et bourgeois, demeurant à Chauny : donation à Guillain Tavernier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de créances et rentes. — 27 février 1542 (fol. 376 v°).

569. — Guillaume de Madaillan, seigneur de Montataire : donation à Louis de Madaillan, son fils aîné, du quart de la seigneurie de Touligny (près Omont) en Rethelois et de prés au terroir de Touligny, «à ce qu'il ayt myeulx de quoy vivre, soy entretenir aux escolles». — 14 février 1542 (fol. 379).

570. — Huguette Chazault, veuve de Pierre Bailly, demeurant à Chaumont : donation à Jean Lallement, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de blé. — 28 novembre 1541 (fol. 378).

571. — Martin Aubry, prêtre, demeurant à Bois-d'Arcy, Tanneguy Aubry, marchand mégissier, bourgeois de Paris, et Jean Aubry, marchand et laboureur à Mauconseil, paroisse

de Bois-d'Arcy, frères : donation à Jean et à Guillaume Aubry, marchands, bourgeois de Paris, leurs fils et neveux, de terres et de maisons à Montigny-le-Bretonneux (près Trappes. 16 décembre 1541 (fol. 379).

572. — Chardine Aubry, veuve de Charles Mahé, demeurant à Rambouillet : donation à Jean et à Guillaume Aubry, marchands bouchers, bourgeois de Paris, ses neveux, de terres et de maisons à Montigny-le-Bretonneux (près Trappes). — 21 décembre 1541 (fol. 379 v°).

573. — Nicolas de Poncher, écuyer, seigneur de Chanfreau et du Tremblay, demeurant à Paris : donation à Jean d'Escoubleau, chevalier, seigneur de Sourdis, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi et maître de sa garde-robe, de tous les biens meubles à lui advenus par suite de la donation faite, le 10 juillet 1531, par Jean de la Barre, comte d'Étampes, prévôt de Paris, à Jean de Poncher, général des finances, et Catherine Hurault, ses père et mère, biens existant dans les châteaux et maisons de sseigneuries de Châteaufort et de Jouy, consistant «en vaisselle d'argent, d'estain, tappiceries, linges, ustanciles», suivant inventaire signé de Jean de la Barre. — 22 février 1542 (fol. 380 v°).

574. — Catherine Bricault, veuve de Pierre Le Viennoys, marchand, demeurant à Paris : donation à Antoine Tramain, marchand, demeurant à Paris, «de tous et chascuns les meubles et ustancilles d'hostel cy après déclairez, à ladicte Bricault appartenant et estans à présent en une chambre haulte en laquelle icelle Bricault est demourant, et faisant partie d'une maison assise à Paris, rue Sainct-Pierre-aux-Beufz, où pend pour enseigne la Queue de Regnart; c'est assavoir : une table garnie de ses tresteaulx, banc, troys cheszes et troys escabelles, le tout de chesne, ung dressouer à ung guichet de noyer, ung grant coffre et ung petit coffre de boys de chesne, troys bahutz, deux grandz et ung petit, une grand chesze à dossier de boys de chesne taillée à menuiserie près du grant lict, une chesze de boys percée, deux couches et une couchette de boys de chesne, garniz de troys lictz de plume, traversins, deux cielz garniz de leurs pantes et franges, l'un de tappisserie, garny de troys custodes de serge jaulne, rouge et vert, et deux couvertures, dont l'une de castelongne rouge et l'autre, ciel de serge rouge et vert, garny de troys custodes, deux couvertures dont l'une de castelongne, quatre orilliers dont troys grands et ung petit, huit tayes d'orilliers, troys douzaines de draps de lin et chanvre, dix huit napes de chanvre, unze douzaine de serviettes de lin et chanvre, tant pleines que ouvrées, douze creuvechefs, neuf aulnes de toille de chanvre en piece, trente neuf livres de fil de chanvre et quatre livres de fillace de chanvre, une robe de drap noir à ung gect de vellours, doublée de samyn et les poingnetz de satin, une aultre robbe aussi de drap noir à ung petit gect de velours, doublée par les poingnetz de satin et le reste de demy ostade, une robe de drap violet à ung gect de velours, doublée de demy ostade et les poingnetz de satin, une robe de serge noire simple à ung bord de velours, troys cottes noyres et une d'escarlatte rouge, troys paires de manchons garniz d'escotz d'or, les ungs de velours noir, les aultres de satin et les aultres de taffetas armoise, le tout à l'usaige de ladicte Bricault; deux custodes, l'une de toille noire, et l'aultre de serge jaulne et violet, ung tappis de drap vert, ung aultre tappis façon d'Amyens, quatre tableaulx, deux tappiz de menuz verdure et deux tappiz poinctz sur toille, ung demy saint d'argent et deux bracelletz d'or, une seincture ferré d'or et ung aultre seincture d'or de Cippre, troys paires de patenostres merquées d'or, les unes d'estain, les aultres de corail et les autres de turqin, ung buisson d'or, une croix pendue à une chesne et ung cueur pendu à une chesne, le tout d'or; six platz, treize escuelles, douze assiettes, ung pot de troys pintes, une quarte, ung pot de troys

choppines demy septier, ung pot à vin aigre, l'autre à verjust et l'autre à moustarde, quatre saillieres et deux escouttoirs, ung pot à eaue, deux esguières et ung pot à boucquetz, ung bassin à laver les mains et ung pot de chambre; le tout d'estain; six chauderons de plusieurs grandeurs, ung bassin, une bassinoire, une coullouire à poix, troys reschauffoirs et ung fricquet, le tout d'esrain; deux lichefrictes, six chandelliers de cuyvre, troys grandz poisles et ung poislon à queue de fer, et une fontaine à eaue de fonte, deux grotz chesnetz, une pelle, unes tenailles, une crameillie, ung gril, deux broches, quatre couverscles à potz, le tout de fer, et deux cuilliers d'erain, troys potz de fer, ung salloir et le lard d'ung pourceau estant en icelluy...» — 3 mars 1542 (fol. 381).

575. — François de Larche, notaire au Châtelet de Paris : donation à Pierre Fallaize, procureur au Parlement, et à Claude de Larche, femme dudit Fallaize, ses gendre et fille, d'une maison à Paris, rue des Vieilles-Étuves, «contenant corps d'hostel devant, caducque et en ruyne, corps d'hostel derrière» faisant partie de trois maisons acquises par le donateur des enfants de feu Jean de Poncher. — 13 mars 1541 (fol. 383).

576. — Jérôme de La Varie, écuyer, seigneur de Vire, demeurant audit lieu : donation à Jérôme de La Varie, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils aîné, de la terre et seigneurie de Brulon (près la Flèche). — 6 mars 1541 (fol. 384).

577. — Jean Corbye, marchand orfèvre, bourgeois de Paris : donation à Lyon Corbye, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des biens provenant de la succession de Noelle Le Seneschal, sa tante, femme en dernières noces de Pierre Le Jeune, demeurant à Monchy, près Compiègne. — 6 mars 1542 (fol. 384 v°).

578. — Étienne Charon, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jacques Charon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de trois créances. — 9 mars 1542 (fol. 385).

579. — Pierre Le Duc, praticien en cour laie, natif de Bellac en la Marche, diocèse de Limoges, demeurant à Paris, chez Françoise Barthelot, veuve de Jean de Lantier, avocat en Parlement, et Nicolle Eustace, fille de feu Sébastien Eustace, marchand, bourgeois de Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Eustace, curé de Laas, diocèse d'Orléans, frère et tuteur de Nicolle Eustace, lui fait donation de ses droits sur une maison à Paris, rue de la Tannerie, «où est contre le mur pour enseigne l'Ymage Sainct-Sebastien», attenante à la maison de la confrérie des tanneurs, fondée en l'église Saint-Gervais, et sur une maison à Vaugirard, «en la grant rue, où pend pour enseigne l'Image Sainct Sébastien», et donne aux futurs conjoints une somme de 20 écus d'or, avec faculté d'aliéner partie des biens ci-dessus, «dedans le jour de leurs espouzailles pour recouvrer argent et deniers pour subvenir aux fraictz nupciaulx et aultres leurs urgens affaires, par ce qu'ilz n'ont auscuns deniers constans». — 28 janvier 1542 (fol. 385).

580. — Jean Vinart, laboureur à Roucy, bailliage de Vitry-en-Perthois : donation à Jean Poictevin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de créances en argent et en grains. — 9 mars 1542 (fol. 387).

581. — Pierre d'Yèbles, écuyer, seigneur de Villaines, y demeurant, «en la jurisdiction de Romorantin en Soulongne» : donation à Christophe de Trousseauville, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'un moulin à blé sur la rivière de Sauldre, avec cours d'eau et les pêcheries, en la paroisse de Billy (près Selles-sur-Cher). — 8 mars 1542 (fol. 388).

Y 88. — Registre in-folio, 381 feuillets, papier. Vol. 3.

(9 mars 1542-11 mai 1543 [dates des Insinuations].)

582. — Pierre d'Yèbles, écuyer : donation à Christophe de Trousseauville, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'un moulin sur la rivière de Sauldre, en la paroisse de Billy (près Selles-sur-Cher). — 8 mars 1542 (fol. 1).

583. — Pierre Pignon, laboureur, «demeurant à Picquepusse, près Sainct-Anthoine-des-Champs-lez-Paris» : donation à Jean Jacob, marchand poulailler à Villepreux, son gendre, d'une vigne au terroir de Montreuil-sous-Bois. — 7 mars 1542 (fol. 2).

584. — Guillemette Voisin, veuve de Guillaume Le Conte, demeurant à Cernay-la-Ville : donation à Gilles Le Maistre et à Guillemette Le Conte, sa femme, demeurant au Mesnil-Saint-Denis, à Jean Marcylle et à Georgette Le Conte, sa femme, demeurant aux Essarts, gendres et filles de ladite Guillemette Voisin, de tous droits sur la succession litigieuse de Jean Voisin, prêtre à Cernay-la-Ville, son frère. — 3 mars 1542 (fol. 2).

585. — Séverine Mestier, femme de Philippe Louppereau : confirmation de la donation d'une rente de blé faite par Philippe Louppereau, son mari, à Charles Louppereau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils. — 6 mars 1542 (fol. 3).

586. — Philippe Louppereau, marchand à Nogent-le-Roi : donation à Charles Louppereau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de rentes de blé, seigle, orge et avoine, «ad ce que sondit filz puisse acquérir science et degré, et qu'il se puisse mieulx entretenir aux escolles, et pour avoir livres et autres ses neccessitez. — 19 janvier 1542 (fol. 3 v°).

587. — Jean Le Gambier, bourgeois de Paris, et Marie Le Riche, sa femme : donation à Isabeau Le Riche, leur nièce, en faveur de son mariage avec Jean Le Boullenger, marchand à Paris, de leurs droits sur deux maisons, rue Saint-Honoré, dont l'une «près le petit huys de la boucherie de Beauvais». — 26 novembre 1541 (fol. 4).

588. — Martin de Jouy, prêtre, curé de Coulommiers en Brie et chanoine de l'église de Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Jean Galloys, marchand bonnetier, demeurant à Paris, rue des Noyers, «d'une maison au bourg Sainct-Marcel-lez-Paris, rue de Monfestart», aboutissant par derrière au Clos de Sainte-Geneviève. — 1er décembre 1541 (fol. 5 v°).

589. — Pierre Le Roux, marchand laboureur à Blaru, près Vernon-sur-Seine : donation à Alain Le Roux, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de maison et terres aux terroirs de Chevrie (près Blaru), et de Jeufosse. — 8 mars 1542 (fol. 6).

590. — Anne Prévost, veuve de Louis de Beaufort, écuyer, et Jean de Saint-Amand, écuyer, son gendre : donation à Nicolas de Monchy, chevalier, seigneur de Moncavrel, d'une créance de 600 livres sur Jean Prévost, receveur ordinaire de Senlis, des biens meubles et bétail à eux échus par le décès de Pierre Prévost, curé de Dompierre, frère d'Anne Prévost, et de vignes au terroir d'Andilly (près Montmorency). — 31 mai 1541 (fol. 7).

591. — François Marsot, prêtre, demeurant à Paris, rue Saint-Victor : cession et transport à Claude Gouzeau, demeurant place Maubert, d'une rente de 32 sols parisis sur des héritages à Fontenay-lès-Bagneux, moyennant

payement de 23 livres tournois. — 14 mars 1542 (fol. 8).

592. — Pierre Brahier, prêtre, demeurant à Paris : donation à Philippe Boisselet, notaire au Châtelet de Paris, son beau-frère, de portion d'une maison à Paris, rue Montmartre, «où soulloyt pendre pour enseigne le Croissant». — 14 mars 1542 (fol. 8 v°).

593. — Jean Chartrain, écuyer, seigneur d'Ivry : donation à Anne Chartrain, sa fille, âgée de 15 ans, d'une maison à Paris, rue «du Bon Puys», de la moitié d'une maison à Notre-Dame-des-Champs, «sur la grand rue», à l'enseigne de la Tête noire (l'autre moitié appartenant aux Frères prêcheurs) d'une maison, pré, saussaie et vignes à Bry-sur-Marne, d'une maison, de terres et de vignes à Ivry, et de terres à Vitry, au lieu dit près le Port-à-l'Anglais. — 2 décembre 1541 (fol. 9).

594. — Jacques Desquire, maître barbier, chirurgien, bourgeois de Paris : donation à Simon Desquire, maître barbier, chirurgien, serviteur domestique de l'évêque de Meaux, son frère, d'une maison «hors la porte Sainct-Victor-lez-Paris, au Cloz de Sainct-Nicolas-du-Chardonneret, dict d'Albihac, rue Françoise, sur la porte de laquelle maison est pour enseigne l'Ymaige Sainct-Jacques». — 13 mars 1542 (fol. 11).

595. — Jourdain Bussereau, procureur au Châtelet de Paris : donation à Anne Bussereau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres au terroir d'Athis-sur-Orge. — 23 décembre 1541 (fol. 11 v°).

596. — Charlotte d'Estouteville, veuve de Charles de Luxembourg, comte de Brienne, Ligny-en-Barrois et Roussy, chevalier de l'Ordre du Roi : vente pour le prix de 1,000 écus d'or et donation en cas de plus-value, à Jean de Luxembourg, abbé d'Ivry et de La Rivour, son fils, d'une grande maison contenant «plusieurs corps d'ostelz, grande court sur le devant et court ou jardin derrière, galleries, estables, cuysines, salles, chambres, caves et plusieurs autres ses appartenances et deppendances..., assise en la ville de Paris, en la rue de Jouy, par où l'on va à l'église de Sainct-Paol, tenant, d'une part, à la veufve et héritiers de feu messire Guillaume Le Gentilhomme, en son vivant advocat en Parlement, seigneur de la Barre, d'autre part, à une rue ou ruelle appellée la rue Persée, en laquelle ruelle a yssue en ladicte rue de Jouy, et aussi a yssue en la grand rue Sainct-Anthoine, aboutissant par devant à ladicte rue de Jouy et par derrière à ladicte rue Persée... En faisant laquelle vendue, ledict acheteur a voulu, consenty et accordé, veult, consent et accorde à icelle dame Charlotte, sa mère, à ce présente, que toutesfoys et quantes que ladicte dame Charlotte, sa mère, sera au lieu de Paris, qu'elle puisse prandre et avoir logis pour elle et son train, commode et suffisant pour ce faire, assavoir, six chambres, une salle, une cave, une cuisine, estable pour son escurie, et son aisance au surplus du dit hostel, et ancor demourance pour son conscierge en icelle maison, que ladicte dame pourra commectre pour la garde de ses meubles et ustancilles d'icelle maison». — 5 février 1542 (fol. 12).

597. — Jean Mousse, praticien au Palais, à Paris : donation à Robert Mousse, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de créances en argent et grains. — 30 juin 1541 (fol. 13 v°).

598. — Jean Mousse, praticien, demeurant à Paris : donation à Robert Mousse, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une créance de 12 livres tournois et «de vingt poissons de vin blanc et clairet, estans de présent en une cave en ceste ville de Paris, rue du Foing». — 15 mars 1542 (fol. 14).

599. — Germain Rebours, avocat en Parlement : donation à Jean Rebours, son fils, de ses droits sur les terres et seigneuries de Ber-

trand-Fosse (près Plailly), et de Mortefontaine (près la Chapelle-en-Serval). — 20 mars 1542 (fol. 14 v°).

600. — Philibert Lucas, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Lucas, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, «de troys litz de plume garniz de couverture et de coissin, troys douzaines de draps, une douzaine de nappes, une douzaine de serviettes, une douzaine de couvrechefz, le tout de toille de chanvre; deux coffres de boys de chesne, une table, deux tresteaulx, deux selles, une douzaine et demye d'escuelles, douze platz, douze potz, tant pintes, bros et autres potz, le tout d'estain; deux chevaulx et tout autre meuble à luy appartenant estant en sa maison hors la porte Sainct-Victor». — 22 mars 1542 (fol. 15 v°).

601. — Jean Baillet, marchand vendeur juré de vins à Paris : donation à Charles Baillet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de François Baillet, «tenant escolle d'escripture à Orléans», son frère. — 21 avril 1541 (fol. 16).

602. — Louis de Prizy : donation à François de Prizy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, «affin qu'il ayt mieulx de quoy soy entretenir aux estudes», d'une terre au terroir de Morigny-[Champigny]. — 17 mars 1542 (fol. 16 v°).

603. — Claude de Châtillon, écuyer, seigneur et baron d'Argenton : donation à Claude de Châtillon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des terres et seigneuries de Sousigny, près Thouars, de Pressigny, près Parthenay, de la métairie de Saint-Varent, près Bressuire, et de la métairie de Puyraveau, près Thouars. — 23 mars 1542 (fol. 17).

604. — Nicolas Le Moyne, marchand pelletier à Paris : donation à Denis Le Moyne, compagnon cordonnier à Paris, d'arrérages de rentes montant à 36 livres tournois, «pour demourer quicte envers ledit Le Moyne de plusieurs deniers qui luy a prestez, estant détenu prisonnier en la Consciergerie du Palais à Paris, que aussi pour le récompenser de ses peines pour les services qu'il luy a faictz à solliciter ses procès». — 27 mars 1542 (fol. 18 v°).

605. — Nicolas de Herberay, demeurant à Paris : donation à Louis de Herberay, son fils, des droits successifs à lui échus par le décès de Jeanne de Neufville, sa mère. — 24 mars 1542 (fol. 18 v°).

606. — Pierre Clément, marchand à Meaux : donation à Claude Clément, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de diverses créances, tant inscrites sur son papier journal que par obligation. — 24 mars 1542 (fol. 19).

607. — Guy de Fromentières, écuyer : donation à Philippe Roussart, seigneur de la Bourdinière, de la terre et seigneurie de Fromentières, relevant du château de Baugé, en la paroisse de Bauné, de celle de Martigny, des métairies du Plessis et de la Roberdière, du tiers des bois du Plessis, en la paroisse d'Huisseau, avec l'usufruit de tous ses biens sis en Touraine et la propriété de ses meubles au jour de son décès. — 20 septembre 1541 (fol. 23 v°).

608. — Guillaume Feydeau, procureur au Parlement, et Renée de Villiers : contrat de mariage. Par ce contrat, Jean de Villiers, procureur au Parlement, et Madeleine Alexandre, sa femme, père et mère de Renée de Villiers, promettent de donner aux futurs époux une somme de 300 livres tournois, «le jour de leurs espousailles, et habiller leur fille bien et deuement selon leur estat, »et leur font donation de la moitié de la ferme de Bailly, en la paroisse de Champs-sur-Marne. — 26 juin 1541 (fol. 24 v°).

609. — Honoré de la Croix, procureur au Châtelet de Paris, demeurant rue Saint-Ger-

main-de-l'Auxerrois : donation à Jean Berthault, compagnon cordonnier, demeurant à Paris, rue Saint-Denis, son neveu, de terres à Claye, d'un jardin à Lagny, hors la porte Saint-Laurent, et de rentes, pour le dédommager de biens sis à Lagny, qui auraient pu écheoir audit Berthault sur la succession de Jean de la Croix et de Michelle Cottereau, ses aïeul et aïeule. — 31 mars 1542 (fol. 26 v°).

610. — Antoine du Haultboys, seigneur de Rennemoulin (près Villepreux) : donation à Claude Trenet, avocat en Parlement, d'une «pièce et cousture de terre contenant toutes les terres et terrouer de Fontenay-le-Fleury, le lieu et village comprins», de plusieurs prés audit terroir, avec le fief d'Arcy. — 27 mars 1542 (fol. 27 v°).

611. — Jean Boucher, prêtre, notaire en la conservation des privilèges apostoliques de l'Université de Paris, demeurant rue Saint-Jean-de-Beauvais : donation à Marion Le Hongre, veuve de Jean Petit, laboureur, sa chambrière, à titre viager, des arrérages de 45 livres de rente sur un jeu de paume et chambres, «assis à Paris, rue du Mûrier, près la rue Sainct-Victor, où pend pour enseigne les Troys Roys», acquis par ladite veuve de feu Jean Petit, tisserand en toiles, son fils, avec la jouissance, sa vie durant, d'une chambre en la maison de Jean Boucher, attenante au jeu de paume. — 1er avril 1542 (fol. 28 v°).

612. — Nicole Prévost, curé de Vendeuvre, diocèse de Poitiers : donation à Catherine Carrelier, veuve de Jean de Faye, maître maréchal, bourgeois de Paris, de maisons, jardins et vignes au terroir de Villeparisis (près Claye). — 28 juin 1536 (fol. 29 v°).

613. — Perrette Patin, veuve de Jacques Malherbe, marchand épicier, bourgeois de Paris : donation à l'œuvre et fabrique de l'église de Saint-Eustache, à Paris, de portion d'une maison à Paris, rue de la Vieille-Fromagerie, à l'enseigne de l'Image Notre-Dame, avec deux échoppes ou loges derrière cette maison, sur la place du Marché au blé, de portions de maisons, de terres et vignes au terroir de «Sainct-Prins, dict Tour soubz Montmorency», plus de diverses rentes; ladite donation faite à la charge de célébrer deux messes basses par semaine en l'église de Saint-Eustache, «et de faire atacher, mettre et asseoir ung tableau de cuivre en l'un des pilliers neuf d'icelle église, en lieu apparant, où sera escript ladicte fondation». — 28 mars 1542 (fol. 30 v°).

614. — Jean Pineau, laboureur de vignes à Boissy Saint Léger, et Marion Millet, sa femme : donation à Thomas Pineau, à Jean Belesme et à Marguerite Pineau, sa femme, à Jean Pillon et à Jeanne Pineau, sa femme, leurs enfants, de maison au village de Boissy-Saint-Léger, de terres, vignes, bois et buissons au terroir de Saint-Léger, à charge de les entretenir leur vie durant et d'élever 4 autres de leurs enfants, «leur faire apprendre mestier et estat pour gaigner leurs vies, et eulx venuz en aage, les marier et les gouverner au mieulx qu'il leur sera possible». — 12 avril 1542 (fol. 35 v°).

615. — Perrette Millet, veuve de Vincent Augereau, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue des Petits-Champs, paroisse Saint-Merry : donation à Nicolas Cyrault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, de ses droits sur une maison à Paris, «rue des Escripvains, en laquelle pend pour enseigne l'Ymaige Sainct-Nicolas, tenant, d'une part, à l'ostel où pend pour enseigne la Fleur de lys, d'autre part, à l'ostel où pend pour enseigne le Coq». — 5 avril 1542 (fol. 37).

616. — Jacqueline Barré, veuve de Guillaume Bourdin, praticien en cour laie et bourgeois de Paris : testament, par lequel elle élit sa sépulture au cimetière des Saints-Innocents, «au plus près que ce pourra faire près la Tour de la Belle Ymaige, estant jouxte le meilleu dudit cymetière», elle donne et lègue à chacune de ses chambrières demeurant à présent avec elle

cent solz tournois: item, à Guillaume Chaingneau, son fillol, la somme de dix escuz d'or soleil pour luy ayder à passer maistre de son mestier, ou à le marier... Item, à Geeltrus Chartier, sa cousine, ses petits syneaulx d'or, et à sadicte cousine Agnès Carré, ses gros signeaulx aussi d'or avec les chesnes d'argent de ses bourses et tabouret, ainsi qu'elles sont de présent, ad ce qu'elles prient Dieu pour sa paouvre ame. Item, aussi donne et lègue à sa cousine Jaqueline de Sainct-Menoust, femme de maistre Pierre Cyrault, bourgeois de Paris, sa troussoire d'or, garnye, ainsi qu'elle est de présent. Item, donne et lègue à ses exécuteurs... une robbe et chapperon de fin drap noir et ung bonnet pour servir à porter deuil à sesdictz convoy et services, et ce pour leurs peines, sallaires et vaccacions d'acomplir le présent son testament... ». — 6 février 1542 (fol. 37 v°).

617. — Pierre de La Maison, chirurgien et valet de chambre ordinaire du Roi : donation à Archambault de Morel, avocat en Parlement, et à Nicolle Semelle, sa femme, d'une maison avec des terres et prés aux terroirs du Chesnay (près Versailles), et de Plaisir (près Neauphle-le-Château) et de rentes foncières. — 8 février 1542 (fol. 40).

618. — Pierre de La Maison, chirurgien et valet de chambre ordinaire du Roi : donation à Archambault de Morel, avocat en Parlement, et à Nicole Semelle, sa femme, de terres à la Bretèche (près Marly). — 8 février 1542 (fol. 43 v°).

619. — Pierre de La Maison, chirurgien et valet de chambre ordinaire du Roi : donation à Archambault de Morel, avocat en Parlement, et à Nicole Semelle, sa femme, de prés au terroir de Plaisir (près Neauphle-le-Château). — 8 février 1542 (fol. 45).

620. — Jacques de Bourges, marchand épicier, bourgeois de Paris : donation à Guillaume Hervieu, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, de ses droits sur des terres en la paroisse d'Ézy (près Ivry-la-Bataille). — 30 mars 1542 (fol. 47).

621. — Catherine Legros, veuve de Thibault Paluau, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jacques Legros, marchand de draps de soie, à Macé Legros, épicier apothicaire, à Jeanne Legros, femme de Jacques Maheu, marchand mégissier, et à Jean Bontemps, marchand, tous bourgeois de Paris, ses frères et sœur, de ses biens, meubles et immeubles. — 29 avril 1541 (fol. 47 v°).

622. — Catherine Legros, veuve de Thibault Paluau, marchand, bourgeois de Paris : donation aux mêmes de ses biens, meubles et immeubles. — 29 avril 1541 (double de l'acte précédent) (fol. 48).

623. — Catherine Legros, veuve de Thibault Paluau : même donation. — (Troisième copie de l'acte du 29 avril 1541) [fol. 49].

624. — Catherine Legros, veuve de Thibault Paluau : même donation. — (Quatrième exemplaire) [fol. 50).

625. — Geoffroy Raymond, prêtre, vicaire de l'église de Saint-Séverin, à Paris : donation à Jean Raymond, prêtre, son neveu, d'une rente de 20 livres. — 18 mars 1542 (fol. 51).

626. — Robert Le Tellier, marchand, bourgeois de Paris, demeurant «aux Fossez Sainct-Germain» : donation à Denise Le Tellier, veuve de Guillaume Le Mareschal, mégissier, bourgeois de Paris, sa fille, d'une maison avec jardin à Saint-Marcel-lez-Paris, «rue de Montfetard». — 14 avril 1542 (fol. 51).

627. — Marguerite Baulin, veuve de Sébastien Préhende, procureur au Châtelet de Paris : donation à Nicole Rahier, procureur au Châtelet de Paris, son frère, des biens à elle échus par le décès de Jacques Baulin, prêtre, chantre et chanoine de Gien, son oncle, et situés tant à

Gien qu'aux environs. — 8 avril 1542 (fol. 52).

628. — Fourcy Pesme, bourgeois de Paris : donation à Claude Pesme, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de créances, notamment de 38 livres 14 sols tournois sur Nicolas Hermain, maître des mines du Roi. — 15 avril 1542 (fol. 53).

629. — Pierre Clément, marchand à Meaux : donation à Claude Clément, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de «cent deux muys de vin, estans en une cave en ceste ville de Paris». — 24 mars 1542 (fol. 54).

630. — Gilbert Mauguin, prêtre, curé de Marles, diocèse de Meaux, demeurant à Paris près de Saint-Hilaire : donation à Jacques Mauguin, praticien en cour laie, demeurant à Bresnay, en Bourbonnais, son frère, d'une maison audit Bresnay (près Souvigny). — 21 avril 1542 (fol. 54).

631. — Marguerite Huet, demeurant à Aubervilliers : donation à Charles Giguet, laboureur, demeurant au même lieu, son neveu, de portion d'une maison à Aubervilliers, en la grand'rue, et de terres et vignes au terroir d'Aubervilliers. — 12 janvier 1542 (fol. 55).

632. — Jean de La Hamée, maître vitrier, bourgeois de Paris : donation à Jean de La Hamée, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de portion d'une maison à la Courneuve (près Saint-Denis). — 31 mars 1542 (fol. 56).

633. — Jacques de La Charroys, l'aîné, conseiller en la conservation des privilèges royaux au Châtelet de Paris, et Charlotte Patin, sa femme : donation à Jacques de La Charroys, le jeune, licencié ès droits, leur fils, de leurs droits sur la succession de Perrette Patin, veuve de Jacques Malherbe, marchand épicier, bourgeois de Paris, leur belle-sœur et sœur. — 21 avril 1542 (fol. 56).

634. — Antoine du Hadltboys, seigneur de Rennemoulin (près Villepreux) : donation à Claude Trenet, avocat en Parlement, «d'une pièce de cousture de terre, contenant toutes les terres et terrouers de Fontenay-le-Fleury, le lieu et village comprins», et d'autres terres, prés et bois dans les environs. — 27 mars 1542 (fol. 57).

635. — Michel Mauguyt, prêtre, habitué en l'église de Saint-Eustache, à Paris : donation à Louise Neveu, veuve d'Aimery Surpin, procureur au Châtelet de Paris, de tous ses droits sur une maison avec étable à Paris, «rue des Prouvelles, pour la rémunerer et récompenser de ses bons et agréables services». — 24 avril 1542 (fol. 58).

636. — Philippe Chesnard, dame de l'Étang-la-Ville, veuve de Jacques de Bouhain, demeurant à Paris : donation à Pierre Hecquyne, praticien en cour laie, logé en son hôtel, de deux rentes sur des biens à Mareil-Marly. — 24 avril 1542 (fol. 59).

637. — Claude de Lalouette, procureur au Châtelet de Paris : donation à François de Lalouette, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 30 livres tournois. — 19 avril 1542 (fol. 59).

638. — Guillaume Passet, marchand libraire, demeurant à Paris, rue d'Écosse, et Guillemette Houdeau, sa femme : donation à François Bérault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur frère et beau-frère, d'une rente de 26 sols parisis sur des vignes à Saint-Loup près d'Orléans. — 5 avril 1542 59 v°).

639. — Pierre Gencian, prêtre, chanoine de la Sainte-Chapelle royale du Vivier-en-Brie et seigneur en partie de «l'Hermitage lez la Queue en Brie» : donation à Jeanne Gencian, veuve de Regnault de la Villeneuve, seigneur de Bonnelle, sa sœur, de la terre et sei-

gneurie de «l'Hermitage lez la Queue en Brie», et abandon par Pierre Gencian et Jeanne Gencian à Marguerite Gencian, femme de François Bourguigneau, leur sœur, de l'usufruit d'un hôtel, sis à Paris en la rue du Temple, au coin de la rue Chapon, appelé «l'Hermitage». — 13 mars 1542 (fol. 60).

640. — Absalon Poullet, grenetier pour le Roi à Sézanne, logé à Paris, «devant l'Orme Sainct-Gervais, en l'ostel de Jehan Ravyn, marchand appothicaire» : donation à Nicolas Poullet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, demeurant au collège de Beauvais, son fils, des droits à lui échus par le décès de Nicolas Poullet, marchand à Sézanne, son père, sur la «cense ou gaignage» de Frécat, située entre la terre d'Anglure et Granges-sur-Aube, et sur plusieurs pièces de terre, pré et bois, attenantes à la rivière d'Aube. — 25 avril 1542 (fol. 64).

641. — Absalon Poullet, grenetier pour le Roi à Sézanne : donation à Nicolas Poullet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de diverses créances provenant de la succession de son père. — 25 avril 1542 (fol. 65).

642. — Absalon Poullet, grenetier pour le Roi à Sézanne : donation à Nicolas Poullet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'autres créances provenant de la même succession. — 25 avril 1542 (fol. 66).

643. — Absalon Poullet, grenetier pour le Roi à Sézanne : donation à Nicolas Poullet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 500 livres tournois. — 25 avril 1542 (fol. 66 v°).

644. — Jacques Bigot, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Jean Bigot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison à Bussy-Saint-Georges (près Lagny-sur-Marne), et de vignes aux terroirs de Bussy-Saint-Georges et de Torcy. — 27 avril 1542 (fol. 67).

645. — Pierre Vézien, lieutenant criminel au siège de Montmorillon : donation à Raoul Vézien, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, «pour luy ayder à l'entretenir en ladite Université», de rentes foncières et féodales en argent ou en grain, dues audit Pierre Vézien, à cause de «sa maison et hostel noble de la Bertholière». — 20 avril 1542 (fol. 68).

646. — Catherine Didier, veuve de René Gobert, marchand, bourgeois de Paris : transport à Guillaume Hinault, sergent fieffé du Roi au Châtelet de Paris, de diverse scréances dues à son mari par des marchands de Lagny et de Rozoy-en-Brie, dont ledit Hinault lui a versé le montant. — 22 avril 1542 (fol. 68 v°).

647. — Jean Auffray, bourgeois de Paris : donation à Denis de Leaue sergent à cheval au Châtelet de Paris, de ses droits sur une ferme et sur des terres au terroir de Chilly, près Longjumeau. — 25 août 1539 (fol. 69).

648. — Nicole Le Tort, religieux non profès au couvent des Cordeliers de Nevers : donation à Denis de Leaue de ses droits sur les biens ci-dessus, provenant de la succession d'Antoinette de Milly, sa mère, qui avaient été donnés à Jean Auffray. — 15 novembre 1539 (fol. 70).

649. — Isabelle Valin, demeurant au couvent et monastère de Saint-Julien de Châteaugontier, avec l'intention d'y être reçue religieuse professe : donation aux religieuses dudit couvent et monastère de tous ses biens, meubles et immeubles, provenant de la succession de Laurent Valin, avocat en Parlement à Paris, de Catherine Féret, ses père et mère, de Jacques Valin, son frère, et de Jacques Féret, son aïeul maternel. — 15 avril 1542 (fol. 70 v°).

650. — Jacquette Spifame, veuve de Nicole Le Coq, président en la Cour des Aides à Paris : donation à Charles de Dormans, conseiller au Parlement, et à Jacquette Le Coq,

sa femme, fille de la donatrice, de la terre et seigneurie de Bièvres-le-Châtel (près Palaiseau) et des fief et seigneurie de Gisy (près Bièvres), sous réserve du droit de résider au château de Bièvres; ladite Jacquette Le Coq n'ayant reçu en mariage que 200 livres de rente viagère, tandis que sa sœur, Catherine Le Coq, avait eu en partage, lors de son mariage avec Jean Picart, conseiller au Parlement, la seigneurie de Villefavreuse avec une ferme à Verrières. — 29 avril 1542 (fol. 71 v°).

651. — Denis Courauldin, prêtre : donation à Aeneas Faulgeroux, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur la succession de Marguerite d'Isle, par lui acquise de Pierre d'Isle, frère de ladite Marguerite. — 11 avril 1542 (fol. 73).

652. — Philippe Jubin, laboureur et voiturier par terre à Vaud'herland près Gonesse : donation à Jeanne Jubin, veuve de Jean Dufour, laboureur de vignes, sa sœur, de terres au Thillay (près Gonesse). — 4 mai 1541 (fol. 73 v°).

653. — Jean Douart, seigneur de Loury-en-Berry, et Marguerite de Cugnac, sa femme, veuve de François de Boucart : donation de rentes à Antoine de Sainte-Ferre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, petit-fils de Marguerite de Cugnac, issu du mariage de Jeanne de Boucart, sa fille, avec François de Sainte-Ferre. — 19 avril 1542 (fol. 73 v°).

654. — Jeanne Rangueur, femme de Nicole Paris : donation à Suzanne Girard, sa nièce, demeurant à Paris, de la moitié d'une maison à Paris, entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin. — 6 janvier 1542 (fol. 74).

655. — Jeanne Rangueur, femme de Nicole Paris, «bachelier en chascun droit» : donation à Suzanne Girard, veuve de Jean Hubert, demeurant à Paris, sa nièce, d'une créance de 16 livres, avec tous droits successifs lui revenant de Charles Rangueur, son père, et de Jacques et Madeleine Rangueur, ses frère et sœur, en litige au Châtelet de Paris, le tuteur de ses dits frère et sœur n'ayant rendu aucun compte depuis 19 ans. — 6 janvier 1542 (fol. 74).

656. — Jean de Chambray, chevalier, panetier ordinaire du Roi et lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances du Roi sous la charge du maréchal d'Aennebault, demeurant à Derbois, en la baronnie, de Châteauneuf-en-Thimerais, «de présent logé à Paris, rue de la Herpe, en l'ostel où pend pour enseigne l'Arbaleste», et Charles de Chambray, prêtre, archidiacre du Gâtinais en l'église de Sens et archidiacre de «Passez» en l'église du Mans, frères : donation mutuelle. — 24 avril 1542 (fol. 75).

657. — Jacques de Poix, marchand, bourgeois de Paris, et Geneviève Le Vasseur, sa femme : donation mutuelle. — 28 avril 1542 (fol. 76 v°).

658. — Jeanne Rangueur, femme de Nicole Paris, «bachelier en chascun droit», et auparavant veuve de Pierre Chartier : donation à François Denis, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, des arrérages de la rente de 24 livres tournois à elle constituée pour son douaire, en reconnaissance des services à elle rendus par Jeanne Denis, sœur de François, afin qu'il «ayt mieulx de quoy vivre, soy entretenir aux escolles, avoir livres et acquérir degré». — 28 avril 1542 (fol. 77 v°).

659. — Nicole Paris, «bachelier en chascun droit», demeurant à Paris, rue Aubry-le-Boucher, et Jeanne Rangueur, sa femme : donation à François Denis, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de créances. — 3 mai 1542 (fol. 78).

660. — Claude Héron, praticien en cour laie, demeurant à Paris, et Geneviève Honoré, fille de feu Jean Honoré, marchand à Paris : contrat de mariage. Par ce contrat, Jean Le Saulnier, seigneur de Guignecourt, conseiller au Châtelet de Paris, cousin de Geneviève Honoré, en reconnaissance des bons et agréables

services qu'elle luy a faictz de tout le temps qu'elle a demouré en son service, et pour demourer quicte de la reddicion de sa tutelle», promet de donner aux futurs époux, immédiatement après leur mariage, une somme de 500 livres tournois, qui sera employée à quelque office, et de «vestir ladicte Geneviefve de tous habits nupceaulx honnestement»; de plus Michelle Coudin, femme de Nicolas Canu, marchand tonnelier, tante de Geneviève Honoré, leur donne 2 maisons contiguës, à Paris, «au grand cul de sac près des estuves du Lyon d'argent, assises rue de Beaubourg, ayant le dit cul de sac entrée par la rue des Truyes», à charge de payer, après le décès de Michelle Coudin, 120 livres tournois à Étienne Honoré, frère de Geneviève. — 26 février 1542 (fol. 78 v°).

661. — Jean Le Mestayer, avocat au Châtelet de Paris, et Claude Desmons, sa femme : donation : 1° à Jean Le Mestayer, écolier, étudiant à Poitiers, leur fils, des fief, terre et seigneurie de Savigny, à Louvres, de la douzième partie du fief de Harenc, «autrement dit le Coquatrix», sis à Paris, dans la mouvance de l'abbaye de Saint-Denis, d'une maison à Deuil-sous-Montmorency, avec son mobilier, d'une maison à Paris, rue Quinquempoix, attenante à la maison de Rouen, avec tout son mobilier, et de 500 livres tournois de rente; 2° à Marie Le Mestayer, femme de Jean Paulmier, avocat en Parlement, à Anne Le Mestayer, femme de Guillaume Versoris, avocat au Châtelet, à Philippe Le Mestayer, femme de Philippe de Laultier, général des Monnaies, et à Gabrielle Le Mestayer, leurs filles, de deux maisons, rue Quinquempoix, d'une maison, rue Aubry-le-Boucher, à l'enseigne de la Croix, de trois maisons contiguës, près de l'église de Saint-Sauveur, de deux maisons avec jardins aux faubourgs Saint-Honoré, d'une maison et jardin entre les portes du Temple et Saint-Martin, de deux maisons à Saint-Denis, et de rentes sur la Ville et particuliers, avec acceptation de la donation par Jean Le Mestayer, écolier, étudiant à Poitiers. — 21 février et 10 mars 1542 (fol. 79).

662. — Jean Pulleu, marchand drapier, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Denis : donation à Claude Pulleu, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, du quart d'une maison, «à Barrou-en-Raisson»? — 5 mai 1542 (fol. 82 v°).

663. — Jeanne Chanterel, veuve de Pasquier Bénard, demeurant à Paris, rue Saint-Paul : donation à Thomas Bénard, son fils, d'une rente de 10 livres tournois. — 8 mars 1540 (fol. 82 v°).

664. — Pierre Louvet, berger à Buc, près Châteaufort : donation à Denis Saulnier, laboureur à Buc, et à Perrine Louvet, sa femme, neveu et nièce dudit Pierre Louvet, de ses maison et terres, à charge de l'entretenir, attendu qu'il est «ancien et caduc et ne peult plus bonnement gaigner sa vye». — 4 mai 1542 (fol. 83).

665. — Gabriel de Marilhac, avocat en Parlement, et Anne de Loynes, sa femme : donation mutuelle. — 5 avril 1542 (fol. 84).

666. — Pierre Jamet, bourgeois de Paris : donation à Pierre Jamet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'un pré. — 6 mai 1542 (fol. 85).

667. — Marion Perreau, veuve de Jean de La Royne, marchand teinturier à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Barbe de La Carpenterie, femme séparée de biens d'Adrien Laurens, sa nièce, d'une maison à Saint-Marcel-lez-Paris, «devant le puis qui est au carrefour du chevet de l'église de Sainct-Ypolite, tenant à la rue tendant au cloistre Saint-Marcel et à une petite ruelle par laquelle on va dudit carrefour en la grant rue». — 18 décembre 1541 (fol. 85 v°).

668. — Pierre Gouscon, religieux, prieur «d'Allex», vicaire général de François, car-

dinal de Tournon, archevêque d'Auch, abbé de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et les religieux de ce monastère : donation à Jean Boreau, notaire au Châtelet de Paris, et à Jeanne Huot, sa femme, sœur de frère Jacques Huot, bénédictin, qui était resté dix-sept ans à Saint-Germain-des-Prés et qui depuis vingt huit ans se trouvait dans une autre abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, de tout ce que l'abbaye pouvait prétendre dans les successions des père et mère dudit Jacques Huot et autres quelconques. — 5 mai 1542 (fol. 86).

669. — Pierre Turpin, marchand, bourgeois de Paris : donation à Antoine Turpin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 251 livres restant à payer sur une fourniture de 300 grands moules de bois, et de 16 moules de bois de bouleau, livrables au port du Vau-des-Forges, sur l'Yonne, près Villeneuve-le-Roi. — 23 juillet 1541 (fol. 86 v°).

670. — Guy Le Pellé, licencié ès lois : donation à Louis Le Pellé, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, du quart de la terre et seigneurie de Macey (près Troyes), du fief de Crésantignes (près Macey), et de vignes à Monthault (près Troyes). — 10 mai 1542 (fol. 87).

671. — Perrette Brunel, veuve de Pierre Davyot, laboureur, demeurant à Argenteuil : donation à Remy Harle, bourgeois de Paris, de ses droits sur des terres et vignes à Argenteuil, et au terroir d'Argenteuil. — 11 février 1542 (fol. 87 v°).

672. — Perrette Brunel, veuve de Pierre Davyot, laboureur à Argenteuil, donation à Remy Harle, bourgeois de Paris, des droits à elle échus en vertu de son douaire, sur des vignes à Argenteuil. — 8 mars 1542 (fol. 88).

673. — Michel Millet, fils de feu Jacques Millet, marchand, bourgeois de Paris, et Jeanne Quynion : contrat de mariage. Par ce contrat Vincent Quynion, marchand, bourgeois de Paris, et Florence Huet, sa femme, père et mère de Jeanne Quynion, promettent de payer aux futurs époux 400 livres tournois, «le jour de leurs espousailles», et de donner à leur fille, «troys robbes à son usaige, dont l'une d'escarlatte à pongnetz de veloux et la queue doublée de taffetas, l'autre robbe de drap noir, fourrée de penne noire de Lombardie, et l'autre robbe aussi de drap noir à getz de veloux, poingnetz de satin, doublée de samit, troys cottes, dont deux d'escarlatte et une de drap noir, deux chapperons de drap neuf, le tout, bon et honneste, selon son estat». Au bas de l'acte se trouve le reçu délivré par Michel Millet, marchand, bourgeois de Paris, et par Jeanne Quynion, devenue sa femme, de la somme d'argent et des vêtements mentionnés au contrat. — 30 janvier et 13 mai 1542 (fol. 88 v°).

674. — Pierre Gencian, prêtre, chanoine de la Sainte-Chapelle royale du Vivier-en-Brie : donation à Jeanne Gencian, veuve de Regnault de la Villeneuve, seigneur de Bonnelle, sa sœur, de la terre et seigneurie de l'Ermitage-lez-la-Queue-en-Brie, et abandon par lesdits Pierre et Jeanne Gencian à Marguerite Gencian, leur sœur, femme de François Bourguigneau, de l'usufruit de leur «hostel assis à Paris, en la rue du Temple, faisant le coing de la rue Chappon, appellé l'Hermitaige». — 13 mars et 8 mai 1542 (fol. 90).

675. — Jean de Leffe, écuyer, seigneur de la Grange, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, et Didiere Ramet, veuve de Jean de la Frésinière, seigneur de Vaux-le-Vicomte : contrat de mariage, par lequel Jean de Leffe fait don à Didiere Ramet de ses biens, meubles et immeubles, et en retour Didiere Ramet donne à son futur époux une maison à Paris, rue Saint-Martin, à l'enseigne de la Coquille, et le tiers de «l'hostel, maison, édiffice, coulombier, grange, terres, vergiers, maretz et de toutes les autres choses dépen-

dans de ladicte maison, assis es faulxbourgs Sainct-Laurens lez Paris et terrouer d'environ». — 16 avril 1542 (fol. 95).

676. — Nicolas Cantillon, homme de guerre, demeurant à Campneuseville, et momentanément à Paris : testament, portant donation en faveur de Jean Godeffroy, son neveu, de droits et actions rescisoires à exercer contre Louis de Caquelin, son fils. — 8 mars 1541 (fol. 96).

677. — Marguerite Dubus, veuve d'Étienne Chappelier, demeurant à Paris : donation à Jean Bertrand, contrôleur des deniers communs de Brie-Comte-Robert, et à Claude Pelletier, marchand et laboureur audit lieu, son beau-frère, d'un pré en la prairie de Villemain (près Grisy-Suisnes) — 5 avril 1542 (fol. 97).

678. — Catherine Compans, femme de Girard Le Bègue, compagnon couturier à Paris : donation à Jean Le Bègue, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de la moitié d'une maison à Maffliers (près Écouen). — 10 mai 1542 (fol. 97).

679. — Antoinette Lestournel, veuve de Hugues de Compans, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Marguerite Thevenet, fille de Jean Thevenet, laboureur à Montreuil-sous-Bois, sa filleule, d'une vigne au terroir de Fontenay-sous-Bois. — 12 mai 1542 (fol. 97 v°).

680. — Jeanne Nyon, veuve de Pierre Beurret, manouvrier, et auparavant femme de Mathurin Chambrier, meunier à Ballan-en-Touraine, demeurant à Paris, rue des Jardins, près Saint-Paul : donation à Lucaise Bellot, fille de feu Henri Bellot, marchand à Tours, de tous droits sur la succession de Jean Nyon, son frère, «ad ce que lad. Lucaise puisse mieulx trouver son bien en mariage et pour la rémunérer de plusieurs bons et agréables services». — 17 mai 1542 (fol. 98).

681. — Marie Le Coq, femme de Yves de Saint-Marc, «sonneteur», demeurant à Paris : donation à Jeanne de Saint-Marc, fille de son mari, âgée de onze ans, des droits successifs échus à ladite Marie Le Coq par le décès de Pierre Le Coq, marchand apothicaire, bourgeois de Paris, son père. — 10 mai 1542 (fol. 99 v°).

682. — Jean Blanchard, prêtre, chapelain de Notre-Dame-de-Paris et bénéficier en ladite église : donation à Antoine Guyenyn, marchand de vins, bourgeois de Paris, demeurant rue des Canettes, à l'enseigne de l'Étoile, et à Perrette de Bryse, sa femme, d'une rente de 50 sols tournois sur une maison à Saint-Leu-Taverny. — 12 janvier 1542 (fol. 99 v°).

683. — Pierre Séguier, avocat du Roi en la Cour des Aides à Paris, avocat en Parlement, seigneur de l'Étang-la-Ville : donation à Dreux Budé, seigneur de Marly, «avocat du Roi aux Requêtes», de tout ce qui lui a été donné à lui-même, le 24 octobre 1541, par Jacques Le Blanc, prêtre, sous-maître des grammairiens du collège de Navarre à Paris, son oncle (voir n° 492). — 3 mai 1542 (fol. 100 v°).

684. — Fabien Drouet, laboureur de vignes à Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris, et Louise de Libret, sa femme : donation à Jean Blanchet, marchand chandelier, et à Legère Le Court, sa femme, fille de Louise de Libret et de Nicolas Le Court, son premier mari, de tous les droits qu'ils peuvent exercer contre Jean Le Court, carrier, frère de ladite Legère, pour raison de la vente qu'ils lui ont faite d'une moitié de maison dans la grande rue de Notre-Dame-des-Champs, «en laquelle est contre le mur pour enseigne les Marmoretz» (Marmousets), vente dans laquelle ils se prétendent lésés, afin que lesdits Blanchet et sa femme «ayent à l'advenir mieulx de quoy eulx entretenir en leur mesnage et nourrir leurs enfans et famille». — 22 mai 1542 (fol. 101 v°).

685. — Guichard Ladvocat, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Chocquart, praticien à Paris, son beau-frère, des créances dépendant de la succession de Nicolas Ladvocat, son père. — 4 mai 1542 (fol. 102).

686. — Catherine Clément, veuve d'Anseaume de Maugarny, docteur régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris : donation à Jean Le Grain, docteur régent en la Faculté de médecine, et à Jeanne de Maugarny, sa femme, gendre et fille de ladite Catherine Clément, de terres au terroir du Tremblay-en-France et d'une rente de 13 sols parisis sur une maison audit lieu. — 1[er] mai 1541 (fol. 103).

687. — Étiennette de La Couppelle, veuve de Jean Savart, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue du Fossé-Saint-Germain : donation à Jean Savart, son fils, de la moitié d'une maison à Paris, rue du Fossé-Saint-Germain, à l'enseigne du Chapeau rouge, pour récompenser ledit Savart de son «obédience filialle», et «ad ce qu'il soyt plus enclin à continuer et supporter ladicte de La Couppelle, sa mère, en ses affaires sur ses vielz jours». — 23 mai 1542 (fol. 104).

688. — Macé Chuppin, marchand chandelier de suif, bourgeois : donation à Guillaume Chuppin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, «de six barilz d'huille de chenevys, jaulge de Rouen», à lui dus par un marchand de Verberie, et de trente livres de chandelle de suif, cédées au même marchand au prix de 2 sols tournois la livre, à charge de payer audit marchand 9 livres tournois par baril. — 23 mai 1542 (fol. 105 v°).

689. — Jean Picquet, marchand auneur de draps à Paris, et Louise Bigot, sa femme : donation à Jacques Bigot, marchand drapier, bourgeois de Paris, leur frère et beau-frère, de leurs droits sur la succession de Jeanne Bigot, femme de François Joly, vendeur de vins, leur belle-sœur et sœur, sur une créance de 249 livres tournois due par Oudet de la Rocque, sieur de Bussy, et sur «cent moulles de bois et troys milliers de javelles d'eschallatz». — 24 novembre 1541 (fol. 105 v°).

690. — Thomas Bigot, marchand à Paris : donation à Jacques Bigot, marchand drapier, bourgeois de Paris, son frère, de ses droits sur la succession de Jeanne Bigot, femme de François Joly, vendeur de vins, sa sœur. — 5 février 1542 (fol. 106).

691. — Jacques Mauroy, marchand, bourgeois de Paris : donation à Gilles Durand, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son cousin, «en faveur de son estude,» de ses droits sur deux maisons à Orléans, au Vieux Marché. — 29 mai 1542 (fol. 106 v°).

692. — Pierre Bouchard, bourgeois de Paris, et Pasquette de Verdun, veuve de Jean Ferrant, procureur au Châtelet de Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Pierre Bouchard donne à sa future épouse une petite maison aux faubourgs Saint-Victor-lez-Paris, rue de Montauban, avec une vigne à Saint-Mandé, et s'engage à payer à Marie Ferrant, fille de sa future femme, une somme de 400 livres tournois, «si tost qu'elle aura trouvé son bien, soit en mariage ou religion». Pasquette de Verdun donne à son futur époux, sa vie durant, l'usufruit et revenu de «deux maisons assises à Paris, l'une, rue de Bout-de-Brye, et l'autre faisant le coing de la rue de la Parchemynerie, esquelles maisons pend pour enseigne la Teste noire». — 26 avril 1542 (fol. 107).

693. — Pierre Huet, coutelier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, et Michelle Huet, sa sœur : donation à Jean Huet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, des deux tiers d'une pièce de terre provenant de la succession de Jean Huet, leur père. — 24 mai 1542 (fol. 108).

694. — Denis Baudot, marchand et laboureur, demeurant au Bourget, et Jeanne Baudot, sa sœur, veuve de Pierre Harnichon, praticien en cour laie : donation à Pierre Erondelle, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, de la moitié des biens meubles et immeubles provenant de la succession de Jeanne Duval, leur mère. — 10 août 1541 (fol. 108 v°).

695. — Donat Rousseau, prêtre, curé de Fruncé au diocèse de Chartres, demeurant à Paris : donation à Jacques Crise, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, et à Thierrie Bellot, sa femme, à Pierre Bruyer, procureur en la Chambre des Comptes, et à Alizon Bellot, sa femme, à Gabriel Hardier, marchand, bourgeois de Paris, et à Colombe Bellot, sa femme, de deux maisons à Paris, l'une, rue de la Vieille-Draperie, à l'enseigne de l'Image Saint-Jacques, aboutissant par derrière à la Cour Saint-Éloy, et l'autre, rue de la Sauenrie, «près la porte de Paris, où pend pour enseigne la Corne de Cerf», à charge de servir une rente viagère de 25 livres tournois à Geneviève Bellot, religieuse professe à Saint-Antoine-des-Champs. — 13 mai 1542 (fol. 109).

696. — Pierre Fricquet, prêtre, demeurant à Coignières-les-Neuves, paroisse de Maurepas : donation, 1° à Piat Gosselin, licencié en lois, avocat à Montfort-l'Amaury, et à Anne Fricquet, sa femme, des biens qu'il possédera au jour de son décès, au pays de France en la châtellenie de Maurepas et à Neauphle-le-Château ; 2° à Noël Guillaume et Marie Fricquet, sa femme, à Pierre Bonnelle et à Louise Fricquet, sa femme, à François Heurtebise et à Jeanne Fricquet, sa femme, de biens à la Facqueterie et Montchevrel, paroisse du Chalange, au diocèse de Seez, provenant de la succession de Jean Fricquet, leur père. — 2 octobre 1541 (fol. 110 v°)

697. — Jean Bélier, marchand chandelier de suif, bourgeois de Paris : donation à Toussaint Hourde, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son beau-fils, de deux maisons contiguës à Villecresnes, en la grande rue (près Boissy-Saint-Léger). — 30 mai 1542 (fol. 111 v°).

698. — Jean Le Devin, prêtre, demeurant aux faubourgs de Paris, rue du Puits-de-Fer : donation à Robert Barbeville, prêtre, demeurant à Paris, rue du Mont-Sainte-Geneviève, curé de Beaumont, diocèse de Sens, «d'ung petit lieu et place, contenant troys toises en largeur et huit à neuf toises de longueur ou environ, auquel y a maison en façon d'appentilz et jardin..., assise en ladicte rue du Puis de fer». — 11 mai 1542 (fol. 112).

699. — Denis Dupont, maître fripier, priseur juré de biens à Paris : donation à André Constantin, marchand apothicaire, bourgeois de Paris, son beau-frère, de la moitié d'une maison avec jardin, à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, «sur les fossez de la porte de Bussi, tendant à la rivière de Seine». — 1er juin 1542 (fol. 112 v°).

700. — Marguerite Barré, veuve de Jean Le Moyne, avocat en Parlement et capitaine du pont de Saint-Cloud : donation à Jeanne, à Marguerite et à Andrée Le Moyne, ses petites-filles, d'une maison à Paris, rue du Coq, attenante «à une maison appartenant au maistre des esteuves à femmes, en laquelle pend pour enseigne l'Ymage Sainct-Martin». — 17 août 1541 (fol. 113 v°).

701. — Jean Guébuin, marchand de vins et tavernier, demeurant à Paris, rue Saint-Hilaire : donation à Jean Guébuin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de tous ses biens meubles, vins, «ustencilles d'hostel et mesnage», et de toutes créances à lui dues, «ad ce que son filz ayt mieulx de quoy vivre et plus honnestement, commodément de quoy s'entretenir à l'estude en icelle Université». — 3 juin 1542 (fol. 115).

702. — Antoine Turpin, maître des ponts et bourgeois de Paris : donation à Antoine Turpin, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, d'une rente de 25 livres tournois due par un marchand de Saint-Martin-sur-Orese. — 6 juin 1542 (fol. 115).

703. — André Choisy, marchand à Paris : donation à Pierre Choisy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, demeurant au collège de Reims, son frère, d'une maison à Houdan, aboutissant à la basse rue et grand'rue, et de terres au terroir de la Forêt, près Houdan. — 6 juin 1542 (fol. 115 v°).

704. — Nicolas Benoist, marchand à Melun : donation à Jean Boullet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de vignes et d'un jardin près de la porte Saint-Jean à Melun. — 7 juin 1542 (fol. 116 v°).

705. — Jean Pusset, marchand poulailler à Paris, et Catherine Fortin, sa femme : donation à Raoullet Pusset, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de terres aux terroirs des Bouleaux, paroisse d'Orgerus (près Montfort-l'Amaury), et d'Orgerus. — 31 mai 1542 (fol. 117).

706. — Noel Gaudefroy, manouvrier à Paris : donation à Guillaume de La Ramée, cuisinier à Paris, et à Françoise Gaudefroy, sa femme, ses beau-frère et sœur, de ses droits sur une maison à Septeuil, près Mantes. — 6 juin 1542 (fol. 117).

707. — Thierry Fournet, maître de forges d'acier, demeurant à Saint-Martin-d'Ablois, bailliage d'Épernay : donation à François Fournet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de toutes créances dont il est possesseur. — 20 mai 1542 (fol. 117 v°).

708. — Pierre Barbier, cardeur de laines à Paris, et Adrienne Le Coincte, sa femme : donation à Jean Bellay, maître chapelier, bourgeois de Paris, leur oncle, pour les services qu'il leur a rendus, «à leur besoing et necessité», d'un jardin à Moussy-le-Neuf (près le Mesnil-Amelot). — 4 juin 1542 (fol. 118).

709. — Hugues Aubry, marchand drapier chaussetier à Paris, et Charlotte Bonnet, sa femme : donation à Guilbert Daniel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, de leurs droits sur la succession de Guillemette Amye, veuve de Guillaume Radier, procureur et praticien à Bourges, leur tante. — 11 juin 1542 (fol. 111 v°).

710. — Pierre Lombart, cuisinier du cardinal de Meudon, et Achille Lombart, marchand, bourgeois de Paris : donation à Simon Lombart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de leurs droits sur les successions de Jean Lombart et de Robinette Lobin, sa femme, leurs père et mère. — 12 juin 1542 (fol. 118 v°).

711. — Jean de Savignac, notaire et secrétaire du Roi : cession et transport à Cardin Mahault, marchand, bourgeois de Paris, pour règlement de compte, d'une rente de 16 livres parisis sur les terres et seigneuries de Grizy-les-Plâtres et de Longuesse (près Marines), bailliage de Pontoise et Meulan. — 29 août 1541 (fol. 119).

712. — Claude Roillet, doyen des églises collégiales de Saint-Thomas de Cuiseaux et de Chavannes, canoniquement unies : donation à Jean de La Licorne, prêtre, curé de Gennevilliers-la-Garenne, demeurant au collège royal de Bourgogne, de terres situées à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, à côté «de la butte du Molin à vent estant près le Pré-aux-Clercs, aboutissant par bas au Chemyn des Vaches». — 16 mai 1542 (fol. 119 v°).

713. — Jean Bellay, l'aîné, maître chapelier, bourgeois de Paris : donation à Jean Bellay, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur une maison à Moussy-le-Neuf (près le Mesnil-Amelot). — 13 juin 1542 (fol. 120 v°).

714. — Antoinette de La Faucillière, veuve de Pierre Bruneau, laboureur à Noisy-le-Sec, et auparavant veuve de Guillaume Maheut, praticien à Louvres-en-Parisis : donation à Perrette Maheut, femme d'Antoine Jubin, marchand charcutier, bourgeois de Paris, ainsi qu'à Nicolas et Jean Bruneau, ses enfants, de ses droits sur des biens au village et terroir de Villemonble, et sur une vigne à Noisy. — 11 juin 1542 (fol. 121).

715. — Toussaint Hauvet et Germaine Chemynal, sa femme, demeurant à Paris : donation à Arnoul Hauvet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de créances provenant de la succession de Mathurin Chemynal, frère de Germaine. — 6 juin 1542 (fol. 121 v°).

716. — Louis Berlant, seigneur de la Gastière, valet de chambre ordinaire du Roi, et huissier de chambre de la Reine : donation à Macé Bigault, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, de terres au terroir de Grenelle (près Paris) et au terroir de Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, «sur le grant chemyn de Grenelles et au lieu dit Grenelles». — 17 juin 1542, (fol. 122).

717. — Toussaint Hauvet, juré mesureur de grains à Paris, et Germaine Chemynal, sa femme : donation à Arnoul Hauvet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de tous les droits qu'ils pouvaient exercer contre Jeanne Beauval, veuve de Mathurin Chemynal, sergent à cheval au Châtelet, frère de Germaine, «pour raison de la restitution de certains biens meubles, robbes, cottes, chapperons, aigneaulx et autres bagues, qu'elle a prins et emportez après le trespas dudit defunct son mary, oultre et par dessus le trousseau qui luy avoit este accordé remporter pareil à celuy qu'elle avoit apporté». — 10 juin 1542 (fol. 123 v°).

718. — Cardin Mahault, marchand, bourgeois de Paris : donation à Laurent Mahault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 16 livres parisis sur les terres et seigneuries de Grizy-les-Plâtres et de Longuesse (près Marines), bailliage de Pontoise et Meulan. — 18 juin 1542 (fol. 123 v°).

719. — Pierre de Ruthie, chevalier, gentilhomme de la maison du Roi, seigneur de Cheverny : donation, à titre viager, à Bernard de Ruthie, aumônier du Roi, abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de Pontlevoy, diocèse de Blois, son neveu, de la terre et seigneurie de Cheverny, au bailliage de Blois, qui, au décès de Bernard de Ruthie, devra revenir à Jean de Tardes, chevalier, gentilhomme de la Chambre du Roi, son neveu, à condition que le premier-né du mariage à contracter par le sieur de Tardes sera tenu de porter le nom et les armes de Ruthie. — 18 juin 1542 (fol. 124).

720. — Nicolas de Herberay, écuyer, seigneur des Essarts : donation à Louis de Herberay, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une somme de 118 livres 10 sols tournois, lui revenant comme donataire universel des biens de Louise Cabu, veuve de Philippe Turquain, conseiller au Parlement, et due par les propriétaires d'une maison à Orléans, rue des Trois-Maries. — 3 juin 1542 (fol. 126).

721. — Pierre Le Vasseur, manouvrier à Villeron en France (près Luzarches), et Catherine de Laulnoy, sa femme : donation à Philippe David, meunier à Villeron, et à Jeanne Brocquet, sa femme, nièce de Catherine de Laulnoy, d'une maison audit lieu, «en la grand rue de Paules», de terres au terroir de Chennevières, Vémars et environs, et «des biens meubles et ustancilles estans de présent en leur hostel, dont la déclaration ensuyt : une vache de poil rouge, aagée de six ans ou environ; item, deux pourceaulx, aagez chascun de quatre moys; item, ung lict garny de plume

et traversin, une couverture blanche de tiretaine, ung landier neuf, ung oreillier aussi garny de plume et traversin, ung ciel frangé de toille de chanvre neuf, ung chaalyt de blanc boys sur lequel est ledict lit; item, ung coffre de boys de chesne de cinq piedz de long, fermant à clef; item, une huche ou pettrye; item, une table et deux formes, tout boys de chesne, de six piedz de long ou environ; item, une chaize à doz de boys de chesne, servant à mectre près du feu; item, une crameillere, ung gril; item, seize livres d'estain en plusieurs ustancilles; item, deux chaulderons, assavoir, ung petyt et l'autre grand; item, deux sceaulx, l'un ferré et l'autre dépclissé; item, ung drap de lyn cordelin de deux leegs; item, une nappe de lyn ouvrée contenant troys aulnes; item, troys nappes de toille de chanvre et estouppe de deux aulnes de long; item, demye douzaine de serviettes, moictié de lin et l'autre chanvre; item, demye douzaine de draps de lict de toille de chanvre et estouppes de chacun deux leegs; item, quatre touailles; item, une robbe de drap noir, usaige de femme, doublée de serge tannée; item, ung corset de drap violet, fourré de penne noire; item, ung chapperon de drap noir, usage de femme; item, une paire de manches de drap violet; item, ung devantier, de drap noir; item, six couvre chefz en toille de lyn». — 2 décembre 1540 (fol. 126).

722. — Jacques d'Arquinvillier, se trouvant momentanément à Paris: donation à Denis d'Arquinvillier, Louis d'Arquinvillier, licencié ès lois, et Philippe d'Arquinvillier, écuyer, ses frères, de tous biens à lui échus par le décès d'Olivier d'Arquinvillier et d'Andrée d'Aymeret, ses père et mère, sous réserve de l'usufruit jusqu'à ce qu'il soit pourvu «de benefice ou commanderie, selon l'ordre de la religion des chevaliers de Malte, où il prétend se faire recevoir». — 20 août 1541 (fol. 127 v°).

723. — Marin Alargent, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Aubry-le-Boucher : donation à Aleaume Guiboust, marchand et laboureur à Chaville, de ses droits sur un demi-arpent de vigne au terroir de Chaville. — 1er mai 1542 (fol. 129).

724. — Jacques Flameng, procureur au Châtelet de Paris, et Marguerite Le Colletier : contrat de mariage. Par ce contrat, Guillaume Le Colletier, procureur au Châtelet de Paris, père de la future, promet de payer aux futurs époux, le jour de leurs épousailles, une somme de 600 livres tournois, pour les droits de Marguerite Le Colletier sur la succession de sa mère, Catherine de Brieu, et leur donne un corps d'hôtel à Paris, rue de la Vannerie, «où pend pour enseigne l'Ymaige Saincte-Katherine», et 22 arpents de terre au terroir du Plessis-Belleville (près Nanteuil-le-Haudouin). Il s'engage en outre à habiller «ladite Marguerite d'abbitz nuptiaulx selon son estat et faire la feste à ses despens, et de nourrir et loger gratuitement les futurs époux avec ung clerc et chamberière, du jour de la consommation dudit mariage, par l'espace de deux ans, en la maison de la Pomme rouge, rue de la Kalende». — 24 juin 1542 (fol. 130).

725. — Josse Émery, compagnon brodeur, demeurant à Paris, rue du Bourg-l'Abbé : donation à Isabelle Rogerin, lingère, demeurant même rue, d'une maison à Paris, rue du Bourg-l'Abbé, à l'enseigne de l'Épée, attenante à la maison du Moulinet. — 27 juin 1542 (fol. 132).

726. — Robert Dubuz, marchand papetier, bourgeois de Paris : donation à Nicolas Dubuz, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de rentes de blé et d'argent, «ad ce qu'il ayt occasion de bien estudier et soy entretenir à l'estude, le temps advenir». — 29 novembre 1541 (fol. 132 v°).

727. — Pierre Bréchault, maître tondeur, demeurant à Paris, rue du Foin : donation à Hilaire Bréchault, compagnon tondeur, demeurant rue de Béthisy, son frère, de tous

ses biens meubles, ustensiles d'hôtel, lits, couches, draps, vaisselle d'étain, habillements, forces et outils du métier de tondeur qui lui appartiennent, «pour demourer quicte de plusieurs sommes de deniers que ledit Pierre Bréchault a receu à plusieurs foys de sondit frère à son besoing et neccessité». — 30 mars 1542 (fol. 133).

728. — Jeanne Souef, veuve de Pierre de Bellay, laboureur, demeurant à Paris : donation à Jean de Bellay, prêtre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Michelle Souef, veuve de Jean de Bellay et de Pierre de Préville, sa sœur. — 30 juin 1542 (fol. 133).

729. — Hilaire Bréchault, compagnon tondeur, demeurant à Paris, rue du Foin : donation à Françoise Bréchault, sa cousine, de tout ce qui lui a été donné à lui-même par Pierre Bréchault, son frère, le 30 mars 1542 (voir n° 727)[. — 24 mai 1542 (fol. 133 v°).

730. — Jean de Monchy, seigneur de Campneuseville, conseiller au Châtelet de Paris : donation à Jean de Monchy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, «pour soy entretenir aux escolles», de maisons et jardins à Hallivillers, l'une servant de demeure aux chapelains de la chapelle d'Hallivillers (près Lincheux) et du cinquième de la terre et seigneurie dudit Hallivillers, comprenant deux fiefs. — 26 mai 1542 (fol. 134).

731. — Jeanne Bonnemain, veuve de Julien Bihet, cordonnier, demeurant à Paris, rue Saint-Jacques, âgée de 90 ans et plus : donation à Jean Journet, tonnelier à Paris, et Guillemette Davyn, sa femme, de tous ses biens, meubles et immeubles, à charge de pourvoir à son entretien. — 25 avril 1542 (fol. 135).

732. — Claude Aucourt, seigneur de Neufmoutiers, d'Égrellin et en partie des Trois-Maisons : donation à Jean Aucourt, son frère, qui «vouloit se marier, ce qu'il ne povoit bonnement faire à femme de sa sorte» de la terre et seigneurie de la Fortelle, paroisse de Nesles-la-Gilberte (près Rozoy-en-Brie). — 28 juin 1542 (fol. 135 v°).

733. — Isabeau Le Gras, veuve de Jean du Plessis, examinateur et commissaire au Châtelet de Paris : donation à Madeleine Spifame, demeurant en la maison de Jacquette Spifame, veuve de Nicole Le Coq, président de la Cour des Aides, de trois maisons à Lagny-sur-Marne, rue Vacheresse, d'un grand jardin clos de murs aux faubourgs de Lagny, et de vignes au clos de Pomponne, derrière les Augustins de Lagny. — 14 juillet 1541 (fol. 136 v°).

734. — Jacques Glétraye, marchand à Luzarches : donation à Louis Glétraye, chanoine de Luzarches, écolier, étudiant en l'Université de Paris, au collège de Navarre, son fils, de tous ses biens, meubles et immeubles. — 2 février 1542 (fol. 138).

735. — Catherine Tuté, veuve en troisièmes noces de Jean Mallet, laboureur, demeurant à Rozoy-en-Brie : donation à Louis Myre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, issu de son premier mariage, du douaire constitué par Jean Mallet, et des meubles et créances qu'elle peut réclamer aux héritiers du même Mallet. — 13 mai 1542 (fol. 138 v°).

736. — Lazare Grimaldy de Sève, bourgeois de Paris : donation à Debonyeu Grimaldy de Sève, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de blé. — 14 mars 1542 (fol. 139).

737. — Jean Rabardel, corroyeur de cuirs à Senlis, et Nicolas Tourrée, cordonnier au même lieu, au nom de Perrette Rabardel, sa femme : donation à Claude Rabardel, charpentier à Paris, leur neveu, de leurs droits sur la succession de Nicolas Rabardel, tonne-

lier, demeurant à Paris, leur frère. — 22 mai 1542 (fol. 139).

738. — Pierre Vézien, marchand, demeurant à Montmorillon : donation à Raoullin Vézien, écolier, étudiant en l'Université de Paris, fils de Pierre Vézien, lieutenant criminel au bailliage de Montmorillon, son neveu, d'une rente de seigle, «pour l'entretenement de l'estude dudit escollier, luy avoir des livres et autres choses à luy requises». — 16 juin 1542 (fol. 139 v°).

739. — Jacques de La Boissière, marchand, bourgeois de Paris : donation à Nicolas de La Boissière, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres au terroir de Plailly (près la Chapelle-en-Serval). — 22 juin 1542 (fol. 140).

740. — Étienne de Bierne, écuyer, seigneur du Chesnay, et Anne de Roissy, fille de feu Antoine de Roissy, échanson ordinaire de la reine de Hongrie : contrat de mariage. Par ce contrat, Jeanne de Rieux, veuve de Christophe de Lallier, dit de Plailly, bailli de Sens, donne à la future ses droits sur les terres et seigneuries du Chesnay (à Moussy-le-Neuf) et sur les fiefs de Prunelles, des Vallières, l'usufruit de l'hôtel seigneurial du Chesnay, avec le bois pour son chauffage, étant réservé à la future, en cas de prédécès du sieur de Bierne, ou à son choix d'une petite maison près l'hôtel-Dieu de Sens, en outre Charlotte du Bois, mère d'Anne de Roissy, lui cede tous ses biens au village de Survilliers (24 janvier 1521 [fol. 140]). — Confirmation des donations contenues audit contrat et de la cession faite, le 15 octobre 1529, par Jeanne de Rieux au sieur de Bierne, de la ferme des fiefs du Chesne et Chaumontel, à Moussy-le-Neuf, «à la charge que ledict de Bierne quicteroit le service du Roy soubz mons[r] le Grant Maistre et mons[r] de Thigerville». — 3 juillet 1542 (fol. 142).

741. — Nicolas du Puis, écuyer, seigneur d'Igny : donation à Guillaume du Puis, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de rentes de grains et d'argent. — 4 juillet 1542 (fol. 144).

742. — Louise de Humières, femme de Guillaume de Balsac, écuyer, seigneur de Marcoussis : donation à Jean Bonnot, examinateur au Châtelet de Paris, de maisons et terres près de Villejust et de Palaiseau. — 19 juin 1542 (fol. 145).

743. — Jean de Challemaison, prêtre, chanoine de la Sainte-Chapelle du Vivier-en-Brie : donation aux trésorier, chantres, chanoines et chapitre de la Sainte-Chapelle du Vivier-en-Brie et à l'église dudit lieu, de la moitié des fiefs, terres et seigneuries de Lessergens, Prégontier, la Bourgognerie et la Motte-Grappin, sis en la prévôté de Tournan-en-Brie. — 15 juillet 1542 (fol. 145 v°).

744. — Jean Chappelain, conseiller et médecin ordinaire du Roi, et Perrette de Saint-Yon, sa femme : donation à Jean Chappelain, bachelier en médecine, leur fils, de la terre, seigneurie et fief «du Petyt Bourbon, assis près Nostre-Dame-des-Champs-lez-Paris, qui se consiste en maisons, jardins, grand clos, le tout cloz et fermé de murailles», d'une métairie à Évry-sur-Seine, près Corbeil, avec terres, prés, saussaiyes, vignes, d'une contenance de 110 arpents, d'une maison avec pressoir à Evry et de leurs droits sur la terre et seigneurie de Hanches, leur appartenant par échange avec Jean de Valmorin, ou de la seigneurie de Thiville, dans le cas où celle de Hanches ne leur serait pas adjugée par criées, avec 60 livres tournois de rentes et une créance de cent écus d'or sur ledit de Valmorin. — 15 janvier 1539 (fol. 147).

745. — Oudart Grimault, greffier de Reims, contrôleur et clerc des offices du duc d'Orléans, et Étiennette du Verger, sa femme, demeurant à Paris, rue Sainte-Avoye : donation mutuelle. — 17 avril 1542 (fol. 148).

746. — Jacques Le Sueur, conseiller au Châtelet de Paris : acceptation de la donation de 5,000 livres tournois à lui faite en avancement d'hoirie, le 4 octobre 1538, par Geneviève de Bragelongne, sa mère. — 12 juillet 1542 (fol. 149 v°).

747. — Louis de Prizy : donation à François de Prizy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'un arpent de terre labourable au terroir d'Orgeval, attenant à l'hôtel seigneurial dudit lieu, et d'un arpent de pré sur le chemin conduisant à Bièvres. — 8 juillet 1542 (fol. 150).

748. — René Garnier, sergent à verge au Châtelet de Paris : donation à Mathieu Garnier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de vignes et terres au terroir de Cormeilles. — 26 juillet 1542 (fol. 150).

749. — Catherine d'Amboise, veuve de Philibert de Beaujeu, chevalier, seigneur et baron de Lignières et de Trainel-en-Champagne, demeurant au château de Lignières : donation à François Juvénal des Ursins, chevalier, seigneur «de la Chapelle-messire-Gaultier» en Brie, et à François Desmier, conseiller au Parlement, des château, terre et seigneurie de Trainel (près Nogent-sur-Seine) et ses dépendances, avec 1,000 livres tournois de rente sur la baronnie de Trainel, sous réserve de l'usufruit, sa vie durant, et durant celle de Louis de Clèves, s'il épouse ladite dame. — 18 mars 1542 (fol. 150).

750. — Fiacre Bonnet, praticien en cour laie : donation à Jean Morelly, conseiller et médecin ordinaire du Roi, et à Catherine Bonnet, sa femme, ses beau-frère et sœur, d'une maison à Paris, rue de la Bûcherie, à l'enseigne de l'Image Notre-Dame, faisant l'un des coins de la rue Saint-Julien-le-Pauvre, d'une vigne à Boulogne, près Saint-Cloud, d'une rente de 20 sols tournois sur une maison au même lieu, du fief de «Bouchevillier, assis au Val-de-Gallye, en la paroisse de Soisi aux Boeufz», comprenant une maison et cent arpents de terres, prés et taillis, et d'un autre fief «nommé le fief de Dupré, assis en la parroisse de Tryanon, oudict Val-de-Gallye». — 3 décembre 1541 (fol. 153).

751. — Jean Toustain, chanoine et archidiacre de Brie en l'église de Paris : donation à Martin Le Camus, avocat en Parlement, son neveu, de deux maisons contiguës à Paris, nouvellement bâties depuis six ans, rue de Champfleury, près la rue Saint-Honoré, «en l'une desquelles deux maisons y a jeu de paulme». — 13 janvier 1540 (fol. 154 v°).

752. — Denis Gentil, marchand courtepointier, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Denis : donation à Thierrie Le Vasseur, veuve de Jean du Parron, maître pâtissier, bourgeois de Paris, sa belle-sœur, de rentes dues par des laboureurs de Vanves. — 31 mai 1542 (fol. 155 v°).

753. — Jeanne Chaudière, veuve de François Chappellain, bourgeois de Paris : donation à François Hesselin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, d'une rente de cent sols tournois, avec cinq années d'arrérages, sur une maison et jardin à Paris, rue des Gravilliers, à l'enseigne du Croissant noir. — 21 juillet 1542 (fol. 156).

754. — René Guillot, écuyer, seigneur des «Montys», demeurant à la Maçonnerie, en la paroisse de Saint-Germain-du-Val-lez-la-Flèche, en Anjou : donation à Guyon de Nogent, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une terre et moulin en la paroisse de Saint-Germain-du-Val. — 13 juillet 1542 (fol. 156 v°).

755. — Mathieu de Launoy et Jeanne Guédonnet, sa femme : donation à Jean de Launoy, prêtre, écolier, demeurant à Paris, leur frère et beau-frère, de leurs droits sur

une maison et sur des vignes, terres et prés, à Pasloup, paroisse de Bouligny (près la Ferté-Alais). — 20 novembre 1541 (fol. 157).

756. — Thomas et Pierre Sanglier, bourgeois de Paris : donation à Vincent Sanglier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu et fils, de rentes de blé. — 29 juillet 1542 (fol. 158 v°-159).

757. — Jean Vigier, ancien élu pour le Roi à Étampes, et Marie Brosset, sa femme : donation à Vast Le Prévost, procureur général des Eaux et Forêts de France, et à Catherine Brosset, sa femme, leurs beau-frère, belle-sœur et sœur, de leurs droits, comme héritiers de Guillaume Myette, médecin ordinaire du Roi, et de Jeanne Allart, sa femme, sur une maison, à Paris, rue Neuve-Saint-Merry, à l'enseigne de l'Image Saint-Jean. — 22 septembre 1540 (fol. 159).

758. — Claude Gervaiseau, sergent à verge au Châtelet de Paris : donation à Robert Culajou, praticien à Paris, son cousin, de ses droits et actions dans un procès en rescision de contrats, intenté au Châtelet de Paris par François Gervaiseau, contre Guillaume Brizart et consorts. — 30 juillet 1542 (fol. 159 v°).

759. — Catherine de Neuville, veuve de Jean Cathin, avocat en Parlement : donation à Jean Cathin, son fils aîné, chargé de famille, attendu que ses autres enfants sont décédés, et que «les enfans par eulx délaissez sont bien pourveuz et ont biens, Dieu mercy, sans avoir grand charge d'enfans, au moings bien petite», d'une maison et ferme à Soisy-sous-Montmorency. — 26 juillet 1542 (fol. 160 v°).

760. — Jean Fontel, vigneron à Lusancy-sur-Marne, âgé de 78 ans, dépourvu d'argent et de meubles à vendre pour sa subsistance : donation à Marion Bournigalle, fille de Georges Bournigalle, de vignes et terres labourables au terroir de Lusancy, à charge d'être logé et entretenu par ledit Georges Bournigalle, sa vie durant. — 26 juillet 1542 (fol. 162 v°).

761. — Pierre Séguier, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Honoré : donation à Louis Séguier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, au collège de Bourgogne, son fils, de 16 sols parisis de rente à Cormeilles. — 29 juillet 1542 (fol. 164).

762. — Geuffrine [Denise], veuve de Richard Mauront, demeurant à Cléry : donation à Simon Denise, clerc, écolier, étudiant à Paris, son frère, d'un quartier de terre au terroir de Cléry. — 31 juillet 1542 (fol. 164 v°).

763. — Catherine du Périer, veuve d'Aimé Michelet ou Michelletel, bourgeoise de Paris, demeurant rue de la Verrerie : donation aux chevecier, chanoines et communauté de l'église de Saint-Merry, à Paris, à charge de fondation d'un obit, d'une maison, rue de la Verrerie, au coin de la rue Saint-Bon. Cette donation faite par elle «en considéracion qu'elle estoit née et procréée en la paroisse et baptisée sur les fons de l'église collégial et parrochial de Sainct-Merry de Paris, et en laquelle église feu noble homme et saige maistre Denis du Périer, en son vivant docteur en la Faculté de medecine en l'Université de Paris, son père, auroit tousjours demouré et résidé, mesmement estoit inhumé en ladicte église, et espéroit ladicte veufve semblablement y avoir sa sépulture; et laquelle Katherine du Périer, pour avoir journellement fréquenté ladicte église Sainct-Merry, estoit acertenée et asseurée que le service divin se faisoyt bien dévotement et sollempnellement, et se disoient chascun jour les heures canonialles, comme es autres églises collégialles de ceste ville de Paris». — 3 août 1542 (fol. 168 v°).

764. — Marguerite Leschassier, veuve de Pierre Avrillet, marchand mercier, bourgeois de Paris : donation à Geneviève Avrillet, sa fille, âgée de 11 ans, d'une somme de 800 livres tournois. — 10 mars 1542 (fol. 168).

765. — Guillemette Le Doyen, veuve de Nicolas Prévost, sergent à cheval, bourgeois de Paris : donation à Jacques Le Doyen, marchand, demeurant à Pont-Saint-Pierre (près Fleury-sur-Andelle), son neveu, d'une rente de 25 livres tournois sur trois maisons, à Paris, rues des Gravilliers, Pastourelle et de «Petit Champs», près la rue Saint-Honoré. — 4 août 1542 (fol. 168).

766. — Jean Petyt, marchand chaussetier et couturier à Saint-Denis en France, et Denise Breton, sa femme : donation à Nicolas Regnard, marchand à Saint-Denis, «en rémunération d'aucuns bons et agréables services», d'une maison en ladite ville, place de a Pannetière, à l'enseigne de l'Image Saint-Louis. — 22 juillet 1542 (fol. 169).

767. — Gatien Bossant, cribleur de blé, bourgeois de Paris, demeurant rue Quincampoix, Gervaise Aubel, sa femme, et Mathieu Aubel, maître gainier, demeurant «en Nesle» : leur beau-frère et frère : donation à Simon Bossant, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de leurs droits sur une maison et des terres à Gurnes, paroisse de Senlisse (près Chevreuse). — 26 juillet 1542 (fol. 169 v°).

768. — Marguerite Chevalier, religieuse non professe en l'abbaye de Notre-Dame de Soissons : donation à Jacqueline Chevalier, sa sœur, des biens, meubles et immeubles, à elle advenus par la succession de Nicole Chevalier, avocat en Parlement à Paris, son père, « à la charge que ladicte Jaqueline, ses hoirs et ayans cause, seront tenuz de payer, chascun an, au jour sainct Jean Baptiste, durant la vye de ladicte recongnoissante, la somme de douze livres tournois pour sa pention à ladicte abbaye Nostre-Dame, avec les arrérages de deux années . . . ., et sera oultre tenue de bailler et payer à ladicte recongnoissante, chascun an, audict jour, sa vye durant, la somme de 100 solz tournois pour luy subvenir à ses petites négoces et affaires». — 27 septembre 1541 (fol. 170 v°).

769. — Jacques Valençon, sergent à verge «du nombre de la douzaine du Chastellet de Paris», demeurant au cimetière Saint-Jean, paroisse Saint-Gervais, en l'hôtel de l'Échiquier : donation à Jean Bonnot, examinateur au Châtelet de Paris, et à Geneviève Valençon, sa femme, nièce du donateur, d'une maison, cour, jardin, puits et étables, à Paris, rue Jean Beausire, «appellée la maison de la Teste de Boys», attenante au parc du Roy, et de vignes au terroir de Saint-Mandé, près Paris, au lieu dit «l'Espinette» . . .; ce don faict ausdictz Bonnot et sa femme, ad ce qu'ilz ayent mieulx de quoy vivre et leur entretenir en leur estat». — 3 août 1542 (fol. 171 v°).

770. — Raoul Galliot, receveur des aides et tailles en l'élection de Mantes, y demeurant : donation à Jean Galliot, avocat au Châtelet de Paris, son fils unique, des maisons, jardins, vignes, prés et saussaies, leur appartenant en la ville et au terroir de Blois, et de rentes de blé. — 11 juin 1542 (fol. 172).

771. — Nicolas Croquet, marchand et bourgeois de Paris, et Catherine Gobelin, sa femme : donation mutuelle. — 12 août 1542 (fol. 172).

772. — Nicolas Croquet, marchand et bourgeois de Paris, et Catherine Gobelin, sa femme : donation mutuelle (double de l'acte précédent). — 12 août 1542 (fol. 173).

773. — Pierre de La Marche, «hermite depuis ung an en ça au tartre du Mont-Valerian-lez-Rueil en Parisis, aagé de vingt cinq ans et plus . . ., disant que, meu et inspiré de dévotion, se seroit retiré audict tartre de Mont-Vallerian et y auroit pris l'abyt de hermitte pour vivre et user ses jours oudict estat de hermitte et abandonner le monde» : donation à Jean de La Marche, marchand passementier à Paris, son frère, «d'aucuns biens terriens à luy advenuz par le trespas et succession de feu

Jacques de La Marche, bourgeois de Paris, et de Perrette Audry, ses père et mère, savoir, de portions de cinq maisons à Saint-Marcel-lez-Paris, deux contiguës en la grand'rue, à l'enseigne de l'Image Saint-Nicolas, une autre même rue, à l'enseigne du Panier vert, la quatrième, rue de la Barre, et la cinquième, rue Saint-Hippolyte, de portion de maison à la Ferté-au-Col (la Ferté-sous-Jouarre) et de vignes aux terroirs de Saint-Marcel-lez-Paris et de Villejuif, à charge de lui servir une rente ou pension viagère de 25 livres par an, afin d'arriver à la prêtrise. — 31 mai 1542 (fol. 174).

774. — Denise Audry, veuve de Nicolas Fleury, marchand boursier, demeurant à Saint-Germain-des-Prés, et auparavant veuve de Pierre Herbault, marchand cordonnier à Provins : donation à Prince de Rigoville, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, de ses droits sur une maison à Provins, en la grande rue, près le pont aux Poissons. — 29 octobre 1540 (fol. 174 v°).

775. — Jacques Mauroy, marchand à Paris : donation à Gilles Durand, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son cousin, d'une somme de 150 livres due à Jeanne Mauroy, veuve de Pierre Tortereau, habitant à Orléans, sa sœur, pour son douaire. — 8 août 1542 (fol. 175).

776. — Gilles et Antoine Grégoire, laboureurs à Pont-Saint-Mard, «lez Nogent-l'Abbaye, soubz Coucy-le-Chastel en l'Aulnoys» : donation à Jean Chastelain, prêtre, confesseur des religieuses de Montmartre-lez-Paris, leur cousin, d'une rente viagère de 22 livres tournois et de six fromages de Chauny, «fromaiges de douzaine». — 8 août 1542 (fol. 175).

777. — Étienne Chêne, marchand épicier à Jargeau, près Orléans : donation à Étienne Chêne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de vignes au terroir de Férolles-le-Queuvre près Jargeau) et aux environs. — 22 août 1542 (fol. 176).

778. — Étienne Chêne, marchand épicier à Jargeau, près Orléans : donation à Étienne Chêne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, au collège de Navarre, son fils, d'une rente de blé. — 22 août 1542 (fol. 176 v°).

779. — Étienne Chêne, marchand épicier à Jargeau, près Orléans : donation à Étienne Chêne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente sur une maison et pré au Port-Saint-Thibault-sous-Sancerre. — 23 août 1542 (fol. 177).

780. — Antoine du Haultboys, seigneur de Rennemoulin : donation à Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, des fief, terre et seigneurie de Meudon, «où ladicte dame Anne de Pisseleu y prend plaisir et y faict faire beaulx et sumptueux édifices», et renonciation à la poursuite du procès engagé au Châtelet au sujet de cette terre par ledit Antoine du Haultboys et ses prédécesseurs contre Antoine Sanguin, écuyer, Jean Sanguin, seigneur d'Angervilliers, et le cardinal Antoine Sanguin. — 7 août 1542 (fol. 177).

781. — Vincent Boullet, sergent du guet de nuit de la ville de Paris : donation à Sébastien Vye, marchand chapelier, bourgeois de Paris, son neveu, de cent sols parisis de rente. — 21 août 1542 (fol. 178).

782. — Jean Thibault, laboureur de vignes et tonnelier à la Chapelle-Saint-Denis : donation à Pasquier Liger, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de 5 sols 6 deniers parisis sur une vigne au terroir de la Chapelle-Saint-Denis, lieu dit à la Basse-Couronne. — 23 août 1541 (fol. 179).

783. — Bertrand de Cymiènes (Simiane), écuyer, seigneur de Gordes-en-Provence, homme d'armes de la compagnie du conné-

table de France : cession et transport à Jean Le Bœuf, bourgeois de Nevers, de tous les droits qu'il pouvait exercer sur la succession de Georges de Salles, chirurgien juré à Paris, échue au Roi à titre d'aubaine et à lui donnée en janvier 1539, succession qu'il avait vendue pour 480 livres à André de Buteaulx, prêtre, alors qu'elle valait plus de 2,000 livres, sans compter l'argent comptant, qui se montait à grosse somme de deniers. — 17 décembre 1541 (fol. 180).

784. — Jean de Bernay, marchand fripier, bourgeois de Paris : donation à Joseph de Russange, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, qui avait payé les frais d'un procès soutenu par ledit de Bernay au Châtelet et au Parlement, de tous droits sur un pressoir, maison avec jardin attenant, et sur des vignes à Villejuif, au lieu dit Besselière. — 25 août 1542 (fol. 180 v°).

785. — Séguin Le Fé, seigneur d'Esnandes, demeurant à la Rochelle : donation à Guillaume Robineau, praticien en Parlement, de deux maisons contiguës à la Rochelle. — 24 août 1542 (fol. 181 v°).

786. — Séguin Le Fé, seigneur d'Esnandes, demeurant à la Rochelle : donation à Guillaume Robineau, praticien en Parlement, de vignes en la paroisse de Salles, près la Rochelle. — 24 août 1542 (fol. 181 v°).

787. — Jean Le Clerc, maître ès arts et régent au collège royal de Navarre, fondé en l'Université de Paris : donation à Jean Le Clerc, marchand de draps de soie, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Denis, son frère, de terres à la Montagne-Soustraine, près Clermont-en-Beauvoisis, de portions de maison et jardin audit Clermont, de vignes au vignoble de Cauffry et de rentes, avec les biens meubles lui revenant, de la succession de ses père et mère, ladite donation faite pour demeurer quitte envers son frère, «de plusieurs gros deniers par icelluy baillez et prestez à plusieurs foys audit donateur... à ses grands besoings et neccessitez». — 1er août 1542 (fol. 182).

788. — Jean Cardon, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue du Mûrier, près Saint-Nicolas-du-Chardonnet : donation à Augustin Cardon, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Barillerie devant le Palais, son neveu, de ses droits sur trois maisons contiguës, à Paris, rue de la Barillerie, l'une d'elles devant les murs du Palais, à l'enseigne du Dromadaire, une autre faisant le coin de ladite rue, tenant à la ruelle descendant à l'abreuvoir de la rivière de Seine. — 26 août 1542 (fol. 183).

789. — Bardin Denis, maître bourrelier à Paris, et Jeanne Berthelin, sa femme, Gaspard Moreau, maître potier d'étain à Paris, et Claude Berthelin, sa femme : donation à Antoine Berthelin, leur beau-frère et frère, des droits successifs revenant à Jeanne Bachet, veuve de Marc Berthelin, teinturier de peaux à Paris, leur mère, par le décès des père et mère dudit Marc Berthelin. — 30 août 1542 (fol. 183 v°).

790. — Thomas Prinet, praticien en cour laie à Châtres (Arpajon) : donation à Jean Delisle, procureur au Châtelet de Paris, son neveu, d'une maison avec jardin clos de murs et terres à la Norville, près Châtres. — 29 août 1542 (fol. 184).

791. — Jeanne Delisle, demeurant à Paris, en l'hôtel de Pierre de Carnay, maître orfèvre, bourgeois de Paris, au bout du Pont au Change : donation à Pierre de Carnay et à Jacqueline Delisle, sa femme, ses beau-frère et sœur, de ses droits sur une maison, «contenant deux corps d'hostel, l'un devant et l'autre derrière, jeu de paulme au meilleu», assise à Paris au Mont-Saint-Hillaire, «où pend pour enseigne la Caille», et de vignes au terroir de Villejuif, avec les biens meubles à elle échus par le décès de sa mère. — 30 août 1542 (fol. 184 v°).

792. — Pierre Le Maistre, marchand tablettier, demeurant à Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris : donation à Simon Marcel, avocat en Parlement, d'un arpent de terre au terroir de Notre-Dame-des-Champs, loué à Nicolas Aubry, mégissier. — 25 août 1542 (fol. 175 v°).

793. — Marc Le Maistre, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, demeurant rue Quincampoix : donation à Simon Marcel, avocat en Parlement, d'un arpent de terre au terroir de Notre-Dame-des-Champs, au lieu dit, «la Grois du Gord». — 25 août 1542 (fol. 186).

794. — Louis de Harcourt, chevalier, seigneur et baron de Massy, panetier du Roi : donation à Hilaire Martin, maître d'hôtel de Marie de Montchenu, demoiselle de la Reine et dame de Garcheville, sa femme, de créances sur Marin de Montchenu, chevalier, premier maître d'hôtel de la maison du Roi, son beau-père, donation faite pour «les bons et agréables services que ledit Hillaire Martin a par cy devant faictz tant audit s^r de Macy que à ladicte damoiselle en certains procès et differends qu'ilz avoient entre eulx et dont paix et accord est ensuivy entre lesdictes parties, et autres services..., mesmement que ledit s^r de Macy luy a baillé l'entière charge et administration de toutes ses affaires.» — 9 août 1542 (fol. 186 v°).

795. — Guillaume Gendrot, huissier ordinaire du Roi au Grand Conseil, bourgeois de Paris : donation à François Gendrot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'un arpent de terre au terroir du moulin à vent, en la paroisse du Thillay. — 5 septembre 1542 (fol. 187).

796. — Béraud de Frédeville, prieur du prieuré de Dompierre, ordre de Cluny, diocèse d'Amiens, demeurant à Melun : donation à Antoine de Frédeville, chanoine de Thiers en Auvergne, et étudiant en l'Université de Paris, demeurant rue des Noyers, son frère, d'une rente de 50 sols tournois et d'une créance de 25 livres tournois. — 29 août 1542 (fol. 187 v°).

797. — Julien Drouet, praticien en Parlement à Paris : donation à Denis Drouet, maître barbier, chirurgien, bourgeois de Paris, son oncle, d'une rente de 20 sols tournois. — 4 juillet 1542 (fol. 188).

798. — Jean Le Clerc, chantre et chanoine de Châlons, demeurant momentanément à Paris : donation à Jacques Le Clerc, dit de Coictier, seigneur d'Aulnay en France, correcteur et grand rapporteur des lettres de la Chancellerie de France, à Pierre Le Clerc, docteur régent en la Faculté de décret et conservateur des privilèges apostoliques de l'Université de Paris, à Jean Le Clerc, procureur général du Roi en la Cour des Aides à Paris, à Nicole Le Clerc, conseiller au Parlement, ses neveux, et à Claude Burdelot, son petit-neveu, savoir, à Jacques Le Clerc, dit de Coictier, de ses droits sur «la maison d'Aulnay.., assise à Paris, rue Sainct-André-des-Ars, qui fut et appartint à feuz messire Jaques de Coctier, en son vivant chevalier, conseiller du Roy nostre Sire et vif président en sa Chambre des Comptes, à Paris, et à dame Marguerite Le Clerc, jadiz sa femme, qui estoit seur dudict donnateur»; à Claude Burdelot, de ses droits sur la seigneurie de Buc, prévôté de Châteaufort, sur des biens au faubourg et terroir de Saint-Marcel-lez-Paris, sur une ferme à Ivry-sur-Seine, sur des rentes à Montreuil-sous-Bois, sur des bois à Montfermeil, et sur le fief de «Lyons», près Montfermeil, et enfin à Pierre, Jean et Nicolas Le Clerc, de tout le surplus de ses biens. — 1er mars 1541 (fol. 188).

799. — Nicole Le Clerc, docteur régent en la Faculté de théologie de l'Université de Paris, curé de l'église de Saint-André-des-Arts : donation à Philippe Le Clerc, femme de Guillaume Bourgoing, conseiller au Parlement, sa nièce, à Pierre Le Clerc, conservateur des privilèges apostoliques de l'Université de Paris, à Jean Le Clerc, procureur général du Roi en la justice des Aides à Paris, et à Nicole Le Clerc, conseiller au Parlement, ses neveux, de tous

biens lui revenant des successions de ses père et mère et de Jean Le Clerc, son frère, en se réservant la disposition d'une somme de 3.000 écus d'or. — 11 août 1540 (fol. 189).

800. — Pierre Le Clerc, seigneur du Tremblay, près Montfort-l'Amaury : donation à Jacques Le Clerc, dit Coictier, seigneur d'Aulnay en France, correcteur et grand rapporteur des lettres de la Chancellerie de France, à Pierre Le Clerc, docteur régent en la Faculté de décret de l'Université de Paris, à Jean Le Clerc, procureur général du Roi en la Cour des Aides, à Nicole Le Clerc, conseiller au Parlement, et à Claude Burdelot, de tous droits sur les maisons, seigneurie et fief, compris dans la donation de Jean Le Clerc, chantre et chanoine de Châlons (n° 798). — 1er mars 1541 (fol. 190 v°).

801. — Étienne Sandrier, avocat au bailliage de Sens, «estant de présent à Paris pour aucunes ses affaires» : donation à Jacques Sandrier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de plusieurs créances, notamment d'une de 100 écus d'or sur Philibert de Beaujeu, évêque de Bethléem. — 9 septembre 1542 (fol. 192).

802. — Étienne Sandrier, avocat au bailliage de Sens : donation à Jacques Sandrier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de deux maisons avec jardins, à Sens. — 9 septembre 1542 (fol. 192).

803. — Jean Hébert, prêtre, demeurant à Paris : donation à Michel Le Roy, prêtre, curé de Saint-Sauveur-sur-École, de tous droits à exercer contre le sieur Jean Bénard au sujet des dîmes de cette cure, pour lesquelles procès était pendant au Parlement. — 14 octobre 1541 (fol. 192 v°).

804. — Michel Le Roy, prêtre, curé de Saint-Sauveur-sur-École : donation à Jean Le Roy, procureur au Parlement, son frère, qui lui avait avancé plusieurs sommes de deniers durant le procès relatif aux dîmes de sa cure, engagé depuis 6 ou 7 ans, de tous les dommages-intérêts qui pourront lui être adjugés. — 7 septembre 1542 (fol. 193).

805. — Jacquette Spifame, veuve de Nicole Le Coq, président en la Cour de la justice des Aides de Paris : donation à Charles de Dormans, conseiller au Parlement, et à Jacquette Le Coq, sa femme, ses gendre et fille, des terres et seigneuries de Bièvres-le-Châtel et de Gisy (près Bièvres). — 2 septembre 1542 (fol. 193).

806. — Claude de Mauteternes, bourgeois de Paris, demeurant Vieille rue du Temple : donation à Louis de Mauteternes, bachelier en décret, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'un arpent de terre à Saint-Remy-l'Honoré. — 20 août 1542 (fol. 195).

807. — Henri Goguyer, notaire au Châtelet de Paris, et Claude Diguet, sa femme : donation à Jean Goguyer, écolier à Paris, leur fils, de tous droits sur la succession d'Hilaire Diguet, procureur au Châtelet. — 14 septembre 1542 (fol. 195 v°).

808. — Claude de Hacqueville, maître ordinaire des Comptes : donation à Claude de Hacqueville, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison avec terres, sise au «Petit Devicourt». — 4 septembre 1542 (fol. 195 v°).

809. — Georges Sandrier, clerc au greffe civil du Parlement, demeurant à Paris au cloître Saint-Benoit-le-bien-tourné : donation à Jean Sandrier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de vignes près de Sens. — 9 septembre 1542 (fol. 196).

810. — Antoine Camus, cordonnier à Meaux, Adrienne Le Dieu, sa femme, et Jean Le Dieu, compagnon cordonnier à Meaux, frère d'Adrienne : donation à Jean Petit, praticien à Rouen, de tous droits sur une maison

dépendant de la commanderie de Sablonnières. — 10 janvier 1540 (fol. 196 v°).

811. — François Lestoré, chapelain de la chapelle de Saint-Julien-le-Pauvre et Sainte-Marie-Égyptienne, fondée en l'église de Paris : donation à Henri Grisier, clerc au greffe civil du Parlement, d'un quartier de terre vendu audit Lestoré par Étienne Férou, procureur au Parlement, faisant partie du grand jardin de la maison que ledit Férou possède à Saint-Germain-des-Prez-les-Paris, près l'église de Saint-Sulpice, sur le chemin tendant de Paris à Vaugirard. — 15 septembre 1542 (fol. 197).

812. — Simon Hénault, laboureur et maire pour le chapitre de Chartres à Villars, châtellenie de Chartres : donation à Jean Hénault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des maisons, granges, bergeries, terres labourables et vignes, au terroir des Barres, qu'il a pris à bail de ses père et mère. — 16 septembre 1539 (fol. 197 v°).

813. — Denis Conart, manouvrier à Paris : donation à Jean Conart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des droits successifs à lui échus par le décès de Claude Conart, laboureur, et de Marion Boulaine, ses père et mère. — 21 septembre 1542 (fol. 198 v°).

814. — Marguerite Le Faure, veuve de Roger Rohart, notaire au Châtelet de Paris : donation à Roger Rohart, écolier, étudiant en de l'Université de Paris, son fils, d'une somme 400 livres tournois représentant son douaire. — 14 septembre 1542 (fol. 199).

815. — Louis Le Royer, vendeur de poisson de mer aux Halles, bourgeois de Paris : donation à Louis, à Marie et à Eustache Roger, enfants d'Antoine Roger et de Catherine Le Royer, sa femme, de terres au terroir de Saint-Marcel-lez-Paris et de vignes au terroir de Deuil et de Montmorency. — 27 juin 1542 (fol. 199 v°).

816. — Guillaume Blondis et Jeanne Boullier, sa femme, et Benjamin Boullier, frère de Jeanne, laboureurs à Cormeilles-en-Parisis : donation à Nicole de Miraulmont, prêtre, habitué en l'église de Saint-Paul à Paris, d'une rente de 40 sols parisis sur une maison à Cormeilles-en-Parisis. — 1er mai 1542 (fol. 200).

817. — Guillaume d'Aigremont, marchand à Châtres : donation de créances à Robert Grandguillot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, «afin de l'entretenir aux escoles». — 29 septembre 1542 (fol. 200 v°).

818. — Jean de Baigneaulx : donation à Jean de Baigneaulx, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, d'un pré au finage de Nogent-sur-Seine. — 20 juillet 1542 (fol. 201).

819. — Simon Chenu, notaire au Châtelet de Paris : donation à Guillaume Chenu, procureur au Parlement, son frère, d'une rente de 29 livres 5 sols tournois sur le fief de la Cornillière, près Beaugency. — 19 juin 1542 (fol. 201 v°).

820. — Philebert Augrain, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jacques Augrain, son fils, d'une maison à Paris, rue Saint-Denis, à l'enseigne de la Pomme d'Or, tenant par derrière à la maison du Papegault. — 2 octobre 1542 (fol. 202).

821. — Isabeau de Grandrue, veuve d'Hervé de Kerquifinem, receveur des exploits et amendes du Parlement : donation à Léonard de Kerquifinem, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres à Arnouville (près Septeuil). — 25 septembre 1542 (fol. 202 v°).

822. — Claude Sanguin, écuyer, seigneur de Rademont, et Étiennette de Martine, sa femme, Denis Sanguin, écuyer, seigneur de Liverdy, Louis de Martine, avocat en Parlement, et Jean de Martine, procureur du Roi aux Requêtes de l'Hôtel et Chancellerie de France : donation à Anne de Pisseleu, duchesse

d'Étampes, de leurs droits sur les terre, fief et seigneurie de Meudon. — 30 août, et 13 septembre 1542 (fol. 203).

823. — Claude Sauvage, demeurant à Paris, place Maubert, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et Geneviève Le Roy, sa femme : donation à Pierre Sauvage, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur frère et beau-frère, de leurs droits sur les successions de Robert Sauvage et de Michelle Carne, sa femme, leurs père et mère, beau-père et belle-mère. — 10 septembre 1542 (fol. 205).

824. — Jeanne Dumas, veuve de Nicolas Ladvocat, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Parcheminerie : donation à Jean Moset, procureur au Parlement, son gendre, d'une créance de 37 livres 10 sols. — 13 août 1542 (fol. 205).

825. — Jean Dupuis, demeurant à Amblainvilliers, en son nom et au nom de Catherine de Montjacob, sa femme : donation à François Dupuis, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de deux rentes, l'une de 4 écus d'or, l'autre de 5 sols parisis. — 6 octobre 1542 (fol. 205 v°).

826. — Pierre Le Coq, «compaignon de guerre, demeurant à Montcailler en Pymont» : donation à Hector Franchomme, marchand, bourgeois de Paris, et à Perrette Le Coq, sa femme, à Yves de Saint-Marc, marchand à Paris, et à Marie Le Coq, sa femme, de ses droits sur la succession de Pierre Le Coq, apothicaire, bourgeois de Paris, son père. — 2 octobre 1542 (fol. 206).

827. — Pierre des Rues, prêtre, habitué en l'église de Saint-Jean-en-Grève à Paris; donation à Nicole Bouzens, prêtre, habitué en l'église de Saint-Séverin à Paris, de portions d'une maison à Chelles-Saincte-Baupteur et de vignes au terroir de Chelles. — 29 octobre 1540 (fol. 207).

828. — Pierre de Ruthie, chevalier, seigneur de Ruthie et de Cheverny, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi et capitaine de Saint-Germain-en-Laye : donation à Bernard de Ruthie, abbé de Pontlevoy, son neveu, de pièces de pré à Achères. — 7 mars 1542 (fol. 207 v°).

829. — Pierre de Ruthie, chevalier, seigneur de Ruthie et de Cheverny, gentilhomme ordinaire du Roi et capitaine de Saint-Germain-en-Laye : donation à Bernard de Ruthie, abbé de Pontlevoy, son neveu, d'une terre à Saint-Germain-en-Laye, joignant le parc du château. — 10 mars 1542 (fol. 208).

830. — Pierre Huet, coutelier à Saint-Marcel-lez-Paris, et Madeleine Trenet, sa femme : donation à Jean Huet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de terres au terroir de Vignemont (près Compiègne). — 24 mai 1542 (fol. 208 v°).

831. — Antoine Gasteau, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jacques Besson, procureur au Parlement, son oncle, de ses droits sur la succession de Catherine Geolier, sa cousine germaine. — 4 octobre 1542 (fol. 209).

832. — Pierre Le Coq, «compaignon de guerre, demeurant à Montcailler-en-Pimont» : donation à Hector Franchomme, marchand, bourgeois de Paris, et à Perrette Le Coq, sa femme, à Yves de Saint-Marc, marchand à Paris, et à Marie Le Coq, sa femme, de ses droits sur la succession de Pierre Le Coq, marchand apothicaire et épicier, bourgeois de Paris, son père. — 5 octobre 1542 (fol. 209 v°).

833. — Baptiste Collet, prêtre, organiste de l'église des Innocents à Paris : donation à Jeanne Collet, sa sœur, de tous ses droits sur la seigneurie de Bazoches. — 3 octobre 1542 (fol. 210).

834. — Nicolas du Chaillou, laboureur, et Jacquette Jacquet, sa femme, demeurant

à Bagneux «Sainct-Erblanc» (près Paris) : donation à Pierre du Chaillou, laboureur, leur fils unique, de tous leurs biens, meubles et immeubles, à charge de les loger dans la chambre de leur maison à Bagneux, dite la chambre neuve, et de les entretenir «bien honnestement, ainsi qu'il appartient, selon leur estat». — 14 octobre 1542 (fol. 210 v°).

835. — Jean Piau, marchand à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Gilles Guellier, prêtre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de tous droits et actions à exercer à raison de ventes d'héritages faites pendant sa minorité, dans lesquelles «il a esté grandement déceu». — 12 octobre 1542 (fol. 212).

836. — Isabeau Héricourt, femme de Claude Bridou, marchand à Nogent-sur-Marne : donation à Jean Bridou, praticien en cour laie, demeurant à Nogent-sur-Marne, et à Jacqueline Bridou, femme de Carrières, laboureur à Ville-Évrard, ses fils et fille, de la moitié de deux maisons à Nogent-sur-Marne, de vignes, terres et prés aux terroirs de Nogent-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois et de Neuilly-sur-Marne, et de rentes, lesdits biens par elle acquis, tant durant son mariage avec le s[r] Bridou, que durant celui avec Guillaume de Montmartre, marchand à Nogent-sur-Marne, son premier mari. — 13 octobre 1542 (fol. 212).

837. — François Courtavrel, prêtre, curé de l'église paroissiale d'Auger-Saint-Vincent, diocèse de Senlis : donation à Julien Courtavrel, bourgeois et vendeur de bétail à pied fourché au marché de Paris, et à Antoinette Rochefort, sa femme, frère et belle-sœur du donateur, de l'usufruit d'une maison à Paris, rue Saint-Honoré, «faisant le coing de la rue de Froit Mantel, où autres fois pendoit pour enseigne le Lyon d'or», et en outre à Antoinette de Rochefort, d'une rente de 200 livres tournois, assignée sur une petite maison avec jardin, rue de Froit Mantel, sous réserve de l'usufruit de cette rente, durant la vie de son frère. — 5 octobre 1542 (fol. 218).

838. — Thomas Turquain, bourgeois de Paris : donation à Jean Turquain, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 17 livres tournois. — 27 septembre 1542 (fol. 219).

839. — Françoise de Laistre, veuve de Claude Laboureur, marchand, bourgeois de Paris : donation à Thomas de Laistre, prêtre, maître ès arts en l'Université de Paris, son frère, de diverses rentes et créances, notamment de 10 milliers d'œufs vendus pour 25 livres. — 29 juillet 1540 (fol. 219).

840. — Philbert du Puy, clerc de la ville de Saint-Galmier, au pays de Forez et diocèse de Lyon, ayant l'intention «d'estre religieulx au couvent des Cellestins à Paris et y faire profession pour y user ses jours au service de Dieu» et entré audit couvent, la veille de la Toussaint de l'année précédente, «pour illec veoir et congnoistre le train et estat de ladicte religion»: donation à Clément du Puy, avocat en Parlement, son frère, de tous biens à lui échus par le décès de Geoffroy du Puy, marchand et bourgeois de la ville de Saint-Galmier, et de Françoise Brunet, ses père et mère. — 15 septembre 1542 (fol. 219 v°).

841. — Catherine Boucher, veuve de Jean Robichon, demeurant à Paris : donation à Pierre Robichon, procureur au Châtelet de Paris, son fils, d'une moitié de maison à Paris, rue des Noyers, à l'enseigne de la Corne de Daim, attenante au couvent des Carmes. — 20 septembre 1542 (fol. 220).

842. — Nicolas Bezançon, marchand, bourgeois de Paris : donation à Louis Bezançon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une créance de 27 livres tournois. — 24 octobre 1542 (fol. 220 v°).

843. — Louis Lasseré, prêtre, proviseur

du collège de Champagne, dit de Navarre, chanoine de l'église de Saint-Martin de Tours : donation à Louis Cochet, procureur au Parlement, d'une rente foncière de 40 sols parisis. — 23 septembre 1542 (fol. 221).

844. — Étienne Le Moyne et Bertrand Le Carne, marchands, bourgeois de Paris : donation à Barthelémy Le Moyne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, neveu du s[r] Le Carne, de la moitié d'une maison au village de Fresnes, en la grande rue, garnie de ses meubles, et d'une créance de 9 livres. — 27 octobre 1542 (fol. 221 v°).

845. — Antoine Thillard, bourgeois de Paris, et Jeanne Darras, sa femme : donation à Denis Darras, avocat au Châtelet, leur neveu, de la moitié d'une grande maison au village de Taverny, et de terres et de vignes au terroir de Taverny. — 16 octobre 1542 (fol. 222).

846. — Jean Bridou, praticien à Nogent-sur-Marne, et Denise Debonnaire : contrat de mariage. Par ce contrat Claude Bridou, praticien à Nogent-sur-Marne, et Isabeau Héricourt, sa femme, père et mère dudit Jean Bridou, lui donnent une maison à Nogent-sur-Marne en la grand'rue, avec des vignes au terroir de Nogent-sur-Marne, et Denis Debonnaire, marchand à Boissy-Saint-Léger, père de Denise Debonnaire, promet de lui donner, la veille de ses épousailles, cent écus d'or soleil, et s'engage à «la vestir et habiller honnestement de robes nuptialles, corsetz, chapperons et habillements à elle necessaires, comme à son estat appartient, l'une desdictes robbes fourrées», à lui fournir en outre un lit, une couchette «garniz de traversins, ung trousseau de linge», conforme à son état, et deux vaches, «bonnes et suffisantes». Au bas de l'acte est le reçu délivré par Jean Bridou, des 100 écus d'or, des habillements et meubles et des deux vaches, mentionnés au contrat. — 1[er] juillet et 26 septembre 1542 (fol. 223).

847. — Michelle Noblet, veuve de Nicolas Charpentier, laboureur à Ivry-sur-Seine : donation à Pierre et à Pasquier Charpentier, laboureurs à Ivry, ses fils, de ses droits sur une maison, des terres et vignes à Ivry. — 24 août 1542 (fol. 224).

848. — Nicolas Pernet, bourgeois de Paris : donation à François Perdrier, marchand, bourgeois de Paris, son cousin, d'une maison à Paris, rue Aubry-le-Boucher. — 27 août 1542 (fol. 227).

849. — Pernelle Baudet, veuve d'Aignan de Saint-Mesmyn, lieutenant général au bailliage et gouvernement d'Orléans : donation à Pierre Le Bret et Olive d'Aragon, enfants de Marie Baudet, fille naturelle de Michel Baudet, écuyer, son père, de ses droits sur la métairie de la Béchardière, en la paroisse de Saint-Lubin-en-Vergonois (près Blois), sur une maison à Blois, rue des Changes, et sur une autre à Vineuil (près Blois), à charge de faire célébrer un service, tous les vendredis, en l'église de Notre-Dame-de-Bourg-Moyen, à Blois, avec une aumône de 30 deniers à 30 pauvres, et de fournir d'huile la lampe allumée devant l'image du crucifix de ladite église. — 17 octobre 1542 (fol. 227 v°).

850. — Louise Baudet, veuve de Denis Hurault, écuyer, seigneur de Saint-Denis-sur-Loire, et capitaine de Blois : donation à Pierre Le Bret et Olive d'Aragon de ses droits sur la métairie de la Béchardière, en la paroisse de Saint-Lubin-en-Vergonois (près Blois), sur une maison à Blois et sur une maison à Vineuil (près Blois), aux mêmes charges que dans la donation précédente. — 13 octobre 1542 (fol. 228 v°).

851. — Louis Drouyn, maître chandelier de suif, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Fontaine-Maubuée, et Marguerite Saulnier, sa femme : donation à Jean Saulnier, le jeune, marchand drapier, bourgeois de Paris,

demeurant rue de la Vannerie, leur beau-frère et frère, de leurs droits sur des terres et vignes à Argenteuil et à Houilles (près d'Argenteuil) usurpés par certains individus. — 26 octobre 1543 (fol. 229 v°).

852. — Pierre Alexandre, procureur au Parlement de Paris : donation à Pierre Alexandre, grenetier de Paris, son neveu, et à Marie Racyne, sa femme, d'une ferme à Ferrières en Brie et de terres au terroir de Maulny (près Lagny-sur-Marne). — 3 octobre 1541 (fol. 230 v°).

853. — Philippe de Mesmes, écuyer, seigneur de Marolles, et Madeleine Berthelot, sa femme : cession et transport à Philippe de Laultier, général des Monnaies, leur neveu, et à Philippe Le Mestayer, sa femme, d'une maison à Paris, «contenant quatre corps d'hostel, quatre cours et jardin, rues Poupée et Mâcon, anciennement Vieille Boucleterie, moyennant le prix de 5,500 livres, avec donation de la plus-value, estimée 3,500 livres». — 22 septembre 1542 (fol. 231 v°).

854. — Nicolas Langlois, marchand, bourgeois de Paris : cession à Étienne Courtin, procureur au Parlement, son beau-frère, de tous droits à raison de la donation faite aux Célestins par Jean Langlois, religieux profès au couvent de Saint-Pierre au Mont-de-Châtre, en la forêt de Guyse (près Compiègne) son cousin. — 7 novembre 1542 (fol. 233).

855. — Denis Tuté, prêtre, vicaire de Saint-Étienne-du-Mont à Paris, et Jean Mallet, l'aîné, marchand et laboureur au Plessis-[Feu-Aussoux] (près Rozoy-en-Brie) et Catherine Tuté, sa femme : donation à Louis Myre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, fils de Catherine et neveu de Denis, d'une maison à Rozoy-en-Brie et d'une rente de blé. — 6 juillet 1534 (fol. 233 v°).

856. — Jean Mallet, l'aîné, marchand à Rozoy-en-Brie : donation à Louis Myre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de portion de maison à la Chapelle-Iger (près Rozoy). — 20 décembre 1541 (fol. 234).

857. — Pierre Denis, compagnon boursier, demeurant à Paris, au cloître Sainte-Opportune, à l'enseigne de l'Épée : donation à Jacques Cléry, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une maison à Morienval (près Crépy-en-Valois), rue des Lombards. — 9 novembre 1542 (fol. 234 v°).

858. — Pierre du Coudray, seigneur de Fréville, notaire et secrétaire du Roi, demeurant à Rouen : donation à Pierre du Coudray, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Jacques du Coudray, marchand à Paris, son oncle. — 11 novembre 1542 (fol. 234 v°).

859. — Pierre Cadet, contrôleur des deniers communs de Sézanne : donation à Nicolas Poullet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de diverses créances, notamment de 500 livres à lui dues, «pour ses peines, sallaires et vaccations d'avoir esté tuteur de la femme de Raoulin Aleaulme, le temps et espace de 5 ans et plus». — 15 novembre 1542 (fol. 235 v°).

860. — André Constantin, marchand apothicaire, bourgeois de Paris : donation à Anne Constantin, veuve de Denis Dupont, marchand fripier et priseur juré de biens, sa sœur, de la moitié d'une maison à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, sur les fossés de la porte de Bussy, aboutissant par derrière à une rue tendant à la rivière de Seine. — 9 novembre 1542 (fol. 236).

861. — Marion Rocher, veuve de Jean Doulie, laboureur à Clignancourt, paroisse de Montmartre : cession et transport à Fiacre Lallier, laboureur au même lieu, de tous les biens de la succession de son mari, à elle abandonnés par les héritiers, pour tenir compte audit Lallier resté 16 ans sous la tutelle de

Jean Doulie, des revenus d'une maison et de vignes à Clichy. — 24 octobre 1542 (fol. 236 v°).

862. — Claude Parise, docteur en la Faculté de médecine, demeurant à Beaugency, et logé à Paris, en l'hôtel du Chapeau Rouge, place Maubert, et médecin ordinaire du marquis de Rothelin : donation à Hugues Parise, écolier, étudiant en l'Université de Paris, au collège de Reims, son fils, des émoluments de la ferme du tabellionnage, et du greffe du bailliage et de la prévôté de Beaugency. — 17 novembre 1542 (fol. 237 v°).

863. — Bertrand du Bouchet, demeurant dans la paroisse de Saint-Denis-d'Authou : donation à François du Bouchet, curé de la Madeleine de Conturbis (Orne), étudiant en l'Université de Paris, son frère, de rentes. — 30 avril 1542 (fol. 238).

864. — Jean Rouelle, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à François Rouelle, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de prés à Gaymond, paroisse d'Andelat, au diocèse de Saint-Flour. — 3 octobre 1542 (fol. 238 v°).

865. — Isabeau Bonnyn, veuve de Gillet de La Roge, marchand à Troyes : donation à Nicolas Bonnyn, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de portions de vignes au terroir de «Challeau», lieux dits «les Tartres et les Sablons», et de ses droits sur les meubles et créances de Nicole Bonnyn, chanoine du Saint-Sépulcre à Paris. — 18 octobre 1542 (fol. 239).

866. — Jean Courtois, maître ès arts, boursier du collège du Plessis, en l'Université de Paris, et y demeurant : donation à Hilaire Courtois, avocat au Châtelet de Paris, et à Anne Villemart, femme dudit Courtois, ses frère et belle-sœur, d'un jardin au village de Bazenville, pour ses peines, salaires et vacations dans certain procès à lui intenté au sujet de la maison du Pavillon audit lieu. — 21 novembre 1542 (fol. 239).

867. — Charles Soly, écuyer, seigneur de Romainville et de Jaillart, et Jeanne Anjorrant, sa femme : donation à Claude Anjorrant, conseiller au Parlement, seigneur de Latingy, leur beau-frère et frère, de leurs droits sur une vigne à Claye (près Meaux), provenant de la succession de Raoul Anjorrant, chanoine de Meaux, frère de Claude et de Jeanne. — 16 septembre 1539 (fol. 239 v°).

868. — Jean Cousin, maître peintre, bourgeois de Paris : donation à Jean Cousin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de rentes sur des vignes à Collemiers et Paron (près Sens) par lui acquises de la veuve et des héritiers de Colas Coste, marchand à Sens. — 20 novembre 1542 (fol. 240).

869. — Jean Locart, religieux convers, novice du couvent des frères Minimes de Notre-Dame de toutes grâces, dit Nigeon-lez-Paris : donation aux religieux dudit couvent de ses droits sur la succession de Jean Locart, boulanger à Boissy-sans-Avoir, près Montfort-l'Amaury, son père. — 9 novembre 1542 (fol. 240 v°).

870. — Isabelle Allegrain, demeurant à Paris, rue de la Vieille-Tixeranderie : donation à Louis Allegrain, seigneur de la Grande-Paroisse-en-Brie, conseiller au Parlement, son frère, d'une rente de 150 livres tournois sur une métairie en la paroisse de Vernou. — 16 novembre 1542 (fol. 241).

871. — Louise Briçonnet, fille de Guillaume Briçonnet, seigneur de Glatigny, et de Claude de Viéville : donation à Louis Allegrain, seigneur de la Grande-Paroisse-en-Brie, conseiller au Parlement, pour cause de leur futur mariage, de ses droits sur la terre et seigneurie de Villeray (près Condé-sur-Huisne) et sur une maison à Paris, rue de la Verrerie. — 27 octobre 1542 (fol. 242).

872. — Jacques Brahier, notaire au Châtelet de Paris : donation à Jean de Courcelles, procureur au Parlement, et à Catherine Bois-

selet, sa femme, nièce du donateur, de ses droits sur une maison à Paris, rue Comtesse-d'Artois, à l'enseigne de la Corne de Cerf. — 21 novembre 1542 (fol. 243 v°).

873. — Catherine Langlois, veuve de Mathieu Bigot, procureur au Châtelet de Paris : donation à Nicolas Langlois, marchand, bourgeois de Paris, son cousin germain, de terres au terroir de Châtillon, près Bagneux. — 17 mai 1542 (fol. 243 v°).

874. — François de Monceaux, chevalier, seigneur de Villacoublay : donation à Jean de Monceaux, seigneur de Hodenc-en-Bray, son frère, de la terre et seigneurie de Villacoublay (près Velizy) moyennant payement d'une somme de 2,000 écus et d'une rente annuelle de 500 livres tournois. — 27 août 1541 (fol. 244).

875. — Michelle Deheut, veuve de Michel de Beaurain, marchand, bourgeois de Paris : donation à Pierre Richard, prêtre, docteur en théologie et curé de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, d'une rente de 50 sols tournois. — 16 novembre 1542 (fol. 245 v°).

876. — Philippe Gruzeau, bourgeois de Paris : donation à Claude Gruzeau, clerc au Châtelet de Paris, son fils, qui en prend possession, des meubles et objets se trouvant en sa maison au Plessis-Raoul, dit Picquet, entre autres, «quatre tappys, paints sur toille à la devise du *Cerf fragille*, et ung petit turc de cheminée, aussy painct sur toille, une javelyne de barde et ung bourdon garny par dedans d'une espée; item, une hacquebute à crochet de fonte, une vieille hache et une vieille halebarde..., plus trois vaches,» et de vignes au terroir de Sceaux.—26 octobre 1542 (fol. 246).

877. — Philippe Gruzeau, bourgeois de Paris : donation à Claude Gruzeau, clerc au Châtelet de Paris, son fils, de vignes au terroir de Sceaux, ainsi que des meubles et objets se trouvant dans sa maison au Plessis-Raoul, dit Picquet (près Sceaux), estimés 450 livres tournois, à l'effet de compenser la donation de 1,500 livres tournois, 120 livres en habillements et de 5 muids de vin faite à Renée Gruzeau, sa fille, lors de son mariage. — 24 octobre 1542 (fol. 248).

878. — Jean Potier, manouvrier, demeurant à Paris, «rue Coippeau», paroisse Saint-Étienne-du-Mont : donation à Julien de Verton, marchand drapier, bourgeois de Paris, de ses droits sur la succession de Jean Bernard, bourgeois de Paris, à lui donnés par Guillaume Bernard, prêtre, frère dudit Jean, et contestés par Jeanne Lebeuf, veuve dudit Bernard. — 2 décembre 1541 (fol. 249).

879. — Jean Blosset, prêtre, chanoine scholastique de l'église cathédrale de Lisieux et seigneur en partie de Saint-Maurice-Thisouaille, demeurant à Lisieux : donation à Pierre Blosset, écuyer, vicomte de Sens et aussi seigneur en partie de Saint-Maurice-Thisouaille, son frère, de sa part et portion de ladite seigneurie, située près d'Auxerre, à lui échue par le décès de Nicolas Blosset, son père. — 25 avril 1541 (fol. 250).

880. — Milles Carbonnet, demeurant à Paris au vieux cimetière Saint-Jean : donation à Michel Cavelier, marchand vendeur de vins, bourgeois de Paris, en reconnaissance des biens, services et «gratuitez par luy faictz», de ses droits sur une maison à Paris, au vieux cimetière Saint-Jean. — 29 novembre 1542 (fol. 251).

881. — Claude de Chauvreux, seigneur en partie d'Amblainvilliers, demeurant à Paris : donation à François de Fresnoy, fils de Robert de Fresnoy, écuyer, gentilhomme de la maison du Roi, son neveu, de ses droits sur la seigneurie d'Amblainvilliers, paroisse de Verrières, diocèse de Paris. — 14 novembre 1542 (fol. 251 v°).

882. — Jacques Parent, prêtre : remise à

Raoul Spifame, avocat en Parlement, son beau-frère, en raison de son affection pour lui et ses neveux, enfants mineurs de feue Marie Parent, «sa sœur bien aymée», de tous dépens, dommages et intérêts qu'il pourrait réclamer à l'occasion d'un procès criminel en cas de parricide qui lui avait été intenté devant le Parlement par Guillaume Parent, seigneur de Mitry, son père, et Simon Carré, official de Paris. — 29 novembre 1542 (fol. 252 v°).

883. — Anne Huet, veuve de Jean Billart, demeurant à Gien : donation à Lazare Billart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de rentes de grain et d'argent. — 24 octobre 1542 (fol. 250).

884. — Thomasse du Botz, veuve d'Antoine de Cohan, écuyer : donation à Jean de Doncourt, écuyer, pour cause de son futur mariage avec Isabeau de Cohan, sa fille, de tous les immeubles qui lui appartiennent aux terroirs de Citry et de Saacy-sur-Marne (près la Ferté-sous-Jouarre). — 4 novembre 1542 (fol. 253 v°).

885. — Jeanne Villecoq, veuve de Jean Guérin, demeurant à Rueil-en-Parisis : donation à Pierre Lyard, laboureur et métayer à Rueil, et à Perrette Guérin, femme dudit Lyard, ses gendre et fille, de portion d'une maison à Rueil, de ses droits sur une vigne au terroir de Rueil, d'une rente de 7 sols parisis et de tous ses biens meubles, à charge de pourvoir à son entretien. — 21 novembre 1542 (fol. 254 v°).

886. — Jean Juvénal des Ursins, abbé de Saint-Meen, diocèse de Saint-Malo, en Bretagne, et du Petit-Citeaux, diocèse de Chartres : donation à Nicolas Le Mesgre, son serviteur, «en considération de ses bons et agréables services», et à Marguerite Berco, sa femme, d'une rente de 20 livres tournois sur la ville de Paris. — 24 novembre 1542 (fol. 255).

887. — Jean de Belleguise, marchand et maître sellier lormier, bourgeois de Paris, et Guillaume de Belleguise, laboureur à Champagne, près Beaumont-sur-Oise : donation à Guillaume de Belleguise, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de terres et vignes au terroir de Champagne. — 30 octobre 1542 (fol. 255 v°).

888. — Jean de Belleguise, maître sellier lormier, bourgeois de Paris : donation à Guillaume de Belleguise, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur une maison à Champagne, près Beaumont-sur-Oise. — 30 octobre 1542 (fol. 256).

889. — Jean Tassin, marchand à Paris, et Jeanne Sioul, sa femme : donation à Jean Tassin, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de tous droits sur la succession de Nicolas Sioul, laboureur à Armentières, leur beau-père et père. — 9 décembre 1542 (fol. 256 v°).

890. — Nicolas de Mollineaulx : donation de tous ses biens à Jeanne de Sainte-Marie, veuve de Charles Boucher, écuyer, seigneur d'Orsay, «qui luy auroit par cy devant faict plusieurs grâces, curialitez et biensfaictz, et oultre autres biens qu'elle luy a faictz, elle l'a recueilly en sa maison seigneurialle audit Orçay, luy estant dénué et spolyé de tous biens et chassé inhumainement par Estienne de Moullineaulx, son frère, et autres qui ont joy et joyssent de tout le bien dudict Nicolas de Mollineaulx, soubz coulleur de quelque prétendue donacion qu'ilz dient avoir extorquée de luy soubz faulse [cause] et non advenue, ledict Nicollas de Mollineaulx estant extremement mallade et débilité de son entendement pour lors de ladicte prétendue donation, subgérée et praticquée par ledict Estienne de Mollineaulx, par belles parolles et promesses, telles quelles de le nourrir et entretenir sa vye durant, honnestement, selon son estat, ce qu'il n'a faict, ains l'a chassé hors de sa propre maison et l'a contrainct mendier et aller quasi tout nud de maison en maison soy pourchasser

par deux ou troys ans ou environ, tellement que sans l'ayde de ladicte damoiselle d'Orsay, il eust pieça misérablement finy ses jours; ... laquelle damoiselle d'Orçay, voyant l'extreme pauvreté et calamyté dudit Nicolas de Mollineaulx, par pityé et compation, s'est accordée et luy a promis le loger et héberger, nourrir et alymenter, sa vye durant», et fera déclarer nulle la donation par lui faite à son frère. — 5 octobre 1540 (fol. 257).

891. — Simon Quartier, bourgeois de Paris: donation à Étienne Quartier, marchand apothicaire et épicier, bourgeois de Paris, son fils, de terres au terroir d'Orly (près Choisy-le-Roi). — 20 octobre 1542 (fol. 258).

892. — Jeanne de Beaumont, veuve de Mathurin Bouhier, procureur au Parlement: donation à Isabeau Bouhier, sa fille, de ses droits sur deux maisons à Paris, l'une, rue des Deux-Portes, près le cimetière de Saint-André-des-Arts, attenante au collège de Boissy, et l'autre, rue des Poitevins, sur des vignes au terroir de Vitry-sur-Seine, sur le fief du Pommeret, près Limours, avec 200 arpents de terres, bois et vignes aux terroirs du Pommeret et Chaumusson, sur trois maisons audit lieu et sur une masure à Chaumusson, «en laquelle soulloyt avoir maison, où estoit d'anciennetté l'enseigne de la Cueillier».— 2 septembre 1539 (fol. 258 v°).

893. — Etienne Chêne, marchand à Jargeau, près Orléans : donation à Étienne Chêne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une métairie et de terres en la paroisse de Ferolles-[le-Queuvre], près Jargeau. — 15 décembre 1542 (fol. 259).

894. — Charles Huet, prêtre, habitué en l'église de Saint-Sauveur, à Paris, y demeurant: donation à Mathurine Le Roy, demeurant au faubourg Saint-Marcel, d'une maison aux faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris, à la Villeneuve, entre les rues Française et Gracieuse avec son mobilier. — 13 décembre 1542 (fol. 259 v°).

895. — Hervé Guilloreau, bourgeois d'Orléans: donation à Claude Guilloreau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, du quart de la succession de Catherine Legendre, sa tante. — 16 octobre 1542 (fol. 260).

896. — Pierre Prédun, marchand, demeurant à Paris, rue du Petit-Lion : donation à Perrette Neel, âgée de sept ans, sa petite-fille, «d'une ymage de Nostre Dame, de boys dorée, ouvrage de Venise, de troys chaizes aournées à coquilles, d'ung coffre de boys taillé à l'enticque, d'ung petit coffre de cipprès», de bahuts et de divers autres meubles, ustensiles d'étain, d'airain et de fer, et de linge, délivrés au sieur Robert Neel, père de ladite Perrette, qu'il promet «lui bailler et délivrer, si tost et incontinent qu'elle sera en aage compectant pour gouverner son bien, ou qu'elle sera mariée». — 18 décembre 1542 (fol. 259 v°).

897. — Tristan Guesdon, écuyer, et Jeanne Bareau, sa femme, demeurant à Presles : donation à Nicolas Guesdon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de tous biens, meubles et immeubles, revenant à Jeanne Bareau de la succession de sa mère, Marie Danthenay, femme en premières noces d'Antoine Bareau, son père. — 15 novembre 1541 (fol. 261).

898. — Jean Auberon, vendeur de poisson de mer aux Halles, bourgeois de Paris: donation à Joseph Auberon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 40 sols tournois sur une maison à Melun, rue Saint-Aspais, à l'enseigne de la Licorne. — 21 décembre 1542 (fol. 261 v°).

899. — Paraclet Michelin, principal et maître clerc de Pierre Alexandre, procureur au Parlement, et Jeanne Le Beuf, veuve de Jean Bénard, bourgeois de Paris : contrat de mariage. — 27 août 1540 (fol. 261 v°).

900. — Augustin Cardon, marchand drapier, bourgeois de Paris, Nicolas Cardon, compagnon drapier, et Claude Cardon, veuve de Nicolas de Faize, marchand mercier, frères et sœur : donation à Cyprien de Lameth de portions de deux maisons à Paris, rue de la Vieille-Bergerie (*sic*), «devant et à l'opposite des murs du Palays, dont l'une faict le coing de la descente pour aller en la rivière de Seine, tenant, d'une part, à la maison où pend pour enseigne le Dromadaire, l'autre, où soulloyt pendre pour enseigne la Bergerie». — 20 décembre 1542 (fol. 262).

901. — Claude Roillet, doyen des églises collégiales de Saint Thomas de Cuiseaux et de Chavannes, canoniquement réunies, et ancien maître et principal du collège de Bourgogne en l'Université de Paris : donation à Guillaume Bernard, principal dudit collège, son neveu, d'une somme de 2,722 livres 2 sols 6 deniers tournois, restant due par les pensionnaires du collège pour leurs pensions, pendant qu'il était principal. — 16 mai 1542 (fol. 262 v°).

902. — Anne de la Forge, dame «d'Eppes (Eps) en Ternois», femme de Christophe du Reffuge, l'un des gentilshommes de la maison du Roi : donation à François, Charles et Louis du Reffuge, ses fils, des terres et seigneuries d'Eppes et d'Ivergny (comté de Saint-Pol). — 26 novembre 1542 (fol. 263).

903. — Jean Courjon, marchand mercier, bourgeois de Paris, et Guillemette Le Normant, sa femme : donation mutuelle. — 10 décembre 1542 (fol. 264).

904. — Thomasse Cotart, veuve de Charles Duchemyn, avocat en Parlement, demeurant à Paris, en la rue et paroisse Saint-Germain-de-l'Auxerrois : donation à Charlotte Duchemyn, femme de Pierre Hecquine, praticien en cour laie, demeurant en la même rue, et à Marie Duchemyn, ses filles, de maisons, terres, prés et vignes au terroir de la Boissière, près de Châtres, et au terroir de Brie-Comte-Robert, à charge de subvenir à son entretien, et de lui payer le «sallaire et service d'une chambrière». — 20 octobre 1542 (fol. 265).

905. — Jeanne Rangueur, femme de Nicole Paris, et veuve de Pierre Chartier, demeurant à Paris, rue Aubry-le-Boucher : donation à François Denis, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de blé et d'avoine. — 20 décembre 1542 (fol. 268 v°).

906. — Jean du Plessis, chevalier, et Renée de Théligny, fille de feu François de Théligny, sénéchal du Rouergue, échanson du Roi, et de Charlotte de la Haye, dame de Bornan : contrat de mariage, par lequel Charlotte de la Haye promet de «faire l'impense des nopces», de payer aux futurs époux la somme de 8,000 livres tournois, et leur donne le fief de Brezé, près Montsoreau. A la suite de cet acte se trouve le testament de Sidonie de Cyvrieu, femme de Charles du Plessis, seigneur de Savonnières, conseiller du Roi, son maître d'hôtel ordinaire et premier maître d'hôtel de Madame, mère dudit Jean du Plessis. — 7 août 1531 et 3 août 1542 (fol. 269).

907. — Michelle Deheut, veuve de Michel de Beaurain, marchand, bourgeois de Paris : donation à Fiacre Deheut, fils de Henry Deheut, marchand chandelier de suif, bourgeois de Paris, son neveu, d'une rente de 66 sols 8 deniers tournois. — 15 octobre 1542 (fol. 276).

908. — François Huttin : donation à Hilaire Gasteau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de tout droit successif à lui échu par le décès d'Étiennette de Saint-Memyn, sa mère. — 13 octobre 1542 (fol. 276 v°).

909. — Avoye Bellemanière, femme de Claude Bavaise, charretier, et veuve de Jean de Hardinvillier, demeurant en l'abbaye de Poissy : donation à Gentien de Hardinvillier,

marchand orfèvre, bourgeois de Paris, son fils, de ses droits sur des biens à Maule-sur-Maudre (près Meulan) ayant appartenu à son premier mari. — 24 décembre 1542 (fol. 276 v°).

910. — Robert Challier, voiturier par terre, demeurant à Paris, rue de «Froytmanteau» : donation à Charlotte Challier, femme de Claude Mouton, marchand boucher, bourgeois de Paris, sa fille, de ses droits sur une maison avec jardin, à Paris, «rue de Froictmentel», attenante à l'hôtel de la Marche, «en la censive de l'une des prébendes de l'église Saint-Honoré, à cause de leur fief de Froictmentel». — 1 janvier 1543 (fol. 277).

911. — Yon Guin, compagnon meunier, demeurant à Paris, au Moulin neuf, près le Port au foin, et Anne Le Maigre, sa femme : donation à François Lorgant, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de tous droits sur les biens de Regnault Le Maigre, aïeul d'Anne Le Maigre, sis à Ribeauville, paroisse d'Ancerville (Oise). — 11 décembre 1542 (fol. 278).

912. — Catherine Magdelaine, femme de Macé Drouet, bourgeois de Paris, et veuve de Jean de Laval, aussi marchand, bourgeois de Paris : donation à Adrien de Laval, marchand, bourgeois de Paris, son fils, de la moitié d'une maison, composée de deux corps d'hôtel, rue de la Ferronnerie, à l'enseigne de l'Image Saint-Antoine, attenante à l'hôtel du Chariot d'Or, du tiers de trois corps d'hôtel d'un seul tenant, l'un au coin de la rue Saint-Sauveur, le second à côté, attenant à l'hôtel du Chapeau Rouge, et l'autre derrière, deux de ces logis donnant sur la grand'rue Saint-Denis; d'une autre maison, rue Saint-Denis, «à l'opposite de la Trinité et faisant le coing de la ruelle qui n'a poinct de bout»; du tiers de terres et saussaies à Saint-Marcel-lez-Paris, de quartiers de vignes à Sèvres, à «Fescan», terroir de Saint-Mandé, et à Bagneux. — 18 novembre 1542 (fol. 278).

913. — Jacques des Ligneris, seigneur de Crosne et d'Étiolles, conseiller au Parlement : donation à Antoine Hubert, son serviteur, de tous droits sur une maison à Étiolles (près Corbeil) qu'il avait fait saisir, comme seigneur haut-justicier d'Étiolles, à titre de biens en déshérence, après le décès de Catherine Jarolier, en récompense des services rendus par ledit Hubert, durant dix ans, au seigneur de Crosne, beau-frère du donateur, et, depuis, à lui-même. — 23 décembre 1542 (fol. 281).

914. — Cyprien de Lameth : renonciation à la donation qui lui avait été faite, le 20 décembre précédent, par Augustin Cardon, marchand drapier, Nicolas Cardon, compagnon drapier, et Claude Cardon, veuve de Nicolas de Haye, frères et sœur, demeurant à Paris. — 6 janvier 1543 (fol. 281 v°).

915. — Pierre Prédun, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue du Petit-Lion : donation à Marie Prédun, âgée de six ans, sa petite-fille, de meubles de chêne et noyer, parmi lesquels figure «ung petit benoystier, garni de son goupillon», d'ustensiles de ménage, en étain, cuivre et airain, et de linge, qui lui seront délivrés, «si tost qu'elle sera en aage compectant pour gouverner son bien, ou qu'elle sera mariée». — 4 janvier 1543 (fol. 281 v°).

916. — Jean Berruyer, prêtre, religieux non profès au couvent des Cordeliers de Bois-Malesherbes : donation à Martin Berruyer, notaire et secrétaire du Roi, l'un des quatre notaires du Parlement, son frère, de tous droits sur les biens des successions de Martin Berruyer, écuyer, seigneur de Rivière, et de Marguerite Piédefer, ses père et mère, de Robert et Jacques Berruyer, ses frères, et de Marie Dupuis, sa cousine, biens situés en Touraine, Poitou, Anjou, prévôté et vicomté de Paris. — 27 octobre 1542 (fol. 282 v°).

917. — Henri Alexandre, curé de Monchy-Saint-Éloy, diocèse de Beauvais : donation à

Jean Constant, procureur au Châtelet de Paris, et à Geneviève Coulon, sa femme, de maison, terres et vignes à Pantin, de terre en friche à usage de carrière audit lieu, de pré et de bois taillis à Romainville. — 12 mai 1539 (fol. 283 v°).

918. — François de Vendôme, vidame de Chartres : donation à Bertrand Le Lièvre, seigneur de Ladmirault, conseiller au Parlement et aux Requêtes du Palais, en reconnaissance de ses «bons, grans et notables services», du fief de la Tournelle au village de Berchères-en-Brie (près Tournan). — 14 janvier 1543 (fol. 285).

919. — Chrétien Bonnet, vigneron, Jean Caron, meunier à Bécourt, et Melon Bonnet, sa femme : donation à Robert Le Couvreur, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de leurs droits sur une terre au terroir de Thourotte (près Compiègne), provenant de la succession de leur père. — 29 mai 1542 (fol. 286).

920. — Martin Chappellain, prêtre, Nicolas Chappellain, Thomas Secourjon, au nom de Barbe Chappellain, sa femme, et Martin Vauguyon, au nom de Guillemette Chappellain, sa femme, tous demeurant à Marly-le-Châtel : donation à Antoine Le Père, avocat au Châtelet de Paris, d'une maison à Louveciennes, «près la fontaine de Putelot», et de rentes, le tout provenant de la succession d'Antoine Chappellain, receveur du comté de Rethel, leur frère. — 21 janvier 1543 (fol. 286 v°).

921. — Jacques de Maubuisson, écuyer, seigneur de Goupillières, et lieutenant du Connétable à la garde du château du bois de Vincennes, et Jeanne de Frétel, sa femme, demeurant audit château : donation à Louis de Frétel, écuyer, leur beau-frère et frère, des terres et seigneuries de Saint-Pierre-l'Avis et de Sainte-Marguerite-aux-Champs, au pays de Caux. — 26 janvier 1543 (fol. 287 v°).

922. — Guillemette Le Coincte, veuve de Marc de Lacques, armurier du Roi, demeurant à Paris, rue de la Heaumerie : donation à René de Champ-d'Amours, armurier du Roi et du Dauphin, demeurant à Paris, et à Marie Sanson, sa femme, ses arrière-neveu et arrière-nièce, de portion de maison à double corps d'hôtel, rue de la Heaumerie, à l'enseigne du Lion d'argent, attenante aux maisons aux enseignes de l'Écu de Bretagne et de l'Écu d'Avignon. — 28 janvier 1543 (fol. 288 v°).

923. — François Tavel, conseiller au Parlement : donation à Jeanne Tavel, femme de François Briçonnet, seigneur de Villeray, avocat en Parlement, sa fille, d'une maison, de terres, de prés et de bois taillis au village et terroir de Crespières, au Val-de-Gallye (près Poissy), et de 625 livres de rentes, dont une de 250 livres tournois, constituée par Jacques de Harlay, seigneur de Montglat. — 12 janvier 1543 (fol. 290).

924. — François Tavel, conseiller au Parlement : ratification de la présente donation. — 12 janvier 1543 (fol. 295 v°).

925. — Louis Beschefer, banquier à Paris : donation à Geneviève Michemyne, «pour la bonne amour qu'il a pour elle et qu'elle ayt mieulx de quoy vivre et soy entretenir après son decetz, et à ce qu'elle prie Dieu pour son ame», d'une rente viagère de 50 livres tournois, de la moitié de ses biens meubles et «amesnagement d'hostel», et d'une somme de 100 écus d'or soleil. — 7 juin 1539 (fol. 296 v°).

926. — Louis Beschefer, banquier à Paris : donation à Geneviève Michemyne d'une maison à Paris, place Maubert, à l'enseigne de l'Image Saint-Jacques, «retenu et réservé audict donnateur l'usufruit, la première chambre pour soy loger et place en l'estable pour loger ses chevaulx, durant le temps qu'il sera et demourera en la ville de Paris»; ladite donation faite «pour la bonne et vraye amour»

qu'il a pour ladite Michemyne. — 7 juin 1539 (fol. 297).

927. — Hector Bernard, laboureur à Nicorbin, paroisse de Theuville (Eure-et-Loir) : donation à Jean Bernard, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de portion d'une métairie à Villarceaux (près Voves). — 6 octobre 1542 (fol. 297 v°).

928. — Guillaume de Balsac, écuyer, seigneur de Marcoussis : ratification de la donation faite, le 29 juin 1542, par Louise de Humières, sa femme, à Jean Bonnot, examinateur au Châtelet de Paris, ladite donation consistant en une maison et terres à Villiers, près Villejust, et au terroir de Villejust. — 31 janvier 1543 (fol. 298).

929. — Louis de Prizy : donation à François de Prizy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des cens, rentes et droits seigneuriaux à lui dus par les receveurs des terres et seigneuries de Liesse et Marchais (sous-Liesse). — 31 janvier 1543 (fol. 299).

930. — Blaise Floret, docteur en la Faculté de décret et principal du collège de Sénac, fondé en l'Université de Paris, demeurant rue de Bièvre : donation à Marie Floret, religieuse professe en l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs-lez-Paris, sa nièce, de deux rentes viagères, l'une de 10 livres tournois, assignée sur une maison à Annet-sur-Marne et deux maisons, avec jardin clos de murs, entre les portes du Temple et de Saint-Martin-des-Champs, «en l'une desquelles est scellée contre le mur pour enseigne la Corne de Cerf», l'autre de 40 sols parisis, due par un laboureur d'Oisonville en Beauce, pour que ladite religieuse «puisse estre mieulx entretenue en ladite abbaye». — 17 décembre 1542 (fol. 299 v°).

931. — Pierre Belliart, laboureur et couturier à Boulogne, près Saint-Cloud, et Macée Taincturier, sa femme : donation, du consentement de leurs gendres et filles, à Fiacre Belliart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une rente viagère de 25 livres tournois sur une maison à Boulogne et sur des vignes au terroir de Saint-Cloud et Boulogne, pour «qu'il puisse parvenir aux sainctes ordres de prebstrise et qu'il se puisse plus honnestement gouverner et entretenir audit estat et vacquer au service divyn, et qu'il prye Dieu pour sesdiz père et mère». — 22 décembre 1542 (fol. 301).

932. — Marguerite de Louvat, dame de Rocheron et des Ombrailles, veuve de François Corlieu, lieutenant-général d'Angoumois ; donation à Joachim Corlieu, avocat en Parlement à Paris, son fils, du tiers de son patrimoine, comprenant divers fiefs en la châtellenie de Tonnay-Boutonne, une maison à Saint-Jean-d'Angely, et d'autres domaines spécifiés dans l'acte. — 11 janvier 1543 (fol. 301 v°).

933. — Dimanche Butte, laboureur à Pierrelay : donation à Ambroise Lallier, prêtre, chapelain ordinaire du Roi, des grains et fourrages à lui dus par Jean de Besançon, receveur des tailles en l'élection de Beauvais, des labours et charrois par lui faits, de fumiers par lui livrés dans les vignes dudit Besançon, et d'une créance de 10 livres. — 29 janvier 1543 (fol. 304).

934. — Guillemette Billart, veuve de Guillaume Guibert et auparavant veuve de Jean Morisset, tisserand en draps, demeurant à Charenton-Saint-Maurice : donation à Pierre Ryant, «charpentier de la grand congnée», demeurant à Paris, rue du Temple, et à Jeanne Morisset, sa femme, ses gendre et fille, de ses droits sur des vignes aux terroirs de Charenton, de Maisons-[Alfort], de Saint-Maur, et au lieu dit «Beauté». — 10 janvier 1543 (fol. 305).

935. — Jacques Menant, bourgeois de Paris, demeurant rue Beaubourg : donation

à Guillaume Menant, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 118 sols tournois due par un marchand d'Auxerre, et de deux créances. — 7 février 1543 (fol. 306 v°).

936. — Pierre Le Bel, écuyer, licencié ès lois, avocat du Roi en la châtellenie de Creil : donation à Jean Le Bel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur des biens à Nogent-les-Vierges (près Creil) et aux environs, dépendant de la succession de Noel Le Bel, grenetier de Creil, son père. — 7 février 1543 (fol. 307).

937. — Jean Guillemot, maître maçon à Paris : donation à Mathurin Guillemot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de maisons, terres et prés à Saint-Julien-du-Perche, près Meslé-sur-Sarthe. — 8 février 1543 (fol. 308).

938. — Guillaume Marquet, marchand à Noyon : donation à Antoine Marquet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, demeurant au collège de Montaigu, son fils, de tout recours à exercer contre la veuve de François de Hangest, femme de Philippe de Chastellux, vicomte d'Avallon, au sujet d'acquisitions de terres au terroir de Cuy. — 9 février 1543 (fol. 308 v°).

939. — Catherine Langlois, veuve de Cardin Belier, marchand de vins, bourgeois de Paris : donation à Daniel Foullon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, de terres et prés au terroir de Limours et d'une rente de 60 livres sur des biens à Angervilliers, le tout provenant de la succession de Marie Langlois, sa sœur. — 18 janvier 1543 (fol. 309).

940. — Jean Saulnier, compagnon étalier à Paris, en la Grande Boucherie, demeurant rue du Temple, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs : donation à René Saulnier, écolier à Paris, son fils, de ses droits sur des biens en la paroisse de Parcé (près Noyant), au pays d'Anjou. — 12 février 1543 (fol. 309 v°).

941. — Jean Leste, maréchal à Marly-la-Ville, et Colette Montjay, sa femme : donation à Mathieu Leste, écolier, étudiant au collège des Bons-Enfants, en l'Université de Paris, leur fils, d'une rente viagère de 25 livres tournois sur une maison à Marly, grand rue, et des terres, afin qu'il «puisse parvenir aux sainctes ordres de prebstrise, soy plus honnestement entretenir audit estat de prebstrise». — 14 février 1543 (fol. 310 v°).

942. — Jean Guyon, marchand, bourgeois de Montargis, et Marie Fleureau, sa femme : donation à Pierre Guyon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de tous les biens, meubles et immeubles, qui leur appartiennent et peuvent leur revenir par la succession de Pierre Fleureau, préchantre de Sens, leur beau-frère et frère. — 30 janvier 1543 (fol. 311 v°).

943. — Louis de Villemeneur, marchand à Brie-Comte-Robert : donation à Nicole Rubentel, avocat en Parlement, de la faculté de réméré de certains héritages à Bernay, Solers et Lissy, en remboursant 2,225 livres tournois, prix de ces héritages, à Denis Rubentel, avocat au Châtelet, père de Nicole, et acceptation de cette donation. — 19 juin, 16 août 1542 (fol. 312).

944. — Pierre Brisseau, praticien en cour laie à Paris : donation à Barthélemye et Marguerite Janet, enfants mineurs de Jeanne Bailly, de la moitié d'une maison à Paris, avec jardin derrière, rue du Temple, «affin qu'elles soient mieulx pourveues en mariage, et aussi qu'ilz prient Dieu pour luy, eulx venuz en aage». — 18 février 1543 (fol. 313).

945. — Louis de Pontaillier, chevalier, seigneur de Vaux au pays de Nivernais, et

baron de Pleurs en Champagne, et Marguerite de Ray, sa femme : donation à Claude de Pontaillier, leur fils, de la terre et seigneurie de Seneux (près Saint-Martin-du-Puits) et de leurs droits sur la seigneurie de Saint-Julien en Franche-Comté, à eux échue par le décès de Jean de Ray, leur père et beau-père. — 10 février 1543 (fol. 313 v°).

946. — Mathias Marvye, marchand, demeurant aux Clayes (près Villepreux) : donation à Gaultier Marvye, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, de sept septiers de grain à lui dus sur les terres de Trianon appartenant au donateur et à sa femme, Mariette Fauchet, et de 18 sols 8 deniers parisis dus par Jean Fauchet, marchand boulanger à Trianon. — 16 février 1543 (fol. 314 v°).

947. — Jeanne Martin, veuve de Guillaume Pertisot, marchand bonnetier à Paris : donation à Guillaume Fouquet et à Marie Pertisot, sa femme, gendre et fille de la donatrice, d'une rente de 12 sols parisis sur une maison à Épinay-sur-Orge. — 3 novembre 1542 (fol. 315).

948. — Marie Larcher, veuve de Nicole Racyne, procureur en la Chambre des Comptes, à Paris : donation à Nicolas du Bex, maître d'hôtel de Jean Bertrand, conseiller du Roi en son Conseil privé et président au Parlement, pour cause de son futur mariage avec Geneviève Racyne, sa fille, «affin que ledit Nicolas du Bex soyt plus enclin à bien traicter sa fille et l'entretenir», de la moitié par indivis d'une grande maison, rue de Mauconseil, «en laquelle est pour enseigne, sur le portail dudit hostel, le Chef Sainct-Jehan», attenante par derrière à la maison de la Fontaine de Jouvence, assise en la rue de la Truanderie, «d'autre part, à Me Pierre Lescot, à cause de sa femme, et à l'ostel de la Grand Chassemarée», de la moitié d'une grande cour, ou masure et place vide à Paris, rue de Merderet; d'une maison, rue Montorgueil, à l'enseigne de la Chaîne; d'une autre maison, rue de Beaurepaire; d'une maison à deux pignons, dont l'un est à l'enseigne de l'Arbalète, sise au Clos Bruneau, au coin des rues Saint-Jean-de-Beauvais et Saint-Jean-de-Latran; de la moitié d'une maison, rue Jean-Pain-Mollet, à l'enseigne du Barillet; d'un demi-quart de la terre et seigneurie de la Brosse, près Ferrières-en-Brie; d'un moulin à eau «à mouldre grains», au village de la Brosse, «appellé de toute ancienneté le moulin à Tan»; de maisons et terres au terroir de la Brosse; de vignes à Chaillot, devant le château d'Anjou; enfin, de tous ses meubles et ustensiles d'hôtel. — 26 novembre 1542 (fol. 315 v°).

949. — Robert Bernard, procureur et praticien à Amiens : donation à Jean Bernard, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 15 livres tournois. — 21 février 1543 (fol. 318).

950. — Gabriel Chicot, conseiller du Roi et général de ses Monnaies : donation à Charles Chicot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 39 écus d'or soleil due par Antoine Desforges, savoir : 20 écus d'or à lui prêtés «pour luy avoir des habitz», 13 écus et demi «pour luy avoir ung cheval», 3 écus pour la dépense dudit cheval durant 30 jours à 4 sols 6 deniers tournois par jour, et 2 écus et demi à lui avancés à Lyon. — 21 février 1543 (fol. 319).

951. — François Le Verrier, manouvrier à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Nicole Masseron, prêtre, étudiant en l'Université de Paris, demeurant au collège de Coquerel, de tous droits sur la succession de Nicole Drouet, procureur du collège du Grand-Bayeux, en l'Université de Paris, notamment sur une maison à Saint-Marcel-lez-Paris, rue du Bon-Puits, «en laquelle est paincte contre le mur pour enseigne l'Ymaige Saincte-Katherine». — 24 janvier 1543 (fol. 319).

952. — Chrétien Tassart, clerc du diocèse de Thérouanne, serviteur de l'ambassadeur du Pape en France : bail à Robert du Somerard, curé de Saint-Nicolas du bourg de Boulogne, son cousin, de terres au terroir de Colembert, près le Waast en Boulonnais. — 10 février 1543 (fol. 320).

953. — Jean Bataille, doyen de Saint-Thomas à Crépy-en-Valois, et curé d'Orny, au diocèse de Toul : donation à Thierry du Mont, seigneur d'Acy-en-Multien, général et conseiller du Roi en la Cour des Aides, son cousin, de ses droits sur l'hôtel seigneurial de la Noue, au duché de Valois, près Villers-Cotterêts, avec les terres tenues en fief et le droit de chauffage et de pâture en la forêt de Retz, à lui échus par le décès d'Antoine Bataille, procureur général du Roi au duché de Valois, son père, et de Perrette Le Sueur, sa mère. — 1er mars 1543 (fol. 320 v°).

954. — Pierre de La Rivière, écuyer, seigneur de Mardilly, paroisse d'Évry-en-Brie : donation et cession à Jean Le Charron, seigneur d'Évry-en-Brie, conseiller au Parlement, et à Charlotte de Brion, sa femme, de 30 sols parisis de surcens ou de rente sur des biens à Évry; ladite donation faite «pour la bonne amytié que les seigneurs de Mardilly et Le Charron ont ensemblement comme bons voisins et amis à cause de leurs terres et seigneuries desdictz Mardilly et Every». — 12 février 1543 (fol. 321 v°).

955. — Pierre Turpin, marchand, bourgeois de Paris : donation à Antoine Turpin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une somme de 474 livres tournois, représentant la valeur de 46 milliers de bourrées et cotrets, plus de 20 milliers de bourrées et cotrets. — 28 février 1543 (fol. 322 v°).

956. — Perrette Tillet, femme de Robert Regnier, procureur au Châtelet de Paris : donation à Claude et à Guillaume Regnier, écoliers, étudiant en l'Université de Paris, ses enfants, «pour les entretenir à l'estude et parvenir aux sainctes ordres de prebstrise», de tous droits sur les successions de Louis Tillet et de Denise Paris, ses père et mère, et de Marc et Jean Tillet. — 4 mars 1543 (fol. 323).

957. — Marguerite Crette, veuve de Jean Billet, l'un des soixante arbalétriers de la ville de Paris, et auparavant veuve de Martin Regnault, marchand hôtelier, bourgeois de Paris : donation à Guillaume Regnault, marchand fripier, bourgeois de Paris, et à Perrette Gourlin, sa femme, ses fils et belle-fille, de la moitié d'une maison à Paris, rue de la Petite-Bretonnerie, près la porte Saint-Jacques, attenante à l'hôtel de l'Écu de France; de la moitié d'une autre maison près la porte Saint-Michel, attenante aux Jacobins, et louée par eux au sieur Billet pour 99 ans, du quart d'une maison et de terres aux fauxbourgs Notre-Dame-des-Champs, au lieu dit «la Poterie», attenante à la maison de l'Image Saint-Jean, et aboutissant à la grande rue des Poteries, de la moitié d'une vigne au terroir de Notre-Dame-des-Champs, lieu dit «les Perruceaulx», de vignes au terroir de Vanves, de la moitié de trois maisons à Saint-Marcel, rue de Lourcine, près du collège de Reims et des Cordelières de Saint-Marcel; de terres au terroir de Saint-Marcel; d'une maison à Montrouge, sur la grand'rue; de terres et vignes au même terroir, d'une maison à Ivry, devant l'église, en la censive du capitaine de la Bastille de Paris; de vignes audit terroir et en celui de Vitry; de maison, terres et vignes à Villejuif; de rentes sur des maisons bâties par les époux Billet à Saint-Marcel, et sur des terrains à bâtir, rue de Lourcine, sur des maisons et terres à Notre-Dame-des-Champs et Villejuif; enfin, de tous ses biens meubles et ustensiles de ménage. Ladite donation faite à charge par le sieur Regnault et sa femme de loger Marguerite Crette «en une chambre honnestē, qui sera assise en la parroisse Sainct-Eustace à

Paris, et garnir icelle chambre de tous meubles, linges, ustancilles d'hostel, bons et honnestes», de les remplacer quand ils seront usés, «en rendant par elle les usez», de subvenir à son entretien «et de la traicter doulcement et honnestement, ainsi qu'il appartient à enfans de traicter leur mère». — 31 décembre 1542 (fol. 323).

958. — Louis de Frétel, écuyer, seigneur de Flaix, près Provins, demeurant audit lieu : donation à Robert Vieillart, marchand, bourgeois de Paris, du droit de rachat des terres et seigneuries de Saint-Pierre-l'Avis et de Sainte-Marguerite-des-Champs, en Normandie, bailliage de Caux. — 2 mars 1543 (fol. 329 v°).

959. — Louis du Rufle, bourgeois de Paris : donation à Jeanne, à Nicolas et Pierre d'Auvergne, enfants de Nicolas d'Auvergne, marchand et maître en la Grande Boucherie de Paris, ladite Jeanne, sa filleule, de la moitié de deux maisons à Paris, l'une, rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, l'autre, aux faubourgs Saint-Laurent-lez-Paris, «où soulloyt pendre pour enseigne le Boisseau», maisons qu'il possédait en vertu de son contrat de mariage avec Marie d'Auvergne, passé le 5 août 1523. — 26 août 1535 (fol. 329 v°).

960. — Louis du Rufle, bourgeois de Paris : donation à Nicolas d'Auvergne, marchand et maître en la Grande Boucherie de Paris, d'une maison à Paris, rue Saint-Antoine, «où soulloit pendre pour enseigne le Petit Cerf, et faisant l'ung des coings de la rue Percée», de la moitié d'une autre maison, rue du Four, et d'une rente de 50 livres tournois, sous réserve de l'usufruit, sa vie durant et pendant la vie de Marie d'Auvergne, sa femme. — 26 août 1535 (fol. 330).

961. — Marguerite Caruel, veuve de Gaspard Puissant, marchand : donation à Jean Caruel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur des biens et revenus à Haillancourt, paroisse d'Ibouvillers (près Saint-Crépin-d'Ibouvillers). — 28 janvier 1543 (fol. 331).

962. — Guillaume du Foix, maître serrurier à Paris : donation à Louis du Foix, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance sur Jean Vallée, serrurier à Beaumont-sur-Oise, qui avait été chargé par Guillaume du Foix de vendre, en Angleterre, 500 arbriers d'arbalète et des chapeaux, et avait reçu 25 écus d'or soleil pour les frais de transport et sa dépense. — 7 février 1543 (fol. 332).

963. — Perrette, veuve de Colin Piffle, demeurant à Barbonne : donation à Nicole Piffle, prêtre, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres au terroir de Queudes (près Sézanne). — 21 novembre 1542 (fol. 332 v°).

964. — Eugin Dainreau, porteur de grains à Paris, et Marguerite Dainreau, veuve de Jean Drouyn, laboureur à Paris : donation à Michel Langelier, receveur de l'imposition foraine de Paris, des sommes dues pour le règlement du compte de l'exécution testamentaire de Jeanne Dainreau, leur sœur. — 23 septembre 1542 (fol. 333).

965. — Étienne Quarré, marchand à Montargis, et Jeanne Guerre, sa femme : donation à Étienne Quarré, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une rente de 12 sols 2 deniers parisis sur «la maison de la Mairerie» à Montbouy, «pour soy entretenir aux escolles et supporter les fraiz de son estude». — 15 mars 1543 (fol. 333).

966. — René Manceau, pourpointier à Paris, et Marie Morel : contrat de mariage. Par ce contrat, Damien Morel, marchand pourpointier à Paris, et Claude Compaignon, sa femme, père et belle-mère de Marie Morel, donnent aux futurs conjoints «les biens meubles, ustancilles et marchandise estans de présent en leur maison et bouticque, affin de iceulx consommer et que ladicte Marye soyt mieulx

pourveue, c'est assavoir : une douzaine de platz d'estain, une douzaine et demye d'escuelles, une douzaine de taillouers d'estain, quatre potz à frain, huit potz rong, tant pintes que choppines, quatre chauderons, quatre eschauferettes, troys platz d'arin à laver les mains, unes aulmoires, ung banc, une table; item, une fontaine d'arin tenant deux seaulx, ung pettit coffre, troys douzaines et demye de draps de chanvre et lin, troys douzaines et demye de servietes, deux cielz de toille painte avec les custodes servans pour lesdictz ciels. Item, ung ciel de tapisserie à haulte lysse à personnages avecques les custodes de demye ostade; item, cinq couvertures de serge et layne rouge; item, une couche et une couchette de boys de chesne à pilliers tournez, ung grant coffre, ung buffect, une chaize à hault dossier taillé à l'entique et à médalles, ung banc garny de sa perche avec une marche, une table et deux treteaulx, le tout de boys de chesne, ung petit coffre fermant à clef, de boys de chesne, ung autre petit coffre aussi de boys de chesne, cinq lytz garnis de plumes et leurs traversins, deux autres couches de boys de chesne...; item, quatre cens aulnes de toille à faire des dessus de pourpoinctz, troys cens aulnes à doubler pourpoinctz, troys cens de canevatz, sept pieces de futaine de Carmonne, une piece de Recebours, une piece de demye ostade, sept douzaines de pourpoinctz de Carmonne, deux douzaines de pourpoinctz de futaine de Millan, deux douzaines de pourpoinctz de demye ostade, six douzaines de pourpoinctz de toille, quatre douzaines et demye de pourpoinctz d'Orrebourg; item, troys grans coffres et ung petit de boys de chesne pour mettre ladicte marchandise, les perches et toutes autres ustancilles estans en ladicte maison, une paire de grands chesnetz à lyons et à pommes de cuyvre avec leurs garnitures»... En oultre, ledit Manceau et sa femme cèdent la location de la maison qu'ils habitent aux futurs conjoints durant 6 ans et s'engagent «à nourrir à leurs despens lesdictz Morel et sadicte femme et les enfants qui ysteront d'eulx deux, à la charge que lesdictz Morel et sa femme seront tenuz ayder auzdictz Manceau et sadicte femme au faict et estat dudit mestier de pourpoinctier, quant requis en seront, et de acheter pour et ou nom d'eulx la marchandise convenable pour servir ausdictz Manceau et sadicte femme audit mestier». — 5 mars 1543 (fol. 333 v°).

967. — Thomas Maymion, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Denis : donation à Anne Maymion, sa fille, d'une maison à Deuil, devant l'église, avec tout son mobilier, et de terres, prés, saussaies, vignes et rentes à Deuil, à Montmorency, à Montmagny, à Groslay, à la Barre et aux environs. — 6 septembre 1542 (fol. 335).

968. — Étienne de Lescouvette, demeurant à Paris : donation à Pierre Le Bossu, seigneur de Montyon, receveur général des Monnaies, de la faculté et du droit de réméré d'héritages par lui vendus à Noel de Lescouvette, son frère, demeurant à Gournay, à charge de rembourser audit Noel 60 livres tournois. — 20 mars 1543 (fol. 335 v°).

969. — Jean Martin, manouvrier, demeurant aux faubourgs de Paris, entre les portes Saint-Denis et Montmartre : donation à Claude Tonnel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, des droits successifs à lui échus par les décès de ses père et mère, aïeul et aïeule. — 5 mars 1543 (fol. 337).

970. — Jean d'Estourmel, chevalier, conseiller du Roi et général des finances, seigneur d'Estourmel et en partie de Courtebourne, près Ardres : donation à Antoine d'Estourmel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de portion de la terre et seigneurie de Courtebourne. — 27 mars 1543 (fol. 337).

971. — Catherine Ronpalet, veuve de Jean de Gaves et de Pierre de Séraulcourt, seigneur de Forges, demeurant à Notre-Dame-des-

Champs-lez-Paris, au logis de Nicolas Fillon, sergent royal en la justice de Notre-Dame-des-Champs : donation audit Nicolas Fillon de ses droits sur la ferme de Montauban, en la censive du seigneur de Vaujours (près Livry et Gonesse), sur des terres et sur une maison à Villeras et Saclay, «en rémunération des bons traictemens et plaisirs à elle faictz par ledict donnataire. — 8 mars 1543 (fol. 337 v°).

972. — Aymar de Rançonnet, conseiller du Roi au Grand Conseil, demeurant à Paris, rue des Poulies : donation à Louise Hesselin, femme de Jean Macyot, trésorier et receveur général des salpêtres ordinaires du Roi dans les généralités de France, Picardie, Bourgogne et Champagne, sœur de feue Madeleine Hesselin, sa femme, demeurant, rue Saint-Victor, de ses droits sur une grande maison à Paris, rues de la Verrerie et Barre-du-Bec, léguée par Étienne Boucher, élu de Paris, à Étienne Hesselin, père desdites Louise et Madeleine. — 5 février 1543 (fol. 338 v°).

973. — Anne de la Fontaine, femme de Philippe de Culant et veuve de Claude de Durant : donation à Jean de Durant, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des cens, rentes et droits seigneuriaux à elle dus ainsi qu'à son mari, à cause de leur terre et seigneurie d'Aumont. — 23 octobre 1542 (fol. 339 v°).

974. — Jacques Roussel, avocat au Châtelet de Paris : donation à Jacques Roussel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'arrérages de rentes dus par des laboureurs de Rouilly et Fleigny près Provins. — 28 mars 1543 (fol. 340 v°).

975. — Jean de Compincourt, écuyer, seigneur de la Tournelle et de Magny-le-Hongre, en partie, demeurant à Magny-le-Hongre : donation à Scipion de Compincourt, curé de Migé près d'Auxerre, à Pierre de Compincourt, homme d'armes de la compagnie du Connétable, à Louis de Compincourt et Robert de Compincourt, ses enfants naturels légitimés, d'une maison à Magny-le-Hongre et de terres, prés et bois au terroir du même Magny, de divers fiefs et de la justice de la seigneurie de la Tournelle; ladite donation faite pour que ses enfants «ayent mieulx de quoy pour s'entretenir au service du Roy, ainsi qu'il appartient à noblesse», et ratification de la légitimation de ses enfants, conformément aux lettres enregistrées en la Chambre des Comptes. — 21 mars 1542 (fol. 340 v°).

976. — Antoine Clusel, «natif de Challan-le-Contal, pays de Forestz, de présent fréquentant en l'église Sainct-Merry, à Paris» : donation à Antoine Bertrand, prêtre, demeurant à Montbrison, d'une maison à Challand, «dedans le circuyt du chasteau dudit lieu», (près Combre). — 13 mars 1543 (fol. 345).

977. — Nicolas Hérouet, demeurant à Carrières-sous-Bois : donation à Antoine Hérouet, abbé de l'abbaye de Notre-Dame de Cercanceaux, son frère, de ses droits sur une maison à Paris, Vieille rue du Temple, et sur la maison de Carrières-sous-Bois, qu'il habite, dite la Maison-Neuve, avec terres et vignes. — 28 mars 1543 (fol. 346).

978. — Thomas Turquain, seigneur de la Villeneuve-le-Roi en Vexin français, bourgeois de Paris : donation à Jean Turquain, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres à la Villeneuve-le-Roi (près Méru). — 19 février 1543 (fol. 345 v°).

979. — Jeanne Darcin, veuve de Pierre des Troys-Pannyers, vannier, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, Marin Darcin, menuisier, et Antoine Darcin, carrier, demeurant à Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris : donation à Jacques Fougeron, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur petit-neveu, de leurs droits sur les successions de Pierre Darcin et de Catherine Moriault, sa femme, leurs père et mère. — 2 avril 1543 (fol. 346).

980. — Martin de Brion, protonotaire du Saint-Siège apostolique : donation à Girard de Brion, avocat en Parlement, son frère, de portion de la terre et seigneurie de Savignies et Armentières (près Beauvais), «en raison de ses bons et agréables plaisirs et services, et à ce qu'il treuve meilleur party en l'estat de mariage», à charge de servir chaque année une pension viagère de neuf livres pour deux de ses sœurs, religieuses, l'une à Saint-Paul-lez-Beauvais, l'autre à Montmartre. — 8 avril 1543 (fol. 346 v°).

981. — Pierre Bénard, l'aîné, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue du Chantre : donation à Pierre Bénard, le jeune, prêtre, habitué en l'église de Saint-Honoré à Paris, de l'usufruit de la maison qu'il habite avec son fils, rue du Chantre, à l'enseigne de la Rose. — 7 avril 1543 (fol. 347 v°).

982. — Thomas Parent, clerc suivant les finances du Roi, et Marie Rousselin, sa femme : donation à Vincent Parent, contrôleur extraordinaire des guerres, leur fils, de maison, terres et vignes aux terroirs de Villetain et Villedombe (paroisse de Saclay). — 15 février 1543 (fol. 348 v°).

983. — Marguerite de Lassus, veuve de Jacques Huet, bourgeois de Paris : donation aux religieuses, abbesse et couvent du Val-de-Grâce, au diocèse de Paris, de bois et de terres au lieu dit Val-Profond, près Bièvres, «ad ce qu'elles prient Dieu pour elle, ses parens et amys et bienfecteurs trespassez». — 16 septembre 1540 (fol. 352).

984. — Pierre Hennequin, seigneur de Mathan, demeurant à Paris : donation à Louis de Lévy et à Étiennette de la Planche, sa femme, de ses droits sur une maison à Paris, rue Bertin-Poirée, «ayant issue rue Sainct-Germain, où soulloit naguères pendre pour enseigne la Crosse», attenante à l'hôtel de Brabant et aboutissant par derrière à un jeu de paume appelé le Fort le Roi, dans la censive du fief de la Crosse, ainsi que sur une maison à Arcueil, en la grand'rue, et sur des terres et vignes aux terroirs d'Arcueil, Cachan et de Villejuif. — 2 avril 1543 (fol. 352 v°).

985. — Simon Le Gendre, notaire au Châtelet de Paris : donation à Nicolas Chappellier, marchand, bourgeois de Paris, à Jeanne Roussel, sa femme, à Jean Le Moyne, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, à Robine Roussel, sa femme, et à Nicolas Roussel, leur frère, de ses droits sur une maison à Paris, rue Bertin-Poirée, à l'enseigne de la Crosse, sur une maison à Arcueil, en la grand'rue, et sur des terres et vignes aux terroirs d'Arcueil, Cachan et Villejuif. — 24 mars 1543 (fol. 353 v°).

986. — Pierre Hennequin, seigneur de Mathan, demeurant à Paris : donation à Louis Hennequin, procureur du Roi sur le fait des Monnaies, à Paris, son fils, des terres et seigneuries de Blives et la Cour-Saint-Phal, bailliage de Troyes, en avance d'hoirie, «à ce qu'il puisse estre mieux marié, se nourrir et supporter les fraiz de mariage». — 28 avril 1542 (fol. 355 v°).

987. — Étienne, Pierre et Regnault Martin, frères, Jean Lamy, apothicaire, et Jeanne Martin, sa femme : donation à Pierre Lamy, bourgeois de Paris, d'une rente de 6 livres 10 sols sur un terrain à Paris, jadis occupé par une maison, rue Michel-le-Comte. — 12 décembre 1542 (fol. 356).

988. — Françoise Maletoste, veuve de Thomas Haye, marchand boucher, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Jean Vigier, marchand boulanger à Saint-Marcel, et à Geneviève Haye, sa femme, ses gendre et fille, de la moitié d'une maison à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de «Montfetard», à l'enseigne de l'image de Notre-Dame sur la porte, attenante, d'une part, à l'hôtel du Puits Rouge, d'autre part, à l'hôtel du Renard, «en contemplacion et rémunéracion de ce qu'ilz ont nourry, aly-

menté et entretenu ladicte Françoise Maletoste depuis vingt ans a et plus». — 5 avril 1543 (fol. 356 v°).

989. — Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy : nomination de Jean Lormier «à l'exercice, signature et recepte de l'esmolument des greffes civil et criminel de la Prévosté de Paris et des bailliages deppendans d'iceulx, et aussi des greffes de la conservation des privilleiges royaulx de l'Université de Paris», aux gages de 1,200 livres tournois par an. — 29 janvier 1539 (fol. 358 v°).

990. — Hugues de Minestry, au nom et comme ayant droit de Nicolas et de Jeanne d'Ysambourg, enfants issus d'un premier mariage de Suzanne de la Fontaine, sa femme, de Charlotte de Hecques, femme de Charles d'Aultry, et de Françoise de Minestry, sa fille; Louis et Christophe de Minestry, écuyers, et Antoine de Saint-Yon, seigneur de Roucy-en-Valois, au nom de Louise de Hecques : donation à Guillaume de Meaux, écuyer, vicomte de Berthenay, des droits qui pourront leur être attribués lors du jugement d'un procès relatif à la terre et seigneurie de Betz, située au pays de Valois (près Senlis). — 30 décembre 1542 (fol. 359).

991. — Nicaise des Bordes, marchand orfèvre, bourgeois de Paris : donation à Jean des Bordes, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des droits successifs à lui échus par le décès de Damien des Bordes, vitrier à Blois, et de Jeanne Duval, ses père et mère. — 10 janvier 1543 (fol. 361).

992. — Claude de la Rivière, domiciliée à Mardilly-en-Brie : donation à Denis de la Place, écuyer, de tous les biens lui appartenant à Mardilly (près Brie-Comte-Robert) et au terroir de Mardilly. — 24 mai 1542 (fol. 361 v°).

993. — François de Choiseul, chevalier, seigneur de Clémont : donation à François Desmier, conseiller au Parlement, son cousin germain, de ses droits sur les fiefs dépendant de la succession de Philbert de Beaujeu, chevalier, baron de Lignières et de Trainel. — 5 juillet 1542 (fol. 362 v°).

994. — Marguerite Crespin, veuve de Pierre Parent, marchand orfèvre, bourgeois de Paris : donation à François Le Bouc, tailleur de robes à Paris, et à Marion Crespin, sa femme, ses beau-frère et sœur, de ses droits sur une maison à Champigny-sur-Marne. — 23 avril 1543 (fol. 364).

995. — Nicolas de la Croix, sergent à cheval au Châtelet de Paris et l'un des quatre sergents et commissaires de la ville de Paris sur le fait de la marchandise de l'eau : donation à Jean de la Croix, écolier à Paris, son fils, de ses droits sur une portion de maison, rue Sainte-Avoye. — 23 avril 1543 (fol. 364).

996. — Guillaume Crespin, marchand orfèvre, bourgeois de Paris : donation à François Le Bouc, maître couturier à Paris, son beau-frère, de ses droits sur une maison à Champigny-sur-Marne. — 27 juin 1542 (fol. 364 v°).

997. — Blanche, veuve de Jean Bertrand : donation à Étienne Chaillou, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, d'une rente de 4 livres tournois et de diverses sommes dues audit Bertrand pour vente et livraison de draps de soie et de laine. — 21 avril 1543 (fol. 365).

998. — Georges Haton, laboureur à Blainville, paroisse de Marville-Moutiers-Brûlé, près Dreux, diocèse de Chartres : donation à Jacques Haton, écolier, étudiant à Paris, son fils, d'un droit de bail sur des terres au terroir de Blainville. — 22 avril 1543 (fol. 366).

999. — Mélyne Le Normant, veuve de Jean Caignet, bourgeois de Paris : donation à Nicolas Maheut, marchand, bourgeois de Paris, et à Barbe Le Normant, sa femme, de portions de deux maisons à Paris, rue Saint-Denis,

l'une à l'enseigne du Plat d'Étain, ayant issue sur la ruelle de l'Empereur, et l'autre à l'enseigne du Boisseau, de rentes sur la Ville de Paris et particuliers, sous réserve de 16 livres tournois de rente sur la maison de la Rose Rouge, derrière le pilori des Halles, et de biens à Andrésy, Poissy et Cléry (près Gisors). — 20 janvier 1543 (fol. 366).

1000. — Pierre de Vesc, écuyer, seigneur de Savigny : donation à François Desmier, conseiller au Parlement de Paris, de saussaies, pré et île sur la Marne, au terroir du Pont de Charenton. — 8 mars 1543 (fol. 368 v°).

1001. — Jean Reboulle, prêtre du diocèse du Mans, demeurant à Paris : donation à Antoine Bodin, curé de Gesvres, au diocèse du Mans, «pour le récompenser de ses bons et agréables services», des dépens, dommages et intérêts auxquels pourront être condamnés certains particuliers envers ledit Reboulle pour les «excetz, volleries et spoliations» dont il aurait été victime, d'une créance de 79 livres pour la ferme de la cure de Gesvres et d'une rente de 30 livres tournois sur la ferme de la Vacheronnière, en la paroisse de Gesvres. — 27 janvier 1543 (fol. 368 v°).

1002. — Jean de Leffe, écuyer, seigneur de la Grange, et Nicolas de Baterel, écuyer, seigneur de Lignières : donation à Nicole de Lalouette, procureur au Châtelet de Paris, en reconnaissance de ses bons offices pour la poursuite et le recouvrement d'une rente de 40 écus d'or, d'une somme de 150 écus d'or soleil, et décharge d'hypothèque sur une maison appartenant audit de Lalouette, à Paris, rue de la Vieille-Draperie, à l'enseigne des Trois Rois, attenante à l'hôtel ayant pour enseigne l'Écu de Bourgogne. — 3 avril 1543 (fol. 369 v°).

1003. — Jean Sautereau, procureur au Châtelet de Paris, et Catherine Barre, sa femme : donation à Martin Sautereau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de maisons et terres au terroir du Plessis-Placy (près Lizy-sur-Ourcq) et de Trocy. — 20 novembre 1542 (fol. 370 v°).

1004. — Jacques de Gastines, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, et Jeanne du Chef de la Ville, sa femme : donation mutuelle. — 23 avril 1543 (fol. 372 v°) en double.

1005. — Gilles Le Froyt, maître maçon, demeurant à Paris, rue de Grenelle : donation à Philippe Boisselet, notaire au Châtelet de Paris, d'une place sur laquelle «il y a commencement de maison, garnye de merrain..., sise à Paris, entre la rue de Garnelles et la rue du Boulouer, d'une allée de 3 pieds de large entre deux murailles et de 5 toises de long, aboutissant et ayant yssue à la rue du Boullouer», et d'une rente de 12 livres tournois due par le locataire du terrain. — 26 avril 1543 (fol. 374 v°).

1006. — Guillaume Andrault, seigneur de Langeron, chanoine d'Auxerre : donation à Maurice Moye, receveur du cardinal de Tournon, abbé de Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, d'une maison à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, «sur le chemyn de la Vielle Thuillerie tendant à Vaugirard»; ladite donation faite au sieur Moye pour le récompenser des bons et agréables services qu'il avait rendus au donateur «en tous ses procès, affaires et sollicitations, desquelles peines ledit Moye n'avoit voulu prendre aucun payement, disant ledit Moye que les peines qu'il avoit prinses et prenoit de jour en jour estoyt pour l'honneur de Dieu, et qu'il n'en demandoyt aucune chose», ayant même refusé une rente de cent sols. — 10 avril 1543 (fol. 375).

1007. — Jeanne Chandelier, veuve de Jean Marentin, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Claude Marentin, marchand drapier à Paris, son fils, d'une maison à Paris, rue de Troussevache, à l'enseigne de l'Image Saint-Nicolas, attenante à la maison du Fer à cheval, rue Aubry-le-Boucher, de portion d'une autre maison, rue des Lombards, à l'enseigne

du Plat d'Or, au coin de la rue Guillaume Josse, dans la censive du fief de Haren. — 6 mai 1543 (fol. 375 v°).

1008. — Léon Boullault, procureur au Parlement, et Marguerite Bonnot, sa femme : donation mutuelle. — 31 juillet 1542 (fol. 376 v°).

1009. — Madeleine Rossillart, veuve de Jean Le Normant, marchand à Châteaudun, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Jean Le Normant, prêtre, bénéficié en l'église de Saint-Marcel-lez-Paris, et écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de la moitié d'une maison audit Saint-Marcel, près de la rivière. — 17 mars 1543 (fol. 378).

1010. — Pierre Cyrault, notaire et procureur ès cours d'église à Paris, demeurant rue des Noyers : donation à Nicolas Cyrault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une vigne au terroir de Bagneux (près Paris). — 28 avril 1543 (fol. 378 v°).

1011. — Esme de la Faillie, licencié en lois, demeurant à Paris : donation à Guillaume de La Hamée, écolier, étudiant en l'Université de Paris, d'une terre au terroir et finage de Saint-Dizier, «en récompense de ses bons et agréables services». — 10 mai 1543 (fol. 378 v°).

1012. — Baude Héron, praticien en cour laie, demeurant à Paris : donation à Pierre Héron, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 50 sols tournois sur un jardin à Nogent-l'Artaud. — 6 juin 1542 (fol. 379).

1013. — Bénigne de Choiseul, veuve de François de Bouzey : donation à Christophe de Choiseul, abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de Mureau, maître ès arts, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une créance de 65 livres 12 sols 10 deniers tournois et 3 livres de cire sur le receveur de la terre du Châtelier, et de 5 septiers d'orge. — 4 mai 1543 (fol. 379 v°).

1014. — Aymar de Rançonnet, conseiller du Roi au Grand Conseil, demeurant à Paris, rue des Poulies : vente et donation en cas de plus value à Louise Hesselin, femme de Jean Macyot, trésorier et receveur général des salpêtres ordinaires du Roi dans les généralités de France et de Picardie, de ses droits sur une grande maison à Paris, rue de la Verrerie, ayant issue sur la rue Barre-du-Bec. — 8 mai 1543 (fol. 380).

Y 89. — Registre in-folio, 391 feuillets, papier. Vol. 4.

(16 mai 1543-23 août 1544 [dates des Insinuations]).

1015. — Antoine Juge, gouverneur de Crécy-en-Brie : donation à Michel Genestz, prêtre, demeurant à Paris, son neveu, des biens à «Saint-Amans-la-Chaize», par lui acquis de feu Jean Genestz et d'Anne Juge, père et mère dudit Michel. — 31 janvier 1541 (fol. 1).

1016. — Marion Perreau, veuve de Jean de La Royne, marchand teinturier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Barbe de La Carpenterie, femme d'Adrien Laurens, marchand à Saint-Marcel, sa nièce, «de tel droit de vyage que ladicte Perreau, donatrice, a et peult avoir encores à tenir une place à vendre et débitter poisson de mer, assise à Paris à la porte Bauldoyer, adossée contre la croix dudit lieu, joignant la fontaine y estant». — 24 avril 1543 (fol. 1 v°).

1017. — Jacques Le Vigneron, conseiller

du Roi et bailli de Melun : donation à Jacques Le Vigneron, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une île plantée de saules, «appellée l'isle de la Poirette», en la censive de l'abbaye de Saint-Denis en France. — 18 mai 1543 (fol. 1 v°).

1018. — Pierre Le Roy, notaire au Châtelet de Paris : donation à Martin Le Roy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres au terroir de Briquessart (près Orcemont et Rambouillet). — 19 mai 1543 (fol. 2).

1019. — Jeanne David, veuve de Jean Hubert, charpentier «de la grant coignée», demeurant à Paris, rue Saint-Sauveur, «en l'ospital Chenart», et Olive Hubert, veuve de Robert Tricot, ceinturier, demeurant audit lieu, sa fille : donation à Jean Poictremol, maître d'hôtel du trésorier de l'Épargne, de vignes au terroir de Montmartre, aux lieux dits «le Palais et le Clos Guy». — 22 mai 1543 (fol. 2 v°).

1020. — Aignan de Cailly, l'aîné, vicomte de Carentan, seigneur de Saint-Gratien-sous-Montmorency : donation à Aignan de Cailly, le jeune, notaire et secrétaire du Roi, son fils, de terres au terroir de Sannois. — 5 mai 1543 (fol. 2 v°).

1021. — Nicolas Thibault, mesureur de grains, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Verrerie, et Marion Le Roy, sa femme : donation mutuelle. — 26 mars 1543 (fol. 3).

1022. — Adam Mareschal, savetier, demeurant aux faubourgs Saint-Denis, Nicolas Ballet, marchand boulanger, demeurant à Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris, et Adenette Mareschal, sa femme, Antoine Thourel, carrier, demeurant à Notre-Dame-des-Champs, et Gillette Mareschal, sa femme : donation à Raymond Ballet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de leurs droits sur des maisons et des terres aux faubourgs Saint-Martin de Senlis. — 22 mai 1543 (fol. 4).

1023. — Simon Raddin : confirmation de la donation à Jean Raddin, avocat en Parlement, son frère, de terres au terroir de Saint-Germain-lez-Couilly, de vignes au terroir du Pont de Charenton, et des deniers qu'il lui avait prêtés. — 19 mai 1543 (fol. 4 v°).

1024. — Thomas Prinet, praticien en cour laie à Châtres : donation à Pierre Boutet, praticien en cour laie, demeurant audit lieu, son beau-frère, de portions de maisons à Châtres en la grande rue, devant la boucherie, et de terres au terroir de Châtres. — 21 mai 1543 (fol. 5 v°).

1025. — Lucque Belin, fille de feu Jean Belin, conseiller au Parlement de Rouen, et d'Ysabeau Le Franc, demeurant à Paris, rue de la Parcheminerie : donation à Pierre Surpin, notaire au Châtelet de Paris, et à Marie Belin, sa femme, ses beau-frère et sœur, de ce qui peut lui revenir en raison de l'entrée en religion de dom Jean Belin, religieux de Saint-Martin-des-Champs, son frère. — 21 mai 1543 (fol. 8).

1026. — Lucque Belin, demeurant rue de la Parcheminerie : donation à Pierre Surpin, notaire au Châtelet de Paris, et à Marie Belin, sa femme, ses beau-frère et sœur, de tous droits à elle échus sur les successions de Jean Belin et d'Ysabeau Le Franc, ses père et mère, et par le legs testamentaire de feu Nicole Belin, docteur en théologie, pénitencier en l'église de Notre-Dame-de-Rouen, son oncle, sous réserve d'une somme de cent livres tournois, ladite donation faite auxdits Surpin et sa femme, «ad ce qu'ilz ayent mieulx de quoy entretenir leur train et famille et plus honnestement vivre, le temps advenir». — 21 mai 1543 (fol. 9).

1027. — Jacques Bienassis, avocat en Parlement, demeurant à Paris, rue de «Haulx-Moulins, paroisse Sainct-Landry» : donation à «honneste femme», Aimée Blanchette, demeurant à Paris, «en la grand rue Sainct-Merry, en la maison où pend pour enseigne

le Chasteau», de l'usufruit d'un corps de logis, d'une maison à Paris, rue Pastourelle, «contenant sallette basse, deux chambres haultes, l'une sur l'autre, garnyes de chascun son garde robbe ou estude»; l'autre corps comprenant salle basse, chambre haulte, estable et jardin; cette donation «faicte à ladicte Blanchette pour ses allimens, nourritures et entretenement, et ad ce qu'elle vive honnestement», en stipulant que si elle était troublée dans sa jouissance par les héritiers dudit Bienassis, la maison passerait à l'Hôtel-Dieu. — 28 mai 1543 (fol. 10).

1028. — Guillaume Julien, laboureur à Suresnes, et Madeleine Richer, sa femme : donation à Pierre Julien, leur fils, de vignes et terres aux terroirs de Suresnes, Nanterre et Puteaux, d'objets mobiliers, d'ustensiles d'étain, de 16 muids de vin et d'une vache à poil noir. — 4 décembre 1540 et 30 août 1541 (fol. 10 v°).

1029. — Aignan de Cailly, vicomte de Carentan, et Hippolyte Violle, sa femme : donation à Aignan de Cailly, notaire et secrétaire du Roi, leur fils, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy soy entretenir au service du Roy», de leurs droits sur la succession d'Aignan Violle, sous-doyen et chanoine en l'église de Chartres, leur beau-frère et frère. — 26 mai 1543 (fol. 12).

1030. — Geneviève Chauvyn, veuve de Gilles Malyn, referendaire en la Chancellerie : donation à Guillaume de Larche, notaire au Châtelet de Paris, de la moitié par indivis «d'une maison, rue Coquillier, devant et à l'opposite de l'ostel de Flandre, aboutissant par derrière au cymetière de l'église Sainct-Eustace», et rétrocession par ledit Guillaume de Larche en avancement d'hoirie à Gilles, Jean, Jeanne et Marie Boullard, enfants de Jean Boullard, examinateur au Châtelet de Paris, et de feue Marguerite Malyn, sa femme, fille de Geneviève Chauvyn. — 9 mai 1541 (fol. 12).

1031. — Jean de Bézart, général des Monnaies : donation à Jean de Bézart, jeune, praticien en cour laie à Paris, d'une rente de 10 livres sur la ville de Paris. — 3 mars 1543 (fol. 13).

1032. — Barbe Huguin, veuve de Claude Hotemen, marchand orfèvre, bourgeois de Paris : donation à Jean Jacquetel, procureur au Châtelet de Paris, d'une rente de 4 sols 6 deniers parisis sur des terres et vignes au terroir de Vaugirard. — 8 mai 1543 (fol. 13 v°).

1033. — Julien Courtavrel, bourgeois de Paris, et Antoinette Rochefort : contrat de mariage. Par ce contrat Isabelle Chamelet, veuve de Jean Rochefort, bourgeois de Gannat, mère d'Antoinette Rochefort, donne en dot à la future épouse une somme de 500 livres tournois, dont 250 payables le jour du mariage, et les autres 250 livres quand les futurs époux les exigeront. Au bas du contrat se trouve le reçu délivré par Julien Courtavrel et par Antoinette Rochefort, devenue sa femme, des 250 livres mentionnées au contrat. — 27 avril et 4 juin 1540 (fol. 13 v°).

1034. — Philippe Lesbahy, veuve de Gilles Berthelot, seigneur d'Azay : extrait de son testament portant donation à Jean Le Conte, seigneur de Voisinlieu, auditeur des Comptes, de ses droits sur la moitié de la terre et seigneurie d'Azay-le-Rideau, en reconnaissance de ce que ledit Le Conte, qui a été au service de son mari pendant plus de 30 ans, «luy a subvenu en ses grandes neccessitez, et pour l'advancement de Jehan Le Conte, son fillol, aagé de cinq à six ans, affin qu'il soyt et puisse estre mieulx entretenu à l'escole, instruict et endroitriné en bonne discipline de meurs, vertu et craincte de Dieu», à charge de fonder une messe chaque semaine, en l'église de Sainte-Croix de la Bretonnerie. — 11 et 17 février 1543 (fol. 15).

1035. — Jacquette Le Coq, femme de

Charles de Dormans, conseiller au Parlement: donation à Jacquette Spifame, veuve de Nicole Le Coq, président en la Cour des Aides, à Paris, sa mère, «afin qu'elle eust mieulx de quoy vivre et soy entretenir en son ancien aage», de la terre et seigneurie de Bièvres-le-Châtel et du fief de Chevreuse à Gisy (près Bièvres). — 5 juin 1543 (fol. 16).

1036. — Pierre Mareau, banquier suivant la Cour du Roi: donation à Catherine Bricault, marchande et bourgeoise de Paris, de l'usufruit d'une maison à Paris, rue «de la Serpente», à lui donnée par le cardinal de Lorraine, «laquelle il a faict bastir et édiffier de neuf», attenante au collège de Tours et aboutissant à «l'ostel de Fecan», pour rembourser ladite Catherine «des deniers qu'elle a fraiez et advancez pour le bastiment de ladicte maison». — 2 juin 1543 (fol. 17).

1037. — Antoine [Sanguin], cardinal de Meudon, évêque d'Orléans, conseiller du Roi et maître de son oratoire: donation à Guillaume Danetz, marchand, banquier et bourgeois de Paris, du fief de Combles, paroisse de Solers-en-Brie, près Brie-Comte-Robert, avec manoir et jardin clos de murs, de la contenance de 120 arpents. — 31 mai 1543 (fol. 18).

1038. — Guillaume Dutartre, laboureur de vignes à Boissy-Saint-Léger: donation à Denis Drouin, maître et marchand chandelier à Paris, de ses droits sur une maison à Brévannes. — 24 juin 1542 (fol. 19).

1039. — Antoine Berruyer, prêtre, prieur d'Oigny: donation à Martin Berruyer, notaire et secrétaire du Roi et l'un des quatre notaires du Parlement à Paris, son frère, de ses droits sur les successions de Martin Berruyer et de Marguerite Piédefer, ses père et mère, de Robert et Jacques Berruyer, ses frères, et de Marie Dupuy, dame d'Avron, à l'exception des biens de Touraine. — 1er juin 1543 (fol. 19 v°).

1040. — Jean Gervais, marchand mégissier, bourgeois de Paris, et Marie Bourgeois, sa femme, Martin Parcque, marchand, bourgeois de Paris, et Guillemette Bourgeois, sa femme, et Regnault Bourgoing, marchand drapier, bourgeois de Paris, et sa femme: donation à Anne Séguier, veuve d'Adam Lormier, élu de Paris, de leurs droits sur des vignes aux terroirs de Chaillot et de Saint-Cloud. — 2 juin 1543 (fol. 20).

1041. — Pierre Brahier, prêtre, habitué en l'église de Saint-Eustache à Paris: donation à Nicole Brahier, notaire au Châtelet de Paris, son frère, de ses droits sur une maison à Paris, rue Comtesse d'Artois, à l'enseigne de la Corne de Cerf. — 5 juin 1543 (fol. 20).

1042. — Jeanne de la Riffauldière, veuve de Philippot Laurence, pâtissier, Guillemette Soyer, veuve de Laurent Andriet, compagnon tonnelier, toutes deux demeurant à Paris, Thibault Guérineau, marchand bonnetier, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Victor, et Catherine Le Messager, sa femme: donation à Philippe Hardi, marchand, bourgeois de Paris, de tous droits à eux échus par le décès de Jean Bauldry, neveu et seul héritier d'Alix Texier, veuve de Jean Hélye, bourgeois de Paris, leur cousine. — 9 juin 1543 (fol. 20 v°).

1043. — Michel Durant, compagnon tondeur de draps à Paris, et Marguerite Simonnet, sa femme: donation à Julien de Cotteret, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de tous droits sur les biens à eux échus par le décès de Catherine et de Marion Duclos, mère et sœur de Marguerite Simonnet. — 22 août 1542 (fol. 22).

1044. — André Vigurger, marchand, bourgeois de Paris: donation à Jean Vigurger, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de prés sur la rivière de Beuvron et de terres en Sologne. — 22 juin 1543 (fol. 22 v°).

1045. — Jeanne Delisle, fille d'Arnoul Delisle, marchand hôtelier, bourgeois de Paris, demeurant à Paris, en l'hôtel de Pierre de Carnay, maître orfèvre, bourgeois de Paris, au bout du Pont-au-Change : donation à Pierre de Carnay et à Jacqueline Delisle, sa femme, ses beau-frère et sœur, de ses droits sur une maison à Paris, au Mont-Saint-Hilaire, à l'enseigne de l'Image Notre-Dame, près de la ruelle Josselin, maison qui n'avait pas été spécifiée dans la donation de ses biens par elle faite auxdits conjoints, le 8 août 1542. — 22 juin 1543 (fol. 23).

1046. — Jean Le Saulnier, conseiller du Roi au Châtelet de Paris : donation à Jeanne Marchant, sa petite-nièce, d'une maison de plusieurs corps d'hôtel à Paris, rue «Garnier-Sainct-Laddre», avec jardin, «en laquelle y a pour enseigne sur la porte l'Ymage Sainct-Jehan», ayant issue par derrière sur la rue de Montmorency, ladite maison rachetable pour 500 livres tournois. — 22 juin 1543 (fol. 22 v°).

1047. — Guillaume Desrivau, marchand hôtelier, bourgeois de Paris, et Marguerite Rousseau, sa femme, Richard Couaire, maître vannier, demeurant à Paris, rue Saint-Antoine, et Barbe Rousseau, sa femme, Nicolas Rousseau, marchand, maître fripier, bourgeois de Paris : donation à Léonard Desrivau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de leurs droits sur une maison au Marché de Meaux, rue de «Javelineau», et sur un jardin le long des murs de la ville. — 12 et 19 juin 1543 (fol. 24 v°).

1048. — Marguerite Blanchet, veuve de Louis Rousseau, peigneur et cardeur de laines à Meaux, demeurant à Paris, rue de la Harpe : donation à Léonard Desrivau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur une maison au Grand-Marché de Meaux, rue de «Javelineau» et sur un jardin près des murs de la ville. — 8 juin 1543 (fol. 25).

1049. — Pierre Brocart, marchand revendeur, bourgeois de Paris, et Guillemette Rousseau, sa femme : donation à Léonard Desrivau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de leurs droits sur la même maison à Meaux. — 11 juin 1543 (fol. 25 v°).

1050. — Thomas Flamichau, marchand affineur et départeur d'or et d'argent, bourgeois de Paris : donation à Jean Flamichau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur la succession de Guillemette Dadru, femme de Pierre Flamichau, demeurant à Mézières, près Dreux. — 23 juin 1543 (fol. 26).

1051. — Claude de Mars, écuyer, seigneur de Saint-Marcel, au pays de Forez : donation à Bertrand de Saint-Symphorien, seigneur de Chamousset, au pays de Lyonnais, son cousin germain, de ses droits sur la succession de Jean de Saint-Symphorien et de Catherine Mareschal, ses aïeul et aïeule. — 24 juin 1543 (fol. 26 v°).

1052. — Pierre Le Brun, praticien, demeurant à Glatigny, paroisse de Versailles, et Honorine Chevillon, veuve de Jean Lancre et de Thomas du Bray, hôteliers audit lieu : contrat de mariage. Par ce contrat Honorine Chevillon donne à son futur époux tous les biens meubles et ustensiles se trouvant dans la maison où elle demeure à Versailles, et une portion de maison au même lieu, à l'enseigne de l'Écu de France, avec des jardins, terres et près aux terroirs de Versailles, Trianon et Sainte-Geneviève, et des vignes à Palaiseau. — 15 décembre 1542 (fol. 27 v°).

1053. — Pierre Le Brun, praticien, demeurant à Glatigny, paroisse de Versailles, et Honorine Chevillon, veuve de Jean Lancre et de Thomas du Bray : rectification de l'une des clauses de leur contrat de mariage, et abandon en toute propriété au sieur Le Brun des biens à lui donnés, qui devaient faire retour à Honorine Chevillon, en cas de prédécès de

IMPRIMERIE NATIONALE.

son mari, sans enfants. — 26 juin 1543 (fol. 29).

1054. — Jean Le Roussel, dit Bombras, sergent de l'évêque de Paris en sa terre et seigneurie du For-l'Évêque : donation à Vincent Autran, marchand, bourgeois de Paris, et à Barbe [Le] Roussel, sa femme, cousine du donateur, de ses droits sur une maison à Paris, rue Saint-Honoré, à l'enseigne du Petit Panier, attenante à la maison du Grand Godet. — 5 juin 1543 (fol. 29 v°).

1055. — Jean Le Verrier, premier chirurgien et valet de chambre ordinaire du Roi, seigneur de Villemartin, demeurant à Paris : donation à Jean Le Verrier, son fils, de la terre et seigneurie de Villemartin et de ses dépendances, près Étampes, des bois d'Ardillières et de deux moulins à eau près de l'abbaye de Morigny, de tous ses biens au pays de Languedoc, à Nîmes et ailleurs, de tous les livres qu'il aura au jour de son décès et d'une somme de 1,000 livres tournois à prendre sur les meubles existant dans la seigneurie de Villemartin, sous réserve de l'usufruit en faveur de Marguerite Chartier, femme du donateur, «en entretenant toutefoys ledit donataire honnestement et son estat pendant ledit usuffruict aux escolles et estudes, ou autre estat auquel il se pourroit mieulx applicquer», et à charge de donner 1,500 livres tournois à chacun des enfants qui pourront naître du mariage de Jean Le Verrier et Marguerite Chartier. — 21 juin 1543 (fol. 31).

1056. — Jean Vorse, avocat au Châtelet de Paris et bailli de Villepreux : donation à Nicolas Vorse, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 8 sols parisis. — 25 juin 1543 (fol. 33).

1057. — Jean de Bulles, marchand mégissier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Nicolas de Bulles, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de créances à lui dues tant par cédules que autrement. — 30 juin 1543 (fol. 33 v°).

1058. — Guillaume de Cerisy, écuyer, seigneur de Noisy en partie et de Richebourg, maréchal féodal et héréditai de l'église et abbaye de Saint-Denis en France : donation à Jacques Trousson, marchand, bourgeois de Paris, de ses droits sur l'office de maréchal féodal et héréditai de l'église et abbaye de Saint-Denis. — 28 juin 1543 (fol. 33 v°).

1059. — Claude Chenal, marchand hôtelier à Saint-Denis en France : donation à Jean Mauperlier, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, fils de Jean Mauperlier, marchand, bourgeois de Paris, de portion d'une maison à Pierrefitte (près Saint-Denis), avec jardin et vigne, rue Guéroust. — 13 juin 1543 (fol. 34).

1060. — Isabeau Maillard, veuve de Geuffron Le Clerc, marchand, demeurant à Paris, rue de la Mortellerie : donation à Raoulland Dureau, marchand, bourgeois de Paris, et à Louise Le Sanglier, sa femme, auparavant veuve de Nicolas Maillard, marchand boucher, frère de la donatrice, de ses droits sur une portion de maison à Paris, rue de Marivaux, à l'enseigne des Trois Rois, au coin de la ruelle du Petit Marivaux. — 7 juin 1543 (fol. 34 v°).

1061. — Jacquette Spifame, veuve de Nicole Le Coq, président en la Cour des Aides, à Paris, demeurant rue Sainte-Avoye : donation à Charles de Dormans, conseiller au Parlement, son gendre, de ferme, de maisons, de vignes et de terres à Antony et Verrières, ainsi que de 104 livres de rente sur des biens auxdits lieux, à charge de lui servir une rente viagère de 200 livres. — 26 juin 1543 (fol. 35).

1062. — Jean de Cerisy, écuyer, demeurant à Paris, rue Saint-Germain de l'Auxerrois : donation à Jacques Trousson, bourgeois

de Paris, demeurant rue Saint-Denis, des droits seigneuriaux et féodaux qu'il avait réservés en donnant, en 1522, à son fils, Guillaume de Cerisy l'office de maréchal féodal et hérédital de l'église et abbaye de Saint-Denis. — 1er juillet 1543 (fol. 37).

1063. — Jacques Busson, procureur au Parlement, demeurant à Paris, rue Saint-Séverin : donation à Gilles Philippes, payeur de la compagnie du duc de Longueville, et à Perrette Busson, sa femme, ses neveu et nièce, de rentes sur des maisons et vignes à Orly (près Choisy-le-Roi) et à Étiolles (près Corbeil). — 9 mai 1543 (fol. 38).

1064. — André Pougnaud, demeurant au Puyrolle, paroisse de Saint-Maurice : donation à Vincent Pougnaud, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de pâtures à Saint-Maurice, près la Souterraine, et de créances sur la recette de Chabannes. — 21 février 1543 (fol. 40 v°).

1065. — Pierre Tanchon, marchand à Paris : donation à Guillaume Tanchon, prêtre, religieux profès de l'ordre de la Sainte-Trinité et rédemption des captifs à Paris, et «mynistre de Chasteaubryand dudict ordre», des biens à lui échus par le décès de ses père et mère, frères et sœurs. — 9 juillet 1543 (fol. 41 v°).

1066. — Guillaume de Cerisy, écuyer, seigneur de Noisy en partie et de Richebourg : donation à Jacques Trousson, marchand, bourgeois de Paris, de ses droits sur l'office de maréchal féodal et hérédital de l'église et abbaye de Saint-Denis, et mise en possession dudit Trousson. — 28 juin 1543 (fol. 42).

1067. — Jean Lalement, ancien trésorier et receveur général du Languedoc : donation à François Lalement, seigneur de Marmagne, et à Étienne Lalement, notaire et secrétaire du Roi, ses enfants, des biens à lui advenus par la succession de Nicolas Dauvet, seigneur des «Maretz», à charge de payer à Guillaume Lalement, leur frère, une somme de 2,000 livres tournois. — 5 juillet 1543 [en double] (fol. 42 v°, 43 v°).

1068. — Anseaume Boutet, marchand hôtelier à Châtres : donation à Guillaume Brunel, procureur au Parlement, son oncle, de terres à Ollainville, près Châtres, à lui léguées par Pierre Hullot, marchand, bourgeois de Châtres, en considération de «plusieurs bons et agréables services faictz par Guillaume Brunel» audit Boutet. — 1er juillet 1543 (fol. 44).

1069. — Didière des Bruyères, veuve de Denis Briond, maître chandelier de suif, demeurant à Paris : donation à Pierre des Bruyères, prêtre, religieux du prieuré et couvent de la Charité Notre-Dame, «dicte les Billes (Billettes)», à Paris, son frère, de rentes sur des biens à Annet-sur-Marne et Montjay, «ad ce qu'il soyt plus enclin à prier Dieu pour elle», avec l'acceptation et ratification de ladite donation par le prieur et les religieux de l'église et couvent de la Charité Notre-Dame, dit des Billettes. — 9 et 11 juillet 1543 (fol. 45).

1070. — Julien Courtavrel, vendeur de bétail à pied fourché, bourgeois de Paris : donation à Étienne Courtavrel, marchand mercier, bourgeois de Paris, son neveu, d'une maison à Paris, rue de «Maudestour» (Mondétour), à l'enseigne de la Chaise, attenante au petit jeu de paume de la Chaise et aboutissant par derrière «au grand jeu de paulme de la Grand Chaize», de la moitié de maisons à Beauvais, rue du Moulin-de-Ratel, et rue de la Halle, de 25 livres tournois de rente sur une maison à Paris, «rue de la Champverrerie», à l'enseigne de la Pomme d'orange, ayant issue en la rue de la Petite-Truanderie, et de 106 sols 3 deniers tournois de rente sur une maison à Mareil-en-France. — 1er juillet 1541 (fol. 50).

1071. — Jean Tison, marchand tuilier, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation aux enfants de feu Regnault

Beauvallet, marchand tuilier, et de Colette Sandon, femme du donateur, des biens, meubles et immeubles, qui lui appartiendront au jour de son décès. — 3 juin 1536 (fol. 51 v°).

1072. — Jean Billart, marchand, bourgeois de Paris : donation aux trésoriers et chanoines de la Sainte-Chapelle à Paris de terres au terroir de Pantin. — 15, 16 février 1543 (fol. 52).

1073. — Louis Lescot, marchand, demeurant à Paris, rue de la Tabletterie, à l'enseigne du Papegault : donation à Étienne Lescot, praticien en cour laie, demeurant à Paris, rue Saint-André-des-Arts, son frère, de ses biens, meubles et immeubles. — 7 juillet 1543 (fol. 52 v°).

1074. — Pierre Cardin, peintre, et Marie Roubesson, sa femme, Jean Baudart, fripier, et Marguerite Roubesson, sa femme, demeurant à Paris : donation à Laban Roubesson, éperonnier à Soissons, leur oncle, de leurs droits sur une maison à Soissons, en la rue «qui maine de la rue Sainct-Christofle à poterne de la rivière, près l'église Sainct-Quentin». — 20 juillet 1543 (fol. 53 v°).

1075. — Méry Lemperière, marchand libraire, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Huchette, «devant et à l'opposite de l'ostel de l'Ange», et Philippe Gilbert, sa femme : donation à Marie Lemperière, leur fille, de terres au terroir de Villeneuve-Saint-Georges, et d'une rente d'un muid de vin blanc, de 4 boisseaux de noix et de deux hottées «de francs fruictz» sur une vigne à Montgeron. — 20 juin 1543 (fol. 53 v°).

1076. — Pierre de La Court, marchand, bourgeois de Paris : donation à Pierre de La Court, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de portion d'une maison à Nogent-sur-Seine, dans la grande rue, devant l'hôtel-Dieu, «en laquelle soulloyt par cy devant pendre pour enseigne le Cerf-Vert». — 16 juillet 1543 (fol. 54 v°).

1077. — Pierre du Tertre, marchand, bourgeois de Paris, et Marguerite Le Fèvre, sa femme : donation à Antoine Le Fèvre, prêtre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-frère et frère, de biens à Villedombe (près Saclay). — 20 juillet 1543 (fol. 55).

1078. — Guillaume Porcher, marchand, bourgeois de Paris : donation à Claude Porcher, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 4 livres tournois. — 22 juin 1543 (fol. 56).

1079. — Nicole Olivier, veuve de Germain Vallin, avocat en Parlement : donation à Olivier Vallin, chanoine d'Angers, son fils, demeurant à Paris, de vignes au terroir de Saint-Leu-Taverny. — 6 juillet 1543 (fol. 56 v°).

1080. — Henri Goguier, notaire au Châtelet de Paris : donation à Antoine Bourrée, marchand, bourgeois de Paris, son cousin, d'une rente de 10 livres tournois, avec les arrérages de 9 années. — 25 juillet 1543 (fol. 57 v°).

1081. — Marion Faroul, veuve de Robert Barbier, cordonnier, et auparavant veuve de Christophe de Chèvremont : donation à Nicolas de Chèvremont, huissier du Roi au Grand Conseil, bourgeois de Paris, son fils, de la moitié d'une maison à Mantes, rue de la Chausseterie. — 10 juillet 1543 (fol. 57 v°).

1082. — Jean Hérault, maître cartier, bourgeois de Paris : donation à Claude Harent, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur des biens à Pontoise. — 16 juin 1543 (fol. 58).

1083. — Robert Barbe, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean du Chastel, maître tailleur de robes, bourgeois de Paris, pour ses bons et agréables services, d'une rente

de 40 sols parisis sur une maison à Vanves (près Paris). — 31 juillet 1542 (fol. 58).

1084. — Nicolas Hervy, marchand épicier, bourgeois de Paris : donation à Jean Hervy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur deux maisons à Montlhéry et sur des vignes et terres au terroir de Montlhéry et environs. — 29 juillet 1543 (fol. 58 v°).

1085. — Jean Viguier, marchand boucher, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, «grant rue de Montfetard», et Jeanne Neveu, sa femme, précédemment veuve de Nicolas de Rentilly : donation à Bertrand de Rentilly, écolier, étudiant en l'Université de Paris, au collège de Reims, leur beau-fils et fils, d'une rente de 8 sols parisis sur une maison à Étampes. — 30, 31 mai 1543 (fol. 59 v°).

1086. — Louis de la Ballue, écuyer, seigneur d'Armes et de Villepreux, demeurant au château d'Armes : donation à Jacques Spifame, conseiller au Parlement, chancelier et chanoine de l'église de Paris, d'une somme de 2,000 écus d'or soleil, à prendre sur ses biens. — 27 juillet 1543 (fol. 60).

1087. — Nicolas Chartier, voiturier, demeurant aux Halles de Paris, et Calixte Chartier, dit de La Mare, aussi voiturier, demeurant à Paris, rue Tireboudin, frères : donation à Adrien Chartier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de leurs droits sur la succession de Thomas Chartier, prêtre, demeurant à Orly, leur oncle. — 15 juillet 1543 (fol. 60 v°).

1088. — Nicolas Chartier, voiturier par terre, demeurant aux Halles de Paris, «en l'ostel de Guillaume Panteon», et Calixte Chartier, dit de La Mare, voiturier par terre, demeurant rue Tireboudin, frères : donation à Adrien Chartier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, des droits qu'ils ont encore sur les biens non partagés de Robert Chartier, leur père. — 26 juillet 1543 (fol. 61).

1089. — Simon Raddin, seigneur de Fresnoy-les-Gombries, demeurant à Paris : donation à Florent Le Grand, procureur au Parlement, son cousin germain, de rentes sur des vignes au Pont de Charenton. — 6 juillet 1543 (fol. 61 v°).

1090. — Nicole de Baudin, veuve de Jean de Goursault, marchand, bourgeois de Paris : cession à Charles Le Commandeur et à Catherine de Goursault, ses gendre et fille, de tous ses biens, meubles et immeubles, pour être déchargée de la promesse d'une somme de 400 livres faite lors de leur mariage, et ratification de cette donation par Adam de Goursault, son fils. — 3 et 26 juillet 1543 (fol. 72).

1091. — François du Souchay, écuyer, seigneur de Chaumontel : donation à Aubin de Gaulchin, son beau-frère, de ses droits sur une maison à Chaumontel (près Luzarches), appelée «l'ostel du fief de Peslacy». — 22 juillet 1543 (fol. 63).

1092. — Jean Garot, marchand drapier, bourgeois de Paris, et Catherine Bourgeois, sa femme : donation mutuelle. — 3 août 1543 (fol. 63).

1093. — Nicolas de Bezançon, marchand, bourgeois de Paris : donation à Louis de Bezançon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une créance de 16 livres 10 sols tournois et d'une rente de 10 sols parisis. — 6 août 1543 (fol. 64).

1094. — Jacques Chevalier, procureur au Parlement, demeurant devant l'église de Sainte-Marine en la Cité, et Marie Bourgeois, sa femme : donation mutuelle. — 22 juillet 1543 (fol. 46 v°).

1095. — Nicolas Bruslé, marchand bou-

cher à Louvres-en-Parisis : donation à Thibault Berthelin, marchand à Paris, de terres et oseraies à la Vallée-au-Moine. — 5 août 1543 (fol. 65).

1096. — Jeanne du Houssay, veuve de Jean Mauquaire, laboureur, demeurant à «Challeau» : donation à Charles Le Roy, laboureur audit lieu, son gendre, de ses droits sur une maison à «Challeau». — 8 août 1543 (fol. 65 v°).

1097. — Noël Roze, marchand, laboureur à Saint-Aubin : donation à Nicolas Roze, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des biens par lui acquis de Guillaume Roze, prêtre à Auxerre, sis aux terroirs de Saint-Aubin, Villaroy, Châteaufort et Gif. — 28 juillet 1543 (fol. 66 v°).

1098. — Nicolas Meusnier, marchand et laboureur à Villeroy-en-France, près de Meaux : donation à Florimond Jourdain, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur les successions de Robert Meusnier et de Marguerite Seguin, ses père et mère, et de ceux acquis de Marion Meusnier, sa sœur. — 29 janvier 1543 (fol. 67).

1099. — Pierre François, marchand à Sagonne : donation à Claude François, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, pour qu'il «se puisse entretenir plus honnorablement à l'estude», de prés au terroir de Chauffault, en la paroisse de Givardon, et de créances. — 16 août 1543 (fol. 67 v°).

1100. — Michel et Jean Boudet, frères, avocats en Parlement, demeurant à Paris, rue Saint-Martin : donation à Pierre Le Bret et Olive d'Aragon, leurs frère et sœur de mère, de leurs droits sur la métairie de la Béchardière, en la paroisse de Saint-Lubin-en-Vergonois, sur une maison à Blois, rue des Changes, et sur une petite maison en la paroisse de Vineuil. — 6 juin 1543 (fol. 68).

1101. — Robert Rousseau, tisserand en toiles à Rochefort, près Saint-Arnoult[-en-Yvelines], et Jeanne Barrault, sa femme : donation à Thomas Simon, praticien en cour laie, bourgeois de Paris, de leurs droits sur une maison à Rochefort. — 7 janvier et 11 juin 1543 (fol. 69 v°).

1102. — Guillaume Bénard, prêtre, demeurant à Lièze, au pays de Touraine : donation à Jeanne Le Beuf, femme de Paraclet Michelin, procureur en Parlement, de tous droits sur les biens de la succession de Jean Bénard, marchand, bourgeois de Paris, son frère, par lui vendus à un certain Jean Séjournant, en raison de laquelle vente il s'était trouvé lésé, à l'effet de poursuivre, en son lieu et place, la rescision du contrat. — 7 janvier 1541 (fol. 70).

1103. — Jean Gontier, chanoine et sous-chantre de l'église de Paris : donation à Thibaut de Longuejoue, seigneur d'Iverny, maître des Requêtes de l'Hôtel, d'un fief au Plessis-l'Évêque. — 30 novembre 1539 (fol. 71).

1104. — Pierre Grandhomme, manouvrier, demeurant à Paris, rue de Bièvre : donation à Philippe Grandhomme, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de tous biens à lui échus par le décès de ses père et mère, frère et oncle. — 17 août 1543 (fol. 72 v°).

1105. — Marie Nyot, veuve de Pierre Brinon, demeurant à Paris : donation à Jean Victor, sergent à cheval au Châtelet de Paris, et à Marguerite Brinon, sa femme, ses gendre et fille, d'une maison à Paris, rue Saint-Germain, faisant le coin de la rue «Thibault-aux-dez». — 27 août 1543 (fol. 72 v°).

1106. — Robert Sevestre, procureur au Châtelet de Paris : donation à Marguerite Gaulart, femme de Nicolas Aguiton, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Bû-

cherie, de trois maisons et de quartiers de vignes au village et terroir d'Étiolles (près Corbeil). — 29 juillet 1543 (fol. 74).

1107. — Nicolas Le Normant, marchand, bourgeois de Paris : vente à Méline Le Normant, veuve de Jean Caignet, marchand, bourgeois de Paris, d'une rente de 16 livres 13 sols 4 deniers tournois sur la moitié d'une maison aux Halles de Paris, à l'enseigne de la Rose Rouge, pour le prix de 200 livres tournois, et donation de ladite rente par Méline Le Normant à Nicolas Le Normant. — 4 mars 1542 et 11 août 1543 (fol. 74 v°).

1108. — Nicolas Le Normant, marchand épicier, bourgeois de Paris, et Nicole de Goullons, dite Vinot, sa femme : donation à Jean Le Normant, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de deux maisons à Orléans, l'une, «sur la rue Parent, dict la Lyonne», et l'autre sur la rue du «Colombier». — 18 juin 1543 (fol. 75 v°).

1109. — Guérard Bonachon, clerc, demeurant rue Saint-Germain de l'Auxerrois, et Geneviève des Landes, sa femme : donation à Gilles des Landes, clerc au Châtelet de Paris, leur beau-frère et frère, de deux maisons contiguës à Buc, près Versailles. — 21 août 1543 (fol. 76 v°).

1110. — Jean Bouteroue, laboureur à Esbly : donation à Guyon Pereault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, des biens à lui advenus par les successions de Michel et de Jean Bouteroue, prêtres, ses frères. — 27 avril 1543 (fol. 77).

1111. — Claude du Couldray, bourgeoise de Paris, demeurant «rue aux Oues» : donation à Mathieu du Couldray, son fils, d'une maison à Charonne, en la rue Saint-Germain, aboutissant par derrière à une ruelle appelée Courrat, de vignes au terroir de Charonne, et d'un jardin à Paris, rue Chapon. — 16 août 1543 (fol. 77 v°).

1112. — Marguerite Bouguier, veuve de Jean Maillart, premier huissier aux Requêtes du Palais, et auparavant veuve de Guillaume Perdrier, marchand apothicaire : donation à Christophe Guyonnet, procureur au Parlement, et à Perrette Perdrier, sa femme, ses gendre et fille, du quart d'une maison à Paris, dans la Cité, «en la rue et à l'opposite de l'église Sainct-Christofle». — 13 novembre 1542 (fol. 78).

1113. — Jean Bénard, prieur et seigneur de Sainte-Blaise, près Poissy, et curé de Sermaise, près Dourdan, demeurant à Paris : donation à Jean Bénard, prêtre à Paris, son neveu et filleul, d'une maison à Clichy-la-Garenne, attenante au four à ban et «à la rue qui va en Seine», avec 100 sols parisis de rente foncière sur des vignes à Argenteuil; ladite donation faite «pour la vraye et bonne amour qu'il a audit Bénard, lequel il a nourry aux escolles dès son enfance», à charge de faire célébrer un service dans l'église de Clichy et de donner 12 deniers à chacun des 10 proches parents présents. — 27 avril 1543 (fol. 79 v°).

1114. — Jean Burjon, le jeune, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré : donation à Marie Noretz, fille de feu Roger Noretz, tailleur de pierres à Paris, et de Catherine Burjon, sa nièce, «en augmentation de son bien», de ses droits sur les successions de sa mère et de ses neveu et nièce. — 25 août 1543 (fol. 81).

1115. — Antoine Lhostelier, praticien en cour laie à Paris : donation à Léonard Lhostelier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 10 sols parisis sur une vigne au terroir de Saint-Cloud. — 25 août 1543 (fol. 81).

1116. — Guillaume Belin, marchand bourrelier, bourgeois de Paris : donation à Marguerite, à Espérance, à Hélène, à Claire et à Philippe Belin, enfants issus de son mariage avec Michelle de Joignes, de tous ses immeubles. — 29 août 1539 (fol. 81 v°).

1117. — Jean Le Vallois, archer de la garde du corps du Roi sous la charge du seigneur de Nançay, demeurant à Rocquemont, pays de Caux, diocèse de Rouen : donation à Robert Le Vallois, son fils, du tiers de ses biens, meubles et immeubles, tant en Normandie qu'au pays de Caux, pour «soy plus honorablement et honnestement entretenir». — 13 juin 1543 (fol. 82).

1118. — Laurence Pierrot, veuve de Nicolas Bénard, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean et à Pierre Bénard, ses enfants mineurs, d'une moitié de maison à Paris, rue de Bièvre. — 14 janvier 1543 (fol. 82 v°).

1119. — Marin Haiz, peaussier, demeurant à Paris : donation à Jacques Haiz, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur une vigne au terroir d'Andrésy (près Poissy). — 29 août 1543 (fol. 83).

1120. — Henri de Carbonnaye, écuyer, demeurant à Paris : donation à Charles de Carbonnaye, écuyer, son frère, demeurant aussi à Paris, du cinquième d'une terre et ferme à Cucharmoy, près Provins, et du cinquième de tous les biens à lui échus par le décès de Madeleine Le Boullenger, sa mère, «pour les bons et agréables services que ledict Charles, son frère, luy a faictz depuis unze ou douze ans en ça, comme pour l'avoir vestu, nourry, entretenu à plusieurs et diverses foys, qu'il estoit déchassé, délaissé et destitué de tous ses autres parens et amys totallement, que sans l'ayde dudict Charles, son frère, il luy eust convenu souventes foys se mectre à mal faire ou mourir de fain, sans l'ayde dudict Charles, qui auroit tousjours fourny aux neccessitez dudict Henry, mesmes au retour des voyages de Piedmont, Provence et Picardye, es années cinq cens trente cinq, trente six et trente sept, dont il retourna en très mauvais esquipaige et desgarny d'argent, armes et d'abillemens, à chascune desquelles foys ledict Charles, son frère, l'auroit tousjours remonté et baillé argent pour s'en retourner ausdictz pays, et aussi à la dernière guerre de Luxembourg, auquel lieu il fut fort navré, blessé et prins des ennemys, où il perdyt toutes ses montures, argent et habillemens, et luy de retour en ceste ville de Paris, par aucuns malveillans mis et constitué prisonnier, l'espace de huit jours, ou Chastellet de Paris, dont il fut délivré à la seulle poursuicte et sollicitation dudict Charles, son frère, et moiennant grosse somme de deniers que ledict Charles desboursa de son propre argent, et à l'issue et sortie desdictes prisons, derechef l'esquipa pour s'en retourner au camp de Marolles, dont il est à présent de retour». — 18 août 1543 (fol. 83 v°).

1121. — Regnault de La Lande, menuisier à Armenon, paroisse des Molières, résidant à Paris, en l'hôtel de Jean-Thomas Cordier, rue et près la porte Saint-Denis, et Marion Donde, sa femme : donation à Vincent de La Lande, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur les successions de Mathurin de La Lande, laboureur, et Guillemine Dalleron, père et mère de Regnault, et de Charles Donde, faiseur de meules à moulin, père de Marion. — 2 juillet 1543 (fol. 84 v°).

1122. — Georges Perreau, marchand mercier, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré : donation à Jean Perreau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une vigne au terroir de la Charité (près Cosne), de vignes en la paroisse de Chaulgnes et d'une maison à la Charité, rue de la Porte-au-Prévôt. — 1er septembre 1543 (fol. 85).

1123. — Pierre Clément, marchand à Meaux : donation à Claude Clément, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de créances litigieuses. — 3 septembre 1543 (fol. 85 v°).

1124. — François Le Clerc, chevalier, seigneur et baron de la Forêt-le-Roi, de Fleurigny, Villiers et Villebon, bailli et capi-

taine de Sens : donation à Guillaume Chaubert, avocat en Parlement à Paris, d'une maison à Sceaux, près du presbytère, et d'une vigne au terroir de Sceaux. — 14 août 1543 (fol. 86).

1125. — Eugine Migault, veuve de Guillaume Boucher, lieutenant général au bailliage de Sens : donation à Michel Boucher, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une terre au finage de Beaulieu, appelée «la terre de la Corberronne». — 16 mai 1543 (fol. 87).

1126. — Marie Basteau, veuve de Jean Courtoys et de Jean Le Sueur, demeurant à Paris, rue du Temple : donation à Jean Le Gendre, mercier, même rue, et à Marguerite Le Sueur, sa femme, ses gendre et fille, de deux rentes sur une maison aux faubourgs Saint-Victor-lez-Paris, «en laquelle soulloyt pendre pour enseigne les Quatre Filz Aymond, pour demourer quicte de la somme de 50 livres tournois qu'elle leur debvoit depuis leur mariage». — 7 septembre 1543 (fol. 87 v°).

1127. — Claude de Myrambel, logé à Paris, rue des Lavandières : donation à Jeanne du Fresne, femme de Jean Hue, huissier au Grand Conseil, des fief et métairie de «la Motte Bruneau, près la ville de Bourges, pour les bons et agréables services et traictemens que ladicte donataire a faictz audit donateur en plusieurs ses malladies». — 13 août 1543 (fol. 88).

1128. — Gaspard de Mars, prêtre, demeurant à Paris : donation à Juvénal de Mars, procureur au Parlement, son frère, d'un jardin aux faubourgs Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, «sur le chemyn de Vaugirard, devant et à l'opposite de la rue Sainct-Supplice», et de ses droits sur une maison à Saint-Marcel-lez-Paris, au lieu dit les «Potières, aboutissant par bas au sentier des Potières, autrement dit ruelle et chemyn Sainct-Severin et sur le chemyn des Postes.» — 12 avril 1543 (fol. 89 v°).

1129. — Jeanne Chauvyn, veuve de Jean Barbaren : donation à Nicolas Barbaren, sergent du parc du bois de Vincennes, son fils, avec lequel elle demeure, de tous ses biens meubles et de vignes au terroir de Fontenay-sous-Bois, à charge de pourvoir à son entretien, «considéré l'ancien aage de ladicte Chauvin, la foiblesse et débilité de sa personne, qu'elle ne pourroit doresnavant pesner et travailler pour gaigner sa vye». — 17 novembre 1542 (fol. 90).

1130. — Gilles Dumont, marchand tavernier, demeurant aux faubourgs Saint-Victor-lez-Paris : donation à Simon Dumont, prêtre, demeurant aux mêmes faubourgs, son frère, des biens à lui échus par le décès de Jean Dumont, marchand laboureur, et de Jeanne Blanchard, ses père et mère. — 11 septembre 1543 (fol. 91).

1131. — Jacques Baratte, marchand, bourgeois de Paris : donation à Philippe Baratte, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de la moitié d'un clos de terre et vigne, nommé «le Cloz de Gallienne», entre Montoire (près Vendôme) et les Roches-l'Évêque. — 11 septembre 1543 (fol. 91 v°).

1132. — Michel Benoise, marchand, bourgeois de Paris : donation et cession à Pierre Poulin, marchand, bourgeois de Paris, son frère maternel, «de la trentiesme forge de dessus la huitiesme arche du grand Pont aux Changeurs de ceste ville de Paris, du costé d'aval l'eaue», à lui louée par les Trésoriers de France. — 21 août 1541 (fol. 92).

1133. — Marie La Jeune, veuve de Jean Le Blastier, greffier de Montpellier, et auparavant veuve de Cyprien Le Roux, demeurant à Paris, rue des Deux-Portes : donation à Nicole Lalement, procureur au Châtelet de Paris, d'une vigne au terroir de Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris, au lieu dit Froiteul. — 21 septembre 1543 (fol. 92 v°).

1134. — Jeanne Ryard, veuve de Thibault

Souchet, laboureur, demeurant à Romainville : donation à Pierre Souchet, laboureur à Romainville, son fils, de vignes au terroir de Romainville et de tous ses biens, meubles et immeubles. — 18 septembre 1543 (fol. 92 v°).

1135. — Nicolas Billée, maçon, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de Lourcine, devant l'église et le couvent des Cordelières : donation à Jean Billée, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison à Paris, rue de la Petite-Bretonnerie, près la porte Saint-Jacques, à l'enseigne du Berceau, et de ses biens meubles. — 31 août 1543 (fol. 93 v°).

1136. — Jean Gromont, tonnelier et vinaigrier, demeurant aux faubourgs de Paris, à la Villeneuve, et Marion Guibert, sa femme : donation à Pierre Guibert, écolier, étudiant en l'Université de Paris, cousin germain de Marion, demeurant à Paris, rue Galande, près Saint-Blaise, de leurs droits sur une maison à Gallardon, rue de la Poulaillerie. — 19 août 1543 (fol. 93 v°).

1137. — Jean de La Lande, laboureur à Troussures, paroisse de Villers-Saint-Barthélemy, en Beauvaisis : donation à Adrien de La Lande, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres au terroir de Mouchy [-le-Châtel]. — 2 octobre 1534 (fol. 94).

1138. — Antoine Godart, écuyer, seigneur de Cumont, et Marguerite de Saint-Ouen, sa femme : donation à Charles Godart, écuyer, licencié ès droits, avocat en Parlement, leur fils aîné, de terres au terroir de Floques et d'Heudelimont (près Eu) et de rentes. — 25 août 1543 (fol. 94 v°).

1139. — Antoine Turpin, maître des ponts et bourgeois de Paris : donation à Antoine Turpin, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, d'une rente de 40 sols tournois. — 5 octobre 1543 (fol. 96).

1140. — Marguerite Pyot, veuve de Jean Seningaire, demeurant à Sceaux : donation à Adrien Le Conte et Perrette Cadier, sa femme, à Claude Chevillon et à Marguerite Cadier, sa femme, ses gendres et filles, d'une rente de 12 livres 10 sols tournois sur ses biens à Fresnes (près l'Hay), d'une maison à Sceaux et de vignes au terroir de Sceaux, à charge de subvenir à son entretien. — 16 septembre 1543 (fol. 96 v°).

1141. — Jean Frolo, conseiller du Roi et auditeur des causes au Châtelet de Paris, et «honneste fille», Catherine Langlois, demeurant rue Simon-le-Franc : donation mutuelle pour cause de futur mariage, et contrat de mariage, assurant à la future en cas de prédécès de son mari 2,000 livres tournois. — 6 octobre 1543 [en double] (fol. 97 v° et 99).

1142. — Jean Morice, avocat en Parlement et curé de Chevreuse, demeurant à Paris : donation à François Coutant, procureur au Parlement, son neveu, d'une ferme à Ballainvilliers et de terres au terroir de Ballainvilliers. — 29 septembre 1543 (fol. 100).

1143. — Jean Lalement, marchand chandelier, bourgeois de Paris, demeurant rue des Gravilliers : donation à Claude Lalement, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de rentes en grain et en argent. — 29 mars 1543 (fol. 101 v°).

1144. — Isabeau Poussin, veuve de Michel Gellart, laboureur, demeurant à Suresnes : donation à Geoffroy Gellart, son fils, d'une maison à Suresnes et de vignes au terroir de Suresnes. — 4 mars 1536 (fol. 102).

1145. — Alexandre Bizeau, maître maçon à Paris : donation à Nicolas Bizeau, aussi maçon à Paris, son fils, des biens à lui échus par le décès de Geneviève Bizeau, sa fille. — 12 septembre 1543 (fol. 103).

1146. — Pierre Martin, potier d'étain et fondeur, demeurant à Paris, rue Saint-Martin : donation à Jude Martin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 40 sols tournois. — 12 octobre 1543 (fol. 103 v°).

1147. — Jacques Bienassis, avocat en Parlement : donation à Aimée Blanchette, demeurant à Paris, de l'usufruit d'un corps de logis d'une maison, rue Pastourelle, qu'il avait réservé en faisant la donation du 21 mars 1543 à ladite Blanchette, et donation de la propriété à l'Hôtel-Dieu de Paris. — 20 septembre 1543 (fol. 103 v°).

1148. — Jean Loryot, laboureur de vignes, demeurant à Paris, rue Saint-Antoine, et Isabeau Panye, sa femme : donation à Jean Panye, voiturier par terre, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, neveu d'Isabeau, des droits successifs échus à ladite Isabeau par le décès de Vellot Panye et de Charlotte Canappe, ses père et mère. — 13 octobre 1543 (fol. 104 v°).

1149. — Jean Rouvray, prêtre, demeurant à Saint-Clair, près Gometz-le-Châtel, diocèse de Paris : donation à Marguerin Rouvray, son frère, pour l'aider à parvenir à la prêtrise, d'une maison avec jardin à Saint-Clair, d'une vigne et de terres plantées en taillis et buissons. — 30 janvier 1543 (fol. 105).

1150. — Nicole Julien, le jeune, avocat en Parlement à Paris : donation à Nicole Julien, l'aîné, avocat au Châtelet de Paris, son oncle, d'une rente de 40 sols tournois. — 18 octobre 1543 (fol. 105 v°).

1151. — Jean Chevalier, «estant des chevaulx-legiers des ordonnances du Roy nostre Sire, soubz la charge de monseigneur le duc de Vendosmoys», demeurant à Paris, et Madeleine Gadrée, sa femme : donation à Jacques Josse, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de leurs biens aux environs de Senlis. — 12 octobre 1543 (fol. 106).

1152. — Engilbert Baudouyn, marchand bourgeois et capitaine des cent vingt archers de la ville de Paris, et Marie d'Allemagne, veuve de Guillaume Zollain, docteur en médecine en l'Université de Paris : contrat de mariage, par lequel Marie d'Allemagne donne au sieur Baudouyn, sa vie durant, l'usufruit de ses biens de Longjumeau et de la moitié d'une maison, rue du Plâtre, à l'enseigne de l'Image Saint-Antoine, servant de demeure à ladite d'Allemagne. — 4 juillet 1543 (fol. 106 v°).

1153. — Antoine Coquelin, marchand à Bruyères-le-Châtel : donation à Marc Rousseau, notaire au Châtelet de Paris, son neveu, de terres au terroir d'Arpenty (près Bruyères-le-Châtel. — 19 octobre 1543 (fol. 108).

1154. — Quentin Barre, avocat à Saint-Quentin-en-Vermandois et y demeurant : donation à Raoulin Lucas, mesureur de chaux à Paris, son oncle, et à Michelle Sayart, femme dudit Lucas, d'une maison à Paris, rue des Nonnains-d'Yerres, attenante à la maison portant pour enseigne la Herse. — 16 janvier 1543 (fol. 108 v°).

1155. — Adam Blandin, barbier à Coubert-la-Ville, près Brie-Comte-Robert : donation à Servais Blanchard, marchand, bourgeois de Paris, de ses droits sur une maison à Paris, rue Guérin-Boisseau, près le Ponceau. — 23 août 1543 (fol. 109).

1156. — Robert Allyne, laboureur à Cormeilles-en-Parisis : donation à Adam Jacquetel, fils de Jean Jacquetel, procureur au Châtelet de Paris, d'une rente de 64 sols parisis sur une maison à Cormeilles-en-Parisis. — 18 octobre 1543 (fol. 109 v°).

1157. — Claude Becquet, bachelier en la Faculté de médecine de l'Université de Paris : donation à Florent Becquet, avocat en Parlement, son frère, d'une maison à Paris, rue de la Huchette, «affin qu'il ayt mieulx de quoy pour entretenir ses enfans aux escolles, des-

quelz ledit donateur en a tenu l'un sur les fons». — 25 octobre 1543 (fol. 110).

1158. — Odo de Saint-Yon, licencié en lois, avocat au Châtelet de Paris, et Jean de Saint-Yon, procureur au Châtelet de Paris, frères : donation à Marie de Saint-Yon, leur sœur, de leurs droits sur la succession d'André de Saint-Yon, leur frère. — 11 octobre 1540 (fol. 110 v°).

1159. — Jacqueline Parisot, veuve de Guyon Frigot, couturier, demeurant à Stains, près Saint-Denis : donation à Jean Lyère, laboureur à Stains, son gendre, «en rémunération du bon traictement qu'il a faict à sa fille», de la moitié d'une maison à Stains, dont l'autre moitié appartient à Robert Lyère, fils mineur dudit Jean et de feue Marguerite Frigot. — 7 avril 1543 (fol. 111).

1160. — François Champion, marchand drapier «drapant» à Chaumont : donation à Charles Champion, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison avec jardin audit Chaumont, rue Saint-Martin. — 12 juillet 1543 (fol. 112).

1161. — Jacques Mesmyn, clerc au Palais à Paris : donation à François Mesmyn, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, de la faculté de réméré de certains héritages dépendant de la métairie des Chartons, au terroir de Champagné-Saint-Hilaire, en Poitou. — 29 octobre 1543 (fol. 112 v°).

1162. — Annette du Chesne, veuve de Guillaume Le Tort, marchand voiturier par eau, demeurant à l'École Saint-Germain-de-l'Auxerrois, à Paris : donation à Nicolas du Chesne, marchand hôtelier à Paris, rue des Lavandières, son frère, de vignes au terroir de Clichy-la-Garenne, au lieu dit «Badignolles». — 28 octobre 1543 (fol. 113).

1163. — Étienne Julyart, couturier, demeurant à Paris, rue de Bièvre, et Jeanne Carrel, sa femme : donation à Charles Julyart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de tous droits sur les successions de Guillemine Maçon, mère d'Étienne Julyart, ainsi que de Robin Carreau et de Guillemine, sa femme, père et mère de Jeanne Carrel. — 20 août 1543 (fol. 113 v°).

1164. — Thomas Prinet, praticien en cour laie, demeurant à Châtres : donation à Jean Delisle, procureur au Châtelet de Paris, son neveu, de terres au terroir d'Egly, près Arpajon. — 5 novembre 1543 (fol. 114).

1165. — Pierre Hochet, avocat en Parlement, et Madeleine de Longueil, sa femme : donation à Geoffroy Hochet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de 200 arpents de bois, broussailles et «escreuz» aux terroirs de Béon et de Chamvres (près Joigny) et d'une vigne au terroir de Joigny. — 5 novembre 1543 (fol. 115 v°).

1166. — Catherine Ronpalet, veuve de Charles de Gaves, écuyer, et en secondes noces de Pierre de Séraulcourt, écuyer : donation à Jacques Hay, praticien en cour laie, demeurant à Paris, de la ferme de Montauban, en la paroisse de Vaujours (près Livry et Gonesse), ainsi que de terres et bois taillis, au même terroir. — 14 septembre 1543 (fol. 116).

1167. — Honoré de La Croix, procureur au Châtelet de Paris : donation à Jacques de La Croix, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 35 sols tournois sur une maison aux faubourgs de Lagny-sur-Marne, hors la porte Vacheresse. — 7 novembre 1543 (fol. 116 v°).

1168. — Nicolas Gaudete, écuyer, seigneur de Deuil, et Marie du Tillet, fille de Séraphin du Tillet et de Marie Pichon : contrat de mariage. Par ce contrat, Jean du Tillet, protonotaire et secrétaire du Roi, greffier du Parlement de Paris, oncle paternel de Marie du Tillet, donne aux futurs époux la terre et sei-

gneurie du Coudreau (près Milly en Gâtinais), une somme de 4.000 livres tournois et une autre somme de 133 livres 6 sols 8 deniers tournois, formant le tiers d'une rente de 400 livres appartenant à Marie du Tillet et à ses sœurs. En outre, Nicolas Gaudete donne à sa future épouse sa terre et seigneurie de Deuil, située en la paroisse de Gouvernes, près Lagny-sur-Marne. — 16 janvier 1542 (fol. 117).

1169. — Denise Lescalopier, veuve de Raoul Videt, procureur au Châtelet de Paris : donation à Pierre Pouthier, procureur au Châtelet de Paris, et à Marie Videt, sa femme, à Nicole Poutiart et à Claude Videt, sa femme, ses gendres et filles, de la moitié d'une maison à Paris, rue Saint-Jacques, près l'église de Saint-Benoît-le-Bien-Tourné, pour les dédommager des avantages qui ont été faits à Robert Videt et Guyonne Videt, femme de Jean Le Blanc, procureur au Châtelet, ses autres enfants; ladite Denise Lescalopier ayant été obligée de quitter «sa maison du Roy David» et d'y laisser ses meubles, en raison «du mauvais traictement que luy faisoit ledit Robert Videt, son filz», avec lequel elle était en procès au Châtelet. — 9 août 1543 (fol. 118).

1170. — Gillette Allard, veuve de Mathurin de Heudières, fauconnier du Roi, demeurant à Paris : donation à Julien Foucqueré, prêtre, habitué en l'église de Saint-Eustache à Paris, de deux maisons, couvertes, l'une en tuile, l'autre en chaume, «assises entre les faulxbourgs Sainct-Marcel et Sainct-Victor, ou lieu dict le Cloz Sainct-Victor, en la rue du Puis-de-Fer, anciennement appellée des Morfonduz», avec jardin, et d'un autre jardin y attenant, aboutissant par derrière au jardin des Carmes, «en rémunération des bons et agréables services que ledit maistre Julien luy a faictz». — 12 novembre 1543 (fol. 119).

1171. — Jean d'Arçonval, argentier du cardinal de Bourbon, et Henri d'Arçonval, argentier de M. d'Enghien, frères : donation mutuelle de tous leurs biens, meubles et immeubles, comprenant les fief, terre et seigneurie de Belleu (près Soissons), ceux D'Annet (Dennet) et ceux de Dhuizel (près de Braisne). — 29 avril 1543 (fol. 120).

1172. — Louis Garnier, marchand voiturier par eau, demeurant à Paris, rue des Bernardins : donation à Barthélemie Regnaulde, veuve de Guillaume Deschamps, son aïeule, demeurant à Paris, même rue, «d'ung basteau nommé *Cornemuse*, avec deux flettes de boys et les harnoys et ustancilles y appartenant et neccessaires, estans de présent sur le port Sainct-Bernard, ensemble deux muys et une demye queue de vin viel, estans de présent en la cave de la maison en laquelle ladicte veufve est à présent demourante...; cestz don, cession et transport faictz pour la bonne amour qu'il a à sadicte ayeulle, qu'il dict estre aagée de près de cent ans, pour luy ayder à vivre, et affin qu'elle ayt mieulx de quoy soy ayder et entretenir». — 17 novembre 1543 (fol. 121 v°).

1173. — Augustin Cardon, demeurant à Paris devant le Palais, Nicolas Cardon, marchand drapier, demeurant «près le Cruchefilz Sainct-Jaques», et Claude Cardon, veuve de Nicolas de Faye, frères et sœur : donation à Cyprien de Lameth, licencié ès droits, de leurs droits sur des portions de maisons à Paris, la première, «faisant le coing devant le port Sainct-Bernard», la seconde, «où pend pour enseigne le Dromadère, rue de la Vielz Barillerye, devant les murailles du Palais», la troisième et la quatrième, «deux maisons, dont l'une joinct à ladicte maison de Dromadère et faict le coing de la descente pour aller à la rivière de Seine, et l'autre joinct aussi à ladicte maison de Dromadère en venant du pont Sainct-Michel vers la porte du Palais», la cinquième, «la maison de la Seraine, assise aux faulxbourgs Sainct-Marcel-lez-Paris, en la grant rue», la sixième, rue Saint-Denis, à l'enseigne du Marteau d'Or, et la septième,

«ung grand jardin et maison et une autre maison et boucherie, le tout séant près Nostre-Dame-des-Champs». — 8 mars 1542 (fol. 121 v°).

1174. — Jean Laurens, prêtre, chanoine en l'église de Noyon, demeurant audit Noyon : donation à Jean Frolo, avocat en Parlement et prévôt de Tournan-en-Brie, son neveu, de ses droits sur trois maisons à Paris, dont deux situées rue Saint-Jacques, l'une d'elles, à l'enseigne de l'Image-Saint-Martin, et la troisième, rue Simon-le-Franc, ainsi que sur les rentes et autres biens à lui échus par la succession de Guillaume Laurens, son frère. — 12 novembre 1543 (fol. 122).

1175. — Gilles de La Haye, abbé commendataire de l'abbaye de Troarn, doyen de Bayeux et chanoine de Paris : donation à Jean de La Haye, seigneur de Vaujours et de la Houssaye-en-Brie, conseiller au Parlement de Paris, son frère, de l'hôtel, fief et ferme de Coulon, dit de Claire, situé dans les faubourgs de Chaumes-en-Brie, avec faculté de l'aliéner à sa guise, et de 587 livres 11 sols 8 deniers tournois de rente, réalisée par la vente de maisons à Provins, et cession par Jean de La Haye à son frère Gilles de l'usufruit des terres et seigneuries de Vaujours, de Montauban et de la ferme de Quiquengrogne (près Livry et Gonesse), avec le mobilier se trouvant à Vaujours et Quiquengrogne. — 14 novembre 1543 (fol. 123 v°).

1176. — Thomas Guerry, procureur au Châtelet de Paris : donation à Denis Pelotte, prêtre, maître ès arts, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son oncle, de terres au terroir d'Avrainville (près Arpajon). — 20 novembre 1543 (fol. 126 v°).

1177. — Raoul Lalement, chanoine de Beauvais et de Gerberoy : donation à Simon Lalement, avocat en Parlement à Paris, son frère, de la moitié d'une maison à Paris, «rue Jehan Pymolet, où souloyt anciennement pendre pour enseigne les Pourceletz», de a moitié de jardins sis à Paris, «es Coustures du Temple et de Saincte-Katherine»; de la moitié d'une ferme au village du Tremblay; de portion d'une maison à Orléans, rue de l'Abreuvoir, à l'enseigne de la Cigogne; de la moitié d'une vigne au terroir de Montrouge, au lieu dit «Ferscul», et de plusieurs rentes foncières, notamment d'une rente de 4 écus d'or sur une maison à Melun, rue de la Juiverie, à l'enseigne de la Croix-Blanche, et d'une de 6 livres parisis sur une maison, à Paris, place aux Veaux. — 28 août 1543 (fol. 127).

1178. — Noel Nepveu, sergent à verge au Châtelet de Paris : «considérant avoir esté longuement en mariage sans povoir avoir lignée et que tous les biens qui sont de présent en sa maison viennent de son costé, et partant il s'estimeroyt ingrat envers ses parens, s'il ne recongnoissoyt envers eulx ou leurs successeurs ce qu'ilz ont faict pour luy» : donation à Méry Chérubin, chapelier, demeurant à Paris, rue Saint-Denis, son oncle, d'une maison à Saint-Ouen en France, rue du Four, de vignes aux terroirs de Saint-Ouen et de Clichy-la-Garenne, notamment au lieu dit «l'Espinette», et de meubles se trouvant à Saint-Ouen. Ladite donation déclarée irrévocable, attendu que le donateur «se sent bien disposé d'acquérir d'autres biens, tant par le moyen de sondit office de sergent et de son industrie, que par autres moiens licittes et louables, et de faict que il en a d'autres assez compectemment pour vivre honnestement selon sondit estat et office, mesmement que sa femme est de bon et honneste mestier de couturière, où elle gaigne largement pour elle et son train avec les moyens honnestes que luy procure son mary de tout son povoir, vivant avec elle en bonne paix et accord, comme il espère vivre toute sa vye au plaisir de Dieu». — 5 novembre 1543 (fol. 129).

1179. — Robert Rouvet, marchand, bourgeois de Paris : donation à Fiacre Rouvet,

marchand, bourgeois de Paris, son frère, d'une maison à Paris, rue Saint-Martin, «anciennement nommée la Couppe d'or et de présent les Grands Chenetz», attenante au jeu de paume de Tournay et à l'hôtel de la Barge, d'une rente de 333 livres 6 sols 8 deniers tournois sur les maisons de Jacques Scrop, sises à Paris, rues Saint-Honoré, du Bourg-l'Abbé, de Hulleu et de Saint-Martin, d'une autre rente de 100 livres sur le fief de la Tour; d'une rente de 75 livres tournois sur l'Hôtel-de-Ville et de vignes aux terroirs de Montmorency, Charonne et la Courtille. — 22 novembre 1543 (fol. 130 v°).

1180. — Louis Fourchault, tailleur de pierres, demeurant à Paris, rue Montmartre, et Catherine Lucas, sa femme : donation à Jean Fourchault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de la moitié d'une maison à Brie-Comte-Robert. — 14 septembre 1542 (fol. 132).

1181. — Louis de Boisgarnier, écuyer, demeurant à Paris, rue Pastourelle : donation à Jean de Boisgarnier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une créance de 2.000 livres tournois sur Jean Angot, capitaine et vicomte de Dieppe, et d'une autre créance de 824 livres 10 sols tournois sur Eustache de Bon, marchand plumassier à Paris, sur le Pont Notre-Dame. — 24 novembre 1543 (fol. 132 v°).

1182. — Antoinette Le Tournel, veuve de Guy de Maraugues, et auparavant de Hugues de Compans, demeurant à Paris, rue de la Cossonnerie : donation à Claude Tamponnet, femme de Guillaume Le Camus, marchand mercier, même rue, sa belle-fille, d'une vigne au terroir de Cormeilles. — 4 janvier 1541 (fol. 133).

1183. — Lucas Le Lièvre, laboureur à Jouy-en-Josas, et Philippe Roussel, sa femme : donation à Roch Roussel, praticien à Paris, leur frère et beau-frère, de la moitié d'une maison, de terres, prés et moulin à eau, à Jouy-en-Josas et aux environs. — 20 juillet 1543 (fol. 133 v°).

1184. — Regnault Houhou, écuyer, seigneur de Brigeon et bourgeois de Paris : donation à Claude Houhou, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des fermages de la terre et seigneurie de la Villeneuve, paroisse de Mezières, près Mantes, et de diverses créances. — 10 novembre 1543 (fol. 135).

1185. — François de Lyon, marchand bonnetier, demeurant à Paris, rue Perrin-Gasselin, et Anne Neel, sa femme : donation à Guillaume de Lyon, aussi marchand bonnetier à Paris, leur frère et beau-frère, d'un jardin «cloz de murs, ouquel y a commencement de maison...», assis à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de Croullebarbe, près les Cordelières. — 29 octobre 1543 (fol. 135 v°).

1186. — Nicole Boisseau, prêtre, chanoine en l'église et hôpital de Saint-Jacques, à Paris, rue Saint-Denis, et curé de l'église paroissiale de Montreuil-sous-Bois, près Vincennes, demeurant dans la cour de l'église et hôpital Saint-Jacques : donation à Denise Boisseau, femme de Jean David, marchand à Chevreuse, sa nièce, d'un fief à Senlisse, près Chevreuse, «nommé anciennement le fief Arnoullet de Senlisses et depuis le fief Regnault Dupuis», comprenant 50 arpents de bois taillis avec des redevances, à charge de payer 30 écus d'or à ses exécuteurs testamentaires, sous peine de nullité de la donation. — 11 avril 1543 (fol. 136).

1187. — Jacques Cochart, et Madeleine Cossu, fille de Pierre Cossu, chapelier à Maubry, paroisse de Neuilly-Saint-Front : contrat de mariage. Par ce contrat, Jean Goujart, prêtre, habitué en l'église collégiale de Saint-Benoît-le-Bien-Tourné, oncle de Madeleine Cossu, donne aux futurs conjoints la

somme de cent écus d'or soleil, «avec deux robbes et deux cottes bonnes et honnestes, usaige de ladicte Magdelaine, ung chapperon, ung demy ceint d'argent et deux anneaulx d'or», et Jean Cochart, marchand, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et Catherine Langlois, sa femme, père et mère de Jacques Cochart, donnent à leur fils tout leur mobilier, «deux maisons joignans l'une l'autre, derrière l'une desquelles, où pend pour enseigne l'Eschiquier, y a jeu de paulme et petyt jardin derrière, estans des appartenances d'icelle, assises audict Sainct-Germain-[des Prez], en l'une desquelles, et où pend pour enseigne les Troys Mores, lesdictz mariez sont demourans», plus une vigne au lieu dit «Picquepusse», près Saint-Antoine-des-Champs. — 25 octobre 1543 (fol. 138).

1188. — Jean Cardon, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue du Mûrier, près la grand'rue Saint-Victor : donation à Jean Boullenger, l'aîné, marchand, bourgeois de Paris, son neveu, d'une rente de 10 livres tournois sur les fermes du pied fourché et du huitième du vin de la Ville. — 26 novembre 1543 (fol. 139 v°).

1189. — Denis Vaultier, prêtre, habitué en la Sainte-Chapelle du Palais-Royal, à Paris : donation à Jean Vaultier, prêtre, boursier du collège de Maître Gervais le Chrétien, fondé en l'Université de Paris, et étudiant en la Faculté de théologie, d'une pièce de terre, dite le Clos de Vallette, au terroir de Brécy, paroisse du Tourneur. — 28 février 1543 (fol. 140 v°).

1190. — Catherine Séguin, bourgeoise de Paris, veuve de Jacques de Villiers, vicomte d'Arques : donation à Jean Le Normant, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de grain, de vignes au terroir de Villiers sous Saint-Leu-d'Esserent, et du fief de «l'Orme qui ne croist», au terroir de Viarmes. — 2 décembre 1543 (fol. 141).

1191. — Michel Couppeau, tailleur en drap et couturier à Paris, demeurant rue Saint-Martin, et Jeanne Bachelier, sa femme : donation à Bernard Couppeau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de tous droits sur la succession d'Oudin Bultel, cousin maternel de Jeanne Bachelier. — 14 novembre 1543 (fol. 141 v°).

1192. — Pierre de Villiers, marchand, bourgeois de Paris : donation à Charles de Villiers, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de maison et de terres à «Giromesnil». — 5 décembre 1543 (fol. 142 v°).

1193. — Thomas Prinet, praticien à Châtres : donation à Jean Delisle, procureur au Châtelet de Paris, son neveu, de terres au terroir de la Norville (près Arpajon). — 7 décembre 1543 (fol. 143 v°).

1194. — Marguerite Jollyot, veuve de Jean Le Jau et auparavant de Pierre Prochon, tous deux maîtres selliers lormiers à Paris, demeurant rue Saint-André-des-Arcs, en la maison de Mahiet de Moussy, marchand revendeur : donation audit Mahiet de Moussy, son gendre, de tous ses biens, tant de son chef que comme héritière de Marion Prochon, sa fille, femme dudit de Moussy, à charge de pourvoir à son entretien «bien et honnestement». — 28 novembre 1543 (fol. 145).

1195. — Michel Fallaize, praticien en cour laie à Puiseaux en Gâtinais : donation à Jean Fallaize, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de vignes au terroir de Puiseaux. — 9 décembre 1543 (fol. 146).

1196. — Asseline Firelin, veuve de Pierre Cardon, maçon, demeurant à Montmorency : donation à Pierre Fouassier, marchand épicier, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Mortellerie, et à Tiphaine Laisné, sa femme, sœur utérine de la donatrice, de terres au terroir du Petit-Groslay et de vignes au terroir de Deuil (près Montmorency). — 29 novembre 1543 (fol. 147 v°).

1197. — Fourcy Pesme, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Claude Pesme, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 6 livres tournois sur une maison à Lagny-sur-Marne, rue Vacheresse. — 7 décembre 1543 (fol. 149).

1198. — Denis Drouet, chirurgien, bourgeois de Paris : donation à Vincent Vidart, palefrenier ordinaire de l'écurie du Roi «pour ses bons et agréables services, à luy faicts et à aucuns ses parens et amys» d'une vigne au terroir de Luché. — 1er décembre 1543 (fol. 149).

1199. — Jean Paluau, marchand, et Jeanne Tourbier, sa femme ; donation à Nicolas Clercelier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, d'une rente de grain sur une terre au terroir de la Grange-au-Bois. — 13 décembre 1543 (fol. 149 v°).

1200. — Marguerite Rouault, demeurant à Paris : donation à Guillaume Versoris, avocat au Châtelet de Paris, seigneur de Bussy, d'une rente de 32 sols parisis. — 15 décembre 1543 (fol. 150).

1201. — Jacques Roussel, avocat au Châtelet de Paris : donation à Jacques Roussel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur une rente de 4 livres 10 sols tournois et d'une mine de blé. — 13 décembre 1543 (fol. 150 v°).

1202. — Louis Raulin : donation à Guillaume Le Normant, procureur au Châtelet de Paris, d'une vigne au terroir de Clichy-la-Garenne, attenante aux terres du Roule et des Ternes. — 23 novembre 1543 (fol. 151).

1203. — Jean Loquet, marchand changeur, bourgeois de Paris : donation à Miles Loquet, changeur, bourgeois de Paris, son fils, «d'ung change assis sur le Pont-aux-Changeurs de Paris, faisant le quinziesme du costé d'amont l'eaue, à commencer vers (le) Chastellet». — 21 novembre 1543 (fol. 151 v°).

1204. — Jean Séjournant, contrôleur «de la blancque à Paris» : donation à Georges Séjournant, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 365 livres tournois et 4 muids de blé sur Robert Stuart, seigneur d'Aubigny, maréchal de France. — 27 octobre 1543 (fol. 152).

1205. — Jean du Luc, marchand, bourgeois de Paris, et Marie de Dampmartin, sa femme : donation mutuelle. — 18 novembre 1539 (fol. 152 v°).

1206. — Jacques Parent, prêtre, «se sachant absoubz par juges appostolicques commis et depputez pour juger en dernier ressort de la prétendue monachation que l'on luy auroit imposée à tort, et à présent asseuré de sa liberté par la sentence desdictz juges donnée le 23e jour d'aoust 1543» : ratification de la donation par lui faite à Marie Parent, femme de Raoul Spifame, avocat en Parlement, sa sœur, et à ses enfants, de ses droits sur la succession de Guillaume Parent, seigneur de Mitry en France, son père. — 17 décembre 1543 (fol. 153 v°).

1207. — Toussaint de Lespinay, prêtre, demeurant à Paris : donation à Nicolas de Lespinay, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de tous ses biens, meubles et immeubles, tant à Paris qu'en Normandie. — 19 décembre 1543 (fol. 154).

1208. — Antoine Popillon, écuyer, seigneur de Paray-le-Frésil, demeurant à Paris : donation à Nicolas Popillon, écuyer, auditeur en la Chambre des Comptes à Paris, son frère, de la terre et seigneurie de Paray-le-Frésil, en Bourbonnais (près Chevagnes); d'une maison à Moulins, tenue en franc alleu; du fief de «Coussé (Cossoye) en Nivernais; de toutes rentes et créances, dues tant à Moulins qu'ailleurs, ainsi que du bétail, des meubles et ustensiles d'hôtel existant dans les terre et fief ci-dessus, à charge de loger et nourrir ledit Antoine Popillon «sa vye durant, avec ung serviteur et une mulle» ou de lui payer 200 livres tour-

nois par an, et servir audit Antoine Popillon une rente viagère de 400 livres tournois. — 13 décembre 1543 (fol. 155).

1209. — François Basin, licencié en lois, demeurant à Paris, rue Pavée, près des Augustins : donation à Catherine Rivière et à Pierre Chambault, son fils, d'une maison avec jardin à «Sainct-Marcel-lez-Paris, à la Ville-Neufve Sainct-René, autrement dict le Cloz du Chardonneret», près de la rue Françoise, «pour entretenir ledit Pierre Chambault aux escolles, nourrir, entretenir et mettre en estat ou mestier». — 27 mai 1543 (fol. 158).

1210. — Nicolas du Bignon, sergent à verge au Châtelet de Paris : donation à Jacques Gaultier, aussi sergent à verge au Châtelet, «pour le récompenser de ses bons et agréables services et plaisirs, sollicitation de procès», d'une maison à Paris, rue du Temple, «faisant le coing de la rue des Bouchers, autrement appellée la rue de la Chappelle de Bracque»; d'une maison à Montgeron, rue Culdesne, et de vignes au terroir de Montgeron. — 30 novembre 1543 (fol. 159).

1211. — Isabeau Tanneguy, veuve de Jean Auberon, vendeur de poisson de mer aux Halles, bourgeois de Paris : donation à Marguerite Auberon, femme de Valentin Jhérosme, docteur régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris, sa fille, d'une maison à Paris, rue Comtesse d'Artois, à l'enseigne de l'Agneau pascal, attenante à l'hôtel de l'Écu de France. — 20 décembre 1543 (fol. 160).

1212. — Marguerite Baulin, veuve de Sébastien Préhende, procureur au Châtelet de Paris : donation à Guillaume Baulin, prêtre, curé d'Écouen et chanoine de l'église Saint-Jacques-de-l'Hôpital, à Paris, son frère, de rentes au Pré-Saint-Gervais et à Pantin, et de vignes à Bagneux et Suresnes, «en reconnaissance de ce qu'il l'a tousjours secourue en ses affaires et neccessitez». — 28 décembre 1543 (fol. 162).

1213. — Jean Doynet, menuisier à Condom en Gascogne : donation à Mathurin Doynet, demeurant à Paris, son frère, de ses droits sur les successions de Robert, de Simonne et de Marguerite Doynet, ses frère et sœurs. — 6 février 1543 (fol. 164).

1214. — Tristan Guesdon, écuyer, demeurant à Presles-en-Brie : donation à Charles Guesdon, avocat en Parlement, son frère, de terres et prés aux terroirs d'Epizy (près Moret) et de Bondoufle (près Brétigny-sur-Orge), et ratification de cette donation par leurs deux sœurs, Jacqueline Guesdon, veuve de Michel Bazin, et Charlotte Guesdon. — 18 juillet 1543 (fol. 165).

1215. — Charles Guesdon, avocat en Parlement, en son nom et au nom de son frère, Nicole Guesdon, aussi avocat en la Cour, Jacqueline et Charlotte Guesdon, ses sœurs : donation à Tristan Guesdon, écuyer, leur frère, de leurs droits sur les biens acquis à Epizy, Bondoufle, Épinay et Soisy-sous-Montmorency, par leur père, Charles Guesdon, conseiller au Châtelet de Paris. — 18 juillet 1543 (fol. 166 v°).

1216. — Jean du Luc, marchand, bourgeois de Paris, et Marie de Dampmartin, sa femme : donation mutuelle. — 18 novembre 1539 (fol. 167) (double du n° 1205).

1217. — Léon Le Cirier, curé de Beaumont et commandeur de Brie-Comte-Robert : donation à Antoine Le Cirier, écolier, étudiant en l'Université d'Orléans et trésorier de l'église de Noyon, son neveu, de ses droits sur la succession de Dominique Le Cirier, trésorier et chanoine de Noyon, notamment sur les revenus de la trésorerie. — 9 décembre 1543 (fol. 168).

1218. — Guillaume Anoyau, marchand, bourgeois de Paris : donation à François Anoyau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison à la Chapelle-

sur-Crécy-en-Brie. — 4 janvier 1544 (fol. 168 v°).

1219. — Walleran du Molin, écuyer : donation à Jacques du Molin, procureur au Châtelet de Paris, son fils, de la faculté de réméré de certaines terres vendues au sieur Jean du Molin, à exercer sur Radegonde du Molin, veuve de Hugues Myette, avocat en Parlement. — 24 décembre 1542 (fol. 169).

1220. — Jean de Mouchy, conseiller au Châtelet de Paris, et Marguerite Turquain, sa femme : donation à Jean de Mouchy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de terres et pré aux terroirs de Trilbardou et de Vignely (près Claye), et de Rutel (près Lizy-sur-Ourcq). — 7 octobre 1543 (fol. 169 v°).

1221. — Clément Fallon, prêtre, curé de Saint-Rémy-sur-Bussy, diocèse de Chalons : donation à Jacques Broutesaulge, marchand chapelier, bourgeois de Paris, et à Marguerite Paisset, sa femme, ses cousin et cousine, d'une maison à Marolles-en-Brie (près Boissy-Saint-Léger) et de terres et vignes au terroir de Marolles. — 27 octobre 1538 (fol. 171).

1222. — Jean Cabaret, laboureur à Saulchery, et Jeanne Gastinet, sa femme : donation à Denis Garnotel, prêtre, demeurant à Charly-sur-Marne, de portions de maison audit Charly. — 12 juillet 1543 (fol. 172).

1223. — Jeanne Gastinet, veuve de Jean Nyvert : donation à Denis Garnotel, diacre «et espérant d'estre prebstre, moiennant la grace de Dieu» afin de participer à ses prières, de terres au terroir de Charly-sur-Marne. — 23 février 1541 (fol. 173).

1224. — Marie Bourdet, veuve d'Antoine Doultre, procureur au Parlement : donation à Antoine Doultre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de vignes au terroir de Villejuif. — 17 septembre 1543 (fol. 173 v°).

1225. — Marion Cappitaine, veuve de Guyot Paris, laboureur de vignes, «paouvre femme fort ancienne et qui ne peult gaigner sa vye», demeurant à Châtillon (près Bagneux) : donation à Guillaume Paris, laboureur de vignes, son fils, de vignes au terroir de Châtillon, à charge de payer ses dettes, montant à 50 livres tournois, et de pourvoir à son entretien, sa vie durant. Ratification et approbation de ladite donation par Jean et Macé Paris, frères du donataire, et confirmation nouvelle de la même donation par ladite Marion Cappitaine, veuve de Guyot Paris. — 27 mai, 3 juin et 21 décembre 1543 (fol. 174).

1226. — François et Macé du Theil, maîtres tailleurs de robes, à Paris, frères : donation à Jeanne du Theil, femme de Paris Le Chantre, chaudronnier, demeurant à Laval, aux faubourgs Saint-Martin, leur sœur, de leurs droits sur une maison à Laval, aux faubourgs Saint-Martin. — 21 septembre 1543 (fol. 175).

1227. — Mathurine Billault, femme de Guillaume Berlant, ancien huissier de la Chambre des Comptes à Paris, et veuve de Jean Marchandeau, marchand à Amboise : donation à Agathe Marchandeau, femme de Charles de Billaut, argentier du seigneur de Sansac, sa fille, demeurant à Paris, «pour l'avoir nourrye et entretenue», de ses droits sur une maison à Amboise, près du château, sur une autre maison entre les ponts d'Amboise, sur une maison à Mont-Louis-sur-Loire, et sur des vignes près d'Amboise et Mont-Louis[-sur-Loire], avec l'approbation de ladite donation par Guillaume Berlant, mari de la donatrice. — 29 mai et 9 juillet 1543 (folio 176).

1228. — Gilles Thibault, prêtre, curé de Saulx, demeurant à Paris, rue Alexandre-Langlois : donation à Jean Morier, avocat au Châtelet de Paris, et à Marie Thierry, sa femme «pour l'accroissement» de leur mariage, d'une vigne en la paroisse de Conflans

(près Charenton) au terroir de la Grange-aux-Merciers, sur le chemin de la Planchette. — 20 décembre 1543 (fol. 178 v°).

1229. — Pierre Gaultier, manouvrier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de la Barre : donation à Jean Gaultier, clerc de taverne, demeurant audit Saint-Marcel, son fils, d'une créance de 50 livres tournois sur un laboureur de vignes. — 13 janvier 1544 (fol. 179).

1230. — Martin Messier, marchand fruitier, demeurant à Paris, au cimetière Saint-Jean : donation à Claude Vernois, veuve de Pierre de Lalande, marchand, bourgeois de Paris, sa belle-mère, d'une terre au terroir de Louveciennes (près Marly-le-Roi). — 14 janvier 1544 (fol. 179).

1231. — Guillaume Cappitaine, procureur au Parlement, et Marguerite Millon, fille de feu Gilles Millon, marchand épicier, bourgeois de Paris, et d'Isabeau Targer : contrat de mariage. Par ce contrat Marguerite Millon déclare apporter en mariage la moitié d'une maison, à Paris, rue Saint-Denis, près Saint-Sauveur avec jardin derrière, portant autrefois l'enseigne de l'Image Saint-Étienne, la moitié de la ferme appelée la Queue-du-Bois, en la paroisse de Bruyères-le-Châtel, près Châtres-sous-Montlhéry, la moitié de terres à Saint-Brice, Plessis-le-Comte et Villeroy en France, et diverses rentes, plus une somme de 700 livres tournois. De son côté, Odo Cappitaine, marchand, bourgeois de Paris, père de Guillaume Cappitaine, donne à son fils la moitié par indivis de la maison qu'il habite, rue de la Huchette, à l'enseigne de la Bannière de France. — 24 juillet 1543 (fol. 179 v°).

1232. — Jacques Thuilleaulx, fils de Martin Thuilleaulx, fourbisseur d'épées, demeurant à Louveciennes : donation à Étienne Thuilleaulx, laboureur à Louveciennes, son frère, de terres au terroir de Voisins, près Louveciennes, de la moitié d'une maison à Louveciennes, rue de Putillot, et de terres au terroir de Louveciennes. — 16 décembre 1543 (fol. 182).

1233. — Guillaume Pinçon, marchand à Neuilly-Saint-Front : donation à Pierre Pinçon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 26 sols parisis et d'une créance d'un écu d'or. — 17 janvier 1544 (fol. 183).

1234. — Jacques Parent, prêtre : confirmation de la donation par lui faite à Raoul Spifame, seigneur des Granges, son beau-frère, de ses droits sur la succession de Guillaume Parent, seigneur de Mitry, son père. — 27 janvier 1541 (fol. 183).

1235. — Jean-Marie d'Elbène, citoyen de Florence, fils de feu Marc d'Elbène, ancien citoyen de Florence : donation à Richard d'Elbène, marchand, bourgeois de Paris, seigneur de l'Épine et du Bois-Épinart-en-Brie, d'une grande maison avec deux petites attenantes, sur le grand chemin de Florence à Pistoie, et de terres aux environs de Florence. — 6 décembre 1543 (fol. 184 v°).

1236. — Guillaume Bohier, premier président en la Chambre des Comptes de Rouen : donation à Thomas Bohier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une somme de 1,350 livres à lui due par Marc de la Rue. — 16 janvier 1544 (fol. 186 v°).

1237. — Louis de Pontaillier, chevalier, et Marguerite de Ray, sa femme : donation à Charles Choppart, écuyer, des fief, terre et seigneurie de «Lasgnieres» (Tanières) en la paroisse de Chavanges, bailliage de Chaumont-en-Bassigny. — 27 janvier 1541 (fol. 187).

1238. — René Garnier, marchand, bourgeois de Paris : donation à Mathieu Garnier, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'un arpent de vigne au terroir de Cormeilles. — 21 janvier 1544 (fol. 188 v°).

1239. — Marie Lanseman, veuve de Jean Dupuis, marchand : donation à Jacques Dupuis, écolier, étudiant en l'Université de Paris et régent au collège de Montaigu, son fils, de ses droits sur la succession de Jacques Lanseman, chanoine de Saint-Merry à Paris, son frère. — 21 janvier 1544 (fol. 188 v°).

1240. — Jean Havart, maître orfèvre et bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Denis : donation à Louis Havart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur les successions en litige de Pierre Havart, procureur au Parlement, et de Catherine Séguier, ses père et mère. — 8 janvier 1544 (fol. 189 v°).

1241. — Jean Bailly, commissaire au Châtelet de Paris : donation à Jean Bailly, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres au terroir de Villers-sous-Saint-Leu (près Précy-sur-Oise). — 22 décembre 1543 (fol. 190).

1242. — Jean Le Gendre, prêtre, chanoine de Beauvais, docteur en la Faculté de médecine, demeurant à Beauvais : donation à Claudine Papelart, femme de Jacques Pigeon, laboureur à Roissy en France, sa nièce, de terres à Aulnay. — 30 juin 1543 (fol. 190 v°).

1243. — Jacques Chavignon, marchand tanneur à «Monstereau où fault Yonne» : donation à Zacharie Chavignon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de rentes et créances. — 8 décembre 1543 (fol. 191).

1244. — Madeleine de Quinquenpoix, femme de Charles Le Prince, écuyer, seigneur de la Bretonnière : donation à Louis Le Prince, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur les successions de Louis de Quinquenpoix et de Marie de Longueau, ses père et mère. — 19 janvier 1544 (fol. 191 v°).

1245. — Yves de Segré, praticien en cour laie, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, et Marie Dugué, sa femme : donation mutuelle. — 17 octobre 1543 (fol. 192 v°).

1246. — Pierre de la Courtine, clerc au greffe civil du Châtelet de Paris, et Jeanne Le Sellier, sa femme : donation mutuelle. — 7 août 1528 (fol. 193).

1247. — Claude Debonnaire, marchand à Boissy-Saint-Léger : donation à Michel Debonnaire, écolier à Paris au collège de Lisieux, d'une rente de 8 septiers de blé froment. — 1er février 1544 (fol. 193 v°).

1248. — Charles du Bain, procureur au Parlement, demeurant à Paris : donation à Claude Guyot, notaire et secrétaire du Roi et contrôleur de la Chancellerie de France, et à Marie Fraguier, sa femme, d'un manoir composé de deux corps d'hôtel, à Mesly, paroisse de Créteil, avec «toutes les cuves et ustancilles de pressoir», ainsi que de terres, pré, saussaie et vignes aux terroirs de Mesly et de Créteil. — 28 janvier 1544 (fol. 194).

1249. — François du Souchay, écuyer, seigneur de Chaumontel, demeurant audit lieu : donation à Aubin de Gaulchin, procureur au Châtelet de Paris, d'une maison avec clos de vignes à Fontenay-les-Bagneux, appelée «anciennement la terre trésorière de Sainct-Germain-des-Prez», de vignes, prés et saussaie au terroir de Fontenay-les-Bagneux, d'une rente de 8 livres tournois sur une maison à Paris, rue de Montorgueil, «ou lieu dict les Petis Carreaulx», d'une rente de 4 livres tournois sur des terres et vignes au terroir de «Challeau», et de 156 écus d'or soleil à prendre sur une rente de 16 écus due par plusieurs maisons et jardins, rue Aumaire. — 14 janvier 1544 (fol. 195).

1250. — Guillaume Pinelaire, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Pinelaire, écolier, étudiant en l'Université de

Paris, son fils, d'une rente de 40 sols tournois et d'une créance de 20 livres sur Jean Aubriot, voiturier par eau à Nogent-sur-Seine. — 20 novembre 1543 (fol. 195 v°).

1251. — Gilles Roussellet, marchand apothicaire, bourgeois de Paris : donation à Guillaume Roussellet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Guillaume Magnet, maître potier d'étain à Melun, son neveu. — 8 février 1544 (fol. 196 v°).

1252. — Jean Le Grand, prêtre, chantre et chanoine de la Sainte-Chapelle du Vivier-en-Brie : donation à Simon Le Grand, seigneur des Marais, bailli et gouverneur de Beaumont-sur-Oise, de ses droits sur la succession de Jean Le Grand, bailli et gouverneur de Beaumont-sur-Oise, son père, comprenant les fiefs et droits seigneuriaux de Puisieux, des Marais et de Vigny. — 11 novembre 1543 (fol. 197).

1253. — Jacques Raguier, écuyer, en son nom et au nom de Charlotte de Longuejoue, sa femme : donation à Guillaume Lyon, prêtre, demeurant à Paris, d'une vigne au terroir d'Arcueil, au lieu dit «le Maître-Autel». — 4 février 1544 (fol. 197 v°).

1254. — Perrette Auger, veuve de Richard Courrier, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jacques Hérisseau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur la succession de Guillemette Carrier(*sic*), femme de Philippe du Chaunay, marchand, bourgeois de Paris, sa fille. — 8 février 1544 (fol. 198).

1255. — Henri Quartdevin, «régent», à Limeuil en Périgord : donation à Barbe et à Claude du Fossé, ses nièces, de ses droits sur une maison à Paris, «rue de la Chappelle de Bracque», et sur une vigne au terroir d'Ermenonville, ainsi que de ses droits sur les successions de son père et de son frère, Jean Quartdevin, curé d'Ermenonville. — 11 février 1544 (fol. 198 v°).

1256. — Perrette Le Pyat, veuve de Jean Broutesaulge, procureur au Parlement : donation à Guillaume Broutesaulge, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, de 40 livres tournois de rente. — 9 janvier 1544 (fol. 199).

1257. — Louis de Lembourg, maître de forges à Saint-Martin-d'Ablois : donation à Pierre de Lembourg, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des droits qu'il peut faire valoir pour raison de ventes de bois de haute futaie de la forêt de Brugny, à lui faites, ainsi qu'à Jean Soulain, également maître de forges à Saint-Martin-d'Ablois, par Jeanne de Beaufort, dame de Brugny, et par Hector de Saint-Blaise, son fils. — 12 février 1544 (fol. 199 v°).

1258. — Jean Soulain, dit La Potière, maître de forges à Saint-Martin-d'Ablois : donation à Josselin Soulain, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des droits qu'il peut faire valoir pour raison de ventes de bois de haute futaie de la forêt de Brugny. — 12 février 1544 (fol. 201).

1259. — Jean Guiton, laboureur à Montfoulon, paroisse de Saint-Avit, en son nom et au nom de Laurence, sa femme : donation à Robert Guiton, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de biens en la paroisse de Luplanté (près Meslay-le-Vidame) et de droits à faire valoir sur une terre à Montfoulon. — 6 février 1544 (fol. 201 v°).

1260. — Aleaume Clausier, laboureur à Saint-Cloud : donation à Jean Clausier, greffier et tabellion de la prévôté de Saint-Cloud, son fils, de la moitié d'une maison à Saint-Cloud, rue du Monceau, et d'une vigne au terroir de Saint-Cloud. — 7 février 1544 (fol. 202 v°).

1261. — Barthélemy Bidon, manouvrier, demeurant à Paris, rue Jean-Beausire, près la

porte Saint-Antoine, en son nom et aux noms d'Étiennette Le Comte, sa femme, et de Jacques Bidon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils : donation à Jean Duportz, maître menuisier à Paris, d'une vigne au terroir de Montgé-sous-Dammartin-en-Goële. — 17 février 1544 (fol. 203).

1262. — François Tronchet, marchand, bourgeois de Paris : donation à Nicolas Tronchet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des grains et pourceaux à lui dus par la veuve de Pierre Tronchet, laboureur à Neuvy-en-Beauce. — 15 février 1544 (fol. 204).

1263. — Denise Lescalopier, veuve de Raoul Videt, procureur au Châtelet de Paris : donation à Pierre Pouthier, procureur au Châtelet de Paris, et à Marie Videt, sa femme, à Nicole Poutiart et à Claude Videt, sa femme, ses gendres et filles, de la moitié d'une maison, à Paris, rue Saint-Jacques, près l'église de Saint-Benoît-le-Bien-Tourné. — 9 août 1543 (fol. 204 v°).

1264. — Geneviève de Sailly, veuve de Guillaume Hobequyn, avocat en Parlement, à Paris, demeurant rue de Bièvre : donation à Maurice Hobequyn, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de vignes au terroir de Vanves (près Paris) et des redevances à elle dues par les fermiers de la terre et seigneurie de Brueil. — 28 janvier 1544 (fol. 206).

1265. — Jacques de Poncelles, laboureur à Sarcelles : donation à Claude de La Roche, praticien en cour laie et bourgeois de Paris, de terres au terroir de Sarcelles. — 31 janvier 1544 (fol. 206 v°).

1266. — Paraclet Michelin, principal et maître clerc de Pierre Alexandre, procureur au Parlement, et Jeanne Le Beuf, veuve de Jean Bernard, bourgeois de Paris : contrat de mariage, portant donation mutuelle. — 27 août 1540 (fol. 207).

1267. — Annibal Bréjauld, marchand à Mauzé, gouvernement de la Rochelle : cession et transport à Gelais Maynier, originaire de Mauzé, demeurant à Paris, de ses droits sur la succession de Louis Caillaud, conseiller au Parlement et président aux Enquêtes, échue à son fils Mathurin Bréjauld et «grandement onéreuse, afin de n'estre aucunement involuez de procès et affaires», en raison de ladite succession, moyennant payement d'une somme de 600 livres. — 25 février 1544 (fol. 208).

1268. — Claude Blanchard, prêtre, demeurant à Athis-sur-Orge : donation à Servais Blanchard, marchand, bourgeois de Paris, son frère, de biens aux villages et terroirs de Jeangrogne, Fontenay-en-Brie, Visy (près Rozoy-en-Brie), Grégy et Grisy-Suines (près Brie-Comte-Robert). — 1er février 1544 (fol. 209 v°).

1269. — François de Vendôme, vidame de Chartres : cession et transport à Christophe de Thou, avocat en Parlement, seigneur de Cély, bailli de la terre et seigneurie de Milly-en-Gâtinais, pour ses bons et agréables services, du droit féodal de retenue de la terre et seigneurie de Champ (paroisse de Fleury-en-Bière), et de la partie de la terre et seigneurie de Fleury-en-Bière, relevant de la seigneurie de Milly et mises en criées au Parlement. — 18 décembre 1543 (fol. 210).

1270. — Julien Laffilé, âgé de 17 ans, fils de feu Nicole Laffilé, docteur régent en la Faculté de médecine, et de Marguerite Charpentier : testament portant donation de tous ses biens à Marguerite Charpentier, sa mère, à Philippe Brunel, procureur au Châtelet, et à Étiennette Laffilé, sa femme, ses beau-frère et sœur, et à Jean Laffilé, avocat au Châtelet de Paris, son frère. Ledit testament fait par Julien Laffilé, à cause «du bon vouloir et intention qu'il a de soy aller rendre de brief religieulx Celestin en la religion et monastère des Célestins de Marcoussis, y demourer et y

finer ses jours, moyennant l'aide de Dieu». Au bas du testament se trouve l'acceptation de la donation par Marguerite Charpentier, par Philippe Brunel et par Jean Laffilé. — 13 mars 1542 et 15 mars 1544 (fol. 211).

1271. — Nicole Laffilé, maître ès arts et ancien régent au collège de Bourgogne en l'Université de Paris : donation à Marguerite Charpentier, veuve de Nicole Laffilé, docteur régent en la Faculté de médecine, sa mère, à Philippe Brunel, procureur au Châtelet, et à Étiennette Laffilé, ses beau-frère et sœur, et à Jean Laffilé, avocat au Châtelet, son frère, de tous ses biens. Au bas de l'acte se trouve l'acceptation de la donation par Marguerite Charpentier et par Étiennette Laffilé, femme de Philippe Brunel. — 25 octobre 1543 et 15 mars 1544 (fol. 212 v°).

1272. — Jean Girard, marchand bonnetier, bourgeois de Paris, demeurant au bout du Pont Notre-Dame, à l'enseigne de l'Image Sainte-Catherine : donation à Guillaume Girard, marchand bonnetier, demeurant à Paris, à l'enseigne de l'Image Saint-Julien, devant l'église de la Madeleine [en la Cité], d'une maison à Saint-Marcel-lez-Paris, «rue de Lourcynes, où pend pour enseigne la Sonnette, contenant ung corps d'hostel, jeu de paulme et jardin». — 26 juillet 1542 (fol. 214).

1273. — Robert Courreau, chantre de l'église d'Orléans : donation à Marc Courreau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une créance de 100 écus d'or soleil sur François de Sarcus, évêque du Puy et abbé de Blangy. — 28 janvier 1544 (fol. 214 v°).

1274. — Georges Tartarin, sellier, demeurant à Paris : donation à Pierre Tartarin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des biens, meubles et immeubles, à lui échus par le décès de Claude Cyret, son neveu. — 7 janvier 1544 (fol. 214 v°).

1275. — Daniel Bourguet, compagnon cuisinier, demeurant à Paris : donation à Adam Érondelle, marchand orfèvre à Paris, d'une maison, «où pend pour enseigne la Corne de Cerf, assise à Coippeaulx, près Paris». — 1er mars 1544 (fol. 215).

1276. — Jean Ozanne, marchand à Paris : donation à Pierre Ozanne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une terre à Commeny (près Marines). — 5 mars 1544 (fol. 215 v°).

1277. — Jacques Hamel, «mareschal de monseigneur le reverendissime cardinal de Lorraine», et Jeanne de Vaulx : contrat de mariage. Par ce contrat, Marguerite Blondeau, cousine germaine de Jeanne de Vaulx, donne aux futurs époux la moitié de ses droits sur une maison, à Paris, «rue Bourtibourg, en laquelle pend pour enseigne la Corne de Cerf, aboutissant par derrière au cymetière de la paroisse Sainct-Jehan-en-Grève, nommé le cymetière vert», et s'engage à leur «donner et bailler, dedans le jour précédent de leurs espousailles, la somme de cent livres tournois en deniers comptans, une robbe, une cotte et ung chapperon, oultre ses abbiz filleaulx, et leur bailler une chambre à louage ung an durant, du jour dudict mariage, sans payer aucune chose dudict loyer». — 5 mars 1544 (fol. 215 v°).

1278. — Simon des Ullys, prêtre, vicaire de la cure de Pierrelay, au diocèse de Paris : donation à Ambroise Lallier, prêtre, chapelain et aumônier du Roi, de tous «les despens, dommaiges interestz et amendes à luy adjugez où qui luy pourroient estre adjugez cy après, pour raison des excetz et baptures que ledict des Ullys dict et maintient luy avoir esté faictz par Nicolas Bailly, Jaques Metigier, Esmery Beric et autres leurs aliez et complices, dès l'aoust dernier passé». — 28 février 1544 (fol. 217 v°).

1279. — Man Germain, marchand, bour-

geois de Paris : donation à Simon Chartier, clerc au greffe criminel du Parlement, et à Jeanne Germain, sa femme, ses beau-frère et sœur, d'une maison à Paris, «rue Darnetal», attenante aux jardins de la Trinité, et «aboutissant d'un bout à l'ostel où pend pour enseigne l'Ymaige Sainct-Jehan», maison qui lui avait été donnée, le 24 janvier précédent, par Étienne Liger, chanoine de l'église de Paris. — 24 février 1544 (fol. 218).

1280. — Antoine Coquelin, marchand et laboureur à Bruyères-le-Châtel : donation à Marc Rousseau, notaire au Châtelet de Paris, son neveu, d'une maison et masure à Bruyères-le-Châtel. — 8 mars 1544 (fol. 219).

1281. — Marie Crosnier, femme de Guillaume Coignet, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Philippes, marchand drapier, bourgeois de Paris, son cousin, d'une ferme au village de Bitry, paroisse de Guigneville (près Pithiviers). — 7 février 1544 (fol. 219 v°).

1282. — Jean Papillon, marchand à Esvres, près Cormery, diocèse de Tours : donation à Ambroise Lallier, prêtre, chapelain ordinaire du Roi, demeurant à Paris, d'une créance de 74 livres tournois, de pré et terres à Méry, de maison, terre et rentes à Pierrelay, et d'une maison à Pontoise, près de l'Étape du vin. — 14 novembre 1543 (fol. 221).

1283. — Mathurin du Tartre, prêtre, curé de Saint-Lubin-des-Prés, diocèse de Chartres : donation à Ambroise Lallier, prêtre, chapelain et aumônier ordinaire du Roi, de tous les dépens à lui adjugés à raison des dîmes de la cure de Saint-Lubin. — 13 mars 1544 (fol. 222).

1284. — Hélye Loré, brodeur à Paris, et Colette Clément, sa femme : donation à Catherine Clément, femme de Michel Coullon, maître joueur d'instruments à Paris, leur belle-sœur et sœur, de tous droits sur les biens revenant à Colette Clément, des successions de ses père et mère, vendus ou échangés pendant sa minorité, notamment sur des portions de maisons, sises à Paris, rue de Beauvais et rue de la Plâtrière. — 10 mars 1544 (fol. 222).

1285. — Jacqueline Enjorrant, femme de Martin Feutry, marchand drapier et chaussetier, bourgeois de Paris : décharge de caution à Jean Esglault, marchand drapier, bourgeois de Paris, pour 50 livres tournois de rente, promise, à titre de douaire, par Martin Feutry, lors de son mariage. — 10 mars 1544 (fol. 223).

1286. — Pierre Monnant, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Monnant, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, d'une rente de 6 livres 10 sols tournois. — 15 mars 1544 (fol. 223 v°).

1287. — Pierre Monnant, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Monnant, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, d'un pré au terroir d'Asnières (près Paris), et de 100 sols tournois dus pour la location de ce pré durant cinq ans. — 1[er] mars 1544 (fol. 224).

1288. — Roch Lalouette, marchand boucher à Condé-sur-Iton : donation à Antoinette Charles, veuve d'Adam Lalouette, marchand, bourgeois de Paris, sa belle-sœur, d'une rente de 25 livres tournois sur la ville de Paris, provenant de la succession de Thomas Lalouette, maître tailleur de robes à Paris, son oncle. — 7 février 1543 (fol. 224 v°).

1289. — Robert Albisse, ancien trésorier de Longueville, bourgeois de Lyon : donation à Jean Albisse, notaire et secrétaire du Roi, son fils, de créances sur les héritiers de Jacques de Fontenay et de Jean Esgris. — 16 juillet 1541 (fol. 225 v°).

1290. — Jeanne Hermant, veuve en dernières noces de Pierre François, marchand

voiturier par terre à Saint-Marcel-lez-Paris, et en premières noces de Mahyet Boucher, couturier à Amiens : donation à Pierre Crousel, docteur en médecine, d'une maison à Saint-Marcel-lez-Paris, rue Neuve-Sainte-Geneviève, attenante par derrière à une maison, à l'enseigne Sainte-Barbe. — 14 mars 1544 (fol. 226).

1291. — Jean Ferrou, avocat en Parlement : donation à Étienne Ferrou, seigneur de Fortoiseau et de Villechien, procureur au Parlement, son père, de 50 livres tournois de rente «sur troys pièces de jardin à bastir, assises à Sainct-Germain-des-Prez-les-Paris, près l'église Sainct-Supplice, faisant partie d'un grand jardin, appellé le grand jardin Ferrou», la première pièce, en laquelle y a maison et estable, attenante au cimetière de Saint-Sulpice, la troisième attenante à la rue appelée la rue Ferrou, lesdites pièces louées à Georges Sandrier, clerc au greffe civil du Parlement. — 15 mars 1544 (fol. 227).

1292. — Guillaume du Brueilly, licencié ès droits, chanoine prébendé en l'église de Saint-Ursin de Bourges : donation à Marguerite du Brueilly, femme d'Étienne Ferrou, procureur au Parlement, sa sœur, «affin qu'elle se puisse plus facillement entretenir à l'advenir, mieulx colloquer en mariage les enfants dudit Ferrou et d'elle», d'une maison «assise aux faulxbourgs de Paris, à Sainct-Germain-des-Prez, en la parroisse de Sainct-Supplice, en la rue allant de Paris à Vaugirard, contenant corps d'hostel, court et jardin, aboutissant par derrière à (un) cloust de vigne». — 3 octobre 1541 (fol. 228).

1293. — Jean du Moulin, maître tonnelier, demeurant à Paris, rue de Mondétour, et Jeanne Thiersault, sa femme : donation à Jacques Le Fèvre, marchand rôtisseur, bourgeois de Paris, et à Isabeau Thiersault, sa femme, leurs beau-frère et sœur, de 10 sols tournois de rente à prendre sur une maison à Paris, rue Perdue, à l'enseigne de la Roue de fortune, attenante au collège de Senac, d'une part, et à l'hôtel d'Esperon, d'autre part, qui fut et appartint à Pierre Vidrue, imprimeur de livres à Paris. — 17 janvier 1544 (fol. 229).

1294. — Bernard de la Guionie, seigneur du lieu de la Guionie en Limousin, ancien conseiller au Parlement de Paris : donation à Marin Prévost, payeur de la compagnie de M. de Brissac, chevalier de l'Ordre, capitaine de cinquante lances du Roi, et à Marie Coustin, sa femme, de vignes au terroir de l'Hay (près Bourg-la-Reine). — 20 mars 1544 (fol. 230).

1295. — Pierre Papillon, avocat en Parlement, conseiller aux Eaux et Forêts, fils de Jean Papillon, conseiller au Parlement, et Marie Prévost : contrat de mariage. Par ce contrat, Jean Prévost, greffier royal de Tours, et Gabrielle Miro, sa femme, père et mère de Marie Prévost, s'engagent à donner au futur, la veille du mariage, une somme de 4,000 écus d'or soleil, dont 3,600 livres seront mises, la veille de la bénédiction nuptiale, «es mains de quelque bon notable personnage marchant, ou autre bien cautionné», à l'effet d'être employées en conquêt, et 400 livres serviront aux frais des noces. De son côté, Jean Papillon, chanoine prébendé en l'église de Tours, frère du futur, lui abandonne les deux tiers de ses fiefs et seigneuries de la Source et Lassefrise, sis en la paroisse de Nazelles (près Amboise). «Quant aux vestemens et acoustremens nuptiaulx de ladicte Marie Prévost, oultre ceulx qu'elle a et aura le jour de ses espousailles, ledit m^e Pierre Papillon sera tenu de la vestir selon son estat et qu'il luy plaira, et aussi fera tous les fraiz des nopces, disner et souper, selon les us et coustumes de Paris». — 10 janvier 1543 (fol. 230 v°).

1296. — Guillaume de Vaudetar, seigneur de Condé et de Pouilly-le-Fort, conseiller aux Requêtes du Palais à Paris, et

Marie Barme, sa femme : donation mutuelle. — 27 mars 1544 (fol. 232 v°).

1297. — Vincent Carré, laboureur à Guignemour, paroisse de Chazelet, près Argenton en Berry : donation à Didier Carré, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son cousin germain, de meubles et linge, d'une vigne et de 10 écus d'or à lui dus pour la vente d'un pré. — 24 janvier 1544 (fol. 233).

1298. — Jeanne de Verclay, bourgeoise de Paris, veuve de Pierre Alexandre, procureur au Parlement : donation à Denise Richard, veuve de Hamelin Crécy, demeurant à Paris, pour ses bons services, d'une maison à Paris, au cloître Saint-Benoit. — 3 janvier 1544 (fol. 233 v°).

1299. — Jacqueline Jacquetel, veuve de Claude d'Arthois, marchand orfèvre à Paris : donation à Jean Jacquetel, procureur au Châtelet de Paris, son frère, des portions de rentes sur une vigne à la Courneuve (près Saint-Denis), et sur particuliers à Chaillot (près Paris). — 26 mars 1544 (fol. 235).

1300. — Robert Barbeville, curé de Beaumont-le-Bois, diocèse de Sens : donation à Robert Cornu, fils de Pierre Cornu, laboureur, demeurant à la Pissotte, près Vincennes, d'une vigne au terroir de Saint-Mandé, lieu dit «la Grand Vallée». — 25 février 1544 (fol. 235 v°).

1301. — Robert Piédefer, seigneur de Guyancourt, Michel Piédefer, avocat du Roi au Châtelet de Paris, et Philippe Piédefer, notaire et secrétaire du Roi : transaction avec Jean Piédefer, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, leur frère, qui se désiste du procès à eux intenté aux Requêtes du Palais, et renonce à la succession de Robert Piédefer, avocat du Roi au Châtelet, et de Madeleine Simon, ses père et mère, moyennant payement d'une rente de 20 écus d'or soleil, jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'une commanderie, «pour luy ayder à se monter et équiper tant de chevaulx que aultres choses à luy neccessaires, payer ses debtes, se aucunes en doibt, et aller à Malte avec ses frères». — 26 novembre 1543 (fol. 236).

1302. — Christophe de Paris, écuyer, et Catherine Piédefer, sa femme : cession à Jean Piédefer, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, leur beau-frère et frère, de leurs droits sur une obligation de 470 livres tournois souscrite par Jean de Dormans, seigneur de Saint-Remy, au profit de Robert Piédefer, leur beau-père et père, et renonciation par Jean Piédefer à tous droits sur les successions de ses père, mère, frère et sœurs, avec promesse de lui payer même provision que celle que devront lui servir, en vertu d'arrêt du Parlement, Antoine Le Moyne et Madeleine Piédefer, sa femme. — 30 novembre 1543 (fol. 237).

1303. — Jacques Blandin, marchand drapier chaussetier, bourgeois de Paris, et Catherine Secondat, sa femme : donation à Guillaume Duchemyn, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de leurs droits sur une maison à Bourges, «en la rue des Toilles, paroisse de Saint-Pierre-le-Marché». — 1er avril 1544 (fol. 237 v°).

1304. — Gaillard Burdelot, seigneur de Montfermeil, demeurant à Paris : donation à Jean Burdelot, seigneur du Plessis, conseiller au Parlement de Paris, son frère, de la terre et seigneurie de Montfermeil et des fiefs en dépendant, «à la charge que ledict maistre Jehan Burdelot sera tenu se marier», et sous la réserve que s'il décédait sans enfants, ladite terre fit retour à Radegonde Burdelot, femme de Guillaume de Marle, seigneur de Versigny, leur sœur, dont l'aîné des enfants mâles sera tenu de porter le nom et les armes du donateur. — 7 avril 1544 (fol. 239).

1305. — Claude Billoré, marchand rôtisseur, bourgeois de Paris, et Jacquette Janvier, sa femme : donation mutuelle. — 31 mars 1544 [en double] (fol. 240 v° et 242).

1306. — Louise Liger, veuve de Jean de Riges, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue du Temple, «dicte Saincte-Avoye» : donation à André de Riges, avocat au Châtelet de Paris, et à Guillemette de Riges, veuve de Claude Crouy, contrôleur de l'artillerie du Roi, ses fils et fille, d'une maison à Paris, rue du Temple, «dicte Saincte-Avoye, sur le portail de laquelle y a une Nostre Dame de Pityé et ung chappiteau d'ardoise, estant devant et à l'opposite du monastère et chappelle de Saincte-Avoye, aboutissant par derrière au jardin de l'ostel de mons[r] de Chartres, qui fut à feu mons[r] Balue». — 10 avril 1544 (fol. 243 v°).

1307. — Denis des Landes, écuyer, seigneur de Magnanville : donation à Guillaume, à Marguerite et à Marie des Landes, ses enfants, des terres et seigneuries d'Eclimeux en Artois et de «Cansart» en Vimeu (Cannessieres), provenant de la succession de Jean des Landes, écuyer, son père. — 10 avril 1544 (fol. 244).

1308. — Guillaume Sageret, l'aîné, laboureur à Auteuil : donation à Nicolas Sageret, fils de Guillaume Sageret, le jeune, laboureur à Saint-Cloud, son neveu, d'une vigne au terroir de Saint-Cloud, «en récompense des bons et agréables services qu'il luy a faictz par cy devant, estant en son service, et qu'il luy fera cy après, jusques ad ce que il soyt en aage compectant d'estre pourveu par mariage, qui sera à l'aage de vingt quatre ans ou environ», avec promesse d'une somme de 10 livres tournois, s'il reste à son service jusqu'à ce moment. — 5 et 6 mai 1543 (fol. 245).

1309. — Jean de Bolaine, laboureur à Chevannes près Corbeil : donation à Antoine de Bolaine, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur une maison à Montlhéry, «en la rue des Juifz, et sur le pignon de laquelle maison soulloyt avoir une croix de Sainct-Jehan de Latran», et sur une vigne au terroir de Montlhéry. — 8 mars 1544 (fol. 246).

1310. — Jean Le Galloys, marchand, bourgeois de Paris : donation à Hélène, à Catherine et à Perrette Dehors, ses belles-filles, des biens acquis par lui pendant son mariage avec leur mère, Catherine Janvier, veuve de Guillaume Dehors, afin qu'elles «ayent occasion de mieulx entretenir et vivre en amytié avec ladicte Catherine Janvier». — 29 avril 1542 (fol. 246 v°).

1311. — Laurent Boullet, maître maçon à Paris, et Jeanne Le Clerc, sa femme : donation mutuelle. — 25 avril 1543 (fol. 248).

1312. — Gaston Olivier, seigneur de Mancy, grand archidiacre et chanoine d'Angers, considérant que la maison, deux cours, puys, jardin, le lieu ainsi qu'il se comporte, qu'il tient et possède de présent en ceste ville de Paris, rue de Jouy, est la maison paternele dont est sortye toute la famille des Oliviers en ceste ville de Paris, et qu'il n'a aucuns frères, ne autres héritiers masles venans à sa succession, portans le seurnom de Olivier, par qui la famille des Oliviers puisse estre représentée et continuée», et que François Olivier, conseiller du Roi en son Conseil privé, président du Parlement et chancelier d'Alençon, son cousin germain, «est demouré seul du nom de ladicte famille, ayant de beaulx enfans, nez et procréez en loyal mariage, par lesquelz ladicte famille pourra estre continuée longuement, estimée et renommée par ce royaulme, si Dieu plaist, par leurs bonnes meurs, sciences et vertus» : donation audit François Olivier de ladite maison, en la rue de Jouy, «tenant d'une part tout du long à ung grant hostel et jardin qui fut anciennement à maistre Estienne de Novyant, et depuis à ung nommé Ribacin, et de présent à maistre Claude Guyot, contreroleur de la Chancellerie de France, d'autre part, sur le devant, à une ruelle sans chef, et l'environ le meilleu, à une maison et jardin que les Favars ont dès longtemps tenue, et encores de présent la tient et occuppe Marie Favart, vulgairement appellée la Clergesse, et sur le derrière aux jardins qui ont

appartenu à maistre Jehan La Pite, que tient de présent maistre Jehan Hennequin, conseillier du Roy en sa Court de Parlement à Paris, et encores à ung hostel que tient de présent maistre Turquain, receveur de Paris, aboutissant d'un bout par devant à ladicte rue de Jouy, et d'autre bout par derrière à plusieurs petis jardins appartenans à diverses personnes et à une petite ruelle illec estant au bout d'iceulx jardins, qui chet en la rue de la Mortellerie, par laquelle le detenteur de ladicte maison a la faculté de passer et rapasser pour son usaige», avec défense expresse d'aliéner ladite maison, qui devra passer de mâles en mâles, à l'exclusion des filles, «sans ce que lesdictz maison et lieu puissent tumber en quenoille». — 21 avril 1544 (fol. 249).

1313. — Nicole Mathieu, général en la Cour des Aides à Paris : donation à Jean Mathieu, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de la moitié de ses fiefs, terres et seigneuries à Ussy-sur-Marne. — 22 avril 1544 (fol. 251 v°).

1314. — Regnault de Mouchy, procureur en la cour du Roi à Laon, seigneur de Dancourt : donation à Jean de Mouchy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une créance de 12 livres tournois et d'arrérages de rentes. — 29 avril 1542 (fol. 252 v°).

1315. — Colette Hurtevent, veuve de Colinet Harle, laboureur à Laversine en Beauvaisis, demeurant à Paris, rue Pierre-au-Lart, près la fontaine Maubuée : donation à Jean Harier, marchand, bourgeois de Paris, demeurant aux Halles de Paris, de ses droits sur un fief, sis à Laversine, «nommé la Mairerie dudict lieu». — 9 avril 1544 (fol. 253).

1316. — Charles Roussart, procureur au Parlement : confirmation de la donation de la maison qu'il habite avec son mobilier à Agnès Roussart, sa fille naturelle. — 7 novembre 1542 (fol. 254 v°).

1317. — Marie du Mesnil-Oury, veuve d'Hervé Daneau, vicomte de Bayeux : donation à Antoine [Sanguin], cardinal de Meudon, de ses droits sur les terres et seigneuries du Breuil et de Fleury, en la paroisse de Marquemont en Vexin français, terres qui ont appartenu aux prédécesseurs dudit cardinal. — 10 mars 1544 (fol. 255).

1318. — Louis de Courcelles, seigneur de Saint-Rémy, au bailliage de Chartres, porte-enseigne de la compagnie du maréchal d'Annebaut, demeurant à Saint-Rémy, et Jacqueline du Val, sa femme : donation à Pierre Thibault, vendeur de vins, bourgeois de Paris, de leurs droits sur une maison à Saint-Marcel-lez-Paris, «en la rue du Petyt Moyne», à eux appartenant en vertu de donation de Jean du Val, seigneur de Saint-Hillier, père de Jacqueline. — 12 février 1544 (fol. 255 v°).

1319. — Claude de Prye : donation à Simon Guénaut, praticien en cour laie à Paris, de 110 livres tournois, pour demeurer quitte de ce qu'elle peut «estre tenue envers luy pour le temps qu'il l'a servye, à la sollicitation d'un procès» relatif aux biens de Charlotte de Chalon. — 26 mars 1544 (fol. 256 v°).

1320. — Jacques de Guéroust, demeurant en la paroisse de Pervenchères : donation à Jean de Guéroust, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'arrérages de cens qui lui sont dus pour des terres en ladite paroisse. — 25 février 1544 (fol. 257 v°).

1321. — Jacques de Guéroust : donation à Jean de Guéroust, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres dans les paroisses de Pervenchères et de Vidai (près Mortagne). — 10 mars 1544 (fol. 258).

1322. — Christophe de Cueilly, avocat en Parlement, et Guillemette Boursier, sa femme : donation mutuelle. — 8 avril 1544 (fol. 259).

1323. — Robert Godin, avocat en Parle-

ment : donation à Nicolas Baron, avocat en Parlement et lieutenant général de la Prévôté de l'Hôtel, d'une maison à Rosny, près Villemonble, ainsi que de vignes et de terres au terroir de Rosny. — 2 avril 1544 (fol. 260 v°).

1324. — Jeanne de Verclay, bourgeoise de Paris, veuve de Pierre Alexandre, procureur au Parlement : donation à Jeanne Richard, femme de Jean Angre, et à Pierre et Jeanne Le Lion, enfants de Bonaventure Le Lion, manouvrier, et de feue Claire Richard, sœur de Jeanne, par moitié pour chaque tête, d'une maison à Paris, rue de la Calandre, «faisant l'ung des coings d'une petite ruelle par laquelle l'on va à l'église Sainct-Germain-le-Viel», et de vignes aux terroirs de Villejuif et de Vitry. — 3 janvier 1544 (fol. 262 v°).

1325. — Emond de La Motte, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Honoré, et Suzanne Brissart, sa femme : donation mutuelle. — 3 avril 1544 [en double] (fol. 264 v°, 265).

1326. — Jean de Bézart, le jeune, praticien en cour laie à Paris : cession et transport à Jean Marcel, bourgeois de Paris, d'une rente de 10 livres tournois sur les fermes du vin et du poisson à Paris, qui lui avait été donnée par Jean de Bézart, général des Monnaies, moyennant payement de 125 livres tournois. — 9 avril 1544 (fol. 265 v°).

1327. — Louis de Martine, avocat du Roi en l'Amirauté de France : donation en avancement d'hoirie : 1° à Jean de Martine, procureur du Roi aux Requêtes de l'Hôtel, et Chancellerie de France, son fils aîné, d'un grand hôtel où il demeure, sis à Paris, rue Saint-Christophe, avec sortie par une ruelle donnant sur la rue des Canettes, de ses biens à Épinay-sur-Orge, et du «fief Raouland», dépendant de l'abbaye de Saint-Mard de Soissons, à charge de servir diverses rentes, notamment une rente annuelle et viagère de 25 livres à Jacqueline de Martine, religieuse à Montmartre, fille du donateur; 2° à Étiennette de Martine, femme de Claude Sanguin, écuyer, seigneur de Rademont, d'une autre maison, rue Saint-Christophe, attenante à la maison du Pourcelet noir; d'une rente sur un beau logis à Gandelu, «auquel pend pour enseigne l'Ymaige Saincte-Barbe», à charge de servir une rente viagère de 25 livres tournois à Madeleine de Martine, fille du donateur, «si elle veut entrer en quelque religion réformée près ou dedans Paris»; 3° à Marthe de Martine, sa seconde fille, d'une maison à Paris, «ayant issue en la rue des Canettes par une petite ruelle subjecte à l'yssue de derrière la première maison, donnée au filz aîné», du fief du Grand et du Petit Pré à Chartrettes, du fief de la Forêt, mouvant du seigneur de Plancy, et du bois des Roziers; 4° à Pierre de Martine, avocat du Roi en la Connétablie et Maréchaussée de France, son second fils, «du corps d'hostel qu'il a faict faire de neuf en sa maison dicte de Saint-Pol, assise à Paris et ayant yssue en la rue de Richebourg, dicte du Coq, avec le vieil corps d'ostel de sadicte maison de Sainct-Pol tenant au corps d'hostel neuf, et la tour de pierre de taille, le tout de fons en comble, et les murs qui anciennement soulloient servir à la ville de Paris», de ses biens à «Perreul-sur-Orge», dans l'espérance que sa femme lui donnera le fief de «Perreul-sur-Orge», du fief de Bois-le-Roi, d'une maison à Chartrettes, de 106 arpents de bois et terres au terroir de Chartrettes, à charge de servir une rente viagère de 25 livres tournois à Marie de Martine, religieuse à la Saussaie; 5° à Louis de Martine, écolier, étudiant en l'Université de Toulouse, son fils, d'un terrain, rue d'Autruche, attenant par derrière «aux murs qui soulloient servir à la ville de Paris» sur lequel le donateur entend «faire maison à ses despens pour servir à son filz», du jardin derrière ces anciens murs, plus du reste de ses biens à Gandelu, de terres et bois dans les paroisses de Chartrettes et de Fontaine-le-Port, à charge de servir une rente viagère de 25 livres à Catherine de Martine pour entrer

en religion au couvent de Saint-Dominique lez Montargis; 6° à Madeleine de Martine, sa troisième fille, de la maison ou masure, «où soulloyt estre la cuisine de ladicte maison de Sainct-Pol, avec la court et place de devant, en laquelle le donateur entend faire une maison pour ladicte Magdeleine», d'une rente de 30 livres sur la maison, «où est insculpé le Soleil d'or», à côté de la maison donnée à Anne de Martine, du fief des Vallées de Chartrettes, de maison et vignes à côté de l'église de Chartrettes; 7° à Anne de Martine, sa quatrième et dernière fille, d'un terrain, sis rue du Coq, dite de Richebourg, où le donateur espère bâtir maison pour loger sa fille, d'une maison attenante d'un côté à celle du Soleil d'or, et d'autre à la maison de Saint-Martin, dite des Trois Pigeons, des fief et ferme de la Feuillade avec bois, d'une maison «avec terres fossoiez tout autour, dite la Loge Saint-Ladre», dépendant du domaine du maître de la Maladrerie de Melun, en la paroisse de Sivry [Courtry]. — 29 août 1542 (fol. 266 v°).

1328. — Jeanne Sanson, femme de Pierre Lyon, apothicaire, bourgeois de Paris, et veuve d'Eustache de Bernay : donation à Pierre et Robine Lyon, ses enfants, de tous ses biens meubles et immeubles, afin qu'ils «ayent mieulx de quoy eulx pourveoir en mariage et s'entretenir chacun en son regard, quallité et condition». — 5 avril 1544 (fol. 272).

1329. — Bernard Salviati, seigneur de Talcy en Beauce, et Albert Salviati, bourgeois de Paris : confirmation de la donation de cent écus d'or faite par eux, le 29 mars 1542, à Marguerite Le Rat, âgée de 5 ans, fille mineure de Jean Le Rat, manouvrier à Saint-Marcel-lez-Paris, et de feue Guillemette La Juye, «pour subvenir à marier icelle Marguerite», lors qu'elle aura atteint l'âge de 18 ans. — 15 mars 1544 (fol. 273).

1330. — Jean Augirard, notaire au Châtelet de Paris, et Catherine Frégaut, sa femme : donation mutuelle. — 18 avril 1544 [en double] (fol. 274 v° et 276).

1331. — Guillaume Courtin, prêtre, curé de Mareil, au diocèse de Paris, chanoine de l'église de Notre-Dame de Clermont en Beauvaisis et seigneur en partie de Pomponne : donation à Pierre Le Roux, marchand, demeurant à Paris, d'une portion de la terre et seigneurie de Pomponne, du tiers d'une maison à Paris, Vieille Rue du Temple, et d'un grand hôtel à Paris, rues de la Poterie et «Vieille de Tixeranderie», appelé l'hôtel d'Anjou, et «tenu de Madame la baillifve Robertet, à cause de son fief de Haren». — 13 avril 1544 (fol. 277 v°).

1332. — Françoise de Longvy, comtesse de Charny, veuve de Philippe Chabot, chevalier de l'Ordre, amiral de France, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en ses pays et duché de Bourgogne : donation à titre viager à Charles de Veures, son écuyer, de la terre et seigneurie de Saillenard, au diocèse de Châlon, duché de Bourgogne; ladite donation faite au sieur de Veures «pour le récompenser des bons et agréables services qu'il a faictz tant audict défunct seigneur admiral jusques à son trespas, et à ladicte dame sa veufve..., que aussi de ceulx qu'il a faictz à feu mons[r] et dame de Givry, ses père et mère». — 27 juillet 1543 (fol. 278 v°).

1333. — Pierre David, tailleur de Guy, comte de Laval, et Agnès Jobert, sa femme : donation mutuelle. — 16 juin 1543 [en double] (fol. 280).

1334. — Denis d'Arras, avocat au Châtelet de Paris, et Étiennette Lescuier : contrat de mariage. Par ce contrat, Pierre Fournier et Nicolas Favereau, subrogés tuteurs d'Étiennette Lescuier, s'engagent à payer aux futurs époux, la veille de leur mariage, une somme de 1500 livres tournois, et Jean d'Arras, procureur au Châtelet de Paris, père de Denis d'Arras, donne à son fils deux maisons avec

des terres et vignes à Taverny (près Saint-Leu), des bois, notamment une châtaigneraie, même terroir, appelée la Vente Sainte-Honorine, une maison à Émery en Brie, une maison à Paris, rue de Bourtibourg, une autre maison avec jardin, rue du Temple, «aboutissant par derrière au jardin de l'hostel de Chaulme». — 21 janvier 1544 (fol. 281 v°).

1335. — François de Genouillac, dit Galiot, grand maître et capitaine général de l'artillerie du Roi : donation à Jacques de Genouillac, dit Galiot, chevalier de l'Ordre, grand écuyer de France, seigneur d'Assier, son père, des terres et seigneuries de Magnet, Presle et Vaux en Berry, des revenus de la seigneurie de la Quenille, en Auvergne, et de tous les biens à lui advenus par le décès de Jacqueline de la Queuille, femme de Robert Stuart, maréchal de France, sa tante; ladite donation faite pour rémunérer son père «des grans biens, honneurs et nourritures qu'il a receues», et acceptation de la donation sous condition par Jacques de Genouillac. — 15 mars et 3 avril 1544 (fol. 284 v°).

1336. — Jean Jacquetel, procureur au Châtelet de Paris : donation à Adam Jacquetel, écolier à Paris, son fils, d'une rente de 8 sols parisis sur une vigne à la Courneuve, près Saint-Denis. — 5 mai 1544 (fol. 287).

1337. — Pierre Lallement, procureur au Parlement, et Jeanne de Loynes, sa femme : donation mutuelle. — 2 mai 1544 (fol. 287 v°).

1338. — Claude Lyévin, demeurant en la paroisse de Neufmoutiers-en-Brie, en son nom et au nom de Françoise Clouet, sa femme : donation à Guillaume de La Vielzville, examinateur au Châtelet de Paris, de ses droits sur un domaine, appelé d'ancienneté «l'ostel du Maraiz», sis à Saint-Ouen, paroisse de Favières, près de Tournan-en-Brie. — 28 avril 1544 (fol. 288 v°).

1339. — Marie Carrel, veuve de Simon Le Normant, procureur au Châtelet de Paris : donation à Simon Le Normant, avocat en Parlement, son fils, de la maison qu'elle habite à Paris, rue Pierre-Sarrazin, de pré et saussaie au terroir de Saulx-les-Chartreux et d'une vigne blanche au terroir de Champlan, avec remise de ses frais d'entretien en l'Université de Toulouse, logis et pension de lui et de ses serviteurs. — 5 mai 1544 (fol. 289 v°).

1340. — Nicolas Loyaulté, laboureur à Cormeilles-en-Parisis, et Marguerite Amanjart, sa femme : donation à Michel Blondel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de leurs droits sur la succession de Marguerite Fontaine, femme de Jean Gibier, mercier à Saint-Cyr, près la Ferté-sous-Jouarre, leur cousine germaine. — 9 février 1544 (fol. 292 v°).

1341. — Pierre Dubos, laboureur à Taverny : donation à Macé Le Gros, marchand apothicaire, bourgeois de Paris, d'une maison et d'un jardin à Taverny (près Saint-Leu), au lieu dit la rue Damours. — 18 avril 1544 (fol. 293).

1342. — Nicole Thiboust, fils de feu Nicolas Thiboust, marchand drapier à Paris, lequel a déclaré «qu'il entend, Dieu aydant, et ensuyvant sa dévotion, faire profession de l'ordre Saint-François ou couvent de Sens» : donation de tous les biens, meubles et immeubles, lui revenant de la succession de son père, à Pierre Thiboust, marchand drapier, bourgeois de Paris, son frère. — 8 juillet 1543 (fol. 294).

1343. — Pierre Thiboust, marchand drapier, bourgeois de Paris : déclaration portant qu'il associe Louis, Jacques, Marie et Charlotte Thiboust, ses frères et sœurs, à la donation à lui faite, le 8 juillet, par son frère Nicolas, avec l'engagement pris par eux en commun de «fournir et administrer audit frère Nicole Thiboust, sa vie durant, ses neccessitez, habitz, livres, aussi, quant le temps opportun sera que ledit frère Nicole voyse à l'estude,

payer sa pention, mesmes subvenir et satisfaire aux actes acoustumées en tel cas et ordre des frères Myneurs.... affin qu'il puisse parvenir en science et degré pour prescher et ennoncer la parolle de Dieu, comme l'ordre de sa profession le requiert, qui ne se peult faire sans despense et coust». — 11 juillet 1543 (fol. 294 v°).

1344. — Antoine [Sanguin], cardinal du Saint-Siège apostolique, du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, vulgairement appelé de Meudon, évêque d'Orléans, abbé commendataire de Saint-Benoît-lez-Fleury-sur-Loire et maître de l'oratoire du Roi : donation à Jean Moreau, procureur et receveur de la châtellenie de Saint-Benoît, de vignes au terroir de Bordeaux[-les-Rouches], en Gâtinais, à lui échues par le décès de frère Guérin Chenu, religieux de l'abbaye de Saint-Benoît. — 17 juillet 1543 (fol. 295 v°).

1345. — Gillette Destors, veuve de Denis Rotereau, laboureur à la Courneuve, près Saint-Denis en France : donation à Pierre de Valoys, laboureur à la Courneuve, et à Marion Rotereau, sa femme, ses gendre et fille, d'une maison couverte en chaume avec jardin, à la Courneuve, rue de Bailly. — 10 février 1543 (fol. 296).

1346. — André Gèvres, prêtre, chanoine de Saint-Germain-de-l'Auxerrois et curé de Hargeville, demeurant à Paris : donation à Eustache Gèvres, son neveu, d'une maison à Maffliers, de terres au terroir de Maffliers et de vignes au terroir de Bessancourt. — 7 mai 1544 (fol. 297).

1347. — Étienne Le Gascon, laboureur à Blainville, en la paroisse de Marville : donation à Denis Le Gascon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une terre au terroir d'Imbernais (près Marville-Moutiers-Brûlé). — 12 avril 1544 (fol. 298).

1348. — Jeanne Courtin, femme d'Arnould Pessé, brodeur, demeurant à Paris : donation à Claude Becquet, marchand revendeur fripier à Paris, pour ses bons services, d'une maison à Paris, rue Pastourelle, «près le Pan». — 12 mai 1544 (fol. 298 v°).

1349. — Perrine de Lescallié, demeurant ordinairement à Vendôme, et se trouvant momentanément à Paris «pour aucunes ses affaires» : donation à René Brisset, curé de Prunay et procureur du collège du Plessis, en l'Université de Paris, demeurant à Paris, d'une créance de 64 écus sur Gabriel Faron, chanoine de l'église de Saint-Georges-de-Vendôme. — 20 mai 1544 (fol. 299).

1350. — Pierre Mallemouche, prêtre, habitué en l'église de Saint-Merry à Paris, demeurant rue Guérin-Boisseau : donation à François Hardouyn, marchand boucher à Palaiseau, son neveu, de deux maisons à Paris, l'une, rue Guérin-Boisseau, habitée par le donateur, l'autre, rue des Fontaines, et d'une vigne au terroir de la Courtille, près Paris, au lieu dit le Petit-Pressoir-Saint-Martin, à charge par ledit Hardouyn de «loger Olive Lasselin, chamberière et servante dudit Mallemouche, la vye durant d'elle, en la chambre basse et garde robbe joignant de la maison, rue Guérin-Boisseau, ensemble luy bailler, sadicte vye durant, demy muy de vin, bon, loyal et marchant, rendu en l'ostel de ladicte Olive, sans aucune chose payer par elle», à charge aussi de servir une rente perpétuelle de 12 livres tournois par année, à la fabrique de Saint-Merry pour la fondation d'une messe par semaine. — 26 mai 1543 (fol. 300).

1351. — Jean Poussepin, sergent à verge au Châtelet de Paris, «estant de présent prisonnier es prisons du Petyt Chastellet de Paris, actaint et mis hors d'icelles pour faire et passer ce qui s'ensuyt» : donation à Jacques Poussepin, écolier, son frère, de portions de deux maisons contiguës à Paris, rue de la Truanderie, attenantes par derrière à la rue Mau-

conseil, d'une autre maison, rue Saint-Germain-de-l'Auxerrois, au coin de la rue Bertin-Poirée, «du costé de l'Huis de fer», d'une maison, rue de Montorgueil, appelée «les Creneaulx», d'une maison, rue Montmartre, au coin de la rue des Augustins, et de portion d'une ferme, «appellée la ferme de Montblien, parroisse Sainct-Just», et de tous autres biens à lui échus pour un quart par le décès de Jean Poussepin, procureur au Châtelet, son père. Cette donation faite à Jacques Poussepin, «affin qu'il ayt mieulx de quoy soy entretenir aux estudes et parachever l'estude de décret en laquelle il estudye de présent, comme ilz disent». — 16 mai 1544 (fol. 301 v°).

1352. — Guillaume de Savigny, chevalier, baron de Givry et de Tuillieres, demeurant à Paris : donation à Georges de Savigny, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de l'hôtel et maison de Crésille et ses dépendances, entre les villages de Montreuil-sur-Blaise et de Vallerest (près Vassy), bailliage de Chaumont-en-Bassigny. — 20 mai 1544 (fol. 302 v°).

1353. — Bertrand Jambart, bourgeois de Paris, et Pasquette de Verdun, veuve de Pierre Bouchart, bourgeois de Paris, et de Jean Ferrant : contrat de mariage. Par ce contrat Bertrand Jambart s'engage à donner à Marie Ferrant, fille de sa future femme, une somme de 600 livres tournois, «pour ayder à marier et pourveoir icelle Marie Ferrant, si tost que icelle Marie aura trouvé son bien». — 14 juin 1543 (fol. 303 v°).

1354. — Jean Targer, marchand, bourgeois de Paris : donation à Pierre Chastel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de 14 sols parisis sur des biens à Luzarches. — 17 mai 1544 (fol. 304 v°).

1355. — Esmé Le Clerc, «jeune compaignon à marier, demourant à Reims», et Jeanne Lugny, fille d'Antoine Lugny, laboureur à Villaré, paroisse de Citry : contrat de mariage. Par ce contrat Antoine Lugny abandonne au futur l'usufruit de tous ses biens en logis, terres, près et vignes, sis à Citry et Villaré, «affin que ledit Esmé Le Clerc soyt plus enclin à avoir bonne amitié avec leurdicte fille, constant ledit mariage, et que après icelluy il face prier Dieu pour eulx». — 22 mai 1543 (fol. 305).

1356. — Charles Guédon, avocat en Parlement : donation à Jacques Guédon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 12 livres 10 sols tournois. — 3 mai 1544 (fol. 307).

1357. — Jean Moreau, prêtre, chanoine de l'église de Notre-Dame de Paris : donation à Antonin Macault, «aagé de deux ans ou environ», fils d'Antoine Macault, valet de chambre ordinaire du Roi, son filleul, représenté par Angel Lascaris, secrétaire du cardinal de Meudon, son curateur aux causes, d'une rente de 50 écus d'or soleil sur la terre et seigneurie de Bosregnault en Touraine (Boisrenault, commune de Balian). — 10 mai 1544 (fol. 307 v°).

1358. — Nicolas Le Roy, maître cordonnier, bourgeois de Paris : donation à Nicolas Le Roy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur la succession de Jean Le Roy, son cousin. — 27 mai 1544 (fol. 309 v°).

1359. — Aubert Chauvet, marchand, demeurant à Paris, rue des Lavandières, «en l'hostel où pend pour enseigne les Gans» : quittance et décharge à Geoffroy Guise, maître pelletier, demeurant à Paris, rue de Beauvais, derrière le Louvre, et à Catherine Lorget, sa femme, de tous dépens, dommages et intérêts qu'il pourrait réclamer à raison de son emprisonnement, pendant sept mois, à la Conciergerie, comme caution de Geoffroy Guise, qui avait tenu la ferme du barrage de Saint-Marcel et Coippeaux, durant deux années,

moyennant payement de 18 livres tournois. — 7 avril 1544 (fol. 309 v°).

1360. — Gilles Roussellet, marchand apothicaire, bourgeois de Paris : donation à Regnault Broutesaulge, procureur au Châtelet de Paris, et à Jean Versault, marchand huillier à Melun, de ses droits sur la succession de Guillaume Magnet, maître potier d'étain à Melun, son neveu. — 22 avril 1544 (fol. 310 v°).

1361. — Martin Denise, marchand laboureur à Choisy-aux-Bœufs, «au Val de Gallye» : donation à Martin Denise, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 2 sols 1 denier tournois. — 30 mai 1544 (fol. 311).

1362. — Jean Morel, praticien, demeurant à Paris : donation à Philippe Morel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur une maison à Amiens, «derrière l'église Saint-Leu, rue de Merisson». Cette donation faite à son fils, «affin qu'il ayt mieulx de quoy soy entretenir aux estudes et acquérir degré en icelles, et aussi affin qu'il luy soyt obéissant, ainsi que ung bon filz doibt et est tenu de faire». — 30 mai 1544 (fol. 311 v°).

1363. — Jeanne Fromont, veuve de Geoffroy de Longueil, écuyer, licencié ès lois, «voulant la meilleure et plus grande partie de ses biens immeubles demeurer et estre conservez en sa maison et famille» : donation à Madeleine de Longueil, femme de Pierre Hochet, avocat en Parlement, sa fille unique, d'une maison à Paris, rue des Poulies, ayant issue par derrière sur la rue Jean-Tison, d'une rente de 10 livres 10 sols parisis sur une maison avec étable de la rue Saint-Martin, «où soulloit pendre pour enseigne le Chaulderon», d'une rente de 50 livres sur la terre et seigneurie d'Andilly, d'une autre rente de 50 livres sur la terre de la Bretèche-Saint-Nom, «au Val de Gallye» d'une rente de 47 livres 10 sols tournois sur la terre et seigneurie de Chamvres (près Joigny), avec réserve de l'usufruit desdits biens en faveur de maître Mathieu Congnet, le jeune, avocat en Parlement; ladite dame Fromont, «soy grandement confiant en la grande amytié, preudhommie, intégrité et bonne conscience qu'elle scet et congnoist de maistre Mathieu Congnet. . ., et espérant qu'il pourra ayder à faire dresser les enfans de sa dicte fille en bonnes meurs et disciplines. . ., jusques ad ce qu'ilz soient tous en aage et majoritté, ou qu'ilz soient pourveuz en estat de mariage ou religion, à charge de donner, chaque année, 60 livres, employez à sa discrection pour les alymens et nourritures de chacun des enfans de sa fille, en la maison ou maisons de quelques honnestes personnes, qu'il pourra eslire ou choisir, hors toutes foys la maison de Pierre Hochet, avec faculté, en cas d'opposition dudit Hochet, d'affecter cette somme à des aumônes et œuvres pies». — 28 avril 1544 (fol. 312).

1364. — Pierre de Thumery, écuyer, seigneur de Rocquencourt, y demeurant : donation à Étienne de Mauregard, écuyer, seigneur de la Borne-Blanche, demeurant à Annet-sur-Marne, son cousin, de ses droits sur la succession de Geneviève de la Cloche, femme de Jean de Thumery, sa mère, en tant qu'héritière de Claude Le Viste, femme de Geoffroy de Balsac, puis de Jean de Chabannes, sa cousine. — 28 mai 1544 (fol. 315).

1365. — Charles Guédon, avocat en Parlement : donation à Jacques Guédon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des sommes à recouvrer en raison de la recette de la prévôté de Pontoise par lui exercée. — 3 juin 1544 (fol. 316).

1366. — Jean des Moulins, sergent à verge au Châtelet de Paris, en son nom et au nom de Marguerite des Moulins, sa sœur, Girard des Moulins, chaussetier à Paris, Jean d'Aubenesches, bourrelier à Mortagne, en son nom et au nom de Jeanne des Moulins, sa femme,

et Martin Ruflié, tisserand, demeurant en la paroisse Saint-Langis-lès-Mortagne, en son nom et au nom de Catherine des Moulins, sa femme : donation à François des Moulins, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de tous les biens, meubles et immeubles, à eux échus par la succession de Perrine Le Roux, femme de Colin des Moulins, leur mère. — 4 juin 1544 (fol. 316 v°).

1367. — Macé Drouet, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jeanne Drouet, sa sœur, d'une maison, de prés et de terres au village et terroir de Châtres-en-Brie (près Tournan) et aux environs. — 27 mai 1544 (fol. 317 v°).

1368. — Pierre de Thumery, écuyer, seigneur de Rocquencourt, demeurant audit lieu, «ou Val de Gallye» : donation à Nicolas de Thumery, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de vignes au terroir de Marly-le-Roi. — 31 mai 1544 (fol. 319).

1369. — Jean Genestz, marchand, demeurant au bourg de Saint-Martin-le-Beau, près Amboise : donation à Michel Genestz, prêtre, habitué en l'église de Saint-Séverin à Paris, son frère, de moitié de maison et jardins au bourg de Saint-Martin, ainsi que de terres, pré et vignes audit terroir. — 17 mars 1540 (fol. 320 v°).

1370. — Jean de Harcigny et Françoise de Champs, sa femme, demeurant à Ployart : donation à Gobert de Harcigny, prêtre, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, «affin qu'il se puisse mieulx entretenir aux escolles», de bois et marais au terroir de Ployart[-et-Vaurseinne]. — 30 janvier 1544 (fol. 321).

1371. — Jean Fouquet, laboureur, demeurant en la paroisse de Bazainville, et Denise, sa femme : donation à Nicolas Fleche, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, d'une terre au terroir de «la Musse», pour qu'il puisse mieulx estre entretenu es escolles et parvenir es sainctes ordres de prebstrise». — 15 avril 1544 (fol. 321 v°).

1372. — François Raoullet, marchand hôtelier, bourgeois de Paris : donation à Roch Le Roy, marchand, bourgeois de Paris, et à Guillemette Raoullet, sa femme, ses beau-frère et sœur, d'une pièce de terre au terroir de Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, au lieu dit «l'Escorcherie», attenante aux terres de «l'ostel près la Sablonnière, et par devant sur le chemyn qui tient à la justice». — 5 juin 1544 (fol. 322).

1373. — Guichard Ladvocat, marchand, bourgeois de Paris : donation à Henri Ladvocat, marchand, bourgeois de Paris, son frère, des dépens qui lui ont été adjugés par sentence du Châtelet contre Louis Ladvocat, marchand, bourgeois de Paris. — 6 mai 1544 (fol. 322 v°).

1374. — Noël Scellier, manouvrier à Braux-Saint-Remy, au diocèse de Châlons : donation à Jean Scellier, manouvrier, demeurant aux faubourgs de Clermont-en-Beauvoisis, son frère, de ses droits sur une maison à Canettecourt, près Clermont-en-Beauvoisis. — 29 août 1543 (fol. 323).

1375. — Jean Laurens, chanoine de l'église de Noyon, demeurant audit lieu : donation à Jacqueline Laurens, veuve de Jean Frolo, avocat au Châtelet de Paris et prévôt de Tournan, sa sœur, et à Jean Frolo, avocat en Parlement, prévôt de Tournan, son neveu, de ses droits sur trois maisons à Paris, dont deux, rue Saint-Jacques, en l'une desquelles «est pour enseigne contre la muraille l'Imaige Sainct-Martin», dépendant de la succession de Jean Fanuche, conseiller au Parlement, leur oncle, et la troisième, rue Simon-le-Franc, «en laquelle soulloyt d'anciennetté pendre pour enseigne le Chaulderon» et de ses droits sur la succession de Simon Laurens, auditeur des Comptes. — 6 juin 1544 (fol. 323 v°).

1376. — Pierre Breton, prêtre, curé de Pezou, diocèse de Chartres, demeurant audit lieu : donation à René Brisset, licencié en décret, demeurant à Paris, rue Saint-Jacques,

au collège du Plessis, des droits à faire valoir, soit au Châtelet, soit au Parlement, contre Marc Souyn, prêtre, à raison de la cure de Pezou. — 16 juin 1544 (fol. 324 v°).

1377. — Pierre des Landes et Jacqueline Taillandier, veuve de Claude Gaillard : contrat de mariage. Par ce contrat Roger Taillandier, bourgeois de Paris, et Marie Gillaut, sa femme, père et mère de Jacqueline Taillandier, donnent aux futurs époux une maison à Paris, rue de Champfleury, à l'enseigne de l'Image Notre-Dame, avec les meubles et ustensiles d'hôtel s'y trouvant, en réservant les habits et armures dudit sieur Taillandier. — 8 juillet 1543 (fol. 325).

1378. — Claude Travers, demeurant à Dormelles, procureur de la terre et seigneurie de «Challeau», et Marie Sallée, sa femme : donation à Claude Gratery, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, d'une rente de grain. — 18 janvier 1544 (fol. 326).

1379. — Jean de La Salle, marchand à Soissons : donation à Thomas de La Salle, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, d'une maison au château de Saint-Mard près Soissons. — 17 juin 1544 (fol. 327).

1380. — Jean Robert, l'aîné, laboureur à Draveil-en-Brie : donation à Jean Robert, «le moien», laboureur, son fils, d'une vigne au terroir de Draveil. — 18 juin 1544 (fol. 327 v°).

1381. — Jean Robert, l'aîné, laboureur à Draveil : donation à Jean Robert, le jeune, son petit-fils et filleul, fils de Jean Robert, le moien, de vigne et de terres au terroir de Draveil, «affin de luy ayder à suivre les escolles». — 18 juin 1544 (fol. 328).

1382. — Jean de Mouchy, conseiller au Châtelet de Paris : donation à Jean de Mouchy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente foncière de 44 livres tournois sur les habitants de la terre et seigneurie de Mouchy-le-Preux (près Campneuseville). — 18 juin 1544 (fol. 328 v°).

1383. — Madeleine Fournier, femme de Pierre Belut, procureur au Parlement à Paris : donation à Jean, à Isabeau et à Marie du Boys, enfants d'Antoine du Boys, avocat en Parlement, ses neveu et nièces, de tous ses biens, meubles et immeubles, dans le cas où elle n'aurait point d'enfant. — 19 juin 1544 (fol. 328 v°).

1384. — Jeanne de Toulongeon, veuve de René de Clermont, chevalier, seigneur dudit lieu, vice-amiral de France, demeurant aux faubourgs Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et momentanément logée en la maison de François de Rouville, seigneur dudit lieu, sise en la paroisse de Neauphle-le-Vieux, près Neauphle-le-Château : donation à Jacques Mondin, avocat en Parlement, demeurant aux faubourgs Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, d'une rente de 100 livres tournois, assignée sur la terre et seigneurie du Châtelier-en-Champagne, «pour icelluy récompencer des bons et agréables services qu'il luy a faictz depuis l'an mil cinq cens trente et six, qu'il a eu la charge des procès et affaires de ladicte dame, tant en ladicte court de Parlement que allieurs en ladicte ville de Paris, par la dilligence duquel et au moyen de plusieurs lettres, tiltres et enseignemens, que ladicte dame scayt certainement et confesse avoir esté par luy trouvez, le bon droict que elle avoyt en plusieurs procès a esté congnu..., et mesmement ou procès que contre elle poursuyrent en ladicte court messire Loys de Pontaillier et sa femme pour raison de sadicte terre et seigneurie du Chastellier en Champaigne, ouquel elle a dès le moys d'avril dernier passé obtenu arrest à son prouffit». — 27 mai 1544 (fol. 329 v°).

1385. — François Le Grand, secrétaire du Dauphin et contrôleur général de la maison de madame la Dauphine, et Jeanne de La

Planche, sa femme : donation à Oudin Le Grand, prêtre, aumônier de la Dauphine, leur frère et beau-frère, d'une ferme appelée «les Gressets», en la paroisse de la Celle, près Louveciennes, maison, comprenant un grand clos de vignes, jardin clos de murs, viviers à poisson et 300 arpents de terres labourables, avec des terres au terroir de Chèvreloup, près Rocquencourt — 22 juin 1544 (fol. 330 v°).

1386. — Jacques Le Coincte, chanoine d'Amiens, étudiant en l'Université de Paris, y demeurant au collège de Bayeux : donation à Nicole Buyrette, avocat en Parlement, demeurant à Paris au collège de Bayeux, d'une rente de 90 livres parisis, formant le douaire de sa mère, Colette Le Maçon, femme de Nicolas Le Coincte, marchand, bourgeois de Paris. — 28 juillet 1541 (fol. 332).

1387. — Jeanne Roussillon, veuve de Guillaume Pichart, «esmouleur de razouers», bourgeois de Paris : donation à Guillaume Pichart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de portion d'une maison, de jardin fruitier et de terres à Mortcerf-en-Brie, près de la forêt de Crécy. — 20 juin 1544 (fol. 333 v°).

1388. — Denise de Besze, veuve de Pierre Bernardin, procureur au Parlement, et fiancée à Martin de Bézart, seigneur de Manières, bourgeois de Paris : clause additionnelle à son contrat de mariage avec ledit Bézart, portant qu'une maison, sise rue Neuve-Saint-Merry, appartenant à ladite veuve, sera considérée comme conquêt, et que le sieur Bézart pourra en disposer à sa guise. — 30 juin 1543 (fol. 334 v°).

1389. — Antoine Erondelle, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, et Jeanne Gillot, sa femme : donation à Pierre Erondelle, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de biens à Viarmes, à Seugy et à Asnières-sur-Oise (près Luzarches). — 29 août 1542 (fol. 335 v°).

1390. — Guillaume de La Vielzville, examinateur au Châtelet de Paris : donation à Jean Frolo, avocat en Parlement, son beau-frère, de ses droits sur la terre du Marais à Saint-Ouen, paroisse de Favières, près Tournan-en-Brie, qu'il possédait en vertu de la donation à lui faite par Claude Lyévin. — 31 mai 1544 (fol. 335 v°).

1391. — Jeanne Collet, femme de Denis Grassedieu, frère de l'hôpital des Quinze-Vingts à Paris : donation à Jean Grassedieu, compagnon boucher, demeurant à Paris à la boucherie Sainte-Geneviève, au service de Jean de La Place, marchand boucher, bourgeois de Paris et à Jeanne Grassedieu, femme de Pierre Harmary, savetier, demeurant à Paris, rue de la Vieille-Draperie, ses fils et fille, de ses droits sur des biens sis en la seigneurie de Bazoches, près Montfort-l'Amaury. — 26 juin 1544 (fol. 337 v°).

1392. — Marguerite Le Sueur, veuve de Jean Rouault, laboureur, demeurant à Pierrefitte : donation à Jacques Rouault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, des biens dudit Jean Rouault. — 4 juin 1544 (fol. 338).

1393. — Roger de Vaudetar, conseiller au Parlement de Paris, et Jeanne Boislève : contrat de mariage. Par ce contrat Catherine Olivier, veuve de Nicole Boislève, conseiller du Roi au Grand Conseil, mère de Jeanne Boislève, donne à sa fille une somme de 13,000 livres tournois, et Guillaume de Vaudetar, seigneur vidame de Trilbardou, conseiller au Parlement et aux Requêtes du Palais, et Marie Barme, sa femme, père et mère de Roger de Vaudetar, lui donnent les terres et seigneuries de Monthyon, Pouilly-le-Fort et Boissise-la-Bertrand (près Melun), la maison qu'ils habitent à Paris, et l'usufruit de «la petite maison de Tancarville, assise à Paris, sur le devant de la rue des Roziers». Au bas de l'acte se trouve le reçu délivré par Roger de Vaudetar, de la somme de

13,000 livres tournois mentionnée au contrat. — 27 janvier et 4 février 1544 (fol. 338 v°).

1394. — Jean Regnault, marchand corroyeur de cuirs, bourgeois de Paris : donation à Madeleine Boursette, sa mère, veuve de François Regnault, marchand libraire juré en l'Université, bourgeois de Paris, d'une rente viagère de 25 livres tournois, «pour soy plus honnestement entretenir». — 16 février 1543 (fol. 340 v°).

1395. — Jean Le Picart, l'aîné, ancien notaire et secrétaire du Roi, chevecier de Jargeau-lez-Orléans : quittance et donation à Jean Le Picart, le jeune, notaire et secrétaire du Roi, son neveu, des deniers provenant des deux bourses de l'office de secrétaire du Roi, ou de 180 livres tournois de rente viagère. — 23 juin 1544 (fol. 341 v°).

1396. — Denis de Lozanne, écuyer, seigneur du Grand-Boissy-en-Brie, près Provins : donation à Catherine Senterre, native d'Orléans, et à Charles de Lozanne, fils naturel de lui et de ladite Catherine Senterre, âgé de 2 ans, d'une maison à Chenoise, près du château du seigneur de Boissy, et de terres au terroir du Grand-Boissy. — 29 juin 1544 (fol. 342 v°).

1397. — Philippe Rubé, marchand cordonnier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, et Denise Lescuier, sa femme, Jean Nicolas, marchand tavernier, demeurant audit Saint-Marcel, et Fourcye Lescuier, sa femme, Étienne Aucher, maître parcheminier à Paris, et Barbe Lescuier, sa femme, et Fourcy Lescuier, mégissier, demeurant à Paris : donation à François Rubé, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, des droits successifs à eux échus par les décès de Ysabeau Legras, leur cousine, et de Jean Lescuier et Robine de Bury, leurs père et mère. — 2 juillet 1544 (fol. 343 v°).

1398. — Guillaume Hémon, maître tondeur de draps à Paris, et Jacqueline Chollet, sa femme, demeurant rue de la Juiverie : donation à Jean et à Jacqueline Réverend, frère et sœur, de deux rentes de 10 livres tournois, l'une d'elles à prendre sur une maison à Paris, avec petit jardin derrière, «rue de Trassenonain, en laquelle pend pour enseigne l'Ymaige Sainct-Anthoine». — 18 juin 1544 (fol. 344 v°).

1399. — Jacques Dausson, écuyer, seigneur de Bois-Millet, demeurant à Paris : donation à Charles Allegrain, écuyer, seigneur de Diant, d'une maison, de terres, de vignes et de prés à Egriselles (près Sens). — 19 juin 1544 (fol. 345 v°).

1400. — Jean d'Escoubleau, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi et maître de sa garde-robe, et Antoinette de Brives, sa femme : donation à François d'Escoubleau, leur fils, unique enfant mâle, âgé de trois ans ou environ, des terres et seigneuries de la Chapelle-Bellouin et de Dercé, pays de Loudunois, et à Jeanne et à Marie Escoubleau, leurs filles, âgées de onze et deux ans, de la somme de 15,000 livres tournois à chacune; ladite donation faite, afin que «la maison et famille desdictz donateurs soie et demeure en leur entier, et aussi que lesdictes damoiselles Jehanne et Marie puissent trouver meilleur party en mariage». — 3 juillet 1544 (fol. 346).

1401. — Germain Héricourt, l'aîné, laboureur à Fontenay-sous-Bois : donation à André Héricourt, laboureur au même lieu, son fils, de vignes au terroir de Fontenay-sous-Bois, au lieu dit «la Malladerie». — 19 janvier 1544 (fol. 351).

1402. — Perrette d'Auxerre, veuve de Vincent Angoullien, demeurant à Wissous : donation à Gilles Guybouys et à Clémence Le Maire, sa femme, de tous ses biens, meubles et immeubles, «attendu son ancien aage, grant foiblesse», qui l'empêchent de cultiver et la-

bourer, et observant que «soy gouverner à gens estrangers, elle y pourroyt encourir en grans dommaiges», à charge par eux de «la garder sa vye durant, nourrir, comme boire et manger, bien et suffisaument et honnestement, selon son estat... de la faire confesser, ordonner et administrer tous ses sacremens, la faire enterrer et inhumer en terre saincte». — 5 novembre 1542 (fol 351).

1403. — Jean Olivier, contrôleur de la maison du cardinal de Bourbon : donation à Jean d'Arçonval, argentier du cardinal de Bourbon, de la ferme «nommée la petite Trinité, assise au dedens des fins et lymittes de la haulte justice de Champigny (Marne)», échue par droit d'aubaine à Renaud de Dampont, abbé de Saint-Léger-de-Soissons, et par lui donnée à Jean Olivier; ladite donation faite à Jean d'Arçonval, «pour la bonne amour naturelle, secrette et compaignée que ledict Olivier dict avoir avec ledict d'Arçonval». — 1er juillet 1544 (fol. 352).

1404. — Jean Monicart, marchand drapier à Meaux : donation à Antoine de Vendôme, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une terre à Vandelicourt (près Compiègne). — 24 juin 1544 (fol. 353 v°).

1405. — Nicole Roussin, dit Paris, bachelier ès droits, praticien et bourgeois de Paris : donation à François Denis, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une terre à Amilly-[Saint-Firmin] (près Montargis), d'une maison à Montargis, «sur la rue Dorée, en laquelle pend ou souloyt pendre l'enseigne des Troys Pucelles», et d'une grange et jardin sur les fossés de la Porte aux moiens de Montargis, avec diverses créances. — 8 juillet 1544 (fol. 354).

1406. — Guillaume Tricheux, l'aîné, maître tapissier de haute lisse à Paris, demeurant rue du Temple : donation à Guillaume Tricheux, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de maison avec jardin et de terres au terroir des Gâtines, paroisse de Saint-Germain-de-l'Épinay (près Dreux). — 17 mars 1544 (fol. 354 v°).

1407. — Abel Le Roy, écuyer, seigneur de Nolongue-en-Brie : donation à Louis Ferragu, huissier, sergent à cheval au Châtelet de Paris, et à Marie Boucquet, sa femme, demeurant à Paris, de biens en la paroisse de Pierre-Levée en Brie (près de la Ferté-sous-Jouarre), à condition de les garder pour leurs enfants. — 7 juin 1544 (fol. 355 v°).

1408. — Jeanne Bobye, veuve de Philippe Le Gendre et auparavant de Jean Macieu, marchands, bourgeois de Paris : donation à Pierre Macieu, marchand, bourgeois et messager juré en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 8 sols parisis sur une maison à Chelles (près Lagny-sur-Marne), rue des Barres. — 14 juillet 1544 (fol. 357).

1409. — Jacques Nicolas, l'aîné, marchand et bourgeois : donation à Jacques Nicolas, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 8 livres tournois sur une maison à Mantes, rue Marchande. — 12 juillet 1544 (fol. 357).

1410. — Jean Egace, bourgeois, demeurant à Saint-Martin-d'Ablois, et Nicole Jaquin, sa femme : donation à Pierre Egace, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de leurs droits sur les successions de Jean Jaquin et Huguette, sa femme, père et mère de Nicole, et de Jean Jaquin, son frère. — 8 juillet 1544 (fol. 358).

1411. — Jean Séjournant : donation à Georges Séjournant, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des droits à exercer contre deux marchands de Paris à raison de l'association qu'il avait formée avec eux pour l'achat de bois de haute futaie dans la forêt de Montaiguillon. — 6 juillet 1544 (fol. 358 v°).

1412. — François de Montmirail, seigneur de Compans, demeurant à Paris, et Jeanne de Vachot : contrat de mariage. Par ce contrat Nicolas de Vachot, écuyer, concierge du château de Creil et gruyer de la forêt de Pommeraie, et Jeanne Tinteau, sa femme, père et mère de Jeanne de Vachot, s'engagent à donner aux futurs époux une somme de 1,000 livres tournois, et Jacques de Montmirail, curé de Versailles, frère de François de Montmirail, lui donne une maison à Paris, rue de la Vieille-Tixeranderie, échue audit Jacques par le décès de François de Montmirail, correcteur en la Chambre des Comptes, son père, et qu'habite le futur. — 17 avril 1544 (fol. 358 v°).

1413. — Pandolphe Cenami, marchand, demeurant à Venise : donation à Geoffroy Cenami, son fils, de tous les biens, meubles et immeubles, à lui appartenant en raison des successions de Guillaume Cenami, bourgeois de Paris, son père, de Jean Cenami, chanoine de Reims, son frère, et de Henri Cenami, docteur en théologie de l'Université de Paris, son cousin. — 4 mars 1544 (fol. 366).

1414. — François de Vendôme, vidame de Chartres : donation à Nicole Hurault, conseiller au Parlement, du fief de Tilly, en la paroisse de Boutigny (près Houdan). — 6 juillet 1544 (fol. 361 v°).

1415. — Claude Bodin, veuve de Pierre Clóreau, procureur au Parlement : donation à Denis Bodin, conseiller au Parlement, son frère, de tous ses biens, meubles et immeubles, à charge «de loger ladicte veufve, sa seur, icelle nourrir, entretenir et alymenter tout le temps de sa vye avec sa chambrière, . . . et de nourrir, entretenir, vestir et alymenter Katherine Clóreau, sa fille, niepce dudit donataire, et aussi la marier et dobter à ses propres coustz et despens, quant elle sera en aage nubille, selon qu'il appartiendra et est décent à la famille dudit Clóreau et dudit maistre Denis Bodin». — 20 juillet 1544 (fol. 362 v°).

1416. — Claude Béraudat, prévôt de Brienon-l'Archevêque : donation à Claude Pyat, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une vigne au village de Chichery. — 15 juin 1544 (fol. 364).

1417. — Jacques Lhuillier, clerc et auditeur en la Chambre des Comptes : acquisition d'une rente de 25 livres tournois sur l'Hôtel-de-Ville, et déclaration relative à cette acquisition, portant qu'elle a été faite au nom et profit de Marie Lhuillier, dame de Vaurichard, avec donation de cette rente à ladite Marie Lhuillier. — 24 avril 1544 (fol. 364 v°).

1418. — Mathurin Cartier, bourgeois de Paris, et Adenette Hazart, sa femme : donation aux chanoines de l'église de Saint-Germain-de-l'Auxerrois d'une maison à Paris, rue Saint-Honoré, «où souloyt pendre pour enseigne l'Escrevisse», et de 60 livres tournois de rente sur les biens de David Chambellan, contrôleur des guerres, demeurant à Argenteuil, ladite donation faite pour la fondation de huit obits. — 4 juillet 1544 (fol. 367).

1419. — Adenette Hazart, femme de Mathurin Cartier, bourgeoise de Paris : donation aux chanoines de l'église de Saint-Germain-de-l'Auxerrois de portion de maison à Paris, rue des Lavandières, à l'enseigne de l'Écu de France, pour la fondation de deux obits. — 4 juillet 1544 (fol. 370).

1420. — François Rebours et Ragonde Le Bourdoys, sa femme : donation à Jean Rebours, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, du domaine de «la Moesiere», en la paroisse de Bizou (près Longni) et de rentes sur diverses métairies. — 12 juillet 1544 (fol. 372 v°).

1421. — Oudart de Villeray, seigneur de «Brigemont» : donation à Pierre Gaubert, écolier, étudiant en l'Université de Paris, d'une rente de 40 sols tournois sur le lieu du «Guay Aubry», à raison de laquelle il était en

procès au Parlement et au Châtelet, «pour demourer quicte envers ledit escollier de certaines mises qu'il peult avoir faictes pour ledit seigneur de Brigemont à la poursuicte de ses procès.» — 11 juin 1543 (fol. 373).

1422. — Claude Boisseau, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Boisseau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de la moitié d'une maison à Étampes, aux faubourgs Saint-Martin, appelée «l'ostel de la Roze». — 28 juillet 1544 (fol. 374).

1423. — Pierre Le Roy, notaire au Châtelet de Paris : donation à Martin Le Roy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 40 sols tournois. — 19 juillet 1544 (fol. 374 v°).

1424. — Pierre Le Roy, notaire au Châtelet de Paris : donation à Martin Le Roy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de deux maisons à la Ferté-Bernard, en la rue de Bourg-Neuf, et d'une créance de 4 livres 4 sols 7 deniers tournois. — 19 juillet 1544 (fol. 375 v°).

1425. — Pierre Le Roy, notaire au Châtelet de Paris : donation à Martin Le Roy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 40 sols tournois sur les biens de Jean Haultesse, notaire et praticien en cour laie à la Ferté-Bernard. — 19 juillet 1544 (fol. 377 v°).

1426. — Pierre du Prost, prêtre, habitué en l'église de Saint-Germain-de-l'Auxerrois à Paris : donation à Jeanne Morin, femme de Pierre Le Grant, foulon de Paris, et à Perrine Le Grant, sa fille, filleule du donateur, de vignes au terroir de Clichy-la-Garenne, lieux dits «les Fossettes et Grapperie», près des terres labourables de la «Ferme des Ternes», à charge de prier Dieu pour son âme et de faire célébrer après sa mort un service avec 40 basses messes de requiem. — 25 juillet 1544 (fol. 378 v°).

1427. — Antoine Le Vigneron, avocat en Parlement : donation à Jacques Le Vigneron, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de 13 livres 5 sols tournois sur une vigne à Carrières. — 18 juillet 1543 (fol. 379 v°).

1428. — Jean Alnequin : donation à Philippe Alnequin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres à Salsogne-en-Soissonnais. — 17 mars 1544 (fol. 380).

1429. — Catherine de Kéry (Quiéry), veuve de Bureau Boucher, procureur du Roi au Châtelet de Paris, demeurant à Paris : donation à Jacques Boucher, écuyer, son fils, demeurant également à Paris, de l'hôtel et manoir seigneurial de la Court, à Sarcelles, comprenant «donjon et édifices cloz de fossez à eaue», du fief de Robillard-de-Mortefontaine, également à Sarcelles, de 80 arpents de terre aux terroirs de Sarcelles, Saint-Brice, Écouen, Villiers-le-Bel et Ermenonville, du fief de la Haye-des-Champs à Saint-Brice, du moulin de Couppin et du jardin de Tournay, clos de murs, devant ce moulin, au terroir de Sarcelles, du pré de Cantilly, de prés vers les marais de «Chauffour et du Hault du Roy», de pré et oseraie dits «les Gaings», au terroir de Sarcelles, du jardin au Poix, de 30 livres de rentes et redevances sur des biens à Sarcelles, en stipulant que dans le cas où Jacques Boucher décéderait sans enfants, la seigneurie de la Court passerait aux trois filles de Nicolas Hardi, receveur des exploits et amendes du Parlement, et de feue Geneviève Boucher, ses petites, filles. — 2 août 1544 (fol. 380 v°).

1430. — Florent Le Noir, fils de feu Jean Le Noir, marchand à Amiens : donation à Robert Le Templeu, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de deux maisons à Amiens, l'une, «sur le marché dudict lieu, au devant de l'Estappe, où pend pour enseigne la Barbe d'Or, aboutant d'un bout par derrière à l'hostel de la Roze», et l'autre, près du Marché, «où soulloit pendre anciennement

l'enseigne de Là les Montz». — 29 mars 1544 (fol. 382 v°).

1431. — Claude Barad, laboureur à Vaurefroy : cession et transport à François Barad, clerc, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur les héritages à lui échus, du chef de Chrétienne Le Moyne, sa femme et d'Adam Barad, son frère; ladite donation faite «pour luy subvenir à sa nourriture et entretenement au collège de ladicte Université». — 22 juin 1544 (fol. 383).

1432. — Jacques Spifame, conseiller au Parlement de Paris et président des Enquêtes, chancelier et chanoine de l'église de Paris, seigneur de Passy : donation à Catherine du Gasperine, veuve d'Etienne Le Gresle, procureur au Châtelet de Paris, de terres à Pouilly-le-Fort (près Melun). — 11 août 1544 (fol. 383 v°).

1433. — Georges Treuveterre, licencié ès lois, demeurant à Château-Thierry : donation à Georges Treuveterre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de deux créances, l'une de 172 livres 10 sols tournois, l'autre de 7 livres 15 sols 6 deniers, sur Nicolas de Rouy, seigneur de Gandelu, d'arrérages d'une rente de grain, montant à 654 livres tournois, et d'une rente de 25 livres tournois, qui sera servie, «tant et si longuement que ledit escollier sera estudiant et hantant les estudes de ce royaulme». — 14 août 1544 (fol. 384).

1434. — Robert Guyon, avocat au Châtelet de Paris : donation à Gilles Le Royer, procureur au Parlement, et à Bonaventure Guyon, sa femme, à Jean et à Anne Guyon, ses beau-frère, sœurs et frère, de ses droits sur les successions de Jean Guyon, procureur au Parlement, et de Jeanne Ferrou, femme dudit Guyon, ses père et mère, et eu égard au bon traitement que Gilles Le Royer et sa femme font à Jeanne Ferrou, concession de la grande maison qu'elle habite, en la Cité, derrière l'église de Sainte-Croix, pour un loyer moindre de 10 livres que celui que payeraient les étrangers. — 12 août 1544 (fol. 385 v°).

1435. — Mathurin Viau, notaire au Châtelet de Paris, et Geneviève Fourrier, sa femme : donation mutuelle. — 17 avril 1535 et 2 août 1544 (fol. 387, 388).

1436. — Simon Robert, marchand à Poissy, Pierre Bellot, savetier, demeurant aux faubourgs de Paris, porte Saint-Jacques, et Alix Robert, sa femme : cession à Jean Basannier, avocat en Parlement, bourgeois de Paris, seigneur de Chauconin, de tous droits sur la succession de Thomas Quinette, sauf 100 livres tournois de rente, pour la somme de 600 écus d'or que ledit Basannier leur avait avancée à l'effet de passer une transaction au sujet de cette succession avec Thomas Rappouel et Alix Matisson, veuve de Jean Allard, et moyennant payement immédiat de 100 écus d'or à Robert Bellot, et de 200 écus après le jugement d'un procès intenté à la veuve Allard. — 30 mai 1544 (fol. 389).

1437. — Guillaume Guillemot, écuyer, élu en l'élection de Soissons : donation à François Guillemot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 4 livres tournois, due à feu Noël Guillemot, père de Guillaume. — 22 août 1544 (fol. 390 v°).

1438. — Aymé Mestral, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Gilles Millon, maître ès arts et écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère maternel, d'une créance de 210 livres 14 sols 10 deniers tournois sur Pierre Raddin, marchand à Loches, pour vente de draps. — 23 août 1544 (fol. 391).

1439. — Louis de Sainctban, prêtre, chanoine de Chartres : donation à Louis de Sainctban, écolier, étudiant en l'Université de Paris, au collège de la Marche, son neveu, d'une somme de 1,000 livres tournois, avec une sextérée de terre sur les seigneuries de Beaucresson et Matel, le tout ayant été légué au donateur par son père, Jean de Sainctban, chancelier du Bourbonnais, et de ses droits sur les biens de la succession de sa mère aux pays de Roannais et de Bourbonnais. — 22 mars 1544 (fol. 391).

Y 90. — Registre in-folio, 360 feuillets, papier. Vol. 5.

(23 août 1544-19 mai 1545 [dates des Insinuations].)

1440. — Pierre Boucher, seigneur d'Orsay : donation à Arnould Boucher, avocat en Parlement, son fils ainé, du château d'Orsay, des fermes de Vauboyen, Baleuze, et la Taupinière, au terroir d'Orsay, d'une maison à Lozère, de terres et d'une autre maison à Saint-Brice, à Viviers, paroisse d'Orsay, dans la paroisse Saint-Aubin et aux environs, du fief du Mesnil-Blondel, de bois taillis au-dessus de l'abbaye de Gif, de la seigneurie de Piscop, et d'une maison, à Paris, rue de la Verrerie, où il habite. — 11 août 1544 (fol. 1).

1441. — Guillaume Frère, compagnon teinturier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, et Colette Marin, sa femme : donation à Charles Basset, compagnon teinturier, demeurant audit Saint-Marcel, d'une vigne à Villeneuve-le-Roi (près Ablon). — 24 août 1544 (fol. 3 v°).

1442. — Jacques Boucher, écuyer, demeurant à Paris : déclaration relative à la donation que lui a faite, le 2 août 1544, Catherine de Kéry (Quiéry), veuve de Bureau Boucher, procureur du Roi au Châtelet de Paris, sa mère, portant que sur 80 arpents de terre mentionnés comme tenus en censive du fief de la Court, il y en a 6 tenus en fief d'Anne de Montmorency, et que le reste relève des fiefs de la Court et de Robillard de Mortefontaine et n'a jamais été grevé d'aucune charge. — 20 août 1544 (fol. 4).

1443. — Jean Pourfour, procureur au bailliage de Senlis : donation à Chrétienne Pourfour, sa sœur, «fille à marier», de ses droits sur la succession de Pierre Pourfour, leur père. — 25 août 1544 (fol. 4 v°).

1444. — Claude Chauveau, écuyer, et Yvonne Le Saige, sa femme, auparavant veuve de Thomas Foucquet, procureur au Parlement : donation à Simon Raddin, leur cousin germain, de leurs droits sur certaines portions des terres et seigneuries de Quincy-en-Brie et de Fresnoy-les-Gombries, sur deux maisons, à Paris, rues des Cinq-Diamants et Troussevache, et sur des vignes à la Courtille et à la Vallée de Féamp. — 26 décembre 1541 (fol. 5).

1445. — Claude Martineau, prieur du prieuré de Brûlesec : donation à Nicole Martineau, avocat en Parlement, son frère, de créances sur Jean Patouillet, banquier, bourgeois de Paris, sur les fermiers du prieuré de Saint-Étienne de Beaune et sur Philibert Dugny, abbé de Flavigny. — 20 mars 1544 (fol. 6).

1446. — Julien Courtavrel, bourgeois de Paris : codicille testamentaire. Par cet acte Julien Courtavrel, entre autres legs, donne à frère Pierre Morely, cordelier, 20 écus d'or, «pour luy avoir ung habyt», aux deux filles de Bastien Jehanne, à Beauvais, une créance de 50 livres tournois, pour aider à les marier, et aux enfants nés et à naître de Louis Favier, marchand drapier, bourgeois de Paris, une maison, à Paris, rue de la Fromagerie, attenante à la Halle au poisson et à la Halle au blé. — 24 juillet 1544 (fol. 6 v°).

1447. — Claude Le Leu, prêtre, habitué en l'église de Saint-Paul à Paris : donation à Sébastien Mouret, laboureur à Babœuf, près Noyon en Picardie, de vignes au terroir de Babœuf. — 29 décembre 1542 (fol. 7).

1448. — Valeran de Beetz, marchand apo-

thicaire, bourgeois de Paris : donation à Valeran de Baillon, compagnon apothicaire, son neveu, d'une rente de 12 livres tournois sur une maison, rue de la Bretonnerie, près Sainte-Croix. — 7 juin 1544 (fol. 8).

1449. — Jean Alespée, secrétaire de la princesse de Navarre et contrôleur de sa maison, suivant la Cour, se trouvant momentanément à Paris : donation à Jacques Baillet, prêtre, curé de Meudon, de ses droits sur une maison à Paris, rue de la Lanterne, à l'enseigne du Grand Godet, provenant de la succession de Colette Brunel, son aïeule, première femme de chambre de la reine de Navarre. — 31 août 1543 (fol. 8 v°).

1450. — Pierre Boussart, écuyer, seigneur des Septfontaines en Gâtinais, «estant de présent au lyct malade, es forsbourgs de Paris, hors la porte Sainct-Jacques, en l'ostel de la Geolle» : donation à Pierre Fillon, fils de Nicolas Fillon, sergent royal en la justice de Notre-Dame-des-Champs, son filleul, de 5 arpents de pré sur la rivière de Bézonde en Gâtinais, «pour ayder à l'entretenir aux estudes». — 2 septembre 1544 (fol. 9 v°).

1451. — Pierre Boussart, écuyer, seigneur des Septfontaines en Gâtinais : donation à Nicolas Fillon, sergent royal en la justice de Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris, de 5 arpents de terre, près le moulin à vent des Septfontaines en Gâtinais, paroisse de Moulon (près Ladon), «pour les bons traictemens par ledict donataire faictz audict donateur, tant en sa malladie où il est de présent constitué, que luy estant prisonnier es prisons dudit Chastellet». — 2 septembre 1544 (fol. 10).

1452. — Nicolas Théodet, marchand potier d'étain, et Jacques Théodet, marchand, bourgeois de Paris : donation à Claude Leschicault, fille à marier, leur sœur de mère, des deux tiers d'une rente de 10 livres tournois sur une maison, rue de la Parcheminerie, à l'enseigne de la Rose Rouge, attenante, d'un côté, à l'hôtel ayant pour enseigne l'Image Saint-Martin, de l'autre, à l'hôtel de l'Écu de France, et par derrière, au cimetière de l'église de Saint-Séverin. — 11 juin 1544 (fol. 11).

1453. — Gilles Poncet, prêtre, chanoine de Saint-Germain-de-l'Auxerrois à Paris : donation à Jean et à Nicolas Poncet, fils de Charles Poncet, examinateur au Châtelet de Paris, ses neveux, d'une maison à Paris, «au petit cloistre Saincte-Opportune, rue de l'Escueillerie (Aiguillerie)». — 13 juin 1543 (fol. 11 v°).

1454. — Colette Retrou, veuve de Gigot Fallofez, laboureur, demeurant à Saint-Ouen, âgée de 92 ans ou environ : donation à Jacques Cornille, laboureur audit Saint-Ouen, et à Philbert Gyot, tondeur de draps à Paris, ses gendres, qui ont promis de la «nourrir et traicter à leurs despens, durant le temps de sa vye, bien honnestement et amyablement», de tous ses biens, meubles et immeubles. — 6 mai 1544 (en double) [fol. 13 et 15 v°].

1455. — Marie de Beuzelin, veuve d'Audebert Valton, receveur de Nantes : donation à Pierre Valton, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de vignes aux terroirs de Vaugirard et de Dampmart. — 25 juillet 1544 (fol. 13 v°).

1456. — 1° Jean Prévost, seigneur de Saint-Cyr, président aux Requêtes du Palais : donation à Bernard Prévost, avocat en Parlement, son fils, pour cause de son futur mariage avec Madeleine Potier, de la terre et seigneurie de Villabry en Sologne, comprenant 400 arpents de bois, pâtures et étangs, celle de Villabry en Beauce, d'une maison, à Paris, rue du Chaume, louée 90 livres tournois par an; 2° Jacques Potier, seigneur de Blanc-Mesnil, conseiller au Parlement : donation à Madeleine Potier, sa fille, pour cause de son mariage avec Bernard Prévost, de la terre et seigneurie du Petit-Groslay (près Aulnay-les-Bondy). — 14 janvier 1544 (fol. 16 v°).

1457. — Marie Lhuillier, veuve de Jean de Quatre-Livres, écuyer : donation à Charles de Quatre-Livres, son fils, des château, terre et seigneurie des Troux, «au Val de Gallye», en la paroisse de Guyancourt, de tous les bois qu'elle possède dans la même paroisse, et de 40 arpents de terres et pré dans la paroisse de Montigny. — 10 août 1544 (fol. 19).

1458. — Pierre Boussart, écuyer, seigneur des Septfontaines, en la paroisse de Moulon en Gâtinais, «estant de présent logé es forsbourgs de Paris, hors la porte Sainct-Jacques, en la maison de Robert Durant, joignant la maison des Deux-Anges» : donation à Jeanne de Remonchant, veuve de Pierre de Laval, demeurant à Paris, de terre au terroir des Marais, pour reconnaître «les bons traictemens que ladicte Jehanne luy a faictz par cy devant, tant durant sa malladye, que autrement». — 10 septembre 1544 (fol. 20 v°).

1459. — Nicolas Marcelet, marchand mercier à Saint-Denis en France : donation à Nicole Hermant, sa mère, demeurant audit lieu, de ses droits sur une maison, à Paris, «rue de la Grosse Coste», et sur deux jardins attenant à cette maison. — 30 juin 1544 (fol. 21).

1460. — François Anthonis, prêtre, seigneur du Perreux, paroisse de Nogent-sur-Marne, chambrier de Béthisy : donation à Nicole Anthonis, gruyer «héréditail» de la forêt de Cuise, son neveu, demeurant à Paris, d'une rente de 200 livres tournois sur la terre et seigneurie du Perreux. — 16 septembre 1544 (fol. 21 v°).

1461. — Jean Peccault, laboureur à Lenainville, paroisse de Paray : donation à Guyon Peccault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de tous ses immeubles au village de la Voise. — 27 avril 1543 (fol. 23).

1462. — Jeanne Lucas, veuve d'Yvonnet Peccault, demeurant à Lenainville, paroisse de Paray : donation à Guyon Peccault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son «filz ayeul», de biens au village et terroir de Lenainville (près Paray-Douaville). — 26 mars 1544 (fol. 23 v°).

1463. — Hugues Rigaudeau, demeurant à Crépy-en-Valois : cession et transport à Jean Bailly, commissaire examinateur au Châtelet de Paris, mari de sa nièce, Marie Rigaudeau, d'une créance de 1,000 livres tournois sur Raoulland Aleaulme, contrôleur de Meaux, pour argent prêté. — 18 septembre 1544 (fol. 24).

1464. — Hugues Rigaudeau, demeurant à Crépy-en-Valois : donation à Jean Bailly, examinateur au Châtelet de Paris, d'une rente de 24 livres tournois sur Claude des Avenelles, receveur et grénetier de Crépy. — 18 septembre 1544 (fol. 24 v°).

1465. — Jacqueline Blondeau, veuve de Pierre Bellanger, maître barbier et chirurgien, bourgeois de Paris : ratification et confirmation de la donation par elle faite, le 23 novembre 1537, à Simon Mesnard, maître maçon, tailleur de pierre à Paris, et à Catherine Bellanger, sa femme, ses gendre et fille, de portion d'une maison à Paris, rue des Lombards, à l'enseigne de la Fleur de Lys, à charge de «lui bailler, sa vye durant, son vivre de boyre, menger, feu, lict, hostel et lumyère avec eulx et en leur maison, le tout bien et honnestement, selon son estat, comme ilz avoient faict auparavant, deux ans avoyt, ou environ». — 13 décembre 1543 (fol. 24 v°).

1466. — Jean d'Arras, procureur au Châtelet de Paris : donation à Jean Le Namp, aussi procureur au Châtelet, son clerc et serviteur... «Ledict d'Arras, considérant le long temps que ledict Le Namp est à son service, qui est de vingt sept à vingt huit ans, l'ancien aage dudict Le Namp, et pour le rémunérer des services que ledict Le Namp luy a

faictz et espère qui luy fera cy après, dont ledict d'Arras a relevé de preuve ledict Le Namp, non voullant le délaisser despourveu, ne deslogé après son trespas, si le cas advient que ledict Le Namp le survive, a icelluy d'Arras..., donné, ceddé et transporté... du tout dès maintenant à tousjours audict Le Namp, à ce présent et acceptant pour luy, sa praticque, ensemble le prouffict et revenu d'icelle, avec ce qui sera deu de ladicte praticque, à la charge que ledict Le Namp ne pourra poursuivre ne aucune chose demander aux parties dont ledict d'Arras a esté procureur, ains de les croire par leur simple serment de ce qu'ilz debveront. Et si luy a donné, ceddé et transporté.. l'usuffruict et viage d'une maison..., audict d'Arras appartenant de son conquest, assise à Paris, rue Bourtibourg, joignant et attenant la maison en laquelle ledict d'Arras est à présent demourant...; et se pourra ledict Le Namp retirer en ladicte maison ceddée avec les sacqs, dossiers, besoignes et proceddures de ladicte praticque, et faire son prouffict d'icelle, s'il seurvit ledict d'Arras..., laissant audict Le Namp la jouissance de l'estude, chambre et garnier du petyt corps d'ostel de ladicte maison, où ledict Le Namp et les clercs dudict d'Arras se tiennent..., jusques ad ce que les locatifz de ladicte maison ceddée feussent vuydez, ad ce que ledict Le Namp ne demeure deslogé et perde ladicte praticque...» — 5 août 1544 (fol. 26 v°).

1467. — Marie Dollot, veuve de Jean Le Muet, bourgeoise de Paris, demeurant rue Beaubourg : donation à Nicole Lalement, procureur au Châtelet de Paris, son neveu, de ses droits sur une maison, appelée l'hôtel de la Tour, avec vignes et jardins, au terroir de Sucy-en-Brie, en reconnaissance des services qu'il lui a rendus «en plusieurs ses négoces et affaires». — 19 septembre 1544 (fol. 27 v°).

1468. — Thomas Pincemaille, prêtre, chanoine de l'église de Notre-Dame de Noyon : donation à Michel Gauguier, marchand drapier à Paris, et à Marguerite Pincemaille, femme dudit Gauguier, ses neveu et nièce, d'une rente annuelle de 20 livres tournois sur une maison aux faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris, attenante, d'une part, à la ruelle du Moulin, d'autre, au «Kadraguier», et par devant à la rue du Puits-de-Fer, ou à leur choix, de la moitié des loyers que produira ladite maison, ladite rente ou moitié de loyers ne devant être touchée par les donataires, «que sytost que la paix ou tresve sera faicte et accordée entre le Roy nostre Sire et l'Empereur». — 1er octobre 1543 (fol. 28 v°).

1469. — François de Saint-Marcs, écuyer, seigneur de Monthibault et de La Forest, demeurant à La Forest, en son nom et au nom de Bonaventure Le Roy, sa femme : constitution à François Crévecœur, son serviteur, et à Jacqueline Daussay, sa femme, en récompense de leurs bons services, d'une rente viagère de 25 livres tournois. — 3 août 1544 (fol. 29 v°).

1470. — Gilles Doulcet, écuyer, seigneur de la Hauteminière, au village de Dourdan : donation à Claude Le Gros, écuyer, seigneur d'Archemont, de la terre et seigneurie de la Hauteminière (près Sermaise et Dourdan), à charge de servir une rente viagère de 25 livres tournois à Jacquette Bryant. — 10 décembre 1543 (fol. 30 v°).

1471. — Jean Morice, prêtre, curé de Chevreuse : vente et donation, en cas de plus-value, à Louis de Lyon, avocat en Parlement, son neveu, et à Marie de Baillon, sa femme, du fief de la Fontaine, rue de la Fontaine, à Ballainvilliers, près Longjumeau, pour le prix de 130 écus d'or. — 5 septembre 1544 (fol. 31).

1472. — Louis de Mars, procureur au Châtelet de Paris : donation à Aenéas Faugeroux, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur deux maisons, l'une, à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, en la grande rue, à l'enseigne de l'Image-Saint-Pierre, et l'autre, aux faubourgs de Notre-

Dame-des-Champs-lez-Paris, composée de deux corps d'hôtel, avec jardin où il y a jeu de paume, et d'un terrain dépendant d'une maison en la grande rue de Saint-Germain-des-Prés, à l'enseigne de la Fleur de lys. — 19 septembre 1544 (fol. 32 v°).

1473. — Girard Marcille, demeurant aux Essarts-le-Roi, et Étiennette Le Pelletier, veuve de Robert Nocher, marchand laboureur, demeurant à Saint-Remy, près Chevreuse : contrat de mariage, par lequel Étiennette Le Pelletier donne à son futur divers biens aux terroirs du Boullay, d'Invilliers et des Troux, une maison à Chevreuse, près des Halles, une rente de 9 livres sur un moulin à eau au village de Montabé, et, en cas de «prédécès», une somme de 100 écus d'or à prélever sur ses biens, ladite somme représentant la valeur des «bagues, joyaulx et dons à elle faictz par ledit Marcille, son futur mary, durant leurs fiançailles.» — 3 septembre 1544 (fol. 33 v°).

1474. — Jean Desrues, compagnon corroyeur de cuirs, demeurant à Paris : donation à Simon Broutart, tailleur de robes, et à Anne Desrues, femme dudit Broutart, ses gendre et fille, demeurant à Paris, d'une maison à Paris, rue Saint-Victor, à l'enseigne de l'Image Saint-Martin, aboutissant par derrière à la Souche et par devant au pavé du Roi..., «en considération de ce que dès long temps ilz ont prins et retiré par devers eulx en leur hostel ledict Jehan Desrues, nourry, traicté et alymenté jusques à présent, et oultre, par exprès et à la charge que lesdictz Broutart et Anne Desrues, sa femme, seront tenuz doresnavant nourrir, alymenter, gouverner, loger et entretenir ledict donateur bien et deuement, et suffisamment de toutes choses quelzconques à luy necessaires, selon son estat, sa vye durant seullement, et aussi pour ce que Marie Pinelle, femme d'icelluy donateur, et autres ses enfants l'ont déchassé et mis hors de leur maison et desnué de tous ses biens, et qu'il estoit prest de mendyer sa vye et feust mort de fain, n'eust esté que lesdictz donataires l'ont retiré par devers eulx». — 26 septembre 1544 (fol. 36 v°).

1475. — Jean de Ber, marchand mercier, bourgeois de Paris : donation à Claude de Ber, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère paternel, d'une somme de 250 livres tournois restant due sur la vente d'une maison, à Bourges, rue des Arènes, faite par leur père et leur frère à Jean de Boisrouvray, sergent à cheval au Châtelet de Paris. — 27 septembre 1544 (fol. 37 v°).

1476. — Mathelin Passé, marchand tonnelier à Suresnes : donation, avec le consentement de Paul Plattu, son gendre, cordonnier, demeurant «à la Maison blanche, devant la grant porte Saincte-Geneviefve, à Paris», à Jean Passé, tonnelier, son fils, «d'ung coffre de boys de chesne fermant à clef, de quatre piedz de long ou environ, une couche aussi boys de chesne à petis pilliers carrez, ung lict de plume garny de son traversin, constil de treillis, une couverture de laine blanche, douze draps de toille de chanvre, une table ronde assise sur ung pied, à coffre fermant à clef, vingt cinq livres d'estaing tant en potz, platz, escuelles que autre vesselle; item, troys milliers de serceaulx de chastignier à muys; item, deux cens cinquante moulles d'ozier; item, cinquante muys bastiz et la fourniture pour les achever; item, deux douloueres, deux assiettes, ung crochet, ung compas, ung barroys, une sye, le tout servant audict mestier de tonnellier», et d'une vigne au terroir de Nanterre, moyennant quittance par ledit Jean Passé «de tous ses sallaires et services qu'il pourroit avoir gaignez puis le trespas de sa feue mère jusques à luy». — 17 mars 1544 (fol. 38).

1477. — Guillaume Barreau, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue du Petit-Lion : donation à Jean et à Marie Prédun, ses petits-enfants, des mobilier, linge et vaisselle, garnissant les trois chambres de la maison qu'il occupe, avec description dudit mobilier. — 30 juin 1544 (fol. 39).

1478. — Jacques Pinguet, l'aîné, marchand à Beauvais : donation à Jacques Pinguet, le jeune, son fils, écolier, étudiant en l'Université de Paris, de vignes à Argenteuil, à Sannois et aux environs. — 11 juillet 1544 (fol. 40).

1479. — Madeleine Boursette, veuve de François Regnault, marchand, bourgeois de Paris : donation à Denise Regnault, femme de Jean Bonhomme, marchand, bourgeois de Paris, sa fille, d'une maison à Paris, rue Saint-Jacques, «contenant quatre corps d'hostel, où pend pour enseigne Le Leffant», donnant par derrière sur les jardins de Saint-Jean-de-Latran. — 2 octobre 1544 (fol. 42).

1480. — Jean Le Picart, l'aîné, ancien chanoine de Saint-Benoît-le-Bien-Tourné et chevecier de Jargeau-lez-Orléans, demeurant à Paris, rue de Sorbonne : donation à Jean Le Picart, le jeune, notaire et secrétaire du Roi, son neveu, d'une créance de 500 livres tournois sur le Roi de France pour argent prêté. — 17 septembre 1544 (fol. 43 v°).

1481. — Louis Gilles, procureur au Châtelet de Paris : donation à Pierre Gilles, avocat au Châtelet, son fils, de la moitié par indivis d'une maison, à Paris, rue du Monceau-Saint-Gervais. — 13 octobre 1544 (fol. 44).

1482. — Martial Le Gay, laboureur de vignes à Ris, près Corbeil, et Jeanne d'Ymbrecys, sa femme : donation à Antoine d'Ymbrecys, écolier, étudiant en l'Université de Paris, fils de Jean d'Ymbrecys, procureur au Châtelet, leur neveu, de tous droits sur la succession de Martial Vergeron, curé de Ris, échue à Vallaise Vergeron, mère de Jeanne d'Ymbrecys. — 10 février 1543 (fol. 44 v°).

1483. — Guillaume Grosellier, compagnon teinturier, demeurant à Paris : donation à Remy Laurens, marchand, bourgeois de Paris, son oncle, de ses droits sur une masure et sur un jardin à Moulon (près Gif). — 25 septembre 1544 (fol. 45).

1484. — Philippe Basannier, avocat en Parlement : donation à Nicolas Basannier, receveur d'Évreux et contrôleur ordinaire des guerres, son frère, de ses droits sur la succession de Thomas Quinette, fils de feu Guillaume Quinette, bourgeois de Paris, et de Marguerite Allart. — 27 août 1544 (fol. 45 v°).

1485. — Pierre Fagot, marchand à Tonnerre : donation à Guillaume Colletet, clerc, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de créances dues par divers habitants de Chablis, Coulange, Vermenton, Tonnerre, notamment de 4 livres 7 sols 6 deniers tournois par Philippe Germain, imager à Tonnerre. — 8 octobre 1544 (fol. 46 v°).

1486. — Robine de Brienne, veuve de René Rousseau, bourgeoise de Paris, demeurant près la porte Saint-Germain-des-Prés : donation à Guillaume Rousseau, son fils, des créances exigibles à la mort de son mari, à l'effet d'en poursuivre le recouvrement, sauf une créance de 200 livres tournois due par Jean Bourdin, et celle de M. de Lafayette. — 3 octobre 1544 (fol. 49).

1487. — Robert Turquain, chanoine de l'église de Bayeux, seigneur de Gavray, et Louis Raoulin, seigneur du Tillet : donation mutuelle, en considération de «la grand amour, familyarité, proximitié et sanguinité qu'ilz ont eu et ont l'un avec l'autre, et ad ce que le survivant d'eulx deux ayt mieux de quoy vivre et son estat entretenir». — 18 septembre 1544 (fol. 49 v°).

1488. — Perrette Auger, veuve de Richard Carrier, marchand, bourgeois de Paris, en son nom et aux noms d'Étienne Hérisseau et Perrette Carrier, sa femme, de Guillaume Moireau et Barbe Carrier, sa femme : donation à Jacques Hérisseau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, de vignes au terroir de Villabé (près Essonnes), et ratification de cette donation par Étienne Hérisseau et Perrette Carrier, sa femme, ainsi que

par Guillaume Moireau et Barbe Carrier, sa femme. — 26 septembre et 15 octobre 1544 (fol. 51 v°).

1489. — Étienne Coincterel, marchand à Mantes : donation à Jean Coincterel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'un étal à boucher, en la boucherie de Mantes. — 20 octobre 1544 (fol. 52 v°).

1490. — Jacques Spifame, conseiller au Parlement et président aux Enquêtes, chancelier et chanoine de l'église de Paris, seigneur de Passy : donation à Catherine de Gaspérine, veuve d'Étienne Le Gresle, procureur au Châtelet de Paris, de terres au terroir de Pouilly-le-Fort (près Melun). — 21 octobre 1544 (fol. 53 v°).

1491. — Pierre d'Anglebermer, chevalier, seigneur de Lagny (en Thiérache), demeurant à Condé, et Antoine d'Anglebermer, chevalier, son fils, demeurant à la Ferté-sous-Jouarre, disant «ledict messire Pierre d'Anglebermer qu'il avoyt une petite fille naturelle, illégitime, nommée Genevіefve de Lagnis, à laquelle comme tenu et obligé par une équité naturelle, il disoyt pourveoir de ses allymens» : donation par ledit Antoine d'Anglebermer, pour «obéyr à la volonté de son père», à ladite Geneviève, demeurant à Condé, de la ferme de la Borde-aux-[Bois], paroisse de Jouarre, près la Ferté-sous-Jouarre, et acceptation de la donation par le procureur de Geneviève de Lagny. — 9 et 18 octobre 1544 (fol. 54).

1492. — Maurice Thierry, prêtre, habitué en l'église de Saint-Paul, à Paris : donation à Robert d'Espinay, prêtre, habitué de la même église, de ses biens meubles, à charge de lui fournir «son vivre et toutes ses neccessitez quelzconques, sa vye durant, et luy obéyr et secourir à ses affaires, comme il a faict depuis quinze ans en ça». — 4 octobre 1544 (fol. 56).

1493. — Jeanne Vaillant, veuve de Guillaume Méliart, laboureur, demeurant à Nogent-sur-Marne : donation à Jean Lallier, manouvrier et messager, demeurant à Paris, près la porte Saint-Marcel, de ses droits sur une vigne au terroir de Nogent-sur-Marne. — 2 octobre 1544 (fol. 56).

1494. — Jacques Presleau, clerc et praticien en cour laie à Paris, et Perrette Vachy : contrat de mariage. Par ce contrat Pierre Boudet, prêtre et chanoine de Saint-Nicolas-du-Louvre à Paris, donne aux futurs mariés une maison à Paris, rue Saint-Denis, «près et à l'opposite des Filles-Dieu, où pend pour enseigne l'Escu de Bretaigne», attenante à la maison du Pot d'Étain, une vigne au terroir de Belleville-sur-Sablon, au lieu dit «les Saulneries», aboutissant à la ruelle des Saulneries, et une rente de 22 sols parisis sur une vigne au terroir du Roule, au lieu dit la Croix; de plus Jean Brochart, marchand taillandier à Saint-Denis, et Perrette de Lavau, sa femme, beau-père et mère de la future, ont promis de donner «dedens le jour de leurs espousailles, ung lyct garny de plume, une couverture, six draps, une douzaine de serviettes, six nappes et ung dressouer, avec tous les biens, meubles et immeubles, qui existeront au jour de leur décès. — 4 août 1544 (fol. 56 v°).

1495. — Pierre Pommyer, praticien, natif de Montbrison-en-Forez, momentanément à Paris : donation à Odot des Molins, procureur du Roi au bailliage d'Autun en Bourgogne, et à Catherine Gay, sa femme, ses cousin et cousine, de ses droits sur la succession de Louis Pommyer, chanoine de l'église Notre-Dame de Paris, son oncle, pour laquelle procès était pendant au Parlement, à charge par eux de payer diverses créances, notamment 33 livres 5 sols tournois pour «despence de bouche, gistes et logis», plus une somme de 100 livres tournois audit Pommyer, et de le «nourrir, vestir et entretenir honnestement en la maison dudit des Molins à Ostun, sa vye durant», et

dans le cas où il ne voudrait habiter avec eux, de lui servir une rente de 100 livres tournois «pour son vivre et entretenement». — 26 octobre 1544 (fol. 58 v°).

1496. — Jeanne Gossier, veuve de Thibault de La Rue, laboureur à Épinay-sur-Seine, demeurant à Saint-Denis en France : donation à Pierre de La Rue, laboureur à Épinay, son fils, d'un «moulin à eaue, moulant blé..., estant de présent fort viel et en décadence, appellé le moulin dudict Espinay», et de terres et vignes au terroir d'Épinay-sur-Seine. — 28 janvier 1544 (fol. 60 v°).

1497. — Jeanne de Longueil, veuve de Henri de Livres, seigneur de Barberonville en Beauce : donation à Raphael d'Albiac, écolier, étudiant à Toulouse, son neveu, d'une somme de 600 livres tournois, à toucher après son décès, en stipulant que, dans le cas où le donataire décéderait avant la donatrice, cette somme reviendrait à Jeanne d'Albiac, veuve d'Antoine de Longerie, avocat du Roi au Parlement de Chambéry, sœur de Raphael d'Albiac, avec acceptation de la donation par Raphael d'Albiac. — 11 mai, 17 septembre 1544 (fol. 62).

1498. — Jacques Fourquault, fils aîné de feu Jacques Fourquault, avocat en Parlement, seigneur de Villegénis, «aagé de vingt sept ans ou environ, comme il dict avoir veu ce jourd'huy le jour de sa nativité au papier escript de la main de son père, où sondict aage et les aages de ses frères et seurs sont aussi escriptz»; parti depuis six ans pour le Dauphiné et resté absent sans donner de ses nouvelles, ce qui aurait déterminé son frère Christophe à prendre lors de la mort de leur père le titre de seigneur de Villegénis, qui lui revenait : consentement donné par ledit Jacques Fourquault au partage égal des biens de la succession de son père entre lui et ses frères et sœurs, Christophe, Jeanne, Marguerite et Thomas Fourquault, en considération des «grans travaulx» que Christophe et Jeanne Fourquault ont eu... à la sollicitude et poursuicte des affaires dudict défunct et des biens de la succession, eu égard à ce que son frère Christophe «n'a de présent aucun estat, ne moyen pour vivre, et pour subvenir ad ce que ladicte Marguerite Fourquault ayt mieulx pour la marier, et son frère Thomas, écolier, ayt mieulx soy entretenir à l'estude», se réservant seulement l'hôtel seigneurial de Villegénis. — 24 octobre 1544 (fol. 63).

1499. — Pierre Clément, marchand à Meaux, et Geneviève Foulle, sa femme : donation à Claude Clément, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils unique, d'une rente de blé et d'un bois taillis, dit le Bois-Mignot, situé entre Beauval et Neufchelles (près Betz), considéré par eux, «l'aage, discrétion et bonne vye dudit Claude Clément». — 7 novembre 1544 (fol. 65).

1500. — Pierre Clément, marchand à Meaux, et Geneviève Foulle, sa femme : donation à Claude Clément, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de deux maisons à Meaux, rue Saint-Nicolas, dont l'une à l'enseigne du Signe de la Croix, d'une maison à Dammartin-en-Goële, «rue du Gué des Aulnoys» d'un droit, «appellé le droict d'estallaige que a ledict Pierre Clément audict Dampmartin», de rentes de grain et de rentes d'argent sur des vignes au terroir de Villenoy, d'autres rentes provenant de la succession de la mère de Geneviève Foulle, enfin d'un cheval «soubz poil moireau, garny de son harnoys à chevaulcher. Lesdits Pierre Clément et Geneviève Foulle désirant de tout leur pouvoir aider leur fils et subvenir de leurs biens, espérant que par le moien de ce il en pourra si bien et saigement disposer qu'il en acquerra degrez et sciences, de sorte qu'il pourra parvenir à estre homme de bien». — 8 novembre 1544 (fol. 66).

1501. — Denise Perrichard, veuve de Michel

Giffart, foulon de draps, demeurant à Paris : donation à Guillaume Gaillard, praticien en cour laie, d'une rente de 16 sols parisis sur une vigne à Colombes. — 6 novembre 1544 (fol. 67 v°).

1502. — Madeleine de La Fontaine, veuve de Guillaume de Cyternes, bourgeois de Paris : donation à Nicolas de Plancy, procureur en la Chambre des Comptes, son neveu, de ses droits sur une maison à Mitry-en-France, appelée «l'hostel du Vivier et des Fontaines», et sur une maison à Paris, rue du Fossé Saint-Germain-de-l'Auxerrois, «où soulloyt pendre pour enseigne la Nasse», à elle échues par le décès de Jeanne Vollant, veuve de Jean de La Fontaine, payeur des œuvres du Roi, sa mère, et de Jean de La Fontaine, jeune, son frère, demeurant à Reims; en stipulant que ladite donation serait nulle, si Jacques de Cyternes, son fils, «lequel elle a dict et affermé ne sçavoir où il est et s'il est vif où mort, à cause qu'il y a quinze ans et plus qu'elle ne oyt de ses nouvelles, revenoyt par deçà». — 5 novembre 1537 (fol. 68).

1503. — Claude Ferault, procureur au Parlement, et Jeanne Mynart, sa femme : donation mutuelle. — 7 décembre 1539 (fol. 71 v°).

1504. — Nicole Quelin, conseiller au Parlement et président des Enquêtes : donation au maître, principal, sous-maître, procureur, chapelains et boursiers du collège «de Dormans, dict de Beauvais», fondé en l'Université de Paris, d'une rente de 20 livres 16 sols 8 deniers tournois sur la Ville. — 20 août 1544 (fol. 73).

1505. — Gilles de Victry, laboureur à Montreuil «sur le bois de Vincennes», et Marion Fremy, fille de feu Colas Fremy, laboureur audit lieu : contrat de mariage, par lequel Gilles de Victry donne à sa future plusieurs vignes à Montreuil. — 14 septembre 1544 (fol. 74).

1506. — Jeanne Barme, veuve de Jean Bodin, procureur au Parlement : donation à Denis Bodin, conseiller au Parlement, son fils, de ses droits sur la succession de Guillaume des Marettes, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Denis, son cousin germain, et acceptation par Denis Bodin de la donation. — 19 octobre et 15 novembre 1544 (fol. 75).

1507. — Jean Séjournant, écuyer, sergent et garde en la forêt de Laye, et Marie de Meaux, sa femme : donation à Jean Séjournant, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur les successions d'Antoine de Meaux et de Madeleine Le Riche, père et mère de Marie de Meaux, et sur une rente de grain à elle laissée par Pierre de Meaux, seigneur de Boisboudran, son oncle. — 8 juin 1544 (fol. 76 v°).

1508. — Marie Lhuillier, veuve de Jean de Quatre-Livres : considérant «l'advantaigement qu'elle a faict à damoiselle Marguerite de Quatre-Livres, sa fille», par son contrat de mariage avec Philippe de Baldon, notaire et secrétaire du Roi, qui avait reçu 9,500 livres, tandis que Anne de Quatre-Livres, sa fille aînée, mariée à Pierre du Hamel, auditeur en la Chambre des Comptes, n'avait eu que 5,000 livres, et «voulant ses deux filles estre esgalles en ses biens, afin de nourrir paix et amour entre elles» : donation auxdits Pierre du Hamel et Anne de Quatre-Livres, sa femme, ses gendre et fille, d'une maison à Paris, rue du Roi-de-Sicile, estimée 5,500 livres, afin de parfaire leur part. — 8 août 1544 (fol. 77 v°).

1509. — Jean Thibault, maître tonnelier, demeurant à Paris, rue de l'Arbre-Sec, et Catherine du Fortet, sa femme : donation mutuelle. — 7 octobre 1544 (fol. 79).

1510. — Jeanne Barme, veuve de Jean Bodin, procureur en Parlement, désireuse d'éviter les différends et controverses qui avaient surgi entre ses enfants pour le règlement de la succession paternelle, et arranger ses affaires sui-

vant l'avis des parents et amis nommés dans l'acte : 1° donation à Jeanne Bodin, veuve de Philippe du Saulsay, auditeur au Châtelet de Paris, sa fille, afin qu'elle «ayt mieulx de quoy s'entretenir, nourrir et alimenter», d'une rente de cent livres tournois à prendre sur une maison, à Paris, rue du Cloître-Saint-Merry, où est mort Jean Bodin, son mari, et sur une ferme au village de Villevaudé (près Claye) et d'une somme de 55 écus d'or en espèces; 2° donation du surplus de ses biens à Denis Bodin, conseiller au Parlement, son fils, et à Claude Bodin, veuve de Pierre Cléreau, procureur au Parlement, sa fille. — 23 octobre 1544 (fol. 81).

1511. — Denis Bodin, conseiller au Parlement, Claude Bodin, veuve de Pierre Cléreau, procureur au Parlement, et Jeanne Bodin, veuve de Philippe du Saulsay, auditeur au Châtelet de Paris, frère et sœurs : transaction et partage des biens provenant de la succession de Jean Bodin, procureur au Parlement, leur père. — 23 octobre 1544 (fol. 86).

1512. — Jean du Val, changeur du Trésor du Domaine, demeurant à Paris : donation à Germain du Val, avocat en Parlement, son frère, de la moitié de ses biens, meubles et immeubles, pour les services qu'il lui a rendus «en ses très grandes neccessitez et pour le récompenser des peines, pertes de temps et facheries qu'il a enduré pour et de par luy, et pour faire debvoir de frère envers ledit maître Germain». — 14 novembre 1544 (fol. 91).

1513. — Alizon Dumont, veuve de Guillaume Le Parmentier, teinturier, demeurant à Rouen : donation à Jean Le Parmentier, marchand à Vernon-sur-Seine, son fils unique, de ses droits sur la succession de Cardinette Dumont, demeurant à Rouen, sa sœur. — 16 novembre 1544 (fol. 92).

1514. — Jean Le Picart, l'aîné, chanoine de Saint-Benoît-le-Bien-Tourné, à Paris : donation à Jean le Picart, le jeune, notaire et secrétaire du Roi, son neveu, d'une rente de 40 sols parisis. — 14 octobre 1541 (fol. 92 v°).

1515. — Jean de Canabeville, maçon à Paris : donation à Pierre Héduyn, prêtre, curé de Billancourt, chanoine de Saint-Jean-le-Rond en l'église de Notre-Dame-de-Paris, des droits à exercer contre Philippe Le Jay, bourgeois de Paris, au sujet de la vente à lui faite, «pour moins que rien», pendant sa minorité, d'un domaine appelé Le Meriel, dépendant de la succession de son père, vente qui l'avait frustré de plus de 200 livres tournois. — 13 novembre 1544 (fol. 93).

1516. — Gervais du Boys, fourbisseur de harnois et armures à Paris, et Ysabeau Plongeon : contrat de mariage. Par ce contrat Pierre Plongeon, fourbisseur de harnois et armures, demeurant à Paris, rue de la Heaumerie, près Saint-Jacques-de-la-Boucherie, père d'Isabeau Plongeon, donne aux futurs époux divers objets mobiliers et ustensiles se trouvant dans la maison qu'il habite, et notamment «une meulle à esmouldre armures; item, le rouet à polir armures, garny de pollissonnet», s'engage en outre à les loger dans sa maison, tant que bon leur semblera, «en faisant la despence en commun, ou chascun sepparement, et payeront, chascun par moictié, les louaiges de ladicte maison, et partiront par moictié le gaing qu'ilz feront et gaigneront dudict mestier... lequel ledict Plongeon promect apprandre et monstrer audict Gervais du Boys, ce que ledict du Boys promect apprandre et obéyr audict Plongeon en toutes choses licittes et raisonnables, et vivre amyablement et concordablement avec les père et mère de ladicte Ysabeau, et leur faire et porter honneur et réverence, telle qu'il appartient porter à père et à mère». — 28 octobre 1544 (fol. 94 v°).

1517. — Jacques Pinet, marchand, bourgeois de Paris, et Hélène de Pleure, l'aînée, sa femme : donation à Remy de Pleure, marchand, bourgeois de Paris, frère utérin d'Hé-

lène, d'une rente de 45 livres 12 sols tournois due par les héritiers de Guillaume de Pleure, marchand, bourgeois de Paris, leur beau-père et père. — 11 novembre 1544 (fol. 95 v°).

1518. — Jacques Pinet, marchand, bourgeois de Paris, et Helène de Pleure, l'aînée, sa femme : donation à Remy de Pleure, marchand, bourgeois de Paris, frère utérin d'Hélène, de portion d'une maison à Paris, rue des Arcis, au chevet de l'église de Saint-Jacques de la Boucherie, composé de trois corps d'hôtel, «en laquelle pend pour enseigne les Gandz», ayant issue par derrière sur la rue de la Tâcherie. — 11 novembre 1544 (fol. 96 v°).

1519. — Jean Godard, suivant la Cour du Roi, logé à Paris, au cimetière Saint-Jean : donation à Pierre Landry, maître tondeur de draps, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, son oncle, d'une rente de cent sols tournois sur une maison à Rueil (près Paris). — 28 mars 1544 (fol. 97 v°).

1520. — Gaillard Burdelot, seigneur de Montfermeil : donation à Jean Burdelot, conseiller au Parlement de Paris, seigneur du Plessis, de Frémigny et de Villecresnes, son frère, de la seigneurie d'Authezat et autres, en Auvergne et Bourbonnais, et de ses droits, comme héritier de Claude Burdelot, son fils, sur les biens meubles de Pierre Le Clerc, aïeul maternel dudit Claude, et sur la succession de Marguerite de Pierrevive, tante de son fils, à charge de donner après son décès 200 livres tournois, soit à l'église Sainte-Croix en la rue de la Bretonnerie, soit «à la religion de l'Ave Maria», à son choix, pour la fondation de deux messes par semaine. — 7 mai 1544 (fol. 98 v°).

1521. — Gabriel Panye, maçon et «bachelier es ouvraiges de maçonnerie», bourgeois de Paris : donation à Philippe Hérisson, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de rentes sur des biens à Issy et Montry, et d'une créance de 4 livres 10 sols tournois sur un marchand de Montry. — 15 février 1544 (fol. 100).

1522. — Jeanne Paulmart, veuve de Raymond de Thameçay, huissier du Roi au Parlement : donation à Mathurin Le Rable, audiencier des Élus à Paris, d'une rente de 50 livres tournois sur ses biens. — 16 novembre 1544 (fol. 101).

1523. — Antoine Chauberon, compagnon orfèvre, demeurant à Paris : donation à Nicole Masseron, prêtre, demeurant à Paris au collège de Coquerel, de ses droits sur la succession de Jean Chauberon, son père, à charge de faire en justice les poursuites nécessaires; avec prélevement de 1,000 livres tournois par ledit Masseron «pour ses fraiz, sallaires, vaccations, despens, dommaiges et interestz», le surplus devant être partagé par moitié. — 23 octobre 1544 (fol. 102 v°).

1524. — Jacques de Renty, écuyer, seigneur de Boutigny, demeurant à Montigny-le-Gannelon : donation à Christophe de Thou, seigneur de Cély-en-Biere, avocat du Roi aux Eaux et Forêts de France, des terres et seigneuries de Boutigny et du Chêne-Bécard (près la Ferté-Alais), qui lui avaient été données par Pierre de Renty, son frère. — 28 mars 1544 (fol. 103).

1525. — Jean de Mascon, maître tailleur de robes et autres habillements, demeurant à Paris, et Germaine Bonhomme, sa femme : donation mutuelle. — 13 novembre 1544 (fol. 104 v°).

1526. — Suzanne Doulcet, femme de Guillaume Jehan, compagnon savetier, demeurant à Paris : donation à Jean Laisné, manouvrier à Paris, de ses droits sur la succession de Jean Doulcet, son frère, nattier, pour le récompenser de ses peines durant quatre ans dans un procès soutenu par ladite Doulcet, et de l'argent à elle «presté par plusieurs et diverses foys pour subvenir à ses affayres et necessitez». — 25 novembre 1544 (fol. 106).

1527. — Nicole Gibier, licencié en lois, avocat au bailliage de Sens : donation à Pierre Gibier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, «affin qu'il puisse estre mieulx nourry et entretenu aux escolles», de la moitié d'une rente de 12 livres 10 sols sur «la maison des garnisons» à Villeneuve-le-Roi, et de rentes de grain. — 29 novembre 1544 (fol. 106 v°).

1528. — Jeanne Ledier, veuve de Guillaume Le Faure, scieur d'ais, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Honoré : donation à Lyon, Remy et Barbe Le Faure, ses enfants, de la propriété de ses conquêts. — 28 octobre 1544 (fol. 107).

1529. — Marthe Noblet, veuve de Fabien Ponce, avocat en Parlement : donation à Jean Ponce, écolier, étudiant en l'Université de Paris, en la Faculté de décret, son fils, d'une rente de 9 livres tournois sur une maison à Orléans, «grand rue des faulxbourgs de la porte Bannier», à l'enseigne Saint-Adrien. — 29 novembre 1544 (fol. 107 v°).

1530. — Claude du Val, fils de Pierre du Val, demeurant au cimetière St-Jean : donation à Jacques Gobillon, mouleur juré de bois à Paris, et à Claude du Val, sa femme, ses beau-frère et sœur, de ses droits sur une maison à Breyannes (près Limeil-Brevannes). — 1er décembre 1544 (fol. 108).

1531. — Claudine Sanguin, veuve de Jean de Revel, écuyer, seigneur de Voisins : donation à Claude Sanguin, écuyer, seigneur de Rademont, son frère, de l'usufruit de la terre et seigneurie du Grand et Petit Villaroy (près Corbeil), à elle léguée par sa sœur Isabeau, lequel Claude Sanguin s'engage à faire célébrer une messe, chaque année, au jour anniversaire de la mort de sa sœur Isabeau, et «à nourrir et entretenir d'abillemens» ladite Claudine, sa vie durant, sauf dans le cas où elle voudrait convoler en secondes noces, ou dans le cas où elle ne voudrait plus demeurer avec son frère. — 15 novembre 1544 (fol. 108 v°).

1532. — Pierre Le Fuzellier, procureur au Parlement : donation à Pierre Le Fuzellier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, de ses droits sur la terre et seigneurie de Clavières en Berry, provenant de la succession d'Anne de Juilleron, «décédée depuis 24 ans sans hoirs procréez de sa chair». — 1er décembre 1544 (fol. 110).

1533. — Denise Massy, veuve de Laurent d'Angommetz, maître peintre et salpêtrier ordinaire du Roi, demeurant à Paris, rue du Bourg l'Abbé : donation à Roger Maudet, salpêtrier ordinaire du Roi, demeurant à Paris, rue Aumaire, de la maison qu'elle habite, rue Bourg l'Abbé, attenante à une maison ayant pour enseigne l'Image Saint-Claude, à charge de la loger, entretenir et de lui donner 2 écus d'or par an, et de payer 50 livres tournois aux enfants d'Aignan de Laulnay et de Barbe d'Angommetz, 40 livres tournois à Gillette et Guillaume d'Angommetz, «pour subvenir à les pourveoir en mariage». — 18 juin 1544 (fol. 111).

1534. — Gilles Doulcet, seigneur de la Hauteminière, demeurant à Paris, et Jeanne de Gobache, sa femme : donation à Claude Le Gros, écuyer, seigneur d'Archemont, demeurant à Paris, neveu de Jeanne de Gobache, de leurs droits sur la terre et seigneurie de la Hauteminière, en la paroisse de Sermaise-sous-Dourdan. — 18 novembre 1544 (fol. 112).

1535. — Lambert Le Blanc, maître es arts, écolier, étudiant en l'Université de Paris, fils d'Étienne Le Blanc, contrôleur général de l'Épargne, et de Catherine Budé : donation à Gabriel, à Louis et à Jean Le Blanc, ses frères, issus d'un second mariage, de ses droits sur une maison et des terres à l'Hay (près Bourg-la-Reine). — 8 septembre 1544 (fol. 113).

1536. — Jean du Val, changeur du Trésor, demeurant à Paris : donation à Germain du Val, avocat en Parlement, son frère de père,

du tiers des biens à lui advenus par la succession de Laurence Maillet, sa mère, sis en Normandie. — 3 décembre 1544 (fol. 114 v°).

1537. — Guillaume de Villaines, écuyer, seigneur de Fleury-sur-Loire : donation à Jean de Villaines, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 60 sols tournois et une geline de «bordelage» sur des maisons, terres et prés au village de Béard. — 26 avril 1542 (fol. 116).

1538. — Marie Desmurs, bourgeoise de Paris : donation à Isaac de Gouy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres au terroir de Coubertin (près Saint-Remy-les-Chevreuse). — 26 mai 1543 et 8 novembre 1544 (fol. 117 v°).

1539. — Madeleine Fournier, femme de Pierre Belut, procureur au Parlement à Paris : donation à Antoine du Boys, avocat en Parlement, et à Marguerite Fournier, sa femme, ses beau-frère et sœur, de tous ses biens meubles et conquêts immeubles. — 11 décembre 1544 (fol. 118).

1540. — Marie et Catherine Lesguillier, sœurs, filles de feu Jean Lesguillier, praticien à Paris, demeurant rue Saint-Denis : donation à Jean Lesguillier, maître rubanier à Paris, rue Saint-Martin, leur frère, de leurs droits sur les successions de leur père, et de Jacques Lesguillier, huilier et chandelier à Moisselles, leur aïeul. — 9 novembre 1544 (fol. 119).

1541. — Jacques Raguier, écuyer, seigneur et baron de Poussay, en son nom et au nom de Charlotte de Longuejoue, sa femme : donation à Guillaume Lyon, prêtre, demeurant à Paris, de portion d'une maison à Paris, rue de Bourtibourg, et d'une rente de 20 sols sur une maison adjacente. — 11 décembre 1544 (fol. 119 v°).

1542. — Ysabeau de Liz, veuve de Jean Richer, l'aîné, marchand hôtelier, demeurant à Longjumeau : vente et transport à Jean Lyévin, aussi marchand hôtelier à Longjumeau, du quart par indivis de la maison qu'elle habite audit lieu, en la Grande rue, à l'enseigne du Lion d'Or, et de la moitié de terres et jardins à Longjumeau, pour le prix de 300 livres tournois, et à charge de servir après le décès d'Ysabeau de Liz une rente annuelle de 25 livres tournois à la fabrique de l'église de Saint-Martin de Longjumeau. — 27 avril 1544 (fol. 120).

1543. — Faron Vauldre, contrôleur extraordinaire des guerres : donation à Antoine Hélin, concierge de l'évêché de Paris, d'une créance de 24 écus d'or soleil. — 20 septembre 1544 (fol. 122).

1544. — Marie et Catherine Lesguillier, sœurs : donation à Jean Lesguillier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de leurs droits sur les successions de Jean Lesguillier, leur père, et de Jacques Lesguillier, leur aïeul, pour tous biens sis aux terroirs de Moisselles et Sarcelles. — 15 décembre 1544 (fol. 122 v°).

1545. — François Février, licencié ès lois, demeurant à Triel : donation à Jean Thomassin, avocat en Parlement à Paris, et à Jeanne Février, sa femme, ses beau-frère et sœur, de ses droits sur la seigneurie de Triel, acquise du Roi par Mathieu Gallet, son oncle, et sur le fief de la Heulline, mouvant de cette seigneurie. — 17 novembre 1544 (fol. 123).

1546. — Jean Marinier, foulon de draps à Mareil-sur-Maudre, Pierre Maubert, boulanger, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Honoré, et Françoise Marinier, sa femme : donation à Christophe Marinier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de leurs droits sur des biens à Mareil-sur-Maudre (près Maule-sur-Maudre). — 15 décembre 1544 (fol. 123 v°).

1547. — Louise Le Bègue, veuve de Pierre Lormier, examinateur au Châtelet de Paris et

commis à l'exercice du greffe dudit Châtelet : donation à Guy Lormier, notaire et secrétaire du Roi et l'un des quatre notaires du Parlement, son fils, de tous ses biens meubles et conquêts immeubles. — 5 décembre 1544 (fol. 124).

1548. — Jean Lescallier, marchand imprimeur, demeurant à Paris, et Françoise Boucher, sa femme : donation à Antoine Hubert, praticien en cour laie à Paris, des biens échus à Catherine Jarlier, femme de Pierre Boudet, par le décès de Guillemette Alardin, son aieule, et dont la dame Boucher était héritière sous bénéfice d'inventaire. — 6 avril 1544 (fol. 126).

1549. — Pierre de La Place, écuyer, seigneur de Genouillac, demeurant à Angoulême : donation à Pierre de La Place, avocat du Roi en «sa court de Parlement des generaulx de la justice», demeurant à Paris, son fils, de ses droits sur la seigneurie et châtellenie de Genouillac (près Saint-Claud-sur-le-Son) et renonciation par le donataire à tous droits sur les successions de Marie et Marguerite Pastoureaux, ses aïeule et mère, et sur celles de ses frères et sœurs. — 23 novembre 1544 (fol. 126 v°).

1550. — Olivier de Beaufort, avocat en Parlement, et Geneviève d'Auvergne, sa femme : donation mutuelle. — 9 décembre 1544 (fol. 128).

1551. — Antoine de Blosset, écuyer, seigneur en partie de Saint-Maurice-Thisouaille : donation à Rogerin de Blosset, écuyer, seigneur en partie de Saint-Maurice-Thisouaille, son frère, de tous droits lui revenant par le décès de Nicolas de Blosset, leur père, sur la terre et seigneurie de Saint-Maurice-Thisouaille, sous réserve des bois, «pour soy entretenir tant à la guerre que autrement pour ses neccessitez». — 19 décembre 1544 (fol. 129 v°).

1552. — Marie Le Picart, veuve de Claude Barbeau, avocat en Parlement à Paris : donation à Balthazar Sacquespée, praticien en cour laie à Paris, d'une rente de blé sur la ferme appelée vulgairement la Grande Maison, à Argenteuil, en la rue Lévesque. — 17 décembre 1544 (fol. 131 v°).

1553. — Nicole Vauchelet, prêtre, avocat en Parlement : donation à Nicolas Picquet, marchand drapier, bourgeois de Paris, d'une rente de 25 livres tournois sur Jean Tellier, marchand de vins au faubourg Saint-Jacques et Jeanne Picquet, sa femme. — 22 décembre 1544 (fol. 133).

1554. — Antoine Rebours, compagnon serrurier à Paris, et Gérarde Rousseau, sa femme : donation mutuelle. — 21 décembre 1544 (fol. 135).

1555. — Nicolas Foucault, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Jacques Guédon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de deux créances sur Philippe de Chastellux, vicomte d'Avallon, seigneur de Bazarnes, l'une de 241 livres tournois, l'autre de 140 livres, et d'une troisième créance de 29 livres 5 sols tournois sur Fouques de Raguier. — 20 décembre 1544 (fol. 136).

1556. — Robert Guéroult, marchand, demeurant à Paris, au petit cloître Sainte-Opportune, et Jeanne de Montigny, sa femme : donation mutuelle. — 19 mars 1544 (fol. 136 v°).

1557. — Charles Guédon, avocat en Parlement : donation à Jacques Guédon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 4 livres tournois, d'une créance de 50 livres tournois sur Julien Pelet, sergent royal à Pontoise, et de tout ce qui lui reste dû de la ferme des exploits et amendes de la prévôté et du bailliage de Pontoise. — 20 décembre 1544 (fol. 137).

1558. — Simon Chenu, notaire au Châtelet de Paris, et Ragonde de Vitry, sa femme : donation à Pierre Chenu, archer des ordonnances du Roi, sous la charge du comte d'Enghien, de la moitié de la maison et du lieu sei-

gneurial de la Treille, à Argenteuil, «sur le qay de la rivière de Seine», et acceptation de la donation par Pierre Chenu. — 15 novembre et 26 décembre 1544 (fol. 138).

1559. — Clériadus du Mouchet, avocat en Parlement, seigneur de la Mouchetière et de la Bourdonnière, au pays du Perche, et Jeanne Le Lorrain, veuve de Pierre Carrel, examinateur au Châtelet de Paris, dame de Montuchet, près Longjumeau : contrat de mariage. Par ce contrat, Jeanne Le Lorrain donne au sieur du Mouchet l'usufruit de la moitié de ses biens à Montuchet, paroisse de Saulx-les-Chartreux. — 14 décembre 1544 (fol. 140 v°).

1560. — Étienne des Friches, seigneur de Châtillon-en-Brie : donation à Pierre des Friches, avocat en Parlement, son fils, des château, maison forte et seigneurie de Châtillon-en-Brie (près le Châtelet-en-Brie), avec ferme en dépendant, louée 160 livres tournois, et un porc d'un écu, de prés, bois, terres et saussaies aux environs, des bois de Plumejay, entre Provins et Melun, et de cens. — 15 décembre 1544 (fol. 141 v°).

1561. — Nicolas Ysambert, maître boucher en la Grande Boucherie de Paris, demeurant à «l'Escorcherie» et Marie Loysi, sa femme : donation à Robert Ysambert, leur fils, «affin qu'il ayt mieulx de quoy vivre et acquérir mestier ou science pour gaigner sa vie», d'une maison à Paris, rue «d'Escorcherie, ou joignant la barrière de l'Escorcherie», attenante à une maison des maîtres de la Grande Boucherie. — 20 décembre 1544 (fol. 144 v°).

1562. — Geoffroy Le Maistre, licencié ès lois, avocat au Châtelet de Paris, demeurant à Montlhéry : donation à Jean Regnault, licencié ès droits, avocat en Parlement, prévôt de Montlhéry, et à Marguerite Le Maistre, sa femme, ses gendre et fille, de diverses rentes, notamment d'une rente de 25 livres tournois sur la maison du Lion d'argent à Linas, ladite donation faite en supplément de dot, dans l'espérance des bons services qu'ils rendront à Julien Le Maistre, son fils, et en compensation des «offices de Saincte-Geneviefve-au-Mont de Paris et de Sainct-Magloire», que ledit Le Maistre avoit promis de résigner en faveur dudit Regnault, lors de son mariage. — 14 novembre 1543 (fol. 145).

1563. — Guillaume Gallice, l'aîné, marchand voiturier par eau à Châlons en Champagne : donation à Guillaume Gallice, le jeune, compagnon mégissier à Paris, son frère, de la moitié d'une maison aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Martin, aboutissant par derrière aux égouts. — 13 janvier 1543 (fol. 147).

1564. — Adam Pulleu, prêtre, chanoine de l'église collégiale Saint-Rieul de Senlis : nouvelle cession à Claude Pulleu, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de 12 sols parisis avec les arrérages, déjà donnée par lui en avril 1543, les lettres du transport, passées par devant notaires, ayant été «adhirées, ou perdues par cas fortuit». — 8 janvier 1545 (fol. 147 v°).

1565. — Louis Maheut, le jeune, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Robine de Brienne, veuve de René Rousseau, marchand, bourgeois de Paris, sa belle-mère, de ses droits sur la terre et seigneurie de Sevran (près Livry), en la prévôté de Paris, de toutes revendications à exercer contre Charles et Nicolas Maheut, ses frères, à raison de la vente à eux faite de deux maisons à Sevran, dont il n'avait point reçu le prix, et contre Nicolas Maheut pour une somme de 800 livres tournois qu'il avait promise à l'occasion du mariage dudit Louis Maheut avec Gillette Rousseau. — 10 novembre 1544 (fol. 148).

1566. — Jean Cadot, prêtre, bénéficier en l'église Notre-Dame de Paris : donation à Jean Cadot, fils de Michel Cadot, procureur au Châtelet de Paris, son neveu, afin qu'il «ayt mieulx de quoy soy entretenir à l'estude», de ses

droits sur une maison au village de Francastel, près Beauvais, avec son mobilier, et sur des terres au terroir de Francastel. — 9 janvier 1545 (fol. 149 v°).

1567. — Jean Le Prieur, l'aîné, marchand de vins, demeurant à Paris, rue de la Huchette, Marie Cavé, sa femme, et Jacques Cavé, marchand à Paris : donation à Jean Le Prieur, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, d'une rente de 25 livres tournois. — 18 juin 1543 (fol. 151 v°).

1568. — Claude Yon, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Boyleau, marchand à Paris, de terres au terroir de Courbevoie, sur le chemin de Suresnes à Colombes. — 7 novembre 1544 (fol. 152).

1569. — Pierre Ballagny, laboureur à Carrières-Saint-Denis : donation à Jacques Ballagny, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 6 livres tournois. — 9 janvier 1545 (fol. 152 v°).

1570. — Martin Fonteny, marchand et ouvrier en draps d'or et de soie, bourgeois de Paris : donation à Guillaume Fonteny, écolier juré en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession d'Adenet Fonteny, serrurier à Beauvais, son père. — 1er janvier 1545 (fol. 152 v°).

1571. — Jean Gallyot, commissaire et examinateur au Châtelet de Paris : donation à Martine d'Anglebermer (Englebermer), fille d'Alexandre d'Anglebermer, receveur du domaine du Roi à Étampes, sa fiancée, de tous les biens, meubles et immeubles, qui lui appartiendront au jour de son décès. — 11 janvier 1545 (fol. 154).

1572. — Denise Lescalopier, veuve de Raoul Videt, procureur au Châtelet de Paris : donation à Nicole Poutiart, procureur au Châtelet de Paris, et à Claude Videt, femme dudit Poutiart, ses gendre et fille, de deux rentes, l'une, de 28 livres tournois sur une maison à Paris, rue Saint-Jean de Beauvais, «en laquelle soulloyt pendre pour enseigne le Roy David», attenante aux Écoles de décret, l'autre, de 52 sols parisis sur des biens à Villejuif. — 10 janvier 1545 (fol. 155).

1573. — Jean Legrix, laboureur à Champcenetz, Barbe de Vaulx, sa femme, et Nicolas de Vaulx, laboureur : donation à Jacques Dryot, écolier de l'Université de Paris, leur cousin, de portion d'une maison à Nogent-sur-Seine, «en la rue Sainct-Espong, à celle fin qu'il puisse parvenir à plus grande science et aux sainctes ordres de prebstrise, et qu'il puisse prier Dieu pour eulx». — 28 décembre 1544 (fol. 156 v°).

1574. — Catherine Dryot, femme de Jean de Laporte, marchand à Villenauxe : donation à Jacques Dryot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de portion d'une maison, à Nogent-sur-Seine, «ou lieu dict la rue Sainct-Espong». — 26 décembre 1544 (fol. 157 v°).

1575. — Denis Girauldeau, marchand, Pierre Lévesque, fuselier, et Jeanne Girauldeau, sa femme, demeurant à Coussay : donation à Jacques Girauldeau, clerc du diocèse de Poitiers, écolier en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de créances et «lopins de terre», dépendant du fief de Vallière, faisant partie de la succession de Pierre Girauldeau, prêtre, leur beau-frère et frère. — 12 août 1544 (fol. 158 v°).

1576. — Yvonne Malyneau, veuve de Guillaume Le Riche, écuyer, seigneur des Dormans : testament. Par cet acte, elle donne 1° à Claude Le Riche, son fils aîné, la totalité de ses biens meubles, ses droits sur une maison à Paris, rue Saint-Honoré, et sur les successions de Guillaume Le Riche, son mari, et de Baudouin Le Riche, son beau-frère, pour demeurer «quicte et indempne envers ledict Claude Le Riche de certaines grandes sommes de deniers par elle prinses et receues, et qui luy appar-

tenoient comme héritier principal dudit defunct, son père»; 2° à Jeanne Le Riche, sa fille, 20 écus d'or, «au marc du soleil»; 3° à Thomas Le Riche, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, une rente de dix livres tournois, tant qu'il ne sera pas pourvu de bénéfice suffisant pour son entretien. — 14 décembre 1543 (fol. 160).

1577. — Macé Larmurier, manouvrier, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et Guillemette Godette, sa femme : donation à Jean Vorse, avocat au Châtelet de Paris, d'une maison à Saint-Germain-des-Prés, en la grande rue, «où pend pour enseigne l'Ymaige de Nostre-Dame des Vertus..., maison faisant portion de plus grant lieu, anciennement appellé Mallicorne», à côté des maisons de l'Image Saint-Martin et du Pressoir, nouvellement bâties; ladite donation faite «pour la bonne amour qu'ilz ont audict Vorse, que ladicte femme a nourry de mamelle», à charge par ledit Vorse de faire les réparations nécessaires et de «payer les ouvriers qui de présent besongnent en icelle maison». — 15 janvier 1545 (fol. 163).

1578. — Jean Haudineau, valet de chambre du Roi, demeurant à Saint-Dizier : donation à Pierre Pylault, clerc et praticien à Paris, de ses droits sur une maison à Paris, rue des Deux-Boules, en vertu du don à lui fait par le Roi «de la confiscation des biens de feu Jehan du Bourg, en son vivant marchant et bourgeois de Paris, exécuté à mort pour cryme d'hérésye», dont le surplus appartient à Nicolas Hennequin, marchand, bourgeois de Paris, en vertu d'acquisition faite de Simon du Bourg, frère du défunt, à charge de poursuivre les procès occasionnés par cette confiscation. — 28 novembre 1544 (fol. 163 v°).

1579. — Jean Cottart, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Saint-Merry : donation à Nicolas Cottart, courtier de vins à Paris, son neveu, d'une rente de 4 livres parisis sur une maison à Paris, rue du Cimetière Saint-Nicolas, à l'enseigne de l'Image de Saint-Jean l'Évangéliste. — 12 janvier 1545 (fol. 165 v°).

1580. — Pierre du Bignon, prêtre, demeurant à la Ferté au Col : donation à Sara du Bignon, sa sœur de père, de prés, terres et vignes au terroir de Charly-sur-Marne, de rentes, de portion de l'étang Picot, sis aux Petits Courrois, paroisse de Jouarre, et du logis de l'Écu de France, à la Ferté-au-Col, au lieu dit sous les Piliers, le tout provenant de la succession de Louise Le Camus, sa mère, «à la charge qu'elle sera tenue luy acoustrer dilligemment sa chambre et faire son mesnage, buer son linge, le secourir en toutes ses neccessitez selon la faculté, et signamment le garder et penser en toutes ses malladyes, le tout et jusques en fin, et après son décetz l'avoir en recommandacion et mémoire en ses prières et oraisons». — 7 décembre 1542 (fol. 166).

1581. — Simonne Vaneran, veuve de Simon Foucquet, laboureur à Athis : donation à Germain Cordeau, marchand et messager juré en l'Université de Paris, de ses droits sur le tiers d'une maison au faubourg Saint-Martin d'Étampes, et d'une vigne au terroir d'Étampes. — 10 janvier 1545 (fol. 169).

1582. — Nicole Amours, avocat en Parlement à Paris, et Marie du Monceau, sa femme : donation mutuelle. — 29 novembre 1544 (fol. 169 v°).

1583. — Nicolas Gervaise, marchand à Saint-Benoît-sur-Loire : donation à Josse Gervaise, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur les biens de la succession de Claude Gervaise, sa fille, sis en la prévôté de Pontoise. — 21 janvier 1545 (fol. 170 v°).

1584. — Louis Pichon, praticien à Paris : donation à Charles Pichon, notaire au Châtelet de Paris, son frère, des rentes qui pourraient lui revenir par le règlement de la succession de Pierre Pichon, le jeune, notaire au

Châtelet de Paris, et de Marguerite Mignon, ses père et mère, moyennant payement de 206 livres 15 sols tournois. — 15 décembre 1544 (fol. 171 v°).

1585. — Jean Teste : donation à Jacques Tardif, seigneur de Guignefolle, et à Claude Teste, femme dudit Tardif, ses beau-frère et sœur, en reconnaissance de «plusieurs services et plaisirs qu'ilz luy ont faictz», de ses droits sur le douaire assigné à Madeleine Baulyard, veuve de Simon Teste, correcteur en la Chambre des Comptes, sa mère. — 20 janvier 1545 (fol. 172 v°).

1586. — René Breton, marchand à Tours, logé à Paris, rue de la Huchette, paroisse Saint-Séverin, «en l'ostel où pend pour enseigne le Marteau» : donation à Jean Briauld, maître ès arts, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de terres, jardin clos de haies vives, pré et vignes au faubourg et terroir de Saint-Chartier (près la Châtre) et d'une rente de 5 sols tournois. — 23 janvier 1545 (fol. 173 v°).

1587. — Alexis Marchant, maître tondeur de draps, bourgeois de Paris : donation à Ambroise Dupin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, des droits à exercer dans un procès pour retrait lignager de vignes situées à Villeneuve-le-Roi (près Ablon). — 25 janvier 1545 (fol. 174 v°).

1588. — Robine Agoustine, veuve de Guillaume Sageret, l'aîné, demeurant aux «Mesnuz-lez-Saint-Cloud : donation à Robert Sageret, laboureur audit lieu, son fils, de terres, de vignes et de prés aux terroirs des «Mesnuz-lez-Saint-Cloud» et de Saint-Cloud, à charge de subvenir à son entretien, «bien et honnestement, selon son estat». — 26 janvier 1545 (fol. 175).

1589. — Guillaume Driart et Jacques Cambron, marchands pelletiers, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Jean Driart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de rentes à Cramoisy, près Saint-Leu d'Esserent, dépendant de la succession de Jean de Paris, prêtre, boursier et procureur du collège du Cardinal Lemoine. — 26 janvier 1545 (fol. 176 v°).

1590. — François Boisseau, procureur au Parlement, et Anne Martin, sa femme : donation mutuelle. — 7 septembre 1544 [en double] (fol. 178 et 182).

1591. — Claude Bertault, courtier de vins à Paris, et Clémence Bardou, sa femme : donation à Claude Le Jeune, marchand à Troyes en Champagne, qui avait épousé en premières noces la tante de Clémence Bardou, de portion d'une ferme ou métairie au terroir du Pin, près de Chelles, et de biens aux terroirs voisins. — 27 janvier 1545 (fol. 179 v°).

1592. — Agnès Le Jars, veuve d'Antoine Moreau, receveur des tailles à Château-Thierry, demeurant à Paris, rue des Deux-Haches : donation à Agnès Aury, sa petite-fille, de 30 livres tournois et de 10 livres à elle léguées par Jacques Gayette, cordelier. — 7 novembre 1544 (fol. 181).

1593. — Agnès Le Jars, veuve d'Antoine Moreau, receveur des tailles à Château-Thierry : donation à Agnès Aury, sa petite-fille, d'arrérages de rentes qui lui sont dus, «pour rémunération des bons et agréables services que ladicte Agnès Aury a faictz à son ayeulle depuis le temps qu'elle a servy en son hostel par l'espace de unze ans et plus, et qu'elle la sert encores tous les jours en toutes ses affaires et neccessitez». — 5 novembre 1544 (fol. 181 v°).

1594. — Mathurin Racyne, laboureur de vignes à Mézières, près Mantes, en son nom et au nom de Marion Colas, sa femme : donation à Raoulland Colas, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-frère et frère, de toutes actions et poursuites à exercer en rescision de contrats devant le bailli de Mantes pour raison d'aliénation par eux faite de certains immeubles. — 23 décembre 1544 (fol. 183 v°).

1595. — Louis de Meurcent, demeurant à Condé-[sur Huine] : donation à Charles de Meurcent, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils naturel, de terres en la paroisse de Moulicent (près Longni), et d'une créance de 9 livres 7 sols 9 deniers tournois. — 16 décembre 1544 (fol. 184 v°).

1596. — Martin de Brion, protonotaire du Saint-Siège apostolique : ratification de la donation par lui faite, le 4 janvier 1539, à Girard de Brion, avocat en Parlement, seigneur de Savigny, son frère, «ad ce qu'il feust mieulx pourveu en l'estat de mariage», d'une maison à Argenteuil, devant le ru, et de vignes au terroir d'Argenteuil. — 16 janvier 1545 (fol. 185 v°).

1597. — Guillaume Foucault, compagnon boucher, demeurant à Paris, «ruelle de Pied de Beuf», et Fourcye Prévost, sa femme : donation à Jacques Prévost, leur beau-frère et frère, de leurs droits sur une maison avec jeu de paume et tripot à Chevreuse, près et au-dessous des Halles, et sur des terres au terroir de Chevreuse et environs. — 17 novembre 1544 (fol. 187 v°).

1598. — François Fouet, bourgeois de Paris, et Marie Racine, sa femme : donation à Richard Racine, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, des droits successifs à eux échus par le décès de leurs père et mère. — 17 janvier 1545 (fol. 190).

1599. — Agnès Le Jars, veuve d'Antoine Moreau, receveur des tailles à Château-Thierry, demeurant à Paris, rue des Deux Haches : donation à Marie et Jean Aury, ses petits-enfants, d'arrérages de rentes, d'une somme de 60 livres tournois et de 20 livres, représentant le legs à eux fait par Jacques Gayette, religieux cordelier, en récompense de leurs bons services «en toutes ses affaires et necessitez», depuis onze ans qu'ils la servent en son hôtel. — 25 novembre 1544 (fol. 190).

1600. — Robert Drouet, bourgeois de Paris : donation à Thomas Drouet, prêtre, demeurant à Paris, en la paroisse Saint-Germain-de-l'Auxerrois, son neveu, de terres en la paroisse de Saint-Pierre-de-Cormeilles (près Pont-Audemer), diocèse de Lisieux. — 3 février 1545 (fol. 191 v°).

1601. — Venant Viau, serviteur de Gilles de Prunelle, écuyer, seigneur de la Porte, demeurant en la paroisse d'Autruy en Beauce : donation à Guillaume Viau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur des biens à la Messandière, paroisse de Veigné, près Montbazon, vendus pendant sa minorité. — 16 janvier 1545 (fol. 193).

1602. — Jean de Daillon, chevalier, baron du Lude, chambellan du Roi et gentilhomme ordinaire de sa Chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances et lieutenant général en l'absence du Roi de Navarre ès pays de Poitou, Saintonge, ville et gouvernement de la Rochelle, et sénéchal d'Anjou : donation à René Pinchon, prieur commendataire de Brissy, d'une rente viagère de 200 livres tournois, en «mémoire des grans et recommandables services qu'il nous a faictz, l'espace de douze ans et plus, et faict chascun jour à la poursuicte et conduicte de noz principaulx affaires». — 24 janvier 1545 (fol. 194).

1603. — Jean Huot, laboureur à Arsonval, près Jaucourt, bailliage de Troyes, en son nom et au nom de Madeleine Barbarat, sa femme : donation, eu égard à leur ancien «aage et qu'ilz sont grandement subgetz à plusieurs maladies à raison d icelle caducité», à Claude Huot, prêtre, leur fils, de tous leurs biens, meubles et immeubles, audit village d'Arsonval et environs, à charge de les entretenir eux et leurs trois autres enfants, «et pourveoir à les marier honnestement, selon leur estat, et bien entretenir aussi d'acoustremens aussi honnestement». — 27 juin 1544 (fol. 194 v°).

1604. — Hervé Guilloreau, bourgeois d'Orléans : donation à Claude Guilloreau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de deux créances, l'une de 50 livres 12 sols 6 deniers tournois, l'autre de 200 livres tournois, et du tiers d'une maison, au «lieu dict la Follye d'Andegloux». — 31 janvier 1545 (fol. 195 v°).

1605. — Mathieu Cauderon, animé du désir «de vivre religieusement au service de Dieu... et de soy aller rendre religieulx au couvent et monastère de Saincte-Croix, fondé à Paris, rue de la Bretonnerie, et illec termyner ses jours, et considérant que audict couvent y a suffisant revenu pour la nourriture et entretenement des religieulx d'icelluy» : donation à Perrette Cauderon, fille de Jean Cauderon, capitaine de cinq cents hommes de pied pour le Roi, sa nièce, pour qu'elle soit «mieulx pourveue en mariage», de ses droits sur les successions de Jean Cauderon, marchand, demeurant à Paris, son père, de Gillette Maignan, sa mère, et de Pierre Cauderon, son frère, à condition de prélever sur ces biens «telle somme de deniers qui luy sera neccessaire pour sa vesture et pour faire les fraiz de son entrée en ladicte religion». — 19 janvier 1545 (fol. 196).

1606. — Jean Le Saulnier, conseiller au Châtelet de Paris, et Perrette Danetz, sa femme : donation : 1° à Léon Godeffroy, avocat au Châtelet de Paris, leur neveu, des fief et seigneurie de Guignecourt à Dammartin-en-Goële, à charge de payer à chacun des enfants d'Odo de Sainct-Yon et de feue Anne Godeffroy 300 livres et de servir une rente de 95 livres tournois à la veuve de Jean Brice; 2° à Jeanne Godeffroy, femme de Mathurin Marchant, procureur au Châtelet de Paris, leur nièce, d'une maison à Suresnes, de vignes et terres aux terroirs de Suresnes et Nanterre, et d'une maison à Paris, rue Saint-Denis, appelée l'hôtel du Cheval Rouge, ayant issue sur les rues Bourg-l'Abbé, Darnetal et Saint-Denis avec trois ou quatre grandes étables et deux jardins; 3° à Claude Garnier, femme de Jean Huart, procureur au Châtelet de Paris, «du grand corps d'ostel neuf du meilleu de la maison du Cocq», rue Saint-Martin, à Paris, avec étable sur la rue des Étuves, à charge de servir une rente de 147 livres 10 sols tournois à Jean Godeffroy, neveu des donateurs, et d'affecter 1456 livres tournois au payement de leurs dettes; 4° à Rachel Garnier, femme de Tristan Cantien, examinateur au Châtelet de Paris, «du corps d'ostel de devant de ladicte maison du Cocq», assise rue Saint-Martin, à charge de payer à Guillaume Ferrant et à sa femme 250 livres tournois; 5° à Marguerite Garnier, femme de Guillaume Ferrant, procureur au Châtelet de Paris, «d'une maison où se tient maistre Jehan de Fontenay, procureur ou Chastellet de Paris, assise à Paris, rue Garnier Sainct-Laddre, et ayant yssue en la rue de Montmorency, maison contenant trois corps d'hôtel. Et affin que ceste présente libérallité ne puisse estre cause de faire cesser l'amytié et révérence que doibvent lesdictz donataires ausdictz donateurs, iceulx donataires, tant les mariz que les femmes, . . . ont promis garder et deffendre l'honneur desdictz donateurs et les traicter en toute révérence et amytié deue; si se trouvoyt aucun desdictz donataires faire le contraire..., en opprimant l'honneur d'iceulx de faict et de parolle, par forme de mesdire..., en ce cas demourra la donation desdictz donataires pour leur regard révocquée». — 30 janvier 1545 (en quadruple, fol. 197 v°, 203 v°, 217, 223 v°).

1607. — Mathurin Jumeau, fourrier du cardinal de Ferrare : donation à Colette Chauvet, veuve de Jean de Sachy, marchand, bourgeois de Paris, demeurant «rue aux Oues», d'une rente de 7 livres 10 sols tournois sur une maison à Paris, rue de la Mortellerie. — 28 février 1544 (fol. 203).

1608. — Jean de Lyons, marchand, bourgeois de Paris : donation à Préan de Lyons,

écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une vigne au terroir de Senneville, près Mantes. — 20 décembre 1544 (fol. 209 v°).

1609. — Jacquet de Lyons, laboureur à Senneville près Mantes : donation à Préan de Lyons, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, d'un jardin au terroir de Senneville. — 18 octobre 1544 (fol. 209 v°).

1610. — Jean Henri, laboureur, et Étiennette Benoist, sa femme, demeurant en la paroisse d'Eragny : donation à Jacques Foubert, marchand tonnelier à Glatigny, paroisse de Jouy-le-Moutier, à Isambert Robert, laboureur de vignes à Choisy, paroisse d'Andrésy, et à Allart Foubert, des droits de revendication à exercer contre Pierre Gervaise, demeurant à Pontoise, à raison de la vente à lui faite d'un moulin à vent pour blé. — 28 janvier 1545 (fol. 210).

1611. — Guillaume Pigrain, laboureur à Évecquemont, près Meulan : donation à Jacques Pigrain, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres au terroir d'Evecquemont. — 22 janvier 1545 (fol. 211 v°).

1612. — Nicole de Hacqueville, conseiller au Parlement : donation à Charles de Hacqueville, notaire et secrétaire du Roi, son oncle, de diverses rentes, notamment d'une rente de 16 livres tournois, constituée par feu Jean Le Maignan à Jean de Hacqueville, maître des Comptes, père dudit Charles. — 10 janvier 1545 (fol. 212 v°).

1613. — Nicole de Hacqueville, conseiller au Parlement : donation à Charles de Hacqueville, notaire et secrétaire du Roi, son oncle, d'une rente de 16 livres tournois, qui lui a été adjugée par sentence du Châtelet du 27 janvier 1545, contre la veuve et les héritiers de Simon Chardon, Baptiste Dorelle, et Jeanne Mangot, sa femme, veuve de Michel Hubert. — 7 février 1545 (fol. 212 v°).

1614. — Anne de Nesme, veuve de Nicolas Le Roy, tavernier et langueyeur de pourceaux, bourgeois de Paris : donation à Richard Pescheur, prêtre, demeurant à Paris, de la moitié par indivis d'une maison à Paris, rue du Vert-bois, à l'enseigne de l'Épée. — 13 décembre 1543 (fol. 214).

1615. — François Goyet, avocat du Roi au Châtelet de Paris : donation à François Goyet, son fils, «aagé de troys à quatre ans», représenté par Miles Perrot, avocat en Parlement, son curateur, de ses droits sur la succession de François Goyet, l'aîné, avocat du Roi au Châtelet, son oncle, à raison des partages qui en ont été faits avec la veuve et les héritiers d'Alexis Goyet. — 21 janvier 1545 (fol. 213 v°).

1616. — Lambert Le Blanc, maître ès arts, étudiant en l'Université de Paris : donation à Gabriel, à Louis et à Jean Le Blanc, fils d'Étienne Le Blanc, contrôleur général de l'Épargne, et de Marguerite Anjorrant, ses frères germains, de maison, terres et vignes au village et terroir de l'Hay (près Bourg-la-Reine), lui revenant du douaire de feue Catherine Budé, sa mère; déclaration du même Lambert Le Blanc, portant qu'il a omis par inadvertance de faire figurer dans la donation ci-dessus des biens aux terroirs de Chevilly et de Bourg-la-Reine. — 20 septembre 1544 et 4 février 1545 (fol. 214).

1617. — Jean Lormier, commis à l'exercice des greffes du Châtelet de Paris : déclaration portant qu'il s'est transporté en l'hôtel de Jean Le Saulnier, conseiller au Châtelet, à l'effet de procéder à l'insinuation de la donation par lui faite, le 30 janvier précédent, et ratification de cette même donation par ledit Le Saulnier et sa femme. — 11 février 1545 (fol. 217).

1618. — Nicolas Tappereau, seigneur de Puiselet, demeurant à Melun, se trouvant momentanément à Paris : donation à Simon

Tappereau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 12 sols parisis, et d'une créance de 42 sols parisis à lui due par taxe de dépens en la prévôté de Melun. — 28 janvier 1545 (fol. 217).

1619. — Jean Thiersault, fils de Pierre Thiersault, examinateur au Châtelet de Paris, et de Catherine Ballehan, «ayant dévotion... d'entrer en religion et illec faire profession régullière, pour tout le temps de sa vye employer au service de Dieu, selon l'ordre et reigle de religion, voulant fuir pompes et vanitez de ce monde»: renonciation au profit de Louis, de Jean, de Pierre, de Nicolas et de Marie Thiersault, femme de Regnault de Bailly, avocat en Parlement, ses frères et sœur, à toutes les successions qui pourront lui écheoir. — 9 mai 1544 (fol. 229 v°).

1620. — Robert Desprez, marchand, bourgeois de Paris : donation à Guillaume Desprez, marchand rôtisseur, bourgeois de Paris, son fils unique, de tous ses biens, meubles et immeubles, à charge de pourvoir à sa subsistance, sa vie durant, attendu «son ancien aage, et qu'il ne se veult doresnavant entretenir d'aucun faict de marchandise, ains se du tout applicquer à servir à Dieu..., et mesmement que plus honnorablement ne pourroyt estre traicté, nourry et gouverné que par ledit Guillaume Desprez, son fils». — 9 février 1545 (fol. 230 v°).

1621. — Jean de Cambray, marchand mercier, bourgeois de Paris, et Ysabeau Beguin, sa femme : donation mutuelle. — 14 août 1542 (fol. 232 v°).

1622. — Guillaume de Villaines, écuyer, seigneur de Fleury-sur-Loire : donation à Jean de Villaines, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de la terre et seigneurie de Fleury-sur-Loire. — 8 avril 1544 (fol. 233 v°).

1623. — Blanchet Herbin, marchand bonnetier, demeurant à Paris, rue Troussevache, paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie : donation à Pierre Herbin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des droits successifs à lui échus par le décès de Marion Herbin, veuve de Pierre Hache, maire de Marville[-les-Bois], près Dreux, et de Catherine Herbin, veuve de Robert Le Mesnier, contrôleur à Dreux, ses tantes. — 29 janvier 1545 (fol. 234 v°).

1624. — Pierre Surpin, notaire au Châtelet de Paris : donation à Jean Surpin, praticien à Paris, son frère, de ses droits sur les successions de Lucas Maulevault, notaire au Châtelet, et Denise Le Sueur, ses aïeul et aïeule, et d'Emery Surpin et Luce Maulevault, ses père et mère. — 8 juin 1544 (fol. 235).

1625. — Jean Coiffier, l'aîné, maître maçon à Paris, demeurant rue Aumaire : donation à Jean Coiffier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terre et jardin au terroir de Domont (près Écouen). — 25 janvier 1545 (fol. 235 v°).

1626. — Pierre Penescher, marchand apothicaire, bourgeois de Paris, François Gryphe, marchand libraire, bourgeois de Paris, en son nom et au nom de Marie Penescher, sa femme, et Antoine Foucault, marchand libraire, bourgeois de Paris, en son nom et au nom de Catherine Penescher, sa femme : donation à Jean Penescher, aiguilletier, demeurant à Paris, rue de Montmartre, leur frère et beau-frère, de leurs droits sur des vignes au terroir de Clichy-la-Garenne. — 17 février 1545 (fol. 236).

1627. — Jacques Le Secq, procureur au Châtelet de Paris, Jean James, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, et Robine Le Secq, sa femme, Louise Le Secq et Guillaume Le Secq, demeurant à Paris : donation à Jacques de Luppé, procureur au Châtelet de Paris, et

IMPRIMERIE NATIONALE.

à Catherine Le Secq, sa femme, leurs beau-frère et sœur, de terres et jardin au terroir de Pantin, derrière une maison de la rue Poitevine, à eux échus par le décès de Sébastien Le Secq, leur frère et beau-frère. — 7 novembre 1543 (fol. 237).

1628. — Jean Laisné, avocat au Châtelet de Paris : donation à Pierre Laisné, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, d'une terre au terroir de Bruyères, près Beaumont-sur-Oise. — 8 janvier 1545 (fol. 237 v°).

1629. — Françoise d'Anjou, comtesse et dame de Dammartin, femme de Jean, sire de Rambures : donation à Jean Courtin, auditeur en la Chambre des Comptes à Paris, seigneur du Bois-le-Vicomte et de la Villette-aux-Aulnes, de la haute justice qui lui appartient dans les terres et seigneuries de Bois-le-Vicomte et de la Villette-aux-Aulnes (près Mitry-Mory), où ledit Courtin et Madeleine Budé, sa femme, possédent la moyenne et basse justice. — 31 mai 1543 (fol. 238).

1630. — Pierre Bremault, Guillaume Bremault, bourgeois de Paris, Pasquier Guillier, praticien en cour laie, bourgeois de Paris, et Barbe Bremault, sa femme, frères et sœur : donation à Étienne de Mauregard, écuyer, seigneur de la Borne-Blanche, demeurant à Annet-sur-Marne, des droits successifs à eux échus par le décès de Madeleine Jayet, femme de Jacques Bremault, procureur au Parlement, leur mère, en tant qu'héritière de Claude Le Viste, sa cousine germaine. — 22 juillet 1544 (fol. 239 v°).

1631. — Pierre Pommyer, praticien en cour laie, natif de Montbrison-en-Forez, se trouvant à Paris : donation à Jean Gay, chanoine de Beaune, son cousin, de ses droits sur la succession de Jeannette Pommyer, femme de Gabriel Précien, notaire et greffier de Forez, sa sœur, et de 100 livres tournois à lui dues par Odo des Molins, procureur du Roi au bailliage d'Autun, et Catherine Gay, sa femme, cousine du donateur, à la charge de faire dire cent messes après son décès et de payer 100 livres à Germain Goubier, avocat à Montbrison, «pour ses peines, sallaires et vaccations, d'avoir esté conseillier dudit donateur, conduict et mené pour luy plusieurs procès et instances», et d'autres petites sommes dues à Montbrison pour dépenses de bouche. — 2 novembre 1544 (fol. 241).

1632. — Antoine de Villeneuve, écuyer, seigneur de Beaumarchais en Brie, procureur au Parlement, et Jeanne d'Arras, veuve d'Antoine Tillard, marchand, bourgeois de Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Jeanne d'Arras donne à son futur époux la moitié d'une maison et des vignes à Taverny-sous-Montmorency, une somme de trois cents écus d'or soleil, «bons courans à présent, avecques quatre tasses d'argent, six cueillières, deux potz d'argent et deux sallières aussi d'argent, le tout à bors et piedz dorez», et son mobilier et ménage qu'elle s'engage à apporter dans la maison d'Antoine de Villeneuve. — 27 août 1544 (fol. 243 v°).

1633. — Nicolas Hennequin, le jeune, maître ordinaire en la Chambre des Comptes à Paris : donation à Claude Hennequin, à Anne Hennequin, et à Jeanne Hennequin, femme de François de Conan, maître ordinaire des Requêtes de l'Hôtel, ses frère et sœurs, des biens, meubles et immeubles, lui revenant de la succession de Jeanne Le Gras, sa mère. — 19 février 1545 (fol. 245 v°).

1634. — Antoine Courtois, marchand, bourgeois à Moulins-Engilbert, seigneur de Thurigny, et Sébastienne Chevalier, sa femme : donation à Jean Courtois, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, «pour l'entretenement de son escollaige», d'un pré au finage d'Asnois, près Tannay. — 28 décembre 1544 (fol. 247 v°).

1635. — Antoine Courtois, marchand, bourgeois à Moulins-Engilbert, et Sébastienne Chevalier, sa femme : donation à Jean Courtois, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de plusieurs pièces de pré au finage d'Asnois, près Tannay. — 28 décembre 1544 (fol. 248).

1636. — Antoine Courtois, marchand, bourgeois à Moulins-Engilbert, et Sébastienne Chevalier, sa femme : donation à Jean Courtois, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une rente de blé sur les dîmes de la cure d'Isenay. — 28 décembre 1544 (fol. 248 v°).

1637. — Antoine Courtois, marchand, bourgeois à Moulins-Engilbert, et Sébastienne Chevalier, sa femme : donation à Jean Courtois, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une créance de 30 livres tournois sur Pierre de la Pouge, chanoine de l'église de Saint-Martin de Clamecy, pour le louage de maison, jardin et verger à Clamecy. — 28 décembre 1544 (fol. 249).

1638. — Antoine Courtois, marchand, bourgeois à Moulins-Engilbert, et Sébastienne Chevalier, sa femme : donation à Jean Courtois, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'un pré au finage de Breugnon (près Corvol-l'Orgueilleux). — 28 décembre 1544 (fol. 250).

1639. — Antoine Courtois, marchand, bourgeois à Moulins-Engilbert, et Sébastienne Chevalier, sa femme : donations à Jean Courtois, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une vigne, «contenant l'œuvre de troys hommes», et de terres à Villiers-sur-Yonne (près Clamecy). — 28 décembre 1544 (fol. 250 v°, 251 v°).

1640. — Antoine Courtois, marchand, bourgeois à Moulins-Engilbert, et Sébastienne Chevalier, sa femme : donations à Jean Courtois, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une maison au village d'Asnois et de terres au finage d'Asnois, près Tannay. — 28 décembre 1544 (fol. 251, 252).

1641. — Pierre d'Estruy, tisserand en draps, demeurant aux faubourgs de Paris, porte Saint-Victor, près de l'abbaye de Saint-Victor, et Marguerite Regnart, sa femme : donation à Germain Regnart, laboureur, demeurant à la «ferme soubz Rivière, paroisse de Cramoisy», leur frère et beau-frère, du tiers d'une maison à Mello, «sur la grand rue, où pend pour enseigne l'Eschicquier». — 8 mars 1545 (fol. 253).

1642. — Jean Pillaguet, cordonnier, et Jeanne Mansart, sa femme, demeurant à Corbie : donation à Pierre Pillaguet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, «d'un lieu et pourpris, séant au villaige de Cappy (près Bray-sur-Somme), naguères maison manable» et des dommages et interêts à réclamer à trois habitants de Cappy pour avoir démoli ladite maison manable et fait des matériaux «ce que bon leur a semblé». — 11 février 1545 (fol. 254).

1643. — Yolande Bonhomme, bourgeoise de Paris, veuve de Thiellemant Kerver, marchand libraire juré en l'Université de Paris, bourgeois de Paris : donation à Marguerite Kerver, religieuse au couvent des Filles-Dieu de Paris, sa fille, d'une rente viagère de 10 livres tournois sur une maison à Paris, rue des Mathurins, à l'enseigne du Plat d'Étain, faisant l'un des coins de la rue de Sorbonne, «pour subvenir et ayder à ladicte seur Marguerite, sadicte vye durant, à ses affaires et neccessitez, ad ce qu'elle soyt plus encline à prier Dieu pour elle». — 19 février 1545 (fol. 255).

1644. — Yolande Bonhomme, bourgeoise de Paris, veuve de Thiellemant Kerver, marchand libraire juré en l'Université, bourgeois de Paris : donation à Jacques Bonhomme, prêtre, son frère, d'une rente viagère de

cent livres tournois sur la maison qu'elle habite à Paris, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la Licorne, attenante, d'une part, à l'hôtel du Lion d'argent, d'autre part, à l'hôtel de la Rose blanche couronnée, aboutissant par derrière à Saint-Jean-de-Latran. — 19 février 1545 (fol. 256 v°).

1645. — Nicolas Tappereau, seigneur de Puiselet, contrôleur des deniers communs de la ville de Melun : donation à Simon Tappereau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 4 livres parisis sur une maison à Melun, «en la paroisse Sainct-Espais, où pend pour enseigne la Huchette», attenante à l'hôtel Saint-Christophe. — 18 février 1545 (fol. 257 v°).

1646. — Jacques Gobillon, mouleur juré de bois à Paris, et Claude Duval, fille de feu Pierre Duval, apothicaire, bourgeois de Paris, et de Catherine Camus : contrat de mariage. — 28 avril 1544 (fol. 258 v°).

1647. — Jean Barat, l'aîné, Guyon Barat et Nicolas Barat, laboureurs à Sucy-en-Brie, Guillaume Barat, compagnon menuisier, demeurant à Paris, près le Louvre, frères, et Jean Pillier, berger à Sucy-en-Brie, à cause de sa femme : donation à Nicole de Livres, notaire et secrétaire du Roi, de vignes et terres à Sucy-en-Brie, provenant de la succession de Jean Barat, leur père. — 9 janvier 1545 (fol. 259 v°).

1648. — Guillaume Jumeau, marchand à Champcueil : donation à Nicole Bollart, avocat en Parlement, seigneur de Champcueil, de terre et bois taillis audit lieu. — 21 février 1545 (fol. 260 v°).

1649. — Denise Lescalopier, veuve de Raoul Videt, procureur au Châtelet de Paris : déclaration portant rectification du chiffre des rentes désignées dans la donation par elle faite, le 10 janvier 1545, à Nicole Poutiart, procureur au Châtelet de Paris, et à Claude Videt, sa femme, ses gendre et fille. — 10 mars 1545 (fol. 261).

1650. — Jean Bidart, l'aîné, laboureur à Marly-le-Châtel : donation à Nicolas de Herberay, écuyer, seigneur des Essarts, commissaire ordinaire de l'artillerie du Roi, des biens et droits à lui échus par la succession de Bertheline Couldray, femme de Jean Thioust, demeurant à Marly-le-Châtel. — 3 mars 1545 (fol. 261 v°).

1651. — Jean Rougeru, avocat en Parlement et prieur commendataire du prieuré de Saint-Pierre-les-Pluviers (Pithiviers), diocèse d'Orléans : donation à Guillemette Huart, sa nièce, de deux rentes, l'une de 7 sols parisis, l'autre de 12 sols 6 deniers parisis, lui appartenant par la succession de son père. — 17 juin 1544 (fol. 362 v°).

1652. — Jean Laurens, le jeune, laboureur à Marly-le-Châtel : donation à Nicolas de Herberay, écuyer, seigneur des Essarts, de terres au terroir des Essarts et de Marly-le-Châtel. — 16 avril 1542 (fol. 263).

1653. — Guillaume Bescheur, charron à Bailly en Cruye, et Mathurin Laurent, couturier à Villevert, paroisse de Louveciennes : donation à Nicolas de Herberay, seigneur des Essarts, de terres aux terroirs des Essarts et de Marly-le-Châtel. — 13 avril 1544 (fol. 263).

1654. — Dominique de Becalor (le Boccador) dit de Cortonne, «architecteur», demeurant à Paris : donation à Jacques Le Roy, maître tondeur de draps à Paris, et à Marguerite de Becalor, sa femme, fille naturelle du donateur, à Geoffroy Choubelin, orfèvre à Paris, et aux enfants de feue Françoise de Becalor, aussi fille naturelle du donateur, et de Marin Blossier, maître cordonnier à Blois, de ses droits «sur certaines places, le long du cymetière Sainct-Innocent, du costé de la rue

de la Charronnerie», à lui données par le Roi. — 14 mars 1545 (fol. 264 v°).

1655. — Pierre Jobert, seigneur de Soupize et des Granges, demeurant à Bourges : donation à Jacques Jobert, avocat en Parlement à Paris, son fils, «pour luy ayder à l'entretenir audict Paris, à vacquer aux lettres et estre plus enclin à excercer et se expérimenter audict office d'advocat», de ses droits sur la succession de Jeanne de Neufbourg, sa cousine, «soyt meubles ou immeubles, debtes ou credittes, bagues, anneaulx et argent monnoyé et non monnoyé, tappisserie et tout autre mesnaige, délaissez par ladicte de Neufbourg». — 18 février 1545 (fol. 265 v°).

1656. — Pierre Buyrette, procureur au Châtelet de Paris : donation à Jean Buyrette, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, d'une rente de blé. — 16 mars 1545 (fol. 266).

1657. — Pierre Racyne, compagnon chaussetier à Paris, et Perrette Le Brun, sa femme : donation à Richard Racyne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur les successions de Jean Racyne et de Jeanne Raoulland, leurs père et mère, beau-père et belle-mère. — 17 mars 1545 (fol. 266 v°).

1658. — Pierre Hauvyn, marchand, bourgeois de Paris, en son nom et au nom de François Hauvyn, marchand de vin, bourgeois de Paris, Jean Choc, cordonnier à Beauvais, à cause de Guillemette Hauvyn, sa femme, et au nom de Guillaume Fournier, cordonnier à Beauvais, et de Marion Hauvyn, sa femme : donation à François Hauvyn, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, d'une maison à Beauvais, rue Saint-Jean, à l'enseigne des Trois Maries, et d'une vigne à Voisinlieu, près Beauvais, et ratification de la donation par Guillaume Fournier, par Marion Hauvyn et par Guillemette Hauvyn. — 27 février et 11 mars 1545 (fol. 267).

1659. — Anne Paris, femme de Charles de Milly, maître des Requêtes de l'Hôtel : donation à Étienne de Milly, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres aux terroirs du Truisy et de Mainpincien. — 7 août 1543 (fol. 268 v°).

1660. — Guillaume du Prat, évêque de Clermont en Auvergne : donation à Jeanne Bodin, veuve de Philippe du Saulsay, auditeur au Châtelet de Paris, d'une rente de 25 livres tournois. — 9 mars 1545 (fol. 270).

1661. — François Griffieulx (Gryphe), marchand libraire à Paris, et Marie Penescher, sa femme, Antoine Foucault, marchand libraire à Paris, et Catherine Penescher, sa femme : cession et transport à Jean Penescher, sergent de l'Hôtel de ville de Paris, leur beau-frère et frère, de leurs droits sur les biens meubles ayant appartenu à Mahiet Penescher, leur aïeul, à Pierre Penescher et à Charlotte Groix, sa femme, leurs père et mère, moyennant la somme de 24 ecus d'or au soleil. — 17 février 1545 (fol. 271 v°).

1662. — Andrée Cardon, veuve de Jean Chasserat, marchand tanneur, bourgeois de Paris : donation à l'œuvre et fabrique de l'église de Saint-Gervais et Saint-Protais de moitié d'une maison à Paris, rue de la Tannerie, à l'enseigne de l'Écu de France, donnant sur la rivière, pour la fondation de trois messes basses par semaine et la célébration d'un obit. — 9 mars 1545 (fol. 272).

1663. — Jean Pallyot, marchand, bourgeois de Paris : donation à Claude Pallyot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 72 livres 1 sol tournois sur un habitant de Saint-Quentin. — 20 mars 1545 (fol. 274).

1664. — Sébastien Raoullard, marchand à

Maincy : donation à Denis Raoullard, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de blé sur une maison à Melun, rue de la Juiverie, de terres au terroir de Maincy, près Melun, et de ses droits sur la ferme de Passy, près Rouvray-en-Brie et Mormant. — 14 mars 1545 (fol. 275).

1665. — Aimery Drouart, avocat en Parlement et au Châtelet de Paris : donation à Aimery Drouart, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, son fils, pour «soy plus honnestement entretenir aux estudes», de ses droits sur le fief de Condé à Mary-sur-Marne, près Lizy-sur-Ourcq, d'une rente de 8 livres 10 sols tournois sur des biens à Villiers-le-Petit, et de plusieurs autres rentes de grain et d'argent. — 30 septembre 1543 (fol. 276).

1666. — Catherine Manecier, femme de Denis Prieur, marchand, demeurant aux faubourgs de la porte Saint-Victor-lez-Paris : donation à Jacques Musnier, son petit-fils, «d'un corps d'ostel sur rue, jardin derrière, assis esdictz faulxbourgs Sainct-Victor, dépendant d'une maison de plusieurs corps d'hôtel, avec grande cour, aboutissant par devant sur le pavé royal tendant de la porte dudict Sainct-Victor à l'abbaye dudict lieu, avec aysance d'aller au puys en la grant court et au ru de la rivière de Bièvre, qui passe au derrière de la totalité desdictz lieux». — 12 février 1545 (fol. 277).

1667. — Nicole Julien, avocat au Châtelet de Paris, demeurant rue des Rats : donation à Jean de La Mare, praticien en cour laie à Paris, «d'une couche de boys à pilliers, ung lyt de plume garny de son traversin et cyel de sarge rouge et vert, une couverture blanche de Castelongne, quatre draps de toille de chanvre, ung tappis de drap vert, une table assise sur ung coffre à chaize, deux scabelles, le tout de boys de chesne, ung coffre aussi de boys de chesne, de troys piedz et demy de long ou environ, fermant à clef; une quarte d'estain, une pinte, quatre escuelles, deux sallyères et quatre taillouers, le tout d'estain, ung chandelier d'arain, une broche de fer, ung dyamant enchassé en or, vallant dix huit escus ou environ, deux nappes de fin lyn ouvrées et six serviettes aussi de lin ouvrées, le tout que ledict Julien afferme luy appartenir et luy avoir esté mal prins et desrobbez à heure indeue, en une maison à luy appartenant, assise à Paris rue Sainct-Martin. Et si luy donne, cedde et transporte tous les dommaiges et interestz qu'il pourroit prétendre et demander à cause dudict fur». — 31 mai 1543 (fol. 278).

1668. — Pierre Bordereul, seigneur de Rentilly-en-Brie, demeurant à Paris : donation à Jean Bordereul, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur les successions de Pierre Bordereul, procureur au Châtelet de Paris, son père, et de Simon Bordereul, son grand-père. — 23 mars 1545 (fol. 278 v°).

1669. — Nicolas Alleron, praticien à Paris : donation à Claude Alleron, procureur au Grand Conseil, son fils, de ses droits sur des biens au village et au terroir de Saint-Louand, près Chinon, provenant des successions de Colin et René Alleron, ses frères. — 28 janvier et 14 février 1545 (fol. 278 v°).

1670. — Louis Guillard, évêque de Chartres : donation à Jean Amaulry, maître maçon à Paris, de deux arpents de terre à Saint-Germain-des-Prez-lez-Paris, faisant partie d'une pièce de la contenance de sept arpents, dont Jean de Longueil, conseiller au Parlement, occupait une portion entre le Pré-aux-Clercs et la rivière de Seine, qui lui avaient été concédés en vertu de bail par le vicaire de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, «à la charge de faire closture à l'entour desdictz deux arpens de terre et en iceulx faire bastir maison manable, dedans deux ans». — 18 mars 1545 (fol. 280).

1671. — Regnault Clutin, écuyer, demeurant à Paris : donation à Charles Clutin, seigneur de Villeparisis, son frère aîné, aussi demeurant à Paris, de tous les biens à lui advenus par les successions de Pierre Clutin, conseiller au Parlement et président aux Enquêtes, son père, de Geneviève de Bezançon, sa mère, de Jean Clutin, son frère, et par l'entrée en religion dans le monastère de Maubuisson de Gillette Clutin, sa sœur. — 9 mars 1545 (fol. 281).

1672. — Regnault Anjorrant, doyen de Meaux, seigneur de Souilly et de Claye en partie : donation à Jean Anjorrant, conseiller au Parlement, son frère, de ses droits, à titre d'héritier de Raoul Anjorrant, son frère aîné, sur le château de Claye. — 17 février 1545 (fol. 282).

1673. — Maurice Bourgeois, marchand orfèvre, bourgeois de Paris : cession et transport d'une cédule à Nicolas Dieugart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu. — 4 août 1544 (fol. 284).

1674. — Jean Martel, écuyer, seigneur de la «Roche du Maine» : donation à Pierre de la Croix, demeurant à Jouarre, de la faculté de réméré de la terre et seigneurie de Lourdine, en payant à Morelet du Museau, notaire et secrétaire du Roi, général des finances, la somme de 2,050 livres. — 15 janvier 1545 (fol. 284).

1675. — Geneviève Guyot, veuve de Mathieu Ducastel, procureur au Parlement : donation à Jean Le Jeune, marchand, bourgeois de Paris, son fils, d'une rente de 25 livres tournois, constituée par Pierre Ducastel, docteur régent en la Faculté de médecine. — 20 mars 1545 (fol. 285).

1676. — Jean Le Jay, bourgeois de Paris, demeurant rue Pastourelle : donation à Denis et à Pierre Fournier, marchands, bourgeois de Paris, ses cousins, de la moitié d'une maison de deux corps d'hôtel à Paris, «rue Quiquenpoix, faisant le coing de ladicte rue, devant l'église Sainct-Josse, où est pour enseigne la Seraine», attenante à la rue Aubry-le-Boucher, à charge de lui servir une rente viagère de 38 livres tournois, et moyennant l'avance d'une somme de 600 livres tournois par lesdits Fournier, que ledit Le Jay veut consacrer à l'achat d'une maison à Paris, rue Pastourelle, somme remboursable après son decès seulement. — 13 mars 1545 (fol. 286).

1677. — Jean Joigneau, raquettier à Paris : donation à Justin Joigneau, son fils, de ses droits sur la succession de Marine Joigneau, sa fille, pour lui permettre de s'entretenir aux écoles. — 11 avril 1545 (fol. 287).

1678. — Jean Moreau, prêtre, curé de Chadurie en Angoumois, demeurant à Paris, rue des Quatre-fils-Aymon : donation à Claude Pinet, maître bimbelotier à Paris, et à Jeanne Le Clerc, femme dudit Pinet, sa cousine germaine, de l'usufruit d'une maison à Paris, «en la rue des Quatre-filz-Emond, faisant l'ung des coings de la Vielz rue du Temple, aboutissant par derrière à la Cousture du Temple», et du mobilier garnissant ladite maison, savoir : «deux couches de boys de chesne; item, troys tables de noyer, chascune de dix piedz de long ou environ; item, une table de boys de chesne de troys piedz et demy de long ou environ, sur une chaize; item, une table de noyer carrée, sur une chaize de boys de chesne; item, ung banc de boys de chesne de cinq piedz de long ou environ à pilliers tournez; item, troys dressouers de boys de chesne, chascun à deux guichetz et deux layettes coulisses; item, dix chaizes et cinq scabelles de plusieurs sortes et façons; item, deux grans coffres fermans à clef, l'un de boys de noyer et l'autre de boys de chesne; item, ung lict garny de son traversin, deux oreilliers, ung loudier, deux couvertures, l'une de drap rouge et l'autre de tapisserie, deux cielz, l'un de tapisserie et l'autre de taffetas noir; item, six draps de toille de

lin, chascun de deux lez; item, sept draps de toille de chanvre, chascun de deux lez; item, sept petites nappes et douze serviettes de toille de chanvre; item, six couvre-chefz de toille de lin; item, cinq platz, douze escuelles, deux brocs, l'un d'une quarte et l'autre de trois choppines, une choppine, ung pot à verjus, ung pot à moustarde, dix huit assiettes, deux sallières et deux flacons, l'un d'une quarte et l'autre de troys choppines, tout d'estain; item, troys chauderons, l'un d'un seau et l'autre de demy seau, et l'autre de deux quartes ou environ; item, quatre chandelyers de cuyvre, une bassinouere d'arain, deux reschauffouers de cuyvre, deux pouasles de fer à queue; item, et troys paires de chesnetz, les deux de fonte et deux pelles à feu». — 10 avril 1545 (fol. 287).

1679. — Jean Saclay, marchand boursier, demeurant à Notre-Dame-des-Champs-lès-Paris : donation à Simon Saclay, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de la moitié d'un moulin à eau, «appellé vulgairement le Molin-Neuf, dict Condé, assis sur la rivière de Beuvronne, en la paroisse de Mictry en France». — 21 mars 1545 (fol. 288).

1680. — Raoul Spifame, docteur en chacun droit, avocat en Parlement, seigneur des Granges, paroisse de Milly-en-Brie : donation à Jacques Spifame, «son filz aisné, yssu et procréé de luy et de damoiselle Ysabeau Spinolle, à présent sa femme», de ses droits sur la terre et seigneurie des Granges, près Sivry-Courtry, tant l'hôtel seigneurial, la ferme et métairie, que la maison dite de la Ruelle, de 365 arpents de bois taillis à la Queue-de-Fontaine en Brie (près Fontaine-le-Port), d'une ferme et métairie au village de Sivry, près le Châtelet-en-Brie, et d'une maison à Melun, «en la rue et paroisse Sainct-Estienne, faisant l'un des coings d'icelle rue»; ladite donation sans préjudicier au don mutuel et au contrat de mariage d'Isabeau Spinolle, et à charge pour le donateur, dans le cas où d'autres enfants naîtraient de leur mariage, de leur assurer à chacun 50 livres tournois de revenu; et encore à la charge que si «ledict donateur ou sadicte femme estoient prisonniers de guerre, ou autrement en neccessité de leurs personnes, ou en indigence et souffretté, en ce cas ilz se pourront ayder de la proprieté desdictes choses données pour les vendre et adénerer, affin de se délivrer de leursdictes neccessitez». — 21 mars 1545 (fol. 288 v°).

1681. — Jean Guyton, l'aîné, laboureur à Châtillon près Bagneux : donation aux enfants nés et à naître d'Antoine et de Zacharie Guyton, laboureurs à Châtillon, ses fils, de vignes au terroir de Châtillon. — 14 mai 1543 (fol. 291).

1682. — Adam Bara, laboureur à Beauval, paroisse de Neufchelles : donation à François Bara, écolier, étudiant à Paris, son fils, du droit au bail d'une maison à Vaurefroy, devant l'église. — 8 juin 1544 (fol. 292).

1683. — Olivier Millet, lieutenant général au bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier : donation à Guillaume Bourgoing, conseiller au Parlement, son beau-frère, de ses droits sur les biens meubles de Louis Millet, grand archidiacre de Meaux, son frère, et «d'un cheval soubz poil grison avec six muys de vin, qui estoient en l'ostel d'icelluy defunct Millet, en la ville de Meaulx, au jour et heure de son trespas». — 17 janvier 1545 (fol. 292).

1684. — Raoul Spifame, docteur en chacun droit, avocat en Parlement, seigneur des Granges, paroisse de Milly-en-Brie : donation à Jean Spifame, «son filz puisné, yssu et procréé de luy et de damoiselle Ysabeau Spinolle, à présent sa femme», d'une maison à Paris, rue de la Vieille Monnaie, en laquelle habite le donateur, «ayant son yssue par derrière en la rue de Marivaulx, tant par dedans une maison assise en ladicte rue de Maryvaulx, où pend pour enseigne le Moullinet, que par

une courcelle ou ruelle, qui est entre les maisons des estuves de la Saincte-Chappelle et de Mathieu Marcel, orfèvre», du quart de la maison de la rue de Marivaux, à l'enseigne du Moulinet; d'une autre maison sur la ruelle ayant issue sur ladite rue de Marivaux, louée 36 livres tournois par an à un clerc solliciteur au Palais; d'une maison, rue de la Vieille Monnaie, ayant deux ouvroirs, louée 80 livres tournois par an à un passementier; d'une autre maison contiguë, louée 60 livres tournois par an; d'une troisième maison contiguë, même rue, louée à un joaillier patenôtrier 80 livres tournois par an; de deux autres maisons, même rue, louées à deux passementiers 120 livres chacune par année, plus de deux maisons, même rue, l'une, louée à un marchand affineur 60 livres, l'autre louée à un marchand faiseur de senteurs et à un peintre 50 livres par an; d'une maison, rue des Lombards, ayant deux ouvroirs sur rue, «en laquelle pend pour enseigne le Vaudelucques», louée à un marchand teinturier de fil et de laine, 90 livres par année; de deux maisons contiguës, même rue, l'une faisant le coin de la Vieille Monnaie, à l'entrée de celle des Lombards, louée à un marchand pelletier, l'autre, à un marchand pourpointier; d'une maison au terroir et paroisse de Chaillot-lez-Paris, près du couvent des Bons Hommes de Nigeon, avec jardin attenant aux jardins du couvent, aboutissant sur le grand chemin qui va dudict Chaillot à Passy et à Notre-Dame de Boulogne, et par bas à la rivière de Seine; ladite donation faite à la charge, en cas de naissance d'autres enfants, de leur donner à chacun l'une des maisons rapportant 60 livres par année, et sous les mêmes réserves exprimées dans la donation précédemment faite au fils aîné. — 27 mars 1545 (fol. 292 v°).

1685. — Étienne Caillart, praticien en cour laie à Paris : donation à François Caillart, écolier, étudiant en l'Université d'Orléans, son frère, de terres plantées en vignes et arbres fruitiers au terroir de Montfermeil, et d'une grange et jardin près de l'hôtel seigneurial de Montfermeil. — 17 avril 1545 (fol. 296).

1686. — Noel Fréret, prêtre, demeurant à Gallardon : donation à Jean Fréret, vicaire de Gallardon, son frère, de tous les immeubles qui lui appartiennent en la seigneurie du Mesnil-Saint-Denis (près Neuilly-en-Thelle) et en la châtellenie de Beaurains (près Noyon). — 30 octobre 1544 (fol. 297).

1687. — Jean Robineau, marchand, bourgeois de Paris : donation à Guillaume Robineau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de quatre créances montant ensemble à 222 livres 10 sols. — 12 mars 1545 (fol. 298).

1688. — Jeanne Arceline, femme de François Tavel, conseiller au Parlement : confirmation de la donation faite par son mari à Jeanne Tavel, femme de François Briçonnet, conseiller au Parlement, sa fille. — 27 mars 1545 (fol. 298 v°).

1689. — Michel Dupuis, maître vinaigrier et buffetier, bourgeois de Paris, et Antoinette Bourguigneau, sa femme : donation au chapitre de l'église de Saint-Honoré à Paris d'une rente de cent sols tournois sur une maison et jardin à Paris, rue Neuve-de-Flandre, aboutissant «sur les rempars de Paris, entre les portes Sainct-Honoré et Montmartre», pour la fondation d'un obit en ladite église. — 13 avril 1545 (fol. 300).

1690. — Guillaume de Villaines, écuyer, seigneur de Fleury-sur-Loire : donation à Nicolas de Villaines, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 50 sols tournois et une geline. — 2 janvier 1542 (fol. 303).

1691. — Michel Raffron, seigneur du Vésinet, demeurant au Pecq : donation à Jean Raffron, maître ès arts, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 30 sols

parisis sur un jardin planté d'arbres à Fourqueux (près Saint-Germain-en-Laye), «à celle fin qu'il se puisse mieulx commodément et honnestement entretenir à l'estude de décret à Paris, en laquelle ledit Raffron est à présent estudiant». — 14 avril 1545 (fol. 303).

1692. — Claude Le Cousturier, maître courtepointier, «faiseur de ciels, tentes et pavillons» à Paris : donation à Marguerite Maillart, veuve de Pierre Le Cousturier, maître couvreur de maisons à Paris, sa mère, «d'une petite maison faisant partie de la Court Gentian, assise à Paris, rue de la Mortellerie, où soulloyt pendre pour enseigne le Sabot»; ladite donation faite pour récompenser sadicte mère des fraiz et mises qu'elle a faictz tant pour bastir ladicte maison, que pour le passer maistre», et déclaration attestant que tous les biens meubles se trouvant en sa maison, ensemble les habits à son usage et à ceux de Perrette Percher, sa femme, ont été achetés par sa mère et lui appartiennent, avec engagement de les rendre à première réquisition. — 23 mars 1545 (fol. 304).

1693. — Girard Baudart, bourgeois de Sens, et Jeanne Duguet, sa femme : donation à François de Bragelongne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur petit-fils, de leurs droits sur le fief des Bricons, au finage de Serbonnes (près Sens), possédé par Nicolas Huttin, procureur du Roi à Ervy-le-Châtel, aïeul de Jeanne Duguet, et de la moitié d'un verger, appelé «les Courtillaux», aux faubourgs d'Ervy-le-Châtel (près Troyes). — 29 décembre 1544 (fol. 305).

1694. — Barthelemy Le Chat, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Wacquier, marchand bonnetier, bourgeois de Paris, son maître, de 80 arpents de bois, «prins en une pièce contenant huit vingtz arpens... vulgairement appellée les boys de Prunay, autrement dict de Buteaulx, assis ou conté de Joingny, au lieu dit Prebstre roty», à l'effet de reconnaître les services que ledit Wacquier lui a rendus, «à cause que par plusieurs et diverses foys il s'est constitué et a esté son pleige, caution et respondant d'aucunes grands sommes de deniers..., pour raison des achaptz par luy faictz de plusieurs couppes de boys, autres marchandises et acquisitions qu'il a faictes et faict de jour en jour, en quoy faisant il a eu et a grant prouffict et gaing, ce qu'il n'eust sceu ou peu faire, n'eust esté le moien et avancement de sondict maistre». — 2 avril 1519. — Insinuation de ladite donation apportée par Pierre Poncet, maître gainier à Paris, et Catherine Wacquier, sa femme, fille dudit Wacquier, ses héritiers. — 23 avril 1545 (fol. 306).

1695. — Robin Le Mazier, laboureur à Garches, près Saint-Cloud, et Michelle Vollée, sa femme : donation à Jeanne Didier, leur nièce, de deux maisons à Aubervilliers, sur la grand rue, ainsi que de terres et vignes au terroir d'Aubervilliers. — 13, 14 avril 1545 (fol. 307 v°).

1696. — Guillaume Charron, praticien en cour laie à Paris : donation à Yves Charron, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Geneviève Girardin, sa mère, femme de Pierre Charron, marchand à Vendôme. — 24 avril 1545 (fol. 309).

1697. — Louis Gaudin, seigneur de la Gaudinière, demeurant audit lieu, en la paroisse de Saint-André-sur-Mareuil : donation à Jean Prévost, écuyer, écolier, étudiant en l'Université de Paris, d'une rente foncière de cent sols tournois, de la moitié d'une maison et de vignes à Mareuil-sur-Lay (près la Roche-sur-Yon) pour reconnaître les services rendus par ledit Prévost «à la sollicitation et poursuicte de plusieurs procès et affaires que a ledit Gaudin tant audit lieu de Paris que allieurs». — 10 octobre 1544 (fol. 310).

1698. — Mathurin Bothier, charron, demeurant aux faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris :

onation à Jean Bothier, écolier, étudiant en Université de Paris, son fils, de créances à lui ues à cause d'ouvrages du métier de charron. — 21 avril 1545 (fol. 311 v°).

1699. — Jean Sabellat, avocat en Parlement : donation à Georges Sabellat, marchand Saint-Pourçain, son frère, de tous ses biens nmeubles, soit terres, rentes, vignes, «carots», prés, maisons, jardins. — 21 mars 1545 ol. 312).

1700. — Michel Dupuis, maître vinaigrier uffetier, bourgeois de Paris, et Antoinette ourguigneau, sa femme : donation à Pierre erthelot, maître vinaigrier buffetier, boureois de Paris, leur associé, et à Mathurine livier, sa femme, fille d'Antoinette Bourguineau, de la moitié par individis d'une maison Paris, à double corps d'hôtel, avec jardin clos e murs derrière, nouvellement construite sur s dépendances de l'hôtel de Flandre, près es remparts de la Ville, aboutissant d'un bout à l'une des rues neufves faictes audit hostel e Flandres», et d'autre bout par derrière aux emparts, pour reconnaître les services rendus ar ledit Pierre Berthelot, depuis que le sieur upuys est devenu maladif et avancé en âge, ans le contrat d'association à perte et à gain assé entre eux, le 7 octobre 1540, dans laquelle les associés avaient mis ensemble 1310 vrés 9 sols 6 deniers tournois, représentant s biens meubles et marchandises servant à ur métier, contrat stipulant qu'ils «vacqueoient au faict et estat dudit mestier de vinairier, bien et honnestement et loyaulment»; sieur Dupuys étant «grandement soullaigé ar lesdictz Berthellot et sa femme, qui de our en jour preignent grant peine et soing our le prouffict d'icelle société». — 17 avril 545 [en double] (fol. 312 v° et 315).

1701. — Charles Fortin, voiturier par terre Paris, et Michelle Raguet, sa femme : donaon à André Cochereau, écolier juré en l'Uniersité de Paris, leur neveu, de leurs droits sur des biens en la paroisse de Moulicent (près Longni) et aux environs. — 20 mars 1545 (fol. 317).

1702. — Louise, veuve de Louis Cochereau, demeurant en la paroisse de Moulicent : donation à André Cochereau, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison à Moulicent (près Longni). — 27 décembre 1544 (fol. 317 v°).

1703. — Jeanne Paris, demeurant en la paroisse de Tourouvre : donation à André Cochereau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son cousin germain, de ses droits sur les successions de Jean Paris et de Guillaume Racquet, ses père et mère. — 27 décembre 1544 (fol. 318).

1704. — Michel Dupuis, maître vinaigrier buffetier, bourgeois de Paris, et Antoinette Bourguigneau, sa femme : donation à Pierre Berthelot, maître vinaigrier buffetier, bourgeois de Paris, et à Mathurine Olivier, sa femme, fille d'Antoinette Bourguigneau, de leurs droits sur une maison à Paris, rue Saint-Honoré, à l'enseigne des Trois Bourses, ayant issue par derrière sur la rue de Garnelles, et aboutissant à l'hôtel où pend pour enseigne l'Hermitage, sur une terre jadis en vigne au terroir de Sainte-Geneviève, lieu dit «les Potheries», sur une vigne au terroir de Notre-Dame-des-Champs, lieu dit «les Perruchaulx», aboutissant par le haut au chemin des Charbonniers, sur des vignes, terres, saussaies et prés au terroir de Saint-Marcel, lieu dit «les Ajoux», sur une vigne au terroir de la Courtille, lieu dit «le Hault Gobert», sur une terre et vigne au terroir de Saint-Germain-des-Prés, lieu dit de «Garnelles», sur une vigne à Charenton, lieu dit «le Chemin des Musniers», sur une vigne au terroir de Montmartre, lieu dit «les Pylletières», avec déclaration postérieure, portant que les donateurs ont réservé l'usufruit de ces biens. — 7 octobre 1540, 17 avril 1545 (fol. 318 v°).

1705. — Jean Choart, écuyer, seigneur d'Épinay-sur-Seine : donation à Jean Choart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de rentes à lui échues par le décès de Jean de Bardonvilliers, seigneur d'Aulnay-la-Rivière, maître ordinaire en la Chambre des Comptes. — 27 avril 1545 (fol. 321).

1706. — Jeanne Bobye, veuve de Guillaume Le Fèvre, dit de Chartres, et auparavant de Jean Macieu, marchand orfèvre, bourgeois de Paris : donation à Pierre Macieu, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, son fils, de rentes sur des héritages à Chelles. — 13 mars 1544 (fol. 322).

1707. — Jean d'Aulge, compagnon couvreur de maisons, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, et Jeanne Dorée, sa femme : donation à Nicaise Michel, menuisier à Saint-Marcel, d'une maison avec jardin à Saint-Marcel-lez-Paris, rue d'Ablon, à l'enseigne de la Lanterne. — 29 avril 1545 (fol. 323).

1708. — Jean Chenard, boulanger, demeurant à la Courtille près Paris, et Jeanne Boucher, sa femme : donation à Nicole Boucher, maître ès arts, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-frère et frère, des droits successifs à eux échus par le décès de leurs père et mère, aïeul et aïeule. — 29 avril 1545 (fol. 323 v°).

1709. — Marguerite Martin, veuve de Jacques Soret, orfèvre à Paris : donation à Adrien de Jeufosse, marchand à Pontoise, et à Jeanne Martin, sa femme, ses beau-frère et sœur, de ses droits sur le douaire de Jeanne de la Tour, sa mère. — 7 mars 1541 (fol. 324).

1710. — Marguerite Martin, veuve de Jean Soret, orfèvre à Paris : donation à Jean de Jeufosse, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur le douaire à elle constitué par son mari. — 2 mai 1545 (fol. 324 v°).

1711. — Marguerite Guérin, veuve de Henri Lescalopier, bedeau de la nation de Normandie en l'Université de Paris : donation à Suzanne Lescalopier, sa fille, pour cause de son futur mariage avec Clément de Coct, natif de Bazas, solliciteur de la ville de Bordeaux, de la totalité d'une maison à Paris, dont elle n'avait donné que la moitié par leur contrat de mariage du 23 février 1544, en considérant que «l'advancement par elle faict ausdictz futurs conjoinctz par ledit traicté de mariage estoit petyt et moings que suffisant pour nourrir et entretenir honnestement iceulx futurs conjoinctz», à charge par eux de «la servir, secourir et obéyr de tout leur povoir, comme leur mère, sans jamais se départir de sa compaignée». — 12 mai 1544 (fol. 325).

1712. — Imbert Mâçonneau, salpêtrier du Roi, demeurant aux faubourgs de la porte Saint-Marcel-lez-Paris, et Catherine de La Mare, sa femme : donation à Pierre de Meaux, religieux de l'abbaye de Saint-Magloire à Paris, prieur du prieuré de Chalifert-lez-Lagny-sur-Marne, d'une place à bâtir, rue Neuve-Saint-Jean-de-Latran, derrière le couvent de Sainte-Claire-lez-Saint-Marcel, et d'une rente de 60 sols tournois due par le sieur François Berger pour location d'une place analogue; donation faite «pour la singullière amour et dévotion qu'ilz ont audit prieuré et affin d'estre particippans aux prières, biens faictz d'icelluy». — 19, 20 avril 1545 (fol. 326 v°).

1713. — Gilbert Fontaine, meunier à Paris : donation à Christophe Robin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, des droits successifs à lui échus par le décès de Pasquier Méon, son neveu. — 2 mars 1545 (fol. 327 v°).

1714. — Robert Godin, avocat en Parlement : donation à Nicole Baron, bailli et capitaine de Mantes et Meulan, lieutenant général de la Prévôté de l'Hôtel, demeurant à Paris, d'une maison à Rosny-sous-Bois, «sur le carroge dudit lieu», de terres, prés et vignes au terroir de Rosny-sous-Bois, et d'une rente

de 70 sols tournois sur une plâtrière audit lieu, le tout provenant de la succession d'Anne des Vignes, sa mère. — 24 février 1545 (fol. 327 v°).

1715. — Antoinette Chrétien, femme de Toussaint de La Haye, maître maçon à Paris : donation à Pierre Chevalier, charpentier à Paris, et à Antoinette Hatte, sa fiancée, nièce de la donatrice, de tous les biens, meubles et immeubles, qui lui appartiendront au jour de son décès. — 6 mai 1545 (fol. 330).

1716. — Guillaume de Villaines, écuyer, seigneur de Fleury-sur-Loire : donation à Nicolas de Villaines, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de diverses redevances en argent, grain et gelines. — 6 février 1542 (fol. 330 v°).

1717. — François Bourgeois, avocat en Parlement, seigneur de Touchaillon, demeurant à Paris : donation à François Bourgeois, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des droits rescisoires à exercer pour la vente qu'il avait faite à vil prix d'une rente de blé au terroir de Touchaillon (près Thiville). — 23 mars 1545 (fol. 331 v°).

1718. — Jean Regnault, marchand corroyeur de cuirs, bourgeois de Paris : donation à Jacques Regnault, marchand libraire, bourgeois de Paris, son frère, «de tous et chascuns les livres générallement quelzconques, qui audict donateur, à cause de la succession de feu François Regnault, son père, peuvent appartenir, estans en la ville de Lyon», et «des cours de loix», se trouvant en la possession de Madeleine Boursette, leur mère, «lesquelz cours de loix n'ont encores esté partiz». — 4 janvier 1544 (fol. 332).

1719. — Jeanne Bodin, veuve de Philippe du Saulsay, auditeur des causes au Châtelet de Paris : donation à Étiennette Brinquelle, veuve d'Antoine Dupré, cordonnier à Tours, d'une rente de 135 livres tournois sur les biens de Jean Colas, marchand, bourgeois de Paris. — 4 mai 1545 (fol. 332 v°).

1720. — Regnault de La Bretesche, avocat en Parlement : donation : 1° à Perrette, à Claire et à Jérôme du Four, ses cousin et cousines, de la moitié de tous ses biens, meubles et immeubles, «pour ayder à ses dictes cousines à être mieulx pourveues en mariage et à son dit cousin pour continuer son estude et parvenir à estat louable», en considération «des bons et agréables plaisirs, équipollens à maternels, à luy faictz par feue noble femme Claude Coignet, jadiz sa tente», femme de Pierre du Four, avocat en Parlement, leur mère; 2° à Robert du Four, avocat en Parlement, fils du même Pierre du Four et de Michelle Lefèvre, sa première femme, de l'usufruit de ses maisons du faubourg Saint-Germain-des-Prés, en considération de la «grande familiarité et fraternelle amytié qu'il a eue et a encores de jour en jour avec ledit Robert du Four, lequel l'a sollicité et sollicite journellement en tous ses affaires, tant spirituelz, corporels que temporelz, comme s'il estoit son frère naturel et légitime» ». — 6 mai 1545 (fol. 333 v°).

1721. — Laurent Vallyne, marchand fripier, demeurant à Paris en la Friperie : donation à Jean Harie, marchand épicier, bourgeois de Paris, de ses droits sur les biens meubles de feue Jeanne Merville, première femme de Guillaume Vallyne, marchand fripier, sa mère, à faire valoir à l'encontre des héritiers de Jeanne Perier, femme en secondes noces dudit Guillaume Vallyne. — 10 avril 1545 (fol. 334 v°).

1722. — Jean Gérard, l'aîné, laboureur à Genevroye, paroisse de Bézu-le-Guéry, et Perrette Crette, sa femme : donation à Jean Gérard, le jeune, vigneron à la Maison-du-Bois, paroisse de Chavigny, de maison, jardin et terres à Genevroye (près Bézu-le-Guéry), «pour le récompenser de plusieurs deniers, gratuitez, plaisirs, services et autres avancemens à eulx

faictz tant en deniers que autrement». — 17 avril 1545 (fol. 335).

1723. — Louis Guillard, évêque de Chartres : remise des droits de rachat dus pour la baronnie de Brou par Tristan de Rostaing, écuyer, à raison de son mariage avec Françoise Robertet, et à raison du décès de François Robertet, secrétaire des finances, bailli du Palais, père de ladite Françoise, avec délai d'une année pour faire les foi et hommage de cette baronnie, et acceptation de la remise de ces droits par Tristan de Rostaing. — 30 mars et 11 avril 1545 (fol. 336).

1724. — René Lestelle, marchand, bourgeois de Paris, et Perrette Malhoste, sa femme : donation à Jean Lestelle, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de maison à Verneuil, de terres et de prés aux terroirs de Verneuil et de Chaumes (près Mormant et Tournan). — 8 mai 1545 (fol. 337).

1725. — Spire de Vertu, papetier, demeurant à Paris, rue de la Mortellerie, et Georgette Lamy, sa femme : donation à Nicolas de Vertu, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une maison à Villabé (près Essonnes). — 8 mai 1545 (fol. 338 v°).

1726. — Robert Guyart, laboureur à Fontenay-en-France, (près Écouen) : donation à Pierre de Moussy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une maison à Fontenay, rue du Siège. — 6 mai 1545 (fol. 339).

1727. — Guillaume Pâté, «bachelier en office de maçonnerie» à Paris : donation à Jean Jacquetel, procureur au Châtelet de Paris, de rentes, «pour le récompenser d'aucuns plaisirs et services». — 9 janvier 1545 (fol. 339).

1728. — Pierre des Bordes, écuyer, seigneur de Lhommel, près Toulouse, en son nom et au nom de Jeanne de Hacques, sa femme, logé à Paris, rue du Fouarre, aux écoles de Normandie : donation à Guillaume Berjot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, fils d'Adrien Berjot, tireur d'or à Paris, «pour les bons et agréables services» dudit Adrien, d'un clos de vigne à Conflans, près Charenton, à eux adjugé par arrêt du Parlement contre Claire de Hacques, sœur de Jeanne, et ratification de la donation par Jeanne de Hacques. — 20 décembre 1544 et 12 mai 1545 (fol. 340).

1729. — Jeanne de Lange, veuve de Jean Le Conte, charpentier juré du Roi ès offices de charpenterie, bourgeois de Paris, et auparavant veuve de Gilles Boisselet, bourgeois de Paris : donation à Philippe Boisselet, notaire au Châtelet de Paris, son beau-frère, d'une terre au terroir de Montjay- [la Tour], près Claye. — 5 mars 1545 (fol. 341).

1730. — Ambroise Guillon, docteur en médecine, seigneur de La Martinière, demeurant au Mans, et Nicole Le Prebstre, sa femme : donation à Michel Guillon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, «en la Faculté des ars liberaulx», leur fils, d'une rente de 60 sols tournois sur des biens en la paroisse de Moncé-en-Saônois. — 20 juillet 1544 (fol. 341 v°).

1731. — François Moissant, prêtre, chanoine de l'église de Notre-Dame-du-Port en la ville de Clermont en Auvergne, demeurant à Paris au collège d'Autun : donation à Pierre Grant, dit Moissant, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de rentes de blé et de seigle sur des héritages près de Gannat. — 28 avril 1545 (fol. 342).

1732. — Pierre Godeffroy, maître tailleur de robes, bourgeois de Paris, et Marie Grévyn, sa femme, Bonne Grévyn, veuve de Jean Gabonde, marchand de chevaux, bourgeois de Paris : donation à Claude Godeffroy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de portion d'une maison à «Maigny, que l'on soulloyt nommer le Plat d'Estain»,

et d'un pré audit Magny, avec un petit vivier, nommé «le pré du Quesnoy». — 19 mars 1545 (fol. 342 v°).

1733. — Robert de Brye, laboureur et tonnelier, et Jeanne Prévost, sa femme, demeurant à Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris : donation à Louis Prévost, marchand à Paris, leur neveu, de vignes au terroir de Notre-Dame-des-Champs, lieu dit «la Croix du Bort», sur le chemin de Paris à Vanves, et de leurs meubles et ustensiles d'hôtel. — 7 mai 1543 (fol. 343 v°).

1734. — René de Nycourt, commis du greffier de la Chambre des Monnaies à Paris, demeurant rue de la Fontaine-Maubuée : donation à Jacques de Nycourt, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, de ses droits et actes rescisoires sur une maison à Cormery (près Montbazon), «au grand carfour, à l'enseigne de Quatre fils Aymon», vendue à vil prix par Raymond de Nycourt et sa femme, leurs père et mère, à un nommé Denis Pigier, de Cormery, leur créancier, pour «quelque vin à eulx vendu à hault et excessif pris». — 14 janvier 1545 (fol. 344 v°).

1735. — François du Souchay, seigneur de Chaumontel, demeurant à Paris : donation à Jean Drouart, huissier du Roi au Parlement, des créances à lui échues par son mariage avec Nicole Le Jeune et le décès d'Antoine Le Jeune, père de ladite Nicole. — 18 mai 1545 (fol. 346).

1736. — François Tavel, conseiller au Parlement : donation à Jeanne Tavel, femme de François Briçonnet, seigneur de Villeray, avocat, puis conseiller au Parlement, sa fille, d'une maison à Crespières (près Poissy), «au Val de Gallye», de terres, bois taillis et prés au terroir de Crespières, et de rentes, notamment d'une de 250 livres tournois sur Jacques de Harlay, seigneur de Montglat, et sur Christophe de Harlay, conseiller au Parlement, et ratification de cette donation par Jeanne Arceline, femme de François Tavel. — 12 janvier 1543 et 27 mars 1545 [en double] (fol. 346 et 353).

Y 91. — Registre in-folio, 395 feuillets, papier. Vol. 6.

(22 mai 1545-18 juin 1546 [dates des Insinuations].)

1737. — Madeleine Manceau, veuve de Michel Corneille, peintre, demeurant à Paris sur le pont Saint-Michel : donation de tous ses biens, meubles et immeubles, à Pierre Le Camus, sergent à verge au Châtelet de Paris, et à Barthelemie Corneille, femme dudit Le Camus, ses gendre et fille, qui s'engagent à pourvoir à son entretien, sa vie durant, avec «sa vesture et chaussure, linge et robbes, luy exhiber les medecynes et autres choses qui luy seront convenables pour ses malladies, et la servir, comme bons enfans sont tenuz de nourrir père et mère». — 22 septembre 1544 (fol. 1).

1738. — Denise Cardet, veuve de Jean Buterne, marchand à Villiers-le-Sec : donation à Georges Buterne, marchand boucher, bourgeois de Paris, son fils, de la moitié d'une maison à Villiers-le-Sec (près Écouen) et de terres au terroir de Villiers-le-Sec, «pour rémunérer ledit Georges Buterne de plusieurs et agréables services qu'il faict de la nourrir depuis quatre ans en ça, et qu'il luy baille plusieurs deniers pour subvenir à ses neccessitez». — 30 avril 1545 (fol. 1 v°).

1739. — René Baillet, seigneur de Sceaux, conseiller au Parlement : donation à Jeanne d'Aulnay, veuve de Thibault Baillet, président au Parlement, sa mère, de l'usufruit d'une rente de 500 livres tournois sur la ville de Paris. — 22 mai 1545 (fol. 2).

1740. — Aymar Nicolai, seigneur de Louvres, Orville et Goussainville, premier président de la Chambre des Comptes à Paris, et Anne Baillet, sa femme : donation à Jeanne d'Aulnay, veuve de Thibault Baillet, président au Parlement, leur belle-mère et mère, de l'usufruit d'une rente de 300 livres tournois sur les terres et seigneuries de Louvres, Orville et Goussainville, «assises en la France». — 22 mai 1545 (fol. 3).

1741. — Antoine de Franssures, seigneur de Villers-Tournelle, prévôté de Montdidier, et Justine de Livres, sa femme : donation à Adrien Fornié, procureur au Châtelet de Paris, seigneur de Bains et en partie de Bacouel, d'un arpent de terre, «qui soulloyt estre en vigne..., assis ou terrouer de Paris, près la Croix Faulxbin, ou lieu dict les Sablons». — 3 mai 1545 (fol. 4).

1742. — Louis de Chauvreux, prêtre, seigneur d'Amblainvilliers : donation à Robert de Fresnoy, seigneur dudit lieu et de Neuilly-en-Thelle, l'un des cent gentilshommes de l'Hôtel du Roi, son neveu, de la moitié de la terre et seigneurie d'Amblainvilliers (près Verrières-le-Buisson), à la charge que le «filz aisné de la maison dudit s^r de Fresnoy portera dedans les armes de ladicte maison ung escusson my party des armes de la maison de Chauvreux et de Claustre, jadiz seigneurs dudit Amblainvilliers, item, à la charge que ledit seigneur de Fresnoy sera tenu faire édiffier une chappelle dedans l'église monseigneur Sainct-André-des-Ars à Paris», et de payer une rente viagère de 20 livres tournois à Anne de Chauvreux, sœur du donateur, et une de 10 livres à Marguerite Binet, religieuse, sa nièce, et ratification de la donation de l'autre moitié qui avait été faite audit Robert de Fresnoy par feu Claude de Chevreux, prêtre, son oncle. — 21 mai 1545 (fol. 4).

1743. — Pierre de Launay, sergent à verge au Châtelet de Paris, du nombre des 60, et Marguerite Tuger, veuve de Jean Picquet, marchand, bourgeois de Paris : contrat de mariage. — 12 octobre 1544 (fol. 6 v°).

1744. — Simon Carré, maître vitrier à Paris, demeurant rue de la Petite Truanderie, et Marion Voult, sa femme, auparavant veuve de Nicolas Cousin, maître vitrier : donation à Clément Cousin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, de moitié d'une maison à Saint-Denis en France, rue du Clos-Fourré. — 27 mai 1545 (fol. 7).

1745. — Hervé Guilloreau, bourgeois d'Orléans : donation à Claude Guilloreau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de bois et garenne au terroir d'Orléans, sur le chemin de Pithiviers, et des dommages et intérêts à réclamer pour grande quantité d'aubépine achetée afin de clore ledit bois et garenne, qui avait été perdue et gâtée par Jacques et Jean Gaulcher, et pour la destruction de fossés, ainsi que d'une créance de 100 livres tournois. — 31 mai 1545 (fol. 8).

1746. — Nicole Bodin, prêtre, chapelain en la Sainte-Chapelle du Palais-Royal à Paris : donation à Étienne Bodin, menuisier à Paris, son neveu, d'une rente foncière de 10 livres tournois sur une maison à Lagny-sur-Marne, rue du Temple. — 12 février 1545 (fol. 9).

1747. — Jean du Rousseau, protonotaire du Saint-Siège apostolique, prieur du prieuré de Montbron, diocèse d'Angoulême : donation à Maurice du Rousseau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ce qui reste à recouvrer des revenus de son prieuré. — 30 mars 1545 (fol. 9 v°).

1748. — Jacotin Glorian, vigneron à Mognevillette, paroisse de Mogneville (au comté de Clermont-en-Beauvoisis) : donation à Pierre Symerel, prêtre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son cousin germain,

une vigne au vignoble de Mogneville. —) mai 1545 (fol. 10).

1749. — Colin Resmon, marchand, Jacuet Resmon, André et Jean Habert, vigneons, demeurant en la paroisse de Villefraneur (près Herbault) : donation à Pierre abert, leur neveu, fils de Nicolas Habert, archand à Paris, âgé de 9 à 10 ans, de leurs roits sur la succession de Jean Habert. — 6 mai 1545 (fol. 10 v°).

1750. — Claude Marvoys, maître pêcheur verge à Paris : donation à Pierre Alan, aître barbier, chirurgien, bourgeois de Pas, du quart d'une maison à Paris, rue de la aute Vannerie, à l'enseigne du Cadran. — juin 1545 (fol. 11 v°).

1751. — Jeanne Alexandre, veuve en preières noces de Jean Godin, maître barbier à aris, en secondes noces d'Étienne Picquet, archand drapier à Paris, et en troisièmes oces de Jean Esse, archer de la garde du oi, demeurant à Pantin : donation à Jean ellier, maître ès arts, marchand de vins, deeurant aux faubourgs Saint-Jacques-lez-aris, près la porte, à l'enseigne de l'Image ainte-Anne, et à Jeanne Picquet, femme duit Tellier, ses gendre et fille, de ses droits ur des terres au terroir de Pantin. — 19 avril 545 (fol. 12).

1752. — Simon Hennequin, greffier des résentations du Parlement, et Henriette Noel, a femme : donation à Regnault Hennequin, colier, étudiant en l'Université de Paris, leur ls, de leurs droits sur des terres au terroir de Iontbré (près Verzy). — 20 mai 1545 fol. 12 v°).

1753. — Guillemette Rat, veuve en preières noces de Pierre Mérault, notaire au Châelet de Paris, et en secondes noces de Pierre aban, procureur au Parlement : donation à lichel Mérault, notaire au Châtelet de Paris, on fils aîné, de biens au village d'Orsigny (près Saclay) et aux environs. — 12 juin 1545 (fol. 13).

1754. — Henri Pastoureau, marchand, demeurant à Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris, et Martiale Le Forestier, sa femme : donation à Nicolas Pastoureau, leur fils, d'une maison à Paris, rue «au Fouarre», près l'église des Saints-Innocents, à l'enseigne des Quatre-Fils-Aymon, de deux étaux en la même rue, devant ladite maison, «adossez contre le mur des charniers du cymetière de ladicte église des Sainctz-Innocens», près du «petyt huys dudict cymetière», d'une maison à Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris, à l'enseigne de l'Écu de France, d'un grand jardin avec vigne, clos de murs, derrière ladite maison, de vignes aux terroirs de Gentilly et Montrouge, le tout donné en avancement d'hoirie à l'occasion du mariage de leur fils avec Marie Picquet. — 12 juin 1545 (fol. 14).

1755. — Toussaint Le Conte, prêtre, vicaire de l'église de Saint-Germain de Villepreux, demeurant à Villepreux : cession et transport à Nicole Juvenal, prêtre, curé de Villepreux, demeurant à Paris, d'une rente de 8 sols parisis sur une maison à Saint-Illiers-la-Ville (près Rosny-sur-Seine). — 5 mai 1545 (fol. 15).

1756. — Pierre Gentien, prêtre, seigneur de l'Ermitage, en partie : donation à Jean de Charlemaison, chanoine et trésorier du Vivier-en-Brie, des émoluments et dommages-intérêts à réclamer dans un procès concernant la trésorerie du Vivier-en-Brie. — 20 mai 1545 (fol. 15 v°).

1757. — Catherine du Haultboys, veuve de Jean Brosset, bailli de Montfort-l'Amaury, «vieille et caducque, âagée de 80 ans, chargée de plusieurs debtes, rentes et ypothecques, et ayant mestier qu'on mecte ordre à ses affaires» : donation et cession à Jean Brosset, avocat en Parlement et clerc du Roi en la Chambre

IMPRIMERIE NATIONALE.

du Trésor à Paris, son fils, de ses droits sur une maison à Paris, rue du Chaume, attenante à l'hôtel de Balue, sur la seigneurie de Launay au village d'Orgerus, près Montfort-l'Amaury, sur la moitié de la terre et seigneurie de la Vignette, près Montfort-l'Amaury, de vignes au terroir de Gagny, de rentes, et renonciation à l'usufruit du legs fait par Charles du Haultboys, évêque de Tournay, à ses neveu et nièce, Jean Brosset et Jeanne Brosset, femme de Pierre Porte, général des Monnaies, laquelle avait reçu en surplus une maison et jardin, «appellez la maison et jardin de Bracque», à charge de subvenir à son entretien et à celui d'une chambrière et de la «traicter doulcement et amyablement, comme le filz doibt traicter sa mère». — 21 mai 1545 (fol. 15 v°).

1758. — Madeleine Videt, veuve de Guillaume Le Redde, ployeur de cercles, demeurant à Orléans : donation à Jacqueline Videt, demeurant à Paris, sa sœur, de ses droits sur une maison à Saint-Germain-des-Prez-les-Paris, «en la grant rue, en laquelle pend pour enseigne la Croix d'or». — 6 juin 1545 (fol. 20).

1759. — Claude des Fossés, marchand, bourgeois de Paris, et Isabeau Langlois, sa femme, Nicolas Langlois, marchand teinturier, Gillette Cramoisy, veuve de Pierre Payen, marchand, bourgeois de Paris : donation à Philippe Cramoisy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu et cousin germain, d'une rente de 10 livres tournois sur une maison à «Pont-Agasson», au-dessus de Château-Landon, et d'une autre rente de 30 sols tournois. — 26 octobre 1544 (fol. 20 v°).

1760. — Eustache Le Bon, laboureur à Bagneux, et Olive David, sa femme, veuve de Richard de Laleu, laboureur à Villaroy, et auparavant veuve de Jean Boutet, laboureur à Bagneux : donation à Nicolas Boutet, laboureur à Villaroy, paroisse de Guyancourt, leur beau-fils et fils, du droit de douaire revenant à ladite Olive David. — 10 janvier 1545 (fol. 20 v°).

1761. — Pierre Boucher, seigneur d'Orsay, et Michelle de La Grange, sa femme : ratification et confirmation de la donation du château d'Orsay, de diverses terres, fermes et de sa maison de la rue de la Verrerie, faite, le 11 août 1544, à Arnould Boucher, conseiller au Parlement, leur fils aîné. — 12 mai 1545 (fol. 21 v°).

1762. — Jean Palcault, serrurier à Jaignes-en-Brie, en son nom et au nom de Toinette Baillet, sa femme, veuve de Simon Messier : donation à Marc Paris, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son cousin germain, de tout droit de douaire sur les biens dudit Messier, premier mari de Toinette Baillet. — 9 juin 1544 (fol. 24 v°).

1763. — Jean Basselin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, demeurant à Paris, rue Saint-Victor : testament. Par cet acte il lègue à Louis de Chaulne, maître boulanger à Paris, rue Saint-Victor, son beau-père, «pour les biens qu'il luy a faictz de l'avoir nourry et entretenu aux escolles», sa part et portion d'une maison aux faubourgs Saint-Martin, près la porte Saint-Martin, sur les fossés tirant au Temple. — 8 octobre 1544 (fol. 25 v°).

1764. — Jean Le Bossu, prêtre, chanoine et archidiacre de Josas en l'église de Paris, demeurant à Paris : donation à Jean Suffret, son serviteur, d'une rente de 16 livres tournois, à prendre sur une maison à Groslay, «devant la fontaine dudict lieu», d'une rente de 7 sols 6 deniers tournois sur un demi-arpent de vigne au terroir de Montmartre, au lieu dit «la Chardonnière», d'une rente de 50 sols tournois sur une maison à Montmartre, rue des Rosiers à l'enseigne de l'Image Saint-Martin, d'une rente de 30 sols tournois sur une maison à Paris, rue Saint-Honoré, à l'enseigne de la Fleur de lys d'une rente de 12 sols 6 deniers sur des vignes et terres à Gentilly, d'une rente de 18 sols 9 deniers tournois sur une terre à Clignancourt, au lieu dit «la Fortaillée», d'une rente de 62 sols 6 deniers tournois sur une maison

et moulin à vent près de Saint-Leu-Taverny. — 23 août 1541 (fol. 26 v°).

1765. — Anne de Montmorency, premier baron et grand maître de France : donation à Christophe de Thou, seigneur de Cély-en-Bière, de tous les droits féodaux de la terre et seigneurie de Stains (près Saint-Denis), dans le cas où elle lui serait adjugée par décret au Parlement, comme dernier enchérisseur. — 23 juin 1545 (fol. 27).

1766. — Jean Pépin, le jeune, corroyeur de cuirs à Paris : donation à Berdin des Planches, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son beau-frère, des droits successifs à lui échus par le décès de Pierre Pépin et de Jeanne Philippes, ses père et mère, habitants de Davron, diocèse de Chartres. — 23 juin 1545 (fol. 27 v°).

1767. — Pierre Jubert, l'aîné, laboureur, «demeurant en la cité de Cigoviel, pays d'Espaigne, neantmoins natif de ce pays de France, dont il s'est party dès long temps» : donation à Jean Hardouyn, laboureur à La Chapelle-Saint-Denis, d'un quartier de vigne au terroir de la Courtille, «au lieu dict Maucouart», et ratification de cette donation par Pierre Jubert, le jeune, tondeur, demeurant à Cigoviel en Espagne, se trouvant à Paris, fils du donateur. — 8 mai 1545 (fol. 28 v°).

1768. — Guyon Thioust, libraire, relieur de livres, demeurant à Paris, et Catherine Guillotoys, veuve d'Étienne Douart, marchand libraire, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Jean-de-Latran : contrat de mariage. Par ce contrat, Catherine Guillotoys donne à son futur mari, dans le cas où il lui survivrait, l'usufruit de la moitié d'une maison à Paris, rue Saint-Jean de Latran, habitée par elle. — 14 juin 1545 (fol. 29 v°).

1769. — Pierre Ragueau, licencié en décret, vicaire en l'église de Bourges : donation à Jean et à Guillaume Ragueau, marchands à Bourges, ses frères, de ses droits sur les successions de Jean Ragueau, notaire royal à Bourges, et de Marie Bernard, femme dudit Ragueau, ses père et mère, moyennant une pension viagère de 200 livres et une somme de 200 livres, une fois payée, et confirmation de ladite donation par Pierre Ragueau, après la mort de Jean Ragueau, l'un des donataires, au profit de Jean et Madeleine Ragueau, ses enfants. — 20 janvier 1540 et 1er avril 1545 (fol. 30 v°).

1770. — Antoine Le Jongleur, marchand à Troyes en Champagne : donation à Philippe Grantjean, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur la succession de Jean Le Jongleur, chanoine en l'église de Bourges, son frère. — 26 avril 1545 (fol. 35).

1771. — Jean Le Fèvre, seigneur de l'Épinette-en-Berry : donation à Jean Le Fèvre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison à Longpont (près Montlhéry), de terres au terroir de Longpont, et du fief «d'Arragon» au pays de Poitou, consistant en terres, bois taillis et étang. — 17 mars 1545 (fol. 35 v°).

1772. — Étienne d'O, seigneur de Fresnes, y demeurant : donation à Jean d'O, seigneur d'O et de Maillebois, demeurant à Maillebois, son neveu, d'une maison à Paris, rue Saint-Thomas-du-Louvre, «partie bastie de neuf, partie en masure et court, et le surplus en jardin, aboutissant par derrière aux rempars de la ville de Paris». — 16 mars 1543 (fol. 36 v°).

1773. — Jacotin Glorian, vigneron à Mognevillette, paroisse de Mogneville : donation à Pierre Symerel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son cousin germain, d'une vigne au vignoble de Mogneville. — 30 mai 1545 (fol. 38).

1774. — Ysabeau Tanneguy, veuve de Jean Auberon, vendeur de poisson de mer aux Halles de Paris : donation à Valentin Jhé-

rosme (Hiéraulme), docteur régent en la Faculté de médecine en l'Université de Paris, son gendre, d'une maison à Paris, rue Comtesse d'Artois, «où sont pour enseigne contre le mur les Soretz», avec l'usufruit de la maison qu'elle habite, à l'enseigne de l'Agneau pascal. — 25 juin 1545 (fol 39).

1775. — Jacques Fourquault, écuyer, fils aîné de Jacques Fourquault, seigneur de Villegénis, et de Geneviève Rappouel : renonciation à son droit d'aînesse et consentement au partage égal des biens de son père, comme s'il s'agissait de biens roturiers, sauf pour le manoir de Villegénis, au profit de Marguerite, Christophe et Thomas Fourquault, et de Jeanne Fourquault, femme de François de Vigny, ses frères et sœurs, en considération du prochain mariage de Marguerite Fourquault avec Antoine Desvoye, contrôleur des aides et tailles en l'élection de Lisieux. — 13 février 1545 (fol. 40).

1776. — Philippe de Boullainvillier, seigneur dudit lieu, comte de Dammartin et seigneur de Verneuil-sur-Oise, y demeurant : donation à Philippe de Boullainvillier, écuyer, capitaine de Courtenay, au pays de Puisaye, demeurant à Courtenay et se trouvant à Paris, en récompense de ses bons et agréables services, de la terre et seigneurie d'Hémevillers (près Compiègne). — 26 avril 1545 (fol. 41 v°).

1777. — Thierry Goulart, marchand, bourgeois de Paris : donation à Pierre Goulart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, des biens à lui échus par la succession de Barbe Féré, mère de Thierry et aïeule de Pierre Goulart. — 28 juin 1545 (fol. 43).

1778. — Richard Langlois, seigneur de Condé, demeurant audit lieu : donation à Jean Langlois, prêtre, curé de l'église paroissiale de Saint-Christophe de la Harengère, diocèse d'Évreux, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de tous ses biens, meubles et immeubles, et de tout ce qui lui est échu par les successions de Jean Langlois, écuyer, de Marguerite Tragin, ses père et mère, de Jean Langlois, prêtre, son frère, et de ses deux enfants, à charge de pourvoir à son entretien, «selon son estat et condition». — 12 avril 1545 (fol. 43 v°).

1779. — Philippe Porcheron, bourgeois de Paris, et Jeanne Rossignol, sa femme : donation à Jacques Lhuillyer, auditeur des Comptes, de leurs droits et actions à faire valoir, en vertu d'un arrêt du 7 juillet 1543, sur la succession de Martin Rossignol et de Marie Du Ru, père et mère de Jeanne, contre les héritiers Quentin et Thomas Du Ru, et ceux qui «ont suscité et supposé ung quidam soy disant estre Jaques Roussignol..., combien que Jaques Roussignol, frère de ladicte Jehanne, soyt allé de vye à trespas, passé a vingt ans», à condition que «ledit Lhuyllier leur sera aydant en leurs affaires et neccessitez, et leur aydera à marier leur fille Jehanne Porcheron». — 15 décembre 1544 (fol. 44).

1780. — Perrette Haultmoire, veuve de Mahiet Poidor, laboureur à Saint-Cloud : donation à Romain Poidor, son fils, serviteur domestique de Martin Fumée, maître des Requêtes de l'Hôtel, de vignes aux terroirs de Saint-Cloud et de Boulogne, près Saint-Cloud, avec déclaration portant que ledit Romain, à titre d'héritier pour un sixième de son père, est possesseur du sixième d'une grande maison au village de Boulogne, et d'un jardin au terroir de Saint-Cloud. — 5 juillet 1545 (fol. 45).

1781. — Jean Poart, conseiller du Roi en son Trésor à Paris, seigneur de Versailles, et Antoine Poart, procureur du Roi et de la ville de Paris : donation à Nicolas Poart, écuyer, seigneur de Vigny, leur frère, de leurs droits, comme héritiers de Jacques Poart, leur frère, sur des prés au terroir de Velizy (près Versailles). — 6 juin 1545 (fol. 45 v°).

1782. — Louis Petyt, greffier du guet ordinaire de la ville de Paris, et Philippe de

La Sauverie, sa femme, et Anne de La Sauverie, veuve de Louis Corbonneau, bourgeois de Paris : donation à François de La Sauverie, seigneur de Lascoux en Limousin, leur beau-frère et frère, de leurs droits sur le fief de Commenil, au village d'Auvers [-sur-Oise], près Pontoise, dépendant de la succession d'Étiennette de Laultier, veuve de Jean de La Sauverie, leur mère. — 7 juillet 1545 (fol. 46 v°).

1783. — Nicolas Garnier, praticien en cour laie à Paris : donation à Claude Garnier, notaire au Châtelet de Paris, son frère, de portion d'une maison à Paris, rue Comtesse-d'Artois, attenante à l'hôtel «où pend pour enseigne la Teste Dieu, aboutissant par derrière à la rue de Montmartre», à la charge d'une rente viagère de 25 livres au profit de Jeanne Garnier, sœur du donateur, religieuse professe en l'abbaye d'Yerres. — 9 juillet 1545 (fol. 47).

1784. — Jean de Bellebronne, marchand drapier chaussetier, bourgeois de Paris : bail à loyer à Marguerite Marion, femme de Michel Le Noir, marchand bonnetier, et à Jean Le Noir, son fils, âgé de 7 mois, d'une maison aux faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris, rue de Lourcine, à l'enseigne de l'Image Saint-Claude, attenante aux fossés de l'hôtel-dieu de Saint-Marcel, «avec l'aisance d'aller et venir au puis du jardin qui est derrière ladicte maison et prandre des herbes... pour leur usaige et potaige», moyennant un loyer annuel de 20 livres tournois, et à condition que ladite Marion et son fils soient «gens de bien et de bon gouvernement», et lors du décès dudit de Bellebronne, de faire dire une messe anniversaire en l'église Saint-Médard. — 11 juin 1544 (fol. 47 v°).

1785. — François Le Clerc, chevalier, baron de la Forêt-le-Roi, seigneur de Fleurigny, bailli et capitaine de Sens : donation à Guillaume Brossin, seigneur d'Ardilleux, avocat en Parlement, des arrérages de 73 livres 6 sols 8 deniers tournois de rente, due par Charlotte de Mailly et Antoinette de Mouy, et des dommages et intérêts à adjuger tant au Parlement qu'au Châtelet, à l'occasion de ces arrérages. — 9 juillet 1545 (fol. 49 v°).

1786. — Perrette Vacquet, veuve de Guillaume Picault, fermier du poids pour le Roi à Paris, demeurant rue Troussevache : donation à Pierre Hermyer, laboureur à Charenton-Saint-Maurice, et à Guillaume Nasse, laboureur à Saint-Maur-les-Fossés, de vignes au terroir de Charenton, au lieu dit «le Gros Mûrier». — 5 janvier 1545 (fol. 50 v°).

1787. — Claude Guyart, compagnon bonnetier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Louise et à Jacques Lesperonnier, ses neveu et nièce, de portion d'une maison, avec jardin derrière, à Paris, rue Saint-Martin, «près les esgoutz», aboutissant par derrière «sur les esgotz du prieuré Sainct-Martin-des-Champs», et de tous les biens provenant de la succession d'Étienne Guyart, son père. — 13 décembre 1544 (fol. 50 v°).

1788. — Adrien Le Fournier, dit du Fay, écuyer, seigneur de Quillehet en Bretagne (Quilihuel) : donation à Germain Rebours, seigneur de Bertrand-Fosse, de Mortefontaine et de Plailly en partie, de ses droits sur les terres, seigneuries et terroirs de Barbey (près Montereau-faut-Yonne), de Liverdy (près Tournan), de Villiers-Saint-Georges (près Provins) et de Coulange-la-Vineuse (près Auxerre). — 10 juillet 1545 (fol. 52).

1789. — Jean Le Clerc, marchand à Poissy : donation à Claude Varicquet, maître ès arts en l'Université de Paris, son petit-fils, des droits successifs à lui échus par le décès d'Antoine Le Clerc, receveur de Héry, près Auxerre, son fils. — 1er septembre 1544 (fol. 53).

1790. — Jean Teste, fils de Simon Teste, correcteur des Comptes, demeurant à Paris : donation à Charlotte Tardif, sa nièce, de vignes au terroir «de la Granche aux Merciers, au

lieu dict la Follye-Cornue, aboutissant au chemyn tendant de Paris à Charenton», dans la censive de Jean Hennequin, conseiller au Parlement seigneur de la Rapée. — 10 janvier 1543 (fol. 53 v°).

1791. — Claude Pupin, seigneur de Fleury, à cause de Jacquette Marchant, sa femme, et Philippe Stapart, à cause de Jeanne Chaumont, sa femme : cession et transport, «moiennant bon paiement», à Martin Parc, marchand, bourgeois de Paris, de leurs droits sur la succession de Marie Creue, femme de Jean Chaumont, leur belle-mère et mère. — 27 mai 1545 (fol. 54).

1792. — Mathurin Michel, maître tisserand en linge, demeurant à Paris, rue Simon-le-Franc : donation à Nicolas Michel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession d'Oudin Michel, laboureur à Mantelon, son père. — 14 juillet 1545 (fol. 54 v°).

1793. — Jean Morise, prêtre, curé de Saint-Martin de Chevreuse, avocat en Parlement, demeurant à Paris : donation à François Coutant, procureur au Parlement, son neveu, de vignes dans les paroisses de Savigny-sur-Orge et d'Épinay-sur-Orge, aux terroirs de Villebouzin (près Ballainvilliers) et de Ballainvilliers, à charge de payer 8 deniers parisis de cens par arpent au seigneur de Ballainvilliers et de pressurer en son pressoir, à raison de 2 sols tournois par muid de vin, et de ses biens meubles à Ballainvilliers, dans la maison de la Fontaine. — 14 juillet 1545 (fol. 55 v°).

1794. — Denis Channoy, tanneur à Melun : donation à François Bernard, cordier à Saint-Germain-des-Prés, et à Perrette Blondel, sa femme, «d'une place contenant troys toyses de terre de large sur neuf toises et demye de long ou environ, sur lesquelles y a de présent commencement de maison jusques au premier estaige, puis et jardin cloz de muraille tout à l'entour..., assis audict Sainct-Germain-des Prez, rue du Jaindre..., laquelle maison ledict Channoy sera tenu et promect faire parachever dedans le jour sainct Remy prochainement venant», et se réserve «son aller et venir avec sa demourance en l'une des chambres de ladicte maison». — 16 juillet 1545 (fol. 57 v°).

1795. — Jean Constant, procureur au Châtelet de Paris, et Geneviève de Coulomp, sa femme : donation mutuelle. — 2 mars 1536 (fol. 58).

1796. — Jean Becquet, prêtre, licencié en décret, demeurant à Deuil-sous-Montmorency : donation à Jean Becquet, contrôleur des guerres, son frère, de deux maisons à Deuil, devant l'église, d'un jardin planté d'arbres à fruits, de vignes, de terres et de prés à Deuil et au terroir de Deuil, du droit de passage sur l'Oise, à Pontoise, tenu en fief du seigneur de Méry, et d'une rente de 30 écus d'or soleil sur la seigneurie du Thillay. — 6 mai 1544 (fol. 59 v°).

1797. — Gérard Hardy, âgé de 25 ans : donation à Nicolas Hardy, son frère, qui depuis 5 ou 6 ans l'a recueilli, «ne luy a poinct espargné ses biens, et libérallement luy en a tousjours subvenu et aydé en ses neccessitez», de tous les biens à lui échus par le décès de Raoul Hardy, élu à Meaux, leur père. — 19 janvier 1545 (fol. 61).

1798. — Jacques de Thou, trésorier en l'église de Saint-Pierre de Beauvais, demeurant à Paris : donation à Gillette de La Foy, veuve de Clément Pelé, canonnier ordinaire de l'artillerie du Roi, de ses droits sur une maison, à Paris, rue de la Mortellerie, «contenant troys corps d'hostel, deux courtz et ung jardin», attenante à «l'hostel où soulloyt pendre pour enseigne la Magdelaine», sur des terres au terroir de Roissy-en-Brie, et d'une rente de 4 livres 10 sols tournois sur une maison à Roissy, près le gué dudit lieu. — 17 janvier 1544 (fol. 62).

1799. — Jean Loué, marchand à Paris, Richard Larguanger, laboureur, et Jeanne Ro-

picquet, sa femme : donation à Guillaume Larguanger, écolier, étudiant en l'Université de Paris, des droits successifs à eux échus par le décès de Jean Lestourneau, aïeul dudit Loué. — 16 juin 1545 (fol. 63 v°).

1800. — Eustache de La Porte, conseiller au Parlement de Paris : promesse de payer, dans le délai d'une année, à Jacques de La Porte, son frère, une somme de 300 écus d'or soleil. — 31 décembre 1544 (fol. 64).

1801. — Michel Favier, prêtre, étudiant en l'Université de Paris : donation à François Moissant, prêtre, chanoine de Clermont en Auvergne, étudiant en l'Université de Paris, de la moitié de ses droits sur la succession de Julien Courtavrel, vendeur de bétail à pied fourché au marché de Paris, bourgeois de Paris, son oncle : «pour ce que ledict droict successif est contencieulx et en procès par devant Monsieur le prévost de Paris, ou son lieutenant civil, entre ledict donateur, demandeur, d'une part, et Loys et Bertrand Faviers, ses frères, deffendeurs, d'autre, duquel procès ledict Moissant a promis et promect faire les raiz. Il a esté accordé entre lesdictz donateur et donataire que ledict procès se conduira ou nom dudict donateur, et que, nonobstant ladicte conduite, ledict Moissant, suivant ceste présente donation, prandra et luy appartiendra la moictié de ce qui sera adjugé audict donateur par l'yssue dudict procès, ensemble la totallité des despens qui pourront estre taxez et faictz depuis le jour et dacte de ces présentes. Duquel droict successif lesdictz maistres Michel Favier et François Moissant, ne aucun d'eulx, ne pourront transiger ne appoincter avec lesdictz Loys et Bertrand Faviers, ne autres, ne aucun d'eulx, sans le consentement l'un de l'autre». — 7 juillet 1545 (fol. 64).

1802. — Valeran de Quéhan, demeurant en la paroisse Saint-Martin de Montmirail : donation à François Balehan, seigneur de Tigecourt et greffier des Requêtes du Palais à Paris, de ses droits sur la succession d'Ysabeau de Quéhan, sa sœur, consistant en maison, terres, vignes et prés, à Citry et à Saacy (près la Ferté-sous-Jouarre). — 5 juillet 1545 (fol. 65).

1803. — Gilles Le Maistre, seigneur de «Cincehour», avocat du Roi au Parlement : donation aux maîtres, frères, sœurs et commis au régime et gouvernement du temporel de l'Hôtel-Dieu de Paris, d'une rente de 25 livres tournois sur la Ville, «pour subvenir à fournir le linge pour ensevelir les mortz qui decedderont cy après en icelluy Hostel-Dieu». — 24 juillet 1545 (fol. 68).

1804. — Lomer de Rémisson, avocat en Parlement : donation à François de Rémisson, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Marie de Baugé, sa mère, consistant en terres et métairies situées dans la paroisse de Cherré, près la Ferté-Bernard, au pays du Maine. — 29 juillet 1545 (fol. 69).

1805. — François Suart, maître tailleur de robes à Paris, et Denise Le Gay : contrat de mariage. Par ce contrat, Didière Pisereulx, veuve en secondes noces de Christophe Le Gay, marchand à Villiers-le-Bel, et en premières de Robert Pousset, laboureur de vignes à Villiers-le-Bel, mère de Denise Le Gay, promet «d'habiller sa fille de bons et honnestes habillemens nuptiaulx, selon son estat», et de payer aux futurs époux, «dedans le jour de leurs épousailles», 100 écus d'or soleil, et leur donne deux maisons contiguës à Villiers-le-Bel, avec des vignes et prés aux terroirs de Villiers-le-Bel et de Sarcelles, à charge par eux de pourvoir à son entretien. — 15 juin 1545 (fol. 69 v°).

1806. — Sébastien Dubois, l'aîné, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Dubois, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de grains. — 30 juillet 1545 (fol. 72 v°).

1807. — Thomas Perrignon, prêtre, chanoine de Saint-Quentin-en-Vermandois, demeurant à Saint-Quentin, logé momentanément à Paris : donation à Philippe d'Achery, greffier en chef des bailliage et gouvernance de Péronne, à Raoulquin et Pierre d'Achery, ses neveux, de ses droits sur les biens de la succession de Michel Perrignon, procureur en la Chambre des Comptes, son frère, dans la ville et banlieue de Paris. — 24 juillet 1545 (fol. 73).

1808. — Antoine Le Moyne, seigneur de Vaux, contrôleur pour le Roi en son Trésor à Paris : donation à Adrien Auger, seigneur d'Aubervilliers, en partie, et à Jeanne Le Moyne, sa femme, ses beau-frère et sœur, d'une maison à grand corps d'hôtel sur rue, avec jardin derrière clos de murs, sise aux faubourgs de Paris hors la porte Saint-Honoré, attenante tout au long aux maison, jardin et terres de Nicole de Neufville, seigneur de Villeroy, et aboutissant par devant au pavé desdits faubourgs et par derrière à la clôture des jardins des Tuileries. — 30 juillet 1545 (fol. 73 v°).

1809. — Catherine Le Jeune, veuve de Hugues Matyvat et auparavant de Jean Le Prince, demeurant sur les fossés, entre les portes Bordelle et Saint-Victor-lez-Paris : donation à Marguerite Le Prince, veuve de Jean Matyvat, maître couturier et tailleur de robes, sa fille, de deux maisons contiguës avec jardin sur les fossés entre les portes ci-dessus, «faisant l'un des coings de la rue Neufve-Saint-Victor» à charge de nourrir, loger et entretenir la donatrice, sa vie durant, «bien et deuement, selon son estat, avecques une nommée Clémence du Pissot, sa chamberière, qui l'a servye depuis longtemps en ça, aussi la vye durant de ladicte Clémence, sans luy en estre payé aucune chose, et pareillement à la charge de faire inhumer et enterrer ladicte Pissotte après son trespas, honnestement» de faire dire tous les jours une basse messe après le trépas d'icelle donatrice, avec un service solennel à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dont elle est paroissienne. — 28 juillet 1545 (fol. 74).

1810. — Pierre Boisseau, marchand bonnetier, demeurant aux faubourgs Saint-Jacques à Paris, et Marie Waterie, sa femme : donation à François Boisseau, procureur au Parlement, à Paris, des droits successifs à eux échus par le décès de Marguerite Triboullet, femme en premières noces de Claude Waterie, mère de Marie Waterie, et par les décès de Simon et d'Alix Waterie, ses frère et sœur, consistant en biens à Paris et à Louvres en Parisis, pour demeurer quitte d'une somme de 400 livres tournois qu'ils lui doivent. — 20 avril 1545 (fol. 76).

1811. — Jeanne Martin, veuve de Guillaume Guymier, bourgeois de Paris : donation à François Boisseau, procureur au Parlement, et à Anne Martin, sa femme, nièce de la donatrice, de deux créances, l'une de 800 livres tournois, l'autre de 634 livres 4 sols 9 deniers tournois, sur Guillaume Le Fèvre, marchand à Rouen, «pour demourer quicte envers ledict Boisseau des fraiz et mises par luy faictz et fraiez en plusieurs grans procès qu'il a pour elle conduictz et menez, tant en la court de Parlement à Paris que allieurs, par le temps et espace de huit ans». — 17 mars 1545 (fol. 77).

1812. — Étienne Le Fort, le jeune, marchand, bourgeois de Paris, et Catherine Faulcheur, sa femme: donation mutuelle. — 14 juillet 1545 (en double) [fol. 77 v° et 79].

1813. — Charlemagne Le Gresle, vigneron à Verzenay : donation à Pierre Le Gresle, prêtre, curé de Beaumont et Septsaulx, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, d'une créance de 12 livres tournois, avec un jardin à Verzenay. — 26 août 1545 (fol. 80 v°).

1814. — François Boutault, compagnon pelletier à Paris, et Françoise Marabout, sa

femme : donation à François Boutault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur la succession de Barbe Gynet, femme de Florentin Marabout, laboureur, demeurant près d'Ivry-la-Chaussée, leur belle-mère et mère. — 31 juillet 1545 (fol. 81).

1815. — Guillemette de Besançon, veuve de Pierre Pélieu, conseiller au Parlement : donation à Antoine Le Coincte, conseiller au Châtelet de Paris, et à Ragonde Pélieu, sa femme, ses gendre et fille, de la terre et seigneurie de la Martinière, en la paroisse de Saclay, d'une maison et de vignes à Montreuil-sous-Bois, et d'une maison à Paris, au cloître Saint-Merry, habitée par la donatrice, à la charge d'entretenir après son décès Geneviève Pélieu, veuve d'Antoine Ménisson, avocat en Parlement, sa fille, tant qu'elle demeurera en l'état de viduité, ou de lui servir une rente viagère de 40 livres parisis. — 26 juillet 1545 (fol. 81 v°).

1816. — Albert Salviati, bourgeois de Paris : confirmation en faveur de Jacques de Varade, conseiller au Parlement, de la donation par lui faite, le 10 avril 1537, à Jérôme de Varade, médecin ordinaire du Roi, des dépens, dommages et intérêts adjugés, ou qui lui seraient adjugés au Parlement contre Nicole Le Clerc, curé de Saint-André-des-Arts, à Paris, à l'occasion de la succession de Marguerite Le Clerc, sa sœur, veuve de Jacques Coictier, vice-président de la Chambre des Comptes. — 17 juillet 1545 (fol. 83).

1817. — Guillemette Le Coincte, veuve de Marc de Lacques, armurier du Roi, demeurant à Paris, rue de la Heaumerie : déclaration portant que «la marchandise d'armurerie, houstilz, assier et estoffes servans audict estat d'armurier, estans en la maison où ladicte veufve est demourante, en laquelle pend pour enseigne le Lion d'argent, compectent et appartiennent à honnorable homme René Chandamour, armurier du Roy nostre Sire et de monseigneur le Daulphin, aussi demourant en ladicte maison, et aussi que les cédulles et brevetz faictz, tant ou nom dudict Chandamour que de ladicte Guillemette Le Coincte, pour vente d'armures, brigandines, mailles et autres marchandises deppendent dudict estat, et aussi les debtes deues sans cédulles et brevetz pour vente et délivrance desdictes armures, brigandines, mailles et harnoys de guerre, et pareillement tous et chascuns les biens meubles, ustancilles d'hostel, bagues, joyaulx et autres meubles estans en ladicte maison, appartiennent audict Chandamour», et donation par Guillemette Le Coincte audit René Chandamour de ses droits sur tous les objets ci-dessus, «pour la bonne amour que ladicte Guillemette Le Coincte a audict Chandamour et Marie Sanson, sa femme et arrière niepce d'icelle Guillemette, et aussi que ledict Chandamour a, dès dix ans a et plus, tousjours faict le train et estat d'armurier du Roy et de monseigneur le Daulphin, et depuis de brygandinier, et que tout ce qu'il a peu gaigner esdictz estatz de marchandise et aussi ses gaiges il les a mis esdictes marchandises, houstilz et meubles, et d'iceulx tousjours souffert ladicte Guillemette Le Coincte en disposer ainsi que bon luy a semblé, au moien de quoy elle se sent reddevable envers lesdictz Chandamour et sa femme; ratification de la donation par elle faite, le 8 janvier 1543, aux mêmes de portions de la maison du Lion d'argent». — 6 août 1545 (fol. 84 v°).

1818. — Thomas Perrignon, prêtre, chanoine de Saint-Quentin en Vermandois, demeurant à Saint-Quentin, logé momentanément à Paris : donation à Philippe d'Achery, greffier en chef du bailliage et de la gouvernance de Péronne, à Raoulquin et Pierre d'Achery, ses neveux, de ses droits sur la succession de Michel Perrignon, procureur en la Chambre des Comptes, son frère. — 24 juillet 1545 (fol. 85 v°).

1819. — Florent Le Blanc, prêtre, demeu-

rant à Sully-sur-Loire, «de présent prisonnier es prisons de la Conciergerie du Palais à Paris, à la requête du procureur général du Roi, joint à Hervé Guilloreau» : donation à Jacques Benoist, prêtre, demeurant à Paris, de 52 livres 16 sols 8 deniers parisis, montant des dépens d'un procès relatif à une chapellenie en l'église collégiale de Saint-Ythier de Sully-sur-Loire, pour dédommager ledit Benoist de ce qu'il a «mis et frayé» à l'occasion dudit procès, et de ses avances depuis que le sieur Le Blanc est prisonnier. — 18 juillet 1545 (fol. 86 v°).

1820. — Jean Provenchère, l'aîné, marchand boucher, demeurant à Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris : donation à Jean Provenchère, le jeune, son fils, d'un étal de boucher à Notre-Dame-des-Champs, attenant à la maison, où pend pour enseigne l'Image Saint-Vincent. — 8 juillet 1545 (fol. 87).

1821. — Pierre Bouchenoire, prêtre, curé de la cure et église paroissiale de Saint-Germain de Sully, au diocèse d'Orléans, et vicaire de la cure de Feins, bailliage de Châtillon : donation à Martin Rousseau, avocat en Parlement, des revenus de la cure de Saint-Germain de Sully, que devra restituer le chapitre de Saint-Ythier de Sully. — 13 septembre 1544 (fol. 87).

1822. — Gabriel de Marillac, avocat en Parlement, et Anne de Loynes, sa femme : donation mutuelle. — 5 avril 1542 (fol. 88).

1823. — Nicole Bodin, prêtre, chapelain perpétuel de la Sainte-Chapelle du Palais-Royal à Paris : donation à Étienne Bodin, son neveu, d'une rente de 18 sols parisis sur une vigne à Cormeilles. — 16 juillet 1545 (fol. 90).

1824. — Antoine Coutel, protonotaire du Saint-Siège apostolique, demeurant à Paris : donation à Jeanne Raguier, veuve d'Antoine du Tillet, avocat au Châtelet de Paris, pour ses bons et agréables services», d'une créance de 122 livres 10 sols tournois sur Claude Giroult, sergent à cheval au Châtelet, gendre de Jeanne Raguier. — 23 février 1545 (fol. 90 v°).

1825. — Hugues Maurousseau, clerc et praticien en cour laie à Paris : donation à François Mesmyn, écolier, étudiant en l'Université de Paris, au collège de Justice, son cousin germain, d'une créance de 4 écus d'or soleil sur Jacques Guybert, prêtre, prieur du prieuré de Saint-Genest d'Ambière, diocèse de Poitiers, «pour ses gaiges, sallaires et vaccations d'avoir sollicité, poursuivy et pourchassé plusieurs causes et procès. . ., et avoir fourny et avancé plusieurs sommes de deniers esdictz procès et autres neccessitez et affaires dudict Guybert». — 23 juillet 1545 (fol. 91).

1826. — Antoine Chevalier, maître peintre à Paris : donation à Jean du Plessis, prêtre, licencié en chacun droit, demeurant à Paris, son oncle, des dépens, dommages et intérêts qui pourront lui être adjugés dans un procès au Châtelet, à propos des fruits et moissons de terres en la paroisse de Verrières[-le-Buisson] et au terroir d'Amblainvilliers (près Verrières-le-Buisson). — 22 juillet 1545 (fol. 91).

1827. — Ferry Lhuillyer, Didier Guichard, à cause de Didière Lhuillyer, sa femme, Didier Lhuillyer, Marguerite et Anne Lhuillyer, frères et sœurs, demeurant à Blaise : donation à Sébastien Parisel, bachelier ès droits, curé de Longpré, étudiant à Paris en la Faculté de droit canon, leur cousin, de leurs droits sur la succession de Claude Lhuillyer, marchand à Paris, leur frère et beau-frère. — 21 juillet 1545 (fol. 92).

1828. — Étienne Le Tellier, prêtre, habitué en l'église de Saint-Eustache à Paris : donation à Michel Le Tellier, notaire au Châtelet de Paris, son frère, de portion d'une maison dans les faubourgs de Corbeil, paroisse Saint-Jacques, à l'enseigne de l'Image Saint-Nicolas, de la moitié d'un jardin dans les mêmes fau-

bourgs, «rue de la Desguide», de vignes et de terres aux terroirs de Corbeil et de Brie-Comte-Robert, de la moitié de 45 sols tournois de rente, montant de la location d'une tannerie aux faubourgs de Corbeil, et d'autres rentes sur une maison à Servon-en-Brie. — 31 juillet 1545 (fol. 92 v°).

1829. — Nicolas Pichery, huissier, sergent à cheval au Châtelet de Paris : donation à Jean Pichery, écolier, juré en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de blé à Chalifert. — 19 août 1545 (fol. 94).

1830. — Pierre Parpas, docteur ès droits, conseiller du Roi en son Grand Conseil, et Anne Pichon, veuve de François d'Arzillière, seigneur de Valcourt, lieutenant pour le Roi en son comté de Clermont de Beauvoisis : contrat de mariage. — 26 janvier 1545 (fol. 95).

1831. — Hugues Goret, laboureur, demeurant à Paris, rue du Chantre : donation à Nicolas Jacquet, voiturier par terre, son neveu, d'une vigne au terroir de Clichy, au lieu dit «Montmoyen». — 23 août 1543 (fol. 96).

1832. — Charles du Ban, procureur au Parlement, demeurant à Paris : confirmation de la donation par lui faite, le 28 janvier 1544, à Claude Guyot, notaire et secrétaire du Roi et contrôleur de la Chancellerie de France, et à Marie Fraguier, sa femme, d'un manoir à Mesly, de terres, prés et saussaie au terroir de Mesly, paroisse de Créteil, et de vignes à Mont-de-Mesly, et déclaration détaillée des censives dans lesquelles se trouvaient les terres en question. — 16 juin 1545 (fol. 96 v°).

1833. — Jean Quétif, prêtre, demeurant à Paris, rue des Carmes : donation à Jean Quétif, compagnon teinturier de fil et soie à Paris, son cousin germain, d'une terre au terroir de Sarcelles. — 30 avril 1545 (fol. 101).

1834. — Pierre Debonnaire, marchand mercier, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Vieille-Draperie, et Barbe Le Veel, sa femme : donation mutuelle. — 17 février 1541 (fol. 101 v°).

1835. — Laurent Rocher, boulanger, demeurant à Saint-Laurent-lez-Paris, et Mariette Marie, sa femme, Pierre Guillet, manouvrier, demeurant à Paris, rue de la Mortellerie, et Jeanne Marie, sa femme : donation à François Rocher, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de vignes au terroir de Corbeil. — 21 août 1545 (fol. 102).

1836. — Robert Thiboust, seigneur de Bailly-en-Brie : donation à Jean Blondel, prêtre, demeurant à Paris, de la plus-value de terres et de vignes au terroir de Gentilly, par lui cédés pour une rente de 50 sols parisis, le 28 novembre 1543, à Jean de Louvencourt, notaire au Châtelet de Paris. — 2 juillet 1545 (fol. 102 v°).

1837. — Claude d'Auchy, marchand, bourgeois de Paris : donation à Pierre d'Auchy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur une rente de 115 sols tournois à prendre sur deux maisons, à Senlis, «l'une où pend pour enseigne le Petyt Escû Daulphin, et en l'autre la Petite Chaufferette», de la cinquième partie en un quart de trois muids de vin, avec une maison au village de Thiais, à l'Image Saint-Jean, de portion de la maison du Gros-Tournois, assise à Paris, «rue aux Oes», et de portion d'une maison et d'un jardin, à Paris, rue Darnetal. — 25 juillet 1545 (fol. 103 v°).

1838. — Robert Thiboust, avocat en Parlement, seigneur de Bailly-en-Brie, y demeurant : donation à Robert Thiboust, seigneur de Sainte-Anne, curé de Lévis, au diocèse d'Auxerre, d'une maison à Gournay, «au bout du pont dudict lieu», jardins, prés, clos en dépendant, du château de Bailly-en-Brie, avec terres et bois en dépendant, et de tous les prés qui lui appartiennent, «assis dedans la ville de Chartres, près la porte Guillaume,

appellez «les prés d'Arcullet». — 31 janvier 1543 (fol. 103 v°).

1839. — Jean-François Rustici, «faiseur et tailleur d'imaiges pour le Roy nostre Sire, demeurant à Sainct-Germain-des-Prez les Paris, rue de Tournon, natif du pays de Venise», donation à César Benintendi, fils de David Benintendi, marchand, demeurant à Florence, «ledict David, procureur et entremecteur des affaires dudict Rusticy, à ce présent, stipullant et acceptant pour ledict César, son filz, (de) la moictié de tous les noms, raisons et actions qui audict Jehan-François Rustici peuvent et doibvent compecter et appartenir, à cause des repparacions et mélioracions par luy faictes en une maison assise esdictz faulxbourgs Sainct-Germain, en ladicte rue de Tournon, en laquelle ledict de Rustici est à présent de mourant, par le moyen de la donation à luy faicte par le Roy nostre Sire, ensemble la moictié de toutes et chascunes les sommes de deniers et gaiges qui audict donateur sont, peuvent et pourront cy après estre deues par le Roy nostre dict seigneur, tant à cause de ses gaiges que autrement». — 2 juillet 1544 (fol. 105).

1840. — Jeanne Guyény, veuve de Jean Béranger, manouvrier, demeurant à Marolles-en-Brie : donation à Pierre Bylleboust, manouvrier à Paris, de la moitié d'une maison à Marolles (près la Ferté-Gaucher) et de tous ses biens au jour de son décès, à charge de payer chaque année aux marguilliers de l'église de Marolles 6 sols parisis pour la célébration d'une messe anniversaire. — 22 août 1545 (fol. 106 v°).

1841. — Jean de Blosset, chanoine et écolâtre en l'église cathédrale de Lisieux : donation à Pierre, à Antoine et à Rogerin de Blosset, écuyers, seigneurs de Saint-Maurice-Thisouaille, en partie, et vicomtes de Sens, aussi en partie, ses frères, de ses droits à titre d'héritier d'Anne de Blosset, leur sœur, et de Nicolas de Blosset, leur père, sur la terre et seigneurie de Saint-Maurice-Thisouaille. — 3 mai 1545 (en double) [fol. 107 et 112].

1842. — Michel Vialar, avocat en Parlement, et Lamberte Hotman, sa femme : donation mutuelle, «par singulière affection dudit Vialar envers ladicte Hotman, laquelle est plus jeune que luy de huit ans..., et partant, selon le cours de nature, disposée à le survivre et demourer la dernière». — 6 août 1545 (fol. 108 v°).

1843. — Catherine d'Arques, veuve de Guillaume Cacheleu, marchand de bois, demeurant à Paris, rue Saint-Jacques : donation à Nicolas Cacheleu, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, de son droit de douaire. — 23 mai 1545 (fol. 109 v°).

1844. — Jean Brunbault, compagnon tondeur de draps à Paris, et Jeanne de Leaue, sa femme : donation à Clément de Bourges, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, des droits successifs à eux échus par le décès de leur belle-mère et mère. — 2 septembre 1545 (fol. 110).

1845. — Michel Pigeart, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, et Claude Hurtault, sa femme : donation mutuelle. — 2 avril 1545 (fol. 110 v°).

1846. — André Choinat, procureur au Parlement, et Ambroise Lucas, sa femme : donation mutuelle. — 23 juin 1545 (fol. 113).

1847. — Henri Pastoureau, marchand, demeurant à Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris, et Martiale Le Forestier, sa femme : révocation de la donation par eux faite, le 12 juin 1545, à Nicolas Pastoureau, leur fils, et signification de ladite révocation à Jean Lormier, greffier du Châtelet de Paris, par Fiacre Cregnart, sergent à verge au Châtelet de Paris. — 18 août et 4 septembre 1545 (fol. 115).

1848. — Jean Grisy, laboureur à Dampierre, châtellenie de Beaurain, et Jeanne Grosset, sa femme : «considérans qu'ilz sont anciens, mesmes ledict Grisy qui est sexagénaire, débile de sa personne et non povant doresnavant faire l'estat, industrie et excercice de labeur, charroyer et employer harnois et chevaulx et voicture» : donation à Jean Grisy, le jeune, laboureur, leur fils, à Andry Picot, maréchal, et à Jeanne Grisy, sa femme, leur gendre et fille, demeurant tous à Feucherolles, de tous leurs biens, meubles et immeubles, à charge de pourvoir à leur entretien, leur vie durant, «avecques ce nourrir et gouverner Noel Grisy, aagé de sept ans ou environ, et Guillemette Grisy, aagée de douze ans ou environ, leurs enfans myneurs, les envoyer à l'escolle et leur faire aprandre art et industrie de gaigner leurs vyes, le temps advenir, et les pourveoir en mariage». — 22 juin 1545 (fol. 115 v°).

1849. — Charles Pichon, notaire au Châtelet de Paris, seigneur de Bressoy, et Claude Maugué, fille de Guérin Maugué, commissaire ordinaire en l'artillerie du Roi, et de Marie de Brisebarre, demeurant à Paris : donation mutuelle : Par cet acte Claude Maugué donne à Charles Pichon une portion des manoir, terre et seigneurie de la Borde-Fournier, près Brie-Comte-Robert, une portion de maison à Paris, rue Saint-Paul, appelée «la Maison neuve», une portion d'une autre maison à Paris, composée de deux corps d'hôtel, «à pignon sur rue avec jardin derrière, sise rue Saint-Paul, «faisant le coing d'une rue neufve, appellée la rue des Lyons», attenante à la maison de la Corne de Daim et aboutissant par derrière au jardin de l'élu Tardif, et une vigne au terroir de Charonne, «ou lieu dict les Ormeaulx». De son côté Charles Pichon donne à Claude Maugué une maison contenant plusieurs ouvroirs sur rue, rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, «devant la Pierre au layt, faisant le coing de ladicte rue Sainct-Jaques et de la rue de la Savonnerie, en laquelle est pour enseigne contre le mur l'Ymaige Nostre-Dame, du costé de ladicte rue Sainct-Jaques», une autre maison, à Paris, rue Saint-Antoine, «devant la Bastide», ayant deux corps d'hôtel sur rue, l'un à pignon, l'autre «en appentilz», avec jardin, attenante à l'hôtel des Tournelles, et de terres au terroir de Domont (près Écouen). — 13 août 1545 (en double) [fol. 117 et 119].

1850. — Guillaume Baulin, prêtre, curé d'Écouen et chanoine de l'église Saint-Jacques-de-l'Hôpital, rue Saint-Denis, à Paris : donation à Pierre Desmoulins, procureur au Châtelet de Paris, son cousin germain, de tous ses biens, meubles et immeubles, or et argent, monnayé ou non, vaisselle d'argent, «en recongnoissant les biensfaictz, amitiez et services que maistre Pierre Desmoulins luy a faictz par cy devant, tant en son jeune aage où il a baillé argent audict Baulin pour la conduicte de plusieurs procès qu'il a euz pour la cure d'Escouen et celle de Charonne... advancé plusieurs deniers dont il ne l'a remboursé, luy a faict bailler la maison où il demeure à sa vie... remémorant les services et bienfaictz que la mère dudict Desmolins luy a faictz après le trespas de feu m^e Pierre Baulin, son père, avant que ledict m^e Guillaume Baulin feust envoyé aux escolles et colleiges, avec laquelle il a demouré»; sous réserve de l'usufruit pour lui et Marguerite Baulin, sa sœur, afin «qu'elle puisse honnestement vivre, sa vye durant». — 9 septembre 1544 (fol. 121).

1851. — Jean Desmoulins : donation à Pierre Desmoulins, procureur au Châtelet de Paris, son père, des biens et droits à lui advenus par la succession de Anne Bardin, sa mère. Cette donation faite par Jean Desmoulins, «parce qu'il avoit eu vouloir, désir et affection, comme encores il a, de se mectre en l'ordre de l'Hospital Monsieur Sainct-Jehan de Jhérusalem, où il a esté receu à faire ses preuves, selon qu'il est acoustumé faire, et pour les porter et se aller faire recevoir audict

ordre, est sur son partement de aller à Malte, à ceste cause, avant son partement, congnoissant le bon voulloir et affection que ledict maistre Pierre Desmoulins, son père, a tousjours eu envers luy, tant pour l'avoir entretenu aux escolles, en l'estat de praticque, et luy avoir fourny et livré ses neccessitez depuis le trespas de sadicte mère jusques à huy, et aussi que ledict Desmoulins a fourny, fraié et payé les fraiz et mises qu'il a convenu faire pour faire faire ses preuves, le fournir d'habillemens à luy neccessaires, baillé cent escus soleil pour son passaige, la monte de [son] cheval et baillé soixante escus pour faire sa despense et voyage et subvenir à ses neccessitez», avec promesse de Jean-Pierre Desmoulins de servir à son fils une rente annuelle de 20 écus, valant 45 livres tournois, jusqu'à ce qu'il soit «pourveu en religion ou autrement de quelque bien qui vaille la pareille somme, pour ayder audict Desmoulins à avoir ses necessitez en ladicte religion». — 30 juillet 1545 (fol. 123).

1852. — Claude de Marle, écuyer et élu pour le Roi en l'élection de Paris, et Antoinette Lhuillier, fille de feu Jean Lhuillier, seigneur de la Motte d'Égry, conseiller au Parlement, et de Louise Le Maistre : contrat de mariage, passé en présence du cardinal de Meudon et de sa maison. Par ce contrat Wast de Marle, écuyer, seigneur de Vaugien, père du futur, «pour le grand désir qu'il a que ledict mariage se face en brief», donne à son fils la terre et seigneurie de Vaugien (près Saint-Remy-les-Chevreuse). — 20 juillet 1545 (fol. 124).

1853. — Marie Rat, veuve de Christophe Richer, procureur en l'élection de Paris : donation à Tristan Rat, fils de Guillaume Rat, seigneur d'Orsigny, son neveu, de vignes au terroir de Marly-le-Château, dont un demi-arpent de jeunes plants. — 4 avril 1544 (fol. 126).

1854. — Philippe Coulon, contrôleur extraordinaire des guerres : donation à Barthélemy Bonnet, prêtre, étudiant en l'Université de Paris, son cousin germain, d'une vigne au terroir de Dreux. — 7 septembre 1545 (fol. 126 v°).

1855. — Anne Martin, femme de Jean Le Roy, procureur au Parlement, et veuve de Pantaléon Le Bœuf, aussi procureur au Parlement : donation à Catherine, à Michel, à Jean et à Françoise Le Roy, ses enfants, de ses droits sur la maison qu'elle habite, «rue Forger-l'Asnier», comprenant deux corps d'hôtel avec jardin entre les deux, sur une ferme appelée «le Couldreau», en la paroisse de Bougy, au bailliage d'Orléans, sur une autre ferme à Saint-Sauveur-sur-École, au bailliage de Melun, sur deux rentes et sur une vigne à Vitry-sur-Seine, le tout à partager avec Guillemette et Anne Le Bœuf, ses enfants de son premier mariage, sous réserve de 25 arpents de bois taillis en la forêt d'Orléans. — 14 septembre 1545 (fol. 127).

1856. — Robert Olin, laboureur à Roissy en France : donation à Guillaume Larcher, marchand drapier, bourgeois de Paris, d'un jardin à Roissy (près Gonesse), «rue de la Baste». — 4 et 5 juillet 1545 (fol. 129 v°).

1857. — Guyon Thioust, libraire, relieur de livres à Paris, et Catherine Guillotoys, veuve d'Étienne Douart, marchand libraire, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Jean-de-Latran : contrat de mariage. Par ce contrat Catherine Guillotoys donne à Guyon Thioust, en cas de survie, l'usufruit de la moitié de la maison qu'elle habite, rue Saint-Jean-de-Latran, l'autre moitié appartenant aux enfants d'Étienne Douart. — 14 juin 1545 (fol. 130).

1858. — Jacques Randoin, marchand à Paris : donation à Mathurine Deux-Foys, demeurant aux fauxbourgs de Paris, ainsi qu'à ses enfants, Lucas et François, d'une petite maison couverte en chaume, en la rue Neuve-Saint-René, «autrement appellé le Cloz du Chardonneret», en la censive des religieux de

Sainte-Geneviève-du-Mont à Paris, et d'une autre maison, avec jardin derrière, «assise à la carrière de Sainct-Victor, tenant d'une part au ru Sainct-Marcel.., en la censive des religieux de Saint-Victor-lez-Paris». — 15 juin 1545 (fol. 131).

1859. — Pierre du Friche, laboureur, demeurant à Auteuil, près des Bons-Hommes : donation à Jean David, marchand cordier à Paris, son neveu, d'une vigne au terroir d'Auteuil, au lieu dit «les Pareuses et Garennes». — 9 septembre 1545 (fol. 132 v°).

1860. — Guillaume Dumoulin, marchand plumassier, bourgeois de Paris, et Ysabeau Chevreau, sa femme, veuve de Robert Bouville, praticien en cour laie : donation à Jean Bouville, écolier juré en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, de leurs droits sur la succession de Simonne Larcanier, veuve de Jean Chevreau, aïeule paternelle d'Ysabeau. — 14 septembre 1545 (fol. 133).

1861. — Denise Le Bossu, bourgeoise de Paris, veuve de Louis Gaiant, marchand drapier, bourgeois de Paris, et auparavant veuve de Pierre Girard, aussi marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Eustache Cossart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, d'une rente de blé, mesure de Meaux. — 19 septembre 1545 (fol. 133 v°).

1862. — Jean de Laultier, avocat en Parlement : donation, avec le consentement de Françoise Berthelot, veuve de Jean de Laultier, avocat en Parlement et seigneur de Fleury-en-Bière, sa mère, à Philippe de Laultier, général des Monnaies, son frère, de ses droits sur le fief de Hugot à Bondy, près Paris, et ratification de cette donation par Jean de Laultier, procureur général au Parlement de Dauphiné, frère de Jean et de Philippe Laultier. — 19 décembre 1530 et 15 mai 1543 (fol. 134).

1863. — Philippe de Laultier, général des Monnaies, et Philippe Le Mestayer, sa femme : donation mutuelle. — 19 septembre 1545 (en double) [fol. 135 et 136 v°).

1864. — Jean Le Sueur, compagnon cartier à Paris, demeurant rue Saint-Germain : donation à Jacques Bléart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur la succession de Roger Le Sueur, voiturier de l'apothicairerie du Roi. — 17 septembre 1545 (fol. 138).

1865. — Robert du Torchon, secrétaire, «demourant avec et en l'hostel de monsieur l'abbé d'Ivry» : donation à Germaine du Torchon, femme de Girard de Villelande, marchand à Paris, sa sœur, de ses droits sur une ferme et des terres à Bondoufle, qui lui avaient été donnés par Lyon du Torchon, contrôleur du domaine du Roi à Paris, son père. — 16 janvier 1544 (fol. 138 v°).

1866. — Jean Rozel, prêtre, demeurant au collège du Trésorier en l'Université de Paris : donation à Jean d'Amboise, chirurgien de M. le Connétable, d'un terrain et jardin clos de murs, à Saint-Germain-des-Prez-lez-Paris, sur la rue «Sainct-Supplice», qu'il avait acquis de Jean Thiboust, marchand, demeurant sur les fossés de Paris, hors la porte Saint-Michel. — 12 septembre 1545 (fol. 139).

1867. — Odo Le Grant, conseiller et aumônier de la Dauphine : donation à François Le Grant, secrétaire du Dauphin et contrôleur général de la maison de la Dauphine, son frère, d'un domaine appelé, la ferme des Gressets, paroisse de la Celle-Saint-Cloud, d'une contenance de 300 arpents, en terres, vignes, bois, pâturages et viviers, «en récompense des bienfaictz et plaisirs qu'il a euz et receuz par cy devant, tant dudit maistre François Le Grant, que par son moyen, secours et ayde». — 7 juillet 1545 (fol. 140 v°).

1868. — Antoine Joseph, compagnon coffretier, demeurant à Paris : donation à Catherine Vanier, veuve de Jean Joseph, coffretier-

malletier à Paris, sa belle-sœur, de la moitié d'un jardin, «assis hors la porte de Montmartre, joignant les esgoutz», et d'un cellier «estant soubz les salles du Palais» à Paris, acquis du Roi à faculté de réméré, moyennant payement de 50 écus d'or par ladite Vanier, et cession de tous droits successifs sur l'héritage de son frère, moyennant payement de cinquante écus d'or soleil. — 10 septembre 1545 (fol. 141 v°).

1869. — Raoul d'Asnières, prieur de «Nostre-Dame de Laverny» : donation à Christophe d'Asnières, receveur et payeur des gages et droits «de Messieurs de la Court sur le faict de la Justice des Aydes à Paris», son frère, d'une vigne au terroir de Gentilly. — 17 septembre 1545 (fol. 143 v°).

1870. — Catherine Poullet, veuve de Guillaume Diguet, procureur du Roi au Trésor : donation à Claude Diguet, avocat du Roi au Trésor, son fils, de la moitié d'une maison et jardin à Paris, rue Beaubourg, vis à vis les étuves du Lion d'argent, «où soulloyt demourer ledict deffunct Diguet et icelle donatrice», de la moitié d'une maison, jardin et vignes, «en ung pourpris», à Villiers-sur-Orge, appelée «la Meredieu», avec des terres, vignes et rentes au terroir de Villiers, et un bois en la forêt de «Séquigny», et des droits sur des biens à Paris et à Charonne, à elle transportés par Jean Mauclerc et feue Catherine Diguet, sa femme, Guillaume Breteman et Michelle Diguet, sa femme, ainsi que sur une somme de 1,200 livres tournois, à elle restant due par Jeanne Diguet, veuve de Jacques Le Maistre, sa fille, et confirmation de la donation par elle précédemment faite audit Claude Diguet, d'une maison, à Paris, rue Saint-Germain, à l'enseigne du Miroir, à charge de fondation d'un obit en l'église de Saint-Merry. — 6 octobre 1545 (fol. 144).

1871. — Michel Pigeart, marchand orfèvre, et Claude Heurtault : contrat de mariage. Par ce contrat, Catherine de Neufville, veuve en secondes noces de Pierre Frénicle, et en premières noces de Simon Heurtault, tous deux marchands, bourgeois de Paris, mère de Claude Heurtault, promet de «bailler ladicte Claude Heurtault, franche et quicte, vestue et habillée de ses habitz fillaulx, et d'une cotte de drap d'escarlatte et d'une panne de menu verd», et de donner aux futurs époux, la veille de leurs épousailles, une somme de 500 livres tournois, avec quittance de cette somme par Michel Pigeart et Claude Heurtault, sa fiancée. — 7 novembre 1530 et 16 janvier 1531 (fol. 145 v°).

1872. — Jean Constant, prêtre, curé de Valence-en-Brie : donation à Catherine Asselin, fille de feu Jean Asselin, maître des œuvres de charpenterie de la ville de Paris, en considération de son futur mariage avec Pierre Damerval, praticien en cour laie à Paris, «ad ce qu'ilz aient mieulx de quoy eulx entretenir en leur mesnaige», d'une maison à Précy-sur-Marne (près Claye-Souilly). — 19 novembre 1544 (fol. 147).

1873. — Augustin Cardon, marchand drapier à Paris, et Jeanne Ouvrart, sa femme, Nicolas et Pierre Cardon, frères, marchands drapiers chaussetiers, et Claude Cardon, veuve de Nicolas de Foye, maréchal à Châlons en Champagne, demeurant tous à Paris : donation à Bastienne Ouvrart, veuve de Mathurin Le Voyer, marchand à Paris, de la moitié d'une maison à Paris, rue de Bièvre, «faisant l'ung des coings d'icelle rue de Bièvre, devant l'Imaige Sainct-Christofle..., aboutissant par devant à ladicte rue et par derrière au Trou Pugnais». — 15, 18, 19 septembre 1545 (fol. 148).

1874. — Pasquier Grenier, chanoine de Tournay : donation à Jacques Grenier, notaire et secrétaire du Roi, et à Jeanne Dumont, sa femme, ses frère et belle-sœur, de la moitié d'une ferme au Plessis-Belleville en France.

près Lagny-le-Sec, avec 134 arpents et demi de terres et prés, à lui échue par le décès de Geneviève Le Coq, leur mère, et après partage fait avec Jacques Le Clerc, examinateur au Châtelet de Paris, et Jeanne Grenier, sa femme. — 7 octobre 1545 (fol. 148 v°).

1875. — Jean Houet, marchand, bourgeois de Paris : donation à Henri Patoillart, marchand, bourgeois de Paris, de ses droits sur deux maisons contiguës, rue Aubry-le-Boucher, aux enseignes du Paon et de l'Écu-de-France, et sur une autre maison à Paris, rue de la Juiverie, à l'enseigne de la Bannière de France, et d'une rente de 50 livres sur la ville de Paris, le tout lui appartenant comme héritier de Nicolas Poiret, son frère utérin. — 13 octobre 1545 (fol. 149 v°).

1876. — Barthélemy Aubrefve, maçon, demeurant à Saint-Germain-des-Prés : donation à Jean Allain, fourbisseur à Paris, son beau-frère, de la moitié d'une maison avec jardin, à Saint-Germain-des-Prés, rue de la Vieille-Tuilerie. — 24 février 1545 (fol. 150).

1877. — Jean de Cain (ou de Caui), sergent de la justice de Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Jean Allain, l'aîné, compagnon fourbisseur à Paris, de la moitié d'une maison à Saint-Germain-des-Prés, rue du Colombier. — 5 octobre 1545 (fol. 150 v°).

1878. — Pierre Ragueau, licencié en décret, vicaire en l'église de Bourges : donation à Jean et à Guillaume Ragueau, marchands à Bourges, ses frères, de ses droits sur les successions de Jean Ragueau, notaire royal à Bourges, et de Marie Bernard, femme dudit Ragueau, ses père et mère, moyennant payement d'une somme de 200 livres et la promesse d'une rente viagère de 200 livres tournois, et confirmation de cette donation par Pierre Ragueau, après la mort de Jean Ragueau, l'un des donataires. — 20 janvier 1540 et 1er avril 1545 (fol. 151).

1879. — Jean de la Ballue, chevalier, seigneur de Gouaix et de Villepreux, maître d'hôtel ordinaire du Roi et de la Reine de Navarre : donation à Robert Lescalopier, procureur au Châtelet de Paris, en rémunération de «ses bons et agréables services», de l'office de prévôt et juge de la châtellenie, terre et seigneurie de Villepreux, et de l'état et office de garde des sceaux de la prévôté et aux contrats de la même châtellenie, avec faculté de faire exercer ces offices par des lieutenants, son état de procureur au Châtelet l'obligeant à résider constamment à Paris. — 2 septembre 1545 (fol. 156).

1880. — Nicolas du Hamel, religieux en l'abbaye de Saint-Victor-lez-Paris, «aagé de 20 ans et prest à faire profession en ladicte abbaye» : donation aux religieux de l'abbaye de Saint-Victor de tous ses biens et revenus, «en faveur et contemplation de la réception qu'ilz ont faicte de sa personne en ladicte abbaye et de la profession qu'il entend de brief faire en icelle, à la charge que lesdictz religieulx et couvent seront tenuz des frais de sa nouvelle messe qu'il espère cy après chanter et célébrer en ladicte abbaye de Sainct-Victor après sadicte profession». — 16 octobre 1545 (fol. 157 v°).

1881. — Claude Lambert, praticien, demeurant à Veuilly-la-Poterie : donation à Jean Lambert, charron à Veuilly-la-Poterie, son frère, de portions de maisons, terres, prés et rentes à Veuilly-la-Poterie. — 11 octobre 1545 (fol. 158).

1882. — Nicolas Aubery, marchand mégissier, bourgeois de Paris : donation à Guillaume Aubery, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de blé. — 26 septembre 1545 (fol. 160).

1883. — Michel Le Cop, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Notre-Dame-de-Cléry : donation à Jean Le Cop, son frère, de la moitié

d'une maison à Paris rue de Nesle, dite d'Orléans, aboutissant par derrière aux anciens murs de la ville de Paris, d'une maison au village de Tremblay en France (près Roissy), rue du Puits-Hazard, et de 95 arpents de terres aux terroirs de Tremblay, Villepinte et aux environs. — 14 août 1545 (fol. 160).

1884. — Agathe (ou Annette) Marchandeau, femme de Charles de Billaut, fourrier de M. de Sansac : ratification de la donation faite, le 24 septembre 1545, par Charles de Billaut, son mari, à Jacques de La Forest, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de ses droits sur la succession de Jean Marchandeau, leur père et beau-père. — 19 octobre 1545 (fol. 162).

1885. — Mathurin Bréban, marchand de chevaux, demeurant à Paris, rue du Plâtre : donation à François Choisnet et à Catherine Boucher, femme dudit Choisnet, ses beau-père et mère, des biens à lui échus par le décès de Mathurin Bréban, archer de la ville de Paris, son père, «pour les récompenser des bons et agréables services, nourritures et autres choses qui luy ont quises et livrés de tout le temps passé jusques à luy». — 21 octobre 1545 (fol. 164).

1886. — Jeanne Raimbault, veuve de Guillaume Benoist, marchand, bourgeois de Paris : donation à François Philippes, voiturier par terre, et à Claude Billet, sa femme, ses gendre et fille, d'une somme de 200 livres tournois à elle due pour son douaire, «pour l'avoir depuis le moys de may cinq cens quarante deux nourrie et entretenue, comme encores font». — 13 février 1545 (fol. 164 v°).

1887. — Jacquette Raimbault, veuve de Guillaume Benoist, marchand à Paris, et auparavant veuve de Gillet Billet, aussi marchand à Paris : donation à François Philippes, voiturier par terre à Paris, et à Claude Billet, sa femme, ses gendre et fille, de portions de rentes, notamment de deux rentes constituées à la communauté des archers de Paris par le sieur Benoist et rachetées par lui en 1537. — 26 juillet 1545 (fol. 165).

1888. — Pierre Pezon, marchand mégissier à Gournay-sur-Marne : donation à Antoine Pezon, son frère, en reconnaissance «des bons et agréables plaisirs par luy faictz», de ses droits sur «une maison et place à vendre poisson de mer, où soulloyt pendre pour enseigne l'Ymaige Sainct-Estienne» . . ., où demeure ledit Antoine Pezon, «ladicte maison assise à Paris, près le Petyt Chastellet, sur la rue du Petyt-Pont». — 26 octobre 1545 (fol. 165 v°).

1889. — Marguerite Le Colletier, veuve d'André Deszasses, conseiller au Parlement : donation à Jean Le Picart, notaire et secrétaire du Roi, d'une friche au terroir de la Fouilleuse (près Rueil) et d'une terre au terroir de Rueil. — 20 septembre 1545 (fol. 166 v°).

1890. — Marguerite Le Colletier, veuve d'André Deszasses, conseiller au Parlement : donation à Jean Le Picart, secrétaire du Roi, d'une rente de 22 sols parisis sur des héritages à Saint-Cloud. — 20 septembre 1545 (fol. 167).

1891. — Marguerite Le Colletier, veuve d'André Deszasses, conseiller au Parlement : donation à Jean Le Picart, notaire et secrétaire du Roi, de diverses rentes sur des biens aux terroirs d'Argenteuil, de Sannois et du Plessis-Gassot, d'une rente de 10 livres tournois sur les revenus patrimoniaux de la ville de Paris et d'une autre de 60 sols parisis sur une maison de la rue des Étuves, à l'enseigne du Grand Godet, d'une autre rente de 9 sols 4 deniers parisis sur cinq quartiers de marais entre les portes du Temple et de Saint-Martin, d'une autre rente de 110 sols sur des héritages à Fontenay-sous-Bois. — 20 septembre 1545 (fol. 167 v°).

1892. — Marguerite Le Colletier, veuve

d'André Deszasses, conseiller au Parlement : donation à Jean Le Picart, notaire et secrétaire du Roy, «de terres labourables, pré et saussaie, tant au terrouer du lieu dict la Ville-l'Évesque, estant lez la ville de Paris, que autres terrouers proches et circonvoisins d'icellui lieu de la Ville-l'Évesque, comme de ceulx de Saincte-Opportune, du port de Neully, du s' de Clichy, de Sainct-Denis-de-la-Chartre et de Challeau, dont ladicte veufve promect bailler cy après plus spécialle déclaration audit Le Picart», et des rentes qu'elle possède sur des biens à la Ville-l'Évêque, à Clichy, à «Éraney», à Montmelian (Montmeyen), à Montmartre et Chaillot, dont elle donnera également déclaration spéciale, à charge par ledit Le Picart d'acquitter les frais de son convoi et sépulture et de faire célébrer à ses frais, messes et bout de l'an avec un service dans l'église de la Madeleine de la Ville-l'Évêque, et d'aumôner cent sols à l'église de Sainte-Opportune, à l'Hôtel-Dieu, à l'hôpital Saint-Gervais, à l'Ave-Maria et à l'église de Saint-Jean de Bouqueval. — 20 septembre 1545 (fol. 168 v°).

1893. — Jean Cardon, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean de La Cambe, licencié en lois à Paris, de ses droits sur des bois en la forêt de Séquigny, au-dessus de Morsang-sur-Orge, et sur un pré en la prairie de Vaux. — 9 octobre 1545 (fol. 171).

1894. — Henri Pastoureau, marchand, bourgeois de Paris, demeurant à Notre-Dame-des-Champs-les-Paris, en la maison où pend pour enseigne l'Écu de France : donation à Nicolas Pastoureau, demeurant à Amiens, son fils, de la moitié par indivis d'une maison à Notre-Dame-des-Champs, à l'enseigne de l'Écu de France, donnant par devant sur la grand rue, de la moitié d'une autre maison à trois corps d'hôtel, à Notre-Dame-des-Champs, «en laquelle soulloyt pendre pour enseigne l'Eschicquier», de la moitié d'une maison à Notre-Dame-des-Champs, à l'enseigne de l'Image Saint-Jacques, de la moitié d'une maison à Notre-Dame des Champs, à l'enseigne du Cygne, de la moitié d'une maison au même lieu, à l'enseigne du Cheval blanc, de la moitié d'un jardin, clos de murs, audit lieu, de la moitié d'une maison à Paris, «rue au Fouarre, près Sainct-Innocent, où pend pour enseigne les Quatre filz Aymond», de la moitié de deux étaux devant ladite maison, contre les murs du cimetière de Saint-Innocent, de vignes au terroir de Gentilly, au lieu dit «la Croix qui pend», de vignes au terroir de Notre-Dame-des-Champs, aux lieux dits «Froit cul, Chemyn au Prebstre, Piquehoue, près la Croix au Maire, les Perruchaulx», de la moitié d'une maison, de vignes, terres et prés à Arcueil, de vignes au terroir de Cachan, de rentes sur une maison, rue de la Vieille-Draperie, sur la maison du Dauphin à Notre-Dame-des-Champs, sur celle de Sainte-Catherine audit lieu, sur des vignes et jardins à Arcueil. — 31 octobre 1545 (fol. 171 v°).

1895. — Jean Bellenger, procureur au Châtelet de Paris : donation à Jean Bellenger, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, d'une rente de 8 livres 6 sols 8 deniers tournois. — 6 novembre 1545 (fol. 176 v°).

1896. — Geoffroy Chollet, berger, demeurant au village du «Plessis-Roux, dit Picquet», et Jeanne Carbonnier, sa femme : donation mutuelle. — 22 août 1545 (fol. 177).

1897. — Geoffroy Chollet, berger, demeurant au village du Plessis-Roux, dit Piquet, et Jeanne Carbonnier, sa femme : donation à Michel Carbonnier, laboureur au Plessis-Raoux, dit Piquet, et à Perrette Chollet, sa femme, leurs neveu et nièce, d'une maison au Plessis-Piquet (près Sceaux) et de terres au terroir dudit Plessis-Piquet, avec tout leur mobilier, à la charge de fonder deux messes de requiem, dès leur décès, «et icelles faire escripre au martologue de ladicte église du Plessis, et de bailler pour chascune d'icelles cinq solz tournois par chascun an». — 22 août 1545 (fol. 178).

1898. — Jean Viau, marchand chaussetier à Paris : donation à Guillaume Viau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de cent sols tournois. — 6 novembre 1545 (fol. 179 v°).

1899. — François Ier, roi de France : donation à Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, et aux enfants qui naîtront, soit du mariage de ladite Anne de Pisseleu avec Jean de Bretagne, chevalier de l'Ordre, duc d'Étampes, soit d'un autre mariage, des terres et seigneuries à lui cédées par Guillaume Poyet, abbé de Notre-Dame de Berdoues, suivant contrat du 20 août 1545, savoir, des baronnie et châtellenie de Beynes (près Neauphle-le-Château), des fiefs de Carcassonne, du Petit-Mesnil, du Plaisir, de Coesmes et de la Cour des Prés, dépendant de la seigneurie des Clayes (près Villepreux), du fief de la Malmaison (près Grosrouvre et Montfort-l'Amaury), des terres et seigneuries de Bignon et de Noisy (près les Clayes), du Chêne-Rogneux (près Grosrouvre et Montfort-l'Amaury), de Saint-Aubin (près Neauphle-le-Château), de Mormoulins (près Villepreux) et de Marcq (près Thoiry et Montfort-l'Amaury) et leurs dépendances, situées tant au Val-de-Gallye qu'aux environs de Paris. — Septembre 1545. — Entérinement de ladite donation par la Chambre des Comptes. — 13 octobre 1545 (fol. 180 v°).

1900. — Denise Lescalopier, veuve de Raoul Videt, procureur au Châtelet de Paris : donation à Étienne Potiart (Poutiart), écolier à Paris, fils de Nicole Poutiart, procureur au Châtelet, son petit-fils, de ses droits sur la succession de Guyonne Videt, femme de Jean Le Blanc, procureur au Châtelet de Paris, sa fille. — 31 octobre 1545 (fol. 183 v°).

1901. — Françoise Lhuillier, dame de Brétigny, veuve de Guillaume Le Gouppil, seigneur d'Amfreville et capitaine de Conches : donation à Charles Le Gouppil, seigneur d'Amfreville, son fils, des droits et redevances qui peuvent lui être dus en sa seigneurie de Brétigny à raison des saisies et ventes féodales. — 4 août 1545 (fol. 184).

1902. — Jean de Metz, dit Paris, «incireur», bourgeois de Paris, et Oudette Sergent, sa femme : donation mutuelle. — 2 avril 1543 (fol. 184 v°).

1903. — René Le Coincte, l'aîné, ancien élu pour le Roi en l'élection de Beauvais, bourgeois de Paris, «déclaire que, combien que, dès le vingt-neufiesme jour de novembre, l'an mil cinq cens trente neuf, noble homme, maistre Claude Le Coincte, son filz, advocat en la court de Parlement, luy ayt donné et transporté, estant escollier, estudiant en l'Université de la ville de Poictiers, l'usuffruict de tous et chascuns ses biens, meubles et immeubles..., et que, depuis son retour de ladicte Université et paravant son voyage de Bourges, qui fut ou moys de novembre, l'an mil cinq cens quarante, icelles lectres ayent esté insinuées au greffe du Chastellet de Paris, pour soulager et consoler ledict maistre René Le Coincte des ennuys et facheries que luy faisoyt René Le Coincte, son filz, dont il advertist ledit maistre Claude Le Coincte, estant en ladicte ville de Poictiers, pour de luy avoir consolation, néantmoins la vérité seroyt et est telle que ledict maistre René Le Coincte ne veult et n'entend, et n'a esté son intention de soy ayder dudict don, et auroit baillé et rendu audict maistre Claude Le Coincte, son filz, lesdictes lectres de don, dès et incontinent après le retour de sondict voyage de Bourges; considérant par ledict maistre René Le Coincte la grant perte et dommaige que en pourroit avoir et souffrir ledict maistre Claude Le Coincte et ses enfans par le prétexte dudict don, et que ce qu'il en a faict a esté de bonne foy et affection, de laquelle il se contente, sans autrement voulloir user dudict don, auquel il a renoncé et renonce, et s'en est désisté et désiste par ces présentes, en faveur et au prouffict dudict maistre Claude Le Coincte, son

filz, de ses hoirs, et en tant que besoing est ou seroit, luy en a faict pareil don et transport qu'il luy en avoyt faict» : renonciation à la donation que lui avait faite, le 20 novembre 1539, Claude Le Coincte, alors écolier, étudiant en l'Université de Poitiers, son fils, et rétrocession par ledict René Le Coincte en faveur dudit Claude Le Coincte, avocat en Parlement. — 12 novembre 1545 (fol. 186).

1904. — Ysabeau Bohier, veuve de Jean Chavenon, procureur au Parlement : donation à François Chavenon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de vignes au terroir de Vitry-sur-Seine, «avec la quantité de six muys de vin qui est venu et yssu, ceste présente année, desdictes vignes». — 6 octobre 1545 (fol. 186 v°).

1905. — Jean' Le Jeune, marchand, bourgeois de Paris, «demourant à la Tilleraye en Tyerace» (la Tileroie), logé à Paris, rue des Quatre-Fils, paroisse Saint-Jean-en-Grève : donation à Marie de Janvry, veuve de Nicolas des Hayes, écuyer, seigneur de Pertheville en Normandie, logée à Paris, place Maubert, «à la Lymace», sa sœur de mère, du tiers d'une maison, rue Saint-Denis, à l'enseigne du Dauphin, attenante d'un côté à l'hôtel de la Clef, de l'autre aux anciens murs, et aboutissant à la rue Bourg-l'Abbé, du tiers d'une autre maison, rue Saint-Denis, à l'enseigne du Cygne, portant anciennement l'enseigne du Gobelet d'argent, attenante, d'une part, au jardin des Arbalétriers, de l'autre, à l'hôtel du Cygne, et aboutissant au logis neuf des dépendances du Cygne, du tiers de deux autres maisons, «qui souloyt estre en jardin», formant deux corps d'hôtel, rue Bourg-l'Abbé, attenantes à l'hôtel du Cheval rouge : ladite donation faite par Jean Le Jeune «à ladicte damoiselle sa sœur, ad ce qu'elle ayt mieulx de quoy vivre, soy entretenir en son mesnage et l'ayder à pourveoir par mariage, et aussi pour la récompenser des bons et agréables services qu'elle luy a faictz». — 27 octobre 1545 (fol. 187 v°).

1906. — Christophe Hamelin, avocat au Châtelet de Paris : donation à Nicolas Hamelin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de tous droits pouvant lui revenir après la reddition du compte des successions de ses père et mère et de ses trois sœurs, et de toutes actions à intenter contre Nicolas de Caulmont, marchand, bourgeois de Paris, et les héritiers de Jacques de Saint-Yon, l'aîné, notaire au Châtelet, tuteurs dudit Christophe Hamelin. — 14 novembre 1545 (fol. 188 v°).

1907. — Charles Soly, écuyer, seigneur de Romainville : donation à Jean Soly, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de tous droits sur la seigneurie de «Montmitel», et d'une rente de blé sur des biens au finage de Sourdun. — 19 novembre 1545 (fol. 189 v°).

1908. — Pierre Mension, compagnon vinaigrier, demeurant près de Saint-Laurent-les-Paris, et Jacqueline Goye, sa femme : donation à Antoine Soyer, écolier, étudiant en l'Université de Paris, de leurs droits sur la succession de Jean Goye, leur beau-père et père. — 12 novembre 1545 (fol. 190).

1909. — Martin Rousseau, avocat en Parlement : donation à Jean Pignier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'un «cheval soubz poil de serf, sellé et bridé, achecté par ledict donateur de Loys Thierry, cappitaine du chasteau de Senlis, pour la somme de dix escus soleil, ensemble le droict et faculté, noms, raisons et actions que ledict donateur a à l'encontre dudict Thierry pour [le] contraindre à reprandre ledict cheval pour la somme de 7 escus et demy d'or soleil, et de tous despens, dommaiges et interestz qu'il pourroit avoir à l'encontre dudict Thierry». — 26 novembre 1545 (fol. 190 v°).

1910. — Jeanne Rat, veuve de Jean de Châlons, seigneur de Buc, demeurant à Buc : donation à Tristan, à Nicolas, à Claude et à Madeleine Rat, enfants mineurs de Guillaume

Rat, seigneur d'Orsigny, et de Marie du Puys, ses neveux, de tous ses biens situés à Orsigny (près Saclay) et aux environs, et renonciation aux lettres de rescision d'un partage fait entre Jeanne Rat, Jean de Châlons et Guillaume Rat, obtenues par ledit Guillaume Rat. — 8 février 1545 (fol. 191).

1911. — Marguerite, veuve de Martin Gaillot, demeurant à Charly-sur-Marne : donation à Girard et à Charlotte Gaillot, ses enfants, de ses droits sur une maison à Charly-sur-Marne. — 26 novembre 1545 (fol. 192 v°).

1912. — Aignan de Cailly, vicomte de Carentan, «seigneur du fief de la Grand Maison de Sainct-Gracien» : donation à Aignan de Cailly, notaire et secrétaire du Roi, son fils, des arrérages de cens qui lui sont dus à raison dudit fief. — 21 juillet 1544 (fol. 193).

1913. — Jean de Thumery, écuyer, seigneur de «Ménildon», demeurant à Villepreux : donation à Nicolas Hamelin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, d'une rente de 8 sols parisis. — 2 décembre 1545 (fol. 193 v°).

1914. — Jean Brysancy, laboureur, demeurant au hameau d'Habloville, paroisse de Saint-Aubin-sur-Gaillon : donation à Gratien de Jeufosse, libraire et imprimeur à Paris, de la moitié des biens meubles et créances à lui échus par le décès de Jeanne Brysancy, demeurant à Paris en la paroisse Saint-Gervais, sa sœur. — 7 octobre 1545 (fol. 194).

1915. — Nicole Marteau, licencié ès lois, lieutenant criminel du bailli de Vitry à Château-Thierry, et Antoinette Colin, sa femme, demeurant audit Château-Thierry : donation à Jean Marteau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, «de présent retiré audict Chasteau-Thierry, pour l'inconvéniant de peste regnant en ladicte ville de Paris», de la moitié du domaine de la Grande-Rouge Bourse, paroisse de Chamigny (près la Ferté-sous-Jouarre) et d'une maison à la Ferté-au-Col, au Marché, échus à Antoinette Colin par le décès de ses père et mère. — 28 novembre 1545 (fol. 194 v°).

1916. — François Février, licencié en lois, demeurant à Glatigny, paroisse de Jouy-le-Moutier : donation à Nicolas Gallet, écuyer, son cousin, demeurant à Menucourt, des maison seigneuriale et fief du Fay, en la paroisse d'Andrésy, avec terres labourables, bois taillis et pré en dépendant. — 3 novembre 1545 (fol. 196).

1917. — Mathurin de Montpellier, baudroyeur à Paris : donation à Roch de Montpellier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, du droit de réméré d'une terre à Domont. — 23 novembre 1545 (fol. 197 v°).

1918. — Lambert Le Blanc, maître ès arts, étudiant en l'Université de Paris, fils d'Étienne Le Blanc, contrôleur général de l'Épargne : donation à Gabriel, à Louis et à Jean Le Blanc, ses frères, d'une maison avec des terres au village de l'Hay et aux terroirs de Chevilly et de Bourg-la-Reine, à condition «qu'ilz ayderont à damoiselle Marguerite Anjorrant, leur mère, et belle-mère dudit maistre Lambert Le Blanc, pour la substanter, nourrir et loger, comme bons enfans doibvent faire à leur mère». — 7 décembre 1545 (fol. 198).

1919. — Nicolas Duc, vigneron à Antony, et Jeanne Blesnon, sa femme : donation à Laurent Blesnon, fils de Pierre Blesnon, marchand boucher à Saint-Remy près Chevreuse, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de tous leurs biens, meubles et immeubles. — 11 décembre 1545 (fol. 201).

1920. — Mathurin du Temple, marchand bonnetier, demeurant à Paris, rue Simon-le-Franc : donation à Yves du Temple, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de

portion d'une rente de blé et de ses droits sur la succession d'Anne Savart, sa mère. — 31 juillet 1544 (fol. 202).

1921. — Pierre Le Faye, avocat en Parlement : donation à Pierre Le Faye, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de 6 sols parisis de rente sur un bien à Écharcon, près Corbeil. — 21 novembre 1545 (fol. 203).

1922. — François Hamelin, notaire au Châtelet de Paris : donation à Nicolas Hamelin, son neveu, de tous droits pour intenter actions rescisoires au sujet de la reddition de son compte de tutelle par devant Jean Joly, examinateur au Châtelet, contre ses tuteurs, Nicolas de Caulmont et Jacques de Saint-Yon. — 7 décembre 1545 (fol. 203).

1923. — Jean Bonnereau, le jeune, laboureur à Bièvres-le-Châtel : donation à Thomas Bonnereau, laboureur de vignes à Bièvres-le-Châtel, son fils, de tous les biens, meubles et immeubles, qui lui appartiennent en la paroisse de Bièvres, à charge de «nourrir, traicter, gouverner et alymenter ledict Jehan Bonnereau, lequel est aagé de soixante ans et plus, bien et honnorablement, et ainsi que à son estat appartient, et de loger et blancher bien et nettement, tant qu'il vivera, et faire administrer les sainctz sacremens». — 27 novembre 1540 (fol. 204 v°).

1924. — Jean de Bérard, ancien conseiller du Roi et général des Monnaies à Paris, y demeurant : donation à Martin de Bérard, receveur de Carentan, son frère, et à Jean de Bérard, huissier sergent à cheval au Châtelet de Paris, d'une somme de 1,300 écus d'or soleil, déposée entre les mains de Pierre Faure, receveur général de Picardie, par portions égales, avec remise à Jean de Bérard, huissier sergent du Châtelet, de tout ce qu'il pourrait devoir à raison de l'administration des biens du donateur, dont il a, d'ailleurs, rendu bon compte. — 20 décembre 1545 (en double) [fol. 205 et 216].

1925. — Françoise de Longvy, comtesse de Buzançais et de Charny, princesse d'Orange, veuve de Philippe Chabot, chevalier de l'Ordre, amiral de France, gouverneur et lieutenant général pour le Roi au duché de Bourgogne : donation à Guillaume Gellinard, hécuyer, seigneur de Malaville, des deux tiers de la seigneurie de Planoy (près Rozoy-en-Brie) jusqu'à concurrence de 3,000 livres tournois. — 5 décembre 1545 (fol. 206 v°).

1926. — Jean de Montfort, maître fourreur de robes, bourgeois de Paris, et Louise Poulain, sa femme : donation mutuelle. — 30 mai 1545 (fol. 208 v°).

1927. — Michel Bernard, prêtre, demeurant à Paris : donation à Michel de La Place, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son filleul, d'une rente de 60 sols sur une maison à Paris, «faisant le coing des rues de la Vennerie et le Pont Nostre-Dame», et d'une rente de 10 sols tournois sur une vigne au terroir de Vanves. — 16 décembre 1545 (fol. 210).

1928. — Jeanne Chocquet, veuve de Simon Gassien, tisserand en toiles, demeurant à Chelles-Saincte-Baulteur» : donation à Jean Mercetz, le jeune, vigneron, et à Marguerite Gassien, femme dudit Mercetz, ses gendre et fille, d'une maison à Chelles, rue Saint-Georges, «estant de présent en ruyne et décadence», à charge de réparer et d'entretenir ladite maison en bon et suffisant état. — 6 décembre 1544 (fol. 210 v°).

1929. — Charles de Montmirail, seigneur de la Vaudoire, bourgeois de Paris : donation à Thierry de Montmirail, seigneur de Chambourcy, son fils, de portion d'une maison à Paris, «rue Frager l'Asnier, appellée l'hostel du Chasteau», attenante à la rue Grenier-sur-l'Eau, et aboutissant par derrière à la veuve de Jean Frager, remise au même Thierry de Montmirail de tout ce qu'il «luy peult et pourroit debvoir au moien des nourritures et alymens que ledit maistre Charles, donataire,

luy a administré jusques à huy et administrera cy après, tant qu'il plaira audict maistre Thierry, son filz, demourer avec luy et luy faire compaignée » et confirmation de la donation de la seigneurie de Chambourcy, à lui faite lors de son mariage. — 24 décembre 1545 (fol. 211).

1930. — Guillaume de Blaiz, revendeur, demeurant à Paris, rue des Gravilliers, à l'enseigne du «Porc Espy», et Louise Gillet, sa femme : donation mutuelle; et donation de tous les biens que possédera le dernier vivant d'entre eux à Nicolas Davadye, fils de feu Pierre Davadye, marchand, demeurant rue des Gravilliers, en la maison du «Porc Espy». — 10 décembre 1545 (en double) [fol. 212 v°, 218 v°].

1931. — Adrien de Saint-Père, avocat en Parlement, demeurant à Paris : donation à Antoine de Bouchet, secrétaire et argentier du duc de Vendômois, demeurant à la Fère-sur-Oise, près Laon, de ses droits sur une maison à la Fère, «en la rue de la Malladerie», le long des fossés de la vieille ville, près de la porte de Vermandois, à lui échue par le décès d'Étienne de Saint-Père, contrôleur de la maison et argenterie de la duchesse de Vendômois, son père. — 14 août 1545 (fol. 213 v°).

1932. — Jean Raguier, écuyer, seigneur d'Esternay et de la Motte-Tilly : donation à Marie de Béthune, pour cause de leur futur mariage, d'une somme de 6,000 écus d'or soleil, sans préjudice des dons et avantages stipulés dans leur contrat de mariage, passé le 27 décembre 1545. — 31 décembre 1545 (fol. 215).

1933. — Claude Bodin, veuve de Pierre Cléreau, procureur au Parlement : donation à Catherine Cléreau, sa fille unique, «ad ce qu'elle ayt mieulx de quoy vivre doresnavant et se pourveoir en mariage», du douaire qui lui appartient, montant à 50 livres tournois de rente, et rachetable pour la somme de 600 livres tournois. — 5 décembre 1545 (fol. 217).

1934. — Driette Broulard, veuve en premières noces de Jean Testart, laboureur et manouvrier à Villemonble, et en secondes noces de Pierre Paien, femme de Gabriel Orry (ou Aurry), «drappier drappant», demeurant à Marly-la-Ville : donation à Jean Paien, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente viagère de 16 sols parisis, et ratification de la donation par Gabriel Orry. — 9 septembre et 15 octobre 1545 (fol. 218).

1935. — Jeanne Tessier, veuve de Jean Mynot, marchand plâtrier à Gentilly : donation à Jean et à Jacques Mynot, ses petits-enfants, «pour ayder à les pourveoir et eslever», de la moitié d'une maison à Gentilly, rue du Bon-Puits, attenante à «une ruelle commune qui descend à ung des bras de la rivière de Bièvre», de friche, vigne et carrière à plâtre au terroir de Gentilly, de terres et de vignes aux terroirs d'Arcueil, de Montrouge et de Villejuif, et de rentes. — 27 octobre 1520. Sentence du Châtelet ordonnant à Katherin Fardeau, notaire au Châtelet, de délivrer à Jean et Jacques Mynot expédition du contrat de donation ci-dessus, qu'il leur avait refusée. — 12 novembre 1545 (fol. 219 v°).

1936. — Michel Bernard, prêtre, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lès-Paris, «considérant son ancien aage et qu'il est subject à malladie, et au moien de la fervente dévotion et amour qu'il a dès longtemps en l'église et couvent de Saincte-Croix-de-la-Bretonnerie à Paris, en laquelle il vouldroit voluntiers vivre et mourir religieusement avecques les autres religieulx dudict couvent et faire profexion en icelle» : donation aux religieux du couvent de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie à Paris, d'une maison, «assise près la boucherie de Sainct-Germain-des-Prez, où pend pour enseigne l'Imaige Sainct-Sebastien», d'une autre maison, «assise près la porte de Bussy, hors la ville de Paris, faisant le coing de la Follye-Regnier», d'une autre maison, «assise esdictz faulxbourgs Sainct-Germain, sur le porteil de laquelle est

l'Ymaige Saincte-Barbe, et en laquelle ledict maistre Michel Bernard est demourant, assise sur le chemyn de Vaugirard», de vignes au terroir de Vanves, «ou lieu dict l'Orme aux Messiers et ou lieu dict aux Négriers»; d'une maison à Paris, rue de la Petite-Bretonnerie, près la porte Saint-Jacques, devant la maison portant pour enseigne le Chef-Saint-Jean; d'une rente de dix livres tournois sur un boulanger, demeurant près la boucherie de Saint-Germain-des-Prés; d'une autre rente de 10 livres tournois sur un maître maçon, «demeurant en la rue faisant le coing de la rue de Bucy, en laquelle y a ung jeu de paulme»; d'une rente de 25 livres tournois sur une maison, rue de la Mortellerie, à l'enseigne de la Fleur de lys, et d'autres rentes; d'une maison, sise à Orléans, rue d'Illiers, et de l'usufruit, sa vie durant seulement, d'une ferme et de terres à Nicorbin, paroisse de Theuville-en-Beauce, sauf 60 livres par an pour l'entretien de la chapelle de Nicorbin, à charge de fondation de messes à Saint-Sulpice, aux Cordeliers et en l'église Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie et de payer 4 écus d'or par an à la fabrique de Saint-Sulpice pour un service. — 23 décembre 1545 (fol. 223 v°).

1937. — Catherine de La Braye, femme de François de Monceaux, chevalier, seigneur de Villacoublay, «estant de présent au voyage de Sainct-Jehan-de-Jherusalem» : donation à Florent Le Noir, demeurant à Amiens, son parent, d'une maison à Bray-sur-Somme, rue des Chevaliers, et d'un petit bosquet à la Neuville, près Bray, aboutissant à la rivière de Somme. — 3 décembre 1545 (fol. 227).

1938. — Martin Pinet, laboureur à Arcueil : donation à Nicolas Pinet, marchand tavernier à Cachan près Arcueil, son fils, d'une vigne au terroir de Bagneux. — 20 avril 1541 (fol. 228 v°).

1939. — Charles de Montmirail, seigneur de la Vaudoire : donation à Guy, à Thierry, à Robert et à Antoinette de Montmirail, ses enfants «affin que pour l'advenir ilz vivent en bonne paix et amour ensemble, sans procès et différendz» : savoir, à Guy de Montmirail, son fils aîné, des fief, terre et seigneurie de la Vaudoire (près Sartrouville) et de Maisons-sur-Seine, d'une vigne au terroir de Maisons-sur-Seine, d'un pré avec petite île au terroir de Cormeilles-en-Parisis; à Thierry de Montmirail, de diverses rentes foncières sur des biens à Noroy et Haramont, à ajouter à la donation de la seigneurie de Chambourcy, précédemment faite, que confirme ledit Charles de Montmirail, et de portion de l'hôtel du Château, à Paris, rue Froger-l'Asnier; à Robert de Montmirail, du fief de Burot au village de Garges, d'un grand hôtel et ferme au village de Garges, de terres, de vignes et rentes foncières au terroir de Garges, d'une maison au village et près l'église de Vanves, de vignes et terres au terroir de Vanves, notamment d'un clos de vignes fermé de murailles, de 6 arpents et demi, de rentes foncières sur des maisons et vignes à Vanves; à Antoinette de Montmirail, du fief et hôtel de Bonneuil, situé au village et terroir de Vinantes, relevant de Jean Le Bouteiller, chevalier du guet de Paris, d'autres fiefs au même lieu, de terres et de rentes foncières aux terroirs de Vinantes et de Montgé, et de portion de la «maison du Chasteau, assise en cestedicte ville de Paris es rues Frager l'Asnier et Garnier-sur-l'Eaue»; remise par ledit Charles de Montmirail à ses enfants de tout «ce qu'ilz pourroient lui debvoir, tant au moien des nourritures et alymens et logis que ledict m^e Charles de Montmiral leur a administrez, tant pour eulx que à leurs serviteurs et chevaulx, jusques à huy, et administrera cy après, tant qu'il plaira ausdictz m^es Guy et Robert de Montmiral demourer avec luy, comme de présent ilz font» et abandon audit Charles de Montmirail par ses enfants du douaire et de la moitié des meubles leur appartenant en raison de la succession de Marguerite de Bardonvilliers, leur mère. — 3 janvier 1546 (fol. 229).

1940. — François Petyt, compagnon serrurier, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Honoré : donation à Éloy Le Roy, maître maçon à Paris, et à Louise Bourlier, sa femme, d'une maison à trois corps d'hôtel sur rue, assise «esdictz faulxbourgs, contre les fossez, entre les portes Sainct-Honoré et porte Neufve», à charge de pourvoir à son entretien». — 27 décembre 1545 et 5 janvier 1546 (fol. 234).

1941. — Jean Laurens, prêtre, chanoine de l'église de Noyon, demeurant à Noyon : donation à Jean Frolo, avocat en Parlement et prévôt de Tournan-en-Brie, son neveu, de ses droits sur deux maisons à Paris, rue Saint-Jacques, en l'une desquelles pend pour enseigne l'Image Saint-Martin, et sur une autre maison à Paris, rue Simon-le-Franc, et de tous biens à lui échus par le décès de Guillaume Laurens, son frère. — 12 novembre 1543 (fol. 234 v°).

1942. — Jean Laurens, chanoine de l'église de Noyon, demeurant à Noyon : donation à Jacqueline Laurens, veuve de Jean Frolo, avocat au Châtelet de Paris et prévôt de Tournan, sa sœur, et à Jean Frolo, avocat en Parlement, seigneur de Champrose et prévôt de Tournan, son neveu, de ses droits sur deux maisons à Paris, rue Saint-Jacques, en l'une desquelles pend pour enseigne l'Image Saint-Martin, et sur une autre maison à Paris, rue Simon-le-Franc, «en laquelle soulloyt d'ancienneté pendre pour enseigne le Chaulderon». — 6 juin 1544 (fol. 236 v°).

1943. — Gilles Gobillon, praticien au Palais à Paris, demeurant aux faubourgs Saint-Jacques, en l'hôtel où pend pour enseigne la Fontaine-du-Pré : donation à Jean Le Grand, seigneur d'Aigrefoin, avocat en Parlement, de ses droits sur une maison à Paris, rue de la Juiverie, «près la Magdelaine, où pend pour enseigne le Paon blanc», attenante à une maison, «où pend pour enseigne le Grand Godet, que l'on dict appartenir à l'église mons^r Sainct-Denis-de-la-Chartre». — 3 janvier 1546 (fol. 238).

1944. — Jean Le Roy, laboureur à Ferrières-en-Brie : donation à Philippe Flesselle, demeurant à Paris, en l'hôtel de Louis Picot, premier président de la Cour des Aides, d'une maison et de terres au terroir de Ferrières-en-Brie. — 11 juin 1545 (fol. 239).

1945. — Jean Dupuys, prêtre, prieur du prieuré de Palaiseau : donation à Guillaume Dupuys, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, d'une vigne au terroir de Palaiseau, au lieu dit «Judas», aboutissant «à la ruelle qui tend de l'église dudict Palaiseau à la Maladerie» et d'une créance de 40 sols parisis. — 5 décembre 1545 (fol. 240).

1946. — Michel Batereau, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-les-Paris : donation à Philippe Hesselin, fille de feu Jean Hesselin, imprimeur à Paris, et d'Annette Rouzeau, âgée de 9 à 10 ans, d'une somme de 50 écus d'or, à prendre sur une maison à Saint-Germain-des-Prés, rue de Vaugirard, «qu'il a faict naguères bastir de neuf, en laquelle il est à présent demourant, si tost et incontinent que ladicte Philippes Hesselin aura trouvé party en mariage». — 30 décembre 1545 (fol. 240 v°).

1947. — François, cardinal de Tournon, archevêque d'Auch, abbé de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés-les-Paris : donation à Françoise de Lymor, dite «Franhe», femme de chambre de la Reine, d'une maison à Saint-Germain-des-Prés, rue Neuve-de-la-Foire, «autrement à présent appellée la rue du Cymetière neuf, aboutissant par derrière au cymetière Sainct-Supplice», à lui échue par droit d'aubaine après le décès de Barthélemy de la Haye, secrétaire de l'évêque de «Montdevis», donation reçue au château du Louvre. — 6 janvier 1546 (fol. 241).

1948. — Geneviève Joly, femme de Jacques

Feustre, maître boulanger, bourgeois de Paris : considérant que, «au jour que ledit Feustre l'espousa en secondes nopces, elle debvoit plusieurs grans debtes, qu'il a convenu audict Feustre payer, tellement qu'il y a consommé et discipé tous ses biens, tant meubles que héritaiges, et non seullement ses biens, mais tous les biens qui appartenoient à Jehanne et Anne Feustre, enfans myneurs d'ans dudict Feustre et de feue Jehanne Godeffroy, sa première femme..., et voyant que lesdictz enfans sont demourez paouvres et desnuez de tous biens, et que jamais ne pourroient estre pourveuz par mariage ne autrement, si elle ne leur faict quelque bien» : donation à Jeanne Feustre, sa belle-fille, «ad ce qu'elle ayt mieulx de quoy estre pourveue par mariage, quant son bien sera venu», de la moitié de vignes et de terres au terroir de Cormeilles-en-Parisis. — 14 août 1544 (fol. 242 v°).

1949. — Jean Fauveau, maçon, demeurant à Paris, rue du Cimetière-Saint-Nicolas-des-Champs, et Laurence Raoullant, sa femme : donation à Jean Marentin, marchand drapier, bourgeois de Paris, d'une maison au village de Valdampierre, près Tillard en Beauvoisis. — 13 janvier 1546 (fol. 243 v°).

1950. — Andrée Cardon, veuve de Jean Chasserat, marchand tanneur, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Tannerie : donation à Gervais Raffron, marchand tanneur, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Tannerie, et à Geneviève Cardon, femme dudit Rafferon, ses neveu et nièce, du quart d'un moulin, «appellé le moulin de Recouvrance, dict d'Alletz, scitué et assis près la rivière de Seine, au dessoubz de l'église et abbaye de Sainct-Victor-lez-Paris..., tenant d'une part à la rivière de Biévre et d'autre part aux fossez de la ville de Paris, le chemyn entre deux, aboutissant d'un bout à la maison du colleige de Montagu et d'autre bout à la rivière de Seine». — 1er décembre 1544 (fol. 244 v°).

1951. — Andrée Cardon, veuve de Jean Chasserat, marchand tanneur, bourgeois de Paris : donation à Gervais Raffron, marchand tanneur, bourgeois de Paris, et à Geneviève Cardon, sa femme, ses neveu et nièce, de la moitié d'une maison à Créteil, «au carrefour dudict lieu, devant le Carquant, où soulloyt pendre pour enseigne la Teste de Beuf», avec les cuves se trouvant dans la foullerie, et de vignes au terroir de Créteil, aux lieux dits «Montdemally et les Sablons». — 11 décembre 1545 (fol. 245 v°).

1952. — Agnès Le Jars, veuve d'Antoine Moreau, receveur des tailles à Château-Thierry, demeurant à Paris, rue des Deux-Haches : donation à Marie et Jean Aury, ses petits enfants, de rentes, d'arrérages de rentes, d'une somme de 60 livres tournois, par moitié, et de 20 livres tournois, représentant le legs à eux fait par Jacques Gayette, religieux cordelier. — 25 novembre 1544 (fol. 247).

1953. — Nicole Josset, clerc et praticien au Palais, et Guillemette Bodin : contrat de mariage. Par ce contrat, Urbain Bodin, procureur au Parlement, père de Guillemette Bodin, promet de payer à Nicole Josset et à sa fille, une somme de 200 livres tournois, résigne au profit de son futur gendre «son siège et place dont il joist de présent, assis en la salle du Palais, ensemble sa praticque et pentions, se aucunes en y a», donne à sa fille «une robbe de drap noir, doublée de damas», et consent à loger les futurs mariés, en payant la moitié du loyer. Guillemette Veillard, veuve de Philippe Josset, procureur au Parlement, femme d'Urbain Bodin, et mère de Nicole Josset, donne à son fils une maison, rue de la Harpe, attenante par derrière à l'hôtel d'Allègre, à charge de donner à Geneviève Picot, fille de Florent Picot et de Marie Josset, 100 livres tournois, le jour de son mariage. A la suite de l'acte se trouve le reçu délivré par Nicole Josset et par Guillemette Bodin, devenue sa femme, de 200 livres

tournois, «sçavoir est : quarante livres cinq solz tournois en argent, vingt cinq livres tournois pour vente d'un anneau d'or, auquel est enchassé une table de dyament, et quatre vingtz cinq livres 6 sols tournois que ledit Bodin a par cy devant payée, pour lesdictz Josset et sa femme, à Heury Auberon, marchant de draps de soye à Paris, pour vente et délivrance de la marchandise de soye..., pour la confection de leur mariage, et 50 livres tournois pour les loyers de la maison en laquelle ilz sont demourans», de la robe de drap noir, doublée de damas, mentionnée au contrat, avec l'attestation par eux donnée de la résignation au profit de Nicole Josset des «banc et praticque» de procureur. — 23 octobre 1542 et 1er avril 1545 (fol. 248 v°).

1954. — Madeleine Boursette, veuve de François Regnault, libraire juré de l'Université, bourgeois de Paris : cession et transport à Jean Bonhomme, marchand libraire, bourgeois de Paris, son gendre, d'une créance de 180 livres tournois sur Jacques Regnault, marchand libraire, son fils, pour 6 années de la location d'une maison, à Paris, grande rue Saint-Jacques, à l'enseigne de l'Image Saint-Claude, «pour demourer quicte envers ledict Bonhomme, son gendre, de parelles sommes qu'elle luy doibt tant par brevet et cedulle, qu'il luy a présentement renduz». — 2 janvier 1546 (fol. 250 v°).

1955. — Jean Le Clerc, marchand de draps de soie, bourgeois de Paris : donation à Jean Le Clerc, maître ès arts, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, d'une créance de 127 livres 5 sols 6 deniers tournois sur les héritiers de Pierre Chenart, marchand de draps de soie à Paris, de 91 livres 14 sols 3 deniers tournois sur Barthélemy Raoullard, marchand de draps de soie à Paris, et de 373 livres 19 sols 3 deniers tournois sur Noël Michel, marchand de draps de soie, pour vente et livraison de draps de soie. — 19 janvier 1546 (fol. 251).

1956. — Jeanne de Chable, veuve de Claude de Villiers, écuyer, seigneur d'Avesnes, demeurant à Champagne, près Beaumont-sur-Oise : donation à Jeanne de Villiers, sa fille, d'une maison à Saint-Germain-des-Prés-les-Paris, rue du Four, «aboutissant par hault à la rue du Coullombier»; ladite donation faite à ladite Jeanne de Villiers pour ses bons et agréables services, et pour qu'elle «puist estre logée pour le temps advenir». — 11 septembre 1545 (fol. 251 v°).

1957. — Raoul Guéloue, écuyer, seigneur de Mauvaisville, près Argentan, et Catherine Belin, sa femme, demeurant audit lieu : cession et transport à Catherine Belin, veuve de Jacques Regnot, examinateur au Châtelet de Paris, leur tante, des droits successifs à eux échus par le décès de Jean Belin, conseiller au Parlement de Rouen, et d'Ysabeau Le Franc, sa femme, leurs beau-père et belle-mère, père et mère, moyennant payement d'une somme de 40 écus d'or soleil. — 5 novembre 1545 (fol. 252 v°).

1958. — Raoul Guéloue, écuyer, seigneur de Mauvaisville, près Argentan, et Catherine Belin, sa femme : donation à Catherine Belin, veuve de Jacques Regnot, examinateur au Châtelet de Paris, leur tante, de leurs droits sur les biens de Jean Belin, entré en religion au prieuré de Saint-Martin-des Champs à Paris, leur beau-frère et frère. — 5 novembre 1545 (fol. 254).

1959. — Jean du Moustier, écuyer, demeurant à Paris : donation à Jacques Le Roux, conseiller au Parlement, pour ses bons et agréables services, d'une maison avec jardin à Paris, rue Saint-Victor, attenante «à l'hostel de la Serpente», appartenant audit Jacques Le Roux, à charge de faire célébrer, après son décès, un service complet, chaque année, avec une messe basse, chaque semaine, et acceptation de la donation par Jacques Le Roux. — 27 février 1533 et 15 janvier 1546 (fol. 255).

1960. — Jean Larcevesque, marchand à

Montargis : donation à Claude Michel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son beau-frère, de diverses créances pour vente de vin et prêt d'argent. — 21 janvier 1546 (fol. 257).

1961. — Catherine de Havart, fille de feu Louis de Havart, chevalier, seigneur de Senantes, au pays de Chartres, et de Jeanne de Châtillon, novice au monastère et couvent de Montmartre, près Paris : «considérant les grant honneur, amour et honnesteté de ladicte dame sa mère, qui par le grant zelle qu'elle a d'estre religieuse, y vivre en l'honneur et gloire de Dieu, au salut de sa paouvre ame et d'estre coloquée eureusement à la béatitude éternelle, ayant esleu la plus heureuse vye et salutaire, qui est la contemplative, et que ladicte dame luy a liberallement octroyé sa pétition, et pour y parvenir auroit fourny plusieurs fraiz et despens..., et considérant les grandes debtes et ypothecques délaissées par feu sondict père, lesquelles ladicte dame sa mère s'efforce acquicter journellement à la descharge de ses frères et seurs» : donation à Jeanne de Châtillon, sa mère, de ses droits sur la succession de Louis de Havart, son père, et sur celle de Madeleine de Pilliers, son aïeule paternelle. A la suite de l'acte se trouve la confirmation de cette donation par Marguerite de Havart, abbesse, et les religieuses professes de Montmartre. — 30 décembre 1545 et 4 janvier 1546 (fol. 258).

1962. — Venisse Joly, veuve de Jean Touzeau, demeurant à Nogent-sur-Marne : donation à Jean Touzeau, clerc suivant les finances, son fils, de vignes au terroir de Nogent-sur-Marne, «pour en joyr du revenu d'icelles vignes et user et possedder, la vye durant de ladicte veufve, pour autant qu'elle n'y peult plus vacquer, solliciter, ny entendre par son aage ancien, et aussi pour ce que lesdictes vignes sont demourées en frische la plus part, et qu'elle espère que ledict Jehan Touzeau les remectra en nature et valleur.... à la charge toutesfoys que icelluy Jehan Touzeau promect et sera tenu nourrir, soustenir et alimenter sadicte mère, et lui quitte 25 livres «qu'il a fraiez pour ses affaires». — 4 mars 1545 (fol. 260 v°).

1963. — Jean Vollée, laboureur à Garches, près Saint-Cloud : donation à Jeanne Didier, chambrière, servant à Paris, sa nièce, de deux maisons avec jardin derrière planté en vignes, à Aubervilliers, et de terres et vignes au terroir d'Aubervilliers. — 22 janvier 1546 (fol. 262).

1964. — Jacques Mesmyn, praticien au Palais : donation à Francois Mesmyn, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, d'une créance de 10 livres tournois sur Fouques Mesmyn, demeurant à Civray en Poitou, «et de tout ce qui peult estre deu audict m^e Jaques par maistre Clément Maurousseau, procureur audict Cyvray, tant pour avoir par icelluy maistre Jaques nourry et entretenu Mathieu Maurousseau, filz dudit maistre Clément, en ceste ville de Paris, par l'espace de huit ou neuf moys, et luy avoir baillé et fourny habillemens, et payé sa pension à ung escollier, que aussi pour avoir faict penser et médicamenter feu maistre Hugues Maurousseau, aussi filz dudit maistre Clément, durant la malladie de laquelle il est deceddé, et l'avoir faict inhumer après son décetz, le tout suivant les lettres et mandement d'icelluy maistre Clément». — 18 janvier 1546 (fol. 263 v°).

1965. — Robert Barbeville, prêtre, curé de Beaumont-le-Bois : donation à Marie de Guigny, fille de Jean de Guigny, laboureur à la Pissotte, sa filleule, de vignes au terroir de Montreuil-sous-Bois. — 22 janvier 1546 (fol. 264).

1966. — Jean Le Saige, marchand cordonnier, bourgeois de Paris, et Perrette Bource, sa femme : donation mutuelle. — 11 janvier 1546 (en double) [fol. 264 v° et 266].

1967. — Hugues Poussepin, élu pour le

Roi en l'élection de Dourdan : donation à Guillaume Poussepin, audiencier du Roi au Châtelet de Paris, d'un demi-arpent de marais, «assis es maretz de Paris près Sainct-Laurens, tenant d'une part à la ruelle de la chaussée dudict Sainct-Laurens tendant à la Courtille, pour les bons et agréables services que ledict donataire luy a faictz . . . . estimez à la somme de soixante livres tournois et plus». — 5 janvier 1546 (fol. 267).

1968. — Jean Émery, laboureur à Sens : donation à Jacques Chavenon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une créance de 1.000 livres tournois sur Michel de Castres, écuyer, seigneur de Michery, au bailliage de Sens. — 24 janvier 1546 (fol. 267 v°).

1969. — Christophe Le Bel, marchand et laboureur à Crouy-sur-Ourcq : donation à Pierre Le Bel, praticien au Châtelet de Paris, son frère, de terres aux terroirs de Précy-sur-Marne et de Crouy-sur-Ourcq. — 30 janvier 1546 (fol. 268).

1970. — Claude Cheval, marchand hôtelier à Saint-Denis en France, et Michelle Genevoys, sa femme : donation à Jean et à Étienne Cheval, leurs enfants, de portion d'une maison à Saint-Denis, rue de la Cordonnerie, à l'enseigne de l'Image Notre-Dame, avec les meubles y existant, et de tous leurs biens quelconques, à la charge de «nourrir, loger et entretenir à leurs despens iceulx donateurs bien et honnestement, comme leur père et mère et selon leur estat, leurs vyes durant». — 25 janvier 1546 (fol. 269).

1971. — Claude Chéron, marchand boucher à Dammartin : donation à Jacques Chéron, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, des droits et actions en rescision à raison de la vente faite par Lancelot de la Fontaine et Adrienne Richevillain, sa femme, leur mère, d'une maison à Dammartin, ayant pour enseigne l'Image de la Madeleine. — 8 décembre 1545 (fol. 270).

1972. — Simonne Rousselet, veuve de Louis Drouet, maître barbier, bourgeois de Paris : donation à Guillaume, à Marie et à Étienne Drouet, ses enfants mineurs, d'une somme de 200 livres tournois, à elle assignée en douaire. — 3 février 1546 (fol. 270 v°).

1973. — Denis Toquet, maître pourpointier à Paris, et Louise Chauvyn, sa femme : 1° vente à Lambert de Chaumont, mouleur de bois juré, bourgeois de Paris, et à Pasquette Bruneau, sa femme, sœur utérine de Denis Toquet, de leurs droits sur les successions de Jean Toquet, maître pourpointier à Paris, et d'Étiennette Pellerin, sa femme, père et mère de Denis Toquet, ainsi que sur les successions des frères et sœurs dudit Denis Toquet, issus du second mariage d'Étiennette Pellerin, sa mère, avec Jean Bruneau, marchand, bourgeois de Paris, moyennant la somme de 1.200 livres tournois, payée comptant, et remise de 150 livres que doivent ledit Toquet et sa femme à Jean Bruneau pour vente de dix muids de vin; 2° cession par Lambert de Chaumont et Pasquette Bruneau, sa femme, à Denis Toquet et Louise Chauvyn, sa femme, de portion d'une maison à Paris, rue de Garnelles, à l'enseigne de l'Image Notre-Dame, «aboutissant par derrière aux anciens murs de ceste ville de Paris», qui leur avait été donnée par Jean Bruneau, lors de leur mariage, et remise de la plus-value des droits successifs vendus par Denis Toquet et sa femme, moyennant payement de 60 écus d'or. — 5 et 12 novembre 1545 (fol. 271).

1974. — Jacques de Valtain, prêtre, maître ès-arts et chapelain de la chapelle Saint-Julien-le-Martyr, fondée en la basse chapelle de l'évêque de Paris : bail à Simon Gardon, maître passeur es ports de la ville de Paris, d'une maison à Paris, près la porte Saint-Jacques, «où est pour enseigne au dessus de l'huys et entrée de ladicte maison le Bourdon Sainct-Jacques, tenant et aboutissant de toutes pars es rues des Grande et

Petite Bretonnerie», moyennant payement d'une rente annuelle de 12 livres tournois qui sera servie aux chapelains de la chapelle Saint-Julien-le-Martyr, pour la fondation d'une basse messe par semaine. — 31 janvier 1546 (fol. 273).

1975. — Emond Savoye, marchand, bourgeois de Paris, et Catherine Gilles, veuve de Jean Bonissant, marchand, bourgeois de Paris : contrat de mariage. Par ce contrat, Catherine Gilles donne, en cas de prédécès, à son futur mari 2,500 livres tournois à prélever sur les biens de la communauté, l'usufruit, durant six années, de la maison qu'elle habite, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, ayant issue en la rue de la Mégisserie, et Emond Savoye s'engage, dans le cas où il viendrait à décéder sans enfants avant sa femme, à donner 4,000 livres aux quatre enfants de Jean Bonissant et de Catherine Gilles, à raison de 1,000 livres par tête, et, en cas de décès avec enfants 2,000 livres. — 20 août 1541 (fol. 274).

1976. — Jean Anjorrant, seigneur de Claye en partie, conseiller au Parlement, et Catherine Budé, sa femme : donation à Louis Anjorrant, leur fils, d'une rente de 20 livres tournois sur Emery de Cornil, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, Marie de Villiers, sa femme, et Gaston de Grieu, conseiller au Parlement. — 17 janvier 1546 (fol. 276).

1977. — Jean Violle, chanoine de Notre-Dame de Chartres : donation à Jacques Violle, seigneur d'Andrezel et d'Aigremont, conseiller au Parlement, son frère aîné, de tous les biens à lui échus par les successions de Jean Violle, seigneur d'Andrezel et d'Aigremont, conseiller au Parlement et aux Requêtes du Palais, et d'Isabeau Caille, ses père et mère, ainsi que de ses frères et sœurs. — 30 janvier 1546 (fol. 276 v°).

1978. — Gilles Boulard, seigneur en partie de Champcueil : donation à Nicole Boullard, avocat en Parlement, son cousin, aussi seigneur en partie de Champcueil, d'une rente de 20 sols tournois sur des biens à Massy. — Janvier 1546 (fol. 278 v°).

1979. — Étienne de Bierne, écuyer, seigneur du Chesnoy : renonciation à l'usufruit du fief du Chêne à Moussy-le-Neuf et d'autres terres et seigneuries, qui lui avait été concédé, lors de son mariage avec Anne de Roissy, par Jeanne de Rieux, le 12 juillet 1535, au profit d'Étienne de Bierne, écolier, étudiant en l'Université de Poitiers, son fils aîné, et donation au même Étienne de Bierne des fiefs de Grosille, Prunelay, Puissancourt, du moulin et du grand étang de Vallières, au terroir de Plailly, du fief de la Planche au terroir de Mortefontaine, acquis de Balthazar Hesselin pour 40 livres tournois de rente, afin que «sondict filz se puisse mieulx entretenir aux escolles de droict et en icelles il puisse acquerir le degré en tel cas requis, et que par après il puisse trouver par mariage meilleur party. — 14 janvier 1545 (fol. 279).

1980. — Claude de Clermont, chevalier, seigneur de Dampierre, de Montlhéry et de Fouras, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant pour le roi en la ville d'Ardres : testament, confirmant les dispositions contenues dans son contrat de mariage avec Jeanne de Vivonne, lui donnant ses meubles et l'usufruit de ses acquêts». — 11 septembre 1545 (fol. 281 v°).

1981. — Esme de Boussée, sergent à verge au Châtelet de Paris : donation à René Serpin, fils de Barthélemy Serpin, procureur en la Chambre des Comptes, son filleul, d'une rente de 40 livres tournois sur les biens de Jacques Le Hardi, examinateur au Châtelet de Paris, et de Jeanne Doulcet, sa femme. — 1er janvier 1544 (fol. 282 v°).

1982. — François Brenat, religieux novice au monastère des Frères Minimes de Nigeon-

lez-Paris : donation de tous ses biens, meubles et immeubles, aux religieux et couvent des Minimes de Nigeon », « où il espère de faire en brief profession et y user le reste de ses jours, et ad ce qu'il ne soyt du tout à la charge et foulle d'icelluy couvent, qui a grosses charges à supporter chascun jour..., ad ce que ses parens et amys trespassez soient particippans es prières et oraisons qui se font chascun jour audict couvent ». — 10 février 1546 (fol. 283 v°).

1983. — Gilles Loyseau, charpentier de la « grand coignée », demeurant à Bion, près Mortain : donation à Jacques Loyseau, marchand vinaigrier et buffetier à Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Robert Loyseau, aussi marchand vinaigrier et buffetier à Paris, son fils, « pour rémunérer ledict Jacques Loiseau de plusieurs bons et agréables plaisirs et services, peines et travaulx qu'il a eu, prins et souffers pour ledict Gilles Loyseau en plusieurs ses urgens affaires..., tant en ladicte ville de Paris que en plusieurs et divers lieux ». — 26 décembre 1545 (fol. 285 v°).

1984. — Marguerite « de Veeleu », veuve de Michel de Poisieu, chevalier, seigneur de Vallery, dame d'Anglure et de Fougeon : cession et transport à Nicolas Langlois, écuyer, son maître d'hôtel, des revenus et arrérages qui lui sont dus, à raison de son douaire, sur les terres et seigneuries de la Brosse-Montceaux (près Montereau-faut-Yonne), au bailliage de Melun, se trouvant en criées au Parlement, « pour récompenses de plusieurs grands et agréables services que ledict Langlois luy a faictz..., lesquelz elle sçayt certainement valloir plus que les choses transportées, et aussi pour demourer quicte par elle de la somme de deux mil deux cens cinquante troys livres tournois qu'elle luy doibt par obligation passée à Lyon, le 1er jour de juing, d'une part, et 600 livres tournois, d'autre part ». — 5 mai 1545 (fol. 286 v°).

1985. — Louise Duboys, veuve de Denis d'Escauville, procureur en la Chambre des Comptes à Paris, et auparavant veuve de Robert Costerel, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Jacques Costerel, marchand, bourgeois de Paris, son fils, de tous ses acquêts, et d'une somme de 500 livres tournois, à charge de faire célébrer chaque année pour sa mère, après son décès, un service complet, « à celle fin qu'il prye Dieu pour elle ». — 15 février 1546 (fol. 287).

1986. — François Hamelin, notaire au Châtelet de Paris : donation à Nicolas Hamelin, son neveu, « pour l'entretenir aux escolles », de ses droits sur les successions de Robine, de Jeanne et de Guyonne Hamelin, ses sœurs, de ceux sur les successions de Florent Hamelin et Gillette Pinot, ses père et mère, de Jean Pinot, notaire au Châtelet, et de Philippe Laise, ses aïeul et aïeule. — 14 février 1546 (fol. 288 v°).

1987. — François Hamelin, notaire au Châtelet de Paris ; donation à Nicolas Hamelin, son neveu, pour son entretien « aux escolles et estudes à Paris », de ses droits sur une maison à Paris, rue Saint-Jacques, « où soulloyt pendre pour enseigne la Croix verte, et de présent y pend pour enseigne l'Éléfant, près les Mathurins », appartenant à Madeleine Boursette, veuve de François Regnault, sur une autre maison à Paris, rue Saint-Jacques, « où pend pour enseigne l'Ymaige Sainct-Jehan, et auparavant y soulloyt pendre l'Escrevice », vendue en 1522 par Jacques de Saint-Yon, notaire au Châtelet, et Nicolas de Caulmont, ses tuteurs ; et de ses actions rescisoires au sujet de la vente de la moitié d'une autre maison, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la Couronne. — 14 février 1546 (fol. 289).

1988. — Julien Bouvier, écolier, étudiant en l'Université de Paris : donation à Gabriel Bouvier, sommelier de Jean, cardinal du Bellay, évêque de Paris, son frère, de ses droits sur la succession de Jamet Bouvier, laboureur et marchand à Ivry-le-Temple, leur père, « pour

la bonne et vraye amour fraternelle que ledict donateur a et dict avoir audict Gabriel Bouvyer, son frère, et ad ce qu'il ayt mieulx de quoy entretenir en l'estat où il plaira à Dieu de l'appeller». — 20 février 1546 (fol. 290).

1989. — Jean Lescourieux, valet de chambre de M. de Saint-André, chevalier de l'Ordre, gouverneur de Lyon, logé à Paris, rue Saint-Antoine, chez maître Jacques Berruyer, avocat en Parlement : cession et transport à Hugues Havard, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son cousin, des droits successifs à lui échus par le décès de Jean de Lespinart et de Françoise Vrigonne, et de Pierre et François de Lespinart, leurs fils, oncles desdits Lescourieux et Havard, par représentation d'Étiennette de Lespinart, femme de Chatart de Lescourieux, mère de Jean Lescourieux, moyennant payement de 45 livres tournois. — 15 février 1546 (fol. 291 v°).

1990. — Jean Vivien, abbé commendataire de Saint-Léonard-de-la-Chaume, diocèse «de Saintonge», conseiller et aumônier ordinaire du Dauphin : donation à René Vivien, notaire et secrétaire du Roi, son frère, de ses droits, à titre d'héritier de Jean Vivien, maître ordinaire en la Chambre des Comptes à Paris, et de Claude Robineau, ses père et mère, sur les fief, terre et seigneurie de la Grange-Batelière, assis hors Paris, paroisse Saint-Eustache, «mouvant de l'évesque de Paris à cause de la croce»; sur la terre et seigneurie de Saint-Mard-sous-Dammartin; sur les fief et maison de la Mothe, assis au village de Stains; sur une maison à Saint-Leu-Taverny et sur des terres et vignes au terroir de Saint-Leu-Taverny; sur une maison au village d'Arcueil, sur des vignes au terroir d'Arcueil, et sur la moitié de la ferme de «l'Orme Jaques Mart», assise au terroir d'Attichy-sur-Aisne, sous réserve de l'usufruit de la terre et seigneurie de Saint-Mard, durant la vie de Jean Vivien. — 11 janvier 1546 (fol. 293).

1991. — Jean Caillouart, dit Chappelle, marchand et pourvoyeur du marquis de Rothelin, demeurant à Paris, rue de Montorgueil : cession et transport à Nicolas Richer, marchand, vendeur de poisson de mer aux Halles de Paris, d'une créance de 979 livres 5 sols 11 deniers tournois sur le marquis de Rothelin, remboursée par ledit Richer à Jean Caillouart. — 19 février 1546 (fol. 295 v°).

1992. — Lazare de Baif, maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, seigneur de la terre et seigneurie des Pins, en Anjou (près la Flèche), demeurant à Paris, rue de Sorbonne : donation à Étienne Mollières, son serviteur domestique, «d'une petite maison et moullin à eaue et à bled, appellé le moullin de Tréhoust, autrement de Genetay, scitué et assis sur le russeau de Genetay, en ladicte seigneurie des Pains». — 24 janvier 1546 (fol. 296).

1993. — Jeanne Bodin, veuve de Philippe du Saulsay, auditeur au Châtelet de Paris : donation à Jean Morely, bachelier formé en la Faculté de théologie de l'Université de Paris, d'une rente de 80 livres tournois provenant des successions de ses père, mère, frère et sœur. — 11 février 1546 (fol. 297).

1994. — Julien Gobillet, prêtre, demeurant au Mans : donation à Ambroise Gobillet, clerc, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une terre en la paroisse de Coulon et d'une créance de 25 livres tournois. — 9 février 1546 (fol. 297 v°).

1995. — Jean de Savoye, laboureur à Chaillot, et Marguerite Guillebert, sa femme : donation à Étienne de Savoye, laboureur à Chaillot, leur fils, de vignes au terroir de Chaillot, aux lieux dits «les Prinettes, la Queue du Boys et la Tournelle, attenantes par bas aux murailles du Roy». — 24 février 1546 (fol. 298 v°).

IMPRIMERIE NATIONALE.

1996. — Jean Caillouart, dit Chappellier (*sic*), marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue de Montorgueil : cession et transport à Nicolas Richer, marchand, vendeur de poisson de mer, bourgeois de Paris, son gendre, d'une créance de 3141 livres 5 sols 7 deniers tournois sur François d'Orléans, marquis de Rothelin, restant de plus forte créance, pour être quitte de pareille somme due par ledit Caillouart audit Richer. — 27 février 1546 (fol. 299).

1997. — Jeanne Bougaut, veuve de Raoul de Vignacourt, huissier de la Chancellerie de France, bourgeoise de Paris, et Guillemine Calais, fille d'Yvon de Calais, marchand drapier à Rouen, demeurant depuis 24 ans en l'hôtel de ladite veuve et dès sa jeunesse chez le s[r] de Vignacourt et Andrée Leclerc, sa seconde femme, cousine de Guillemine : donation mutuelle, «pour considération de la grand amour, dilection et familiarité qu'ilz ont par cy devant eue et ont encores de présent et espèrent avoir et continuer ensemble..., les subventions, supportz, sollicitudes et aydes qu'ilz ont eu l'un de l'autre en tous leurs besoings et neccessitez..., et affin que le survivant d'eulx deux ayt mieulx et puisse plus honnorablement entretenir tant qu'il vivra». — 15 janvier 1546 (fol. 300).

1998. — Jacques Paillard, marchand tissutier, bourgeois de Paris : donation à Jean Gallyot, examinateur et commissaire au Châtelet de Paris, son neveu, de tous ses biens, meubles et immeubles. — 5 mars 1546 (fol. 301 v°).

1999. — Robert Chenevix, maître boursier à Paris, et Jeanne de Blaye, sa femme : donation à Jean Chenevix, écolier à Paris, leur fils, de vignes au terroir de Brie-Comte-Robert. — 17 février 1546 (fol. 302 v°).

2000. — Nicole Gellin, prêtre, curé de Boussy-Saint-Antoine : donation à Jean Gellin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de 18 livres 15 sols tournois sur une maison à Champeaux. — 3 février 1546 (fol. 303).

2001. — Jeanne Du Val, femme de Guillaume Ribier, seigneur de Villebrosse, bourgeois de Paris : donation à Jean Frolo, avocat en Parlement, seigneur de Champrose, et à Jeanne Ribier, sa femme, ses gendre et fille, de ses droits sur une maison à Paris, rue de «l'Abre-Secq», attenante à l'hôtel «où pend pour enseigne les Quatre filz Emond»; sur une maison, rue Saint-Honoré, «en laquelle soulloyt pendre pour enseigne la Bannière vermeille»; sur une autre maison, même rue, au coin de la rue Tirechappe; sur une maison, «rue (Jean) Pain Mollet, en laquelle est pour enseigne contre le mur les Marmoucetz; sur une rente foncière de 50 livres due par une maison près de la Trinité, à l'enseigne du Barillet, sur une ferme à Trappes, sur une rente de 11 livres 11 sols 3 deniers tournois, due par plusieurs héritages à Trappes; sur une autre ferme à Champcueil, en la châtellenie de Corbeil, sur le fief de Chuppin, au terroir de Champcueil, sur le fief de la Lande, et sur un autre fief à l'Isle Saint-Denis en France. — 20 février 1546 (fol. 303 v°).

2002. — Isabeau Boucher, veuve de Jean Chavenon, procureur au Parlement : donation à François Chavenon, étudiant en l'Université de Paris, son fils, «en faveur de son estude», d'une rente de 22 sols parisis sur une vigne au terroir de Poissy. — 28 février 1546 (fol. 305).

2003. — Jean Gavard, marchand à Monthéty, paroisse de Lésigny en Brie : donation à Jacques Malherbe, écuyer, seigneur des Bordes de Rochefort, de deux maisons près de l'église de Monthéty, et de terres aux terroirs de Monthéty, Lésigny et Ozouer-la-Ferrière, ainsi que de tous ses autres biens, meubles et immeubles. — 28 septembre 1542 (fol. 305 v°).

2004. — Guillaume de Villaines, écuyer,

igneur de Fleury-sur-Loire : donation à Ni-las de Villaines, écolier, étudiant en l'Uni-rsité de Paris, son fils, d'une créance de 5 écus d'or sur Antoine Jolly, secrétaire de ı M. de Bourbon, d'une autre de 50 livres) sols tournois sur le maître de la chambre ıx deniers de la duchesse de Bourbon, et rentes foncières. — 19 décembre 1541 ɔl. 306 v°).

2005. — Marie de Sauves, veuve de Pierre asse, bourgeois de Paris : donation à Isaac à Jean de Gouy, ses enfants, d'une maison ec jardin et terres à Coubertin, paroisse de int-Paul près Chevreuse, et de terres aux virons de Chevreuse, avec les biens meubles istant au jour de son décès dans sa maison Coubertin. — 9 octobre 1545 (fol. 308).

2006. — Étienne et Maurice Ménard, ères, marchands boulangers, demeurant à int-Marcel-lez-Paris, Nicolas Ménard, la-ureur de vignes à Garnay près Dreux, au ocèse de Chartres, et Geneviève Ménard, uve de Robert Le Conte, boulanger, demeu-nt aux faubourgs de Paris : donation à Jean énard, écolier, étudiant en l'Université de ris, leur fils et neveu, de leurs droits sur ıe maison près de l'église, au village de Gar-y, des terres et rentes au terroir de Garnay. - 7 et 8 janvier 1546 (fol. 309 v°).

2007. — Jeanne Sauce, veuve de Louis udouyn, marchand chaussetier, demeurant à ıris : donation à Pierre Troissolz, marchand Paris, et à Catherine Baudouyn, sa femme, s gendre et fille, de ses droits sur une mai-n à Paris, «tenant, d'une part, du costé de rivière de Seinne, à l'hostel où pend pour seigne la Hure de Sanglier, d'autre, à une aison appartenant à maistre Pierre de La aison, aboutissant par devant sur le kay de rivière de Seinne, aboutissant par derrière dict maistre Pierre de La Maison, près le ıay de l'Escolle Saint-Germain et port de la ri-ère de Seinne». — 4 mai 1545 (fol. 310 v°).

2008. — Jean Brahier, prêtre, curé de Bussières près Meaux : donation à Jeanne du Jostel, veuve de Jean de Seucourt, écuyer, demeurant audit Bussières, sa cousine, d'une rente de blé. — 21 décembre 1545 (fol. 311).

2009. — François Chelnau, huissier sergent à cheval au Châtelet de Paris, et Jeanne Gaul-tier, sa femme : donation mutuelle. — 16 fé-vrier 1546 (fol. 312).

2010. — Christophe de Cira, marchand, demeurant à Paris, rue Michel-Le-Comte : do-nation à Philippe de Cira, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des droits suc-cessifs sur les biens à lui échus par le décès d'Hector de Cira, marchand et receveur de Maulévrier en Anjou, et de Jeanne du Vau, sa femme, ses père et mère, sis à Maulévrier, et sur les créances de la succession de Guillaume de Cira, marchand et mesureur de charbon à Paris. — 17 mars 1546 (fol. 313).

2011. — Richarde Besnard, femme de Valeran de Mailly, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Martin : donation à Jean de Mailly, écolier, étudiant en l'Univer-sité de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Jeanne Chanterel, veuve de Pas-quier Besnard, laboureur à Bonneuil, sa mère. — 12 mars 1546 (fol. 314).

2012. — Nicaise Le Saige, marchand chaussetier, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Jacques, et Nicole Gayant, sa femme : donation à Antoine Gayant, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-frère et frère, de leurs droits sur la succession d'Ysabeau de La Salle, femme de Pasquier Le Saige, maître chaussetier à Saint-Germain-des-Prés, leur mère et belle-mère. — 13 mars 1546 (fol. 314 v°).

2013. — Pierre Persac, laboureur à Deuil sous-Montmorency : donation à Étienne Persac, son fils, âgé de 10 ans, d'une maison à Roissy

en France (près Gonesse). — 12 février 1546 (fol. 315).

2014. — Jean Denys et Jeanne Villaine, sa femme, demeurant à Marolles-les-Braux, Scellerin Espinay et Françoise Villaine, sa femme, demeurant à Courgains : donation à Blaise Villaine, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-frère et frère, de leurs droits sur un bordage et lieu en la paroisse de Saint-Vincent-des-Prés (près Mamers). — 11 novembre 1543 (fol. 315 v°).

2015. — Claude Pichon, marchand, bourgeois de Paris : donation à Charles Pichon, notaire au Châtelet de Paris, son frère, de ses droits sur le fief de Bressoy. — 12 août 1545 (fol. 316).

2016. — Hilaire Marchand, laboureur de vignes à Saint-Mandé : donation à Robert Gaigne, marchand, bourgeois de Paris, de vignes au terroir de Bercy, près la justice de Conflans. — 10 mars 1546 (fol. 316 v°).

2017. — Jean Troche, maître maçon, bourgeois de Paris, demeurant à la porte Saint-Jacques, et Geneviève Fournier, sa femme, auparavant veuve de Jean Thiersault, maître maçon à Paris : donation à Nicolas Thiersault, maçon, leur beau-fils et fils, de vignes au terroir de Saint-Mandé, l'une «prez la Tournelle du Boys de Vincennes, et l'autre «en la Vallée de Fescam, ou lieu dict l'Espinette..., desquelles vignes ledict Troche a joy paisiblement par l'espace de 40 ans, dans la censive du seigneur de Méry, seigneur de Saint-Mandé..., à la charge «d'entretenir bien et deuement lesdictes vignes, qui de présent sont en grand décadence et quasi en friche, parce que ledict Troche ne les peut plus faire ne entretenir, actendu son antiquité d'aage». — 23 mars 1546 (fol. 317).

2018. — Claude Tailleboys, marchand drapier à Paris : donation à Nicole Tailleboys, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, de terres au terroir de la Courneuve, «sur le grand chemyn de Gonnesse». — 22 mars 1546 (fol. 318).

2019. — Jean Vivien, abbé commendatai de Saint-Léonard-de-la-Chaume, diocèse d «Saintonge», conseiller et aumônier ordinai du Dauphin : donation à René Vivien, notai et secrétaire du Roi, son frère, de ses droits su la terre et seigneurie d'Ons-en-Bray. — 22 f vrier 1546 (fol. 318 v°).

2020. — Antoine Barbot, natif de Colombe près Paris, religieux novice au monastère d frères Minimes de Nigeon-lez-Paris, de l'ord de Saint-François-de-Paule : donation au co vent des frères Minimes de Nigeon-lez-Pari où il doit prochainement faire profession rel gieuse, de tous ses biens, meubles et immeuble — 19 février 1546 (fol. 319 v°).

2021. — Denis Davyon, cuisinier, deme rant à Paris, rue de Bièvre, et Marion Bonny sa femme : donation à Jean Davyon, écolie étudiant en l'Université de Paris, leur fils, leurs droits sur la succession de Margueri Gagnepain, femme en secondes noces de N colas d'Herbault, hôtelier à Langres, leur bel mère et mère. — 21 mars 1546 (fol. 321 v

2022. — Pierre Belut, procureur au Parl ment à Paris, et Madeleine Fournier, sa femm donation mutuelle. — 25 novembre 15 (fol. 322).

2023. — Pierre Le Fourbeur, marcha apothicaire et épicier, bourgeois de Paris, d meurant rue Saint-Martin : donation à Olivi Le Fourbeur, teinturier de draps à Paris, s frère, d'une créance de 35 livres tournois s Pierre Jonas, procureur au Châtelet de Par — 31 mars 1546 (fol. 323).

2024. — Guy Le Maistre, prévôt de Ch teaufort, «estant de présent prisonnier prisons du Petyt Chastellet de Paris» : donati à François Lessanglier, seigneur de Toussu près Châteaufort, demeurant à Châteaufor

e tous ses biens, meubles et immeubles «pour
s bons et agréables plaisirs, services, nourri-
ures et entretenemens qu'il disoyt luy avoir
sté faictz par ledict donataire». — 12 mars
542 (fol. 323 v°).

2025. — Antoine de Giresmes, chevalier,
eigneur de May-en-Multien, demeurant au
ays de Brie : donation à René de Giresmes,
colier, étudiant en l'Université de Paris, son
ls, des fief, terre et seigneurie de May-en-
Iultien (près Lizy-sur-Ourcq), ainsi que de
toutes actions et poursuictes quelzconques que
edict donateur a et peult avoir à l'encontre de
outes personnes, pour raison de certains biens
neubles, lettres, tiltres et enseignemens que
edict donateur dict et maintient luy avoir esté
nal prins audict lieu de May-en-Mulcien». —
7 mars 1546 (fol. 324).

2026. — Georges Frérot, laboureur à Bas-
eux-sous-Châtillon : transport et cession à
larin Le Censier, prêtre, écolier, étudiant en
Université de Paris, son oncle, «pour l'en-
etenement dudict Le Censier à l'estude», de
rres au terroir de Baslieux-sous-Châtillon. —
juillet 1545 (fol. 324 v°).

2027. — Guillaume de La Motte, seigneur
e Bléquin-Beaussart, demeurant à Beaussart,
nt en son nom qu'au nom d'Anne de Mont-
orency, sa femme : donation à François de
ontmorency, écuyer, écolier juré, étudiant
l'Université de Paris, son neveu, d'une
mme de 80 livres à prendre sur les fer-
ages de la terre et seigneurie de «Comma-
ion» et d'un cheval». — 14 décembre 1542
ol. 325).

2028. — Guillaume de La Motte, chevalier,
Anne de Montmorency, sa femme : donation
François de Montmorency, écolier, étudiant
l'Université de Paris au collège de Calvi,
ur neveu, pour qu'il puisse «plus liberalle-
ent vacquer, entendre au faict de son estude,
pour acheter livres», d'une somme de 600
écus couronne à eux due par les héritiers de
Jacques de Bueil, comte de Sancerre, pour
laquelle procès était pendant devant le bailli
de Touraine à l'encontre de Louis de Bueil,
héritier de Jacques de Bueil, depuis le 10 no-
vembre 1518. — 8 mai 1541 (fol. 326).

2029. — Raoul Moireau, receveur des
tailles et aides de Château-Thierry, et Jacqueline
Fournier, sa femme : donation à Claude Hallé,
notaire au Châtelet de Paris, des terres et
seigneuries de la Mare, Chardonneret, Petit-
Mont, sises à Maule-sur-Maudre, et de Lau-
nay, sise à Mareil-sur-Maudre, qui avaient
été léguées, le 4 décembre 1545, par Robert
Fournier, seigneur de la Mare, à Jacque-
line Fournier, terres évaluées 7000 livres
tournois, à charge par ledit donataire d'ac-
complir le testament de Robert Fournier. —
1er avril 1546 (fol. 326 v°).

2030. — Guillaume Passet, demeurant à
Paris, Jean Blanchart, compagnon tailleur,
demeurant à Paris, rue Aumaire, et Marthe
Passet, sa femme : donation à François Bé-
rault, écolier, étudiant en l'Université de Paris,
leur frère et beau-frère, des droits successifs à
eux échus par le décès de Jean Passet, dit
Barbier, demeurant à Neuvy- (Sautour), leur
aïeul, et de Jean Passet, dit Barbier, libraire et
imprimeur, leur père, comprenant des maisons,
terres et vignes à Neuvy et Boulay. — 12 no-
vembre 1545 (fol. 327 v°).

2031. — André Gèvres, prêtre, chanoine
de l'église de Saint-Germain-de-l'Auxerrois à
Paris : donation à François Desmier, conseiller
au Parlement, d'une maison à Paris, «rue des
Haulx Moulins», près Saint-Landry, attenante
à l'église Saint-Landry, sous réserve de
l'usufruit donné à Jeanne Richault, femme
séparée de Philippe Froger. — 16 mars 1546
(fol. 328).

2032. — Jean Quatre-Livres, avocat en
Parlement : donation à Eustache de La Porte,

conseiller au Parlement de Paris, et à Sidonie du Pérat, sa femme, nièce du donateur, des droits et actions à exercer contre Claude et Marie Quatre-Livres, ses sœurs, en raison de la donation de plusieurs maisons et biens immobiliers à Paris et ailleurs, à lui faite, le 3 juin 1527, par Nicole Quatre-Livres, son père. — 12 avril 1546 (fol. 328 v°).

2033. — Guillaume Grant-Jehan, huissier, sergent à cheval au Châtelet de Paris, et Barbe La Borne, veuve de Mathurin Josset, homme d'armes du Roi sous la charge de M. d'Annebaut, maréchal de France : contrat de mariage. Par ce contrat, Barbe La Borne donne à son futur mari la moitié d'une maison, cour, jardin et bergerie à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, près de l'église «Sainct-Père, aboutissant par devant à la rue tendant dudict Sainct-Père à la malladerie dudict lieu», les deux cinquièmes d'une autre maison avec étables à Paris, rue du Petit-Pot, près la chapelle du collège Mignon, au coin de la rue du Battoir, habitée par ladite veuve, plus des vignes aux terroirs de Montrouge et de Vanves, avec tous ses biens, meubles et immeubles... Et pareillement a esté accordé que les enfans dudict Guillaume Grant-Jehan et de ses feues femmes seront norriz et entretenuz aux despens desdictz futurs espoux, jusques ad ce qu'ilz soient pourveuz par mariage, religion ou autrement». — 29 décembre 1545 (fol. 330).

2034. — Antoine Le Maire, drapier à Paris, et Marie Regnault : contrat de mariage. Par ce contrat, Jean Regnault, marchand, bourgeois de Paris, et Denise Jehan, sa femme, père et mère de Marie Regnault, promettent de donner aux futurs époux, la veille de «leurs espousailles», la somme de cent écus d'or soleil, «de vestir et habiller leur fille de robbes et habbitz, honnestement, selon son estat, avec ce luy bailler une chambre garnye», et Catherine Jehan, femme de Richard Fallaize, marchand, bourgeois de Paris, tante de Marie Regnault, donne aux futurs époux la moitié d'une maison à Paris, rue Saint-Denis, à l'enseigne de la Couronne. A la suite du contrat se trouve le reçu délivré par Antoine Le Maire et par Marie Regnault, devenue sa femme, de la somme de 100 écus d'or soleil, des habits et ustensiles d'hôtel mentionnés au contrat. — 8 mai 1540 et 20 mai 1542 (fol. 332).

2035. — Marie de Dormans, femme de Jean de Longueil, président aux Enquêtes du Parlement : donation à Charles de Longueil, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la terre de Herpont, jadis acquise par Marie Piédefer, sa mère, et sur les terres acquises par feu Jean de Dormans, son frère. — 12 avril 1546 (fol. 333 v°).

2036. — Louis de Lyon, seigneur de la Maillarde, avocat en Parlement : donation à Marie de Baillon, sa fiancée, «ad ce qu'elle ayt à l'advenir mieulx de quoy soy entretenir», de ses droits sur la terre et seigneurie de la Mallardière à Chennevières-sur-Marne. — 6 mars 1544 (fol. 334).

2037. — Marguerite Le Colletier, veuve d'André Deszasses, conseiller au Parlement : donation à Jean Le Picart, secrétaire du Roi, seigneur de Ville-Evrart, de tout ce qui lui a été adjugé et qui peut lui revenir dans le procès qu'elle soutient contre son fils, Claude Deszasses, conseiller au Parlement; «item, de sa vaisselle d'argent, deux petitz platz d'argent, à chascun desquelz par soy y a ung escusson d'armoiries de troys croissans et troys rozes; item, deux esguières d'argent couvertes, gauderonnées, à bord et pied doré, garnyes, chascune par soy d'un esmail; item, deux grandes sallières d'argent à médalles, dorées par tout; item, deux petites sallières d'argent plaines, à bort et pied doré; item, ung anneau d'or auquel y a ung dyament enchâssé», et de tout ce que ledit Le Picart peut lui devoir. — 22 février 1546 (fol. 334 v°).

2038. — Jean Dumortier, clerc au greffe

civil du Châtelet de Paris : donation à Théodore Dumortier, écolier à Paris, son fils, de ses droits sur les successions de Pierre Dumortier, marchand et laboureur à Andechy, au pays de Picardie, et de Collaye Bonnedame, sa femme, ses père et mère. — 30 mars 1546 (fol. 335).

2039. — Louis de Chauvreux, seigneur de Senlis, paroisse de Montgeron, près Villeneuve-Saint-Georges, et du fief Mignon, au village de Rouvres, paroisse de Vigneux, prieur de Gallardon, demeurant à Saint-Germain-des-Prés : donation à Jurien de Felins, seigneur de Banthelu, près Magny, au diocèse de Rouen, d'une somme de 1,800 livres tournois, à prendre sur ses biens, après son décès, «pour la bonne amour naturelle que ledict seigneur donateur a audict Jurien de Felins, seigneur de Bateleu, et qu'il avoit à feue damoiselle Jehanne de Sens, jadiz sa femme, niepce dudict donateur». — 20 mars 1546 (fol. 335 v°).

2040. — Pierre de Salle, écuyer, seigneur de «la Bardillière», homme d'armes des ordonnances du Roi sous la charge du baron d'Aguerre : donation à Antoine de Salle, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une terre au finage de Plain-Marchais, paroisse de Lavau, usurpée par Guillaume Grognet et François Souterraine, et des poursuites à intenter contre eux à raison de cette usurpation, ainsi que d'une «maison estant esdictes terres, enlevée et desmolye par les dessusdictz, et icelle mise en leurs terres et applicquée à leurs prouffictz. — 24 mars 1546 (fol. 336 v°).

2041. — François Canaye, marchand, teinturier en draps, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Philbert Canaye, marchand teinturier en draps, son frère, de ses droits sur la succession de Séverin Canaye, marchand teinturier à Saint-Marcel, leur frère, dont il est héritier pour un quart, à charge de payer diverses sommes, dues principalement à divers marchands drapiers de Paris. — 13 avril 1546 (fol. 337).

2042. — Simon Rossignol, marchand à Rouen : donation à Jean Boulle, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de terres au terroir de Marcheville. — 3 octobre 1545 (fol. 339 v°).

2043. — Jean Petitfils, l'aîné, peintre, et Antoinette Maillard, sa femme, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Victor : donation à Jean Petitfils, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur la succession de Robert Maillard, «en son vivant barbaudier» (mégissier), demeurant à Paris, rue du Bon-Puits, leur beau-père et père. — 18 novembre 1545 (fol. 340 v°).

2044. — Charles Eustace, marchand épicier, bourgeois de Paris, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Pierre Eustace, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de cent sols tournois sur les héritiers de Guillaume Berrier, marchand à Chevreuse. — 16 avril 1546 (fol. 341).

2045. — Jacques Grenier, notaire et secrétaire du Roi : déclaration relative à la donation des terres et fermes de May [en-Multien] et Chantemanche par lui faite, le 11 mai 1544, à Denise Laloyau, sa belle-fille, lors de son mariage avec Jacques de Longueil, conseiller à la Cour des Aides de Paris, spécifiant que dans le cas où elle serait obligée d'en faire rapport à la succession de Jeanne Oumont, sa mère, femme dudit Grenier, elle prendrait sur ses biens la somme de 1,200 écus d'or. — 15 avril 1546 (fol. 341 v°).

2046. — Barbe de Coquelet, veuve de Benoît de Tournebeuf, écuyer, seigneur de Montfaucon et de «Peronne-lez-Milly en Gastinois», demeurant à Montfaucon : donation à Jacques de Maubuisson, écuyer, seigneur de

«Jouy-lez-Gouppellières» (Jouy-Mauvoisin), et lieutenant pour le connétable de France à la garde du château et parc du bois de Vincennes, son neveu, de ses droits sur les successions de Charles de Coquelet et de Jeanne de Piennes, ses père et mère, et de François de Coquelet, son frère. — 30 avril 1546 (fol. 342 v°).

2047. — Antoine Maillot, praticien, demeurant à Paris, rue de la Fontaine Maubuée, et Marie Redde, sa femme : donation mutuelle. — 6 mai 1546 (fol. 343).

2048. — Guillaume de Maubuisson, curé de Goupillières et de Tilly : donation à Jacques de Maubuisson, écuyer, seigneur de «Joy lez ledict Goupillières», son frère, à l'occasion de son mariage avec Jeanne Fretel, de son droit d'aînesse sur la maison seigneuriale de la terre et seigneurie de Jouy-Mauvoisin, et de ses droits sur les successions de Charles de Maubuisson et de Marie de Coquelet, ses père et mère, et de Jeanne de Piennes, son aïeule maternelle. — 14 décembre 1545 (fol. 344).

2049. — Denis Hellon, marchand, bourgeois de Paris, et Nicole Le Prebstre : contrat de mariage. Par ce contrat, Jean Le Prebstre, marchand tanneur à Paris, et Jeanne Sestine, sa femme, père et mère de Nicole Le Prebstre, donnent aux futurs époux la maison qu'ils habitent rue de la Tannerie, à l'enseigne du Dauphin, comprenant deux corps d'hôtel et étables, «aboutissant par derrière sur la rivière de Seine, près les moulins de l'abbaye Sainct-Magloire», sous réserve pour Jean Le Prebstre et sa femme «d'une salle basse du corps d'hostel de derrière de ladicte maison», pour leur demeure, leur vie durant. — 21 novembre 1545 (fol. 345 v°).

2050. — Guillaume Boullant, marchand, demeuvant au fort de Meulan : donation à Jacques Boullant, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de portion d'une maison au village de Mureaux (près Meulan), et de trois arpents de terre et saussaie, clos de fossés, au terroir de Fresnes. — 14 mai 1546 (fol. 347).

2051. — Louis de La Villette, prêtre, demeurant à Limours : donation à Étienne Quesnay, praticien à Jouy-en-Josas, et à Claire de La Villette, sa femme, ses beau-frère et sœur, de biens au village et terroir de Gometz-le-Châtel, à lui échus par le décès de Robine Blondel, sa mère. — 16 janvier 1546 (fol. 347 v°).

2052. — Nicolas Barbier, juré vendeur de vins à Paris, et Claude Cabarin, veuve de Mathurin Durant, marchand à Paris : contrat de mariage. — 18 juillet 1545 (fol. 348).

2053.— Marguerite Prunier, «fille dévotte», demeurant à Paris, rue «Garnier-sur-l'eaue» : testament portant donation de 250 livres tournois de rente sur les seigneuries de François de Beaumanoir, baron de Lavardin, à Antoine Peraton, marchand, bourgeois de Paris, et Denise Marais, sa femme, demeurant rue Saint-Denis, «en considération des nourritures, traictemens et allimentz à elle faictz par lesdictz Peraton et sa femme, et argent par eulx à elle presté à plusieurs et diverses foys pour subvenir à ses affaires et neccessitez dès et depuis vingt ans en ça...; à la charge que lesdictz Peraton et sa femme seront tenuz nourrir et entretenir icelle testaresse, sa vye durant, de boyre, menger, feu, giste, lumyère, logis, vestemens..., et aussi nourrir les servant et servante qu'elle vouldra et luy seront neccessaires pour la conduicte de sa personne». — 11 mai 1546 (fol. 350).

2054. — Pierre Brahier, prêtre, demeurant à Paris : donation à Jacques Brahier et à Pasquette de Louviers, sa femme, ses frère et belle-sœur, de 25 livres tournois de rente à prendre sur une maison, «assise devant l'estang vieulx de Montmorancy», et sur des terres et vignes au terroir de Montmorency,

«pour demourer quicte envers lesdictz mariez donataires de plusieurs sommes de deniers qui luy ont prestées à son besoing et neccessité». — 18 mai 1546 (fol. 352 v°).

2055. — Jean Basannier, bourgeois de Paris : donation à Philippe Basannier, avocat en Parlement, son fils, d'une rente de cent livres tournois, avec les arrérages montant à 348 livres 13 sols 3 deniers. — 23 novembre 1545 (fol. 353 v°).

2056. — Jean Le Fèvre, maître maçon de la ville de Dourdan, demeurant à Dourdan : donation à Jeanne Le Fèvre, sa fille, demeurant à Paris, en récompense de ses «bons et agréables plaisirs et services», du tiers d'une maison à Rochefort-en-Yvelines. — 20 mai 1546 (fol. 354 v°).

2057. — Jean de Bernay, marchand, bourgeois de Paris : donation à Joseph de Bernay, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des droits sur les revenus de biens à Courlon et Gisy-(les-Nobles), près Sens, à lui adjugés par sentence du Châtelet, revenus qui auraient été perçus par Avoye de Sailly, veuve de Louis Bouchard. — 19 décembre 1545 (fol. 355).

2058. — Antoine Turpin, l'aîné, maître des ponts, bourgeois de Paris : donation à Étienne Turpin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, de maison et de terres au Bois-Bourdin, près Dixmont, avec les récoltes que Jean Le Mesnager et ses complices «ont prins et emportez par force et violence». — 22 mai 1546 (fol. 355 v°).

2059. — Simon Charpentier, docteur en décret et chanoine de l'église collégiale de Saint-Honoré à Paris : donation à Catherine Charpentier, sa nièce, «pour ayder à la marier», d'une rente de 10 livres tournois sur la Ville, et d'une somme de 120 livres en argent comptant, «qu'il entend bailler à ladicte Katherine au jour de ses espouzailles». — 20 mai 1546 (fol. 356 v°).

2060. — Jean Duchon, laboureur et marchand à Ménessart : donation à Jean Duchon, son fils, âgé de 13 ans, étudiant à Paris, «pour l'entretenir au colleige et avoir livres», de terres à Méréville (près Étampes). — 12 avril 1545 (fol. 357 v°).

2061. — Charles Maheut, notaire au Châtelet de Paris : donation à Louis Maheut, drapier, son frère, de quatre arpents de bois taillis à la Queue-d'Aulnay. — 26 mai 1546 (fol. 358 v°).

2062. — Jacques Robert, marchand, bourgeois, demeurant à Fay-aux-Loges, en la forêt d'Orléans : donation à Jean Barbe, maître tondeur de draps, bourgeois de Paris, et à Michelle Robert, sa femme, ses beau-frère et sœur, de ses droits par les successions de Mathurin Robert, cordonnier, et de Jacquette Tripenel, sa femme, ses aïeul et aïeule, sur des biens à Longjumeau. — 15 mai 1546 (fol. 359).

2063. — Catherine Grosparmy, veuve de Nicolas de La Croix, laboureur, demeurant à Ivry-sur-Seine : donation à Germain de La Croix, laboureur à Ivry-sur-Seine, son fils, de la moitié d'une maison et de vignes à Ivry-sur-Seine, à charge de pourvoir à son entretien et de fonder en l'église de Saint-Pierre-d'Ivry une basse messe de requiem pour le salut de son âme. — 22 mai 1546 (fol. 359 v°).

2064. — Michelle Gasteau, veuve de Jacques Le Rousse, procureur au Parlement, et auparavant veuve de Baudichon Coquel, lieutenant du premier barbier du Roi : donation à Michel Coquel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de prés à Soulane (près Ravel-Salmérange), au diocèse de Saint-Flour, en Auvergne, et de 17 livres tournois restant dues par Louis de Clereval, praticien à Soulane. — 21 mai 1546 (fol. 360 v°).

2065. — Guillaume Sallonnier, marchand à Moulins-Engilbert : donation à Pierre Sal-

lonnier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, de plusieurs créances, de deux bœufs avec «le croist et chastel d'iceulx», d'un pré et d'autres biens au finage de Pouligny (près Montigny-sur-Canne). — 19 juin 1545 (fol. 361 v°).

2066. — Jean de Bernay, marchand fripier, bourgeois de Paris : donation à Joseph de Bernay, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 277 livres 10 sols tournois. — 13 mai 1546 (fol. 362).

2067. — Pierre Le Clerc, l'aîné, seigneur du Tremblay, au diocèse de Chartres : donation à Jean Le Clerc, chantre et chanoine de Châlons, son frère, demeurant à Paris, en son hôtel, rue Saint-André-des-Arts, de tous les biens meubles qui lui appartiendront lors de son décès. — 23 novembre 1542 (fol. 362 v°).

2068. — Regnault Anjorrant, doyen de Meaux : donation à Jean Anjorrant, conseiller au Parlement de Paris, son frère, des droits qui lui reviennent, comme héritier de Louis Anjorrant, conseiller au Parlement, son père, et de Raoul Anjorrant, son frère, sur les terres et seigneuries de la Sorcière, à Beaugency, de Latingy, de la Motte-Melleray, de Champeaux et diverses métairies. — 21 mai 1546 (fol. 363).

2069. — Charles Soly, écuyer, seigneur de Romainville, demeurant à Romainville, et Jeanne Anjorrant, sa femme : donation à Jean Anjorrant, conseiller au Parlement, leur beau-frère et frère, de leurs droits, à titre d'héritiers de Jean Anjorrant, leur beau-père et père, et de Raoul Anjorrant, leur beau-frère et frère, sur les terres et seigneuries de Latingy, la Motte-Melleray, Champeaux, pour lesquelles procès était pendant aux Requêtes du Palais, et sur les droits seigneuriaux de la terre de Cloyes, vendus à Claude Anjorrant, leur beau-frère et frère, «en faisant laquelle vente ilz dient avoir esté énormement deceuz». — 17 mai 1546 (fol. 365).

2070. — Claude Proche, marchand à Reims : donation à Louis Rochereau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son beau-frère, de deux créances, de 33 livres tournois chacune, sur des corroyeurs de cuirs à Reims. — 28 avril 1546 (fol. 366 v°).

2071. — Simon Raddin, seigneur de Fresnoy, en partie, et d'Alfort, demeurant à Paris : donation à Florent Le Grand, procureur au Parlement de Paris, son cousin germain, d'un «jardin et préau en partie planté d'arbres, tout cloz de murailles, appellé les Planches..., assis au villaige du Pont de Charenton, sur la grand rue, devant et à l'opposite de l'ostel des Carneaulx, appartenant audict Raddin, donateur..., tenant, d'une part, à l'ostel du Mouton, appartenant à Michel Du Ru, bourgeois de Paris, d'autre part, à l'hostel de la Vache, qui fut à ung nommé Guibetot, aboutissant d'un bout sur ladicte rue et d'autre bout sur la rivière de Seine, une sente et saulx entre deulx..., avec le droict qu'il peult avoir es saulx estans sur le bort de la rivière à l'endroict dudict jardin», et faculté de bâtir sur ledit lieu, «depuis le mur du costé dudict ru jusques à l'endroit et viz à viz de la porte et entrée qui est à présent audit hostel des Carneaulx»; ratification de la donation par Jean Raddin, avocat en Parlement, frère du donateur. — 22 mai 1546 (fol. 367).

2072. — Ysabeau Anjorrant, veuve de Jean de Dormans, écuyer, seigneur de Nozay, demeurant à Romainville : donation à Jean Anjorrant, son frère, de ses droits sur la succession de Raoul Anjorrant, chanoine de Meaux, son frère, et des droits et actions rescisoires qu'elle peut exercer contre Claude Anjorrant, son frère, à raison de la vente à lui faite par elle et son mari «d'une maison, jardin, tours et vieulx murs, nommée la maison des Carneaulx, assise à Paris, rue des Blans-Manteaulx, en faisant laquelle vendicion elle dict avoir esté énormément circonvenue et desceue». — 17 mai 1546 (fol. 368 v°).

2073. — Claude Guyart, compagnon bonnetier, demeurant aux fauboargs Saint-Marcel-lez-Paris : confirmation de la donation par lui faite, le 13 décembre 1544, à Louise et à Jacques Lesperonnier, ses neveu et nièce, du quart de la maison qu'il habite à Paris, rue Saint-Martin, «aboutissant par derrière sur les esgoulx du prieuré Sainct-Martin-des-Champs». — 30 mai 1546 (fol. 369 v°).

2074. — Urbain Bodin, procureur au Parlement : donation à Claude Pérou, avocat en Parlement, et à Marie Bodin, sa femme, ses gendre et fille, d'une rente de 24 livres tournois sur Didier Séguinart, procureur au Châtelet de Paris, «pour les récompenser des bons et agréables services et plaisirs que ledict Bodin a confessé ledict Pérou luy avoir faictz en plusieurs ses affaires et procès, en qualité d'advocat et autrement», notamment dans divers procès aux Requêtes du Palais, à charge de fondation de services et messes pour Jeanne de Montry, femme d'Urbain Bodin, et pour ledit Bodin. — 16 janvier 1546 (fol. 370 v°).

2075. — Oudin Langlois, marchand, bourgeois de Paris, et Catherine Houzeau, sa femme : donation à Catherine Jehan, femme de Richard Fallaize, marchand, bourgeois de Paris, de leurs droits sur une maison à Paris, rue Saint-Denis, à l'enseigne de l'Étoile, «près le lieu où soulloyt estre l'ancienne porte de ceste ville de Paris, nommée la Porte aux Paintres», ladite maison achetée par Mahiet Houzeau, frère de Catherine Jehan, alors femme de Guillaume Pasquier, son premier mari. — 7 avril 1546 (fol. 371 v°).

2076. — Étienne Pigou, sergent à verge au Châtelet de Paris, demeurant place Maubert : donation à Annet Pigou, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison à Beauvais, près du pont Sainte-Marguerite, avec le mobilier dont l'énumération est donnée. — 3 juin 1546 (fol. 372 v°).

2077. — Guy, comte de Laval, de Quintin, de Montfort, de Rethelois et de Beaufort en Champagne, sire de Vitré, vicomte de Rennes et de Lautrec, seigneur et baron d'Orval et de Coulommiers en Brie et seigneur de Saint-Florentin : cession et transport à Bernard Gatian, marchand, bourgeois de Tours, d'une somme de 1,204 livres 10 sols tournois à prendre sur les quints, requints et autres droits seigneuriaux dus au comte de Laval à cause de l'acquisition faite par Claude de Lorraine, duc de Guise, pair de France, de la terre et seigneurie de Sormery (près Flogny), tenue en fief, foi et hommage du comte de Laval à cause de sa seigneurie de Saint-Florentin, «pour demourer par icelluy seigneur conte et haulte et puissante dame, madame Claude de Foix, son espouse, quictes envers ledict Gatian de pareille somme de 1,204 livres 10 solz tournois, que lesdictz seigneur et dame doibvent audict Gatian», suivant deux cédules, sans compter 67 livres 10 sols tournois, «à quoy ledict s[r] conte a accordé avec icelluy Gatian pour les voyages, fraiz et despens par luy faictz pour solliciter le paiement de ladicte somme de 1,204 livres 10 solz tournois». — 21 avril 1546 (fol. 373).

2078. — Pierre Cardon, compagnon chaussetier, demeurant à Paris : donation à Augustin Cardon, marchand drapier chaussetier, bourgeois de Paris, son frère, de tous biens, meubles et immeubles, à lui advenus par les successions de Jean Cardon, le jeune, marchand drapier, bourgeois de Paris, et Jeanne Bouguier, sa femme, ses père et mère, à charge de l'entretenir, sa vie durant, ou de le mettre en religion; ladite donation faite pour demeurer quitte «de grans deniers fourniz par ledit Augustin Cardon» dans des procès soutenus au Parlement et au Châtelet, et «de la pencion et despence pendant le temps qu'il a demouré en sa maison, habitz et acoustremens à luy fournis.» — 1[er] juin 1546 (fol. 373 v°).

2079. — Jeanne Le Moyne, veuve d'Oli-

vier Fournier, bourgeoise de Chartres : donation à Étienne Du Han, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, de rentes et de l'usufruit durant six années de terres, prés, oseraies et vignes au terroir de Saint-Piat. — 28 mai 1546 (fol. 375 v°).

2080. — Jean Cardon, marchand, bourgeois de Paris : donation à Augustin Cardon, marchand drapier chaussetier, bourgeois de Paris, son neveu, de deux créances de la succession de Jacques Porcher, fils de Marie Cardon, sa mère, échue à Jean Cardon, «ad ce que ledit Augustin ayt mieulx de quoy soy entretenir en son estat de marchandise». — 21 mai 1546 (fol. 377 v°).

2081. — Blanchet Mauchaussé, laboureur, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, Catherine Moule, sa femme, et Jeanne Moule, sœur de ladite Catherine, veuve de Robert Bachelier, potier d'étain à Illiers en Beauce, demeurant à Paris, rue des Rosiers : donation à Martial Fareau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur petit-fils et neveu, de leurs droits sur la succession de Marguerite Moule, demeurant à Dourdan, leur belle-sœur et sœur. — 1er octobre 1545 (fol. 378).

2082. — Jean Larcevesque, demeurant à Montargis : donation à Claude Michel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son beau-frère, de créances sur divers marchands de Montargis. — 6 juin 1546 (fol. 378 v°).

2083. — Claude Desmoins, veuve de Jean Le Mestayer, avocat au Châtelet de Paris : confirmation de la donation faite, le 21 février 1542, à Marie, à Anne, à Philippe et à Gabrielle Le Mestayer, ses filles, lesdites Anne et Philippe, représentées par leurs maris, Guillaume Versoris, conseiller au Châtelet, et Philippe de Laultier, général des Monnaies, à charge d'acquitter une pension annuelle de 35 livres au couvent de Saint-Marcel, pour Louise Le Mestayer, leur sœur. — 2 juin 1546 (fol. 379).

2084. — Émonne de Rumigny, veuve de Jean Coustin et auparavant de François Bouillard : quittance donnée à Didier de Rameru, commissaire et examinateur au Châtelet de Paris, d'une somme de 2,500 livres tournois laissée en dépôt entre ses mains, pour subvenir à ses affaires et procès, tant d'elle que de Gabriel de Bouillard, son fils, et dont il a rendu compte, ladite somme provenant de la vente des terres de Somsois (près Sompuis), et de Brandonvillers (près Saint-Rémy-en-Bouzemont), faite par elle à Jacques de Rameru, écuyer, frère de Didier de Rameru, et donation audit Jacques de Rameru de la plus-value des terres de Somsois et de Brandonvillers, dans le cas où elles vaudraient plus qu'elles n'ont été vendues; acceptation par ledit Jacques de Rameru de cette donation, et déclaration portant que Jacques et Didier de Rameru ont supporté depuis le 5 septembre 1541 les frais du procès engagé au Châtelet et au Parlement contre François et Jacques Girardin, à l'occasion desdites terres, qui s'est terminé, le 4 juillet 1545, par un arrêt au profit de Jacques de Rameru et Émonne de Rumigny. — 6 juillet 1545 et 30 mai 1546 (fol. 380 v°).

2085. — Guillaume de Héricourt, prêtre, curé de l'église paroissiale de Saint-Jacques et Saint-Christophe de Montgeron : donation à Quentin de Héricourt, couturier, demeurant à Paris, rue de Jouy, son frère, «pour aucunement le récompenser des bons et agréables services qu'il luy a faictz et qu'il espère qu'il luy fera cy après», de vigne au terroir de Montreuil-sous-Bois, à lui échue par le décès de Guillaume de Héricourt, laboureur à Montreuil, son père. — 30 mai 1546 (fol. 382).

2086. — Pierre Gentien, seigneur en partie de l'Ermitage, demeurant à l'Ermitage, et Marguerite Gentien, femme séparée de François Bourguigneau, seigneur du Châtelier, demeurant à Paris, sa sœur : donation à Jeanne Allegrain, veuve de Denis Girard, pro-

cureur au Parlement, leur belle-mère et mère, d'une rente de 10 livres tournois sur une maison et jardin à Paris, rue du Temple, au coin de la rue Chapon. — 17 juin 1546 (fol. 382 v°).

2087. — Godegrant d'Eaubonne, maître serrurier à Paris : donation à Jean d'Eaubonne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur les successions de Denis d'Eaubonne et de Marguerite Vigneret, ses père et mère. — 5 juin 1546 (fol. 383 v°).

2088. — Pierre Turquant, marchand et bourgeois de Châtelleraul, seigneur d'Aubeterre : donation à Jean Turquant, avocat en Parlement, son fils, d'une rente de 250 livres tournois, assignée sur un «moulin à eau à mouldre blé, appelé le guay des Mottes», à Colombiers, près Châtellerault, sur des métairies et terres près de la Haye en Touraine et Saint-Remy-sur-Creuse, de 60 livres de rente sur la terre et seigneurie «d'Availlolles» et d'une maison à Châtellerault, plus de 3,000 livres tournois à prendre sur ses biens après son décès. Cette donation faite «pour mieulx [parvenir] au mariage pourparlé de sondict filz et de damoiselle Anne de La Rosière, fille de noble homme et saige, maistre Clériadus de La Rosière, conseillier du Roy nostredict seigneur en sa court de Parlement». — 20 janvier 1543 (fol. 384).

2089. — Michel Kerver, chanoine d'Auxerre, y demeurant : donation à Thomas de Bragelongne, conseiller du Roi en la conservation des privilèges royaux de l'Université de Paris, et bailli du chapitre de Paris, et à Madeleine Kerver, sa femme, ses beau-frère et sœur, de rentes sur des biens à Fontenay-sous-Bagneux et à Vanves. — 24 mai 1546 (fol. 385 v°).

2090. — Antoine du Haultbois, seigneur de Rennemoulin, demeurant à Rennemoulin : donation à Pierre du Vivier, avocat en Parlement, son neveu, de la terre et seigneurie de Rennemoulin, assise «au Val de Gallye près Villepreux, affin qu'il se puisse myeulx gouverner et entretenir en son estat», et à Antoine du Vivier, chanoine de Paris, frère de Pierre, aussi son neveu, de la même terre et seigneurie, dans le cas où le donataire décéderait avant le donateur. — 8 juin 1546 (fol. 386 v°).

2091. — Toussaint des Moutiers, prêtre, demeurant à Paris : donation à Jean Nicolas, clerc, demeurant à Paris, d'une maison à Boissy-Saint-Léger, en la grande rue, et de vignes au même lieu, «ad ce qu'il ayt mieulx le cueur et soyt plus enclyn à prier Dieu pour luy après son trespas». — 10 juin 1546 (fol. 388 v°).

2092. — Pasquier Thony, marchand, demeurant à Paris, rue de la Vieille Tixeranderie : donation à Michel Taboullet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur les successions de Rollette Julien, sa mère, et de Thomaine Julien, sa tante. — 10 juin 1546 (fol. 389).

2093. — Christophe Le Maire, procureur au bailliage de Sens, et Anne, sa femme, donation à Pierre Le Maire, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de la moitié d'une maison à Dammartin, près Septeuil, et de deux créances, l'une de 144 livres 16 sols 6 deniers tournois, datant du 21 février 1519, sur dame Avoye de Chabannes, l'autre de 77 sols, sur Loup Pelletier, meunier à Courlon. — 8 juin 1546 (fol. 389).

2094. — Guy, comte de Laval, de Montfort, de Quintin, de Rethelois et de Beaufort en Champagne, vicomte de Rennes, de Fronsac et de Lautrec, sire de Vitré et de la Roche : donation à Claude de Lorraine, duc de Guise, pair de France, comte d'Aumale, lieutenant général du Roi et gouverneur du duché de Bourgogne, de la moitié des droits féodaux qui lui sont dus pour la terre et seigneurie de Sormery (près Flogny), acquise par ledit Claude de Lorraine, pour le prix de 12,900 livres tournois, droits montant à la somme

de 3,096 livres tournois, et quittance pour l'autre moitié. — 8 juin 1546 (fol. 390).

2095. — Guy, comte de Laval : donation à Tristan de Rostaing, écuyer, seigneur de Sormery-en-Othe, des droits seigneuriaux qui lui sont dus à cause de l'acquisition de la seigneurie de Sormery faite par ledit Tristan de Rostaing de Claude de Lorraine, duc de Guise. — 7 janvier 1546 (fol. 390 v°). — Mandement de Guy, comte de Laval, au bailli de Saint-Florentin, notifiant les foi et hommage faits par Tristan de Rostaing et la remise des droits ci-dessus. — 7 juin 1546 (fol. 391).

2096. — Jean Le Prieur, marchand de vins, bourgeois de Paris, Marie Canu, sa femme, et Jacques Canu, marchand à Paris, frère de Marie Canu : donation à Charles Girard, procureur au Châtelet de Paris, d'une rente de 29 sols parisis sur des vignes à Lagny, au lieu dit «le Clos de Pomponne». — 8 juin 1546 (fol. 391 v°).

2097. — Lambert de Chaumont, mouleur juré de bois, bourgeois de Paris : donation à Mathurine Bretheau, veuve de Laurent de Chaumont, sa mère, «pour la rémunérer des grans biens, honneurs, nourritures, curialitez et amytiez» à lui faits par elle, des droits successifs sur les biens de Jean Toquet, maître pourpointier à Paris, et d'Étiennette Pellerin, sa femme, à lui cédés par Denis Toquet, leur fils. — 28 avril 1546 (fol. 392 v°).

2098. — Jeanne Perreau, veuve de Michel Raffron, sergent et garde de la garenne «du Petyt Glandas pour le Roy nostre Sire», demeurant au Pecq : donation à Jean Raffron, prêtre, curé du Pecq, maître ès arts en l'Université de Paris, son fils, de tous les biens qu'elle possède au terroir du Pecq, «en la terre et seigneurie de Vestueil, assise près la porte dudict lieu du Pec, la saulseye du port aux chevaulx, maisons, manoirs, terres, vignes, saulseyes et héritaiges quelzconques», à charge d'acquitter ses dettes et de pourvoir à son entretien. — 4 mars 1546 (fol. 393).

Y 92. — Registre in-folio, 386 feuillets, papier. Vol. 7.

(19 juin 1546-23 juin 1547 [dates des Insinuations].)

2099. — Denis Prieur, marchand boulanger, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Victor : donation à Jacques Musnier, homme de chambre du seigneur de Solligny, demeurant à Paris, en rémunération de «ses bons et agréables plaisirs et services», de la moitié d'un jardin planté d'arbres fruitiers, clos de murs et de haies vives, aux faubourgs Saint-Victor, près «le ru de la rivière de Bièvre». — 18 juin 1546 (fol. 1.).

2100. — Jeanne de Bray, veuve de Pierre Le Conte, demeurant à Charly-sur-Marne : donation à François de Gometz, demeurant audit lieu, «afin qu'il ayt mieulx le moien d'entretenir son estat et trouver son bien par mariage», d'une maison et d'un pré à Charly-sur-Marne, avec divers meubles et «ustensiles d'hostel», se trouvant en ladite maison. — 1er mai 1546 (fol. 1 v°).

2101. — Regnault Huot, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Louis et à Mathieu Huot, ses enfants, de ses droits sur la succession de Marie Huot, femme de Philippe Le Jay, marchand de draps de soie, sa sœur, «succession qui peult valloir, pour la part dudict Regnault Huot, quinze mil livres et plus, sans les deniers, marchandises et meubles recellez par ledict Philippe Le Jay..., lequel s'est tousjours efforcé, comme il faict encores de présent, de en joyr contre toute équité, en espérance par procès de faire quicter par ledict Regnault Huot sondict droit successif pour

une pièce de pain, et que ainsi, soyt par personnes interposées, mesmes par Liger, serviteur et facteur dudict Le Jay, icelluy Le Jay faict parler audict Regnault Huot, affin de persuader de cedder sondict droict, tellement que ledict Le Jay en auroit offert audict Regnault Huot jusques à la somme de dix-huit cens livres tournois seullement, qui est chose qui n'aproche en riens de la vallue dudict droict, et il ne luy est plus possible satisfaire aux fraiz des procez que luy a faictz et faict de jour en jour ledict Philippes Le Jay..., et non voullant destruyre ses paouvres enffans». — 12 avril 1546 (fol. 3).

2102. — Claude du Couldroy, demeurant à Paris, «rue aux Oues» : donation à Mathieu du Couldroy, son fils, d'une rente de 35 livres tournois, qu'elle a achetée avec le montant de la vente d'un jardin, rue Chapon, et de tous les biens meubles qui lui appartiendront lors de son décès. — 3 mai 1546 (fol. 4 v°).

2103. — Nicolas Perreau, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Perreau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Jean Perreau, laboureur à Gressey, paroisse de Dammartin, près de Houdan, son frère. — 14 juin 1546 (fol. 5 v°).

2104. — Antoine de Merley, prêtre, bénéficier en l'église de Paris : donation à Denise Le Fevet, sa servante, d'une vigne au terroir de Clichy-la-Garenne, au lieu dit «Champsemilly». — 1er août 1545 (fol. 6).

2105. — Gilles Le Jeune, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Le Jeune, marchand, bourgeois de Paris, son frère, de ses droits sur la moitié d'une maison à Paris, rue Saint-Denis, «en laquelle soulloyt pendre pour enseigne le Gobellet d'argent, tout au long du jardin des Arbalestriers, attenante par derrière aux estables de la maison neufve», sur un autre hôtel en la même rue, «contenant plusieurs édifices, tant devant que derrière, estables, monstre à chevaux», à l'enseigne du Dauphin, «près l'ancienne porte que l'on dict la Porte aux Paintres», attenante aux anciens murs de Paris et à l'hôtel de la Clef, sur la rue Saint-Denis, ayant entrée et yssue en la rue du Bourg-l'Abbé», sur des vignes à Vaugirard, à Clignancourt, à La Chapelle, à Pantin, et à Fontenay-sous-Bagneux, sur un jardin, rue du Bourg-l'Abbé, «sur lequel y a de présent deux ou troys maisons de nouvel édiffiées», le tout provenant de la succession de Mahiet Le Jeune et Marie Affortin, aïeul et aïeule de Gilles et Jean Le Jeune. — 11 mars 1538 (fol. 6 v°).

2106. — Chrétien Thibault, couturier à Paris, et Philippe Bertrand, sa femme: donation à Étienne Thibault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, des droits successifs et créances échus à Philippe Bertrand par le décès de ses père et mère. — 30 juin 1546 (fol. 7 v°).

2107. — Thomas Clouet, prêtre, chanoine de Montmorency, demeurant à Paris : confirmation de la donation par lui faite au mois de novembre 1530 à Mahiette Le Vascher, sa nièce, pour cause de son futur mariage avec Jean Gilbert, laboureur de vignes à Saint-Leu-lez-Taverny, d'une vigne au vignoble de Bessancourt. — 30 juin 1546 (fol. 8).

2108. — Nicolas Merlin, laboureur de vignes à Puteaux, paroisse de Suresnes, et Cécile Le Moyne, sa femme : donation à Laurent Le Bas, marchand, bourgeois de Paris, et à Jeanne Le Moyne, sa femme, leur sœur et belle-sœur, de leurs droits sur la succession de Perrette Boyer, femme de Jean Ballain, bourgeois de Paris, demeurant rue des Anglais, au Chaudron d'argent, leur tante. — 25 juin 1546 (fol. 8 v°).

2109. — Guillaume Pasté, maître maçon, demeurant à Paris, rue Saint-Denis, «oultre la fontaine du Ponceau» : donation à Jean Jacquetel, procureur au Châtelet de Paris, de rentes sur des maisons à Cormeilles en Parisis. — 21 juin 1546 (fol. 9 v°).

2110. — Michel Bernard, prêtre, religieux du couvent de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie à Paris, «en faveur et considération du bon traictement, amytié et fervente amour que les religieux, prieur et couvent dudict lieu luy ont faict et porté depuys qu'il leur a pleu de leur grâce le recevoir avec eulx audict couvent et qu'ilz luy ont baillé l'abbyt de ladicte religion..., combien qu'il soyt vieulx et ancien, en laquelle il espère de brief faire profession» : confirmation de la donation par lui faite, le 23 décembre 1545, et donation au même couvent de plusieurs rentes, dont une de 25 livres tournois sur les biens de feu Jean Boulle, marchand de poisson d'eau douce. — 29 juin 1546 (fol. 10).

2111. — Thomas Clouet, prêtre, chanoine de Montmorency, demeurant à Paris : confirmation de la donation par lui faite au mois de septembre 1535 à Marie Le Vascher, sa nièce, pour cause de son futur mariage avec Jean Jacquin, laboureur à Bessancourt, d'une vigne au vignoble de Bessancourt. — 30 juin 1546 (fol. 11 v°).

2112. — Philippe Lestrèle, demeurant momentanément à Paris : donation à Denis Thouret, marchand épicier, bourgeois de Paris, de ses droits sur des biens au village de Catillon, provenant de la succession de Simonne Tristand, veuve de Martin Lestrèle, sa mère, pour lesquels un procès était engagé à Clermont-en-Beauvaisis et au Parlement. — 22 juin 1546 (fol. 12 v°).

2113. — Jean Drujon, maître tondeur, demeurant à Paris, Denise Hierement, sa femme, et Pierre Hierement, le jeune, marchand joaillier, bourgeois de Paris : donation à Pierre Hierement, l'aîné, maître tondeur de draps à Paris, leur beau-père et père, d'une rente de 13 sols 8 deniers parisis sur une maison, un jardin et des vignes à Sceaux, «ad ce qu'il ayt mieulx doresnavant de quoy vivre et entretenir son mesnaige, parce qu'il est viel et ancien». — 4 et 6 novembre 1545 (fol. 13).

2114. — Claude Gosseran, brodeur, demeurant à Pluviers (Pithiviers), en son nom et au nom de Catherine Bertrand, sa femme : donation à Étienne Thibault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, «ad ce qu'il ayt de quoy honnestement se entretenir à l'estude», de leurs droits sur les successions de Jean Bertrand, le jeune, leur beau-père et père, de Barbe Martin, leur belle-mère et mère, et de Jean Bertrand, l'aîné, leur aïeul. — 6 juillet 1546 (fol. 14).

2115. — Jean Alespée, contrôleur, argentier et secrétaire de la princesse de Navarre, suivant la cour de ladite dame : donation à Nicolas Baillet, marchand, bourgeois de Paris, d'une maison à Paris, rue de la Lanterne, à l'enseigne du Grand Godet, tenant, d'une part, à l'hôtel où pend pour enseigne le Paon blanc, et, d'autre part, à l'hôtel de l'Écu de Bretagne, ainsi que d'une rente de 32 sols parisis sur des biens au Mesnil-Aubry, et révocation de la donation desdites maison et rente, faite au profit de feu Jacques Baillet, curé de Meudon. — 16 juin 1546 (fol. 14 v°).

2116. — Gervais Bertrand, marchand mercier à Mainvilliers-en-Beauce, diocèse de Sens : donation à Étienne Thibault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur les successions de Jean Bertrand, dit d'Orléans, son père, de Barbe Martin, sa mère, et de Jean Bertrand, l'aîné, son aïeul. — 6 juillet 1546 (fol. 15).

2117. — Martin Mesnart, l'aîné, greffier de l'Officialité de Paris : donation à Martin Mesnart, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, «de la thuillerie du Val-d'Aulnay, parroisse Sainct-Nom, près la Bretesche, et les loges à faire, garder et sescher la thuille, et maison du thuillier», et des droits et actions à raison du bail de cette tuilerie et des réparations aux fourneaux et loges, estimées 96 livres 10 sols tournois. — 4 mai 1546 (fol. 16).

2118. — Claude Martin, prêtre, habitué en l'église de Saint-Honoré à Paris, demeurant au cloître Saint-Honoré : donation à Guillaume Cueurfeu, marchand, bourgeois de Paris, d'un moulin à eau, au-dessous du village de Saint-Mesmes en France (près Claye), appelé le «Moulin Sablonnière» avec tous dépens faits dans le procès engagé au Parlement au sujet de ce moulin contre Charles de Broullart, baron de Montjay. — 28 juin 1546 (fol. 16 v°).

2119. — Jean Piau, praticien en cour laie, demeurant à Paris, rue du Foin : donation à Robine Labour, représentée par sa mère Charlotte André, d'un demi-arpent de vigne au terroir d'Athis-sur-Orge, «à la charge que ladicte Charlotte André gardera à ladicte Robine, sa fille, ledict demy arpent de vigne, le fera labourer pour elle..., jusques ad ce que ladicte Robine soyt en aage de mariage», avec faculté au sieur Pierre Crespin, neveu du donateur, de reprendre cette vigne, moyennant payement de 40 livres tournois. — 3 juin 1546 (fol. 17 v°).

2120. — Jeanne Boucher, veuve de Jacques Fournier, demeurant à Paris, rue de la «Barre du Bec» : donation à Guillaume Fournier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur l'hôtel et manoir seigneurial de la Court à Sarcelles, consistant en donjon et édifices, clos de fossés à eau, sur le fief de Robillart de Mortefontaine à Sarcelles, sur le moulin de Couppin, sur le jardin de Tournay, clos de murs, devant ce moulin, sur des terres, prés, oseraies, vignes et rentes aux terroirs de Sarcelles, de Saint-Brice-sous-Forêt, d'Écouen, de Villiers-le-Bel, d'Ermenonville et aux environs, notamment sur le fief de la Haye des Champs à Saint-Brice. — 8 juillet 1546 (fol. 18 v°).

2121. — Nicole Barbot, prêtre, chapelain du grand autel de l'église de Saint-Paul, en la ville de Saint-Denis en France, demeurant à Saint-Denis : donation à Vulfran Le Couvreur, vitrier à Saint-Denis, et à Catherine de La Rue, sa femme, d'une rente viagère de blé. — 2 juillet 1545 (fol. 20 v°).

2122. — Pierre de Foucan, marchand et bourgeois d'Orléans : donation à Jacques Bourgeois, avocat en Parlement à Paris, son gendre, de deux créances. — 14 juillet 1546 (fol. 21 v°).

2123. — Jean Allard, marchand, bourgeois de Paris : donation à Mathurin Allard, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de diverses sommes montant de taxation de dépens à son profit. — 14 juillet 1546 (fol. 22).

2124. — Pierre de la Rivière, écuyer, seigneur de Mardilly en Brie, «en considération des bons, louables, et agréables services et plaisirs que par cy devant et dès dix-sept ou dix-huit ans, Marie Huault avoit et a faictz tant audict de la Rivière, que à feue damoiselle Marguerite de Vielzchastel, sa femme, et à Philippes de la Rivière, escuier, leur filz, qu'elle a gouverné et traicté petyt enfant de l'aage de deux ou troys ans ou environ, tant en et durant leurs malladies, esquelles elle les a tousjours bien et songneusement gardé et pensé, et sollicité, que en leurs autres affaires, neccessitez, sans en avoir eu aucune rémunération ne récompense, au moins digne de suffisante satisfaction» : donation à ladite Marie Huault de l'usufruit d'un corps d'hôtel, à Paris, rue des Nonnains-d'Yerres, composé d'une étable basse sur la rue, ayant la place pour mettre cinq chevaux, d'une chambre au-dessus de l'étable, de deux petites chambres contiguës et d'un grenier au-dessus, loué 28 livres tournois par an à un voiturier par eau, étant des dépendances d'une maison appartenant audit Pierre de la Rivière et attenante aux Quatre-Fils-Aymon, «à la charge que ladicte Marie Huault a promis et sera tenue aller garder, solliciter et penser ledict de la Rivière, tant audict lieu de Mardilly, en ceste ville de Paris, que allieurs, et partout où

IMPRIMERIE NATIONALE.

il sera, durant le temps qu'il se trouvera en neccessité de malladie, et en especial de sa goutte arthéticque, qui l'a tenu depuis vingt ans et le tient par saisons par chacun an, ainsi que par cy devant elle a acoustumé faire, tant que ledict de la Rivière vivera. Et où elle seroit deffaillant ou reffusant de ce faire, en ce cas ledict de la Rivière pourra, si bon luy semble, reprandre et remectre en ses mains reaulment et de faict ladicte demeure et l'applicquer à son prouffict, et autrement en faire et disposer, comme il verra bon estre, nonobstant ladicte donation », laquelle sera aussi annulée, si ledit de la Rivière payait à Marie Huault une somme de 120 livres en deniers comptants. — 26 avril 1546 (fol. 22 v°).

2125. — Jeanne de Longueil, veuve d'Henri de Livres, seigneur de Barberonville en Beauce : donation à Raphaël d'Albiac, écolier, étudiant à Toulouse, son neveu, d'une somme de 600 livres tournois, en stipulant que dans le cas où le donataire décéderait avant la donatrice, ladite somme de 600 livres tournois devrait revenir à Jeanne d'Albiac, veuve d'Antoine de Longerie, avocat du Roi au Parlement de Chambéry, sœur de Raphaël d'Albiac. — 11 mai 1544 (fol. 23 v°).

2126. — Hubert Guilloreau, contrôleur des guerres, demeurant à Orléans : donation à Pierre de Rochefort, licencié ès droits, avocat en Parlement, d'une maison à Orléans, « en la rue Neufve, parroisse de Sainct-Supplice, appellée la maison du Maillet, sortant par derrière en la rue de la Gueulle », et d'un jardin à Orléans, « assis en la rue Joly, sortant par derrière en la rue Greuze ». — 21 mai 1546 (fol. 24 v°).

2127. — Raoul Mainfray, fils de feu Robert Mainfray, tisserand en toiles à Paris au faubourg Saint-Marceau, demeurant en la paroisse de Juvigné, au pays du Maine : donation à Jean Mainfray, son cousin germain, demeurant aux faubourgs Saint-Jacques, près Notre-Dame des Champs, d'une vigne au terroir de Montrouge, au lieu dit « le Noyer Paulmier », et d'une terre autrefois plantée en vignes, au lieu dit « les Poteries », entre Saint-Marceau et les faubourgs Saint-Jacques, « ad ce que ledict Jehan Mainfray, ou ceulx qui auront cause de luy, se puissent à l'advenir mieulx entretenir aux escolles de l'Université de Paris et entretenir leur faict d'estude ». — 23 avril 1545 [en double] (fol. 25 v° et 62 v°).

2128. — Claude Genton, seigneur des Brosses, prévôt de l'Hôtel du Roi, et grand prévôt de France : donation à Jeanne Tuleu, fille de Servais Tuleu, marchand bonnetier, demeurant à Paris, d'une rente de 25 livres tournois sur Jean de Courcelles, procureur au Parlement. — 4 février et 8 juin 1546 (fol. 26 v°).

2129. — François Dupuys, avocat en Parlement, demeurant à Paris, rue « des Balays », près Saint-Antoine, lequel désirant que « aucuns des enfans de André Dupuys, Philibert Dupuys, maistre Antoine Mercier, procureur du Roy à Sainct-Gengoul-le-Royal, et Jehanne Dupuys, sa femme, ses frères et seurs, leurs hoirs, viennent estudier en l'Université de Paris, affin de acquérir et scavoir pour prouffícter à leurs parens et amys, a donné, ceddé et transporté, donne, cedde et transporte sans garantie ausdictz enfans, leurs hoirs, par donation pure et simple et entre vifz, à maistre Estienne Mercier, escollier, estudiant en ladicte Université de Paris, son nepveu », une maison à Annet-sur-Marne, des vignes aux terroirs d'Annet-sur-Marne et de Carnetin, des saussaies au terroir d'Annet, près du moulin d'Annet, et une maison derrière les murs de l'abbaye de Saint-Victor-lez-Paris, aboutissant à la rue du Ponceau; le revenu desdits biens étant exclusivement réservé aux enfants de ses frères et sœurs qui viendraient étudier en l'Université de Paris. — 10 juillet 1546 (fol. 27 v°).

2130. — Robert Malaquin, chaussetier, emeurant à Paris : donation à Jean Malaquin, vocat en Parlement, son frère, des droits uccessifs à lui échus par le décès de Jean Ialaquin et de Denise Fraude, ses père et ière, et de Nicolas Malaquin, son frère. — o mars 1546 (fol. 30).

2131. — Antoine de Luxembourg, comte e Brienne, Ligny et Roussy, et Jean de uxembourg, abbé d'Ivry et de La Rivour, ères : accord et transaction au sujet des sucssions de Charles de Luxembourg, comte de rienne, de Georges de Luxembourg, seigneur e Ghistelle, leurs père et frère, et de celle à hoir de Charlotte d'Estouteville, leur mère, ortant renonciation par Jean de Luxembourg tous ses droits, à condition de percevoir, sa e durant, la moitié des revenus, après prévement de 4,000 livres par Antoine de uxembourg, et autorisant la vente, chaque nnée, de cent arpents de bois de haute fuie dans les forêts de Piney et Brienne, ont le produit sera partagé par moitié. — o juillet 1546 (fol. 30).

2132. — Raoul d'Asnières, curé de Séeaux : donation à Christophe d'Asnières, ceveur et payeur des gages et droits de Cour des Aides à Paris, son frère, d'une aison à Paris, «rue Freppault, faisant le ing de la rue de Rozier, pour le rémunérer e ses bons et agréables services, et ad ce qu'il uisse trouver meilleur party en mariage, u'il se puisse mieulx entretenir en icelluy ariage». — 3 juillet 1546 (fol. 35).

2133. — Marie Gaultier, femme de Jean e Tac, bourgeois de Paris : donation à ouise Hesselin, femme de Jean Macyot, trésoer des salpêtres du Roi dans les généralités e France, Picardie, Normandie et Chamgne, d'une maison à Paris, rue Alexandrenglois, à l'enseigne du Paon, attenante à la aison de la Brasserie. — 30 mars 1546 ol. 36).

2134. — Pierre Dupuys, le jeune, marchand chaussetier à Montereau-faut-Yonne, donation à Jean Dupuys, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison à Montereau, «en la rue de la Court abbé». — 20 avril 1546 (fol. 38).

2135. — Guillaume Jourdain, bourgeois de Paris : donation à Marion de Bailly, veuve de Guillaume Simon, «chamberière, servant dès cinq ans et plus en l'ostel dudict Jourdain», de trente livres tournois de rente viagère, à prendre sur une maison à Paris, rue Saint-Honoré, à l'enseigne du Saumon, attenante, d'une part, à l'hôtel de la Rose, d'autre part, à la Croix d'or, et par derrière à l'Écu de France, et sur 50 arpents de terres et bois au terroir de Moussy-le-Neuf, «en considération des bons et agréables services, curialitez et bon traictement qu'elle luy a songneusement faictz depuis qu'elle est en son dict service..., et à la charge que ladicte Marion a promis, sera tenue et promect de servir bien et deuement ledict Jourdain en sa maison et hostel, comme elle a par cy devant faict, la vye durant dudict Jourdain, et en ce non comprins toutesfoys les sallaires et services que ladicte Marion a gaignez et deserviz, gaignera et deservira en l'ostel et service dudict Jourdain, jusques à son trespas, que ledict Jourdain luy sera tenu et promect payer, au pris de huit livres tournois par an, aussi en ce nom comprins le don et legs faict par ledict Jourdain à ladicte Marion et à son enfant, à plain déclairé au testament dudict Jourdain», fait le 4 novembre 1544. — 9 juin 1546 (fol. 38 v°).

2136. — Christophe Boullier, huissier, sergent à cheval au Châtelet de Paris : donation à Jacques Boullier, écolier à Paris, son fils, de terres au terroir de Saclay, au-dessus du pré de l'hôpital de Saclay, afin que son fils «ayt mieulx de quoy soy pourveoir, entretenir aux escolles et vivre». — 23 juillet 1546 (fol. 40).

2137. — Jeanne Valentin, veuve de Martin

Lise, chaussetier, demeurant à Paris, rue de la Bretonnerie : donation à Guillemette Lise, sa petite-fille, de tous les biens, meubles et immeubles, qui lui appartiendront lors de son décès. — 24 février 1546 (fol. 40 v°).

2138. — Adam Houdon, écuyer, seigneur de Chisseaux, Philippe Habert, clerc du greffe criminel du Parlement de Paris, et Radegonde Houdon, sa femme, Mathurin Bajoue, avocat en Parlement, et Geneviève Houdon, sa femme : partage de la succession d'Antoine Houdon, notaire et secrétaire du Roi, leur père et beau-père, du consentement de Jacquette Budé, leur mère et belle-mère, demeurant en sa maison, rue de la Parcheminerie. Par cet acte, Adam Houdon, fils aîné d'Antoine Houdon, cède à ses sœurs et beaux-frères ses droits sur les biens sis dans la prévôté de Paris, à lui échus par les décès de son père, de Catherine Houdon, femme d'Antoine Le Tirant, sa sœur, et par l'entrée en religion d'Étiennette Houdon, sa sœur, «partant morte civillement», et Philippe Habert, Mathurin Bajoue et leurs femmes cèdent à Adam Houdon les biens immeubles sis en Touraine, Anjou et dans le Maine, avec abandon d'une rente viagère de 25 écus d'or par Adam Houdon à Jacquette Budé, qui partage entre ses enfants ses biens sis dans le Vendômois et le Maine, «a baillé et délivré audict Adam Houdon, sondict filz aisné, une couppe d'argent doré, garnye de son couvercle, pour le supplément de sondict partaige». — 28 mai 1546 (fol. 41).

2139. — Geneviève Le Saige, veuve en premières noces de Pierre Le Gros et en secondes noces de Laurent Besse : donation à Jean Le Gros, son fils, maître boulanger, demeurant à Paris, rue de la Juiverie, de la moitié par indivis d'une maison à Paris, à la pointe Saint-Eustache, «contenant ung corps d'ostel, où soulloyt pendre pour enseigne l'Escrevisse», d'une portion d'une autre maison à Paris, rue de la Juiverie, «où est pour enseigne sur le devant la Ville de Jherusalem et sur le derrière enseigne du Poissant vollant», attenante «à la granche de la Pomme de pin et par derrière à la rue de la Licorne», avec tous les loyers dus de ces maisons, à la charge par ledit Le Gros de subvenir, «bien et honnestement», à l'entretien de sa mère. — 28 juillet 1546 (en double) [fol. 46 et 65].

2140. — Michel Le Cop, prêtre, chanoine des églises de Notre-Dame-de-Cléry, au diocèse d'Orléans, et de Saint-Germain-de-l'Auxerrois à Paris, demeurant à Cléry : donation à Pierre Pellerin, avocat en Parlement, et à Catherine Le Cop, sa femme, ses beau-frère et sœur, d'une vigne au terroir de Chaillot, «ou lieu dict Lombardie», provenant de la succession de Nicole Le Cop, docteur en la Faculté de médecine à Paris, son frère. — 26 octobre 1541 (fol. 47).

2141. — Luc Le Cop, licencié en lois, natif de Paris, demeurant à Lyon : donation à Pierre Pellerin, avocat en Parlement à Paris, son beau-frère, de vignes au terroir de Chaillot, aux lieux dits «Haultefeuille, Bellefeuille et les Sablons», provenant des successions de ses père et mère. — 29 mai 1544 (fol. 47 v°).

2142. — Germaine de Sailly, veuve de Pierre de La Porte, seigneur de Crespières et des Alluets-le-Roi, conseiller au Parlement de Paris; donation à Nicole de La Porte, religieuse professe en l'abbaye de Fontevrault, sa fille, «ad ce qu'elle puisse mieulx soy entretenir en l'estat de religion, et que ladicte damoyselle soyt particippante à ses bonnes prières et oraisons», d'une rente viagère de 25 livres tournois sur la maison à double corps d'hôtel qu'elle habite à Paris, rue de la Vieille-Tixeranderie. — 31 mars 1546 (fol. 48 v°).

2143. — Jean Guibourt, praticien en cour laie à Paris, et Louise de Ferrières, sa femme : donation à Guillaume Belle, conseiller au Châtelet de Paris, de leurs droits sur des biens à Draveil, Mainville et aux environs, à eux échus par le décès de Geneviève et de Charles d'Orgemont, notaire au Châtelet de Paris

nère et frère de Louise de Ferrières. — 31 juillet 1546 (fol. 49 v°).

2144. — Pierre de Razines, écuyer, sei-gneur de la Salle : cession et transport à René Savary, écuyer, seigneur de Saché et de Pont-le-Ruan, à Jacques Pinel et à Jacques Boisdin, marchands, bourgeois de Paris, de ses droits sur des biens au terroir de Clichy et aux en-virons, grevés d'une rente de 50 livres tour-nois et d'une rente de 15 livres, pour les-quelles procès en recours de garantie était en-gagé au Parlement. — 27 et 31 juillet 1546 (en double) [fol. 50 et 51 v°].

2145. — Thomas de Luechiot, chanoine et comte en l'église métropolitaine Saint-Jean de Lyon, au nom et comme vicaire général du cardinal de Ferrare, abbé de l'abbaye de Chaalis, au diocèse de Senlis : bail et dona-tion à Odet de Bretagne, abbé commendataire des abbayes de Toussaint d'Angers et de la Haye-des-Bons-Hommes, de l'usufruit, sa vie durant, d'une maison à Paris, «rue des Bernardins, près et joignant la première porte, esglise et colleige desdictz Bernardins, du costé du cymetière Sainct-Nicolas-du-Chardonneret, à ladicte abbaye de Chaalis appartenant», et ratification desdits bail et donation par le car-dinal de Ferrare. — 17 juin 1541 et 10 juillet 1542 (fol. 53).

2146. — Antoine Bourlat, compagnon de taverne, demeurant rue Saint-Victor, à Paris, et Bonne Fontaine, au service d'Hugues Bourlat, et de Marie Simonne, sa tante : con-trat de mariage. Par ce contrat, Hugues Bourlat, marchand, bourgeois de Paris, rue Saint-Victor, et Marie Simonne, sa femme, oncle et tante des futurs époux, leur donnent «trente muys de vin, tant blanc que vermeil, seings, nectz, loyaulx et marchans, du creu des vendanges dernières, estimez entre eulx à la somme de 150 livres tournois», une chambre garnie «de toutes extencilles», d'une valeur de 50 livres tournois, et des terres aux terroirs d'Antony, de Wissous et de Fresnes-les-Rungis. — 7 et 17 janvier 1541 (fol. 54 v°).

2147. — Gilbert Dosme, avocat en Parle-ment : déclaration relative à l'une des clauses de son contrat de mariage avec Huguette Fusée, dame de Fréneaux et de la Haye-Re-gnard, veuve de Hugues Chauveau, seigneur de Louveciennes, avocat au Châtelet de Paris, réglant l'emploi de 3,500 livres attribuées à Huguette Fusée, et donation de l'usufruit de portion de cette somme à Mathurin Archam-bault, avocat en Parlement, et à Denise Pavy, sa femme, fille d'Huguette Fusée. — 9 no-vembre 1540 (fol. 55 v°).

2148. — François Bidart, laboureur à Marly-le-Bourg : donation à Nicolas de Her-beray, écuyer, seigneur des Essarts, de ses droits sur des biens à Marly-le-Châtel et à Marly-le-Bourg, provenant de la succession de Bertheline Couldray, femme de Jean Thioust. — 12 juillet 1546 (fol. 56).

2149. — Jeanne de Ponthoise, veuve de Robert Le Jay, demeurant à Bures : donation à Nicolas de Herberay, écuyer, seigneur des Essarts, de ses droits sur des biens à Marly-le-Châtel et à Marly-le-Bourg, provenant de la succession de Bertheline Couldray, femme de Jean Thioust. — 20 juillet 1546 (fol. 57).

2150. — Jeanne Chevalier, veuve de Jean Perreau, demeurant à Paris : donation à Jean Sayot, marchand, bourgeois de Paris, et à Denise Le Tellier, sa femme, de rentes sur des biens au Plessis-Picquet et à Sceaux-le-Grand. — 23 juin 1545 (fol. 58).

2151. — Jean Guichon, marchand, bour-geois de Paris : donation à Jean Coqunel, maître corroyeur à Paris, demeurant rue Beaubourg, et à Catherine Regnier, sa femme, sœur de Jeanne Regnier, femme dudit Gui-chon, «ad ce qu'ilz aient mieulx de quoy», d'une rente de 75 sols tournois. — 30 juillet 1546 (fol. 58 v°).

2152. — Perrette Lescot, veuve de Nicolas de Fortel, maître menuisier à Paris, demeurant rue de Béthisy, en la maison du Gros tournois : donation à Yves Moust, maître écrivain à Paris, son oncle, de ses droits sur une maison à Paris, «devant la Croix du Thirouer», où ledit Moust demeure et a toujours demeuré. — 8 août 1546 (fol. 59).

2153. — Nicolas Michel, bonnetier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Andry Michel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur deux maisons contiguës à Chambly, et sur des vignes au vignoble de Chambly, sur une maison et sur des vignes au Mesnil-Sainte-Honorine (Le Mesnil-Saint-Denis, près Chambly et Neuilly-en-Thelle), et sur des biens meubles, le tout à lui échu par le décès de Marguerite Dumolin, sa sœur utérine. — 25 juin 1546 (fol. 60).

2154. — Jean Olivier, prêtre, demeurant à Paris : donation à Thomas Olivier, couturier, demeurant hors et près la porte Saint-Michel, aux faubourgs de Paris, de maison et de terres en la paroisse de Notre-Dame de Nassandres, en Normandie, évêché d'Évreux, à lui échus par le décès de Michel Olivier, prêtre, vicaire audit Nassandres, son oncle. — 11 août 1546 (fol. 61).

2155. — Guillaume d'Annery, prêtre, curé du Bourg-Aubert, diocèse de Chartres, étudiant en l'Université de Paris : donation à Jean Dupré, avocat en Parlement, de 63 livres tournois de rente sur une maison au village de Frouville, et sur des terres, vignes et saussaies au terroir de Frouville, près l'Isle-Adam. — 2 août 1546 (fol. 63 v°).

2156. — Jean Boyvin, maître corroyeur de cuirs à Paris, et Jeanne Saulnier, veuve d'Antoine Fauveau, marchand, bourgeois de Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Jeanne Saulnier donne à son futur mari la moitié de deux maisons contiguës, à Paris, rue des Arcis; l'une d'elles, où elle habite, à l'enseigne du Cerf-Volant, «à la charge toutesfoys que ledict Jehan Boyvin sera tenu bien et amyablement traicter ladicte Jehanne Saulnier, sa future femme, ainsi que ung homme de bien doibt traicter et aymer sa femme, et non aultrement». — 27 juillet 1546 (fol. 64).

2157. — François Martignon, prêtre, chanoine de l'église du Sépulcre, rue Saint-Denis : donation à Florence Myette, fille de feu Jean Myette, marchand drapier à Paris, sa filleule, d'une rente de 12 livres 7 sols tournois, assignée sur les biens de Jean Myette et de Marguerite Breman, sa femme, «à ce qu'elle soict mieux pourveue par mariage», et à charge de faire dire, chaque année, après son décès, une basse messe anniversaire. — 1er juin 1546 (fol. 66 v°).

2158. — Guy, comte de Laval : donation et, après enquête sur la valeur du revenu de la terre et seigneurie de Sormery (près Flogny), appartenant à Claude des Essarts, remise au même seigneur du droit de relief qui lui est dû pour cette terre, en plus des 600 livres tournois qu'il avait déjà données à raison de ce droit. — 18 août 1546 (fol. 67).

2159. — Jean Le Pilleur, le jeune, notaire à Fleurance, diocèse d'Auch : donation à Michel Le Pilleur, praticien au Châtelet de Paris, son frère, de ses droits sur la succession de Madeleine Le Pilleur, religieuse, sa sœur. — 17 août 1546 (fol. 67 v°).

2160. — Noël Succevin, le jeune, demeurant à Paris, rue Saint-Martin, en la maison de Noël Succevin, l'aîné, marchand : testament. — 20 juin 1546 (fol. 68).

2161. — Jean Coisnon, maître chaussetier à Saint-Denis en France : donation à Claude, à Guillaume et à Françoise Coisnon, ses enfants mineurs, de la moitié d'un jardin à Saint-Denis, rue de l'Écorcherie, attenant

au Bœuf couronné, de robes, corsets, chaperons, meubles et ustensiles de ménage, énumérés en détail, notamment d'un anneau d'or, «auquel est enchassé une jassinte, une paire de cousteaulx, emanchez d'argent», afin que ses enfants «ayent mieulx de quoy vivre, le temps advenir, affermant... que ceste présente donation et transport n'a esté et n'est par luy faict par tromperie, ne pour tromper ne endommaiger aultruy, mais qu'il a faict purement et loyaulment». — 19 août 1546 (fol. 69).

2162. — Jean Champy, écuyer, seigneur d'Aulnay-aux-Planches et du Fresne, et Jacquette Poullet, sa femme : donation à Olivier Champy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de portion de terres, prés, bois au terroir de Frécul, paroisse d'Anglure, bailliage de Sézanne, à eux échus par le décès de Nicolas Poullet et de Jeanne de Villiers, leurs beau-père et belle-mère, père et mère. — 26 juillet 1546 (fol. 69 v°).

2163. — Colin Débonnaire, marchand à Boissy-Saint-Léger : donation à Michel Débonnaire, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son cousin germain, de rentes sur des biens à Lessergent et Villepatour. — 5 mai 1542 (fol. 70 v°).

2164. — Eustache Chambon, conseiller au Parlement : donation à Denis Viole, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une vigne au terroir d'Artonne (près Aigueperse), au comté de Montpensier. — 20 août 1546 (fol. 71 v°).

2165. — Jean Pelé, maître maçon, bourgeois de Paris : donation à Antoine Pelé, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur les successions de Pierre Pelé, son père, et de Jeanne d'Orléans, sa mère, demeurant au village de Couture en Vendômois. — 18 août 1546 (fol. 72 v°).

2166. — Claude Chevalier, écuyer, seigneur des Marchais, demeurant à Blois : donation à Catherine Chevalier, sa petite-fille, représentée par Jacques Chevalier, écuyer, son père, demeurant à Dhuisy, près la Ferté-au-Col, de rentes sur des biens à Dhuisy. — 19 juillet 1546 (fol. 73).

2167. — Jean Vorse, avocat au Châtelet de Paris, et Claude Baudesson, sa femme : donation à Nicolas Vorse, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une rente de 7 livres tournois sur la terre et seigneurie de Chambarel en Auvergne. — 2 décembre 1540 (fol. 74).

2168. — Durand Salvy, seigneur de «Bourdelles en Berry, de présent prisonnier es prisons de la Conciergerie du Palais Royal à Paris, et si griefvement malade au lict qu'il ne sçauroit aller au guichet desdictes prisons» : donation à Jean Le Gué, demeurant à Aurillac en Auvergne, de plusieurs créances, savoir, d'une créance de 281 livres 9 sols 3 deniers tournois sur Philippe de la Clayette, seigneur de Bougy, d'une autre de 541 livres 13 sols tournois sur Nicolas Loudier, habitant de Dijon, d'une autre de 250 livres sur Bernard Salvy, son neveu, et de 76 écus et demi d'or soleil dus par Jean du Cordier, ladite donation faite «tant pour demourer par ledict Salvy quicte envers icelluy Le Gué de plusieurs sommes de deniers que ledict Le Gué luy a prestez à plusieurs et diverses foys, à son grand besoing et neccessité depuis et durant le temps qu'il a esté prisonnier esdictes prisons, et aussi qu'il a frayé pour luy pour la conduicte de ses procès, que pour et en récompenses de plusieurs services et sollicitations qu'il a faictz pour ledict Salvy et en ses procès et affaires durant sadicte prison». — 18 juillet 1546 (fol. 74 v°).

2169. — Denise de Poncher, femme d'Adrien de Laulnay, notaire et secrétaire du Roi, et veuve de Jean Brosset, contrôleur d'Alençon : testament. Par cet acte, Denise

de Poncher lègue à François de Laulnay, son petit-fils, la part et portion qui lui appartient en la maison qu'elle habite, rue des Bourdonnais. — 25 juin 1546 (fol. 76).

2170. — Jean Le Clerc, chantre et chanoine de Châlons : donation à Pierre Le Clerc, docteur régent en la Faculté de décret et conservateur des privilèges apostoliques de l'Université de Paris, à Jean Le Clerc, procureur général du Conseil privé, et à Nicolas Le Clerc, conseiller au Parlement, ses neveux, de ses droits sur les meubles à lui laissés par son frère, Pierre Le Clerc, seigneur du Tremblay, conseiller au Parlement. — 2 juillet 1546 (fol. 76 v°).

2171. — Jean Prévost et Jeanne Joly : contrat de mariage. Par ce contrat, Michel Prévost, marchand et laboureur à Gournay en France, père de Jean Prévost, s'engage à l'habiller «d'abillemens honnestes, tant robbes, chausses, souliers, ainsi que ung fils de laboureur a aprins d'estre», et promet de donner à Jeanne Joly «une saincture d'argent honneste, ainsi que l'on a acoustumé de bailler à une fille de laboureur», et Charlot Joly, marchand et laboureur à Blémur (près Piscop), père de Jeanne Joly, donne à sa fille des terres au terroir de Domont (près Écouen), et promet en outre de donner aux futurs époux «ung cheval de quinze escus, une robbe de drap noir, doublée de demye ostade, ung corset de drap rouge, doublé de doubleure blanche, avecques demy muy de blé, demy muy d'avoyne». De plus, Madeleine Joly, femme de Michel Prévost, tante de Jeanne Joly, donne à sa nièce des terres aux terroirs de Blémur, Chauffour (près Sarcelles), Saint-Brice-sous-Forêt, un pré et jardin planté d'arbres à Poncelles (près Domont), et des vignes au terroir de Margency; à charge de faire célébrer trois services après le décès de ladite Madeleine Joly, qui a élu sépulture au cimetière de Baillet, «près des parens et amys dudict Michel Prévost, son mary». A la suite de l'acte se trouve une déclaration de Madeleine Joly, femme de Michel Prévost, spécifiant que dans la donation par elle faite sont compris les fruits qui se trouveront sur les héritages lors de son décès, «jaçoyt qu'ilz ne feurent encores en mathurité, ne séparez du sol, mais pendans par les racynes». — 21 septembre 1541 et 17 mai 1546 (fol. 77 v°).

2172. — Pierre de Boncœur, écuyer, seigneur de Saint-Laurent, demeurant à Paris : donation à Jean de Boncœur, écuyer, son frère, d'une maison à Paris, couverte d'ardoise, «que ledict donateur a fait bastir de neuf, en une place qu'il a prinse et achectée du Roy, des appartenances de l'hostel de la Royne, près Sainct-Pol à Paris..., assise en une rue faicte de neuf, de quatre toises de largeur, en l'hostel que par cy-devant soulloyt tenir messire Gabriel de la Guische..., tenant, d'une part, à la trente cinqiesme place faicte oudict pourpris, baillée et vendue à maistre Jehan Bruyn, bourgeois de Paris, d'autre part, à la rue du Petyt-Musse, aboutissant d'un bout à ladicte rue neufve et d'autre bout au jardin de la maison du Beautreilly». — 7 août 1546 (fol. 80).

2173. — Denis de Sauvez, épicier apothicaire, bourgeois de Paris : donation à Gilles de Sauvez, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur les biens de la succession de Guillaume de Sauvez, marchand potier d'étain à Melun, son père, comprenant une maison à Melun, des prés au terroir de Melun et une rente de blé au terroir de Blandy. — 19 juillet 1546 (fol. 81).

2174. — Nicolas Chalopin, marchand à Ernée, pays du Maine : donation à Charles de Laulnay, docteur régent en la Faculté de médecine de Paris, son neveu, des biens meubles et créances revenant à Guillelmine de Laulnay, sa femme, héritière pour un tiers de Guillaume de Laulnay, chanoine de l'église de Paris, son beau-frère. — 11 août 1546 (fol. 82).

2175. — Antoine Jubin, marchand charcutier, bourgeois de Paris : donation à Regnaude Gasset, femme de Léonard Le Fèvre, laboureur, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, et à Georges, à Jacques, à Augustine, à Claude et à Pierre Jubin, enfants naturels du donateur et de Regnaude Gasset, d'une maison à Saint-Marcel-lez-Paris, rue Saint-Remy, habitée par ladite Regnaude Gasset et ses enfants, attenante au logis du donateur, à cause de son jeu de paume. — 31 août 1546 (fol. 82 v°).

2176. — Pierre Hochet, avocat en Parlement, seigneur de Chamvres, près Joigny : donation à Geoffroy Hochet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des biens de la succession de Jean Bossu, habitant de Chamvres, à lui échus par droit d'aubaine, et de vignes à Béru, près Tonnerre, et à Paroy, à lui advenues par confiscation. — 2 septembre 1546 (fol. 83 v°).

2177. — Jean Le Gros, maître boulanger, bourgeois de Paris : donation à Geneviève Le Saige, veuve en premières noces de Pierre Le Gros, et en secondes noces de Laurent Besse, tous deux marchands boulangers, bourgeois de Paris, sa mère, «tant qu'elle se tiendra en viduité», de l'usufruit de ce qui lui appartient en deux maisons à Paris, l'une, rue de la Juiverie, à l'enseigne de la Ville de Jérusalem, et l'autre, rue de la Licorne, à l'enseigne du Poisson volant, afin que sa mère, si elle lui survivait, «se puisse bouter esdictz lieux..., sans ce qu'elle soyt tenue en demander aucune délivrance aux héritiers dudict Jehan Le Gros». — 22 février 1539 (fol. 84).

2178. — Guy, comte de Laval : donation à Denis Grou, procureur au Parlement et son procureur dans les causes provenant de la maison de Lautrec, «pour les bons et agréables services que par cy devant et dès longs temps a faictz» d'une maison au village d'Issy, près Paris, dont l'usufruit est réservé à Pierre de Lizet, premier président du Parlement, sa vie durant. — 16 avril 1546 (fol. 85).

2179. — Jean de Moussy, marchand et bourgeois : donation à Denis de Moussy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 1,076 livres 2 sols 6 deniers tournois sur Antoine Guérin, en son vivant marchand à «Croppières» (Courpière) en Auvergne. — 2 septembre 1546 (fol. 86).

2180. — Marguerite Le Colletier, veuve d'André Deszasses, conseiller au Parlement : donation à Jean Le Picart, notaire et secrétaire du Roi, seigneur de Ville-Évrard, d'un fief à Villaines en France (près Écouen), et de tous les biens qu'elle possède au terroir de Villaines. — 18 août 1546 (fol. 87).

2181. — Marguerite Le Colletier, veuve d'André Deszasses, conseiller au Parlement : donation à Jean Le Picart, notaire et secrétaire du Roi, seigneur de Ville-Évrard, de terres aux terroirs de Villaines en France, de Belloy et de Franconville, et de rentes. — 18 août 1546 (fol. 87 v°).

2182. — Marguerite Le Colletier, veuve d'André Deszasses, conseiller au Parlement : donation à Jean Le Picart, notaire et secrétaire du Roi, seigneur de Ville-Évrard, de rentes sur des vignes et héritages à Ivry, Vitry, Stains, Pierrefitte et Auteuil. — 18 août 1546 (fol. 88).

2183. — Marguerite Le Colletier, veuve d'André Deszasses, conseiller au Parlement : remise à Jean Le Picart, notaire et secrétaire du Roi, seigneur de Ville-Évrard, de toutes sommes dont il pourrait lui être redevable. — 18 août 1546 (fol. 89).

2184. — Claude Bretel, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue des Écouffes : donation à Guillaume et Isabeau Chéreau, enfants de Marguerite Luce, sa femme, veuve en premières noces de Pierre Chéreau, mar-

chand, bourgeois de Paris, «pour ayder à les pourveoir», d'une somme de 800 livres tournois à prendre sur ses biens lors de son décès. — 10 juillet 1546 (fol. 89 v°).

2185. — Catherine Séguin, veuve de Jacques de Villiers, écuyer, seigneur de Feucherolles : donation à Claude Le Normant, notaire au Châtelet de Paris, son frère utérin, et à Jeanne Chahu, sa femme, de tous ses biens meubles et conquêts immeubles, sis aux terroirs de Feucherolles, Cormeilles-en-Parisis et Asnières, «pour récompenser ledict Le Normant, son frère utérin, des peines, sallaires et vaccations que icelluy Le Normant a faictes et eues aux affaires dudict defunct de Villiers, son mary, et d'elle». — 23 novembre 1537 (fol. 90).

2186. — Jacqueline Duhamel, veuve de Pierre Pouy, marchand libraire, bourgeois de Paris : donation à Jeanne Du Pérat, femme séparée de Henri Cornioust, sa filleule, d'une maison à Paris, rue Saint-Denis, à l'enseigne du Heaume, de maisons, de terres et de rentes à Épiais, Chennevières, Marly, Mauregard, Puiseux, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges et Limay, provenant de la succession de sa tante, et deux «ouvrouers ou eschoppes, joignans et tenans l'une à l'autre, assises dedans la grand court du Palais, joignant les murs du cymetière de la Saincte-Chappelle», acquises des commissaires royaux chargés de l'aliénation du Domaine. — 6 septembre 1546 (fol. 91).

2187. — Jean de Saint-Yon, avocat au Châtelet de Paris : donation à Jacques et Jean de Saint-Yon, ses fils, de vignes au terroir de Montmartre, «ou lieu dict les Carrières, autrement dict Marglieres sur le chemin de Clichy et le chemin des Dames de Montmartre» et au terroir de Paris, «oultre les maretz de la porte de Montmartre, au lieu dict le Cloz aux Clercs, aboutissant par bas au chemyn de Clignancourt». — 7 septembre 1546 (fol. 95).

2188. — Jean Mydorge, trésorier, garde des artilleries et munitions du Roi en la charge de Languedoc et payeur de la compagnie du seigneur de Dampierre, et Marie Le Bossu : contrat de mariage. Par ce contrat, Jeanne Olivier, veuve de Pierre Le Bossu, seigneur de Montyon, et receveur général des Monnaies, demeurant à Paris, mère de Marie Le Bossu, s'engage à donner aux futurs époux une somme de 2,550 livres tournois en deniers comptants, sur laquelle le futur «sera tenu vestir et habillier sadicte future espouse», et de leur compter, le jour de leurs épousailles, une somme de 300 livres tournois, le tout pour les droits successifs de Marie Le Bossu sur les biens de son père. De plus Catherine Arcelin, veuve de Gallois Mydorge, commissaire ordinaire de l'artillerie, mère de Jean Mydorge, donne à son fils aîné la moitié de la terre et seigneurie de Fretoy en Brie (près Nangis). À la suite de l'acte se trouve le reçu délivré par Jean Mydorge et par Marie Le Bossu, sa fiancée, d'une somme de 1,875 livres tournois en écus d'or, à valoir sur la somme de 2,550 livres promise, et en outre de celle de 300 livres tournois mentionnée au contrat. — 25 juin et 12 juillet 1545 (fol. 95 v°).

2189. — René Jamyn et Perrine de Launay, sa femme, demeurant au bourg du Pas, diocèse du Mans : donation à René Jamyn, licencié en droit, leur fils, de leurs droits sur la succession de Guillaume de Launay, prêtre, chanoine de Notre-Dame de Paris, leur beau-frère et frère. — 22 août 1546 (fol. 97 v°).

2190. — Jean Tronçon, procureur au Parlement à Paris, et Marguerite Favereau, sa femme : donation mutuelle. — 30 août 1546 (fol. 98 v°).

2191. — Marion Quentin, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Marcel, rue de «Coppeaulx», à l'enseigne du Pressoir : donation à Jean Olivier, praticien, demeurant à Paris, rue de la Bûcherie, de ses droits sur les successions de Marie Porcher,

femme de Laurent Quentin, potier d'étain à Dourdan, sa mère, et de Philippe Porcher, son cousin maternel, consistant en vignes au terroir de Villejuif. — 12 septembre 1546 (fol. 99 v°).

2192. — Hugues Denise, chanoine de Chartres : donation à René Denise, son neveu, de vignes au terroir de Charonne, près Paris, au «lieu dict les Bauges». — 14 septembre 1546 (fol. 101).

2193. — François Février, licencié en lois, demeurant à Glatigny : donation à Charlotte Thomassin, âgée de six semaines, fille de Jean Thomassin, avocat en Parlement, seigneur de Triel, et de Jeanne Février, sa nièce, de la propriété de l'hôtel seigneurial du Fay, paroisse d'Andrésy, provenant de la succession de Jacques Février, son frère, qui lui avait été cédé par Jean Thomassin et que le donateur s'était promis de rendre au premier enfant dudit Thomassin et de sa sœur. — 12 septembre 1546 (fol. 102).

2194. — Jacques Caillou, marchand affineur et départeur d'or et d'argent, bourgeois de Paris : donation à Jacques Caillou, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une vigne et d'une grange avec pressoir à arbre à Montevrain, près Lagny-sur-Marne. — 2 septembre 1546 (fol. 103).

2195. — Étienne de Plancy, marchand, bourgeois de Paris : déclaration relative à la donation par lui faite, le 16 août 1533, à Claude Cousin, l'aîné, à Claude Cousin, le jeune, à Marguerite et à Denise Cousin, enfants de feu Gilles Cousin, marchand, bourgeois de Paris, et de Catherine Quinette, sa femme, à présent femme dudit Étienne de Plancy, «pour le bon gouvernement que lesdictes filles ont tousjours tenu chascun en son mesnage, et afin qu'elles ayent occasion de le bien traicter tousjours pendant sa vye et de prier Dieu pour luy après son trespas», et confirmation de cette donation, comprenant une maison à Paris, rue Geoffroy-l'Asnier, composée «de deux grands corps d'hostelz, par luy édiffiez de neuf», à l'enseigne du Couronnement Notre-Dame, une grange et une masure près de cette maison, attenante à une petite ruelle sans bout, une maison à Sucy-en-Brie, en la grand'rue, des vignes aux terroirs de Sucy-en-Brie et de Villeneuve-Saint-Georges, des rentes sur des biens à Sucy, Amboile et la Queue-en-Brie, et ses droits sur une maison à Villeneuve-Saint-Georges, «où soulloyt pendre pour enseigne le Coullon», avec acceptation de ladite donation par Charles de Bures, mari de Claude Cousin, par Joachim Moreau, mari de Marguerite Cousin, et par Robert Burgondy, mari de Denise Cousin. — 16, 17 et 22 septembre 1546 (fol. 104).

2196. — Étienne de Plancy, marchand, bourgeois de Paris : donation à Robert Burgondy, procureur au Châtelet de Paris, et à Denise Cousin, sa femme, à Charles de Bures, marchand, bourgeois de Paris, et à Claude Cousin, sa femme, à Joachim Moreau, marchand, bourgeois de Paris, et à Marguerite Cousin, sa femme, de maisons, terres, prés et vignes à Villeneuve-Saint-Georges, au terroir de Villeneuve-Saint-Georges et aux environs, à charge de servir à ses héritiers une rente de 100 livres tournois, à l'œuvre de l'église de Saint-Gervais une rente de 50 livres tournois, pour la célébration de deux basses messes par semaine, à l'œuvre de l'église de Saint-Georges de Villeneuve, une rente de 20 livres pour une basse messe, et de payer une somme de 120 livres tournois à sa filleule, demeurant avec lui, pour aider à la marier. — 16, 17 et 22 septembre 1546 (fol. 107 v°).

2197. — Avoie Troussart, veuve de Jean d'Asnières, maréchal à Trappes, demeurant à Paris : donation à Jean Duchemyn, sergent royal en la ville, prévôté et vicomté de Paris, et à Jeanne Chaales, sa femme, ses cousin et cousine, de la moitié d'une maison à Trappes, en la grand'rue, et d'une terre au terroir de Trappes. — 15 septembre 1546 (fol. 111).

2198. — Laurent Valine, maître fripier à Paris, demeurant rue Saint-Sauveur : testament, par lequel il lègue ses biens, meubles et immeubles, à Jean Harie, marchand, bourgeois de Paris. — 9 août 1545 (fol. 112).

2199. — Claude Bourdet, femme de Pierre Perret, marchand patenôtrier, bourgeois de Paris : donation à la confrérie de Notre-Dame de Liesse, desservie en l'église et chapelle du Saint-Esprit-en-Grève, d'une maison à Paris, rue Saint-Denis, près la porte Saint-Denis, «où soulloyt pendre pour enseigne l'Asne rayé, oultre le Ponceau», comprenant plusieurs corps d'hôtel et jardins, attenante à l'œuvre et fabrique de l'église de Saint-Laurent, et aboutissant par derrière aux égouts de la ville de Paris, à charge de fondation d'un service chaque semaine dans ladite chapelle. «Si a esté accordé que lesdictz maistres et gouverneurs pourront poursuivir les locatifz estans esdictz lieux, affin de restablir lesdictz lieux, ainsi qu'ilz y sont tenuz, et de les faire wider des dictz lieux..., ad ce que icelle confrairie soyt mieulx entretenue, deservie et décorée, et que Nostre-Seigneur et la Vierge-Marie en soient louez et honorez.» — 24 septembre 1546 (fol. 112 v°).

2200. — Nicole Pernet, avocat au Châtelet de Paris : donation à Jean Le Prévost, receveur ordinaire du bailliage de Senlis, de portion d'une ferme au Mesnil-Aubry, de terres, prés et rentes au terroir du Mesnil-Aubry, de la moitié d'une maison à Paris, rue de la Lanterne, devant l'église de Saint-Bon, de la moitié d'une autre maison à Paris, rue de Versailles, près Saint-Victor, attenante par derrière à la rue de Champgaillard, de la moitié d'une autre maison à Paris, rue de Jouy, près de l'hôtel de Brienne, de la moitié de diverses rentes à Compiègne, à Noyon et aux environs, et de la moitié de deux maisons aux faubourgs de Noyon, «appellées les maisons des Maladeaulx». — 28 septembre 1546 (fol. 114 v°).

2201. — Geneviève Rouget, femme de Pierre Périer, maître peintre à Paris, et veuve de Gilles Fortin, affineur : donation aux enfants de Pierre Périer et d'Alizon Sevelart, sa première femme, de ses droits sur une maison, «assise à Paris, sur le pont Sainct-Michel, devant et à l'opposite de l'ostel du Chef Sainct-Jehan, faisant la deuxiesme maison en venant du Palais et la quinziesme du costé d'aval l'eaue, en venant de la rue de la Herpe», maison qu'habitent Pierre Périer et sa femme, «pour la bonne amour naturelle que ladicte Geneviefve Rouget a ausdictz enfans dudict Pierre Périer, son dict mary, et de ladicte defuncte Alizon Sevelart». — 20 août 1546 (fol. 117).

2202. — Étienne Le Paige, prêtre, recteur de la paroisse de Ploëzal, en l'évêché de Tréguier, demeurant à Ploëzal : «adfermant avoir l'aage d'un soixante dix ans, et que pour raison de sa vyelesse et distance de sadicte demeurance à Paris, luy est difficille aller audict lieu de Paris pour poursuivre la succession..., à luy escheue et advenue, puis ung an ou environ, par le décedz advenu de Geneviève Douvart,..., déceddée sans hoirs procréez de son corps, par la représentation de defuncte Jehanne de La Croix, qui mère estoit de messire Estienne Le Paige et Nicolas Douvart, en icelle procréez par deux mariages : donation à Jean Douvart, natif de la paroisse de Saint-Eustache à Paris, de ses droits successifs, à charge de servir audit Le Paige, en la paroisse de Ploëzal, une rente viagère de 10 livres, forte monnaie de Bretagne. — 22 juillet 1546 (fol. 118).

2203. — Simon Le Moyne, tailleur de pierres, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Guillaume Le Moyne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres au terroir de Bessancourt. — 31 août 1548 (fol. 120).

2204. — Jean de La Forestz, huissier des Requêtes de l'Hôtel : donation à Aymée Tassine, *alias* de La Forestz, sa nièce, d'une rente

de 23 livres 14 sols tournois sur la seigneurie d'Airaines, appartenant à Philippe de Croy, duc d'Ascot. — 21 septembre 1546 (fol. 120 v°).

2205. — Nicolas Rougeolle, demeurant à Paris : donation à Robert Nau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, des biens de la succession de son père Pierre Rougeolle, consistant en maison avec étables à chevaux, vaches, pourceaux, pressoir à cidre, et terres, prés et pâturages au terroir de Chambord, près Trappes, en deux moulins, l'un à eau, l'autre à foullon, à Maincourt, et d'une maison à Chevreuse, au Marché aux pourceaux, pour les bons services à lui rendus par René Nau, praticien en cour laie à Paris, père dudit Robert. — 6 octobre 1546 (fol. 121 v°).

2206. — Jean Pourille, charpentier de «la grant congnée» à Paris, et Françoise Rabardel, sa femme : donation à Claude Marival, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, de leurs droits sur des biens en la paroisse de Moussey, près de Troyes, provenant de la succession de Pierre Pourille, leur père et beau-père. — 30 décembre 1538 (fol. 123).

2207. — Nicolas Mahé, barbier et chirurgien, résidant actuellement à Paris, et logé rue Saint-Martin, à l'enseigne de l'Estrille : donation à Denis Dallery, «seigneur des Enchemens», de ses droits sur une maison à Nogent-le-Rotrou, et sur les terres et seigneuries «de la Simonnières, la Vieulx Court», ayant appartenu à Marion Laisnée, veuve de Jean Mahé, sa mère, comme héritière de Jean Duhamel, seigneur desdits lieux, oncle de ladite Marion. — 14 septembre 1545 (fol. 124).

2208. — Germaine de Sailly, veuve de Pierre de La Porte, seigneur de Crespières et des Alluets-le-Roi, conseiller au Parlement : donation à Dauphine de La Porte, religieuse professe en l'abbaye de Poissy, sa fille, «ad ce qu'elle puisse mieulx soy entretenir en l'estat de religion», d'une rente viagère de 10 livres tournois sur la maison qu'elle habite à Paris, rue de la Vieille-Tixeranderie. — 31 mars 1546 (fol. 124 v°).

2209. — Charles de La Porte, avocat en Parlement, seigneur de Crespières, de Chaville et de Ferrières : donation à Dauphine de La Porte, religieuse professe au monastère de Saint-Louis à Poissy, sa sœur, de cent sols tournois de rente viagère, «ad ce qu'il soyt particippant à ses prières et oraisons». — 14 octobre 1545 (fol. 125 v°).

2210. — Marie de Loynes, veuve de François Errault, garde des sceaux de la Chancellerie de France : donation à Françoise Errault, religieuse en l'abbaye de Poissy, sa fille, «ad ce qu'elle ayt mieulx de quoy vivre, soy entretenir honnestement», de 60 livres tournois de rente viagère sur les seigneuries de Saint-Méry et Rilly en Beauce. — 1er juin 1546 (fol. 126).

2211. — Marguerite Rive, veuve d'Élardin de La Couppelle, bourgeois de Paris, seigneur de Chérelles, et Éléonore de La Couppelle, sa fille : réception de déclaration de Jean Le Picart, notaire et secrétaire du Roi, trésorier des mortes payes de Picardie, au sujet de son mariage projeté avec ladite Éléonore de La Couppelle, et des difficultés par lui suscitées à raison du contrat de mariage qu'il prétendait lui être désavantageux, attendu, disait-il, qu'il «luy convient habiller et garnir ladicte Héléonor de tous habitz nuptiaulx et autres, dont elle est très mal fournie, bagues et joyaulx, selon leur estat, et faire, fraier et soustenir grans fraiz et faire grosse despense, requise et neccessaire, pour raison de leurs nopces, montans à grandes sommes de deniers, comme de dix-huit cens à deux mil escus soleil... Et oultre a esté adverty ledict Le Picart, depuis ledict contract faict et passé, qu'il y a plusieurs grandes charges et ypothecques, encloueures latentes, et debtes, deues

par icelle Héléonor, montans à grandes sommes de deniers...; à ceste cause pour éviter la rompture dudict contract et dissolution dudict futur mariage... et éviter au deshonneur et scandalle qui fut ensuivy, si les choses ainsi avancées feussent demeurées imparfaictes...: eu égard aux «énormes, immenses et insupportables charges qu'il avoyt à soustenir pour raison desdiz fraiz de nopces, continuation de paiement desdiz douaires, rentes et ypothecques, debtes personnelles et passives..., et oy sur ce le vouloir de ladicte Héléonor de La Coppelle..., laquelle auroit très instamment requis la perfection dudict mariage, disant qu'elle n'auroit jamais d'autre mary que icelluy Le Picart, pour l'aliance et dignité de sa maison» : en conséquence donation audit Le Picart, avec le consentement du conseil de famille, de l'usufruit des terres, fiefs et seigneuries de Chérelles à Grizy-[Suisnes], de la Fleur de Lis et de l'Épine aux faubourgs de Brie-Comte-Robert, du Plessis à Chevry-[Cossigny] et d'une maison à Paris, rue Saint-Denis, à l'enseigne du Pot d'étain, «devant et à l'opposite du coing et yssue de la rue de Mauconseil», attenante à l'hôtel de la Clef d'argent, le tout dépendant de la succession d'Élardin de La Couppelle, père d'Eléonore». — 10 octobre 1546 (fol. 127).

2212. — Jean Noël, laboureur à Écouen, et Marion Le Porlier, sa femme : donation à Pierre, à Guillaume et à Oudin Noël, leurs enfants, demeurant à Écouen, d'une maison audit lieu, près de l'église, et de vignes, terres et prés aux terroirs d'Écouen et de Sarcelles, à charge de subvenir à leur entretien. — 15 octobre 1546 (fol. 134).

2213. — Pierre Lombart, dit Bradelet, le jeune, laboureur à Sous-Chaise, paroisse de Sancy, et Jean Le Doulx, laboureur à Villiers, paroisse de Verdey, près Sézanne : donation à Gilles Daverly, procureur au Parlement à Paris, de leurs droits, comme héritiers de Pierre Lombart, leur père et beau-père, sur une maison et des terres dépendant du fief de «Bougien», près Maisoncelles en Brie. — 17 mars 1546 (fol. 136 v°).

2214. — Guillaume Rossignol, laboureur, et Jeanne Lombart, sa femme, demeurant à Escardes, et Béatrix Lombart, femme de Jean Le Doulx, demeurant à Villiers, près Sézanne : donation à Gilles Daverly, procureur au Parlement à Paris, de leurs droits, comme héritiers de Pierre Lombart, leur beau-père et père, sur une maison et des terres à «Bougien», près Maisoncelles en Brie. — 11 juin 1546 (fol. 137).

2215. — Jean Musnier et Pierre Lombart, comme tuteurs des enfants de Jean Musnier et de feue Cyprienne Lombart, demeurant à Sous-Chaise, paroisse de Sancy : donation à Gilles Daverly, procureur au Parlement à Paris, comme héritiers de Pierre Lombart, leur aïeul, de leurs droits sur des biens à «Bougien», près Maisoncelles en Brie. — 11 juin 1546 (fol. 138).

2216. — Frémin Guynet, praticien en cour laie à Charly-sur-Marne : donation à Jean Guynet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres, jardin à herbe, et «bouge de maison couvert de chaume», au terroir de Bassevelle (près la Ferté-sous-Jouarre). — 18 octobre 1546 (fol. 138 v°).

2217. — Marin Taillefer, maître peignier et tablettier, bourgeois de Paris, et Marie Soubrecy, sa femme : donation mutuelle. — 1er octobre 1546 (fol. 139 v°).

2218. — Julien Perrin, vigneron à Chatainville, châtellenie de Montlhéry, et Perrine de La Follye, sa femme : donation à Simon Saclet, écolier juré en l'Université de Paris, «pour ayder à l'entretenir aux escolles», de leurs droits sur une maison au marché de la Ferté-Alais, provenant de la succession de Hugues de La Follye, marchand boucher audit lieu, leur beau-père et père; ladite donation

faite en raison des services rendus par Jean Saclet, marchand, bourgeois de Paris aux faubourgs de Notre-Dame-des-Champs, père dudit Simon. — 19 septembre 1546 (fol. 140 v°).

2219. — Jacques Desnouelles, laboureur et jardinier à Paris, rue Beaurepaire : donation à Antoine Huet, marchand, bourgeois de Paris, son neveu, de ses droits sur la succession de Geoffroy Desnouelles, laboureur à Fontenay-Saint-Père, près Mantes, son oncle. — 23 septembre 1546 (fol. 141 v°).

2220. — Denis Mohier, marchand, demeurant à Paris, rue Saint-Sauveur, et Charlotte Poissonnier, sa femme : donation à Séraphin Tévyn, écolier, étudiant en l'Université de Paris, frère utérin de Denis Mohier, de leurs droits sur la succession d'Étiennette Macquère, femme d'Adrien Poissonnier. — 25 octobre 1546 (fol. 142).

2221. — Nicole Masseron, prêtre, seigneur en partie de la Carrière, demeurant à Paris : donation à Maurille Gilles, praticien en cour laie, demeurant à Paris, des biens à lui échus en vertu de certaines donations, à charge de «faire wider et mettre affin, le plus tost que bonnement faire se pourra, les procès intentez et encommencez pour raison desdictes donations contre les religieulx, abbé et couvent de Challis». — 13 septembre 1545 (fol. 142 v°).

2222. — Girard Prunesle, prêtre, demeurant à la Charité-sur-Loire : donation à Jacques Prunesle, fils de feu Jean Prunesle, notaire royal à Pouilly-sur-Loire, son neveu, de la moitié d'une métairie et de portion de moulins à Saint-Quentin, près Pouilly. — 26 juin 1546 (fol. 143).

2223. — Jacques Spifame, évêque de Nevers, conseiller et président aux Enquêtes du Parlement : donation à André Le Gresle, fils mineur de feu Étienne Le Gresle, procureur au Châtelet de Paris, et de Catherine de Gasperine, de 200 livres tournois de rente sur Jean d'O, seigneur de Maillebois. — 13 juillet 1546 (fol. 144 v°).

2224. — Jeanne de Vray, veuve en troisièmes noces de Pierre Le Conte, demeurant à Charly-sur-Marne : donation à François de Gomez, écuyer, demeurant à Charly, so neveu, en raison de ses «grandz curialitez et autres agréables services», de vignes, terres, prés, oseraies et de rentes au terroir de Charly-sur-Marne, «affin que ledict de Gomez ayt mieulx le moyen d'entretenir son estat et trouver son bien par mariage». — 24 juillet 1546 (fol. 146).

2225. — Christophe Le Picart, avocat en Parlement, seigneur de Sevigny-en-Thiérache, et Denise Larcher, veuve de François Le Charron, conseiller au Parlement, sa fiancée : accord portant qu'en cas de prédécès de Denise Larcher, Christophe Le Picart aura l'usufruit de la maison qu'elle habite à Paris, rue des «Prouvelles», à condition d'y demeurer en personne, et qu'en cas de prédécès de Christophe Le Picart, sa femme jouira d'une rente et pension viagère de 100 livres tournois. — 15 juillet 1545 (fol. 148).

2226. — André Juger, licencié ès lois, demeurant à Montmorency : donation à Antoine Boullenger, praticien à Montmorency, de ses droits sur le tiers de la succession de Perrette Bucquet, femme de Noël Juger, ancien receveur de Montmorency, sa mère, moyennant une pension viagère de 40 écus d'or et sous réserve des linge et ustensiles nécessaires à un ménage. — 13 octobre 1546 (fol. 149).

2227. — Mariette Marnitte, femme de Jean Vryon, demeurant à Gentilly : donation à Louis, à Arthur et à Jean Vryon, ses enfants mineurs, d'une maison avec «granche, où soulloyt avoir pressoir», sise à Gentilly. — 14 octobre 1546 (fol. 150 v°).

2228. — Pierre Cardon, compagnon

chaussetier à Paris : donation à Augustin Cardon, marchand drapier chaussetier, bourgeois de Paris, son frère, de tous ses biens, meubles et immeubles. — 20 octobre 1546 (fol. 151).

2229. — Martin Fauchet, prêtre, curé de Lévis : confirmation de la donation par lui faite à Antoine Le Vasseur, fondeur en cuivre à Paris, et à Guillemette de Bienville, sa femme, nièce du donateur, trois années auparavant, à l'époque de leur mariage, d'une maison au village de la Chaussée de Montmirail en Brie, en la grand'rue, près de la rivière du Petit Morin, «pour la bonne amour que ledict Fauchet a eu et a à ladicte Guillemette». — 24 octobre 1546 (fol. 152).

2230. — Guillaume Chaubert, avocat en Parlement à Paris : donation à François Chaubert, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de l'usufruit d'un bâtiment avec jardin et «deux taix à porcz», à Saint-Liesne, aux faubourgs de Melun, pendant la vie de Marion Bellemonstre, veuve de Jean Guérin et femme de François Périer. — 20 octobre 1546 (fol. 152 v°).

2231. — Perrette Fournier, veuve de Nicolas Vannet, marchand, demeurant à Meaux : donation à Robert Vannet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur des terres aux terroirs de Mitry en France (près Claye), et du Tremblay, près Saint-Denis. — 29 octobre 1546 (fol. 153 v°).

2232. — Marguerite Porreguier, demeurant à Paris, rue Grenier-sur-l'Eau : donation aux pauvres de Paris d'une rente perpétuelle de 250 livres tournois, assignée sur les biens de Charles de Beaumanoir, baron de Lavardin : «ce don et transport faict en considération que tous les biens de ladicte Margueritte sont venuz et proceddez d'aulmosnes». — 12 juin 1546 (fol. 154).

2233. — Joachim Cordieu, prêtre, curé du Tremblay, près Montfort-l'Amaury, demeurant à Paris : donation à Nicole Blondeau, prêtre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur les successions de Jean Cordieu, laboureur à Sissonne, près Notre-Dame-de-Liesse, et de Jeanne Vaupère, ses père et mère, sous réserve de l'usufruit d'un jardin à Sissonne. — 15 octobre 1546 (fol. 155).

2234. — Marie Mourant, veuve de Jean Guerry, vigneron, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Guyon Guerry, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de son droit de douaire sur des vignes au terroir de Triel, près Poissy. — 15 septembre 1546 (fol. 155).

2235. — Étienne de Poncher, évêque de Bayonne, maître des Requêtes de l'Hôtel : donation à Nicole Faguet, avocat en Parlement, de ses droits sur une maison à Issy, appelée «l'ostel de Nevers, dict Barthois, estant au bout et la dernière du villaige d'Issy, tirant de Paris à Meudon..., pour rescompense des bons et agréables services que ledict Faguet luy a faictz tant à la conduicte de ses procès que autrement». — 14 septembre 1546 (fol. 155 v°).

2236. — Pierre Landry, tondeur de draps, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, «sur le pont aux Trippes, devant la boucherie d'Enfer, près l'ostel du Fer du Moulin» : donation à Pierre de Meaux, religieux de l'abbaye de Saint-Magloire à Paris, et prieur du prieuré de Saint-Jacques de Chalifert, près Lagny-sur-Marne, au nom et au profit de son prieuré, «d'une place [à Saint-Marcel-les-Paris], sur laquelle y a de présent commencement de bastiment, édiffice et matières pour subvenir à continuer ledict bastiment..., assis en la rue Neufve Sainct-Jehan-de-Latran, derrière le monastère et couvent Saincte-Claire lez-Sainct-Marcel...; ledict Landry disant estre son proutfict de ne plus tenir et joyr dudict

lieu, et n'avoir deniers pour parachever ledict bastiment, et oultre pour la bonne amour et dévotion que ledict Pierre Landry dict avoir audict prieuré et affin d'estre particippant aux prières et biens faictz d'icelluy». — 26 septembre 1546 (en double) [fol. 156 v° et 170].

2237. — Jean Guille, marchand épicier, bourgeois de Paris : donation à Jacques Guille, marchand épicier, bourgeois de Paris, son fils, de 100 sols parisis de rente sur la Ville, et de la moitié du «droit de viage» qui lui appartient sur une maison à Paris, en la Halle aux Poirées, à l'enseigne de l'Échiquier, «aboutissant par derrière à la maison où pend pour enseigne la Truye qui fille». — 3 novembre 1546 (fol. 157 v°).

2238. — René de La Barrière : donation à Jean Le Seneschal, le jeune, écolier juré en l'Université de Paris, son neveu, de 6 livres tournois de rente sur des biens à Créteil. — 3 septembre 1545 (fol. 159).

2239. — Pierre Fouassier, marchand épicier, bourgeois de Paris, et Tiphaine Laisné, sa femme : donation à Roger Fouassier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une terre au Petit-Groslay, terroir de Montmorency. — 4 octobre 1546 (fol. 159).

2240. — Claude Bonnard, avocat en Parlement, et Renée Éverard, veuve de Jean de Bomont, docteur régent et lecteur ordinaire en la Faculté de médecine de l'Université de Paris : contrat de mariage. Par cet acte Jean Bonnard, chanoine de «Joyerre» (Jouarre), et curé de Signy-Signets, frère de Claude Bonnard, donne aux futurs époux la ferme et métairie de Montménard, paroisse de Saacy [sur-Marne], diocèse de Meaux, d'un revenu de 160 livres. — 26 août 1546 (fol. 159 v°).

2241. — Marguerite Boucher, veuve de Jean de Fontaines, auditeur en la Chambre des Comptes, à Paris : donation à Jacques de Fontaines, avocat en Parlement, son fils aîné, des droits lui revenant, du chef de Marguerite Claustre, sa mère, sur les successions de Barthelémy Claustre et de Jeanne Marchant, ses aïeul et aïeule, et de Guillaume Claustre, chanoine et grand archidiacre en l'église de Chartres, son oncle, «en considération de plusieurs et agréables services et sollicytations que ledict maistre Jaques de Fontaynes luy a faictz depuis le temps et espace de neuf ans en ses négoces et affaires», et ratification de cette donation par Jean de Fontaines, chanoine en l'église de Chartres, Pierre, Madeleine et Michelle de Fontaines, frères et sœurs du donataire. — 26 septembre 1546 (fol. 161).

2242. — Jean Cochet, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, et Jeanne de La Dehors, sa femme : «disans que, ou moys de janvier mil cinq cens trente neuf, ou environ icelluy temps, de cas fortuyt, seroit advenu que Jaques Cochet, leur filz, avoyt entièrement perdu les deux yeulx et la veue, en manière qu'il estoyt et est impossible faire instruyre ne apprehendre audict Jaques Cochet aucun moyen pour soy vivre et entretenir durant sa vye, et considérant le grant ennuy, paovreté et misère en quoy il pourroyt succumber, s'il n'avoyt quelques biens et revenu pour soy vivre, entretenir et subvenir à ses neccessitez en l'advenir, saichans certainement que leurs autres enfans ont bons moyens et industrye de vivre» : donation audit Jacques Cochet, leur fils, d'une maison à Paris, devant la Grande Boucherie, «en laquelle pend pour enseigne les Cochetz, tenant à la ruelle du Pié de Beuf, en la censive du fief de Haranc», et de 50 livres tournois de rente sur leurs biens. — 9 novembre 1546 (fol. 162).

2243. — Guillaume Guillemyn, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Guillemyn, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison au village de Commeny (près Marines) vers l'église, et de terres

aux terroirs de Commeny, Moussy et Cléry. — 5 novembre 1546 (fol. 164).

2244. — Pierre Thibault, «jeune compaignon à marier», demeurant à Neuilly-en-Thelle, et Agnès Preudhomme : contrat de mariage. Aux termes de ce contrat, Jean Preudhomme, marchand à Lusarches, père d'Agnès Preudhomme, paye comptant, en présence du tabellion de Luzarches, 100 écus d'or soleil à Pierre Thibault, et promet de donner à sa fille un trousseau convenable, quatre muids de vin, bon, loyal et marchand, un muid de blé, mesure de Luzarches, à livrer le jour des noces, et de faire les banquets du jour des épousailles, et Marguerite Seguin, femme de Jean Preudhomme, institue les futurs époux ses héritiers. — 25 juin 1538 (fol. 167).

2245. — Philippe Grandguillot, marchand à Chevreuse : donation à Robert Grandguillot, maître ès arts en l'Université de Paris, son fils, d'une maison à Chevreuse, sur la rue Neuve, d'une part, et sur la rivière d'Yvette, d'autre part, avec les meubles qu'elle renferme, d'un pré au-dessous de l'étang de Chevreuse, du fief «d'Yvilier», au village des Troux, près Chevreuse, d'un moulin à eau, «ouquel y a place pour faire moulin à fouller draps ou battre tan», à Saint-Remy-lez-Chevreuse, de vignes et taillis à Saint-Lubin-lez-Chevreuse, d'une rente de 4 livres 5 sols tournois sur une maison, au «lieu qui fut vieux marché au blé» de Chevreuse, et d'une autre rente de 4 livres sur un héritage près du Moulin brûlé, près Chevreuse, à charge d'entretenir ses père et mère, ainsi que ses sœurs. — 16 décembre 1545 (fol. 168).

2246. — Jean Le Fevre, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Le Fevre, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 42 sols parisis sur une terre au terroir d'Essonnes, près Corbeil. — 12 novembre 1546 (fol. 169 v°).

2247. — Étiennette Roullon, de la paroisse de Villeneuve-la-Dondagre : donation à Antoine Bouclier, marchand à Garcheville (Gargenville) en Gâtinais, de ses droits, comme héritière de son frère, Jean Roullon, marchand à Paris, sur une maison à Paris, rue des Arcis, paroisse et seigneurie de Saint-Merry, à l'enseigne du Cerf volant, «moiennant que ledict cessionnaire a promis et sera tenu nourrir, habiller et entretenir ladicte cédante, sa vye durant, selon que son estat le requiert, en sa maison, en le servant à ses affaires licittes et honnestes». — 1er octobre 1546 (fol. 171).

2248. — Jean Cardon, l'aîné, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jacques Le Bègue, le jeune, marchand épicier, bourgeois de Paris, demeurant «à Petyt Pont», de la plus-value de la vente qu'il lui a précédemment faite, moyennant 750 livres tournois, de deux maisons à Paris, l'une, rue de la Huchette, à l'enseigne de «l'Imaige Nostre-Dame, applicquée à estuves à femmes», et l'autre, en la «grand rue du Petyt-Pont, faisant l'un des coings de ladicte rue de la Huchette, du costé du carrefour Sainct-Severin». — 6 novembre 1546 (fol. 171).

2249. — Jacques Cailleteau, marchand, demeurant à Paris, rue de la Bûcherie : donation à Adrien Cailleteau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur les biens de la succession de Mathurin Cailleteau, son frère, sis à Neuville en Anjou et à Viré. — 17 novembre 1546 (fol. 173).

2250. — Gilles des Bruyères, chirurgien juré du Roi, demeurant à Paris : donation à Jean Chenart, son neveu, d'une maison à Paris, rue Saint-Antoine, aboutissant par derrière à la rue du Roi-de-Sicile et à la rue «des Balaitz», de tous ses biens meubles et de ses créances au jour de son décès. — 15 novembre 1546 (fol. 173 v°).

2251. — Gérard Pasquier, laboureur et jardinier, demeurant à Paris, rue des Vieux-Augustins : donation à Nicolas Soulaye, la-

boureur, demeurant à Paris, rue Montmartre, de trois pièces de terre au terroir de Paris, la première, «ou lieu dict les Masures, aboutissant par hault sur le grand chemyn de Montmartre et par bas sur le petyt chemin herbu», la seconde et la troisième, «ou lieu dict le Repposouer, tenant aux terres de la Grange Bastellyère, aboutissant par hault aux terres de la dame des Porcherons, et d'autre bout audict petyt chemyn herbu», en la censive du cardinal du Bellay, évêque de Paris. — 27 août 1546 (fol. 175).

2252. — Jean Morin, prêtre, licencié en théologie, principal des grammairiens du collège de Navarre, fondé en l'Université de Paris, et curé de l'église de Saint-Médard, fondée à Saint-Marcel-lez-Paris, demeurant au collège de Navarre : donation à Jeanne Boullard, sa filleule, à Nicolas, à Robine, à Claude et à Marie Boullard, enfants de Jean Boullard, examinateur au Châtelet de Paris, et de Françoise Fromentin, sa femme, des fief, terre et seigneurie de Beaulieu, autrement dit Saint-Benoît, à Crespières (près Poissy), de terres aux environs, de 60 arpents de bois taillis aux Alluets-le-Roi et de rentes audit lieu. — 19 octobre 1546 (fol. 176).

2253. — Pierre de Seez, chevalier, seigneur et baron du Poyet et de Villedieu-sur-Indre, et Claude Lucas, sa femme, momentanément logés aux faubourgs Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Jacques de Seez, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, des dommages et intérêts auxquels Gabriel et Louis de Lévys ont été condamnés envers eux par un arrêt des Grands Jours de Riom. — 17 novembre 1546 (fol. 179 v°).

2254. — Marguerite Le Tellier, veuve de Nicolas de Leaue, demeurant à Paris : donation à Denis de Leaue, huissier en Parlement, son fils, des droits successifs à elle échus par le décès de son père, Guillaume Le Tellier, dit le Maignen, marchand et laboureur, demeurant à Pontoise, à l'enseigne du Chariot de Flandres, de Jeanne Saunier, sa mère, et d'Ysabeau Le Tellier, sa sœur, à charge de l'entretenir, «bien et deuement, selon son estat, ladicte donation faite pour le récompenser de ce qu'il l'a tousjours nourrye et entretenue, elle et ledict defunct, son mary, et pour argent par luy desboursé pour elle et à elle baillé pour ses affaires, aussi pour avoir nourry leurs enfans. — 22 avril 1546 (fol. 180).

2255. — Thomas Prinet, praticien à Chartres : donation à Jean Delisle, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de diverses créances et des loyers d'une maison à Étampes. — 31 octobre 1546 (fol. 181).

2256. — Jeanne Dumas, veuve de Louis Cavel, élu de Senlis, demeurant à Paris, rue de la Parcheminerie : donation à Claude Le Normant, notaire au Châtelet de Paris, des rentes de grain et argent à elle dues pour son douaire, qui doivent lui être servies à Paris «en son ostel et grenier». — 4 septembre 1546 (fol. 181 v°).

2257. — Claude Hanocque, presseur de draps, et François Hanocque, compagnon tondeur de draps, demeurant à Paris : donation à Antoine Hanocque, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de leurs droits sur les successions d'Antoine Hanocque, laboureur et tonnelier à Tricot, près Montdidier, et de Chrétienne du Floc, sa femme, leurs père et mère. — 26 novembre 1546 (fol. 182 v°).

2258. — Jean Le Bouteiller, seigneur de Moussy-le-Neuf, Vineuil et Moussy-le-Vieux, chevalier et capitaine du guet de la ville de Paris : donation à Jean, à Charles et à Antoine Le Bouteiller, ses enfants, en avancement d'hoirie, «affin qu'ilz soient mieulx mariez et pourvuz, et qu'ilz soient plus enclins à prier Dieu pour luy», savoir : 1° à Jean Le Bouteiller, son fils aîné, du manoir et hôtel seigneurial de Moussy-le-Vieux, habité par le donateur, d'une maison, avec jardin clos de murs

à Moussy-le-Vieux, près de l'église, de 263 arpents de terres et prés, de vignes, bois et saussaies au terroir de Moussy-le-Vieux, de l'étang du même Moussy; 2° à Charles Le Bouteiller, de la maison de Vineuil, et de 100 arpents de terres et prés, de vignes et bois au terroir de Vineuil, de l'étang et garenne de Vineuil, de 100 arpents de bois et de 25 arpents de terres et prés au terroir de Moussy-le-Neuf, de la moitié des étangs de Gruelle, de La Ville et des Noues, et de 3 milliers de tuiles sur les tuileries de Moussy-le-Neuf; 3° à Antoine Le Bouteiller, de deux maisons à Moussy-le-Vieux avec 60 arpents de terres et prés, du château du Bizet à Moussy, de 51 arpents de prés et terres, et de 80 arpents de bois au même terroir, et de l'autre moitié des trois étangs à partager avec son frère Charles; à charge par ses fils de payer les pensions de Françoise et Jeanne Le Bouteiller, leurs sœurs, religieuses à Fontaines et au Moncel, et de donner à chacune d'elles 100 sols, «pour subvenir à leurs affaires», au total 60 livres tournois. — 1er décembre 1546 (fol. 183).

2259. — Jacques Martin, savetier, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et Nicole Passet, sa femme : cession et transport à Simon Bernard, dit Huré, praticien en cour laie à Paris, de tous leurs droits sur la succession de Pernet Martin, à charge de donner à Florence Martin, leur fille, dès qu'elle sera en âge de se marier, 50 livres tournois. — 3 octobre 1546 (fol. 186 v°).

2260. — Jean Barbe, maître tondeur de draps, bourgeois de Paris, et Michelle Robert, sa femme, tant en leurs noms qu'au nom de Jacques Robert, marchand boucher, demeurant à Fay-aux-Loges, en la forêt d'Orléans, leur beau-frère et frère : donation à Philippe Barbe, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de leurs droits sur les biens des successions de Mathurin Robert, cordonnier à Chilleurs-aux-Bois, près Orléans, et de Jacquette Tripperel, sa femme, leurs aïeul et aïeule, sis tant à Longjumeau qu'ailleurs. — 6 septembre 1546 (fol. 188).

2261. — Jean Barbette, prêtre, maître des enfants de chœur de l'église collégiale de Notre-Dame d'Étampes, demeurant à Étampes : donation à Philippe et à Laurent Barbette, le jeune, fils de Laurent Barbette, sergent à verge au Châtelet de Paris, ses neveux, demeurant avec lui, d'une rente foncière de 30 livres tournois sur les biens de son frère. — 29 octobre 1546 (fol. 188 v°).

2262. — Claude Barbette, prêtre, demeurant à Étampes : donation à Philippe et Laurent Barbette, le jeune, ses neveux, d'une rente foncière de 10 livres tournois sur les biens de Laurent Barbette, son frère. — 18 novembre 1546 (fol. 189 v°).

2263. — Marie Barme, dame de Cheptainville, près Châtres-sous-Montlhéry, veuve de Guillaume de Vaudetar, conseiller au Parlement et aux Requêtes du Palais, seigneur de Condé et de Pouilly-le-Fort : donation à Simon Larcher, concierge du château de Cheptainville, d'une somme de 8,000 livres tournois, assignée sur la seigneurie de Cheptainville, «pour la bonne amytié que ladicte damoiselle a et porte audict Larcher, et pour ses bons et agréables plaisirs et services». — 23 octobre 1546 (fol. 190).

2264. — Thomas Baucher, laboureur à Auteuil, près Paris : donation à Aignan Tardif, marchand, bourgeois de Paris, de portions de vignes au terroir d'Auteuil, «aux lieux dits les Fontis, la Mothe, Raoullant Mouton, les Garennes». — 26 mai 1546 (fol. 191).

2265. — Claude Serre, femme de François Dormy, conseiller au Parlement de Paris : renonciation à la clause portée dans leur contrat de mariage du 15 janvier 1545, en vertu de laquelle 4,000 livres sur les 5,000 livres à elle données en dot par Benigne Serre,

premier président de la Chambre des Comptes de Dijon, et Jeanne Sappin, ses père et mère, devaient être consacrés à l'acquisition de biens propres, et déclaration stipulant que ce seront biens mobiliers, entrés dans la communauté, «en considération de la grande et parfaicte amytié que luy porte ledict sieur Dormy, son mary, affin de luy donner meilleur occasion de y continuer». — 5 novembre 1546 (fol. 192 v°).

2266. — Pierre Belart, laboureur à Villiers-sur-Marne, et Jacqueline Marveau, sa femme : donation mutuelle. — 11 février 1546 (fol. 196 v°).

2267. — Denis Pellerin, laboureur à Saint-Martin-de-Bon-Fossé, diocèse de Coutances : donation à Robert Pellerin, marchand, bourgeois de Paris, son cousin germain, de ses droits sur les biens de la succession de Nicolas Pellerin, marchand, bourgeois de Paris, son fils. — 9 décembre 1546 (fol. 197).

2268. — Guillaume Barrier, laboureur à Argenteuil : donation à Étienne Barrier, laboureur à Argenteuil, son fils, de portion d'une maison et d'un jardin à Argenteuil, sur la rue du Port. — 9 décembre 1546 (fol. 197 v°).

2269. — Antoine Le Cocq, docteur régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris : donation à Pierre Le Cocq, maître ès arts, régent au collège de Sainte-Barbe en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur une maison à Paris, au cloître Saint-Benoît-le-Bien-Tourné, à l'enseigne de l'Image Saint-Nicolas. — 9 décembre 1546 (fol. 198).

2270. — Étienne Joubert, marchand mercier, bourgeois de Paris, demeurant au Marché Palu, et Jeanne Bère, sa femme, auparavant veuve de Barthélemy Le Denoys : donation à Jacques Le Denoys, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, de leurs droits sur deux îles en la rivière de Seine, assises, l'une, la plus grande, devant le «Port Myneaulx», attenante à l'île Thierry, appartenant à l'abbaye de Poissy, l'autre, devant le «Port aux Maillès», avec les revenus et loyers arriérés de vingt-six ans, provenant de la succession de Nicolas Bère, leur beau-père et père, et de Clémence Charles, leur belle-mère et mère. — 9 décembre 1546 (fol. 198 v°).

2271. — Martine Rossignol, veuve de Guyon Janillart, demeurant au village du Pin : donation à Vaugeois Janillart, laboureur au Pin, son fils, de ses droits sur une maison couverte en chaume, au village de Villepinte, rue de l'Orme, sur des terres au terroir de Villepinte, et d'une rente de 10 sols parisis sur une maison à Villepinte; cette donation faite «en considération des advantaiges par elle cy devant faictz aux frères et sœurs dudict Vaugeois Janillart, son filz, et pour mieux acquicter et descharger sa conscience», à condition que ledit Vaugeois Janillart entretiendra sa mère et acquittera ses dettes. — 7 décembre 1546 (fol. 199).

2272. — Jean Barbat, bachelier en la Faculté de décret de l'Université de Paris : donation à Antoine Barbat, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'un «jardin cloz de murs, estant au derrière d'une maison édiffiée de neuf, que ledict maistre Henry Barbat a, assise es faulxbourgs de Paris, hors la porte Sainct-Jacques, aboutissant au jardin et estables de l'ostel où pend pour enseigne la Gallée», avec ses droits et actions contre François de Saint-André, président au Parlement, Robert Dauvet, président en la Chambre des Comptes, et Jeanne de la Chasse, veuve de Guillaume Luillier, maître des Requêtes de l'Hôtel, «pour raison des troubles et démolicions qu'il dict luy avoir esté faict par ledict s^r^ président de Sainct-André, et sur l'enterinement des rapportz faictz par les jurez mâçons et gens à ce congnoissans consernans le péril éminent des murailles moictoiennes». — 24 mars 1546 (fol. 201).

2273. — Pierre Gentien, prêtre, seigneur en partie de l'Ermitage : donation à Marguerite Gentien, femme séparée de François Bourguigneau, seigneur du Châtelier, sa sœur, des droits qu'il prétend avoir, dans le procès en appel pendant au Parlement contre Isabeau Malenfant, au sujet de la terre et seigneurie d'Amboise (près Boissy-Saint-Léger), pour récompenser sa sœur «des bons et gratuitz plaisirs qu'elle luy a faictz par cy devant, estant malladif», à condition de le garantir de tous frais, dommages et intérêts. — 8 mai 1546 (fol. 202).

2274. — Marie Le Picart, veuve de Claude Barbeau, avocat en Parlement, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Balthasar Sacquespée, praticien en cour laie à Saint-Germain-des-Prés, d'une ferme à Argenteuil, «vulgairement appellée la Grand Maison, en la rue l'Évesque, près Sainct-Père», donnant par derrière sur la rue de la «Bescherie» avec 53 arpents de terres et 2 arpents de vignes au terroir d'Argenteuil, louées à Étienne Laurens, lieutenant du bailli d'Argenteuil, pour 15 septiers de grain «du meilleur, rendu es greniers de ladicte donatrice», à Paris. — 10 décembre 1546 (fol. 203).

2275. — Jean Mélyne, serviteur en l'église Saint-Jacques-la-Boucherie à Paris, et Madeleine Guillemyn, sa femme : donation à Eustache Mélyne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur les successions de Jean Guillemyn et de Jeanne Cochet, sa femme, demeurant à Cuisy, diocèse de Beauvais, leurs beau-père, belle-mère, père et mère. — 15 décembre 1546 (fol. 204 v°).

2276. — François Tavel, conseiller au Parlement à Paris : donation à Jeanne de Lyon, veuve de Jean Marbou, citoyen de Mâcon, sa nièce, de ses droits sur une rente de 10 livres tournois à lui constituée par ledit Marbou, et acceptation de la donation par Jeanne de Lyon. — 22 octobre et 18 novembre 1546 (fol. 205).

2277. — Catherine d'Amboise, comtesse d'Auxerre, veuve de Louis de Clèves, comte d'Auxerre : donation à François du Ruau, chanoine de Vatan, en considération des bons et agréables services qu'il lui a rendus dans ses affaires, et «voullant envers luy user de sa magnificence et libéralité», d'une somme de 1,000 livres tournois à prendre sur les deniers qui lui seront adjugés contre Guillaume et Thomas de Balsac, frères, seigneurs de Marcoussis, et en outre «pour entretenir son estat, le demourant de sa vye», d'une rente de cent livres tournois, et confirmation de cette donation. — 2 octobre et 3 décembre 1546 (fol. 206, 207 v°).

2278. — Catherine d'Asnières, veuve de Pierre Charron, l'aîné, procureur et clerc de l'audience civile, et conservation des privilèges royaux de l'Université de Paris : donation à Pierre Charron, le jeune, procureur et clerc de l'audience du greffe civil, criminel et conservation des privilèges royaux de l'Université de Paris, son fils, de tous les biens meubles et conquêts immeubles qui lui appartiendront au jour de son décès, à charge par ledit Pierre Charron, avec lequel elle demeure actuellement, depuis le décès de son mari, de pourvoir à son entretien, et «de marier et pourveoir bien deuement et honnestement en mariage Marie Charron», fille de la donatrice. — 16 décembre 1546 (fol. 208).

2279. — Denis Tramain, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Tramain, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de blé froment, «bon blé, secq et nouvel, et de quatre bonnes poulles». — 12 décembre 1546 (fol. 209).

2280. — Catherine Goyer, veuve de Jean Doyn, maître cornetier, demeurant à Paris, rue de la Coutellerie : donation à Geoffroy Buret, marchand, bourgeois de Paris, de ses droits sur une maison à Paris, contenant trois corps d'hôtel, dont deux, rue de la Plâtrière, et l'autre rue Montmartre. — 13 décembre 1546 (fol. 209 v°).

2281. — Jacques Anjorrant, écuyer, seigneur du Coupoy en Berry et de Claye en partie, demeurant à Paris : donation à Jean Anjorrant, conseiller au Parlement de Paris, son frère, de ses droits, à titre d'héritier de Raoul Anjorrant, leur frère aîné, sur le château de Claye, près Meaux. — 15 novembre 1546 (fol. 211).

2282. — François de Fleury, écuyer, seigneur dudit lieu et du Mée, près Melun, et Jeanne Postel, sa femme : donation à Robert de Fleury, écuyer, homme d'armes des ordonnances du Roi sous la charge et compagnie du duc de Lorraine, leur fils, d'une maison au Mée, près Melun, appelée l'hôtel seigneurial de la Motte du Mée, avec les cens et droits de justice, de terres, vignes et pré au terroir du Mée, et de 50 arpents de bois taillis au même lieu. — 13 juin 1543 (fol. 212 v°).

2283. — Robert de Harlay, seigneur de Sancy, conseiller au Parlement : donation à Christophe de Harlay, seigneur de Beaumont-le-Bois, conseiller au Parlement, et à Marie du Val, sa femme, ses frère et belle-sœur, de l'usufruit des fief et terre de la Mothe-Saulnier, située au faubourg de Cézy, près Joigny, consistant en une maison, entourée de fossés, et 9 arpents de terres, et à Charles de Harlay, second fils de Christophe de Harlay, son neveu, de la propriété de ladite terre, donation qui serait nulle dans le cas où Charles de Harlay, par suite du décès de son frère Achille de Harlay, deviendrait l'aîné des fils de Christophe de Harlay. — 1er janvier 1545 (fol. 215 v°).

2284. — Jeanne Huot, veuve de Jean Boreau, notaire au Châtelet de Paris : donation à Jean Boreau, procureur au Parlement, et à Claude Boreau, notaire au Châtelet de Paris, ses neveux, d'une masure, avec grange, terres et rentes foncières à Villejuif et au terroir de Villejuif, sous réserve de l'usufruit de 22 septiers de grain. — 20 décembre 1546 (fol. 216 v°).

2285. — Marie Barme, veuve de Guillaume de Vaudetar, conseiller au Parlement et aux Requêtes du Palais, seigneur de Condé et de Pouilly-le-Fort : donation à Anne de Vaudetar, sa fille, en avancement d'hoirie, pour cause de son futur mariage avec François Le Roux, conseiller au Grand Conseil, de la propriété de la terre et seigneurie de Cheptainville (près Arpajon) et de la ferme appelée la Boucherie, sise en la paroisse de Cheptainville. — 25 octobre 1546 (fol. 217 v°).

2286. — Jean Alespée, contrôleur, argentier et secrétaire de la princesse de Navarre : donation à Nicolas Baillet, marchand, bourgeois de Paris, d'une maison à Paris, rue de la Lanterne, à l'enseigne du Grand Godet, attenante, d'une part, à l'hôtel du Paon blanc, d'autre part, à l'hôtel de l'Écu de Bretagne, et d'une rente de 32 sols parisis sur des biens au Mesnil-Aubry, et révocation de la donation des mêmes biens faite à feu Jacques Baillet, curé de Meudon. — 16 juin 1546 (fol. 219 v°).

2287. — Catherine Manessier, femme de Denis Prieur, marchand, demeurant aux faubourgs de la porte Saint-Victor-lez-Paris : donation à Jacques Musnier, son petit-fils, d'un corps d'hôtel faisant partie d'une maison aux faubourgs Saint-Victor, «sur le pavé Royal tendant de la porte dudict Sainct-Victor à l'abbaye dudict lieu, avec aysance d'aller au ru de la rivière de Bièvre, qui passe au derrière de la totallité desdictz lieux». — 12 février 1545 (fol. 220).

2288. — Denis Prieur, marchand boulanger, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Victor : donation à Jacques Musnier, homme de chambre de M. de Solligny, demeurant au cloître Notre-Dame de Paris, petit-fils de feue Catherine Manessier, sa femme, de ses droits sur une maison aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Victor, «aboutissant d'un bout sur la grant rue, la rivière de Bièvre passant au travers desdictz lieux», sur des vignes au terroir de Verrières

[-le-Buisson], sur une rente de 8 livres tournois, due par une maison, rue des Marmousets, en la Cité, au coin de la rue Saint-Pierre aux Bœufs, à condition de servir les rentes dues à Jacques Pluyette, ancien principal du collège des Bons-Enfants, et d'entretenir le donateur, «bien et honnestement, selon son estat». — 16 décembre 1546 (fol. 221).

2289. — Charles Guédon, avocat en Parlement : donation à Jacques Guédon, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une somme de 18 livres 15 sols tournois, «pour ung terme escheu au jour de Noël dernier passé, à cause de la détemption et occupation de la moictié d'une maison, assise en ceste ville de Paris, rue Sainct-Anthoine..., où est sur le porteil pour enseigne l'Ymage Sainct-Jehan Baptiste..., ad ce que son filz entretienne son estude en ladicte Université». — 31 décembre 1546 (fol. 222 v°).

2290. — Jeanne Danetz, veuve de Nicolas Dudré, marchand, bourgeois de Paris : donation à Bertrand Presteselle, marchand, bourgeois de Paris, et Jeanne Dudré, sa femme, ses gendre et fille, d'une maison, rue de la Tabletterie, à l'enseigne de l'Image Saint-Jacques, «contenant ung corps d'ostel à esgoulx sur ladicte rue, applicqué au rez-de-chaussée à ouvrouer, chambres, garde-robe, garnier dessus, une viz dedans icelle servant à monter esdictes chambres, deux selliers, l'un sur l'autre, soubz ledict corps d'ostel, garniz de descente droite, avec les retraictz et petite court derrière», d'une autre maison attenante à la précédente, même rue, à l'enseigne de la Couronne, composée d'un corps d'hôtel à pignon sur rue, ayant petit ouvroir au rez-de-chaussée et étables derrière, d'une troisième maison, rue Saint-Denis, au coin de la rue de la Tabletterie, «où est contre le mur pour enseigne l'Ymaige Nostre-Dame, attenante à une maison, où soulloyt pendre pour enseigne le Soleil», d'une autre maison au Pré Saint-Gervais, d'une terre au terroir du Pré Saint-Gervais, «ou lieu dict la Villette Sainct-Ladre», d'autres terres, de vignes, de saussaie et de bois taillis aux terroirs du Pré Saint-Gervais, aux lieux dits le «Cerisier, la Baronnye, la Haute Borne, le Saulteau, les Maisonnettes». — 10 septembre 1544 (fol. 222 v°).

2291. — Louise Le Secq : donation à Jacques Le Secq, procureur au Châtelet de Paris, son frère, de tout ce qui peut lui revenir dans les successions de Louis Le Secq et de Robine Chanterel, ses père et mère, tant à Pantin, à la Courtille et à Bezons, qu'autres lieux, à charge de lui servir une rente viagère de 25 livres tournois. — 9 octobre 1538 (fol. 226).

2292. — Guillaume de Balsac, seigneur d'Entragues, en son nom et au nom de Thomas de Balsac, seigneur de Montaigu, son frère : renonciation en faveur de Jacques Le Secq, procureur au Châtelet de Paris, au droit de réméré du fief de Maulny, paroisse de Pantin, près Paris, moyennant 900 livres tournois, consenti par ledit Le Secq, le 6 octobre 1539, à Jeanne de Graville, dame de Marcoussis, veuve de Charles d'Amboise, chevalier de l'Ordre, grand maître et maréchal de France, dont ils sont les héritiers, «pour le bon et singullier amour que ledict donateur et ses frères ont audict Le Secq, et pour le récompenser de plusieurs services qu'il a faictz à ladicte défuncte et ausdictz de Balsacq». — 15 février 1546 (fol. 226 v°).

2293. — Pierre du Gard, valet de chambre, tapissier ordinaire du Roi, seigneur de Thionville : donation à Nicole Robineau, procureur au Parlement, d'une somme de 178 livres 10 sols 7 deniers parisis, montant de dépens à lui adjugés par le Parlement, «pour le récompenser d'aucuns fraiz, mises, sallaires, journées, vaccations et services qu'il a faictz es procès et affaires dudict donateur». — 28 décembre 1546 (fol. 227).

2294. — Jacques Le Roux, conseiller au

Parlement de Paris : donation à François Le Roux, conseiller au Grand Conseil, son fils, pour cause de son futur mariage avec Anne de Vaudetar, des terres et seigneuries de la Rochette et du Beugnon en Poitou. — 25 octobre 1546 (fol. 227).

2295. — François Le Roux, conseiller au Grand Conseil, et Anne de Vaudetar : contrat de mariage. Par ce contrat Marie Barme, veuve de Guillaume de Vaudetar, conseiller au Parlement et aux Requêtes du Palais, seigneur de Condé et de Pouilly-le-Fort, mère d'Anne de Vaudetar, promet de remettre aux futurs époux, la veille de leur mariage, une somme de 2,000 écus d'or soleil, «de vestir et habiller ladicte damoiselle sadicte fille de tous habillemens quelzconques, bien et honnestement, selon son estat», de lui donner sa part des biens meubles à elle échus par le décès de son père, «et le cabinet d'icelle damoiselle Anne de Vaudetart, montant à plus de huict cens livres tournois, ensemble faire les fraiz de la feste» avec l'usufruit de la terre et seigneurie de Condé. De son côté Jacques Le Roux, conseiller au Parlement, seigneur de «Saincte-Oucine, la Rochette, le Buygnon en Poitou, et du Piple en Brie», père de François Le Roux, donne à son fils la terre et ferme du Piple, paroisse de Boissy-Saint-Léger, sous réserve, en cas de prédécès de Jacques Le Roux, pour François Le Roux, chanoine en l'église Notre-Dame de Paris, son fils aîné, de la jouissance d'une «chambre et garde-robbe de la maison dudict lieu du Piple, avec son aller et venir, aisance et passe-temps audict lieu et son chauffaige, tant pour luy que pour ses gens, comme il a eu par cy devant et a encores de présent». A la suite du contrat se trouve le reçu délivré par François Le Roux et par Anne de Vaudetar des 2,000 écus soleil et du cabinet d'Anne de Vaudetar, estimé 800 livres tournois. — 25 octobre et 24 novembre 1546 (fol. 228 v°).

2296. — Martin Fontenay, péonnier (terrassier), demeurant à Mauregard : donation à Nicolas Fontenay, marchand péonnier audit lieu, d'une maison à Mauregard, près Dammartin-en-Goële, à charge par ledit Nicolas Fontenay d'entretenir ses père et mère, leur vie durant, et de «bailler par chascun an à sondict père une paire de chausses et à sadicte mère ung corset bons et suffisans», et ratification de la donation par Perrette Merlin, femme de Martin Fontenay. — 9 janvier et 10 avril 1542 (fol. 231 v°).

2297. — Pierre Porte, général des Monnaies à Paris : donation à André Porte, avocat en Parlement, son fils, d'une rente de 22 livres 10 sols tournois sur la ville de Paris. — 26 août 1546 (fol. 233).

2298. — François Foullon, couvreur, demeurant à Paris, rue des Ménétriers, près Saint-Julien : donation à Pierre Foullon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Catherine Foullon, «autrement dicte aux Blancs Sourciz, en son vivant veufve de feu... (*sic*), demeurant à Noyon». — 9 janvier 1547 (fol. 234).

2299. — Marin Taillefer, maître peignier tablettier, demeurant à Paris, et Marie Soubressy, sa femme : donation à Jacques Musnier, homme de chambre de M. de Solligny, chanoine de Notre-Dame de Paris, demeurant au cloître Notre-Dame, leur cousin, de tous les biens, meubles et immeubles, qui leur appartiendront lors de leur décès. — 3 octobre 1546 (fol. 234).

2300. — Simon Béranger, marchand, demeurant à Beaurepaire, paroisse de Charly : donation à Jean Béranger, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de rentes foncières et du quart des sommes à lui dues par des marchands de Nogent-l'Artaud, ses associés pour la coupe des bois de haute futaie du seigneur de Vieux-Maisons. — 11 janvier 1547 (fol. 234 v°).

2301. — Pierre Bazin, licencié ès droits, demeurant à Paris, rue des Noyers : donation à Claude Rousseau, veuve de Pierre Bongard, marchand à Paris, de 30 livres tournois de rente viagère sur la métairie d'Origny, en stipulant que, dans le cas où il viendrait à décéder avant la donataire et où les héritiers resteraient plus de six mois sans payer ladite rente, il fait donation à l'Hôtel-Dieu de Paris d'une rente perpétuelle de 50 livres tournois. — 9 janvier 1547 (fol. 235 v°).

2302. — Marion de La Voulte, veuve de Jean de Favières, «maistre faiseur d'estreufz à Paris» : donation à Jeanne Le Clerc, veuve de Laurent de Favières, maréchal, sa belle-fille, et à Avoye Le Sellier, sa petite-fille, fille de feu Nicolas Le Sellier, marchand à Beauvais, et de Jeanne de Favières, demeurant à Paris, rue du Cimetière Saint-Nicolas-des-Champs, de la moitié d'une maison et jeu de paume à Paris, assis «au lieu appellé l'ostel de Flandres», et de la moitié de 6 livres tournois de rente. — 18 décembre 1546 (fol. 236 v°).

2303. — François Tavel, conseiller au Parlement, demeurant à Paris : donation à Jeanne Tavel, femme de François Briçonnet, conseiller au Parlement, sa fille, «de tous et chascuns ses biens meubles, vaisselle d'argent, tapisserie, linges et tous autres ustancilles de maison», qui lui appartiendront au jour de son décès, «à la réservation faicte par le donateur de son usaige et despence de sa maison», non compris l'or et l'argent monnayé, ses créances, «ne ses vestemens et accoustremens». — 15 décembre 1546 (fol. 237 v°).

2304. — Guillemette du Conseil, veuve de Jacques de Chassac, bourgeoise de Paris : donation à Guillaume du Tartre, vendeur de vins à Paris, son gendre, des rentes qui lui sont dues à Ferrières-en-Brie, en vertu de la donation à elle faite, le 5 octobre 1506, par Alix Rippault, veuve de Gilles Cornu, changeur du Trésor, sa tante. — 1er septembre 1546 (fol. 238).

2305. — Jean de Bernay, maître fripier à Paris : renouvellement de la donation des revenus de certaines terres à lui adjugées par le Parlement, faite au mois de décembre 1545 à Joseph de Bernay, écolier, étudiant en l'Université de Paris, «lequel transport a esté depuis ledict temps adhiré». — 5 janvier 1547 (fol. 239).

2306. — Jacques Anjorrant, écuyer, seigneur du Coupoy en Berry, et en partie de Claye, demeurant à Paris : donation à Jean Anjorrant, conseiller au Parlement, son frère, de ses droits, à titre d'héritier de Louis Anjorrant, conseiller au Parlement, leur père, et de Raoul Anjorrant, leur frère, sur les manoir, terre et seigneurie de «la Sorcyère», à Beaugency, sur la terre et seigneurie de Latingy, sur la terre de Dancy, près Bonneval, sur la terre et seigneurie des Champeaux [-sur-Sarthe], dans le Perche, et sur la terre et seigneurie du «Croteron, près Espinay». — 3 janvier 1547 (fol. 239 v°).

2307. — Antoine Collin, cardeur à Charly-sur-Marne : donation à Crépine Collin, sa fille, pour cause de son futur mariage avec Potencien Meurgalla, habitant de Charly, d'une maison à Charly, «devant la rue de la Marie». — 27 février 1541 (fol. 242).

2308. — Jean de Hailly, religieux novice au couvent des frères Minimes de Nigeon-lez-Paris : donation aux religieux et couvent des frères Minimes de Nigeon, où il doit sous peu faire profession, de tous ses biens, meubles et immeubles. — 27 janvier 1547 (fol. 242 v°).

2309. — Philippe Hérault, veuve de Noël Deshayes, maître barbier chirurgien à Paris, demeurant rue Saint-Martin : donation à Hector de Troyes, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur «ung lieu nommé le Tellier, assis près la ville de Vendosme», à elle légué par Olivier Gabileau, natif de Vendôme, et de 4 écus d'or par elle déboursés pour les obsèques dudit Gabileau,

dus par les héritiers du défunt. — 22 décembre 1546 (fol. 243).

2310. — Antoine du Haultboys, seigneur usufruitier de la terre et seigneurie de Rennemoulin : donation et transport à Pierre du Vivier, avocat en Parlement, son neveu, des droits à exercer contre Jean Le Voyer, seigneur de Paulmy, à raison des biens de la succession de Françoise du Haultboys, sa tante, femme dudit Jean Le Voyer. — 12 décembre 1546 (fol. 243 v°).

2311. — Antoine du Haultboys, seigneur usufruitier de la terre et seigneurie de Rennemoulin : donation à Antoine du Vivier, chanoine de l'église de Paris, son neveu, de la terre et seigneurie de la Tour-Guichard, près Châtellerault, de ses droits sur la terre de la Piallière, en la paroisse d'Antogné, et de deux maisons à Châtellerault, ayant appartenu à Françoise du Haultboys, sa tante. — 12 décembre 1546 (fol. 245).

2312. — François, cardinal de Tournon, archevêque d'Auch, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Just de Tournon, baron de Tournon, comte de Roussillon, son neveu, «pour les bons et agréables services qu'il luy a faictz et qu'il espère fera à l'advenir, et mesmes pour la sanguynité dont il luy actient», d'un logis comprenant plusieurs corps d'hôtel, granges, étables, cours et jardins, à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, attenant, d'une part, à «la maison et près des halles de la foire dudict Sainct-Germain, d'autre part, à la maison de Maurice Moye, es rue appellée la rue Sainct-Supplice, abboutissant sur le devant sur la rue par laquelle l'on va en la rue du Four, et d'autre bout sur le derrière au jardin du curé de la parroisse de Sainct-Supplice», ayant appartenu à René Gentil, président en la Chambre des Enquêtes du Parlement, et adjugés au cardinal de Tournon par confiscation, en vertu d'arrêt du Parlement. — 20 septembre 1544 (fol. 246).

2313. — Jean de Ségard, écuyer, seigneur de la Neuville, demeurant à «la Morteau» : donation à Michel Paysant, clerc de Jean Janotin, examinateur au Châtelet de Paris, son cousin, des fief, terre et seigneurie de Varniforêt (près la Besace et Yoncq). — 12 janvier 1547 (fol. 247 v°).

2314. — Isabeau Delaise, veuve d'Antoine Montmelliart, maître pâtissier-oubloyer à Paris, demeurant «rue Darnetal» : donation à Abraham Piérat, pâtissier-oubloyer à Paris, même rue, son fils, d'une rente de 16 livres 10 sols tournois sur une maison à Paris, rue du Temple, «devant et à l'opposite du grand porteil du Temple, en laquelle maison pend pour enseigne le Monde en traveil d'argent», de ses droits sur la succession de Guillemette Boyvin, sa mère, et des dommages et intérêts à réclamer à la veuve et aux héritiers de Jean Berger, maître pâtissier à Paris, porte Baudoyer, en raison de l'emprisonnement de la donatrice, ainsi que des loyers de la maison de la rue du Temple, dus par Regnault Broutesaulge, procureur au Châtelet. — 7 janvier 1545 (en double) [fol. 249 et 255].

2315. — Augustin Colin, notaire royal du Blanc en Berry, logé à Paris, rue Saint-Germain-de-l'Auxerrois : donation à Michel Hucher, argentier de l'évêque de Gap, et à Catherine Hucher, sœur dudit Michel, de tous ses biens meubles et conquêts immeubles, avec le tiers de ses propres sis en Poitou. — 21 janvier 1547 (fol. 250).

2316. — Jean Bontemps, fils de feu Jean Bontemps, laboureur à Sognolles [-en-Montois], et de Pasquette Triboulleau : décharge à Jean Triboulleau, huissier sergent à cheval au Châtelet de Paris, son oncle, du compte qu'il devait lui rendre de l'administration de ses biens, confiée, après la mort de ses parents, à Jean Triboulleau, prêtre à Sognolles, également son oncle, moyennant payement d'une somme de 67 livres 10 sols tournois. — 28 janvier 1547 (fol. 251).

2317. — Pierre Cochon, procureur au Parlement : donation à Gilles Cochon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de vignes aux terroirs de Vitry-sur-Seine, Châtenay et Antony, «avec le vin creu et recueilly es vendanges dernières passées». — 25 janvier 1547 (fol. 252 v°).

2318. — Jean Crespin, sergent à verge et sous-audiencier au Châtelet de Paris : donation à Jacques Cailleteau, marchand, bourgeois de Paris, son oncle, d'un «estal à vendre poisson de mer, assis à la porte Bauldoyer», loué 36 sols parisis par an. — 25 janvier 1547 (fol. 253 v°).

2319. — Antoine d'Anglebermer, chevalier : donation à Perrette Le Clercelier, femme de Mathieu de La Rue, demeurant à la Ville-aux-Bois-lez-Pontavert, d'une maison audit lieu, avec jardin, terres et chennevière. — 14 mars 1546 (fol. 253 v°).

2320. — Ysabeau Bohier, veuve de Jean Chavenon, procureur au Parlement : donation à François Chavenon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 7 sols 6 deniers tournois sur un jardin à Chambourcy, près Poissy. — 21 janvier 1547 (fol. 254 v°).

2321. — Jean Girard, marchand bonnetier, bourgeois de Paris : donation à Guillaume Mathis, maître foulon de bonnets à Paris, et à Jeanne Girard, femme dudit Mathis, ses neveu et nièce, d'une rente de 6 livres tournois sur des biens à Méréville. — 29 février 1547 (fol. 256).

2322. — Jean Delisle, procureur au Châtelet de Paris : cession et transport à Jean Delisle, écolier à Paris, son fils, d'une créance de 14 écus soleil sur un habitant de Châtres, et d'une rente de 66 sols 8 deniers tournois sur une maison à Châtres. — 17 juillet 1546 (fol. 256 v°).

2323. — Guillaume de Balsac, écuyer, seigneur de Marcoussis : confirmation et approbation de la donation de ses droits sur une maison au Grand-Vivier, près Villejust (et Palaiseau), et de 48 arpents de terre près Villejust, faite, le 19 juin 1542, par Louise de Humières, sa femme, à Jean Bonnot, examinateur au Châtelet de Paris. — 31 janvier 1543 (fol. 257).

2324. — Thomas Perreau, laboureur et marchand à Baillet en France : donation à Guillaume Perreau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des droits successifs à lui échus par le décès de Jeanne Porlier, veuve de Jean Perreau, sa mère, héritière de Jean Gobert, chanoine de Senlis, et de rentes sur des biens à Fayet. — 19 novembre 1546 (fol. 258 v°).

2325. — Claude Gaulmont, veuve de Guillaume de Sailly, dit Martin, bourgeoise de Paris, demeurant rue de la Fontaine-Maubuée : testament. Par cet acte Claude Gaulmont fait élection de sépulture au cimetière des Innocents, «devant l'Ymaige Nostre-Dame qui est en la tour»; elle lègue à son ancienne chambrière, actuellement sa garde-malade, 100 sols tournois; à un pauvre homme impotent, demeurant en sa maison, 20 sols tournois; à sa filleule, demeurant en sa maison de la rue de la Fontaine-Maubuée, une vigne au terroir de Saint-Denis, et ratifie les donations faites à feu Michel Boulle et Claude Eustace, et à Claude Boulle, leur fille, femme d'Andry Prévost. — 9 février 1541 (fol. 259 v°).

2326. — Georges du Chef, laboureur à Choisy-sur-Seine : donation à Jean Prévost et à Perrette du Chef, sa femme, à Jacques et à Claude du Chef, ses gendre, fille et fils, de tous ses biens, meubles et immeubles, attendu son «ancien aage et la grant foiblesse et impotence où il est escheu», à charge par ses enfants de l'héberger et entretenir, «bien et honnestement et suffisamment, selon son estat, lui bailler aux bonnes festes quelques deniers pour faire ses oblations, le faire

confesser et ordonner, et le faire administrer de tous ses sacremens, luy faire faire son testament et après son décedz le faire ensépulturer en l'église dudict Choisy, auprès de sa femme». — 21 janvier 1546 (fol. 261).

2327. — Vincent Martin, marchand, bourgeois de Paris : donation à l'œuvre et fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sauveur, fondée à Paris, en la rue Saint-Denis, d'une rente de 20 sols parisis sur une maison, rue Michel-Le-Comte, «afin d'estre, ledict Vincent Martin, feue Denise Jaloux, sa femme, et ses amys vivans et trespassez, associez aux services, prières, oraisons et bienfaictz de ladicte église». — 1er décembre 1546 (fol. 262).

2328. — Yvonne Le Saige, dame d'Epinville en Beauce, paroisse de Sonchamp, veuve de Claude Chauveau et auparavant de Thomas Fouquet, demeurant à Paris : donation de la terre et seigneurie d'Epinville à Simon Raddin, seigneur de Fresnoy et d'Alfort, fils de feu Jean Raddin, procureur général de la ville de Paris, et de Perrette Anjorrant, son cousin germain. — 17 décembre 1546 (fol. 263).

2329. — Claude Doulcet, licencié es lois, écuyer, seigneur de Beauregard, près Lorris, duché d'Orléans, fils aîné de feu François Doulcet, maître de la chambre aux deniers de Louis XII, et de Françoise Vigneron, momentanément à Paris, rue des Murs, vis-à-vis le collège et puits d'Arras, au logis de Jacques Le Messier, maître imprimeur à Paris : donation à François Boucher, marchand boucher, bourgeois de Paris, et à Catherine de la Fosse, sa femme, des objets mobiliers suivants : «Or, argent, bagues, chesnes d'or, joyaulx, vesselle d'argent, patenostre d'or, enseignes d'or, fers et boutons d'or, camayeulx enchassez en or, pommes d'or pour mectre senteurs, cielz, chaizes, carreaulx, tapisserie tant de layne que de soye, avec plusieurs courtines de serge de plusieurs coulleurs, deux paires de chenetz de cuyvre à personnaiges», avec 450 livres tournois dues au donateur par Françoise et Anne Lhuillier, ses nièces, et une créance de 935 livres tournois sur feu Charles Lhuillier, père desdites demoiselles, de la moitié d'une maison à Blois, rue Saint-Lubin, au pied du château, des fief, terre et seigneurie de Beauregard-les-Lorris, comprenant «une grand maison forte, close à murs et à fossez et pont levys, garanne, coulombier, basse-court, grans jardins», de portion d'une métairie, vulgairement appelée la Noue, avec 38 arpents de prés et 60 de terres, d'un étang «appellé l'estang Gaultier, où y a moulin à bled», d'un autre petit étang appelé l'étang de Margot, d'un autre étang appelé «Gallehault», de la métairie et de l'étang de Rortroy, avec un grand parc de haute futaie, d'une contenance de 40 arpents, comprenant un étang dit l'étang du Parc, d'un autre étang nommé Bellegent, avec moulin, d'autre grand étang nommé la Grand Noue, d'un autre moyen appelé «la Filleile», des fief, terre et seigneurie de Couppegorge, actuellement appelé Pompegorge, paroisse de Mer, de la moitié de la ferme et métairie de Serys, près Aunay, de celle de Villiers-le-Haudry, du droit féodal sur le domaine de Beauregard, près de Blois, comprenant un grand parc, «et au meilleu dudict parc une tour, où y a logys, et tout clos à haulte muraille», enfin de vignes près de Blois, «à la charge de nourrir, loger, vestir et habiller luy et ung sien serviteur, et les entretenir honnestement et décentement, selon l'estat et condition dudict donateur, au logis desdiz mariez, donataires, et en leur table bien et deuement..., le cours de sa vye durant seullement», et à charge de poursuivre les procès intentés par le donateur devant le bailli d'Amboise et de Blois, au sujet des terres et seigneuries de Beauregard-lez-Lorris, Pompegorge et Serys; ladite donation faite «pour récompenser lesdiz mariez des bons et agréables services, deniers et autres ses neccessitez de vivres qu'ilz luy ont

faictz en ceste ville de Paris, luy estant en son extreme neccessité, et urgens à faire tant en malladye que autrement, et aussi pour avoir fraié lesdictz deniers esdictz procès. — 30 octobre 1546 (fol. 264 v°).

2330. — Jérôme de Béaquis, dit de Bévélaqua, conseiller, trésorier et receveur général du cardinal de Lorraine, héritier de Francisque de Vicomercato, medecin ordinaire du Roi et abbé de Notre-Dame d'Issoudun : donation à Jean de Bretagne, chevalier de l'Ordre, duc d'Étampes et comte de Penthièvre, de ses droits sur les biens meubles et créances de Francisque de Vicomercato, tant à Issoudun qu'ailleurs, provenant des revenus de l'abbaye d'Issoudun. Dans le corps de la donation est inséré le testament de Francisque de Vicomercato, du 20 juin 1546, lequel institue comme héritier de ses biens de Bretagne et d'une créance de 1,200 livres sur Jérôme de Béaquis, Nicolas Pérussi, demeurant à Nantes, et pour ses biens d'Italie Honofrio de Vicomercato, son frère. — 26 janvier 1547 (fol. 268).

2331. — Jean Richer, contrôleur du domaine du Roi en la recette ordinaire de la sénéchaussée de Toulouse : donation à Pierre Richer, huissier au Parlement à Paris, son frère aîné, de 203 arpents de terre «en une pièce, où y a de présent boys de haulte fustaye», situés en la forêt de Saint-Amand-en-Puisaye, attenante aux terres de M. de Saint-Forgeau, «où soulloyt naguères aussi avoir boys de haulte fustaye», terre donnée à bail à Jean Richer par Catherine de Barbazan, veuve d'Antoine de Rochechouart, seigneur de Saint-Amand-en-Puisaye, sous réserve de la coupe des bois de haute futaye. — 9 octobre 1546 (fol. 270 v°).

2332. — Gillette Le Roux, veuve de Révérend Ullin, sergent à verge au Châtelet de Paris : donation à Pierre Quynois, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, de tous les biens à elle advenus par la succession de Nicolas Le Roux, le jeune, fils de Pierre Nicolas, l'aîné, couturier à Collégien-en-Brie, son neveu. — 26 janvier 1547 (fol. 272).

2333. — Antoine Bohier, conseiller au Conseil privé, chambellan ordinaire du Roi et gouverneur du duché de Touraine, et Anne de Poncher, sa femme, demeurant habituellement à Tours : donation au survivant des deux de l'usufruit d'une rente de 1,100 livres tournois, avec assignation de ce revenu sur leurs maisons seigneuriales d'Amboise, de Tours, et sur divers fiefs. — 31 janvier 1547 (en double) [fol. 272 v° et 277 v°].

2334. — Antoine Bohier, conseiller au Conseil privé, chambellan ordinaire du Roi et gouverneur du duché de Touraine, et Anne de Poncher, sa femme : donation mutuelle de l'usufruit de leurs biens meubles et conquêts immeubles. — 31 janvier 1547 (en double) [fol. 275 et 280].

2335. — Jacques Martin, maître savetier, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et Nicole Passet, sa femme : donation à Simon Bernard, dit Huré, praticien en cour laie, demeurant à Paris, de leurs droits sur le moulin des Sablonnières, au terroir de Moussy-sous-Dammartin-en-Goële, attenant à un moulin au terroir de Compans, près Claye, et sur tous les biens à eux échus par le décès de Claude Martin, chapelain, habitué en l'église de Saint-Honoré, leur frère et beau-frère. — 14 février 1547 (fol. 282 v°).

2336. — Simon Bouquet, marchand de draps de soie, bourgeois de Paris : donation à Charles Bouquet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 9 sols parisis sur une maison à Luzarches, devant l'église de Saint-Côme, et d'une rente de 4 sols 6 deniers parisis sur une vigne au terroir de Luzarches. — 26 janvier 1547 (fol. 284).

2337. — Martin Duplessis, marchand

boulanger à Argenteuil, et Jeanne Danyot, sa femme : donation mutuelle. — 7 avril 1546 (fol. 284 v°).

2338. — Alphonse Bourguin, laboureur de vignes à Courtablon, paroisse d'Ussy, près la Ferté-au-Col, et Jeanne de Montville, sa femme, auparavant veuve de Jean Bidon : donation à Jean Bidon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, de leurs droits sur les successions de Pierre de Montville, laboureur de vignes, demeurant au «Boys des Escolliers», et de Jeanne Trochon, sa femme, leurs beau-père, belle-mère, père et mère. — 25 janvier 1547 (fol. 285).

2339. — Claude Dauchy, marchand, bourgeois de Paris : donation à Pierre Dauchy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de deux créances, l'une de 31 livres 18 sols tournois sur un marchand de Beauvais, l'autre de 45 livres tournois sur un marchand drapier audit lieu, et de portions de deux maisons à Paris, l'une «rue aux Oues, et faisant le coing de la [rue] Salle aux Comptes, où pend pour enseigne le Gros tournois», et l'autre, rue Saint-Antoine, également à l'enseigne du Gros tournois. — 25 février 1547 (fol. 285 v°).

2340. — Anna Favier, veuve de Pierre Archambault, Antoine Martin, dit Bélétin, et Jacquette Favier, sa femme, auparavant veuve de Pierre Duret, demeurant à Saint-Gervais [d'Auvergne] : renonciation aux droits qu'ils pouvaient prétendre sur la succession de Julien Courtavrel, bourgeois de Paris, leur oncle, au profit de Bertrand et de Louis Favier, frères, ses neveux. — 3 septembre 1546 (fol. 286).

2341. — Michel Favier, prêtre, demeurant à Paris : renonciation, en faveur de Louis Favier, marchand drapier, bourgeois de Paris, et de Bertrand Favier, bourgeois de Riom en Auvergne, à ses droits sur la succession de Julien Courtavrel, bourgeois de Paris, son oncle, et transport de ses droits auxdits Bertrand et Louis Favier, — 12 septembre 1545 (fol. 287 v°).

2342. — Nicole Gourlin, procureur au Châtelet de Paris : donation à Jacques Gourlin, marchand apothicaire, épicier, bourgeois de Paris, son frère, de portion d'une maison qu'il habite à Paris, rue de la Haute-Vannerie, «où soulloyt pendre pour enseigne l'Escu de Bourgongne», en la «censive de messieurs les Prévost des Marchans et Eschevins de Paris, chargée envers eulx de 8 solz parisis de cens, et franche de toutes autres charges, mesmes du guet de nuict de la ville de Paris», ladite maison étant de la succession de Jean Gourlin, leur père. — 26 février 1547 (fol. 289).

2343. — Geoffroy Palluau, avocat en Parlement : confirmation de la donation par lui faite, au mois d'août précédent, d'un lieu et manoir au Plessis-Saint-Benoît (près Authon-la-Plaine), à Jean Palluau, marchand, bourgeois de Paris et messager juré en l'Université de Paris, son frère, «pour ce que depuis ladicte cession et transport ledict Jehan Palluau dict avoir perdu et adhiré les lettres de ce faictes, et ledict Geoffroy Palluau, ceddant, voullant user de bonne foy, confesse que véritablement il a faict à sondict frère lesdictz cession et transport». — 23 février 1547 (fol. 289 v°).

2344. — Jeanne Jaquet, veuve de Jacques de La Rogeraye, procureur au Parlement : donation à Charles de La Rogeraye, avocat en Parlement, son fils, de ses droits sur une maison à Paris, rue de la Bretonnerie, à l'enseigne de la Rose, à elle échue par le décès de Marguerite Jaquet, sa sœur. — 16 février 1547 (fol. 290).

2345. — Marguerin Jouvyn, boucher à Paris : donation à Augustin Jouvyn, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de

ses droits sur les successions de Jean Jouvyn et de Robine Marchant, sa femme, demeurant à Saint-Maurice, près la Ferté-Vidame, ses père et mère. — 24 février 1547 (fol. 290 v°).

2346. — Michel Percheron, marchand, bourgeois de Paris : donation à Nicolas Percheron, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une vigne au terroir de Mantes. — 17 février 1547 (fol. 291).

2347. — Antoine du Haultboys, seigneur de Rennemoulin, demeurant à Rennemoulin : donation à Charlotte Valentin, femme de Jean Méry, fripier à Paris, de terres au terroir de Rennemoulin. — 17 novembre 1545 (fol. 291).

2348. — Pierre Driart, parcheminier à Étampes : donation à Jean Driart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, fils de Guillaume Driart, hôtelier à Saint-Marcel, son neveu, «en faveur de son estude», de ses droits et actions en rescision, à raison de la vente de maisons, terres, prés et vignes dans la paroisse de Dommarville et autres, faite 18 années auparavant, et ratification de cette donation par Marion Touchart, femme de Pierre Driart. — 10 et 14 février 1547 (fol. 291 v°).

2349. — Adrien de Saint-Père, avocat en Parlement, demeurant à Paris : donation à Antoine de Boschet, secrétaire et receveur général des finances du duc de Vendômois, demeurant à la Fère-sur-Oise, de ses droits sur une maison audit lieu, rue de la Maladrerie, attenante aux fossés de la vieille ville, près de la porte de Vermandois, faisant partie de la succession de Charles de Boschet, son neveu. — 27 février 1547 (fol. 292 v°).

2350. — Charles Le Beau, curé de Chambry, diocèse de Meaux, étudiant en la Faculté de théologie de l'Université de Paris : donation à Jean Le Beau, le jeune, marchand boucher à Paris, son frère, d'une vigne au terroir de Claye. — 8 mars 1547 (fol. 293).

2351. — Roger Firellin et Marie Séguin, sa femme, Hugues Bucquet et Étiennette Séguin, sa femme : donation à Jean Firellin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-frère et frère, de deux rentes, l'une de 60 sols tournois, l'autre de 40 sols, sur des biens à Viarmes. — 17 janvier 1547 (fol. 293 v°).

2352. — Marguerite Le Colletier, veuve d'André Deszasses, conseiller au Parlement : donation à Jean Le Picart, secrétaire du Roi, seigneur de Ville-Évrart, d'un pré au terroir de Suresnes, de vignes au terroir de Rueil et d'une rente de 56 sols parisis. — 12 octobre 1546 (fol. 294).

2353. — Alain Potier, marchand tonnelier et menuisier à Cormeilles-en-Parisis, et Tassine Le Jay, sa femme : donation à Nicolas Rambault, laboureur à Cormeilles, leur beau-fils et fils, d'une maison à Cormeilles, de vignes, de terres et prés au terroir de Cormeilles et d'Argenteuil, «pour le récompenser des bons et agréables services qu'il a faictz tant à ladicte Tassine Le Jay que à son mary». — 9 mars 1547 (fol. 295).

2354. — Marie de Malingre, femme de Jean de la Ballue, chevalier, seigneur de Gouaix : donation à Louis de la Ballue, écuyer, panetier de la reine de Navarre, son fils, de ses droits sur une maison, composée de plusieurs corps d'hôtel, cours et jardins, sise à Paris, Vieille rue du Temple, faisant le coin de la rue des Poulies, autrement dite des Francs-Bourgeois, «aboutissant par derrière aux veufve et héritiers du feu grant seneschal de Normandie, à cause de sa maison de Barbette», ladite maison acquise par Jean Hérouet, premier mari de Marie Malingre, à charge de remettre 300 livres tournois à ses exécuteurs testamentaires. — 30 juillet 1538 (fol. 298).

2355. — Jeanne Boucher, veuve de Jean Gouyn, marchand boucher à Meulan : donation à Laurent Gouyn, marchand boucher,

meurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, n fils, «d'un estail à boucher, assis en la oucherie du fort dudict Meulent, aboutissant ı cymetière Sainct-Jaques..., ad ce qu'il ayt à dvenir mieulx de quoy pour nourrir ses fans et entretenir son estat». — 14 mars 547 (fol. 299).

2356. — Jean Bazin, avocat en Parleent : donation à Raoullant Poussemye, conseiller au Châtelet de Paris, d'une ferme à éry (près Maignelay), de terres au terroir de euvraignes (près Roye), de ses droits, comme ritier de Nicolas Bazin, son père, sur une aison à Compiègne, près «l'Hostel du Roy», de diverses rentes, notamment d'une rente 30 sols parisis sur une maison au Montinte-Geneviève. — 5 mars 1547 (fol. 300).

2357. — Denis des Ausnez, marchand othicaire, bourgeois de Paris : donation à lles des Ausnez, écolier à Paris, son fils, une rente de 20 sols parisis sur une vigne terroir de Melun. — 8 mars 1547 l. 301 v°).

2358. — Martin de Bures, laboureur, deurant à Paris : donation à Jean Boudet, rpentier de la «grant cougnée» à Paris, et à uise de Bures, sa femme, ses gendre et fille, la moitié d'une maison à Poissy, «au marché n hault». — 13 mars 1547 (fol. 302).

2359. — Jacques Martin, maître savetier Paris, demeurant à Saint-Germain-des-Prez--Paris, et Nicole Passet, sa femme : donan à Simon Bernard, dit Huré, écolier, diant en l'Université de Paris, «pour le nunérer de ses biens, services et gratuitez 'il faict par chascun jour et leur en fera eur grand besoing et neccessitez» de leurs oits sur les successions de Pierre Martin de Perrette Terre Rouge, sa femme, leurs e et mère, beau-père et belle-mère, et de cinq frères. — 18 mars 1547 (fol. 303).

2360. — Vincent Le Fèvre, marchand, urgeois de Paris, demeurant rue de Bièvre : donation à Pierre Le Fèvre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, de diverses créances montant à la somme de 618 livres 16 sols tournois, dues par des marchands de Montdidier et de Compiègne. — 8 mars 1547 (fol. 304).

2361. — Denis Gassion, avocat en Parlement : donation à Claude Gassion, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, du fief de Garges (près Gonesse), comprenant plusieurs censives «sur plusieurs maisons, assises tant en la parroisse Sainct-Germain-de-l'Auxerroys, en la rue de l'Arbre Secq, rue Arnoul de Charongne, dicte sans chef, assise devant le chevet de ladicte église Sainct-Germain-de-l'Auxerrois, rue du Cerf, dicte la Monnoye, ruelle de Gloriette, dicte de Bailly, la rue de Béthisi, autrement dicte la Charpenterye, et Fosse aux Chiens en la Citté de Paris, rue de la Juifrie, rue de la Licorne, dicte des Oublaieurs, rue des Canettes, dicte de la Pomme, rue de Champrozey, et tout ce qu'il peult deppendre dudict fief en la ville et citté de Paris». — 19 mars 1547 (fol. 304 v°).

2362. — Jeanne Bougau, veuve de Raoulquin de Wignacourt, bourgeois de Paris : donation au monastère des Filles-Pénitentes de Paris d'une rente de 16 sols parisis sur une maison à Nanterre, en la rue aux Bretons, et sur une terre au terroir de Nanterre, avec 60 sols tournois pour trois années d'arrérages, afin de participer «aux prières, oraisons et bienfaictz de ladicte église et monastère». — 8 février 1547 (fol. 305 v°).

2363. — Jeanne Bougau, veuve de Raoulquin de Wignacourt, bourgeois de Paris : donation au monastère des Filles-Pénitentes de Paris d'une rente de 18 sols parisis sur trois maisons à Saint-Germain-en-Laye, «en la grant rue, près le cymetière dudict Sainct-Germain», avec 36 sols parisis pour deux années d'arrérages. — 8 février 1547 (fol. 306).

2364. — Noël Juger, «naguères receveur

et à présent chanoine de Montmorency» : donation à Pierre Poncet, avocat en Parlement, et à Jeanne Juger, sa femme, ses gendre et fille, de tous ses biens meubles, de deux maisons au village de Bouffemont, près de l'église, d'une autre grande maison avec grand jardin planté de cerisiers, d'un jardin dit le Bois Mallet, de terres et prés aux terroirs de Bouffemont et de Baillet, d'une châtaigneraie à Blémur, paroisse de Piscop, d'une petite maison couverte en chaume à Chauvry, à la charge de pourvoir à son entretien et de lui «bailler maison manable en ceste ville de Paris», en payer les loyers, d'acquitter la moitié de diverses rentes et créances et de servir une rente viagère de 12 livres 10 sols tournois à Richarde Juger, sa fille, religieuse à Saint-Antoine-des-Champs. — 12 février 1547 (fol. 307).

2365. — Jean Maillart, maître taillandier en blanc, demeurant hors Paris, aux faubourgs Saint-Denis : donation à Jeanne Maillart, sa fille, de la moitié de quatre maisons d'un seul tenant, «assises le long des fossez d'entre les portes Sainct-Denis et Montmartre». — 24 mars 1547 (fol. 310 v°).

2366. — Henriette Vinet, veuve de Jamet Le Grand, laboureur à Créteil : donation à Rémond Le Grand, laboureur à Créteil, son fils, de vignes au terroir de Créteil. — 23 mars 1547 (fol. 311 v°).

2367. — Jeanne de Longueil, veuve de Henri de Livres, écuyer, seigneur de Sèvres, près Saint-Cloud : donation à Gilles Germon, greffier et tabellion de Sèvres, son serviteur domestique, de 10 livres tournois de rente sur des biens à Sèvres. — 17 mars 1547 (fol. 312).

2368. — Jean Guibourt, praticien en cour laie, demeurant à Paris, et Louise de Ferrières, sa femme : donation à Guillaume Belle, conseiller au Châtelet de Paris, de leurs droits sur les biens de la succession de Charles d'Orgemont, notaire au Châtelet de Paris. — 16 mars 1547 (fol. 313).

2369. — Catherine Longuejoue, fille de Geoffroy Longuejoue, sergent à verge au Châtelet de Paris : donation à Joseph de Bernay, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son cousin, de biens à Courlon et à Gisy [-les-Nobles], près Sens, représentant le douaire de Marguerite Chauvet, sa mère. — 13 février 1544 (fol. 314).

2370. — Marie de Champauges, veuve de Germain de Marle, seigneur du Thillay en France (près Gonesse), notaire et secrétaire du Roi, demeurant à Paris : donation à Quiriace Duchemyn, son serviteur, d'une maison à pignon sur rue, «qui jadiz fut en appentilz», sise à Paris, rue de Champfleury, devant Saint-Honoré, attenante à la maison, «où est pour enseigne l'Ymaige Saint-Pierre». — 26 mars 1547 (fol. 314 v°).

2371. — Jean Boisdin, maître teinturier de toile, fil et soie, bourgeois de Paris, demeurant au Parvis Notre-Dame, à Paris, en son nom et au nom de Gillette des Coulombiers, sa femme, et Jean Buteau, marchand de vins, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Calandre, en son nom et au nom de Guillemette des Coulombiers, sa femme : donation à Robert Colin, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Honoré, d'une rente de 20 écus d'or couronne. — 1[er] avril 1547 (fol. 315).

2372. — Guillaume Billaut, marchand orfèvre, bourgeois de Paris : donation à Pierre Robichon, procureur au Châtelet de Paris, son cousin, de ses droits, à titre d'héritier de Simonne Billaut, sa sœur, sur une maison à Paris, rue des Noyers, «où soulloyt pendre pour enseigne la Corne de Daing», attenante au couvent des Carmes et «aboutissant par derrière à une allée qui conduict en l'église desdictz Carmes». — 11 novembre 1546 (fol. 316).

2373. — Guillaume Billaut, marchand

orfèvre, bourgeois de Paris, donation à Pierre Robichon, procureur au Châtelet de Paris, son cousin, de ses droits sur une maison, rue des Noyers, à l'enseigne de la Fleur de lys, «attenante, d'une part, à l'église des Carmes, d'autre part, à une maison que l'on dict à eulx appartenir, abboutissant par derrière à une allée qui conduict à l'église des Carmes». — 11 novembre 1546 (fol. 316 v°).

2374. — Jacques de Montmirail, curé de Versailles : confirmation de la donation par lui faite, le 17 avril 1544, à François de Montmirail, son frère, à l'occasion de son mariage avec Jeanne de Vachot, fille de Nicolas de Vachot, écuyer, concierge du château de Creil, d'une maison à Paris, rue de la Vieille-Tixeranderie, en raison de l'agrandissement de la cour de cette maison «jusques à ung corps d'hostel près et joignant le puys qui est en ladicte court, estant des appartenances d'une grant maison, en laquelle est à présent demourant le contrerolleur Le Moyne». — 28 mars 1547 (fol. 317 v°).

2375. — Jean Grominet, l'aîné, passeur d'eau à Suresnes : donation à Étienne Grominet, laboureur à Suresnes, son fils, de tous ses biens, meubles et immeubles, à charge de le loger et nourrir, lui et sa femme. — 18 mars 1547 (fol. 318).

2376. — Adam Pulleu, prêtre, demeurant à Senlis : donation à Jean Pulleu, marchand drapier, bourgeois de Paris et messager juré en l'Université de Paris, son frère, de terres au terroir de Tiverny. — 28 mars 1547 (fol. 318 v°).

2377. — Louis Le Court, écuyer, garde du scel aux contrats de la prévôté de Provins, demeurant à Provins : donation à Philippe Féret, marchand, bourgeois de Paris et messager juré en l'Université, d'une rente viagère d'un muid de blé sur des biens à Saint-Hilliers. — 10 mars 1547 (fol. 319 v°).

2378. — Simon Larcher, concierge du château de Cheptainville, châtellenie de Montlhéry : donation à Françoise de Vaudetar, fille mineure de feu Guillaume de Vaudetar, conseiller au Parlement et aux Requêtes du Palais, seigneur de Condé et de Pouilly-le-Fort, et de Marie Barme, d'une somme de 8,000 livres tournois, à lui donnée, le 23 octobre 1546, par Marie Barme, et qu'il avait promis de tenir à la disposition de la donatrice, quand il en serait requis, afin de la remettre à telle personne à qui ladite Marie Barme jugerait à propos, ledit Larcher déclarant qu'en acceptant ladite donation il ne l'avait fait que «pour prester son nom et faire plaisir à ladicte damoiselle et non autrement». — 2 avril 1547 (fol. 320).

2379. — Jean Champaigne, maître boulanger, bourgeois de Paris, et Catherine Beauchesne : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Beauchesne, prêtre, curé de Courcelles, grand vicaire et secrétaire de l'église de Paris, oncle de Catherine Beauchesne, donne aux futurs époux une somme de 100 écus d'or soleil, «et le drap d'une robbe pour servir à l'usaige de ladicte Katherine, avec tous ses habitz filleaux», plus une rente de 33 livres 6 sols 8 deniers tournois sur une maison avec jardin derrière, à Paris, rue Saint-Martin, à l'enseigne du Papegault, «aboutissant par derrière au jardin du Chef Sainct-Jehan». — 3 mars 1547 (fol. 321).

2380. — Marie Le Picart, veuve de Claude Barbeau, avocat en Parlement, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Balthazar Sacquespée, praticien en cour laie, demeurant à Saint-Germain-des-Prés, de l'usufruit d'une maison, sise à Argenteuil, et connue sous le nom de la grande maison d'Argenteuil, dont elle lui avait donné la propriété, le 20 décembre 1546, «en considération des agréables services qu'il a faictz tant audict defunct maistre Claude Barbeau, sondict feu mary, que à ladicte veufve, par l'espace de douze ans, c'est assavoir, neuf ans durant

le vivant dudict deffunct, comme son clerc domestique, et troys ans après le trespas dudict deffunct, conduisant les procès et affaires de ladicte veufve, comme encores faict de présent », à la charge de livrer chaque année à ladite Marie Le Picart, en son hôtel, 7 septiers et demi de grains et la moitié du vin récolté en ses vignes, et de « solliciter gratuitement lesdictz procès et affaires ». — 14 avril 1547 (fol. 323).

2381. — Nicole Champaigne, prêtre, curé « d'Athès » (Attez) au diocèse d'Évreux, demeurant à Paris, au collège Saint-Bernard, et bedeau dudit collège : donation à Jean Champaigne, maître boulanger à Paris, son neveu, pour cause de son futur mariage avec Catherine Beauchesne, « ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre et son estat et mesnage entretenir », de ses droits sur les successions de Jean Champaigne, laboureur à Celles [-sur-Ource], près Bar-sur-Seine, et de Nicole Chopotel, femme dudit Jean Champaigne, ses père et mère. — 2 mars 1547 (fol. 325).

2382. — Nicole Dunesmes, prêtre, chanoine de l'église de Paris et curé de Soisy-sous-Montmorency : donation à Étienne Dunesmes, notaire au Châtelet de Paris, son cousin germain, de deux maisons contiguës à Mantes, d'un fief à Mantes, dit le fief d'Orgeval, et de prés au terroir de Courgent, près Mantes. — 29 août 1538 (fol. 325 v°).

2383. — Jean Delisle, procureur au Châtelet de Paris : donation à Jean Delisle, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres à Avrainville, près Châtres (Arpajon). — 9 avril 1547 (fol. 326).

2384. — Philbert Lhuillier, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem : ratification de la donation par lui faite, le 12 juin 1537, à Marie Cœur, veuve d'Eustache Lhuillier, seigneur de Saint-Mesmin, maître ordinaire de la Chambre des Comptes à Paris, sa mère, des droits successifs à lui échus par le décès de son père, et de tous autres droits, « moiennant que icelle damoiselle promist payer et frayer la somme de cinq cens escus d'or soleil pour les fraiz qu'il convenoyt faire pour ledict frère Philbert, en ladicte religion dudict Ordre Sainct-Jehan-de-Jherusalem, et aussi moiennant que ledict frère Philbert demourroit quicte envers ladicte damoiselle, sa mère, de tous les fraiz et mises par elle faictz et fraiez pour icelluy frère Philbert, par l'espace de douze ans et demy, en son entretenement, pensions et escollaiges, ensemble de la somme de cinq cens escuz d'or soleil par ladicte damoiselle baillez et desboursez pour ledict frère Philbert et en son acquict et pour ses urgens affaires », et en outre moyennant une pension annuelle de 200 livres tournois, qui lui sera servie « jusques ad ce que ledict Philbert feust pourveu de commanderie en ladicte religion », ladite pension portée par Marie Cœur à 400 livres par an, son fils n'étant pas encore pourvu de commanderie, et la pension d'abord allouée « n'estant suffisante pour entretenir l'estat et train dudict frère Philbert ». — 12 mars 1547 (en double) [fol. 327 et 329 v°].

2385. — Robert Boivin, marchand drapier, bourgeois de Paris, et Jeanne Drouyn : contrat de mariage. Par ce contrat Guillaume Drouyn, marchand, bourgeois de Paris, père de Jeanne Drouyn, promet de donner aux futurs époux 400 livres tournois en deniers comptants, « avec quatre robbes à l'usaige de ladicte Jehanne Drouyn, dont l'une d'escarlatte, fourrée de penne noyre, l'autre de drap noir, fourrée de penne noire, et les deux autres aussi de drap noir, doublées de demye ostadde à poignetz de satin noir, une cotte d'escarlatte et troys cottes noires, une douzaine de draps de chanvre, quatre douzaines de serviettes et demye douzaine de nappes, le tout de toille de chanvre, deux anneaulx d'or, en l'un desquelz y a ung diamant et en l'autre ung rubis, oultre ses habillementz filliaulx qu'elle a de présent à son usaige ». En outre, Marie Favart, veuve de Nicolas Le Clerc, marchand drapier, bourgeoise de Paris, aïeule

de Robert Boivin, promet de lui remettre «le jour de ses espousailles» 200 livres tournois en argent comptant, 100 livres tournois en meubles, et lui donne une maison, à trois corps d'hostel», louée à Jean Hinselin, drapier, sise à Paris, rue Saint-Antoine, «en laquelle pend pour enseigne le Dieu d'amours». — 14 avril 1547 (fol. 331).

2386. — Christophe de Harlay, seigneur de Beaumont-le-Bois, conseiller au Parlement de Paris : cession et transport à Jean du Martel, écuyer, seigneur de Poncourt, et à Perrette de Vaucouleurs, sa femme, demeurant au Perray, de l'usufruit de l'hôtel et maison seigneuriale de Montgauguier, et de plusieurs autres biens, et cession par Jean du Martel à Christophe de Harlay, de tous ses biens immeubles quelconques, sauf la moitié de ceux acquis pendant son mariage avec Perrette de Vaucouleurs. — 16 avril 1542 (fol. 332 v°).

2387. — Jean du Martel, écuyer, seigneur de Poncourt, en partie : donation à Christophe de Harlay, seigneur de Beaumont-le-Bois, conseiller au Parlement de Paris, d'une grange nouvellement bâtie, avec des terres au Perray (près Beaumont-du-Gâtinais), et de terres en la paroisse de Barnonville et aux environs, «en considération de ce que ledict de Harlay a consenty, veult et accorde que ledict du Martel ne paye aucune censive, champart ne disme, sa vye durant seullement, de toutes et chascunes les terres qu'il tient et possedde au dedens du terrouer dudict Beaumont». — 22 avril 1544 (fol. 333 v°).

2388. — Louis Bourderuel, serrurier à Saint-Denis en France, et Denise Corbeau, sa femme, Jean de Beyne et Geneviève Simon, sa femme : donation à Nicolas Bourderuel, écolier juré en l'Université de Paris, leur fils et neveu, des droits successifs à eux échus par le décès de Thiennette et Avoye Corbeau, leurs belles-sœurs et sœurs, et de Colette Villet, veuve de Nicolas Le Doulx, leur aïeule et mère. — 25 juin 1546 (fol. 334).

2389. — Louis Bourderuel, demeurant à Saint-Denis en France, Denise Corbeau, sa femme, et Jean de Beyne, laboureur à Charenton-Saint-Maurice : donation à Nicolas Bourderuel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, d'une rente à eux échue par le décès de Nicole Villet, veuve de Nicolas Le Doulx. — 10 mars 1547 (fol. 334 v°).

2390. — Adrien de Houdin, marchand rôtisseur, bourgeois de Paris, et Claude Péroust, sa femme : donation mutuelle. — 29 août 1544 (fol. 335).

2391. — Hugues Théveneau, marchand, bourgeois de Paris, et Charlotte Le Grand sa femme : donation mutuelle (en double). — 3 janvier 1547 (fol. 336 et 344 v°).

2392. — Mathurin Cartier, bourgeois de Paris, et Adenette Hazart, sa femme : donation à Philippe Doc, marchand de vins, bourgeois de Paris, et à Jeanne Hazart, sa femme, leurs cousin germain et cousine germaine, du quart d'une maison à Paris, rue des Lavandières, à l'enseigne de l'Écu de France, et d'une rente de 26 livres tournois sur Claude d'Orléans, maître fourbisseur et garnisseur d'épées à Paris. — 16 mars 1547 (fol. 336 v°).

2393. — Nicolas du Hamel : donation à Regnault du Hamel, marchand, bourgeois de Paris, son frère, d'un étal de boucher, en la grande boucherie de Saint-Denis en France, qu'avait occupé Girard du Hamel, leur père, jusqu'à sa mort; «icelluy estail à boucher à prandre en tel lieu et endroit que par le partaige qui se faict par chascune année des estaulx de ladicte grant boucherie entre les maistres bouchers d'icelle, adviendra audict maistre Nicolas du Hamel;... ladicte donation faite par bonne amour fraternelle, ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre et plus honnestement soy entretenir». — 14 avril 1547 (fol. 339).

2394. — Jeanne de Chevry, dame de Beauvoir, paroisse de Cravant, près Beau-

gency, veuve de Simon Anjorrant, avocat en Parlement : donation à Laurent du Boys, avocat en Parlement, son fils, d'une maison à Paris, rue de la Mortellerie. — 31 décembre 1546 (fol. 339 v°).

2395. — Blanchet Hervyn, le jeune, marchand bonnetier à Dreux, et Antoinette Bidoys, sa femme : donation à Jean Baudart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de leurs droits, à titre d'héritiers de Jean Bidoys, marchand pelletier à Rozoy-en-Brie, et de Perrette Naulder, sa femme, leurs beau-père et belle-mère, père et mère, sur une maison à Rozoy-en-Brie, rue du Pilori, sur un jardin à Rozoy, rue de la Poterie, près des murs de la ville, sur une maison, avec terres et prés, à Ozouer-le-Repos, sur une rente foncière de 22 sols parisis, due par une maison à Bernay, près Vaux, ainsi que sur deux maisons et jardins plantés d'arbres, à Mormant-en-Brie; ladite donation faite en considération du mariage d'Étienne Baudart, père de Jean, avec Claude Bidoys, sœur d'Antoinette, et afin que ledit Baudart, «escollier, ayt mieulx de quoy se entretenir es escolles de ladicte Université de Paris, et partout ailleurs où il vouldra faire et continuer son temps d'estude». — 21 avril 1547 (fol. 340).

2396. — François Le Blanc, prêtre, demeurant à Paris, près le collège de Boncourt : donation à Claude de La Maison-Dieu, écolier, étudiant en l'Université de Paris, et à Jeanne Bardine, demeurant à Paris, de «tous et chascuns les deniers par ledict Le Blanc mis, fraiez et desboursez pour parachever le bastiment qui restoyt encores à faire sur une place encommencée à bastir... cloz de tous costez à murs, assise à Sainct-Marcel-lez-Paris, en la rue des Postes.., place appartenant auxdits de La Maison-Dieu et Bardine en vertu d'achat par eux fait de Guillaume Planchet, laboureur à Saint-Marcel». — 21 avril 1547 (fol. 342).

2397. — Étienne Baudart, marchand, bourgeois de Paris, et Claude Bidoys, sa femme : donation à Jean Baudart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et beau-fils, de tous leurs droits, à titre d'héritiers de Jean Bidoys, marchand pelletier à Rozoy-en-Brie, et de Perrette Naulder, sa femme, sur des maisons, terres et rentes à Rozoy, à Ozouer-le-Repos, à Bernay, près Vaux, et à Mormant-en-Brie, spécifiées dans la donation des mêmes biens, faite à Jean Baudart, le 21 avril 1547, par Blanchet Hervyn et Antoinette Bidoys, sa femme. — 27 avril 1547 (fol. 342 v°).

2398. — Louis Ruzé, conseiller et général de la justice des Aides à Paris : remise à Jacques Hurault, conseiller du Roi et audiencier de France, des sommes qu'il devait lui payer, en vertu d'une transaction passée avec Marie de Beaune, veuve de Raoul Hurault, pour terminer certains procès pendant en Parlement. — 3 février 1547 (fol. 343 v°).

2399. — Étienne Grominet, laboureur et tonnelier à Suresnes : donation à Jean Grominet, son fils, de tous ses biens, meubles et immeubles. — 5 avril 1547 (fol. 345).

2400. — Pons Brandon, conseiller aux Parlements de Paris et de Bretagne : donation à Amable Brandon, veuve de Jean Charenton, procureur général de la baronnie de Mercœur, et procureur au siège de la sénéchaussée d'Auvergne, sa sœur, du fort et maison de Villeneuve, «scitué et assis au village de Villeneufve Pollerande, en la justice des Vaulx et Lymaigne d'Auvergne», et de toutes terres en dépendantes, le tout acquis par le donateur de Jean Bénault, seigneur de Villeneuve en Provence, héritier de Guillaume Bénault, abbé de Saint-Amable de Riom, seigneur dudit fort et maison de Villeneuve; ladite donation faite «en ayant esgard au nombre des enfans délaissez par ledict defunct Charenton, et affin que icelle veufve se puisse doresnavant mieulx entretenir et nourrir et mectre en avant sesdictz enfans

qui sont en nombre neuf». — 12 mars 1547 (fol. 345 v°).

2401. — Jacques Le Blanc, prêtre, sous-maître des grammairiens du collège de Navarre, fondé en l'Université de Paris : donation à la communauté des grammairiens du collège de Navarre d'une rente de 13 livres tournois sur une maison à Paris, au Mont-Sainte-Geneviève, à l'enseigne de l'Écu de France, «devant et à l'opposite du colleige de l'Ave-Maria, tenant, d'une part, à la grand rue et faisant le coing du cymetière Sainct-Estienne audict Mont, d'autre, à une maison appartenant à l'abbaye de la Belle-Branche, aboutissant par derrière et ayant yssue en la rue des Amendiers et à la maison des Deux-Daulphins, et par devant sur ledict cymetière. Ce don et transport faict moiennant et à la charge que ladicte communaulté sera tenue donner par chascun an à ung paouvre enfant estudiant audict colleige treize livres tournois pour soy donner garde ad ce qu'il n'y ayt aucune insolence en l'église dudict colleige, lequel enfant sera commis par le soubz maistre de ladicte communaulté». Acceptation de la donation par Jean Morin, licencié en théologie et maître de la communauté des grammairiens du royal collège de Champagne, dit de Navarre, et les boursiers de la communauté. — 26 novembre 1540 et 3 mai 1547 (fol. 347 v°).

2402. — Albert Salviati, bourgeois de Paris, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Ragonde, à Claude et à Françoise Gambe, filles mineures de feu Mathieu Gambe, marchand hôtelier à Paris, et de Guillemette Jarret, d'une somme de 250 livres tournois qu'il a fait remettre par Léonard Spine, marchand de Lyon, à Jeanne Louan, veuve de Richard d'Elbène, «pour les délivrer ausdictes Ragonde, Claude et Françoise Gambe, lorsquelles seront mariées et pour subvenir à leurs dictz mariages» savoir, 150 livres à Ragonde et 50 livres à chacune des deux autres; «ceste donation faicte pour la bonne amour que ledict Albert Salviati a eue audict defunct Mathieu Gambe, père desdictes filles, et qu'il a encores à ladicte veufve et sesdictz enfans, et ad ce qu'ilz soient tenuz prier Dieu pour luy». — 29 avril 1547 (fol. 349).

2403. — Pierre Raffelin, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Mautrot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, d'une maison «es faulxbourgs de Sainct-Aignan-lez-Cosne sur Loire, sur le grant chemyn de Lyon, en laquelle pend pour enseigne l'Anonciade». — 16 juin 1546 (fol. 350).

2404. — Lucien Wagrée, marchand cordonnier, demeurant au boulevard de la porte Saint-Jacques, et Nicole Maheu, sa femme : donation à Jean Wagrée, prêtre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur frère et beau-frère, de maison et de terres à Magny-Lessart (Magny-les-Hameaux), de portion d'un pressoir et cellier au même lieu, et de portion d'une maison à Soisy-sur-Seine, près Corbeil. — 10 mai 1547 (fol. 350).

2405. — Jean Arnoul, receveur de Dammartin, près Mantes-sur-Seine, et auparavant receveur d'Antony : donation à Pierre Le Fèvre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de 21 septiers de blé méteil sur le moulin seigneurial de Brueil, et de 2 arpents de pré en la prairie de Brueil. — 14 mai 1547 (fol. 351).

2406. — Jean de Savigny, marchand hôtelier, bourgeois de Paris : donation à Nicolas Joy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur les successions de Pierre de Savigny et de Marguerite de Dreux, demeurant au Mesnil, paroisse de Juziers, près Meulan, ses père et mère, et de diverses créances à eux dues à Banthelu et Commeny. — 3 mai 1547 (fol. 351 v°).

2407. — Louis Fournier, avocat en Parle-

ment, demeurant rue d'Orléans, près des Filles-Repenties : donation à Pierre Fournier, marchand, bourgeois de Paris, son oncle, de tous droits sur la succession de Nicolas Fournier, marchand, bourgeois de Paris, également son oncle, ledit Pierre Fournier ayant, depuis le décès dudit Nicolas, «entre mains l'inventaire de tous et chascuns les biens meubles, lettres, tiltres et enseignemens» concernant ladite succession, à charge d'acquitter tous les legs. — 16 mai 1547 (fol. 352 v°).

2408. — Nicole Le Clerc, curé de Saint-André-des-Arts et doyen de la Faculté de théologie à Paris : confirmation de la donation par lui faite, le 11 août 1540, à ses neveux et nièce, subrogation de ses droits à Philippe Le Clerc, femme de Guillaume Bourgoing, conseiller au Parlement de Paris, sa nièce, et acceptation des déclarations de Nicole Le Clerc, contenues dans cette confirmation, par Guillaume Bourgoing et par Philippe Le Clerc, sa femme. — 18 et 21 mai 1547 (fol. 353 v°).

2409. — François Desmier, seigneur et baron de Marigny, conseiller au Parlement de Paris ; donation à Pierre Desmier, son frère bâtard, d'une rente annuelle et perpétuelle de 100 livres tournois sur la baronnie de Marigny; «cestz don, cession et transport faictz pour les bons et agréables services que ledict Pierre Demyer a faictz à noble homme, messire François de Choiseul, chevalier, seigneur de Clémont, cousin germain dudict donateur, qui a prié ledict donateur de faire ladicte donation, et aussy pour la bonne amour que ledict donateur a audict Pierre Demyer et ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre ou temps advenir». — 16 mai 1547 (fol. 355).

2410. — François Yon, marchand fruitier, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et Marguerite Gignart, sa femme : donation à Simon Yon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur la succession de Colette Gignard, femme de Jean Villain, tisserand, demeurant à Sacy-le-Grand, près Clermont-en-Beauvoisis, leur tante. — 17 mai 1547 (fol. 356).

2411. — Jeanne Chabot, veuve de Nicolas Le Chandelier, sergent du guet à cheval et bourgeois de Paris : donation à Claude Le Chandelier, femme d'Olivier des Barres, clerc au greffe criminel du Parlement de Paris, à Antoine et à Alexandre Le Chandelier, sergents royaux en la prévôté, ville et vicomté de Paris, et à Guillemette Le Chandelier, femme de Michel La Saye, maître tanneur à Vernon-sur-Seine, de tous ses biens, meubles et immeubles, sis à Bonnelles, Jouy-en-Josas, Vanves, Pierrefitte et autres lieux. — 18 mars 1547 (fol. 357).

2412. — Jean Le More, maître parcheminier, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Marcel : donation à Albert de Blangy, marchand, bourgeois de Paris, d'une pièce de terre autrefois plantée en vignes, au terroir de Saint-Jean-de-Latran, «ou lieu dict Chassagay, aboutissant d'un bout au chemyn tendant de Paris à Arcueil, d'autre bout au chemin de Gentilly». — 13 mai 1547 (fol. 358 v°).

2413. — Andrée Cardon, veuve de Jean Chasserat, marchand tanneur, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Tannerie : donation à Michel Raffron, son petit-neveu, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre et soy entretenir aux escolles», d'une rente de 20 livres tournois, due par Nicole Langlois, chirurgien, bourgeois de Paris. — 14 mai 1547 (fol. 359).

2414. — Andrée Cardon, veuve de Jean Chasserat, marchand tanneur, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Tannerie : donation à Gervais Raffron, marchand tanneur, bourgeois de Paris, et à Geneviève Cardon, sa femme, ses neveu et nièce, d'une rente de 50 livres tournois sur deux maisons contiguës, sises à Paris, rue Saint-Martin, près la

Fontaine Maubuée, sur une maison à Saint-Marcel-lez-Paris, en la grande rue, sur une grande maison, comprenant plusieurs corps d'hôtel et jardins, à Notre-Dame-des-Champs, attenante à une rue neuve, avec 40 arpents de terre en dépendant, sur deux maisons, avec jardins, rue Michel-le-Comte, et sur deux moulins, «tournans à vend», l'un sur le chemin de Bourg-la-Reine, l'autre sur le chemin de Cachan. — 14 mai 1547 (fol. 360).

2415. — Pierre Bréant, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Perrin, marchand, bourgeois, messager juré en l'Université de Paris, son neveu, d'une maison à Sucy-en-Brie, au carrefour du Ru. — 7 mai 1547 (fol. 361).

2416. — Gilles Doulcet, écuyer, seigneur de la Hauteminière, demeurant en la paroisse de Sermaise-sous-Dourdan, et Jeanne de Gobaches, sa femme : donation à Gilles de La Vielzville, seigneur de la Salle, demeurant à Paris, du fief de la Hauteminière, en la paroisse de Sermaise, y compris deux arpents de vignes clos de haies et de fossés, et cinquante arpents de terres, à charge d'une pension viagère de 20 livres tournois. — 13 mai 1547 (fol. 361 v°).

2417. — Gilles Doulcet, écuyer, seigneur de la Hauteminière, demeurant en la paroisse de Sermaise-sous-Dourdan, et Jeanne de Gobaches, sa femme : donation à Gilles de La Vielzville, seigneur de la Salle, demeurant à Paris, de leurs droits sur les terres de Châteaupair (près Roinville et Dourdan), du Tertre, des Bassesminières (près Sermaise et Dourdan) et autres terres, tant à Dourdan et dans le bailliage de Dourdan, que dans le pays «d'Arthois et de Xanthois». A la suite de l'acte se trouvent deux autres donations faites par Gilles Doulcet à Gilles de La Vielzville, l'une de ses droits sur la succession de Jean des Taiz, dit «Laffineux», demeurant au Gué-Herbault, près Bonneval, l'autre des revenus à lui dus pour la seigneurie de la Hauteminière, par Antoine Danglars et Jeanne Berruyer, sa femme, suivant arrêt du Parlement; ladite donation faite, «en considération des alymens et bons traictemens par ledict de La Vielzville faictz et administrez audict Doulcet, deniers à luy par icelluy de La Vielzville fourniz pour subvenir à aucunes ses affaires, et autres plusieurs bons et agréables services que luy a faictz à ses grans besoings et neccessitez». — 10 et 13 mai 1547 (fol. 362 v°).

2418. — Jean Mauparlier, affineur des Monnaies du Roi : donation à Claude Mauparlier, général des Monnaies, son frère, des biens qui lui sont échus par les successions de Jean Mauparlier, marchand, bourgeois de Paris, et de Thierrie Bachelier, sa femme, ses père et mère, notamment du tiers de la terre, seigneurie et ferme de Platry, et d'une maison et ferme à Jablines-sur-Marne, afin de demeurer quitte de deniers reçus par Jean Mauparlier pour la vente d'héritages qu'il possédait en commun avec son frère, à Beaurain dans le pays de Guise en Thiérache, «et de plusieurs mises de despence de bousche que ledict Jehan Mauparlier a faictes en la maison dudict maistre Claude par l'espace de troys ans et plus, où il a esté nourry et entretenu». — 12 juillet 1537 (fol. 365).

2419. — Anne de Loupbertes, femme de François de La Sauverie, écuyer, se trouvant momentanément à Paris : donation à Philippe de Laultier, général des Monnaies, de la moitié de ses droits sur les successions de Jean de Loupbertes, seigneur de Lascoux, au pays de Limousin, et de Gilberte de La Roche-Aymon, ses père et mère. — 18 mai 1547 (fol. 366).

2420. — Claude Godot, imprimeur, et Jeanne Laumard, sa femme, demeurant à Paris, rue Saint-Jacques : donation à Oudin Questigny, écolier juré en l'Université de Paris, leur petit-fils, fils de Jean Questigny, imprimeur, et de Catherine Godot, leur fille, des biens qui leur appartiennent à Cham-

paubert en Champagne et aux environs. — 2 juin 1547 (fol. 367 v°).

2421. — Louis, cardinal de Bourbon, archevêque de Sens, primat des Gaules et de Germanie, évêque-duc de Laon, pair de France, vicomte de Meaux, seigneur de la Ferté-au-Col, Chamigny, Bellot et de Condé-en-Brie : donation à Antoine, duc de Vendômois, son neveu, de la vicomté de Meaux, de la châtellenie, terre et seigneurie de la Ferté-au-Col, Chamigny et Bellot, de la terre et seigneurie de Condé-en-Brie, et cession par Antoine, duc de Vendômois, à Louis, cardinal de Bourbon, son oncle, d'une rente de 1,200 livres tournois sur les terres et seigneuries de Brion, Avrillé, Montoire, Lavardin et autres, en Anjou, rente rachetable moyennant 24,000 livres tournois. — 4 juin 1547 (fol. 368 v°).

2422. — Valentin Robinet, marchand fruitier à Paris, demeurant rue Saint-Martin, devant et à l'opposite de l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, et Geneviève Fontaine, sa femme : donation à Bertrand Robinet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et beau-fils, de leurs droits sur les successions de «Purget» Fontaine, laboureur à Saint-Prix, et de Colette Thiboust, sa femme, leurs beau-père et belle-mère, père et mère. — 27 mai 1547 (fol. 370).

2423. — Pierre Chartrain, écuyer, seigneur des Châtelliers, près Orléans, demeurant audit lieu : donation à François Coutant, procureur au Parlement, son cousin, des droits qu'il possède, en vertu de sentence du Châtelet et d'arrêt du Parlement, sur le tiers d'une maison à Paris, rue Bourgtibourg, attenante d'une part à la maison et jardin des étuves du «Lyon d'or», et aboutissant par derrière à la maison et au jardin de Jean Spifame. — 4 juin 1547 (fol. 370 v°).

2424. — Jeanne Martin, veuve de Guillaume Guymier, marchand, bourgeois de Paris : donation à François Boisseau, procureur au Parlement à Paris, de ses droits, à titre d'héritière de Catherine Martin, sa sœur, sur une maison à Paris, rue des Prêcheurs, à l'enseigne du Mouton, attenante «à l'ostel où soulloyt pendre pour enseigne le Chappeau rouge, et ouquel pend pour enseigne de présent le Pillon, et aboutissant par derrière à l'ostel du Lion d'argent». — 15 février 1547 (fol. 371 v°).

2425. — Catherine Gaulmont, veuve de Jérôme Bézart, marchand mégissier, bourgeois de Paris : donation à Jacques Bézart, marchand, bourgeois et messager juré de l'Université de Paris, son fils, de rentes foncières sur des vignes et maisons à Saint-Cloud et au Chesnay, près du Val-de-Gallye. — 3 juin 1547 (fol. 372).

2426. — Michel Cotteret, manouvrier, demeurant à Paris, rue de l'Hirondelle, en une maison appartenant au collège de Pierre Bertrand, cardinal, dit d'Autun, fondé en l'Université de Paris : donation à Mathieu Pralus, prêtre, principal du collège d'Autun, de tous les biens meubles, qui lui appartiendront au jour de son décès. — 3 juin 1547 (fol. 374).

2427. — Henry Gentilz, marchand, mouleur juré de bois, bourgeois de Paris, et Marguerite Le Fèvre, sa femme : donation mutuelle. — 25 mai 1547 (fol. 374 v°).

2428. — Denise Lescallopier, veuve de Raoul Videt, procureur au Châtelet de Paris : donation à Nicole Poutiart, procureur au Châtelet de Paris, et à Claude Videt, sa femme, ses gendre et fille, d'une rente de 28 livres tournois à elle due par Charles Étienne, docteur en médecine, sur une maison, à Paris, rue Saint-Jean-de-Beauvais, «en laquelle soulloyt pendre pour enseigne le Roy David»; attenante «par derrière à la court de Sainct-

Jehan-de-Latran et par devant à ladicte rue de Sainct-Jehan-de-Beauvais, devant les Escolles de Décret», et d'une autre rente de 52 sols parisis sur des terres et vignes à Villejuif. — 10 janvier 1545 (fol. 375 v°).

2429. — Denise Lescallopier, veuve de Raoul Videt, procureur au Châtelet de Paris : déclaration portant rectification du chiffre des rentes données, le 10 janvier précédent, à ses gendre et fille, qui est pour la rente due par Charles Étienne de 28 livres 2 sols 6 deniers tournois, au lieu de 28 livres, et de 50 sols au lieu de 52 sols pour les biens sis à Villejuif. — 10 mars 1545 (fol. 376 v°).

2430. — Jean Barre, praticien, demeurant à la Loupe, diocèse de Chartres, en son nom et au nom de Simonne Nizet, sa femme, et Jean Guyart, menuisier, demeurant à la Loupe, en son nom et au nom de Guillemine Nizet, sa femme : donation à Michel Dabelon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, fils de feu Regnault Dabelon, marchand boucher à la Loupe, et de Simonne Nizet, leur beau-fils, fils et neveu, de leurs droits sur les biens et successions d'Étienne Nizet et de Blaisotte Marchand, père et mère de Simonne et Guillemine Nizet, sis en Bourgogne, France, Perche, Normandie ou ailleurs. — 7 juin 1547 (fol. 377).

2431. — Robine de Cuyndel, veuve de Nicolas de Bomont, marchand brasseur, bourgeois de Paris : donation à Antoine de Bomont, marchand drapier, bourgeois de Paris, son fils, de la moitié d'une maison, «où il y a ung quay derrière, sur la rivière de Seine», sise à Paris, «rue de la Buscherie, près Petyt Pont, en laquelle pend pour enseigne les Carneaulx», attenante, d'une part, «à la maison où pend pour enseigne le Loup, d'autre part, à la maison où pend pour enseigne le Papillon». — 7 juin 1547 (fol. 378 v°).

2432. — Pierre Bertault, laboureur, demeurant à Bordeaux, en la prévôté de Lagny-sur-Marne : donation à Pierre Boisseau, laboureur à Thorigny, près Lagny, «pour ses bons et agréables services», de vignes à Thorigny. — 9 décembre 1546 (fol. 380).

2433. — Guerrant Loys, laboureur à Montrouge : donation à Annet Mynard, laboureur audit lieu, son frère, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy soy entretenir», de droits sur des vignes «au terrouer de la Banllieue, ou lieu dict la Fosse Bazin». — 15 novembre 1546 (fol. 381).

2434. — Annet Mynard, laboureur à Montrouge : donation à Jean Auclin, laboureur à Bagneux, son oncle, de ses droits sur des vignes «au terrouer de la Banllieue, ou lieu dict la Fosse à l'eaue». — 13 février 1547 (fol. 381 v°).

2435. — Guillaume Maunoir, prêtre, curé de Saint-Laurent-lez-Paris et chanoine de l'église collégiale de Saint-Eugène de Varzy, diocèse d'Auxerre, demeurant à Paris : donation à Jean Maunoir, son frère, d'une grange, de terres, prés, vignes et rentes à Varzy, «en considération des sollicitudes, peines et travaulx que ledict Jehan Maunoir prend chascun jour ordinairement à la conduicte des négoces et affaires d'icelluy m^e Guillaume Maunoir audict lieu de Varzy et allieurs, ou pays de par delà», et pour le dédommager de l'abandon à Jean Gaschot, marchand à Varzy, et à Perrette Maunoir, leurs beau-frère et sœur, d'une maison à Varzy, dépendant de la succession de leur mère. — 14 juin 1547 (fol. 382).

2436. — Daniel de Cernay, écuyer, seigneur de Cernay et de Moutiers-en-Beauce, et Gilles Bourdin, avocat en Parlement : donation à Joachim Favier, prêtre, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, d'une petite maison audit Saint-Germain, en la grande rue, attenante à une grande maison de Judes Beaufils, seigneur de Rivarenne. — 30 avril 1547 (fol. 384).

2437. — Robert Goujart, marchand chaussetier à Sens en Bourgogne : donation à Girard Goujart, sergent à verge au Châtelet de Paris, son fils, de tous ses biens, meubles et immeubles, à charge de pourvoir à son entretien. — 28 avril 1546 (fol. 385).

2438. — François Lucas, écuyer, seigneur de Courcelles, d'«Hordebrasses et d'Aulnay en partie», au pays de Gâtinais : donation à Gabriel Lucas, écuyer, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de 10 livres 5 sols tournois dues pour le reste de la pêche des deux étangs de Hordebrasses, de tous les cens et droits seigneuriaux à lui dus, à raison de ses trois seigneuries, et de 4 sacs de blé, seigle, orge et avoine. — 22 juin 1547 (fol. 386).

Y 93. — Registre in-folio, 436 feuillets, papier. Vol. 8.

(25 juin 1547-3 août 1548 [dates des Insinuations].

2439. — Michel de Vauldray, chevalier, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, et chevalier du guet de la ville de Paris : donation à Jacques de Macheco, écuyer, seigneur de Passy, valet de chambre ordinaire du Roi, du fief des «Escuiers» au village d'Aizelles, près Laon, comprenant une maison seigneuriale couverte en ardoise, prés et bois, et de tous ses biens au village d'Aizelles. — 21 mars 1547 (fol. 1).

2440. — Jacques Cottin, manouvrier et carrier, demeurant à Saint-Laurent-lez-Paris, et Jeanne Yon, sa femme : donation à Bastien Cottin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur une maison, au lieu de la Brosse, et autres biens à eux échus par le décès de Thomas Yon et d'Andrée Yon, père et sœur de Jeanne, biens qu'ils avaient vendus à perte, le 5 août 1538, à Philibert Heurtevant, laboureur au Perray, et Jeanne Yon, sa femme, leurs beau-frère et sœur. — 22 juin 1547 (fol. 3).

2441. — Anne de Terrières, avocat en Parlement, seigneur de Chappes : renonciation en faveur de Claude Guerrier, procureur au Parlement, au surplus qu'il pourrait réclamer à propos de l'échange fait entre eux d'une maison, de deux corps d'hôtel avec jardin, à Paris, au cloître de Saint-Benoît-le-Bien-Tourné, devant la porte de l'église, appartenant audit Anne de Terrières, contre une rente de 100 livres tournois, que ledit Claude Guerrier lui a assignée sur les biens de Claude Allègre, et donation par Anne de Terrières à Claude Guerrier de ce surplus, évalué 300 écus soleil. — 22 juin 1547 (fol. 4).

2442. — Marin Sellier, charpentier de la «grand congnée», demeurant à Paris, au Pavillon, près la rue d'Ablon : donation à Adrien Sellier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison au village de Flavacourt, diocèse de Rouen, à l'enseigne du Cornet. — 7 janvier 1546 (fol. 4 v°).

2443. — Henri Mauchien, maître tapissier à Paris, demeurant rue des Lavandières : donation à Pierre Amant, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur la succession de Pierre Mauchien, maître boulanger, bourgeois de Paris, son père, et sur celle de Jean Mauchien, son oncle. — 30 juin 1547 (fol. 5 v°).

2444. — Jean Perdriel, seigneur de Mézières, avocat en Parlement : donation à Pierre Perdriel, seigneur de Bobigny, notaire et secrétaire du Roi et greffier de la ville de Paris, son père, de ses droits sur les biens dépendant de la succession de Jeanne Le Coq, sa mère, notamment sur la seigneurie de Mé-

zières-[en-Drouais], les fiefs Becquet et de Guesdeville à Villemeux, la terre et seigneurie de Cernoy en Beauvoisis, les terres et seigneuries de Bobigny en France et de la Commune aux Demoiselles, en Brie, de la Trompaudière en Poitou et autres en Touraine et Poitou, les seigneuries de Closmorin, Lucé, Chassebeuf et autres en pays Chartrain, diverses rentes au pays de Brie et à Nemours, des bois en Thiérache, des maisons à Paris, rues des Blancs-Manteaux, Sainte-Avoye et Saint-Antoine, et tous ses biens meubles, tant à Paris qu'aux champs; «ladite donation faite pour la bonne et vraye amour filialle que ledict donateur a audict seigneur de Bobigny, son père. — 24 juin 1547 (en double) (fol. 6 et 17 v°).

2445. — Françoise de Longvy, comtesse de Buzançais et de Charny, veuve de Philippe Chabot, chevalier de l'Ordre, amiral de France : donation à Nicole Le Vigoureulx, docteur en la Faculté de médecine, demeurant à Paris, de ses droits de propriété sur «une place vague et inutille..., scituée et assise à Paris, rue des Petitz-Marivaulx, vis-à-vis et de l'autre costé de la maison de Savoisis, appartenant aussi à ladicte dame admiralle..., en laquelle n'y a de présent aucun bastiment, ne apparence qu'il y en ayt eu, tenant, d'une part, à l'ancienne muraille de la ville de Paris..., aboutissant par derrière au seigneur de Haricourt..., à la charge que ledict donataire, sesdictz hoirs et ayans cause, seront tenuz de laisser une yssue audict seigneur de Haricourt, suffisante, de la largeur de six piedz, pour de ladicte rue des Petitz-Marivaulx entrer et sortir en son logys». Cette donation faite, «moiennant les bons et agréables services que ladicte dame donatrice dict et confesse avoir esté faictz à elle et aux siens par ledict donataire de son estat et vaccation». — 16 juin 1547 (fol. 7).

2446. — Guillaume Lescot, curé de Lissy-en-Brie, au diocèse de Paris, demeurant à Paris en la rue des Petits-Champs : donation à Bertranne Le Jart, femme séparée de biens de Guillaume du Moulin, barbier, demeurant aux faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris, d'une petite maison à Paris, rue Jean Tison, près Saint-Germain-de-l'Auxerrois, ladite maison lui appartenant de son propre, à cause de la succession de ses père et mère, et par échange qu'il a fait avec «noble homme, maistre Pierre Lescot, seigneur de Clagny, son frère, ainsi qu'il appert par lettres d'eschanges passées entre eulx, dattées du lundi dix-neufviesme jour de février, l'an mil cinq cens trente-six, signées Le Roy et Le Gendre, notaires;... cestz don et transport faictz pour la bonne et vraye amour que ledict Lescot dict avoir à ladicte Le Jart, mesmes pour les bons et agréables services qu'il dict ladicte Le Jart luy avoir faictz par cy devant, tant en malladie que autrement, mesmement par l'espace de dix ans ou environ». — 8 juin 1547 (fol. 8 v°).

2447. — Pierre Doulet, clerc au greffe civil du Châtelet de Paris : donation à Simon Bruslé, examinateur au Châtelet de Paris, en reconnaissance «de ses bons et agréables services», de ses droits pour un vingt-quatrième, sur la succession de Jean Fagot, dit Valin, son oncle. — 24 mai 1547 (fol. 10 v°).

2448. — Jean Grizier, sergent «du nombre de la douzaine» au Châtelet de Paris, et Edmonne Horry, sa femme : donation mutuelle. — 5 juillet 1546 (fol. 11).

2449. — Joachim Basselin, sergent à verge au Châtelet de Paris : donation à Martin Basselin, écuyer, seigneur de la Motte, demeurant à Caudebec, son frère, de la moitié d'une maison à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, en la rue «nommée la rue de Tournon, autrement dicte le Champ de la foyre», comprenant un corps d'hôtel, avec cour et jardin, «et ung corps d'hostel encommencé à faire», le tout attenant, d'une part, à M. Du Val, conseiller au Parlement, d'autre part, à M. de L'Estoille, grand rapporteur de la Chancellerie,

de la moitié d'une autre maison à Villeneuve, paroisse de Livry en l'Aunois (près Gonesse), et de terres au terroir de Fontenay-le-Bel, Livry; ladite donation faite pour reconnaître «les honnestetez et plaisirs que son frère luy a faictz». — 28 juin 1547 (fol. 12 v°).

2450. — Louis du Menehy, seigneur de Grisy en Brie, demeurant à Grisy : donation à Jean du Menehy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des «manoirs et pourpris du lieu appelé les Radretz», sis en la paroisse de Thimert, baronnie de Châteauneuf-en-Thimerais, et d'une créance de 150 livres tournois due à Châteauneuf, le tout, «en avancement d'hoirie... et pour l'entretenir en son estude et subvenir à ses autres affaires et neccessitez». — 13 mai 1547 (fol. 14 v°).

2451. — Pierre de Fleurance, laboureur, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Guillaume Don, marchand, bourgeois de Paris, de ses droits et actions en rescision au sujet de la vente faite «à petis et vil prix», pendant qu'il était mineur, à six habitants de Sèvres, de maison, terres, vignes, pré, jardin et bois taillis à Sèvres. — 1er juillet 1547 (fol. 16 v°).

2452. — Claude Chiefdeville, l'un des gardes de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, demeurant à Saint-Germain-en-Laye : donation à Jean Raffron, prêtre, curé du Pecq, écolier, étudiant en l'Université de Paris, de ses droits pour un septième sur les successions de Jacques Chiefdeville et Geneviève Angelart, sa femme, ses père et mère, «pour la bonne amour naturelle que ledict ceddant a audict estudiant, et aussi qu'il est frère charnel à Nicole Raffron, femme dudict ceddant, et ad ce qu'il se puisse mieulx entretenir aux escolles, esquelles il est de présent estudiant». — 3 juin 1547 (fol. 17).

2453. — Guillaume Lhuillier, seigneur de Motteux, conseiller au Parlement : donation à Jean Lhuillier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'un pré en la paroisse de Jaulnes, près Bray-sur-Seine, et de 60 sols tournois de rente sur une vigne sise au-dessous du monastère Saint-Jacques de Provins. — 28 juin 1547 (fol. 19 v°).

2454. — Marin Ségur, praticien en Parlement, et Perrette Aubert, sa femme, auparavant veuve de Jean Parent, procureur au Parlement : donation à Claude Parent, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, des droits à exercer contre Nicolas d'Anjou, seigneur de Maizières et de Saint-Fargeau, et contre Gabrielle de Mareuil, sa femme, «au moien de ce que lesdictz sieur et damoiselle de Mésières ont par cy devant tenu et occupé le logys et grant quantité de linge desdictz Ségur et sa femme». — 14 mai 1547 (fol. 20).

2455. — Jean de Mouchy, conseiller au Châtelet de Paris : donation à Jean de Mouchy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une terre en île sur la Marne, au terroir de Charmentray (près Claye). — 9 mai 1547 (fol. 20 v°).

2456. — Eustache Grimont, licencié ès lois, élu à Mantes-sur-Seine : donation à Marin Grimont, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des rentes seigneuriales et foncières dues par ses sujets, vassaux et tenanciers pour divers fiefs sis à Arnouville et Follainville, et d'une rente de 40 sols tournois avec vingt-quatre années d'arrérages. — 5 juillet 1547 (fol. 21).

2457. — Pierre Clavier, maçon à Paris, et Pierrette Lambel, sa femme : donation à Jean Clavier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de terres au terroir de Marnes. — 21 juillet 1547 (fol. 22).

2458. — Marguerite Le Tellier, veuve de Jacques du Moulin, avocat en Parlement : donation à Denis Le Fèvre, procureur au Châte-

let de Paris, son gendre, «en contemplation du bon traictement qu'il a faict tant à feue Jehanne Du Molin, sa fille, que à elle», de la moitié de deux maisons à Paris, rue Quincampoix, «où soulloyt pendre pour enseigne l'Imaige Sainct-Jacques,» attenante à «l'ostel d'Estelan», et par derrière à l'église du Sépulcre. — 28 novembre 1541 (fol. 23).

2459. — Antoine Olivier, évêque de Digne en Provence : donation à François Olivier, chevalier, chancelier de France, son frère, des château, terre et seigneurie de Villemaréchal, des fiefs de Guerlot, de Vaurobert, et autres dépendant de la châtellenie de Châteaulandon, de Fay-en-Bière, dépendant de la châtellenie de Milly (près Étampes), de la Barre et de la Coudraye, à Chailly-en-Bière, de terres et rentes à Chailly, de la ferme de Perthes en Gâtinais, de rentes sur des terres, vignes et maisons audit terroir, de la ferme d'Auxonnettes en Gâtinais, d'une maison à Paris, Vieille rue du Temple, «ayant son extendue et yssue en la rue Regnault Le Fèvre, acquise par le père desdictz donateur et donataire, dont naguères ont esté faictes troys maisons distraictes et séparées», et de ses droits sur maisons, étables et jardin, «lequel jardin soulloyt estre en masure, et de présent y a corps d'ostel applicqué par bas à gallerie et salle», assis à Paris, rue de la Charpenterie, «devant l'ostel de la Trimouille et à la rue Thirechappe» acquis par Jacques Olivier, premier président du Parlement, leur père, tous lesdits biens provenant des successions de leurs père et mère et de Jean Olivier, leur frère. — 8 juin 1547 (fol. 24 v°).

2460. — Nicole du Garnier, avocat au Châtelet de Paris : donation à Philippe Hémon, avocat au Châtelet de Paris, de la grande maison dite le Hameau de Crosville et des masures et moulin à vent du Val de Crosville, avec terres en dépendant à Crosville (près le Neubourg), en Normandie, diocèse d'Évreux, bailliage de Beaumont-le-Roger, lesdits biens faisant partie de la succession de Thomas du Garnier, grand bedeau de la nation de Normandie, père de Nicole. — 12 juillet 1547 (fol. 28 v°).

2461. — François Tinteau, demeurant à Clermont en Beauvoisis : donation à François de Montmirel, avocat en Parlement, d'une rente de 4 muids de vin, en litige devant le Châtelet. — 1er juillet 1547 (fol. 30).

2462. — Catherine Garnier, veuve de Pierre de Hétrus, bourgeois de Paris : donation à Blaise Éverard, religieux en l'abbaye et monastère d'Abbécourt, ordre de Prémontré, au diocèse de Chartres, son fils, d'une rente viagère de 10 livres tournois, «tant ad ce que plus commodément il puisse supporter les charges de religion, que pour estre associée, elle, ses amys, vivans et trespassez, aux prières, suffraiges et oraisons dudict Everard, et mesmement pour luy subvenir aux malladies qui luy pourroient survenir, et pour l'entretenement et faveur de son estude, pour se povoir pourveoir de livres et autres choses neccessaires». — 11 mai 1547 (fol. 30 v°).

2463. — Jacqueline du Hamel, veuve de Pierre Poy, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jeanne Du Pérat, femme séparée d'Henri Cornioust, demeurant à Paris, sa filleule, d'une maison à Paris, rue Saint-Denis, à l'enseigne du Heaume, attenante à la rue des Prêcheurs, d'une maison à Épiais-lez-Louvres, dite la Boucherie, d'une autre maison et de terres et prés à Épiais, à Marly-la-Ville, à Chennevières (près Louvres en Parisis) Mauregard, Puisieux, Valenton, Brévannes, Villeneuve-Saint-Georges et aux environs, de deux ouvroirs ou échoppes contiguës dans la grande cour du Palais, joignant les murs du cimetière de la Sainte-Chapelle. — 12 juillet 1547 (fol. 32 v°).

2464. — Perrette Thouzat, veuve de Pierre Bellemanière, laboureur, demeurant à Palis, bailliage de Troyes : transaction avec Médard Thouzat, Médard Bellemanière et Pierre Thou-

zat, écolier, étudiant en l'Université de Paris, au sujet de la succession de Jacques Thouzat, «lecteur publicq du Roy nostre Sire en la langue grecque en l'Université de Paris», leur frère et oncle, et abandon par Perrette Thouzat à Médard Thouzat, Médard Bellemanière et Pierre Thouzat, «en considération de ce qu'ilz estoient les nepveuz de Jacques Thouzat, lesquelz luy auroient faictz plusieurs services et aussi pour les entretenir aux estudes», d'une maison à Paris aux faubourgs Saint-Germain-des-Prés, rue Neuve, des biens meubles du défunt et des revenus de son prieuré de Bergerat, de son canonicat de Bayeux et de sa cure d'Aix-en-Othe, à charge d'acquitter les legs, notamment 200 livres tournois à la boîte des pauvres, Perrette Thouzat restant propriétaire de la maison, des vignes et autres biens de Chaillot ayant appartenu à Jacques Thouzat, et approbation de cette transaction par Pierre Thouzat, écolier, étudiant en l'Université de Paris. — 7 et 16 juillet 1547 (fol. 41 v°).

2465. — Jacques Le Gresle, sieur de Beaupré, bourgeois de Paris : donation à Jean Le Gresle, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'arrérages de rentes. — 18 juillet 1547 (fol. 44 v°).

2466. — Marie André, veuve de Louis Gaschon, Georges Gaschon, son fils, demeurant tous deux à Blancafort, Pierre Gaschon, Jean Girard et Françoise Gaschon, sa femme, demeurant à Aubigny-sur-Nère, et encore Georges Gaschon, aux noms de Robert, de Guillaume, de René, de Jeanne et de Catherine Gaschon, ses frères et sœurs : donation à Oudin Questigny, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu et cousin, de leurs droits sur des biens à Champaubert, en Champagne, dépendant de la succession de leurs père et aïeule. — 10 juillet 1547 (fol. 45 v°).

2467. — Étienne Bourgoing, prêtre, chevecier de l'église de Notre-Dame de Corbeil, demeurant à Corbeil : donation à Simon Bourgoing, son frère, de vignes au terroir de Saintry, d'une rente de blé sur des terres à Baulne, près la Ferté-Alais, et des biens meubles qui se trouveront au jour de son décès. — 25 mai 1547 (fol. 46 v°).

2468. — Daniel Walis, praticien suivant le Grand Conseil du Roi, ayant son domicile à Paris, rue de l'Arbre-Sec, près Saint-Germain-de-l'Auxerrois, et Marguerite Le Beau, sa femme : donation mutuelle. — 11 juillet 1547 (fol. 47).

2469. — François Yon, tondeur de draps, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Simon Yon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, «en faveur de son estude», de ses droits sur des terres au Perray (près Rambouillet). — 15 décembre 1546 (fol. 47 v°).

2470. — Pierre Berthelot, maître vinaigrier et buffetier, archer de la ville de Paris, demeurant rue Saint-Honoré, et Mathurine Olivier, sa femme : donation au chapitre de l'église collégiale de Saint-Honoré à Paris, de quatre livres tournois de rente perpétuelle, à prendre sur une maison à Paris, en la grande rue Saint-Honoré, à l'enseigne des Trois Bourses, «ayant yssue sur le derrière à la rue de Garnelles, aboutissant par derrière, à l'endroict de l'yssue de ladicte rue de Garnelles, à la maison où soulloyt pendre pour enseigne l'Hermitaige», à charge de célébrer, chaque année, le 11 mai, un obit solennel au grand autel de l'église Saint-Honoré pour Guillaume Berthelot, père du donateur, au lieu et place du service qu'il avait fondé «à la confrairie des vinaigriers. . . , en l'église du Sépulcre à Paris, et pour ce que ladicte confrairie auroit esté abbollye avec autres, comme on a peu veoir, et qui a esté cause que ledict service n'a peu estre faict à ladicte confrairie»; lesdits chanoines s'engagent à faire enregistrer cette fondation «au matrologe de ladicte église et de souffrir et laisser mectre, affin de perpétuelle mémoire, ung épitaphe en ladicte église en lieu apparant et convenable, aux despens desdictz Berthelot et sa femme, qui contiendra au long

ceste présente donation et fondation». — 9 novembre 1545 (fol. 48).

2471. — Nicole Le Clerc, docteur en théologie, curé de l'église de Saint-André-des-Arts à Paris : donation à Philippe Le Clerc, femme de Guillaume Bourgoing, conseiller au Parlement, sa nièce et filleule, de la moitié de l'hôtel qu'il habite à Paris, rue Saint-André-des-Arts, attenant, d'une part, aux murs de la ville de Paris, du côté de la porte Saint-Germain-des-Prés, d'autre part, à l'hôtel de Jean Ruzé, conseiller au Parlement, à lui appartenant en vertu de la donation que lui en a faite Jacques le Coictier, vice-président en la Chambre des Comptes, à la charge de compléter la fondation faite en l'église Saint-André-des-Arts par Marguerite Le Clerc, veuve de Jacques de Coictier, et sœur du donateur, et acceptation de cette donation par Guillaume Bourgoing, mari de Philippe Le Clerc. — 6 juillet et 18 août 1533. — Nicole Le Clerc, docteur en la Faculté de théologie, curé de Saint-André-des-Arts à Paris : donation à Guillaume Bourgoing, conseiller au Parlement, et à Philippe Le Clerc, sa femme, ses neveu et nièce, de ses droits, à titre d'héritier de Catherine de Vauletar, veuve de Jean Le Clerc, conseiller au Châtelet de Paris, sa mère, et de Marguerite Le Clerc, veuve de Jacques de Coictier, sa sœur, sur une maison à Paris, comprenant plusieurs corps d'hôtel et jardins, appelée «l'ostel du Séjour d'Orléans. . . . , en la grant rue Sainct-Germain-des-Prez, dicte de Sainct-Andry-des-Ars», attenante, d'une part, à l'hôtel de Jean Ruzé, d'autre part, «aux murailles des fossés de la ville de Paris, aboutissant d'un bout par derrière à l'ostel de Rouen, une ruelle entre deux, et d'autre bout par devant à ladicte rue Sainct-Andry-des-Ars», et confirmation de cette donation. — 7 avril 1536, 28 avril 1541 et 20 mai 1547. — Nicole Le Clerc, doyen en la Faculté de théologie et curé de Saint-André-des-Arts à Paris : considérant que «noble homme et saige», maître Guillaume Bourgoing, conseiller au Parlement, et Philippe Le Clerc, sa femme, nièce dudit Le Clerc, «dès et depuys vingt troys ans continuelz ont faict résidence et demouré avec ledict Le Clerc, le traictant doulcement et humainement, le secourant en ses affaires qu'il a supportez contre ses autres nepveuz, le pensant et faisant penser sogneusement en ses malladies et autres neccessitez occurrantes, considérant aussi que feue noble dame, Margueritte Le Clerc, en son vivant et lors veufve de feu messire Jaques de Cottier. . . , seur dudict Le Clerc, avoyt nourry ladicte damoiselle Phelippes Le Clerc, sa niepce, dès son enfance, jusques au decedz d'icelle dame; laquelle en singullière amour avoyt adopté sadicte niepce et entendoyt luy donner la plus grande partie de ses biens, ce qu'elle eust faict, sans estre prévenue de mort, ainsi que plusieurs foys elle avoyt déclairé audict Le Clerc, son frère; considérant aussi que feuz nobles hommes, maistres Pierre et Jehan Les Clercs, frères, père et oncle de ladicte damoiselle Phelippes Le Clerc, en la deshéritant, avoient et ont donné tous et chascuns leurs biens aux frères de ladicte damoiselle Phelippes Le Clerc, et que sesdictz freres avoyent praticqué que icelluy maistre Nicole Le Clerc leur auroit donné les troys portions, dont les quatre font le tout, de tous ses biens, en manière que sadicte niepce n'auroit en tous les biens de la maison que une douzeiesme portion» ; pour ces causes : donation de tous ses biens à Philippe Le Clerc et à ses enfants, par suite de la révocation des donations précédemment faites au profit de ses neveux. — 25 juillet 1547 (fol. 51).

2472. — Charles Dupuis, prêtre, demeurant aux faubourgs Saint-Jacques, rue des Poteries : donation à Jeanne Fouasse, demeurant audit lieu, d'une maison avec jardin aux faubourgs Saint-Jacques, rue des Poteries, autrement dite du Cheval-Vert. — 1er février 1547 (fol. 56).

2473. — Charles d'O, chevalier, seigneur

de Franconville-sous-Bois et de Baillet en France : donation à Pierre de Saint-Waast, son serviteur domestique, d'une maison à Baillet en France (près Écouen). — 12 août 1546 (fol. 56 v°).

2474. — Robert Rousseau, prêtre, curé de Boynes, diocèse de Sens, demeurant à Paris : donation à Françoise de Mailly, veuve de Pierre de Vallery, et à Geneviève de Vallery, sa fille, domiciliées à Paris, de l'usufruit d'une maison à Paris, rue Saint-Victor, à l'enseigne du Flacon d'argent, faisant le coin de la rue Alexandre-Langlois, pour que les donataires «ayent mieulx de quoy vivre, eulx entretenir en leur estat et mesnaige», et aussi pour les récompenser de leurs bons et agréables services. — 24 juillet 1545 (fol. 57 v°).

2475. — Jean Boucher, chantre et chanoine en l'église Notre-Dame de Chartres : donation à Catherine d'Angervillier, veuve de Regnault Blanchard, demeurant à Chartres, en récompense de ses services, d'une rente viagère d'un muid de blé sur la seigneurie des Molières, rachetable moyennant payement de 100 écus d'or. — 14 avril 1546 (fol. 58 v°).

2476. — Jean Breton, laboureur à Rosny, et Simonne Martin, sa femme, auparavant veuve de Jean Troussevache : donation à Claude du Breuil, avocat au Grand Conseil, de la moitié d'une cour et d'un jardin où se trouvait une petite maison couverte de chaume, démolie, sis à Rosny[-sous-Bois], rue de la Planchette. — 12 février 1545 (fol. 59).

2477. — François Gode-Falot, marchand à Senlis : donation à Jérôme Charles, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son beau-frère, d'une somme de 80 livres tournois à lui léguée par Jeanne Buhot, femme de Jacques du Verger. — 23 juin 1547 (fol. 60).

2478. — Martin Cousturier, marchand à Paris, et Marie Marie, sa femme : donation à François Rodigues, manouvrier à Paris, et à Ancelle La Noue, sa femme, des biens à eux échus par le décès de Suzanne Dufour, femme de Claude Gervaiseau, sergent à verge au Châtelet de Paris, suivant donation contenue dans leur contrat de mariage. — 18 octobre 1546 (fol. 60).

2479. — Nicole Le Roy, avocat à Meaux, et Françoise Colin, sa femme : donation à Philippe Le Roy, écolier, leur fils, à titre d'héritiers de Jean Colin et d'Huguette Thibault, père et mère de Françoise Colin, de leurs droits sur la maison de la Grande-Rouge-Bourse (près Chamigny et la Ferté-sous-Jouarre). — 16 juillet 1547 (fol. 60 v°).

2480. — Jacqueline Angot, veuve de Raoulin Le Jeune, demeurant sur les fossés de Paris, hors la porte Saint-Jacques : donation à Pierre Fillon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, fils de Nicolas Fillon, sergent royal aux faubourgs Saint-Jacques et de Notre-Dame-des-Champs, de ses droits sur les successions de Hugues Angot et de Catherine Voisin, ses père et mère, et de Robert Angot, son oncle. — 24 juillet 1547 (fol. 61 v°).

2481. — Jean des Gorris, docteur régent en la Faculté de médecine : donation à Philippe Perceval, sa mère, de portion d'une maison à Paris, rue de Jouy, à l'enseigne de l'Image Saint-Christophe, attenante à l'hôtel du Croissant Noir, à lui adjugée par sentence du Châtelet du 1er décembre 1543. — 2 août 1547 (fol. 62 v°).

2482. — Alizon Bicherée, femme séparée de biens de Nicolas Boullye, tonnelier, demeurant au Clos d'Albiac, faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris, rue François de Saint-René : donation à Pierre Boullye, fruitier oranger, à Jean Boullye, tisserand en toiles, demeurant tous deux à la Ville-Neuve, près la porte Saint-Denis, et à Simonne Boullye, femme de Claude Chaillou, bonnetier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, afin que ses enfants «ayent mieulx de quoy subvenir à leurs necessitez», de rentes sur des maisons sises à Saint-Marcel, Clos

d'Albiac, rue de la Voirie, appartenant à Jean du Bled, docteur en médecine, et sur d'autres maisons et terrains appartenant à Alizon Bicherée, même Clos d'Albiac, rue François-Saint-René. — 28 juillet 1547 (fol. 63).

2483. — Jean Gaultier, tondeur de draps à Paris, et Colette Audyot, sa femme : donation à Claude du Sas, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, des droits successifs échus à Colette Audyot par le décès de Jean Audyot et de Marie Coulombin, sa femme. — 12 juillet 1547 (fol. 64).

2484. — Jean de Dieusayde, écuyer, seigneur de Monbadon, en la sénéchaussée de Bordeaux, logé à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, rue des Marais, près la rivière de Seine : donation à Claude Gravery, veuve d'Antoine Prévost, homme de chambre du cardinal de Tournon, logée en la même rue, «pour le bon amour qu'il luy porte», de la ferme et seigneurie, appelée «le chasteau de Graboust», en la sénéchaussée de Bordeaux, consistant en château, manoirs, 80 arpents de terre, 4 arpents de vigne et 10 de bois taillis. — 21 juin 1547 (fol. 64 v°).

2485. — François de Salazar, chevalier, baron de Saint-Just, au pays de Champagne, demeurant à Paris : donation à Raymond d'Albinet, solliciteur au Palais à Paris, du tabellionnage de la baronnie de Saint-Just, moyennant quittance d'une somme de 500 livres avancée par Raymond d'Albinet, pour «la poursuite d'aucuns procès», au donateur, qui pourra en payant 500 livres audit d'Albinet rentrer en possession du tabellionnage (en double). — 4 août 1547 (fol. 66 et 67 v°).

2486. — Madeleine Labateur, veuve de Jean Bruneteau, procureur au Châtelet de Paris : donation à Jean Saulnier, le jeune, marchand, bourgeois de Paris, et à Jeanne de Bréban, sa femme, ses cousin germain et cousine germaine, de la moitié de ses droits sur la succession de Guillaume de Bréban, hôtelier, demeurant à Louvres-en-Parisis, son oncle, à condition de prendre à leur charge les frais des procès intentés au sujet de cette succession. — 2 août 1547 (fol. 66 v°).

2487. — Guillaume Le Gastellier, huissier du Roi au Parlement : donation à Jean Baziant, clerc de Jean Blanchard, procureur au Parlement, son neveu, de terres dépendant des fief et métairie de Tourneboeuf, en la paroisse de Baigneaux en Beauce. — 28 juillet 1547 (fol. 68 v°).

2488. — Jacques de Mailly, premier huissier du Roi au Parlement : donation à Gabriel Bénard, praticien à Paris, d'une vigne à Auteuil, au «lieu dict les Garennes», pour les bons et agréables services que «ledict Gabriel Bénard, long temps a, serviteur dudict de Mailly, a faictz à icelluy de Mailly et pour la bonne amytié qu'il a audict Gabriel». — 2 août 1547 (fol. 69).

2489. — Pierre Pierre, laboureur à Villacoublay, et Simonne Lancelin, sa femme : donation à Pierre Vincent, maître ès arts, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de leurs droits, à titre d'héritiers de Martin Lancelin, de Marion Cornuaille, sa femme, leurs beau-père, belle-mère, père et mère, et de Jean Lancelin, leur frère et beau-frère, sur deux rentes viagères, l'une de 75 livres tournois en la ferme de Beaurepaire, paroisse de Charly-sur-Marne, l'autre de 17 livres 10 sols tournois. — 29 septembre 1543 (fol. 69 v°). — Germaine Lancelin, veuve de Gilles Collet : donation au même Pierre Vincent, son neveu, de ses droits sur les mêmes rentes, au même titre. — 11 avril 1545 (fol. 71). — Augustin Lancelin, bachelier en droit, demeurant à Paris, rue des Carmes : donation à Pierre Vincent, maître ès arts, écolier, étudiant en l'Université de Paris, au collège de Montaigu, du tiers de ses droits, à titre d'héritier de Robert Lancelin, avocat en Parlement, son père, sur la seigneurie de Beaurepaire, près Château-Thierry. 24 avril 1546 (fol. 72). —

Mathurin Vincent et Jeanne Gallet, sa femme, Guillaume Colombeau et Denise Vincent, sa femme : donation à Pierre Vincent, écolier, étudiant en l'Université de Paris, demeurant au collège de Montaigu, leur frère et beau-frère, de leurs droits sur la ferme et cense de Beaurepaire, à titre d'héritiers de Jeanne Lancelin, leur mère, fille de Martin Lancelin et de Marion Cornuaille. — 20 juin 1546 (fol. 72 v°). — Guillaume Lancelin, laboureur et marchand à Fontenay-le-Fleury, et Pierre Pasté, laboureur à Louveciennes, au nom de Geneviève Lancelin, sa femme : donation au même Pierre Vincent, leur cousin germain, de leurs droits sur la ferme et seigneurie de Beaurepaire, à titre d'héritiers de Jean Lancelin, l'aîné, marchand à Fontenay-le-Fleury, leur père et beau-père, «pour aider leur cousin germain, à celle fin qu'il puisse poursuivir son estude et parvenir à plus grand degré». — 11 novembre 1546 (fol. 73). — Martin Lancelin, marchand à Chevreuse : donation au même Pierre Vincent, son cousin germain, de ses droits sur la ferme de Beaurepaire, à titre d'héritier de Jean Lancelin, l'aîné, marchand à Fontenay-le-Fleury, son père. — 24 novembre 1546 (fol. 75 v°). — Jean Lancelin, laboureur au Trou-Moreau, paroisse de Villepreux : donation au même Pierre Vincent, son cousin germain, de ses droits sur la même ferme, au même titre, notamment d'une créance de 300 livres tournois pour la vente de la coupe des bois derrière les étangs de Beaurepaire. — 19 décembre 1546 (fol. 77 v°). — Jean Chapelain, laboureur à Bailly-en-Cruye, «au Val de Gallye», en son nom et au nom de Germaine Lancelin, sa femme : donation au même Pierre Vincent, leur cousin germain, de leurs droits sur la ferme de Beaurepaire, au même titre. — 5 janvier 1547 (fol. 79 v°). — Jean Vincent, prêtre, demeurant à Paris, et Baptiste Bouchart, procureur au bailliage de Sens, au nom et comme tuteur de Jérôme Bouchart, son fils, représentant feue Marie Lancelin, sa mère : donation au même Pierre Vincent de leurs droits sur la terre de Beaurepaire, dépendant des successions de Jeanne Lancelin, mère de Jean Vincent, et de Marie Lancelin, femme de Baptiste Bouchart. — 15 mars 1547 (fol. 81 v°).

2490. — Henri Alexandre, curé de Monchy-Saint-Éloy, diocèse de Beauvais : donation à Jean Constant, procureur au Châtelet de Paris, et à Geneviève de Coulomp, sa femme, de maison, jardin, terres, vignes, prés et bois à Pantin, lui appartenant en vertu de donation à lui faite par Henry Alexandre, bedeau de la Faculté de théologie, chanoine de Saint-Benoît-le-Bien-Tourné, et de partage avec sa sœur, Jeanne Alexandre, femme de Jean Godon, le jeune. — 10 janvier 1543 (fol. 83).

2491. — Geneviève Amy, femme de Nicole Boutin, avocat en Parlement à Paris : «considérant que ledict maistre Nicole Boutin, son mary, l'a tousjours bien et honnestement conduicte, traictée et gouvernée, tant saine que mallade, et mesmement qu'il auroit faict de grandes impenses à entretenir ses maisons, estans tant en ceste ville de Paris que aux champs, et avec ce auroit nourry et mariée Anne de Villeneufve, niepce de la dicte Genevieſve Amy», pour ces causes : donation audit Nicole Boutin de l'usufruit de la maison qu'elle et son mari habitent à Paris, rue Saint-Jean-de-Beauvais, d'une autre maison, de terres et de rentes à Romainville, de rentes à Saint-Denis en France et à Créteil; ladite donation faite avec l'assentiment de Nicole Thibault, procureur au Parlement, et d'Ysabeau Amy, sa femme, sœur et héritière présomptive de Geneviève Amy. — 4 juin 1546 (fol. 85).

2492. — André Vignauger, bourgeois de Paris, contrôleur des mortes-payes de Bretagne : cession à Jean Vignauger, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, du tiers des bois de haute futaie qu'il a achetés depuis un an, par permission du Roi, de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme, tant

dans la forêt de Coulommiers que dans les bois de la Poste, «affin que ledict escollier ayt mieulx de quoy soy entretenir aux estudes». — 18 juillet 1547 (fol. 86).

2493. — Julien Drouet, seigneur de la Thibaudière, près la ville du Lude en Anjou, demeurant momentanément à Paris, et Agnès de Maromme, veuve de Michel de Fontenay, procureur au Parlement, demeurant à Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Agnès de Maromme donne à son futur époux des terres situées à Surville et à Crasville, près Louviers. — 24 mai 1544 (fol. 86).

2494. — Jean Le Prévost, receveur ordinaire de Senlis, demeurant à Paris : donation à Nicolas Le Prévost, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de portion d'une maison et de terres au Mesnil-Aubry, avec des rentes audit lieu, de la moitié par indivis de trois maisons à Paris, l'une, rue de la Lanterne, devant l'église de Saint-Bon, l'autre, rue de Versailles, près de la porte Saint-Victor, attenante par derrière à la rue de Champgaillard, la troisième, rue de Jouy, près de l'hôtel de Brienne, de diverses rentes dues à Compiègne, Noyon et autres lieux, notamment d'une rente de 6 livres parisis sur la maison des Trois Pigeons à Compiègne, de la moitié de deux maisons dans les faubourgs de Noyon, dites «les maisons des mallades». — 13 avril 1547 (fol. 88).

2495. — Jacques Chevalier, bourgeois de Paris : «disant que en traictant le mariage de luy et de damoiselle Anne Hillaire, sa femme, ... la moictié des héritaiges, rentes et revenuz, et possessions immeubles quelzconques qui appartenoient à ladicte damoiselle, sa femme, pour considération que icelle damoiselle n'avoyt deniers, ne autres biens à elle appartenans pour constituer dot audict Chevalier, son mary, l'inventaire des biens de la succession de feu noble homme, maistre Claude Hillaire, en son vivant secrétaire du Roy, père de ladicte damoiselle, veue à ceste fin, luy fut faict conquest d'icelle moictié desdictz immeubles» : donation à Claude Hillaire, seigneur de la Chaise, paroisse de Saint-Ay-sur-Loire, son beau-frère, de la moitié de tous ses conquêts immeubles, notamment, de la moitié d'une maison à Champigny-sur-Marne, au lieu dit «le Séjour». — 9 août 1547 (fol. 90 v°).

2496. — Laurent Garnier, étudiant en l'Université de Paris, demeurant rue Saint-Victor, paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet : donation à Bertrand Deulx, maître maçon, tailleur de pierres, demeurant à Annet, son neveu, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre et plus honnestement son estat et mesnaige entretenir», d'une maison à Paris, rue du Mont-Saint-Hilaire, attenante à une maison, ayant pour enseigne la Corne de Cerf, qui appartient au collège de Laon, et aboutissant par derrière au jardin de la maison où pend pour enseigne le Soufflet, et par devant à la rue dite des Carmes, de terres et vignes aux terroirs de Brie-Comte-Robert et de Varennes, et d'une rente de 50 livres tournois sur les biens de feu François Gastellier drapier à Paris. — 25 avril 1547 (fol. 91 v°).

2497. — Jean Bénard, bourgeois de Paris : donation à René Bénard, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une terre sur le chemin de Voves (près Chartres), à Nicorbin. — 2 mai 1547 (fol. 93).

2498. — Claude Burgensis, notaire et secrétaire du Roi : confirmation et approbation d'une donation faite par Jérôme Burgensis, conseiller au Parlement, son frère, le 23 juillet 1545, à ses neveux et nièces, enfants mineurs de feue Catherine Burgensis, sa sœur, femme de Pierre de Hacqueville, conseiller au Parlement et président aux Requêtes du Palais à Paris, et donation semblable faite par ledit Claude Burgensis aux mêmes enfants, ses neveux et nièces, en ce qui touche les biens de sa succession. Dans le

cours de l'acte se trouve insérée la donation faite par Jérôme Burgensis. — 21 octobre 1545 (fol. 94).

2499. — Jeanne Vaudorne, veuve de Nicolas Bessin, peignier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, «grant rue de Montfetart» : donation à Georges Bessin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de la moitié d'une maison en la paroisse d'Igny, près Bièvres-le-Châtel. — 13 août 1547 (fol. 99).

2500. — Jean Le Mesureur, marchand, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Jean Mauchaussé, son filleul, fils de feu Olivier Mauchaussé, laboureur de vignes à Bagneux-Saint-Herblanc, de vignes au terroir dudit Bagneux. — 11 juillet 1547 (fol. 99 v°).

2501. — Gilles des Brières, chirurgien juré du Roi à Paris : donation à Jean Chenart, le jeune, praticien à Paris, de la maison avec jardin qu'il habite, rue Saint-Antoine, «aboutissant par derrière et ayant yssue à la rue du Roy de Cecille et par devant sur ladicte rue Sainct-Anthoine». — 14 août 1547 (fol. 100).

2502. — Jean Valentin, boulanger, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de Lourcine, et Mathurin Gournay, boulanger à Saint-Marcel-lez-Paris, en son nom et au nom de Tiphaine Valentin, sa femme : donation à Guillaume Valentin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de leurs droits sur les successions de Pierre Valentin et de Martine Triboullet, sa femme, leurs père et mère, beau-père et belle-mère. — 16 août 1547 (fol. 101 v°).

2503. — Michel Compaing, écuyer, demeurant à Paris : donation à Claude Compaing, écolier, étudiant en l'Université de Bourges, son neveu, de l'étang dit des «Eschars», à la Fougerolle-en-Bourbonnais, et de tous les biens, meubles et immeubles, qui lui appartenaient au 14 janvier 1545, ainsi que des droits à exercer contre certain Pierre Touchebœuf, à raison d'une prétendue donation de ces biens. — 4 août 1547 (fol. 102 v°).

2504. — Jean Poille, procureur du Roi au bailliage de Paris : donation à Jean Poille, le jeune, avocat en Parlement, son fils, des maisons, jardins, terres et seigneuries de Saint-Gratien-sous-Montmorency et de tous droits lui appartenant, «tant audict lieu de Sainct-Gratien que es environs, d'une lieue d'estendue». — 20 août 1547 (fol. 103 v°).

2505. — Guillemette de Guetteville, veuve d'Arnaud Lhuillier, seigneur de Vé, conseiller au Parlement, en son nom et au nom d'Eustache Lhuillier, seigneur de Vé, avocat en Parlement, son fils, Pierre de La Place, avocat du Roi en la justice des Aides à Paris, et Ragonde Lhuillier, sa femme, Cosme Lhuillier, seigneur du Saussay, général en la Chambre des Monnaies, Jean Burdelot, seigneur du Plessis, conseiller au Parlement, au nom de Jean du Tillet, protonotaire et greffier du Roi au Parlement, et de Jeanne Brinon, sa femme, le même Jean Burdelot, tant en son nom qu'aux noms de Michelle Burdelot, femme de François Loppin, seigneur de «Laigny Tonnerre», et de Radégonde Burdelot, femme de Guillaume de Marle, seigneur de Versigny, et encore Jean Burdelot, aux noms et comme tuteur de Louis, de Jacques, de Robert, d'Anne, de Guillemette et de Marie Le Pellé, enfants mineurs de Guy Le Pellé, seigneur de Machy, et de feue Renée Burdelot, sa femme, et Nicole Jacquinet, avocat en Parlement, au nom de Ragonde Le Pellé, sa femme, fille de Guy Le Pellé et de Renée Burdelot : donation à Étienne de Mauregard, écuyer, seigneur de la Borne-Blanche, demeurant à Annet-sur-Marne, de leurs droits sur la succession de Jeanne de Nanterre, femme de Jean Lhuillier, procureur général au Parlement, comme héritière de dame Claude Le Viste, sa cousine. — 25 août 1546 (fol. 104 v°).

2506. — Pierre Persal, laboureur à Deuil-
ous-Montmorency : donation à Étienne Persal,
colier, étudiant en l'Université de Paris, son
ils mineur, de trois travées de maison, cou-
ertes de chaume, et d'un jardin à Roissy (près
onesse), rue de la Baste. — 1er juillet 1547
fol. 107).

2507. — Jacqueline Le Pelletier, veuve de
ean de La Porte, avocat en Parlement, de-
neurant à Paris : donation à Charles de Laul-
ay, docteur régent en la Faculté de médecine
le l'Université de Paris, et à Bonne de La
Porte, sa femme, ses gendre et fille, de ses
roits sur des biens au terroir de Montmo-
ency et aux environs, provenant de la suc-
ession de Jeanne Blondeau, sa mère. —
3 août 1547 (fol. 107 v°).

2508. — Marguerite Blondeau, marchande
ingère, demeurant à Paris, rue Bourgti-
ourg : donation à Bénard Doynet, écolier,
tudiant en l'Université de Paris, son neveu,
e ses droits sur la maison qu'elle habite, rue
ourgtibourg, «aboutissant par derrière au
ymetière vert», à elle vendus par Jean Doy-
et, menuisier à Condom, en la sénéchaussée
'Agenois, père dudit Bénard. — 11 mars
547 (fol. 108).

2509. — Jean Chandelier, marchand, bour-
eois de Paris : donation à Antoine Chandelier,
colier, étudiant en l'Université de Paris, son
ls, de ses droits sur les biens des successions de
ean Chandelier, son père, et de Gabriel Chande-
ier, son frère, notamment sur un grand jardin
vec vigne, dit le jardin de Boutervillier, au
illage d'Hanneucourt, dans la censive des
eigneurs de Gargenville. — 10 août 1547
fol. 108 v°). — Jean Chandelier, marchand,
ourgeois de Paris : donation à Antoine Chan-
lelier, écolier, étudiant en l'Université de
Paris, son fils, de ses droits sur la succession
le Guillemette Chapelle, sa mère. — 22 août
547 (fol. 109).

2510. — Jean Maillet, praticien, demeu-
ant à Paris, et Barbe du Verger, sa femme :
donation à René Maillet, écolier, étudiant en
l'Université de Paris, leur fils, «pour soy entre-
tenir aux escolles et Universitez, avoir des
livres et acquérir degré», de leurs droits sur
les successions de Pierre Maillet et de Jeanne
Parent, sa femme, leurs père et mère, beau-
père et belle-mère, droits qu'ils avaient vendus
pour 50 livres tournois à Michelle Douillet,
seconde femme de Pierre Maillet. — 18 août
1547 (fol. 109 v°).

2511. — Jeanne de Vray, veuve de Pierre
Le Conte et auparavant veuve de Robert
Camus, demeurant à Charly-sur-Marne : do-
nation à François Gosme, écuyer, demeurant
à Neuilly-Saint-Front, son neveu, de 4 livres
10 sols tournois de surcens sur une maison
audit Neuilly, à l'enseigne de la Couronne,
d'un autre surcens de 20 sols sur une maison
à Tréville, et de 48 arpents de terres, prés
et marais lui appartenant au terroir du Chêne,
paroisse de Saint-Hilaire. — 13 mai 1547
(fol. 110).

2512. — Catherine Lasne, veuve de Ni-
colas Denybart, demeurant à Marly-la-Ville :
donation à Jean Lasne, maître ès arts, éco-
lier, étudiant en l'Université de Paris, son
neveu, d'une terre au terroir de Fosses (près
Louvres-en-Parisis). — 26 août 1547
(fol. 113).

2513. — Pierre Jamet, bourgeois de Pa-
ris, et Catherine Poignant, sa femme : dona-
tion à Simon de Montcheny, docteur régent
en la Faculté de médecine, et à Claude de
Villeneuve, procureur au Parlement, leurs
gendres, d'une maison au village de Long-
chêne, paroisse de Bullion, avec le mobilier
qui la garnit, suivant l'énumération qui en
est donnée, et d'une autre maison hors du
village de Longchêne, avec vignes, terres et
bois taillis aux alentours, celliers, ustensiles
de pressoir, d'une créance de 255 livres tour-
nois sur Michel Josset, sergent à cheval au
Châtelet de Paris, et d'une autre créance de
8 livres 10 sols tournois, pour les récompenser

d'une obligation par eux contractée envers Étienne Trieul, bourgeois de Paris, à raison du rachat d'une rente de 25 livres tournois, pour laquelle ils auraient été constitués prisonniers, «et d'aucuns bons et agréables services à eulx faictz, à la sollicitude de leurs affaires, deniers à eulx prestez». — 16 février 1547 (fol. 113 v°).

2514. — Macé Drujon, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Drujon, maître tondeur de draps à Paris, de la moitié d'une maison à Paris, rue Tirechappe, «aboutissant par derrière à l'ostel où pend pour enseigne les Troys Saulcières», et de la moitié de deux étaux à côté l'un de l'autre, en la Halle de la friperie à Paris, attenant à un autre étal qui appartient à la confrérie des maîtres fripiers. — 29 août 1547 (fol. 115 v°).

2515. — Laurent Tartarin, laboureur à Argenteuil, et Jeanne Aubery, sa femme : donation à Mathieu Tartarin, leur fils, âgé de 10 ans, d'une maison à Argenteuil, en la grand'rue, attenante au moulin de Bicheret, et de vignes au terroir d'Argenteuil. — 6 août 1547 (fol. 116).

2516. — Simon Caignet, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Michel Caignet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 7 sols parisis sur une maison ou masure aux faubourgs de Corbeil. — 19 août 1547 (fol. 118).

2517. — Jean Ridel, prêtre, habitué en l'église de Saint-Sauveur à Paris : donation à Raoulland Charpentier, libraire, son neveu, de tous ses biens meubles et ustensiles d'hôtel, ainsi que de trois corps de maison à Paris, rue Guérin-Boisseau, portant pour enseigne, l'un l'*Agnus Dei*, l'autre le Cornet, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre et entretenir son train de marchandise». — 1er janvier 1542 (fol. 118 v°).

2518. — Nicole Le Clerc, doyen de la Faculté de théologie à Paris, et curé de Saint-André-des-Arts, «lequel sciemment, sur ce bien conseillé et advisé, a déclairé et déclaire que par cy devant feue dame Margueritte Le Clerc, sa seur, a esté conjoincte par mariage avec feu noble homme, messire Jaques de Cottier, chevalier, sr d'Aulnay, vif président en la Chambre des Comptes à Paris, par le moien de laquelle soient escheuz et advenuz plusieurs grans biens en la maison dudict me Nicole Le Clerc, et de feuz mes Pierre et Jehanne Les Clercs, ses frère (et seur), mesmes la terre d'Aulnay acquise durant et constant le mariage desdictz defunctz, sieur président et sa femme, que durant la viduyté de ladicte dame Margueritte Le Clerc, elle a supporté des grans fraiz et charges pour la conservation de sa maison, a ledict maistre Nicole Le Clerc, selon sa possibillité, faict de mesmes, et pour ce faire a suivy et s'est employé au service de monsr le révérendissime cardinal de Lorraine et de messieurs ses frères durant leurs jeunesses. . ., a payé les frais funéraulx, obsecques et legs de feue damoiselle Katherine de Vaudetart, mère dudit me Nicole Le Clerc et de ladicte dame Margueritte, sa seur, montant à mil escus d'or soleil; aussi ledict me Nicole Le Clerc faict et entretenu certaines fondacions, selon l'intencion de ladicte défuncte, sa seur, donné et présenté à l'église Sainct-Andry-des-Ars plusieurs ornemens, et audict feu me Pierre Le Clerc, son frère, aydé et secouru, en tant que possible a esté audict Nicole Le Clerc, pour le mariage de ses enfans, baillé et délivré à ceste fin grande quantité de vaisselle d'argent montant à plus de huit vingtz marcs. . . Et aussi ledict me Nicole Le Clerc pour ledict feu me Jaques Le Clerc, son nepveu, a fourny 375 escus soleil pour le quart denier de l'expédition de l'office de conseiller ou Chastellet de Paris, dont sondict nepveu auroit depuis faict son prouffict; depuis a ledict me Nicole Le Clerc continué en ce mesme propos et volunté, en disposant par luy de tous ses biens temporelz au prouffict de sesdictz nepveuz e

pces, désirant les réduire en concorde, et ce faisant auroyt ledict m^e Nicole donné .dictz m^es Pierre, Jehan et Nicole Les Clercs à ladicte damoiselle Philippes Le Clerc, ıme dudict Bourgoing, tous et chascuns biens..., à la charge et soubz condition et ı autrement que m^e Jehan Le Clerc, chantre Chaalons, son frère, feroyt semblable dis- ition... Et depuis lesdictz maistres Pierre, ıan et Nicole Les Clercs, frères, congnoissans, ı certains et asseurez que ledict m^e Jehan Clerc, chantre de Chaalons, leur donneroyt bien, en délaissant ladicte damoiselle Phi- pes Le Clerc, sa niepce, praticquans lesdictz res de faire priver leurdicte seur de la suc- sion dudict m^e Jehan Le Clerc, chantre de ıalons, comme depuis ilz ont faict, se advi- ent de induyre ledict m^e Nicole Le Clerc, ınt lors griefvement mallade, en danger de rt, hors d'espouoir de vye, à faire certaines larations, résignations, advantaiges et do- ions..., ayans sesdictz nepveuz attendu regardé leur opportunité et que ledict urgoing, mary de sadicte niepce, estoyt lors ent aux Grans Jours de Moulins, qui furent ictz moys et an cinq cens quarante, affin plus aisément obtenir lesdictes déclarations advantaiges par eulx praticquez au pré- lice de leurdicte seur..., et auroient en iant le bien et gratuyt à eulx faict par ledict Nicole Le Clerc, suscité infynies querelles, seroient adjoinct avec led. feu m^e Jaques Clerc, leur frère aisné, à persécuter ledict istre Nicole Le Clerc par infinies que- les, molestes et poursuictes, tant en Chas- let, Requestes du Palays, en la court de rlement, Grant Conseil et au privé Conseil Roy, tendans par ces moiens à tourmenter ict m^e Nicole Le Clerc, et par tourmens le re mourir, et en grant calamyté finir ses efz et vieulx jours...; et tousjours depuis roient... continué en leur dicte volunté ques ad ce que finablement ledict m^e Jehan Clerc, chantre, frère dudict m^e Nicole Le erc, seroyt tumbé au lict mallade, estant au lieu du Tremblay, le cinq ou sixiesme de ce présent moys de juing mil cinq cens quarante-sept et dernier passé, auroient lesdictz frères envoyé ledict m^e Nicole Le Clerc, le jeune, conseiller en Parlement, leur frère, audict lieu avec maistre Guillaume Pouart, et combien que en icelluy lieu ledict maistre Nicole Le Clerc feust allé en dilligence pour visiter le- dict chantre, son frère, toutesfoys lesdictz m^es Nicole Le Clerc, le jeune, et Guillaume Pouart, le septiesme dudict moys de juing, environ mynuit, advertiz que ledict m^e Nicole Le Clerc estoyt couché en la mesme maison où ledict chantre estoyt mallade, luy persuadent de faire testament et par icelluy font donner tous ses biens meubles et conquestz ausdictz m^es Pierre, Jehan et Nicole Les Clercs, ses nepveuz, en privant et faisant par eulx priver ledict m^e Ni- cole Le Clerc entièrement de la succession de sondict frère, ayant délaissé plus de quatre mil livres tournois en argent contant, et dudict testament praticquant estre exécuteurs, affin qu'ilz puissent prandre par leurs mains lesdictz legs, font faire une fondation d'une chappelle, escripte et dicte par maistre Estienne Baye- mont, domesticque desdictz frères, qui se faict nommer chappellain à l'évesque diocésain; font les dessusdictz, lesdictz jour et an, passer procuration audict chantre, selon le bon plaisir de sesdictz nepveuz, pour resigner tous ses bénéfices et mesmes audict Pouart. Et ce faict, ledict m^e Jehan Le Clerc, chantre, frère dudict m^e Nicole Le Clerc meurt le lendemain, hui- tiesme ou le neufiesme jour de juing mil cinq cens quarante-sept, bien matin. Et ainsi est ledict defunct mené et séduict tellement que par telles praticques est ledict m^e Nicole Le Clerc privé de la succession de sondict frère, tant au moien dudict prétendu testament que par une donation que lesdictz frères dient avoir de leur dict feu oncle, moings que deuement, faicte et insinuée. Après ledict décedz ledict m^e Nicole Le Clerc demande inventaire estre faict, après longues allées et venues y est pro- ceddé, ne treuve officier, serviteur de la maison

qui luy veulle obéyr, s'en mocquent, laissant ledict mᵉ Nicole Le Clerc seul, en le contempnant: ne faict l'on riens pour luy, quant il a le prévost, il ne peult trouver le greffier, luy sont les tiltres latitez, ne peult recouvrer les papiers censiers, luy dient ses nepveuz qu'il n'est plus temps qu'il se donne peine d'entendre les affaires, qui luy feront sa part. Finablement est contrainct pour mettre ordre à ses affaires envoyer quérir en ceste ville maistre Jehan Bossan, procureur, pour estre greffier, et maistre Pierre de La Place, pour estre son receveur, par le moien desquelz ledict mᵉ Nicole Le Clerc tend à conserver son droict, sans lesquelz il n'eust peu avoir acte de ce qu'il faisoyt, néantmoins au moyen des empeschemens à luy faictz par ledict mᵉ Pierre Le Clerc, son nepveu, pour et ou nom de sesdictz frères, ledict mᵉ Nicole Le Clerc a esté contrainct s'en retourner à Paris, destitué de tous ses droictz et biens à luy appartenans, de tous lesquelz lesdictz mᵉˢ Pierre, Jehan et Nicole Les Clercs se sont emparez» : en conséquence, révocation pour vice d'ingratitude des donations faites par Nicole Le Clerc, doyen de la Faculté de théologie, curé de Saint-André-des-Arts, à ses trois neveux. — 28 juin 1547 (fol. 120 v°).

2519. — Simon Courtillier, marchand drapier, bourgeois de Paris, et Madeleine Parchemynier, sa femme : donation mutuelle. — 18 août 1547 (fol. 122).

2520. — Henri Bertignon, procureur au Parlement, et Catherine Grasseteau, sa femme : donation mutuelle. — 22 août 1547 [en double] (fol. 123 v° et 125).

2521. — Jacques Parent, prêtre : renonciation à l'usufruit des biens de Guillaume Parent, seigneur de Mitry, son père, au profit des enfants mineurs de Raoul Spifame, avocat en Parlement, et de Marie Parent, sa première femme, à charge par ledit Spifame de pourvoir à l'entretien dudit Jacques Parent et de son serviteur, lequel Jacques Parent sera tenu de «faire wider» le procès comme d'abus par lui intenté contre Pierre Parent, son frère, e de supporter les frais de ce procès. — 1ᵉʳ sep tembre 1547 [en double] (fol. 126 et 127 v°)

2522. — Philippe Langlois, contrôleu extraordinaire des guerres à Paris, et Nicol Langlois, avocat en Parlement : donations à Jean Frolo, lieutenant du Roi en la ville e châtellenie de Pontoise, et à Catherine Lan glois, sa femme, ses beau-frère et sœur, d rentes à Villepreux, Houdan et Montfort, à eu advenues par les successions de Nicolas Lan glois, de Marie Le Tanneur, leurs père et mère et de Marie Lucas. — 13 et 23 août 154 (fol. 128 v°, 129 v°).

2523. — Philippe Langlois, seigneur d Montmoyen, contrôleur extraordinaire de guerres, et Nicole Langlois, avocat en Parle ment à Paris : donation à Catherine Langlois femme de Jean Frolo, auditeur des causes a Châtelet de Paris, leur sœur, de leurs droit sur une rente de 4 livres 17 sols 6 denier tournois dont est chargée une vigne au terroi de Gentilly. — 19 mai 1546 (fol. 130).

2524. — Louise Langlois, veuve de Charle de Corbie, chevalier, l'un des cent gentils hommes ordinaires du Roi : donation à Ann de Corbie, sa fille, veuve de Jean Sanguin seigneur de Fontenay-le-Bel et élu de Paris d'une maison avec étables et fouleries à Au teuil, et de la moitié d'une maison avec jar din à Paris, rue de Thorigny, attenante a jardin de Saint-Gervais, et donnant d'un bou sur les égouts de la Ville. — 5 septembr 1547 (fol. 130 v°).

2525. — Marie de Laillier, femme de Jea Durant, dit de Bon-Coeur, écuyer, seigneu de Saint-Laurent : donation à Louise, à Bonn et à Jean Durant, ses enfants, de la moiti d'une maison à Paris, rue Neuve-Saint-Paul «que sondict mary et elle ont faict bastir e édiffier de neuf en une place qu'ilz ont prins et acquise du Roy, au lieu anciennement appell l'ostel de la Court-la-Royne», attenante, d'un part, à une place et chantier, d'autre part, à l

du «Petyt Musse, et faisant le coing de rue Neuve-Saint-Paul, aboutissant par ière au jardin de l'ostel du Beautreillis», ne maison à Noisy-le-Grand, en la grand d'une autre maison et ferme à Noisy-le-nd, «appellée l'Ostel Vert, anciennement Pesche-Loche», rue de la Pissotte, avec rpents de terres, prés et vignes aux terroirs Noisy-le-Grand et de Gournay-sur-Marne, de tous biens meubles existant au jour on décès. — 5 juin 1547 (fol. 131 v°).

526. — Guillaume de Sollignac, maître rts, demeurant à Paris : donation à Pierre y, écolier, étudiant en l'Université de s, son neveu, d'une maison à Louveciennes, rue de Marly, et de vignes au terroir de veciennes. — 20 août 1543 (fol. 134).

527. — Guillaume Assenac, maître tailleur bes, bourgeois de Paris, et Jeanne Maillet, mme : donation à Madeleine et à Nicole ont, leurs cousines, de leurs droits, à n de la profession religieuse de Jean let, oncle de Jeanne, en l'abbaye de ières, sur une maison à Paris, rue Saint-ues-de-la-Boucherie, à l'enseigne du Grand lo, «ad ce qu'elles treuvent mieulx leur en mariage ou religion». — 14 sep-re 1547 (fol. 135).

528. — Claude Dumont, compagnon ndeur de friperie à Paris, et Louise Beaux-, sa femme : donation à Madeleine et à le Dumont, leurs cousines, de leurs droits la même maison de la rue Saint-Jacques-a-Boucherie, à raison de la profession reli-se de Jean Maillet, oncle maternel de Louise xamis. — 14 septembre 1547 (fol. 135 v°).

529. — Jean Testart, marchand apothi-, bourgeois de Paris : donation à Marie, artin, à Thomas, à Pierre et à Nicolas art, enfants de Martin Testart, l'aîné, hand orfèvre à Paris, à Jean, à Marcel, erre, à Marie et à Colette Regnier, enfants eu Pierre Regnier, marchand de vins, et de Catherine Testart, à Marguerite et à Catherine Gentil, enfants de Jean Gentil, maître ceinturier à Paris, et de Robine Testart, à Marie et à Gillette Fontaine, enfants de Nicolas Fontaine, marchand de chevaux à Paris, et de Marguerite Testart, enfin à Marguerite Le Ramendenc, fille de feu Cardin Le Ramendenc, coutelier, et de Guillemette Testart, se trouvant à l'hôpital du Saint-Esprit, ses neveux et nièces, «pour eulx marier et pourveoir et qu'ilz soient plus enclins à luy faire plaisir et services, le solliciter en ses affaires et secourir en ses neccessitez», des droits successifs à lui échus par le décès de Jeanne Belot, sa tante. — 14 septembre 1547 (fol. 136).

2530. — Denis de Saint-Marry, écuyer, seigneur de la «Granche d'Olle», demeurant à Paris, rue du Plâtre : donation à Antoine de Saint-Marry, homme d'armes des ordonnances du Roi sous la charge de monseigneur de Guise, son fils, pour «plus honnestement son estat entretenir», d'une rente de 25 livres tournois sur des biens à Saint-Mathurin de Larchant. — 17 septembre 1547 (fol. 137 v°).

2531. — Claude Guyart, compagnon bonnetier, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Marcel : donation à Jacques et à Louise Lesperonnier, ses neveu et nièce, de ses droits sur la succession d'Étienne Guyart, son père. — 1er juin 1547 (fol. 138).

2532. — Jeanne Maçon, demeurant à Paris : donation à Claude Mesnager, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur les biens des successions de Nicole Maçon, demeurant à Coupe-Gueule, en Picardie, son père, et de Marie de Noyelle, sa mère, sis tant en Picardie qu'en Normandie. — 16 juillet 1547 (fol. 138 v°).

2533. — Pierre de Reilhac, seigneur de «Pontheaulx» (Pontault), demeurant à Paris au cloître Notre-Dame : donation à Geoffroy Arnoul, prêtre, demeurant à Paris, d'une rente viagère de 20 livres tournois, «ad ce qu'il

ayt mieulx de quoy s'entretenir en son estat». — 13 septembre 1547 (fol. 139).

2534. — Pierre Février, procureur au Parlement : donation à Robine Le Masle, veuve de Jean Saulgeon, âgée de 60 ans et plus, sa chambrière depuis douze ans, du revenu viager d'une maison avec foulerie et vignes à Juvisy-sur-Orge et à Savigny-sur-Orge, «à la charge qu'elle fera labourer et cultiver lesdictz lieux et vignes, bien et deuement», avec l'usufruit du mobilier garnissant ladite maison, et don à la même Robine Le Masle de 10 livres tournois, qui lui seront payés après le décès du sieur Février, «pour la retirer audict Givry ou allieurs, comme bon luy semblera», avec deux septiers de blé et une rente viagère de 2 autres septiers de blé. — 4 février 1547 (fol. 139 v°).

2535. — Robert Barbeville, prêtre, curé de Beaumont-le-Bois, demeurant à Paris, rue du Mont-Sainte-Geneviève : donation à Jeanne Chandelier, veuve de Jean Marchant, sa servante et chambrière, de «deux petiz corps d'hostel, joignant l'un l'autre, avec petit jardin derrière, à Saint-Marcel-lez-Paris, rue du Puits d'Enfer, dite des Morfondus, aboutissant d'un bout à la rue du Petit Lièvre et faisant le coing d'icelle, où est contre le mur l'Ymaige Nostre-Dame, à l'oppositte dudict Puys de fer». — 26 septembre 1547 (fol. 141 v°).

2536. — Guillaume Grantvillain, l'aîné, marchand, bourgeois de Paris, demeurant «près le pavé de la place Maubert, en la maison où soulloyt pendre pour enseigne l'Ymaige Sainct-Fiacre : donation à Jean Philippes, marchand, bourgeois de Paris, son beau-frère, de tous droits successifs à lui échus par le décès de ses père et mère, aïeul et aïeule, à charge de loger et d'entretenir, après son décès, Jeanne Grantvillain, sa fille, jusqu'à ce qu'elle soit pourvue par mariage, religion ou autrement, et de lui payer alors une somme de 1,000 livres tournois. — 30 août 1547 (fol. 142).

2537. — Nicolas Grosset, marchand Paris : donation à Jean Grosset, écolier, ét diant en l'Université de Paris, son fils, d'u créance de 18 livres tournois. — 31 juill 1546 (fol. 144).

2538. — Simon du Bourjot, marcha drapier drapant, demeurant à Saint-Marc lez-Paris : donation à Charles du Bourj écolier, étudiant en l'Université de Paris, s fils, de ses droits sur la succession de Cath rine du Bourjot, femme de Henri Sarrazi praticien à Dormans, sa sœur. — 29 septemb 1547 (fol. 144 v°).

2539. — Étienne Bouteroue, procureur Châtelet de Paris : donation à François Bo teroue, maître ès arts, écolier, étudiant l'Université de Paris, son fils, d'une créan de 9 écus d'or sur Méry Donon, procureur la Chambre des Comptes, «restant de pl grant somme de la pention d'icelluy m^e Mé Donon, du temps qu'il a demouré en l'os d'icelluy ceddant, au pris de douze escus d' soleil par an», du 4 novembre 1541 au 18 ju 1543. — 27 septembre 1547 (fol. 145 v

2540. — Guillaume Biart, cardeur laines, demeurant à Saint-Marcel-lez-Pari rue de l'Arbalète, et Jeanne Destré, sa femm donation à Claude Vaureille, écolier, étudia en l'Université de Paris, leur beau-fils et fi des droits successifs échus à Jeanne Destré p le décès de Jeanne Ligonne, son aïeule pate nelle. — 2 octobre 1547 (fol. 145 v°).

2541. — Guillaume Pinterel, curé Saint-Soupplets, diocèse de Meaux, et Louan, diocèse de Troyes : donation à Re Pinterel, barbier et valet de chambre ordinai du Roi, son frère, des prés, terres, vignes biens quelconques qu'il possède à Mitry (pr Claye), au terroir de Mitry et aux environs. 28 septembre 1547 (fol. 146).

2542. — Robert Nourry, marchand o fèvre, bourgeois de Paris : donation à Mich

urry, écolier, étudiant en l'Université de is, son fils, du tiers de la maison qu'il ite à Paris, rue Pierre-au-Lait, à l'enseigne Trois Corbillons, attenante à la rue de la umerie, à la charge, dans le cas où les rs dudit Michel, issues du mariage de ert Nourry avec Geneviève Caillyot, vienent à être pourvues par mariage, «de leur er d'aucuns deniers, selon l'advis et délination des parens et amys dudict Robert rry». — 17 septembre 1547 (fol. 147).

2543. — Louis Berthoul, curé de Saintorien : donation à Charles Berthoul, avoen Parlement, son frère, d'une rente de livres tournois sur la ville de Paris. — octobre 1545 (fol. 147 v°).

2544. — Jean Bourney, marchand, bouris de Vercel, près Besançon : donation à re Bourney, marchand drapier, bourgeois Paris, son fils, d'une maison à Paris, aux bourgs Saint-Germain-des-Prés, rue du r, attenante à une rue «appellée Jehan let», ladite maison provenant de la succes- de Girard Bourney, dit Verceland, chane de l'église de Paris, son frère, et de toutes nces dépendant de cette succession. — oût 1547 (fol. 148).

2545. — Étienne Voison, laboureur de es à Charonne : donation à Pierre Perière, rier à Charonne, d'une pièce de terre ensecée de seigle, au terroir de Paris, près la ix-Faubin, du côté de la porte Saint-Antoine, le chemyn tendant de ceste ville de Paris ict Charronne». — 11 juin 1547 (fol. 149).

2546. — Marguerite de Véelu, dame «d'Ane (Anglure) et de Foujon (Fougeon)» : ant en considération les services à elle lus, «par longue espace de temps en sa essité», par Nicolas Langlois, son écuyer et tre d'hôtel, «pour demourer quicte envers ct Langlois de plusieurs sommes de deniers luy desbourcez et emploiez jusques à la valleur de tout son bien pour ladicte dame et en ses affaires, et aussi des gaiges par ladicte dame promis audict Langlois en son service», et en dernier lieu, «en plusieurs grans et urgens affaires..., esquelz ledict Langlois l'a secourue, comme bon et loyal serviteur, contre tous ses ennemys..., exposant sa personne en grans et divers dangiers pour la deffense de ladicte dame et de son bien» : confirmation des donations à lui précédemment faites de ses droits et actions rescisoires à raison de la vente de la terre et seigneurie de Quincey à Hubert Gayet, grenetier de Nogent-sur-Seine, et de ses droits de douaire sur les seigneuries de la Brosse-Montceaux (près Montereau-faut-Yonne) avec promesse de garantie jusqu'à concurrence de 10,000 livres tournois. — 22 juin 1547 (fol. 150).

2547. — Étiennette David, veuve d'Étienne Paillard, laboureur de vignes à Bondy : donation à Jean Blancheteau, laboureur à Bondy, son fils, pour cause de son futur mariage avec Denise David, fille de Jean David, laboureur audit lieu, de ses droits sur une grange couverte de chaume et un jardin à Bondy, rue du Brichet. — 29 décembre 1543 (fol. 151 v°).

2548. — Jean du Lynier, serviteur du seigneur de Cypierres, suivant la Cour, et Françoise Guiboisseau, sa femme : donation à Madeleine et à Nicole Dumont, leurs cousines, de leurs droits sur une maison à Paris, rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, à l'enseigne du Grand Credo. — 11 octobre 1547 (fol. 152 v°).

2549. — Gilles Maillet, sergent à cheval au bailliage de Sens : donation à Madeleine et à Nicole Dumont, ses cousines, de ses droits sur une maison à Paris, rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, à l'enseigne du Grand Credo. — 9 octobre 1547 (fol. 153).

2550. — Pierre Maillet, marchand apothi-

caire à Montereau : donation à Madeleine et à Nicole Dumont, ses cousines, de ses droits sur une maison à Paris, rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, à l'enseigne du Grand Credo. — 3 octobre 1547 (fol. 154).

2551. — Marc Le Secq, diacre, demeurant à Paris : donation à Jacques Le Secq, procureur au Châtelet de Paris, son frère, pour le récompenser «des bonnes euvres et services qu'il luy a faictz», du sixième d'une maison à Paris, rue «Thibault-aux-dez», attenante à la chapelle de la Monnaie de Paris, et par derrière au chancelier Olivier. — 22 septembre 1547 (fol. 154 v°).

2552. — Perrine Cristo, veuve en premières noces de Guillaume Pluchet, demeurant à Montigny-le-Bretonneux, et en secondes noces de Guillaume Morize, laboureur au même lieu : donation à Jean Pluchet, marchand boucher, et à Catherine Pluchet, sa sœur, demeurant à Montigny-le-Bretonneux, ses enfants du premier lit, et à Guillaume Morize, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils du second lit, d'une maison à Montigny-le-Bretonneux, et de terres au terroir de Montigny-le-Bretonneux, ainsi que de tout son mobilier, à charge de pourvoir à son entretien. — 20 août 1547 (fol. 155).

2553. — Jacques Rocheron, valet de chambre du seigneur de Gauville, demeurant à Gauville, près d'Évreux en Normandie, et Jean Rocheron, maître ceinturier, demeurant à Paris, rue Saint-Sauveur : donation à Côme Rocheron, marchand papetier, bourgeois de Paris, leur frère, «pour mieux entretenir son estat et mestier», de leurs droits, à titre d'héritiers de Jean Rocheron, leur père, marchand mercier à Boutigny, sur une masure audit lieu, et sur la promesse et obligation souscrite à leur père par Jean et Guillaume de Braisne, écuyers, seigneurs de Boutigny, en raison de la démolition de certain héritage. — 7 et 10 octobre 1547 (fol. 156 v°).

2554. — Françoise d'Anjou, comtesse d Dammartin et dame de Courtenay, veuve d Philippe de Boullainvillier, chevalier, com de Dammartin, et femme de Jean, sire de Ram bures : «en considération de l'ancienne no blesse et haulteur de la maison dont est yss hault et puissant seigneur Philippes de Bou lainvillier, son filz aisné, et de deffunct mes sire Philippes de Boullainvillier, chevalie conte de Dampmartin, désirant sondict fi aisné continuer le service du Roy, suivre l armes à l'exemple dudict feu sieur conte so père, et trouver party et alliance par loy mariage en maison égalle et noble, à quoy ne pourroyt bonnement parvenir sans us envers luy de libéralité, aussi pour conserv ledit conté et maison de Dampmartin et Cou tenay et obvier ad ce que lesdictes terres po l'advenir ne tumbent en division, mais d meurent à une seulle personne» : donation Philippe de Boullainvillier, son fils aîné, e raison de son prochain mariage, des comt château, terre et seigneurie de Dammartin-e Goële, avec les villages de Mitry-en-Franc Montgé, Vinantes et autres en dépendant, de la terre et châtellenie de Courtenay. — 3 septembre 1547 (fol. 157 v°).

2555. — Antoine du Val, seigneur «Mezières en Beauce» : donation à Étien de Bullande, écolier, étudiant en l'Université d Paris, son neveu, du quart des quints requints dus à raison de la vente de la ter et seigneurie de Flaix par Louis Fretel à A toine Boyer, général des finances, et d'u créance de 400 livres tournois sur Franço Gouffier, seigneur de Crévecœur. — 12 o tobre 1547 (fol. 158 v°). — Antoine du Va seigneur de «Mezières en Beauce», élu e l'élection de Grandvilliers, demeurant à Blois donation à Étienne de Bullande, écolier, ét diant en l'Université de Paris, son neveu d'une créance de 25 livres 16 sols tournois su les héritiers de la veuve d'un archer de la gard du corps du Roi, et des sommes à lui du

ur ses salaires et vacations dans certains ocès relatifs à cette créance, engagés aux quêtes du Palais et au Parlement. — 19 octore 1547 (fol. 158 v°).

2556. — Vincent Gaudart, marchand, urgeois de Paris : donation à Robert Berult, le jeune, écolier, étudiant en l'Univer-é de Paris, son beau-frère, de deux créances, ne de 66 sols 2 deniers parisis sur un rchand de Sannois, et l'autre de 18 livres sols 8 deniers parisis sur un marchand de lun. — 8 juillet 1547 (fol. 159).

2557. — Jean Le Beau, prêtre, curé de cure de Notre-Dame de May-en-Multien, cèse de Meaux, et Charles Le Beau, prêtre, ré de la cure et église paroissiale de Notreme de Chambry, diocèse de Meaux, frères: nation mutuelle. — 27 septembre 1547 n double) [fol. 159 v°, 160].

2558. — Nicolas Turquain, bourgeois de ris, demeurant rue de «la Salle aux mptes» : donation à Raoul Turquain, bourois de Paris, son frère, d'une maison à ris, rue des Juifs, attenante à celle de Morelet Museau, et depuis à l'amiral de France abot. — 12 octobre 1547 (fol. 161).

2559. — Françoise de Sabrevoys, «estant présent en ceste ville de Paris et faisant sa idence annuelle en Breban» : donation à thurin de Sabrevoys, avocat en Parlement, gneur du Mesnil, son frère, de ses droits la succession de Claude de Sabrevoys, gneur d'Ecluzelles, leur père, moyennant yement d'une rente et pension viagère 50 livres tournois. — 31 mai 1547 l. 161 v°).

2560. — Nicolas Bullande, marchand aussetier à Paris : donation à Étienne Bulde, écolier, étudiant en l'Université de ris, son fils, des droits successifs à lui nus par le décès de ses père et mère et de son frère, et d'une créance de 14 livres 16 sols tournois. — 28 octobre 1547 (fol. 162 v°).

2561. — Martin Gazeau, avocat en Parlement à Paris, au nom et comme procureur de Jean-Paul de Selve, prieur commendataire du prieuré de Notre-Dame-de-Gournay-sur-Marne, diocèse de Paris : donation à Odet de Selve, conseiller au Grand Conseil et ambassadeur près le roi d'Angleterre, et à Jean-Francisque de Selve, écuyer, panetier ordinaire du Roi, frères de Jean-Paul de Selve, des droits qui appartiennent à ce dernier dans les successions de Jean de Selve, chevalier, conseiller au Conseil privé et premier président du Parlement, et de Cécile de Buxy, sa femme, leurs père et mère, de Georges de Selve, évêque de Lavaur, et de Louise de Selve, leurs frère et sœur, comprenant une maison et jardin à Paris, près la Tournelle, aboutissant par derrière au jardin des Bernardins et par devant à la Seine, les étables et places sur la rivière devant cette maison, les châtellenies et terres de Villiers-le-Châtel et de Dhuison, près la Ferté-Alais, la châtellenie et terre de Cormière-en-Poitou, avec diverses métairies et censives au bailliage d'Orléans et en Beauce; ladite donation faite aux dits Odet et Francisque de Selve, «ad ce qu'ilz ayent mieulx de quoy leur estat maintenir et entretenir». — 23 août 1547 (fol. 163).

2562. — Antoine Monnart, laboureur, demeurant à Autheux, près Doullens en Picardie : donation à Philippe Monnart, prêtre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son oncle, de deux maisons, contenant «trois manoirs», à Autheux, et de terres au terroir d'Autheux. — 2 novembre 1547 (fol. 172 v°).

2563. — Joachim de Soubz-le-Four, seigneur de Bessay-le-Saybeuf, en Beauce, pays Chartrain, l'un des cent gentilshommes de la Fauconnerie du Roi, demeurant à Paris : donation à Audebert Cathin, seigneur de Clamart, trésorier et payeur de la compagnie du

connétable de France, demeurant à Paris, de la terre et seigneurie de Bessay-le-Saybeuf. — 13 octobre 1547 (fol. 173).

2564. — Marie Gazeau, femme de Léon Texier, sergent à verge au Châtelet, prévôté et vicomté de Paris, demeurant à Paris, place Maubert : donation à Martin Gazeau, avocat en Parlement, son frère, de tous les biens qui lui ont été légués par ses aïeul et aïeule maternels, et par ses oncles ou tantes maternels. — 10 juillet 1547 (fol. 174 v°).

2565. — Jean Foullu, marchand à Bagneux, près Paris : donation à Guillemette Hébert, demeurant audit lieu, de 20 muids de vin, dont 16 blancs et 4 clairets, se trouvant dans la maison qu'habite ladite Hébert, de divers meubles, linges et ustensiles de ménage, de «deux sayes, ung manteau et une cappe de drap noir», le tout «en considération des bons et agréables plaisirs et services qu'elle luy a faictz depuis dix ou douze ans en ça qu'elle a demouré avec luy et en son service». — 15 décembre 1546 (fol. 175).

2566. — Sébastien de la Jaille, demeurant à la Jaille, paroisse de Noellet : donation à René Le Barroys, seigneur de la Rameraye, son cousin germain, d'une rente de 32 sols parisis sur des maisons à Sannois. — 13 avril 1547 (fol. 175 v°).

2567. — Jean Tirement, compagnon chandelier, demeurant à Paris : donation à Jacques Tirement, maître chandelier de suif à Paris, son frère, de tous ses biens, meubles et immeubles, tant à Paris qu'à Survilliers (près Luzarches), à Marly-la-Ville et à Fontenay-les-Louvres. — 16 avril 1547 (fol. 176).

2568. — Jacqueline du Hamel, bourgeoise de Paris : donation à Jeanne Du Pérat, femme séparée de Henri Cornioust, sa filleule, de tous les biens meubles et créances qui lui appartiendront au jour de son décès, à la charge que «la donatrice pourra joyr et user desdictz biens avec icelle Jaqueline (*sic*) Du Pérat, donataire, comme bonne mère et famille (*sic*), sa vye durant tant seullement». — 17 novembre 1547 (fol. 177).

2569. — Marin Bottier, manouvrier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, et Catherine Moreau, sa femme : donation à Mathurin Bottier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, des droits successifs à eux échus par le décès de leurs aïeul et aïeule, père et mère. — 18 novembre 1547 (fol. 177 v°).

2570. — Pierre Parpas, docteur ès droits, conseiller au Grand Conseil, et Anne Pichon, veuve de François d'Arzillière, seigneur de Valcourt, lieutenant pour le Roi au comté de Clermont en Beauvoisis : contrat de mariage. — 26 janvier 1545 (fol. 178 v°).

2571. — Pierre Penescher, marchand apothicaire, bourgeois de Paris, et Marie du Petyt-Bois, sa femme : donation à Marie Penescher, leur sœur et belle-sœur, du cent-vingtième d'une maison à Paris, rue des Lombards, à l'enseigne de la Sirène. — 27 août 1547 (fol. 180).

2572. — Mathieu Berrale, maître ès arts et régent au collège de Guyenne à Bordeaux : donation à Jeanne Watable, sœur de feu François Watable, demeurant à Paris, de la moitié de ses biens, meubles et immeubles, «dans la crainte de décéder; luy estant en ceste ville de Bordeaulx ou allieurs hors la ville de Paris, ou par les chemins allant et venant en icelle, aussi pour ce que les biens dudict donataire luy sont advenuz par le décedz dudict feu Watable, et pour les agréables plaisirs, services et gratuitez qu'elle luy a faictz». — 18 octobre 1547 (fol. 180 v°).

2573. — Nicole Varioti, notaire et procureur ès cours ecclésiastiques, bourgeois de Paris : cession et transport à Arnould et à Robert Chollier, frères, de la moitié d'une rente de 33 livres 6 sols 8 deniers tournois, au capital de

›o livres, dont 200 livres avaient été four-›s par lesdits Chollier à la suite du legs à x fait par Madeleine Lombard, leur tante. - 30 novembre 1547 (fol. 181).

2574. — Robert Barbeville, prêtre, curé Beaumont-le-Bois : donation à Robert Ro-ı, fils de Jean Robin, laboureur à Mont-ıge, son filleul, d'une vigne au terroir ‹rcueil, «ad ce qu'il ayt de quoy vivre, soy tretenir et son estat de labeur, et pour l'ay-· à pourveoir et marier». — 20 novembre 47 (fol. 182).

2575. — Thomas de Saint-Simon, maître pier, demeurant à Paris, rue des Lavan-res, et Raouline Pérel, sa femme : dona-n à Guillaume de Saint-Simon, maître fri-r, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, r frère et beau-frère, de leurs droits sur un ulin à blé et sur un moulin à foulon de ıps, appelé la Motte, au village de Main-ırt, près Chevreuse. — 3 novembre 1545 l. 182 v°). — Guillemette de Saint-Simon, ıve de François Hervé, compagnon meu-r, demeurant à Paris, et Pasquette de Saint-ıon, veuve de Jacques Le Roy, compagnon ıussetier, demeurant à Paris, rue Saint-n-de-Beauvais, à l'enseigne de l'Image Saint-n : donation à Guillaume de Saint-Simon, rchand fripier à Paris, leur frère, de leurs ›its sur le moulin de la Motte, au village de incourt. — 11 août et 7 novembre 1547 l. 183).

2576. — Jeanne Bougaut, veuve de Raoul Wignacourt, huissier en la Chancellerie de ınce, bourgeoise de Paris : donation «aux ›uvres enfans de Paris, estans en l'ospital la Trinité à Paris, en la grant rue Sainct-ıis», d'une maison à Paris, rue Traver-e, à l'enseigne de l'*Agnus Dei*, louée par l à René Avril, imprimeur, 40 livres tour-s par an; les loyers de ladite maison de-ıt être appliqués à «la nourriture et entre-emens d'iceulx paouvres enfans, pour estre particippant à leurs prières. A esté expressé-ment accordé que où cy après lesdictz enfans dudict hospital n'estoient entretenuz en icelluy hospital», la maison en question passerait à la communauté des pauvres de Paris, et «où icelle communaulté estoyt aussi rompue», au couvent des Jacobins, et ratification de cette donation par Guillemyne de Calle, fille dévote, demeurant à Paris, qui renonce à tous droits qu'elle pourrait prétendre sur cette maison, en vertu de la donation mutuelle faite entre Jeanne Bougaut et elle. — 21 novembre 1547 (fol. 184).

2577. — André Esgret et Nicole Henry, sa femme, demeurant à Conflans-Sainte-Honorine : donation à Baptiste Esgret, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une maison à Conflans-Sainte-Honorine. — 5 avril 1547 (fol. 186 v°).

2578. — Raoulin Le Jeune, charpentier de la «grant congnée», demeurant à Paris, rue du Coq, près la rue Saint-Honoré : donation à Nicolas Chériot et à Nicole Le Jeune, sa femme, ses beau-frère et sœur, de ses droits sur la succession de Thomas Le Jeune, juré charpentier ès offices de charpenterie pour le Roi à Paris, son père. — 9 décembre 1547 (fol. 187).

2579. — Guillaume Belliveau, marchand mercier à Saint-Clair : donation à Louis Belliveau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits et actions rescisoires contre Jean Ernault, praticien audit lieu, à raison de la vente de terres, saussaie et terrain à bâtir, sis aux terroirs de Saint-Clair et Frileuse, paroisse de Gif, alors que le sieur Belliveau était prisonnier en la Conciergerie. — 7 décembre 1547 (fol. 188).

2580. — Christophe de Bordeaux, marchand bonnetier, demeurant sur les fossés de Paris, «entre les portes Borde et Sainct-Jacques» : donation à Michel Péan, seigneur d'Ivry et de Gentilly en partie, bourgeois de

Paris, de ses droits sur une maison, comprenant un corps d'hôtel, deux cours, jeu de paume, et jardin, «avec troys places sur lesquelles y a commencement de bastimens et édiffices», construite par le donateur sur un terrain jadis planté en vigne, sis aux fossés de Paris, entre les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marcel, «au lieu dict le Clos Saincte-Geneviefve, tenant, d'une part, à la rue du Cheval vert, d'autre part, aux «Vers Gallands», et d'une rente de 8 livres tournois sur portion de ce même terrain, «sur laquelle y a de présent plusieurs maisons et édiffices». — 7 décembre 1547 (fol. 188 v°).

2581. — François Bigaut, licencié ès lois, demeurant à Amiens, et se trouvant momentanément à Paris : donation à François Bigaut, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de rentes de blé sur la cense de Ménantissart et de créances. — 11 décembre 1547 (fol. 190 v°).

2582. — Jean de Thumery, écuyer, seigneur de Ménildon : donation à Étienne de Mauregard, écuyer, seigneur de la Borne-Blanche, son cousin, de ses droits sur la succession de Geneviève de la Cloche, femme de Jean de Thumery, écuyer, sa mère. — 12 décembre 1547 (fol. 192 v°).

2583. — Marie Rousselin, veuve de Thomas Parent, clerc, suivant les finances du Roi : donation à Pierre Maillet, dresseur de comptes à Paris, de la moitié de ses droits sur un domaine, appelé «la ferme de la Poulletière, en Touraine», en la paroisse de Vernou-l'Archevêque, près Roche-Corbon, pour laquelle elle était en procès, au Châtelet, avec Jean de Gennes, contrôleur de Bernay, afin de récompenser ledit Maillet «des paiemens, sallaires et vaccations qu'il a eues et qu'il aura cy après à la poursuicte et sollicitude dudict procès». — 9 novembre 1547 (fol. 174).

2584. — Nicolas Garnier, demeurant à Soisy-sous-Montmorency : donation à Michelet Garnier, laboureur à Soisy-sous-Montmorency, son frère, de ses droits sur le douaire de Marion Herment, veuve de Jean Garnier, le jeune, laboureur au même lieu, sa mère. — 29 juin 1546 (fol. 195).

2585. — Nicolas Eustace, maître tapissier de haute lisse, demeurant à Paris, et Jeanne Carrel, sa femme : donation mutuelle. — 29 décembre 1546 (fol. 196 v°).

2586. — Laurent Poix, marchand, bourgeois de Paris : donation à Guillaume Coutant, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, de terres au terroir de Garancières-en-Beauce. — 30 novembre 1547 (fol. 197).

2587. — Pierre Percher, tailleur de robes à Paris : donation à Thomas Le Moyne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, des droits et actions à exercer contre René Percher, son père, à raison du bail qu'il lui avait fait des biens de son oncle, Claude Percher, jardinier de M. Poyet, pour 4 livres 10 sols tournois par an, prix nullement en rapport avec la valeur de ces biens, ledit Pierre Percher «considérant que ce ne seroit son honneur de intenter procès à l'encontre de son dict père». — 13 décembre 1547 (fol. 198).

2588. — Richard Fallaize, seigneur de la Boulaye en Brie, demeurant à Paris, rue Saint-Denis : donation à Jean Fallaize, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, des biens à lui échus par le décès de Georges Fallaize, son père, ou par lui acquis de ses oncle et tante, situés dans les paroisses de Gorges (près Périers), et du Plessis (près Prétot), bailliage de Cotentin en Normandie, à charge de fondation d'un service dans l'église de Gorges. — 21 mars 1542 (fol. 199).

2589. — Jean Mesnager, le jeune, maître couvreur de maisons à Paris : donation à Jean Mesnager, l'aîné, maître couvreur de maisons à Paris, son frère, de ses droits sur

es successions de Robin Mesnager, tanneur à Verneuil-au-Perche, leur père, de Jacques Mesnager, chanoine de la Madeleine, leur oncle, et de Jean Mesnager, tanneur à Verneuil, leur cousin. — 22 novembre 1547 (fol. 200 v°).

2590. — Philippe Le Roux, marchand charpentier, demeurant à Saint-Pierre-de-Bonnefoi, «en la dusché d'Allençon», momentanément à Paris : donation à Pierre Le Roux, marchand libraire, bourgeois de Paris, son cousin germain, de ses droits sur les biens dépendant des successions de Nicolas Le Roux, maître des étuves du Lion-d'Or, rue «Garnier Sainct-Laddre», son père, et de sa mère, sis tant à Paris qu'à Meudon, «ad ce qu'il ayt à l'advenir mieulx de quoy soy entretenir en son estat et marchandise. — 5 décembre 1547 (fol. 201).

2591. — Philippe Cousin, notaire au Châtelet de Paris : donation à Jean Clairet, marchand étalier, bourgeois de Paris, de ses droits sur la succession d'Antoinette Bellemain, bourgeoise de Paris, sa mère. — 20 décembre 1547 (fol. 202).

2592. — Péronne Le Fèvre, veuve de Jean Watable, marchand menuisier à Saint-Denis en France, demeurant à Saint-Victor-lez-Paris, rue Neuve-Saint-Victor : donation à Zacharie Pellet, fils de Bernard Pellet et de Jeanne Watable, de ses droits à titre d'héritière de François Watable, lecteur ordinaire du Roi en la langue hébraïque, son fils, sur une maison au village de Brumetz, près Gandelu, diocèse de Meaux. — 6 juin 1547 (fol. 202).

2593. — Claude Adam, marchand mercier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, rue du Bon-Puits, et Claude du Chemyn : contrat de mariage. Par ce contrat, Simon Boisbel, prêtre, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, donne aux futurs époux et à Marguerite Gourdet, veuve de Pierre du Chemyn, mère de Claude du Chemyn, une maison et jardin à Saint-Marcel-lez-Paris, rue du Bon-Puits, avec le mobilier qui y sera trouvé, lors de son décès. — 4 février 1544 (fol. 204).

2594. — Pierre Guyon, compagnon drapier et chaussetier, demeurant à Paris, en la maison de Guillaume Guerrier, marchand drapier, rue de la Juiverie, près la Madeleine : donation à Antoine Le Fourbeur, procureur au Châtelet de Paris, et à Jeanne Guyon, sa femme, ses beau-frère et sœur, de terres, prés, vignes et rentes à Saint-Denis, et de tous biens provenant de la succession de son père et de son aïeule, sous réserve du quart d'une maison à Paris, «devant l'Eschelle Saint-Martin-des-Champs», d'une vigne au terroir de la Villette, et de rentes à Nanterre et Argenteuil. — 22 décembre 1547 (fol. 206).

2595. — Étienne Hallevyn, marchand bourgeois de Paris, demeurant rue du Chevalier-du-Guet : donation à Denis Hallevyn, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 11 livres 5 sols tournois, et de ses droits, à titre d'héritier de Guillot Hallevyn, son père, «sur ung lieu appellé la Grant Houssière», en la paroisse de Châtillon, près Châteaudun. — 24 décembre 1547 (fol. 207 v°).

2596. — Denis Lucas, laboureur à la Chapelle-en-Serval, près Senlis : donation à Noël Regnault, marchand à Paris, des droits successifs à lui échus par le décès de Nicolas et Guillaume Lucas, ses cousins germains. — 12 décembre 1547 (fol. 208).

2597. — Adrienne Succet, veuve de Guillaume Le Grain, demeurant à Montregny, paroisse de Charly-sur-Marne : donation à Jacques de Villiers, le jeune, praticien à Charly-sur-Marne, de ses droits, du chef de Mangin Succet, son père, sur des maisons, terres, bois taillis et prés à Montregny, Charly-sur-Marne, Porteron, Crouttes et aux environs, «afin que ledict de Villiers, le jeune, ayt mieulx et moiens de entretenir son estat et trouver

son bien par mariage, en temps que mestier et besoing seroit». — 15 mai 1546 (fol. 209 v°).

2598. — Nicolas Michel, marchand bonnetier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de Lourcine : donation à André Michel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de vigne et terre au terroir du Mesnil-Sainte-Honorine, à lui échu par le décès de Blanchette Regnard, sa mère, et de tous droits successifs provenant de Gilles Michel, son père. — 15 avril 1547 (fol. 211 v°).

2599. — Jeanne de Verclay, veuve de Pierre Alexandre, procureur au Parlement, demeurant à Paris, au cloître de Saint-Benoît-le-Bien-Tourné : donation à Denise Richard, veuve de Hamelin Crécy, bourgeois de Paris, sa cousine germaine, d'une maison à Paris, au cloître Saint-Benoît, aboutissant par devant à la rue du Petit-Cloître. — 28 décembre 1547 (fol. 212).

2600. — Michelle Aymery, femme de Charles de La Porte, seigneur de Crespières, dame de Chaville, «ou Val de Gallie», et en partie de Ferrières en Brie : donation à Jean Aymery, seigneur de Viroflay, lieutenant général du Bailliage du Palais à Paris, son oncle, de la terre et seigneurie de Chaville, à l'exception de la maison où elle demeure avec son mari, ladite terre dans la mouvance des Célestins de Paris, à cause de leur château et seigneurie de Ville-d'Avray, de la moitié de la justice et des droits féodaux de la châtellenie de Ferrières, avec la maison à elle appartenant à Ferrières, appelée «la maison du Chêne», y compris 133 arpents de terres, à charge de servir diverses rentes, notamment une rente de 300 livres tournois à Jean Delan, tailleur, suivant la Cour, une autre de 100 livres à Antoine Picot, seigneur de Bruyères, une de 125 livres à Nicolas Hennequin, marchand, bourgeois de Paris, une rente de 50 livres tournois à la Grande Confrérie aux Bourgeois, une de 25 livres tournois aux Quinze-Vingts, une rente de 83 livres 6 sols 8 deniers tournois à maître de Ortis, médecin à Paris, lesdites rentes rachetables pour 14,100 livres tournois. — 24 décembre 1547 (fol. 212 v°).

2601. — Claude Bellevigne, veuve de Mathurin Mareschal, foulon de bonnets, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Jean Jorre, prêtre, habitué en l'église de Saint-Médard à Saint-Marcel-lez-Paris, d'une vigne au terroir de Saint-Marcel, «ou lieu dict le Sentier aux Trippes», sur le chemin d'Ivry-sur-Seine. — 14 janvier 1547 (fol. 217).

2602. — Jacqueline Baldevyn, femme de Jacques Moret, marchand à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et auparavant veuve de Regnault du Mesnil, marchand audit lieu : donation à Anne Moret, sa fille, «à celle fin qu'elle puisse mieulx vivre et soy entretenir pour le temps advenir, attendu qu'elle est aucunement impotente de ses membres, au moien de quoy elle ne pourroit pas bonnement travallier à gaigner sa vye», de la moitié de ses biens meubles, acquêts et conquêts immeubles, qui lui appartiendront lors de son décès. — 24 décembre 1547 (fol. 217 v°).

2603. — Jean des Joubarts, marchand, demeurant à Paris, rue de la Mortellerie : donation à Antoine Le Roy, son gendre, organiste de l'église de Saint-Gervais, de ses droits sur une maison à Paris, rue de la Mortellerie, «où soulloyt d'ancienneté pendre pour enseigne la Nef d'argent», attenante à «la ruelle du Chaulderon et faisant les deux coings d'icelle ruelle, aboutissant d'un bout sur ladicte rue de la Mortellerie et d'autre bout par derrière sur le chantier du Roy», maison pour laquelle procès était pendant aux Requêtes du Palais. — 14 janvier 1546 (fol. 219).

2604. — Catherine du Terme, veuve de Louis de Martine, procureur du Roi au Châtelet de Paris : donation à Jean de Martine, procureur du Roi au Châtelet de Paris, à

Pierre de Martine, écuyer, seigneur de Bois-le-Roi, à Louis de Martine, avocat en Parlement, seigneur du «Bas-Charme» en Brie, à Catherine, à Marthe, à Madeleine et à Anne de Martine, ses enfants, de ses terres, seigneuries, biens meubles et immeubles quelconques. — 8 janvier 1548 (fol. 220).

2605. — Henri, Antoine, Robert et Denis Patrouillard, marchands, bourgeois de Paris, frères : donation à Jean de Rueil, marchand, bourgeois de Paris, de leurs droits sur une terre à Montubois, paroisse de Taverny (près Montmorency), «en laquelle y a plusieurs chastigniers et autres arbres», attenante par le haut à la forêt de Montmorency. — 2 et 3 avril 1547 (fol. 221).

2606. — Philippe de Labour, veuve de Jean Jaule, menuisier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Guillaume Jaule, menuisier, demeurant audit Saint-Marcel, «rue de Montfetard», et à Benoîte Chanterel, sa femme, ses fils et belle-fille, de prés et de vignes au terroir de Longjumeau, à charge de subvenir à son entretien, «honnestement et convenablement, avec eulx en leur domicille», de la faire inhumer et de faire célébrer un service complet aussitôt son décès. — 12 décembre 1547 (fol. 221 v°).

2607. — Jacques Véron, laboureur, demeurant à la Canardière, paroisse de Charly-sur-Marne : cession et transport à Jean Le Camus, marchand drapier et messager juré en l'Université, bourgeois de Paris, de terres au terroir de Charly-sur-Marne et aux environs, indûment occupées par certaines personnes, et pour lesquelles procès était engagé au Châtelet. — 24 février 1544 (fol. 222 v°).

2608. — Jean Bigaut, procureur au siège du bailliage d'Amiens : cession et transport à Louis Bigaut, bourgeois et marchand à Paris, et à Claude Bigaut, écolier, étudiant en l'Université de Paris, ses frère et neveu, afin d'éviter procès, «d'ung quint héréditał» du fief du Quesnoy, à Villers-Bocage (près Amiens), qui lui avait été donné par Anne Le Prévost, sa mère. — 15 novembre 1547 (fol. 223 v°).

2609. — Nicole Corniquet, prêtre, curé de Vez et d'Émeville, diocèse de Soissons : donation à Eustache Lhuillier, seigneur de Vez, général et conseiller du Roi en la Cour des Aides à Paris, de la ferme de Bessemont à Vez, près de trois étangs, de la ferme du Bua, et de terres à Vez et aux environs. — 10 décembre 1547 (fol. 226 v°).

2610. — Marie de Sailly, veuve de Louis du Souchay, seigneur de Chaumontel-la-Ville : donation à Jean du Souchay, prêtre, son fils, de l'usufruit de la moitié d'une maison à Triel, au coin de la rue du Perray, «affin qu'il prie Dieu pour elle». — 20 mars 1547 (fol. 228).

2611. — Florent de Bringalle, prêtre à Tours, et Nicolle de Bringalle, greffier des Eaux et forêts au pays de Touraine, frères, demeurant tous deux à Tours, se trouvant momentanément à Paris pour leurs affaires : donation mutuelle. — 26 décembre 1547 (fol. 229).

2612. — Jean Gallet, procureur au Parlement à Paris, et Antoinette Parent, sa femme : donation mutuelle. — 6 janvier 1548 (fol. 230 v°).

2613. — Pierre Mouvant, marchand bourgeois de Paris, demeurant sur le quai de la rivière de Seine, à l'endroit du Port au foin, près de l'École Saint-Germain-de-l'Auxerrois, et Geneviève Dizieulx, sa femme : donation mutuelle. — 16 février 1547 (fol. 231 v°).

2614. — André Coste, gruyer et garde de la forêt de Sourdun et buisson de Ferrières, demeurant à Provins : donation à Nicolas Frezon, bourgeois de Paris et messager juré en l'Université, son oncle, de rentes de blé à Évry, et de rentes d'argent, «pour les bons et agréables services qu'il luy a faictz». — 25 juin 1546 (fol. 233).

2615. — Hélène du Gué, veuve de Louis Julyen, maître serrurier, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Honoré, près «la Croix du Tirouer» : donation à Jean Chenart, procureur au Châtelet de Paris, d'une rente de 20 sols parisis sur des vignes au terroir de la Chapelle-Saint-Denis, et d'un quartier de vigne au même terroir, lieu dit «les Sablons», sur le chemin tendant à la chapelle Saint-Laurent. — 14 janvier 1548 (fol. 234 v°).

2616. — Guyot Cornibert, laboureur à «Caufins près la Ferté-sur-Ourse» : donation à Simon Bernard, dit Huré, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son beau-frère, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre et supporter fraiz de son estude», de ses droits sur les successions de Jean Cornibert et d'Agnès Simonnet, sa femme, ses père et mère. — 23 janvier 1548 (fol. 235).

2617. — Marguerite Rive, veuve d'Élardin de La Couppelle, seigneur de Chérelles, bourgeois de Paris : donation à Jean Le Picart, notaire et secrétaire du Roi, seigneur de Chérelles, son gendre, d'une rente de 25 livres tournois. — 20 décembre 1547 (fol. 235 v°).

2618. — Hilaire Jobert, chaussetier à Paris : donation à Michel Jobert, son frère, et à Jean Cordelle, notaire au Châtelet de Paris, «pour les récompenser d'aucuns plaisirs et amytiez», des droits qu'il peut faire valoir à l'encontre de Guillaume Maulevault, pour reddition des comptes de tutelle et de la cession audit Maulevault des droits successifs à lui échus par les décès de ses père et mère, aïeul et aïeule, et par la profession religieuse de Denis Jobert, son frère, cession qu'il avait consentie moyennant 425 livres tournois, alors qu'il «ne fut jamais adverty ne certain en quoy consistoyt son bien». — 19 décembre 1547 (fol. 237).

2619. — Louise Masurier, veuve d'André Bourgeois, marchand tavernier, bourgeois de Paris, demeurant rue Frépillon : donation à Claude Masurier, marchand et maître charcutier, bourgeois de Paris, et à Jeanne François, sa femme, ses neveu et nièce, de la moitié de la maison qu'elle habite à Paris, rue Frépillon, à l'enseigne du Chapelet, à charge par ledit Claude Masurier de payer à Jean et à Nicole Masurier, ses frère et sœur, une somme de 50 livres tournois à chacun, «pour leur ayder à pourveoir en mariage». — 15 décembre 1547 (fol. 238).

2620. — Louis de Luxembourg, comte de Roussy, et Antoinette d'Amboise, sa femme, auparavant veuve d'Antoine de La Rochefoucault, chevalier de l'Ordre : ratification et confirmation du bail fait, le 4 mars 1537, par Antoine de La Rochefoucault à Joachim Corlieu, avocat en Parlement à Paris, de 80 arpents de terre, «mis de nouvel en estat de labour», en la seigneurie et baronnie de Vendeuvre (près Bar-sur-Aube), avec la teneur dudit bail, et acceptation de ladite donation par Joachim Corlieu. — 2 mars 1545 et 23 janvier 1548 (fol. 239 v°).

2621. — François Peigné, marchand à la Charité : donation à Jean Peigné, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de blé, et acceptation de la donation par Jean Peigné. — 25 février 1546 et 6 janvier 1548 (fol. 241).

2622. — Jacques de Lobigeois, écuyer, seigneur de Favières, en partie : donation à Gervais Riboust, marchand à la Ville-l'Évêque, près Houdan et Berchères-sur-Vesgre, de tous ses conquêts et de la moitié du fief de la Chaussée, à Maule-sur-Maudre. — 28 janvier 1548 (fol. 242).

2623. — Nicole Le Chevrelier, avocat du Roi à Châlons : donation à Claude Le Chevrelier, curé d'Éclaires, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, d'une créance de 150 livres tournois sur un habitant de Sommevesle. — 24 janvier 1548 (fol. 242 v°).

2624. — Louis Le Fevre, prêtre, seigneur des Caves, demeurant à Paris : cession et transport à Jean de Challemaison, prêtre, chanoine du Vivier en Brie, et à Antoine de Challemaison, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et commandeur d'Orléans, ses neveux, des fiefs Maillart, de Lunay, Houssoy et les Bergeries, sis dans les paroisses de Léchelle, Saint-Martin-des-Champs, Daoust et Beauchery. — 22 janvier 1548 (fol. 243).

2625. — Louis Le Fèvre, prêtre, seigneur des Caves et «Petit-Jaillart», demeurant à Paris : donation à Jean de Challemaison, prêtre, chanoine du Vivier en Brie, demeurant audit lieu, du fief de la Tour de Chalautre-la-Grande (près Villiers-Saint-Georges). — 28 janvier 1548 (fol. 246).

2626. — Pierre Marcel, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jacques Messier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de 26 sols 8 deniers tournois sur une maison au village de Stors. — 31 janvier 1548 (fol. 247).

2627. — Jeanne Richault, veuve de Philippe Froger, marchand, demeurant à Paris : donation à Marguerite d'Espaignan, veuve d'Olivier Gaudart, premier huissier des Comptes et des Généraux à Montpellier, de l'usufruit, pendant la vie de la donatrice, d'une maison à Paris, rue «des Haults-Moulins», près Saint-Landry, qui lui avait été donnée en usufruit par André Gèvres, chanoine de Saint-Germain-de-l'Auxerrois. — 21 décembre 1547 (fol. 247 v°).

2628. — Antoine et Jean Le Beau, marchands bouchers à Paris, et Laurent de La Rue, laboureur, demeurant à Mory près de Claye, au nom de Jacqueline Le Beau, sa femme : donation à Jean Le Beau, prêtre, curé de May-en-Multien, diocèse de Meaux, leur frère et beau-frère, de leurs droits, à titre d'héritiers de Nicolas Le Beau, marchand couturier à Meaux, et de Jeanne Bonnefeus, sa femme, leurs père et mère, beau-père et belle-mère, sur une maison à Claye, en la grande rue de la Chaussée. — 27 janvier 1548 (fol. 248 v°).

2629. — Jacques Charbonnier, prêtre, demeurant à la Ferté-Milon : donation à Oger Le Dennoys, curé de Choisel près Chevreuse, d'une maison à la Ferté-Milon, «en recongnoissance et rémunération des bons et agréables services et sollicytudes qu'il a faict audict messire Jaques Charbonnier, luy estant prisonnier es prisons de mons[r] de Paris et autres». — 4 octobre 1539 (fol. 249 v°).

2630. — Pierre Texier, serviteur domestique de Pierre de Masparault, greffier de Guyenne, et Jeanne Lhomme, la jeune, fille de Guillaume Lhomme, laboureur à Sassey, près Évreux : contrat de mariage. Par ce contrat Jeanne Lhomme, l'aînée, veuve d'Innocent Hélouys, boulanger, tante de Jeanne Lhomme, la jeune, donne à sa nièce la moitié de la maison, avec étable et jardin, qu'elle habite aux faubourgs Saint-Jacques-lez-Paris, en la grande rue du faubourg Saint-Jacques, devant et à l'opposite de la maison et hôpital de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, à l'enseigne des Innocents, attenante à l'hôtel ayant pour enseigne les Trois-Poissons, sauf l'usufruit d'une chambre en faveur de Jean Boucher, prêtre, et promet de lui donner «une bonne robbe, corset et chapperon avec son fardeau»; de plus, pour «la bonne amour qu'elle porte à sadicte niepce et en faveur dudict mariage, qu'elle tiendra avec elle et en sa nourriture sadicte niepce et l'entretiendra à ses despens de son vivre et petites neccessitez, durant deux années, aussi s'en servira, comme elle a acoustumé, et oultre aussi fournira et baillera ausdictz futurs mariez, durant le temps de deux ans seullement, une chambre en ladicte maison, qui est la deuxième chambre d'icelle maison ayant veue sur le jardin, et ce sans aucune chose en payer par eulx». — 8 janvier 1548 (fol. 251).

2631. — Marguerite Prunier, «fille dévotte», demeurant à Paris, rue «Garnier-sur-l'Eaue» : testament. Par ce testament Marguerite Prunier lègue à Antoine Pératon, marchand, bourgeois de Paris, et à Denise Marais, sa femme, demeurant rue Saint-Denis, une rente de 250 livres tournois, constituée à la donatrice par François de Beaumanoir, baron de Lavardin, le 13 août 1539, à charge de pourvoir à son entretien et à celui des servant ou servante qui lui seront nécessaires pour la conduite de sa personne, et de fonder un service anniversaire. — 26 janvier 1548 (fol. 253).

2632. — Guillemette Rat, veuve de Pierre Mérault, notaire au Châtelet de Paris : donation à l'œuvre et fabrique de l'église de Saint-Germain de Saclay d'une rente de blé, à charge de fondation d'une messe de *requiem*. — 18 novembre 1547 (fol. 256).

2633. — Jean Laize, marchand ceinturier à Paris : délivrance d'un legs fait par Alix Laize, sa sœur, à Jacques Bazoche, laboureur, son neveu, consistant en une vigne à Martin-fontontaine. — 9 février 1543 (fol. 257).

2634. — Nicolas Poullain, marchand, demeurant à Paris, rue du Temple, et Barbe Ytasse, sa femme : donation à Claude Le Tourneulx, marchand à Paris, et à Perrette Poullain, sa femme, leurs gendre et fille, de tous les meubles leur appartenant qui se trouvent dans la chambre habitée par eux en une maison, rue du Temple, à l'enseigne du Pied de Biche, et de tous les biens en vignes, jardin, carrière et maison, qu'ils possèdent à Carrières, sur le chemin de Saint-Germain-en-Laye, «ad ce qu'ilz ayent mieulx de quoy eulx vivre et entretenir en leur mesnage». — 1er février 1548 (fol. 257).

2635. — Lucien Morin, marchand à Villeneuve-Saint-Georges : donation à Guillaume Belle, conseiller au Châtelet de Paris, d'un petit morceau de terre, de 20 pieds de large sur 4 à 5 perches de long, détaché d'une pièce de terre, près Villeneuve-Saint-Georges, aboutissant à la rivière d'Yerres. — 14 janvier 1548 (fol. 258).

2636. — Louis de La Vernau, chirurgien ordinaire du Roi, et Marie Trouillart, sa femme : donation à Philippe Chesnart, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur cousin, de tous droits sur les biens de la succession de Nicolas Poret, oncle de Marie Trouillart. — 5 avril 1546 (fol. 259).

2637. — Antoinette de Pontbriand, veuve de Marin de Montchenu, conseiller et premier maître d'hôtel du roi François Ier : donation à Marie de Montchenu, dame de Massy et de Guercheville, sa seconde fille, de la baronnie, terre et seigneurie de Nieul en Limousin, et renonciation par Marie de Montchenu à tous droits qu'elle pourrait prétendre, après le décès de sa mère, sur les seigneuries de Pontbriand en Bretagne, de la Villette en Angoumois, d'Oradour en Poitou, de Châteaugaillard en Limousin, sur trois forêts en Périgord, sur les seigneuries de Poutreau et «Putilles», contre Ysabeau Chenu, reine d'Yvetot, et à toutes possessions, tant nobles que roturières, qui pourront se trouver lors du décès de sa mère. — 4 février 1548 (fol. 259).

2638. — Françoise Couillon, demeurant à Paris : donation à Jean Couillon, demeurant à Paris, son frère, de la moitié d'une rente de 52 sols parisis à elle échue par la succession de Nicolas Couillon, maître chaussetier, courtier de draps à Paris, son aïeul, et en partie hypothéquée sur une maison à Paris, rue de la Pomme Rouge, en la Cité, à l'enseigne de l'Image Saint-Pierre. — 11 février 1548 (fol. 262).

2639. — Claude Jacquet, sergent royal, demeurant à Janville en Beauce : donation à Claude Jacquet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres au terroir

de Santeuil (près Auneau). — 9 février 1548 (fol. 262 v°).

2640. — Antoine Poart, procureur du Roi de la ville de Paris, et Esme de Boussée, bourgeois de Paris : convention aux termes de laquelle Esme de Boussée fait donation d'une somme de 1,120 livres tournois à Antoine Poart, qui, moyennant ce, lui donne à bail, sa vie durant, une maison à Paris, avec cour, jardin et jeu de paume, au coin de la Vieille rue du Temple, à l'enseigne de la Rose, attenante, d'une part, au général de La Chesnaye, d'autre part, à la rue des Blancs-Manteaux, aboutissant d'un bout à ladite rue du Temple, et d'autre bout à la rue des «Ceinges», maison habitée depuis longtemps par ledit de Boussée, et où «il dict avoir faict prouffict et gaing évidant, et aussi qu'il y est logé commodément et désiroit y user le cours de sa vye», le sieur Antoine Poart ayant résilié, à sa requête, le bail qu'il avait fait de cette maison pour six années, moyennant 140 livres tournois par année. — 3 février 1548 (fol. 263 v°).

2641. — Jacques Gresle, laboureur à la Frette, près Cormeilles-en-Parisis : donation à Antoine Gresle et à Jean Gresle, écolier, ses enfants, de terres et vignes au terroir de Cormeilles-en-Parisis, d'une maison à la Frette, de huit vaisseaux à mouches à miel, avec les mouches qui sont dedans, de deux vaches, de cinquante bêtes à laine, tant brebis, moutons qu'agneaux, et de tous ses meubles, ustensiles d'hôtel, linge et vaisselle d'étain. — 8 février 1543 (fol. 265 v°).

2642. — Jean Mallart, l'aîné, et Jean Mallart, le jeune, frères, laboureurs à Passy, paroisse d'Auteuil : donation à Louis Mallart, laboureur à Passy, leur frère, de leurs droits sur les biens meubles et immeubles de Jean Mallart, leur oncle, que leur père, «qui estoyt paouvre homme», avait cédés à Françoise Recullé, femme dudit Jean Mallart, pour 16 écus d'or seulement. — 29 août 1547 (fol. 266).

2643. — Pierre Le Roy, laboureur de vignes à Champigny-sur-Marne : donation à Nicolas Ysabel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de vignes au terroir de Champigny-sur-Marne. — 19 février 1548 (fol. 267).

2644. — Denise Poirier, veuve de François Baudouyn, maçon en plâtre à Saint-Marcel-lez-Paris, demeurant à Paris au bout de la rue du Paon, près la Salamandre : donation à Gilles Gilles, compagnon peintre, demeurant à Paris, rue Bordelle, en l'hôtel de Geoffroy Gilles, maître peintre, son père, à l'enseigne de la Corne de Cerf, d'une maison en construction, prête à couvrir, avec jardin, derrière les murs de Saint-Victor, en descendant à la rivière de Seine, attenante, d'une part, à la voirie de Sainte-Geneviève, d'autre part à la grand rue, et de tout le mobilier se trouvant tant dans la maison qu'elle habite, rue du Paon, que dans celle présentement donnée. — 19 février 1548 (fol. 267 v°).

2645. — Charlotte d'Estouteville, comtesse douairière de Brienne : donation à Louis de Luxembourg, comte de Roussy, son fils, d'une grande maison à Paris, rue de Jouy, appelée l'hôtel de Brienne, attenante à la rue Percée, aboutissant par derrière aux jeu de paume et maison de la damoiselle La Forest, dans la censive du fief de Tiron, à charge par son fils de rembourser au seigneur de Commacre une somme de 5,000 livres tournois, pour laquelle il a fait mettre en criées l'hôtel en question, et en réservant à ladite dame son logis, sa vie durant, dans la partie qu'elle occupe. — 12 juillet 1547 (fol. 269).

2646. — Louis Le Grand, procureur au Châtelet de Paris, et Ysabeau Le Conte, sa femme : donation à Pierre Le Grand, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de terres et prés au terroir de Dormans (près Épernay) et aux environs. — 3 janvier 1548 (fol. 270 v°).

2647. — Jean Blondeau, maître savetier, demeurant à Paris, rue de Garnelles, et Lucette Caron, sa femme : donation à Denis de La Garye, étalier boucher à Paris, à Perrette Blondeau, sa femme, et à Nicolas Blondeau, leurs gendre, fille et fils, de deux corps de maison à Paris, avec jardin, rue de Garnelles, de meubles, de linge et de vaisselle, et à Nicolas Blondeau, de douze paires de formes, de deux tranchets, d'un couteau à tailler le cuir, et d'un morceau de cuir, le tout servant au métier de savetier, sous réserve d'une chambre aux donateurs, leur vie durant. — 6 février 1548 (fol. 271 v°).

2648. — Étienne Bachelier, marchand à Saint-Maixent en Poitou : donation à Fiacre Bachelier, marchand à Saint-Denis en France, son frère, d'une rente de 35 sols tournois sur une maison à Longjumeau. — 21 février 1548 (fol. 273).

2649. — Isabeau Lardenoys, veuve de Nicolas Le Moyne, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, et auparavant veuve de Guillaume Richevillain : donation à Augustin Pillon, marchand orfèvre à Paris, son gendre, à Jacqueline Richevillain, femme dudit Pillon, et à Marie Richevillain, ses filles, de la moitié d'une maison, avec jardin et cave sous le jardin, à Paris, rue de la Porte Bordelle, «où soulloyt anciennement pendre pour enseigne l'Escu de France», tenant, d'une part, à une maison du collège de Boncourt, d'autre part, «à une masure estant des appartenances de l'ostel de l'évesque de Tournay», l'autre moitié de ladite maison appartenant à Odo Lardenoys, maître joueur d'instruments à Paris, frère d'Isabeau. — 19 février 1548 (fol. 274).

2650. — Raoul Galliot, receveur des aides et tailles en l'élection de Mantes : donation à Jean Galliot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de deux fermes à Élancourt, près Trappes, de ses parts et portions d'une maison, composée de deux corps d'hôtel à Paris, de vignes au terroir de Garges (près Gonesse), de maisons, jardins, saussaie et rentes à Vienne, près Blois, d'une ente de 10 livres tournois sur la ville de Paris et de ses meubles; cette donation faite à son fils «pour l'entretenir aux escolles et Universitez, où il estudie de présent et estudira cy après, pour obvier à procès, le temps advenir, et pour plus honnestement vivre». — 18 septembre 1537 (fol. 275).

2651. — Robert Fleury, maître orfèvre à Paris, et Sébastienne Savary, sa femme : donation mutuelle. — 20 février 1548 (fol. 276 v°).

2652. — François Guéret, écuyer, seigneur en partie du château de Ferrières, «en la conté d'Ast», et Perrette de Neufville, veuve de Nicolas Diguet : contrat de mariage. — 11 février 1543 (fol. 277 v°).

2653. — Jeanne Cordeau, veuve de Louis Rousseau, et Guillaume Rousseau, marchand et bourgeois de Montlhéry : donation à Louis Garrot, avocat en Parlement, «pour les bons et agréables services qu'il leur a faictz», de rentes sur les vignobles de Massy et d'Antony. — 5 février 1548 (fol. 278 v°).

2654. — Jean de Moretz, prêtre, licencié en décret, curé de Saint-Brice, au diocèse de Paris, demeurant à Paris, rue des Anglais : donation à Perrette Lange, veuve de Denis Gillet, voiturier par terre et par eau, sa servante, d'une rente de 7 livres 10 sols tournois sur la maison qu'il habite, rue des Anglais, à l'enseigne du Mouton d'Or. — 17 février 1548 (fol. 279 v°).

2655. — Antoine Le Clerc, maître ès arts en l'Université de Paris, natif du village d'Avrigny, près Pont-Sainte-Maxence, «à présent prisonnier es prisons de la justice de Sainct-Martin-des-Champs à Paris, actainct et mis hors d'icelles pour faire et passer le contenu cy après...» : donation à Nicolas Bymont, laboureur à Louvres en Parisis, du quart de ses biens, meubles et immeubles. — 23 février 1548 (fol. 280).

2656. — François Briçonnet, conseiller au Parlement, et Jeanne Tavel, sa femme : donation à François Tavel, conseiller au Parlement, leur beau-père et père, de l'usufruit d'une rente de 250 livres tournois sur la terre et seigneurie d'Avrigny, au comté de Beauvoisis. — 28 décembre 1547 (fol. 280 v°).

2657. — Jean Champion, charpentier de la «grant congnée», bourgeois de Paris, et Marie Thévenin, sa femme : donation mutuelle. — 18 février 1548 (fol. 283 v°).

2658. — Jean Bardou, marchand potier en terre à Chevreuse : donation à Jean Bardou, marchand tuilier et «peonnier», demeurant en la paroisse de Bonnelles, d'une maison à Chevreuse, en la rue «Parisie». Dans l'acte se trouve inséré le testament du donateur. — 14 mars 1546 (fol. 284 v°).

2659. — Jean Maillet, prieur du prieuré de Saint-Sauveur en l'église abbatiale de Saint-Michel-en-l'Herm, diocèse de Luçon : confirmation de la donation par lui faite, le 12 septembre 1520, à Hugues du Mont, couturier à Paris, son neveu, alors qu'il était étudiant au collège de la Marche, en l'Université de Paris, consistant en l'abandon de ses droits, à titre d'héritier d'Adenette Maulevault, sa mère, et de Nicolas Maulevault, potier d'étain, son oncle, sur deux maisons à Paris, l'une, rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, «joignant la Coquille et devant le Crucefix dudict Sainct-Jaques», et l'autre, sous les piliers des Halles, vers le bout d'en haut, près du Heaume de la Truanderie et devant le Pilori, et sur tous biens desdites successions, à l'exception de la maison du Grand Credo. — 31 mai 1542 (fol. 285 v°).

2660. — Claude Le Roux, veuve de Guillaume Lymosin, bourgeois de Paris, demeurant au boulevard de la porte Saint-Jacques à Paris, et Jacques Lymosin, fils d'un premier lit dudit Guillaume, demeurant à Paris, rue Mauconseil : donation à Jacques Lymosin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, fils dudit Jacques Lymosin, de terres à Torfou, près Lardy, châtellenie de Montlhéry, et de rentes à Boissy-sous-Saint-Yon, à Chartres et à Étampes. — 23 août 1547 (fol. 286 v°).

2661. — Nicaise des Bordes, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, et Guillemette Laurens, sa femme : donation à Pierre des Bordes, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur la succession de Guillaume Laurens, charron, demeurant au Bourg-Neuf, «faulxbourgs de Bloys», leur beau-père et père. — 22 février 1548. — Nicaise des Bordes, marchand orfèvre à Paris : donation à Pierre des Bordes, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de toutes les sommes qui lui sont dues à lui et à Guillemette Laurens, sa femme, à raison des successions de Guillaume Laurens et de Catherine Fontaine, sa femme, leurs beau-père et belle-mère, père et mère, et de Marin Laurens, leur beau-frère et frère, ainsi que d'une somme de 400 livres tournois à lui due par les héritiers de Guillaume Laurens. — 22 novembre 1546 (fol. 288).

2662. — Louis de Pontaillier, chevalier, seigneur de Vaux, et Marguerite de Ray, sa femme : donation à François de Pontaillier, écuyer, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de la moitié des fief, terre et seigneurie de Pommesson sous Montmirail, avec vingt-neuf années d'arrérages d'un surcens de 6 livres tournois, dû par ce fief, pour que leur fils, «ayt cy après mieulx de quoy soy alymenter et entretenir aux escolles et estudes pour y acquérir degré. — 28 février 1548 (fol. 289 v°).

2663. — Jean Le Prévost, receveur ordinaire du bailliage de Senlis, demeurant à Paris : donation à Nicolas Le Prévost, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des trois quarts d'un hôtel seigneurial, nommé le

«fief Fromont», à Eaubonne-sous-Montmorency, de terres, bois et prés aux terroirs d'Eaubonne, de Montlignon et d'Andilly, de ventes de bois en la forêt de Montmorency, de vignes au terroir de Montmorency, de cens, rentes et droits féodaux, de portion d'un hôtel seigneurial, nommé la «Court Charles», à Eaubonne. — 10 septembre 1547 (fol. 290 v°). — Jean Le Prévost, receveur ordinaire du bailliage de Senlis : donation à Nicolas Le Prévost, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de vignes aux terroirs de Margency et d'Andilly. — 10 septembre 1547 (fol. 295 v°).

2664. — Jeanne Prévost, veuve de Thomas Clément, marchand boucher, demeurant à Paris : donation à Nicolas Macère, cuisinier en la maison de Nicole Prévost, conseiller au Parlement de Paris, d'une maison à Saint-Germain-en-Laye, en la grande rue, attenante, d'une part, à l'hôtel de l'Image Saint-Nicolas, d'autre part, à l'hôtel du Renard, tenue en franc alleu du Roi, de vignes et pré audit Saint-Germain, près de la chapelle Sainte-Arragonde, et des meubles garnissant la chambre qu'elle habite en une maison à Paris, rue du «Petyt-Musse», à charge par ledit Macère de pourvoir à son entretien. — 23 février 1548 (fol. 297).

2665. — Jean Le Pilleur, avocat au Châtelet de Paris : renonciation, au profit des enfants issus de son second mariage avec Denise du Torchon, à une clause contenue en la donation par lui faite auxdits enfants, le 19 mai 1539, par laquelle il se réservait la faculté de pouvoir hypothéquer ses biens jusqu'à concurrence de 1,200 livres tournois, «parce qu'il dict avoir mys fin à ses affaires et que son attente est, Dieu aydant, de n'avoir nulle occasion de riens engaiger, ne ypothecquer desdictz héritaiges», et donation nouvelle aux enfants nés de lui et de Denise du Torchon, sa seconde femme, d'un petit corps d'hôtel à Paris, «qui jadiz soulloyt estre en gallerie par bas», loué à Denis Godeffroy, avocat au Châtelet, situé «en la ruelle de Byère, dicte Cul de sac, respondant en la rue de Quiquenpoil», attenante à la maison du Pot-d'Étain, avec jardin, «qui fut aux Nyvoisins». — 3 mars 1548 [en double] (fol. 298 et 346).

2666. — Pierre Montigné, bourgeois de Paris : donation à Pierre Le Barge, fils de Simon Le Barge, notaire au Châtelet, son filleul, d'une vigne au terroir de la Courtille, «au lieu nommé les Courtilliers, près Belleville-soubz-Sablon, et près l'un des regards des fontaines». — 7 mars 1548 (fol. 299).

2667. — Michel Boucher, seigneur de Guilleville, ancien receveur ordinaire du domaine d'Orléans : donation à Michel Boucher, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'un reliquat de créance sur les héritiers de Lubin Touchet, son commis en la recette ordinaire d'Orléans, à raison de l'administration de cette recette de 1517 à 1523. — 6 mars 1548 (fol. 299 v°).

2668. — Pierre Gignard, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Claude Gignard, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente ou surcens de 56 sols parisis sur une maison à Vessencourt, et sur des terres à Vessencourt et Frocourt. — 6 mars 1548 (fol. 300 v°).

2669. — Claude de Chauvreux, seigneur d'Amblainvilliers : donation à Thomas de Clerbourg, écuyer, seigneur des Fourneaux, d'une rente viagère de 50 livres tournois sur la ferme et moulin de Senlis (près Montgeron). 1er avril 1543. — Louis de Chauvreux, prêtre, seigneur d'Amblainvilliers : donation à Thomas de Clerbourg, écuyer, et à Marguerite Morel, sa femme, «en faveur de la consanguinité de luy et dudict de Clerebour, dont ilz attiennent, et ad ce qu'ilz ayent cy après de quoy mieulx vivre, eulx entretenir et substenter, de l'usufruit, leur vie durant, d'une chambre, garde robe et grenier au château d'Amblainvilliers» (près Verrières-le-Buisson), de la

oupe d'un arpent de bois, chaque année, ans les bois d'Amblainvilliers, du fauchage e 2 arpents de pré et de la moitié des cen- ives, lods et ventes et amendes de la seigneurie 'Amblainvilliers. — 20 mai 1545 (fol. 301).

2670. — Claude et Louis de Chauvreux, eigneurs d'Amblainvilliers : donation à Thomas e Clerbourg, écuyer, seigneur des Fourneaux, e l'usufruit d'une terre plantée en saules, Amblainvilliers, au lieu dit «les Joncs», à harge de «l'entretenir en saulsaye, bien et eueument, comme il appartient». — 28 fé- rier 1542 (fol. 302 v°).

2671. — Claude de Chauvreux, prêtre, sei- gneur d'Amblainvilliers : renouvellement de a donation par lui faite, en 1536, à Thomas le Clerbourg, dont les lettres avaient été per- lues et «adhirées» et donation au même de 'usufruit d'un corps d'hôtel au-dessus du portail lu château d'Amblainvilliers, d'une saussaie ouvellement plantée au lieu dit «les Joncs», t de la moitié des censives, lods et ventes et mendes. — 1er avril 1543 (fol. 303).

2672. — Claude Byart, marchand à Sens : lonation à Jean Byart, écolier, étudiant en 'Université de Paris, demeurant au collège l'Harcourt, son fils, d'une créance de 435 li- res tournois pour les arrérages d'une rente onstituée à Gilles de Barville, archidiacre de Melun en l'église de Sens. — 10 mars 1548. — Claude Byart, marchand à Sens : donation à Jean Byart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, demeurant au collège d'Harcourt, son ils, des droits à exercer contre la veuve et les héritiers de Jacques Maupin, lieutenant général du bailliage de Senlis, à raison de la ferme des terres et seigneuries de Galande et Michery (près Pont-sur-Yonne). — 10 mars 1548 (fol. 304).

2673. — Lancelot Coullin, marchand, de- meurant à la Grande-Métairie, autrement dite «la Tribourdinière», paroisse de la Bruyère- au-Perche, près Nogent-le-Rotrou : donation à Denis Coullin, prêtre, étudiant en l'Univer- sité de Paris, son frère, de ses droits sur les successions de Thomas de Bruydres, prêtre, demeurant à Paris, rue des Rosiers, et de Michelle de Bruydres, leur mère. — 26 jan- vier 1548 (fol. 305).

2674. — Jean de Fontenay : extrait de son testament, du 2 juillet 1545, portant dona- tion à Louis de Fontenay, son neveu, d'une rente de 26 sols 8 deniers parisis sur une mai- son à Paris, rue de Jouy. — 12 mars 1548 (fol. 305 v°).

2675. — Jean Jullien, l'aîné, laboureur à Rueil, et Françoise Barbier, sa femme : dona- tion à Nicolas Pierre, laboureur à Rueil, leur gendre, d'une maison à Rueil, en la grand rue appelée «la rue Saint-Denis», de vignes, terres, pré et jardin au terroir de Rueil, à charge de pourvoir à leur entretien. — 7 mars 1548 (fol. 306).

2676. — Nicolas Sauvaige, menuisier à Paris, et Perrette Pierre, sa femme : donation à François Sauvaige, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur des biens et créances à Saint-Martin-de- Nigelles. — 13 mars 1548 (fol. 307 v°).

2677. — Richard Chastel, maître saucier à Paris, et Catherine Bourdin, sa femme : donation mutuelle. — 2 mars 1548 (fol. 308).

2678. — Nicole Robineau, procureur au Parlement : donation à Étienne Robineau, éco- lier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres au terroir de Beaulieu en Thiérache. — 20 août 1547 (fol. 308 v°).

2679. — Jacques Avonde, receveur de l'abbaye de Gournay, demeurant à Paris : do- nation à Macé Chuppin, marchand chandelier de suif, bourgeois de Paris, son oncle, de créances sur des laboureurs de Vémars, et de 36 livres 4 sols dues pour marchandises d'orfèvrerie à Pierre Avonde, père de Jacques Avonde. — 18 janvier 1548 (fol. 309).

2680. — Louis de Chauvreux, prêtre, chanoine de la Sainte-Chapelle du Palais-Royal à Paris, seigneur d'Amblainvilliers, paroisse de Verrières, du fief Mignon à Rouvres, paroisse de Vigneux en Brie, près Boissy-Saint-Léger, et du fief de Senlis, paroisse de Montgeron, près Villeneuve-Saint-Georges : donation à Jacques Musnier, son serviteur et homme de chambre, d'une rente viagère de 50 livres tournois sur les fiefs Mignon et de Senlis. — 14 mars 1548 (fol. 309 v°).

2681. — Jacqueline Succevyn : donation à Hervé du Montel, marchand, bourgeois de Paris, son cousin germain, pour ses bons et agréables services, de ses droits, à titre d'héritière de son frère, Jean Succevin, sur une maison, composée de plusieurs corps d'hôtel, cour et étables, sise à Paris, rue Galande, à l'enseigne des «Deux-Signes», attenante, d'une part, «à la maison qui fut à la confrérie des mâçons, d'autre part, à une maison appartenant à la nation de Normandie, aboutissant par derrière au prieuré de Sainct-Julien-le-Paouvre». — 21 mars 1548 (fol. 310 v°).

2682. — Jacques Dynoceau, bourgeois de Paris : donation à Étienne Dynoceau, fourrier ordinaire du Roi, son frère, de portion d'une maison, avec jardin derrière, à Paris, rue Saint-Thomas-du-Louvre, «où est pour enseigne contre le mur le Chef Hérodias», attenante, d'une part, à une maison qui a pour enseigne contre le mur le Chef de Saint-Jean, d'autre part, à une maison à l'enseigne de la Crosse. — 17 mars 1548 (fol. 311 v°).

2683. — Catherine de Montauldouyn, veuve d'Étienne Ogier, marchand, bourgeois de Paris : vente et donation, en cas de plus-value, à Jacques Roux, marchand hôtelier, bourgeois de Paris, de la moitié d'une maison, à Paris, rue de la Vieille-Bouclerie, «où demeure à présent ung fourbisseur d'espées, tenant, d'une part,... à l'ostel du Cheval Rouge, d'autre part, à l'ostel de l'Homme Sauvaige, aboutissant d'un bout par derrière à l'ostel de la Large Face, et d'autre bout par devant à ladicte rue», en la censive du collège de Sorbonne, de ses droits et actions rescisoires contre Jean Hardy, receveur des exploits et amendes du Parlement, en raison de la vente à lui faite par Étienne Ogier de certains héritages à Bagnolet, «au deceu et contre le voulloir de ladicte de Montauldouyn», et de tous deniers dus aux héritiers de son mari à raison de la ferme des exploits et amendes tenue par Claude Goyer, qui avait été transportée par son fils, Jacques Goyer, clerc de M. de Villeroy, à Étienne Ogier; cette vente faite «pour demourer par ladicte Katherine de Montauldouyn quicte envers ledict Le Roux de la somme de quinze escus d'or soleil, d'une part, que icelluy Le Roux a par cy devant prestez audict defunct Ogier, son mary, pour payer les despens esquelz il fut condempné envers la veufve feu Germain Poisson; item, de la somme de douze escus soleil que icelluy Le Roux a pareillement prestez à ladicte veufve pour ayder à la penser et médicamenter durant la malladie, de laquelle elle a esté et est à présent détenue, d'autre part..., et de toutes autres sommes de deniers, nourritures, alymens et entretenemens par ledict Le Roux quis et livrez à ladicte venderesse, tant durant sadicte malladie que auparavant icelle». — 31 janvier 1548 (fol. 312 v°).

2684. — Madeleine Goudin, veuve de Mathieu Gay, habitante de Montbrison : cession à Jean Gay, chanoine de Beaune, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des créances dépendant de la succession de Louis Prunyer, chanoine des églises de Notre-Dame de Paris et de Montbrison, son oncle, dont elle est héritière pour un tiers, «pour icelluy sondict filz ayder à entretenir aux estudes, tant en ladicte Université de Paris que allieurs, et acquérir science honorable». — 16 décembre 1547 (fol. 314 v°).

2685. — Antoinette Gilles, femme de

Martin Pellier, marchand hôtelier, demeurant à Paris, rue de la Mortellerie, et auparavant veuve de Jean Brice, porteur de grains à Paris : donation à Barbe Pellier, sa belle-fille, et à Jean Pauvert, fils de Nicolas Pauvert, praticien à Paris, et de Marie Pellier, son petit-fils et filleul, de terres, vignes et prés au terroir du Châtelet-en-Brie, de deux maisons à Bagneux, de vignes au terroir de Bagneux, et de rentes sur des maisons et biens au même lieu. — 18 mars 1548 (fol. 315 v°).

2686. — Jean de Rocherolles, marchand à Brétigny-sur-Marne : donation à Louise Maupin, fille de feu Jacques Maupin, lieutenant général du bailliage de Senlis, et de Louise des Gorris, sa cousine, de la moitié d'un moulin à eau, appelé «le moulin de Chauclin», en la paroisse de la Queue-en-Brie, et de terres et prés en saussaies, attenant audit moulin. — 2 mars 1548 (fol. 317 v°).

2687. — Valentin Jhérosme (Hiéraulme), docteur régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris, et Marguerite Auberon, sa femme : donation mutuelle. — 22 décembre 1547 (fol. 319).

2688. — Jeanne Desplue, veuve de Guillaume Parent, seigneur de Mitry en France, bourgeois de Paris : donation à Pierre Parent, notaire et secrétaire du Roi, son fils, d'une maison à Saint-Denis en France, devant le Marché «aux Guestres», de vignes derrière cette maison, et de terres et prés aux terroirs de Saint-Denis, Villetaneuse, Pierrefitte et Stains. — 25 août 1546 (fol. 320).

2689. — Jean Le Grant, laboureur, demeurant à Lavau en Puisaye, momentanément logé à Paris, rue des Noyers, en l'hôtel de Pierre Sirault, notaire et procureur ès cours d'église à Paris : donation audit Pierre Sirault de rentes de blé, «pour le récompenser des peines et vaccations qu'il a, par cy devant et dès ung an a, prinses pour ledict donateur, tant à la sollicitation des procès et affaires dudict donateur, luy estant prisonnier ès prisons de Sainct-Forgeau et de la Conciergerie du Palays à Paris, que autrement». — 4 avril 1549 (fol. 322).

2690. — Henry de la Flache, marchand de chevaux, demeurant à Paris, rue Mauconseil : donation à François Guyart, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, d'une maison avec étables et jardin, près Paris, hors la porte de Montmartre, appelée «les Masures», aboutissant à une «rue faicte de nouvel». — 24 mars 1548 (fol. 323 v°).

2691. — Jean de Pincefalize, écuyer, seigneur du Breuil au Vexin français : donation à Guillaume de Montblaru, écolier, étudiant en l'Université de Paris, de 6 sols parisis de surcens ou rente annuelle sur une terre à Marquemont, avec six années d'arrérages. — 10 avril 1548 (fol. 324).

2692. — Nicolas Hazart, marchand drapier, demeurant à Faremoutiers, seigneur du fief de Saint-Augustin, anciennement appelé «le fief Maulroy» : donation à l'abbesse et aux religieuses du couvent de Faremoutiers des droits qui peuvent lui appartenir à cause de sondit fief, sur le moulin à blé de Tresmes, «affin d'estre associé es prières, oraisons et suffraiges desdictes dames, abbesse et couvent, et qui se font par chascun jour en ladicte abbaye». — 7 avril 1548 (fol. 324 v°).

2693. — Pierre de Villiers, compagnon foulon de draps, demeurant à Paris, rue Montorgueil, et Barbe Nicolas, sa femme : donation à Pierre Guillaume, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, d'une créance de 17 écus d'or soleil sur Jean Hazart, marchand carrier à Précy-sur-Oise, près Saint-Leu-d'Esserent. — 13 avril 1548 (fol. 325).

2694. — Jacqueline Pelletier, veuve de

Jean de La Porte, avocat en Parlement, demeurant à Paris : donation à Charles de Launay, docteur régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris, et à Bonne de La Porte, sa femme, ses gendre et fille, de ses droits sur la terre et seigneurie de Diergé, paroisse d'Évron, pays du Maine, et d'une rente de 65 sols tournois et 2 poules sur le moulin à vent des Alluets-le-Roi, entre les Alluets-le-Roi et Crespières. — 16 avril 1548 (fol. 325 v°).

2695. — Gérard de Brion, avocat en Parlement, et Marie Nepveu, sa femme : donation mutuelle. — 12 décembre 1545 (fol. 326 v°).

2696. — Blaise Boytel, prêtre, ancien curé de Compans, y demeurant : donation à Blaise Huet, prêtre, curé de Compans, son neveu, de deux maisons et d'une masure à Compans, avec des terres et vignes aux terroirs de Compans et de Thieux, et de la moitié de ses meubles, à charge de faire célébrer chaque année, en carême, après le décès du donateur, une messe basse de *requiem* dans l'église de Compans. — 17 avril 1548 (fol. 327 v°).

2697. — Jean Bénard, bourgeois de Paris : donation à René Bénard, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'un jardin planté d'arbres, clos de murs et fossés, au village de Nicorbin. — 29 avril 1547 (fol. 329 v°).

2698. — Louis Toussus, prêtre, demeurant au collège de Coqueret, fondé en l'Université de Paris : donation à Joseph Gaudin, maître ès arts, demeurant au collège de Coqueret, d'un petit jardin sur lequel il y a une maison en construction, à Paris, rue Neuve-Saint-Étienne, au lieu dit «les Poteryes», tenant à Yves Maguet, principal du collège de Karembert, avec tous ses biens meubles, tant à Paris qu'ailleurs. — 21 décembre 1547 (fol. 330).

2699. — Jeanne Heudon, veuve de Guillaume Tuvin, laboureur, demeurant à Saint-Denis en France : cession et transport, «moyennant bon payement», à Jeanne Raudin, demeurant à Saint-Denis, des loyers qui lui appartiennent en la moitié d'une maison et jeu de paume, à Saint-Denis, rue de la Cordonnerie, à l'enseigne du «Jeu de Lyesse». — 14 mars 1547. — Jeanne Heudon, veuve de Guillaume Tuvin, vigneron à Saint-Denis en France, servante à Paris, en l'hôtel du Lion d'Or, porte Baudoyer : donation à Jeanne Raudin, demeurant à Saint-Denis, des dépens et dommages-intérêts par elle obtenus ou à obtenir dans un procès pendant en appel au Parlement, relatif à la propriété d'une maison à Saint-Denis, rue de la Boulangerie, à l'enseigne du «Jeu de paulme de Lyesse», à charge par ladite Raudin de poursuivre à ses frais le procès. — 1er juin 1547 (fol. 330 v°).

2700. — Pierre Crochet, chanoine diacre de Saint-Denis-du-Pas en l'église de Paris : donation à Jean Roger, marchand, bourgeois de Paris, d'une maison avec jardin à Paris, rue Guérin-Boisseau. — 19 janvier 1548 (fol. 331).

2701. — Guillaume de Châlons, prêtre, vicaire des Loges : donation à Jacques Berthe, aide à mesureur de charbons, et à Geneviève de Châlons, sa femme, nièce dudit Guillaume de Châlons, d'une maison à «Maigny-Lessart» (Magny-les-Hameaux), près la fontaine, et de 10 livres tournois de rente viagère sur Jeanne Rat, veuve de Jean de Châlons, écuyer, seigneur du Buc. — 21 avril 1548 (fol. 331 v°).

2702. — Sainte Moisel, veuve de Nicolas Rémon, demeurant à Saint-Cloud : donation à Louis Jullain, marchand tavernier à Saint-Cloud, son fils, de deux maisons d'un seul tenant audit Saint-Cloud, grand rue de la Boucherie, à l'une desquelles pend pour enseigne le Cheval-Rouge, d'un jardin et masure à Saint-Cloud, appelé «le jardin Saint-Jean», et de vignes et terres aux terroirs de Saint-Cloud et de Suresnes, à charge de nour-

r et entretenir la donatrice, sa vie durant, selon son estat et faculté». — 7 avril 1548 (fol. 332).

2703. — Pierre Jacquet, sergent à cheval au Châtelet de Paris, bourgeois de Saint-Denis en France, et Louise Perrel, sa femme : donation à Jean Jacquet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une terre au terroir de Foulangue, sur le chemin d'Ully-Saint-Georges à Saint-Leu. — 23 avril 1548 (fol. 333 v°).

2704. — Noel Oger, marchand, bourgeois de Paris, et Catherine Naverroys, sa femme : donation à Germain Oger, religieux de Saint-Magloire et écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, des droits qu'ils peuvent exercer, en vertu d'un arrêt du Parlement du 9 janvier 1546, contre François de Gineray, seigneur d'Armainvilliers, en raison des biens et revenus appartenant à Catherine Naverroys, «pour la bonne amour qu'ilz ont audict escollier et ad ce qu'il ayt mieulx de quoy soy entretenir pour acquérir degré et science». — 24 mai 1547 (fol. 334 v°).

2705. — Radegonde du Molin, dame de Boisrault, veuve de Hugues Myette, licencié ès lois, avocat au Châtelet : donation à Claude Myette, sa fille, «ad ce qu'elle ayt plus grant moyen d'estre pourveue et alyée par mariage», d'une maison à Paris, rue Quinquempoix, près et joignant la maison où pend pour enseigne la Croix de fer», et d'une somme de 200 écus d'or, payable 3 mois après son décès, en quittance des «nourritures, vestures, habitz et autres choses fourniz par ladicte donatrice à ladicte donataire durant sa mynorité», à charge de renoncer à toutes successions de ses père et mère, de sa tante et de sa sœur Anne, religieuse professe à Notre-Dame de Pentemont-lès-Beauvais. — 30 mars 1548 (fol. 334 v°).

2706. — Pierre Cochon, prêtre, chanoine des églises Notre-Dame d'Amiens et de Saint-Germain-de-l'Auxerrois, à Paris, demeurant à Amiens : déclaration portant que Jacques de Cottier, premier président de la Chambre des Comptes à Paris, avait donné certains biens, sis à Gentilly, à Jean Guy, archidiacre d'Orléans, à Claude Grant, prêtre, son neveu, et audit Pierre Cochon, biens transmissibles au dernier vivant, et «aux plus prouchains parens de l'un desdictz donataires, ou à faulte de parens, à telz gens de bien et de bonne qualité du pays de Bourgongne, dont estoyt originel ledict s[r] de Coittier, que le survivant des troys dessus nommez Guy, Grant et Cochon, vouldroient eslire et choisir, affin que par ce ilz eussent en bonne souvenance et en leurs dévottes prières et oraisons en Jesus-Crist ledit feu s[r] de Cottier» : en conséquence, donation à Pierre Cochon, prêtre, chanoine de l'église métropolitaine de Besançon, chantre et chanoine de l'église collégiale de Saint-Hippolyte de Poligny, au diocèse de Besançon, à Anatoile Roze et à Pierre Roze, son frère, tous trois natifs de Poligny, au diocèse de Besançon, ses parents, d'une grande maison à Gentilly, avec grand jardin fruitier, clos de murs, et saussaie, de terres et vignes aux terroirs de Gentilly, Villejuif et Arcueil, de plusieurs quartiers de vignes, «près et au dessoubz le chasteau de Bixecte» (Bicêtre). — 19 avril 1548 (fol. 338 v°).

2707. — François Maurice, écuyer, seigneur de Boisvert : cession et transport à Jean de Courcelles, procureur au Parlement, des dépens à lui alloués par arrêts des Grands Jours de Tours et de la Cour des Aides de Paris, pour demeurer quitte tant de ses salaires que «des sommes de deniers que ledict Morice luy doibt, tant pour prest à luy faict à son besoing, que de fraiz et mises, par icelluy de Courcelles faictz et avancez esdictz procès et autres ses procès depuis huit ans en ça». — 24 avril 1548 (fol. 338 v°).

2708. — François Février, demeurant à

IMPRIMERIE NATIONALE.

Glatigny, paroisse de Jouy-le-Moutier : donation à Jean Gallet, procureur au Parlement, demeurant à Paris, son cousin, de 60 livres tournois de rente sur Jean Thomassin, avocat en Parlement, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre et son estat plus honnestement entretenir pour l'advenir, mesmes en considération des grans biens qu'il a euz et luy sont advenuz par la succession, mort et trespas de defunct maistre Mathieu Gallet, son oncle, et pour récompenses des services que ledict feu acceptant auroit par cy devant faictz audict feu Gallet». — 22 avril 1548 (fol. 339).

2709. — André Buhor, praticien en cour laie, demeurant à Paris, et Jeanne Dumas, sa femme : donation mutuelle. — 25 juin 1544 (fol. 340 v°).

2710. — Jean de Vitry, laboureur de vignes à Bagnolet : donation à Jean Lambelin, fils de Nicolas Lambelin, laboureur et vigneron à Bagnolet, son filleul, d'une pièce de vigne au terroir de Bagnolet. — 10 avril 1548 (fol. 341).

2711. — François Rossellet, seigneur de la Pardieu, demeurant à Lyon : donation à François et à Étienne Lalement, frères, ses cousins germains, de ses droits sur les biens des successions de Guillaume, Étienne et Jean Lalement, ses oncles maternels, décédés sans laisser d'héritiers directs, biens situés tant en Bourbonnais, Berry qu'ailleurs, et notamment sur une créance de 9,003 livres 2 sols 11 deniers tournois, due au donateur par Jean Lalement, le jeune, père desdits François et Étienne. — 14 mars 1548 (fol. 341 v°).

2712. — Nicolas Cheval, laboureur à Pierrefitte : donation à Nicolas, à Pierre Cheval, à Jean Cheval, l'aîné, à Jean Cheval, le jeune, à Louise et à Jeanne Cheval, ses enfants, de ses droits sur deux maisons d'un seul tenant, à Pierrefitte, rue Guéroult, sur une masure, sur un jardin et sur des vignes au terroir de Pierrefitte. — 27 février 1548 (fol. 343).

2713. — Antoine Lestrèle, laboureur à Gannes, près Saint-Just, prévôté de Montdidier : ratification de la donation faite par son frère, Philippe Lestrèle, prêtre, à Denis Thouret, marchand épicier, bourgeois de Paris, du droit sur la succession de Simonne Tristand, leur mère. — 3 mai 1548 (fol. 344 v°).

2714. — François Féret, marchand à la Ferté-au-Col : donation à Gilles Féret, écolier étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de blé sur une maison à Jouarre. — 16 février 1548 (fol. 345 v°).

2715. — Jeanne de Cuzy : transaction avec Catherine de Cuzy, sa sœur, au sujet des débours par elle faits dans un procès contre Falques et Hugues de Cuzy, leurs frères, pour des biens en Bourbonnais, et cession, avec donation en cas de plus-value, à ladite Catherine de Cuzy, de ses droits, à titre d'héritière de Louis de Robertet, abbé de Rebais, leur oncle maternel, sur une maison à Paris, près le Palais, à l'enseigne du Chapeau-Rouge, et sur des biens en Brie et à Saint-Cloud, à charge par ladite Catherine de produire à sa sœur tous les arrêts qu'elle aura obtenus contre ses frères. — 21 mars 1546 (fol. 347).

2716. — Sébastien de Villiers et Jeanne de Railly, sa femme : donation à Mathurin Bachelier, avocat en Parlement à Paris, seigneur en partie de Serbonnes, «pour la bonne amour qu'ilz luy portent, l'estimant leur filz au moien des accords de traicté de mariage et fiansailles d'entre ledict Bachelier et defuncte damoiselle Edmée de Villiers, leur fille», d'une maison appelée «Champrond, à Haulte-Rive», paroisse de Serbonnes, près Sergines, de terres attenantes au jardin de cette maison, près du château de Haute-Rive, d'un jardin à arbres et garenne, ainsi que de terres et prés aux terroirs de Serbonnes et Michery, et acceptation de la donation par Mathurin Bachelier. — 18 juin et 15 octobre 1544 (fol. 348 v°).

2717. — Florent Le Noir, demeurant à

iens : donation à Robert de Templeu, éco-r, étudiant en l'Université de Paris, son ne-u, de ses droits, à titre d'héritier de Jean Noir, son père, et de Jean Le Noir, son re, sur une maison à Amiens, devant le ai, attenante par derrière à l'hôtel de S^te Ca-rine, et sur des prés, dits «les prés de la rest», au terroir d'Amiens. — 2 décembre 46 (fol. 351).

2718. — Jean Fichet, marchand hôtelier, meurant à Paris, rue Saint-Germain-de-uxerrois, et Jeanne Bailly, sa femme, Ger-in Arsac, libraire à Paris, demeurant rue int-Victor, et Martine Bailly, sa femme : do-tion à Quentin Bitard, écolier, étudiant en niversité de Paris, leur neveu, d'une maison anny en Beauvoisis (Canny-sur-Thérain), à nseigne de l'Image Notre-Dame, et «où soul-t pendre pour enseigne l'Escrevisse», mai-n et lieux, «de présent tenuz et occupez r plusieurs gens illicittes». — 11 mai 1548 l. 351 v°).

2719. — Marguerite du Breuil, dame de llecien, au bailliage de Troyes en Cham-gne : donation à Pierre de Hacqueville, sei-eur d'Ons-en-Bray et de Marconville, con-ller au Parlement et président des Requêtes Palais à Paris, pour cause du futur ma-ge qu'elle doit contracter avec lui, de o livres tournois de rente sur la terre et gneurie de Villecien, au comté de Joigny; lite du Breuil déclarant qu'il n'est fait au-ne mention de cette donation dans leur con-t de mariage, passé le même jour, et que parties ont voulu en «faire une lectre à rt, pour autant qu'il convient insinuer lle donation, et ne veullent et n'entendent contenu en leur dict traicté de mariage estre sinué, parce qu'il ne le requiert». — 14 avril 48 (fol. 352 v°).

2720. — Marc Henry, prêtre, chapelain rpétuel de la Sainte-Chapelle du Palais-yal à Paris : donation à Étienne Henry, and bedeau de la Faculté de décret en l'Université de Paris, son frère, de 60 livres tournois de rente, en trois contrats de 20 livres, sur Jean Drouet, marchand boisselier à Saint-Vrain-de-Courcy, près Lardy. — 16 juillet 1546 (fol. 356).

2721. — Agnès Succevin, veuve de Louis Royer, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Jacques, paroisse de Saint-Benoît-le-Bien-Tourné, en l'hôtel où pendent pour enseignes le Pot d'étain et la Limace, faisant l'un des coins de la rue des Noyers : considérant «la grant amour, dilection et affection» qu'elle porte à Martin Roux, marchand libraire à Paris, demeurant dans la même maison qu'elle, et «pour le récompenser des bons, louables, agréables services, solicitations, curialitez et plaisirs qu'il luy a faictz, par cy devant et dès longtemps a qu'il est demourant avec elle et en son dict hostel..., tant au faict de sa marchandise, entretenement d'icelle, que autrement» : donation audit Martin Roux «de la quarte partie et portion par indivis de tous et chascuns les biens meubles, debtes, créances, marchandises de livres, ustancilles d'imprimerye, héritaiges, rentes, revenuz, possessions et biens immeubles générallement quelzconques que ladicte Agnès Succevin a, tient, possedde de présent et luy appartient, et encores qu'elle aura, tiendra et posseddera au jour et heure de son trespas..., à la charge que ledict Martin Roux, donataire, sera tenu et promect servir et demourer en l'ostel et avec ladicte veufve Agnès Succevin, la vye durant d'icelle Succevin, bien, deuement et fidellement, comme il appartient, comme il a faict par cy devant, luy obéyr en tous ses commandemens licittes et honnestes, faire son prouffict, eschever son dommaige et l'en advertir du contraire, si tost qu'il viendra à sa congnoissance, sans que pour ce faire ladicte veufve soyt tenue aucunement luy bailler et payer aucuns sallaires, tant du passé que du futur, ains seullement le nourrir et luy quérir et

livrer ses vivres de boire et menger, feu, lict, hostel et lumière, sa vesture, chaussure de linge, langes, chausses, soulliers et autres habillemens, bien, deuement et convenablement, selon son estat, aussi comme elle luy a faict par cy devant...». — 12 septembre 1547 (fol. 356 v°).

2722. — Marie de Loynes, veuve de François Errault, chevalier, seigneur de Chemans, conseiller du Roi en son Conseil privé, président de Piémont et garde des sceaux de France : donation à Jean des Loges, seigneur dudit lieu et «d'Arthuis», conseiller au Parlement de Paris, et à Charlotte Errault, sa femme, ses gendre et fille, d'une maison à plusieurs corps d'hôtel, habitée par la donatrice, rue Pavée, paroisse Saint-André-des-Arts, donnant «sur et vers la rue Guy le Queux, à la grand maison à ladicte dame appartenant, en laquelle demeure à présent mᵉ François de Marilhac, advocat en ladicte Court, à tiltre de louage», sous réserve d'une portion du jardin, formant enclave sur la rue Guy le Queux, qui sera séparée par un mur, «pour servir et estre des appartenances de ladicte grant maison», d'une maison à Rilly, paroisse de Cravant, au bailliage d'Orléans, d'une maison et domaine à Maisons-sur-Seine, près du pont de Charenton, appelés le fief de l'Image, d'une maison et de vignes à Châtillon, près Bagneux-Saint-Erblanc, de terres et de rentes à Villejuif. — 12 avril 1548 (fol. 358 v°).

2723. — Pierre Regnault, maître bonnetier à Paris, et Geneviève du Petit-Boys, sa femme : donation à Martin Emery, greffier de la Connétablie et maréchaussée de France, et à Catherine du Petit-Boys, sa femme, leurs beau-frère, belle-sœur et sœur, de leurs droits sur les successions de Jean du Petit-Boys et de Marguerite de Perdoyel, sa femme, leurs beau-père et père, belle-mère et mère. — 14 mai 1548 (fol. 361).

2724. — Étienne Donghac, avocat en Parlement : donation à Jean Donghac, marchand, bourgeois de Paris, son cousin, de terres dépendant de la ferme de Mérantais, terroir de Magny-les-Hameaux, près Jouy-en-Josas. — 15 mai 1548 (fol. 361 v°).

2725. — Marion Jacquet, veuve de Raoulle Martin, laboureur, demeurant à Pierrefitte : donations à Henri Jacquet, laboureur à Pierrefitte, son neveu, de terres et vignes au terroir de Pierrefitte (près Saint-Denis). — 29 mars et 18 mai 1548 (fol. 362).

2726. — Marion Jacquet, veuve de Raoulle Martin, laboureur, demeurant à Pierrefitte : donation à Pierre Jacquet, marchand à Saint-Denis-en-France, son neveu, d'une maison à Pierrefitte, en la grande rue, et de vignes au terroir de Pierrefitte. — 18 mai 1548 (fol. 363).

2727. — Raoul Sandras, marchand, bourgeois de Paris : donation à Olivier Sandras, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison à Paris, rue d'Avron, près la rue des Poulies. — 17 mai 1548 (fol. 363 v°).

2728. — Jean Passager, marchand, demeurant à la Bruyère, paroisse de Baulle, près Meung-sur-Loire : donations à Jacques Passager, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de vignes et terres à la Bruère, d'une maison au village de Baulle, de la moitié d'une maison à Foinard, près Baulle, et de diverses créances, tant en argent qu'en nature, notamment de deux douzaines de charmes, de deux chênes, et de 26 livres de chanvre, moitié mâle, moitié femelle. — 22 mai et 25 avril 1548 (fol. 364).

2729. — Antoine Roddon, praticien à Paris : donation à Cardin Roddon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur une maison et un jardin à Chazelles-[sur-Lyon] en Forez, à lui échus par le décès de Michel Roddon, procureur à Lyon, son père. — 26 avril 1548 (fol. 365 v°).

2730. — Antoine Bolain, procureur au arlement, et Anne Rousseau, sa femme : do- ation mutuelle. — 13 mai 1545 (fol. 365 v°).

2731. — Germain Poussin, laboureur à iresnes : donation à Robert Moreau, mar- iand à Suresnes, son gendre, d'une vigne i terroir de Suresnes. — 24 mai 1548 ol. 367).

2732. — Germain Poussin, laboureur à iresnes : donation à Jérôme Moreau, son etit-fils, de vignes aux terroirs de Nanterre de Suresnes. — 14 février 1547 (fol. 367 v°).

2733. — Jean Marcelet, prêtre, chanoine de glise de Saint-Paul à Saint-Denis-en-France, meurant à Saint-Denis : donations; 1° à Jean ircelet, le jeune, d'une maison à Saint-Denis, e du Saulger; 2° à Jean Marcelet, l'aîné, in corps d'hôtel appelé la Vieille Maison, rrière une maison neuve, à Saint-Denis, rue Saulger; 3° à Guillaume Marcelet, d'une iison à Saint-Denis, rue du Saulger, au coin la rue Notre-Dame. — 1er février 1548 l. 368 v°, 369 v° et 370 v°).

2734. — Jean Addée, demeurant à «Vaulx- Recelé, près la Ferté au Coul», paroisse de int-Étienne de Chamigny : donation à mbert Chauvyn, écolier, étudiant en l'Uni- rsité de Paris, son cousin, de tous les biens ui advenus par le décès d'Antoine Addée, i oncle. — 30 mai 1548 (fol 371).

2735. — Antoine du Vivier, prêtre, curé Saint-Gervais et chanoine de Paris, seigneur la Tour-Girard : donation à Marie et à deleine du Vivier, filles de feux Nicole du ier, seigneur de Villetaneuse, et de Marie Grain, ses nièces, de ses droits sur la terre seigneurie de la Tour-Girard, dans la mou- ice du duché de Châtellerault, «ad ce que niepces ayent mieulx de quoy vivre et uver bon party en mariage». — 29 avril 48 (fol. 371 v°).

2736. — Jean de Tudert, prieur commendataire de Saint-André de Mirebeau : donation à Claude de Tudert, conseiller au Parlement de Paris et président aux Enquêtes, son frère aîné, de la maison noble, terre, fief et seigneurie d'Iteuil en-Poitou. — 15 janvier 1548 (fol. 372 v°).

2737. — Jeanne Villain, veuve de Jean Thamot, demeurant à Palaiseau : donation à Jacques Caulconnier, sergent à verge au Châtelet de Paris, de vignes au terroir de Palaiseau, «pour les bons et agréables services que ledict Caulconnier luy peult avoir par cy devant faictz et qu'il luy faict journellement». — 7 avril 1548 (fol. 374).

2738. — Nicole Nyvoisin, procureur au Châtelet de Paris : donation à Jean Nyvoisin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une somme de 90 livres tournois à lui due par Bienvenue de Champrond, veuve de Pierre de Gynes, prévôt de la ville de Chartres, pour le parfait payement de la pension de Michel de Gynes, son fils, «en l'ostel dudict donateur», depuis le 20 février 1546 jusqu'au 10 mars 1548, au prix de 30 écus d'or soleil par an. — 28 mars 1548 (fol. 374 v°).

2739. — Ferrault Chauvyn, marchand boulanger à Tour-sous-Montmorency, dit Saint-Prix : donation à Jacques Guilles, marchand, bourgeois de Paris, de portion d'un jardin à Tour-sous-Montmorency, dit Saint-Prix. — 5 juin 1548 (fol. 375).

2740. — Guillaume Leleu, prêtre, curé de Courcelles, au diocèse de Sens : donation à René de Vaugirault, chapelain de «Pierre ferrey», en Anjou, de tous ses biens, meubles et immeubles. — 6 juin 1548 (fol. 375 v°).

2741. — Gilbert de Biencourt, compagnon orfèvre à Paris : cession et transport à Jean Huchon, bourgeois de Paris, de ses droits sur la succession de Jean de Biencourt et de Jacqueline de La Motte, ses père et mère, ainsi que

des dépens à lui adjugés contre Pierre de Biencourt, son frère, «pour raison des subterfuges et délays par lui prins et exquis» au sujet de la reddition de son compte de tutelle; ladite donation faite pour demeurer quitte envers ledit Jean Huchon de deux sommes, de 38 livres 8 sols tournois, d'une part, et de 21 livres tournois, d'autre part, qu'il lui avait prêtées, «pour luy subvenir aux affaires et négosses qu'il avoyt pour soy marier, habiller et enmesnager», sommes qu'il se trouvait dans l'impossibilité de rembourser. — 19 mai 1548 (fol. 376).

2742. — Jean Poictremol, clerc des finances, demeurant à Paris : donation à Germaine Grandin, femme de Guillaume Le Fèvre, écuyer, archer de la garde du corps du Roi sous la charge du Prévôt de l'Hôtel, de deux pièces de vigne au terroir de Montmartre, l'une «ou lieu dict le Pallays, soubz le mur Sanson Fortin», aboutissant d'un bout au chemin de la fontaine du Buc, l'autre «ou lieu dict le Cloz Guy, aboutissant au chemyn de Clignancourt, pour demourer quicte par ledict donateur envers ladicte Grandin de tout ce qu'ilz ont et pourroient avoir eu affaire ensemble, de tout le temps passé jusques à huy, et aussi pour la bonne et vraye amour qu'il a à ladicte Grandin». — 14 janvier 1548 (fol. 376 v°).

2743. — Jacques Naudry, procureur au Châtelet de Paris : donation à Jacques Naudry, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 61 livres 1 sol 1 denier tournois sur Achille Le Moyne, marchand à Poissy, ainsi que des dépens adjugés au Châtelet contre lui. — 1er juin 1548 (fol. 377 v°).

2744. — Guillaume Roillard, l'aîné, marchand, bourgeois de Paris : donation à Euverte Roillard, marchand, bourgeois de Paris, son frère, de 268 livres 15 sols tournois de rente en trois contrats sur les fermes de l'imposition du vin et des draps et autres fermes à Paris, «affin qu'il ayt mieulx de quoy entretenir son estat et train de marchandise, nourrir et entretenir sa maison et pourveoir ses enfans». — 8 juin 1548 (fol. 378).

2745. — Guillaume Roillard, l'aîné, marchand, bourgeois de Paris : donation à Pierre Crocquet, marchand, bourgeois de Paris, de 255 livres tournois de rente sur la Ville de Paris, «en considération qu'il a eu espousé feue Marie Picou, fille de la femme dudict donateur, et affin qu'il ayt meilleur moien de pourveoir Nicole Croquet, fille myneure d'ans de luy et de ladicte défuncte Marie Picou, jadiz sa femme. — 8 juin 154[8] (fol. 379 v°).

2746. — Jean Le Noir, marchand libraire, demeurant à Paris, rue Notre-Dame : donation à Claude Le Noir, marchand drapier, demeurant à Paris, rue du Marché Palu, son oncle, d'une terre au terroir de Brie-Comte-Robert. — 28 août 1546 (fol. 380 v°).

2747. — Jean Salle, l'aîné, marchand à Meaux : donation à Jean Salle, le jeune, sergent à cheval au Châtelet de Paris, son neveu, de ses droits sur portion des biens de la succession d'Isabelle Lymesson, sa cousine germaine, notamment sur une maison à Paris, rue Saint-Denis, à l'enseigne du Heaume d'or, attenant à l'hôtel du Marteau d'or, sur des terres à Vallenton et Épiais, «pour demourer quicte de plusieurs deniers que ledict Salle, l'aisné, debvoyt audict Salle, duquel il estoyt tuteur et dont il ne luy avoyt rendu compte». — 14 mai 154[8] (fol. 381).

2748. — Louis Rouher, procureur au Parlement, et Françoise du Buron, sa femme : donation à Jean Gruyn, praticien au Palais à Paris, et à Jacqueline Crevel, sa future épouse, d'une maison à Paris, rue Bourg-l'Abbé, faisant le coin de la rue de «Darnetal», estimée 300 livres tournois, et de la moitié de leurs biens meubles et conquêts, existant au jour de leur décès, ou d'une somme de 1,000 livres tournois, au choix de ladite Jacqueline, et d[e]

50 livres de pension «du banc et praticque qu'il auroit retenu à luy»; en outre «icelluy Rouher a promis et sera tenu ayder et prester son nom audict Gruyn en toutes et chascunes les causes que ledict Gruyn aura, tant à cause de ladicte praticque..., tant en ladicte Court, à la barre et par devant les commissaires d'icelle, Generaulx, Requestes du Palais, Requestes de l'Ostel, Trésor, et allieurs où il appartiendra, jusques au jour qu'il aura esté receu procureur en ladicte Court», lesdits Rouher et sa femme demeurant quittes de toutes réclamations au sujet de l'administration des biens de Nicolas Crevel, père de Jacqueline. — 22 avril 1547 (fol. 381 v°).

2749. — Laurent de Cavillon, boulanger, et Marie Le Quien, sa femme, demeurant à Amiens : donation à Jacques Le Caron, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur frère et beau-frère, d'une maison à Picquigny, joignant aux murs de la ville, et d'une terre à usage de pré et aire, au terroir de Picquigny. — 17 décembre 1547 (fol. 383 v°).

2750. — Cécile Preudhomme, dame de Liverdy et des fiefs de Reilly, Grand et Petit Gagny, paroisse de Presles, femme de François du Pré, conseiller au Grand Conseil et seigneur de Cossigny : donation à Jean du Pré, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de rentes foncières sur des maisons à Gagny (près Presles et Tournan) et de ses droits sur le principal manoir du fief du Grand Gagny et ses dépendances. — 10 juin 1548 (fol. 384 v°).

2751. — Laurent Pestat, maître potier d'étain à Paris, et Barbe Gaultier, sa femme : donation à Nicolas Pestat, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une rente de 105 sols tournois sur une petite maison au Mesnil, paroisse de Brétigny, et de tous droits sur une maison à Crécy-en-Brie, dépendant de la succession de Jean Pestat, son père; ladite donation faite audit Nicolas Pestat, «pour ayder à payer les fraiz de son estude». — 19 juin 1548 (fol. 385 v°).

2752. — Jeanne Hervé, veuve de Girard Guiboisseau, receveur de l'église paroissiale de Saint-Eustache à Paris : donation à Jean du Lignier, marchand de vins à Paris, et à Françoise Guiboisseau, sa femme, belle-fille de la donatrice, de ses droits sur une maison à Paris, rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, à l'enseigne de l'Image Saint-Laurent. — 16 juin 1548 (fol. 386).

2753. — Claude Dumont, couturier à Paris, et Louise Beauxamis, sa femme : donation à Françoise Guiboisseau, femme de Jean du Lignier, leur belle-sœur et sœur, de leurs droits sur une maison à Paris, devant le Crucifix de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, à l'enseigne de l'Image Saint-Laurent, «pour la bonne et vraye amour naturelle que ladicte Loyse a à ladicte Françoise, sa seur». — 9 mai 1548 (fol. 386 v°).

2754. — Joseph Guichard, prêtre, chapelain en l'église collégiale de Notre-Dame d'Étampes, Robert Thibault, marchand drapier à Étampes, et Marie Guichard, sa femme : donation à Jacques Guichard, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur frère et beau-frère, de leurs droits sur la succession de Marguerite Hue, veuve de Pierre Boutet, leur grand tante, et abandon des mêmes droits par Antoine Guichard, marchand tanneur à Étampes, frère de Jacques. — 12, 13 juin 1548 (fol. 387).

2755. — Guillemine Poyet, dame de l'Ousserie, demeurant à Angers : donation à René Bouvery, maître des Requêtes de l'Hôtel, son fils, de ses droits sur les biens de la succession de Guillaume Poyet, abbé de Berdoues, son frère. — 16 mai 1548 (fol. 388).

2756. — Jean Clairet, marchand hôtelier, bourgeois de Paris : donation à Jean Clairet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, âgé de neuf ans, de ses droits sur une maison à Remicourt, près Saint-Quentin. — 22 juin 1548 (fol. 388 v°).

2757. — Jacques Hébert, laboureur de vignes à Coeuilly «la Regnardière», paroisse de Champigny-sur-Marne, et Geneviève Pager, sa femme : donation mutuelle. — 7 février 1537 (fol. 389 v°).

2758. — Jean Le Vin, le jeune, et Annette du Moustier, demeurant à Luzarches : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Le Vin, l'aîné, et Jeanne de La Châtre, sa femme, père et mère de Jean Le Vin, demeurant à Luzarches, donnent à leur fils la cinquième partie d'une masure et de jardins, appelés «les Marmousets», à Luzarches, et Hilaire du Moustier, père de la future, «a promis vestir ladicte Annette d'abitz nuptiaulx, assavoir : deux robbes doublées, l'une longue, et l'autre ronde, une cotte de drap rouge, avec les habitz de fillaige, bien et honnestement, avec la somme de 40 livres tournois, payez présentement en escus et monnoye». — 22 avril 1548 (fol. 390).

2759. — Charles de Luxembourg, vicomte de Martigues, comte de Beaufort en Champagne et Rethelois, vicomte de Fronsac, Villemur et Lautrec, et Claude de Foix, sa femme, veuve de Guy, comte de Laval : transaction avec Denis Gron, procureur au Parlement à Paris, au sujet de la donation d'une maison à Issy, faite, le 16 avril 1546, audit Gron, en considération des services par lui rendus à la maison de Lautrec; ladite dame, étant mineure de vingt-cinq ans, ne pensait pas que cette maison et ces vignes d'Issy fussent de telle valeur, «parce que l'on leur en a offert, comme encores on faict, de douze à treize cens escus», et demandait à être relevée de cette donation; mais «lesdictz s^r et dame de Martigues ayant prins advis de leur conseil, certiffiez amplement par les plus notables et anciens serviteurs de la maison de Lautrec, des services faictz par ledict Gron en son estat et autres affaires, dès et depuis dix ou douze ans en ça», font nouvelle donation audit Gron de cette maison avec vignes et jardins, contenant de 20 à 22 arpents, assise au bout du village d'Issy vers Meudon. — 16 juin 1548 (fol. 390 v°).

2760. — Pierre Le Maçon, avocat en Parlement, et Anne Jayer, sa femme : donation à Claude Gontier, demeurant à Paris, de leurs droits sur la succession de Philippe Jayer, avocat au Châtelet de Paris, leur beau-père et père. — 17 juin 1548 (fol. 392 v°).

2761. — Jean de Thumery, écuyer, seigneur de Ménildon, demeurant à Villepreux : donation à Étienne de Mauregard, écuyer, seigneur de la Borne-Blanche, demeurant à Annet-sur-Marne, son cousin, de ses droits sur la succession de Geneviève de la Cloche, sa mère, comme héritière de Claude Le Viste, sa cousine. — 18 janvier 1548 (fol. 394).

2762. — Jean Thouart, le jeune, avocat en Parlement : donation à Jacqueline Thouart, femme de François Émery, avocat en Parlement, sa sœur, de tous les biens qui lui appartiennent tant par donation que par héritage, provenant de Catherine Godin, sa mère, et de ce qui lui revient comme héritier de Jacques Thouart, religieux de Saint-Père-en-Vallée. — 16 juin 1548 (fol. 395 v°).

2763. — Claude Le Pellé, veuve de Guillaume Mabille, procureur au Châtelet de Paris : donation à Guillaume Lescalopier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de trois arpents de terre à Bu, au comté de Dreux. — 17 juin 1548 (fol. 396 v°).

2764. — Jacques Lourmier, marchand et tavernier à Ressons : donation à Pierre Lourmier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de blé. — 30 mai 1548 (fol. 397).

2765. — Jean Le Blanc, tailleur suivant la Cour : donation à Étienne Le Blanc, crieur de corps et de vins, bourgeois de Paris, son frère, de la moitié de ses droits sur les suc-

cessions de Guillaume Le Blanc, maître pourpointier à Paris, et de Catherine de Morard, sa femme, ses père et mère. — 19 juin 1548 (fol. 397 v°).

2766. — Guillaume de Voisins, écuyer, seigneur de Villiers-le-Bâcle, demeurant à Paris : donation à Laurent Chartain, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur des terres au terroir de Breuil en Brie (près la Ferté-Gaucher). — 27 juin 1548 (fol. 398).

2767. — Pierre Hénault, marchand potier d'étain à Paris, et Claude Couraige, sa femme : donation mutuelle. — 25 juin 1548 (fol. 398 v°).

2768. — Blaise Boytel, ancien curé de Compans, y demeurant : donation à Pierre Duboys, charron à Compans, son neveu, et à Jacques et Barbe Duboys, enfants mineurs de feu Jean Duboys, marchand à Rouvres, ses petits-neveux, de trois maisons et d'un jardin à Compans, rue de Glatigny, de vignes et de terres au terroir de Thieux, et de la moitié de toutes les rentes et des biens meubles qui lui appartiendront au jour de son décès. — 17 avril 1548 (fol. 399).

2769. — Jean Briçonnet, président en la Chambre des Comptes : donation à Antoine Maillart, son serviteur et secrétaire, d'une créance de 450 livres tournois sur Mathurin Morel, ancien archer du prévôt de Paris, demeurant à Saint-Quentin. — 28 juin 1548 (fol. 401).

2770. — Andrée Féry, veuve d'Antoine Bardot, laboureur de vignes, demeurant à Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris, «paouvre femme aveugle» : donation à Pierre Papeau, laboureur de vignes à Notre-Dame-des-Champs, et à Marie Mauboussin, sa femme, filleule et cousine de la donatrice, d'une vigne au terroir de Saint-Jean-de-Latran à Paris, «ou lieu dict Froit Cul», d'une autre vigne au terroir de Sainte-Geneviève, «ou lieu dict la Follie», d'autres vignes au même terroir, «ou lieux dictz les Plantes près la Croix du Gourt, les Parruchaulx, à la Croix du Gourt», d'une terre au terroir de Notre-Dame-des-Champs, d'une rente de 60 sols tournois sur une maison à Notre-Dame-des-Champs, et de tous ses biens meubles, à charge de pourvoir à son entretien, et engagement pris par Pierre Papeau et Marie Mauboussin de considérer la présente donation comme nulle, si la donatrice recouvrait la vue, à part les 60 sols de rente qui leur resteront acquis pour leurs frais et intérêts. — 1er décembre 1546 (fol. 401 v°).

2771. — Nicolas Le Gendre, maître ceinturier à Paris, et Jeanne Bonamy, sa femme : donation mutuelle. — 30 décembre 1547 (en double) [fol. 402 v° et 404].

2772. — Perrette Gobelin, veuve de Pierre Collaye, marchand drapier, bourgeois de Paris, et auparavant veuve de Jean Turgis, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Jean Turgis, marchand drapier, à Marguerite Turgis, femme de Geoffroy Marcel, marchand, à Jacques Turgis, épicier, à Geneviève Turgis, veuve d'Antoine Godinet, à François Turgis, épicier, à Marie Mesnard, veuve de Robert Cossart, marchand drapier, et à Pierre Collaye, ses fils, filles et petite-fille, d'une maison à Paris, rue des Bourdonnais, à l'enseigne de la «Cotte de Balaynes», de portion d'une maison à Paris, rue de la Charronnerie, à l'enseigne de l'Écu de Bourgogne, attenante à l'hôtel de la «Cotte de Balayne», de vignes au terroir de St-Marcel, lieu dit «les Gérentins», d'une maison et de vignes à la Courneuve et au terroir de la Courneuve, et de trois rentes, l'une de 50 écus, l'autre de 50 livres tournois. — 30 juin 1540 (fol. 405).

2773. — Denis Conaine, marchand, demeurant à Paris, rue du Vert-Bois, et Gillette Lynet, sa seconde femme : donation à l'Hôtel-Dieu de Paris d'un bâtiment neuf, par eux édifié en une maison à Paris, «rue de Freppault, où pendoit autrefois pour enseigne contre le mur la Corne

de Dain», par eux donnée à l'Hôtel-Dieu, le 21 février 1542, bâtiment pour la construction duquel ils avaient dépensé 441 livres tournois, à charge de célébrer en leur honneur, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, un *Salve regina* et un *De profundis*. — 23 juillet 1544. — Denis Conainc, manouvrier, demeurant à Paris, rue Saint-Laurent, dite «du Vert-Bois», et Mathurine Gaudon, sa femme : donation à l'Hôtel-Dieu de Paris d'une maison à Paris, rue du Vert-Bois, en considération des «bonnes prières, oraisons, nourritures, alymens, substentation de paouvres et acomplissement des euvres de miséricorde, qui continuellement se font en l'Ostel-Dieu de Paris», à charge d'un double service, l'un en l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, leur paroisse, l'autre, en l'église de l'Hôtel-Dieu. — 13 août 1533. — Denis Conainc, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue du Vert-Bois, à l'Image Saint-Denis, et Gillette Lynet, sa seconde femme : donation à l'Hôtel-Dieu de Paris de 10 livres tournois de rente perpétuelle, «pour ayder à substanter et alymenter les paouvres». — 18 avril 1543. — Denis Conainc, marchand et mesureur de grains, demeurant à Paris, rue du Vert-Bois, et Gillette Lynet, sa seconde femme : donation à l'Hôtel-Dieu de Paris d'une maison à Paris, «rue de Freppault», où pendait autrefois pour enseigne la Corne de Daim, par eux acquise, le 14 décembre 1541, de François Ernault, maître ès arts, régent en l'Université de Paris, et de leurs meubles et créances : ratification de la donation par lui faite avec Mathurine Gaudon, sa première femme, de la maison qu'il habite, rue du Vert-Bois, à l'enseigne de l'Image Saint-Denis, et donation au même Hôtel-Dieu de «tout le prouffict et utillité que luy peult estre deu par la communaulté des porteurs de grains de ceste ville de Paris..., à cause de la somme de 40 livres tournois qu'il a baillée et mise en icelle communaulté, au moien desquelles 40 livres tournois ledict Conainc doibt prendre autant de prouffict en ladicte communaulté, durant son absence causée par malladie, comme s'il y estoyt présent». — 21 février 1542 (fol. 408).

2774. — Perrette du Pesnel, veuve de Guillaume Driot, écuyer, homme d'armes de la compagnie du seigneur d'Estauges : donation à Jean de Soreau, écuyer, homme d'armes de la même compagnie, son cousin germain, de deux créances sur Marguerite de Vertus, dame de Vallery, la première, montant à 131 livres 2 sols 10 deniers tournois, et la seconde à 590 livres 18 sols 2 deniers tournois. — 24 mars 1544 (fol. 410 v°).

2775. — Denise Huger, veuve de Mengin Balleguin, chaussetier, demeurant à Paris, rue des Petits-Champs, paroisse Saint-Eustache : donation à Michel Fournereau, prêtre, étudiant en l'Université de Paris, de ses droits sur les biens de la succession de Jean Huger, menuisier à la Ferté, paroisse de Saint-Jean-de-Choisel, près Chevreuse, tant à la Ferté qu'ailleurs. — 4 juillet 1548 (fol. 411).

2776. — Charles Lithier, bourgeois et marchand à Nevers : donation à Claude Lithier, demeurant au collège de Navarre à Paris, son fils, d'un pré et d'une maison avec étables, en la paroisse de Frasnay-les-Chanoines. — 4 février 1548 (fol. 411 v°).

2777. — Isabeau Anjorrant, veuve de Jean de Dormans, écuyer, seigneur de Nozay en Champagne : donation à Charles Soly, seigneur de Romainville, et à Jeanne Anjorrant, sa femme, à Jean Soly, leur fils aîné, et à Jean Anjorrant, seigneur de Claye, conseiller au Parlement, frère d'Isabeau Anjorrant, savoir, à Charles Soly et à Jeanne Anjorrant, de 200 livres tournois de rente sur Charles de Dormans, conseiller au Parlement, beau-frère de la donatrice, et de tous les deniers comptants, vaisselle d'argent, bagues, joyaux, habits, biens meubles et ustanciles d'hôtel qui existeront au jour de son décès, et à Jean Anjorrant de 100 livres tournois de rente, à charge

par ledit Charles Soly et sa femme de fournir 600 livres tournois à Isabeau Anjorrant, aussitôt qu'elle voudra marier sa nièce, Marie Le Blanc, fille d'Étienne Le Blanc et de Marguerite Anjorrant. — 12 janvier 1547 (fol. 412).

2778. — Jacques Mondin, seigneur d'Allery, avocat en Parlement, et Gillette de La Porte, sa femme : donation mutuelle. — 10 juillet 1548 (en double) [fol. 415 v° et 416 v°].

2779. — Christophe Bouland, avocat en Parlement, et Madeleine Bouland, veuve de Pierre Gronneau, payeur des œuvres du Roi : donation à Gilles Bouland, praticien au Palais à Paris, leur frère, d'une maison à Paris, au carrefour Saint-Séverin, rue «de la Gallende», et d'une vigne au terroir de Saint-Mandé-lez-Paris. — 27 décembre 1547 (fol. 417 v°).

2780. — Jean Semelle, marchand hôtelier à Villers-Saint-Genest, et Jeanne Quinerit, sa femme : donation à Nicolas Quinerit, praticien à Paris, leur neveu, de leurs droits sur deux maisons à Montmartre, se trouvant «sur la rue qui conduict à Paris», et sur des vignes, terres et saussaies au terroir de Montmartre. — 14 juillet 1548 (fol. 418).

2781. — Michel Langlois, manouvrier à Fontenay en France, et Marguerite Houdan, sa femme : donation mutuelle. — 23 juin 1548 (fol. 418 v°).

2782. — Marguerite Houdan, femme de Michel Langlois, manouvrier, demeurant à Fontenay en France : donation à Pierre Bréville, son neveu, de tous les biens meubles qui lui appartiendront au jour de son décès. — 30 juin 1548 (fol. 429 v°).

2783. — Pierre Chatard, charretier à Saint-Maur-les-Fossés : donation à Étienne Chatard, tisserand, demeurant en la paroisse de Forges (près Limours), son frère, des biens provenant des successions de ses aïeul et aïeule, au terroir du «Briteaulx», même paroisse, «pour la bonne et vraye amour naturelle qu'il a audict Chatard, son frère, et aussi pour icelle fin de prier Dieu pour luy et ses amys». — 14 mai 1543 (fol. 419 v°).

2784. — Philippe de Poitiers, écuyer, seigneur du Mesnil en Brie et de Mailly en Champagne, demeurant à Torcy-lez-Arcis-sur-Aube, en son nom et au nom de Marguerite de Bièvres, sa femme : donation à Jean Cauchon, fils de Maurice Cauchon, seigneur de Neuflize, son neveu, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy soy entretenir à l'estude», de sept arpents de terre et vigne au terroir du Mesnil en Brie. — 15 juillet 1548 (fol. 420).

2785. — Jean Maillet, religieux en l'abbaye de Saint-Pierre-de-Ferrières en Gâtinais, prieur des prieurés de Sainte-Cécile et Saint-Vincent, dépendant de l'abbaye de Saint-Michel-en-Lherm : donation à Nicole et à Madeleine Dumont, sœurs, «ad ce qu'elles ayent mieulx de quoy trouver party en mariage», des loyers qui lui sont dus pour sa part en une maison à Paris, rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, à l'enseigne du Grand Credo. — 16 mars 1547 (fol. 420 v°).

2786. — François Desmier, conseiller au Parlement de Paris : donation à Balthazar Castanet, prêtre, habitant à Miers, en la sénéchaussée du Quercy, d'une rente de 100 livres tournois, constituée par Jean Le Roux, grenetier du grenier à sel d'Étampes, et Charles Galloppe, seigneur de Boutervilliers, rente dont l'usufruit appartient à Jeanne Richault, et acceptation de la donation par le fondé de procuration de Balthazar Castanet. — 7 février et 17 mai 1548 (fol. 421 v°).

2787. — Guillemine Poyet, dame de l'Ousserie, demeurant à Angers : donation à René Bouvery, maître des Requêtes de l'Hôtel, son fils, de ses droits sur la succession de Guillaume Poyet, abbé de Berdoues, son frère, et

de tous droits et actions à l'encontre des fermiers et receveurs de l'abbaye de Berdoues pour raison des fruits et revenus. — 28 juin 1548 (fol. 424).

2788. — Jean de Tournebeuf, chanoine de Chartres, seigneur des terres et seigneuries de Montfaucon, au bailliage de Paris, et de Péronne à Milly en Gâtinais, au bailliage de Melun : donation à Michel de Tournebeuf, écuyer, son frère, de ses droits sur le manoir seigneurial ainsi que sur la terre et seigneurie de Péronne, et de tous les biens meubles dépendant de la succession de Benoît de Tournebeuf, son père, lui appartenant par droit de primogéniture, et ratification et confirmation de cette donation. — 30 octobre et 28 novembre 1545 (fol. 424 v°). — Michel de Tournebeuf, écuyer, et Antoinette Pélissot : contrat de mariage. Par ce contrat Thomas Pélissot, écuyer, seigneur de Montgerton et Claude de Beauvais, sa femme, père et mère d'Antoinette Pélissot, promettent de payer aux futurs époux, la veille de leur mariage, la somme de 4,000 livres tournois, et de «vestir leur fille d'abitz nuptiaulx, bien et honnestement, selon son estat»; en outre Jean de Tournebeuf, chanoine de Chartres, frère de Michel Tournebeuf, lui donne les fiefs, terre et seigneurie de Péronne à Milly en Gâtinais, bailliage de Melun, et ses droits sur les fief et seigneurie de Montfaucon. — 31 décembre 1547 (fol. 427).

2789. — René Doue, maître menuisier, demeurant à Paris, rue Geoffroy-Langevin, près Sainte-Avoye, et Mathurin Doue, maître menuisier à Vendôme : donation à Jean Doue, écolier, leur neveu et fils, de vignes, terres, prés, moulin à eau, en la paroisse de Fondettes, près Tours, et de tous biens à eux échus par le décès de Julien Verron, meunier à Fondettes, au moulin de Taillay, leur oncle. — 27 juillet 1548 (fol. 430 v°).

2790. — Jean Laurens, prêtre, chanoine de l'église de Noyon, demeurant à Noyon : donation à Jacqueline Laurens, veuve de Jean Frolo, avocat au Châtelet de Paris, sa sœur, représentée par son fils, Jean Frolo, avocat en Parlement, prévôt de Tournan, de ses droits, à titre d'héritier de Simon Laurens et Jeanne Deschamps, ses père et mère, sur deux maisons contiguës, à Paris, rue Saint-Jacques, attenantes au collège de Marmoutiers, «en l'une desquelles est contre le mur pour enseigne l'Image Saint-Martin», et sur une autre maison, rue Simon-le-Franc; ladite donation faite à Jacqueline Laurens, «ad ce qu'elle ayt mieulx de quoy et plus honnestement soy entretenir en son estat et mesnaige». — 27 juillet 1548 (fol. 431 v°).

2791. — Alexandre de Sailly, laboureur à Sèvres : donation à Jean Camus, laboureur audit lieu, de ses droits sur une pièce de terre exploitée en carrière, à Sèvres, au lieu dit «les Carrières», «à la charge que ledit Camus ne pourra tirer ne faire tirer aucune pierre de dessoubz ladicte terre, et si sera tenu ledict Le Camus de y faire pilliers pour soustenir le dessus de ladicte terre, et l'entretenir, en telle sorte qu'il n'en puisse venir aucun inconveniant». — 30 juillet 1548 (fol. 432).

2792. — Mathurin Cartier, bourgeois de Paris : donation à Antoine de Bray, receveur d'Argenteuil, y demeurant, et à Marguerite Brette, sa femme, ainsi qu'aux enfants de Marguerite Brette, nés de son premier mariage avec David Chambellan, d'une rente de 100 sols sur une maison à Argenteuil, rue des Gallardons. — 14 avril 1548 (fol. 432 v°).

2793. — Catherine Coulomp, veuve de Michel Chalinier, marchand joaillier, bourgeois de Paris : donation à Pierre Coulomp, bourgeois de Paris, de portion d'une maison avec étables, pressoir, et foulerie à Montreuil-sous-Bois, en la rue de Dessous-le-Moustier, appelée «la maison du Coq», de vignes aux

terroirs de Montreuil-sous-Bois et d'Orly (près Choisy-le-Roi), et de rentes dépendant de la succession de ses père et mère, dues à Montreuil-sous-Bois, Vincennes, la Pissotte et Orly. — 17 avril 1548 (fol. 433 v°).

2794. — Mathurin Lézard, layetier, bourgeois de Paris, demeurant rue du Mont-Sainte-Geneviève, près du collège de la Marche, et Isabeau Tardanbas, sa femme : donation à Nicolas Lézard, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, pour s'entretenir à l'étude, des droits successifs échus audit Mathurin par le décès de Jean Lézard, son père, de Marguerite Dommoy, sa mère, et de Guillaume Marchand, oncle de cette dernière. — 22 juillet 1548 (fol. 434 v°).

2795. — Roch Mochin, laboureur à Bondoufle : donation à Nicolas de Choisy, marchand, bourgeois de Paris, de ses droits de recours contre les personnes auxquelles il a vendu pendant sa minorité des maison, grange, bergerie, vignes, bois et terres au terroir de Bondoufle et aux environs. — 10 mars 1547 (fol. 435). — Roch Mochin, laboureur à Bondoufle : donation à Nicolas de Choisy, marchand, demeurant à Paris, de diverses terres au terroir de Bondoufle, omises dans la précédente donation. — 24 décembre 1547 (fol. 436).

Y 94. — Registre in-folio, 385 feuillets, papier. Vol. 9.

(4 août 1548-13 août 1549 [dates des Insinuations].)

2796. — Charles Maheut, laboureur à Tremblay en France : donation à Toussaint Maheut, marchand drapier à Saint-Denis en France, son frère, représenté par Martine de Dessus-le-Moutier, sa femme, de ses droits sur la succession d'Abraham Maheut, religieux profès en l'abbaye des Blancs-Manteaux à Paris, leur frère. — 24 juillet 1548 (fol. 1).

2797. — Girard Regnou, laboureur à Noisy-le-Grand, et Jeanne Maheut, sa femme : donation à Toussaint Maheut, marchand drapier à Saint-Denis en France, leur frère et beau-frère, de leurs droits sur la succession d'Abraham Maheut, religieux profès en l'abbaye des Blancs-Manteaux à Paris. — 25 juillet 1548 (fol. 1 v°).

2798. — Jean Maheut, laboureur à Thieux, Nicolas Maheut, laboureur à Courtry, frères, et Nicolas Barat, laboureur à Noisy, fils de Jean Barat et de feue Claudine Maheut : donation à Toussaint Maheut, marchand drapier à Saint-Denis en France, leur frère et oncle, de leurs droits sur la succession d'Abraham Maheut, religieux profès en l'abbaye des Blancs-Manteaux à Paris, leur frère et oncle. — 29 juillet 1548 (fol. 2).

2799. — Claude Geneuvre et Jeanne, sa femme, laboureurs, demeurant à Saint-Georges, paroisse de Vallant, et Mariette Seruzier, veuve d'Élardin Lambert, demeurant à «Saint-Mesnil» : donation à Claude Peloix, maréchal à Paris, leur neveu, de leurs droits sur la succession de Claude et de Jean Seruzier, demeurant aux faubourgs de la rue Saint-Honoré. — 22 mai 1548 (fol. 3).

2800. — Jean Guillot, prêtre, chanoine de l'église de Saint-Nizier à Lyon : donation à Antoine Pipon, prêtre, solliciteur du seigneur de Saint-André, demeurant à Paris, de la moitié d'un terrain clos de murs, sur lequel il y a une maison en construction, aux faubourgs Saint-Victor à Paris, rue Saint-René. — 2 juillet 1548 (fol. 3 v°).

2801. — Jeanne Avril, veuve de Jean Chevalier, manouvrier, demeurant à Igny, près Bièvres-le-Châtel : donation à Henry Chevalier, domestique à Paris, son fils, d'une

maison à Igny, devant le cimetière, sous réserve d'une chambre et d'un quartier de jardin pour la donatrice et sa fille impotente. — 18 juin 1548 (fol. 5).

2802. — Claude Allays, prêtre, curé de Saint-Forgeuil (Champforgeuil), du côté de Chalon-sur-Saône, demeurant à Paris, rue de Longpont, près de l'église de Saint-Gervais : donation à Martine Martin, veuve d'Antoine Pinaguet, et à Madeleine Martin, femme de Joachim Brochin, sœurs, des biens, meubles et immeubles, à lui légués par Madeleine Chartier, «à la charge qu'elles seront tenues, si bon leur semble, faire poursuicte à leurs despens, icelles choses ainsi données, dont icelluy ceddant ne sera tenu d'aucune garantie». — 7 octobre 1547 (fol. 5 v°).

2803. — Jean Barbe, maître tondeur de grandes forces, bourgeois de Paris, et Michelle Robert, sa femme : donation à Philippe Barbe, écolier, étudiant en l'Université de Paris, de leurs droits sur la succession de Marion Chrétien, femme de Jean Robert, laboureur à Chilleurs, forêt d'Orléans, leur belle-mère et mère. — 7 août 1548 (fol. 6).

2804. — Marguerite de Thamenay, veuve de Michel Chapperon, sergent à cheval au Châtelet de Paris : donation à Guillemette, à Jean, à Étienne, à Balthazar et à Guillaume Chapperon, ses enfants, de ses droits sur la succession de Raoul de Thamenay, huissier du Roi au Parlement, son frère. — 10 mars 1548 (fol. 6 v°).

2805. — Guillemette de Saint-Martin, veuve de Jean de Faulxmont : donation à Étiennette de Faulxmont, sa petite-fille, âgée de 2 ans et demi, d'une maison à Montmorency, au lieu dit «la Place au Paon», et d'une vigne au terroir de Montmorency. — 20 mai 1547 (fol. 7).

2806. — Étienne Joubert, marchand mercier quincaillier, bourgeois de Paris : donation à Marguerite, à Marie et à Jeanne Avrillet, filles d'Alexandre Avrillet, marchand mercier quincaillier, bourgeois de Paris, et de Madeleine Le Denoys, et à Jacquette Moussigot, fille de Nicolas Moussigot, marchand mégissier, bourgeois de Paris, et de Claude Le Denoys, de ses droits sur les successions de Nicolas Béré, marchand tanneur à Poissy, et de Clémence Charles, père et mère de Jeanne Béré, sa seconde femme, veuve de Barthélemy Le Denoys, mère de Madeleine et Claude Le Denoys, successions pour lesquelles procès était pendant au Parlement. — 10 août 1548 (fol. 8).

2807. — Jean Baudouyn, l'aîné, procureur au Châtelet de Paris : donation à Jeanne de Ramberges, sa petite-fille, «laquelle a demouré et demeure avecques luy, dès et depuis le trespas» de Philippe de Ramberges, procureur au Parlement, son père, à l'occasion de son mariage avec Pierre Herpin, procureur au Châtelet de Paris, d'une rente de 8 livres tournois sur une ferme à Vert-le-Grand, châtellenie de Montlhéry, et promesse de lui délivrer «ses habillemens de filliage, une robbe d'escarlatte, doublée de damars et poignetz de velours» à elle donnée après le décès de Nicole de Feux, femme en secondes noces dudit Baudouyn, et de les loger gratuitement durant 6 ans. — 10 juillet 1548 (fol. 9 v°).

2808. — Jacques Sanguin, seigneur de Livry-en-l'Aunois, avocat en Parlement, et Barbe de Thou, sa femme : donation mutuelle, «ad ce que le survivant d'eulx deux ayt meilleur moyen de vivre et soy honnestement maintenir et entretenir en son estat, et aussi qu'il soyt plus enclin et obligé à prier Dieu pour l'âme du premier déceddant». — 13 août 1548 (fol. 11).

2809. — Jeanne Huppraye, veuve de Huguet Gouffier, marchand, arpenteur juré de terres, demeurant à Paris : donation à Marguerite Gouffier, veuve de Louis Gaudray, laboureur, demeurant à Paris, à Perrette

Gouffier, femme de Jean Le Grant, laboureur à Viry, à Catherine Gouffier, femme de Jacques Henry, maître tisserand à Paris, et à Denis Gouffier, maître sellier lormier à Paris, ses filles et fils, de ses droits sur la succession de Noël Huppraye, tisserand à Savigny, près Viry-[Châtillon], son frère, notamment sur une maison, jardin et vignes audit lieu. — 14 juin 1548 (fol. 11 v°).

2810. — Charlotte Roze, veuve de Pierre Chasteau, marchand mégissier, bourgeois de Paris, et auparavant veuve de Jacques Simon : donation à Guillaume Duboys, écolier, étudiant en l'Université de Paris, à Geneviève, à Gillette et à Marie Duboys, enfants de feu Jacques Duboys et de Marie Simon, ses petits-fils et petites-filles, de l'usufruit d'une portion de la terre et seigneurie des Prés, dans la paroisse de Boissy-sans-Avoir, près Montfort-l'Amaury. — 24 août 1547 (fol 12).

2811. — Jeanne Huvé, veuve d'Augustin Bouguier, marchand, bourgeois de Paris : donation à Guy Bouguier, prêtre, docteur en médecine, son fils, demeurant à Paris, de la moitié d'une métairie et de 80 à 100 arpents de terre à Moussy-le-Neuf, pour que son fils «ayt mieulx de quoy honnestement s'entretenir et qu'il soyt plus enclin à prier Dieu pour elle et sa bonne prosperité et santé». — 11 août 1548 (fol. 13 v°). — Jeanne Huvé, veuve d'Augustin Bouguier, marchand, bourgeois de Paris : donation à Guy Bouguier, prêtre, docteur en médecine, son fils, demeurant à Paris, de la moitié d'une maison de trois corps d'hôtel, à Paris, rue Saint-Denis, ayant issue sur la rue aux Prêcheurs, à l'enseigne du Marteau d'or, maison habitée par la donatrice, attenante, d'une part, à l'hôtel du Chat, d'autre part, à l'hôtel du Heaume; d'une autre maison à Paris, «rue Garnier-Sainct-Ladre», à l'enseigne de l'Ange, attenante par derrière aux anciens murs de la ville de Paris, laquelle maison de l'Ange avait été adjugée par décret en 1525 à Augustin Bouguier; de vignes au terroir de Notre-Dame-des-Champs, «ou lieu dict les Poteries», closes de murs du côté de la rue des Mariolles; d'un arpent de vigne formant terrain à bâtir, clos de murs, au même terroir, lieu dit des Poteries, près de la rue des Mariolles, lequel arpent de vigne «elle a baillé à rentes à plusieurs personnes pour y édiffier maisons et bastimens», avec l'énumération de ces rentes et la désignation des personnes qui les doivent, à raison des maisons qu'elles y ont bâties. — 11 août 1548 (fol. 15).

2812. — Louis Michel, laboureur à Angles, près Chartres : donation à Simon Michel, prêtre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, d'une maison à Angles. — 18 août 1548 (fol. 18 v°).

2813. — Antoine Minart, président au Parlement : donation à Pierre et à Antoine Minart, ses enfants, nés de son mariage avec feue Catherine Bochart, de la moitié du fief de Combs[-la-Ville], par lui acquis de Pierre Bochart, son beau-frère, et de portion du fief de «Chérelles», en la paroisse de Grisy-en-Brie, par lui acquis de Claude de Bréda et de Marguerite de La Coppelle. — 19 août 1548 (fol. 19).

2814. — Jean de La Bruyère, marchand, bourgeois de Paris : donation à Mathias de La Bruyère, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de tous les biens à lui échus par les successions de Mathieu de La Bruyère et de Médarde Dragon, sa femme, ses père et mère. — 9 juillet 1548 (fol. 19 v°).

2815. — Ambroise Pasquier, veuve de Louis Coiffé, dit de Hannot, et auparavant veuve de Jean Guérin, vendeur de bétail à pied fourché au marché, bourgeois de Paris : donation à Guillaume Guérin, son fils, demeurant à Paris, de la moitié d'une maison de plusieurs corps d'hôtel à Paris, rue Saint-Honoré, «où soulloyt pendre pour enseigne l'Ymaige Sainct-Jehan Baptiste», attenante au derrière de la maison où pend pour enseigne

le Lion noir; d'une autre maison avec jardin à Saint-Germain-des-Prez-lez-Paris, rue de Bussy, «où est pour enseigne en effigie contre la muraille et au-dessus de la porte et entrée de la dicte maison l'Anonciation», attenante d'un côté à une tuilerie, aboutissant d'un bout aux fossés de l'abbaye dudit Saint-Germain-des-Prez; d'une autre maison à Carrières-Saint-Denis, près Chatou, donnant sur la grand'rue et par derrière au moulin à vent; de vignes aux terroirs de Carrières, de Chatou et de Sceaux; d'une rente de 16 livres parisis sur une maison et vigne au village et terroir de Charonne, d'une autre rente de 66 sols 8 deniers tournois sur un boulanger de Notre-Dame-des-Champs, d'une autre rente de 40 sols tournois à Vauhallan, lesdits héritages chargés, avec une autre maison de la donatrice, rue Saint-Honoré, joignant le Lion d'argent, d'une rente de 20 livres envers le chapitre de Sainte-Opportune. — 21 août 1548 (fol. 20).

2816. — Germaine de Sailly, veuve de Pierre de La Porte, seigneur de Crespières, des Alluets-le-Roi et des fief et seigneurie d'Estouteville, conseiller au Parlement, demeurant à Paris : donation à Jacques de La Porte, écuyer, seigneur de Soulaines, demeurant à Paris, son fils, de la moitié de l'hôtel seigneurial d'Estouteville, à Asnières, près Beaumont-sur-Oise, de la moitié des terres, vignes, prés et bois taillis, acquis par son mari et elle durant leur mariage et après, à Saint-Martin-du-Tertre, à Viarmes, à Boran, à Noisy-sur-Oise et à Asnières. — 20 août 1548 (fol. 22).

2817. — Nicolas Picart, maître fripier, bourgeois de Paris, et Marie du Moustier, sa femme, Guillaume du Moustier, manouvrier, et Pasquier du Moustier, faiseur de feutres à selles, frères et sœur, demeurant à Paris : donation à Jean Vaultier et à Benoite du Moustier, sa femme, leurs beau-frère et sœur, des droits successifs à eux échus par le décès de Toussaint du Moustier, prêtre, habitué en l'église, de Saint-Gervais, leur oncle, et de Jeanne du Moustier, leur sœur. — 20, 21 août 1548 (fol. 24).

2818. — Jean Cardon, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue du Mûrier : donation à Nicolas Richer, marchand bonnetier, demeurant aux faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris, rue de Lourcine, des deniers restant dus par les héritiers de Jean d'Anisy, curateur d'Étiennette Cardon, aliénée, de ceux dus par Jacques Le Besgue à raison des cession et transport de la maison de la Bouteille, au coin du Petit-Pont, et de la maison de l'Image Notre-Dame, dite les étuves de la rue de la Huchette, ainsi que de ses droits sur la succession de Marie Cardon, veuve de Pierre Porcher, sa sœur, dont il avait été spolié. — 19 mai 1548 (fol. 25).

2819. — Étienne Carré, marchand à Montargis : donation à François Carré, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de blé due par un habitant de la paroisse de Saint-Pierre de Courtenay. — 18 juin 1547 (fol. 26).

2820. — François Février, licencié ès lois, demeurant à Glatigny, paroisse de Jouy-le-Moutier : donation à Jean Gallet, procureur au Parlement à Paris, et à Nicolas Gallet, demeurant à Menucourt, frères, ses cousins, d'une ferme à Glatigny, avec 90 arpents de terres, prés, saussaie et vigne. — 23 mai 1548 (fol. 26 v°).

2821. — François Cutor et Claude Regnier, sa femme, Jean Rogeret et Marie Regnier, sa femme, demeurant à Choisy-Malesherbes : donation à Nicole Rahier, procureur au Châtelet de Paris, représenté par Louis Regnier, religieux du prieuré des Bons Hommes du Bois de Vincennes, frère de Claude et Marie Regnier, de leurs droits sur la succession de Louis Regnier, écuyer, lieutenant du gruyer de la forêt de Livry et Bondy, leur beau-frère et frère. — 8 février 1547 (fol. 28).

2822. — Jean Laurens, prêtre, chanoine l'église Notre-Dame de Noyon, demeurant Noyon : donation à Jean Frolo, avocat en rlement, prévôt de Tournan et seigneur de amprose, demeurant à Paris, son neveu, tous ses biens meubles et créances. — août 1548 (fol. 29).

2823. — François Desmier, seigneur et ron de Marigny, conseiller au Parlement, neurant à Paris : donation à Jean Desmier, arrière-neveu, et en cas de décès, à son re François, des droits à lui échus par le cès de Philibert (de) Beaujeu, seigneur de gnières, sur la baronnie de Marigny. — août 1548 (fol. 29 v°).

2824. — François Perdrier, marchand neur et départeur d'or et d'argent, bour- ois de Paris : donation à Jean Perdrier, lier, étudiant en l'Université de Paris, son , d'une vigne au terroir de Lesches (près gny-sur-Marne). — 2 septembre 1548 l. 31 v°)

2825. — Huguette Fromont, veuve de Jean Fèvre, demeurant à Paris : donation à nçois Billauld, clerc au greffe civil du âtelet de Paris, et à Macée Homo, sa femme, neveu et nièce, de ses droits, à titre d'hé- ère de Robert Fromont et de Madeleine ude, ses père et mère, sur deux corps de ison, assis aux faubourgs Saint-Germain- s-Prés-lez-Paris, près la Boucherie, «où lloyt pendre pour enseigne l'Ymaige Nostre- me, et de présent l'Ymaige Sainct-Sébastien» nnant sur la grand'rue dudit Saint-Germain. 20 août 1548 (fol. 32).

2826. — Jean Toustain, prêtre, chanoine archidiacre de Brie en l'église de Paris : nation à Jean Bugnon, le moyen, à Jacques gnon, à Jean Bugnon, le jeune, et à Philbert gnon, ses petits-neveux, de deux rentes, ne de 25 écus soleil, l'autre de 50 livres rnois, et d'une somme de 472 livres 15 sols rnois, le tout dû par Jean Bugnon, l'aîné, marchand à Tours, son neveu, par son mariage avec Geneviève Honoré; ledit don fait, «pour la bonne amour que ledict sieur Toustain a aus- dictz donataires, ad ce qu'ilz aient mieulx de quoy eulx entretenir es estudes, en mar- chandise, ou aultre estat, à quoy ilz vouldront estre et seront mis, et dont ilz se vouldront entremectre et mesler à l'advenir». — 5 sep- tembre 1548 (fol. 32 v°).

2827. — Antoine Popillon, écuyer, se trou- vant momentanément à Paris : ratification, en raison de ses projets de mariage, de la do- nation par lui faite, le 13 décembre 1543, à Nicolas Popillon, écuyer, son frère, de la terre et seigneurie de Paray, quittance donnée par Nicolas Popillon à son frère, de tout ce qu'il pouvait lui devoir pour nourriture, argent prêté et payé, et arrêté du compte de l'administration des biens d'Antoine Popillon par Nicolas, «tant pendant le temps qu'il a esté en Italye, que depuis son retour», le faisant redevable envers ledit Nicolas de 2,009 livres 16 sols 8 deniers tournois. — 28 mars 1548 (fol. 34 v°).

2828. — Louis Raoulin, seigneur du Tillet, demeurant à Paris : cession et transport à Guy Turquain, bourgeois de Paris, des droits qu'il peut avoir sur la succession de Robert Turquain, chanoine en l'église de Bayeux, seigneur de Genevray, frère dudit Guy, à raison de la do- nation réciproque de tous leurs biens, meubles et immeubles, qu'ils se sont faite, le 18 septembre 1544. — 11 septembre 1548 (fol. 36).

2829. — François Anthonis, chanoine de Gournay, au diocèse de Rouen, et seigneur du Perreux en la paroisse de Nogent-sur-Marne, demeurant audit Perreux : donation à Gilles Anthonis, seigneur de Baron, et à Charles Anthonis, conseiller et général du Roi en la Cour des Aides à Paris, ses neveux, d'une maison à Paris, rue des Cordeliers, près la porte Saint-Germain, attenante, d'une part, à «l'ostel de l'Ymaige Sainct-Loys», d'autre part, «à une petite maison estant des appartenances

IMPRIMERIE NATIONALE.

de ladicte porte Sainct-Germain, d'un bout par derrière aux murailles de la ville de Paris, et d'autre bout par devant à ladicte rue», maison habitée par Jean Turquain, conseiller au Parlement, et d'une autre maison, aussi à Paris, rue du Paon, près la porte Saint-Germain-des-Prés,« aboutissant par derrière ausdictz maistres Gilles et Charles Anthonis, sesdictz nepveuz, d'autre part, à une maison estant des appartenances du colleige de Bourgongne», habitée par Pierre de la Courtine; à charge de payer après son décès à Anne, à Jeanne, à Marguerite, à Marthe et à Geneviève de La Rosière, à Jean et à Nicolas de La Rosière, enfants de feue Marie Anthonis, femme de Clériadus de La Rosière, conseiller au Parlement, 500 livres tournois, et à Charles, à Marie et à Françoise Le Grand, enfants mineurs de feu Simon Le Grand, bailli et gouverneur de Beaumont, et de Françoise Anthonis, également 500 livres, lesdites Marie et Françoise Anthonis, sœurs des donataires, à charge également de faire célébrer dans l'église de Saint-Côme, chaque semaine, une basse messe *de requiem* et d'assigner 10 livres parisis de rente à cet effet. — 2 septembre 1548 (fol. 37 v°).

2830. — Charles Le Clerc, hôtelier, demeurant à Paris, rue du Plâtre, et Andrée Le Blay, sa femme : donation à Noël Le Clerc, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur la succession de Jean Le Blay, marchand à Saint-Mars-sous-Ballon, leur beau-père et père. — 7 septembre 1548 (fol. 39).

2831. — Agnès Le Jars, veuve d'Antoine Moireau, receveur des tailles à Château-Thierry, demeurant à Paris, rue des Deux Haches : donation à Marie Gayette, sa fille, veuve de Jean Aury, des meubles lui appartenant, avec pressoir et cuves, en une maison à Carré, près d'Orléans, de cinq années d'un revenu de 30 livres pour son douaire à prendre sur ladite maison, et de tous droits sur cette maison, qu'elle avait acquise pendant son mariage avec Robert Gayette, marchand bourgeois de Paris, à charge par ladite Mar Gayette de loger et entretenir sa mère durar cinq années. — 27 novembre 1544. — Agnès Le Jars, bourgeoise de Paris, veuv en troisièmes noces d'Antoine Moireau : do nation à Marie Gayette, sa fille, d'une rent viagère de 62 livres 10 sols tournois qu'el percevait, à titre de douaire, sur les biens d Jean Huault, son second mari. — 11 sep tembre 1548 (fol. 39 v°).

2832. — Philippe Fournet, écuyer, seigneu de Crennes, demeurant à Paris : donation Pierre Fournet, écuyer, étudiant en l'Uni versité de Paris, demeurant au collège de Marche, son fils, d'une rente de 50 livr tournois sur une maison à Paris, près porte Saint-Michel, à l'enseigne de l'Imag Saint-Étienne, et sur une autre maison Saint-Marcel-lez-Paris, rue de la Villeneuve Saint-René, autrement appelée le Clos du Cha donneret, et de plusieurs autres rentes. — 9 août 1548 (fol. 41).

2833. — Étienne du Bourg, habitant Riom en Auvergne : donation à Jean, à Jacques à Annet, à Gabriel, à Claude, à Amable et Étienne du Bourg, ses fils, à Claude, à Ann et à Jeanne du Bourg, ses filles, de tous s biens, meubles et immeubles, sous réserve d'un disponibilité de 12,000 livres tournois. — 3 août 1548 (fol. 42 v°). — Étienne du Bourg contrôleur pour le Roi en l'élection de la Bass Auvergne, habitant de Riom, momentanémen à Paris : déclaration relative à la donatio de 6,000 livres tournois faite à Gabriel d Bourg, son fils, pour cause de son futu mariage, qui doit se confondre avec la donatio faite à ses enfants, le 3 août précédent. — 16 septembre 1548 (fol. 42 v°).

2834. — Berthault Hesselin, chanoine d Chartres, demeurant à Chartres : donation Marguerite Piédefer, veuve de Jean Hesselin seigneur de Girodon, et greffier de la ville d

aris, sa mère, de tous les biens immeubles, ens et rentes qui lui sont advenus par la uccession de Jean Hesselin, son père. — 9 décembre 1543 (fol. 44 v°)

2835. — Roger Colletier, homme de guerre ous le capitaine Le Cerf, étant en garnison au rt de Boulogne, momentanément à Paris our ses affaires : donation à Simon Le Roy, archand drapier et chaussetier, bourgeois de aris, et à Ragonde Colletier, sa femme, ses eau-frère et sœur, en reconnaissance de leurs bons, louables et agréables plaisirs et bien ictz», de sa portion du droit de douaire de atherine de Brion, sa mère, assigné sur les iens de Guillaume Colletier, son père. — 3 avril 1548 (fol. 46).

2836. — Balthazar Hesselin, avocat en Parlement, demeurant à Paris, rue Saint-Germain-e-l'Auxerrois : donation à Marie Haligre (Alire), sa future épouse, représentée par Claude ligre, sieur de la Motte, valet de chambre rdinaire du Roi, son frère, de la maison qu'il bite à Paris, rue Saint-Germain-de-l'Auxerois, «où soulloyt pendre pour enseigne le Daulhin, aboutissant par derrière sur les quaiz de rivière de Seine», de 60 arpents de terre terroir de Saint-Brice, près Montmorency, de 10 livres parisis de rente foncière sur usieurs maisons au village de Saint-Brice. — 14 janvier 1540 (fol. 46 v°).

2837. — Jacquette Julien, veuve de Pierre rdin, demeurant à Paris, rue de la Calendre, ès l'enseigne du Cœur Royal, et Jeanne lien, veuve de Louis Foucault, demeurant à ris, rue du Roi-de-Sicile, près le Petit Saintntoine, sœurs : donation à Jean Annyer, udiant en l'Université de Paris, maître d'école la paroisse Saint-Gervais à Paris, de terres à llégien en Brie, près Lagny-sur-Marne, dendant de la succession de Guillaume Julien de Jeanne Testart, leurs père et mère, afin e ledit Annyer «ayt mieulx de quoy vivre à dvenir et soy mieulx entretenir aux estudes». — 31 août et 1er septembre 1548 (fol. 48).

2838. — Jeanne Julien, veuve de Jean Vallée, charretier, demeurant à Lagny-sur-Marne : donation à Jean Annyer, écolier, étudiant en l'Université de Paris, maître d'école de la paroisse Saint-Gervais à Paris, de terres à Collégien en Brie, près Lagny-sur-Marne. — 2 septembre 1548 (fol. 48 v°).

2839. — Nicolas de Devises, maître sellier et lormier à Paris, et Henriette Caillot, sa femme : donation mutuelle. — 4 septembre 1548 (fol. 49).

2840. — Richard Le Vacher, marchand et maître fripier à Paris, et Catherine Pirou, sa femme : donation à Geoffroy Le Vacher, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur une maison à Paris, rue de l'Arbre-Sec, à l'enseigne du Heaume, et des meubles se trouvant en cette maison, de vignes au terroir de la Villette-Saint-Ladre, près Paris, aux lieux dits «l'Escorcherie, les Maisonnettes», et de leurs droits sur des maisons, jardins et terres au village et au terroir de Trappes. — 17 septembre 1548 (fol. 50).

2841. — Guillemette Chevreuse, veuve de Jacques Chanteau, demeurant à Rochefort-en-Yvelines : donation à Pierre Chevreuse, marchand, bourgeois de Paris et arbalétrier de la ville de Paris, du nombre des 60, son frère, de la moitié d'une maison à Rochefort, à l'enseigne de l'Écu de France. — 24 mars 1548 (fol. 50 v°).

2842. — Guillaume Poireau, marchand teinturier en draps de laine, bourgeois de Paris : donation à Pierre du Puys, marchand de draps de soie, bourgeois de Paris, son gendre, de huit arpents de terre et d'une rente de 30 sols tournois au terroir des Loges. — 25 novembre 1547 (fol. 51).

2843. — Jean Gourjon, procureur au Châtelet de Paris, et Jeanne Pérault, sa femme :

donation à Gilles Gourjon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de 8 livres de rente en deux parties à Orléans, dépendant de la succession de Barthélemy Pérault, leur beau-père et père, «pour l'entretenir aux escolles, et pour luy avoir ses vivres, livres et autres neccessitez». — 14 octobre 1544 (fol. 51 v°).

2844. — Gaspard Maillard, marchand, demeurant à Paris : donation à Jean Moreau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, des biens à lui échus par les successions de Guillaume Maillard et de Guillemette Supersac, ses père et mère. — 18 septembre 1548 (fol. 52 v°).

2845. — Marguerin de Lespine, manouvrier à Nantouillet : donation à Pierre de Lespine, laboureur à Chantoiseau, paroisse de Beaumont-les-Nonnains, près Beauvais en Beauvaisis, son père, de ses droits sur la succession de Marie de La Croix, sa mère, après le décès de laquelle il n'avait fait ou fait faire aucun inventaire; «cestz don, cession et transport faictz pour la bonne amour filialle que ledict Marguerin a audict donataire, son père, en considération de son ancien aage, et ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre le reste de sa vye». — 24 septembre 1548 (fol. 53).

2846. — Marguerite Fromont : donation à François Billauld, clerc au greffe civil du Châtelet de Paris, et à Macée Homo, sa femme, ses neveu et nièce, de ses droits sur trois corps d'hôtel à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, donnant sur la grand'rue, ayant pour enseigne contre le mur les Images Notre-Dame et Saint-Sébastien, à charge après son décès de la faire inhumer, payer son convoi et faire célébrer deux services. — 6 septembre 1548 (fol. 53 v°).

2847. — Ogier Guénichen, procureur du Roi à Bar-sur-Aube en Champagne, et Catherine Colletier, sa femme : confirmation et ratification d'une donation par eux faite, le 11 septembre 1548, à Simon Le Roy, marchand drapier et chaussetier, bourgeois de Paris, et à Ragonde Colletier, sa femme, leurs beau-frère et sœur, de portion du droit de douaire de Catherine de Brion, femme de Guillaume Colletier, procureur au Châtelet, leur belle-mère et mère, et des 87 livres tournois restant dues sur les 500 livres à eux promises lors de leur contrat de mariage. — 21 septembre 1548 (fol. 54).

2848. — Pascal Dozio, menuisier à Paris : donation à Nicolas Dozio, marchand, bourgeois de Paris, de ses droits sur la succession de Guillaume Coisnon, maître chandelier de suif à Rouen, son oncle. — 26 septembre 1548 (fol. 55 v°).

2849. — Benoît Le Viconte, laboureur à Origny-en-Thiérache : donation à François Le Bon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, des biens meubles et créances dépendant de la succession de Jean Moullart, habitant à Origny. — 19 août 1548 (fol. 56 v°).

2850. — Jean Pichereau, l'aîné, laboureur à Louveciennes, et Françoise Gohel, sa femme, auparavant veuve de Nicolas Choppin, l'aîné, laboureur audit lieu : donation à Jean Gohel, commissaire examinateur au Châtelet de Paris, leur beau-frère et frère, de leurs droits sur une maison à Louveciennes, rue de Beauvoir, sur des terres et des rentes à Louveciennes. — 9 juin 1547 (fol. 57).

2851. — Liger Lasseray et Olivier Chouquet, marchands à Paris : association commerciale et donation mutuelle: «disans lesdictes parties que dès longtemps ilz ont demouré l'un avec l'autre, et, pour la bonne amour qu'ilz ont l'un envers l'autre, eulx confians de la preudhommye et loyaulté, l'un de l'autre,... recongneurent et confessèrent... qu'ilz se sont associez et associent l'un avec l'autre, pour estre et demourer communs ensemble en tous biens, du jour d'huy jusques au jour et heure du trespas du premier d'eulx deux...; durant

·quel temps, ilz ont promis et promettent ivre en bonne paix et amour ensemble, au laisir de Dieu, et garder, subvenir et ayder un à l'autre, tant en santé que en malladie, omme s'ilz estoient frères charnelz, et faire, onduire et admener le faict et train de marhandise de vins et autres marchandises où ilz ongnoissent estre leur prouffict, et mettre en dicte societté tous et chascuns leurs biens, nt meubles que héritaiges et possessions nmeubles,... et ont donné et donnent tous urs dictz biens au survivant l'un de l'autre... t neantmoins a esté accordé que, s'ilz se maent, en ce cas ceste présente association sera demourera nulle». — 24 septembre 1546 ol. 58).

2852. — Alexandre Garnier, marchand à aint-Germain-en-Laye : «congnoissant son cien aage et n'avoir aucuns enfans proéez de son corps», fait donation à Jean et Nicolas Girard, marchands, demeurant à Vielz» en Anjou, ses neveux, d'une maison Paris, rue d'Orléans, près la Croix-Neuve, lui échue par le décès de Jean Garnier, chaoine du Sépulcre, son frère, et de tous ses ens et rentes en Anjou. — 2 octobre 1548 ol. 59).

2853. — Pierre Richard, bonnetier à ris, Jeanne Despoix, l'ainée, sa femme, Jeanne Despoix, la jeune, fille à marier, meurant à Paris : donation à Jean Le Vinte, écolier, étudiant en l'Université de Pa-, leur neveu, de maisons et terres sur le emin d'Épernon à Dourdan, dépendant de succession de Louise Tirouyn, leur belleère et mère. — 3 octobre 1548 (fol. 60).

2854. — Jean Solleret, Nicolas Vauldry Jeanne Solleret, sa femme, demeurant à iel : donation à Jean Solleret, écolier, étunt en l'Université de Paris, leur neveu, des oits successifs à eux échus par le décès de louyn Solleret et de Marguerite, sa femme, urs aïeul et aïeule. — 16 mai 1546 ol. 60 v°).

2855. — Thomas Solleret, voiturier par terre, et Guillaume Solleret, charretier, demeurant à Paris, frères : donation à Jean Solleret, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, des biens de la succession de Bidouyn Solleret et de Marguerite, sa femme, leurs aïeul et aïeule, sis à Triel, à Meulan, à Courcelles et aux environs. — 7 septembre 1548 (fol. 61).

2856. — Pierre Morand, berger, demeurant à Baville, paroisse de Saint-Chéron, près Dourdan : donation à Étienne Morand, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son cousin, fils de Gilles Morand, manouvrier à Saint-Marcel-lez-Paris, d'une maison au terroir de Saint-Évroult, près Saint-Chéron. — 26 septembre 1548 (fol. 61 v°).

2857. — Thibaut Jouve, praticien en cour laie, demeurant à Cuisery, près Chalon-sur-Saône : donation à Guillaume du Verger, écolier, étudiant en l'Université de Paris, au collège de Montaigu, son neveu, d'une maison à Pontgouin, près Chartres. — 6 octobre 1548 (fol. 62).

2858. — Jean Brinon, seigneur de Villaines, conseiller au Parlement de Paris : donation à Louis Chesneau, avocat en Parlement, de l'usufruit de la ferme de Villiers, en la paroisse de Poissy, «en considéracion des peines et labeurs que maistre Loys Chesneau... a euz et prins pour l'instruyre en son jeune aage aux bonnes lettres». — 5 octobre 1548 (fol. 63).

2859. — Claude de Breuche, marchand mercier, bourgeois de Paris : donation à Louis de Montigny, dit «Moireau», écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de 10 livres tournois sur des vignes à Cheverny. — 5 octobre 1548 (fol. 63 v°).

2860. — Marie Dain, femme de Gilles d'Espoigny, notaire au Châtelet de Paris : do-

nation à Jean d'Espoigny, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de vignes aux terroirs de Pierrefitte, de Sarcelles et aux environs. — 21 septembre 1548 (fol. 64).

2861. — Yves Chesneau, bourgeois de Paris : donation à Guillaume Chesneau, écolier, étudiant en l'Université de Paris et boursier artien au collège de Champagne, dit de Navarre, y demeurant, son frère, afin «doresnavant de mieulx soy entretenir au faict de son estude», de maison, terres et vignes à Vert-le-Grand et Leudeville (près Marolles-en-Hurepoix), de 50 livres tournois de rente sur Jean Pajot, conseiller en la justice des Aides, de 25 livres tournois de rente sur Nicole Fleury, référendaire en la Chancellerie de France, d'une rente foncière de 43 sols parisis sur une maison et jardin à Issy et de plusieurs autres rentes, enfin de ses droits sur la ferme et métairie de Bisseaux, à Champagne, en la paroisse Saint-Maurice de Montereau-où-Fault-Yonne. — 11 octobre 1548 (fol. 65).

2862. — Jérôme de Marnef, marchand libraire, demeurant à Paris, rue Saint-Jacques, et Denise de Marnef, veuve d'Ambroise Girault, marchand libraire, demeurant à Paris, même rue : association commerciale pour le métier de libraire, en vertu de laquelle Jérôme de Marnef s'engage à entretenir les enfants de la veuve Girault, jusqu'à ce qu'ils soient en âge de gagner leur vie, et, en cas de prédécès, lui donne tous ses biens, à charge de payer, après son décès, à Simon de Marnef, leur frère, une somme de 250 livres tournois. — 8 octobre 1548 (fol. 67).

2863. — Antoine François, prêtre, habitué en l'église de Saint-Eustache à Paris, natif de Mello, au diocèse de Beauvais : donation à Simon François, marchand drapier à Mello, son frère, d'une rente de 4 livres 3 sols 4 deniers tournois due par un laboureur de Fercourt. — 11 août 1542 (fol. 67 v°).

2864. — Marguerite de Saint-Merry, veuve de Pierre d'Athis, écuyer, seigneur dudit lieu en partie et d'Écury-sur-Coole : donation à Antoine de Saint-Merry, son frère, demeurant à Athis en Champagne, de rentes sur des biens au terroir de Boissy-le-Repos (près Montmirail), acquises de Denis de Saint-Merry, son père. — 15 mai 1548 (fol. 68).

2865. — Anne Momonnier, femme de Florent Vastelier, maître tailleur de robes, bourgeois de Paris : donation à Christophe Vastelier, maître tailleur de robes, bourgeois de Paris, son cousin, de tous ses biens meubles, acquêts et conquêts immeubles. — 7 septembre 1548 (fol. 69).

2866. — François Parisot, praticien en cour laie à Paris : donation à Jacques Parisot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur les successions de Thomas Reignon et de Chardine Martin, sa femme, à lui vendues par leurs héritiers. — 6 octobre 1548 (fol. 69 v°).

2867. — Marie de Cueilly, veuve de Pierre Huillart, marchand, bourgeois de Paris, et Perrette (ou Poncette) Le Hongre, veuve de Servais Cossart, demeurant à Paris : donation mutuelle. — 22 septembre 1548 (fol. 70).

2868. — Pierre Jouvin, maître maréchal, demeurant à Paris, rue des Trois-Portes, près la place Maubert : donation à Antoine Jouvin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Pierre Jouvin, son père, au village de Bazainville. — 28 septembre 1548 (fol. 71 v°).

2869. — Jean-Augustin Fourna, dit «Le Conte», seigneur du «Pouat», pays d'Auvergne, demeurant audit lieu, et Charlotte de Clermont, sa femme, auparavant veuve d'André Mécusson, logés à Paris, rue de la Mégisserie en l'hôtel de Pierre Deslandes, sergent à verge au Châtelet : donation à Étienne Le Pelletier, licencié ès lois, avocat en Parlement,

demeurant à Paris sur le quai Saint-Bernard, de leurs droits sur une somme de 400 livres tournois, et sur un pré au terroir de Vaux, près de la Seine, à prendre sur les biens d'André Mécusson, «en rémunération de ses bons, louables et agréables services». — 30 septembre 1547 (fol. 71).

2870. — Jacques Robert, marchand boucher, demeurant à Fay-aux-Loges, forêt d'Orléans : cession et transport à Jean Barbe, marchand, bourgeois de Paris, et à Michelle Robert, sa femme, ses beau-frère et sœur, de ses droits sur la succession de Marion Chrétien, femme de Jean Robert, sa mère, déjà par lui cédés en 1546, et dont le transport avait «esté perdu, à tout le moings adhiré». — 11 mai 1548 (fol. 72 v°).

2871. — Jeanne d'Aury, veuve de Thomas Restout, demeurant aux Coudrais, paroisse d'Élancourt : donation à Simon Preudhomme, demeurant en la paroisse de Plaisir, et à Regnaulde Mauduit, sa nièce, à l'occasion de leur futur mariage, de terres au terroir des Coudrais, paroisse d'Élancourt (près Trappes), moyennant une rente de blé et d'avoine. — 26 juillet 1544 (fol. 73).

2872. — Nicolas Bonvoisin, laboureur au Pont-de-Briques : donation à Simon du Croq, maître tailleur de robes à Paris, d'une maison avec prés, pâtures et terres au Pont-de-Briques et aux environs, à charge de faire célébrer un service dans l'église de Saint-Léonard du Boulonnois pour l'âme du donateur. — 24 octobre 1548 (fol. 74).

2873. — Claude Patier, femme de Jean Bailly, commissaire examinateur au Châtelet de Paris : donation à Guillaume Bailly, maître ordinaire des Comptes à Paris, à Germaine Bailly, femme de Pierre Neveu, avocat au Châtelet de Paris, et à Jean et à Adam Bailly, tous enfants de Jean Bailly et de feue Marie Rigaudeau, sa première femme, de maisons, terres prés, bois et vignes à Villers-sous-Saint-Leu, à Saint-Leu-d'Esserent, à Villejust, à Frétay, à Nozay (près Montlhéry), à Gouvieux, Cramoisy, Maugarny, Marcoussis et aux environs, à Bièvres-le-Châtel, et de diverses rentes, à charge de pourvoir à son entretien. — 22 novembre 1547 (fol. 74 v°).

2874. — Pierre Bertault, laboureur, demeurant à Bordeaux, châtellenie de Lagny-sur-Marne : donation à Henri Éverard, laboureur à Thorigny-sur-Marne, son neveu, «pour ses bons et agréables services et plaisirs», de vignes au vignoble de Thorigny-sur-Marne. — 9 décembre 1546 (fol. 86).

2875. — Jean Gervais, dit Briais, marchand à Saint-Denis en France, et Guillemette Hémon, veuve de Pierre Clément, marchand, bourgeois de Paris : contrat de mariage. — 18 octobre 1548 (fol. 87).

2876. — Nicolas Lhomme, homme de chambre de René Le Roullyé, évêque de Senlis, et Clémence de Riac, fille de Geoffroy de Riac, sergent royal en la sénéchaussée de Lyon, absent de Paris depuis douze ans, et de Claude Le Besgue, demeurant avec sa mère en l'hôtel de Charles Galloppe, seigneur de Boutervilliers, avocat en Parlement : contrat de mariage. Par ce contrat Claude Le Besgue s'engage à remettre aux futurs époux, avant leur mariage, 200 livres tournois en deniers comptants, et «à vestir et habiller bien et honnestement, selon son estat», sa fille, et Nicolas Lhomme promet d'apporter à la communauté 100 écus d'or soleil, «qu'il dict luy avoir esté baillez et donnez par ledict seigneur réverend, sondict maistre, tant en contemplacion des services qu'il luy a faictz par long temps que en faveur dudict mariage». D'autre part, Jeanne Daniel, veuve de Pierre Mercier, marchand, bourgeois de Paris, laquelle, «pour l'affection qu'elle porte audict m^e Charles Galloppe et qu'elle scayt ledict Galloppe porter ausdictz futurs mariez, de son bon gré, pure et franche volunté, congnoissant qu'elle est aagée et invalide pour doresnavant travailler, a déclairé et déclare

qu'il luy appartient plusieurs ustancilles et mesnaige estans de présent en l'ostel où elle est demourant, audict Galloppe appartenant, assis à Paris, rue des Deux-Portes, près l'église Sainct-André des Ars», meubles qu'elle donne aux futurs mariés, à condition d'être logée et nourrie en leur hôtel, sa vie durant, «bien et honnestement, comme à son estat appartient», de recevoir d'eux 30 livres tournois par an, «pour subvenir à ses autres affaires et neccessitez», et de payer au sieur Galloppe le loyer annuel de la maison qu'elle habite. — 30 juillet 1544 (fol. 89).

2877. — Robert de Barbeville, prêtre, curé de Beaumont-le-Bois, au diocèse de Sens, demeurant à Paris, rue du Mont-Sainte-Geneviève, à l'enseigne du Fer à Cheval : donation à Étienne des Coulx, praticien au Palais à Paris, d'une rente foncière de 4 livres tournois sur une maison à Montlhéry, rue de la Borde, de la moitié de deux corps d'hôtel d'un seul tenant, aux faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris, rue du Puits-de-Fer, autrement appelée «la rue des Morfondus», aboutissant par derrière aux religieux Carmes, et d'une vigne au terroir d'Aubervilliers. — 31 octobre 1548 (fol. 90 v°).

2878. — Robert Bellegambe, bourgeois et marchand à Amiens : donation à Jérôme Bellegambe, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une terre au terroir de Grattepanche (près Sains de la Somme). — 23 octobre 1548 (fol. 92).

2879. — Adrien Bruslé, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Truanderie : donation à Nicole Dodier, bedeau en la Faculté de décret de l'Université de Paris, son gendre, d'une maison à Paris, rue de la Grande-Truanderie, au coin de la rue de «Maudestour», devant l'Écu de France, pour laquelle procès était engagé au Parlement avec Jean de Barbisy. — 10 février 1548 (fol. 93).

2880. — Jacques Belin, écuyer, seigneur de Chevry-en-Sereine, et Claude Amer, fille naturelle légitimée de Pierre Amer, seigneur de Villebéon, de Vaux-[sur-Lunain] et en partie de la «Grange» : contrat de mariage. Par ce contrat Pierre Amer donne à sa fille «la place de l'ostel seigneurial dudict Vaulx et tout ce qui est dedans», la moitié de tous ses biens, meubles et immeubles, et de la coupe des bois de haute futaie de «la Brodelle», 1,500 écus d'or soleil et 300 livres de rente, sous réserve de la coupe des bois taillis de ses seigneuries, de 200 livres tournois de rente sur la seigneurie de Fay-lez-Nemours, et de la succession de Philippe Amer, son frère, pour laquelle il était en procès au Châtelet avec Louis Amer, écuyer, également son frère, à charge d'entretenir les baux à cens faits à Louise Amer, sa fille naturelle, lors de son mariage avec Nicolas Pinauldier. — 28 mai 1548 (fol. 93).

2881. — Gervais Farcy, maître maçon à Paris, et Hélène Cohan, sa femme : donation mutuelle. — 8 novembre 1548 (fol. 97).

2882. — Nicolas Le Clerc, barbier et chirurgien à Saint-Denis en France, en son nom et au nom de Barbe Bachelier, sa femme : donation à Michel Le Clerc, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de leurs droits sur la succession de Jeanne de Leaue, femme de Jean Bachelier, marchand à Longjumeau, leur belle-mère et mère, et d'une créance de 30 livres sur cette même succession. — 17 septembre 1548 (fol. 97 v°).

2883. — Madeleine Lemaire, femme de Jean Lefèvre, marchand bonnetier, bourgeois de Paris : donation à Étienne Lefèvre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits, à titre d'héritière d'Huguette Lemaire, sur des biens au village et terroir d'Hérouville, en Vexin français. — 8 octobre 1548 (fol. 98 v°).

2884. — Nicolas Trouillart, seigneur de «Marmereau», demeurant à Chartres, se trou-

ant à Paris : donation à Marie Trouillart, euve de Louis Lavernot, chirurgien et prenier valet de chambre ordinaire du Roi, sa iièce, d'une rente de 25 livres tournois, lui ppartenant comme héritier de Regnault Trouilart, seigneur de «Marmereau», son frère, à harge d'employer les arrérages de cette rente pour ayder à entretenir François Lavernot, lz desdictz defunct m^e Loys Lavernot et Marie roillart, à présent sa veufve, aux escolles et olleige, jusques ad ce que ledict François avernot ayt actainct l'aage de vingt deux ans eullement». — 28 octobre 1548 (fol. 99).

2885. — Jacques Commaille, marchand, ourgeois de Paris : donation à Jacques Comaille, le jeune, écolier, étudiant en l'Unierté de Paris, son fils, de ses droits sur les ıccessions de Jacques Le Fèvre, marchand ôtelier à Presles, près Beaumont-sur-Oise, et e Perrette Langlois, sa femme, acquises de lichel Le Fèvre, rôtisseur à Paris, leur fils et éritier, pour un septième. — 5 septembre 548 (fol. 101).

2886. — Mathurin Barat, marchand à oudan : donation à Barnabé Barat, écolier, udiant en l'Université de Paris, de terres au rroir de la seigneurie de Bu (près Anet) et une créance de 15 livres 15 sols tournois ; ce don faict pour le bon et naturel amour ı'il a audict escollier, et affin de luy donner us grand desir et affection de vacquer aux tudes et soy entretenir en icelles». — 8 féier 1548 (fol. 101 v°).

2887. — Jean Desmoretz, prêtre, licencié ı droit, official du grand archidiacre de Paris : nation à Jean Guillemart, marchand merer à Moreuil, son arrière-neveu, d'une rente 25 livres tournois sur les fermes de la lle de Paris. — 30 août 1548 (fol. 102).

2888. — Nicolas Saigeret, laboureur à int-Cloud : donation à Pierre Musnier, laoureur à Boulogne, d'une vigne au terroir d'Auteuil, «ou lieu dict La Follye», et ratification de cette donation par Madeleine Prado, femme de Nicolas Saigeret. — 10 août et 28 octobre 1548 (fol. 103).

2889. — Madeleine Coue, femme d'Adam Bernard, maître de la garde du milieu en la forêt d'Orléans : donation à Barthélemy Coue, maître boucher en la Grande Boucherie de Paris, son frère, d'une maison à Pithiviers, sur la rue des Forges, près de la porte de Beauce, avec droit d'aisance d'une ruelle pour aller au Martroy, et de rente de blé et d'avoine, à charge de faire dire en l'église de Saint-Salomon de Pithiviers, après le décès de la donatrice, trois hautes messes et dix basses messes. — 20 octobre 1548 (fol. 103 v°).

2890. — Madeleine Coue, femme d'Adam Bernard, maître de la garde du milieu en la forêt d'Orléans : donation à Barthélemy, à Jean et à Grégoire Coue, ses frères, de maisons, terres, vignes et rentes à Invilliers et aux environs, de maisons à Pithiviers au marché au blé et sur la place du Martroy, à charge de la fondation d'une basse messe, chaque jour, dans l'église de Saint-Salomon de Pithiviers. — 20 octobre 1548 (fol. 106).

2891. — François Février, licencié ès lois, demeurant à Glatigny, paroisse de Jouy-le-Moutier : donation à Jean Gallet, procureur au Parlement, son cousin germain, de ses droits sur les successions de Jeanne Gallet, sa mère, de Mathieu Gallet, seigneur de Triel, son oncle, et de Jacques Février, seigneur de Triel, son frère. — 4 novembre 1548 (fol. 111).

2892. — Jean Boutin, licencié ès droits, demeurant à Paris, rue des Noyers : donation à Martin de Bossay, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur la succession de Pierre Moret, à lui vendue par sa fille Agnès Moret, veuve de Louis Verrout, boulanger à Paris. — 15 septembre 1547 (fol. 112 v°)

2893. — Thomasse Cotart, veuve de Charles Duchemyn, avocat en Parlement à Paris : donation à Charlotte Duchemyn, femme de Pierre Hecquyne, praticien au Palais à Paris, sa fille, d'une rente de 4 livres tournois sur un pré à Brie-Comte-Robert, et sur une vigne à Combs-la-Ville. — 16 novembre 1548 (fol. 113).

2894. — Louise Le Moyne, femme de Jean Arnoul, marchand, bourgeois de Paris, auparavant veuve de Jacques Marcellet : donation à René Arnoul, marchand, bourgeois de Paris, son beau-fils, de tous ses biens, meubles et immeubles, à charge d'acquitter ses dettes, «pour la bonne amytié que ladicte Loyse porte audict René Arnoul. . . , en considération aussi que les biens et héritaiges qui luy peuvent appartenir sont de petite valleur au regard desdictes debtes par elle deues». — 22 novembre 1548 (fol. 113 v°).

2895. — Nicolas Myre, marchand boucher à Senlis, et Isabeau Fleurton, sa femme : donation à Pierre Lochart, praticien en cour laie à Paris, de leurs droits sur la succession de Marguerite Myre, femme de Pierre du Fossé, cordier à Paris, leur sœur et belle-sœur. — 20 novembre 1548 (fol. 114 v°).

2896. — René de Vaugirault, chanoine de l'église d'Angers, demeurant à Paris : donation à Michel et à Marie Logelan, frère et sœur utérins de Guillaume Le Leu, prêtre, curé de Courcelles, au diocèse de Sens, à Jean, à Marie Hermant et à Catherine Myron, enfants de feue Jeanne Le Leu, sœur dudit Guillaume, de portions de biens à lui attribués, le 6 juin 1548, suivant donation entre vifs par le même Guillaume Le Leu. — 20 novembre 1548 (fol. 115 v°).

2897. — Marie La Jeune, bourgeoise de Paris, veuve de Jean Le Blatier, greffier de la Chambre des Comptes : donation à Martin Fumée, seigneur des Roches-Saint-Quentin, en Touraine, maître ordinaire des Requêtes de l'Hôtel, et à Martine d'Alais, sa femme, de deux rentes, l'une de 50 écus d'or soleil, l'autre de 137 livres 20 sols tournois, constituées sur les terres et seigneuries des Roches-Saint-Quentin et de «la Roche-Courtalain», en Touraine, et sur la maison que ledit Fumée et sa femme habitent à Paris, au coin des rues du Foin et du Bout-de-Brie, paroisse Saint-Séverin. — 15 octobre 1542 (fol. 117).

2898. — Jacqueline des Noyers, veuve de Macé Gabriel, demeurant à Antony : testament. Par cet acte elle lègue à sa sœur Françoise des Noyers «sa robbe de sorbonin, sa cotte et son chapperon»; à Catherine Le Viel, sa nièce, «sa bonne robbe fourrée, sa cotte et son bon chapperon, pour ayder à la marier et pourveoir; à Thierrye Gallier, sa fillole, 100 sols tournois pour ayder à la marier et pourvoir. Item, veult et ordonne que le jour que domp Léonard, son filz, religieulx profex de Nostre-Dame de Longpont, chantera sa première messe, luy soient fourniz ornemens ecclesiastique jusques à la valleur de dix escus d'or soleil». — 13 septembre 1545 (fol. 119).

2899. — Gabriel Vigier, maréchal, demeurant à Marcigny-les-Nonnains, pays de Mâconnais, momentanément logé à Paris, place Maubert : donation à Jean de Tharon, de Saint-Haon-le-Châtel en Roannais, au pays de Lyonnais, étudiant et demeurant en l'Université de Paris, «à celle fin qu'il ayt mieulx de quoy soy entretenir», d'une maison à Paris, au Champ-Gaillard, derrière le Petit-Navarre, rue des Murs, autrement dite de Bon-Puits, à l'enseigne de la Croix-Blanche, «que a par cy devant tousjours tenue à tiltre de loyer. . . Alexandre de Beaujehan, imprimeur, pour le temps qu'il y a demouré», aboutissant par derrière aux murs de la ville de Paris, et de ses droits sur les biens de la succession de François Bonfilieux, curé des Granges, son oncle, tant à Paris qu'à Sens. — 28 octobre 1548 (fol. 119 v°).

2900. — Joachim Saladin d'Anglure, sei-neur et baron d'Anglure et de Longueville, n partie, demeurant à Longueville, lieute-ant du «couronnal», de six mille hommes e pied de la légion de Champagne : dona-ion à Jean Gillot, avocat en Parlement à Paris, d'une maison à Paris, rue Michel-le-Comte, «aboutissant par derrière et ayant ssue à la rue de la Court au Vilain», lui enant de la succession de Guillaume d'An-lure, son frère. — 8 juillet 1548 (fol. 1218).

2901. — Jacques de Fontenay, pâteno-rier, demeurant à Paris, rue Bourg-l'Abbé : lonation à Julien de Fontenay, écolier, étu-liant en l'Université de Paris, son fils, d'une naison et de terres à la Houssaye, près Beaumont-le-Roger. — 20 novembre 1548 fol. 123).

2902. — Jean Godquin, prévôt, demeurant Yzengremer, près Saint-Valery, au pays de Picardie : donation à Jeanne Fricourt, femme le Jean Laisné, sa nièce, demeurant aux fau-bourgs de Paris, hors la porte Saint-Denis, près Saint-Lazare, d'une maison avec jardin aux faubourgs Saint-Laurent-lez-Paris, «accottant l'un costé le chemyn allant de Paris à Sainct-Denis..., aboutissant par derrière aux terres le Sainct-Ladre», sous réserve de l'usufruit à son frère, «honneste et religieuse personne, frère Médard Godquin, prieur du prieuré de Grécy». — 30 août 1548 (fol. 124).

2903. — Guillemette Arroger, veuve de François Galle, marchand, bourgeois de Pa-ris : donation à Jean Galle, procureur au Châ-telet de Paris, son beau-frère, d'une créance litigieuse de 780 livres tournois sur Françoise de Reny, veuve de Pierre de Launay. — 14 no-vembre 1548 (fol. 126).

2904. — Louise Manne, veuve d'Étienne Clément, marchand, bourgeois de Paris : donation à Étienne Clément, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Marthe Clément, femme de Claude de Mézières, ancien commissaire du Roi en la ville de Melun, sa fille. — 29 novembre 1548 (fol. 126 v°).

2905. — Étienne Lesperon, prêtre, de-meurant à Paris : déclaration portant que, trois semaines auparavant, il avait fait son testa-ment, reçu par le clerc de l'église de Saint-Mathias en la Cité de Paris, en l'absence du vicaire, confirmation des dispositions y con-tenues et donation de tous ses autres biens, meubles et immeubles, à Claude Lesperon, marchand à Nevers, son neveu. — 22 no-vembre 1548 (fol. 127).

2906. — Simon Prouffit, laboureur à Ci-try-sur-Marne, et Jeanne Driost, sa femme : donation à Michel Driost et à Barbe Geufrest, leurs neveu et nièce, à l'occasion de leur futur mariage, de maisons et de terres à Citry, à Fon-taine-Dain et aux environs, à charge de faire célébrer après leur décès trois messes basses en l'église de Citry. — 17 novembre 1548 (fol. 128).

2907. — François Alligret, seigneur de Charentonneau, conseiller au Parlement et aux Requêtes du Palais, en son nom et comme tuteur de Pierre Alligret, écolier, étudiant en l'Université de Poitiers, Louis Hennequin, conseiller et procureur du Roi sur le fait des Monnaies, avocat en Parlement, et Anne Al-ligret, sa femme, et le même Louis Henne-quin, comme tuteur de Marie et de Renée Alligret, frères et sœurs, enfants et héritiers d'Olivier Alligret, seigneur de Charentonneau, avocat du Roi au Parlement, et de Claire Legendre, sa femme : donation à René de Vaugirault, chanoine de l'église d'Angers, de deux créances, l'une de 1,000 livres tournois, l'autre de 520 livres, sur les héritiers de René de Boursault, abbé de Saint-Melaine à Rennes, conformément au désir exprimé par Claire Legendre, propriétaire de ces créances. — 20 novembre 1548 (fol. 132).

2908. — Françoise Fougereulx, veuve de

Jean Chesneau, marchand tanneur, demeurant à Châteaudun : donation à Nicolas Chesneau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de rentes d'argent et de blé et d'une créance de 105 sols tournois. — 30 avril 1548 (fol. 133).

2909. — André d'Isy, prieur de l'Abbaye-sous-Plancy, demeurant à Paris, rue Saint-Jacques : donation à Étienne d'Isy, avocat en Parlement à Paris, son frère, d'une maison à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, au lieu dit «le Clos Ferrou», aboutissant d'un bout par devant à la rue dite «la rue Ferroult», et d'une rente de 28 livres 16 sols tournois sur les héritiers d'Étienne Ferrou, procureur au Parlement. — 9 mai 1548 (fol. 133 v°).

2910. — Simon Fournier, jardinier, demeurant à Saint-Lazare, paroisse Saint-Laurent-lez-Paris, et Jeanne Dolle, sa femme : donation à Guillaume Fournier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une maison au village de la Hérie, près Guise-en-Thiérache. — 1er décembre 1548 (fol. 134 v°).

2911. — Guillaume Gallemyn, marchand à Lagny-sur-Marne : donation à Raoul Poinloue, marchand, bourgeois de Paris, en raison de «plusieurs agréables plaisirs et services à luy faictz», d'un domaine au terroir de Saint-Thierry, avec 60 arpents de terres au terroir de Pouillon (près Reims) et de vignes au terroir de Villers-aux-Nœuds. — 12 novembre 1540 (fol. 135).

2912. — Jean Hennequin, conseiller au Parlement de Paris, seigneur de la «Chapelle feu Payen», Blizy et Beaumont, au bailliage de Sens : donation à Martin Hennequin, abbé de l'abbaye de la Trappe et conseiller au Parlement de Rouen, son frère, de la terre et seigneurie de la «Chapelle feu Payen» (la Chapelle, cne de Champigny), Blizy et Beaumont, au bailliage de Sens, du «lieu, maison, granche, coulombier avec tout l'encloz, terres labourables, prez, vignes, saulsoyes, rivière, cens, rentes et autres droictz, appartenances et deppendances de a Granche aux Merciers-lez-Paris, et assis en la prévosté de Paris,... du lieu et maison, granche et jardins, parc et closture de saulsaye, dict la Rappée, comme il se consiste à présent et dont la closture s'estend jusques à la rivière de Seine, avec tous et chascuns les droictz et appartenances d'icelluy lieu, assis en ladicte prévosté de Paris, près ladicte Granche aux Merciers», y compris 4 arpents de terre attenant à la clôture de la Rapée, «du costé devers la ville de Paris»; d'une pièce de terre de 14 arpents, «assise près et hors la porte Sainct-Anthoine de ceste dicte ville de Paris, tenant d'un long aux fossez de ladicte Ville et abboutissant sur le pavé»; de la maison habitée par le donateur, avec jardins et étables, rue «Forger l'Asnier», attenante à l'hôtel et maison des «Carneaux», «et laquelle maison les ungs dient estre en la censive du Roy, et les autres de l'Ostel Dieu de Paris»; de l'hôtel et maison «des Carneaulx», attenante à la précédente; d'une autre maison à Paris, rue Cul-de-sac, ayant yssue rue de Jouy, avec jardin, attenant au jardin de la maison habitée par le donateur, et de tous ses biens quelconques, sis aux bailliages de Sens, de Montereau, de Meaux, de Noyon, de Vermandois, prévôté et vicomté de Paris, à condition que la maison de la Rapée retournera, après le décès du donataire, «au plus ancien et prochain parent masle desdictz Hennequin, portant le nom et armes d'iceulx, et en deffault de masle, à la fille ou femme plus ancienne, prochaine parent, portant nom et armes d'iceulx», à charge encore de faire célébrer un service complet, après sa mort, dans chacune des églises des Quatre-Mendiants à Paris, à l'Ave Maria, aux Célestins, en l'église de Saint-Paul, sa paroisse, au collège de Montaigu, à Saint-Germain-des-Prés, à Saint-Victor, à Sainte-Geneviève-au-Mont, à Saint-Martin-des-Champs, à la Grande Confrérie et à la Trinité, «où sont les petitz enfans pour conserver d'estre Luteriens», à la charge en outre de délivrer 200 livres tournois aux enfants de la Trinité

t de donner à l'Ave Maria «sa tappisserie de Hystoire de Joseph, ensemble son basin d'arent, où sont inculpées ses armes, pour ervir à la messe», et de servir plusieurs rentes iagères, notamment une rente de 25 livres ournois à Barbe du Grou, sa garde et serante. — 27 novembre 1548 (fol. 135 v°).

2913. — Denis Plaideran, avocat au Châelet de Paris : donation à Martin Pileur, colier, étudiant en l'Université de Paris, son eau-frère, d'une rente de 30 sols tournois ır la maison d'un vigneron à Montgé, près)ammartin-en-Goële, en la rue de l'Orme de ι Loi, et d'une créance de 11 livres 5 sols ournois sur un marchand de Montgé. — 3 novembre 1548 (fol. 138).

2914. — Claude de Verdun, marchand haussetier à Paris : donation à Marie Cacueton, sa nièce, de ses droits sur la succeson d'André de Saint-Yon, son frère utérin, «ad e qu'elle soyt mieulx pourveue pour le temps dvenir en mariage». — 29 novembre 1548 fol. 139).

2915. — Catherine Gayant, veuve de Niolas Cassot, marchand, bourgeois de Paris : onation à Jean de Bar, marchand mercier, ourgeois de Paris, et à Hélène Girard, sa mme, ses neveu et nièce, de la moitié de ignes aux terroirs de Châtenay, d'Antony et ux environs. — 8 octobre 1548 (fol. 139 v°).

2916. — Denis de La Fosse, laboureur à antouillet : donation à Pierre de La Fosse, boureur à Nantouillet, son fils, de tous ses nmeubles, tant ceux lui appartenant en propre ue ceux qu'il tient à ferme, terres, tant ensenencées qu'en jachère, à charge par son fils t sa femme, qui pourront venir demeurer vec lui, de «bien justement et deuement ourrir, vestir, substanter, alymenter, entrenir, ayder et secourir ledit Denis, père, tout e demourant de sa vye durant, tout selon son stat, comme il appartient, comme leurs prores personnes et mieulx, s'ilz peuvent, tout ainsi que ung bon filz doibt faire à son père. — 20 février 1548 (fol. 141 v°).

2917. — Françoise d'Anjou, comtesse de Dammartin et dame de Courtenay, demeurant à Dammartin, autorisée par Jean, sire de Rambures, son mari : donation à Oudart de Rambures, son fils, du comté de Dammartin en Goële et de ses dépendances, sous réserve de la part et portion de Gabrielle de Boullainvillier, fille de Philippe de Boullainvillier, premier mari de la donatrice, à condition que ledit Oudart renoncera à sa part des 60,000 livres tournois, réservées par le contrat de mariage de Françoise d'Anjou et de Jean de Rambures aux enfants issus de leur mariage, et qu'il «ne se marira sans l'exprès voulloir et consentement desdictz s^r et dame, quant il sera en aage d'estre marié». — 5 décembre 1548 (fol. 143).

2918.— Louis Roullin, seigneur du Tillet, et Madeleine Olivier, veuve de Socin de Vitel, seigneur de Vau : contrat de mariage. Par ce contrat Madeleine Olivier donne au sieur Roullin l'usufruit de tous ses biens. — 12 septembre 1548 (fol. 145 v°).

2919. — Françoise Courtet, veuve de Germain Quillet, marchand boucher, bourgeois de Paris : donation à Claude Quillet, marchand boucher, son fils, pour «mieulx s'entretenir en son estat et mesnaige», de ses droits sur des terres au terroir de Villejuif, vendues à Jacques Bourlon, chirurgien. — 7 décembre 1548 (fol. 146 v°).

2920. — Henri Cuffect, marchand à Saint-Quentin, et Jeanne Germain, sa femme : donation à Michel Brebis, marchand orfèvre, et à Baudechon Cauvry, demeurant à Saint-Quentin, de la moitié de leurs droits sur la succession de Jean Billec, demeurant à Paris, leur beau-frère et frère, «pour les récompenser des fraiz, labeurs, peines et vaccations qu'ilz ont faict à recouvrer et faire venir au prouffict desdictz comparans la succession dudict défunct

maistre Jehan Billec». — 17 novembre 1544 (fol. 147).

2921. — Antoine du Terrier, prêtre, demeurant à Autruy en Beauce : donation à Jean de Courcelles, procureur au Parlement, de ce qui lui est dû par François Moinne, demeurant à Pannecières en Beauce, «à cause de la pension, nourriture, conduicte et avoir endoctriné et monstré à Pierre Moinne, filz dudit François Moinne», pendant dix-huit mois, «pour demourer quicte de la somme de trente escus d'or soleil qu'il doibt audict de Courcelles». — 15 décembre 1548 (fol. 148 v°).

2922. — Antoine Guérinot, praticien en cour laie et marchand, demeurant à «Coquaigne», paroisse de Maurepas, et Jean Sureau, laboureur et marchand, demeurant à la Millière, près Montfort-l'Amaury, en son nom et au nom de Catherine Guérinot, sa femme : donation à Guillaume Guérinot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur frère et beau-frère, de leurs droits sur les biens de la succession de Jean Guérinot, prévôt de Chevreuse, leur père et beau-père, à Briis[-sous-Forges], près Montlhéry, et à Bruyères-le-Châtel. — 20 octobre 1548 (fol. 149).

2923. — Jean Hennequin, conseiller au Parlement de Paris : donation à Martin Hennequin, conseiller au Parlement de Rouen, abbé de la Trappe, son frère, de tous les droits qui peuvent lui appartenir sur les terres et métairies de Mirabel, «Arbouze, Bouzet, le moulin d'Aigues» en la sénéchaussée d'Auvergne, près la ville de Riom, de deux maisons à Riom, l'une au quartier «Naigueperse» [Aigueperse], et l'autre au quartier Saint-Amable, et d'une grange en la même ville, au quartier «Naigueperse». — 2 décembre 1548 (fol. 150).

2924. — Jean Marchant, maître couvreur de maisons à Paris, et Marguerite Nybert, sa femme : donation à Thomas Marchant, maître couvreur de maisons à Paris, leur frère et beau-frère, d'une rente de 24 sols parisis sur un laboureur de Chatou, d'une autre rente de 14 sols parisis sur un laboureur de Rueil, d'une de 16 sols parisis sur une maison à Paris, rue de la Truanderie, à l'enseigne du Barillet, et d'autres rentes. — 21 octobre 1548 (fol. 151 v°).

2925. — Pierre Guyon, religieux non profès au monastère de Saint-Martin-des-Champs à Paris : révocation de la donation de ses biens qu'il avait faite, le 22 décembre 1547, à Antoine Le Fourbeur, procureur au Châtelet de Paris, et à Jeanne Guyon, la jeune, sa femme, ses beau-frère et sœur, dont moitié devait revenir à Jean Desgaulx, courtier juré de vins à Paris, et à Jeanne Guyon, l'aînée, sa femme, ses beau-frère et sœur, en raison de la mauvaise foi dudit Le Fourbeur et sa femme, «qui luy donnèrent à entendre que ladicte donation ne vauldroyt riens», si d'autres noms que les leurs y figuraient, et frustrèrent le sieur Desgaulx et sa femme de leur part et portion, et donation de cette moitié de ses biens à Jean Desgaulx et à sa femme. — 17 novembre 1548 (fol. 152 v°).

2926. — Aignan Guyot, marchand à Paris, et Anne Baillet : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Baillet, vendeur de vins, bourgeois de Paris, père d'Anne Baillet, s'engage à donner aux futurs époux, la veille de leurs «espousailles», la somme de 200 écus d'or soleil, le mobilier garnissant sa maison de la rue Barre-du-Bec à Paris, savoir : des couchettes de bois de chêne à marqueterie, «ung dressouer, taillé à l'enticque à deux guichetz, une chaise à hault dossier, taillée à ymaigerie, à coffre fermant à clef, deux coffres. . ., dont l'un faict à marqueterie et l'autre taillé à ymaiges, le tout de boys de chesne, et une petite chaize de boys, couverte de tappisserie faicte à l'esguille. . ., ung coffre de troys piedz et demy, fermant à clef, de boys de noyer, taillé à personnaiges des Triumphes de Cézar. . ., ung tableau painct sur toille à une Nostre-Dame, enchâssée en boys, ung aultre tableau

painct sur boys à huille, à la Résurrection de Lazare, et ung petyt Dieu de boys, garny de sa layette, et deux petitz bonnetz, dont l'ung de veloux et l'autre de satin blanc. Item, ung hallecret garny d'avant-bras et secrette, le tout à homme de pied, deux rondelles et une javelyne. Item troys robbes à usaige d'homme, dont l'une de drap noir, bordée de veloux..., une aultre robbe de drap tanné, bande de veloux..., et l'autre robbe de serge drappée noire, fourrée de penne noire... Item, quatre sayes, l'un de damas noir, l'autre de drap tanné noir, item, ung de damas tanné à deux bordz de damas, et le quart de serge de l'Isle à ung petyt bord de veloux, fourré de panne noire..., troys pourpoinctz, l'un de satin tanné, doublé de frize rouge, l'autre de damas caffart, aussi doublé de frize rouge, et l'autre de samy... Item, deux tappis à mectre sur table, dont l'un de Turquye, de 7 piedz de long ou environ, et l'autre de tappisserie», une douzaine de draps de chanvre, et autre linge, divers ustenciles d'hôtel, 4 tasses et 6 cuillières d'argent; en outre, donation de tous les droits qu'il peut avoir sur deux maisons contiguës à Paris, rue Barre-du-Bec, à l'enseigne du Loup blanc, à la charge par lesdits futurs époux d'entretenir ledit Jean Baillet, en le logeant «en la meilleure et telle chambre qu'il lui plaira choisir..., et le traicter doulcement, ensemble toutes ses autres neccessitez quelzconques de linge, lange, vestures et chaulsures, qui luy conviendra avoir, bien et deuement, selon son estat». Pareillement Mathurin Guyot, laboureur, demeurant à Ouarville en Beauce, père d'Aignan Guyot, promet de donner aux futurs époux, la veille de «leurs espousailles» la somme de cent écus d'or soleil. — 16 octobre 1548 (fol. 154 v°).

2927. — Pierre du Gard, valet de chambre et tapissier ordinaire du Roi : donation à Nicole Robineau, procureur au Parlement, et à Marguerite Burgondy, sa femme, arrière-nièce de la femme du donateur, d'une rente de 60 sols tournois sur une maison à Arcueil, devant le cimetière, et sur des vignes aux terroirs d'Arcueil et de Bagneux. — 31 mai 1542 (fol. 156 v°).

2928. — Thomas Coippel, marchand, bourgeois : donation à Nicolas Coippel, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, des deniers à lui dus par Nicolas Coippel, marchand, bourgeois de Paris, son frère. — 9 septembre 1548 (fol. 157).

2929. — Mathurin Soret, marchand de vins, bourgeois de Paris, demeurant place Maubert, à l'enseigne du Tranchoir d'argent : donation à Hector Soret, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres à Roinville (près Auneau), d'une rente de blé à Ouarville, et d'une créance de 12 livres tournois sur Henri du Verger, archer de la garde du Roi, sous la charge de M. d'Estrées. — 24 décembre 1548 (fol. 157 v°).

2930. — Claude Débonnaire, marchand à Boissy-Saint-Léger : donation à Michel Débonnaire, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de blé. — 4 septembre 1548 (fol. 160).

2931. — Martin Pennelier, tailleur de robes suivant la Cour, natif de Cuise, près Soissons en Picardie : donation à Jeanne Gillebert, femme d'Étienne Fidelin, marchand de grains, bourgeois de Paris, sa belle-mère, de tous les biens, meubles et immeubles, qui lui appartiendront au jour de son décès. — 20 mars 1545 (fol. 160 v°).

2932. — Charles Joyau, marchand mercier à Paris, et Denise Éveillart, sa femme : donation mutuelle, afin que le survivant «se puisse plus honnestement entretenir en son estat et ne tumber en inconvénient de nécessité». — 11 septembre 1546 (fol. 161).

2933. — Pierre Chenault, religieux non profès au monastère de Notre-Dame de Vauvert, ordre des Chartreux lez Paris : donation

à Claude, à Étienne, à Jean Chenault, marchands à Paris, à Denise Chenault, femme de Jean du Mesnil, maître cordonnier à Paris, ses frères et sœur, et à Jacques Chenault, son neveu, de tous les biens à lui advenus par la succession de Pierre Chenault, marchand, bourgeois de Paris, son père, tant à Paris et à Villeneuve-le-Roi qu'à Chennevières-sur-Marne, et quittance de 22 livres tournois restant dues par sa mère, à charge de les «donner et aumosner pour Dieu» à ses cousines. — 25 octobre 1548 (fol. 161 v°).

2934. — Louis Falardeau, praticien à Paris : donation à Claude Royal, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de la moitié d'une maison à Ézanville, près Écouen, à lui donnée par son beau-père lors de son mariage avec Catherine Pelletier. — 19 novembre 1548 (fol. 163 v°).

2935. — Louis Rouher, procureur au Parlement : donation à Jean Gruyn, praticien au Palais à Paris, son futur gendre, et à Jacqueline Cocuel, sa fille, fiancée dudit Gruyn, d'un corps d'hôtel qu'il avait fait bâtir à côté d'un grand corps d'hôtel, près et hors la porte Saint-Michel, près de la Cour de Rouen, «pour la récompense du bien de ladicte Jacqueline, lequel je n'ay faict prouffieter, ne d'icelluy faict inventaire», et donation nouvelle aux futurs époux de ses biens meubles et conquêts immeubles, qu'ils devront partager avec Jean Rouher, son fils, nonobstant quelconques renonciations qu'ils aient pu faire au profit de Françoise de Buron, sa femme, «lesquelles ont esté faictes par la grand persuasion et menasses qu'elle a faicte audict Gruyn et ladicte Jacqueline, sa fiancée, de les dehereder, et vendre et faire vendre à sondict mary tous et ung chascuns leurs biens, tellement que jamais ne amenderoient d'eulx aucune chose, s'ilz ne accordoient lesdictz contratz et renonciations». — 14 septembre 1548 (fol. 164).

2936. — Jean d'Antin, maître tailleur de robes à Paris, demeurant rue de la Vieille-Cordonnerie : donation à Michel d'Antin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de grain sur des biens à la Rue-Saint-Pierre en Beauvoisis. — 11 mai 1548 (fol. 164 v°).

2937. — Jeanne Le Guesnier, veuve de Jean Le Faulcheur, hôtelier et tavernier au Bourget, demeurant audit lieu : donation à Nicolas Le Guesnier, laboureur à Garges, son frère, de ses droits sur la succession de François Le Faulcheur, laboureur à Garges, son fils. — 21 décembre 1548 (fol. 165 v°).

2938. — Nicolas de La Motte, marchand à Paris : donation à Jean d'Anisy, avocat en Parlement, demeurant à Paris, d'une rente de 25 livres tournois sur une maison et sur des terres à la Villetertre, près Chaumont-en-Vexin. — 7 janvier 1549 (fol. 167).

2939. — Jeanne Bizeau, femme de... Pourcel, marchand à Châtres : donation à Jean Bizeau, maître maçon en plâtre, demeurant à Paris, rue Saint-Julien-le-Pauvre, et à Jeanne Godière, sa femme, à Thomas Jourdain, maître chandelier en suif, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, et à Perrette Bizeau, sa femme, ses neveux et nièces, de la moitié d'une maison à Châtres, rue Estampoise, et de vignes «ou vignol de Chastres, près le cymetière dudict lieu». — 15 avril 1544 (fol. 167 v°).

2940. — Hippolyte Violle, veuve d'Aignan de Cailly, seigneur de Saint-Gratien : donation à Aignan de Cailly, notaire et secrétaire du Roi, son fils, de 325 livres tournois de rente, à elle dues par François de Bretagne, comte de Vertus et baron d'Avaugour, «ad ce que son filz ayt mieulx de quoy vivre, trouver meilleur party en mariage». — Hippolyte Violle, veuve d'Aignan de Cailly, seigneur de Saint-Gratien : donation à Aignan de Cailly, notaire et secrétaire du Roi, son fils, de tous ses

…s meubles, or et argent monnoyé, et à mon…er, créances et actions mobilières, et de … deniers déboursés par son mari pour son … «tant pour parvenir aux offices de secre…e du Roy que receveur d'Angiers, dont il … de présent pourveu, que autrement». — …polyte Violle, veuve d'Aignan de Cailly, …neur de Saint-Gratien : donation à Aignan … Cailly, notaire et secrétaire du Roi, son … «ad ce qu'il trouve meilleur party en ma…ge», de la maison avec jardin qu'elle habite …aris, rue de la Bretonnerie, attenante à la …lle du Franc-Murier et aboutissant par …rière aux jardins de l'hôtel de Beauvais, en …ensive des religieux Billettes, la donatrice …nservant «son logis et demeure pour elle, … serviteurs et famille, sa vie durant», et dans …as où elle voudrait s'en retirer, son fils s'en…e à lui servir une rente annuelle de 100 li…s parisis pour trouver un logis à sa conve…nce. — 8 janvier 1549 (fol. 169-171).

2941. — Pierre Lasson, l'aîné, tonnelier …rgenteuil, et Gillette Trochery, sa femme : …nation à Antoine Le Conte, demeurant à …genteuil, leur neveu, de terres et vignes … terroir d'Argenteuil, et en usufruit, d'une …vée de maison dépendant de leur maison …dit Argenteuil, rue des Chérons. — 10 jan…r 1549 (fol. 172).

2942. — Jean Grutier, praticien en cour … à Paris, et Barbe Binio, demeurant à …ris : contrat de mariage. — 8 janvier 1549 …l. 173).

2943. — François de La Carnaye, seigneur … Chamont et de Piponvilliers en Beauce : …nation à Marc de La Carnaye, écolier, étu…ant en l'Université de Paris, son fils, de ses …oits sur la terre et seigneurie de Piponvil…rs en Beauce, au bailliage d'Yèvre-le-Châtel. … 13 janvier 1549 (fol. 173 v°).

2944. — Jeanne Henry, veuve de Mathelin …vain, demeurant à Fay, en la paroisse de …oisy-en-Brie : donation à Benoît Évain, son fils, de terres plantées en vigne, et à faire «chanve», de jardin et de portions de maisons à Fay, paroisse de Choisy-en-Brie (près la Ferté-Gaucher). — 30 novembre 1548 (fol. 174).

2945. — Philippe Jubin, voiturier par terre à Vaud'herland, châtellenie de Gonesse, et Martine Chesneau, sa femme, «considérant leurs ancien aage et la foiblesse et débilité de leurs personnes, et que doresnavant ilz ne pourroient pas penner, ne travailler à gaigner leurs vyes, comme ilz ont faict le temps passé, désirant pourveoir à leurs vyes et estat et neccessité, et leurs occupper doresnavant à servir à Dieu et procurer le salut de leurs ames» : donation à Noël et Appolin Jubin, leurs enfants, de leurs biens meubles, animaux domestiques, des loyers d'une maison à Vaud'herland, «servant à faire hostellerie», et de l'usufruit de vignes au Thillay, à Roissy et à Gonesse, à charge de pourvoir à leur entretien, «en la sorte qu'ilz ont esté entretenuz le temps passé». — 4 mai 1543 (fol. 175).

2946. — Esmé Gourdin, marchand et compteur de poisson de mer aux Halles de Paris : donation à Antoine Gourdin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur les successions de Jean Gourdin, charpentier de la «grant congnée», et de Jeanne Mary, sa femme, ses père et mère. — 9 mars 1548 (fol. 176).

2947. — Jean Bérault, laboureur, et Perrette de La Lande, sa femme, demeurant à Trappes, Richard de La Lande, sergent à cheval pour le Roi en la châtellenie de Châteaufort, et Jean de La Lande, considérant le désir manifesté par Claude de La Lande, fils de feu Jean de La Lande, demeurant à Voisins-le-Bretonneux, leur neveu et frère, «de parvenir aux sainctes ordres de prebstrise…, et pour ce faire luy seroit besoing et neccessité avoir provision de vivre en rente d'héritaige ou revenu annuel, pour sa vye et estat plus honnestement entretenir, actendu que licitement et honnestement ne pourroit vacquer ne

soy entremectre en oppérations ne négoces..., et pour les bonnes meurs et conditions qu'ilz ont veues et apperceuz en luy..., et en faveur, charitté et aulmosne» : en conséquence donation audit Claude de La Lande, jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'un bénéfice, de l'usufruit d'une maison à Trappes, dite «le fief de la Meullière», de deux maisons également à Trappes, dites «le lieu des Sainctions», de terres et rentes à Trappes, à Voisins-le-Bretonneux et à Coignières». — 18 février 1540 (fol. 177).

2948. — Julien Le Dru, marchand à Pontoise, et Claude Gastellier, sa femme : donation à Guillaume de La Ruelle, marchand, bourgeois de Paris, et à Ragonde Gastellier, sa femme, leurs beau-frère, belle-sœur et sœur, de leurs droits sur les biens d'Antoine Gastellier, religieux profès en l'abbaye de Chaage à Meaux, leur beau-frère et frère. — 16 janvier 1549 (fol. 178 v°).

2949. — Jean Jouan, prêtre, chanoine en l'église de Saint-Germain-de-l'Auxerrois à Paris : donation à Maxime Jouan, femme de Jean Godin, Marion Jouan, femme de Georges Charles, à Philippe, à René, à Nicolas, à Isabeau et à Jeanne Camus, enfants mineurs de feu Marin Camus, laboureur à Villette, près Mantes, et de Thomasse Jouan, sa femme, nièces et arrière-neveu du donateur, de terres à Prunay-le-Temple. — 18 janvier 1549 (fol. 181).

2950. — Denise du Hamel, veuve en premières noces de Jean Lessanglier, seigneur de Toussus, et en dernières noces de Jean Huchet : donation à Jean du Hamel, seigneur de Bazoches en partie, son neveu, demeurant audit Bazoches, de rentes de blé à elle dues pour son douaire à Toussus et aux environs, à charge par ledit du Hamel de pourvoir à son entretien. — 23 octobre 1548 (fol. 180 v°).

2951. — Catherine Le Pèle, femme de Robert Lescalopier, procureur au Châtelet de Paris : donation à Guillaume Lescalopier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de portion d'une maison à Paris, rue de Quinquampoix, aboutissant par derrière au couvent de Saint-Magloire, afin que son fils «ayt mieulx de quoy s'entretenir à l'estude en ladicte Université, et avoir livres, habitz et autres ses neccessitez, et y acquérir degré.» — 19 janvier 1549 (fol. 183).

2952. — Catherine de Rouen, femme de Nicole Champin, procureur au Châtelet de Paris, et veuve de Jean Boutin, procureur au Parlement : donation à Pierre Boutin, écolier étudiant en l'Université de Paris, son fils, de vignes au terroir de Saint-Denis, avec 9 muids de vin des vendanges dernières, c'est-à-dire de l'année 1547. — 8 juillet 1548 (fol. 184).

2953. — Girarde Boucher, veuve de Jea[n] Garnier, marchand épicier, bourgeois de Paris demeurant place Maubert : donation à Fran[-] çois Cartault, notaire au Châtelet de Paris et à Françoise Boucher, sa femme, ses beau[-] frère et sœur, «d'une petite portion de cou[r] en laquelle est le puis, de fons en combl[e] estant des appartenances de la maison [de] l'Autre Monde, assise à Paris, rue de Bièvr[e] de présent enclose en la cuysine de l'host[el] de l'Ymaige Sainct-Martin, place Maube[rt] où lesdictz Cartault et sadicte femme so[nt] demourans», dans la censive du couvent [de] Sainte-Geneviève, «à charge par lesdictz Ca[r]tault et sa femme de faire estoupper à leurs de[s]pens», dans le délai de trois ans, à l'expirati[on] du bail de l'hôtel de l'Autre Monde, lou[é à] Claude Le Roux, «la bée et huisserie de prés[ent] estant oudict mur qui faict la sepparation [des] maisons de l'Ymaige Sainct-Martin et [de] l'Autre Monde, et qui sert de présent p[our] aller dudict hostel de l'Autre Monde tirer l'eaue audict puys, et sans aucune charge [de] cens ou rente envers lesdictz de Saincte-Ge[ne]viefve, au moien de la modicité de la ch[ose] donnée». — 17 décembre 1547 (fol. 18

2954. — Ambroise Amy, praticien au Pa-
is à Paris : donation à Jeanne de Naulx, femme
e René Roux, d'une maison avec jardin sur
s fossés de Paris, entre les portes Saint-Michel
: Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, au lieu dit
Bel Aer». — 2 octobre 1546 (fol. 185 v°).

2955. — Claude Soudet, veuve de Louis
uisson, voiturier par terre, demeurant à
aris : donation à Étienne Massonneau, maître
rdinier à Paris, «pour ses bons et agréables
rvices», des biens dépendant de la succes-
on de Catherine Chrétien, veuve de Jean
oudet, demeurant à Villeparisis, sa mère, sis
Nanteuil-le-Haudouin. — 18 janvier 1549
'ol. 186 v°).

2956. — Geoffroy Le Vacher, marchand,
ourgeois de Paris : donation à Pierre Vin-
ent, écolier, étudiant en l'Université de Paris,
n cousin germain, d'un huitième dans la
ıccession de Perrette Lancelin, veuve de Gi-
ırd Le Vacher, sa mère, en la cense de Beau-
paire, paroisse de Charly-sur-Marne. —
janvier 1549 (fol. 187).

2957. — Pierre de Cenesme, protonotaire
u Saint-Siège apostolique, prieur de Nemours,
igneur en partie de Luzarches : donation
François de Cenesme, chevalier, son frère
né, de la portion de la terre et seigneurie
e Luzarches qui lui avait été léguée par
auphine de Coudarq, son aïeule; «ceste
onation faicte pour la bonne amour frater-
elle que ledict donateur a à sondict frère et
our le désir qu'il a que ladicte terre de Lu-
arches ne soyt divisée et qu'elle demeure
ntière». — 6 décembre 1548 (fol. 188).

2958. — Charles Lefèvre, chantre et en-
ınt de chœur de l'église Notre-Dame à Paris :
onation à Marie Chaulme, veuve de Charles
efèvre, sa mère, des biens qui lui reviennent
e la succession de son père, «à la charge que
ù ledict donateur n'estoyt receu et profex en
ı religion et prieuré de Saincte-Croix de ceste
ille de Paris, de povoir retourner aux biens
et héritaiges cy dessus donnez, lesquelz oudict
cas il reprandra, et demourera ceste présente do-
nation nulle». — 21 janvier 1549 (fol. 189 v°).

2959. — Jean Le Charron, seigneur d'Évry
en Brie, conseiller au Parlement : donation à
Charles Le Charron, bachelier en lois, son fils,
«pour ayder à son entretenement», de l'usu-
fruit de biens à Sensalle, paroisse de Brie-
Comte-Robert, par lui donnés à Jean Le
Charron, frère de Charles, le 18 mars 1536.
— 19 avril 1544 (fol. 190).

2960. — André Grougnet, prêtre, chape-
lain de Saint-Jean de Senlis, demeurant à
Senlis : donation à Gervais Roze, écolier, étu-
diant en l'Université de Paris, demeurant rue
de la Porte-Bordelles, de tous les biens qui
lui appartiennent par la succession de Pierre
Grougnet, tonnelier à Paris, son frère, sis à
Balagny, près Senlis, et à Ver, près Nanteuil-
le-Haudouin. — 5 juin 1548 (fol. 191).

2961. — Robert Le Meur, compagnon cou-
turier, demeurant à Paris près le cimetière
Saint-André-des-Arts, et Jeanne Néhou, sa
femme : donation mutuelle. — 23 janvier
1545 (fol. 193).

2962. — Raoulin Le Jeune, compagnon
charpentier à Paris : renouvellement de la
donation par lui faite à Nicolas Chériot et Co-
lette Le Jeune, sa femme, ses beau-frère et
sœur, de ses droits sur la succession de Thomas
Le Jeune, son père, nonobstant les lettres de
rescision qu'il avait obtenues sous de falla-
cieux prétextes, lettres dont il déclare se dé-
sister. — 18 juillet 1548 (fol. 194 v°).

2963. — Ferry Hochecorne, marchand
orfèvre, bourgeois de Paris, et Claude Diguet,
sa femme : donation mutuelle. — 26 juillet
1543 (fol. 195 v°).

2964. — Jeanne de Vitry, veuve de Jean
Paillard, seigneur de Doux-Mesnil, demeu-
rant à Paris : donation à Jean Paillard, sei-

gueur de Jumeauville, bourgeois de Paris, son beau-frère, d'une pièce de vigne «où il y a plusieurs sentiers, au terrouer de Montmartre, ou lieu dict la Porte Blanche», dans la censive du commandeur de Saint-Denis en France, à cause de sa prévôté de Clignancourt. — 3 janvier 1549 (fol. 196 v°).

2965. — Jacques Campigny, marchand à Orléans, et Adam Campigny, son fils, demeurant également à Orléans : donation à Paul Campigny, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et frère, de tous les dépens, dommages et intérêts auxquels ils peuvent prétendre, «pour raison de la faulse accusation et calompnieuse imposture, mise assus sur ledict Adam Campigny, d'avoir dict, escript, proféré, prononcé ou chanté ung cartel ou libelle, ouquel on disoyt estre comprins et nommez ceulx qui estoient héreticques en la ville d'Orléans, en l'an mil cinq cens quarante six, dont et pour lequel cryme audict Adam faulcement imposé, ledict Adam auroit esté longuement détenu prisonnier, tant es prisons du Chastellet d'Orléans, en la Consiergerie du Palais à Paris, que es prisons de l'official dudict Orléans, à quoy de quoy lesdictz Jaques et Adam Campigniz auroient eu depuis gros dommaiges et interestz, desquelz ilz entendent faire cession audict Paoul Campigny, escollier, pour la bonne amour qu'ilz ont à luy et à ce qu'il ayt myeulx de quoy s'entretenir en son estude et continuer à icelle». — 17 janvier 1549 (fol. 197).

2966. — Marguerite Marchant, veuve de Jean Puisoye, en son nom et comme tutrice de Jean, de Marie et de Pierre Puisoye, ses enfants, Ode Puisoye, prêtre, Léger, Guillaume et Nicolas Puisoye, Jean Tollart et Ysabeau Puisoye, sa femme, demeurant à Joigny : cession et transport à Pasquet Puisoye, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, frère et beau-frère, de leurs droits sur une métairie appelée la «Granche Berthin», au finage de Dixmont. — 13 janvier 1549 (fol. 198).

2967. — Guillaume Le Tellier, marchand, demeurant à Lisbonne en Portugal : donation à Guillaume Le Tellier, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de tous les biens qui lui sont échus par le décès de Simonne Le Tellier, femme de Jean Canappleville, maître maçon à Paris, sa sœur. — 8 février 1549 (fol. 199 v°).

2968. — Marie Pain, veuve de Guillaume Raoulland, marchand, bourgeois de Paris : donation à Anne Raoulland, femme de Guillaume Rozée, avocat en Parlement, sa fille, de portion d'une maison à Paris, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la Couronne d'Or, d'une maison avec étables, pressoir et foulerie, sise au Haut-Roule, près Paris, donnant sur la chaussée du Roule, de vignes et de terres au terroir de Neuilly et du port de Neuilly, sur les chemins de Villiers et de Courcelles, notamment au lieu dit «le Haut Roule», et de 2,000 livres tournois à prendre sur ses biens meubles lors de son décès. — 28 janvier 1549 (fol. 200).

2969. — Marie Pain, veuve de Guillaume Raoulland, marchand, bourgeois de Paris : donation à Marthe Raoulland, sa fille, d'une maison à Paris, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Heaume, «tenant, d'une part, à la rue de la Petite-Bretonnerie, et, d'autre part, à une maison appartenant aux bourciers du colleige des Cholletz», de terres au terroir d'Ozouer-la-Ferrière, d'une maison à Gonesse, rue des Huiliers, de terres au terroir de Gonesse et aux environs, de rentes de 1[illegible] et de 18 sols parisis sur deux maisons à Gonesse, l'une, rue du Marché, l'autre, rue de la Mallemaison, d'une rente de 12 sols parisis sur des vignes à Arnouville et de 3,000 livres tournois à prendre sur ses biens meubles lors de son décès. — 28 janvier 154[illegible] (fol. 202 v°).

2970. — Thomas Rappouel, seigneur d[illegible]

Bandeville, notaire et secrétaire du Roi et de a Chambre : déclaration portant que «par cy levant il avoyt acquis ung lieu et place assis n ceste ville de Paris, respondant et abbouissant par devant en la rue de la Chappelle le Bracque et par derrière en la rue nommée les Quatre Filz Emond, tenant d'un long au ogis, maison et jardin de mons[r] maistre Chrisofle Lhuillier, maistre des Eaues et Forestz u Roy en ses pays de Brye et Champaigne, 'autre long à la maison et jardin de la veufve eu maistre Michel Perrignon, en son vivant rocureur en la Chambre des Comptes... : our deffendre lequel lieu, droictz et apparteances d'icelluy ainsi par luy acquis, luy auoit convenu soustenir par long temps, avec rand labeur, fraiz et peine, plusieurs instances t procès, dont finablement il auroit obtenu entence et arrest à son prouffict; et sur icelluy eu et place ledict seigneur auroit faict bastir t édiffier deux corps de maison, cloz le jardin e murailles et faict plusieurs autres grandes npenses et melliorations, pour sa commodité t aussi pour la beaulté et ornement d'icelle, u'il délibere encores augmenter, si Dieu luy n donne la grace, en l'intencion principalement que par cy après la maison ne feust ou oyt aucunement divisée ny sepparée, comme lusieurs édiffices de ladicte Ville, dont procedent souvent pour la contraincte et angustie des ogis grandes infections et corruption d'air, ui causent les malladies dangereuses et contaieusses, aussi que par telles sepparations faictes ar parcelles entre plusieurs propriétaires et ohéritiers, toutes les belles et anciennes maions de ladicte Ville en peu de temps sont enèrement déformée, et n'y demeure aucune pparence de la premiere beaulté et face desictes maisons; pour ceste cause, désirant ledict eigneur ledict lieu et maison estre tenu et onservé en son entier, et en la grandeur et rgeur qu'ilz sont de présent» : en conséuence donation à Adrien du Drac, vicomte 'Ay, seigneur de Mareuil et de Beaulieu, onseiller au Parlement, et à Charlotte Rappouel, sa femme, ses gendre et fille unique, desdits maison, jardin et pourpris, de la contenance de 45 toises, soit 18 toises 2 pieds sur la rue de la Chapelle de Braque, et 14 toises sur celle des Quatre Fils Aymon, «à la charge expresse que ledict lieu et maison demourera en son entier, sans icelle aucunement sepparer, ne en faire divers louages et habitations, en aucune manière» et de transmettre ladite maison à l'aîné de leurs enfants mâles. — 5 février 1549 (fol. 206 v°).

2971. — Pierre Le Terrier, serrurier à Paris : donation à Jeanne Le Terrier, fille à marier, demeurant à Paris, sa sœur, des biens des successions de Pierre Le Terrier et de Jeanne Barbier, sa femme, ses père et mère, au village de Nivillers, près Pontoise, et des meubles et outils «cy après déclairez, c'est assavoir, une enclume de fer poisant deux cens soixante troys ou environ; item, une paire de souffletz estant de présent en la maison de Macé Le Moyne, maistre serrurier à Paris, demourant rue du Petyt Lion; item, deux coffres de boys de chesne avec plusieurs oustilz dudict estat de serrurier estans dedens lesdictz coffres; item, une grande bigorne de feu et une cloustière aussi de fer, le tout estant de présent en la maison de feu Richard Barbier, demeurant à Paris, rue Quiquetonne». — 4 février 1549 (fol. 208 v°).

2972. — Jean Guyvry, marchand, demeurant sur les fossés de Paris, hors la porte Saint-Michel, et Claude Le Clerc, sa femme : donation à Jeanne Guyvry, leur fille, âgée de 10 ans, de la moitié d'un terrain sur les fossés de Paris, entre la porte Saint-Michel et la porte Saint-Germain-des-Prés, sur lequel «lesdictz donateurs ont faict bastir deux corps d'ostel, l'un sur le devant et l'autre sur le derrière, et ung jeu de paulme au meilleu, appellé le Jeu de paulme des Rabateurs, aboutissant par derrière à la procureuse géneralle de Selve, et par devant sur le chemyn desdictz fossez..., pour la bonne amour qu'ilz ont et portent à leur-

dicte fille, ad ce qu'elle ayt autant dudict lieu que Léonard Guyvry, son frère», qui avait été gratifié de l'autre moitié dudit terrain, à l'occasion de son mariage avec Marie Ferrebourg. — 2 février 1543 (fol. 209 v°).

2973. — Jean Boissel, maître ès arts, demeurant au collège de Lisieux, fondé en l'Université de Paris : donation à Pierre Boissel, mercier au Palais, à Paris, son frère, d'une place située contre la porte du Palais, sous le Trésor, vendue à Jean Longis par les commissaires de l'aliénation du Domaine, le 26 mai 1537, et par lui acquise dudit Longis; cette cession faite «pour la bonne amour fraternelle qu'il a audict Pierre Boissel..., et parce qu'il feist l'acquisition dudict Longis d'icelle place en l'intencion de la donner audict Pierre Boissel, son frère, pour l'advancer et luy bailler moien de vivre et entretenir son estat de mercerie en ladicte place». — 6 février 1549 (fol. 210 v°).

2974. — Jean Galloys, marchand à Maule : donation à Bonaventure Sausson, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son cousin germain, d'une maison avec jardin et pièce de terre à Trappes, devant l'église. — 31 janvier 1549 (fol. 211).

2975. — François Desmier, seigneur et baron de Marigny, conseiller au Parlement : donation à Christophe de Thou, seigneur de Cély-en-Bière, avocat en Parlement, de friche à Charenton-sur-Marne, «entre le chemyn viel et le chemyn nouveau que a faict faire ledict seigneur donateur, tendant dudict lieu de Charenton à Sainct-Mor», de terre en pré, jardin et saussaie, le tout clos de fossés, au terroir de Charenton, au lieu dit «les Vallées», et d'une saussaie au terroir du pont de Charenton, en dehors des pré et saussaie, sis en l'Île ronde, près de la Marne. — 9 novembre 1548 (fol. 211 v°).

2976. — Bertrand Simon, sergent à verge au Châtelet de Paris : donation à François Simon, son fils, des droits qui peuvent lui revenir dans un procès au Parlement contre Thibault de Vitry, en raison de la «garnison tenue par ordonnance de la Court en la maison dudict de Vitry, à la requeste de ses enfans», pour les bons et agréables services dudit François Simon, et pour «récompense que ledict François Simon a demouré avec sondict père depuis l'heure et le jour qu'il eust pu gaigner sa vie allieurs, parce que ledict Bertrand Simon ne l'a aucunement récompensé». — 18 janvier 1549 (fol. 213 v°).

2977. — Martine Morchesne, veuve de Jean Thomas, laboureur, demeurant à Paris, «rue de Freppault» : donation à Simon Marcel, avocat en Parlement, seigneur de «Aymery», de la moitié d'un petit corps de logis avec deux grands jardins, séparés par une muraille, rue de «Freppault», de la moitié de trois quartiers de vignes au terroir de la Villette-Saint-Ladre, sur la ruelle Saint Jacques, aux lieux dits, «Tirebarbe, les Cornetz, Mouton», de la moitié de trois quartiers de vigne au terroir de la Courtille-lez-Paris, aux lieux dits «Beffert, la Couronne, Cache Pennier», et de la moitié de ses droits sur une maison et petit jardin à Paris», rue de Freppault», à l'enseigne du Pied de Biche. — 8 janvier 1549 (fol. 214).

2978. — Marguerite Champion, veuve de Guyot Thomas, tondeur de draps, demeurant à Paris : donation à Pierre et à Marguerite Robert, enfants de Jean Robert, bourgeois de Paris, de ses droits sur la succession de Jean Champion, son frère, «en considération des bienfaictz et bons traictemens que ledict Jean Robert, leur père, a faictz à ladicte donatrice, elle estant mallade, et argent qu'il luy a presté pour subvenir à ses affaires et neccessitez». — 11 février 1549 (fol. 215).

2979. — Étienne Gastineau, marchand pelletier, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et Guillemette Félart, sa femme :

onation mutuelle. — 29 janvier 1549 fol 216).

2980. — Léonard Dumoustier, maître saetier et revendeur, demeurant aux faubourgs aint-Denis-lez Paris, au Soufflet, près la Croix, t Jeanne Patu, sa femme : donation mutuelle. – 12 février 1549 (fol. 216 v°).

2981. — Oudart Hennequin, contrôleur énéral des finances en la généralité d'Outreeine et Yonne, et Jeanne Michon, sa femme : onation à titre d'aumône aux pauvres de aris, représentés par Nicole de Fontenay, vocat en Parlement, substitut, «quant au faict es paouvres», du procureur général du Roi, e leurs droits sur la succession de Joachim lichon, chanoine de la Sainte-Chapelle du alais-Royal à Paris, leur oncle, se montant à ,000 écus d'or et plus; «cestz don, transport aulmosne faictz... pour la bonne amour aritable que lesdictz maistre Oudart Henneuin et damoiselle Jehanne Michon, sa femme, nt aux paouvres de ladicte ville de Paris, urs frères et seurs chrestiens, présens et lvenir, et ad ce qu'ilz aient mieulx de quoy ulx substanter, et qu'ilz prient Dieu pour âme dudict defunct maistre Joachin Michon autres leurs parens et amys trespassez, et ussi affin qu'ilz prient Dieu pour la rémison des péchez desdictz donateurs». — 19 féier 1549 (fol. 217 v°).

2982. — Guillaume Buron, procureur u Châtelet de Paris, et Nicole Étienne, sa mme, veuve de Gilles Nepveu, procureur au hâtelet de Paris : donation à Jean Buron, olier, étudiant en l'Université de Paris, leur ls, de leurs droits sur la grande métairie de essay-le-Saybeuf, paroisse de Villeau-eneauce. — 6 février 1549 (fol. 218 v°).

2983. — Pierre Belin, marchand, boureois de Paris, et Gillette Dupuys, sa femme : onation à Jean Ruelle, écolier, étudiant en Université de Paris, leur neveu, d'une ferme aux terroirs de «Rouenne et Ternant». — 3 janvier 1549 (fol. 219 v°).

2984. — Pierre Hamel, manouvrier à Paris, et Agnès Floc, sa femme : donation à Jean Vauzelle, orfèvre à Paris, de tous leurs biens meubles. — 14 février 1549 (fol. 219 v°).

2985. — Toussaint Gentil, marchand orfèvre «en Avignon», momentanément à Paris : donation à Jean Desmons, maître fripier à Paris, et à Catherine Gentil, sa femme, ses beau-frère et sœur, de ses droits sur la moitié d'un étal à fripier en la Friperie de Paris, «où soulloit anciennement pendre pour enseigne l'Ymaige Sainct-Jaques», de ses droits sur une rente de 11 sols parisis à Franconville-la-Garenne, et de ses droits sur le douaire de Geneviève Bonneau, femme en secondes noces de Jean Gentil, son père, et sur les biens dudit Gentil au terroir de Franconville, «en récompense et rémunération des bons et agréables plaisirs et services que lesdictz Desmons et sadicte femme luy ont faictz par cy devant et font journellement, desquelz il ne veult et n'entend estre faicte aucune preuve ne inquisition». — 21 février 1549 (fol. 220).

2986. — Catherine Galloys, veuve de Nicolas Drouart, marchand à Annet, près Houdan, demeurant à Paris en l'hôtel de Jean Drouart, huissier au Parlement, son fils, «considérant l'ancien aage où elle est de présent, les grans biens, curialitez, amytiez et bons traictemens que luy faict... ledict Jehan Drouart, et que, dès neuf ou dix ans a ou environ, elle a esté logée, nourrie, entretenue et alymentée par ledict Drouart et à ses despens, sans pour ce luy en avoir aucune chose payée, et que pour le présent elle est fort malladifve, au moyen de quoy elle a meilleur besoing de bon traictement et secours que oncques n'eust, que tous ses enfans sont pourveuz..., aussi qu'elle n'a jamais riens donné ne faict aucun avancement audit maistre Jehan Drouart» : donation en conséquence

audit Jean Drouart d'une maison à Annet, à charge de pourvoir à son entretien. — 21 février 1549 (fol. 221).

2987. — Henri du Haulçoy, praticien à Paris, et Jeanne Parent, demeurant à Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Marguerite Barbette, veuve de Nicolas Thierry, maîtresse de Jeanne Parent, donne aux futurs époux une rente de 50 livres tournois et tous les meubles et «ustancilles d'hostel», qui lui appartiendront au jour de son décès, «fors et excepté les habillemens, bagues et joyaulx servans à son usaige..., tant en faveur dudict présent mariage, que pour les bons et agréables services qu'elle a dict luy avoir esté faictz par ladicte Jehanne Parent, pendant le temps qu'elle a demouré avec elle, et pour la rembourser en partie desdictz services..., comme aussi pour la bonne et ferventé amour qu'elle a dict avoir ausdictz futurs mariez». — 11 juin 1548 (fol. 222).

2988. — Martin Lancelin, laboureur à Beauregard, près Beaurepaire, en la paroisse de Charly-sur-Marne : donation à Pierre Vincent, maître ès arts en l'Université de Paris, son cousin germain, de ses droits sur la cense de Beaurepaire. — 11 février 1549 (fol. 223 v°).

2989. — Sanson Le Grant, marchand à Trainel : donation à Antoine Le Grant, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de grain. — 12 décembre 1548 (fol. 224 v°).

2990. — Yvon Le Cocq, boucher à Andrésy : donation à Jean Gilbert, valet de chambre de M. du Mortier, son beau-fils, d'une maison à Andrésy, «en la grant rue, nommée de Messieurs du chapitre de Paris», près de l'église, d'une vigne au terroir d'Andrésy, et d'une rente de 50 sols sur une maison, jardin et cerisaie au même lieu, moyennant une rente viagère de 15 livres tournois, et en conservant l'usufruit des jardin et cerisaie. — 4 mai 1548 (fol. 225).

2991. — Nicole Masseron, prêtre, bénéficier en l'église de Paris, demeurant au collège de Coqueret en l'Université de Paris : donation à Jean Gilbert, procureur au Parlement, de trois maisons aux faubourgs de Paris, la première avec jardin, à la Villeneuve-Saint-René, entre les portes Saint-Denis et Montmartre, rue de Beauregard, et ayant issue par derrière sur la rue Saint-Louis, tenant, d'une part, à Nicolas Convers, «roy des menestriers du royaulme de France», la seconde, avec jardin également à la Villeneuve, entre les portes Saint-Denis et Montmartre, rue Neuve Saint-Louis, attenante, d'une part, à la maison précédente, d'autre part, «au jardin de la maison de la Sallemande, aboutissant d'un bout par derrière sur la rue du Val-Lerronneulx, en la censive du Roy», la troisième maison, «que ledict donateur afferme avoir faict bastir et édiffier de neuf sur une place de terre..., par luy prinse à rente de Jehan Bailly, bonnetier, marchant, demourant à Sainct-Marcel..., ladicte maison assise au Clos du Chardonneret, es faulxbourgs Sainct-Marcel, près la rue Sainct-René, tenant, d'une part, au jeu de paulme dudict Bailly», d'autre part, à la rue Mesnard; enfin d'un arpent de vigne au terroir de Saint-Cloud, près Garches; ladite donation faite, «pour les bons et agréables services et plaisirs par ledict Gilbert par cy devant faictz audict donateur..., à la conduicte et sollicitation de ses affaires». — 1er mars 1549 (fol. 226).

2992. — Thierry du Mont, seigneur d'Acy-en-Multien, conseiller au Parlement et aux Requêtes du Palais à Paris : donation à Jean Sayne, prêtre, grand chapelain en l'église de Saint-Étienne de Meaux, d'une rente viagère de 40 livres tournois, d'un muid de blé et de trois demi-queues de vin sain et net, du cru des terres du donateur, rendu à Meaux. — 13 janvier 1549 (fol. 228).

2993. — Alain Gerbault, laboureur de gnes, demeurant à Paris, rue du Temple, et ızanne Douy, sa femme, Michel Lambelin, illeur de pierres, demeurant rue du Temple, Claude Douy, sa femme : donation à Joseph ersoris, clerc suivant les finances, de leurs oits sur la succession de Marguerite Hugues, mme de Pierre Durant, maître pâtissier et ıbloyer à Paris. — 1er mars 1549 (fol. 228 v°).

2994. — Jean Doucet, l'aîné, laboureur à ourtry-en-France : donation à François oireau, laboureur à Courtry, et à Perrette oucet, sa femme, ses beau-frère et sœur, de s droits sur une maison à Paris, rue Quinmpoix, «où soulloit avoir pour enseigne le t d'estain», attenante à la ruelle de Bièvre, ur laquelle procès se trouve engagé au Châet, entre ledit Doucet et Jean Pileur, lequel le présent tient, possedde et usurpe» cette aison. — 24 janvier 1549 (fol. 229).

2995. — Jeanne Raguier, veuve de Robert iboust, seigneur de Bailly, conseiller au rlement : donation à François et à Adam iboust, ses enfants, savoir : à François iboust, d'un bois près Lessart, aux environs Dammartin-en-Goële, de la ferme des rnards, autrement dite «l'Adventure», avec arpents et demi de bois, d'une maison et vignes à Vanves et aux environs, d'une ıte foncière de 50 sols tournois à Chamgny-sur-Marne, d'une vigne au terroir de urnay-sur-Marne, de terres à Villeneuveint-Denis, près Crécy-sur-Morin, d'une ıte foncière de 63 sols 1 denier tournois au ème lieu, de vignes près Crécy-sur-Morin, ıne petite maison à Saint-Cloud et des fiefs Droupt-Saint-Bâle et Droupt-Sainte-Marie rès Méry-sur-Seine); à Adam Thiboust, du f et seigneurie de Thionville, près Étampes, la ferme de Bissay (près Auneau) et de ıtes de blé à Richarville, près Dourdan; less biens réversibles, en cas de décès desdits ançois et Adam sans enfants, sur les têtes Marie et Louise Thiboust, filles de la donatrice. — 6 mars 1549 (en double) [fol. 229 v° et 232].

2996. — Nicolas du Bex, maréchal des logis du Roi et maître d'hôtel de la duchesse de Valentinois, et Louise Courtet, veuve de Jean Bazin, avocat en Parlement : contrat de mariage. Par ce contrat Jeanne Fleury, mère de la future, donne aux futurs époux tous ses biens meubles, bagues et joyaux, avec la moitié de ses conquêts, et s'engage à les loger dans la maison qu'elle habite à Paris, rue Barre-du-Bec, et les futurs époux nourriront ladite dame Fleury et sa servante, s'obligent en outre à ne faire aucune réclamation, de son vivant, au sujet de la maison d'Orléans, anciennement dite «le Château-Gaillard», ainsi que sur les vignes, sises au vignoble d'Orléans, qui sont mentionnées au contrat de mariage de la future avec son premier mari Jean Bazin, et annulation du contrat de mariage passé au Châtelet, le 15 novembre précédent. — 29 novembre 1548 (fol. 233 v°).

2997. — Claude, seigneur d'Annebaut, chevalier de l'Ordre, amiral de France, gouverneur de Normandie, baron de Retz et de la Hunaudaye : donation à Guy Arbaleste, conseiller du Roi et général de Bretagne, seigneur de la Borde et vicomte de Melun, des droits de quint et de requint qui lui appartiennent en vertu d'un don du Roi, et qui lui sont dus par ledit Arbaleste en raison de la vente qu'il a faite au même Arbaleste de la vicomté de Melun; «ce don et transport faict, pour ce que ledict seigneur admiral l'avoyt ainsi promis faire audict seigneur de la Borde, en faisant par luy ladicte acquisition de ladicte viconté de Meleun, et ainsi qu'il est porté par les lettres d'icelle acquisition». — 25 janvier 1549 (fol. 236).

2998. — Nicole de Lymoges, veuve de Noël Boutigny, maître bonnetier à Paris : donation à Richard d'Aronde, maître bonnetier, bourgeois de Paris, de tout ce qui peut lui

revenir dans les successions de François de Lymoges, son père, de Jean de Lymoges, son oncle, et du douaire qui lui appartient par le décès de Noël Boutigny, son mari, pour demeurer quitte envers ledit d'Aronde d'une somme de 650 livres tournois qu'elle lui doit, tant pour ses nourriture et logement, durant douze années, d'elle et d'une sienne fille, à raison de 30 livres tournois par mois, que pour son entretien, habillement et deniers avancés «pour la conduicte des procès qu'elle a eu contre ledict defunct Boutigny pour estre séparée d'avec luy, et mesmement pour plusieurs autres procès», actuellement pendants, ledit d'Aronde s'engageant de son côté à la nourrir et entretenir sa vie durant. — 11 mars 1549 (fol 236 v°).

2999. — Jean Desmarquetz, clerc commis au greffe du Trésor à Paris, demeurant à Paris : donation à Robert Desmarquetz, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des droits successifs à lui échus par le décès de Guillemyn Desmarquetz, son aïeul, et de Jacques Desmarquetz, fourrier du Roi, son père. — 13 février 1549 (fol. 237 v°).

3000. — Jean Briçonnet, président en la Chambre des Comptes à Paris : donation à Jean Baillet, maître ès arts en l'Université de Paris, son filleul et serviteur, d'une rente viagère de 30 livres tournois sur la Ville de Paris, qui, «après le decedz et trespas dudict Baillet, retournera et appartiendra en propriété à l'ospital des enfans de Dieu, appellez les Enfans Rouges, fondé à Paris, rue du Grand Chantier, près le Temple...; ceste donation entre vifz faicte, ad ce que ledict Baillet ayt moien de parvenir es sainctes ordres de prebstrise et qu'il ayt mieulx de quoy honnestement gouverner oudict estat de prebstrise, et aussi ad ce que Baillet et enfans dudict hospital ayent à prier Dieu pour l'ame dudict seigneur président». — 13 mars 1549 (fol. 238 v°).

3001. — Pierre Thomelin, fruitier, demeu rant rue de «Coippeaulx, près Saint-Victor-le Paris» : donation à Jean Vigoreux, prieu de Restinclières, au diocèse de Montpellier, s trouvant momentanément à Paris, des droit et actions rescisoires à exercer contre Pierr Le Conte, notaire au Châtelet de Paris, raison de la moitié qui lui revient par héri tage de sa cousine germaine sur une maiso à Paris, rue Saint-Séverin, près le carrefou de la rue de la Harpe, à l'enseigne du Ch Saint-Denis, attenante à l'hôtel de l'Imag Saint-Eustache, moitié qu'il avait cédée aud Le Conte pour une rente de 13 livres 10 so tournois, rachetable pour 162 livres, quoiqu cette moitié valût plus de 700 livres. — 11 mars 1549 (fol. 239 v°).

3002. — François de Larche, notaire a Châtelet de Paris : donation à François Genti marchand à Paris, son cousin, d'une maiso à Saint-Denis-en-France, devant le Pilori appelée le Barillet, attenante à l'hôtel d Château de Pontoise et aboutissant par de rière à l'hôtel de l'Épée. — 12 mars 154 (fol. 240).

3003. — André Esgret, marchand à Con flans-Sainte-Honorine : donation à Baptis Esgret, écolier, étudiant en l'Université d Paris, son fils, de diverses rentes et créance — 4 décembre 1546 (fol. 241).

3004. — Jeanne Grouparmy, veuve d Hugues Boutin, sergent à verge au Châtel de Paris : donation à Claude Boutin, prêtre boursier du collège de Saint-Nicolas-du-Louvre et écolier, étudiant en l'Université de Paris son fils, de ses droits sur une maison à Ivr près Paris, en la rue «Froit manteau», et d vignes au terroir d'Ivry-sur-Seine. — 13 jan vier 1549 (fol. 241 v°).

3005. — Hermant Scopart, marchan corroyeur de cuirs, bourgeois de Paris : dona tion à Ancelot Scopart, son fils, de diver

ıbles et ustensiles d'étain, notamment ıne chaize de boys de chesne à hault dos-, en laquelle y a une Lucresse; item, ung ssouer de boys de chesne à deux guichetz ıans à clefz; item, ung Ecce homo, garny son tabernacle de menuyserie, estant sur ct dressouer..., deux chaulderons servant mestier de courroyeur, l'un tenant cinq ılx, l'autre deux ou environ, troys lunettes ier servant audict mestier», pour que t Scopart, fils, «soyt mieulx pourveu en iage et qu'il puisse mieulx trouver party, pour le récompenser de ses sallaires par prins pour sondict père». — 25 février 9 (fol. 243 v°).

006. — Pierre Le Bert, maître fourbisseur ɔées, bourgeois de Paris, et Françoise oger, sa femme : donation mutuelle. — janvier 1549 (fol. 245).

007. — Asseline Firelin, veuve de Pierre don, maçon, demeurant à Montmorency : ation à Tiphaine Laisné, veuve de Pierre assier, marchand épicier, demeurant à is, sa sœur utérine, d'une maison à Mont-ency, au lieu dit le Carrefour Saint-Valery, le terres et vignes au terroir de Montmo-cy, à charge par ladite Tiphaine de la loger ntretenir, «bien et honnestement, selon estat», en son ostel et avec elle. — 30 juin 8 (fol. 246).

008. — Philippe Le Fèvre : donation à ie Chaulme, veuve de Charles Le Fèvre, chand, bourgeois de Paris, sa mère, de tous biens, meubles et immeubles, provenant a succession de son père. — 18 mars 1549 . 247 v°).

009. — Mathurin Morel, demeurant à nt-Quentin-en-Vermandois, et Jeanne de Rue, sa femme : donation à Richard Morel, vant en l'hôtel de Jean Briçonnet, président la Chambre des Comptes à Paris, fils na-el de Mathurin Morel, d'une maison à Saint-Quentin, près des remparts. — 1542 (fol. 248).

3010. — Jean Briçonnet, président en la Chambre des Comptes à Paris : donation à Richard Morel, son serviteur domestique, d'une maison à la Neuville-lès-Dorengt, près Guise, avec terres, prés et bois en dépendant, d'une rente de 75 sols tournois sur la terre de Verneuil en Vermandois et d'une rente de blé, le tout lui appartenant en raison du don et transport que lui en avait fait Mathurin Morel, marchand à Saint-Quentin. — 8 février 1549 (fol. 249 v°).

3011. — Nicolas Laisné, huissier, sergent à cheval au Châtelet de Paris, et Marie de Nesle, sa femme : donation mutuelle. — 26 juin 1548 (fol. 251).

3012. — Jean Chasteau, procureur au siège royal de Montlhéry, y demeurant : donation à Michel Chasteau, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de deux maisons à Montlhéry, l'une derrière l'autre, au carrefour derrière l'église, et de vignes au «vignol de Brétigny-sur-Orge», afin que son fils «ayt mieulx de quoy soy entretenir au colleige et estudes, eu esgard au laps de temps qu'il estudie, et aussi pour ayder à y entretenir Jehan Chasteau, son filz, frère dudict Michel, qu'il a, dès longtemps a, avecques luy esdictes estudes». — 22 mars 1549 (fol. 252).

3013. — Marie Texier, femme de Robert Drouet, ancien examinateur au Châtelet de Paris : donation à Thomas Drouet, prêtre, curé de Saint-Martin-de-Carbec, en Normandie, son neveu, de tous ses biens, meubles et immeubles. — 29 juillet 1548 (fol. 253).

3014. — François Piot, religieux novice au couvent des frères Minimes de Notre-Dame de toutes Grâces, dit Nigeon-lez-Paris, âgé de 31 ans ou environ : donation au couvent des frères Mineurs de Nigeon-lez-Paris, en raison

de la profession religieuse qu'il désire y faire, pour y «vivre et y user ses jours», de tous ses biens, meubles, et immeubles. — 18 mars 1549 (fol. 253 v°).

3015. — Nicolas Prévost, écuyer, seigneur de Pendé-en-Picardie : donation à Jean Aubry, marchand, bourgeois de Paris, et à Geneviève de Léans, sa femme, de ses droits, à titre d'héritier de Marie de Noyelles, sa mère, sur trois maisons à Paris, l'une, rue de la Chanvrerie, «où soulloyt naguères demourer maistre Jehan de Mouchy, conseiller du Roy ou Chastellet de Paris», l'autre, rue de «Huleu», et la troisième, au cloître Sainte-Opportune, devant la grande porte de l'église, «où soulloyt pendre pour enseigne le Barillet», sur 40 écus d'or soleil de rente sur une maison aux Halles de Paris, à l'enseigne de l'Écu de France, et sur une autre maison, rue de la Cossonnerie, à l'enseigne de la Truie qui file, et sur les arrérages d'une autre rente de 40 écus d'or soleil sur une maison à Paris, rue de la Vieille Draperie, devant le Palais, à l'enseigne de l'Image Notre-Dame. — 13 février 1549 (fol. 254 v°).

3016. — Jean Gourle, licencié en lois, seigneur d'Arcy, bailli de Rue-en-Picardie, demeurant à Rue, en son nom à cause de Marie de Beauvisaige, sa femme, et Jacques Greffier, écuyer, demeurant à Montreuil, en son nom à cause d'Eustache de Beauvisaige, sa femme : donation à Jean Aubry, marchand, bourgeois de Paris, et à Geneviève de Léans, sa femme, de leurs droits, à titre d'héritiers de Catherine de Noyelles, leur belle-mère et mère, sur les maisons à Paris, rues de la Chanvrerie, du Huleu et du cloître Sainte-Opportune, et sur les rentes mentionnées dans la donation précédente. — 14 février 1549 (fol. 255 v°).

3017. — Charles de la Haye, écuyer, seigneur de Follemprise en Picardie, homme d'armes de la compagnie du seigneur du Biez, en son nom, à cause de Catherine Prévost, sa femme, fille de Nicolas Prévost, seigneur d[e] Pendé, et de Marie de Noyelles : donatio[n] analogue aux deux précédentes. — 15 févrie[r] 1549 (fol. 257).

3018. — Gilbert Regnault et Marguerit[e] Bouquet, sa femme, demeurant à Baugy, prè[s] Marcigny-lès-Nonnains : donation à Jean d[e] Tharon, de Saint-Haon-le-Châtel en Roannais, demeurant à Paris et étudiant en la Faculté d[e] décret de l'Université, leur ami, d'une maiso[n] avec jardin à Paris, au Champ-Gaillard, pr[ès] le Petit-Navarre, en la rue des Murs (ou) [du] Bon Puits, autrement dite d'Arras, «que ledi[t] Tharon occuppe, tient, jouy et possedde en[-] cores de présent, et a bastie et réediffié pu[is] naguères, comme à luy appartenant, à cau[se] et du consentement desdictz ceddans..., abou[-] tissant par derrière aux murs de la ville [de] Paris», et de tous droits sur les biens dépen[-] dant de la succession de François Bonffilieu[,] curé des «Granches». — 17 janvier 154[.] (fol. 258).

3019. — Joseph Roiddet, demeurant [en] l'hôtel de Jean Le Tourneur, avocat en Pa[r-] lement : donation à Innocent Moireau, licen[-] cié ès lois, son cousin germain, de terres [à] Laubépin, paroisse de Saint-Benoît-sur-Loi[re] (près Ouzouer-sur-Loire), à lui échu[es] par le décès d'Alain Roiddet, praticien [à] Saint-Benoît, son père. — 30 janvier 15[..] (fol. 259 v°).

3020. — Marion Coutentin, femme [de] Michel de La Londe : donation à Jean Co[u-] tentin, son neveu, d'une terre en la seigneur[ie] de Pecqueuse, près Limours. — 20 novemb[re] 1544 (fol. 260 v°).

3021. — Marguerite Piédefer, veuve [de] Jean Hesselin, seigneur de Girodon et gr[ef-] fier de la ville de Paris, demeurant à Pari[s :] donation à Marguerite Hesselin, femme [de] Pierre Briçonnet, seigneur de Cormes, [sa] fille, des deux tiers de ses biens meubles

meubles roturiers, et des trois quarts de ses ·itages féodaux, et donation de l'autre tiers ses biens roturiers, et de l'autre quart de biens féodaux à Germain Teste, fils mineur Germain Teste, ancien receveur de la ville de ·is, et de Jeanne Hesselin, son petit-fils, c la déclaration complète des terres, sei- eurıes, fiefs et maisons possédés par la ıatrice, et de leurs mouvances, notamment sa maison de Paris : «Plus a déclairé ladicte noiselle Margueritte Piédefer que la maison laquelle elle est à présent demourant, assise ceste ville de Paris, rue des Bourdonnois et echappe..., est tenue en censive du fief de Trimoulle, partie qui est le corps d'ostel de ·ant, manoir du meilleu, et aultre partie des ɔartenances de ladicte maison, chargée d'un ıier tournois, et le corps d'ostel de derrière ınt en la censive du fief de Tirechappe, ırgé de troys solz quatre deniers maille pa- s de cens... Oultre a ladicte damoiselle Mar- ɛritte Piédefer déclairé que, en mariant feue noiselle Jehanne Hesselin, sa fille, luy fut ıné la somme de troys mil cinq cens livres rnois..., et en mariant ladicte damoiselle rgueritte Hesselin luy fut donné la somme quatre mil escus soleil», ce qui fait monter ɔart et portion qui doit être rapportée à la cession à 1,750 livres pour la première et à oo livres pour la seconde. Ladite donation e à charge par Marguerite Hesselin de servir ɔ rente viagère de 200 livres tournois à son ·e Berthault Hesselin, chanoine en l'église Chartres, et à charge par ledit Germain Teste donner quittance de l'administration de la ɛlle de lui et de sa sœur, dont Marguerite defer s'était chargée; leur mère, Jeanne sselin, en se mariant avec Germain Teste, ıit trouvé tant de dettes qu'elle avait dû oncer à la communauté et était morte peu ·ès, «desnuée de tous biens, tant meubles immeubles», par suite des saisies opérées · les biens de son mari, et Marguerite Pié- er, en qualité de tutrice des enfants de sa ɔ, les avait secourus et aidés du mieux qu'elle avait pu., déclarant révoquer la donation faite à son petit-fils, Germain Teste, s'il ne lui donnait décharge de tout compte de l'administration de sa tutelle. — 16 mars 1549 (fol. 261).

3022. — Alain Tanneguy, praticien, demeurant à Saint-Martin d'Ernemont, diocèse de Rouen : cession à André Le Fèvre, compagnon verrier à Paris, et à Marguerite Tanneguy, femme dudit Le Fèvre, ses petit-gendre et petite-fille, moyennant payement de 10 livres tournois, de ses droits sur la succession d'Ildevert Tanneguy, prêtre, vicaire d'Yerres, près Villeneuve-Saint-Georges, et fermier de l'église des Saints-Innocents à Paris, son fils. — 23 mars 1549 (fol. 265).

3023. — Guillaume Valton, praticien à Paris : donation à Catherine de Montgermon, sa nièce, fille de Jean de Montgermon, procureur au Châtelet de Paris, et de Claude Valton, de tous droits sur les successions de Simon Valton et d'Hélène Guillemeau, ses père et mère, «pour demourer quicte envers ledict de Montgermon et sa dicte femme de tout ce qui leur pourroit debvoir de l'avoir nourry, logé, couché et fourni de toutes choses à luy neccessaires, par l'espace de huict ans ou environ, et aussi ad ce que sadicte niepce ayt mieulx de quoy vivre, soy entretenir, ayder à la pourveoir en mariage». — 23 mars 1549 (fol. 265 v°).

3024. — Lambert Le Blanc, clerc suivant les finances : confirmation de la donation par lui faite, le 8 septembre 1544, à Gabriel, à Louis et à Jean Le Blanc, fils d'Étienne Le Blanc, contrôleur général de l'Épargne, et de Marguerite Anjorrant, et d'une seconde donation faite aux mêmes, le 7 décembre 1545, en considération des améliorations apportées journellement aux biens donnés, sous réserve d'une pension viagère de 40 livres tournois. — 19 mars 1549 (fol. 266).

3025. — Jacques Mynoret, boucher, de-

meurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Honoré : donation à Étienne Mynoret, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, de ses droits sur une maison à Rambouillet, en la grande rue, sur une autre maison au même lieu, près des halles, à l'enseigne de l'Écu de France, et sur des terres et prés au terroir de Rambouillet. — 1er avril 1549 (fol. 267).

3026. — Pierre Récyon, boulanger, demeurant aux faubourgs Saint-Victor-lez-Paris : donation à Jean Le Baleur, cuisinier du président de Rouen, son beau-frère, de la moitié de ses droits sur les successions de ses père et mère. — 18 février 1545 (fol. 268).

3027. — Guillaume Foucheret, trésorier et payeur de la compagnie de feu M. de Saint-Vallier, demeurant à Paris : donation à Jean Thioust, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de vignes au terroir de Gargenville et d'une créance de 32 livres tournois. — 9 mars 1549 (fol. 268 v°).

3028. — Jeanne Villain, veuve de Jean Thamot, demeurant à Palaiseau, «en l'ostel où pend pour enseigne le Beuf» : donation à Toussaint Hébert, barbier et chirurgien, et à Jeanne Rocheron, sa femme, filleule de la donatrice, demeurant à Palaiseau, «pour leurs bons plaisirs et services», d'une vigne au vignoble de Palaiseau, à charge de faire chanter chaque année, après son décès, une messe basse de *requiem* en l'église de Saint-Martin de Palaiseau. — 12 avril 1546 (fol. 269).

3029. — Christophe de Thou, seigneur de Bonneuil et de Cély-en-Bière, avocat en Parlement, et Jacqueline Tuleu, sa femme : donation à Antoine Patoillard, marchand, bourgeois de Paris, de 16 livres 15 sols tournois de rentes foncières, dépendant des successions de Jean Tuleu, seigneur de Cély, et de Jeanne Chevalier, père et mère de Jacqueline Tuleu, sur des biens à Saint-Prix, à Saint-Leu lez-Taverny, à Taverny et aux environs. — 4 avril 1549 (fol. 269 v°).

3030. — Aubin Derondel, maître fripier à Paris : donation à Laurent Berthélemy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une maison à Taverny, en la grande rue, près la Barre. — 9 novembre 1548 (fol. 270 v°).

3031. — Marc Le Maistre, marchand orfèvre, bourgeois de Paris : donation à Jean Malaquin, avocat au Châtelet de Paris, d'une rente de 9 sols parisis sur des vignes au terroir de Notre-Dame-des-Champs, «ou lieu dict les Perrichaulx». — 4 mars 1549 (fol. 271).

3032. — Gilles Guignoiseau, laboureur à Saclay, en son nom et au nom de Martine Foucquet, sa femme : donation à Jacques Foucquet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur une portion de maison au village de Villedombe, près Saclay, et sur des terres au terroir de Villedombe. — 8 avril 1549 (fol. 271 v°).

3033. — Jean Aymery, lieutenant généra[l] au bailliage du Palais à Paris : donation [à] Eustache Le Picart, seigneur de Montguiche[t], notaire et secrétaire du Roi, et à Marie du Pr[é], sa femme, cousine germaine du donateur, de s[es] droits, à titre d'héritier d'Antoinette Aymery, [sa] sœur, et de Nicolas Dauvet, seigneur des Maret[s], sur une maison, des terres, vignes, saussai[es] et rentes aux villages et terroirs de Chaillot [et] de Verrières-le-Buisson; «cestz présent do[n], cession et transport faictz pour le bon et vr[ai] amour qu'il a dict avoir ausdictz Picart et [sa] femme, sa cousine germaine, et en récom[]pense de plusieurs plaisirs que ledict Picart [a] faictz audict Aymery en aucunes ses affai[res] en la Court». — 6 avril 1549 (fol. 272).

3034. — Marin Naudin, tisserand en dra[ps], et Madeleine Le Hault, sa femme, demeura[nt] à Verneuil au Perche : donation à Jean [Le] Hault, maître ès arts en l'Université de Pa[ris], leur beau-frère et frère, des droits que le[dit] Naudin pouvait avoir, à titre d'héritier

eorget Naudin, son père, sur des terres au llage de la Boulaye et en la paroisse de evercourt (près Brezolles). — 27 janvier 549 (fol. 272 v°).

3035. — Anne Lamballe, veuve en premières noces de Jean de Breteuil, marchand fèvre à Paris, et en secondes noces de Michel esgrez, marchand chandelier de suif, bourgeois de Paris : donation à Jean de Breteuil, archand, demeurant à Paris, rue Saint-artin, son fils, de vignes au village de Rosny aux terroirs de Fontenay-sous-Bois et de ogent-sur-Marne, à charge de lui servir une nte viagère de 30 livres tournois, de «labourer, fumer, maintenir et entretenir en tel si bon estat» lesdites vignes, «que lesdictes livres tournois y puissent estre bien et sément prins et perceuz», et de payer, après n décès une somme de 200 livres tournois Anne de Breteuil, femme de Pierre de Veller, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue aux Oues, sœur du donataire. - 28 mai 1548 (fol. 273 v°).

3036. — Philippe Maheut, curé de Saint-ande-le-Vieux à Rouen, et du Pin, en France : nation à Nicolas Maheut, marchand, bourgeois de Paris, son frère, du sixième de ses oits sur un bois de 120 arpents au terroir Sevran, appelé «les boys Saint-Martin», ant appartenu aux religieux de Saint-artin-des-Champs-lez-Paris. — 24 octobre 547 (fol. 275 v°).

3037. — Claude Le Normant, notaire au hâtelet de Paris, Nicolas Maheut et Barbe Normant, sa femme, Nicolas Le Normant, icolas Boutin et Catherine Le Normant, sa mme, marchands, bourgeois de Paris : nation à Jean Clerget, l'aîné, marchand, ourgeois de Saint-Dizier, leur oncle, de leurs oits sur une vieille maison à Saint-Dizier, la grand'rue, appelée anciennement la aison Adam Le Clerc. — 6 mars 1549 ol. 276).

3038. — Méline Le Normant, veuve de Jean Caignet, bourgeois de Paris : confirmation de la donation par elle faite, le 20 janvier 1543, à Nicolas Maheut, marchand, bourgeois de Paris, et à Barbe Le Normant, sa femme, et donation nouvelle auxdits Nicolas Maheut et Barbe Le Normant d'une maison à Paris, rue Saint-Denis, à l'enseigne du Plat d'étain, actuellement habitée par eux, d'une autre maison de plusieurs corps d'hôtel, rue Saint-Denis, à l'enseigne du Boisseau, de maison, terres, vignes, rentes, saussaie et îles au terroir d'Andrésy, de maison et vignes à Trélan (près Andrésy), d'un jardin à Denonval, paroisse d'Andrésy, et de tous les biens, meubles et immeubles, qui se trouveront au jour de son décès, se réservant la disposition de 400 livres tournois. — 16 février 1549 (fol. 277).

3039. — Jean Morise, avocat en Parlement, et François Coutant, procureur au Parlement : accord et transaction au sujet de quatre procès pendant entre eux au Châtelet, portant sur des réclamations de vins, de tonneaux, de frais de vendanges et moissons, et donation par ledit Coutant à Jean Morise, pour son désistement, d'une rente viagère de 20 livres tournois et d'une somme de 50 écus d'or soleil, une fois payée, «pour luy subvenir à ses affaires et neccessitez», avec donation par le même Morise audit Coutant d'une terre au terroir de Ballainvilliers. — 6 avril 1549 (fol. 280 v°).

3040. — Jean de Moretz, prêtre, licencié en décret, avocat en cour d'église et official de l'archidiacre de Paris, demeurant rue des Anglais : déclaration relative à la donation d'une rente viagère de 7 livres 10 sols sur sa maison du Mouton d'or, qu'il avait faite à Perrette Lange, veuve de Denis Gillet, demeurant rue des Anglais, portant que les héritiers de la donatrice en jouiront trois ans après sa mort. — 2 avril 1549 (fol. 283).

3041. — Guillemette Badran, veuve de

Guillaume Lescripvain, demeurant à Longjumeau : donation à Jean Chasteau, praticien à Montlhéry, et à Guillaume et Henri Héron, frères, marchands à Longjumeau, de terres et vignes au terroir de Longjumeau, près Balisy, Ballainvilliers et aux environs. — 12 décembre 1547 (fol. 283 v°).

3042. — Jean Hubert, maître courtepointier, demeurant à Paris, rue de la Tixeranderie : donation à Nicolas Hubert, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des droits successifs à lui échus par le décès d'Adenette Le Clerc, femme de Laurens Guillaume, laboureur à la Morlaye, près Luzarches, sa tante. — 11 avril 1549 (fol. 284 v°).

3043. — René Le Coincte, procureur au Châtelet de Paris : donation à Pierre Le Coincte, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Renée Savoureau, femme d'Olivier Le Boucher, marchand boucher à Longué, au pays d'Anjou. — 8 avril 1549 (fol. 285 v°).

3044. — Jean Debray, l'aîné, tondeur, demeurant à Paris, rue Saint-Denis : donation à Antoine Debray, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de la dame Debray, sa cousine germaine. — 15 avril 1549 (fol. 286).

3045. — Robert Faron, maître orfèvre, bourgeois de Paris, et Mathurine Gaudichault, sa femme, auparavant veuve de Denis Moireau : donation à Jacques Moireau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, d'une terre au terroir de «Jauron». — 15 avril 1549 (fol. 286 v°).

3046. — Jacques Musnier, homme de chambre de M. de Solligny, chanoine en l'église Notre-Dame de Paris, demeurant au cloître Notre-Dame : donation à Marin Taillefer, maître peignier tablettier à Paris, et à Marie Soubressy, sa femme, d'un corps d'hôtel avec jardin dépendant d'une maison aux faubourgs Saint-Victor-lez-Paris, aboutissant par devant sur le pavé Royal allant de la porte Saint-Victor à l'abbaye Saint-Victor, d'une pièce de terre donnant sur la Bièvre, à lui louée par le couvent de Saint-Victor, et de tous les biens, meubles et immeubles, qui lui appartiendront au jour de son décès, «pour les rémunérer d'aucuns bons, agréables plaisirs et services, . . . et aussi affin qu'ilz aient mieulx de quoy pour entretenir et gouverner leur mesnage et train de marchandise». — 2 octobre 1546 (fol. 287 v°).

3047. — Jean Prévost, ancien général des finances, se trouvant à Paris : donation à Philippe, à Jean, à Robert, à Gilbert, à Renée, à Madeleine et à Gabrielle Prévost, ses fils et filles, issus de son mariage avec Gabrielle Myro, savoir, à Philippe Prévost, licencié es lois, son fils aîné, des fiefs, terres et seigneuries de la Rabellerie, de la Coudre, Pépin et Pinonnière, en la paroisse de Faverolles en Touraine; à Jean Prévost, avocat en Parlement, de la terre et seigneurie des Forges, en la paroisse de Neuillé-le-Lierre en Touraine, et d'une maison à Tours, rue de la Croix d'or, paroisse Saint-Denis; à Robert Prévost, d'une autre maison à Tours, «où soulloyt pendre pour enseigne le Daulphin»; à Gilbert Prévost, de tout ce qu'il possède en la terre et seigneurie du Plessis-Sohier-(ou Soyer) [sur-Choisille], paroisse de Chanceaux en Touraine; enfin à ses trois filles, de deux corps de maison, galerie de pierre de taille, terrasse et jardin, attenants à l'hôtel de Dauphin, «sur la place de la Faire le Roy, affin que ses enfans soient advantaigez et les filles mieulx pourveues en mariage». — 22 avril 1549 (fol. 288 v°).

3048. — Jean de La Rivière, laboureur à Saint-Leu-Taverny, déclarant «estre déspourveu de femme, parce qu'elle estoyt emprisonnée es mains de Monsieur le Prévost des Mareschaulx de l'Isle de France, ou de son lieutenant, pour aucun cas, ainsi qu'il dict, par elle

is en la personne d'icelluy de La Ri-
comme il pourroit estre plus à plain, en
rocès, charges et informations estans es
du lieutenant d'icelluy prévost, dé-
» : donation à Adrien Pellet et à Marie de
vière, sa femme, demeurant à Saint-Leu,
ean Donon et à Ursule de La Rivière, sa
e, demeurant à Taverny, ses gendres et
de tous ses biens au village et terroir
int-Leu, à charge de pourvoir à son
ien et de le «traicter doulcement, au
x qu'il sera à eulx possible, pour cause
son de son ancien aage et la grant
sse et impotence en quoy il est à pré-
parce qu'il ne pourroit doresnavant...
er, ne cultiver lesdictz héritaiges». —
rs 1549 (fol. 290 v°).

49. — Thibault Loriot, couturier à Paris,
rant rue Tireboudin, Michel Loriot,
ier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris,
euve-Saint-Jean-de-Latran, Pierre Latte,
gnon ceinturier à Paris, demeurant rue
Dame-des-Champs, et Marion Loriot,
me : donation à Simon Loriot, écolier,
nt en l'Université de Paris, leur fils et
, du bail durant cinquante-trois ans de
ı, jardin et terres au terroir de Nivou-
paroisse de Châteaudun. — 25 février
(fol. 292).

50. — Étienne Thireul, marchand, bour-
de Paris : donation à Jean Thireul,
, étudiant en l'Université de Paris, son
l'un caveau se trouvant dans la cour
maison lui appartenant à Trélan, paroisse
résy, et de diverses créances. — 9 avril
(fol. 293 v°).

51. — Jean Le Blef, docteur régent en
culté de théologie de l'Université de
: donations à Christophe Crossoneau,
, étudiant en l'Université de Paris, au
e de Montaigu : 1° «de toutes et chascunes
mmes de deniers générallement quelz-
es par ledict ceddant, ignoramment,
indeuement et sans cause, ou autrement comment que ce soyt, paiées et baillées à Godeffroy Moreau, marchant, bourgeois de Paris; 2° de toutes et chascunes les sommes de deniers générallement quelzconques..., indeuement paiées et baillées à feu Jacques du Breul, en son vivant marchant, bourgeois de Paris, et à Jeanne du Thuyt, sa vefve», et de toutes actions en recouvrement de ces sommes. — 25 avril 1549 (fol. 294 et 295).

3052. — Jacques Bondis, charpentier de la «grand congnée», demeurant à Paris, rue des Gravilliers, et Madeleine de Bourdeaux, sa femme : donation à «Alixstodesme» Bondis, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits et actions rescisoires sur des vignes au terroir de Périgny-[sur-Yères], près le Moulin Rouge, paroisse de Boussy-Saint-Antoine, vendues «à petit et vil pris» pendant leur minorité. — 11 décembre 1548 (fol. 296).

3053. — Macée Le Pelletier, veuve en premières noces de Jean Bourdin, et en secondes noces de Pierre Le Brodeur, demeurant à Paris : donation, en raison de son «ancien aage et grant foiblesse et impotence, et que elle a perdu la veue», à Jean de Marne, libraire à Paris, de tous ses biens, meubles et immeubles, et des droits qu'elle peut avoir sur «ung demy estal, assis en la grant salle du Palais, qui a esté alliéné par les commissaires ordonnez de par le Roy sur le faict de l'alliénacion de son Domaine, adossé près la chappelle où l'on chante la messe, qui est soubz les piedz de la figure du Roy Pépin, et que tient et occuppe de présent Jehan de Marne» : à la charge par ledit de Marne «de nourrir à sa table de luy et sa femme ladicte Pelletier, l'entretenir de tout ce qui luy sera neccessaire, sa vye durant, luy quérir et livrer, durant ledict temps de sa vye, tous ses allimens corporelz, comme de boire, menger, feu, lict, hostel et lumière, et toutes autres ses neccessitez, tant en santé que en malladie, luy bailler une per-

IMPRIMERIE NATIONALE.

sonne pour la conduire, au moien de ce qu'elle est devenue aveugle, comme dessus est dict, ensemble de luy bailler par chascun dimenche de l'an douze deniers tournois pour subvenir à ses neccessitez, et les bonnes festes solempnelles, luy bailler deux solz tournois». — 16 avril 1549 (fol. 296 v°).

3054. — Robert Tassel, tonnelier, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré : donation à Collaye Tassel, femme de Jean Morel, dit «de Naoux», sa sœur, de ses droits sur une maison à Amiens, en la grande chaussée au blé. — 5 mai 1549 (fol. 298).

3055. — Marie Robin : donation à François Robin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, de ses droits sur les successions de Jacques Robin, marchand à Tours, son père, et de Guillemin Bretaigne, prêtre, vicaire en l'église de Saint-Martin de Tours, son oncle, pour demeurer quitte d'une dette de 100 livres par elle contractée à l'égard de son frère. — 11 janvier 1549 (fol. 299).

3056. — Antoine de Vesc, évêque de Castres : donation à Fleury de Vesc, dit «de Montlaur», seigneur et baron de Grimaud, et à Jean de Vesc, seigneur et baron de Châteaurenard, ses neveux, de ses droits sur la succession de Pierre de Vesc, seigneur de Savigny, son frère. — 20 mars 1549 (fol. 299 v°).

3057. — Robert Patrouillard, marchand, bourgeois de Paris : donation à Antoine Patrouillard, marchand, bourgeois de Paris, son frère, d'une terre au terroir de Taverny. — 12 janvier 1549 (fol. 300 v°).

3058. — Claude Berthault, courtier de vins, et Clémence Bardou, sa femme, demeurant à Paris, rue de la Tannerie : donation à Vincent Autren, marchand, bourgeois de Paris, leur cousin, «à celle fin qu'il puisse mieulx vivre et soy entretenir», de leurs droits sur une maison à Paris, rue de la Tannerie, à l'enseigne de l'*Agnus Dei*, attenante a maisons ayant pour enseignes l'Écu de Fran et l'Écu de Bretagne, et par derrière à la ma son de l'Image Notre-Dame; sur une autre ma son, même rue, appelée «la maison de l'A chet», attenante, d'une part, à la maison qu pour enseigne la Tête de Bœuf, d'autre pa à la rue descendant de la rue de la Tannerie la rue de la Vannerie; sur une troisième mais à double corps d'hôtel, avec tannerie et étab même rue, «où pend pour enseigne les Ymai Saint-Leu et Saint-Gilles», attenante à maison de l'Écu de France, aboutissant d' bout par derrière à la rivière de Seine; une ferme au village d'Épiais, appelée maison de la Mare», devant l'église, avec terres, prés et jardins en dépendant, enfin une rente de 10 sols tournois sur des vig au terroir de Romainville. — 3 mai 15 (fol. 301).

3059. — Pierre et Jean de Montre frères, demeurant à Corbie : vente, cessio transport à Jacques de Brabant, écolier, diant en l'Université de Paris, des droits q ont sur la succession de David de Montre leur père, «tant en blanches bestes, best cornes que autres meubles», pour deme quittes envers ledit Jacques de Brabant d' somme de 30 écus d'or dont ils lui sont r vables, «tant pour argent presté, les a nourry par longue espace de temps et plusieurs mises pour eulx en certain pr qu'ilz ont eu à la Court de Parlement de ung an en ça». — 10 avril 1549 (fol. 3

3060. — Jean de Laistre, mesureu blé, demeurant à Paris : donation à Ger Le Charron, notaire au Châtelet de Paris ses droits de propriété sur une place ou c tier à Paris, au bout de la rue de Richebo dite «du Coq», aboutissant par derrière anciens murs de la ville de Paris». — 2 tobre 1546 (fol. 304).

3061. — Marcelot Taincturier, labou

meurant à «Menuz Bolongne-lez-Sainct oud» : donation à Nicole Tainclurier, sa e, «pour ayder à marier icelle», d'une ison avec jardin et terres audit lieu de nuz et Boulogne, et de vignes au même roir, près Saint-Cloud, attenantes au parc Boulogne, aux lieux dits «les Gravières, les ntes, les Rayons et le fief Baudouyn». — mai 1549 (fol. 304 v°).

3062. — Jean Briçonnet, président en la ambre des Comptes à Paris : donation à n Baillet, maître ès arts en l'Université de ris, son filleul et son serviteur, «ad ce qu'il moien de parvenir es sainctes ordres de bstrise, et qu'il ayt mieux de quoy soy nnestement gouverner oudict estat de bstrise», d'une rente viagère de 30 livres rnois, réversible après le décès dudit Jean illet à l'hôpital des Enfants de Dieu, appelés s Enfants Rouges», rue du Grand-Chantier, Paris. — 13 mars 1549 (fol. 305 v°).

3063. — Jean Briçonnet, président en la ambre des Comptes à Paris : donation à ôpital des Enfants de Dieu, appelés «les fants-Rouges», fondé à Paris, rue du Grand-antier, de 25 livres tournois de rente an-elle et perpétuelle sur la Ville, indépendam-nt des 150 livres de rente déjà données r lui et sa femme, feue Louise Raguier, our la bonne amour qu'il a audict hospital affin que icelluy hospital et les enfants celluy puissent estre honnestement entre-uz..., lequel présent don n'aura lieu, sinon tant que ledict hospital durera, et s'il ad-noit qu'il rompist et n'eust plus de lieu, donne dès à présent ladicte rente... aux uvres de l'Ostel-Dieu de Paris». — 4 avril 49 (fol. 307).

3064. — Jean Briçonnet, président en la ambre des Comptes à Paris : donation, en écution du testament de Louise Raguier, sa nme, en date du 27 septembre 1539, à ôpital des Enfants de Dieu, appelés «les fants-Rouges», fondé à Paris, rue du Grand-Chantier, de 75 livres tournois de rente sur la Ville, et donation, en son propre nom, audit hôpital de 75 autres livres tournois de rente, formant ensemble 150 livres tournois de rente. Dans l'acte se trouvent rappelées les clauses du testament de Louise Raguier, conçues en ces termes : «Item, elle donne et laisse à l'ospital des petitz enfans, nommez les Petitz Enfans de Dieu, nouvellement érigez près le Temple, soixante et quinze livres tournois de rente, faisans moictié de 150 livres tournois de rente acquise par ledict s[r] président, son mary, constant leur mariage, sur la ville de Paris, principallement pour la fondacion et desjeuner desdictz petitz enfans, et pour le sallaire et nourriture d'une femme honneste pour les penser, endoctriner et instruire en la foy de Nostre Seigneur, à la charge que ladicte femme, ou aultre qui pensera lesdictz petitz enfans, feront dire à chascun d'iceulx avant desjeuner le *Paster Noster* et *Ave Maria*, s'ilz le sçavent, en la fin *Requiescant in pace*, pareillement à l'issue du disner, soupper, et quant lesdictz petitz enfans se yront coucher, leur faire dire ladicte oraison de *Paster Noster* et *Ave Maria* et à la fin d'iceulx *Requiescant in pace*, pour son ame, ledict président, son mary, et autres ses parens et amys, vivans et trespassez... Et oultre, veult et ordonne que, en la salle où mangeront lesdictz petitz enfans, soyt mis ung ymaige de la sépulture de Nostre Seigneur, et que soubz le tableau soyt painte une femme, affin que lesdictz enfans ayent mémoire pour prier Dieu pour ladicte trespassée; Item, veult et ordonne que sitost que oudict hospital sera érigée une chappelle, soyt baillé à icelluy hospital pour augmentacion d'icelle chappelle la somme de deux cens livres tournois, à la charge de faire mectre et insculper dedens la muraille de ladicte chappelle, en cuyvre ou pierre, près le grand autel, son nom et celuy dudict seigneur président, son mary; ... Item, s'il advenoyt que ledict hospital ne perseverast selon son érection, pour la nourriture et entretenement, et pour élever

lesdictz paouvres enfans retirez de l'Ostel-Dieu de Paris, en ce cas elle donne et laisse la moictié des legs dessusdictz par elle faictz audict hospital à l'hospital du Sainct-Esperit à Paris et à l'Hostel-Dieu, à la charge dessus dicte aux petitz enfans du Sainct-Esperit à la fin du disner des paouvres, de dire graces et *Requiescant in pace,* et, à la messe; entend et veult en ce cas que l'aultre moictié retourne à ses héritiers». 1er mars 1544 (fol. 308 v°). — Pouvoir donné par Jean Briçonnet, au nom des maîtres et gouverneurs de l'hôpital des Enfants-Rouges, à François Geuffrelot, son chapelain, à l'effet de percevoir les deniers, rentes et dons de l'hôpital des Enfants-Rouges, aux gages de 15 livres tournois par an, pour ses peines et vacations. — 1er septembre 1547 (fol. 311).

3065. — Henri Sandras, marchand, bourgeois de Paris : donation à Olivier Sandras, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur les successions de Gilles Sandras, marchand, bourgeois de Reims, et de Jeanne Voicenet, sa femme, ses père et mère. — 9 octobre 1548 (fol. 311 v°).

3066. — François de Montmirail, avocat en Parlement à Paris : donation à Jacques de Montmirail, curé de Versailles, diocèse de Paris, son frère, du quart d'une maison à Compans en France (près Claye). — 13 mai 1549 (fol. 312).

3067. — Jean Boyvin, maître corroyeur de cuirs à Paris, et Jeanne Saulnier, veuve d'Antoine Fauveau, marchand, bourgeois de Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Jeanne Saulnier donne à Jean Boyvin, dans le cas où il lui survivrait, sans qu'il y eût d'enfants de leur futur mariage, la moitié de deux maisons contiguës à Paris, rue des Arcis, l'une à l'enseigne de l'Écu de France, habitée par ladite Jeanne Saulnier, et l'autre à l'enseigne du Cerf-Volant, «à la charge toutesfois que ledict Jehan Boyvin sera tenu bien et amiablement traicter ladicte Jehanne Saulnier, sa future femme, ainsi que ung homme de bien doibt traicter et aymer sa femme, et non aultrement». — 31 octobre 1548 (fol. 313 v°).

3068. — Maillart Partie, «paouvre homme», demeurant à Paris : donation à Guillaume Partie, marchand de verre et porte-chappe, demeurant à Paris, son fils, de tous ses biens meubles, à charge de pourvoir à son entretien, «bien et honnestement, ainsy qu'il a par cy devant faict et faict encores de présent, et après son trespas, le faire mectre en sépulture, bien et honnestement». — 10 octobre 1548 (fol. 315).

3069. — Jean Le Chandelier, marchand, bourgeois de Paris : donation à Antoine Le Chandelier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur les biens de la succession de Jean Le Chandelier, l'aîné, laboureur à Hanneucourt, paroisse de Gargenville, près Mantes, tant à Hanneucourt qu'aux environs. — 19 mai 1549 (fol. 315 v°).

3070. — Michel Gaultier, juré vendeur de vins à Paris, et Chrétienne Brécan, sa femme : donation mutuelle. — 7 février 1538 (fol. 316 v°).

3071. — Pasquier Paillet, imprimeur, et Blaise Gerbault, sa femme, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Nicolas Paillet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une maison à Corbeil, en la rue Saint-Jean, avec deux chambres, «assises sur l'hostel de la chappelle Saint-Denis, fondée en l'église Nostre-Dame de Corbueil», attenante à l'Hôtel-Dieu de Corbeil. — 12 avril 1549 (fol. 316 v°).

3072. — Louis du Crocq, écuyer, seigneur de Chennevières, près Louvres-en-Parisis, et Marguerite de Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Catherine Piédefer, veuve de Christophe de Paris, seigneur de Boissy, mère de

Marguerite de Paris, promet de donner aux futurs époux, la veille de leurs «espousailles», 1,200 livres tournois, savoir, 1,000 livres en argent comptant et 200 livres en habits à l'usage de sa fille, et de leur fournir une rente annuelle de 6 muids de grain, en attendant le partage de la succession de Christophe de Paris, père de la future; d'autre part, Marguerite de Méry, veuve d'Antoine du Crocq, mère de Louis du Crocq, lui donne la moitié des conquêts faits pendant son mariage. — 3 juillet 1548 (fol. 317).

3073. — Pierre Pluyette, prêtre, maître ès arts, demeurant à Chennevières, près Louvres-en-Parisis : donation à Jean d'Ayen, licencié en droit, demeurant à Paris, d'une maison à double corps d'hôtel avec jardin aux faubourgs Saint-Denis-lez-Paris, au Clos des Filles-Dieu, aboutissant à une petite ruelle. — 18 mai 1549 (fol. 318 v°).

3074. — Denis Raconne, tissutier en soie à Saint-Denis en France, et Agnès Bordier, sa femme : donation mutuelle. — 11 août 1548 (en double) [fol. 319 et 319 v°].

3075. — Jacques Marsault, prêtre, curé de Chalautre, diocèse de Sens, demeurant à Paris, rue Saint-Victor : donation à Jean Béguyn, laboureur à Baigneux-les-Juifs, diocèse d'Autun, au duché de Bourgogne, et à Marguerite Marsault, sa femme, à François et à Denise Marsault, ses beau-frère, sœur, neveu et nièce, des droits successifs à lui échus par le décès de ses père et mère. — 19 mars 1547 (fol. 320).

3076. — Guillaume Yvelin, marchand boulanger à Lagny-sur-Marne, et Simonne Conlesse, sa femme : donation mutuelle. — 15 mai 1549 (en double) [fol. 320 v° et 321 v°).

3077. — Jean Le Bossu, archidiacre de Josas en l'église de Paris : déclaration par lui faite à Edmond Brethe, greffier des auditoires du Châtelet de Paris, mari d'Anne Le Bossu, sa sœur et héritière, portant que les acquisitions du moulin Martinot à Eaubonne, de 22 livres tournois de rente sur des moulins, et des terres dites «de Maugarnye», audit Eaubonne, effectuées par Jean Duberle, son serviteur, ont été faites de ses deniers, et qu'il n'entend rien réclamer à ce sujet, sauf une rente de 70 sols sur une maison à Eaubonne, et ce qui se trouve enclos dans les jardins et vignes dudit Le Bossu. — 29 mai 1549 (fol. 323).

3078. — Chrétienne Brecquain (*alias* Brecan), femme de Michel Gaultier, juré vendeur de vins, bourgeois de Paris : donation à Charles Trulde, ancien juré vendeur de vins, bourgeois de Paris, et à Philippe Philippes, sa femme, de l'usufruit d'une des deux maisons qui lui appartiennent à Paris, rue des Marmousets, l'une à l'enseigne de la Croix-Blanche, qu'elle habite avec son mari, et l'autre, où il y a «pour enseigne sur le portail et entrée une Corne de cerf fichée dedens le mur», en stipulant qu'après le décès desdits Trulde et de sa femme cette maison deviendra la propriété de l'œuvre et fabrique de l'église de la Madeleine en la Cité, à charge par les donataires de faire célébrer trois messes basses par semaine en l'église de la Madeleine par Léonard Guillon, prêtre et clerc de la cure de cette église, et après son décès ou départ, par François Carrelier, docteur en théologie, religieux augustin, au prix de 3 sols tournois par messe, fondation qui sera inscrite sur une épitaphe de cuivre au dessus de la sépulture de la donatrice; autre donation à Jean Chotart, son serviteur, de la moitié d'une maison à Paris, rue Sainte-Avoye, «sur le portail de laquelle y a ung chappiteau sur rue», à charge de payer 100 livres tournois à Jeanne Feuret et à Marguerite Chapeau, sa fille, et 25 livres tournois à Melot d'Aulvyn, pauvre femme, veuve d'un couvreur de maisons, de servir une rente de 12 livres 10 sols tournois à frère François Carrelier, et de faire célébrer une

basse messe par semaine en l'église de la Madeleine, enfin donation à Chrétienne Le Nourrissier, sa filleule, du reste de tous ses biens, meubles et immeubles, également à la charge de trois basses messes par semaine. — 12 mai 1549 (fol. 268).

3079. — Pierre Dolet, marchand, bourgeois de Paris : donation à Nicole Lalement, procureur au Châtelet de Paris, son neveu, de portion de la terre et seigneurie de Barberonville en Beauce, paroisse de Morville, à lui advenue par la succession d'Henri de Livres, écuyer, seigneur de Sèvres et de Barberonville. — 5 mai 1545 (fol. 326 v°).

3080. — Guillaume Panetz, marchand à Paris, demeurant rue de Jouy : donation à Étienne Duron, praticien à Paris, d'une maison à Corbeil, rue de la Juiverie, attenante aux murs de la ville, et de vignes au terroir de Corbeil. — 3 juin 1549 (fol. 327).

3081. — Nicole Arbaleste, archidiacre de l'Auxois en l'église de Langres, conseiller et aumônier du Roi : donation à Guy Arbaleste, seigneur de la Borde, conseiller du Roi et général de Bretagne, son neveu, de tous biens, meubles et immeubles, qui lui appartiendront au jour de son décès, sous réserve d'une somme de 6,000 livres tournois qui sera payée par le donataire, moitié trois mois après le décès du donateur et moitié un an après, à Nicole Arbaleste, veuve d'Adrien du Drac, vicomte d'Ay, seigneur de Mareuil, et conseiller au Parlement, sœur du donateur, et à condition que les maisons de Paris, ainsi que les vignes et rentes au terroir de Vézelay, passeront au fils aîné du donataire, sans préjudice de la donation par lui faite, le 29 mai 1534, au même Guy Arbaleste, son neveu, des fermes et métairies des «Hault Champs», en Brie, et d'une maison, avec pressoir, vignes et rentes à Arcueil. — 30 mai 1549 (fol. 328).

3082. — Nicolas Le Moyne, bourgeois de Troyes, et Philippe Tausson, sa femme, auparavant veuve de Paul de Villemor : donation à Nicolas de Villemor, demeurant à Paris, leur beau-fils et fils, des droits successifs à eux échus par le décès de Jeanne Tausson, héritière de Jean de Chaptorup, maître des Eaux et Forêts à Bourges, oncle de ladite Jeanne Tausson. — 29 mars 1549 (fol. 330).

3083. — Guillaume Benoist, marchand, bourgeois de Paris, et Jacquette Rambault, sa femme, auparavant veuve de Gillet Billet, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Billet, marchand, voiturier par eau à Paris, leur beau-fils et fils, d'une maison à Châlons en Champagne, près du pont du Vivier, dépendant de la succession de Gillet Rambault, marchand, voiturier par eau à Châlons, frère de Jacquette Rambault. — 16 décembre 1541 (fol. 331).

3084. — Catherine Le Sueur, veuve de Jean de Laubigeois, écuyer, demeurant à Maule : donation à Étienne de Laubigeois, son beau-fils, d'une vigne au vignoble de Maule-sur-Maudre, à charge de faire dire chaque année, après le décès de la donatrice, une messe durant vingt ans. — 16 février 1541 (fol. 331 v°).

3085. — Guillaume Moussigot, laboureur, demeurant à Saint-Germain-en-Laye, et Jeanne Lyénard, sa femme : donation à Pierre Moussigot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, du quart de deux maisons contiguës à Saint-Germain-en-Laye, rue de la Salle, afin que leur fils «se puisse mieulx et plus aisement entretenir au colleige où il est de présent résidant en l'Université de ladicte ville de Paris». — 14 juin 1549 (fol. 332 v°).

3086. — Sébastien Nyvelle, marchand libraire, demeurant à Paris, rue Saint-Jacques, en la maison de Charlotte Guillard, veuve de Claude Chevallon, marchand libraire, et Madeleine Baudeau : contrat de mariage. Par ce contrat Mathurin Baudeau, marchand et maître chandelier de suif, bourgeois, demeurant à Paris, rue Saint-Martin, et Marie Challen-

, sa femme, père et mère de Madeleine deau, et Jean Nyvelle, marchand papeà Troyes en Champagne, père de Sébas- Nyvelle, s'engagent à donner aux futurs ix, chacun une somme de 300 livres tour-, et Charlotte Guillard, veuve de Claude vallon, tante de la future, leur fait don du rt de ses biens, meubles et immeubles, une somme de 300 livres tournois, lans la vigille de leurs espousailles ». — avril 1549 (fol. 334 v°).

087. — Guillaume Briçonnet, archidiacre Rennes en Bretagne, seigneur de «Chesne lon» : donation à Louise Briçonnet, femme Louis Allegrain, seigneur de la Grande-Pase, conseiller au Parlement, sa sœur, d'une son avec jardin à Paris, rue Portefoin, la chapelle des Enfants-Rouges, et de ses ts sur une maison ayant appartenu à laume Briçonnet, son père, sise rue du 1, attenante, d'une part, à la maison de baye des Vaux-de-Cernay, d'autre part, hôtel de Cluny, aboutissant par derrière à hel Briçonnet, évêque de Nîmes. — 19 juin 9 (fol. 335 v°).

088. — Jean de Bretagne, duc d'Étampes, te de Penthièvre, chevalier de l'Ordre, on des Essarts, et Charles de Luxembourg, mte de Martigues, seigneur de Lautrec : ation à Joachim de Salon, premier mén de la Reine, et à Jeanne Machetie, sa cée, se trouvant au château des Essarts, r cause de leur futur mariage, à l'effet de onnaître les services rendus par Jeanne chetie à feue Philippe de Luxembourg, ce du duc d'Étampes et sœur du seigneur Martigues, d'une somme de 4,000 livres rnois, garantie par une rente de 226 lis 13 sols 4 deniers tournois sur la terre eigneurie d'Angervilliers, en la prévôté et omté de Paris, et d'une rente de 166 livres sols 4 deniers tournois, assignée sur la me terre et seigneurie, «pour demourer cte envers ledict de Sallon de la somme de deux milles cinq cens livres tournois que ledict seigneur duc a congneu et confessé debvoir audict de Sallon, tant à cause d'argent presté par avant ces heures, que pour les peines et vaccations par ledict de Sallon prinses durant la maladie de ladicte feue de Luxembourg». 1[er] mai 1549. — Jean de Bretagne, duc d'Étampes, comte de Penthièvre, chevalier de l'Ordre, gouverneur du duché de Bretagne, et Charles de Luxembourg, seigneur de Martigues, comte de Beaufort en Champagne et vicomte de Lautrec, demeurant au château des Essarts, au diocèse de Luçon : ratification et confirmation du contrat de mariage, passé le 1[er] mai précédent, entre Joachim de Salon, premier médecin de la Reine, et Jeanne Machetie, sa femme. — 10 mai 1549 (fol. 336 v°).

3089. — Catherine Rat, veuve de Nicolas Tronson, marchand, bourgeois de Paris : donation à Nicole Tronson, demeurant à Paris, son fils, de tous deniers à lui fournis et payés et de tous débours pour ses nourriture et entretien, moyennant ce ledit Nicole Tronson se constitue débiteur envers sa mère d'une somme de 300 livres tournois et lui abandonne l'usufruit des biens de son père et de feue Nicole Tronson, sa sœur. — 28 juin 1549 (fol. 341).

3090. — Jean Claret, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Claret, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de 6 livres tournois de rente sur une maison à Paris, rue du Fauconnier, qui avait été vendue, le 31 août 1544, à François de Faucon, évêque de Tulle. — 28 juin 1549 (fol. 341 v°).

3091. — Nicolas Béranger, l'aîné, marchand à Coupru : donation à Antoine Béranger, son neveu, «ad ce qu'il ayt cy après mieulx (de quoy) soy entretenir à l'estude», d'une grande maison à Coupru. — 30 juin 1549 (fol. 342).

3092. — Nicolas Béranger, l'aîné, mar-

chand à Coupru : donation à Jean Béranger, marchand à Coupru, son neveu, «en rémunération des bons et agréables services qu'il luy faict de jour en jour à ses négoces et affaires», de deux arpents de bois taillis au terroir de Coupru. — 30 juin 1549 (fol. 343).

3093. — Nicolas Béranger, l'aîné, marchand à Coupru : donation à Catherine Macquart, sa belle-sœur, «ad ce qu'elle puisse mieulx cy après trouver son bien par mariage», de terres au terroir de Coupru. — 30 juin 1549 (fol. 343 v°).

3094. — Jean Belaut, maître maçon à Paris : donation à Guy Tourant, prêtre, étudiant en l'Université de Paris, son oncle, de ses droits sur une maison au village «d'Orevalle, paroisse de Chevilly en Champaigne». — 29 juin 1549 (fol. 344).

3095. — Jacques de Mézières, chanoine de la Sainte-Chapelle du Palais-Royal et curé de Combs-la-Ville, diocèse de Paris : donation à Pierre de Mézières, son neveu, d'une maison à Combs-la-Ville, avec les meubles qui s'y trouvent, dont l'énumération est donnée, d'un grand jardin et de terres au même endroit. — 27 avril 1549 (fol. 344 v°).

3096. — Jacques de Mézières, chanoine de la Sainte-Chapelle du Palais-Royal et curé de Combs-la-Ville, diocèse de Paris : donation à Jean Piédeleu, son serviteur, d'une grange avec jardin à Combs-la-Ville et de vigne au terroir de Combs-la-Ville. — 5 juin 1549 (fol. 345).

3097. — Louis de Rufflay, marchand et laboureur, demeurant en la paroisse de Notre-Dame de Caudebec, près Elbeuf, en son nom et au nom de Jacqueline Boucher, sa femme : cession et transport à Nicolas, à Ambroise et à François Martel, «alias de Vauldré», fils de Richard Martel, dit «de Vauldré», seigneur du Parc, près Elbeuf-sur-Seine, de la moitié de la succession mobilière et immobilière de Michel de Vauldray, chevalier du guet à Paris, l'u[n] des cent gentishommes de la maison du Roi ainsi que des actions civiles à intenter en rai[son] de l'homicide commis sur sa personne et donation en échange par Richard Martel dit «de Vauldré», à Louis de Rufflay et [à] Jacqueline Boucher, sa femme, d'une somm[e] de 100 écus d'or soleil, avec une robe de l[a] valeur de 10 livres tournois, et de terre[s] au terroir de Caudebec. — 3 juillet 154[9] (fol. 345 v°).

3098. — Annet de Roger et Georges d[e] Naizemant, archers du Roi sous la charge d[u] sénéchal d'Agenois, suivant la Cour : dona[-]tion à Françoise Andrée, femme de Jean Clé[-]ricy, habitant d'Uzès, aux enfants dudit Clé[-]ricy, et à Catherine Masmaianne, femme d[e] Pierre Texier, habitant d'Uzès, ainsi qu'à so[n] fils Bonaventure Texier, des biens, meubles [et] immeubles, de Jean Cléricy, confisqués en vert[u] d'arrêt du Parlement de Toulouse, et à eu[x] donnés par lettres royales du 13 juillet 154[...] — 2 juillet 1549 (fol. 348).

3099. — Louis Picot, seigneur et baro[n] de Dampierre et de Sompuis : donation [à] Louis Picot, écolier, étudiant en l'Unive[r-]sité de Paris, son fils, de ses droits sur l[es] terres et seigneuries de Dampierre, pr[ès] Ramerupt, et de Sompuis. — 22 juin 154[9] (fol. 349 v°).

3100. — Florent Le Noir, receveur de Je[an] de Monceaux, seigneur de Hodenc-en-Bra[y,] demeurant à Amiens : donation à Robert [...] Templeu, régent et écolier, étudiant au co[l-]lège de Bourgogne en l'Université de Pari[s,] son neveu, de terres aux Vaux, paroisse d'H[o-]denc-en-Bray. — 6 juillet 1549 (fol. 35[0]).

3101. — Philippe Bordereul, marcha[nd] meunier, demeurant près le pont de Lagn[y] en la paroisse de Thorigny en France : don[a-]tion à Denis, à Claude, à Jean, à Isabeau[,] Jacques et à Fourcie Bordereul, ses enfant[s]

pour iceulx advancer, sçavoir est, ledict Denis
n l'estat de marchandise, ledict Claude à
estude et art de praticque, ladicte Ysabeau
our la marier, et ledict Jehan pour luy faire
pprendre mestier, et icelluy advancer en
uelque art, et lesdictz Jacques et Fourcyes,
ıyneurs, pour les nourrir et entretenir à
escolle, affin que cy après ilz aient tous
ıoyens de gaigner leurs vies, le temps ad-
enir», de ses droits sur un moulin conte-
ıant trois arches, sur la Marne, près du pont
le Lagny-sur-Marne, avec des étaux à boucher
ttenant au moulin, et sur une maison à
.agny, en la rue du Pont, «où pend pour
nseigne l'Adventure», attenante aux murailles
t fortifications de Lagny, à charge par les-
lits enfants de «bien et honestement nour-
ir, alimenter et entretenir de tous habitz
edict Philippes Bourdreul, leur père, sa vie
lurant, ainsi que son estat le requiert», et de
ayer toutes ses dettes. — 22 février 1549
fol. 350 v°).

3102. — Pierre Floret, licencié ès lois, lemeurant à Sauviat en Limousin, momen-anément à Paris : donation à Fabien Barbe, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de 40 sols parisis sur des biens à Bouzonville en Beauce. — 26 juin 1549 (fol. 352).

3103. — Jean de Bombel, écuyer, seigneur le Billy, et Antoinette de Carnazet, sa femme : donation à Louis de Carnazet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de terres et de censives au terroir de Saint-Germain, près Neuville-aux-Bois, diocèse d'Orléans. — 10 janvier 1549 (fol. 352 v°).

3104. — Martin Portier, compagnon tondeur, demeurant à Paris, rue de la Petite-Truanderie, près le Puits-d'Amour, et Marguerite Ballant, sa femme, Pierre Goutière, compagnon aiguilletier, demeurant rue de la «Plastrerie», et Marion Ballant, sa femme : donation à René Portier, leur fils et neveu, de leurs droits sur les biens des successions de Marin Ballant et de Catherine Merry, leurs père et mère, sis tant à Paris qu'à la Ferté-Alais. — 7 juillet 1549 (fol. 353 v°).

3105. — Jacques de Poisieu, chevalier, seigneur de Vallery, demeurant à la suite de la Cour : donation à Louise de Poisieu, sa fille, «ad ce qu'elle ayt mieulx de quoy soy entretenir, et vivre noblement, trouver son bien en mariage», d'une somme de 15,000 livres à lui due par Jacques d'Albon, seigneur de Saint-André, maréchal de France, pour une partie du prix de la vente de la terre et seigneurie de Vallery, près Sens. — 9 juillet 1549 (fol. 354).

3106. — Girard Bruneau, Pierre Orry, Jean Le Doulx, le jeune, et Regnault Bruneau, laboureurs de vignes à Chelles : donation à Jean Le Camus, demeurant à Paris, de vignes au terroir de Chelles, pour lesquelles procès était pendant au Parlement. — 27 juin 1549 (fol. 354 v°).

3107. — Pierre Durant, maître pâtissier, demeurant rue du Temple, en la maison de Jacques Le Secq, procureur au Châtelet de Paris : donation à Jacques Le Secq de l'usufruit de vignes au terroir de Villeneuve-Saint-Georges, «en récompense des plaisirs, services et aydes que luy a faictz ledit maistre Jacques Le Secq». — 19 juin 1549 (fol. 355).

3108. — Robert Ceneau (ou Cenalis), évêque d'Avranches, docteur en théologie de l'Université de Paris : donation à Pierre Senac (*sic*), vicomte de Saint-Philbert-sur-Risle, son frère, de ses droits sur une maison à Paris, rue Saint-Victor, attenante à la maison de M. Le Roux, conseiller au Parlement, à charge de servir une rente viagère de 30 livres tournois à Claude Senac. — 15 janvier 1549 (fol. 355 v°).

3109. — Claude Percher, serviteur de «Monsieur le Chancelier de France» : dona-

tion à Pierre Percher, tailleur au Lude en Anjou, son neveu, de ses droits sur les biens des successions de Jean Percher, marchand à Aubigné, et de Jeanne Pallier, sa femme, ses père et mère, tant au lieu et terroir d'Aubigné (près Mayet) qu'ailleurs. — 11 octobre 1544 (fol. 356 v°).

3110. — Gabriel Bollyoud, notaire royal et procureur du Roi à Bourg-Argental, momentanément logé à Saint-Germain-des-Prez-lez-Paris, rue de Seine : donation à Gabriel Bollyoud, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu et filleul, de cens à lui dus, de terres, prés et vignes au terroir de Bourg-Argental, d'une maison au faubourg de Marderel, audit Bourg-Argental, d'une place à reposer fumier ou feurre au faubourg de Clavellier dudit lieu, et de ses droits sur certains ténements dépendant du village de Merlieux; «cestz don et transport ainsi faictz, pour le bon amour qu'il a audict donataire, sondict nepveu et fillol, ad ce qu'il se puisse mieulx nourrir et entretenir aux estudes, et parvenir au faict de science et au nombre des gens de sçavoir, et en icelles estudes avoir livres et autres ses neccessitez». — 12 juillet 1549 (fol. 357).

3111. — Hugues Nohaille, charretier et voiturier par terre, natif du pays d'Auvergne, demeurant à Bourges : donation à Nicolas Forge, marchand, demeurant à Ennezat, au pays d'Auvergne, son cousin, en récompense de ses bons et agréables services, des droits successifs à lui échus par le décès de Blaise Nohaille et d'Alix Souaillade, de Randan en Auvergne, ses père et mère. — 15 juillet 1549 (fol. 359).

3112. — Jean Bertrand, prêtre, seigneur de Villemort, demeurant à Paris : donation à Guillaume Bertrand, fils de Jean Bertrand, chevalier, seigneur de Frazin, conseiller au Conseil privé et président au Parlement, de la terre et seigneurie de Villemort, en la paroisse de Chassignolles, bailliage de Berry, ressort d'Issoudun, à charge de servir une rente viagère de 25 livres tournois à Jeanne Bertrand, religieuse en l'abbaye de Beaumont (près de Clermont-Ferrand) en Auvergne, sœur du donateur, et de payer 60 livres tournois pour la fondation de deux messes basses, chaque jour, l'une en l'église paroissiale, l'autre en la chapelle du château de Villemort. — 9 juillet 1549 (fol. 359 v°).

3113. — Léonard Le Censier, sergent royal, seigneur de Créans-la-Motte, demeurant au bourg de Saint-Germain-d'Anxure : donation à Jean Le Censier, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 20 sols tournois. — 1er octobre 1548 (fol. 361).

3114. — Aubry Le Paige, greffier de Novion et de Provisy, demeurant à Novion : donation à Jean Le Paige, étudiant en l'Université de Paris, en la Faculté de médecine, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy estudier et parvenir au degré de docteur de ladicte Faculté de médecine», d'une maison à Provisy (près Novion-Porcien). — 27 juillet 1549 (fol. 361 v°).

3115. — Jean de Furnes, bailli de Corbie, et Marie Loysi, veuve de Nicolas Ysambert, marchand, bourgeois de Paris : contrat de mariage. — 6 juin 1549 (fol. 362).

3116. — Jean Deslyons, bourgeois de Pontoise : donation à Jean Deslyons, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une vigne au terroir d'Andrésy. — 1er juin 1549 (fol. 363 v°),

3117. — Robert Grignon, avocat, demeurant à Poitiers : donation à Michel Regnault, avocat en Parlement à Paris, demeurant rue Hautefeuille, et à Louise Grignon, sa femme, ses beau-frère et sœur, de ses droits sur les biens de la succession de Catherine Grignon, sa tante, sis au pays de Mirebalais et en Anjou. — 26 novembre 1548 (fol. 364).

118. — Jean Tousson, le moyen, demeu-
: à Paris, rue de la Tournelle, devant la
son du comte de Nanteuil : donation à
hel Regnault, avocat en Parlement, de ses
ts sur la maison qu'il habite, rue de la
rnelle, sur une maison, rue de Bièvre,
une autre maison, près la place Maubert,
ière la maison du commissaire Boullard,
près de la maison «où est demourant
isieur Vassetz, docteur en médecine»,
une maison, rue Galande, près le carre-
Saint-Séverin, à l'enseigne du Cheval-
:, sur une maison, rue Saint-Victor, à
seigne des «Gratieulx», sur une maison
les vignes à Saint-Fargeau, près Melun,
ir une maison, jardins, moulin et terres à
y-sur-Seine, à charge d'entretenir Denise
millet, femme du donateur, sa vie durant,
: une pension de 40 livres tournois pour
droits de douaire, et d'élever également
nfant dont ladicte Denise sera délivrée.
ques ad ce qu'il soyt parvenu en aage com-
ant, et ce faict, de le pourveoir selon sa
llité et en faire comme ung bon père de
ille». — 28 avril 1549 (fol. 364 v°).

3119. — Jacques Raguier, écuyer, seigneur
baron de Poussay : donation à Charles
uier, écolier, étudiant en l'Université de
is, son fils, de rentes de grain. — 28 juil-
1549 (fol. 366).

3120. — Nicole de Louviers, prêtre, cha-
ne de l'église Notre-Dame de Paris et sei-
ur de Cannes : donation à Madeleine Barbe
à ses cinq enfants naturels, d'une somme
350 livres tournois, qu'elle a consacrée à
quisition d'une maison avec jardin à Saint-
rcel-lez-Paris, «rue de Coippeaulx, à l'op-
ite d'un moulin à vent, en laquelle est pour
eigne contre le mur l'Ymaige Sainct-Jehan»,
ison qu'elle habite, d'une autre somme de
t écus d'or soleil, avec lesquels elle a acheté
: chambre et grenier dépendant d'une mai-
à Montereau-Fault-Yonne, ainsi que le
bilier garnissant l'hôtel de l'Image Saint-Jean, bagues, joyaux, habillements à son usage, et de tout ce qu'il lui a donné jusqu'à présent en blés, vins et autres choses; «ce don et transport faictz pour la bonne amour naturelle que icelluy donateur a à ladicte Magdelaine et sesdictz enfans naturelz, ad ce qu'ilz aient mieulx de quoy vivre, eulx entretenir en leur estat, et ayder à pourveoir lesdictz enfans par mariage, religion ou aultrement, et aussi pour récompenser ladicte Magdelaine de plusieurs plaisirs, services et sallaires qu'elle luy a faictz par cy devant et faict par chascun jour». — 1er juin 1549 (fol. 366 v°).

3121. — Charles Pihart, praticien à Paris, et Anne Dupont, fille de feu Jean Dupont, sergent du Parloir aux Bourgeois : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Godart, huissier ordinaire en la Chambre des Comptes, et Jacqueline Godin, sa femme, beau-père et mère de Anne Dupont, s'engagent à donner aux futurs époux, la veille de leurs «espousailles», la somme de 300 livres tournois, et demeurent «quictes des sallaires et services de ladicte Anne Dupont»; de plus Edme de Boussée, cousin d'Anne Dupont, donne aux futurs époux une rente de 20 livres tournois sur une maison à deux corps d'hôtel avec jardin derrière, rue Sainte-Avoye, ayant issue en la rue [Barre]-du-Bec. — 23 juin 1549 (fol. 367 v°).

3122. — Louis Lescot, archer des ordonnances du Roi, suivant la Cour : donation à Étienne Lescot, son frère, praticien en cour laie, demeurant à Paris, rue Saint-André-des-Arts, de tous ses biens, meubles et immeubles. — 25 juin 1549 (fol. 368 v°).

3123. — Jeanne Cornu, veuve de Guillaume Bourdin, marchand et «hacquebutier» de la ville de Paris, demeurant à Paris : donation à Robert Decy, praticien en cour laie à Paris, et à Jacqueline Beausseporte, sa femme, de vignes au terroir de Paris, en la Vallée de Fécamp, sur le grand chemin de Saint-Maur-des-Fossés et sur le grand chemin des Meu-

niers, lieu dit «les Haultes Loges», avec tous les biens meubles et ustanciles d'hôtel qu'elle possède dans une maison appartenant aux Célestins de Paris, «près de l'hostel à la Reyne, ayant veue sur la rivière de Seine», à charge de pourvoir à son entretien. — 20 juin 1549 (fol. 369 v°).

3124. — Robert Laisné, laboureur à Roissy-en-Brie, et Jeanne Drouyn, sa femme, auparavant veuve de Regnault Fronteau, laboureur à Villarceaux, paroisse de Lésigny : donation à Guillaume de la Bistrate, marchand, bourgeois de Paris, de leurs droits sur des terres et maison à Monthéty, près Lésigny. — 25 novembre 1548 (fol. 370).

3125. — René Huchet, prêtre, habitué en l'église de Saint-Eustache à Paris : donation à Marie Galloys, fille de Michel Galloys, marchand hôtelier à Paris, sa filleule, de vignes, terres et prés au terroir de «Montbroust», près Jouy-en-Josas, et d'un jardin à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, sur le chemin de Vaugirard, avec le bâtiment qui y est commencé, et de ses droits sur une rente de 7 livres 3 sols tournois due par Jean Lestoré, prêtre. — 31 juillet 1549 (fol. 371).

3126. — Michel Bastonnier, marchand, bourgeois de Paris : donation à Guillaume Bastonnier, son fils, marchand, bourgeois de Paris, en raison de ses bons et agréables services, de vignes au terroir de Gentilly, près de la ruelle de «Cocquigne», et au terroir de Montbrieux (près Coulommiers). — 8 mars 1549 (fol. 372).

3127. — Nicolas Gérard, maréchal à Méry-sur-Oise, et Ysabeau Gérard, veuve d'Étienne Mesne, marchand à Méry, demeurant à Paris : donation à Laurent Gérard, prêtre, habitué en l'église de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, rue Saint-Denis, et écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur frère, de leurs droits sur une maison et jardin à Méry. — 19 juillet 1549 (fol. 373 v°).

3128. — Andry Regnault, boulanger, Françoise Carrelier, sa femme, demeurant Château-Thierry : donation à Nicole Regnaul étudiant en l'Université de Paris, de leurs droi sur une maison à Château-Thierry, rue d Moulins. — 17 juin 1549 (fol. 374).

3129. — François Février, licencié ès loi demeurant à Glatigny, paroisse de Jouy-l Moutier : confirmation et ratification de donation de droits successifs, par lui faite, 4 novembre 1548, à Jean Gallet, procureu au Parlement, son cousin. — 29 mai 154 (fol. 374 v°).

3130. — Pierre Langlois, prêtre, demeu rant à Paris : donation à Christophe Langloi conseiller au Châtelet de Paris, son frère, ses droits sur la succession de Baptiste Cousin fils mineur de Jean Cousin, «quant il vivoy ymaiger en bosse», demeurant à Paris. — 7 juin 1549 (fol 375 v°).

3131. — Catherine du Terme, veuve Louis de Martine, procureur du Roi au Châ telet de Paris : donation à Jean, à Pierre, Louis, à Catherine, à Marthe et à Anne Martine, ses fils et filles, pour éviter proc entre eux à raison des avantages faits par so mari, le 29 août 1542, à Jean de Martin son fils, auquel il avait laissé une grand maison à Paris, rue Saint-Christophe, le fi Roland à Soissons, «le tout de grande va leur», et son office de procureur du Roi a Châtelet qu'il avait résigné en sa faveur, sou promesse d'une indemnité de 7,000 livres dont il n'avait payé que 2850 livres, savoir à Jean de Martine, 4,150 livres, dont il éta redevable à ses frères et sœurs, de ses droit sur la maison de la rue Saint-Christophe; Pierre de Martine, de terres, prés et boi à Chartrettes, en la paroisse de Sivry-Courtr du domaine de la Feuillade à Vaux-le-Pénil d'une maison à Fontaine-le-Port, dite le «Ba Charme», du fief de Vaires à Bois-le-Roi à Louis de Martine, des fiefs de «Perueil sur-Orge», de la Gilquinière-sur-Orge, de se

ens à Épinay-sur-Orge et en la châtellenie de Montlhéry; à Catherine, à Marthe et à Anne de Martine, d'une maison à Paris, rues Richebourg et du Coq, «qui anciennement fut au conte de Sainct-Pol», d'une autre maison, rue Saint-Honoré, attenante à la maison du Soleil-d'Or, plus, de 30 livres tournois de rente sur une maison, rue Saint-Honoré, à l'enseigne du Soleil d'Or, d'une autre maison, ayant son entrée et issue rue des Cannettes, enfin de maisons, terres, vignes et rentes en la châtellenie de Gandelu, bailliage de Château-Thierry, et d'une somme de 3,000 livres tournois : «ces présens dons et transportz ainsi faictz... pour le bien et accroissement d'iceulx enfans..., pour le regard dudict maistre Loys Martine, pour le récompenser aucunement des bons et agréables services qu'il a cy devant faictz à ladicte damoiselle pour la conduicte de ses affaires, dont elle estoit demourée et chargée par le décedz de sondict mary»; à la charge par Jean de Martine de racheter une rente de 25 écus d'or, constituée à Jacquette Gadé, veuve d'Antoine de Houdon, secretaire du Roi, de payer la pension de 25 livres tournois de sa sœur Jacqueline de Martine, religieuse à Montmartre; par Pierre de Martine de payer la pension de 25 livres tournois de sa sœur Marie de Martine, religieuse en l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Saussaie; par Louis de Martine, de payer une rente viagère de 10 livres tournois à son frère Guillaume de Martine, religieux profès en l'abbaye de Sainte-Colombe-lez-Sens, et pareille rente à Madeleine de Martine, sa sœur, si elle reste religieuse professe en l'abbaye de Notre-Dame-de-Longpré, ou, si elle en sort, de payer en commun avec son frère Pierre, 120 livres par an pour son entretien, de plus 10 livres par an à Jacqueline et Marie, pour leurs affaires particulières, et 100 sols à Madeleine, avec obligation aux trois frères de servir une rente de 10 livres à chacune de leurs trois sœurs non mariées. — 5 août 1549, en double (Y 94, fol. 376, et Y 95, fol. 4 v°).

3132. — Nicole du Nesmes, sous-chantre et chanoine en l'église de Paris : donation à Étienne du Nesmes, notaire au Châtelet de Paris, son cousin germain, de l'usufruit du fief d'Orgeval, à Mantes et aux environs, qu'il s'était réservé lors de la donation du 29 août 1528. — 30 mars 1549 (fol. 381 v°).

3133. — Louis Ruzé, général et conseiller du Roi en la Cour des Aides à Paris : donation à Christophe de Thou, seigneur de Cély-en-Bière et de Bonneuil en France, avocat en Parlement, de la haute justice de la seigneurie de Stains, près de Saint-Denis en France, moyennant payement de 50 écus d'or, à moins que cette haute justice n'ait été comprise dans la cession de la seigneurie de Stains à François Alelmant, seigneur du Châtelet, par contrat du 10 juin 1545. — 4 mars 1549 (fol. 382).

3134. — Noël Regnault, marchand, bourgeois de Paris, et Marie Alot, veuve de Guillaume Billaut : contrat de mariage. Par ce contrat Marie Alot, n'ayant aucuns parents et assistée de sa marraine et de deux témoins et amis, déclare «n'avoir aucuns biens meubles ne deniers comptans, tant pour s'aider à pourveoir que pour subvenir à paier plusieurs grosses debtes, desquelles ledict défunct Guillaume Billaut l'a laissée chargée au jour de son trespas..., et que si peu de biens qui sont demourez du décedz dudict defunct sont saisiz à la requeste d'un nommé Estienne Gillaut, naguères tuteur de ladicte Marie, pour raison de quelque relicqua de compte», et elle donne à Noël Regnault, dans le cas où il lui survivrait, sans qu'il y eût d'enfants de leur mariage, tous ses biens, tant à Paris qu'à Lagny, et spécialement une maison à Paris, rue de la Savonnerie, à l'enseigne de la Coupe, domicile des futurs conjoints. — 10 mars 1548 (fol. 383).

3135. — Nicolas Pelletier, vannier à Verberie : donation à Jean Varlet, écolier, étu-

diant en l'Université de Paris, son cousin germain, de portion de maison, jardin et vignes au Meux (près Compiègne). — 15 juillet 1549 (fol. 384).

3136. — Jean de Neufbourg, curé de Méry, demeurant à Paris : donation à Catherine Joyeulx, fille de Jacques Joyeulx, notaire, sa nièce, de terres au terroir de Sarcelles, dépendant des successions de Nicolas de Neufbourg, bourgeois de Paris, et d'Ysabeau Chevalier, ses père et mère, et de Marie de Neufbourg, sa sœur. — 29 août 1548 (fol. 385 v°).

Y 95. — Registre in-folio, 439 feuillets, papier. Vol. 10.

(16 août 1549-5 septembre 1550 [dates des Insinuations].)

3137. — Gabriel Chevret, laboureur à Noisiel-sur-Marne, et Jacqueline Pierre, sa femme : Reçu d'un legs fait à Jacqueline Pierre par sa sœur Gillette Pierre, femme d'Étienne des Brosses, sergent à verge, à eux délivré par Jean Gallet, procureur au Parlement, exécuteur testamentaire, et consistant en une robe noire à manches étroites, doublée de demiostade, à l'usage de la défunte, avec 100 sols tournois en deniers comptants, et ratification du testament, ainsi que des donations y contenues, faites audit Gallet et à ses frères et sœurs, «pour la bonne amour que lesdictz mariés ont ausdictz Gallet et ses dictz frères et sœurs». — 21 janvier 1549 (fol. 1).

3138. — Claude Charpentier, procureur au Châtelet de Paris, et Jean Vilemart, praticien en cour laie, demeurant à Paris : donation à Claude Charpentier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et frère utérin, de la moitié de masure, terre et bois taillis, au terroir de «Nayville-en-Gâtinais». — 30 mars 1549 (fol. 1 v°).

3139. — Charles Guérin, laboureur à Bondaroy, près Pithiviers en Beauce : donation à Jean Guérin, clerc au greffe du Parlement de Paris, son neveu, de maison et terres à Bondaroy et aux environs, avec ses biens meubles et créances, à charge de faire célébrer trois services de trente messes chaque, lors de son décès, et de donner 2 écus d'or à l'église de Bondaroy, à l'effet d'y être inhumé. — 19 juin 1549 (fol. 2).

3140. — Ambroise Paré, maître barbie chirurgien à Paris : donation, du consentement de Jeanne Mazelin, sa femme, à Bertrand Paré, fils de Jean Paré, maître barbie chirurgien à Vitré, et de Charlotte David son neveu, de 40 livres tournois de rente à prélever sur ses biens après son décès, s'il n laisse aucun enfant de son mariage avec Jeann Mazelin. — 5 août 1549 (fol. 3 v°).

3141. — Clément Jehannequin, prêtre curé d'Unverre, au diocèse de Chartres, s trouvant à Paris : donation à Nicole Regnard fille de François Regnard, marchand, bourgeois de Paris, sa nièce, de ses droits sur un rente de 70 sols tournois due par Florent L Gay, comme propriétaire d'une maison à Châtellerault, à l'enseigne de la Croix-Blanche rente au sujet de laquelle procès était pendan au Parlement. — 20 août 1549 (fol. 4).

3142. — Marguerite Moissy, veuve de Jea Pontigny, canonnier ordinaire du Roi, demeurant à Paris, rue «de Petit-Musse» : donation à Pierre Bernard, charpentier de bateau à Paris, d'un quartier de vigne au terroir d Paris, en la Vallée de Fécamp, sur le chemi de Paris au pont de Charenton, joignant au terres de Bercy, d'une vache sous poil rouge «que tient à louaige» Jean Cornu, laboureur la Croix-Faubin-lez-Paris, de meubles, ustensiles de cuisine et linge, dont l'énumératio est donnée, de divers vêtements de femme notamment, d'une robe de drap noir, doublé par bas de serge d'Arras, d'une cotte de dra

noir, doublée par bas de drap rouge, d'un chaperon de drap noir, d'une cape de serge d'Arras, bordée de satin. — 20 août 1549 (fol. 11).

3143. — Mathurin Cousinot, marchand chapelier, bourgeois de Paris, et Étiennette Gamare, sa femme : donation mutuelle, passée en l'hôtel de Jean Cordelle, notaire, au Crucifix Saint-Jacques-de-la-Boucherie. — 10 août 1549 (en double) [fol. 12 et 13 v°].

3144. — Guy, comte de Laval, marquis de Nesle, seigneur de Rieux, tant en son nom qu'au nom de Renée de Rieux, sa femme : donation à François de Thou, ancien secrétaire de feu Guy, comte de Laval, de la terre et seigneurie de Montsurs, au comté de Laval. — 4 août 1549 (fol. 14 v°). — Renée de Rieux, comtesse de Laval : ratification et approbation de cette donation. — 25 août 1549 (fol. 16).

3145. — Guy, comte de Laval, marquis de Nesle, et Renée de Rieux, sa femme : donation à François de Thou, ancien secrétaire de feu Guy, comte de Laval, d'un jardin, appelé vulgairement «le jardin de Madame», près Vitré, sur les douves et fossés de la ville, «en considération des grandes impenses et repparations» qu'il y a faites, à charge par ledit de Thou «de paier ausdictz seigneur et dame, où à leurs receveurs et fermiers de ladicte baronnye de Vitré, par chacun an, le jour et feste du Sainct Sacrement de l'hostel, ung boucquet de roze ou d'hulletz». — 25 août 1549 (fol. 17).

3146. — Jean Turquain, receveur ordinaire et voyer des ville, prévôté et vicomté de Paris, et Marguerite Le Court, sa femme : donation mutuelle. — 28 juin 1547 (fol. 17 v°).

3147. — Martin Errant, sergent à verge au Châtelet de Paris : donation à Martin Errant, le jeune, son fils naturel, «ad ce qu'il ayt de quoy par cy après pour ayder à vivre», de meubles, linge, vêtements d'homme et de femme et ustensiles de cuisine se trouvant en la chambre qu'il habite, rue de la Vieille-Cordonnerie à Paris, et dont l'énumération est donnée dans l'acte. — 6 avril 1549 (fol. 29).

3148. — Claude et Baptiste Gastellier, marchands, bourgeois de Paris, frères : donation à Jacques Regnault, marchand drapier, bourgeois de Paris, leur ancien tuteur, de portion de vignes au terroir de Bagneux-Saint-Erblanc, près Paris, «pour demourer quictes envers ledit Jaques Regnauld de ses sallaires, peines, journées et vaccations, et des bons et agréables services qu'il leur a et peult avoir faictz par l'espace de six ans et demy et plus qu'il a esté leur tuteur et curateur, et pour avoir exercé et conduict pendant ledict temps leurs procès et affaires à cause de ladicte tuition, et aussi en considération de ce que icelluy Regnauld n'a voullu se faire taxer aucune chose de ce que dict est par maistre Thomas de Villemart, commissaire et examinateur du Roy notre Sire au Chastellet de Paris, par devant lequel de Villemart ledict Regnauld a rendu compte de ladicte tuition». — 2 septembre 1547 (fol. 20).

3149. — Jean d'Ayen, licencié en lois, demeurant à Paris : donation à Pierre Galland, lecteur ordinaire du Roi et principal du collège de Boncourt à Paris, d'une maison aux faubourgs Saint-Denis-lez-Paris, au lieu dit «le Cloz des Filles-Dieu», avec jardin aboutissant à une petite ruelle. — 4 juin 1549 (fol. 20 v°).

3150. — Guy Avrillot, natif de Paris : donation à ses frères et sœurs de ses droits sur les successions de Nicole Avrillot, seigneur de Champlâtreux, notaire et secrétaire du Roi et greffier des présentations du Parlement de Paris, son père, et de Guillaume Avrillot, son frère aîné, moyennant 50 écus d'or soleil de rente que lui promet Perrette de Vaudetar, sa mère, jusqu'à ce qu'il ait obtenu un «bénéfice ou commanderie de la valleur de 150 livres tournois par an, en la religion de l'Ordre de

Sainct-Jehan de Jhérusalem, en laquelle religion, estat et ordre de frère chevalier, à l'excercice des armes pour le service de Dieu, tuition et deffence de la saincte foy catholicque et crestienté, ledict Guy Avrillot espère en brief, moiennant la grâce de Dieu, faire profession», et moyennant une somme de 350 écus d'or soleil que ladite Perrette de Vaudetar lui a donnée, «tant pour son passaige en l'estat de chevalier dudict Ordre, que pour sa conduicte audict passaige, que se meubler et acoustrer, luy arrivé au lieu de Malthe, dont il est sur son partement». — 10 juillet 1549 (fol. 21 v°).

3151. — Guillaume Beaugrant, corroyeur de cuirs à Saint-Denis en France, et Jacquette Despoix, sa femme : donation à Pierre Richard, bonnetier à Paris, demeurant au port Saint-Landry, et à Jeanne Despoix, l'aînée, sa femme, de portion de maison et de terres à Sainte-Mesme, sur le chemin d'Épernon. — 5 août 1548 (fol. 23).

3152. — Pierre Salle, marchand bourrelier, demeurant aux faubourgs Saint-Laurent-lez-Paris, et Jeanne Godet, sa femme : donation à Nicolas Salle, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de la moitié d'une vigne au terroir de Moreuil et des biens meubles à eux légués par Vassin Godet, habitant de Moreuil, leur beau-père et père. — 5 septembre 1549 (fol. 24).

3153. — Nicole Dabin, procureur du Roi à Selles en Berry : donation à Sébastien Dabin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de blé sur des biens en la paroisse de Poulaines. — 3 avril 1549 (fol. 24 v°).

3154. — Daniel Boyvin, fondeur en sable, demeurant à Paris, rue Saint-Denis, et Jeanne Thibault, sa femme : donation à Barthélemy Boyvin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de portion d'une maison à Chartres, rue du Marin, au coin du pavé du Roi, à l'enseigne du Lion-d'Or, servant d'hôtellerie. — 9 juillet 1548 (fol. 25 v°).

3155. — Perrette de La Haye, veuve de Nicolas Le Paige, laboureur à Gentilly : donation à Claude Le Paige, laboureur à Gentilly, et à Annette Le Paige, femme de Marceau du Ruble, laboureur au même lieu, ses enfants, de tous les biens, meubles et immeubles, qu'elle possède à Gentilly, Villeneuve et aux environs, à charge de pourvoir à son entretien. — 14 juillet 1549 (fol. 26).

3156. — Jeanne Selle, veuve de Pierre Godier, fourbisseur d'épées, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, «dedens le boulevert de la porte dudict Saint-Marcel», ratification des cession et transport des droits successifs à elle échus par le décès de ses père et mère, qu'elle avait faits, quatre ans auparavant, à Jean Godier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, «n'estant souvenante icelle veufve où ledict transport a esté passé». — 28 juillet 1549 (fol. 27 v°).

3157. — Denis Barce, prêtre, curé de Neauphle-le-Château : donation à Philippe Basannier, maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de la Reine et solliciteur général de ses procès et affaires, d'une maison, de vignes et de pré à Neauphle-le-Château, et aux environs. — 6 septembre 1549 (fol. 28).

3158. — Catherine Gervais, veuve de Pierre Brouard, maître-queux de cuisine du Roi, demeurant à Blois : donation à Guillaume Brouard, praticien à Paris, son fils, de ses droits sur deux maisons, sises près du village de Coulanges-lez-Blois, et sur une rente de 60 sols tournois, biens dépendant de la succession de Pierre Brouard, que depuis vingt-deux ans ledit Guillaume Brouard avait laissés à la disposition de sa mère, et promesse par ledit Guillaume de payer à ses deux frères et à sa sœur 50 livres tournois. — 30 août 1546 (fol. 29).

3159. — Jean Odienne, prêtre, vicaire de Saint-Leu et Saint-Gilles de Périgny en Brie, demeurant à Périgny, momentanément logé à

is, rue des Anglais, à l'Image Saint-Martin : ation aux enfants de Martin Odienne, marnd, bourgeois de Paris, et de Marie Le u, sa femme, ses cousins, «ad ce qu'ilz nt mieulx de quoy vivre et ayder à les rveoir par mariage, religion ou aultrent», de tous les biens, meubles et immeubles, lui appartiendront lors de son décès. — écembre 1546 (fol. 30 v°).

3160. — Guillaume Compaignon, prêtre, meurant à Cormeilles-en-Parisis : donation à ette Combault, fille de Jean Combault, bour à Cormeilles, sa filleule, «ad ce qu'elle mieulx et plus honnorablement pourveue l'estat de mariage», de vignes au terroir de meilles-en-Parisis. — 4 août 1547 (fol. 31).

3161. — Robert Gallois, marchand, venr juré de vins, bourgeois de Paris : dona à Nicolas Gallois, écolier, étudiant en niversité de Paris, son fils, de 15 livres rnois de rente sur Guillaume Payen, aire au Châtelet de Paris, et Catherine nier, sa femme. — 2 septembre 1549 . 31 v°).

3162. — Isabeau, femme de Jean Mitais, né, Pierre Garnier, vigneron, demeurant à blis, et Jacquette Damussat, sa femme : ation à Étienne Mitais, écolier, étudiant l'Université de Paris, leur fils et neveu, in qu'il ayt mieulx par cy après de povoir venir aux sciences et lettres humaines, t iceulx recongnoissans puissent estre suptez à l'advenir, et aussi en commémoration plaisirs et agréables services qu'ilz espèt recevoir dudict Estienne Mitais, luy deu en aage», de portion d'une chambre en maison aux faubourgs de Chablis, au lieu «la rue Sainct-Espain». — 23 juin 1549 . 32).

3163. — Claude Damussat, Philippe Moun, à cause d'Étiennette Damussat, sa femme, Pierre Garnier, comme tuteur de Simon et Jeanne Damussat : donation à Étienne Mitais, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de portion d'une chambre en une maison aux faubourgs de Chablis, «en la rue Sainct-Espain». — 9 septembre 1549 (fol. 33).

3164. — Guillaume Colin, compagnon sellier, demeurant à Paris : donation à Françoise Marais, sa sœur utérine, et en cas de décès sans enfants à Jean et Marguerite Marais, ses frère et sœur, d'une vigne au terroir de la Courtille, près Paris, «ou lieu dict Beauchamp», à charge par la donataire de payer 9 écus d'or dus à Martin Harme, oncle du donateur. — 1er mars 1549 (fol. 33 v°).

3165. — Jacques Charbonnier, prêtre, demeurant à Chevreuse : donation à Julien Charbonnier, demeurant en la paroisse de Saint-Jean de Cherisay, et à Michel Gadiboys, demeurant à Chevreuse, d'une maison à Chevreuse, en la rue Puiseleu, et des meubles et ustensiles de ménage qu'elle renferme. — 10 septembre 1549 (fol. 34).

3166. — Jacques Charbonnier, prêtre, demeurant autrefois à Chevreuse : donation à Julien Charbonnier, qui se trouvait absent lors de la passation de l'acte précédent, de ladite maison à Chevreuse. — 11 septembre 1549 (fol. 35).

3167. — Jean Bernard, bourgeois de Paris : donation à René Bernard, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 600 livres tournois. — 3 septembre 1549 (fol. 35 v°).

3168. — Jean Mahon, marchand, bourgeois de Paris : donation à Antoine Gillot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de 400 pièces de bois carré, d'un demi-cent de planches de chêne, d'un quarteron de planches communes à mener le charbon et de deux cordes de bois de chauffage, dues au donateur par Pierre Couronnet et René Coulombet, marchands à Hauterive, près Sei-

gnelay, qui devaient être livrées à Bassou-sur-Yonne, ainsi que des dommages-intérêts à réclamer pour le retard dans la livraison. — 12 septembre 1549 (fol. 35 v°).

3169. — Pierre Chaalons, laboureur, et Marion Frodeau, sa femme, demeurant à Hondevilliers : donation à Marin Chaalons, leur fils, «ad ce qu'il puisse estre pourveu aux sainctes ordres de prebstrise et qu'il ayt de quoy vivre et soy entretenir plus honnestement audict estat», d'une rente viagère de 25 livres tournois sur une maison et des terres à Hondevilliers. — 21 février 1548 (fol. 36).

3170. — Nicole Le Clerc, doyen de la Faculté de théologie à Paris et curé de Saint-André-des-Arts, Guillaume Bourgoing, conseiller au Parlement de Paris, et Philippe Le Clerc, sa femme, et Charles Lamoignon, conseiller du Roi en la Chambre des Eaux et Forêts à Paris, comme tuteur désigné par justice des enfants mineurs de Guillaume Bourgoing et de Philippe Le Clerc : ratification et approbation de tous les transports et de toutes les donations faits et faites au profit des enfants de Guillaume Bourgoing et de Philippe Le Clerc. — 19 septembre 1549 (fol. 38 v°).

3171. — Germaine de la Ballue, veuve de Charles, bâtard d'Alençon : donation à Marguerite d'Alençon, sa fille, «affin qu'elle soit bien pourveue et puisse trouver meilleur party en mariage», de la moitié de la terre et seigneurie des Porcherons, «assise près Paris, qui se consiste tant en maisons manables, courtz, granches, coulombier, estables et autres édiffices, appartenances et deppendances quelzconques, cloz à fossez, avecques la moictié de la quantité de six vingtz arpens de terres labourables ou environ, la moictié de six arpens de pré, la moictié de la cerisaye et vignes, et de 80 livres parisis de rentes foncières et annuelles..., et générallement la moictié de tous les héritaiges, cens et rentes qu'elle a, appartenans audict lieu des Porcherons et à une lie[ue] à l'environ dudict lieu»; de la moitié des bie[ns] qui lui sont échus par héritage de ses père [et] mère, de Philippe de la Ballue, et de Jean de [la] Ballue, seigneur de Villepreux, curé de Sai[nt-]Eustache, ses frères; de 650 écus d'or de re[nte] constituée par feu Gaston de Foix à feu Je[an] Bureau, trésorier de France, aïeul mater[nel] de Germaine de la Ballue, et de la totalité [du] fief de «Lugens», près Jouy-le-Châtel, au ba[il]liage de Meaux, dépendant de la seigneu[rie] de Villegagnon, avec un moulin à vent a[p]pelé le moulin de Cormomble. — 4 octob[re] 1546 (fol. 39).

3172. — Philippe Macé, notaire et secr[é]taire du Roi et receveur de la ville de Pari[s] : donation à Étienne Le Bart, laboureur [à] Auteuil, et à Denise du Moustier, sa femm[e,] d'une vigne au terroir d'Auteuil, «ou li[eu] dict les Garennes», sur le chemin de Billa[n]court. — 11 septembre 1549 (fol. 41).

3173. — Mathieu Chartier, avocat [au] Parlement, seigneur de Lassy et d'Allainvill[e :] donation à Louis Chartier, avocat en Parl[e]ment, son fils, en avancement d'hoirie, [de] 150 livres tournois de rente, dont 100 liv[res] sur Jean Teste, maître des Comptes, et 50 [li]vres sur Grégoire des Avenelles, marchand é[pi]cier, bourgeois de Paris. — 31 juillet 15[..] (fol. 41 v°).

3174. — Jean de Saint-Meloir, seigne[ur] de «la Bouterie et de Montcler», avocat [au] Parlement, et Philippe Le Gentilhomme, [sa] femme : donation mutuelle. — 19 novem[bre] 1548 (fol. 42).

3175. — Catherine Asselin, veuve [de] Gallois Mydorge, commissaire ordinaire [de] l'Artillerie, demeurant à Paris : donation [à] Jean Mydorge, payeur de la compagnie [du] seigneur de Vassé, son fils, de terres [au] terroir de Crosnes, nouvellement plant[ées] en vignes par sondit fils. — 23 août 15[..] (fol. 43 v°).

3176. — Nicole Le Grand, docteur régent la Faculté de médecine de l'Université de ris, et Anne Toupin, sa femme : donation utuelle. — 14 août 1549 (fol. 44).

3177. — Mathurine Pouliot, veuve de colas Jagot, vigneron à Gentilly, demeurant Paris : donation à Quentin Jagot, compaon libraire à Paris, son petit-fils, des droits exercer contre Jean Formentier, tabellion et effier de l'île de Ré, au gouvernement de la chelle, relativement à l'annulation d'un cont de vente passé entre eux, le 13 novembre 48. — 18 septembre 1549 (fol. 45).

3178. — Jacques de La Croix, vendeur poisson de mer pour le Roi à Paris : donan à Jeanne, à Geneviève et à Marguerite uérin, filles de feu Étienne Guérin, marand, bourgeois de Paris, et de Geneviève rentin, cousines germaines de la femme du nateur, de cent livres tournois de rente sur biens de Jean Boucher, marchand, bourgeois Paris, rue Saint-Martin, et de 37 livres tours sur les biens de Jean Le Villain, drapier, urgeois de Paris. — 23 septembre 1549 ol. 46).

3179. — Marin Liger, marchand, labouur à Chevrigny, paroisse de Saint-Remy-z-Chevreuse : donation à Perrine et à Jeanne ger, ses filles, de tous ses biens, meubles immeubles, à Chevrigny, et acceptation de donation par Jacques Grosset, laboureur à ampierre, tuteur et curateur de Perrine et anne Liger; ladite donation faite «pour la nne amour naturelle et dilection qu'il a à sdictz enfans, et affin qu'ilz soient plus clins à prier Dieu pour luy». — 13 et 5 août 1549 (fol. 47).

3180. — Étienne Gracien, palefrenier et anouvrier, natif du Plessis-Dunoys, paroisse Châtenay-sur-Seine : donation à Jeanne racien, chambrière servante à Paris, sa sœur, ses droits sur les biens de ses père et mère, ères et sœur. — 7 octobre 1548 (fol. 48).

3181. — Jeanne Laisné, femme de Florentin Boullard, demeurant à Jumeauville : donation à Jean Boullard, prêtre, demeurant à Saint-Léonard-du-Coudray, paroisse de Saint-Nicolas de Maule-sur-Maudre, son fils, attendu qu'il n'est à présent pourvu d'aucun bénéfice, d'une maison et de terres à Saint-Léonard-du-Coudray, et aux terroirs de Thoiry, près Montfort-l'Amaury, de Maule, Andelu, Boinville, et aux environs, à charge de pourvoir à son entretien, et ratification de cette donation par Florentin Boullard, prisonnier au Châtelet. — 22 septembre et 5 octobre 1549 (fol. 48 v°).

3182. — Jeanne Allegrain, veuve de Denis Girard, procureur au Parlement : donation à Claude Allegrain, écolier, étudiant en l'Université de Paris, à Claude, à Geneviève, à Marie et à Jean Allegrain, ses neveux et nièces, des droits qu'elle a en certain procès engagé au Châtelet pour rescision de contrat à raison des terres et seigneuries de Fontenay-les-Briis, Coudray, Forges et Bajolet, et du douaire de Marie Du Prat, sa mère, première femme de Simon Allegrain, contre Marguerite de Canteleu, veuve dudit Simon Allegrain. — 1er septembre 1549 (fol. 52 v°).

3183. — Jeanne Diguet, veuve de Jacques Le Maistre, procureur du Roi au Trésor : donation à Claude de Saint-Yon, procureur du Roi au Trésor, et à Marie Le Maistre, sa femme, ses gendre et fille, de la moitié d'une maison à double corps d'hôtel avec étables, rue Saint-Victor, à l'enseigne de la Fleur de Lys, de 300 écus d'or que devaient lui payer ledit de Saint-Yon et sa femme, en vertu de leur contrat de mariage, et de toutes charges résultant de ce contrat; «moiennant ce lesdictz de Sainct-Ion et sa femme seront tenuz et promettent nourrir ladicte Diguet et une chambrière avec elle, sa vie durant, sans que pour ladicte noriture elle en soit tenue paier aucune chose..., et ont quicté ladicte Diguet... de la somme de deux cens livres

tournois que ledict de Sainct-Ion luy a baillez, puis peu de temps par plusieurs et diverses foys, pour subvenir à son besoing, neccessité et affaires, et aussi des norritures que ladicte Diguet leur debvoit», plus d'une rente de 20 livres tournois due par Geoffroy Le Maistre, son beau-frère, et d'un prêt de 25 écus d'or. — 15 octobre 1549 (fol. 53 v°).

3184. — Thibault Godard, sellier à Châteauroux-en-Berry : donation à Charles Denis, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son oncle, d'une somme de 53 livres 14 sols 2 deniers parisis, montant de dépens à lui adjugés au Parlement. — 18 mai 1547 (fol. 55).

3185. — Louise Roullard, veuve de Jean Aulbin, manouvrier, demeurant à Saint-Germain-des-Prés : donation à Marguerite Aulbin, sa fille, de terres au terroir de Drolles, paroisse d'Ercuis, d'une maison couverte de chaume à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, rue du Four, de mobilier, de linge et d'ustensiles de ménage, dont l'énumération est donnée, pour que sa fille «ayt mieulx de quoy vivre, entretenir et soy pourveoir en l'estat de mariage, et estre plus encline à prier Dieu pour ladicte Roullart, sa mère». — 16 juillet 1549 (fol. 55 v°).

3186. — Nicole de Fontaines, prêtre, chanoine de l'église du Sépulcre, «fondée à Paris, grant rue Saint-Denis» : donation à Nicole Torcy, prêtre, chanoine de l'église du Sépulcre, de vignes au terroir d'Argenteuil. — 17 septembre 1549 (fol. 56 v°).

3187. — Jean du Pré, avocat en Parlement, seigneur de Maisonfort : donation à Étienne Lanusse, son serviteur, d'une rente viagère de 30 livres tournois sur les loyers d'une maison à Paris, rue de la Harpe, au-dessus du Pilier vert, où demeure le donateur, et du droit d'habitation, sa vie durant, en une chambre de ladite maison aboutissant à la rue des Deux-Portes, ou à son choix, à Cour-sur-Loire, en la closerie de Ménars, ou à Maison-Fort, paroisse d'Ardon-lez-Orléans, à moins qu'il ne préfère purement et simplement une rente de 50 livres tournois; ladite donation faite «en contemplation du long et ancien service que ledict Lanusse a continué de faire tant en la maison du donateur que auparavant en la maison de noble homme, messire Jehan Tessier, docteur ès droictz, et lieutenant particulier du bailly d'Orléans, son beau-père, et de feue dame Jaquette Chenu, mère dudict donateur». — 9 octobre 1549 (fol. 57).

3188. — Robert Gaillard, ouvrier en vieux, demeurant à Lagny-sur-Marne, et Perrette de Montauban, sa femme : donation à Claude Gaillard, ouvrier en vieux à Lagny, fils dudit Robert Gaillard, d'une vigne au terroir de Thorigny-sur-Marne. — 28 novembre 1546 (fol. 58).

3189. — Antoine de Vesc, évêque de Castres : donation à Fleury de Vesc, dit de Montlaur, baron de Grimaud, et à Jean de Vesc, seigneur et baron de Châteaurenard, ses neveux, de ses droits sur les biens de la succession de Pierre de Vesc, seigneur de Savigny, son frère, décédé sans enfants. — 20 mars 1549 (fol. 58 v°).

3190. — Denis Faverel, prêtre, demeurant à Doucy-[Aval], paroisse de Bellot-en-Brie : donation à Louvet Faverel, laboureur à Doucy, de portions de maisons, terres, bois, prés, jardins, vigne et chennevière à Doucy-[Aval], à Bellot (près la Ferté-Gaucher) et aux environs, «pour demourer quicte de ce qu'il peult avoir nourry, entretenu, couché, chauffé et logé icelluy donateur par cy devant», et à charge de pourvoir à son entretien, sa vie durant. — 3 août 1549 (fol. 60).

3191. — Jean Marneau, laboureur de vignes à Sucy-en-Brie, et Drieffe Thomas, sa femme, Laurent Le Coincte, laboureur de vignes, et Jeanne Marneau, sa femme : donation à Jean Le Coincte, laboureur de vignes à Villiers-sur-Marne, et à Léonarde Marneau,

sa femme, leurs frère et beau-frère, sœur et belle-sœur, de leurs droits sur une vigne à Villiers-sur-Marne. — 10 juin 1548 (fol. 63 v°).

3192. — Philippe Le Gentilhomme, femme de Jean de Saint-Meloir, seigneur de «la Bouterie et de Montcler», avocat en Parlement : donation à François de Saint-Meloir, avocat en Parlement, demeurant à Paris, de tous les biens qui lui sont échus par les successions de Guillaume Le Gentilhomme, seigneur de la Barre, avocat en Parlement, et de damoiselle de Boisgarnier, sa femme, ses père et mère, dans le cas où au jour de son décès elle n'aurait pas d'enfant. — 26 octobre 1549 (fol. 64).

3193. — Germain de Marle, seigneur du Thillay-en-France, et Guillaume de Marle, commissaire de l'artillerie du Roi, frères : donation mutuelle de leurs biens et de ceux qui leur sont échus par le décès de Germain de Marle, leur père, en réservant à Marie de Champauges, leur mère, l'usufruit de la «grant maison, où elle se tient à présent». — 18 octobre 1549 (en double) [fol. 66 et 66 v°).

3194. — Michelle Gouault, femme de François du Porche, laboureur à Suresnes : donation à Pierre Martin, laboureur à Suresnes, et à Étiennette Gouault, sa femme, nièce de la donatrice, de vignes au terroir de Nanterre, «pour les bons plaisirs et agréables services que icelle Estienne Gouault, sa niepce, luy a faict, le temps passé, tant à son jeune aage à la servir que du depuis», à la charge de faire célébrer chaque année, la veille de l'Assomption, dans l'église de Suresnes, une haute messe de requiem. — 4 octobre 1549 (fol. 67).

3195. — Charles Guédon, avocat en Parlement, seigneur de Bagnolet : donation à Jacques Guédon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de tous les droits, arrérages de cens et rentes foncières, amendes qui lui sont dus aux villages de Bagnolet et de Charonne, et de l'usufruit durant dix ans de ces mêmes droits, pour lesquels des instances sont engagées aux Requêtes du Palais. — 28 septembre 1549 (fol. 68).

3196. — André Barbes, praticien à Paris, et Jeanne Bocquet, veuve en premières noces de Pierre Le Tourneur et en secondes noces de Denis Gouppil, praticien : contrat de mariage, comportant donation mutuelle de leurs biens. — 23 décembre 1548 (fol. 68 v°).

3197. — Nicolas Labbé, maître serrurier à Paris, et Jeanne du Moustier, sa femme : donation à Jean Labbé, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur des bois taillis à Boissy-Saint-Léger, dépendant de la succession de Martin du Moustier, leur aïeul. — 3 novembre 1549 (fol. 69 v°).

3198. — Claude Bourdet (ou Bourdel), femme de Pierre Perret, marchand patenôtrier, bourgeois de Paris : donation à la confrérie de Notre-Dame-de-Liesse, desservie en l'église et chapelle du Saint-Esprit-en-Grève, à Paris, d'une maison comprenant plusieurs corps d'hôtel avec jardins à Paris, rue Saint-Denis, près la porte Saint-Denis, «où soulloit pendre pour enseigne l'Asne Rayé, oultre le Ponceau..., aboutissant d'un bout par derrière aux esgoux de la ville de Paris», à charge par les maîtres et gouverneurs de la confrérie de faire célébrer, le mercredi de chaque semaine, dans la chapelle de la confrérie une messe basse, «et en icelle sera faict mémoire des trespassez, sera dict *de profundis*, *Fidelium* et la Passion Nostre Seigneur»; ladite donation consentie, «ad ce que ladicte Claude Bourdet, ses parens et amys soient particippans aux prières et biens faictz de ladicte confrairie, et que icelle confrairie soit mieulx entretenue, déservye et décorée, et que Nostre Seigneur et la Vierge Marie en soient louez et honorez». — 24 septembre 1546 (fol. 70).

3199. — Jacques Robelin, à cause de

Catherine Blondeau, sa femme, Jean Le Brun, à cause de Claude Blondeau, sa femme, Denis Ade à cause de Henrye Blondeau, sa femme, Nicolas Ade, à cause de Henrye Rijaudy, sa femme, et Huguet Chevalier, à cause de Colette Fournier, sa femme, Jean-Nicolas et Nicolas Fournier, demeurant au port de Neuilly : donation à Jean Boillard, huissier du Roi au Parlement de Paris, de leurs droits sur la succession de Jeanne Paulmart, femme dudit Jean Boillard, leur parente. — 30 octobre 1549 (fol. 71 v°).

3200. — Pierre Perret, maître patenôtrier, demeurant à Paris, rue de la Baudroyerie, et Claude Bourdel, sa femme : donation mutuelle. — 22 octobre 1544 (fol. 73).

3201. — Jacques Spifame, évêque de Nevers et seigneur de Passy, près Sens : donation à Jean Spifame, avocat en Parlement, son neveu, de la terre et seigneurie de Passy. — 7 novembre 1549 (fol. 74 v°).

3202. — Philippe de Monnay, écuyer, seigneur de Gauville, près d'Évreux : donation à Guillaume de Meaux, vicomte de Berthenay, son cousin, de ses droits, à titre d'héritier de Christophe de Plailly, seigneur de Bertrand-Fosse, sur les terres et rentes roturières possédées par le défunt au terroir de Survilliers. — 17 janvier 1549 (fol. 76).

3203. — Jean de Launay, sergent à verge au Châtelet de Paris : donation à Julienne de Launay, sa sœur, demeurant à Paris, «ad ce que plus tost elle trouve bon party en mariage et qu'elle en puisse mieulx estre colloquée oudict estat de mariage», de tous biens, meubles et immeubles, dépendant des successions de ses père et mère. — 13 juin 1549 (fol. 77).

3204. — Antoine du Vivier, chanoine de Notre-Dame et curé de l'église de Saint-Gervais, à Paris : donation à Jean, à Marie et à Madeleine du Vivier, enfants mineurs de Nicole du Vivier, seigneur de Villetaneuse, ses neveu et nièces, de 90 livres tournois de rente sur les biens de son frère, et de tous les meubles qui se trouveront dans l'hôtel seigneurial de Villetaneuse, lors du décès du donateur. — 28 septembre 1549 (fol. 77 v°).

3205. — Pierre de La Grange, seigneur d'Arnouville en partie, notaire et secrétaire du Roi, trésorier des fortifications, réparations et «advictaillement des places fortes et frontières du pays de Picardie», demeurant à Paris : donation à Louis de La Grange, contrôleur ordinaire des guerres, son frère, demeurant à Paris, de ses droits sur la terre et seigneurie d'Arnouville, près Gonesse, et des meubles qui se trouveront à Arnouville, lors de son décès, à charge de remettre 4,000 livres tournois à ses héritiers et d'entretenir Robert Faron, son serviteur, sa vie durant. — 12 novembre 1549 (fol. 79).

3206. — Pierre de La Grange, seigneur d'Armenonville (*sic*) en partie, notaire et secrétaire du Roi, trésorier des réparations, fortifications et «advictaillemens des places fortes et frontières du pays de Picardie», demeurant à Paris : donation à Pierre de La Grange, l'aîné, seigneur de Trianon, près Luzarches, à Antoinette et à Marie de La Grange, ses frère et sœurs, de l'usufruit d'une maison en laquelle il demeure à Paris, rue des Poulies, aboutissant par derrière à Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, à condition d'y résider en personne et de ne pas la louer, avec la propriété de tous les biens meubles et ustensiles d'hôtel qu'elle renferme, sauf l'or, l'argent monnayé et les créances. — 12 novembre 1549 (fol. 80).

3207. — Jean Godart, couvreur de maisons à Paris, et Barbe Marchant, sa femme : donation à Thomas Marchant, maître couvreur de maisons à Paris, leur beau-frère et frère, d'une rente de 16 sols parisis sur une maison, rue de la Truanderie, à l'enseigne du Barillet, d'une rente de 24 sols parisis sur un labou-

[...]eur de Chatou, et d'une autre rente de 14 sols [...]r un laboureur de Rueil, rentes dépendant [...]es successions de Méry et Guillaume Mar[...]hant, père et frère de Barbe Marchant. — [...] novembre 1549 (fol. 81).

3208. — Jeanne Musnier, veuve de Gervais [H]aulteroue, marchand bonnetier, demeurant [a]ux faubourgs Saint-Victor-lez-Paris : donation [à] Claude Breteau, femme de Michel Haulte[r]oue, marchand bonnetier, sa bru, de tous ses [b]iens, meubles et immeubles, «ad ce qu'elle [a]yt mieulx de quoy vivre et son mesnage entre[te]nir ou temps advenir». — 5 août 1547 [(f]ol. 81 v°).

3209. — Jean Croquet, marchand, bour[g]eois et échevin de la ville de Paris, et Catherine [B]erthelemy, sa femme : renouvellement de la [d]onation mutuelle qu'ils avaient déjà faite, [le] 4 janvier 1535. — 30 août 1539 (fol. 82).

3210. — Jacques de la Barde, avocat en [Pa]rlement, et Isabeau Boutin, sa femme : [d]onation mutuelle. — 8 novembre 1549 [(f]ol. 83).

3211. — Jean du Martel, seigneur en [p]artie de Poncourt : donation à Christophe de [H]arlay, seigneur de Beaumont, conseiller au [Pa]rlement de Paris, de la moitié des terres [pa]r lui acquises au terroir de Beaumont en [G]âtinais, depuis la donation qu'il avait faite [au]dit Christophe de Harlay, le 22 avril 1544, [so]us réserve de l'usufruit durant sa vie et celle [de] Perrette de Vaucouleurs, sa femme. «Et en [co]nsidération de ce que dessus ledict de Harlay [a] consenty, veult et accorde que ledict du [M]artel ne luy paie, sa vie durant seullement, [au]cuns champars, dixmes, ny cens, pour raison [de]sdictes choses, et dont elles sont chargées [en]vers ledict de Harlay». — 20 octobre 1549 [(fo]l. 84).

3212. — Jacques Cain, bourgeois de Senlis : [d]onation à Pierre Cain, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison à la Morlaye (près Coye), «sur la grant rue conduisant du chastel de Chantilly à Luzarches», d'une autre maison au même lieu, de terres et vignes au terroir et vignoble de la Morlaye, avec certains arbres fruitiers spécifiés, tels que pommiers de Bondy, pêcher, poirier de cousin, cerisiers, d'une rente de 70 sols tournois sur une maison à la Morlaye, à l'enseigne Saint-Nicolas, et d'autres rentes et créances. — 4 novembre 1549 (fol. 85).

3213. — Jacques Cain et Marie Martine, sa femme, demeurant à Senlis : donation à Pierre Cain, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une rente de 4 livres 10 sols tournois sur une maison et sur une terre à Neuf-Moulin, «sur la grant rue dudict lieu à Plailly». — 19 avril 1548 (fol. 87 v°).

3214. — François de Clèves, duc de Nivernois, comte d'Eu, de Dreux, de Rethel et de Beaufort, pair de France, gouverneur des pays de Brie et de Champagne : donation à Pierre Séguier, seigneur de l'Étang, avocat en Parlement, du droit de réméré que s'était réservé Marie d'Albret, duchesse de Nivernois, sa mère, sur la terre et seigneurie de Sorel [-Moussel] et fief du Buisson, près Dreux, lors de la vente de ces terres audit Pierre Séguier, le 29 août 1549. — 12 novembre 1549 (fol. 88 v°).

3215. — François de Clèves, duc de Nivernois : quittance délivrée à Pierre Séguier, avocat en Parlement, seigneur de l'Étang, de la somme de 1,500 écus d'or soleil, pour le supplément du prix de la vente à lui faite par Marie d'Albret, duchesse de Nivernois, mère de François de Clèves, de la terre, seigneurie et châtellenie de Sorel [-Moussel] et du fief du Buisson, près Dreux, prix montant à 11,500 écus soleil, et donation de la plus-value audit Séguier, qui renonce à tous droits sur les bois du «Débat», qui seront incorporés

au comté de Dreux. — 12 novembre 1549 (fol. 89).

3216. — Michel Le Fèvre, maître maçon à Paris : donation à Jean Lescuier, le jeune, marchand, bourgeois de Paris, en rémunération des bons services qu'il lui rend journellement, de ses droits sur la succession de Gillette Neveu, femme de Pierre Le Fèvre, maître maçon, sa mère. — 11 novembre 1549 (fol. 89 v°).

3217. — Charlotte de Courtenay, fille de Charles de Courtenay, seigneur de Rablay : donation à Georges d'Aultry, seigneur de la Mivoie, son beau-frère, de ses droits sur la succession d'Antoinette de Courtenay, sa cousine, «pour la bonne amour qu'elle a audict d'Aultry, ayant auparavant espousé défuncte damoiselle Jehanne de Courtenay, sa seur.» — 25 octobre 1549 (fol. 90).

3218. — Antoine Picot, écuyer, seigneur de Bruyères et de Châtenay en Gâtinais : donation à Louis Picot, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, des droits qui lui appartiennent sur 42 arpents de terres plantées en bois, faisant partie des bois et garennes de la seigneurie de Châtenay. — 15 novembre 1549 (fol. 91 v°).

3219. — Claude de La Fayette, chevalier, seigneur de Saint-Romain, Ménouville, Arronville, Maffliers, lieutenant de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, sous la charge de Louis, seigneur de La Fayette : reconnaissant les «bons et agréables services, faveurs, curialitez, amours, que par cy devant luy ont esté faictz et monstrez par effaict... par messire Loys, seigneur de La Fayette, son cousin germain, et comme bien certioré des dispositions précédentes faictes par ses prédécesseurs, seigneurs de La Fayette... au prouffict et en faveur des premiers masles de ladicte maison de La Fayette, et pour la conservation des nom, maison, armes et timbre de La Fayette... : donation audit Louis de La Fayette des terres, baronnie et châtellenie de Saint-Romain, Ménouville, Arronville, sises en Vexin François, et de portion du péage de Mantes, en stipulant que dans le cas où le donataire décéderait sans descendants mâles, la présente donation seroit considérée comme «résollue, non faicte et non advenue». — 29 juin 1546 (fol. 92 v°).

3220. — Pierre Édelyne, licencié es lois, lieutenant général du bailliage de Nogent-le-Roi, tant en son nom qu'au nom de Marguerite Le Grant, sa femme, veuve de Jean Gogué, demeurant au village de Baronval, paroisse de Blévy : donation à Pierre Édelyne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur frère et beau-frère, d'une rente de blé. — 15 novembre 1549 (fol. 94).

3221. — Nicole Berthillon, veuve de Bertrand Le Lièvre, conseiller au Parlement et au Requêtes du Palais, et auparavant veuve de François Chouart, seigneur du Mont : donatio à Jacqueline Chouart, veuve de Bertrand Soly lieutenant du prévôt de Paris, conservateu des privilèges royaux de l'Université de Paris sa fille, et aux enfants mineurs de Jean d Livres, avocat en Parlement, et de feue Philipp Chouart, ses gendre et fille, de la moitié d'un maison à Paris, rue Saint-Denis, au coin d la rue Saint-Germain-de-l'Auxerrois, et de to ce qui peut lui appartenir dans les successio de ses père et mère, à Villeneuve-le-Roi (pr Ablon), à Paray (près Athis-Mons), à Or (près Choisy-le-Roi) et aux environs, de moitié de la terre et seigneurie de Berchè (près Tournan en Brie), de vignes à Gentill de rentes sur la ville de Paris et ailleurs, la charge par Jacqueline Chouart et par enfants de Jean de Livres de lui payer, en de nécessité urgente seulement, chacun somme de 1,000 écus d'or soleil. — 22 a 1549 [en double] (fol. 94 v° et 97).

3222. — Lambert Lejeune, marchan Troyes en Champagne, tant en son nom qu nom de Marie Daniel, sa femme : bail à re

transport à Michel Le Tellier, notaire au
hâtelet de Paris, de ses droits sur trois maisons
Paris, rue de la Tannerie, la première, une
ande maison, comprenant corps d'hôtel de-
nt, corps d'hôtel derrière, étable et tannerie,
yant ledict corps d'hostel de derrière ung
ay de boys sur la rivière de Seine», à l'en-
igne de l'Image Saint-Leu et Saint-Gilles, la
conde, «au-dessus de la précédente et près
maison où pend pour enseigne la Teste de
uf, au droict de la traverse qui est en ladicte
e, faisant le coing d'une petite ruelle allant
ladicte rue de la Tannerie en la rue Ven-
rie, contenant corps d'hostel, ouvrouer à
nneur, court, estable»; la troisième, à l'en-
igne de l'*Agnus Dei*, attenante, d'une part, à
maison de l'Écu de Bretagne, d'autre part,
a maison de l'Écu de France, moyennant une
nte annuelle de 30 livres tournois payable
r ledit Le Tellier. «Et pour ce que lesdictz
ux estoient et sont vieulx, caductz et ruynez
partie, et à ce moien qu'il y convient faire
usieurs repparations, tant grosses que me-
ues..., le preneur sera tenu emploier esdictz
ux, en repparations les plus neccessaires et
plus tost que faire se pourra, la somme de
o livres tournois». — 18 septembre 1549
l. 99).

3223. — Jean Bertrand, prêtre, seigneur
Villemort, demeurant à Paris : donation à
illaume Bertrand, fils de Jean Bertrand,
uyer, conseiller au Conseil privé et président
Parlement, de la terre et seigneurie de
llemort, paroisse de Chassignolles, bailliage
Berry, ressort d'Issoudun. — 17 novembre
49 (fol. 101 v°).

3224. — Gilles Girard, licencié ès lois,
ocat en Parlement : donation à Perrette de
oyes, femme de Michel Le Maire, marchand
Chartres, de terres au terroir de Bonnes-
ures. — 23 novembre 1549 (fol. 104).

3225. — Jean de Baillon, élu en l'élection
Beauvais, et Catherine Bataille, sa femme :
donation à Jean Beauclerc, écolier, étudiant en l'Université de Paris au collège de Calvi, leur neveu, de deux rentes, l'une de 20 sols parisis sur une maison à Compans, en la rue du Moustier, et l'autre de grain sur une maison à Germigny, près Meaux, en la rue «Coppes». — 13 août et 24 octobre 1549 (fol. 104 v°).

3226. — Philippe de Venisse, écuyer, seigneur du Meux en Beauvaisis, héritier de Jacques de Venisse, chevalier, seigneur de Beaugies, son frère : donation à Jean et à Lancelot de Venisse, ses fils, d'une somme de 1,200 livres tournois, avec «une agathe enchassée en or, une chesne d'or et ung dyamant aussi enchassé en ung anneau d'or, qui avoient esté baillez par ledict défunct seigneur de Baugis, en garde à feu noble homme et saige, maistre Jehan Hennequin, en son vivant conseillier du Roy nostre sire en sa Court de Parlement à Paris, et pour raison de quoy y a procès pendant et indécis en ladicte Court de Parlement entre ledict ceddant et maistre Ythier Bardeau, procureur en ladicte court de Parlement, comme exécuteur du testament dudict défunct Hennequin». — 15 avril 1549 (fol. 105).

3227. — Pierre Février, procureur au Parlement : donation à Bernard Mélyon, marchand, bourgeois de Paris, son neveu, de vignes au terroir d'Ivry près Paris, «ou lieu dict Champmaillard», sous réserve par le donateur de la moitié de la récolte, en payant la moitié des frais de vendanges et de futailles, à charge par ledit Mélyon de faire célébrer chaque année, après le décès dudit sieur Février, dans l'église de Sainte-Marine, deux messes basses, l'une, le jour des Morts, l'autre, le mercredi de la semaine peneuse. — 29 octobre 1549 (fol. 106).

3228. — Denis Conainc, marchand, bourgeois de Paris, et Gillette Lynet, sa femme : donation à l'Hôtel-Dieu de Paris d'une rente de 10 livres tournois sur les biens de Didier

Séguinart, procureur au Châtelet de Paris, «pour la grant charité et affection qu'ilz ont audict Hostel-Dieu, et ad ce que lesdictz donateurs soient particippans es prières et biensfaictz d'icelluy Hostel-Dieu, et pour subvenir et ayder à alymenter les paouvres affluans en icelluy», à condition qu'un service complet à leur intention sera célébré dans l'église de l'Hôtel-Dieu. — 20 octobre 1549 [en double] (fol. 107 et 108).

3229. — Jeanne Le Camus, femme de Pierre Le Bergier, praticien, demeurant à Corbeil, «ledit Le Bergier à présent privé de son sens par vielesse», et auparavant veuve de Guillaume d'Estouches, marchand à Fontenay-le-Vicomte, elle demeurant à Corbeil : considérant que Gabrielle d'Estouches, sa petite-fille, demeurant à Paris, «aagée de vingt ans et preste à marier, est pour avoir plusieurs gros biens après le trespas d'elle et de Raouline Le Boulleur, sa mère, et pour autant qu'elle n'en joyst de présent et qu'elle n'a deniers assez pour luy donner en mariage, icelle myneure pourroit faillir à trouver party honneste et selon sa sorte et qualllité, à cause, pour la bonne amour et affection qu'elle luy porte et pour le désir qu'elle a de la veoir marier en bon endroict» : donation à ladite Gabrielle d'Estouches d'une maison à Corbeil, en la grande rue Saint-Spire. — 23 novembre 1549 (fol. 109 v°).

3230. — Antoine de Fonsommes, seigneur dudit lieu, et Claude d'Anglebermer, sa femme, demeurant à Saint-Quentin : transaction avec Antoine d'Anglebermer, chevalier, seigneur de Lagny, y demeurant, au sujet de la succession de Pierre d'Anglebermer et de Marie de Harchiny, leurs beau-père et père, belle-mère et mère, Antoine d'Anglebermer s'étant emparé des biens meubles et héritages, et cession et transport par Antoine de Fonsommes et sa femme à leur beau-frère de la portion héréditaire de Claude d'Anglebermer, moyennant payement d'une somme de 450 livres tournois et quittance d'une créance de 480 livres tournois due par Antoine de Fonsommes à Antoi d'Anglebermer. — 20 février 1549 (fol. 110 v

3231. — Marin Prévost, payeur de compagnie de M. de Brissac, et Marie Cousti sa femme : donation mutuelle. — 21 octob 1549 (fol. 112 v°).

3232. — Philippe de Lugre, bourgeoi de Paris : donation à Charles Goullart, éc lier, étudiant en l'Université de Paris, son fi d'une maison nouvellement construite à Par rue du Pressoir, près les Filles-Dieu, attenan à une «grant maison et lieu appellé Pressouer, aboutissant par derrière ausdic religieuses Filles-Dieu», à la condition expre que si ledit Charles Goullart vient à décé sans enfants, cette maison retournera à Clau Goullart, seigneur de la Saulsaye, frère de Hardy Goullart, religieux de Saint-Denis. 30 octobre 1549 (fol. 113).

3233. — Jacques de Thou, trésorier l'église de Saint-Pierre de Beauvais : donati à Gillette de La Foy, veuve de Clément Pe canonnier de l'Artillerie, de la propriété d'u maison à Paris, rue de la Mortellerie, contena trois corps d'hôtel, deux cours et un jardi attenante à l'hôtel, «où soulloit pendre po enseigne la Magdelaine», de terres au terr de Roissy en Brie (près Tournan) et d'u rente de 4 livres 10 sols tournois sur u maison à Roissy, biens dont il lui avait don l'usufruit, le 17 janvier 1541, et qui pass ront, après le décès de la donataire, à son Jacques. — 18 novembre 1549 (fol. 114 v

3234. — Gabriel de Marillac, avocat Roi au Parlement : donation à Guillaume Marillac, valet de chambre ordinaire du R son frère, qui «luy a déclaré et faict entend que son intention estoyt et est de prandre suivre le party de mariage», de tous les bie meubles et immeubles, qui lui appartienne au pays d'Auvergne et duché de Montpensi «cestz don, cession et transport faictz à ce q

Guillaume de Marillac treuve meilleur
en mariage et qu'il ayt de quoy sup-
· les charges d'icelluy ». — 11 juillet
(fol. 115 v°).

35. — Charles de Marillac, maître des
ètes ordinaires de l'Hôtel et ambassadeur
le l'Empereur Charles-Quint : donation
illaume de Marillac, valet de chambre
aire du Roi, son frère, qui lui a fait les
s déclarations qu'à son frère Gabriel, de
es biens, meubles et immeubles, qui lui
tiennent au pays d'Auvergne et duché de
pensier. «Faict et passé en Flandres, en
e de Bruges, le vingt-quatriesme jour de
, l'an quinze cens quarante neuf». —
117 v°).

36. — Mathieu du Boys, maître es arts,
ant en l'Université de Paris, chanoine de
se «Nostre-Dame ou chasteau de la ville
auvais», demeurant en l'abbaye de Sainte-
viève-au-Mont, à Paris : donation à Ma-
ne de Beaufort, fille de François de
fort, licencié es lois, avocat fiscal à Cou-
iers en Brie, de ses droits sur un jardin
ulommiers, avec vestiges, fondements et
illes d'un ancien colombier, «pour la
e affection que ledict Duboys a tousjours
t portée à ladicte Magdelaine, et ad ce
le ayt mieulx de quoy soy entretenir en
stat et estre pourveue par mariage ou
ment, quant le cas y escherra». — 3 avril
(fol. 118 v°).

37. — Jean Raffron, curé de la cure et
paroissiale de Saint-Wandrille du Pecq
Saint-Martin-de-la-Lieue : vente et ces-
à Claude Raffron, sergent de la gruerie
aint-Germain-en-Laye, son frère, de ses
s sur le fief du Vésinet, comprenant un
ir et 800 arpents de terres labourables,
bruyères, taillis alentour du manoir,
du port au Pecq, le long de la Seine, d'une
et d'autre part, attenant aux bois de la
e, dits de la Trahison, ou le Terrier aux
Renards, ledit fief mouvant en arrière-fief de l'abbaye de Saint-Wandrille, près Caudebec, diocèse de Rouen; également de ses droits sur trois gords ou pêcheries en la rivière de Seine, près du Vésinet, l'un appelé «le Gord au Moyne», les autres «le Grand Gord, près la Boutellerie, et le Gord de Chasseraige», et un droit de pêcherie appelé «le Boche», sur la Seine, dans «l'Isle Espineuze», sur toutes rentes au Pecq et aux environs, biens meubles, ustanciles d'hôtel et vaisselle d'argent, le tout provenant de la succession de Michel Raffron, sergent et garde de la garenne de Glandas, concierge de la Muette de Saint-Germain-en-Laye, seigneur du fief du Vésinet, près le port au Pecq, son père. Cette vente et cession faites moyennant 1,500 livres tournois payées par Claude Raffron à Jean Raffron. — 18 janvier 1549 (fol. 119 v°).

3238. — Jean de Lestang, marchand, demeurant à Saint-Maurice-de-Galou, châtellenie de Pontgouin, et Jacqueline Fontenoys, sa femme : donation à Gilles de Lestang, leur fils, «à ce qu'il puisse mieulx vivre et soy entretenir aux escolles à Paris», d'une terre en la paroisse de Saint-Maurice-de-Galou, et des arrérages de 35 sols tournois de bail d'héritages dépendant de la succession de Laurent Fontenoys, leur beau-père et père. — 29 mars 1547 (fol. 121).

3239. — Jean de Furnes, bailli de Corbie, demeurant à Paris : donation à Jean de Bourlon, avocat en Parlement, son frère utérin, d'une rente de 100 sols tournois sur une maison à Paris, rue Galande, «en laquelle pendoit pour enseigne les Troys Boittes». — 2 septembre 1549 (fol. 123).

3240. — Jean Le Bret, laboureur, demeurant au port de Neuilly : donation à Jean Boillard, huissier du Roi au Parlement de Paris, de l'usufruit des revenus des biens dépendant de la succession de Jeanne Paulmart, fille d'Adam Paulmart et de Perrette Bidault,

première femme dudit Le Bret, et ce «pour les bons et agréables plaisirs que ledict Boillard a par cy devant faictz audict Le Bret». — 2 décembre 1549 (fol. 124).

3241. — Claude de la Rivière, domiciliée à Mardilly, près Brie-Comte-Robert : donation à Pierre de la Rivière, écuyer, seigneur de Mardilly, son frère, d'une maison, de terres, de vignes, prés et chennevière à Mardilly et au terroir de Mardilly, et de tous biens dépendant de la succession de Gratien de la Rivière et de Furcye de Hémart, ses père et mère, «pour récompenser son frère des bons et agréables plaisirs qu'il luy a faictz». — 12 mars 1548 (fol. 125).

3242. — Tiennette Poyet, veuve de Pierre du Tour, seigneur de Chandoiseau, demeurant à Angers : donation à René Bouvery, maître ordinaire des Requêtes de l'Hôtel, «pour la bonne amytié» qu'elle lui porte, du tiers de ses droits sur les terre et seigneurie de Carcassonne, données au Roi par feu Guillaume Poyet, abbé de Berdoues, dont elle est l'héritière, en payement de l'amende à laquelle il avait été condamné. — 5 août 1548 (fol. 128).

3243. — Charlotte d'Estouteville, comtesse douairière de Brienne, baronne de Garennes : donation à Louis de Luxembourg, chevalier, comte de Roussy, seigneur de Saint-Martin-d'Ablois, son fils, de la terre et seigneurie de Mouettes, du fief de Grand-Marchais, et de la terre de Villeneuve, près Garennes, au pays de Normandie, bailliage d'Évreux. — 11 juillet 1549 (fol. 128 v°).

3244. — Charlotte d'Estouteville, comtesse douairière de Brienne, baronne de Garennes : donation à Louis de Luxembourg, chevalier, comte de Roussy, seigneur de Saint-Martin-d'Ablois, son fils, de la terre et seigneurie de Garennes, au pays de Normandie, bailliage d'Évreux. — 11 juillet 1549 (fol. 130).

3245. — Jeanne Godart, veuve de Jean Morin, laboureur à Saint-Pierremont, demeurant à Paris : donation à Jean Prévost, huissier en la Chambre des Comptes, et à Catherine Morin, sa femme, petite-fille de la donatrice, de ses droits sur la succession de Jacqui[n] Godart, marchand, bourgeois de Paris, so[n] frère, à l'exception toutefois de ce qui peu[t] lui appartenir en une maison à Paris, rue d[e] l'Arbre-Sec, à l'enseigne du Cheval-Blanc, [à] charge de pourvoir à son entretien, «ain[si] que son estat le requiert». — 10 décemb[re] 1549 (fol. 132).

3246. — Victor Crochet, marchand bo[n]netier à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de «Mo[n]fetart» : donation à Jean Callier, écolier, ét[u]diant en l'Université de Paris, son frère utéri[n] de ses droits sur une maison, jardin, terres prés à Betz-en-Valois. — 14 novembre 15[..] (fol. 133).

3247. — Les religieux du couvent et prie[uré] de Saint-Sauveur de Melun : donation en u[su]fruit à Marie Rat, et en propriété à Nicole Étienne et à Catherine Richer, mère, frère[s et] sœur de Christophe Richer, religieux profè[s au] couvent de Saint-Sauveur-lès-Melun, des b[iens] échus audit Christophe par le décès de [son] père, attendu que les frères et sœur dudit [re]ligieux «ne sont encores pourveuz, n'ont [pas] grans biens et ont beaucoup d'affaires, [né]cessitez et procès, et que Marie Rat, mère [du]dict frère Christofle Richer, a faict pour [lui] depuis le décedz de son père plusieurs g[rans] fraiz, tant pour l'avoir entretenu au mo[nastère que pour] payer les debtes de la succession de de[ffunct] maistre Cristofle Richer, son père, que a[udict] couvent»; cette donation consentie moye[nnant le] payement d'une somme de 300 livres tou[rnois] par Marie Rat et ses enfants auxdits reli[gieux]. — 28 octobre 1549 (fol. 133 v°).

3248. — Marie de Feugerais, fem[me de] Nicolas de Neufville, seigneur de Vil[leroy], conseiller au Conseil privé, et veuve de J[ean] Bailly, grand rapporteur en la Chanc[ellerie] de France : donation à Marie et à Pl[...]

lly, ses filles, de ses droits sur des biens au age de Fleury, près Meudon. — 16 dé-bre 1549 (fol. 135 v°).

3249. — Jean Croquet, marchand, bour-is de Paris : donation à Madeleine Le Bossu, me de Claude Billoré, marchand, bour-is de Paris, sa nièce et filleule, de l'usu-t d'une rente de 100 livres tournois sur fermes de la ville de Paris. — 28 novem- 1549 (fol. 136 v°).

3250. — Michel Sosson, procureur au nd Conseil : donation à Guillaume Veilhac, ticien à Saintes, «ad ce qu'il ayt mieulx quoy soy entretenir en son estat», d'une me de 25 écus d'or à lui due par Sulpice celin, prieur commendataire de Saint-Jean Marigné. — 8 décembre 1549 (fol. 150).

3251. — Albert de Rippé, valet de cham- du Roi et seigneur de Carrois en Brie, et rèce Rodolphe, sa femme : donation à nçois de Rippé, leur fils, «ad ce qu'il ayt ulx de quoy soy entretenir cy après pour e bien venu avec les gens de bien», de s droits sur la terre et seigneurie de Car- (près Mormant) et sur le fief, dit «la ntrerie de Saint-Denis en France», situé port de Neuilly. — 13 décembre 1549 . 137 v°).

3252. — Ancelin des Prés, boucher à Mello : ation à Marc des Prés, écolier, étudiant en iversité de Paris, son frère, d'une maison à lo, dans la rue conduisant au prieuré de la leleine. — 19 décembre 1549 (fol. 139 v°).

3253. — Pierre Charpentier, maître bour-, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré : ation à Jeanne Turpin, femme de Fran- des Prés, maître boursier à Paris, à Co-e Turpin, fiancée de Désiré Charton, maître rsier à Paris, et à Robert Turpin, boursier aris, ses belles-filles et beau-fils, des biens, ubles et immeubles, qui lui appartiendront de son décès. — 30 mars 1548 (fol. 140).

3254. — Jean Le Turcq et Barbe Carrier, fille de feu Richard Carrier, marchand, bourgeois de Paris : contrat de mariage. — 28 mars 1549 (fol. 140 v°).

3255. — Hélye de Villedieu, seigneur de la Reylie en Périgord, demeurant audit lieu, paroisse de Sorges, tant en son nom que comme fondé de procuration de Madeleine Daniel, sa femme : vente et transport à François de Lalouette, écolier, étudiant en l'Université de Toulouse et Cahors, se trouvant à Cahors, de leurs droits sur les successions de Pierre Daniel et de Catherine Maulevault, sa femme, habitants de Paris, leurs beau-père et belle-mère, père et mère, pour le prix de 120 écus d'or, dont 50 payés comptant. — 14 décembre 1549 (fol. 141 v°).

3256. — Jacqueline de Chanteloup, femme de René de Bucy, chevalier, seigneur de Gournay en France, Berville et Hénonville : donation à Aymar de Bucy, son fils, âgé de 5 ans, «affin qu'il ayt mieulx de quoy vivre et qu'il soyt entretenu aux escolles», de la moitié de ses droits sur les terres et seigneuries de Gournay en France (près Gonesse), de Moussy (près Marines), de Maffliers et d'Attainville. — 1er juillet 1549 (fol. 144 v°).

3257. — Guillemette Jougain, dite Clerc, veuve de Gilles Petit, marchand tavernier et chaussetier à Paris : donation à Pierre Petit, chaussetier à Paris, son beau-fils, de ses biens meubles et d'une vigne au terroir de Bagneux-Saint-Erblanc, près Paris, à charge de subvenir à son entretien, attendu «son ancien aage et la grant foiblesse où elle est demourée». — 6 août 1549 (fol. 146).

3258. — Jacques Lhuillier, chevalier, premier président de la Cour des Aides : donation à Marguerite Lhuillier, sa fille, «pour luy ayder à vivre et soy honnorablement entretenir, tant en mariage que aultrement, et affin qu'elle prie Dieu pour ledict Lhuillier

après son trespas», de terres, vignes et prés à Mennecy, à Roissy, près Corbeil, et à Athis-sur-Orge. — 21 décembre 1549 (fol. 147 v°).

3259. — Jacques Lhuillier, premier président de la Cour des Aides : donation à Marguerite Lhuillier, sa fille, du droit d'usufruit qui lui appartient sur une maison et sur des terres, cens, rentes foncières, dîmes, droit de pressoir banal à Roissy, près Corbeil, et sur la justice dudit lieu. — 28 décembre 1549 (fol. 149).

3260. — Claude Petit, écuyer, seigneur du Boisnivet, «demeurant avec et en l'hostel de l'évesque de Thulles» : donation à Pierre Petit, maître ès arts, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, d'une terre au terroir du Boisnivet, près Montfort-l'Amaury et de 60 sols tournois de rente sur des biens à la Queue, dépendant de la succession de Philippe Petit, élu de Montfort-l'Amaury, et d'Ysabeau Taranne, ses père et mère. — 8 décembre 1549 (fol. 150).

3261. — Nicolas Le Viste, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jacques Gallant, marchand chaudronnier, bourgeois de Paris, et à Catherine Le Roy, sa femme, de meubles se trouvant dans une chambre d'une maison à Paris, rue Aubry-le-Boucher, appartenant audit Gallant, et de tous autres biens, meubles et immeubles, à lui échus par les successions de Jean Le Viste et de Marguerite Patroillard, ses père et mère. — 12 décembre 1549 (fol. 150 v°).

3262. — Raoulin du Four, laboureur et vigneron, demeurant à Saint-Mard en la commune, près Velye (Saint-Mard-les-Rouffy) : donation à Jacques Le Flament, chapelain ordinaire de la Reine, de tous ses biens, meubles et immeubles, «pour les bons et agréables services qu'il luy a faictz». — 11 novembre 1549 (fol. 151).

3263. — Pierre du Vivier, avocat en Parlement, seigneur de Rennemoulin : donation à Jean Courray, son serviteur, demeurant à Rennemoulin, en considération de ses bons et agréables services, de terres au terroir de Rennemoulin. — 6 juillet 1548 (fol. 151 v°).

3264. — Simon d'Oultreleaue, maître ès arts et receveur de l'Université de Paris, et Nicolas d'Oultreleaue, marchand, bourgeois de Paris, frères : donation à Nicolas Pochart, tapissier du connétable de France, et à Denise Le Besgue, sa femme, nièce des donateurs, de leurs droits sur une vigne au terroir de Montmorency, dépendant de la succession de Driet d'Oultreleaue, leur père. — 17 juillet 1549. — Guillaume Caffin, marchand laboureur, demeurant à Fontenelles, châtellenie de Pontoise, et Colette d'Oultreleaue, sa femme : donation à Nicolas Pochart et à Denise Le Besgue, sa femme, de leurs droits sur une vigne au terroir de Montmorency. — 1er décembre 1549 (fol. 152 v°).

3265. — Perrette Potelle, veuve de G. Dubois, demeurant à Moisy-le-Temple : donation à Jean, à Jeanne, à Marin, à Antoinette et à Louise Dubois, ses enfants, «affin qu'ilz puissent doresnavant entretenir en leur estat qu'ilz puissent parvenir au sacrement de mariage, ou aultre, comme il sera advisé par leurs amys», d'une maison, d'une grange, de marais et de terres à Moisy-le-Temple, à Montigny[-l'Allier] et à Coulombs, près Crouy-sur-Ourcq, à charge de lui fournir chaque année six septiers de blé et 8 livres tournois d'argent, «pour ses vivres et entretenemens», après son décès, de faire célébrer trois services solennels, de 13 messes chacun, et une messe en musique, chaque année, aux Quatre temps de Noël. — 27 décembre 1549 (fol. 153 v°).

3266. — Philippe Mallebranche, veuve d'Albert Jouvyn, compagnon taillandier, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Étienne Carbonnier, laboureur «au Plessis-Roux, dit Picquet», et à Marguerite Mallebranche, sa femme, ses beau-frère

eur, des droits qu'elle peut avoir sur les biens ant appartenu à Jean Mallebranche, labouur à Bagneux-Saint-Erblanc, près Paris, leur re, au jour du décès de Thomasse Aubouyn, mme en premières noces dudit Mallebranche, ur mère. — 16 décembre 1549 (fol. 156 v°).

3267. — Guillaume Godereau, avocat en rlement : déclaration rectificative de la dolion par lui faite, le 15 février 1548, à Nilas Brethe, son neveu, des fruits, profits, venus et droits des maisons de «l'Orguillouere et de la Bondonnerie» qui avait été liitée par erreur aux années 1548 et 1549, donation nouvelle, sans restriction aucune, s mêmes droits, fruits, profits et revenus. - 1er février 1549 (fol. 157 v°).

3268. — Jacques Duboys, laboureur à int-Leu-lez-Taverny, et Antoinette de La vière, sa femme : donation à Jacques Marant, écolier, étudiant en l'Université de ris, leur neveu, «ad ce qu'il ayt mieulx quoy vivre et soy entretenir au colleige», rentes sur des vignes et heritages à Héuville et Bessancourt. — 28 décembre 1549 ol. 157 v°).

3269. — Charles Du Moulin (Du Molin), ocat en Parlement : révocation pour cause ingratitude de la donation de la terre et seieurie de Migneaux, qu'il avait faite, seize anées auparavant, à Ferry Du Moulin, son frère iné, sous réserve des fiefs et terres de Lesque et Guyancourt, à Mareil-le-Guyon, pour arier Jeanne Du Moulin, leur sœur. Dans cet te Charles Du Moulin expose ses griefs contre n frère et déclare «que depuis le décedz de n père il avoit seul porté la charge de la main..., pourveu à ses despens seur Marie Du oulin, sa seur, tenu ledict maistre Ferry aux colles à Orléans, environ troys ans, et icelluy ict licencié à ses despens, et depuis l'auroit nu à Paris avec luy, habillé, entretenu, enigné et introduict en l'estat d'advocat en laete Court de Parlement, le tout aux despens dudict déclairant, envers lequel ledict maistre Ferry a esté grandement ingrat, luy faisant du pys qu'il a peu, a faict sinuer mauvais bruict de luy contre vérité, luy a dict plusieurs injures atroces, les provocant à ennuy et mellancollie, s'est efforcé séduire et destourné les amys dudict déclairant; luy a substraict ses lettres et tiltres, luy donnant à entendre qu'il en avoit à faire pour les exhiber chez aucuns notaires, qu'il n'estoit pas larron et qui les luy rapporteroit incontinent, ce qu'il n'a faict, ains les luy a dényez qu'il ne les avoit veuz; luy a vendu les réservez pour marier ladicte Jehanne, leur seur, a tenu ledict déclairant long temps en l'erreur que ledict Ferry avoit vendu lesdictes terres réservées à feu monsr de Pontillault, depuis a esté trouvé estre faulx, icelles avoir esté trouvées avoir esté vendues à ung gentilhomme de la Picardye, et depuis à ung aultre, le tout contre vérité, pour seller audict déclairant le pris de la vente et le nom de celuy auquel il les avoit vendues, tellement que ledict déclairant a esté contrainct marier sadicte seur de ses deniers au reffuz dudict Ferry, qui a déclairé, tant en jugement que dehors, n'en debvoir riens à sadicte seur, ne audict déclairant; en proceddant de mal en pis, auroit dict et déclairé ledict Ferry que ledict déclairant ne luy auroit riens donné et que ledict Ferry n'avoit riens dudict déclairant, et qui pys est, ledict declairant avoit esté cause des rentes et charges de la maison, vendu les biens d'icelle et les deniers à son prouffict, et qu'il en estoit tenu des dommaiges et interestz envers ledict Ferry, lequel auroit faict plaider en jugement, le second jour de may mil cinq cens quarante huict, que ledict déclairant auroit consommé et discippé le bien maternel, et encores voulloit avoir et usurper tout le bien maternel, auroit aussi, le vendredi tiers de ce moys d'aoust, en jugement prins conclusions diffamatoires». — 7 août 1548 (fol. 158 v°).

3270. — Charles Du Moulin, avocat en Parlement : révocation de la donation par lui

faite à Ferry Du Moulin, son frère, et transport de cette donation aux enfants nés de lui et de Louise de Beldon, sa femme : lequel Charles Du Moulin expose que, lorsqu'il fit «ladicte donation et advantaige à son dict frère..., il n'avoit lors, comme n'eut longtemps depuis, aucune intention de soy marier et avoir enfans, ains avoit seullement intention et toutes ses cogitations à continuer ses estudes pour interpréter et commenter de nouveau tant les coustumes que le droict civil, et depuis est advenu que ledict déclairant a eu et a de présent plusieurs enfants naturelz et légitimes, desquelz, s'il eust pensé que cela eust deu advenir, il n'eust ainsi faict lesdictes donations et advantaiges au préjudice de sa postérité..., joinct d'abondant que oultre ce que après le décedz de sondict père, il a paié et acquicté les debtes dudict defunct et rachecté plusieurs rentes par luy constituées, entretenu sondict frère aux escolles, faict licencié et introduict audict estat d'advocat à ses despens, aussi pourveu Marie Du Moulin, sa seur, et mise en religion au Val de Grace, dès l'an mil cinq cens trente deux, à ses despens et de ses deniers, et encores à présent luy convient de ses deniers et de damoiselle Loyse de Beldon, sa femme, pourveoir noblement et honnestement marier Jehanne Du Moulin, la jeune, qui est pieça en aage et seulle reste à pourveoir de tous les enfans myneurs que sondict feu père décedant luy laissa...» — 29 juin 1547 (fol. 161).

3271. — Anne Doisie, veuve de Pierre Richer, marchand boulanger à Saint-Germain-des-Prez-les-Paris, et auparavant veuve de Raoullet de Rue, maître serrurier à Saint-Germain-des-Prés : donation à Pierre de Rue, marchand boulanger, à Claude Boursault, marchand boulanger, et à Jacqueline Richer, sa femme, à Jean Hérouet, maître charcutier, bourgeois de Paris, et à Jeanne Richer, sa femme, ses fils, gendres et filles, de ses droits sur la maison qu'elle habite à Saint-Germain-des-Prés, en la grande rue, à l'enseigne de la Licorne, contenant trois corps d'hôtel et trois cours, «aboutissant par derrière à ung chemyn tendant à la foire dudict Sainct-Germain.» — 16 décembre 1549 (en triple exemplaire) [fol. 161, 161 v° et 162 v°].

3272. — Jean Le Normant, prêtre, bénéficier en l'église collégiale de Saint-Marcel-lez-Paris, demeurant à Saint-Marcel : donation à Pasquier Le Normant, maître malletier à Paris, son frère, afin qu'il «soyt mieulx pourveu par mariage», d'une maison, d'un corps d'hôtel avec jardin à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de la Barre. — 4 mars 1549 (fol. 163 v°).

3273. — Antoine Le Normant et Alix Trichery, sa femme, auparavant veuve de Jean Le Franc, marchand, demeurant à Liverdy en Brie : donation à Nicolas Le Franc, praticien à Paris, leur beau-fils et fils, de la moitié d'une maison à Liverdy, au lieu dit «le fief Sanguin», et de la moitié du «lieu, appellé la Fosse-David», consistant en saussaies, au terroir de Liverdy. — 6 janvier 1550 (fol. 164).

3274. — Remy Le Merle, manouvrier à Paris, et Louise Mengard, sa femme : donation à Robert Le Merle, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur des biens à Tacoignières, près Montfort-l'Amaury. — 2 janvier 1550 (fol. 165).

3275. — François Bigaut, écuyer, licencié ès lois, demeurant à Amiens, momentanément à Paris : donation à François Bigaut, écolier juré en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Jean Bigaut, son frère, et d'une rente de 4 livres tournois. — 5 janvier 1550 (fol. 165 v°).

3276. — René Durand, sergent fieffé du Roi au Châtelet de Paris : donation à Pierre Durand, écolier juré en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur les successions de Pierre Durand et de Gervaise Saullaye,

e et mère, et de trois créances. — 13 jan-
r 1550 (fol. 166).

3277. — Jacques Béguyn, marchand et
ître fondeur en sable à Paris, et Jeanne
urique, sa femme : donation mutuelle. —
décembre 1543 (fol. 166 v°).

3278. — Nicolas Le Brun, maire de Meu-
ı, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-
is : donation à Louis Le Brun, maître ès
, étudiant en la Faculté de médecine de
niversité de Paris, son frère, d'une maison
terroir et près de Meudon, appelée «la
the Rothelen», à charge de faire célébrer
que année, après son décès, le lendemain
la Pentecôte, dans l'église de Meudon, une
sse de la Trinité; cette donation faite «pour
bonne amour qu'il a à sondict frère, qu'il
t avoir nourry en son aage, espérant qu'il
lera et subviendra à son povoir aux neces-
z de leurs pauvres parents». — 28 avril
48 (fol. 167).

3279. — Regnault du Buisson, chirurgien,
urgeois de Paris : donation à Jean du Buis-
ı, écolier, étudiant en l'Université de Paris,
ı fils, du tiers d'une maison à Bellême, rue
nt-Sauveur, à l'enseigne de l'Image Saint-
ques, sur les fossés du château, de terres
terroir de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême,
s de la maladrerie de Bellême, et d'une
ance de 15 écus d'or soleil. — 27 août
49 (fol. 167 v°).

3280. — Philbert Le Masuyer, avocat en
rlement à Paris : donation à Barbe de La
etonnière, veuve de Robert Le Masuyer,
cteur régent en la Faculté de médecine de
niversité de Paris, sa mère, de la moitié
ın «labouraige», d'une maison nouvelle-
ent construite, avec pressoir et foullerie, et
vignes à Bagneux-Saint-Erblanc, près Paris,
d'un «labouraige» de 21 arpents de terre
de 5 arpents de pré à Bazoches, près Bray-
r-Seine, «pour la bonne et vraye amour
filialle qu'il a et porte à ladicte damoiselle, sa mère, et en recongnoissance du bon traictement que ladicte damoiselle luy a faict et continue et encores de présent». — 16 novembre 1549 (fol. 168 v°).

3281. — Jeanne Allegrain, veuve de Denis Girard, procureur au Parlement : donation à Guillaume Allegrain, avocat en Parlement, son frère, d'une rente de 25 livres tournois sur Jean Bourguigneau, chanoine de Chartres. — 14 janvier 1550 (fol. 170 v°).

3282. — Jeanne Le Clerc, veuve d'Adam de Favières, maréchal, demeurant au Mesnil-sur-Bulles, près Clermont en Beauvaisis, et Jeanne de Favières, veuve de Nicolas Le Sellier, manouvrier, demeurant à Paris, tant en son nom qu'au nom d'Avoye Le Sellier, sa fille : donation à Jean Courjon, marchand passementier, bourgeois de Paris, en rémunération de ses bons services, de leurs droits, à titre d'héritières de Jean de Favières, maître «esteufvier» à Paris, leur fils, frère et oncle, sur une maison avec jeu de paume, sise à Paris, au lieu appelé «l'hôtel de Flandres». — 29 juin 1548 (fol. 171 v°).

3283. — Guillaume Le Fevre, marchand et laboureur, demeurant à la «porte d'Ennery», faubourgs de Pontoise : donation à Fiacre Le Fèvre, avocat en Parlement, demeurant à Paris, son neveu, d'une rente de 13 sols 4 deniers parisis. — 30 mai 1548 (fol. 173).

3284. — Marguerite Barbette, veuve de Nicolas Thierry, marchand drapier, demeurant à Paris : donation à Guillaume Le Bel, receveur de la baronnie de Montmorency, neveu de son mari, de tous droits sur son douaire. — 27 novembre 1549 (fol. 174).

3285. — Jeanne Le Tonnelier, veuve de Jacques Gobert : donation à Mathurin Le Tonnelier, son frère, de la plus-value des droits sur la succession de Claude Chappelain, leur

IMPRIMERIE NATIONALE.

neveu, estimée 100 écus d'or, qu'elle lui avait vendue et cédée, le 31 août 1545 : ladite donation à l'effet de reconnaître : «les bons et agréables services, nourritures et entretenemens par ledict Le Tonnelier à elle faictz à ses neccessitez». — 11 janvier 1550 (fol. 175).

3286. — Martin des Brosses, marchand épicier à Lagny-sur-Marne : donation à Jean des Brosses, clerc au greffe civil du Parlement, son frère, de vignes au vignoble de Lagny. — 18 décembre 1549 (fol. 176).

3287. — François Drouyn, bourgeois de Paris et arpenteur du Roi au bailliage de Senlis, et Jeanne Rondeau, sa femme : donation mutuelle. — 29 mai 1549 (fol. 177).

3288. — Pierre Blanchet, marchand à Paris, et Jeanne Coffin, sa femme : donation à Nicolas Régnier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de leurs droits sur la succession de Catherine Lefèvre, leur tante. — 30 décembre 1549 (fol. 177 v°).

3289. — Pierre Le Bourrelier, laboureur de vignes à Andrésy, et Françoise Breton, sa femme : donation à Jean, à Isabeau, à Jeanne, à Guyonne et à Catherine Le Bourrelier, leurs fils et filles, de deux maisons contiguës, sur la Seine, à «Trequière», paroisse d'Andrésy, de terres et de vignes au terroir d'Andrésy, de portions de maisons et de terres à Achères (près Poissy), de bois taillis à Carrières-sous-Poissy, paroisse de Saint-Blaise, et d'une rente de 14 sols parisis sur une maison à Andrésy. — 20 août 1548 (fol. 179).

3290. — Richard Le Vacher, marchand fripier, bourgeois de Paris : donation à Geoffroy Le Vacher, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur des terres au terroir de Trappes. — 18 janvier 1550 (fol. 180).

3291. — Léonard Lénarde, cordonnier à Moyenneville, diocèse de Beauvais, et Jeanne de Guerbigny, sa femme, et Philippe de Guerbigny, manouvrier à Paris, demeurant rue du Port-Saint-Landry : donation à Nicolas de Guerbigny, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de leurs droits sur la succession de Gervais de Guerbigny, laboureur, demeurant à Vaumont, près Saint-Martin-au-Bois, «à troys lieues ou environ près de Montdidier», leur beau-père et père. — 28 décembre 1549 (fol. 180 v°).

3292. — Jean de Limay, écuyer, seigneur de Bézu-le-Guéry, y demeurant : donation à Jean, à Alexandre et à Yvonne de Limay, ses enfants mineurs, issus de son mariage avec feue Blanche de Gratemesnil, de tous ses biens quelconques en maisons, terres, étangs, bois de haute futaie, justices et droits féodaux; «ceste donation faicte ausdictz enfans mineurs..., pour le bon service que espère d'avoir de eulx et luy pourront faire cy après». — 9 avril 1548 (fol. 182).

3293. — Catherine du Verger, veuve de Michel Raimbault, procureur au Parlement, demeurant à Paris : donation à Jeanne du Verger, sa sœur, d'une rente de 25 livres tournois que ladite Jeanne lui devait à titre de soulte, après le partage des biens de leur père et mère. — 9 octobre 1549 (fol. 184 v°).

3294. — Pierre de Biencourt, écuyer, seigneur du Bouchet et de Fleury, près Meudon, en son nom et comme tuteur et curateur des enfants d'Étienne de Bullerier et de Nicole de La Ravoyre, sa femme en premières noces, et des enfants de Ferrant de Villiers et de Nicole de La Ravoyre, sa femme en secondes noces : donation à Jacques de Heslin, seigneur de Villeneuve et de Villeras, de grains et deniers dûs par Jean d'Averton, écuyer, et des arrérages d'une rente de 9 livres tournois due par le même, pour demeurer quitte envers ledit Jacques de Heslin d'une somme de 125 livres tournois par lui payée à Jean Dudré, secrétaire du Roi, en l'acquit de Nicole de La Ravoyre, des terres et prés tenus dudit de He

Jouy-en-Josas, et d'une somme de 50 livres rnois pour une vigne à Châtillon. D'après e note à la marge, ledit Jacques de Hes-, donataire, ayant déclaré «qu'il ne se voult ayder de ladicte donation», l'insinuation cet acte a été annulée. — 29 juin 1547 l. 185 v°).

3295. — Jean de Gouy, conseiller au Parlement de Paris et président aux Enquêtes du rlement : donation à Isaac et Jean de Gouy, liers, étudiant en l'Université de Paris, une rente de 331 livres 9 sols 2 deniers rnois sur la Ville, d'une autre rente de livres tournois sur les biens d'un marchand Chevreuse, de «tous et chascuns ses livres i seront trouvez en sa librairie et estude», de tous ses biens, meubles et immeubles, et argent, monnoyé ou non, «affin qu'ilz issent mieux eulx entretenir aux estudes», la charge de servir à Jacqueline de Gouy, igieuse en l'abbaye de Notre-Dame du Pont-x-Dames, deux pensions viagères, l'une de livres, l'autre de 15 livres tournois. — janvier 1550 (fol. 186 v°).

3296. — Jean Masson, bourgeois de Paris : nation à Baudouin Masson, écolier, étudiant l'Université de Paris, son fils, de ses droits r les successions de Mandé Masson et de rguerite Cochochon, première femme dudit ndé Masson, ses père et mère. — 8 juin 49 (fol. 188).

3297. — Guillaume de Saint-Félix, protontaire du Saint-Siège apostolique, demeunt à Paris, rue «Garnier Sainct-Ladre» : nation à François de Treilliers, écuyer, igneur de Carlat, à Étiennette de Champurry, sa femme, et à Théodore de Treilliers, ur fils, ses neveu, nièce et petit-neveu, une maison, appelée «le Gros-Buisson de oissy-en-Brie», près Ferrières, avec ses dépendances, récemment adjugée par décret du hâtelet de Paris au donateur. — 30 janvier 550 (fol. 189).

3298. — Antoine du Vivier, chanoine de Notre-Dame de Paris et curé de Saint-Gervais : donation à Jean, à Marie et à Madeleine du Vivier, ses neveu et nièces, sous la tutelle de Jean Le Grain, docteur régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris, de 90 livres tournois de rente en deux parties, que le donateur a le droit de prendre sur les biens de son frère, feu Nicole du Vivier, avocat en Parlement, seigneur de Villetaneuse, et de toutes autres rentes constituées par ledit Nicole, qu'Antoine du Vivier pourra racheter et acquérir, ainsi que des biens meubles qui se trouveront, au jour de son décès, dans l'hôtel seigneurial de Villetaneuse, à charge de prélever, chaque année, sur les revenus de la terre et seigneurie de Villetaneuse une somme équivalente aux rentes en question. — 20 janvier 1550 (fol. 190).

3299. — Charles Trulde, ancien juré vendeur de vins, bourgeois de Paris, et Philippe Philippes, sa femme : donation à Michel Gaultier, juré vendeur de vins, bourgeois de Paris, de deux petites maisons contiguës, à Paris, rue de Mondétour, avec leurs loyers échus, à charge d'acquitter une somme de 100 livres tournois restant due à la veuve de Jean Le Plastrier, son voisin dans ladite rue. — 10 janvier 1550 (fol. 192).

3300. — Jean Guillot, marchand mercier, bourgeois de Paris : donation à Baudouin du Ru, marchand, bourgeois de Paris, et à Jeanne Guillot, femme dudit du Ru, ses gendre et fille, de la moitié des biens, meubles et immeubles, à lui échus par la succession d'Anne Gaudescheau, sa femme, à l'exception des maison, jardin et jeu de paume sis à Coippeaulx, et sous réserve d'une chambre garnie de meubles et d'ustenciles, avec la moitié du linge et du bois de chauffage, moyennant payement d'une rente viagère de 33 livres 6 sols 8 deniers tournois. — 14 décembre 1549 (fol. 193).

3301. — François Périer, maître peintre

à Paris : donation à Jean Paré, maître coffretier malletier à Paris, son beau-frère, de ses droits sur la succession de Marie Périer, femme dudit Paré, sa sœur. — 27 janvier 1550 (fol. 194 v°).

3302. — Jean Nauquier, maître éperonnier, bourgeois de Paris, et Catherine Périer, sa femme : donation à Jean Paré, maître coffretier malletier à Paris, leur beau-frère, de leurs droits sur la succession de Marie Périer, femme dudit Paré, leur belle-sœur et sœur. — 21 janvier 1550 (fol. 195).

3303. — Jean Mignon, maître peintre à Paris, et Barbe Périer, sa femme : donation à Jean Paré, maître coffretier malletier à Paris, leur beau-frère, de leurs droits sur la succession de Marie Périer, leur belle-sœur et sœur. — 22 janvier 1550 (fol. 195 v°).

3304. — Nicolas Guyart, domestique et homme de chambre du seigneur de Malicorne, demeurant ordinairement à Surgères et se trouvant momentanément à Paris : donation à Jean Durant, notaire royal à Montlhéry, à Richard Le Grant et N. Durant, sa femme, neveu et nièce du donateur, d'un droit de réméré sur des héritages vendus à Montlhéry et aux environs, de ses droits sur une maison à Montlhéry et sur les biens de la succession de François Guyart et de Mathurine Le Grant, ses père et mère. — 3 juillet 1547 (fol. 196).

3305. — Pierre de Chazeray, receveur du magasin à sel établi pour le Roi à Gien, et y demeurant : donation à François de Chazeray, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de blé. — 3 février 1550 (fol. 198).

3306. — Martin Foucquet, chapelain de la chapelle de Notre-Dame du Pont à Mortagne en bas Poitou, demeurant à Paris, rue Portefoin : donation à Claude Foucquet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une somme de 200 livres tournois à prendre sur la succession de ses père et mère. — 17 avril 1549 (fol. 198 v°).

3307. — Jean Thouart, le jeune, avoca[t] en Parlement à Paris : ratification et approbation de la donation des biens de Catherin[e] Godin, sa mère, et de Jacques Thouart, religieux de Saint-Père-en-Vallée, par lui faite, l[e] 16 juin 1548, à Jacqueline Thouart, femm[e] de François Emery, avocat en Parlement, s[a] sœur. — 15 janvier 1550 (fol. 199).

3308. — Jean de Beaumont, écuyer, demeurant à Lyon : donation à Charlotte d[e] Beaumont, sa sœur, « ad ce qu'elle puisse estr[e] mieulx pourveue en estat de mariage », d'un[e] créance de 1,876 livres 12 sols 6 deniers tournois sur Guichard Ladvocat, marchand à Paris. — 1[er] février 1550 (fol. 201 v°).

3309. — Jeanne de La Salle, veuve d[e] Nicolas Mauclerc, laboureur, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Pierre Mauclerc, laboureur de vignes à Saint-Germain-des-Prés, son fils, de la moitié d'une pièce de vigne de deux arpents, au terroir de Saint-Germain-des-Prés, au lieu dit « Gernelles, aboutissant d'un bout à Guillaume Montrouge et d'autre bout au chemyn du gibet de Garnelles ». — 5 janvier 1550 (fol. 203).

3310. — Jean Vallier, prêtre, demeurant à Saint-Germain-des-Prez-les-Paris : donation à Bonaventure Vallier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de tout ce qui peut être dû par Pierre Broyon, boulanger à Charly-sur-Marne, son beau-frère, à raison de la reddition du compte de tutelle du donateur, dont il a été le curateur, et du rapport à faire par ledit Broyon à la succession de ses père et mère. — 29 juillet 1549 (fol. 203 v°).

3311. — Jean Auzère, marchand, demeurant à Paris, aux Halles, en la maison à l'enseigne du Heaume, et Catherine Cassier, sa femme : donation à Catherine Rivière, veuve

n dernières noces de Pierre Chambault, de- neurant à Paris, rue Saint-Victor, et à Pierre, François et à Jeanne Basin, ses enfants, ad ce que à l'advenir ilz aient mieulx de quoy ivre», d'une maison couverte de chaume avec ardin, à la Villeneuve, rue Saint-René, autre- nent appelée le «Clos du Chardonneret», au oin des rues Saint-René et Françoise, et d'un errain sur lequel il y a «maison manable», vec un jardin, le tout clos de murs, également ue Saint-René. — 6 février 1550 (fol. 204).

3312. — Nicolas Morel, laboureur à Châ- enay-en-France : donation à Guillaume Liger, narchand apothicaire, bourgeois de Paris, on cousin par alliance, d'une maison à Châ- enay, près de l'église et du cimetière. — janvier 1550 (fol. 205).

3313. — Jean de Moretz, official de l'ar- hidiacre de Paris, ancien curé de Saint-Brice, iocèse de Paris, demeurant à Paris, rue es Anglais : donation à l'église, œuvre et brique de Saint-Brice, près Montmorency, 'une rente de 25 livres tournois sur la Ville, ypothéquée sur tous ses biens, et spéciale- nent sur la maison où il demeure à Paris, rue es Anglais, à l'enseigne du Mouton d'or, à harge de fondation dans ladite église de deux ervices complets par an. — 21 décembre 549 (fol. 206).

3314. — Claude Byart, marchand à Sens : onation à Jean Byart, écolier, étudiant en Université de Paris, son fils, de terres, vignes t prés au finage du Mont-Saint-Sulpice, près eignelay. — 7 février 1550 (fol. 207 v°).

3315. — Agnès Succevin, veuve de Louis oyer, marchand, bourgeois de Paris, de- neurant rue Saint-Jacques, en la maison où pen- ent pour enseigne le Pot d'étain et la Limace, u coin de la rue des Noyers : donation à Mar- n Roux, marchand libraire à Paris, demeurant n sa maison, du quart de ses biens. — o septembre 1548 (double de l'acte se trou- ant au registre Y 93, fol. 356 v°) [fol. 209].

3316. — Geneviève Le Fèvre, veuve de Guillaume Paincton, garde et compteur du poisson de mer aux Halles de Paris : donation à Jean Maussart, maçon tailleur de pierres, et à Geneviève Paincton, sa femme, à Jean Maçon, maçon tailleur de pierres, et à Marguerite Paincton, sa femme, à Guillaume Flichy, maître fripier à Paris, et à Perrette Paincton, sa femme, à Marie Paincton, veuve de Maximin Ballet, tailleur de pierres, et à Jeanne Paincton, veuve de Jean Loste, comp- teur de poisson de mer, tous demeurant à Paris, d'une maison avec jardin à Montmartre, rue des Rosiers, de vignes derrière cette mai- son, aboutissant à «la sente tendant dudict Montmartre à la Bonne fontaine», d'une vigne au terroir de Montmartre, au lieu dit «la Grosse Pierre», sur les chemins de Clignancourt et de Bellefontaine, d'une autre vigne au même terroir, au lieu dit «Clignancourt, aboutissant par hault au chemyn par lequel l'on va de la Chappelle Sainct-Oyn», d'une rente de 16 sols parisis sur un terrain naguère planté en vigne, même terroir, au lieu dit «l'Orme aux loups», d'une rente de 32 sols parisis sur une maison à Montmartre, au carrefour devant l'église, près du cimetière et de l'hôtel presbytéral. — 22 décembre 1549 (fol. 211).

3317. — Honoré de La Croix, procureur au Châtelet de Paris : donation à Jean Ber- thault, marchand, demeurant à Paris, rue de l'Arbre sec, son neveu, «afin qu'il puisse trou- ver meilleur party en mariage», de rentes sur les biens de Jean de La Croix, marchand à Lagny-sur-Marne, et de diverses autres rentes, notamment d'une rente de 45 sols tournois, à raison du bail de jardins sis sur les fossés de la ville de Lagny, à charge de faire célébrer durant la vie du donataire, une basse messe par semaine dans l'église de Saint-Furcy de Lagny, ou en l'abbaye dudit lieu, par l'un des religieux. — 9 février 1550 (fol. 212 v°).

3318. — Jean Renouard, maître maçon à Paris, et Françoise Marchant, sa femme,

Tristan Le Doibt, couvreur de maisons à Paris, et Catherine Marchant, sa femme : donation à Thomas Marchant, maître couvreur de maisons à Paris, leur beau-frère et frère, de leurs droits sur des rentes à Chatou et Rueil, dépendant des successions de leurs beau-père et père, beau-frère et frère. — 11 novembre 1549 (fol. 213 v°).

3319. — Jeanne Grimont, veuve de Jacques Berge, paveur à Paris, et auparavant veuve de Simon Le Grier, sommelier de M. de Canaples, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de Lourcine : donation à Jean Dautart, marchand, bourgeois de Paris, d'une maison à Mantes, au marché aux Harengs. — 28 octobre 1549 (fol. 214).

3320. — François Tavel, conseiller au Parlement de Paris : donation à Jeanne Tavel, femme de François Briçonnet, conseiller au Parlement, sa fille, de tous les meubles, vêtements et «acoustremens», or et argent, monnayé et non monnayé, se trouvant dans la maison que le donateur habite avec sa fille, et qu'il s'était réservés lors de la donation par lui faite, le 15 décembre 1546, à ladite Jeanne Tavel, sa fille. — 10 février 1550 (fol. 215).

3321. — Catherine Droynot, veuve de Pierre d'Aulge, maître menuisier, demeurant à Paris, rue Saint-Martin, elle demeurant rue de la Bretonnerie, au logis du bailli de Troyes : donation à Jean Le Clerc, écolier, étudiant en l'Université de Paris, fils d'Adrien Le Clerc, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, de ses droits sur les successions de Claude Droynot, laboureur à Chaumont, et de Martine..., sa femme, ses père et mère. — 4 février 1550 (fol. 216).

3322. — Claude Berthault, marchand courtier de vins, et Clémence Bardou, sa femme, demeurant à Paris, rue de la Tannerie : donation à Vincent Autran, leur cousin, de portions de trois maisons à Paris, rue de la Tannerie, l'une à l'enseigne de l'*Agnus Dei*, la seconde, appelée «la maison de l'Archay», la troisième, à l'enseigne des Images Saint-Leu et Saint-Gilles, et d'une ferme avec ses dépendances à Épiais, devant l'église, appelée «la maison de la Mare.» — 26 janvier 1550 (fol. 217).

3323. — François de Montmirail, avocat en Parlement à Paris : donation à Jacques de Montmirail, curé de Versailles, son frère, du quart d'une maison au village de Compans en France. — 13 mai 1549 (fol. 219 v°).

3324. — Catherine de La Broye, dame de Carnoy et de Fontaine-les-Cappy, veuve de François de Monceaux, chevalier, seigneur de Villacoublay : donation à Robert de Templeu, maître ès arts, étudiant en la Faculté de médecine de l'Université de Paris, d'arrérages de rentes et de la moitié par indivis d'une maison à Villacoublay, près du vieux château. — 14 février 1550 (fol. 220 v°).

3325. — Colette Nourry, femme séparée de biens de Bernard du Val, demeurant à Taverny : donation à Jean d'Aiz, laboureur à Taverny, et à Perrette Pellet, sa femme, ses gendre et fille, de tous ses biens, meubles et immeubles, tant à Pontoise qu'au village de Saint-Leu, à charge de pourvoir à son entretien. — 12 février 1550 (fol. 221 v°).

3326. — Robert Rebours, curé de Bonneuil : donation à Charlotte Rebours, femme de Claude Le Coincte, avocat en Parlement, sa sœur, de ses droits sur des vignes, terres, masure et jardin à Chennevières-sur-Marne. — 8 décembre 1549 (fol. 222 v°).

3327. — Jean de Moretz, prêtre, licencié en droit canon et official de l'archidiacre de Paris : donation, après son décès, à Christophe de Moretz, marchand, bourgeois de Paris, son neveu, de l'usufruit, sa vie durant seulement, d'une maison à Paris, rue des Anglais, à l'enseigne du Mouton d'or, à charge de servir une rente viagère de 7 livres 10 sols, assignée par Jean de Moretz sur cette maison,

Perrette Lange, sa chambrière, y compris le ambrys de menuiserie estant à l'entour et dans la salle d'icelle maison, ouquel lambrys a ung dressouer, et ce comme destinez à perpétuité en icelle dicte maison». — 21 août 48 (fol. 223 v°).

3328. — Marie de Sailly, veuve de Louis Souchay, seigneur de Chaumontel-la-Ville : nation à Jean du Souchay, son fils, de gnes au terroir de Pierrefitte, près Saintnis. — 13 février 1550 (fol. 224 v°).

3329. — Jean Brayer, prêtre, curé de ssières, bailliage de Meaux, demeurant à ssières : donation à Jeanne du Josel, veuve Jean de Séricourt, écuyer, demeurant dit Bussières, sa cousine, pour ses bons et réables services, d'une rente de blé. — décembre 1545 (fol. 225 v°).

3330. — Étienne Liger, marchand, bourgois de Paris, demeurant à Paris, à la Grande etonnerie, près la porte Saint-Jacques : dotion à Jeanne Liger, fille de Claude Liger, oureur à Rambouillet, sa nièce, de ses droits une maison à Paris, rue de la Grande Brenerie, à l'enseigne du Moulinet, attenante collège de Lisieux, et aboutissant par derre sur la rue de la Petite Bretonnerie, ainsi e de 4 livres tournois de rente sur une lette et petit appentis adjacent à la maison dessus, avec les meubles s'y trouvant. — février 1550 (fol. 227).

3331. — Gillette Richevillain, bourgeoise Paris : donation à Jeanne Langlois, fille ilaire Langlois, marchand bonnetier, bourois de Paris, «ad ce qu'elle treuve meilleur ty en mariage», de la moitié d'une maison aris, rue des Lavandières, près de la place ubert, aboutissant par derrière à une maison nt pour enseigne la Croix-d'Or, faisant tie du douaire à elle constitué par Frans Langlois, son premier mari, et de porns de vignes au terroir de Gentilly, sur le nd chemin de Paris à Villejuif. — 23 fér 1550 (fol 228).

3332. — Jean Jougan, maître passeur d'eau, demeurant à Saint-Germain-des-Préslez-Paris : donation à Côme Jougan, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison aux faubourgs Saint-Germain-des Prés, «au devant de l'hostel de Neesle et port aux passeurs dudict lieu de Sainct-Germain..., faisant le coing sur les fossez de la Ville». — 25 février 1550 (fol. 229).

3333. — Jean Richard, maître savetier, Jacques Breton, menuisier, et Marie Richard, sa femme, Jean Bourgouyn, menuisier, et Catherine Richard, sa femme, tous demeurant à Paris, Jean Richard, tisserand en toiles, demeurant à Quincy, près Meaux, et Guillaume Richard, tonnelier à Nanteuil, près Meaux : donation à Philippe Richard, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de terres au terroir de Montceaux-lez-Meaux, appelées «le bois de Verdelot». — 6 janvier 1550 (fol. 229 v°).

3334. — Antoine d'Anglebermer, chevalier : donation à Perrette Clercelier, femme de Mathieu de La Rue, demeurant à Vieux-Champagne, et à ses enfants, d'une maison aux faubourgs de la Ferté au Col. — 20 février 1550 (fol 230).

3335. — Guillaume Villebourre, marchand bonnetier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, et Jeanne Séguier, sa femme : donation à Mathias de La Bruyère, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, du droit de douaire coutumier appartenant au donateur par la succession de Jacquette Mabille, sa mère, femme de Michel Villebourre, demeurant à «Senonville-en-France», sur des biens à Senonville. — 20 février 1550 (fol. 231).

3336. — Madeleine Godin, veuve de Mathieu Gay, de la ville de Montbrison : donation à Jean Gay, chanoine de l'église collégiale de Notre-Dame de Beaune. son fils, de tout ce qui lui est échu par la succession de Louis Prunyer, chanoine de Notre-Dame de Paris et de Montbrison, son oncle, en terres, prés, vignes

et maisons, or et argent monnayé, de sa part d'une rente sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, montant à 50 livres, de ses droits sur une maison à Paris, rue Galande, ainsi que de créances sur Claude Ferault, procureur au Parlement, et sur les héritiers de Geoffroy Conchat, exécuteur testamentaire de Louis Prunyer, à charge de lui servir une rente viagère de 60 livres tournois par an et de donner à chacune des trois filles de Vincent Pocullot et de Marguerite Gay, sa fille, nièce du donataire, 200 livres tournois. — 2 mai 1549 (fol. 231 v°).

3337. — Jean Garrault, marchand, bourgeois de Paris : donation à Euverte Garrault, marchand, bourgeois de Paris, son frère, de maison, terres et vignes au terroir de Bourgfontaine, en la paroisse d'Égry en Gâtinais et aux environs, de rentes foncières sur une maison en la paroisse de Noyers, près Lorris, et sur deux maisons à Montargis, l'une sur la rue aux Pourceaux, de la moitié d'une maison à Paris, rue de la Cossonnerie, à l'enseigne du Lion d'Or, attenante, d'une part, «à l'ostel du Croissant, d'autre part, à la Cornouaille, aboutissant d'un bout par derrière à l'hostel des Corbillons», et d'une somme de 400 écus d'or à prélever par ledit Euverte Garrault sur les autres biens de son frère, après son décès. — 26 février 1550 (fol. 233 v°).

3338. — François Anthonis, prêtre, seigneur du Perreux, en la paroisse de Nogent-sur-Marne, près le bois de Vincennes, demeurant au Perreux : donation à Charles Anthonis, général en la Cour des Aides à Paris, son neveu, des fief, terre et seigneurie du Perreux, «qui se consiste en manoir et hostel seigneurial, parc et garenne à l'environ dudict hostel, court plantée d'arbres fruictiers à l'entrée dudict hostel, en laquelle est la chappelle dudict lieu, jardin cloz de murailles attenant à ladicte court, cloz de vignes, terres labourables, prez, pastiz, isles, saulsaies, cens et rentes avec tout droict de justice, haulte, moienne et basse, sur les appartenances et deppendances dudict fief, terre et seigneurie du Perreulx», transmissible de mâle en mâle, ainsi que de tous biens et droits lui appartenant en la paroisse de Nogent-sur-Marne; à charge d'entretenir la chapelle et de servir après le décès du donateur : 1° une rente de 200 livres tournois à Nicolas Anthonis, écuyer, fils de feu Robert Anthonis, gruyer de la forêt de Cuise, son neveu; 2° une rente de 50 livres tournois à Noël Brulard, procureur général au Parlement; 3° une autre rente de 50 livres tournois à Jean des Gorris, docteur régent en médecine, et à Madeleine Anthonis, sa femme, à eux donnée par la dame de Bucquam, sœur du donateur, toutes rentes assignées sur la terre du Perreux. — 24 février 1550 (fol. 236).

3339. — François Anthonis, prêtre, seigneur du Perreux, en la paroisse de Nogent-sur-Marne, demeurant au Perreux, et Charles Anthonis, général en la Cour des Aides à Paris : déclaration portant que la donation de la terre et seigneurie du Perreux par François Anthonis à Charles Anthonis n'a été faite qu'à condition que le donataire payerait à François, à Gilles et à Jacques Anthonis, ses cousins, fils de Jacques Anthonis, seigneur de Vémars, frère de François Anthonis, une somme de 3,000 livres tournois, à partager entre eux trois, et que Gilles Anthonis, seigneur et curé de Baron, frère aîné du donataire, s'il survit au donateur, jouira, sa vie durant, de la moitié de la terre et seigneurie du Perreux, et devra, en raison de cet usufruit, verser entre les mains de Jacques Anthonis, seigneur de Vémars, frère du donateur, une somme de 1,800 livres tournois, à répartir après la mort du seigneur de Vémars, entre ses quatre filles, savoir : Marie Anthonis, femme de Jacques Aubery, avocat en Parlement, Marthe Anthonis, femme d'Antoine de la Grange, procureur au Parlement, Madeleine Anthonis, femme de Jean des Gorris, docteur en médecine, et les enfants de feue Anne Anthonis, femme de Philippe Sévyn. — 24 février 1550 (fol. 238 v°).

3340. — Gervais de Neufville, commis de
argenterie du Roi, suivant la Cour : dona-
on à Jeanne Noël, veuve de Mathurin Le
aignen, procureur au Grand Conseil, sa
eur, demeurant à Paris, de toutes les rentes
lui échues par le décès de Baudichon de
eufville et de Marguerite Deschamps, sa
mme, ses père et mère. — 23 octobre 1549
ol. 240 v°).

3341. — Jacques de La Roche, pâtissier
Dijon : donation à Jacques, à Guillaume, à
oussaint et à Jeanne Godin, enfants de Pierre
odin, manouvrier et gagne denier à Paris,
our la bonne amour qu'il a ausdictz enfans»,
la moitié d'une rente de 7 livres 10 sols
ie par la veuve d'un fourreur, rue de l'Arbre-
c. — 21 février 1550 (fol. 241).

3342. — Pierre Marguillier, mesureur de
ains, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré,
Jeanne Pyot, sa femme : donation à Raoulin
arguillier, marchand mesureur de charbons,
urgeois de Paris, demeurant rue Saint-
ermain-de-l'Auxerrois, leur fils, de la moitié
une maison avec jardin et d'un jeu de paume
Paris, rue Saint-Honoré, près de la maison
l'Ours, «aboutissant d'un bout sur la grant
e Sainct-Honoré, et d'autre bout sur les
mpartz et murs de la ville de Paris»; cette
nation faite pour que leur fils «puisse do-
snavant soy entretenir en son estat de mesu-
ur de charbon, nourrir sa femme et enfans»,
charge de faire célébrer, chaque année, de
ur vivant et après leur décès, six messes dans
ie église ou couvent à son choix. — 10 mars
550 (fol. 241 v°).

3343. — Jean Marcelet, prêtre, chanoine de
glise de Saint-Paul à Saint-Denis en France,
meurant à Saint-Denis : donation à Nicolas
arcelet, marchand mercier à Saint-Denis,
une maison avec deux jardins derrière,
Paris, rue de la Grosse-Tête, «ad ce qu'il
t mieulx de quoy vivre ou temps advenir»,
us réserve de l'usufruit, après le décès du
donateur, à Nicole Hermant, veuve de Pierre Boyvin. — 1er février 1548 (fol. 243).

3344. — Ferry Aleaulme, licencié ès lois, demeurant à Étampes : donation à Jean Gallyot, commissaire examinateur au Châtelet de Paris, et à Martine d'Anglebermer, sa femme, d'une créance de 1,500 livres tournois sur Ferry Aleaulme, bourgeois d'Étampes, son père, qui lui avait promis cette somme lors de son contrat de mariage avec Arthuze d'Anglebermer, sœur de Martine, et de tous droits successifs lui appartenant; cette donation faite «pour la bonne et vraye amour fraternelle que ledict me Ferry Aleaulme a dict avoir ausdictz Gallyot et sa femme, et pour les rémunérer de plusieurs plaisirs gratuys que ledict ceddant et sa femme ont euz et receuz desdictz Galliot et sa femme». — 8 mars 1550 (fol. 243 v°).

3345. — Jean Le Fèvre, marchand plâtrier, demeurant à Paris, «rue Darnetal», et Marie du Tartre, sa femme, auparavant veuve d'Étienne du Saulsoy : donation à Pierre du Saulsoy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, de terres au terroir de Pecqueuse. — 14 février 1550 (fol. 244 v°).

3346. — Jean Drouart, huissier du Roi au Parlement de Paris : donation à Louis de Quézouert, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une maison à Anet, près Dreux, «en la rue Bourgehevrel, vulgairement appellée la grant maison de pierre, et ung jardin, qui souloit estre cloz à palis, et de présent y a maison et édiffice», et d'une somme de 150 livres tournois qui avait été promise à Madeleine de Boucahart, sa femme, lors de son premier mariage avec Pierre Jouy, par son oncle Thomas de Boucahart, écuyer, verdier de Passy, l'un des gentilshommes de la vénerie du Roi. — 15 mars 1550 (fol. 245).

3347. — Jean Sarrazin, marchand, maître rôtisseur, bourgeois de Paris : donation à

Jean Sarrazin, écolier juré en l'Université de Paris, son fils, de ses droits et actions rescisoires à exercer sur la vente de terres au terroir de Mondétour, près Magny-en-Vexin. — 9 mars 1550 (fol. 246 v°).

3348. — Jean de Bellebrone, marchand drapier chaussetier, bourgeois de Paris : donation à Michel Le Noir, marchand bonnetier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, d'une maison à Paris, rue de la Huchette, faisant le coin de la rue Sacalie, d'une autre maison, contenant plusieurs corps d'hôtel avec jardin, à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, «en la grant rue Sainct-Supplice, devant le puis de Mauconseil», à l'enseigne de la Corne-de-Cerf, faisant le coin de la rue qui tend à l'église de Saint-Sulpice, de portion d'une autre maison à Saint-Germain-des-Prés, «en la rue Neufve dudict lieu, faisant le coing de la rue du Cloz Bruneau, tornant audict Sainct-Supplice, à laquelle est pour enseigne contre la muraille ung Crucefix», de deux maisons d'un seul tenant, avec cours et jardins, à Saint Marcel-lez-Paris, l'une, rue de l'Arbalète, et l'autre, rue de Lourcine, à l'enseigne de l'Image Saint-Claude, «faisans les deux boutz desdictz lieux, appellé «le Cloz du feu chancellier de Quesnay, tenans aux fossez de l'ostel Dieu dudict Sainct-Marcel», d'un demi-arpent de saussaie ou d'oseraie au terroir de Saint-Marcel-lez-Paris, «ou lieu dict les Adjoux, aboutissant aux vignes des Adjoux», et de 14 arpents de terres aux terroirs de Gentilly, de Saint-Denis-de-l'Estrée à Saint Denis et de Saint-Jean-de-Latran, près Paris. — 13 mars 1550 (fol. 247).

3349. — Perrette Cahière, femme de Robert Hulieu, maître patinier, demeurant à Paris : testament. Par cet acte elle lègue 10 sols tournois aux pauvres de Paris et 10 sols tournois à l'Hôtel-Dieu, «pour subvenir aux paouvres malades d'icelluy Hostel-Dieu», 10 livres tournois à Pierre Hulieu, prêtre, son beau-frère, à charge de célébrer 30 basses messes de *requiem* «pour sa paouvre âme», et fait donation de tous ses biens, meubles et immeubles, à Guillemette Waconsins, demeurant en sa maison, «et ce pour les bons et agréables services que icelle de Waconsains luy a faictz et que encores elle espère luy fera cy après, pour ce que ladicte testarresse est fort caducque, et ancienne et maladifve, et qu'elle ne peult pas si bien se ayder, comme elle a faict le temps passé; de tous lesquelz biens icelle testarresse veult et ordonne que ses exécuteurs l'en saisissent ung an après son décès, et ce pour subvenir à la marie et à supporter le fex dudict mariage. Item, e pour ce que ladicte Perrette dict avoir aucuns parens loingtains, lesquelz pourroient venir pour appréhender sa dicte succession, ell veult et ordonne que si lesdictz parens, ou l'un d'iceulx, viennent, qui leur soit baillé su sondict bien la somme de dix livres tournois et ce pour ayder de faire les fraiz de leur voyages, et en ce faisant les prie de ne fair aucun empeschement, ne destourbier à ce pré sent testament». — 11 février 1550 (fol. 248)

3350. — Nicole Tronson, maître ès art et étudiant ès lois en l'Université d'Orléans donation à François Brodeau, avocat en Par lement, et à Catherine Tronson, sa femme ses beau-frère et sœur, de ses droits sur l succession de Marguerite Bourdin, religieus professe en l'abbaye des Cordelières Saint Marcel-lez-Paris, sa cousine germaine. — 21 juillet 1540 (fol. 249).

3351. — Jean Laugeois, maître maço pour le Roi, demeurant à Saint-Germain-en Laye : donation à Jeanne, à Charlotte et Pierre Berne, enfants naturels de Michel Berne, «pour la bonne amour qu'il porte au dictz enfants», de vignes au terroir de Marly le-Châtel, «ou lieu dict soubz la Tour au paiens». — 15 février 1550 (fol. 249 v°

3352. — Madeleine Hébert, veuve de Gill d'Avrigny, praticien en cour laie, demeura à Paris : donation à Guillaume d'Avrigny, se

à verge au Châtelet de Paris, son fils, es droits au bail à elle et à son mari fait es religieux de Joyenval, «à certaines lon- années», d'une maison à Paris, rue des x-Portes, près la Chapelle aux Orfèvres, outissant par derrière à l'hostel de l'Huis er»; cette donation faite «pour la bonne ur naturelle qu'elle a et porte audict Guil- ne d'Avrigny, sondict filz, en faveur de la riture et bon entretien qu'il a par cy de- faict, quis et livré à sadicte mère, qui est ne impotente et aagée, n'ayant moiens de ner sa vye». — 4 janvier 1550 (fol. 251).

353. — Toussaint de Mallesec (Malesset), neur de Châtelus, maître des Requêtes de la e, demeurant aux faubourgs Saint-Ger- n-des-Prés-lez-Paris, rue de Seine : donation therine de Gazette, veuve de Marc de esec, vicomte de la Mothe-au-Groing, l'une dames de chambre de la Reine, sa belle- : 1° de la moitié de la somme de oo et tant de livres, en laquelle Pierre acierges, chancelier de Milan et évêque uçon, seigneur de la Morinière, Montcor ourg-Archambault, avait été condamné rs le Roi Louis XII, suivant jugements, ue le Roi avait donnée à la famille de esec; 2° de la moitié de la somme de oo et tant de livres, que Jean de La ne Andry, seigneur de Malestroit, et ne de Couves, sa femme, auparavant e de Marc Le Groing, prévôt de l'Hôtel Roi et grand prévôt de France, oncle et teur du donateur, avaient été condamnés yer pour le reliquat de la tutelle et admi- ation des biens du donateur et de Marc Mallesec, son frère; 3° des droits qu'il peut endre sur les château et seigneurie du rg-Archambault, la Morinière et Montcor nne), et autres biens quelconques de Pierre Sacierges, chancelier de Milan, et sur les bles se trouvant au château de Bourg- ambault, «lors de la spoliation et violente ppation qui en auroit esté faicte par ledict de La Roche Andry, sadicte femme et complices...; cestz cession et transport faictz pour la bonne et fraternelle amytié qu'il a eue et porté audict feu viconte, son frère, et qu'il a et porte à ladicte damoiselle de Gazette, sa veufve, et en contemplation de ce qu'elle a esté nourrie avec la Royne et par elle mariée avec ledict feu viconte, frère dudict ceddant, et de plusieurs grans honneurs par luy receuz de ladicte dame Royne, et espère recevoir à l'advenir, et que ainsi luy a pleu et plaist ce faire, et que ainsi l'a promis, comme il dict, à ladicte dame Royne, sa maistresse». — 25 février 1550 (fol. 251 v°).

3354. — Pierre Cavenel, sous-maître du collège de Beauvais, fondé en l'Université de Paris : donation à Nicole Bocquet, femme d'Arthur Warée, marchand à Verberie, sa nièce, de la moitié d'une maison à Verberie, en la grand rue, afin que sa dicte nièce «ayt mieulx de quoy vivre, son estat et mesnage entretenir, le temps advenir». — 14 avril 1548 (fol. 253).

3355. — Guillaume Cavenel, prêtre, curé de Verberie, au diocèse de Soissons, demeurant sur les fossés de Paris, entre les portes Bordelle et Saint-Victor : donation à Louise Demy, sa nièce, «pour ayder à la marier et en faveur de son mariage», de ses droits sur le tiers d'une maison avec jardin à Verberie en la grande rue, où «souloit pendre pour enseigne le Pot d'Estain», et sur le tiers d'un petit jardin, «près l'escolle dudict Verberie», attenante à la maison de l'Aigle, lesdits droits rachetables dans le délai de deux ans, moyennant payement de 20 écus d'or, avec acceptation de la donation par Robert Ligner, pêcheur, et Louise Demy, sa femme, demeurant à la Croix-Saint-Ouen. — 24 novembre 1547, 12 février 1550 (fol. 254).

3356. — Gillette Richevillain, bourgeoise de Paris : donation à Jean et à Marguerite Langlois, enfants d'Hilaire Langlois, marchand

bonnetier, bourgeois de Paris, de la moitié d'une maison à Paris, rue des Lavandières, près la place Maubert, à elle assignée en douaire par François Langlois, son premier mari, et de vignes au terroir de Gentilly, au coin de la rue de «Cocquaigne, ad ce que, ou temps advenir, ilz puissent trouver meilleur party en mariage, ou aultre estat qu'il plaira à Dieu les appeller». — 29 mars 1550 (fol. 255 v°).

3357. — Nicole Le Clerc, doyen de la Faculté de théologie en l'Université de Paris et curé de Saint-André-des-Arts : «lequel se complaignant à Dieu et à justice des grans tortz, iniquitez, ingratitudes et calumpnies commises envers luy par maistres Pierre, Jehan et Nicole Les Clercs, ses nepveuz, contre lesquelz, pour leurs portz, faveurs, longueurs, finttes, délays, surprinses et autres voyes oblicques et sinistres, il n'a peu avoir justice, ne raison, a dict et déclairé que, combien qu'il eust usé envers sesdictz nepveuz de l'office de bon oncle, en leur résignant ses bénéfices, donnant ses biens temporelz, retenu à luy l'usufruict avec quelque somme de deniers pour tester, les eust traictez doulcement et favorablement en tout ce qui luy a esté possible, et que ledict m^e Pierre Le Clerc, son nepveu, ayt eu de luy sa cure de Sainct-Andry-des-Ars, lorsqu'il estoit en extrémitté de malladie, à tiltre de permutation, et que du bénéfice non permutté ledict m^e Pierre soit demouré en possession, ce neantmoins icelluy m^e Pierre auroit teu ladicte résignation par sept ans, sans en parler, et par brigues, surprinses et menées sourdes, se seroit faict adjuger la récréance en Chastellet par le lieutenant conservateur,... et faict audict doyen, son oncle, perdre son bénéfice et le rendre sans moien de vivre. Et oultre ce lesdictz m^e Pierre, Jehan et Nicole Les Clercs se seroient emparez de tous les biens dudict doyen, leur oncle, le déchassant de la possession d'iceulx, et en est demouré entièrement destitué... et que tant, pour ces causes que autres justes et rais[onna]bles, ledict doyen révocque lesdictes do[na]tions faictes à sesdictz nepveuz, pour ca[use] apparente et évidente d'ingratitude aupara[vant] lors et depuis survenue, notoire à Dieu et [aux] hommes, et que de tout ce ledict doy[en] quelque dilligence ou debvoir qu'il ayt [sceu] faire, n'en a peu avoir repparation et just[ice] soubz coulleur du crédict, port, faveu[r et] auctorité de sesdictz nepveuz, et d'auc[uns] grans personnaiges ilz ont support; a[insi] finablement ledict doyen contrainct et pers[uadé] à transiger avec sesdictz nepveuz contre [son] gré et volunté, voiant qu'il ne leur po[uvoit] résister, et actendu son ancien aage, qui [est] de soixante quinze ans et plus, et pa[r la] transaction s'est contenté de beaucoup m[oins] que ce qui luy appartient, tant en meub[les] héritaiges que par les réservations qu'il [a] retenues, et que sesdictz nepveuz se sont [em]parez des meubles, or et argent qu'ilz [ont] trouvé en la succession de feu maistre Pi[erre] Le Clerc, leur père et frère dudict do[yen] montant à plus de vingt mil escuz, venu[s du] feu président Cottier» : protestation et opp[osi]tion en conséquence à l'insinuation d[e la] transaction qu'il a été contraint de passer [avec] Pierre, Jean et Nicole Le Clerc, ses nev[eux] avec offre de leur tenir compte de ce qu'il [a] reçu au moyen de cette transaction, opposi[tion] signifiée au domicile de chacun des neveu[x] Nicole Le Clerc, et notifiée au Parlement. 18 novembre 1549 (fol. 256 v°).

3358. — Guillaume Bourgoing, conse[iller] au Parlement, et Philippe Le Clerc, sa fem[me] déclaration par laquelle ils s'opposent à l'i[nsi]nuation d'une transaction passée entre eu[x] Pierre, Jean et Nicole Le Clerc, leurs be[aux-] frères et frères, attendu que par cette tr[ans]action ils n'ont en aucune façon entendu [faire] une donation auxdits Le Clerc, «mais se[ule]ment leur entendent avoir ceddé le d[roit] qu'ilz avoient aux biens contencieulx e[ntre] eulx, pourveu que lesdictz frères aient

et égalle portion à leur dicte seur et ses
ns, selon la juste valleur des biens et suc-
on dont est question, de laquelle valleur
t Bourgoing et sadicte femme ne sont
rtis, parce qu'ilz n'ont veu ne entendu
ne chose de la valleur d'icelle succession,
ont aucun inventaire ne tiltre par devers
». — 18 novembre 1549 (fol. 257 v°).

359. — Perrette Le Pyat, veuve de Jean
tesaulge, procureur au Parlement : dona-
à Jean Broutesaulge, procureur au Par-
nt, à Regnault Broutesaulge, procureur
hâtelet de Paris, et à Jeanne Broutesaulge,
e de Thomas de Saint-Julien, ses fils et
de ses droits sur la succession de Gabrielle
tesaulge, femme de Jean Marcel, mar-
d, bourgeois de Paris, sa fille. — 13 août
9 (fol. 258 v°).

360. — Pierre Marguillier, mesureur de
bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-
oré, et Jeanne Pyot, sa femme : donation
oulin Marguillier, mesureur de charbon,
geois de Paris, demeurant rue Saint-Ger-
-de-l'Auxerrois, fils dudit Pierre Marguil-
de deux maisons d'un seul tenant à Paris,
étables et jardins, terre derrière, «abou-
nt d'un bout sur les grands faulxbourgs
ct-Honoré, et d'autre bout par derrière
hemyn qui soulloyt aller de la Voirie à la
l'Evesque,... ad ce que icellui Raoulin
guillier ayt mieulx de quoy vivre, le temps
nir, et pour soy entretenir, sa femme et
lle», à charge de faire chanter huit basses
es par an pour la prospérité et santé des-
mariés, et après leur décès, pour leur
— 2 avril 1550 (fol. 259).

361. — Louis de Thumery, seigneur de
pierre en partie : donation à Georges Sé-
nant, écolier, étudiant en l'Université de
s, son neveu, de ses droits, à titre d'héri-
de Marie de Moulineaux, femme de Robert
humery, seigneur de Dampierre, sa mère,
sur la terre et seigneurie de Dampierre, près
Chevreuse. — 31 juillet 1545 (fol. 260).

3362. — Guillaume Bonflilieux, prêtre, demeurant à «Granches», et Louis Bonflilieux, marchand potier d'étain à Sens, frères : donation à Guillaume Bonflilieux, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu et fils, de leurs droits sur la succession de Guillaume Bonflilieux, leur père. — 10 mars 1550 (fol. 260 v°).

3363. — Denis d'Arquinvillier, seigneur dudit lieu, de Saint-Rimault et des Châtelliers en Poitou : donation à Nicole Le Beauclerc, avocat en Parlement, et à Ragonde de Baillon, sa femme, cousine du donateur, d'une terre à Issy, sur le chemin des Moulineaux, au lieu dit «la Fontaine aux Juifs». — 25 novembre 1542 (fol. 262).

3364. — Jacques Charlet, écuyer, seigneur de Saint-Agnan, près Montdidier en Picardie, demeurant à Saint-Agnan : donation à Jean Davidis, procureur au Parlement, «en considération des services que luy a faictz et faict encores chascun jour en ses procès et affaires», de 15 livres tournois de rente foncière sur une maison à Paris, rue Saint-Denis, à l'enseigne de l'Homme armé, au coin de la rue du «Petit-Huleu», et de trois quartiers de vigne sous Montfaucon, près la Villette-Saint-Ladre, «faisant le coing du chemyn qui maine dudict Montfaulcon (au) chemyn de la porte du Temple allant au Pré Sainct-Gervais». — 21 février 1550 (fol. 262 v°)

3365. — Pierre Belléal, l'aîné, marchand à Bray-sur-Seine, et Jeanne Le Duchat, sa femme : donation à Pierre Belléal, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de portion d'une métairie au terroir de Fontaine-Mâcon, près Nogent-sur-Seine, comprenant 200 arpents de terre et vigne. — 11 avril 1550 (fol. 263 v°).

3366. — François Allemant : promesse de donation à Marie de Fontenay, «sa bonne

commère», d'une chaîne «à saindre d'or», du prix de cent écus soleil, aussitôt qu'il sera en possession de la terre et seigneurie de Stains, par lui achetée. — 2 avril 1501 (insinuée le 14 avril 1550) [fol. 264].

3367. — Jean Renoul, marchand hôtelier, bourgeois de Paris, et Catherine de la Granche, sa femme : donation mutuelle. — 26 novembre 1549 (fol. 264).

3368. — Marion Garnier, veuve de Louis Le Bel, laboureur à Andilly-sous-Montmorency, demeurant audit lieu : donation à Guillaume Le Prévost, seigneur d'Andilly, de la moitié d'une maison à Andilly, et de vignes aux terroirs d'Andilly et de Soisy, près Montmorency, «pour le récompenser et rémunérer des biensfaictz, aide et secours que icelluy Le Prévost luy a par cy devant faictz». — 26 mars 1550 (fol. 265).

3369. — Catherine du Val, femme de Jacques Girault, laboureur de vignes, et veuve de Jean Gommestz : donation à Thibault Fleury, marchand boulanger à Saint-Laurent-lez-Paris, et à Denise Gommestz, sa femme, à Nicolas et à Pierre Gommestz, ses gendre, fille et fils, des droits qu'elle peut avoir sur une maison à Paris, rue des Jardins, contenant deux corps d'hôtel, en l'un desquels pend pour enseigne l'Image Saint-Michel, avec jardin, valant plus de 200 écus d'or soleil et par elle précédemment vendue, «par l'induction, persuation, menaces et contrainctes à elle faictes par ledict Girault» à Christophe Clavyer, laboureur et vigneron, demeurant à Paris, rue des Jardins, moyennant une somme de 100 écus d'or soleil, dont 60 seulement lui ont été payés, vente dont elle a l'intention de demander la rescision pour lésion de plus de moitié. — 7 juin 1549 (fol. 266 v°).

3370. — Fiacre de La Personne, notaire du Roi et clerc au greffe criminel du Châtelet de Paris, et Jeanne Roger : contrat de mariage. Par ce contrat Claude Roger, seigneur de Courtry, docteur régent en la Faculté [de] médecine de Paris, père de Jeanne Rog[er,] promet de donner aux futurs époux, la veille [de] leurs «espousailles», une somme de 1,000 [li]vres tournois en deniers comptants, pour [les] droits successifs échus à sa fille par le dé[cès] de Michelle Chouart, sa mère, et s'engag[e à] leur servir, sa vie durant seulement, une re[nte] annuelle de 25 livres tournois. De plus, C[a]therine du Périer, veuve d'Aimé Michellet[,] seigneur d'Aigrevaux, demeurant à Par[is,] rue de la Verrerie, fait donation aux futu[rs] époux d'une somme de 100 écus d'or sole[il] à prendre sur ses biens après son décè[s,] «et oultre donne ausdictz futurs conjoin[ctz] les nourritures, habillemens et autres cho[ses] qu'elle peult avoir quiz et livrez à ladi[cte] Jehanne, pendant le temps qu'elle a servy [et] demouré avec ladicte dame». — 25 août 15[..] (fol. 267 v°).

3371. — Jean Bouchart, procureur [au] Parlement à Paris, et Geneviève Fesse, veu[ve] de Pierre Mesnart, huissier aux Requêtes [du] Palais à Paris : contrat de mariage. — 26 d[é]cembre 1549 (fol. 269).

3372. — Pierre Langevyn, marchand, d[e]meurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Pari[s,] et Perrette Muleron, sa femme : donation m[u]tuelle. — 24 janvier 1550 (fol. 271).

3373. — Philippe Langlois, marcha[nd] aiguilletier, bourgeois de Paris : donation [à] Jean Langlois, écolier, étudiant en l'Universi[té] de Paris, son fils, de deux rentes, l'une [de] 14 sols parisis, payable à Chaumontel, l'aut[re] de 8 sols, à Luzarches. — 11 mars 15[5.] (fol. 271 v°).

3374. — Nicolas Boucher, couturier, d[e]meurant aux faubourgs Saint-Honoré-le[z-]Paris : donation à Guyon Boucher, écolie[r,] étudiant en l'Université de Paris, son fil[s,] d'une maison aux faubourgs Saint-Honoré-le[z-]Paris, avec jardin «sur le mont du March[é] aux pourceaulx,... aboutissant d'un bout p[ar]

ant sur la rue d'Argenteuil, et d'autre bout derrière sur la «Voyrie», pour laquelle cès est pendant au Parlement. — 26 mars 50 (fol. 272).

3375. — Guillaume Norry, maître bouger à Paris : donation à Claude Louvet, ier, étudiant en l'Université de Paris, son eu, des biens échus à Claude de Fresnes, me du donateur, par le décès d'Antoine de snes et de Michelle Dampont, ses père et e. — 23 janvier 1550 (fol. 272 v°).

3376. — Jean des Moretz, licencié ès its, avocat en cours d'église à Paris, demeut rue des Anglais, en la maison à l'enne du Mouton d'or : donation à Christophe Moretz, marchand, bourgeois de Paris, neveu, de vignes et terres au terroir smans, et renonciation par Christophe des retz à la donation à lui précédemment par son oncle de l'usufruit de la maison Mouton d'or. — 9 avril 1550 (fol. 273 v°).

3377. — Jacques Moret, maître jardinier, neurant à Paris, rue Jean Beausire, et eviève Bucher, sa femme : donation mule. — 21 avril 1550 (fol. 274 v°).

3378. — Philippe Briault, doyen de Saintud-lez-Paris : donation à Claude Haizon, de Dominique Haizon, commis au greffe a conservation des privilèges apostoliques, nièce, d'une maison «au Cloz du Charneret-lez-Paris», donnant d'un bout sur la nde rue Saint-Médard, «pour luy ayder a marier, elle estant venue en aage» — avril 1550 (fol. 276).

3379. — Jeanne Messier, veuve de Pierre le, laboureur, dêmeurant à Villeneuves-Dammartin, et auparavant veuve de Jean ijault : donation à Pierre Maciot, marchand pier à Dammartin, et à Françoise Boult, ses gendre et fille, «en récompense de sieurs plaisirs, que lesdicts mariez luy ont tz», de son droit de douaire sur les biens de Jean Boujault, son premier mari. — 15 avril 1545 (fol. 276 v°).

3380. — Martin Le Camus, avocat en Parlement, et Louise Le Grain : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Le Grain, docteur régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris, et Jeanne de Maugarny, père et mère de Louise Le Grain, promettent de donner aux futurs époux une somme de 5,000 livres tournois, dont 2,000 écus d'or sont versés comptant et serviront, avec 1,000 livres tournois que donne Jean Toustain, prêtre, chanoine et archidiacre de Brie en l'église de Paris, à son neveu Martin Le Camus, «à satisfaire au prest que ledict Le Camus entend, ce jourd'huy, faire au Roy nostre Sire, de trois mil escus soleil, en le pourvoiant de l'office de conseillier en la Court». Jean Le Grain et Jeanne de Maugarny s'engagent à payer le surplus de la somme promise avant le jour du mariage et à loger les futurs époux sans rétribution pendant cinq ans, dans une maison à Paris, que ledit Le Grain a fait bâtir rue Bourgtibourg, à côté de celle qu'il habite, estimant le loyer à 100 livres tournois par année, et se réservant le jardin; en outre» à habiller leur fille d'abillemens bons, suffisans et honnestes, selon son estat, et emploier ausdictz habitz jusques à la somme de cinq cens livres tournois pour une fois». De plus, Jean Toustain, oncle de Martin Le Camus, donne pour servir de propre à Louise Le Grain, une maison avec jeu de paume, rue de Champfleury, près la rue Saint-Honoré; il est convenu en outre que Louise Le Grain aura pour son douaire une autre maison à deux corps d'hôtel, attenante à la précédente, et appartenant à Martin Le Camus, par suite de la donation qui lui en a été faite par Jean Toustain, et renonciation par Jean Toustain à l'usufruit de ces deux maisons qu'il s'était réservé. Au bas du contrat se trouve le reçu délivré par Martin Le Camus et Louise Le Grain, devenue sa

femme, à Jean Le Grain et à Jeanne de Maugarny, sa femme, des habillements stipulés dans le contrat et de 500 livres tournois pour le complément des 5,000 livres promises par les parents de Louise Le Grain et «employez en biens meubles, bagues, orfaverie». — 29 mai et 26 août 1543 (fol. 277 v°).

3381. — Toussainte Huguette, veuve de Pierre Allaire, courtier de blé à Orléans, demeurant à Paris, rue du Puits d'Arras, près de Saint-Victor: donation à Louis de L'Aulnay, écolier, étudiant en l'Université de Paris, de ses droits sur une maison à Orléans, rue du Colombier, vendue 60 livres tournois à Jacquet Blairet, marchand chandelier à Orléans. — 10 novembre 1549 (fol. 279 v°).

3382. — Denis de Saint-Merry, écuyer, bourgeois de Paris, demeurant rue du Plâtre: donation à Antoine de Saint-Merry, écuyer, son fils, d'un fief, terre et seigneurie, appelée «le fief de la Granche Dolle», en Beauvaisis, près Bulles. — 21 avril 1550 (fol. 280 v°).

3383. — Jame Combe, maréchal, demeurant à Vaunaveys, diocèse de Valence, tant en son nom qu'au nom de Catherine Thomé ou Thomasse, *alias* Morin, sa femme: donation à Denise Morin, fille de Gaspard Morin, marchand à Saint-Marcel, arrière-nièce de sa femme, des droits qu'ils peuvent avoir sur la succession de Jean Thomé, *alias* Morin, prêtre, curé de Saint-Médard à Saint-Marcel-lez-Paris, demeurant à Paris, rue du Mont-Sainte-Geneviève, à l'enseigne de l'Image Saint-Nicolas, leur beau-frère et frère, à condition de les décharger des procès engagés au Châtelet et au Parlement entre ladite Denise Morin et les exécuteurs d'un prétendu testament dudit Jean Morin. — 17 février 1550 (fol. 281).

3384. — Françoise Thomé, autrement dite «Morin», veuve d'Antoine Chanebier, laboureur, demeurant à la Baume-Cornillanne, en Valentinois, diocèse de Valence, elle native de Vaunaveys, diocèse de Valence, et y demeurant, momentanément logée à Paris: donation à Denise Morin, son arrière-nièce, «afin qu'elle puisse mieulx trouver son party en mariage», des droits qu'elle peut avoir sur la succession de Jean Thomé, *alias* Morin, prêtre, curé de Saint-Médard à Saint-Marcel-lez-Paris, son frère. — 23 février 1550 (fol. 283 v°).

3385. — Henri de Lenoncourt, chevalie[r] de l'Ordre, capitaine de 50 hommes d'arme[s] des ordonnances du Roi, comte de Nanteuil, baron de Vignory, gouverneur et bailli d[e] Valois et de Vitry-le-François: donation [à] Regnault d'Anjou, son secrétaire, pour l[ui] servir de propre, de son droit de propriét[é] «sur certain jeu de paume, maison et cor[ps] d'ostel basty de neuf au bout d'icelluy, d[u] costé et atenant la maison Blancafort, le to[ut] faisant portion et deppendant du circuyt [de la] maison, nommée l'hostel de Bar», qui l[ui] appartient, sis à Paris, rue des Bernardins. [...] «oultre, pour la commodité dudit petit cor[ps] d'ostel, et ad ce que ledict d'Anjou s'i puis[se] plus commodément loger..., a icelluy seigne[ur] donné audict d'Anjou l'estendue de cinq tois[es] de large et environ neuf toises de long à prend[re] sur le jardin dudict seigneur du costé dud[ict] Blancafort»; le corps d'hôtel en question éta[it] concédé à titre viager à Gatien Desloges et L[au]rance Maucouble, sa femme, qui, aux term[es] de leur contrat, étaient tenus de faire «le [...] d'archal neccessaire pour garniture des crois[ées] et fenestres au grand corps d'ostel dudict s[ei]gneur, du costé dudict jeu de paulme, no[tam]rement et appertement au danger des esteu[fs] pour garder et conserver lesdictes fenestre[s] verrières des corps d'estreufs venans dudict [jeu] de paulme, et faire faire ung bon et suffis[ant] mur à ses despens pour servir de closture [et] séparation entre ledict jardin et ladicte port[ion] de cinq toises ainsi ceddée audict d'Anjo[u]», sous réserve de l'entrée par le jardin dan[s le] jeu de paume, dont la porte devra être [ou]verte par celui qui le tiendra, à toute réq[ui]sition. «Ce don faict... en considération

is et agréables services par cy devant faictz ledict d'Anjou à icelluy seigneur, tant en conduicte de ses procès que autres grands ires, où il a journellement et continuellent vacqué, dès passez sont douze ans et antage..., et à ce que ledict d'Anjou puisse stost remectre en ses mains ledict viage ou ffruict dudict jeu de paulme et petit corps stel tenant à icelluy, pour s'i loger et en e désormais son prouffict». Le donataire e également, les droits aux dommages et érêts à réclamer contre le sieur Desloges onsorts pour l'exécution des contrats passés c eux, «concernant le faict de ladicte mai- de Bar, jeu de paulme et ouvraiges des ssonniers, faultes et malversations y comes». — Château de Nanteuil, 10 avril 50 (fol. 285).

3386. — Catherine de Cuzy, veuve de is Jurieu, capitaine et châtelain de Feurs Forez : donation à Guillaume Jurieu, licié ès lois, capitaine et châtelain de Feurs, lier, étudiant en l'Université de Paris, son , des arrérages de rentes, tant nobles que urières, cens et créances mobilières, qu'elle sédait tant en Bourbonnais, Forez, qu'à is; ladite donation faite audit Guillaume Ju, «en considération et récompense des bons gréables services qu'il luy a par cy devant tz à la poursuicte de ses procès et affaires, t en ceste ville de Paris que allieurs..., et ce qu'il ayt mieulx de quoy soy entretenir estudes». — 12 octobre 1549 (fol. 287).

3387. — Louise Sanguin, dame de Coun, veuve de Charles de Louviers, seigneur Châtel et de Nangis en Brie, et conseiller Parlement : transaction avec Jacques Raier, seigneur du Châtel et de Nangis en e, baron de Poussay, neveu de Charles Louviers, au sujet de son droit de douaire les seigneuries du Châtel et de Nangis en ie, et sur les 360 arpents des bois Notreme, près la Chapelle-Rablais, pour lequel ils ient en procès aux Requêtes du Palais, et cession de ce droit à Jacques Raguier, moyennant une rente viagère de 500 livres tournois, payable à Louise Sanguin, en son hôtel à Paris. — 14 mars 1550 (fol. 287 v°).

3388. — Yves Chappelain, chapelain de la chapelle de Saint-Yves, fondée en l'église de Saint-Gervais à Paris : donations : 1° à Jérôme Simon, huissier ordinaire du Roi en la Chambre des Comptes et au Trésor, à Paris, des loyers qui lui sont dus pour une vigne à Annet-sur-Marne; 2° au même Jérôme Simon de la vigne en question. — 19 janvier 1550 (fol. 289 v°).

3389. — Jean Loiseau, praticien à Touquin, et Catherine Person, fille de Jean Person, marchand et mercier à Faremoutiers, et d'Ysabeau Hazard : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Person s'engage à donner à sa fille pour les biens meubles de sa mère 30 livres tournois, «sur laquelle somme ledict Person baillera à ladicte Katherine la fourniture de ses habillemens de nopces, bien et honnestement, comme à son estat appartient, et quant aux fraiz du bancquet des nopces, il sera faict en communs fraiz, chascun par moitié». De plus Nicolas Hazard, marchand drapier à Faremoutiers, oncle de Catherine Person, donne à sa nièce une somme de 100 écus d'or soleil, à prendre sur la ferme de Saint-Augustin, et 8 septiers de blé froment, bon, loyal et marchand, à raison de deux septiers par année. «Par ce moien lesdictz Loiseau et Catherine ont promis de prandre l'un l'autre en mariage, quant le temps et l'opportunité y sera.» — 22 octobre 1548 (fol. 290 v°).

3390. — Pierre Charbonneau, faiseur d'esteufs, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, et Marie Danis, fille de feu Regnault Danis, marchand à Paris, et de Perrette Renouart : contrat de mariage. — 13 avril 1547 (fol. 293).

3391. — Jean Bienfait, manouvrier à Bercagny, paroisse de Chars en Vexin français, en son nom et au nom de Geuffrine Denise, sa femme, auparavant veuve de Richard Mau-

ront, berger à Cléry en Vexin français : donation à Simon Denise, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-frère et frère, du droit de douaire de Geuffrine Denise sur les biens de son premier mari. — 31 mai, 5 juin 1549 (fol. 294).

3392. — Jean Bureau, prêtre, chanoine de Poissy, seigneur de Saint-Soupplets : donation aux chanoines, vicaires et chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame de Poissy, d'une rente annuelle et perpétuelle de 25 livres tournois, pour augmenter la distribution quotidienne des chanoines et vicaires, «ad ce qu'il soit participant ès prières et suffraiges d'icelle église». — 28 juin 1554 (fol. 294 v°).

3393. — Pierre Chevrier, marchand orfèvre, bourgeois de Paris : donation à Claude Chauvet, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, d'une saussaie «à la bosse de Marne», près Charenton. — 26 mars 1550 (fol. 295 v°).

3394. — Fiacre Barbarin, geôlier et garde des prisons de Coulommiers en Brie : donation à Jeanne Gillier, demeurant à Paris, sa belle-sœur, d'une petite maison couverte de chaume à Coulommiers, en la rue des «Doz d'asnes». — 15 avril 1550 (fol. 296).

3395. — Jean Savetier, marchand imprimeur, demeurant à Paris, rue des Carmes : donation à Denis Savetier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Jeanne Savetier, femme de Robert Vigneron, demeurant à la «Freté Regnault», sa sœur. — 8 mai 1550 (fol. 297).

3396. — Charlotte Briçonnet, dame d'Alaincourt et de Prasville, femme de Charles de Pierrevive, chevalier, seigneur de Lésigny, maître d'hôtel ordinaire du Roi, trésorier de France : donation à Claude de Laubespine, conseiller du Roi et secrétaire de ses finances, de deux écus d'or de rente dépendant de la succession de Pierre Briçonnet, général des finances, et d'Anne Compaing, ses père et mère, et acceptation de cette donation par Claude de Laubespine. — 22 mars 1550 (fol. 297).

3397. — Marguerite de Veeleu, veuve de Michel de Poisieu, chevalier, seigneur de Vallery, dame d'Anglure et de Fougeon : confirmation des donations par elle précédemment faites à Nicolas Langlois, écuyer, et donation nouvelle des droits qu'elle peut encore avoir sur la terre et seigneurie de Quincey, au bailliage de Nogent-sur-Seine, et de son droit de douaire sur les terres et seigneuries de la Brosse-Montceaux (près Montereau-Fault-Yonne), et de Milly (près Étampes), avec promesse de garantie jusqu'à concurrence de 10,000 livres tournois. — 21 septembre 1548 (fol. 298).

3398. — Noël Aubert, l'aîné, laboureur à Boisicourt, paroisse de Bury, diocèse de Beauvais : donation aux religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Chelles-Sainte-Bautour, diocèse de Paris, d'une masure, d'un jardin clos de murs, de prés et aunaies, de vignes et de terres à Boisicourt, au terroir de Boisicourt et aux environs, afin d'être participant aux prières et oraisons qui se font en ladite église et abbaye, et à charge par les religieuses, «pendant le reste de la vye dudict Noël Aubert, de le loger, héberger, nourrir et chauffer, en leur hostel abbassial, et non allieurs, avec une garde et ung serviteur qu'il pourra avoir pour le penser, coucher et lever, mesmement luy nourrir et loger ung cheval pendant ledict temps et cours de sa vie, le tout bien et honnestement, comme il appartient», sans pour ce diminuer en rien l'usufruit desdits biens qu'il s'est réservé, et à condition aussi que, «s'il decedde audict lieu de Cheelles, icelles religieuses le feront inhumer en la grand église et abbaye dudict lieu, en tel lieu qu'il plaira ausdictes religieuses, et où il decedderoit audict lieu de Bury, le feront inhumer en l'église et parroisse dudict lieu de Bury», et célébrer chaque jour une messe pour le repos de son âme dans l'église de Chelles, et acquitteront divers legs

tamment à chacun de ses neveux et nièces livres 10 sols tournois, et de ses filleuls filleules 5 sols tournois. — 8 avril 1550 l. 300 v°).

3399. — Claude Heudon, marchand méssier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, et arie Josse, sa femme : donation à Pierre eudon, écolier, étudiant en l'Université de ris, leur fils, de tous droits sur les biens la succession de Claude Josse, marchand nneur à la Ferté-Milon, leur beau-père et re, et sur ceux de Pierre Josse et Denise uboys, leurs aïeul et aïeule, ainsi que d'une éance de 90 livres tournois au nom de Nicole sse, prêtre, vicaire de Château-Thierry, sur an Tournebulle, curé de Château-Thierry. - 9 mai 1550 (fol. 306 v°).

3400. — René de Bruges, seigneur de Gruthuze : confirmation de la donation us-seing privé, faite en décembre 1533, à uillaume de la Gruthuze, abbé commendaire de Saint-Crépin-lez-Soissons et prieur de uierzy, diocèse de Soissons, son frère naturel, e toutes les sommes à lui dues, comme hériier de Louis de Bruges, seigneur de la Gruuze, gentilhomme ordinaire de la chambre e François I[er], son frère aîné, par les receeurs ou fermiers des terres d'Auxy-le-Châeau, Fontaine près Auxy, Mézerolles, Douelainville, Wiry-au-Val et Wiry-au-Mont, erres, «dont le revenu annuel auroit esté onné audict defunct Loys de Bruges par edict defunct Roy, durant les guerres qui ont sté entre ledict defunct Roy et l'Empereur, présent regnant, et ce en récompense des erres et biens que icelluy defunct Loys de Bruges perdoyt ès pays dudict sieur Empereur durant lesdictes guerres». — 20 mars 1550 (fol. 307 v°).

3401. — Jeanne Picard, fille de Jean Picard, laboureur, et veuve d'Antoine Rayer, bourrelier, demeurant à Saint-Cloud : donation de tous ses biens, meubles et immeubles, à Ferry Hochecorne, garde de la Monnaie de Paris : «disant que le jour et feste sainct Laurens, dixiesme jour d'aoust dernier passé, ledict defunct Anthoine Rayer, en s'en retournant avec ladicte Jehanne, sa femme veufve, et autres de ceste ville de Paris audict Sainct-Cloud, et eulx estans sur le chemyn auprès du couvent des frères Mynimes, dictz les Bons Hommes, il auroit esté exceddé, battu et oultragé par ung nommé Pierre Villet, dudict Sainct-Cloud, en manière qu'il seroit deceddé quatre jours après ou environ, delaissé ladicte Jehanne Picard, sa veufve, grosse et ensaincte d'enfant, laquelle, au lieu d'avoir support, consolation et faveur dudict Jehan Picard, son père, auroit esté de luy persuadée, de sorte que, le quinzeiesme jour dudict moys d'aoust dernier passé, qui fut le jour ou le lendemain du trespas dudict defunct, distraicte dudict Sainct-Cloud et amenée en ceste ville de Paris par sondict père, et à sa persuasion auroit passé procuration specialle, soubz le seel et par devant Vyart et Contesse, notaires oudict Chastellet de Paris, audict Jehan Picard, son père, et à Loys Sevyn, pour demander et requérir inventaire et partaige avecques les héritiers dudict defunct Rayer, de tous et chascuns les biens meubles qui communs estoient entre ledict defunct et elle, au jour et heure du trespas d'icelluy defunct, gecter aux lotz, prandre et accepter le lot et portion d'icelle Jehanne, et oultre de vendre et alyner ce qui luy adviendra et escherra. Et après ladicte procuration passée, sans cause et sans recevoir aucuns deniers, l'auroient lesdictz Jehan Picard et Sevyn inthimidée pour raison dudict homicidde, de sorte qu'elle leur auroit laissé et habandonné tous ses biens meubles, habillemens et immeubles, sans avoir ne emporter avec elle que quelques paouvres habillemens desquelz elle estoit journellement vestue. Et en cest paouvre estat, estant, comme dict est, grosse et ensaincte d'enfant, s'en seroit allée à travers champs, mendyant et vuyant (*sic*) en ceste paouvreté, habandonnée et délaissée de ses parens et amys, desnuée et deppossedée de tous biens,

comme dict est, auroit esté retirée par honnorable homme, Ferry Hochecorne, garde de la Monnoye de ceste ville de Paris; lequel, par charité et aulmosne l'auroit faict penser, nourrir et traicter en sa maison, en laquelle elle est acouchée d'un filz, qui a esté tenu sur les fons de baptesme par ledict Hochecorne, lequel faict nourrir ledict enfant; et depuis a esté esleu tuteur et curateur dudict enfant pour poursuir par justice la pugnition dudict homicidde, commis en la personne dudict defunct Rayer, père dudict enfant, nourrist et baille les neccessitez à ladicte Jeanne Picard en sa maison, faict nourrir ledict enfant et a commencé à faire poursuicte dudict procès, en quoy faisant il a faict, frayé et fera plusieurs grans et insupportables fraiz ». — 13 mai 1550 (fol. 308 v°).

3402. — Catherine de Véeleu, dame d'Anglure et de Fougeon, veuve de Michel de Poisieu, seigneur de Vallery, Villethierry, la Brosse, Pusignan, capitaine et bailli de Sens, capitaine et bailli des ville et château de Montereau-Fault-Yonne, capitaine de 50 hommes d'armes du roi François I[er], et gentilhomme de la Chambre : déclaration portant que ses enfants l'ont dépossédée depuis l'année 1539 de ses douaires, qu'ils « la traveillent non seullement esdictz douaires, mais en ses propres héritaiges, où ilz la troublent d'an en an, et de jour en jour intimident ses subjectz, s'efforcent de tuer ses gens et serviteurs, pour garder qu'elle ne soit secourue, luy sussitent ses créanciers à faire poursuicte contre elle et saisie sur ses biens, affin qu'elle n'ayt moien de recouvrer vivres ne argent pour sa personne et subvenir à ses affaires; lesquelz troubles et persécutions elle a portées et endurées incessamment depuis quinze ans en ça, avec inumerables injures, opprobres, détractations et faulses accusations contre son honneur et sa renommée, voyes de faict, forces, vyolances et excès commis à sa personne, sur ses biens et contre ses serviteurs par ses propres enfans, dont elle se taist pour le présent, parce que le récyt est en horreur devant Dieu et devant le monde; par le moien desquelles menées a tousjours ladicte dame esté et est encores de présent en telle perplexité que en toutes ses adversitez, neccessitez et affaires elle a esté non seullement délaissée, mais opprimée de son propre sang, n'a eu secours que de quelques serviteurs qui l'ont accompaignée et servie fidèlement en ses fortunes, et a tant souffert et porté de doulleurs en sa personne et en son cueur, avec sy grand traveil d'esprit qu'elle feust, longtemps a, succombée au fex et eust esté contraincte d'abandonner son pays, son prince et son patrimoine, n'eut esté le secours de Nostre Seigneur, qui par sa grâce et misericorde ne l'a jamais délaissée, et auquel seul elle se sent et estime tenue et obligée plus que toutes autres créatures ; en considération de quoy aiant par elle longuement et patiemment attendu le retour de sesdictz enfans à la voye de vérité et recongnoissance de leurs faultes, dont elle est hors d'espérance, congnoissant leur malleur et aveuglement croistre, continuer et augmenter de jour en jour, avec ung mauvais et continuel vouloir de ruyner et faire mourir sa personne, pour l'impatient désir qu'ilz ont d'avoir ses biens, dont elle ne veult aucune vengence contre eulx, remectant le tout au vouloir de Nostre Seigneur, mais, comme indignes de son bien et succession, les en priver et destituer pour en faire part et aulmosne aux paouvres, ausquelz elle estime son bien estre justement et loyaulment deu »; en conséquence donation à la communauté des pauvres de Paris, de l'Hôtel-Dieu de Paris, de l'Hôtel-Dieu de Meaux et des Cordelières de Provins de ce qui lui appartient dans les terres et seigneuries d'Anglure (près Épernay), et dépendances, de Fougeon (près Romilly-sur-Seine) et dépendances, des bois de Sermoise et Fougeon, de l'hôtel seigneurial des Salles, en la chaussée de la Grève, avec le moulin de la Grève, au bailliage de Troyes; de ses droits de douaire sur la terre et seigneu-

rie de la Brosse-Montceaux, au bailliage de Melun, sur la terre, baronnie et seigneurie de Marolles, au bailliage de Meaux, et sur la terre et seigneurie de Vallery (près Sens); de plus donation à Catherine de Courcelles, veuve de Martin Chevalier, écuyer, demeurant à Saint-Liébaut, «naguères sa damoiselle servante», de 1,000 livres tournois, «tant pour ses gaiges et services par elle gaignez et deserviz avec ladicte dame par l'espace de huict ou neuf ans, comme pour la récompense et don gratuit luy veult et entend faire oultre sesdictz services»; à Agnès Hodouyn et à Antoinette Lordereau, sa fille, servante de ladite dame, à chacune d'elles 100 livres tournois, «pour avoir servy ladicte dame depuis cinq ans en ça jusques à présent»; à Jacques Malestret, son serviteur, 100 livres tournois, «tant pour ses gaiges par luy gaignez et deserviz avec ladicte dame depuis cinq ans en ça ou environ, comme pour la récompense de plusieurs oultraiges qui luy ont esté faictz par aucuns malveuillans de ladicte dame, pendant que ledict Jaques a esté en son service»; à Marguerite de Sapincourt, femme de Nicolas Langlois, écuyer, maître d'hôtel de ladite dame, la somme de 2,000 livres tournois, promise par ladite dame en faveur de leur mariage. Toutes ces donations sont faites, «nonobstant qu'elle ayt enfans nez et yssuz dudict defunct (Michel de Poisieu) et d'elle en loyal mariage, pour l'énorme ingratitude dont ilz ont usé envers elle, ainsi que plus au long elle entend mectre et monstrer par escript hors ces présentes, et nonobstant pareillement qu'il y ait enfans de sesdictz enfans, le tout pour servir d'exemple et induire les enfans à porter honneur et révérence à leurs père et mère, comme ilz sont tenuz par la loy de Nostre Seigneur». — 16 avril 1549 (fol. 309 v°).

3403. — Claude Le Maistre, fils de feu Jacques Le Maistre, procureur du Roi au Trésor, demeurant à Paris, rue Saint-Victor : donation à Godefroy Le Maistre, prêtre, curé de Chemiré-le-Gaudin, diocèse du Mans, à Charles Le Maistre et à Jean Le Maistre, ses frères, «ad ce quilz aient mieulx de quoy vivre», de 43 arpents de terre au terroir du Plessis-Paté et de tout ce que peut lui revenir de la succession de ses père et mère, à charge par eux de lui donner 40 livres tournois, «si tost et incontinent que ledict donateur sera rendu profex au monastère de Sainct-Martin-des-Champs à Paris, auquel monastère ledict donateur dict avoir dévotion soy rendre et en icelluy prandre l'abit». — 21 mai 1550 (fol. 314).

3404. — Jean Gervais, dit «Briaiz», marchand et maître boucher, bourgeois de Saint-Denis en France, et Perrette Guillot, sa femme : donation aux chapitre et communauté de l'église collégiale de Saint-Paul à Saint-Denis, du clos de «Baltren», contenant 8 arpents de prés et saussaies, au terroir de Saint-Denis, au lieu dit «la Fosse aux fins», sur la chaussée et chemin allant à Merville (près la Courneuve), pour la fondation en ladite église, à l'autel Saint-Nicolas, de quatre basses messes par semaine, à charge de donner sépulture aux donateurs dans leur église, «auprès du benoistier, devant la grand porte du cymetière, leur faire à chascun ung service sollempnel, mectre la tumbe que les donateurs ont faict faire sur la sépulture d'eulx, et atacher les deux épitaphes des deux fondations, l'une ceste, et l'autre qu'ilz ont jà faicte». — 19 décembre 1546 (fol. 314 v°).

3405. — Nicolas Chappelain, marchand à Marly-le-Châtel : donation à Nicole Masseron, prêtre, bénéficier en l'église de Paris, d'un gord ou pêcherie, appelé «le Gort-Didier», sur la Seine, entre Croissy et la chaussée de «Challevannes». — 17 mai 1550 (fol. 317).

3406. — Jean Pasquier, compagnon orfèvre à Paris : donation à Jacques Pasquier, maître fripier à Paris, son frère, des droits successifs à lui échus par le décès de Raoulquin Pasquier, marchand drapier, et de Made-

leine Germain, ses père et mère, de Guillaume Germain, batteur d'or, et de Madeleine Chevalier, ses aïeul et aïeule. — 23 mai 1550 (fol. 317 v°).

3407. — Nicolas Mancion, laboureur à Montreuil-sous-le-bois de Vincennes : donation à Gilles Préau, laboureur à Montreuil, et à Marion Victry, sa femme, de travées de maisons à Montreuil, en la rue de Villiers, de vignes au terroir de Montreuil, et de tous les meubles qui lui appartiendront au jour de son décès. — 1er mai 1550 (fol. 318).

3408. — Edme de Boussée, bourgeois de Paris : donation à Marie Le Clerc, fille de Cornille Le Clerc, sergent à verge au Châtelet, d'une rente de 10 livres tournois sur les biens de Philippe Cousin, notaire au Châtelet de Paris. — 9 mai 1550 (fol. 319).

3409. — Edme de Boussée, bourgeois de Paris : donation à Marie Le Clerc, fille de Cornille Le Clerc, d'une rente de 100 sols tournois, constituée par Raoulin et Cardin Thiboult, maîtres faiseurs d'esteufs à Paris, sur une maison, «qui lors estoit encommencée à bastir de neuf, jeu de paulme, court et jardin», à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de «Coppeaulx», et sur une autre maison avec jeu de paume, assise même rue, appelée «le jeu de paulme de Gentilly». — 3 juin 1549 (fol. 319 v°).

3410. — Guy Le Roy, seigneur de Grand-Champ : donation à Jean Marie, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, «affin qu'il puisse mieulx poursuivre son estude», d'une rente foncière de 50 sols sur une maison à Villiers-Saint-Benoît, et de plusieurs créances, notamment d'une créance de 10 écus d'or sur la veuve et les héritiers de Jean Martineau de Courtenay, et d'une autre créance de 35 écus d'or sur la veuve et les héritiers de Blaise de Rabutin, baron d'Huban. — 9 janvier 1550 (fol. 320 v°).

3411. — Jean Mauger, menuisier, Olivier Mauger, Jacques Mauger, Jeanne Mauger, veuve de Jean Prieur, demeurant tous à Villarceaux, paroisse de Thoiry, Robert Mauger, laboureur à Saint-Léonard-du-Coudray, Jean Poly, laboureur à Villiers-le-Mahieu, au nom de Marguerite Mauger, sa femme, et Senton Prenson, laboureur aux Clayes (près Villepreux), au nom de Gillonne Mauger, veuve de Jean Barde, sa belle-mère : cession et transport à Jean Toustain, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur cousin, de leurs droits sur des terres à Clayes, à eux échues par le décès de Jacques Trouvé, leur aïeul, et de Robine Mauger, leur aïeule. — 30 mai 1550 (fol. 321).

3412. — Adrien Collier, marchand tonnelier à Suresnes : donation à Nicolas Germain, laboureur à Suresnes, et à Catherine du Croq, sa femme, nièce dudit Collier, d'une vigne au terroir de Puteaux; «ce don et transport faict pour les bons louages et services que ladicte Katherine du Croq peult avoir faict en la maison dudict Adrien Collier, son oncle». 25 octobre 1542. — Adrien Caullier, tonnelier à Suresnes : cession et transport à Nicole Le Coigneulx, avocat en Parlement, d'une rente de 8 sols parisis sur la même vigne, «moyennant payement de 8 livres tournois, fait en présence des notaires, en 3 écus d'or et monnaie courante». — 19 février 1550 (fol. 322).

3413. — Geneviève Joly, femme de Jacques Feustre, maître boulanger et bourgeois de Paris : donation à Jeanne Feustre, sa belle-fille, de la moitié de vignes au terroir de Cormeilles-en-Parisis, eu égard à ce que «au jour que ledict Feustre l'espousa en secondes nopces, elle debvoit plusieurs grans debtes qu'il a convenu audict Feustre paier, tellement qu'il y a consommé et dissippé tous ses biens» et ceux appartenant à Jeanne et Anne Feustre, enfants mineurs du premier lit, «et voiant que lesdictz enfans sont demourez paouvres et desnuez de tous biens, et que jamais ne pourroient estre pourveuz par mariage, ne aultrement se elle ne leur faict

[q]uelque bien et récompense de leurs biens, [q]ui ont ainsi esté tous dissippés et emploiez au [p]aiement desdictes debtes ». — 14 avril 1544 (fol. 322 v°).

3414. — Nicole Coiffart, veuve de Philippe [L]évyn, procureur au Parlement à Paris : dona[t]ion à Catherine Coiffart, femme de Mathurin [L]e Camus, avocat en Parlement, seigneur de [P]lat-Buisson en Brie, sa sœur, de deux mai[s]ons à Clichy-la-Garenne, en la grande rue [d]e la Voirie, avec étables, volière à pigeons, [b]ergeries, de vignes, terres et pré au terroir [d]e Clichy-la-Garenne, de 20 livres de rente sur [p]lusieurs terres « baillées à planter vignes », [e]t de terres au terroir de Villiers-la-Garenne. — 19 mai 1550 (fol. 323 v°).

3415. — Jean Lescot, marchand drapier, [d]e Saint-Chamond : donation à Étienne Les[c]ot, demeurant à Paris, son frère, de ses droits [s]ur la succession de Pierre Lescot, marchand [p]elletier à Paris, leur oncle. — 16 octobre [1]549 (fol. 325).

3416. — Martin Tourlouer, charretier à [M]oisenay, près Melun : donation à Abel Tour[l]ouer, écolier, étudiant en l'Université de [P]aris, au collège des Bons-Enfants, son frère, « pour avoir livres et autres ses neccessitez pour [é]tudier et acquérir science et degré », de terres [à] Moisenay. — 3 juin 1550 (fol. 326).

3417. — Jean de La Grange, docteur en [la] Faculté de théologie de l'Université de [P]aris, chanoine de Troyes, demeurant à Paris : [d]onation à Pierre de La Grange, notaire et [se]crétaire du Roi, seigneur de Trianon, et à [M]arie de La Grange, veuve de Nicole Molé, [se]igneur de Juzanvigny, conseiller au Parle[m]ent, ses frère et sœur, de ses droits, à titre [d']héritier pour un sixième de Pierre de La [G]range, seigneur d'Arnouville, notaire et se[cr]étaire du Roi, son frère, sur une maison à [P]aris, rue des Poulies, « à la charge que s'il [se] trouve ledict defunct mᵉ Pierre de La Grange, [fe]ndict feu frère, debvoir au Roy par la reddition des comptes qui sont à rendre à cause de la charge et commission que ledict defunct a eue, comme trésorier des fortiffications, repparations et avitaillemens des places fortes et frontières du pays de Picardie », les donataires seront tenus d'acquitter leur frère du montant de l'évaluation du sixième de cette maison, qui est de 1,666 livres 13 sols 4 deniers tournois. — 2 mai 1550 (en triple) [fol. 326 v°, 327 et 368].

3418. — Pierre de La Grange, seigneur de Trianon, notaire et secrétaire du Roi, et Marie de La Grange, veuve de Nicole Molé, seigneur de Juzanvigny, conseiller au Parlement, sa sœur, demeurant ensemble à Paris, rue des Poulies : donation réciproque de l'usufruit de deux sixièmes et demi de ladite maison de la rue des Poulies, et des biens meubles de leur frère, Pierre de La Grange, seigneur d'Arnouville, qui resteront indivis et communs entre eux. — 12 mai 1550 (en double) [fol. 328 v° et 329 v°].

3419. — Pierre de La Grange, seigneur de Trianon, notaire et secrétaire du Roi, demeurant à Paris : donation à ses neveux et nièces, enfants de Marie de La Grange, veuve de Nicole Molé, seigneur de Juzanvigny, conseiller au Parlement, de tous les meubles, bagues et joyaux, qui se trouveront après son décès, en sa maison à Paris, rue des Poulies, l'or et l'argent monnayés exceptés. — 4 juin 1550 (fol. 330 v°).

3420. — Marie Obry, veuve de Clément Noiret, et Baptiste Noiret, son fils, marchand à Amiens : donation à Pasquier Noiret, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et frère, d'une créance de 64 sols pour vente de harnais de labour à Domart-sur-la-Luce, avec des droits sur un fief et noble ténement au terroir de Domart, et sur un fief au terroir de Cachy (près Villers-Bretonneux). — 19 mai 1550 (fol. 330 v°).

3421. — Martin Bolery, prêtre, demeurant en la paroisse de Saint-Julien-de-Cray, au diocèse de Mâcon, logé à Paris, place Maubert, à l'enseigne de la Boule : donation à Pierre Bolery, maître ès arts, étudiant en l'Université de Paris, régent au collège de Presles, en ladite Université, d'une terre ensemencée en blé, en la paroisse de Jonzy, et autre donation, en son nom et aux noms de Claude Bolery, frère de Martin, de Benoît Balouzet, d'Antoine Guyet et de Claude Balouzet, sa femme, d'une terre «en labour, preste à semer en blé, seigle», en la paroisse de Saint-Julien-de-Cray (près Saint-Marcellin-de-Cray). — 7 juin 1550 (fol. 331 v°).

3422. — Claude Le Maistre : donation à Jeanne Diguet, veuve de Jacques Le Maistre, procureur du Roi au Trésor à Paris, sa mère, de tous les biens, meubles et immeubles, à lui échus par le décès de Jacques Le Maistre, son père, et de Geoffroy Le Maistre, son aïeul, à la charge par sa mère «de bailler audict Claude Le Maistre tout ce qui luy fauldra et luy conviendra bailler pour l'ingression de Sainct-Martin-des-Champs, huict jours après que ledict Le Maistre y sera entré, et aussi du temps quant il y sera», et après le décès de ladite Jeanne Diguet, Claude Le Maistre fait donation de ces mêmes biens à ses frères et sœurs et révoque toutes donations antérieures. — 2 juin 1550 (fol. 333).

3423. — Madeleine Daniel, femme d'Hélie de Villedieu, écuyer, seigneur de «la Reylie» et de Pirat, demeurant à la Reylie (la Reyalie), paroisse de Sorges en Périgord : donation à François de Lalouette, écolier, étudiant en l'Université de Toulouse et Cahors, de leurs droits sur les successions de Pierre Daniel et de Catherine Maulevault, sa femme, leurs beau-père et belle-mère, père et mère. — 24 janvier 1550 (fol. 333 v°).

3424. — Charles Gayault, marchand et laboureur, demeurant au port de Neuilly : donation à Catherine de Brocourt, fille de Sébastien de Brocourt, maréchal, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Honoré, d'une terre et vigne au terroir du port de Neuilly, au lieu dit «les Sablons, aboutissant d'un bout au chemyn par lequel l'on va du port de Neuilly à Paris, et d'autre bout au chemyn du parc de Boulongne». — 16 juillet 1548 (fol. 334 v°).

3425. — Roland Huré, archer des ordonnances du Roi sous la charge du prince de La Roche-sur-Yon, demeurant à Noyon : donation à Jacques Fourrier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de blé et d'avoine à Ussy-sur-Marne, d'une maison à la Ferté; «item, la marchandise qui estoit en l'ouvrouer de defunct Jehan Huré, père dudict Rolland; item, ung cheval, une saincture d'argent pesant troys onces, troys verges d'or qui vallent sept livres tournois, ung dressouer qui vault soixante solz tournois; item, ung lict, traversin, couverture, loudier et ung ciel, qui vallent dix livres tournois, une robbe de drap taint en layne, fourrée de regnards, qui vault vingt livres tournois; item, ung coffret à penneaulx de drapperie, qui vault quatre livres tournois; une couche de boys faicte à petis penneaulx de drapperie, qui vault cent solz tournois; item, une table ronde, une charière à dossier, troys scabelles, qui vallent soixante solz tournois; item, deux nappes d'ouvraige de Venise, qui vallent six livres tournois; une demye douzaine de draps et une douzaine de serviettes; item, vingt deux livres d'estain, ung bassin à lever mains, de vingt sept solz six deniers tournois, et une grant chauldière, qui vault trente cinq solz tournois, et deux chandeliers», d'une somme de 250 livres tournois et de sa portion de 60 meules. — 9 juin 1550 (fol. 335).

3426. — François Foucault, demeurant à Châteaufort, Regnault Foucault, Jean Boutet, à cause de Jeanne Foucault, sa femme, demeurant à Bagneux, et Robert Broussart, à

use de Thomasse Foucault, sa femme, demeurant à Bourg-la-Reine : donation à Catherine oictevin, veuve de Jean Moireau, demeurant Châtillon, leur cousine, de leurs droits, à tre d'héritiers de Jeanne Dupont, leur mère belle-mère, sur une maison avec jardin vigne à Châtillon-sous-Bagneux, appelée le Jardin Martuys», sur le grand chemin de hevreuse, qu'elle avait été obligée de vendre. – 12 mai 1550 (fol. 335 v°).

3427. — Catherine Cauvaris, veuve de Jean urpin, cordonnier, demeurant à Paris : donaon à Antoinette Turpin, sa fille, d'une maion à Paris, près de Saint-Martin-des-Champs, ue des Vertus, «aboutissant par derrière au rdin de la Caige», et de tous les meubles ui lui appartiendront au jour de son décès. – 6 septembre 1549 (fol. 336 v°).

3428. — Nicolas Rousseau, praticien en our laie, demeurant à Paris : donation à Jacues Brahier, huissier en la Chancellerie de rance, et à Pasquette de Louviers, sa femme, usine dudit Rousseau, de ses droits, à titre 'héritier de Jean Rousseau, marchand hôteer, bourgeois de Paris, son père, sur une aison comprenant cinq ou six corps d'hôtel t louages, d'un seul tenant, sise à Paris, ue de la Haute-Vannerie, à l'enseigne du Mounet, au coin de la rue de la Tâcherie, «aboussant par devant à ladicte rue de la Vannerie t de la Coustellerie, jusques l'encongneure de dicte rue de la Tâcherie», sur des vignes aux erroirs de Suresnes, du Roule, de Chaillot et e Saint-Antoine-des-Champs-lez-Paris, et sur s biens meubles de cette succession, à charge ar ledit Brahier d'entretenir ledit Nicolas ousseau, sa vie durant, «selon son estat et insi qu'il a faict par cy devant, tant aupaavant ladicte donation que depuis icelle», vec ratification de ladite donation par Nicolas ousseau. — 20 juillet 1549, 5 janvier et 3 juin 1550 (fol. 337 v°).

3429. — Audebert Cathin, trésorier et payeur de la compagnie d'Anne de Montmorency, connétable et grand maître de France : donation à Audebert Cathin, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu et filleul, à Jean, à Nicolas, à Philippe, à Denis, à Léon, à Catherine, à Marguerite, à Marie et à Barbe Cathin, enfants de Jean Cathin, avocat en Parlement, ses neveux et nièces, «à ce qu'ilz aient mieulx de quoy vivre et soy entretenir, tant qu'ilz vivront», de la propriété d'une maison avec jardin, «à Coippeaulx lez Sainct-Victor, en la paroisse Monsieur Sainct-Médart, aux faulxbourgs Sainct-Marceau-lez-Paris», habitée par le donateur, «tenant tout ledict lieu, d'une part, à la rivière de Bièvre, et, d'autre part, à la rue du comte de Boulongne, tendant dudict Coippeaulx audict faulxbourg Sainct-Marceau, aboutissant d'un bout par devant au grant chemyn royal et d'autre bout par derrière à l'ostel d'Orléans, naguères acquis par maistre Jehan Jaques de Mesmes, maistre des Requestes de l'Ostel du Roy...; avec tous et ungs chascuns les biens meubles, mesnaige et ustancilles de maison, victuailles, comme blé, avoyne, pain, vin, lard, foing et autres vivres qui seront et se trouverront estre en ladicte maison et jardin de Coippeaulx..., sans ce que l'on en puisse riens oster, desmolir ne transporter, ains seront usez au service desdictz donataires en icelle maison et non allieurs», avec donation de 5 arpents de terre au terroir de Gentilly, «au lieu dict la Fosse aux chevaulx, tenant, d'une part, au grant chemyn tendant de Sainct-Marceau au chasteau de Vicestre et audict Gentilly, et d'autre part, au chemyn du moulin à eaue dudict Gentilly, en laquelle pièce de terre y a une carrière...; item, d'ung terceau de saulsaie, assis au terrouer de Sainct-Marceau, au lieu dict le Pré Mauvin», vers la rivière de Seine, «tenant, d'une part, à la veufve feu Jehan Gobelin, et, d'autre part aux religieulx de Sainct-Victor, aboutissant d'un bout par bas au ruisseau de la rivière de Bièvre tendant au pont des Marchans», et de toutes autres terres que le dona-

teur pourra acquérir «audict lieu de Coippeaulx et es environs, hors la porte Sainct-Victor, comme esdictz lieux et terrouers de Gentilly, Sainct-Marceau et encores de Saincte-Geneviefve et d'Ivry»; lesdits biens transmissibles de mâles en mâles, à l'exception de ceux entrés en religion, et aux filles, à défaut de postérité mâle, sauf pour la maison de Coppeaulx, qui appartiendra toujours au plus âgé, de telle sorte que «les choses ainsi données soient et demeurent en son lignaige et famille desdictz Catin, entièrement et sans aucune division, discipation ou aliénation d'iceulx en aultre main..., à la charge que lesdictz donataires..., joissans et possesseurs desdictz maison et jardin de Coippeaulx, seront tenuz de garder et entretenir... en son estre, estat et entier la croix de pierre de taille, qui est, et que ledict donateur a faict faire à ses despens, mectre et asseoir au carrefour dudict lieu de Coippeaulx, viz à viz du petyt corps d'ostel et tournelle qui est au bout dudict jardin, sur la grand rue, faisant le coing de la ruelle du conte de Boulongne, par la permission de révérend père en Dieu, mons[r] Philippes Le Bel, abbé de l'abbaye de Madame Saincte-Geneviefve-au-Mont de Paris et des religieulx d'icelle...» — 9 mai 1550 (fol. 339).

3430. — Jean Milles, l'aveugle, demeurant à Souvigny en Bourbonnois, se trouvant à Paris : donation à Pierre Grellier, prêtre, habitué en l'église de Sainte-Opportune à Paris, maître ès arts et régent en l'Université de Paris, d'une terre en la paroisse de Souvigny, appelée «le Champ de la Croix», en considération «des bons et agréables services qu'il luy a faictz et faict journellement». — 3 mai 1550 (fol. 343 v°).

3431. — François Le Loup, écuyer, demeurant en la ville «d'Ast» en Italie : donation à Nicole Le Grant, docteur et régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris, d'une rente de 25 livres tournois sur Arnaud de Pobla, docteur ès droits, seigneur de Marmont, demeurant à Paris, en l'hôtel de Langres, rue Saint-Jacques, et de tous deniers dus audit Le Loup par Madame de Saint-Paul et autres personnes, suivant cédules et obligations; ladite donation faite audit Le Grant «pour ses bons et agréables services et plaisirs». — 14 juin 1550 (fol. 344).

3432. — Jean Lynot, boucher à Saint-Cloud, et Guillemette Dumont, sa femme : donation à Martin Lynot, boucher à Saint-Cloud, et à Denise Lynot, sa sœur, leurs fils et fille, d'une maison à Saint-Cloud, au carrefour dudit lieu, attenante à la maison portant pour enseigne le Cygne, au lieu dit la «Vieille Porte», des meubles se trouvant dans cette maison, et de vignes et terres au terroir de Saint-Cloud. — 31 mars 1550 (fol. 345 v°).

3433. — Ancelot Cheval, laboureur à Pierrefitte, et Denise Moreau, sa femme, considérant leur ancien âge, qui les rend incapables de gagner leurs vies : donation à Jean, à Pasquier, à Jacques, à Guillaume, à Nicolas Cheval, l'aîné, Nicolas Cheval, le jeune, et Antoinette Cheval, leurs fils et fille, d'une maison à Pierrefitte, près de Saint-Denis, rue Guéroux, de vignes aux terroirs de Pierrefitte et de Villetaneuse, du droit au bail d'une vigne à Pierrefitte, à eux louée par le collège de Presles, et de leurs biens meubles, ustensiles d'hôtel, vaches, pourceaux et autre bétail, à charge de les nourrir, loger et «entretenir de tous habitz, honnestement, selon leur estat». — 16, 18 juin 1550 (fol. 346 v°).

3434. — Jeanne Goibelin, veuve de Pierre Cardet, couturier, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Pierre Langevin, marchand tavernier à Saint-Germain-des-Prés, d'une maison avec jardin audit Saint-Germain, rue de Vaugirard, à l'enseigne des Trois faucilles, de deux rentes de 4 livres tournois, l'une, sur une maison et jardin à Saint-Germain-des-Prés, près le Sépulcre dudit lieu, l'autre, sur une autre maison avec jardin, rue

augirard, à charge de donner 20 livres
ıois à un de ses neveux, pareille somme
e de ses nièces et de faire dire, après son
, une basse messe par semaine, durant
re années. — 17 juin 1550 (fol. 348).

435. — Odet de Coligny, cardinal, arche-
e de Toulouse, évêque et comte de Beau-
pair de France, vidame de Gerberoy,
commendataire des abbayes de Saint-
en de Beauvais, de Vauluisant et de Fon-
-Jean : donation à Jean de Fonsecques,
ıeur de Malicorne, protonotaire du Saint-
apostolique, de toutes les sommes dues
chel de Brignon, dernier abbé de l'abbaye
ontaine-Jean, notamment par Antoine et
ly de Jaucourt, par l'abbé de Rigny et par
de Guyard, drapier à Auxerre. — 26 juil-
549 (fol. 349).

436. — Lucas Guillaumat, laboureur à
onne : donation à Nicole Le Piffle, prêtre,
er, étudiant en l'Université de Paris, de
s au terroir et finage de Bonnevoisine,
érant que ledict Le Piffle employera les-
héritaiges, du moins le revenu d'iceulx, à
ude aux colleiges de ladicte Université».
3 avril 1550 (fol. 350).

437. — Jeanne Allegrain, veuve de Denis
rd, procureur au Parlement, dame de
tenay-les-Briis, du Coudray, «Leziac»,
ges et Bajolet, demeurant à Paris, rue des
lins-Saint-Paul : donation à Claude Alle-
n, écolier, étudiant en l'Université de Paris,
laude, à Geneviève, à Marie, à Guillaume
Jean Allegrain, enfants de Guillaume
grain, avocat en Parlement, ses neveux
ıièces, de la seigneurie utile des terres de
tenay-les-Briis, «Liziac», du Coudray,
ges et Bajolet, pour le reste du bail fait
les religieux de Sainte-Catherine-du-Val-
-Écoliers à Simon Allegrain, père des do-
aires. — 11 mars 1550 (fol. 351).

3438. — Jean Varlot, maître passeur des
ts de Paris, et Claude Gauvin, sa femme : donation à Nicolas Varlot, leur fils, de terres et vignes au terroir de Vitry, notamment au «Port à l'Anglois», et au terroir de Villejuif, ainsi que de rentes sur des vignes à Vitry, «ad ce qu'il puisse mieulx vivre et entretenir son estat». — 9 juin 1550 (fol. 351 v°).

3439. — Guillaume Garnier, marchand tissutier à Paris, et Jeanne Pluyette, sa femme, auparavant veuve de Nicolas Picavel, marchand tissutier : donation à Nicolas Picavel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, «en faveur et considération d'icelle estude», de biens au lieu et terroir du Vauloré, paroisse de Javron, près Villaines-la-Juhel, au pays du Maine. — 12 juin 1550 (fol 354 v°).

3440. — Louis de La Mothe, marchand, bourgeois de Paris : donation à Noël Lambert, marchand, demeurant aux fauborgs de Paris, hors la porte Saint-Honoré, son gendre, d'une rente de 8 livres tournois sur une maison à Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris, en la grande rue. — 20 février 1550 (fol. 355 v°).

3441. — Jean Le Chandelier, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Germain-de-l'Auxerrois, aux Trois poissons : donation à Antoine Le Chandelier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils naturel, de tous les biens qui lui appartiennent au village et terroir de Juziers, «et mesmes le bestail à corne, brebis et moutons», avec les récoltes des terres et vignes en la censive de Juziers et sur les terres de la ferme de la «Bastie à Hanneucourt». — 19 juin 1550 (fol. 356).

3442. — Jean Myette, avocat en Parlement, et Anne Boylève, fille de François Boylève, conseiller au Parlement, et d'Anne Plume : contrat de mariage. Par ce contrat, Anne Plume, veuve de Sébastien Hilaire, élu en l'élection de Chartres, tante d'Anne Boylève, promet de payer aux futurs époux, la veille de leurs «épousailles», une somme de

1,000 écus d'or soleil, «avec ce vestir et habiller à ses despens icelle future espouze d'habitz à son usaige, et telz que à son estat appartient», et donne à sa nièce une ferme à Sainte-Escobille, près Mérobert-en-Beauce. En outre, Radegonde du Molin, veuve d'Hugues Myette, avocat en Parlement, mère de Jean Myette, donne à son fils la terre et seigneurie du Boisrault, au bailliage d'Amiens, près Hornoy et de l'abbaye de Saint-Pierre-lez-Selincourt, sous réserve de l'usufruit de la moitié du revenu évalué 200 livres tournois. — 21 juin 1550 (fol. 356 v°).

3443. — Jean Le Roy, faiseur de boutons à Paris, demeurant rue Neuve-Saint-Merry : donation à Georges Le Roy, écolier à Paris, son fils, de terres et prés aux terroirs de Plailly et Montmélian. — 27 juin 1550 (fol. 358).

3444. — Pierre Bobye, marchand, bourgeois de Paris, et Marie Mahiet, sa femme : donation mutuelle. — 18 mai 1550 (fol. 359).

3445. — François Chaluau, huissier, sergent à cheval au Châtelet de Paris, et Marie Richard, sa femme : donation mutuelle. — 10 septembre 1549 (fol. 359 v°).

3446. — Jeanne Nicolas, veuve de Denis Contesse, avocat au Châtelet de Paris : donation à Hugues Basannier et à Louise Contesse, sa femme, ses gendre et fille, d'une maison, rue Simon-Le-Franc, à l'enseigne de l'Étoile, que Louise Contesse avait reçue en avance d'hoirie lors de son mariage, à charge de payer, après le décès de Jeanne Nicolas, sa mère, 400 livres tournois à Nicole Contesse, son frère. — 21 juin 1550 (fol. 360 v°).

3447. — Gauvin Trehet, marchand à Dreux : donation à Guillaume Trehet, marchand, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, son frère, de ses droits, à titre d'héritier d'Ysabeau Trehet, veuve de Regnault Charpentier, leur tante, sur plusieurs maisons, jardins, terres et vignes à Dreux et aux environs. — 29 juin 1550 (fol 361 v°).

3448. — Pierre Roussel, écuyer, seigneu du Mesnil, près Pontoise, demeurant a Mesnil : donation à Geneviève Roussel, fil de René Roussel, maître barbier à Paris, s nièce, «ad ce qu'elle ayt mieulx de quoy viv et soy entretenir et ses enfans», d'une pla à bâtir, «avecques les édiffices qui y sont présent..., au pourpris du prieuré mon Sainct-Denis-de-la-Chartre», prise à rente d prieuré, moyennant 2 sols parisis de cen 10 sols parisis de rente et une somme 700 livres tournois une fois payée au prieu — 17 juin 1550 (fol. 363).

3449. — Claude de Saint-Yon, procureu du Roi au Trésor à Paris, et Marie Le Maistr sa femme, sans enfants : donation mutuell — 26 mars 1550 (fol. 363 v°).

3450. — Nicolas Cardon, marchand Paris : donation à Jean de La Cambe, licenc ès lois, demeurant à Paris, de ses droits s des bois et terres à Séquigny, et sur un p en la prairie de Vaux. — 29 juin 155 (fol. 364 v°).

3451. — Absalon Berson, laboureur Choisy-aux-Bœufs : donation à Andry Be son, écolier, étudiant en l'Université de Pari son fils, de terres au terroir d'Épiais (pr Louvres). — 28 juin 1550 (fol. 365).

3452. — Anne Patin, bourgeoise de Pari donation à Alexis Daviot, garde du poiss de mer venant aux Halles de Paris, de meubl dont l'énumération est donnée, parmi le quels, «ung tableau faict à personnaig élevez, qui est le mystère de la Nativi Nostre-Dame», d'ustensiles de ménage et cuisine, d'une créance de 30 écus d'or s Jacques Ferrou, sergent à verge au Châtel de Paris, de tous ses habits et linge, à l'e ception toutefois «de son demy saing d'argen avecques tous ses anneaulx, qu'elle a retenu retient pour acomplir son testament et fai prier Dieu pour elle». — 8 juillet 155 (fol 365 v°).

3453. — Jean Lyéjard, marchand bala

, bourgeois de Paris, et Jeanne Belot, sa
ume : donation mutuelle. — 17 août 1545
l. 366 v°).

3454. — Jean de La Haye, seigneur de
ijours et de la Houssaye-en-Brie, con-
ler au Parlement : donation à Nicole Geslin,
tre, curé de Boussy-Saint-Antoine en Brie,
100 livres tournois de rente ou pension
gère sur les terres et seigneuries de Vau-
rs et de la Houssaye. — 10 juillet 1549
. 367).

3455. — Marguerite du Puy, veuve de
ques Berruyer, conseiller au Parlement et
sident en la seconde chambre des Enquêtes :
ation à Jean Formaget, procureur au Par-
ent, d'une vigne au terroir de Bagnolet,
lieu dit «la Grand pièce», «sur la ruelle
nt au Boys de Vinciennes». — 17 avril
50 (fol. 367 v°).

3456. — Guillaume Sanguin, écuyer,
gneur de Maffliers et de la Malmaison : do-
ion à Jean Sanguin, écuyer, son fils na-
el, légitimé et anobli par le Roi, à l'occa-
n de son futur mariage avec Yvonne de
res, fille de feu Jean de Sèvres, écuyer, sei-
ur d'Angervilliers, et de Marguerite de
e, des terres et seigneuries de «Lescars»,
Solers, de Liverdy et de Courquetaine-en-
e, par lui acquises de Pierre de Vendôme,
yer, et de leurs dépendances, de terres à
uer-le-Voulgis, de l'hôtel et domaine appelé
Burelle», près Solers, de l'hôtel de «Pon-
y-en-Brie», des château et seigneurie de
emenon-en-Brie, de rentes, et d'une somme
1,000 livres tournois, «dedans le jour de
nopces et espousailles»; cestz dons, delais-
ens et transportz ainsy faictz pour la très
nde, vraye et bonne amour naturelle que
luy Guillaume Sanguyn avoit et a singul-
ement et principallement audict Jehan
guyn, son filz, et pour l'advancement des
rs qui ystront du mariage d'icelluy Jehan
guyn et des venans du costé et ligne d'icelluy Guillaume Sanguyn, et à ce aussy que icelluy Jehan Sanguyn, sesdictz hoirs.. ayent et puissent avoir de quoy mieulx et plus honnorablement vyvre et leurs estatz soustenyr et maintenyr ou temps advenyr». — 15 septembre 1425. (Apportée au Châtelet le 14 juillet 1550, par Jean de Martine, procureur du Roi au Châtelet, comme tuteur et curateur de Claude Sanguin, seigneur de Rademont, fils mineur de feu Claude Sanguin et d'Étiennette de Martine, ledit Claude fils de Jean Sanguin, seigneur de Maffliers, petit-fils de Guillaume Sanguin) [fol. 369].

3457. — Jeanne Villain, veuve de Jean Thamot : donation à Jean Charpentier, marchand, laboureur à Brétigny, de tous ses biens, meubles et immeubles, à Palaiseau et aux environs, à charge de pourvoir à son entretien, sa vie durant, «au lieu du Beuf, sans qu'elle soit tenue de en partir», de lui donner par an 10 livres tournois «pour ses menuz affaires», et de maintenir la donation de 100 livres tournois ou d'un demi arpent de vigne faite à son neveu. — 3 décembre 1549 (fol. 373 v°).

3458. — Barthelemy Roch, marchand à Paris : donation de tous ses biens à Jean Courjon, marchand, bourgeois de Paris. — 18 août 1548 (fol. 374).

3459. — Anne de Montejean, «baronnesse dudit lieu», de Sillé, Combourg et Malestroit, vicomtesse de Dinan et de la Belsière, veuve de Jean, sire d'Assigné, chevalier de l'Ordre et gentilhomme de la Chambre du Roi : donation à René de Vaugirault, chanoine d'Angers, des dépens auxquels a été condamné par deux arrêts du Parlement Charles de Couvran, seigneur de Sacé, envers Claude de Montejean, sa sœur, et envers Jean Le Veneur et Gillonne de Montejean, ses beau-frère et sœur; « ce don et transport faict pour les bons et agréables services que ledict de Vaugerault luy a par cy devant faict, depuis

quinze ans en ça ou environ, à la conduicte et poursuicte desdictz procez que ladicte dame a pendans en ladicte Court contre plusieurs personnes». — 27 avril 1550 (fol. 374).

3460. — Louis Masson, meunier, demeurant aux faubourgs de Paris, porte Saint-Denis : donation à Madeleine Martin, fille de Guillemette Masson, veuve de Nicolas Martin, meunier près de la porte Montmartre, sa belle-fille, à l'occasion de son futur mariage avec Pierre Boullart, laboureur à Montlignon, de la moitié des biens, meubles et immeubles, qui se trouveront lors de son décès. — 15 mai 1549 [en double] (fol. 375 et 384 v°).

3461. — François de Vendôme, chevalier, vidame de Chartres : donation à Guillaume Courtin, seigneur de Villers-Hélon et du Bas-Rosay, conseiller au Parlement, «pour le récompenser de ses bons, louables, et agréables plaisirs et services», de la moitié du droit de travers et du droit de four banal à Gournay. — 29 août 1549 (fol. 375 v°).

3462. — Pierre Hérouf, laboureur à Auteuil : donation à Françoise Le Bart, de vignes au terroir d'Auteuil, «aboutissant à la ruelle de Saint-Pol». — 3 décembre 1547 (fol. 376 v°)

3463. — Louise du Bourg, fille de feu Antoine du Bourg, chancelier de France : donation à Antoine du Bourg, baron de Saint-Sulpice, son frère, de ses droits sur la baronnie et seigneurie de Saillans, sur les maisons qu'elle peut posséder à Paris, sur ses biens en Bourgogne, en Auvergne et en Gâtinais, et sur tous ses meubles, présents et à venir, or et argent, monnayé et non monnayé, le constituant son seul et unique héritier. — 25 mars 1549 fol. 377).

3464. — Louise du Bourg, novice, devant faire profession, le jour même, en l'église et monastère de l'Humilité Notre-Dame, dite de Longchamp : approbation et confirmation de la donation faite par elle, le 25 mars 1549, à Antoine du Bourg, baron de Saint-Sulpice son frère. — 1er avril 1549 (fol. 378 v°).

3465. — Antoine du Bourg, baron de Saint-Sulpice et de Saillans, et Jean du Bourg docteur ès droits, abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame d'Olivet, au diocèse de Bourges, frères : donation mutuelle de tous biens à eux échus par les successions de leurs père et mère, ou qui leur écherront «pour la bonne et vraye amour naturelle et fraternelle que lesdictz seigneurs frères ont et dient avoir l'un d'eulx à l'autre, ad ce que leur maison puisse cy après estre conservée». — 13 août 1549 (fol. 380 v°).

3466. — Charles Allegrain, seigneur de Diant, demeurant à Paris, rue Saint-Antoine : donation à Marie Dausson, fille de Jacques Dausson, écuyer, et de Claude Drouyn, d'une maison habitée par ladite demoiselle, sise à Paris, rue Saint-Antoine, attenante à une autre maison du donateur, «et aboutissant par derrière à l'ostel du seigneur de La Rochepot», avec tous les meubles et ustensiles d'hôtel qui s'y trouvent, et tous ceux existant dans la maison qu'il occupe, rue Saint-Antoine, se réservant la faculté de rentrer en possession des biens donnés en payant 200 écus d'or. — 31 mars et 1er avril 1550 (fol. 381 v°).

3467. — Marceau Moule, marchand, maître rôtisseur, bourgeois de Paris : donation à Henri Fizelin, maître fripier à Paris, son beau-fils, d'une grange et de terres aux terroirs de Villaines et de Sérans. — 16 juillet 1550 (fol. 382 v°).

3468. — Jean Gallyot, examinateur au Châtelet de Paris : rétrocession et transport à Ferry Aleaulme, licencié ès lois à Étampes, de la donation de 1,500 livres tournois, montant de droits successifs, que lui a faite, le 8 mars 1550, ledit Ferry Aleaulme; eu égard à ce que «Artuse d'Angleberne, femme dudict Aleaulme, est de présent ensaincte d'enfant

ict mᵉ Ferry Aleaulme, au moien de quoy
voullant (ledict Gallyot) aucunement pré-
cier à leurs enfans et postérité». —
juillet 1550 (fol. 384).

469. — Jeanne Goibelin, veuve de Pierre
let, maître couturier, tailleur de robes,
faubourgs Saint-Germain-des-Prés-lez-
s, elle demeurant auxdits faubourgs,
nde rue et chemin de Vaugirard, en la
son des Trois faucilles : donation à Michel
bault, prêtre, habitué en l'église et pa-
se de Saint-Sulpice, «fondée esdictz faulx-
rgs, pour aucunement le récompenser des
nes, travaulx, curialitez et plaisirs qu'elle
luy avoir esté faictz par cy devant en plu-
rs ses affaires, et mesmes aussi affin d'estre
icippant es prières et oraisons dudict
stre Michel Thibault, de la jouissance via-
d'une chambre haute, sur rue, au premier
e de la maison qu'elle habite, et d'un petit
uge, servant à mectre vin et boys, estant
la court d'icelle maison..., consentant
re que ledict donataire ayt et puisse avoir,
cte vie durant, son aysance en ladicte
rt, puys y estant et es privez d'icelle mai-
..., sans ce que luy en soyt faict, mis, ou
né aucun empeschement». — 26 sep-
bre 1549 (fol. 385).

470. — Adrienne Le Coincte, veuve de
rre Barbier, cardeur de laine, demeurant à
is : donation à Jean Bellay, écolier, étu-
nt en l'Université de Paris, son cousin,
la moitié d'un petit jardin au village de
issy-le-Neuf, diocèse de Paris. — 27 mars
50 (fol. 385 v°).

3471. — Antoine Hémon, «maître queux
cuysine», demeurant à Paris, et Claude
lemon, sa femme : donation mutuelle. —
juillet 1550 (fol. 386).

3472. — Cornille Grès, libraire, demeu-
t à Paris, rue Saint-Jacques, à l'Image
nte-Barbe : donation à Jean du Pressoir,
urgeois de Paris, son beau-père, de la
moitié d'une maison à Paris, rue des Poirées, «à l'opposite du collège de Rethel, tenant d'une part, au collège de Calvy et par derrière au même collège à cause du Soufflet vert», à charge de servir une rente viagère de 25 livres tournois à Jeanne Ansevelt, sœur du donateur. — 30 juillet 1550 (fol. 387 v°).

3473. — Jean Grossin, marchand, bourgeois de Paris, et Guillemette Grossin, sa sœur, demeurant à Paris : donation à Mathurin Tronsson, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de leurs droits sur la succession de Jean du Tocq, marchand de draps à Illiers, leur aïeul maternel. — 18 juillet 1550 (fol 387 v°).

3474. — Charlotte Briçonnet, dame d'Alaincourt et de Prasville, femme de Charles de Pierrevive, chevalier, seigneur de Lésigny, maître d'hôtel ordinaire du Roi, trésorier de France : donation à Claude de Laubespine, secrétaire des finances, d'une rente de 2 écus d'or, et acceptation de la donation par Claude de Laubespine. — 22 mars et avril 1550 (fol. 388).

3475. — Jean de Thumery, seigneur de Méridon, demeurant à Villepreux : révocation des donations par lui faites, le 24 décembre 1546, à Jean de Mars, seigneur de Montcrépin, et à Anne Hamelin, sa femme. — 30 juillet 1550 (fol. 389).

3476. — Jean Fouqueau, maître teinturier de draps de laine à Paris : donation à Anne Lourdereau, sa servante, d'une somme de 500 livres tournois, payable après son décès. — 3 août 1550 (fol. 389 v°).

3477. — Germain de Thumery, seigneur de Vauluceau, demeurant à Villepreux : donation à Jean de Thumery, écuyer, seigneur de Méridon, son père, demeurant audit lieu, des droits qu'il peut avoir, à raison des donations faites en juin 1537 et septembre 1538 par

Jean de la Ballue, seigneur de Villepreux, sur le fief des Bordes, dit «Méridon», à Villepreux, et de tous deniers à lui dus par Charles de la Villeneuve, seigneur du fief des Bordes. — 6 août 1550 (fol. 390 v°).

3478. — Pierre Chéreau, laboureur, demeurant en la paroisse de Saint-Germain-de-la-Coudre, tant pour lui que pour Jean Chéreau, son père : donation à Julien Chéreau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, de leurs droits sur les fruits et revenus du fermage à eux consenti par Jean Blosset. — 20 avril 1550 (fol. 391).

3479. — Jean Bertrand, maçon à Nogent-sur-Marne : donation à Jean Hébert, maître maréchal à Paris, son bel oncle, de la moitié d'une maison à Nogent-sur-Marne et de vignes au terroir de Nogent-sur-Marne, sous réserve de l'usufruit pour sa nourriture et celle de sa famille, à charge d'entretenir la maison, «et labourer bien et deuement, et faire toutes les façons neccessaires à faire esdictes vignes», à condition que ledit Hébert donnera 10 livres tournois à la quête qui se fait à Nogent pour les trépassés, et payera à la fabrique de l'église de Nogent une rente de 10 sols tournois pour la fondation d'une messe par an. — 25 juillet 1550 (fol. 390 v°).

3480. — Simon Roillard, maître chapelier et mesureur de grains à Paris, et Perrette Quatrot, sa femme : donation mutuelle. — 8 août 1550 (fol. 392 v°).

3481. — Gilles de La Vielzville, clerc, suivant les finances : transaction avec Guillaume de La Vielzville, examinateur au Châtelet de Paris, avec lequel il se trouvait en procès, au sujet de la donation que lui avait faite ledit Gilles, en 1531 et 1532, de portion d'une maison du cloître de Sainte-Opportune, actuellement habitée par Guillaume de La Vielzville, et donation nouvelle de tous droits sur cette maison au même Guillaume. — 29 novembre 1545 (fol. 393 v°).

3482. — Guillaume de La Vielzville, examinateur au Châtelet de Paris : donation à Gilles de La Vielzville, clerc, suivant les finances, des rentes foncières à lui dues au village de Saulx-les-Chartreux, d'une rente de 12 livres 10 sols tournois, et de 200 livres tournois restant dues par le sieur Ferrant, son tuteur, et quittance donnée au même Gilles de La Vielzville de 200 écus d'or soleil, d'argent prêté à diverses reprises depuis dix à douze ans, et de 230 livres tournois montant de la vente de bois en Anjou, appartenant audit Guillaume et dont devait compter ledit Gilles; «ces don... et quictement faictz... en faveur, contemplation et rémunération des donations à luy faictes par ledict Gilles de La Vielzville des partz et portions qu'il avoit en une maison, en ceste ville de Paris, au cloistre Saincte-Opportune, en laquelle ledict m^e Guillaume de La Vielzville est demourant». — 29 novembre 1545 (fol. 394 v°).

3483. — Philippe Royer, dit «Patoillet», banquier, bourgeois de Paris : donation à Jean-Baptiste Royer, dit «Patoillet», écolier étudiant en l'Université de Paris, son fils, pour s'entretenir à l'étude, d'une maison à Saulxier, paroisse de Saulx-les-Chartreux, avec un jardin, et de vignes au terroir de Saulxier. — 5 août 1550 (fol. 395 v°).

3484. — Philippe Royer, dit «Patoillet», banquier, bourgeois de Paris : donation à Jean-Baptiste Royer, dit «Patoillet», écolier étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'un domaine, nommé, «vulgairement et d'ancienneté, le fief de l'Orme-Martin», situé près l'église de Saint-Pierre de Brétigny-sur-Orge, de terres, de prés et de vignes aux terroirs de Brétigny-sur-Orge et d'Antony, et d'une maison avec jardin à Villeneuve-Saint-G[eorges], autrement dit «le Cloz du Chardonneret... Paris», rue d'Orléans, aboutissant d'un bout à l'Hermitage. — 5 août 1550 (fol. 397).

3485. — Jeanne de La Ruffauldière, v[euve]

Robert Sagnière : donation à Nicolas Reult, marchand, bourgeois de Paris, et à herine Vervecq, sa femme, de ses droits louaire et autres sur les biens de son mari, rmy ce que iceulx mariez ont promis à cte de La Ruffauldière de icelle nourrir et retenir de tous habitz, vestures et chauses, icelle loger, coucher et lever, bien et nestement». — 26 juillet 1550 (fol. 399).

3486. — Jean Catin (ou Cathin), avocat Parlement : donation à Jean, à Audebert Nicolas Catin, écoliers, étudiant en l'Unisité de Paris, ses fils, de cens et rentes à nte-Thorette et autres lieux en Berry. — oût 1550 (fol. 399 v°).

3487. — Jean Thierry, prêtre, vicaire de is : donation à Denis Thierry, demeurant à is, son frère, de la moitié d'une maison c jardin à Briis, de granges couvertes de es et de chaume, de terres, sablons et prés terroir de Briis et de vignes au vignoble de is, dépendant en partie de la succession leur oncle, à charge d'acquitter ses dettes seigneur et curé de Briis, «de lui fournir chambre garnye..., et luy donner à boire menger, quant bon semblera audict donar boire et menger, et prendre ses reffections sonnablement, avec ledict donataire», et ider à marier sa sœur Philippe, «et luy ller et faire droict en avancement de mage». — 17 juillet 1550 (fol. 400).

3488. — Guillaume Cornuaille, prêtre, é de la cure et église paroissiale de Fonay-le-Fleury, «ou Val de Galye», y demeut ordinairement et se trouvant momentanént à Paris pour ses affaires : donation à ude de La Mare, son serviteur, d'une mai à Fontenay-le-Fleury, en la grande rue, et terres, herbages et bois aux terroirs de ntenay-le-Fleury, de Saint-Cyr et de Villeux, «pour rémunérer et récompenser icel donataire des bons, louables, agréables vices, curialitez et plaisirs que icelluy donateur dict luy avoir esté faictz par ledict donataire, dès et depuis de dix huict à dix neuf ans en ça, et encores qu'il espère qu'il luy fera cy après, ou temps advenir, durant et pendant le temps de sadicte vie», à charge de faire dire après son décès, dans l'église de Fontenay, quatre messes basses, chaque année, aux Quatre Temps. — 1er août 1550 (fol. 403).

3489. — Christophe Hamelin, avocat au Châtelet de Paris : déclaration par laquelle il s'oppose à l'insinuation de prétendues donations faites par lui et par Marie de Thumery, sa femme, le 25 avril 1547, à Jean de Mars, écuyer, seigneur de Mont-Crépin, et à Anne Hamelin, sa femme, savoir, d'une rente de 100 livres tournois sur une maison, rue Saint-Jacques, au coin de la rue Froitmantel (Fromentel), à l'enseigne de la Coupe-d'Or, louée à Guillaume Bossozel, libraire, et de deux maisons, l'une, rue des Noyers, à l'enseigne de l'Image Saint-Georges, l'autre, rue Saint-Jacques, attenante à la maison du Pot-d'Étain. — 6 août 1550 (fol. 407).

3490. — Philippe Baudouyn, marchand, bourgeois de Paris, et Claude de Beyne, sa femme : donation à François Baudouyn, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une maison et jardin à Blandy, près Champeaux. — 13 août 1550 (fol. 408).

3491. — Pierre Le Clerc, avocat en Parlement, et Madeleine de Villeneuve, fille de défunts Antoine de Villeneuve, procureur au Parlement, et de Jacqueline Le Tors : contrat de mariage. Par ce contrat Jeanne de Verclay, veuve de Pierre Alexandre, procureur au Parlement, promet de donner aux futurs conjoints, «la veille du jour de la solempnisation dudict mariage en face de Saincte Eglise», une somme de 8,000 livres tournois; une maison qu'elle habite à Paris, au cloître Saint-Benoît, à l'un des coins du cloître, «ayant issue audict cloistre et par derrière à la maison de

l'Escu de France, aussi à elle appartenant», attenante, d'une part, à une maison du chapitre de Notre-Dame, d'autre part, à la rue des Mathurins; la maison de l'Écu de France, rue des Mathurins, attenante à la maison du Paon, laquelle «ladicte de Vercler a promis repparer et rédiffier, le plus tost que faire se pourra, et y employer jusques à la somme de douze cens livres tournois»; la moitié d'une autre maison, rue de Quincampoix; les trois quarts d'une maison à Montrouge et 5 à 6 arpents de vigne au terroir de Montrouge; 55 à 60 livres tournois de rente à Saint-Laurent-lez-Paris; moyennant le payement des 8,000 livres tournois, Pierre Le Clerc et Madeleine de Villeneuve, sa fiancée, cèdent à Jeanne de Verclay tout ce qui a été donné par Pierre Alexandre à Madeleine de Villeneuve, en vertu de son testament. A la suite de l'acte se trouve le reçu délivré par Pierre Le Clerc et Madeleine de Villeneuve, devenue sa femme, de la somme de 8,000 livres tournois, mentionnée au contrat. — (en double), 7 janvier et 1er août 1550 (fol. 408 et Y 96, fol. 107 v°).

3492. — Jeanne de Verclay, veuve de Pierre Alexandre, procureur au Parlement : confirmation de la donation qu'elle a faite par contrat de mariage, le 7 janvier 1550, à Pierre Le Clerc, avocat en Parlement, et à Madeleine de Villeneuve, sa femme. — 29 juillet 1550 (fol. 411).

3493. — Nicole Julien, l'aîné, avocat au Châtelet de Paris : donation à Jean Rousseau, demeurant à Paris, d'une rente de 6 livres tournois sur une maison avec jardin à Paris, rue de Marivaux, à l'enseigne de la Corne de Cerf. — 15 août 1550 (fol. 413).

3494. — Nicolas de La Place, conseiller au Parlement de Rouen, et Louise Thiboust : contrat de mariage. Par ce contrat, Jeanne Raguier, veuve de Robert Thiboust, conseiller au Parlement de Paris, seigneur de Bailly, mère de Louise Thiboust, donne à sa fille, indépendamment des biens qui lui sont échus par la mort de son père, un fief au village d[e] Montagny en France, et promet de délivr[er] aux futurs époux, la veille de leur mariag[e,] une somme de 3,000 livres tournois. D'aut[re] part, Nicole de La Place, élu en l'élection d[e] Rouen, père de Nicolas de La Place, s'engag[e] à donner à son fils aîné et principal hériti[er] «afin qu'il ayt plus honnestement de quo[y] vivre et soy entretenir, en actendant la suc[-]cession de ses père et mère», le revenu de [la] terre et seigneurie de Saint-Sulpice (Sein[e-]Inférieure), la ferme de «Bruelly au pays d[e] Caux, avec une maison manable, convenab[le] et honneste à son estat, assise en la ville d[e] Rouen, pour la demeure et habitation desdic[tz] futurs conjoinctz..., le tout vallant 300 [li-]vres tournois de rente pour le moins». A [la] suite de l'acte se trouve le reçu délivré p[ar] Nicolas de La Place et par Louise Thibous[t,] devenue sa femme, de la somme de 3,000 livr[es] mentionnée au contrat de mariage. — 29 se[p-]tembre et 4 novembre 1548 (fol. 413 v°).

3495. — Pierre Prévost, élu pour le R[oi] en l'élection de Paris, et Marie Augrain, [sa] femme : donation mutuelle. — 25 juin 155[0] (fol. 415 v°).

3496. — François Bastonneau, notaire a[u] Châtelet de Paris : donation à François Bas[-]tonneau, huissier du Roi au Parlement, so[n] fils, de tout ce qui peut lui être dû par le[s] héritiers de Guillaume Poyet, abbé de Berdoue[s] en raison «des services qu'il a faictz audi[ct] defunct par l'espace de neuf à dix ans, à caus[e] de la charge qu'il avoyt de ses affaires, régim[e] et gouvernement de ses biens, héritaiges [et] maisons, tant en ceste ville de Paris, Fonta[i-]nebleau, Noisy, Grignon, Beynes, que autre[s] ses terres, avoir faict les receptes et mises d[e] sesdictes terres et de ses bastimens qu'il a fai[ct] esdictz lieux, et les fraiz et mises qu'il a faict[z] pour ledict defunct, et aussi plusieurs contract[z] qu'il a faictz». — 13 février 1549 (fol. 417).

3497. — Jean Rousseau, praticien en cou[r]

ie, demeurant à Briis : donation à André abbé, marchand laboureur, demeurant à la huillière, paroisse de Janvry, son cousin, biens aux Molières (près Limours) et aux virons. — 14 août 1550 (fol. 417).

3498. — Jean Vatel, maître cordonnier, ourgeois de Paris, et Madeleine Le Sage, femme : donation à Jean Aze, écolier, étuiant en l'Université de Paris, leur beaus et fils, de leurs droits sur une vigne au rroir de Saint-Brice, à eux échue par le décès 'Étienne Le Sage, leur beau-père et père. — 9 août 1550 (fol. 418).

3499. — Jean Bouhot, marchand taverier, demeurant à Paris, hors la porte Saintacques, «en une maison devant laquelle y a ne barre», et Barbe Le Pleuret, sa femme, comparans en l'estude de François Ymbert, ssis devant le crucefix Saint-Jaques-de-laoucherye, où est pour enseigne la Belle maige» : donation mutuelle. — 11 avril 1549 fol. 418 v°).

3500. — François de Beaumont, écolier, tudiant en l'Université de Paris, demeurant u collège de Boncourt : acceptation de la onation à lui faite, le 22 mai 1550, «en conemplation, faveur et entretenement de son stude», par Philippe de Beaumont, seigneur es Dorides et de la «Macquairière» (la Mauarrière), demeurant en la paroisse des Aubiers, on père, du «lieu, villaige, mestairie et tenenent» du Chiron, en la paroisse de Voultegon. — 16 août 1550 (fol. 419).

3501. — Pierre Jobert, seigneur de Souize et des Granges, momentanément à Paris: lonation à Jacques Jobert, avocat en Parlenent, son fils aîné, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy son estat maintenir et entretenir», de la erre et seigneurie de Soupize et de ses dépenlances, située dans les paroisses de Crosses et le Vornay, en Berry, sur la rivière d'Airain, qui «se consiste en maison, contenant plusieurs corps d'ostel, tant pour la demeure du seigneur que de ses mestaiers et fermiers, granges, bergeries, estables, coulombier à pied, courtz, jardins, parcs, garenne, terres labourables, prez, vignes, pressouer à roue, molin, rivière, droict de pescherie,... ensemble tous et chascuns les biens meubles et ustancilles d'hostel, linge, tappisserie, avec tout le bestail, tant blanc que homaille», et de bois taillis dépendant de la métairie des Granges, près Soupize, appelés «les bois Rousseau»; de terres et de prés en dépendant; d'une grande maison à Bourges, rue de Paradis, au coin du carrefour des Choulx, en partie dans la rue de Coursalin-Trouvé, vers la porte Gourdaine, qu'habite le donateur et sa famille, avec tout le mobilier, linge et tapisserie qui la garnit, et remise au même Jacques Jobert de toutes les «nourritures, pensions et entretenement qu'il a cy devant paiées pour sondict filz». — 22 août 1550 (fol. 420).

3502. — Nicolas Cardon, compagnon chaussetier à Paris, demeurant rue du Plâtre: donation à Nicolas Poictevin et à Claire Cardon, sa femme, cousine dudit Nicolas, de ses droits sur une maison à Paris, rue de la Vieille-Barillerie, à l'enseigne du Troumadaire (Dromadaire), devant le Palais, à charge de faire célébrer, après son décès, une basse messe tous les vendredis, durant deux ans. — 21 août 1550 (fol. 422 v°).

3503. — Jean Auffroy, sergent à verge au Châtelet de Paris : donation à Nicolas Larcher, seigneur de Bellefontaine, conseiller du Roi et général en la Cour des Aides à Paris, de la moitié du fief d'Auvilliers, en la paroisse d'Andeville en Beauce, près Bonneval, et d'une maison à Auvilliers, «en considération des biens faictz qu'il a dict avoir receuz par cy devant, tant de noble homme et saige, maistre Benoist Larcher, père dudict maistre Michel, que d'icelluy maistre Michel». — 4 août 1550 (fol. 423).

3504. — Jean-Paul de Selve, prieur commendataire de Notre-Dame de Gournay-sur-

Marne, au diocèse de Paris : ratification de la donation de ses droits sur les successions de Jean de Selve et de Cécile de Buxy, ses père et mère, de Georges de Selve, évêque de Lavaur, son frère, et de Louise de Selve, sa sœur, faite, le 11 octobre 1547, à Odet de Selve, conseiller au Grand Conseil et ancien ambassadeur près le roi d'Angleterre, et à Jean-Francisque de Selve, écuyer, panetier ordinaire du Roi, ses frères, et règlement de ces successions, restées indivises entre Lazare de Selve et ses frères, par Pierre Raymon, premier président du Parlement de Rouen. — 16 juillet 1550 (fol. 424 v°).

3505. — François Pajot, conseiller en la Cour des Aides à Paris, seigneur de Goincourt, Bussy et la Haute-Touffe, et Étiennette Le Coq : contrat de mariage. Par ce contrat Étiennette de la Ballue, veuve de Gérard Le Coq, seigneur d'Égrenay, maître des Requêtes de l'Hôtel, mère d'Étiennette Le Coq, s'engage à remettre à sa fille une somme de 3,000 écus d'or soleil, provenant de la succession de son père, et donne aux futurs époux l'usufruit de la terre d'Égrenay, une somme de 6,000 livres tournois, qui leur sera payée la veille de leurs «espousailles», avec ce «vestir et habiller sa fille de bons et honnestes habillemens nuptiaulx, comme il appartient à son estat», et fait une donation générale de la propriété de tous ses biens, meubles et immeubles. «Si a esté accordé que ladite damoiselle de la Ballue et lesdictz futurs mariez feront leur résidence ensemble, en quoy faisant sera tenue et promect icelle de la Ballue bailler et paier par chascun an pour sa nourriture ausdictz futurs mariez la somme de cinq cens livres, tant et sy longuement que bon semblera ausdictz mariez demourer avec icelle de la Ballue». — 17 mai 1544 (fol. 426 v°).

3506. — Jean de La Haye, dit «du Pont», demeurant à Maimbeville : donation à Étienne de La Haye, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 100 sols tournois et de terres au terroir de Maimbeville et aux environs. — 7 août 1550 (fol. 428 v°).

3507. — Pierre Esmé, laboureur, demeurant aux Clayes, en son nom et au nom d'Olive Hullin, sa femme, et de Philippe Hullin, sa sœur : donation à Rose Goujon, femme de Jean Bricet, l'aîné, laboureur et hôtelier aux Clayes, cousine d'Olive Hullin, à Guillaume Mabille, à Guillaume Bricet et à Martine Bricet, beau-fils et fils de Rose Goujon et de Jean Bricet, de leurs droits sur des terres au terroir des Clayes, près Villepreux. — 1er septembre 1550 (fol. 429 v°).

3508. — Regnault Beauchesne, compagnon fourreur à Paris, et Claude Larsonneur, sa femme, Pierre Larsonneur, portier de la maison de M. de Guise, suivant la Cour, et Robert Larsonneur : donation à Gilles Beauchesne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et beau-frère, de leurs droits sur la succession de Michel Larsonneur et de Jeanne Guiton, leurs père et mère. — 3 et 4 août 1550 (fol. 430 v°).

3509. — Louis du Moulin, seigneur de Baulne en Gâtinais, du Bas-Bossard, près Montfort-l'Amaury, et de Garancières en partie : donation à Claude, à Louis, à Marie, à Madeleine et à Adrien du Moulin, ses enfants, de ses biens meubles et immeubles, répartis par cinquième, pour compenser les grosses sommes déboursées par lui en procès depuis son mariage avec Marie Augart au sujet du fief du Bas-Bossard, en réservant l'usufruit et la coupe des bois du fief du Bas-Bossard. — 9 décembre 1549 (en double) [fol. 431, et Y 96, fol. 9].

3510. — Jacques d'Aicemont, écuyer, seigneur de Bissy et de Marolles, près Gallardon, demeurant à Bissy et momentanément à Briis, près Montlhéry : donation à Antoine du Moulin, seigneur de Janvry, près Briis, du fief et de la seigneurie de Marolles, près Gal-

ırdon, que le donateur possédait depuis
e 6 mai 1525, en vertu de la donation à lui
ite par Guillaume d'Aicemont, son père. —
4 août 1550 (fol. 432 v°).

3511. — Philippe du Moulin, femme de
harles de Fleurigny, chevalier, seigneur du-
it lieu, capitaine et bailli de Sens, momen-
nément logée à Paris, rue de «la Pierre au
rd»: donation à Antoine du Moulin, écuyer,
igneur de Janvry, son frère, «affin qu'il ayt
ieulx de quoy soy entretenir en son estat à
dvenir», de la terre et seigneurie du Grand-
esnil, en la châtellenie de Tournan-en-Brie,
ui lui avait été donnée, le 19 avril 1544,
rs de son mariage avec Pierre de Vesc,
igneur de Savigny, par Guillaume du Moulin
Catherine de l'Hôpital, ses père et mère.
- 11 février 1550 (fol. 434).

3512. — Pierre Le Myre, courtier de che-
ux, demeurant aux faubourgs de Paris,
rs la porte Saint-Jacques, et Guillemette
yot, sa femme : donation mutuelle. —
juin 1550 (fol. 435 v°).

3513. — Jeanne de Postel, veuve de Fran-
is de Fleury, écuyer, seigneur de Fleury :
nation à Pierre de Fleury, écuyer, son fils,
ses droits sur la terre et seigneurie de Solers
rès Tournan), vulgairement appelée «le fief
stel», et sur 30 arpents de bois taillis au
rroir du Mée, près Melun, «à ce qu'il ayt
mieulx de quoy honnorablement son estat
entretenir, le temps advenir». — 1er sep-
tembre 1550 (fol. 436).

3514. — Pierre Le Fèvre, marchand bou-
langer, demeurant aux faubourgs Saint-Ho-
noré-lez-Paris, et Catherine Marchaiz : con-
trat de mariage. Par ce contrat Jean Marchaiz,
laboureur, demeurant aux faubourgs Saint-
Honoré-lez-Paris, et Jeanne Hally, sa femme,
père et mère de Catherine Marchaiz, s'enga-
gent à donner aux futurs époux, la surveille de
leurs «espousailles» une somme de 40 livres
tournois, et leur font donation d'une vigne au
terroir du Haut Roule, près de la croix dudit
lieu, aboutissant sur le grand chemin tendant
dudit Roule au port de Neuilly. — 22 août
1550 (fol. 437 v°).

3515. — Pierre Lespicier, prêtre, chanoine
de l'église collégiale de Saint-Laurent de
Rozoy, en Vermandois : donation à Jacques
Pesteau, écolier, étudiant en l'Université de
Paris, son neveu, «affin qu'icelluy Pesteau
puisse mieulx vivre et honnestement soy
entretenir à l'estude», de terres au terroir de
Sainte-Geneviève près Rozoy-[sur-Serre], avec
la récolte d'avoine de l'année, d'une créance
de 8 livres tournois sur Marguerite de Sorbey,
veuve de Jean Dougny, écuyer, seigneur de
Sainte-Geneviève, pour argent à lui prêté, et
de 40 sols tournois pour blé à elle vendu. —
5 août 1549 (fol. 438 v°).

Y 96. — Registre in-folio, 466 feuillets, papier. Vol. 11.

(6 septembre 1550-29 août 1551 [dates des Insinuations]).

3516. — Nicole Beaugrant, prêtre, cha-
ine de l'église collégiale de Saint-Paul à
int-Denis-en-France : donation à Jeanne
vonneau, veuve de Guillaume Savonneau,
rchand à Blois, demeurant à Saint-Denis,
ne maison à Saint-Denis, rue Saint-Jean,
pour la rémunérer de «plusieurs bons et
agréables services». — 4 janvier 1539 (fol. 1).

3517. — Louise Masurier, veuve en se-
condes noces d'Andry Bourgeois, marchand
tavernier, demeurant à Paris, rue Frépillon,

«en l'ostel où souloit pendre pour enseigne le Chappelet» : donation à Guillaume Masurier, ouvrier de la Monnaie de Paris, du serment de France, son frère, de ses droits sur la maison du Chapelet, rue Frépillon, comprenant trois corps d'hôtel, cours et jardins, aboutissant par derrière «au jardin qui fut de Sainct-Gervais». — 7 septembre 1550 (fol. 1 v°).

3518. — Louis du Moussoy, seigneur du Vivier-en-Brie, avocat en Parlement, et Louise Le Rousse, sa femme : donation mutuelle. — 29 août 1550 (fol. 2 v°).

3519. — André Fournier, écolier, étudiant en l'Université de Paris : donation à Marguerite Fournier, femme d'Antoine Du Boys, avocat en Parlement, sa sœur, des biens, meubles et immeubles, à lui échus par le décès de ses père et mère et de sa sœur Madeleine, sous réserve de son mobilier personnel et de l'usufruit desdits biens, moyennant quittance des deniers avancés audit Fournier par les donataires, «pour le faire dispenser et le faire pourveoir de bénéfice», et de 28 écus d'or déboursés pour un mandat, et à charge de payer, s'il y a lieu, les frais de son entrée en religion. «Et consent ledict donateur, aiant esgard que la maison faisant le coing de la Ferronnerie, en la censive du Roy, qui est le principal desdictz biens donnez, est chargée de grande rente de soulte de partaige, et la grande caducité de ladicte maison, que sadicte seur puisse dès à présent, ou quant bon luy semblera, vendre ladicte maison», à charge de lui payer, à partir du jour où elle aura été vendue, une rente de 150 livres tournois pour son usufruit. — 7 septembre 1550 (fol. 4).

3520. — Étienne du Moulin, maître d'hôtel de Charles de l'Hôpital, demeurant à Coubert-la-Ville en Brie, et Louise Bourguigneau (ou Bourgyneau), sa femme : donation mutuelle. — 3 septembre 1550 (en double) [fol. 5 v° et 7 v°).

3521. — Bernard de Tricot, écuyer, seigneur de Livry, demeurant à Châtres-sous-Montlhéry : donation à Geoffroy Trimel, procureur au Parlement à Paris, de l'usufruit de vignes au terroir de Moulon (près Gif). — 17 juillet 1550 (fol. 10 v°).

3522. — François de Lignery, ancien serviteur de Guillaume Girard, lieutenant «du prévost Genton», demeurant à Paris : donation à Pierre Couppé, maître maréchal, bourgeois de Paris, de la moitié d'une petite maison à Chartres, rue de la porte de Châtelet, attenante, d'une part, à une maison appelée «l'ostel des Hospitailliers», de l'autre, à la maison Verte. — 5 août 1550 (fol. 11).

3523. — Jean Bertin, laboureur à Maisons-sur-Seine, et Marie Cocquet, sa femme, Pierre Bertin, pêcheur à Maisons-sur-Seine, et Isabeau Cocquet, sa femme : confirmation d'une donation par eux faite en 1544, et donation nouvelle à Jacques Martigné, maître barbier chirurgien à Paris, et à Nicole Cocquet, sa femme, de leurs droits sur deux maisons à Paris, dont l'une, près Saint-Paul, à l'enseigne des Trois Pucelles; «cestz don, cession et transportz faictz pour les bons et loiaulx services que lesdictz Martigné et sadicte femme ont par cy devant faictz ausdictz Bertins et leurs dictes femmes». — 18 novembre 1549 (fol. 11 v°).

3524. — Charles de La Rogeraye, avocat en Parlement, et Cécile Le Faulcheux, fille mineure de feu Raoul Le Faulcheux, procureur au Châtelet, et de Marie de Saint-Yon : contrat de mariage. Par ce contrat Jeanne Jacquet, veuve de Jean de La Rogeraye, mère de Charles de La Rogeraye, fait donation à son fils du tiers de ses héritages roturiers et biens meubles, et de la moitié de ses héritages féodaux, et lui donne la ferme et métairie de Corbeville, paroisse d'Orsay, comprenant 75 arpents de terre et 1 arpent de pré, ainsi qu'une maison à Paris, rue de la Vieille-Dra-

rie, à l'enseigne de l'Échiquier, attenante la rue aux Fèves. — 22 juillet 1550 ol. 12 v°).

3525. — Guyonne Véry, veuve de Guilume Bourgoing, laboureur de vignes à Danmois, demeurant à Paris : donation à Jean illardin, son petit-fils, acceptant sous l'aurité de Pierre Gaillardin, son père, imimeur de livres à Paris, de ses droits sur ne pièce de vigne au terroir de Dannemois. - 9 février 1550 (fol. 15).

3526. — Jean Le Roy, marchand, suivant Cour, demeurant à Paris, et Jacqueline udouyn, veuve en premières noces de Guilume Perrichon, marchand boucher, bourois de Paris, et en secondes noces de Denis Tellier, marchand boucher, bourgeois de ris : contrat de mariage. Par ce contrat cqueline Baudouyn fait donation à Jean Le oy de la moitié de pièces de vignes et de rres en la censive du seigneur de Clichy, aux ux dits «les Pendans Deransy, Pont Versant», d'autres pièces de vignes au terroir du port Neuilly, aux lieux dits «Picardie, les Graers et le Tartre Juliart». — 28 août 1550 ol. 15 v°).

3527. — Pierre d'Auneau, brodeur, deeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : nation à Jean Corbonnois, fils de Louis rbonnois, boulanger à Saint-Germain-desés, son neveu, de ses droits sur des vignes ux Gruettes de Vaugirard et au Pont Ligny». - 18 juillet 1550 (fol. 17).

3528. — Antoine Olivier, évêque de Digne Provence : donation à François Olivier, evalier, chancelier de France, seigneur de eufville et de Montlhéry, seigneur et propriéire de la terre et seigneurie de Villemaréchal Gâtinais, de l'usufruit de maisons et d'un rdin, «lequel jardin souloit estre en masure, de présent y a corps d'ostel applicqué par bas à gallerie et salle», sises à Paris, rue de la Charpenterie, devant l'hôtel de la Trémouille et la rue de Tirechappe, l'une des maisons étant habitée par Olivier Bourgoing, ancien trésorier de Berry, l'autre par André Gaudemont, fourreur de robes, et au regard du jardin et corps d'ostel estant en icelluy, il est de présent tenu par ledict seigneur chancellier; de plus donation du tiers du fief de Vaurobais-en-Gâtinais, près de Villemaréchal, et de «toutes et chascunes les terres, maisons et masures par luy cy devant acquises en ladicte terre et seigneurie de Villemareschal, dont la plus grand part a esté encloze dedans les parcs, jardins, cours et édifices que ledict seigneur évesque a faict clorre à l'entour de sa maison seigneurial de Villemareschal..., et mesmement la ferme qu'il entend cy après construyre et parachever à costé dudict logis seigneurial, et partie desdictes terres ainsy par luy acquises est demeuree hors les susdictes clostures». — 14 septembre 1550 (fol. 17 v°).

3529. — François Olivier, chevalier, chancelier de France, seigneur et propriétaire de la terre et seigneurie de Villemaréchal : déclaration portant qu'il avait prié Antoine Olivier, évêque de Digne en Provence, son frère, «de faire dresser et clorre de murailles deux parcs audict lieu de Villemareschal, ung jardin, une grande court devant l'ostel seigneurial, et de faire construire et édiffier tout de nouvel une maison manable, granches, estables, pressouers, foulleries, greniers, coullombiers et bergeries, avecques ung jardin et autres aisances, tant pour servir à ung fermier que audict seigneur évesque, et pour ce qu'il convenoit mectre dedans l'encloz desdictz parcs et édiffices dessusdictz plusieurs terres et maisons qui n'appartenoient au seigneur dudict Villemareschal, ains appartenoient à plusieurs particulliers, desquelz il convenoit les recouvrer»; approbation par ledit François Olivier des acquisitions et échanges faits par son frère Antoine Olivier, à raison de l'agrandissement

de ladite terre et seigneurie de Villemaréchal. — 14 septembre 1550 (fol. 19).

3530. — Nicolas Foucault, marchand de vins, bourgeois de Paris, demeurant rue Montmartre, et Marie Regnier, veuve de Jean de Beaulieu, marchand de grains, bourgeois de Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Marie Regnier déclare qu'une maison lui appartenant de son propre, à Paris, rue Comtesse d'Artois, à l'enseigne de la Trinité, sera considérée comme conquêt et ameublie entre eux deux. — 16 septembre 1550 (fol. 20).

3531. — Joseph Le Tellier, âgé de 18 ans, religieux novice au monastère des frères Minimes de Nigeon-lez-Paris, de l'ordre de Saint-François de Paule : donation au couvent des frères Minimes de Nigeon-lez-Paris de tous les biens à lui échus par les successions de ses père et mère, à charge par les religieux de «rembourser sur lesdictes choses données Jehan Finet, oncle dudict Le Tellier, de tous les fraiz qu'il a faictz pour icelluy Le Tellier jusques à présent et qu'il fera à sa profession oudict monastaire, et de bailler. . . . à frère Anthoine Finet, son oncle, dix livres tournois pour luy ayder à avoir livres, et que sur icelles choses données soient prins les deniers qu'il conviendra pour parachever le nambris qui est encommencé en la nef de l'église dudict Nijon». . . ; ladite donation faite pour participer aux prières et oraisons du couvent et «à ce que icelluy Le Tellier ne soit du tout à la foulle et charge d'icelluy couvent». — 15 septembre 1550 (fol. 21).

3532. — Pierre Maillart, haubergeonnier à Paris, demeurant sur le Pont aux Meuniers : donation à Claude Maillart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur des vignes au terroir de Franconville-la-Garenne. — 15 septembre 1550 (fol. 22).

3533. — Nicolas Hazard, marchand drapier à Faremoutiers, et Nicole Mégissier, sa femme : donation à Michel Musnier, avocat au bailliage de Meaux, et à Marie Mégissier, sa femme, nièce de Nicole, de la maison qu'ils habitent à Faremoutiers, avec des terres et prés à Saint-Augustin, près Faremoutiers, faisant partie du fief de Maulroy, et d'une pièce de vigne au terroir de Vaupleurs, à charge de faire célébrer un obit solennel pour Nicolas Hazard dans l'église de Faremoutiers et dans celle de Saint-Augustin; «ceste présente donation et délaissement faictz pour la bonne et vraye amour que iceulx donateurs ont envers lesdictz donataires et à leurs enfans, signamment à Pierre Musnier, lequel ilz tiennent et nourrissent avec eulx pour leur consolation», et acceptation de la donation par Marie Mégissier, femme de Michel Musnier. — 1er et 3 juillet 1550 (fol. 23).

3534. — Gabriel du Hamel, relieur de livres à Paris, et Charlotte Le Paige, sa femme : donation mutuelle. — 25 octobre 1547 (fol. 24 v°).

3535. — Jeanne Boudeau, veuve de Henri Cothereau, courtier de chevaux à Paris : donation à Claude Gasteboys, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur la succession de Louis Boudeau laboureur à Boissise-le-Roi, son père. — 27 septembre 1550 (fol. 25).

3536. — Robert de Poupeville, prêtre maître ès arts en l'Université de Paris, demeurant à Paris, rue de Sorbonne : donation à Françoise de Poupeville, bourgeoise de Paris veuve de Nicolas Du Gué, marchand apothicaire et épicier, bourgeois de Paris, sa sœu[r] unique, «pour ses bons, louables, agréable[s] services, curialitez, plaisirs et bons traictemen[s]» d'une maison à Wissous, diocèse de Paris, e[n] la grand rue, dite rue de la Vallée, de p[...] avec plantation de saules, de vignes et [...] terres au terroir de Wissous, de rentes, de s[es] droits sur un moulin à eau pour le blé, [...] Dampont et de terres près de ce moulin. — 30 septembre 1550 (fol. 25 v°).

3537. — Didier Pautrat, maître ès arts, udiant en l'Université de Paris, demeurant collège de Cambrai : donation à Blaise espirilière, «blanchisaresse de linge», deeurant à Paris, sur les fossés, entre les portes int-Jacques et Saint-Marcel, de l'usufruit, vie durant, d'une maison à Paris, entre les rtes susdites, rue des Postes, «où soulloit ndre pour enseigne l'Ymaige Sainct-Ypote», à charge de faire célébrer, chaque née, un service complet, jusques à la somme 60 sols tournois, à l'intention du donateur de ses parents et amis trépassés; «ladicte nation faicte à Blaise Lespirilière pour la compenser des agréables services et plaisirs i'elle luy a faictz par cy devant, pendant et rant qu'il a esté mallade, luy et ses escolrs». — 1er octobre 1550 (fol. 27 v°).

3538. — Guillemette Robineau, femme de icolas Vincent, sergent à verge au Châtelet Paris : donation à Denis Vincent, sergent verge au Châtelet de Paris, de tous les biens, eubles et immeubles, qui lui appartiendront rs de son décès. — 2 octobre 1550 ol. 28).

3539. — Pierre Boucquillon, fourbisseur, emeurant à Boulongne-la-Grâce, momennément logé à Paris, rue des Cinq-Diamants, ıez son frère Martin Boucquillon : donation Jean Boucquillon, écolier, étudiant en Université de Paris, son neveu, de ses droits ır les successions de Pierre Boucquillon et e Jeanne Bonvarlet, ses père et mère. — 2 mai 1550 (fol. 29 v°).

3540. — Michel Perret, huissier du Roi u Parlement de Paris, et Madeleine de Chefeville, sa femme : donation mutuelle. — 1 août 1550 (fol. 30).

3541. — François de Saint-Bonnier, cuyer, seigneur de Sainte-Gemmes-le-Robert, u Plessis-Bouchard, demeurant en sa terre t seigneurie du Plessis-Bouchard, pays du Maine, et Catherine du Mouchet : contrat de mariage. Par ce contrat, Clériadus du Mouchet, avocat en Parlement, et seigneur de la Mouchetière et de la Bourdonnière, pays du Grand Perche, père de Catherine du Mouchet, s'engage à donner pour la dot de sa fille, tant de son chef que pour le droit successif de Jeanne Guerreau, sa mère, le jour de ses épousailles, la somme de 188 livres 12 sols tournois de rentes foncières sur ses terres et seigneuries de Clinchamp et de Vauvineux, de diverses autres rentes au Perche, et de la moitié du linge se trouvant en garde dans la maison de Mathurin Bellanger, sergent, appartenant audit du Mouchet et à ses enfants. D'autre part, François de Saint-Bonnier donne à Catherine du Mouchet, dans le cas de prédécès sans enfants, la jouissance pour sa demeure du domaine du Tertre, avec 120 arpents de terres, prés et bois. — 1er janvier 1548 (fol. 30 v°).

3542. — Jean de Billy, seigneur de Montguignard, Antoine, Charles, Florent et Gallois de Billy, ses frères, en leurs noms et aux noms de Nicolas Lallement, seigneur de Heurtebize, et de Jeanne de Billy, sa femme, leurs beau-frère et sœur : accord au sujet de la terre et seigneurie de Mauregard en France, près de Dammartin-en-Goële, que Jean de Billy consent à partager avec ses frères et sœur, après la mort de Louis de Billy, leur père, bien qu'elle lui ait été attribuée par son contrat de mariage. — 18 juin 1545 (fol. 33 v°).

3543. — Guillemette Hastier, veuve de Jean aux Bœufs, bourgeoise de Paris : donation à Augustin Poussin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, de 100 sols tournois de rente sur une maison à Paris, rue Saint-Honoré, près des maisons du Cerf et de l'Épée, sur des terres au terroir de Villiers-la-Garenne, sur une maison au port de Neuilly, près de la chapelle de Saint-Jean, et de 24 sols parisis de rente sur deux mai-

sons à Saint-Germain-en-Laye, près de la place aux Écuyers, devant et à l'opposite du cimetière. — 25 juin 1550 (fol. 35).

3544. — Guillaume de Berry, marchand pelletier, bourgeois de Paris, et Gatienne Gellier, sa femme : donation à Pierre de Berry, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur la succession de Marie du Bourg, dite la «Bourbonnoise», femme de François Moireau, tailleur d'habillements à Amboise, nièce de Gatienne Gellier. — 27 juillet 1550 (fol. 36).

3545. — Guillaume Le Picard, praticien à Paris, et Marguerite Barbette, veuve de Nicolas Thierry, marchand drapier, bourgeois de Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Marguerite Barbette donne à Guillaume Le Picard la propriété d'une rente de 25 livres tournois sur Jean Musnier, le jeune, marchand mercier, bourgeois de Paris, et l'usufruit d'une autre rente de 25 livres tournois sur le même Jean Musnier. — 9 octobre 1550 (fol. 36 v°).

3546. — Barbe de La Ruelle, veuve de Michel Gillain, laboureur, demeurant à Montmartre : donation à Michel et à Jean Gillain, fils d'André et de Guillaume Gillain, laboureurs à Montmartre, cousins germains, de la moitié par indivis d'une maison à Montmartre, rue des Rosiers, à l'enseigne de l'Image Saint-Pierre, et de vignes et terres aux terroirs de Montmartre, Clichy-la-Garenne et Saint-Ouen, à charge par lesdits André et Guillaume Gillain de pourvoir à son entretien; ladite donation faite, pour «la bonne et vraye amour qu'elle a ausdictz enfans et à celle fin qu'ilz aient à l'advenir mieulx de quoy pour les faire gens de bien, et en considération des bons et agréables plaisirs et services», à elle rendus par André et Guillaume Gillain. — 10 avril 1548 (fol. 38).

3547. — Jean Hardouyn, religieux non profès au couvent des Minimes d'Amiens, où il doit faire profession dans huit jours : donation : 1° audit couvent d'une rente de 8 livres 6 sols 8 deniers tournois sur Jean Descamps, marchand à la Celle [-les-Bordes], près Chevreuse, et d'une somme de 323 livres tournois en deniers comptants, dont 100 déjà payées et 223 payables par Claude de Paris, curé de la Celle, son oncle, chargé de l'administration de ses biens; 2° au couvent des Minimes de Nigeon, de ses droits sur une maison à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, paroisse de Saint-Sulpice, et sur une autre maison à Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris, dépendant de la succession de Catherine de Paris, sa tante, sous réserve de la succession de Gillot Hardouyn, son frère, qu'il abandonne à Catherine Hardouyn, sa sœur, à charge par lesdits Minimes d'Amiens de lui remettre 80 livres des deniers ainsi donnés, «tant pour fournir à aucunes de ses debtes, négoces et affaires, que pour luy avoir aucuns habillemens et autres choses à luy neccessaires», et à charge par les deux couvents de célébrer trois services pour les âmes de ses père et mère, parents et amis, «lorsqu'il leur plaira et en auront le loisir». — 12 septembre 1550 (fol. 39).

3548. — Arnoul d'Allemaigne, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean d'Allemaigne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison à Longjumeau, sur la grande rue, au coin du Marché. — 20 octobre 1550 (fol. 40 v°).

3549. — Jeanne des Molins, veuve de Robert de Templeu, lieutenant général de la ville de Bray-sur-Somme, Étallie, Charlotte et Marie de Templeu : donation à Robert de Templeu, étudiant en la Faculté de médecine de l'Université de Paris, leur fils et frère, «en faveur de son estude», de portion d'une maison à Bray-sur-Somme, devant la Croix, «où soulloit pendre pour enseigne l'Escu de Bourgogne», et de ce qui leur est dû par la veuve et les héritiers d'Antoine de Templeu, leur frère et tuteur. — 19 octobre 1550 (fol. 41).

3550. — Jeanne Bourdin, veuve de Jean [...]iart, dit de Beauvais, maître peintre, [...]urgeois de Paris : donation à Catherine de [...]ermont, abbesse de Montmartre-lez-Paris, de [...] droits, à titre d'héritière de Michel Bour[...]n, marchand bonnetier, bourgeois de Paris, [...] de Jeanne du Mesnil, ses père et aïeule, [...]r une maison à plusieurs corps d'hôtel avec [...]din, rue Saint-Honoré, à l'enseigne du Lion [...]rgent, attenante, d'une part, aux hôtels de [...]Tuile et de l'Ange, d'autre part, aux anciens [...]irs de la ville de Paris et à l'hôtel de la Corne [...] Daim, aboutissant à l'hôtel de l'*Agnus Dei*, [...]lite maison en la censive de l'évêque de Paris [...] de l'Hôtel de Ville, «pour les anciens murs [...]ans en icelle», et sur deux vignes, l'une au [...]roir de Picpus, «ou lieu dict la Croix bri[...]», sur le chemin du Bois de Vincennes, [...]utre au terroir de Reuilly, «aboutissant [...]r hault au Chemyn de la Planchette et par [...]s aux terres de Saint-Antoine-des-Champs», [...]charge par ladite abbesse de «bailler à la[...]te Bourdin, sa vie durant, toutes ses nec[...]ssitez de vivres,... entretenemens de ves[...]res, de linge..., bien et honnestement, selon [...]n estat, ensemble de faire et livrer tout ce [...]'il luy conviendra avoir pour la santé de [...] personne,... et après son décedz de la faire [...]humer en l'église dudict Montmartre, hon[...]stement et honnorablement, selon son estat, [...] faire dire et célébrer en icelle église troys [...]rvices complectz, le tout, selon et ainsi qu'il [...] acoustumé de faire et dire pour une des [...]ligieuses dudict lieu déceddée», enfin de [...]oursuivre les procès engagés au sujet des[...]ts biens. — 10 août 1550 (fol. 42).

3551. — Fiacre Bosson, marchand mer[...]r, demeurant à Paris, rue du Cygne : do[...]tion à Simon Bosson, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, de ses droits sur les biens de la succession de Marie Simonneau, sa mère, femme en secondes noces de Gatien Bosson, sis en la paroisse de Saint-Symphorien-les-Tours. — 28 septembre 1550 (fol. 44 v°).

3552. — Eustache Le Picart, seigneur de Villeron, commissaire et déchargeur ordinaire en l'artillerie du Roi, et Philiberte Ferrou, sa femme : donation mutuelle. — 23 octobre 1550 (fol. 45 v°).

3553. — Jean Mengin, religieux novice en l'église de Notre-Dame-de-Vauvert-lez-Paris, de l'ordre des Chartreux : donation à Nicolas Mengin, son frère, de tous biens à lui échus par le décès de Vincent Mengin, son père, au finage de Faremoutiers et aux environs, à charge de faire célébrer chaque année, à perpétuité, le jour des Morts, deux hautes messes et six basses pour le repos de l'âme de leurs père et mère. — 2 novembre 1553 (fol. 46 v°).

3554. — Perrette Melleron, femme de Pierre Langevin, marchand, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Jérôme Langevin, fils mineur de feu Jean Langevin, marchand, demeurant hors la porte Saint-Jacques, son neveu, de tous les biens, meubles et immeubles, qui lui appartiendront au jour de son décès, à charge de faire célébrer une messe basse de requiem par semaine, durant quatre années. — 11 octobre 1550 (fol. 47).

3555. — Antoine Noiret, prêtre, curé du collège du cardinal Lemoine, fondé en l'Université de Paris : donation à Jean Bauhain (Bauhin), chirurgien [1], demeurant à Bâle en Suisse et momentanément logé à Paris, rue

[1] Jean Bauhin, chirurgien, né à Amiens, le 24 août 1511, fut poursuivi comme hérétique et [...]échappa au bûcher que grâce à l'intercession de la reine Marguerite de Navarre qu'il avait guérie d'une [...]ave maladie, et qui en fit son premier médecin et chirurgien. Bauhin se réfugia à Anvers, en Alle[...]agne et s'établit à Bâle où il mourut, le 23 janvier 1582; il avait épousé à Paris Jeanne Fontaine.

de la Verrerie, en la maison de l'hôtel d'Argent, son cousin, d'une rente de 12 livres tournois sur des héritages à Châtres et sur un marchand à Paris, «pour les bons et agréables services que ledict Bauhain, son cousin à cause de sa femme, luy a faictz par cy devant et espère qu'il luy fera par cy après, ad ce aussy que ledict acceptant et sadicte femme aient mieulx de quoy vivre et plus honnestement leur estat et mesnage entretenir ou temps advenir». — 23 juin 1550 (fol. 47 v°).

3556. — Jacques Rollier, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jacques Le Gresle, seigneur de Beaupré, bourgeois de Paris, d'une rente litigieuse de 32 sols parisis. — 12 septembre 1550 (fol. 48 v°).

3557. — Charles du Ban, procureur au Parlement, et Jacqueline Gilles, sa femme : donation mutuelle. — 16 avril 1549 (fol. 49).

3558. — Huguet Thouzeau, vigneron à Lusancy-sur-Marne : donation à Marion Velu, sa filleule et nièce, et à Françoise Velu, sa nièce, de ses droits sur les biens des successions d'Étienne Thouzeau et d'Henriette Mauroy, ses père et mère, à Lusancy et aux environs, «affin que ses niepces cy après puissent mieulx vivre, leur estat entretenir plus honnestement, et pour plus amplement faire venir et trouver leur bien pour elles marier». — 13 mai 1546 (fol. 50).

3559. — Philippe de Linange, comte de Dampierre, seigneur d'Apremont, au diocèse de Verdun, d'Ormes, de Mandres-aux-Quatre-Tours, et d'Argillières : donation à François de Clèves, duc de Nivernois, comte d'Eu, de Rethelois, de Dreux et de Beaufort, pair de France, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en Champagne et Brie, des châteaux, terres et seigneuries d'Apremont (près de Saint-Mihiel), d'Ormes [-et-Ville], et de Mandres-aux-Quatre-Tours, ainsi que d'une rente de 1,000 livres sur les salines de Lorraine, et abandon par François, duc de Nivernois, à Philippe de Linange de l'usufruit de la terre de Linange, représentant un revenu annuel de 4,000 livres tournois. — 2 septembre 1550 (fol. 52).

3560. — Pierre Chauldières, «maître faiseur d'estreufz» à Paris, demeurant près et hors la porte Saint-Jacques, et Jacqueline du Chesnay, sa femme : donation mutuelle. — 13 mai 1550 (fol. 53 v°).

3561. — Jacques Boisselet, sergent de l'Hôtel de Ville de Paris, et Ysabeau Hazart, sa femme, auparavant veuve d'Étienne Hervy : donation à Mathurin Cartier, bourgeois de Paris, et à Adenette Hazart, sa femme, leurs beau-frère, belle-sœur et sœur, d'une rente de 15 sols parisis sur une maison à Argenteuil, carrefour «au Regnard». — 17 juillet 1550 (fol. 54 v°).

3562. — Nicolas Chefdeville, marchand tavernier, bourgeois de Paris, et Marguerite Huon, sa femme, auparavant veuve de Jean Grégoire, demeurant rue Montmartre : donation à Guillaume Grégoire, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, des biens à eux échus par le décès de Mariette Mauthin, mère dudit Chefdeville. — 6 septembre 1550 (fol. 55).

3563. — Simonne Périer, veuve de Guillaume Nicole, laboureur à Argenteuil : donation à Pierre Thomas, laboureur à Argenteuil, son filleul et neveu, de vignes au terroir d'Argenteuil, «pour demourer quicte envers ledict Thomas de tous les services et loyers que ledict Thomas pourroit avoir gaignez et deserviz tant avec feu Guillaume Nicole, son mary, que elle, de tout le temps passé jusques à huy». — 2 novembre 1550 (fol. 55 v°).

3564. — Guillemette Bonnart, femme de Jean Dupont, sergent à verge au Châtelet de Paris : testament. Par cet acte la testatrice

sa sépulture au cimetière des Innocents, ant et à l'opposite de l'Image Notre-Dame: lègue à Hector Blondel, maître barbier à is, «ung anneau d'or, auquel est enchâssé petit diamant»; à Nicole Dupont, femme dit Blondel, sa belle-sœur, «une bague d'or dant, avec une petite chesne d'or et une ite perle y pendant»; à Jacqueline Boutet, nièce, «une robbe de drap noir, à poignetz gectz de satin, doublée de demye ostade»; eanne Boutet, sa nièce et filleule de son ri, «une robbe de drap viollet, fourrée de ne noire»; à Claude Boutet, sa nièce, «une be de drap violet, sans pongnetz, à queue, blée de demye ostade, avec ung garde robbe serge noire»; à chacune de ses nièces, une i-douzaine de ses chemises; à Jacques Guy-lt, serviteur dudit Dupont et de la testa-e, «ung manteau de drap noir, vallant cent tournois, parce que ledict Dupont dict avoir du le manteau d'icelluy Guynault»; à Hélène houe, son ancienne chambrière, «une robbe de de drap tanné, doublée par hault de le»; à Catherine du Mutel, femme d'Étienne tet, aussi maître barbier à Paris, «une pe bague d'or, en laquelle est enchâssé une te cornaline, pour pendre au col de l'en- de ladicte du Mutel»; à Catherine du let, sa chambrière actuelle, «ung meschant et de drap noir, que ladicte testarresse dict r achecté puis peu de temps avec ung chant corps de drap à son usaige». De , ladite Guillaume Bonnart lègue tous ses s meubles et conquêts immeubles à Ro- Sordeau, clerc de Louis Allegrain, con-er au Parlement, «pour la bonne amour lle a et dict avoir audict Sordeau, et les s et agréables services qu'elle dict luy avoir faictz par cy devant». — 7 septembre o (fol. 56).

565. — Robert Bezon, praticien à Vitry, Marion Castel, sa femme : donation mu-le. — 9 février 1531 (fol. 57 v°).

566. — Antoine de Clément, fils de feu Oudin de Clément et de Sidoine de Melun, et Raouline Blondel, fille de Jean Blondel et de Catherine Musnier : contrat de mariage. Par ce contrat Sidoine de Melun donne aux futurs époux 30 arpents de terres labourables faisant partie du fief de Cossigny, aux terroirs de Vinantes et de Montgé, avec l'usufruit de la moitié des terres labourables qu'elle possède, et du «logis, jardin et pourpris appellé le logis de Scossigny», et a promis «vestir son filz, comme à son estat est requis, et le rendre quicte de toutes debtes jusques au jour de son mariage». De plus, Jean Blondel, père de la future, s'engage à donner à Antoine de Clément, «le jour de ses nopces, cent escus au soleil, [sa] fille vestue et en-trousselée, bien et honnestement, et aussy de luy bailler autant tout bestial, comme il a faict à ses aultres filles». — 6 mai 1546 (fol. 58 v°).

3567. — Jean Petit, marchand drapier, bourgeois de Paris, et Ysabeau Favier, veuve de Jacques Coquillart, marchand drapier, bourgeois de Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Poncelet Petit, marchand drapier à Reims, père du futur, s'engage à donner en avancement d'hoirie à son fils 800 livres tournois, dont 400 livres à Noël et 400 livres à Pâques, et Ysabeau Favier donne à Jean Petit l'usufruit de tous ses immeubles, sa vie durant; de plus les futurs époux promettent de délivrer à Anne Favier, nièce d'Ysabeau, la somme de 400 livres tournois, «sitost et incontinent qu'elle aura trouvé son bien pour estre pourveue par mariage, ou qu'elle sera pourveue en religion». — 26 juillet 1548 (fol. 60).

3568. — Jean Huvin, tonnelier à Noisy-le-Sec, et Marion Veignon, sa femme : donation à Jacques Zeusde, écolier, étudiant en l'Université de Paris, fils de Jean Zeusde, maître tonnelier à Paris, leur cousin, d'une maison couverte en chaume à Noisy-le-Sec, au lieu dit «le Bout-d'am-Bas», en la grande

rue Saint-Denis. — 9 novembre 1550 (fol. 61 v°).

3569. — Marin Hervier, prêtre, demeurant à Orcemont, près Rambouillet : donation à Marin Robillart, libraire à Paris, demeurant rue des Amandiers, son neveu et filleul, d'une maison au terroir des Châtelliers, à Orcemont, de terres et vignes aux terroirs d'Orcemcnt et de Briquessard. — 13 octobre 1550 (fol. 63).

3570. — André Coste, gruyer et garde de la forêt de Sourdun : donation à Nicolas Frezon, marchand drapier, bourgeois de Paris et messager juré en l'Université, d'une rente de blé. — 12 novembre 1550 (fol. 64).

3571. — Jacques Grippon, cardeur de laines, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, et Anne Larbalestrier, sa femme : donation à Pierre Grippon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur les successions de Guichard Larbalestrier et de Catherine Le Sueur, sa femme, leurs beau-père et belle-mère, père et mère. — 18 novembre 1550 (fol. 64 v°).

3572. — Jean Séguin, prêtre, demeurant à Meaux : donation à Robert du Mont, marchand à Meaux, son neveu, d'une rente de blé et de terres aux terroirs de Marolles et des Essarts. — 4 mars 1546 (fol. 65).

3573. — Marion Fontenay, femme de Jean Clouet, sergent de Dunois : donation à Nicolas Chesneau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère maternel, de ses droits sur une maison à Châteaudun, rue Blaisoise, paroisse de Saint-Valérien, à l'enseigne de la Truie-qui-File, dépendant de la succession de son père. — 23 octobre 1550 (fol. 66 v°).

3574. — Jean Alain, le jeune, compagnon fourbisseur et garnisseur d'épées, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Jean du Can, sergent de la justice de Saint-Germain-des-Prés, son beau-père, d'une rente viagère de 8 livres 6 sols 8 deniers tournois, «pour le bon amour que ledict donateur di avoir audict donataire, son beau-père, et faveur de ce que ledict donataire a, par devant et dès longtemps a, nourry et entreten à ses despens ledict donateur, et qu'il luy faict apprendre sondict mestier de fourbisse et garnisseur d'espées». — 12 novembre 155 (fol. 67).

3575. — Jean du Can, sergent de la ju tice de Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, demeurant : donation à Jean Alain, le jeun compagnon fourbisseur et garnisseur d'épée demeurant à Saint-Germain-des-Prés, s beau-fils, de la moitié d'une maison au Saint-Germain, rue du Colombier. — 12 n vembre 1550 (fol. 68).

3576. — Jean de Thumery, écuyer, s gneur de Méridon, demeurant à Villepreu donation à Jacques de Thumery, écuy homme d'armes, son fils, d'une rente 50 livres tournois, due par Jean Barbe, ma chand à Paris, sur une maison, rue de Truanderie, avec trois années d'arrérages; dite donation faite audit Jacques de Thumer «en avancement d'hoirie, et pour ayder à s entretenir ausdictes ordonnances roiaulx». 22 octobre 1550 (fol. 68 v°).

3577. — Louis Moisel, laboureur à Sai Cloud, et Denise Bourgeois, sa femme : d nation à Jean et à Germain Moisel, le enfants, d'une maison à Saint-Cloud, en grande rue du Martray, à l'enseigne de l'Ima Notre-Dame, et de vignes et de terres au t roir de Saint-Cloud, avec tous leurs meubl à charge de pourvoir à leur entretien, atten leur ancien âge, et «que ladicte Loyse Bou geois est mallade des dix ans à ou environ et de nourrir et entretenir d'habillements le sœur Claude Moisel, âgée de 9 à 10 ans, «de la marier, selon son estat, elle venue aage et quant elle aura trouvé son bien». 25, 28 et 29 septembre 1527 (fol. 69 v°).

3578. — Nicolas du Chesne, marchan

-geois de Paris, demeurant rue des La-lières, à l'enseigne de l'Étoile, et Marie ult, sa femme : donation mutuelle. — oût 1550 (fol. 71).

579. — Étienne Mauxion, curé de Verron, èse d'Angers, demeurant à Paris : dona-à Claude Le Fevre, conseiller au Parlement Paris, seigneur de Pouilly, demeurant à s, de 15 arpents de bois taillis et terres labou-es, enclos de fossés, au terroir de Pouilly ès Méru), pour reconnaître «les bons et ables services qui luy ont esté faictz, le mencement de sa jeunesse..., et aussi pour grans advantaiges, honneurs, prouffictz et litez qu'il a receuz par le moien et à la ur de noble homme et saige, maistre Claude Fevre». — 20 septembre 1550 (fol. 72 v°).

3580. — Nicole Thibault, procureur au lement : vente, transport et donation en de plus-value à André Le Faulcheur, avocat Parlement, de la terre et ferme de «Chef-ivre», à Arcis-en-Brie, avec 27 arpents demi de terres, de vignes, de pâtis et de s aux terroirs d'Arcis et de Chaumes, près urnan et aux environs, pour demeurer tte de l'administration et gouvernement des ns de la femme d'André Le Faulcheur, dont ole Thibault avait été chargé, et «obvier fraiz et débatz de comptes». — 7 no-nbre 1550 (fol. 73 v°).

3581. — Anne Plume, veuve de Sébastien llaire, élu pour le Roi à Chartres : dona-n à Aignan Plume, étudiant en l'Université Orléans, son neveu, de ses droits sur les rres, cens, rentes et maisons qu'elle possède x Massuères (près Dancy), à Coulommiers Beauce (près Bonneval), et en la paroisse Dancy, et remise à son neveu de tout ce 'elle peut avoir «fraié, paié et desbourcé nt pour l'entretenement, nourriture, livres, iemens d'escollaige..., de tout le temps ssé jusques à huy. Cestz présens don, ces-on et transportz faictz..., à celle fin qu'il ait lus grant moien d'estudier, avoir des livres, soy entretenir à l'estude et en icelles acquérir degré et science». — 28 novembre 1550 (fol. 76).

3582. — Lambert Le Blanc, maître ès arts, étudiant en l'Université de Paris : donation à Gabriel, à Louis et à Jean Le Blanc, enfants d'Étienne Le Blanc, contrôleur général de l'Épargne, et de Marguerite Anjorrant, ses frères, des droits lui revenant à raison du douaire de Catherine Budé, sa mère, sur des maison, logis de fermier, jardins, bois, saussaies, prés, vignes et terres aux villages et terroirs de l'Hay, Chevilly, Bourg-la-Reine et aux environs, à condition de «substanter, nourrir et loger» Marguerite Anjorrant, leur mère, et belle-mère de Lambert Le Blanc, «comme bons enfans doibvent faire à leur mère». — 7 décembre 1545 (fol. 77).

3583. — Jacques Gyverne, laboureur de vignes à Lagny-sur-Marne, et Jeanne de La Rue, sa femme : donation à Nicolas de La Rue, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, des biens qui peuvent leur appartenir comme héritiers de Jean Gyverne, dit «Huguelin», leur père et beau-père. — 2 décembre 1550 (fol. 80 v°).

3584. — Marie Le Tellier, native de Drocourt, près Mantes-sur-Seine, demeurant à Paris : donation à Pierre Sauxon, maître ceinturier à Paris, de tous ses biens, meubles et immeubles, à charge de «bien et honnestement nourrir et entretenir ladicte Le Tellier, le cours de sa vye, faire prier Dieu pour elle et de paier à ladicte Le Tellier..., par chacune sepmaine de l'an, quinze solz tournois, pour en faire et disposer... ce que bon luy semblera», à charge par les héritiers dudit Sauxon de rendre à Marie Le Tellier 100 écus d'or, «pour les deniers auparavant luy baillez et délivrez audict Sauxon». — 30 novembre 1550 (fol. 81).

3585. — Jean Pin, écuyer, demeurant à Lyon, momentanément logé à Paris, «rue Fremanteau», à l'enseigne de la Corne de

Cerf : donation à Jean Hennepin, marchand à Paris, «pour ses bons et agréables services», de tous les biens meubles et de toutes les créances qu'il possédera au jour de son décès. — 5 septembre 1549 (fol. 82).

3586. — Jean Hennepin, clerc de taverne, demeurant à Paris, et Catherine Boudard, sa femme : donation mutuelle. — 17 juin 1532 (fol. 82).

3587. — Jean Hennepin, clerc de taverne, demeurant à Paris, et Catherine Boudard, sa femme : donation à l'Hôtel-Dieu de Paris de tous leurs biens, sous réserve de l'usufruit. — 27 juin 1532 (fol. 82 v°).

3588. — Jacques Plantin, greffier de la cour de l'archidiacre de Paris : donation à Nicole Plantin, notaire et praticien en cour d'église, son père, de ses droits, à titre d'héritier de Dauphine Martin, sa mère, sur une maison avec jardin à Saint-Marcel-lez-Paris, «rue Neuve de Coippeaulx, sur le portail de laquelle est pour enseigne l'Ymaige Sainct-Nicolas, tenant à ung lieu appartenant aux religieulx des Carmes», sur une vigne au terroir de Charenton, et sur deux rentes, l'une de 70 sols tournois, l'autre de 12 livres 10 sols tournois, dues par les héritiers de Simon Riant, orfèvre à Saint-Marcel. — 9 décembre 1550 (fol. 83).

3589. — Marie Barbier, chambrière, servant à Paris : donation à Avoye Boutin, veuve de Charles Quentin, canonnier de l'Artillerie, demeurant à Paris, de tous les biens à elle échus par les successions de son père, de sa mère et de son cousin. — 15 octobre 1550 (fol. 84).

3590. — Guillaume Pinelaire, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Pinelaire, écolier à Paris, son fils, de terres et jardin à Noisemant et à Cesson, avec 200 de foin. — 21 février 1548 (fol. 84 v°).

3591. — Jean Launoy, praticien en cour laie, demeurant à Magny-Lessart (Magny-les-Hameaux), et Jeanne Cogle, sa femme : donation à Jean Boudier, manouvrier à Magny-les-Hameaux, et à Barbe Launoy, sa femme, d'une travée de maison et de terres en jardin à Magny-les-Hameaux. — 3 novembre 1550 (fol. 85 v°).

3592. — Jean Perdigeon, marchand et laboureur à Manchecourt, près Pithiviers en Beauce, en son nom et au nom de Marie Bégault, sa femme : donation à Nicolas Bégault, écolier, étudiant en la Faculté de décret en l'Université de Paris, demeurant place Maubert, à l'enseigne de l'Âne rayé, leur neveu, de terres sur le chemin d'Andeville à Janville (près Meslay-le-Vidame) et d'Andeville à Sermaises. — 13 décembre 1550 (fol. 86).

3593. — Pierre du Pont, marchand, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et Catherine du Pont, demeurant à Paris, sa sœur : donation à Vincent du Pont, clerc suivant les finances, leur frère aîné, de leurs droits, à titre d'héritiers de Jean du Pont, boulanger à Paris, leur père, sur une maison à Paris, rue Saint-Germain-de-l'Auxerrois, qui avait été vendue en 1522, audit Dupont par Pierre Lescot, procureur général en la Cour des Aides, pour le prix de 1,600 livres tournois, sur lequel ledit Jean du Pont avait payé 500 livres. — 11 décembre 1550 (fol. 86 v°).

3594. — Jean Canyvet, voiturier par eau à Paris, et Hélène Péanne, sa femme, Robert Patineau, maître pêcheur à verge à Paris, et Marguerite Moutrat, sa femme : donation à Denis Patineau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu et fils, de leurs droits, à titre d'héritiers de la mère d'Hélène Péanne, sur des maison, jardin et terres à Pontgouin. — 14 décembre 1550 (fol. 17).

3595. — Ananias Le Sueur, marchand boucher à Paris : donation à François Le Sueur, son frère, de ses droits sur une maison

t-Marcel-lez-Paris, rue de Lourcine, de- t la grande porte du monastère des Cor- ères, et des dépens faits contre lesdites gieuses pour annulation de contrat. — décembre 1550 (fol. 88).

596. — Jean Brias, marchand, demeu- à Paris, rue du Bon-Puits, près la rue t-Victor, et Simonne Roux, sa femme : ation à Jean Brias, écolier, étudiant en iversité de Paris, leur fils, d'une maison orbeil, rue de la Juiverie, attenante à tel de la ville de Corbeil et aboutissant derrière aux murs de la ville. — 7 no- bre 1550 (fol. 88 v°).

597. — Thomasse Sanson, veuve de Pierre Pain, bourgeoise de Paris, demeurant rue Bièvre : donation à Guillaume Godin, mar- d boulanger, demeurant aux faubourgs t-Honoré-lez-Paris, «en récompense de ses s et agréables services», d'une vigne au oir de la Villette, «ou lieu dict Bon Jour». 13 octobre 1550 (fol. 89).

598. — Pierre Pourcel, marchand à Châ- -sous-Montlhéry : donation à Jean Biseau, tre maçon en plâtre, demeurant à Paris, Saint-Julien-le-Pauvre, son neveu, de es au vignoble de Châtres, près du cime- e. — 11 juin 1544 (fol. 89 v°).

599. — Michel Rencorce, médecin, de- rant à Serqueux, pays de Caux, au dio- de Rouen, se trouvant momentanément aris : déclaration portant que Jacques Ren- ce, son fils aîné, est «absent du roiaulme France, huict ans a ou environ, et qu'il a eu aucunes nouvelles», et que dans le où il serait décédé, Adrien Rencorce, cor- nier à Paris, son fils puîné, viendrait en lieu et place, et serait son héritier par it d'aînesse, mais dans le cas où son fils é reviendrait, donation audit Adrien Ren- ce, du tiers de tous les biens qui lui appar- dront au jour de son décès, «à la charge ledict Adrien sera tenu pourveoir ses frères et seurs en estat pour gaigner leur vie, et marier ladicte fille, selon et en ensuivant la coustume du pays». — 22 avril 1550 (fol. 90).

3600. — Marguerite Barbette, femme de Guillaume Le Picart, praticien, demeurant à Paris : acceptation de l'usufruit de 50 livres de rente qu'elle avait données par contrat de mariage à Henri du Haulçoy, bourgeois de Paris, et à Jeanne Parent, sa femme, usufruit qui lui est concédé par lesdits conjoints. — 17 novembre 1550 (fol. 91).

3601. — Thomas Bourlon, médecin à Loches : donation à Jean Bourlon, avocat au Châtelet de Paris, son frère, de ses droits sur la succession de Jean de Furnes, son frère ntérin. — 16 décembre 1550 (fol. 91 v°).

3602. — Thomas Bourlon, médecin à Loches, en son nom et au nom d'Antoinette Le Roux, sa femme : donation à Jean Bourlon, avocat au Châtelet de Paris, son frère, de ses droits, à titre d'héritier d'Anne Vincent, sa mère, sur le sixième d'une maison à Paris, rue Galande, «où anciennement estoit contre le mur pour enseigne le Lion d'argent et depuis les Troys Bruettes» attenante, d'une part, au collège de Cornouaille, d'autre part, à une maison à l'enseigne du Petit-Cerf, sur la grande rue». — 16 décembre 1550 (fol. 92 v°).

3603. — Gilles Puttefin, marchand pâtenôtrier à Paris, et Jeanne Féret, sa femme : donation mutuelle. — 2 décembre 1550 (fol. 93 v°).

3604. — Denis de Nazaret, marchand à Charly, et Barbe d'Aubigny, veuve de Roger Le Guerry, lieutenant particulier des Eaux et Forêts à Neuilly-Saint-Front : contrat de mariage. Par ce contrat Barbe d'Aubigny consent à un prélèvement de 20 écus soleil sur leurs biens en communauté pour chacun des enfants de Denis de Nazaret, lorsqu'il les mariera. — 22 avril 1550 (fol. 94 v°).

IMPRIMERIE NATIONALE.

3605. — Jean Laubigeois, marchand, bourgeois de Paris, et Marie Martin, sa femme : donation mutuelle. — 16 décembre 1520 (fol. 96).

3606. — Anne Le Roy, femme d'Antoine Léal, notaire au Châtelet de Paris : donation à Charles Thurlure, tapissier du duc de Longueville, et à Christine Léal, sa femme, ses beau-frère et belle-sœur, d'une maison à Paris, rue Saint-Germain-de-l'Auxerrois, contenant deux corps d'hôtel, «faisant l'un des coings d'une petite ruelle, appelée des Fuzeaulx, par laquelle descendent les esgoutz des rues Sainct-Germain et Berthin Porée en la rivière de Seine..., à la charge que lesdictz Thurlure et sa femme, donataires, seront tenuz, après le décedz de ladicte donatrice, donner, bailler et paier à paouvres filles à marier la somme de cinq cens livres tournois pour une fois, ou aultrement icelle somme convertir et emploier en oeuvres pitoiables et charitables, selon la discretion desdictz donataires». — 23 décembre 1550 (fol. 97).

3607. — Nicolas Frette, marchand, bourgeois de Paris : donation à Martin Frette, clerc au greffe criminel du Parlement à Paris, son frère, d'une rente de 10 livres tournois sur une maison et jeu de paume à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, appelé «le Jeu de paulme de Lyesse». — 26 juin 1550 (fol. 99 v°).

3608. — Richard Le Pelletier, écuyer, notaire et secrétaire du Roi, et Jacquette Pétremol, sa femme : déclaration confirmative de l'une des clauses de leur contrat de mariage, en date du 16 février 1550, s'interdisant le droit de demander aucun partage des biens d'Antoine Pétremol, seigneur de Saint-Utin, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, et de Louise de Provins, sa femme, leur beau-père et belle-mère, père et mère, biens dont le survivant conservera l'usufruit, sa vie durant. — 3 juillet 1550 (fol. 100).

3609. — Jacques Vyon, maréchal d[es] logis de la Reine, et Oudette Pétremol : co[n]trat de mariage. Par ce contrat Antoine P[é]tremol, seigneur de Saint-Utin, maître ord[i]naire des Comptes à Paris, et Louise de Provi[ns], sa femme, père et mère d'Oudette Pétrem[ol], font donation à leur fille d'un domaine [...] «Perrecey», avec 140 à 160 arpents de ter[res] labourables, aux Croutes, près d'Évry-lez-Ch[â]teaux, et de 2 arpents de vignes à Racines, [le] tout rachetable pour 6,000 livres tournois, «avec ce ont promis lesdictz père et mère h[a]biller leur dicte fille d'abitz nuptiaulx bien [et] deuement, selon que à l'estat desdictes pa[r]ties appartient, et faire les fraiz des nopces [et] espousailles, et aussi nourrir avec eulx et [en] leur hostel lesdictz futurs espoux avec ung se[r]viteur et une chambrière, par deux ans [à] compter du jour des espousailles, lesque[lz] habitz nuptiaulx, fraiz desdictes nopces [et] nourriture dessusdictz, lesdictes parties o[nt] estimé entre elles à la somme de neuf ce[ns] livres tournois». — 17 septembre 154[.] (fol. 101).

3610. — Regnault Favier, avocat en Pa[r]lement : donation à Jacques Favier, sergent [à] cheval au Châtelet de Paris, son frère, d[u] quart de deux maisons n'en faisant qu'un[e], aux faubourgs de Paris, hors la porte Sain[t-]Honoré, avec cours, étables, jardin et ter[re] labourable de la contenance d'un arpen[t], «aboutissant d'un bout à la grant rue et pav[é] du Roy et par derrière aux hoirs de feu Pierr[e] Le Gendre, trésorier de France», provenan[t] de la succession de Blanche d'Auchy, sa mèr[e]. — 28 décembre 1550 (fol. 102 v°).

3611. — François Coffry, marchand tein[turier], demeurant à Paris, rue «Cordonnerie» et Catherine d'Escavyn, sa femme : donatio[n] mutuelle. — 22 décembre 1550 (fol. 103).

3612. — Marin Bonyn, maître fondeur, demeurant à Paris, près les Célestins : donation à Jean Bonyn, compagnon fondeur [...]

is, son neveu, d'une rente de 10 livres rnois sur les biens de Pierre Surault, voiier par terre à Paris, demeurant rue de la isaie. — 28 décembre 1550 (fol. 104).

3613. — Michel Fouet, laboureur à Montrency : donation à Jean de Bordeaux, éco-, étudiant en l'Université de Paris, son eu, d'une maison aux faubourgs de Montrency, près du marché, «pour luy aider à er les fraiz de son estude». — 10 décem- 1550 (fol. 104 v°).

3614. — Marin Prévost, trésorier et payeur la compagnie du maréchal de Brissac, et rie Coustin, sa femme : donation à Phipe Piédefer, notaire et secrétaire du Roi, la maison avec jardin qu'ils habitent à nt-Germain-des-Prés-lez-Paris, sur les fos- de la porte de Buci, tendant à la rivière de ne, et d'une rente de 42 livres 10 sols tours sur une maison à Paris, rue des Prêcheurs, s les Halles, à l'enseigne des Trois Poissons, partenant à Tristan Cantien, examinateur Châtelet. — 26 décembre 1550 (fol. 105).

3615. — Guillaume Le Dau, marchand, urgeois de Paris : donation à Claude Le ux, sa petite-fille, représentée par Jean Le ux, marchand, bourgeois de Paris, son re, de 300 écus d'or soleil, à prendre après décès sur ses biens meubles et à défaut ses immeubles, «ad ce qu'elle ayt mieulx quoy estre pourveue en estat de mariage». 29 juillet 1550 (fol. 106).

3616. — Jeanne Gossier, veuve de Thiult de La Rue, laboureur, demeurant à inay-sur-Seine : donation à Pierre de La e, praticien à Épinay-sur-Seine, son fils, ses droits sur les successions de Michel ssier, prêtre à Saint-Denis, son frère, de ahiet Gossier, marchand pêcheur et laboour, demeurant à l'Isle Saint-Denis, et de Jacette de Lespine, sa femme, ses père et ère, et notamment sur la maison qu'habitait Michel Gossier à Saint-Denis, rue du Jardin. — 15 novembre 1545 (fol. 107).

3617. — Pierre Houssay, seigneur du Pereau, demeurant à Paris, se trouvant momentanément à Bourges : donation à Thibault Houssay, écolier, étudiant en l'Université de Bourges, son fils, en avancement d'hoirie, de ses droits sur le domaine du «Bois-Regnault» (Bois-Renaud), non compris le mobilier. — 10 décembre 1550 (fol. 113).

3618. — Philippe Pépin, maître rôtisseur à Paris, demeurant rue Saint-Jacques, et Charlotte Pinart, sa femme : donation à Thomas Pinart, maître charcutier, demeurant à Paris, rue Saint-Martin, leur beau-frère et frère, de portion d'une maison à Paris, rue Saint-Martin, ayant contre le mur l'enseigne de l'Image Notre-Dame et attenante à la maison de la «Seraine». — 6 et 24 décembre 1550 (fol. 114).

3619. — Pierre Crépon, l'aîné, imprimeur à Paris, et Jeanne Girard, sa femme : donation à Pierre Crépon, le jeune, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur les successions de Jean Girard et de sa femme, leurs beau-père et belle-mère, père et mère, et de leurs aïeul et aïeule. — 5 janvier 1551 (fol. 115).

3620. — Marguerite Roche, veuve de Denis de La Croix, laboureur, demeurant à Saint-Ouen : donation à Jean Rocher, fils de Pierre Rocher, laboureur, demeurant au Roule, son neveu, d'une vigne au terroir de Clichy, «ou lieu dict Trieres», attenante aux terres du château. — 25 avril 1550 (fol. 115 v°).

3621. — Jeanne Huvé, veuve d'Augustin Bouguier, marchand, bourgeois de Paris : donation à Sébastien du Boys, marchand, bourgeois de Paris, et à Catherine Bouguier, sa femme, ses gendre et fille, d'une somme de 1354 livres 9 deniers tournois, à elle due

par ledit Sébastien du Boys et Nicolas Bouguier, marchand, bourgeois de Paris, son beau-frère, à charge de lui servir une pension viagère de 50 livres tournois, «pour luy subvenir et ayder à sa nourriture et entretenement sur son ancien aage». — 9 novembre 1548 (fol. 116).

3622. — Jeanne Huvé, veuve d'Augustin Bouguier, marchand, bourgeois de Paris : donation à Guy Bouguier, prêtre, prieur curé de Triel, et docteur en médecine, demeurant à Paris, son fils, d'une somme de 1354 livres 9 deniers tournois, sur ce qui lui est dû par Sébastien du Boys, son gendre, et Nicolas Bouguier, son beau-frère, à charge de lui servir une pension viagère de 50 livres tournois, «pour luy ayder et subvenir aux fraiz de sa nourriture et entretenement, durant sa vie et ancien aage». — 9 novembre 1548 (fol. 117 v°).

3623. — François Gilles : testament. Par cet acte le testateur fait élection de sépulture dans l'église de Saint-Gervais, à côté de celle de Louis Gilles, son père; il lègue aux pauvres de la Maison-Dieu de Paris 100 sols tournois, aux pauvres prisonniers, tant du Palais que du Châtelet, 40 sols tournois; aux Quatre Mendiants, 10 livres tournois; aux enfants de son frère Gervais Gilles, 10 livres tournois; à Louis Gilles, fils de Pierre Gilles, avocat au Châtelet, son neveu, une portion de la maison des Trois Rois, où sont décédés ses père et mère. — 8 janvier 1551 (fol. 119 v°).

3624. — Jeanne de Chable, veuve de Claude de Villiers, écuyer, demeurant à Saint-Germain-des-Prés, faubourgs de Paris : interprétation d'une donation précédemment faite à Jeanne de Villiers, sa fille, et donation nouvelle de tout ce qui est à provenir du reliquat du compte de l'administration des biens de Jacques de Queuleu, seigneur de Sombrin, par Philippe de Miraulmont, son neveu, notamment, des terres de «Pisbequerel et Hérelle», acquises par ledit de Miraulmont des deniers de cette administration. — 8 janvier 1551 (fol. 120).

3625. — Robert Belloteau, procureur et receveur de la terre et seigneurie de Fontenay en Brie, et Jeanne Vivian, sa femme : donation mutuelle. — 21 octobre 1550 (fol. 121).

3626. — Pierre Riboulle, marchand à Chevreuse, et Antoinette Chevreau, sa femme : donation mutuelle. — 13 mars 1546 (fol. 122).

3627. — Françoise de Longvy, comtesse de Buzançais, veuve de Philippe Chabot, chevalier de l'Ordre, amiral de France : décharge au profit de Nicole Le Vigoureulx, docteur en la Faculté de médecine à Paris, d'une servitude dont était grevée «une place vague et inutille», qu'elle lui avait donnée le 16 juin 1547, et située à Paris, «rue des Petitz Marivaulx, vis à vis et de l'autre costé de la maison de Savoisis, appartenant à icelle dame, . . . en laquelle n'y avoit et n'y a encores de présent aucun bastiment ny apparence d'y en avoir eu, tenant, d'une part, à l'ancienne muraille de la ville de Paris, d'autre part, à Michel Pellican, maçon, aboutissant par derrière au seigneur de Haraulcourt», ladite servitude consistant en une issue suffisante, pour que le seigneur de Haraulcourt puisse «de la rue du Petit Marivaulx entrer et sortir en son logis». — 1er janvier 1551 (fol. 124).

3628. — Jean des Ursins, évêque de «Lautréguier» (Tréguier), ancien seigneur de Roissy-en-France, et du fief d'En-Haut à Marly en France : donation à François Budé, écuyer, valet de chambre ordinaire du Roi et seigneur de Marly en France, du droit de haute, moyenne et basse justice qui peut lui appartenir sur des terres au terroir de Marly en France (Marly-la-Ville), aux lieux dits «l'Espine aux Nonnains et le Périer», de la

ontenance de 16 arpents, par lui vendues, le o février 1535, à Adam Lormier, examinateur u Châtelet, et acquises par Nicole Séguier, aître en la Chambre des Comptes, d'Anne éguier, veuve dudit Lormier, sa sœur. — 7 décembre 1550 (fol. 125).

3629. — Nicolas Mauclerc, laboureur à anves, et Jeanne Machelart, sa femme, Anine Cocqueret, laboureur, demeurant à aint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et Marie achelart, sa femme, et Nicolas Machelart, boureur à Vaugirard : acceptation de la doation à eux faite, le 5 janvier 1551, par illes Saint-André, maître ès arts, demeunt à Bouray, près la Ferté-Alais, leur oncle, s terres, prés, vignes et rentes qu'il possède, nt en la paroisse d'Issy qu'en la paroisse de leury-les-Meudon et à Meudon. — 10 et janvier 1551 (fol. 126).

3630. — Guillaume de Marillac, valet de ambre ordinaire du Roi, et Renée Alligret, le de feu Olivier Alligret, avocat du Roi au rlement, et de Claude Le Gendre : contrat mariage. Par ce contrat, Louis Hennequin, ocat en Parlement, tuteur de Renée Alligret, omet de donner aux futurs mariés, le ur de leurs «espousailles», une somme 3,500 livres tournois, lesdits deniers pronant principalement de la vente de deux ntes, l'une de 100 livres tournois, l'autre de livres, et les meubles échus à Renée Alligret r le partage fait avec ses cohéritiers, estimés 600 livres tournois. De plus Gabriel de arillac, avocat général du Roi au Parlement, ère de Guillaume de Marillac, tant en son om qu'au nom de Charles de Marillac, évêque Vannes, maître des Requêtes ordinaires l'Hôtel, et ambassadeur près l'Empereur arles-Quint, son frère, donne à Guillaume Marillac la terre et seigneurie de Bicon, des terres à Denone et Effiat, avec leur aison paternelle à Aigueperse, le tout situé duché de Montpensier, sénéchaussée d'Auvergne, d'un revenu de 450 livres tournois. A la suite du contrat se trouve la procuration délivrée par Charles de Marillac, évêque de Vannes, à Gabriel de Marillac, son frère, pour effectuer la donation indiquée plus haut. — 11 janvier 1551 (fol. 127 v°).

3631. — Marion Lapye, femme de Jean Houzeau, dit Petit, laboureur, demeurant à Fontenay-sous-Bois : donation à Denis Savyot, laboureur à Fontenay-sous-Bois, son neveu, d'une vigne au terroir de Fontenay-sous-Bois, «ou lieu dict la Bossue», à charge de fondation, après son décès, d'une messe basse, en l'église de Saint-Germain de Fontenay. — 28 décembre 1549 (fol. 132).

3632. — Macé Nez, maître maçon à Paris, et Isabeau Potier, veuve de Guillaume Guillemet : contrat de mariage, avec donation mutuelle de la moitié des biens. — 29 octobre 1548 (fol. 132 v°).

3633. — Noël Hallu, bonnetier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de Lourcine, et Simonne Vendange, veuve de Jean Pellier, bonnetier, demeurant audit Saint-Marcel, «rue Lyonnet» : contrat de mariage. Par ce contrat Simonne Vendange donne à Noël Hallu l'usufruit, sa vie durant, de la moitié d'une maison à Saint-Marcel-lez-Paris, rue «Lyonnet», à l'enseigne du Chapeau rouge. — 11 janvier 1551 (fol. 133).

3634. — Étienne Wallot, pourpointier à Troyes-en-Champagne : donation à Jacques Dynetot, menuisier, bourgeois de Paris, et à Perrette Chauvel, sa femme, ses oncle et tante, d'une rente de 20 sols parisis sur une maison à Vitry-sur-Seine, «rue Doussi», et sur des vignes au terroir de Vitry, au lieu dit «l'Ormeteau». — 9 janvier 1551 (fol. 134).

3635. — Guillaume Lequien, boulanger, demeurant aux faubourgs Saint-Denis à Paris, et Philippe Guérin, sa femme : confirmation

d'une donation par eux faite, le 13 juillet 1545, à Hévin Roussel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, d'une maison à la Chaussée d'Ivry, près Anet. — 2 octobre 1550 (fol. 134 v°).

3636. — Nicole de Bonvillier, licencié en lois, avocat en Parlement à Paris : donation à Maximilien Le Bel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de 12 livres parisis sur une maison à Nogent-les-Vierges, en la rue dite des Croix, et sur des vignes, terres, prés et aunaies au terroir de Nogent-les-Vierges et aux environs. — 6 janvier 1551 (fol. 135 v°).

3637. — Méry Gaultier, compagnon teinturier de draps, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, en la grande rue, et Sébastienne Reneaulme, fille de François Reneaulme, garde des prisons du chapitre de Saint-Marcel : contrat de mariage. Par ce contrat Méry Gaultier donne à sa future la moitié d'une grange, jardin et masure à Ozouer-la-Ferrière, «où soulloit pendre pour enseigne la Cloche», et 20 arpents de terre au terroir d'Ozouer-la-Ferrière. — 25 mai 1549 (fol. 136).

3638. — Jean Chasteau, marchand, demeurant aux Alluets-le-Roi : donation à Olivier Chasteau, marchand drapier, bourgeois de Paris, son frère, de portion d'une maison à Nanterre, près de l'église Sainte-Geneviève, de terres, de prés et de vignes au terroir de Nanterre, et d'une saussaie en l'île de la Carrière, au lieu dit «le Sang Rouge». — 3 décembre 1550 (fol. 137).

3639. — Charles Trulde, ou Troude, juré vendeur de vins à Paris, et Philippe Philippes, sa femme, demeurant grande rue Saint-Jacques, à l'enseigne de l'Étoile : donation mutuelle. — 2 janvier 1549 (fol. 138 v°).

3640. — Pierre Barbier, cardeur de laines à Paris, et Adrienne Le Coincte, sa femme : donation à Jean Bellay, maître chapelier, bourgeois de Paris, leur oncle, d'un jardin planté d'arbres fruitiers à Moussy-le-Neuf, en la rue de «Madostz». — 4 juin 1542 (fol. 140).

3641. — André Rousseau, avocat en Parlement, et Marguerite Richer, veuve de Robert Jobert, procureur au Parlement, sa fiancée : dérogation à une clause de remploi de deux rentes, l'une de 50 livres tournois, l'autre de 10 livres, à la charge d'André Rousseau, inscrite dans le contrat de leur futur mariage, et donation par Marguerite Richer à son futur de 600 écus d'or, dans le cas où elle décéderait avant lui, sans enfants. — 21 janvier 1551 (fol. 140).

3642. — Mathias Chaval, natif de Saint-Georges-en-Couzan, en Forez, demeurant à Paris, et Jeanne Pavy, native de Pommeréval, près Neufchâtel, demeurant à Saint-Germain-des-Prés : contrat de mariage, avec donation mutuelle. — 19 juin 1550 (fol. 141).

3643. — Robert Marie, charpentier de la «grant congnée», demeurant à Bailly, près Versailles : donation à Jean Louvet, marchand bourgeois de Paris, de ses droits sur une maison, jardins et terre à Bailly, devant l'église, à lui échus par le décès de Thomas Marie, charpentier à Bailly, son frère. — 14 septembre 1540 (en double) [fol. 141 v° et 146 v°].

3644. — Pierre Louvet, laboureur à Bailly-en-Cruie : donation à Toussaint Louvet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de portion de ses droits sur les biens de la succession de Jeanne Louvet, sa tante, situés à Bailly et aux environs. — 10 mars 1550 (fol. 142 v°).

3645. — Michelle Dhière, veuve de Jean Gaillart, marchand, maître vinaigrier à Paris : donation à Pierre Gaillart, son fils, et à Catherine Bretement, sa belle-fille, de la moitié

d'une maison à Paris, rue «Garnier-Saint-Ladre», à l'enseigne de l'Image Saint-Nicolas, avec ses biens meubles, à charge de «nourrir, habiller et gouverner ladicte veufve, sadicte vie durant, bien et honnestement, selon son estat», avec la faculté d'aliéner de ses biens meubles jusqu'à concurrence de 100 livres tournois, pour subvenir à ses nécessités. — 23 janvier 1551 (fol. 143).

3646. — Jean Jehan, laboureur à Puteaux, paroisse de Suresnes, et Michelle Bigot, sa femme : «disant que Denis Jehan, escollier, estudiant en l'Université de Paris, aagé de vingt ans ou environ, leur filz, leur a faict remonstrer que son voulloir et intention estoit d'acquérir le degré et dignité de prebstrise, et pour y parvenir soy faire pourveoir aux premières et infimes ordres, toutes fois craignant estre reffusé, parce qu'il estoit, comme il est, filz de famille, n'avoit aucuns biens, à ceste cause auroit supplié très humblement lesdictz Jehan et Bigot, ses père et mère, luy faire quelque advancement sur leurs successions»; en conséquence, donation audit Denis Jehan de vignes aux terroirs de Courbevoie et Puteaux, et d'une travée de maison au village de Puteaux, en la grande rue. — 13 décembre 1550, 2 janvier 1551 (fol. 143 v°).

3647. — Jean Jehan, laboureur à Puteaux: donation à Denis Jehan, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une vigne au terroir de Nanterre, sur le chemin de Nanterre à Courbevoie. — 13 décembre 1550 (fol. 144 v°).

3648. — Regnault Favier, avocat en Parlement : ratification de la donation par lui faite, le 28 décembre 1550, à Jacques Favier, son frère, du quart de deux maisons avec jardins, aux faubourgs Saint-Honoré. — 1er janvier 1551 (fol. 145 v°).

3649. — Nicolas Bourguignon, garde de bois en la paroisse des Écrennes, au bailliage de Melun, et Barbe Bernault, sa femme : donation à Nicolas d'Herberay, écuyer, seigneur des Essarts, commissaire ordinaire de l'Artillerie, des droits successifs à eux échus par le décès de Guillaume Bourguignon, marchand à Bailly-en-Cruie, leur père et beau-père, de Jacques Bourguignon, l'aîné, prêtre, et de Jacques Bourguignon, tuilier à Bailly, leurs frère et beau-frère. — 23 janvier 1551 (fol. 146).

3650. — Jean Louvet, marchand, bourgeois de Paris : donation à Toussaint Louvet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits, à titre d'héritier de Jeanne Louvet, sa tante, veuve de Nicolas Marie, charpentier à Bailly, sur une maison à Bailly-en-Cruie, devant l'église. — 26 janvier 1541 (fol. 148).

3651. — Étienne Bernard, marchand, bourgeois de Paris, et Perrette Le Bas, sa femme, demeurant à Paris, rue des Anglais, à l'enseigne du Berceau : donation mutuelle. — 30 août 1548 (fol. 148 v°).

3652. — Jacques Spifame, évêque de Nevers : donation à Jean Spifame, seigneur de Bisseaux, conseiller au Parlement de Paris, son neveu, de la terre et seigneurie de Cochepis, près Villeneuve-le-Roi, bailliage de Sens, comprenant une maison manable, un étang et moulin bâti au-dessous, terres, prés, saussaies, une île dans la rivière d'Yonne, et de la moitié de la fontaine, moulin, prés et appartenances du moulin Véron, à charge de payer, à l'expiration de l'usufruit de ladite terre qu'il s'est réservé, 300 écus d'or à Jean Picart, conseiller au Parlement, et à Catherine Le Coq, sa femme, nièce du donateur, somme dont il leur fait donation. — 28 janvier 1551 (fol. 150).

3653. — Jean Prévost, écolier, étudiant en l'Université de Paris, demeurant au collège de Boncourt : donation à Arnoul Prévost, serrurier à Hesdin, son frère, d'une maison avec jardin à Hesdin, rue Saint-Martin, à lui

échue par le décès de Jacques Prévost, serrurier audit Hesdin, son père. — 9 janvier 1551 (fol. 152).

3654. — Jeanne Mallevault, veuve de Regnault Poisson, marchand, demeurant à Blois : donation à Jeanne Poisson, sa fille, des biens meubles, vaisselle d'argent, bagues et joyaux qui lui sont échus par la succession de François Mallevault, receveur de l'Écurie du Roi, son frère, et se trouvant en la possession de Jean Lyonne, receveur de ladite Écurie; «cestz don et transport faict tant pour la bonne amour naturelle qu'elle a à ladicte Jehanne Poisson, sa fille, que pour la récompenser et rémunérer de toutes les peines et travaulx, sallaires, journées et vaccations qu'elle a faictz, mis et emploiez, et dont icelle veufve pourroit estre tenue envers elle pour les sollicitudes et poursuictes qu'elle a faictes..., à la poursuicte des procez qu'elle a euz et a pour raison de la succession dudict defunct François Mallevault». — 29 janvier 1551 (fol. 153).

3655. — André Rocque, marchand drapier, bourgeois de Paris, et Marie Rivière, sa femme : donation mutuelle. — 2 janvier 1551 (fol. 154).

3656. — Claude Drouyn, prêtre, curé de Chamigny : donation à Nicolas Drouyn, praticien à Paris, son frère, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre, soy entretenir», des droits successifs à lui échus par le décès de Jean Drouyn et de Marie Lourdel, ses père et mère. — 28 janvier 1551 (fol. 155).

3657. — Mathieu Le Pelletier, prêtre, vicaire de l'église paroissiale de Saint-Michel-du-Degré à Saint-Denis en France, demeurant à Saint-Denis : donation à Perrette Revelin, sa servante, demeurant en son hôtel, de tous les biens meubles et ustenciles qui se trouveront au jour de son décès, avec une somme de 40 livres tournois, «à la charge que ledict Le Pelletier demourra quicte envers icelle Revelin de tous les loyers et services qu'elle pourroit prétendre luy estre deubz», à charge également par ladite Revelin de faire célébrer, après le décès du donateur, un service complet, et de faire dire durant un an une basse messe par semaine et aux fêtes d'apôtres, ledit Le Pelletier s'engageant, en cas de prédécès de sa servante, à faire célébrer deux services complets et une basse messe par semaine durant une année, «le tout faict pour les bons et agréables services que lesdictes parties dient avoir faictz l'un d'eulx à l'autre, et pour l'amour et amytié qu'ilz se portent. — 21 janvier 1551 (fol. 156 v°).

3658. — Jacques Chrétien, marchand à Villeneuve-Saint-Georges : donation à Antoine Langlois, écolier, étudiant en l'Université de Paris, «en considération des bons et agréables services et plaisirs que ledict escollier et ses prédécesseurs luy ont faictz», du revenu et loyer de la maison habitée par le donateur à Villeneuve-Saint-Georges, à l'enseigne du Cerf-Volant. — 31 janvier 1551 (fol. 157).

3659. — Pierre Heddes, maître fripier, priseur juré de biens à Paris, demeurant rue Galande, à l'enseigne des «Pourceletz», et Ysabeau Le Roux, sa femme : donation mutuelle. — 8 janvier 1551 (fol. 158).

3660. — Tristan du Val, maître ordinaire en la Chambre des Comptes à Paris, seigneur de Fontenay en France : donation à Jean Larcher, procureur au Châtelet de Paris, d'une rente de 50 sols tournois sur des biens à Bagnolet. — 20 janvier 1551 (fol. 159).

3661. — Louise Thomas, fille de feu Étienne Thomas, laboureur et jardinier à Paris, et de Claude Guignière, sa femme, demeurant à Paris, rue du Temple : «considérant la pauvreté et indigence de ladicte Claude Guignière, sa pauvre mère, aagée et n'aiant de quoy vivre et soy nourrir et entretenir, et n'aiant moien de gaigner sa vie» : donation à ladite Claude Guignière, afin de «l'ayder et secourir», de tous les biens, meubles et immeubles,

à elle échus par le décès d'Étienne Thomas, son père. — 3 février 1551 (fol. 159 v°).

3662. — Thibault Charlet, procureur au Parlement, et Catherine Aucourt, veuve de Mathieu Blesse, avocat en Parlement : contrat de mariage. Par ce contrat, Catherine Aucourt donne à son futur le quart de la maison qu'elle habite à Paris, rue Sainte-Avoye, et en cas de prédécès, l'usufruit des trois autres quarts de la même maison. — 16 septembre 1548 (fol. 160 v°).

3663. — Louis Frétel, écuyer, seigneur de Flaix : donation à Philippe de Flesselles, docteur régent en la Faculté de médecine de Paris : 1° d'une maison et d'un hôtel seigneu-rial à Moret en Gâtinais, «qui est le principal lieu du fief, appellé le fief de Cuise», avec les lépendances de ce fief, savoir : 14 arpents de erres labourables aux portes de Moret, 14 ar-›ents de bois taillis sur le bord de la Seine,) arpents de pré à Moret et à Montigny, un los de vigne de 2 arpents au terroir de Mo-et; 2° de la moitié de 14 à 15 livres de nenus cens aux faubourgs de Moret; 3° de 5 sols tournois et quelques anguilles de rente ur le moulin d'Épisy; 4° de 60 sols tournois le rente sur des îles et prés à Écuelles, près le Moret; 5° de deux tronçons de la rivière lu Loing et du droit de four banal à Moret, our jouir du tout, comme le faisait feue Ca-herine de Cuise. — 16 juillet 1550 (fol. 162).

3664. — René Le Camus, marchand pel-etier ordinaire de la Reine et son valet de hambre : transport à Henry Godeffroy, bour-eois et marchand, demeurant à Paris, d'une réance de 6,950 livres 17 sols 6 deniers ournois sur Jean de Bretagne, duc d'Étampes, omte de Penthièvre, gouverneur et lieutenant énéral du Roi en Bretagne, aux termes d'une bligation du 17 septembre 1550, «pour de-iourer quicte envers ledict Henry de sem-lable somme qu'il disoit debvoir loiaulment udict Henry pour vendue, bail et livrée de marchandise, que ledict Camus disoit luy avoir esté faicte» à Rouen. — 23 octobre 1550 (fol. 164).

3665. — Thomas Rappouel, seigneur de Bandeville, notaire et secrétaire du Roi : considérant «la parfaicte, singulière et cordialle amytié qu'il a et porte à noble homme et saige, maistre Adrien du Drac, viconte d'Ay, seigneur de Mareul et de Beaulieu, conseillier du Roy en sa court de Parlement, son gendre, et à damoiselle Charlotte Rappouel, fille dudict seigneur de Bandeville, femme et espouse dudit du Drac, et à leurs enfans,... desquelz il n'a jamais receu que toute joye, consolation, contentement, plaisir et amytié filiale...: donation auxdits Adrien du Drac, Charlotte Rappouel et à leurs enfants, de tous ses acquêts et conquêts immeubles, que «ledict seigneur a dict et affermé avoir faictz, tant par eschange et vendition de ses propres, que des gaiges, dons et bienfaictz de princes et princesses par bon et loyal service», pour être partagés, après le décès d'Adrien du Drac et de Charlotte Rappouel, entre leurs enfants, «en gardant la prérogative du droit d'aisnesse à l'aisné, tout ainsi que par les coustumes est ordonné en faict de partaige, tant de choses féodalles et roturières entre enfans succédans en ligne directe. En quoy faisant, veult et entend ledict seigneur donateur que les courtz, cloz et jardins, tant de boys saulvage que fruictiers, tenans à l'ostel seigneurial dudict Bandeville, ensemble ses cloz de vigne et ung aultre cloz appellé la Censive, assis audict lieu de Bandeville, esquelz il a dict avoir à grand soing et labeur faict construire, planter et édiffier plusieurs bons arbres et planté de vigne, soit et demeure par préciput à l'aisné, ou représentant l'aisné, en récompensant par luy en terre ou deniers, au dict de gens à ce congnoissans, ses frères et seurs, de telles partz et portions qu'ilz y pourroient prétendre»; sous réserve par le donateur de la coupe des bois de haute futaie se trouvant dans les terres comprises en cette donation, à

charge par les donataires de servir à Marguerite Cuvyer, sa femme, si elle lui survit, une pension viagère de 300 livres tournois, et de lui laisser pour sa demeure la jouissance d'une maison à Paris, sise rue de l'Échelle-du-Temple, qu'il a fait bâtir et édifier à ses dépens, et qui est habitée, en location, par «mons[r] Bourgeois, auditeur du Roy en sa Chambre des Comptes, pourveu toutes voyes que ladicte Margueritte Cuvyer face à ses enfants donataires office de bonne mère, réciprocque au debvoir et office qu'ilz feront de bons enfans envers elle». — 30 décembre 1550 [en double] (fol. 164 et 166).

3666. — Jacques Pluyette, prêtre, curé de Saint-Léger-en-Yvelines, au diocèse de Chartres : donation à Madeleine Auger, veuve de Jean Frain, couturier, demeurant aux faubourgs de Paris, sur les fossés d'entre les portes Saint-Victor et Saint-Marcel, et à Claude Pluyette, écolier, étudiant en l'Université de Paris, fils de ladite veuve, de l'usufruit d'une maison avec jardin aux faubourgs de Paris, sur les fossés de la ville, entre les portes Saint-Victor et Saint-Marcel, qui deviendra, après le décès des donataires, la propriété de l'œuvre et fabrique de l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dont ledit Pluyette est paroissien, à charge par Madeleine Auger et son fils de faire célébrer, le vendredi de chaque semaine, dans ladite église une basse messe de requiem, qui sera perpétuée par les marguilliers de la même église, avec un service complet, le jour anniversaire de la mort du donateur, fondation qui sera inscrite au martyrologe de l'église et publiée au prône. — 8 février 1551 (fol. 167 v°).

3667. — Gilles Perrin, prêtre, official de l'archidiacre de Josas en l'église de Paris, demeurant au Mont-Sainte-Geneviève, à l'opposite du collège de Navarre : donation à Jean Constant, procureur au Châtelet de Paris, et à Geneviève de Coulomp, sa femme, d'une maison avec jardin et foulerie à Marolles en Brie, en la grand rue, et de vignes, terres, saussaies et prés au terroir de Marolles, l'une des pièces de pré attenante à l'étang et aux bois de Marolles. — 7 février 1551 (fol. 168 v°).

3668. — Adam du Houx, marchand à Marsangis, diocèse de Sens, se trouvant à Paris : donation à Jean du Houx, clerc, suivant les finances, demeurant à Paris, son fils, en raison des services à lui rendus, «tant en ses malladies que autres ses necessitez», de ses droits sur les biens de la communauté de feue Madeleine Duchesne, sa seconde femme. — 10 février 1551 (fol. 170).

3669. — Jean Le Coq, marchand, bourgeois de Paris, demeurant au cloître Saint-Benoît, et Guyonne Breteuil, sa femme : donation mutuelle. — 5 février 1551 (fol. 171).

3670. — Pierre Vaillant et Philippotte de Nomel, sa femme, demeurant à Arsy en Beauvaisis : donation à Étienne de Mauregard, écuyer, grenetier de la ville de Meaux, leur neveu, demeurant à Annet-sur-Marne, de leurs droits sur la succession de Nicolas Gaudete, seigneur de Deuil en Brie (près Lagny-sur-Marne), neveu de Philippotte de Nomel. — 15 juillet 1549 (fol. 172).

3671. — Jean Thièble, marchand de draps de soie à Paris : donation à Nicaise Thièble, marchand orfèvre à Paris, son frère, de ses droits sur des vignes et des terres au terroir de Clichy, au lieu dit «Montmoien», attenantes au chemin allant de Paris à Clichy-la-Garenne. — 4 février 1551 (fol. 173).

3672. — Louis du Moulin, l'aîné, seigneur de Baulne, près la Ferté-Alais, du fief du Bas-Bossard et de Garancières, au comté de Montfort-l'Amaury : confirmation de la donation par lui faite, le 9 décembre 1549, à Claude, à Louis, le jeune, à Marie, à Madeleine et à Adrien du Moulin, ses enfants, issus de son mariage avec feue Marie Augard, afin qu'ils «soient tenuz et plus enclins à prier et faire prier Dieu pour luy, ses parens et amys tres-

ssez», donation qu'il craignait de voir an-
ler, parce qu'il n'avait pas spécifié les biens
les mouvances, ce qui était en fief et en ro-
re, et déclaration complète desdits biens, sa-
ir : 1° les fief, terre et seigneurie de Baulne,
nsistant en un hôtel seigneurial, fermé de
ux côtés de murs et du reste par la rivière
Essonne, avec 34 arpents de terres et prés,
arpents de vignes, la garenne au-dessus de
glise et du cimetière, d'une contenance
7 arpents, les foulerie et pressoir; 2° l'hôtel
ferme de Maulny, en la paroisse de Baulne,
is de haute futaie et bois taillis, fiefs de la
rte, de la Vadelle et autres; 3° les fiefs de
uérin de Presles au village de Garancières et
la paroisse de Saint-Martin-des-Champs,
bailliage de Montfort-l'Amaury; 4° le fief du
as-Bossard, comprenant 180 arpents de bois
bruyères, en la châtellenie de Gambais,
s vignes et rentes au terroir de Brie-Comte-
obert. — 3 février 1551 (en double)
ol. 173 v° et 179].

3673. — Claude Hanocque, presseur de
raps, et François Hanocque, compagnon
ndeur de draps, demeurant à Paris : dona-
on à Philippe Hanocque, écolier juré, étu-
iant en l'Université de Paris, leur fils et
eveu, pour qu'il «ayt mieulx de quoy vivre
plus honnestement soy entretenir à l'estude»,
e leurs droits sur les successions d'Antoine
lanocque, laboureur et tonnelier à Tricot,
rès Montdidier, et de Chrétienne du Floc,
a femme, leurs père et mère. — 22 dé-
embre 1550 (fol. 184 v°).

3674. — Milles Le Morhier, seigneur de
illiers-Le-Morhier, demeurant audit lieu :
onation à Louis Le Morhier, écuyer, son frère,
es maisons et manoir de Montigny-le-Bre-
onneux, avec jardins à l'entour. — 3 sep-
embre 1550 (fol. 185).

3675. — Simon Le Tourneur, marchand
onnetier, demeurant à Paris sur le pont
aint-Michel, et Marie Le Pelletier, sa femme :
donation mutuelle. — 19 juin 1550
(fol. 186 v°).

3676. — Hugues Gasteron, praticien en cour laie à Paris, et Jacqueline Troullet, sa femme : donation à Jacques Gasteron, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une rente de 13 sols 6 deniers parisis sur une maison à Chennevières-sur-Marne. — 20 janvier 1551 (fol. 187 v°).

3677. — Bertrand Martin, sergent à cheval au Châtelet de Paris, et Perrette Ganeron, sa femme : donation mutuelle. — 30 juillet 1548 (fol. 188).

3678. — Perrette Marche, femme séparée de biens de Jean de Bréban, et auparavant veuve de Pierre Lescuier, laboureur, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Jacques Lescuier, marchand à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, son fils, des rentes qui peuvent lui être dues à raison des baux de «certaines terres et lieux assis audict Sainct-Germain-des-Prez», faits par Jean de Bréban et elle. — 15 février 1551 (fol. 189).

3679. — Nicolas Pape, laboureur et manouvrier, demeurant à «Moienneville», près Troyes, et précédemment aux faubourgs de Paris, entre les portes Saint-Denis et Montmartre, Claude Porteseille, charretier, demeurant aux mêmes faubourgs, et Jeanne de Cateul, sa femme : donation à Catherine Pape, fille de Nicolas Pape et de Jeanne de Cateul, d'une petite maison, avec petit jardin derrière, «qu'iceulx Nicolas Pape et Jehanne de Cateul ont cy devant faict édiffier sur une place..., esdictz faulxbourgs de Paris, sur les rues Neufve Sainct-Loys et du Val Lerronneux», et de tous les biens meubles appartenant audit Pape, laissés en la possession de Jeanne de Cateul, «pour ayder à pourveoir ladicte Katherine». — 18 janvier 1551 (fol. 189).

3680. — Nicolas Vincent, sergent à verge au Châtelet de Paris, demeurant rue des Anglais, près la place Maubert, et Guillemette

Robineau, sa femme : donation mutuelle. — 6 décembre 1546 (fol. 190 v°).

3681. — Guillaume Moussigot, laboureur à Saint-Germain-en-Laye : donation à Pierre Moussigot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une vigne au terroir de Marly, d'une terre au terroir de Saint-Germain-en-Laye, de meubles, de linge et de vaisselle d'étain. — 20 février 1551 (fol. 191).

3682. — Guillaume Cadaire, religieux de l'abbaye de Sainte-Geneviève-au-Mont de Paris, et prieur-curé de Choisy-aux-Bœufs et de Trianon, son annexe, demeurant en ladite abbaye : donation à Marie Cadaire, veuve d'André Guérard, marchand, bourgeois de Paris, sa sœur, d'un terrain à Saint-Marcel-lez-Paris, sur la rue Saint-Étienne, faisant partie d'un plus grand terrain, au lieu dit «le Cloz des Potheries», sur la rue des Postes, qu'il avait pris à bail de Méry Mesnager, marchand fripier, demeurant hors et près la porte Saint-Jacques. — 13 février 1551 (fol. 192).

3683. — Jean Piètre, laboureur à Tancrou : donation à Jean de La Place, écolier, étudiant en l'Université de Paris, demeurant au collège de la Marche, son neveu, d'une maison à Tancrou, en la rue du Buc, qui lui avait été léguée par Jean Pothier, prêtre, son oncle, à charge de faire célébrer deux messes basses de requiem par an dans l'église de Tancrou, pour ledit Pothier. — 20 février 1551 (fol. 193).

3684. — Georges Guyart, maître vinaigrier à Paris, demeurant rue du Bourg-l'Abbé, et Jacquette Louvet, sa femme : donation mutuelle. — 25 janvier 1547 (fol. 193 v°).

3685. — Martin Charron, laboureur à Marcoussis : donation à Richard du Val, sergent à verge au Châtelet de Paris, et à Gabrielle Josset, sa femme, cousine de Jeanne Graffart, femme dudit Charron, d'une maison à Marcoussis et de terres et vignes au terroir de Marcoussis, «pour le bon et vray amour que ledict donateur dict avoir... à ladicte Gabrielle Josset, cousine yssue de germain de ladicte Jehanne Graffart, et pour avoir par lesdictz donateur et sa femme nourry et faict nourrir en leur maison, audict Marcoussis..., ladicte Gabrielle Josset depuis sa naissance jusques à l'aage de six ans ou environ». — 21 février 1551 (fol. 194 v°).

3686. — Philibert de Chassonnaige (Sassenage), chevalier, seigneur et baron dudit lieu et de Montéliez, et Jeanne d'Aumont, sa femme : transaction avec Augustin du Gros, écolier, étudiant en l'Université de Paris, qui leur réclamait le montant de deux cédules, l'une de 800 livres tournois, l'autre de 500 livres, et auquel ils cèdent et transportent une créance de 1,276 livres 3 sols 9 deniers tournois sur Louis de Chassonnaige, seigneur et baron d'Unsac, au diocèse de Clermont, pour payement de pareille somme par eux fait à Hector Personne, marchand de Lyon. — 27 juin 1549 (fol. 197 v°).

3687. — Jean Presteselle, bourgeois de Paris : donation à Jean Foumanhe, marchand, bourgeois de Paris, du quart d'une maison à Paris, rue du Petit-Pont, à l'enseigne des Balances, attenante à Jean Prévost, rôtisseur, demeurant au logis à l'enseigne du Chaudron, aboutissant par derrière à l'hôtel de la Bergerie, à lui échue par le décès de Jean Presteselle, auditeur en la Chambre des Comptes, son père. — 6 janvier 1551 (fol. 198 v°).

3688. — Thomas Toutain, dit «le Villain», marchand à Breteuil en Normandie : donation à Pierre Berthelemy, maître rôtisseur à Paris, son cousin, d'une maison à Verneuil au Perche, rue de l'Aigle, paroisse Notre-Dame. — 12 janvier 1546 (fol. 199).

3689. — Louis Ruzé, conseiller et général du Roi en la justice des Aides à Paris, et

enevière Le Turcq, sa femme : donation à rançois Allemant, seigneur du Châtelet et du ué-Pean, «de l'oultre plus de ce que l'enière se pourra monter au dessus de la somme 25,450 livres tournois, suivant le contract vendition de la terre et seigneurie de Stains, s appartenances et deppendances, le jour huy passé entre lesdictes parties». — 19 juin 545 (fol. 199 v°).

3690. — Noël Trouvé, bourgeois de Saintenis en France : donation à Antoine Trouvé, mmis à l'exercice des greffes du Châtelet Paris, son fils, de la maison qu'il habite Saint-Denis, en la rue du Petit-Pichet. — 4 février 1551 (fol. 200).

3691. — Nicolas Hoireau, marchand de is, demeurant à Saint-Germain-des-Prész-Paris, et Catherine Mesnager, sa femme : nation à Nicolas Mesnager, écolier, étudiant l'Université de Paris, leur neveu, de leurs oits sur la succession de Jean Mesnager, nneur à Verneuil au Perche, leur cousin rmain. — 11 novembre 1550 (fol. 201).

3692. — Gilles Deslandes, procureur au hâtelet de Paris, et Louise Baron, sa femme : nation mutuelle. — 31 octobre 1550 ol. 201 v°).

3693. — René Le Mareschal, ancien curé la cure et église paroissiale de Saint-Vent de Ballan, diocèse de Tours : donation à an Bodin, avocat en Parlement, de tous les pens, dommages et intérêts à lui adjugés ns un procès au Parlement relatif à la cure Saint-Venant de Ballan, diocèse de Tours. - 20 février 1551 (fol. 202 v°).

3694. — Pierre Couillard, couturier, et enriette Froidegranche, sa femme, demeunt à Santeny, près Brie-Comte-Robert : dotion à Chrétien Thomas, maçon, et à Bonne iboualle, sa femme, de leurs droits sur une aison aux faubourgs de la Queue-en-Brie, près la porte de Lagny, «ad ce que ledict Crestien Thomas puisse mieulx entretenir leur estat et labeur». — 7 février 1550 (fol. 203).

3695. — Marguerite Durant, veuve de Pierre Le Franc, demeurant à Liverdy : donation à Étienne Durant, praticien en cour laie à Sucy-en-Brie, son neveu, d'un pré au terroir de Liverdy, près de la fontaine Saint-Martin. — 26 août 1550 (fol. 204 v°).

3696. — Ursin Carré, marchand chandelier et huilier, demeurant à Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris, et Raouline Le Tellier, sa femme : donation mutuelle. — 6 janvier 1551 (fol. 205 v°).

3697. — Guillaume du Haultoys, avocat en Parlement à Paris, et Louise Langlois, veuve de Jean Le Père, greffier de la Monnaie de Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Louise Langlois donne à son futur une somme de 1,200 écus d'or soleil. — 16 juin 1550 (fol. 206 v°).

3698. — Denise Brochet, veuve de Jean Richevillain, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Denis : donation à Pierre Aubery, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, d'une rente de blé sur une maison et des terres à Fontenay-le-Vicomte. — 6 mars 1551 (fol. 207 v°).

3699. — Claude de Rome, laboureur, demeurant à Bailly, en la Villette-aux-Aulnes, paroisse de Mitry en France, et Françoise Malintras : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Malintras, maître sellier lormier à Paris, père de Françoise Malintras, promet de donner aux futurs époux la somme de 80 livres tournois en deniers comptants, savoir, «moitié, sitost qu'ilz seront fiancez, et l'autre moitié, si tost qu'ilz seront espousez», et Jeanne Bonye, femme de Léonard Jacquier, marchand hôtelier à Aulnay-lès-Bondy, donne à Françoise Malintras une maison à deux étages, où était autrefois le presbytère, à Aulnay-

lès-Bondy, en la grande rue, et des terres au terroir d'Aulnay-lès-Bondy. — 1er février 1538 (fol. 208).

3700. — Jeanne Bonye, veuve de Léonard Jacquier, marchand hôtelier à Aulnay-les-Bondy : ratification de la donation par elle faite, le 1er février 1538, à Françoise Malintras, lors de son mariage avec Claude de Rome. 16 août 1550 (fol. 209 v°).

3701. — Claude de Paris, prêtre, curé de l'église de Saint-Germain de la Celle, près Cernay-en-Josas, diocèse de Paris : donation à Claude Stive, prêtre, prieur du prieuré de Notre-Dame de «Jaulgy» en Sologne, des meubles, ustensiles d'hôtel, blés, avoines, lins, chanvres, arrérages de rentes, lui appartenant en raison de sa cure, et de toutes créances personnelles, pour reconnaître les services à lui rendus par ledit Stive, «affin que par le moien desdictes choses données il puisse doresnavant deuement entretenir son estat». — 15 novembre 1550 (fol. 210).

3702. — François Peigné, marchand drapier à la Charité : donation à Jean Peigné, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de blé et seigle. — 30 août 1549 (fol. 211).

3703. — Antoine Charpentier, bourgeois de Paris : donation à Antoine Charpentier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils naturel, d'une maison à Paris, rue des Rosiers, et d'une rente de 25 livres tournois due par des marchands teinturiers, rue de la Savonnerie, à charge de laisser à Gillette Dupuys, chambrière du donateur, l'usufruit, sa vie durant, d'une chambre dans sa maison, avec les meubles qui s'y trouvent, et un muid de blé, rendu au port de Grève, à prendre sur sa ferme de Soisy-sur-École. — 9 mars 1551 (fol. 212).

3704. — Tassin Fournier, huissier, sergent à cheval au Châtelet de Paris, demeurant à Beauvais : donation à Jean Harie, vendeur de poisson de mer aux Halles de Paris, de tous les immeubles et revenus, sis à Velennes, près Beauvais, et à Fays-Saint-Quentin, qui lui sont échus par le décès de ses père et mère. — 23 mars 1550 (fol. 213).

3705. — Robert Morice, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Jean-de-Latran, et Jeanne Pennyer, sa femme : donation mutuelle. — 10 mars 1551 (fol. 214 v°).

3706. — Jean Philippes, chevaucheur d'écurie ordinaire du Roi, du nombre des Six-Vingts, tenant la poste pour le Roi à Beauvais en Gâtinais : donations à Philbert Philippes, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur une maison à Longjumeau, à l'enseigne du Mouton, et d'une terre au terroir de Ballainvilliers. — 27 février 1551 (fol. 216 et 216 v°).

3707. — Jean Bynet, maître gantier à Paris, et Colombe du Bucquet, sa femme : donation mutuelle. — 4 mars 1551 (fol. 217).

3708. — Savinien Malart, marchand à Sens : donation à Hilaire Balthazart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son beau-frère, de 68 livres 17 sols tournois en diverses créances, «affin qu'il se puisse entretenir aux escolles et estudes». — 23 octobre 1550 (fol. 218 v°).

3709. — Savinien Malart, bourgeois de Sens : donation à Hilaire Balthazart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son beau-frère, d'une créance de 18 livres tournois sur Louis Mahiet, laboureur à Courtois. — 3 novembre 1550 (fol. 219).

3710. — Jeanne Migot, veuve en premières noces de Michel Hubert, seigneur d'Argeville, et en secondes noces de Baptiste d'Oreille, maréchal des logis du comte de Nanteuil, demeurant à Paris : donation à Étienne Hubert, seigneur d'Argeville, à Isabeau Hubert, femme de Charles de Longueil, avocat en Parlement, et à Michel Hubert, ses fils et fille, de la moitié

d'une ferme et métairie au lieu dit Évreulx, paroisse de la Celle-sous-Moret, autrement dite «la Grande- Paroisse», avec terres plantées d'arbres fruitiers et de noyers, bois taillis, garenne close de murs, ainsi que de terres et bois taillis sur le chemin de Montereau. — 19 mars 1551 (fol. 219).

3711. — Henri de Lenoncourt, baron de Vignory, gouverneur de Valois, chevalier de l'Ordre et comte de Nanteuil-le-Haudouin : donation à Jean Brachet, seigneur de Villiers et de Néry, conseiller aux Parlements de Paris et de Bretagne, «pour aucunement le récompenser des plaisirs qu'il a faictz par cy devant» au donateur, de tous les droits seigneuriaux, quints et requints dus à cause de son comté de Nanteuil, par suite de l'acquisition faite par Jean Brachet, aïeul du donataire, des francs fiefs de Nanteuil, tenus en foi et hommage du comté de Nanteuil, et dont jusqu'alors les foi et hommage n'avaient jamais été rendus. — 2 décembre 1550 (fol. 221).

3712. — Jean Le Gendre, laboureur à la Celle-Saint-Cloud, et Guillemette Macieu, sa femme : donation à Germain Le Charron, notaire au Châtelet de Paris, de prés au terroir de la Celle-Saint-Cloud. — 5 octobre 1547 (fol. 222).

3713. — Mathieu de Longuejoue, évêque de Soissons, maître des Requêtes de l'Hôtel : donation à Madeleine Briçonnet, veuve de Thibaut de Longuejoue, seigneur d'Iverny, maître des Requêtes de l'Hôtel, sa belle-fille, de l'usufruit de la maison du Plessis-de-Pomponne (près Lagny-sur-Marne), pour lui servir de demeure, tant qu'elle restera en viduité, avec la jouissance d'une autre maison audit Plessis-Pomponne, appelée «Malle Assise», à condition de renoncer à l'usufruit de la maison de Paris, ou de la rente de 120 livres tournois promise par son contrat de mariage, et de remettre à ses enfants 50 livres de rente viagère sur son douaire. — 6 mars 1551 (fol. 222 v°).

3714. — Étienne Brisset, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Lange, écolier, étudiant en l'Université de Paris, des biens au terroir d'Arnouville et aux environs, à lui échus par la succession de Jean Brisset, marchand à Arnouville, son père. — 20 mars 1551 (fol. 223 v°).

3715. — Godefroy Le Maistre, curé de la cure et église paroissiale de Chemiré-le-Gaudin, diocèse du Mans, demeurant à Paris, rue Saint-Victor : donation à Claude de Saint-Yon, procureur du Roi sur le fait de la justice du Trésor, et à Marie Le Maistre, sa femme, ses beau-frère et sœur, «pour les bons et agréables services qu'ilz luy ont faictz et font par chacun jour», de ses droits, à titre d'héritier de Geoffroy et de Jacques Le Maistre, ses père et aïeul, sur la terre et seigneurie de la Noue-Rousseau, en la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge. — 18 mars 1551 (fol. 224 v°).

3716. — Jean de Fonsecques, évêque de Tulle, seigneur de Malicorne au pays de Puisaye : donation à René de Fonsecques, écuyer et échanson du Roi, seigneur de Surgères, son frère, de la terre et seigneurie de Malicorne (près Charny), et à Charles de Fonsecques, son neveu, de 500 livres tournois de rente sur la même terre et seigneurie, dont il réserve l'usufruit à René de Fonsecques et à Anne de Cossé, sa femme, ladite rente réversible en cas de décès sans enfants mâles sur la tête d'Hélène de Fonsecques, sœur de Charles. — 31 mars 1551 (fol. 226).

3717. — Jean Chevalier, licencié ès lois, bourgeois de Paris, et Jeanne Suffleau, veuve de Pierre Signac, notaire et secrétaire du Roi, contrôleur de l'argenterie de la Reine, dame de Fontenay-les-Briis : contrat de mariage. Par ce contrat Jeanne Suffleau donne à son futur mari les maisons et manoirs qu'elle possède aux faubourgs de Saint-Nicolas-lez-le-Mans, sur les fossés de la ville, loués à Charles Le Voyer, avocat au Mans, seigneur de la Timonnière, et à Pierre Veau, praticien, une

ferme et métairie, nommée «Busson Rond», au pays du Maine, paroisse de Crissé, le fief et manoir de Laujoubert, au pays du Maine, près Sillé-le-Guillaume, une rente de 40 livres tournois au pays du Maine, sur Pierre de Clainchamps, écuyer, seigneur du Val et de Buissardière. Toutefois les biens ci-dessus donnés retourneront à la donatrice, lorsqu'elle aura acheté de ses deniers à son futur mari un office de secrétaire du Roi boursier, ou un office d'auditeur des Comptes à Paris, et ce avant huit ans. En outre, en cas de prédécès de la donatrice, son mari aura la jouissance de la maison que ladite Jeanne Suffleau habite à Paris, quai Saint-Bernard, près la Tournelle, pendant trois ans sans rien payer, ou pendant douze ans, en payant annuellement 80 livres tournois. — 14 décembre 1550 (fol. 229).

3718. — Thomas Escofliez, marchand, ouvrier en soie, bourgeois de Paris, et Françoise Don, sa femme : donation mutuelle. — 20 mars 1551 (fol. 232).

3719. — Jean Maillet, prêtre, prieur du prieuré de Notre-Dame de la «Bonhomye», en Limousin : donation à Pierre Maillet, marchand apothicaire à Montereau, et à Isabeau Le Bossu, sa femme, ses neveu et nièce, pour leurs bons et agréables services, de deux rentes de 25 livres tournois, l'une sur les deux dernières forges, «conjointes ensemble», faisant le coin du tour du Pont au Change, à Paris, à l'enseigne du Pot de fer, «tendant du Palais au Chastellet de Paris», que tiennent et occupent à présent Michel Pigeart, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, et sa femme, l'autre sur des biens à Ivry-sur-Seine, appartenant à Fiacre Charpentier, marchand drapier, bourgeois de Paris. — 17 septembre 1550 (fol. 232 v°).

3720. — Guillaume Driart, marchand tavernier, cabaretier et bourgeois de Paris, et Gillette Le Roux, sa femme : donation mutuelle. — 6 avril 1551 (fol. 233 v°).

3721. — Pierre Hostié, licencié ès droits, demeurant à Paris : donation à Thibault Hostié, écolier, étudiant en l'Université de Bourges, son fils, en avancement d'hoirie pour l'entretenir aux études et acheter des livres, des fiefs de Vimory et Brisseguin, en la paroisse de Vimory, de biens et rentes à Villeneuve-le-Roi et Montargis, et d'une créance de 180 livres tournois, le tout à lui échu par les successions de Thibault et Marguerite Hostié, ses frère et sœur. — 20 février 1551 (fol. 235).

3722. — Charles de Quatre-Livres, seigneur des Troux : donation à Léonie Le Gentilhomme, sa fiancée, de la terre et seigneurie des Troux [Boullay-les-Troux], et «tout ce qu'il a l'entour de ladicte terre et deux lieues à l'environ», et d'une somme de 3,000 livres tournois ou d'une rente de 200 livres tournois; et en retour, donation par Léonie Le Gentilhomme, à son futur, de tous ses biens. — 5 février 1549 (fol. 236).

3723. — Raoul Lalement, chanoine de Beauvais et de Gerberoy : donation à Simon Lalement, avocat en Parlement à Paris, son frère, de la moitié d'une maison à Paris, rue «Jean Pymolet, où soulloit anciennement pendre pour enseigne les Pourcelletz», attenante, d'une part, à Étienne Fleury, conseiller au Parlement, d'autre part, «à une petite ruelle qui faict la sepparation de ladicte maison et d'une aultre maison qui fut à feu maistre Josse Langlois, en son vivant procureur ou Chastellet de Paris»; de la moitié des jardins, sis «es Coustures du Temple et Saincte-Katherine»; de la moitié d'une ferme au Tremblay, près Gonesse, en la censive de l'abbaye de Saint-Denis; de portion d'une maison à Orléans, paroisse Saint-Laurent, rue de l'Abreuvoir, à l'enseigne de la Cigogne; de la moitié d'une vigne au terroir de Montrouge, près Paris, au lieu dit «Fercul»; de la moitié d'une

nte foncière de 4 écus d'or sur une maison Melun, rue de la Juiverie, «où soulloit nciennement pendre pour enseigne la Croix anche»; d'une rente de 100 sols tournois r une maison au Petit-Jard, près Melun; une rente foncière de 6 livres parisis sur ne maison à Paris, en la place aux Veaux; une rente foncière de 52 sols parisis sur des ens au Mesnil, près Nogent-l'Artaud; d'une nte foncière de 32 sols parisis sur une maisn à Chelles-«Saincte-Baultheur»; d'une nte foncière de 11 sols parisis sur une maison Ozouer-le-Voulgis; d'une rente de 12 livres urnois sur le seigneur de Courpalay, et d'une nte de 25 livres tournois due par la veuve les héritiers de Nicolas de Choiseul, seigneur Praslin. — 28 août 1543 (fol. 237).

3724. — Raoul Lalement, chanoine de eauvais et de Gerberoy : confirmation de la nation par lui faite, le 28 août 1543, à Sion Lalement, avocat en Parlement à Paris, n frère. — 10 avril 1548 (fol. 239).

3725. — Claude Berry, foulon de bonnets, meurant à Paris, au port Saint-Landry, et ison Vigour, sa femme : donation mutuelle. — 18 mars 1551 (fol. 240).

3726. — Macé Petit, sergent à verge au hâtelet de Paris : donation à Martin Le Beau, uissier sergent à cheval au Châtelet de Pas, son beau-frère, de ses droits, à titre héritier de Perrette Roger, sa mère, et de an Roger, son oncle, sur une maison à ris, rue de la Harpe, à l'enseigne de la ose Rouge, attenante, d'une part, à l'hôtel l'Écu de France, d'autre part, à la maison, où soulloient pendre pour enseigne les Gans, boutissant... par derrière à la rue des rebstres et à la rue de la Parchemynerie». — 24 janvier 1550 (fol. 241).

3727. — Chrétien de Versault, maître faiur de chaînes et haubergeons, demeurant à aris : donation à Jacqueline de Versault, sa eur, «jeune fille à marier», demeurant à Paris, «à ce qu'elle ayt mieulx de quoy estre pourveue en mariage, ou aultrement», d'une maison et d'une vigne à la Bruyère, paroisse du Meux (près Compiègne). — 8 avril 1551 (fol. 241 v°).

3728. — Jeanne Josse, veuve d'Ambroise Mauguyn, demeurant en la paroisse d'Igé : donation à Jean Mauguyn, prêtre, demeurant et étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession d'Ambroise Josse, son frère, prêtre, principal du collège de Seez, fondé en l'Université de Paris. «Et est faict ce présent transport et don... pour les bons et agréables services que ledict maistre Jehan Mauguyn a faictz à sadicte mère, ainsi qu'elle a confessé,... et aussi pour l'entretenir aux escolles à Paris ou allieurs, et de prier Dieu pour elle, par espécial dire et célébrer tous les vendrediz de l'an, *in nomine Jesu*, une messe, à la fin de laquelle sera tenu ledict maistre Jehan Mauguyn de dire la passion..., et si ne peult dire ladicte messe, le vendredi, la dira à ung aultre jour». — 13 avril 1550 (fol. 242).

3729. — Jacques d'Arbouville, chevalier, seigneur d'Arbouville et de Saint-Val, demeurant à Saint-Val, au duché d'Étampes : cession et transport à Nicolas Hennequin, marchand, bourgeois de Paris, «pour ses bons et agréables services», des droits à exercer à l'encontre de Jean Hennequin, conseiller au Parlement, sur la terre et seigneurie de Barmainville (près Janville et Angerville), en raison d'un payement de 10,000 livres tournois fait ou à faire à Auguste d'Azay, seigneur d'Antragues, terre mise en criées et adjugée audit Jean Hennequin. — 11 novembre 1549 (fol. 243 v°).

3730. — François Tiercelin, prieur du prieuré d'Oizé, diocèse du Mans, demeurant à Paris : donation à Jeanne Tiercelin, fille de Jean Tiercelin, chevalier, seigneur de la Chevalerie, au pays du Maine, sa cousine, d'une maison à Paris, rue Saint-Honoré, à

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'enseigne du Coq et de la Pie, attenante, d'une part, à la maison ayant l'enseigne du Mouton, d'autre part, «à la muraille ou soulloyt estre la faulce porte Sainct-Honoré», maison qui lui avait été léguée par Jacques Tiercelin, avocat en Parlement, son cousin, le 29 septembre 1550, suivant codicille qui est annexé à la donation, avec lettres de curatelle et d'émancipation des enfants mineurs de Jean Tiercelin, seigneur de la Chevalerie. — 7 décembre 1550 (fol. 244).

3731. — Thomas Arnault, brodeur, demeurant à Paris, «rue Mortellerie» : donation à Lucas Arnault, écolier à Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Marie Halle, veuve de Jean Arnault, brodeur du Roi, sa mère. — 11 avril 1551 (fol. 247).

3732. — Jean de Poncher, seigneur de Chanfréau, demeurant à Paris : donation à Sanson du Fayet, son homme de chambre, d'une rente de 15 livres tournois, «pour les bons et agréables services qu'il luy a faictz et faict de jour en jour». — 6 mars 1551 (fol. 247 v°).

3733. — Jean de La Salle, écuyer, l'un des gentilshommes de la vénerie du Roi, capitaine des châteaux, parcs et gruerie de Saint-Germain-en-Laye, Saint-James et la Muette, et Madeleine Olivier, dame de Puiseux en France et de Carrières-sous-le-Bois de Laye : contrat de mariage. Par ce contrat, Madeleine Olivier, «pour l'amytié et grand amour qu'elle porte audict Jehan de La Salle, son futur mary, aussy affin que ledict mariage se puisse accomplir, et qui aultrement n'eust tiré oultre», lui donne l'usufruit des maison, terre et seigneurie de Puiseux (près Louvres en Parisis), en la prévôté et vicomté de Paris. — 15 avril 1548 (fol. 248 v°).

3734. — Jean Cloquet, prêtre, ancien curé de Charly, près Château-Thierry, y demeurant : donation à Robert Gargan, prêtre, curé de Charly, de trois créances et des fruits et revenus de la cense de Montregny, dépendant de la cure de Charly, nonobstant la pension qu'il s'était réservée sur cette cense en résignant la cure de Charly. — 5 avril 1551 (fol. 250 v°).

3735. — André Bertrand, «compasseur» (mesureur), fils de Pierre Bertrand, «compasseur», bourgeois de Paris, et de Cardine Abada, et Germaine Poireau, fille de Philippe Poireau, maître peintre à Paris : contrat de mariage. Par ce contrat, Louis Poireau, juré maçon du Roi en l'office de maçonnerie à Paris, oncle de la future, promet de donner aux futurs époux une somme de 700 livres tournois, et leur fait donation de la sixième partie d'un jardin clos de murs à Saint-Marcel-lez-Paris, tant sur la rue de Lourcine que sur le ru de la rivière de Bièvre; moyennant ce les futurs époux quittent Louis Poireau «de tous les sallaires et services que ladicte Germaine eust peu avoir gaignez et deserviz pendant le temps qu'elle a demouré avec et au service desdictz Loys Poireau et sa femme jusques au jour de leurs dictes espousailles», et font remise à Philippe Poireau des droits successifs échus à Germaine Poireau par le décès de Marie Desprez, sa mère, montant à 30 livres tournois. A la suite du contrat se trouvent les reçus délivrés par André Bertrand et par Germaine Poireau, devenue sa femme, de la somme de 700 livres tournois mentionnée au contrat, en deux payements. — 25 mars, 27 avril 1550 et 13 avril 1551 (fol. 251).

3736. — Guillaume Le Fèvre, ancien lieutenant du guet, bourgeois de Paris, et Jeanne Lescherie, sa femme : donation à Guillaume Prieur, écolier à Paris, fils de feu François Prieur, marchand affineur, et d'Isabeau Le Fèvre, sous la tutelle de Claude Garramont, bourgeois de Paris, second mari de ladite Isabeau, d'une maison à Paris, rue Saint-Denis, près du cimetière de la Trinité, ayant pour enseigne contre le mur la Corne de Cerf. — 7 avril 1551 (fol. 252 v°).

3737. — Marie de Loynes, veuve de Fran-
ois Errault, chevalier et garde des sceaux de
rance, l'une des dames de la Reine : dona-
on à Claude de Bernay, «damoiselle de la-
icte dame», en récompense de ses services
pour aider à la pourveoir par mariage en la
otant d'une somme de 200 livres tournois,
e rentes à elle échues par le décès de Jean
e Boulanger, premier président du Parle-
ent, savoir : de 4 livres parisis, deux dou-
ines de pigeons de rente et 16 sols parisis
cens sur un fief à «Boissy-le-Repoux»
Boissy-aux-Cailles); d'une rente de 17 sols
risis sur une maison à Paris, rue Mont-
artre, à l'enseigne de l'Image Saint-Michel;
une rente de 12 sols parisis sur une terre et
asure hors la porte de Montmartre, et d'une
nte de 24 sols parisis sur une maison et jar-
n à Saint-Victor-lez-Paris. — 8 mars 1551
ol. 254).

3738. — Pierre Rassine, marchand mer-
r, bourgeois de Paris : donation à Jacques
tier, écolier, étudiant en l'Université de Pa-
, son frère maternel, des droits successifs
ui échus par le décès de Thomas Rassine,
rchand mercier à Neuville en Beauce, son
ul. — 16 avril 1551 (fol. 255 v°).

3739. — Guillaume Bénard, prêtre, de-
urant au bourg de Veigné, près Mont-
on : donation à Jérémie Jue, sergent à
ge au Châtelet de Paris, de tous les biens,
ubles et immeubles, dépendant de la suc-
sion de Jean Bénard, marchand, bour-
is de Paris, son frère. — 23 mars 1551
. 256 v°).

3740. — Pierre Le Boucher, marchand,
rgeois de Paris : donation à Françoise
u, veuve de Pierre de La Dehors, maître
ssier de haute lisse à Paris, demeurant
ledit Le Boucher, en qualité de servante,
ne terre au terroir de Montchevreuil (près
sneaux-Montchevreuil); «cestz don, cession
transport faictz tant pour les bons et
agréables services que ladicte Françoise luy peult avoir faictz en ses malladies, luy faict journellement, et qu'il espère qu'elle luy fera cy après, que pour la bonne amour qu'il a à ladicte veufve». — 26 décembre 1550 (fol. 258).

3741. — François de Clèves, duc de Nivernois, pair de France, comte d'Eu, de Dreux, de Rethelois et de Beaufort, gouverneur des pays de Brie et de Champagne : approbation et confirmation de la donation faite, le 16 juin 1548, par Claude de Foix, dame de Lautrec, sa cousine, à Denis Gron, procureur au Parlement, d'une maison avec ses dépendances à Issy près Paris. — 25 mars 1550 (fol. 259).

3742. — Guillaume Compaing, seigneur de Lazenay, demeurant audit lieu : donation à Claude Compaing, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 36 livres tournois sur la terre et seigneurie de la «Fogerolles», et sur les autres biens de Claude Ségault, seigneur de la Fougerolle. — 16 février 1551 (fol. 259 v°).

3743. — Philibert Gobelin, marchand, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, et Marie Augrain, l'aînée, sa femme : donation à Jacques Martin, marchand, bourgeois de Paris, et à Marguerite Augrain, sa femme, leurs beau-frère, belle-sœur et sœur, d'une vigne au terroir de Clichy, au lieu dit «Montmoien», échue à Marie Augrain par le décès de Marguerite Guyon, sa mère. — 18 avril 1551 (fol. 260 v°).

3744. — François Pateau, compagnon rubanier, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Martin : donation à François Pateau, son père, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre», d'une vigne au terroir de Guillonville, paroisse de Saint-Valérien, faubourgs de Châteaudun. — 21 avril 1551 (fol. 261).

3745. — Guillaume Alart, marchand tavernier, bourgeois de Paris, et l'un des cent

«hacquebutiers de la ville de Paris», et Catherine Bourdin, sa femme : donation mutuelle. — 16 avril 1551 (fol. 261 v°).

3746. — Nicolas Cotelle, laboureur à Saint-Ladre-des-Bois, paroisse d'Othis : donation à Aignan Tardif, marchand, bourgeois de Paris, de ses droits sur des terres aux terroirs de Savigny (près d'Aulnay-lès-Bondy) et d'Aulnay-lès-Bondy. — 15 décembre 1550 (fol. 262 v°).

3747. — Denise Lescalopier, veuve de Raoul Videt, procureur au Châtelet de Paris : donation à Pierre Pouthier, procureur au Châtelet de Paris, et à Marie Videt, sa femme, à Nicole Poutiart et à Claude Videt, sa femme, ses gendres et filles, de portion d'une maison à Paris, rue Saint-Jacques, près l'église de Saint-Benoît-le-Bien-Tourné, aboutissant par derrière à la maison du presbytère, en reconnaissance des bons soins qu'elle a reçus desdits mariés, chez lesquels elle a été contrainte de venir demeurer, après avoir quitté sa maison du Roi David, en raison des mauvais traitements de Robert Videt, son fils, et qui «l'ont traicté doulcement et amyablement au mieulx qu'ilz ont peu, sans luy faire aucun desplaisir ne rudesse. — 9 août 1543 (en double) [fol. 263 v° et 265].

3748. — Charlotte de Bellault, femme d'Emond Largentier, seigneur de Magnicourt : donation à Nicolas et à François Favier, fils de Nicole Favier, conseiller au Parlement de Paris, du tiers d'un «gaingnage et labourage» à Fontaine-Mâcon, près Nogent-sur-Seine, à Nogent-sur-Seine et aux Ormeaux, près de Nogent-sur-Seine, rapportant trois grands muids de blé, un porc gras d'une valeur de 100 sols tournois, une mine de noix sèches et un cent de chanvre femelle; du four banal de Pont-sur-Seine, appelé le four du «Monceau». — 1er avril 1551 (fol. 266).

3749. — Méline Le Normant, veuve de Jean Caignet, bourgeois de Paris : donation à Nicolas Maheut, marchand, bourgeois de Paris, et à Barbe Le Normant, sa femme, de l'usufruit de certains biens par elle donnés, qu'elle s'était réservé. — 27 et 28 avril 1551 (fol. 267 v°).

3750. — Guillaume de Balsac, chevalier, baron de Dunes, seigneur d'Entragues et de Marcoussis, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi : donation à François de Balsac, enfant d'honneur du Dauphin, son fils aîné, d'une maison à Paris, rue de Jouy, paroisse Saint-Paul, lui appartenant par la succession de sa mère, Anne de Graville, et de ses droits, à titre d'héritier de Jeanne de Graville, dame de Marcoussis, sa tante, sur une maison au bourg d'Ablis, à l'enseigne de l'Image Notre-Dame. — 18 avril 1551 (fol. 268 v°).

3751. — Pierre Durand, laboureur à Montreuil-sous-Bois, et Étiennette Girard, sa femme : donation mutuelle. — 1er mai 1551 (fol. 269).

3752. — Louis de Sainte-Maure, chevalier, marquis de Nesle, comte de Laval, de Joigny et d'Harcourt, sire de Rieux, se trouvant à Paris : donation à Guillaume de Balsac, seigneur d'Entragues, de Marcoussis et de Bois-Malesherbes, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, son cousin, des droits de propriété et des actions «rescisoires et rescindentes», qu'il peut avoir, à raison de la vente faite pendant sa minorité, le 8 mars 1546, à Claude Deszasses, conseiller au Parlement de Paris, «d'un isle, anciennement appellé l'Isle des Javeaulx et de présent l'Isle de Louviers, consistant en plusieurs pièces d'isles et javeaulx, en partie plantez d'arbres et saulx, tant d'ancienneté que depuis peu de temps en ça, avec une maison contenant deux corps d'ostelz et jardin derrière, lesdictes pièces d'isles et javeaulx..., assis en la rivière de Seyne, et au travers desquelz, par derrière ledict jardin, passe partie de l'eaue de ladicte rivière de Seyne en divers endroictz, tenans, d'une part, du costé de Sainct-Victor au grant

cours d'eau d'icelle rivière de Seyne, de l'autre costé, environnez d'un petit cours et bras l'eaue passant du costé du boullevert venant de adicte rivière, le long dudict boullevert et des murs de la ville de Paris, joignant les Célesins, estans en la censive du seigneur de Joy à ause de son fief de la tour de Chaulmont, et hargez envers luy, lesdictes ysle, javeaulx t maison dessusdictz, leurs appartenances et eppendances, de deux chappons et une myne e blé froment de cens, rente, ou droict seineurial et ancien, par chacun an», à charge e payer aux héritiers de Claude Deszasses la omme de 2250 livres tournois, déboursée lors e l'acquisition de l'île Louviers. — 23 avril 551 (fol. 270 v°).

3753. — Germain Bataille, vigneron à osières, paroisse Saint-Pierre de Brétigny : onation à Nicolas Bataille, marchand à Paris, on fils, d'une maison couverte de chaume à osières, et de vignes dans les environs. — 7 septembre 1545 (fol. 271 v°).

3754. — Jean Donnet, boulanger, demeuant aux fauhourgs de Paris, hors la porte aint-Honoré, en son nom et comme ayant roit de Pierre Donnet, cordier, demeurant à aris, rue Aumaire, son frère, Nicolas Cornu, oulanger, demeurant aux faubourgs de Paris, Martine Donnet, sa femme : donation à harles Advisart, écolier, étudiant en l'Univerté de Paris, leur cousin, pour l'entretenir ux études, de leurs droits sur la succession e Claude Donnet, leur frère et beau-frère. – 2 mai 1551 (fol. 272 v°).

3755. — Urbain Chappuy, maçon, demeunt aux faubourgs de Paris, hors la porte int-Denis, et Jeanne Forestier, sa femme : nation à Claude Forestier, fils de feu Marerin Forestier, orfèvre, leur neveu, «à qu'il ayt mieulx de quoy vivre», de leurs oits, à titre d'héritiers de Martin Rouslin, prêtre, habitué en l'église de Saintistache à Paris, oncle de Jeanne Forestier, r deux maisons aux faubourgs de Paris, hors la porte Montmartre, rue du Croissant, et sur un arpent de vigne au terroir de Monceaux, près Paris. — 28 avril 1551 (fol. 273).

3756. — Marguerite Boucher, veuve de Jean de Fontaines, auditeur en la Chambre des Comptes à Paris : donation à Jacques de Fontaines, avocat en Parlement, son fils, de ses droits et actions contre ses cohéritiers à raison du partage des successions de Jean Boucher et de Marguerite Claustre, ses père et mère, ainsi que des «récompenses, plus valleurs et supplémens», qui pourront lui être adjugés. — 6 avril 1551 (fol. 274).

3757. — François Hamet, marchand vinaigrier à Saint-Denis-en-France, «gisant au lict malade» : ratification de son testament, en date du 17 février 1546, et confirmation de la donation par lui faite à Jean Buffet, prêtre et prieur de Happonvilliers, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre, soy entretenir en son estat», de tous ses biens meubles et de la moitié de la maison du Bœuf couronné, à Saint-Denis-en-France, rue de la Boulangerie, devant la Grande Boucherie, près de la rue de l'Écorcherie, et donation, sous forme testamentaire, à François de la Motte, son filleul, de 20 livres tournois, et à Perrette et Madeleine Hamet, ses nièces, d'une somme de 10 livres tournois, à chacune d'elles, qui leur sera payée, «au jour de leurs espousailles et non autrement». — 3 mai 1551 (fol. 274 v°).

3758. — Gilberte Greysolon, veuve de Jean Aignelet, tenant la poste du Roi à Saint-Symphorien-de-Lay, pays de Beaujolais : cession et transport à Jean Greysolon, écolier en l'Université de Paris, son frère, d'une créance de 114 écus d'or sur René Guistière, bourgeois de Tarare, pour le montant de la vente par autorité de justice de 12 chevaux de poste harnachés et de 30 chars de foin, d'une autre créance de 21 écus d'or et demi sur Jean Perraud, bourgeois de Lay, à raison de la rente de 10 chevaux avec leurs harnais et de 6 chars de foin. — 27 février 1551 (fol. 276).

3759. — Jacques Michel, écuyer, seigneur de Vieux-Moulin, bourgeois de Paris : donation et confirmation de donation à Jean Le Charron, conseiller au Parlement, de ses droits sur les successions de Pierre Michel, avocat en Parlement, seigneur de Belle-Assise, et de Christophe Michel, examinateur au Châtelet de Paris, ses frères, «pour la bonne amytié et affection qui luy a porté et porte à cause de l'amytié et habitude ancienne qu'ilz ont ensemblement dès leur jeune aage». — 19 mai 1540 et 4 mai 1551 (fol. 277).

3760. — Pierre du Pré, dit de Gournay, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Martin, et Louise Le Fèvre, sa femme : donation mutuelle. — 23 juin 1543 (fol. 278).

3761. — Denise Hierment, veuve de Jean Drujon, maître tondeur de draps «en grands forces» à Paris : donation à Pierre Drujon, prêtre, vicaire de Notre-Dame, demeurant à Villennes, près Poissy, son fils aîné, de ses droits sur la succession de Pierre Hierment, maître tondeur de draps à Paris, rue Savaterie, originaire de Flandres, tant de son chef que par la renonciation à cette succession de Pierre Hierment, marchand joaillier à Paris, son frère. — 5 mai 1551 (fol. 279).

3762. — Nicole Danjan (ou Dampjan), chirurgien juré à Paris, seigneur de Moisselles, demeurant rue Saint-Paul, près et devant l'église de Saint-Paul : testament. Par ce testament Nicole Danjan fait élection de sépulture sous les charniers du cimetière de Saint-Paul, «près Robodenges, et veult estre inhumé de nuict sans faire aucune semonce de ses parens ne autres, et veult deux torches pour conduire la croix»; il laisse à Marguerite Lesperon, demeurant dans sa maison, la jouissance, sa vie durant, d'une chambre sur la cuisine du testateur; il lègue à Pierre Bouraynes, prêtre, bachelier en théologie, demeurant au collège de Sorbonne, tous ses biens meubles et conquêts avec la cinquième partie de son patrimoine, et charge Marguerite d'Ailly, sa femme, de l'exécution de son testament, qui est reçu par Hugues l'Espervier, docteur en théologie, curé de Saint-Paul. — 23 mai 1548 (fol. 280).

3763. — Pierre Bouraynes, prêtre, bachelier formé en théologie à Paris : donation à Marguerite d'Ailly, veuve de Nicolas Dampjan, chirurgien juré à Paris, en usufruit, sa vie durant seulement, et en propriété à Louise, à Claude et à Marie Dampjan, enfants dudit défunt, de tout ce que ledit Nicolas Dampjan lui a légué à lui-même par son testament en date du 23 mai 1548. — 26 mars 1551 (fol. 280 v°).

3764. — Guillaume du Val, marchand boulanger, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Victor, et Ysabeau Basillier, sa femme : donation mutuelle. — 4 septembre 1546 (fol. 281 v°).

3765. — Pierre Salzedo, capitaine de Hardelot, et Henriette du Brueil, l'une des filles de la reine Éléonore, douairière de France : contrat de mariage, passé «du voulloir et consentement de ladicte Royne, et en la présence de dame Magdelaine de Lamet, dame de Gapaune, parente et alliée de ladicte du Brueil, veufve de feu messire Charles de Gappaune, et l'une des gouvernantes des filles de ladicte Royne». Par ce contrat Pierre de Salzedo donne, en cas de prédécès, à Henriette du Brueil, l'usufruit de tous ses biens meubles et conquêts, à charge d'élever les enfants issus de leur mariage, «bien et honnorablement, selon leur estat», ne laissant, dans le cas où sa veuve voudrait se remarier, qu'une somme de 12,000 livres tournois, à prélever sur ses biens. — 8 janvier 1548 (fol. 282).

3766. — Diégo de Mendoce (Mendoza), gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, et Agnès de La Motte, dame de Bullion, veuve de Nicolas de Poncher, seigneur du Tremblay : contrat de mariage. Par ce contrat, Diégo de Mendoce donne à sa future épouse, dans le

as où elle lui survivrait sans enfants, les lroits qu'il a sur deux maisons d'un seul tenant, à Paris, rue Mauconseil, en l'une desquelles il habite, «telles et ainsi qu'elles luy ppartiennent par lettres patentes et octroy u Roy..., aboutissant d'un bout aux jardins es Arbalestriers», ou à son choix, une somme e 8000 livres tournois, et en pur don, sa vie urant, le droit qu'il a de percevoir sur la ecette générale de Paris 1000 livres tournois e rente. D'autre part, Agnès de La Motte onne à son futur époux la terre et seigneurie e la Guette, au village de Bullion (près Limours). — 27 décembre 1550 (en double) fol. 283 v° et 285 v°].

3767. — Catherine Daboyneau, veuve de ierre de Fer, marchand orfèvre, bourgeois e Paris, demeurant rue «Garnier Sainct-Lare»: testament. Par cet acte elle lègue à Guilaume de Fer, fils de Jean de Fer, tous les iens meubles existant dans la maison où elle emeure, et ses immeubles quelconques. — 5 avril 1551 (fol. 288).

3768. — Catherine Breteau, veuve de hilbert Bouhours, demeurant aux faubourgs aint-Marcel-lez-Paris, en la rue «Montfétard», l'enseigne du Fer à Moulin, sur le pont aux ripes : cession et transport à Jean Bouhours, Pierre François, maître bourrelier à Paris, et Marguerite Bouhours, sa femme, ses fils, endre et fille, demeurant même maison, de s droits sur la succession de Gilles Mocet, on cousin. — 23 mars et 1er avril 1551 fol. 288 v°).

3769. — Jean de Beyne, écolier, étudiant n l'Université de Paris : donation à Man ermain, marchand, bourgeois de Paris, de ignes au terroir de Sucy-en-Brie et d'une réance de 19 livres tournois sur Jean Laineau, marchand boucher à Paris. — 9 mai 551 (fol. 289).

3770. — Christophe Hamelin, avocat au hâtelet de Paris, et Marie de Thumery, sa femme : donation à Anne Hamelin, la jeune, à Nicolas, à Marthe et à Christophe Hamelin, leurs enfants, «pour leur ayder à l'advenir à leurs necessitez, les instruire et conduire en bonnes meurs, arts et sciences», d'une rente de 100 livres tournois sur une maison de deux corps d'hôtel avec jardin à Paris, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la Coupe d'Or. — 4 janvier 1551 (fol. 290).

3771. — Robert Feucher, laboureur, demeurant à Quincampoix, paroisse des Molières, et Marie Auger, sa femme, auparavant veuve de Gilles Siméon : donation à Guillaume Guérinot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-frère et frère, du droit de douaire de Marie Auger sur les biens de son premier mari. — 26 décembre 1550 (fol. 291).

3772. — Agnès Coutan, femme de Jacques Bezée, marchand et maître bimbelotier et «mirallier» à Paris : donation à Henri Bezée, maître bimbelotier et mirallier à Paris, son fils, d'une maison, «contenant deux corps d'ostel, dont l'un non parachevé», hors Paris, entre les portes Saint-Denis et Montmartre, rue Neuve-du-Cygne, «aboutissant par derrière à Loys Le Masson, maistre des moulins à vent assis près dudit lieu», maison dont l'emplacement fut donné à bail, le 26 septembre 1538, à Jean Caudre, plus d'une rente de 20 sols parisis sur une maison à Pantin, attenante, d'une part, aux Célestins de Paris, d'autre part, à la ruelle qui conduit à Noisy, et par derrière au «Chemyn herbut», sur 6 arpents de terre, vigne et plâtrière, au terroir de Pantin, au lieu dit «Mont le voust», et sur une vigne au même terroir, le tout provenant de la succession de Madeleine Coutan, veuve de Jean Regnard, maçon à Paris, sa sœur. — 12 mai 1551 (fol. 291 v°).

3773. — Jacques Boudet, avocat en Parlement, et Marie Rumet : contrat de mariage. Par ce contrat Philippe Rumet, lieutenant général du bailliage de Meaux, et Marguerite Bataille, sa femme, père et mère de Marie

Rumet, promettent de délivrer aux futurs époux, le jour de leurs «espousailles», la somme de 1,500 écus d'or soleil, avec 500 livres tournois «pour habiller leur dicte fille d'abillemens nupciaulx, et pour faire les fraiz du bancquet des nopces», et donnent à leur fille une métairie à Charmentray, près Meaux, d'une contenance de 60 arpents et d'un rapport de 4 muids de grain. En outre, Pierre Boudet, marchand et bourgeois de Dourdan, père de Jacques Boudet, donne en avancement d'hoirie à son fils la terre du Plessis, en la forêt de Bruyères-le-Châtel, comprenant 170 arpents de terres labourables, 100 arpents de bois taillis, 4 arpents de vigne, un étang de 14 à 15 arpents, saussaie, chapelle, maison manable, granges, bergeries et étables. — 14 janvier 1551 (en double) [fol. 292 v° et 296].

3774. — Ferry Chaligault, boucher, demeurant à Paris, en la boucherie Gloriette, près le Petit Pont, et Nicolas Chaligault, serrurier, demeurant à la porte Saint-Germain-des-Prés : donation à François Chaligault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de portion d'une maison à Autheuil, paroisse de Presles (près Tournan) et de jardins audit lieu. — 20 mai 1551 (fol. 299 v°).

3775. — Marguerite Maçon, femme de Denis Mesnager, marchand de vins à Paris : donation à Claude Mesnager, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur les biens des successions de Nicole Maçon, demeurant à Coupe-Gueule en Picardie, et de Marie de Noyelle, sa femme, ses père et mère, biens sis en Picardie et en Normandie. — 15 mai 1551 (fol. 300 v°).

3776. — Geoffroy Soleil, marchand, bourgeois de Paris, et Marion Fricotte, sa femme : donation à Geoffroy Soleil, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de portion d'une maison à Mantes, à l'enseigne du Plat d'Étain. — 13 août 1550 (fol. 301).

3777. — François de Clèves, duc de Nivernois, comte d'Eu, de Dreux, de Rethelois, de Beaufort-en-Champagne et d'Auxerre, pair de France, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en ses pays de Champagne et de Brie : confirmation de la donation faite, le 6 juillet 1546, par Claude de Foix, dame de Lautrec, sa cousine, à Pierre du Chesne, avocat en Parlement, «en faveur de ses bons, agréables et recommandables services»..., de l'usufruit «du corps de maison ayant sortie en la rue de l'Ostel Sainct-Denis, jardin et estables, le tout, ainsy qu'il se comporte et extend, estant des appartenances de nostre hostel et maison de Nevers». — 14 novembre 1549 (fol. 301 v°).

3778. — Jacques Tiercelin, avocat en Parlement : donation à Soline Le Boucq, nièce de Vincende Prévost, et à Georgette, chambrière à son service, de l'usufruit, leur vie durant seulement, du derrière d'une maison à Paris, rue Saint-Honoré, à l'enseigne du Coq et de la Pie, à charge de servir une pension annuelle de 20 livres tournois à Simon Le Sueur, fils de Quentin Le Sueur, prévôt des maréchaux à Auxerre, tant qu'il sera «estudiant aux escolles, tant à Paris que autres Universitez». — 29 septembre 1550 (fol. 302).

3779. — Geneviève Nallot, veuve de Jean Rabusseau, maître couturier et tailleur de robes à Paris : considérant «le bon, grant, fervant amour, dilection et affection qu'elle a tousjours eue, comme encores elle a de présent, de jour en jour, aux personnes de Anthoine et Pierre Rabusseau, enfants myneurs d'ans dudict defunct Jehan Rabusseau et d'elle, qui sont encores en l'aage de puberté et dénuez de tous biens, sans leur en avoir laissé aucuns par leurdict père, et au moien de plusieurs malladies, dont il a esté longuement détenu, desquelles il avoit mis et consommé tout son bien» : donation auxdits Antoine et Pierre Rabusseau de la moitié d'une maison à Paris, grande rue Saint-Denis, devant la fontaine du Ponceau, à l'enseigne de

mage Sainte-Opportune, attenante à une
aison qui a pour enseigne l'Image de Notre-
me, en laquelle Jean Rabusseau avait dépensé
réparations «plusieurs grosses sommes de
niers». — 11 mai 1551 (fol. 302 v°).

3780. — Marie Coeur, dame de Mont-
uge, veuve d'Eustache Lhuillier, seigneur de
int-Mesmin, maître ordinaire en la Chambre
s Comptes à Paris : donation à Philbert
uillier, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-
-Jérusalem, son fils, de l'usufruit des mai-
n, château, cours, jardins, granges, étables,
essoirs banaux, terres, prés, cens, rentes
revenus quelconques de la terre et seigneu-
de Montrouge, jusqu'au jour où il sera
urvu d'une commanderie de l'Ordre de
int-Jean-de-Jérusalem, à la charge par le
nataire, pendant le temps qu'il jouira de
usufruit, de rabattre à la donatrice la
mme de 140 livres tournois sur ce qu'elle
it lui payer de pension annuelle, et de ré-
rer et d'entretenir les maison, château,
anges et pressoirs de ladite terre et seigneu-
, «de faire labourer les terres bien et deue-
ent par solles et saisons, sans dessaisonner,
re convertir les feurres en fiens, les faire
ner», de faire exercer la justice, payer les
ges des officiers, d'établir chaque année un
mpte des fruits et revenus pour le remettre
sa mère, «de faire labourer, cultiver, fumer,
oingner et eschallasser les vignes..., faire
ndanger et livrer les vins qui viendront des-
ctes vignes en l'ostel de ladicte damoiselle à
ris, lesquelles vignes, ensemble le revenu
coulombier de ladicte maison ladicte da-
oiselle a retenuz et réservez à son prouffict.
aura ladicte damoiselle... aisance d'aller
venir en ladicte maison de Montrouge..., et
anmoins ledict seigneur chevalier aura son
meure audict lieu de Montrouge». — 18 no-
mbre 1550. — Marie Coeur, dame de Mont-
uge, veuve d'Eustache Lhuillier, seigneur de
int-Mesmin, maître ordinaire en la Chambre
s Comptes à Paris : déclaration par laquelle
elle autorise Philbert Lhuillier, son fils, à con-
server pour lui la récolte des vins et le revenu
du colombier de la seigneurie de Montrouge
par elle donnés, si elle, donatrice, vient à
mourir avant que lui, donataire, ait été pourvu
d'une commanderie de l'Ordre de Saint-Jean-
de-Jérusalem, et acquiescement de Philbert
Lhuillier à cette déclaration. — 27 décembre
1550 et 20 mai 1551 (fol. 304 v°).

3781. — Nicolas Rondel, l'aîné, maître
peintre et verrier à Paris, demeurant à Saint-
Marcel-lez-Paris, et Isabeau Le Sesne, sa
femme : donation à Nicolas Rondel, le jeune,
écolier, étudiant en l'Université de Paris, fils
de Jean Rondel, maître peintre et verrier à Pa-
ris, filleul et petit-fils de Nicolas Rondel, l'aîné,
de leurs droits sur la succession de Lorian Le
Sesne, maître cordonnier à Lignières en Berry,
leur beau-frère et frère. — 23 mai 1551
(fol. 307 v°).

3782. — Jacqueline Paulmart, femme de
Louis Baraton, chevalier, seigneur de Riva-
rennes et de Mont-Gaugé : donation à Guil-
laume de Villiers, écolier, étudiant en l'Uni-
versité de Paris, son neveu, «pour luy ayder
à l'entretenir aux escolles et estude», d'une
rente de 500 livres tournois due par Nicolas
d'Anjou, comte de Saint-Fargeau. — 24 avril
1551 (fol. 308).

3783. — Jean Labbé, demeurant en la
paroisse de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême :
donation à Guillemette Guillet, demeurant
aux faubourgs Saint-Marceau à Paris, en la rue
Tripperel, d'une maison avec petit jardin,
rue Tripperel, maison bâtie sur un terrain
près du «Cloz du Chardonneret», pris à rente,
le 8 septembre 1533, de Jean Trepperel, mar-
chand de soie, bourgeois de Paris, le dona-
teur s'étant réservé «l'une des chambres
de ladicte maison, à son choix, et place à
mectre six poinssons de vin en la cave, et
s'en aller au jardin, sa vye durant, par usuf-
fruict seullement, pour soy y retirer quant il
aura affaire et se vouldra tenir audict Paris...

Et a esté ladicte donation faicte pour la bonne amour que ledict donateur a à ladicte Guillemette, et pour aucunement la sallariser des peines qu'elle a eue cy devant d'avoir gardé ledict donateur mallade, l'espace de sept ou huict moys, et que ledict donateur a confessé et confesse que ladicte Guillemette a faict bastir, construire et édiffier ladicte maison en partie à ses despens». — 23 mars 1548 (fol. 310 v°).

3784. — Bonaventure Robin, maître fripier et clerc dudit métier, demeurant à Paris, rue de la Charronnerie, et Madeleine Le Clerc, sa femme : donation mutuelle, «afin que le survivant d'eulx deux puisse mieulx et plus honnestement maintenir son estat et vivre sur ses vielz jours, et estre plus enclins à prier et faire prier Dieu pour l'âme du premier décéddé». — 23 octobre 1550 (fol. 312).

3785. — Armand Valentin, «ingénieulx du Roy», habitant de Marseille, logé momentanément à Paris : vente, cession et transport à Jean de Cormeilles, seigneur dudit lieu, conseiller au Parlement de Paris, des droits de propriété lui appartenant en vertu de don à lui fait par le Roi, suivant lettres données à Évreux en novembre 1550, signées de Henri II et contresignées du duc de Guise, des biens, meubles et immeubles, de Louis de Berquin, «exécuté à mort à Paris pour crime d'hérésie», confisqués et adjugés au Roi par arrêt du Parlement, ladite cession faite moyennant la somme de 100 écus d'or soleil, du coin du Roi, payée comptant. «Lequel Valentin considérant la plus part des biens qui appartenoient audict defunct Berquin estoient en litige et procès entre le seigneur de Rambures, d'une part, et [le] seigneur de Cormeilles, comme représentant son feu père, et aussi que ledict Valentin ne sera subject envers ledict seigneur de Cormeilles d'aucune garentie ne restitution desdictz cent escuz d'or soleil, ne aultre somme, despens, dommaiges et interestz, fraiz et mises qui seront cy après faictz...; lequel seigneur de Cormeilles fera et fraira à ses despens, périlz et fortunes, lesdictes poursuictes, mises, fraiz et despens, tant de l'entérinement dudict don en la Chambre des Comptes que allieurs», et donation du surplus et de la plus value de la confiscation, s'il s'en trouve par l'issue desdits procès, audit seigneur de Cormeilles, «pour la bonne et vraye amour» qu'il lui porte. — 13 février 1551 (fol. 313).

3786. — Raoullet Gosse, marchand épicier à Louvres en Parisis : donation à Corneille Gosse, son fils, du quart d'une maison, composée de deux grands corps d'hôtel, à Louvres en Parisis, en la grande rue, à l'enseigne de l'Image Saint-Martin. — 29 mai 1551 (fol. 325 v°).

3787. — Claude Molé, laboureur à Pantin : donation à Adrienne Lejeune, veuve d'Antoine Eschoppier, demeurant audit lieu, d'une vigne à Pantin, au lieu dit «Mouliboust», d'une autre vigne au terroir de Romainville, au lieu dit «le Hault Mouliboust», et d'une travée de maison à Pantin, rue du carrefour Guillory. — 27 mai 1551 (fol. 316 v°).

3788. — Jean Chausset, marchand et tavernier au «Plessis-Rou, dict Picquet», et Suzanne Carbonnier, sa femme : donation mutuelle. — 25 avril 1551 (fol. 317).

3789. — Colette de La Dehors, fille de feu Pierre de La Dehors, lieutenant criminel de la prévôté de Paris, et de feue Jeanne Hoscu, demeurant à Paris, rue de la Verrerie : donation à Nicolas Chevalier, seigneur de Vignault, conseiller au Parlement de Paris, et à Guichard Courtin, seigneur de la Mothe, bourgeois de Paris, de tous ses biens, meubles et immeubles, sous réserve de l'usufruit sa vie durant, et à charge d'accomplir son testament jusqu'à concurrence de 4,000 livres tournois. — 31 mai 1551 (fol. 318).

3790. — Jean Alart, notaire au Châtelet de Paris, et Robine Bruslé, sa femme : donation mutuelle. — 2 juin 1551 (fol. 319 v°).

3791. — Jean Le Tymbre, écuyer, seigneur des Touches, paroisse de Blévy, diocèse de Chartres, et Marie du Puy, veuve de Guillaume Rat, seigneur d'Orsigny, en la châtellenie de Châteaufort : contrat de mariage. — 13 avril 1545 (fol. 320 v°).

3792. — Charles de Chambly, écuyer, seigneur de Chamouille, gentilhomme domestique de Robert de La Marche (La Marck), chevalier de l'Ordre, maréchal de France, et Lyonne de Limay, «damoiselle domesticque» le Madame la maréchale de La Marche (La Marck) : contrat de mariage. Par ce contrat, Jean de Limay, écuyer, seigneur de Bézu-le-Guéry, père de Lyonne de Limay, donne aux futurs époux les trois quarts de la terre et seigneurie du «Plessier-Thillery», en la châtellenie de Corbeil, diocèse de Paris, y compris la maison seigneuriale et 13 arpents et demi de bois taillis, le tout estimé 6,000 livres, avec faculté audit Charles de Chambly de couper les arbres, tant fruitiers que autres et bois de haute futaie. Il est convenu que le mariage sera célébré, «le plus tost que raisonnablement faire se pourra. Et pour ce a ledict seigneur de Limay auctorisé et par ces présentes auctorise ladicte damoiselle, sa fille, de faire, parfaire et solempniser ledict mariage, aussi bien en son absence, comme en sa présence». — 9 mai 1551 (fol. 321 v°).

3793. — Louis Le Saige, brodeur à Paris : cession à Guillaume Louteau, marchand sellier lormier à Paris, de la moitié des biens à lui échus par la succession de Nicole Corniquet, prêtre, son oncle, à charge d'en poursuivre le recouvrement. — 13 février 1551 (fol. 323 v°).

3794. — Michel Fortuné, marchand à Saint-Bonnet-le-Château en Forez : donation à Vincent Fortuné, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de deux maisons à Saint-Bonnet-le-Château, en la grande rue. — 31 mai 1551 (fol. 324).

3795. — Jean Le Prince, maître maréchal, demeurant à Paris, rue Saint-Denis, et Andrée Cadot, sa femme : donation mutuelle. — 5 mai 1551 (fol. 325).

3796. — Jean Clouet, tapissier de M. d'Albic, demeurant à Paris, en son nom et au nom de Jeanne Nonette (ou Cornette), sa femme : donation à Claude Clouet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur une vigne, sur une maison couverte en tuile et sur un jardin à Andilly, pour lesquels procès était engagé au Châtelet, et ratification de cette donation par Jeanne Cornette, dite Minaille, femme de Jean Clouet. — 23 février et 5 mars 1551 (fol. 326).

3797. — Jeanne Le Viste, dame de Fresnes et de Saint-Gobert, Arcy-sur-Loire, Châtillon et «Bagnolz», veuve de Jean Robertet, chevalier, conseiller du Roi et secrétaire de ses finances, demeurant à Paris : donation à Florimond Robertet, secrétaire du Roi, son fils, de sa maison, jardin, «lieu et tenement de Bellecourt à Lyon, entre le Rosne et la Saône, tenant, d'une part, aux Célestins et Frères prescheurs, d'autre, à la voye qui passe entre ledict Bellecourt et le plat allant au Rosne; duquel lieu pour le présent elle ne paye aucune censive, combien que mons[r] l'archevesque de Lyon l'ayt mis en procès et face contre elle poursuicte pour raison de 12 solz de forte monnoye qu'il dict luy estre deubz sur icellui lieu, ou partie de cens, elle soustenant au contraire qu'il ne luy est riens deu», à charge par ledit Florimond Robertet «de porter le nom et [les] armes des Vistes, ou pour le moins les armes des Vistes escartelées», sous réserve de l'usufruit par la donatrice, «avec la faculté de povoir bailler le fons d'icelluy et y faire maisons et édiffices», à condition que Florimond Robertet, aussitôt qu'il aura atteint l'âge de 25 ans, c'est-à-dire le 19 février 1553, fera

passer contrat desdites conventions par devant notaires. — 5 mai 1551 (fol. 327 v°).

3798. — Madeleine Bardin, demeurant aux faubourgs de Puiseaux : transaction avec Michel Falaize, procureur et praticien à Puiseaux, son beau-frère, au sujet de la donation de ses biens, meubles et immeubles, qu'elle lui avait faite et qu'elle voulait faire annuler, désistement du procès engagé au Châtelet et confirmation de cette donation, eu égard «au bon traictement, amyable sollicitude et curialité que ledict Fallaize, sondict beau-frère, luy a faictz par cy devant et espère qu'il luy fera en la malladie qu'il a pleu à Dieu luy envoyer», moyennant paiement de 500 livres tournois, à charge par ledit Falaize de pourvoir à son entretien. — 1er juin 1551 (fol. 329).

3799. — Denis Yvelin, laboureur de vignes, demeurant à Paris : donation à René du Chesne, marchand et laboureur, demeurant à la Grange-Batelière, près Paris, son parent, d'une vigne au terroir de Clichy-la-Garenne, au lieu dit «le Chemyn de la procession», d'une terre au même terroir, au lieu dit «les Pastis», sur le chemin de Paris à Montmartre, d'une autre terre près «le Chemyn du port», d'une rente de 18 sols parisis sur une terre au même terroir, entre le chemin de Courcelles et le chemin du Cours, d'une rente de 12 sols parisis sur une vigne au Haut-Roule, ou lieu dit «Disne Chien», et de tous les deniers provenant de la vente d'une maison et d'une vigne à Clichy, faisant partie de la succession de Drouyn Yvelin, laboureur à Clichy, son frère. — 5 juin 1551 (fol. 330 v°).

3800. — Jean Poterne, compagnon fourreur de robes à Paris, et Isabelle Bove, sa femme : donation mutuelle. — 2 décembre 1546 (fol. 331 v°).

3801. — Michel Boudart, marchand, bourgeois de Paris, et Anne Jacquetel, sa femme, auparavant veuve d'Isaac Chollet : donation à Jacques Goyer, garde de la Monnaie de Paris, commis à l'exercice des greffes civi[l] et criminel de la prévôté de Paris, de leur[s] droits sur une vigne au terroir de la Courtille près Paris, «sur le grant chemyn tendant d[e] Belleville-sur-Sablon à Sainct-Laurens». — 1er juin 1551 (fol. 332).

3802. — Guillaume Le Forestier, bourgeois de Paris, et Marie Ratier, veuve de Jea[n] Bras de Fer, marchand, bourgeois de Paris : contrat de mariage portant donation au futu[r] de 600 livres tournois, en cas de prédécès de Marie Ratier. — 26 juillet 1548 (fol. 333).

3803. — Gond Hébert, compagnon chandelier de suif à Paris, et Jacquette Le Jeune, fille de feu Simon Le Jeune, maître boulanger à Paris, et de Jeanne Méry : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Hébert, prêtre, habitué en l'église de Saint-Gervais à Paris, oncle et tuteur de Gond Hébert, et Denise Gille, veuve de Jean Hébert, laboureur, demeurant à Argentières-en-Brie, mère de Gond Hébert, s'engagent à fournir aux futurs époux leurs habillements nuptiaux, «honnestement, selon leur estat» et à faire recevoir à leurs frais Gond Hébert, maître du métier de chandelier à Paris; de plus, Jacquette Le Jeune, alors mineure, et n'ayant aucuns deniers comptants, apporte à la communauté la moitié à elle appartenant d'une maison à Paris, au Mont Sainte-Geneviève, à l'enseigne de la Croix blanche. A la suite de l'acte se trouve la ratification par Jacquette Le Jeune, femme de Gond Hébert, maître chandelier de suif à Paris, demeurant au Mont Sainte-Geneviève, de la clause dudit contrat de mariage, par laquelle elle a fait entrer dans la communauté la moitié de la maison à elle appartenant. — 3 novembre 1541 et 8 mai 1551 (fol. 333 v°).

3804. — Pierre Roillart, seigneur de «Gaudin», avocat en Parlement à Paris, et Marie Bourgoing, sa femme : donation mutuelle. — 19 février 1551 (fol. 335 v°).

3805. — Denis Pasquier, marchand, bour-

geois de Paris : donation à François Pasquier, marchand, bourgeois de Paris, son frère, d'une vigne au terroir de Chaillot, au lieu dit «Guéroult», dans la censive de Catherine Clutin, veuve de Jean du Fresnoy, dame de Chaillot. — 4 juin 1551 (fol. 336).

3806. — André de Picquet, demeurant au bourg de Sonchamp, et Louise du Guyernard, demeurant audit lieu : contrat de mariage portant donation mutuelle de l'usufruit de leurs biens. — 29 octobre 1549 (fol. 336 v°).

3807. — Michel du Boisle, avocat en Parlement : donation à Jean du Boisle, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de la terre et seigneurie de la Grapperie, autrement appelée «la Briensonnière», en la paroisse de Saint-Firmin-des-Prés, près Vendôme, à lui échue par le décès d'Étienne du Boisle, procureur au bailliage de Chartres. — 11 juin 1551 (fol. 338).

3808. — Bernarde Prévost, veuve d'Hector de Florence, secrétaire de l'amiral de Graville, demeurant à Paris : donation à Nicolas de Florence, son fils, des arrérages d'une rente de blé dus depuis l'année 1509, «tant en récompense des peines, sallaires, journées et vaccations... d'avoir sollicité continuellement les procès et poursuictes intentées par icelle veufve» pour le recouvrement de ladite rente, et d'avoir délaissé ses propres affaires..., comme pour demourer quicte envers son filz des nourritures, alimens et logis par ledict Nicolas de Florence à elle quis et livrez depuis quinze et seize ans en ça, et argent presté et baillé à plusieurs et diverses foys à icelle veufve pour subvenir à ses affaires et neccessitez», à charge de «la loger et nourrir en son hostel et maison». — 16 avril 1551 (fol. 338 v°).

3809. — Étienne de Mauregard, écuyer, grenetier de la ville de Meaux, demeurant à ...nnet-sur-Marne : donation à Marie et à Anne de Mauregard, ses enfants, de ses droits sur la succession de Nicolas Gaudète, seigneur de Deuil, commissaire de l'artillerie du Roi, à lui donnée, le 15 juillet 1549, par sa tante. — 11 mai 1551 (fol. 340).

3810. — Jacques Charles, notaire au Châtelet de Paris, et Guillemette Aubery, sa femme : donation mutuelle. — 4 janvier 1551 (fol. 341 v°).

3811. — Robert Millon, marchand, bourgeois de Paris, André Rabuteau, maître cordonnier à Paris, et Claude Millon, sa femme : donation à Guillaume Millon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, des droits successifs à eux échus par le décès de Robert Millon, leur père et beau-père. — 12 juin 1551 (fol. 342).

3812. — André Fournier, prêtre, prévôt de Notre-Dame de la Forêt de «Nébit» (Neuvic), au diocèse de Limoges, demeurant à Paris : donation à Antoine du Boys, avocat en Parlement, et à Marguerite Fournier, sa femme, ses beau-frère et sœur, de ses droits sur la moitié d'une maison à Paris, rue Saint-Denis, au coin de la rue Troussevache, à l'enseigne du Chef Saint-Denis, sur une maison, terre et vignes à Villabé, et sur les biens de la communauté entre feue Madeleine Fournier et Pierre Belut, procureur au Parlement. — 11 juin 1551 (fol. 343).

3813. — André Fournier, prêtre, prévôt de Notre-Dame de la Forêt de «Nébit» (Neuvic), diocèse de Limoges, demeurant à Paris : donation à Marguerite Fournier, femme d'Antoine Du Boys, avocat en Parlement, sa sœur, d'une maison à Paris, rue Saint-Denis, au coin de la rue de la Ferronnerie, vis-à-vis la porte du cimetière des Saints-Innocents, de vignes au terroir d'Argenteuil, d'une rente de 12 livres 10 sols tournois constituée par feu Griguardin de Landefay, capitaine et bailli de Meaux, de biens à Selles-en-Berry, au bailliage de Blois, et d'une rente foncière de 4 livres sur une maison aux faubourgs de Blois. — 11 juin 1551 (fol. 344 v°).

3814. — André Fournier, prêtre, prévôt de Notre-Dame de la Forêt de «Nébyt» (Neuvic), diocèse de Limoges, demeurant à Paris : donation à Marguerite Fournier, femme d'Antoine Du Boys, avocat en Parlement, sa sœur, de tous ses biens, meubles et immeubles, se réservant pour les frais de ses obsèques et «legs pitoiables», la disposition de 100 écus d'or sur ses biens patrimoniaux du bailliage de Blois. — 15 juin 1551 (fol. 346 v°).

3815. — Jean Bergeron, marchand, bourgeois de Paris, et Marie de Boutigny, sa femme : donation mutuelle. — 6 juin 1551 (fol. 347 v°).

3816. — Jacques Avonde, receveur de la châtellenie de Gournay-sur-Marne, et Pasquette Gilles, veuve de Nicolas Fleury, marchand, demeurant à «Chelles-Saincte-Baultour» : contrat de mariage. — 1er avril 1551 (fol. 348 v°).

3817. — Thomas Langlois, compagnon gaînier à Paris : donation à Marguerite Langlois, veuve d'Hubert Béru, chaussetier, demeurant à Paris, sa sœur, de ses droits sur les successions d'André Langlois et de Guillemette de La Bretesche, ses père et mère, et sur le compte de l'administration de ses biens par Jean Langlois, son oncle, pour récompenser sa sœur «des nourritures, alimens et entretenemens qu'elle luy a faictz par cy devant, et des deniers qu'elle luy a prestez à plusieurs et diverses foys en ses affaires et neccessitez». — 3 avril 1551 (fol. 349 v°).

3818. — Aignan Chenu, procureur au Parlement, et Geuffrine de Vitry, sa femme : donation mutuelle. — 8 janvier 1528 (fol. 350 v°).

3819. — Noël Chambilly, maître barbier, chirurgien à Paris : donation à Martin Chenet, maître barbier, chirurgien à Paris, et à Jeanne Mallet, sa femme, nièce du donateur, d'une rente de 100 livres tournois sur les biens de Jacques de Prunelay, seigneur de Glatigny, et de Jean de Laulne, marchand de draps de soie, bourgeois de Paris. — 16 juin 1551 (fol. 352).

3820. — Noël Chambilly, maître barbier, chirurgien à Paris : donation à Martin Chenet, maître barbier, chirurgien à Paris, et à Jeanne Mallet, sa femme, nièce du donateur, d'une rente de 22 livres 10 sols tournois en plusieurs parties. — 1er juin 1551 (fol. 352 v°).

3821. — Jean Dusus, l'aîné, laboureur et marchand à Villiers-Adam : donation à Nicolas Dusus, compagnon savetier à Paris, son fils, d'un jardin au terroir de Villiers-Adam. — 1er mai 1549 (fol. 353 v°).

3822. — Jean des Gorris, docteur, régent en la Faculté de médecine de Paris : donation à Gabrielle des Gorris, veuve de Jérôme Maupin, procureur au Parlement, sa sœur, des dix douzièmes d'une maison à Paris, rue de la Bretonnerie, au coin de la rue des Jardins, dite des Billettes, habitée par le donateur, sous réserve de l'usufruit pour lui et pour Jean des Gorris, le jeune, son fils. — 12 juin 1551 (fol. 353 v°).

3823. — Étienne de Cotteblanche, religieux novice en l'abbaye de Saint-Denis-en-France : «disant qu'il a vouloir et desir de vivre et user ses jours audict couvent de Sainct-Denis et y faire profession, et avant que faire profession, a faict son testament et ordonnance de dernière volunté». Par ce testament Étienne de Cotteblanche lègue tous ses biens, meubles et immeubles, à Élie de Cotteblanche, son frère aîné, à charge par lui «d'entretenir icelluy frère Estienne de Cotteblanche, son frère, aux escolles jusques à quatre ans, tant de nourriture, escollaige, habillemens, livres que autres choses à luy neccessaires, et veult et entend que sondict frère soyt tenu faire les fraiz qu'il conviendra faire quant il chantera sa première messe». — 31 mars 1550 (fol. 354).

3824. — Guillaume Abot, seigneur de la Chaise, conseiller au Parlement, au nom de Claude Blosset, dame de Novion : donation à Philberte de Gasquière, l'une des «damoiselles» de Claude Blosset, d'une rente viagère de 80 livres tournois, «en rémunération des bons et agréables services que ladicte Philberte de Gasquière a faictz à ladicte damoiselle Claude Blosset, depuys dix ans en ça qu'elle est à son service». — 12 juin 1551 (fol. 355 v°).

3825. — Michel Péan, seigneur d'Ivry et de Gentilly en partie, bourgeois de Paris : donation à Pierre Richer, maître orfèvre à Paris, et à Geneviève Gaillart, sa femme, «pour la bonne amour qu'il porte ausdictz mariez», des droits qu'il peut avoir, en vertu d'une donation à lui faite, le 7 décembre 1547, par Chrétien de Bordeaux, sur une maison, «contenant ung corps d'ostel applicqué à plusieurs louaiges, deux courtz, jeu de paulme, puis et jardin, avec troys places sur lesquelles y a commencement de bastimens et édiffices, le tout entretenant et encloz de murailles», faisant partie d'un terrain, «qui soulloyt estre en vigne», et avait été accensé, le 2 mars 1527, par l'abbaye de Sainte-Geneviève à Chrétien de Bordeaux, sur laquelle place ledit Chrétien de Bordeaux a fait édifier la maison et biens susdits, assis sur les fossés, entre les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marcel, au lieu dit «le Clos Saincte-Geneviève», à l'enseigne du Passetemps, attenante, d'une part, à la rue du Cheval Vert, d'autre part, aux «Vertz Gallans»; donation en outre d'une rente de 16 livres tournois sur un terrain autrefois planté en vigne, bâti depuis. — 4 juin 1551 (fol. 358 v°).

3826. — Pierre de Boudeville, l'aîné, seigneur de Vaux, trésorier du cardinal de Châtillon, Pierre de Boudeville, le jeune, Julien de Boudeville, greffier des greffes de Chaumont et accroissement de Magny, frères, se trouvant momentanément à Paris : donation à Benoît Le Grant, trésorier extraordinaire des guerres, et à Charlotte de Boudeville, sa femme, leurs beau-frère et sœur, des trois quarts d'une maison à Paris, en la Cité, faisant les coins des rues des Ermites, de Cocatrix et de Saint-Pierre-aux-Bœufs, provenant de la succession de Jean de Boudeville, leur père. — 19 février 1551 (fol. 360).

3827. — Agnès Courtel, «soy disant femme delaissée de Claude Portefain, orfèvre», et auparavant veuve d'Étienne Le Saige, demeurant à Paris : donation à Jean Aize, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, d'une vigne au finage de Saint-Bris en l'Auxerrois. — 16 juin 1551 (fol. 361 v°).

3828. — Antoine Petit, blanchisseur, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, rue du Fossoyeur : donation à Nicolas Petit, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de portion d'une maison et de terres aux faubourgs de Clermont en Beauvoisis. — 16 juin 1551 (fol. 362).

3829. — Arthur d'Ercoy, écuyer, demeurant au Vivier, châtellenie de la Ferté-Milon : donation à Antoine Le Père, écuyer, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, du droit de réméré de terres au terroir de Cocherel, vendues à Jean de Segingan, demeurant audit Cocherel. — 12 avril 1551 (fol. 362 v°).

3830. — Denis Le Coq, marchand à Sissonne : donation à Jean de Cottaire, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur la succession de Colette Le Coq, femme de Jacques Malaiste, demeurant à Wiège-et-Faty, au bailliage de Vermandois, sa tante. — 30 novembre 1550 (fol. 364).

3831. — Adam Le Coq, marchand à Orléans : donation à Jean de Cottaire, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur la succession de Colette Le Coq, femme de Jacques Malaize (ou Malaiste),

demeurant à Wiége-et-Faty, sa tante. — 5 août 1550 (fol. 364 v°).

3832. — Clément Caille, praticien en cour laie, demeurant à Ivry-sur-Seine, et Denise Le Clerc : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Frère, laboureur à Saint-Marcel-lez-Paris, tuteur de Denise Le Clerc, lui donne tous les biens meubles, ustensiles d'hôtel et deniers comptants qui se trouveront à son décès, à condition d'être tenu quitte par les futurs époux de la somme de 100 écus, reçue par ledit Frère de François Le Clerc et Denise de La Court, père et mère de Denise, pour la vente de leur part de la maison de l'Image Saint-Laurent, place Maubert. — 10 juin 1551 (fol. 365).

3833. — Jean Thomas, boulanger, demeurant hors la porte de Montmartre-lez-Paris, et Jeanne Ledière, sa femme : donation à Mathurin Le Breton, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Saint-Étienne-des-Grés à Paris, de la moitié d'une maison sise sur les fossés, entre les portes Montmartre et Saint-Honoré, en la paroisse Saint-Eustache. — 17 juin 1550 (fol. 366).

3834. — Adrien du Courroy, prêtre, chapelain habitué en l'église de Saint-Honoré à Paris, demeurant au cloître de cette église : donation à Pierre du Courroy, couturier et marchand à Amiens, son frère, d'une maison et de terres à Fresmontiers. — 18 juin 1551 (fol. 367).

3835. — Jacques Pluyette, prêtre, curé de Saint-Léger-en-Yvelines, diocèse de Chartres, demeurant à Paris au collège des Bons-Enfants : donation à Madeleine Augier, veuve de Jean Frain, demeurant sur les fossés Saint-Victor-lez-Paris, «pour récompense de l'avoir par plusieurs et diverses foys gardé au liet mallade, en sa maison, par longue espace de temps, sans aucuns sallaires», de l'usufruit d'une maison avec jardin sur les fossés de Paris, entre les portes Saint-Victor et Saint-Marcel, et après son décès, du même usufruit à Claude Pluyette, écolier à Paris, «pour subvenir à ses neccessitez et avoir de quoy vivre et soy entretenir bien et honnestement», maison dont la propriété passera à la fabrique de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à charge de fondation d'une messe de requiem dans cette église le vendredi de chaque semaine, et d'un service anniversaire chaque année; et donation au même Claude Pluyette de 30 livres tournois de rente sur une maison à Paris, près Saint-Victor, à l'enseigne de Delà-les-Monts, et d'une autre rente de 30 livres sur des biens à Compans, avec stipulation expresse portant que dans le cas où ses héritiers tenteraient de venir à l'encontre de cette donation, ses biens seraient attribués à l'Hôtel-Dieu; le donateur déclarant «icelle donation faicte ausdictz Augier et Pluyette pour bonne et juste cause et pour la descharge de son âme. — 18 juin 1551 (fol. 368).

3836. — Jean Testart, marchand épicier, bourgeois de Paris : confirmation de la donation par lui faite, le 14 septembre 1547, à Marie, à Martin, le jeune, à Thomas, à Pierre et à Nicolas Testart, enfants de Martin Testart, l'aîné, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, à Marie, à Jean, à Colette, à Marcel et à Pierre Regnier, enfants de feu Pierre Regnier, marchand de vins à Paris, et de Catherine Testart, à un enfant posthume dont Catherine Testart disait être enceinte, à Marguerite et à Catherine Gentil, enfants de Jean Gentil, maître ceinturier à Paris, et de Robine Testart, à Marie et à Gillette Fontaine, enfants de Nicolas Fontaine, marchand de chevaux, et de Marguerite Testart, et à Marguerite Le Ramendenc, fille de feu Cardin Le Ramendenc, coutelier à Paris, et de Guillemette Testart, ses neveux et nièces, donation dont il voulait demander l'annulation, à l'exception toutefois 1° d'une rente de 60 livres tournois sur une maison à Paris, au coin des rues Neuve-Saint-Merry et Barre-du-Bec, à l'enseigne de l'Image Notre-Dame, rente qu'il a cédée depuis ladite

ation à Nicole Robineau, procureur au Parent; 2° du quart par indivis de la maison «la Rattière», à Paris, rue Saint-Chrisne, qu'il a également cédé à Paraclet Milin, procureur en la Cour; 3° du quart indivis de la maison du Mortier d'Or, rue nt-Germain-de-l'Auxerrois, qu'il a transporté uis ladite donation à Jean Pyat, marchand aint-Mathurin de Larchant. De plus Jean tart décharge ses neveux et nièces de l'oblion contenue dans ladite donation de payer izon Maheut, demeurant en son hôtel, une me de 100 livres tournois. — 23 juin 1551 . 369 v°).

837. — François Peigné, marchand à la rité : donation à Jean Peigné, écolier, étut en l'Université de Paris, son fils, d'une e de blé. — 26 juin 1551 (fol. 371 v°).

838. — Philippe de La Fosse, marchand ieur, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, Marie Buhot, sa femme : donation à Bas- de La Fosse, écolier, étudiant en l'Univer- de Paris, leur fils, des droits successifs is à Marie Buhot par le décès de ses père, e, aïeul et aïeule. — 25 avril 1551 . 372).

839. — Jean Bruneau, l'aîné, laboureur, eurant en la grande rue de Chevilly : doon à Jacquette Bruneau, femme de Jean douyn, laboureur à Chevilly, grande rue, nièce et filleule, de la moitié de tous ses is meubles et conquêts immeubles. — avril 1551 (fol. 372 v°).

3840. — Louis La Toille (ou La Trille), tre barbier chirurgien à Paris, demeurant boulevard de la porte Bordelle, et Frane des Maretz, sa femme : donation mutuelle. 3 août 1549 (en double) [fol. 373 v° et v°].

3841. — Jeanne du Molin, veuve de Ro- de Templeu, lieutenant général de Bray-sur-Somme : donation à Robert de Templeu, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur des terres aux terroirs de la Neuville, près Bray-sur-Somme, de Morlancourt, de Bray-sur-Somme et de Proyart. — 8 janvier 1551 (fol. 374).

3842. — Antoine Bourdinet, maître maçon, demeurant à Paris, rue du Temple, et Suzanne Picart, sa femme : donation mutuelle. — 11 juin 1551 (fol. 374 v°).

3843. — Jeanne Le Clerc, veuve de Jean Bataille, procureur du Roi au bailliage de Meaux, et auparavant veuve d'Adam de Baillon, notaire et secrétaire du Roi, greffier du Parlement de Rouen : renonciation en faveur de Jean de Baillon, écuyer, seigneur de Valence [-en-Brie], et de Catherine Bataille, sa femme, de Louis du Lyon et de Marie de Baillon, sa femme, demeurant tous à Paris, ses gendres et filles, aux droits qu'elle peut avoir sur une maison à Paris, contenant plusieurs corps d'hôtel, rue Saint-Germain-de-l'Auxerrois, au coin de la rue de l'Abreuvoir Popin, attenante à l'hôtel, «où est pour enseigne la Rose, aboutissant d'un bout par derrière à l'ostel des estuves aux hommes», maison qui avait été donnée à Jeanne Le Clerc par Jeanne Le Maçon, sa mère. — 26 juin 1551 (en double) [fol. 375 v° et 394 v°].

3844. — Marie de Flacourt, veuve d'Étienne Bonyn, marchand, demeurant à Orléans, en la paroisse Saint Paul : déclaration par laquelle, contrairement à la coutume d'Orléans qui la régit, elle consent à ne pouvoir vendre ou aliéner aucuns des biens qui lui appartiennent sans l'assentiment de Guillemette Bonyn, veuve de Denis Ansoult, conseiller au Châtelet de Paris, d'Anne Bonyn, veuve de Nicolas Bordeau, marchand à Orléans, et de Jean Bonyn, marchand à Orléans, ses filles et fils, et ce, «en considération de la grande amour et affection que sesdictz enfans ont en elle, et de la très louable et incomparable

libéralité dont ilz usent continuellement envers elle, au secours de laquelle ilz sont curieusement et totallement affectez, sans intervalle ne regret». — 22 mai 1551 (fol. 376 v°).

3845. — Gilles Guillemyn, procureur et praticien en cour laie à la Ferté-au-Col, au nom et comme procureur de Perrette Féret, veuve de Girard Le Long, demeurant à la Vignette, paroisse de Chamigny (près la Ferté-sous-Jouarre) : donation à Martin Féret, maître ès arts en l'Université de Paris, frère de Perrette Féret, d'une maison avec terres à la Vignette, près Rouget, ainsi que de tous immeubles à elle donnés par son mari, et ratification de la donation par Perrette Féret. — 9 mars 1536 et 29 juin 1551 (fol. 377 v°).

3846. — François Mousnyer, curé de Houppeville, au diocèse de Rouen, demeurant à Paris à la Chapelle de Braque : donation à Jean Jaudouyn, procureur au Parlement, et à Perrine Bonnevyn, sa femme, d'une rente de 208 livres 6 sols 8 deniers tournois, par lui acquise de Nicole Hubert, praticien à Paris, «pour aucunement rémunérer et récompenser lesdictz mariez de plusieurs grands services, amours, courtoisies et libéralitez que ledict Jaudouyn a faictz et a usé par cy devant, faict et use encores de présent, de jour en jour, envers ledict donateur en ses procès et autres ses affaires, dont icelluy donateur n'auroit récompensé, payé et satisfaict icelluy Jaudouyn, et afin que ledict Jaudouyn luy vueille par cy après secourir, comme il a tousjours faict par cy devant en ses grans et urgens affaires et neccessitez». — 18 juin 1551 (fol. 379 v°).

3847. — Jean de Dosnon, ancien écolier, étudiant en l'Université de Paris, et marchand à Tours : donation à Mesmyne Proust, veuve d'Aignan de Dosnon, procureur à Orléans, sa mère, de ses droits sur une maison à Orléans, rue Saint-Germain, «devant et à l'opposite du puys de la dicte rue», attenante au presbytère, maison pour laquelle le donateur est en procès au Parlement de Paris, avec son beau-frère. — 30 avril 1551 (fol. 380 v°).

3848. — Jean de Dosnon, ancien écolier, étudiant en l'Université de Paris, et marchand à Tours : donation à Mesmyne Proust, veuve d'Aignan de Dosnon, procureur à Orléans, sa mère, «ad ce qu'elle ayt mieulx de quoy vivre et soy entretenir en son estat et mesnage», de la terre et seigneurie de la Dosnonnerie, en la paroisse de Bougy, près Neuville-en-Beauce, qui lui avait été donnée par sa mère, pendant qu'il était écolier, pour l'aider à payer les frais de ses études. — 30 avril 1551 (fol. 381 v°).

3849. — François Gouazon, maître tailleur de robes à Paris, et Regnaude Morant, sa femme, et Sulpice Morant, vigneron à Barbonne en Champagne : donation à Claude Gouazon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de leurs droits sur la succession de Jeanne Cyrot, leur belle-mère et mère. — 17 août 1550 (fol. 383).

3850. — François Faure, prêtre, curé de Germigny, au diocèse de Sens : donation à Françoise Faure, sa fille naturelle, «pour ayder à la pourveoir par mariage ou autrement», d'une créance de 308 livres tournois sur Claude Faure, marchand à Riom en Auvergne. — 26 juin 1551 (fol. 384).

3851. — Pierre Féron, maître savetier à Paris : donation à Guillaume Féron, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Polichon Féron, femme de Regnault Largillière, couturier à Beauvais, sa sœur. — 27 avril 1551 (fol. 384).

3852. — Jacques Vorse, notaire royal et praticien de Marmande en Agenois, demeurant à Marmande et se trouvant momentanément à Paris : donation à Jean Vorse, procureur au Châtelet de Paris, son frère, de ses droits sur une maison, composée de deux corps

ôtel, rue de l'Arbre-Sec, vis-à-vis la «Croix Trahouer», provenant de la succession de tante. — 1er juillet 1551 (fol. 384 v°).

3853. — Simon Benoist, gouverneur des es de l'Écurie du Roi, demeurant à Paris, Nicole Boullet, veuve de Jean de Bray, tre tailleur d'habillements, bourgeois de s : contrat de mariage. — 6 juin 1550 . 385 v°).

3854. — Jean Joudeau, marchand, bours de Paris, et Opportune Chappelier, sa me : donation mutuelle. — 6 juin 1551 . 387).

3855. — Jean Dreux, avocat en Parlet : donation à René Rouault, écolier, étut en l'Université de Paris, son neveu, des es de grain de sa ferme et de ses terres village de Créteil, et des fruits pendants les racines de ses vignes au Mont-de-Mély, la paroisse de Créteil, «en considération ce que ledict donateur se treuve mal disé de sa personne, et craignant et doub d'aller de vye à trespas, sans avoir poursondict nepveu de quelques biens pour er à l'entretenir aux estudes, et que par te de ce il seroit contrainct de se rer desdictes estudes». — 6 juillet 1551 . 388).

3856. — Robert Gosset, maître maçon, leur de pierres, demeurant à Paris, rue Vieux-Augustins, et Perrette Langlois, sa me : donation à Jean Colas, garde de bax à Paris, d'une maison, avec cour et ble, qu'ils habitent, rue des Vieux-Augus, à l'enseigne du Gril. — 6 juillet 1551 . 388 v°).

3857. — Symphorien Moriez, prêtre, deurant en la paroisse Saint-Donatien à Ors et habitué en l'église de Sainte-Catherine rléans : donation à Jean Moriez, avocat au âtelet de Paris, son fils, pour le rémunérer de ses bons et agréables services, des dépens obtenus par lui dans un procès par devant le prévôt de Paris contre Séverin Bruslé et sa femme. — 30 mai 1551 (fol. 390).

3858. — Nicole Boullet, femme de Simon Benoist, gouverneur des pages de l'Écurie du Roi, demeurant à Paris, rue Saint-Antoine : donation à Jacques Arnoul, trésorier de la compagnie du roi de Navarre, demeurant à Paris, d'une maison sise «en Basfert» (Basfroy) près et hors la porte Saint-Antoine, sur le chemin de la Courtille, maison comprenant un corps d'hôtel, autres édifices et grand jardin, le tout clos de murs, attenante au chemin «tendant de Paris à la Follye-Regnault», qu'elle avait acquise pendant son premier mariage avec Jean de Bray. — 10 juillet 1551 (fol. 390 v°).

3859. — Étienne Laurens, seigneur de Saint-Ay, demeurant à Saint-Ay, bailliage d'Orléans : donation à Ourson Laurens, son fils, de biens à Metz en Lorraine et aux environs. — 11 juillet 1551 (fol. 392).

3860. — Yves Rozée, prêtre, demeurant à Herblay : donation à Mathieu de Beauvais, écuyer, demeurant à Herblay, d'une maison à Herblay, au lieu dit «le Pys-l'Evesque», à charge par ledit de Beauvais de payer, lors du décès du donateur, «pour le salut et remedde de son âme», 40 livres tournois, savoir : 10 livres pour ses obsèques, 10 livres à l'église d'Herblay, 10 livres à Yvonne, fille de Jean Bynet de Pierrelay, pour aider à la marier, et 10 livres à Antoinette, fille de Jean Rozée, également pour aider à la marier, et dans le cas où elles décéderaient avant d'être mariées, les 20 livres seront distribuées par ledit Mathieu de Beauvais «à paouvres gens à sa discrétion»; ladite donation faite «en récompense et en faveur des bons et agréables plaisirs que ledict Mathieu de Beauvais a faictz et continuez» au donateur. — 28 novembre 1550 (fol. 393).

3861. — Robert Richard, maître tailleur de robes à Paris, et Jacqueline Richard, sa sœur : donation à Jean Richard, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de la moitié d'une maison à Amboise, près de l'horloge, ayant issue sur la rue des Tanneries et donnant sur la grande rue, avec les loyers de cette maison, échus depuis le décès de Jean Richard et de Jeanne Savetier, leurs père et mère, et dus par les héritiers de Pierre Moireau, marchand pelletier à Amboise. — 25 juin 1551 (fol. 394).

3862. — Michel Lérault, l'aîné, laboureur à Argenteuil, et Françoise de Clairesvoyes, sa femme : donation mutuelle. — 11 juillet 1545 (fol. 395 v°).

3863. — Pierre Des Champs, docteur régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris, et Anne Guyon, veuve de Gelais Mesnyer, praticien au Palais à Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Anne Guyon, future épouse, s'engage à apporter, «la veille des espousailles et avant que d'espouser», la somme de 200 écus d'or soleil, et «de faire la feste à ses propres coustz et despens». Elle donne en outre à Pierre Des Champs, en cas de survie, la jouissance viagère d'une maison à Paris, en la Cité, près de l'église de Sainte-Croix, où elle habite, à charge par lui de payer annuellement après son décès à Gillette Mesnyer, fille de son premier mari, ainsi qu'aux enfants qui pourront naître du second, une pension viagère de 50 livres tournois, et de loger et entretenir Gillette Mesnyer en l'hôtel des futurs époux, jusqu'à ce qu'elle soit pourvue «par mariage, ou profession en religion». — 6 juillet 1551 (fol. 396).

3864. — Jacques Mondin, écuyer, seigneur d'Allery et de la Berlandière, avocat en Parlement à Paris : donation à Marguerite Mondin, veuve de Bertrand Bienvenu, demeurant à Niort en Poitou, sa sœur, de trois maisons à Niort, l'une, près de la porte Sai[...] Gelais, qu'elle habitait du vivant de son ma[...] et les deux autres dans la rue conduisa[...] de la grande rue au Vieux Marché, et [...] Vieux Marché à la porte Saint-Gelais, et acce[...]tation de la donation par Marguerite Mo[...]din, veuve de Bertrand Bienvenu et femm[...] de Christophe Berruyer. — 24 mars [...] 13 avril 1551 (fol. 398).

3865. — Jeanne Prette, veuve de Nicol[...] Muldrac, marchand orfèvre, bourgeois de Pari[...] se trouvant malade en une maison à Paris, r[...] Saint-Jacques-de-la-Boucherie : donation [...] Jacques Le Couturier, marchand orfèvre, bou[...]geois de Paris, de ses droits sur la «quato[...]ziesme forge du Pont aux Changeurs, du cos[...] d'amont l'eaue», à l'enseigne de l'Hermi[...] couronnée, qu'ils ont habitée tous deux. [...] 19 juillet 1551 (fol. 400).

3866. — Guillaume du Moulin, écuye[...] seigneur de Briis et de Vaugrigneuse, Janvr[...] la Brosse, Saint-Yon et du fief des Tournelle[...] demeurant à Briis et logé à Paris, rue Sain[...] Jacques, à l'enseigne de la Corne de Cer[...] tant en son nom qu'au nom de Catherine d[...] l'Hôpital, sa femme : donation à Antoine d[...] Moulin, écuyer, son fils : 1° des fief, terre [...] seigneurie de Vaugrigneuse, près Briis-sous[...] Forges, «qui se consiste en place où soul[...]loit estre le chastel, cloz à fossez à eaue, court[...] jardin, coulombier, cave, le tout en ruyne[...] assis près la chappelle dudict Vaugrigneuse» avec 110 arpents de terre, étang, 16 à 18 ar[...]pents de pré, saussaies, moulin à eau, e[...] 300 arpents de bois taillis; 2° des fief, terr[...] et seigneurie de Janvry, avec 120 arpents d[...] terre et 4 de prés, et le fief de la Brosse[...] 3° des fief, terre et seigneurie de Saint-Yo[...] (près Saint-Chéron) et du fief des Tournelles, consistant en une masure démolie, étang d[...] 30 arpents, converti en pré; 4° des fief, terr[...] et seigneurie d'Audeville en Beauce, et d[...] tous les autres biens, meubles et immeubles, appartenant à lui et à sa femme, à l'exception

s fief et seigneurie de Grosliou (près Allainle et Dourdan): ladite donation faite «pour bon amour que ledict seigneur donateur dict, y et ladicte damoiselle, son espouse, avoir dict donataire, leur filz, qu'il ayt mieulx de oy vivre et soy entretenir en son estat de noesse», à charge par Antoine du Moulin de yer à Charlotte du Moulin, sa sœur, femme Nicolas Cochon, seigneur de Maupas, une nme de 2,000 livres tournois, un an après décès de ses parents, et de payer chaque née les pensions viagères dues à Marie du oulin, religieuse à Hautes-Bruyères, à Marerite du Moulin, religieuse à Poissy, et à ideleine du Moulin, religieuse à Saint-Pierre Reims, et ratification de cette donation par therine de l'Hôpital, femme de Guillaume Moulin. — 15 et 28 avril 1551 (fol. 401).

3867. — Colette Saigeret, veuve de Pierre isnier, demeurant aux Menuz-lez-Boulogne, ès Saint-Cloud : donation à Marguerite Musr, sa fille, d'un lit et d'un traversin garnis plume, d'un châlit de bois blanc et d'un fre de bois de chêne fermant à clef. — juin 1550 (fol. 404).

3868. — Colette Saigeret, veuve de Pierre snier, demeurant aux Menuz-lez-Boulogne, ès Saint-Cloud : donation à Marguerite Musr, sa fille, de vignes au terroir de Boulogne, Saint-Cloud, près du chemin de Longmp, près du chemin des vignes et près de lancourt; «cestz don et disposition faictz ur l'entretenement de sadicte fille et pour ayder à subvenir à ses neccessitez à l'adir, au moien qu'elle est impotente de ses mbres et aveugle». — 25 juin 1550 l. 404 v°).

3869. — Claude Blondel, laboureur et maicher, demeurant à Paris, rue Portefoin : nation à Guillaume Megnet, laboureur et raîcher, demeurant rue Portefoin, et à Anne ondel, sa femme, ses fille et gendre, de ces de terre en marais à la Courtille, «ou lieu dict près la porte du Temple», sur le chemin de la Courtille; de la moitié d'une pièce de marais, assise derrière Saint-Lazare, «ou lieu dict Padis (Paradis), aboutissant d'un bout aux esgoutz de Paris»; de la moitié d'une autre pièce de marais, sise aux marais de Paris, «près et aboutissant au chemyn des Poissonniers», attenante aux égouts de Paris; de la moitié d'une autre pièce de marais aux marais de Paris, «ou lieu dict Bec d'Oye», attenante aux égouts; de la moitié d'une vigne au terroir de Reuilly, «ou lieu dict Frécamp, aboutissant d'un bout au grant chemin de Sainct-Mor», d'autre aux vignes de l'Hôtel-Dieu de Paris; de la moitié de vignes au terroir de Belleville, «ou lieux dictz les Beaulx-Boys et les Beauvais, aboutissant à la ruelle qui conduict de Belleville aux Bruyères», de la moitié de terres au terroir de la Courtille, «ou lieux dictz Baffect et le Lizeron», aboutissant à la ruelle d'Orillon, et donation de tous ses biens meubles. — 16 juillet 1551 (fol. 405).

3870. — Nicolas Dupuys, maçon, tailleur de pierres à Paris, demeurant aux faubourgs Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, Denise Picard, sa femme, et Jean Michau, maçon, demeurant à Villers Saint Frambourg, près Senlis, en son nom et au nom de Marie Picard, sa femme : donation à Mathurin Dupuys, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de leurs droits sur les successions de Guillaume Picard, laboureur à Villers-Saint-Frambourg, et de Jeanne Taconnet, sa femme, leurs beau-père et belle-mère, père et mère. — 2 juillet 1551 (fol. 406).

3871. — Jean Voisin, le jeune, marchand bonnetier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, grande rue de «Montfetart», et Geneviève Bourgeois, sa femme : donation à Guybert Voisin, marchand bonnetier à Saint-Marcel-lez-Paris, son frère, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre et son estat et mesnage entretenir» d'une maison avec jardin à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de «Montfetart», à l'enseigne du

Chef-Saint-Jean, et sur le Moulin-Neuf, maisons, jardin, prés, rivière et terres en dépendant, de la contenance de 20 à 25 arpents, en la paroisse de Villiers-le-Bâcle. — 21 juillet 1551 (fol. 406 v°).

3872. — Guillaume Ryant, marchand bonnetier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de «Montfetard», et Marie Bourgeois, sa femme : donation à Guybert Voisin, marchand bonnetier audit Saint-Marcel, de leurs droits sur une maison audit lieu, rue de «Montfetard», et sur le Moulin-Neuf, maison et terres en dépendant, en la paroisse de Villiers-le-Bâcle. — 23 juillet 1551 (fol. 407 v°).

3873. — Guillaume Guymier, marchand, demeurant à Anvers, se trouvant à Paris, pour ses affaires : donation à Guyon Guymier, marchand à Paris, son frère, de tout ce que celui-ci peut lui devoir à raison de la vente de ses droits sur la succession de son père, et de toutes créances quelconques qu'il peut posséder, tant à Paris que dans le royaume de France. — 14 juillet 1551 (fol. 408 v°).

3874. — Guillaume Guymier, marchand, demeurant à Anvers, se trouvant à Paris, pour ses affaires : donation à Guyon Guymier, marchand à Paris, son frère, de ses droits sur la succession de Geneviève de Lestre, sa mère. — 4 juillet 1551 (fol. 409 v°).

3875. — Jean de La Haye, dit «Dupont», laboureur à Maimbeville : donation à Étienne de La Haye, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Jeanne Dupont, veuve de François de La Haye, sa mère. — 13 juillet 1551 (fol. 410 v°).

3876. — François, cardinal de Tournon, abbé commendataire de Saint-Germain-des-Prés : ratification de la donation qu'il ava faite, par lettres missives écrites à Rome, 24 mars 1551, à Pierre de Rochefort, avoc en Parlement et bailli de la terre et seigneur de Saint-Germain-des-Prés, du droit de co fiscation à lui appartenant sur les biens Guillaume Harpin et de Jean Bonnard [1] condamnés à mort par arrêt du Parlement, e date du 5 février 1551; ladite donation fai «en rémunération et aulcune récompense d bons et agréables services que ledict de R chefort a faict et faict par chascun jour. . . nostre église et abbaye de Sainct-Germain» confirmation et approbation de cette donatio par les religieux de l'abbaye de Saint-Ge main-des-Prés. — 20 juin, 14 et 17 juill 1551 (fol. 411 v°).

3877. — Jean La Grange, maître barbie demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, au coi de la rue de Grenelle : testament. Par cet ac Jean La Grange lègue à Tiennette fille de f Pierre Le Gay une rente de 6 livres 22 d niers obole tournois sur une maison à Pari rue Montmartre, à l'enseigne de l'Image Sain François, et à Claude Le Gay, sœur de Tie nette, une rente de 6 livres 10 sols tournois s les maisons et héritages de Michelet Vérar demeurant à Argenteuil, en la rue d Ouches. — 9 octobre 1546 (fol. 412 v°

3878. — Charles Langelier, marchan libraire, bourgeois de Paris, et Genevièv Landry, sa femme : donation mutuelle. — 23 juin 1551 (fol. 413 v°).

3879. — Nicole Cauderon, avocat e Parlement à Paris, demeurant près Saint Geneviève-au-Mont, et Isabelle Rousseau, s femme: donation mutuelle. — 10 juillet 155 (fol. 414 v°).

[1] Guillaume Harpin et Jean Bonnard, convaincus du vol d'une mallette de cuir contenant 335 livres sur la croupe d'un cheval, vol commis à Paris, au préjudice d'un marchand du Poitou, avaient été condamnés à être pendus à une potence érigée rue Saint-Martin, au bout de la rue Aubry-le-Boucher, o leurs corps resteraient exposés vingt-quatre heures. (Arch. nat., X^{2A} 109.)

3880. — Thomasse Le Lorrain, veuve de
an Hotmau : donation à Pierre Charlet,
taire au Châtelet de Paris, d'une rente de
livres 15 sols tournois sur Thibaut de
eil, marchand drapier, bourgeois de Paris.
20 mars 1548 (fol. 415 v°).

3881. — Oudart Hennequin, contrôleur
néral des finances en la généralité d'Outre-
ine et Yonne : donation à Dreux Henne-
in, premier président de la Chambre des
mptes à Paris, son frère, de ses droits sur
succession de Jean Hennequin, conseiller
Parlement de Paris, son cousin germain.
3 septembre 1550 (fol. 416).

3882. — Aimery Raimbault, notaire au
âtelet de Paris, et Marguerite Bagereau,
uve de Charles Hubert, procureur au Par-
nent : contrat de mariage. Par ce contrat
futurs époux se font donation réciproque
tous leurs biens, meubles et immeubles,
notamment d'une maison à Paris, rue Saint-
rtin, «où soulloyt pendre pour enseigne
Cognins (connins) vertz», acquise par
mery Raimbault en vertu de décret au
âtelet, et Marguerite Bagereau donne à
n futur mari, en cas de survie, la propriété
s fief et terres de Trotigny en la baronnie
Chevreuse. — 25 avril 1551 (fol. 417 v°).

3883. — Gratien de la Motte, écuyer, sei-
eur dudit lieu, demeurant à «Boulongne en
veroys», pays de Languedoc, momentané-
ent logé à Paris, rue de Bièvre : donation à
arles Grand, curé de la cure et église
roissiale de Notre-Dame d'Évecquemont,
ocèse de Rouen, et écolier, étudiant en
niversité de Paris, de ses droits sur la suc-
ssion de Marguerite Belot, mère de Mau-
ette de Rieu, sa femme, et d'une créance
23 écus d'or soleil sur Nicolas Pyneau,
archand à «Pontvillers», pour récompenser
lit Grand «de plusieurs agréables services
plaisirs qu'il luy a faictz par cy devant».
24 juillet 1551 (fol. 419 v°).

3884. — Jean Michelin, marchand, bourgeois de Paris, et Jeanne Craquelin : contrat de mariage. — 25 avril 1551 (fol. 420 v°).

3885. — Edmond Pic, marchand, demeurant à la Vacherie, près Ervy-le-Châtel : donation au couvent de Nigeon-lez-Paris, d'un pré au village de Chamblin, près Ervy; «cest don, cession et transport faictz pour la bonne amour qu'il a audict couvent en faveur de frère Sébastien Pic, religieulx profex audict couvent, son filz, et ad ce qu'il soyt ès prières et oraisons d'icelluy couvent, et à la charge qu'ilz seront tenuz, incontinent après son trespas, faire ung service sollempnel pour luy oudict couvent, et que tous les religieulx d'icelluy couvent chanteront chascun une messe à son intention pour le remède de son âme. . , et ung pareil au trespas de Margueritte Mille, femme dudict donateur». — 14 juillet 1551 (fol. 422).

3886. — Berthault Hesselin, prêtre, chanoine de l'église de Chartres, demeurant à Chartres : donation à Marguerite Hesselin, veuve de Pierre Briçonnet, seigneur de Cormes, sa sœur, d'un jardin, clos de haies et de mur, au terroir de Sarcelles, «aboutissant d'un bout, à la rivière de Rosne, et d'autre bout à la grant rue Couppin». — 29 juillet 1551 (fol. 422 v°).

3887. — Nicolas Boullemer, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Boullemer, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison avec jardin, de terres et pré en la paroisse de Vimarcé, pays du Maine. — 27 juillet 1551 (fol. 424).

3888. — Jean Blériot, prêtre, habitué en l'église de Saint-Laurent-lez-Paris : donation à Guillaume Hallu, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une maison avec jardin, près «Sainct-Ladre-lez-Paris, sur la grand rue qui conduict à Sainct-Denis». — 29 juin 1549 (fol. 425 v°).

3889. — Jean Genty, l'aîné, laboureur et marchand à Franconville-la-Garenne : donation à Pierre Hébard, laboureur à Franconville, d'une maison à Franconville, en la grande rue, près le cimetière, à charge de payer un loyer annuel de 3 livres pendant la vie du donateur, et de faire célébrer après son décès une basse messe de requiem en l'église de Franconville. — 18 décembre 1550 (fol. 426).

3890. — Antoinette Belin, veuve de Pierre Marc, le jeune, verdier du «traict de Maulévrier», demeurant en la paroisse de Sainte-Marguerite-sur-Duclair : donation et transport à Marie Belin, veuve de Pierre Surpin, notaire au Châtelet de Paris, sa sœur, de ses droits sur des biens meubles, habits et deniers, provenant de la succession de Marie Rat, sa mère, et se trouvant entre les mains de Henry Pichonnet, marchand de draps de soie à Paris, rue Saint-Denis, près Saint-Innocent, à charge de faire les poursuites nécessaires pour rentrer en possession desdits meubles. — 20 septembre 1548 (fol. 427).

3891. — Olivier Chappeau, marchand mercier aiguilletier, demeurant à Paris, rue du Monceau-Saint-Gervais, et Denise Coyn, sa femme : donation mutuelle. — 31 juillet 1551 (fol. 428).

3892. — Marie du Maunoir, femme de Yves Pommier, praticien en cour laie, demeurant à Paris, rue de la Bretonnerie : donation à Jean Houbert, marchand boucher en la boucherie de Beauvais, demeurant à Paris, des biens à elle échus par la succession de Catherine du Maunoir, femme de Guillaume Brizart, praticien au Palais, sa sœur. — 3 août 1551 (fol. 429).

3893. — Marie Tellier, femme de Nicolas de La Garde, marchand à Amiens, auparavant veuve d'Antoine Cochepin, notaire à Amiens : donation à Michel Cochepin, clerc praticien, demeurant à Paris, son fils, de terres aux terroirs de Bosquel, Tilloy-les-Conty et de Conty (près Amiens), d'une maison à Amiens, rue de Beauvais, de la moitié d'une autre maison en la même rue, de la moitié de 8 livres 6 sols 8 deniers tournois de cens sur une maison à Amiens, rue Saint-Germain, à l'enseigne du Sac-Levé, de la moitié de 60 sols de cens ou rente sur une maison, rue du Bout-du-Don, de la moitié de 20 sols de cens sur une maison, en la grande chaussée, près l'Hôtel-Dieu, et de pareil cens sur une maison de la rue des Parcheminiers. — 28 mars 1551 (fol. 430).

3894. — Jacques Pennetier, marchand teinturier de toiles, fil et soie, demeurant à Paris, rue Aubry-le-Boucher, et Jeanne Melin, sa femme : donation mutuelle. — 3 août 1551 (fol. 432 v°).

3895. — Nicole Tronson, prêtre, demeurant à Vandy, au pays «d'Arteloys» (de Rethelois) : donation à Guillaume Colin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son cousin, d'une pièce de terre au terroir de Semur (Semuy). — 7 mai 1551 (fol. 433 v°).

3896. — Remy Le Merle, manouvrier à Paris, et Louise Maugard, sa femme : donation à Robert Le Merle, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur les biens meubles des successions de Colin Maugard et de Macée Manniez, père et mère de Louise Maugard. — 31 juillet 1551 (fol. 434).

3897. — Mathurin Guymier et Mathurine Moullinet, sa femme, et René Moullinet, frère de Mathurine Moullinet, demeurant en la paroisse de Marigné : vente et donation en cas de plus-value à Julien Fermé, bourgeois de Paris, demeurant à Paris, près la place Maubert, au Pavé, à l'enseigne de la Clef, des biens, meubles et immeubles, de la succession de Ponthus Moullinet, leur beau-frère et frère, moyennant la somme de 320 livres tournois. — 19 juillet 1551 (fol. 434 v°).

3898. — Adrienne Le Coincte, veuve de ierre Barbier, cardeur de laines, demeurant ie de la Vannerie, à l'enseigne de la Tête-lanche : donation à Philippe Marcillon, de-ieurant à Paris, rue des Gravilliers, d'une nte de 20 sols tournois sur une maison Épiais, et des meubles lui appartenant, se ouvant dans la maison d'Albert de Blangy, archand épicier, bourgeois de Paris, rue de «Cossonnerie», à l'enseigne du Croissant. - 7 août 1551 (fol. 435 v°).

3899. — Jean Girard, marchand bonnetier, ourgeois de Paris, demeurant à Paris, sur le ont Notre-Dame : donation à Louis Fremyn, archand bonnetier, bourgeois de Paris, son endre, d'une maison avec jardin à Saint-arcel-lez-Paris, rue de Lourcine. — 5 août 551 (fol. 436).

3900. — Nicolas Le Roy, seigneur de Dar-iies et de Cornehotte, demeurant à Abbe-lle : donation à Louis Le Roy, écolier, étu-ant en l'Université de Paris, son fils aîné, ses droits et actions en rescision sur des ens à Fluy, Pissy, Hainneville, Revelles et ix environs. — 5 août 1551 (fol. 437).

3901. — Pierre Morice, laboureur à Be-ons, et Jacqueline Colas, sa femme : dona-on mutuelle. — 6 octobre 1546 (fol. 438).

3902. — Jean Dujardin, sergent à verge i Châtelet de Paris, et Anne de Rambourg, euve de Simon Perrichon, marchand, bour-eois de Paris : contrat de mariage. — 10 juillet 551 (fol. 438 v°).

3903. — Mathieu Chartier, seigneur de issy et d'Allainville, avocat en Parlement : onation à Marie Chartier, veuve de Jean este, maître ordinaire en la Chambre des omptes à Paris, seigneur de Coupvray, sa lle, de deux rentes, l'une de 50 livres tour-ois, l'autre de 17 livres 17 sols 11 deniers urnois, sur la terre et seigneurie de Coup-ray. — 12 juin 1551 (fol. 439 v°).

3904. — Antoine du Chomel, prieur de Saint-Éloy, au pays du Perche, demeurant à Paris : donation à Antoine, à Agathe et à Marguerite du Chomel, frère et sœurs, d'une maison aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Marcel, au lieu dit «le Clos du Chardonnet», en la rue Denis Moreau, «aboutissant par derrière à la rue Coupperel», avec les meubles qu'elle renferme, et d'une rente de 11 livres tournois sur les biens de feu Nicole Soret, notaire au Châtelet, à charge par les donataires de laisser l'usufruit des choses données à Philippe Beauroy, leur mère, sa vie durant, avec la jouissance «de la chambre haulte de ladicte maison, grenier et gallatas d'icelle, avec son aisance d'aller et venir à ladicte court, puis et jardin..., ad ce que icelle Beauroy ait mieulx de quoy vivre, nourrir et entretenir sesdictz enfans.» — 23 août 1550 (fol. 440 v°).

3905. — Pierre Bertrand, marchand courtepointier, demeurant à Paris, et Perrette Picard, veuve de Jean Le Masurier, maître courtepointier, faiseur de ciels, tentes et pavillons : contrat de mariage. Par ce contrat Jeanne Bossant, veuve de Jean Picard, maître courtepointier, mère de Perrette Picard, donne à sa fille la moitié de ses biens meubles, ustensiles d'hôtel, or et argent, monnayé et non monnayé, de toute sa marchandise de toiles, et autres marchandises et créances, avec une portion de maison à Paris, rue de la Tonnellerie, sous la porte au blé des Halles de Paris, de la moitié d'une rente de 66 sols 8 deniers tournois sur la même maison et de la moitié de 52 sols tournois de rente sur certains héritages à Deuil. «Et moiennant ce ladicte veufve et lesdictz futurs conjoinctz se sont associez et associent du jour dudict mariage en toutes marchandises, meubles et acquisitions», à charge d'entretenir à frais communs les enfants mineurs de Perrette Picard, jusqu'à l'âge de 15 ans. — 22 septembre 1547 (fol. 441 v°).

3906. — Pierre Gouscon, prêtre, religieux de l'ordre de Saint-Benoît et prieur du prieuré de Saint-Denis-de-la-Chartre, en la Cité de Paris : donation à François Le Gay, son clerc, d'une rente de 70 livres tournois sur les biens de François Aymery, avocat en Parlement, «pour les bons et agréables services que ledict donateur a dict et confessé luy avoir esté faictz par cy devant par ledict Le Gay, tant en ses procès que autres urgens affaires». — 8 juillet 1551 (fol. 443).

3907. — Philippe Belleavoyne, maître tondeur «de grandes forces» à Paris, et Perrette Guède, fille de Julien Guède, laboureur à Saint-Georges-des-Marais, près Domfront en Normandie : contrat de mariage. Par ce contrat Robert Charles, maître tondeur de «grandes forces» à Paris, demeurant rue Saint-Honoré, et Anne Dollet, sa femme, oncle et tante de Perrette Guède, donnent à leur nièce, «pour les bons et agréables services qu'elle leur a faictz», 50 écus d'or soleil, payables la veille des «espousailles», une chambre toute meublée, avec linge et deux robes, l'une de drap noir et l'autre tannée, deux cottes et deux chaperons, et tous les biens, meubles et immeubles, d'Anne Dollet après son décès, et dans le cas où il y aurait des enfants issus du mariage de Robert Charles et d'Anne Dollet, ceux-ci s'engagent à donner aux futurs époux, un an après la naissance de ces enfants, 50 écus d'or soleil. — 15 novembre 1550 (fol. 443 v°).

3908. — Pierre Le Maire, praticien, demeurant à Paris : donation à Pierre Le Maire, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de tous les biens meubles à lui légués par Marin Poudrac, marchand à Montfort-l'Amaury. — 26 décembre 1550 (fol. 445 v°).

3909. — Jean de Surgis, marchand orfèvre à Corbigny en Nivernais : donation à Nicolas Chastellain, son neveu, de ses droits sur les successions de Nicolas de Gaudete, seigneur de Deuil. — 29 juillet 1551 (fol. 446 v°).

3910. — Michel de Laubespin, doyen de Saint-Thomas-du-Louvre à Paris : donation à Marie du Plessis, femme de Jean Choppin, chauffe-cire du Roi en la Chancellerie de France, de tous ses biens meubles, ustensiles d'hôtel, créances, or et argent monnayé, à l'exception des calices, chasubles, paix, parements d'autel et de tous autres ornements d'église, d'une de ses meilleures robes et de ses autres habits, jusqu'à la valeur de la somme de 30 ou 40 livres tournois; «ceste donation faicte... pour la bonne et singulière amour qu'il dict avoir eue et a encores à defunctz maistre Jehan du Plessis, en son vivant seigneur de Segray, lieutenant du bailly de l'évesché d'Orléans, en la chastellenie de Pytiviers, et à Helaine Bouchault, jadiz sa femme». — 15 août 1551 (fol. 447 v°).

3911. — Jean du Pont, compagnon tapissier, demeurant à Paris, sur le pont Notre-Dame : donation à Pierre Picart, fils de Simon Picart, gagne-denier à Paris, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de la moitié d'une maison et de terres en la paroisse de Morannes, près la Flèche en Anjou. —10 août 1551 (fol. 448 v°).

3912. — Guillaume Pourceau, prêtre, demeurant à Élancourt, en la prévôté et vicomt de Paris : donation à Thomas Laisné, laboureur, demeurant à la Ville-Dieu, paroisse d'Élancourt, d'une maison à Élancourt, avec les meubles qu'elle renferme, sous réserve d'un lit garn et d'un coffre fermant à clef, qu'il donne à Catherine Godart, veuve de Jean Doublet, «pou ses bons et agréables services et qu'il espèr qu'elle lui fera, le temps advenir, à icellu servir et gouverner en malladie», à charg de donner à Guillaume Pourceau, sa vie durant, deux septiers de blé méteil, un mui de cidre bon, loyal et marchand, «pour ayde à vivre ledict prebstre, sa vye durant» et loca-

on de cette même maison par le donataire
ı donateur, moyennant 10 sols tournois par
ı. — 7 mai 1551 (fol. 449).

3913. — Noël Mouquet, prêtre, prévôt et
ıanoine de la grande église d'Amiens : ces-
on et transport à François du Breuilh, écuyer,
igneur du Bourg, et à Marguerite de Belloy,
ı femme, de deux rentes, l'une de 100 livres
urnois, due par Jean de Créquy, seigneur
e Rogy, l'autre de 160 livres tournois sur
terre et seigneurie de Belloy, due par An-
ine de Belloy, et d'une somme de 1,098 li-
es 6 sols 3 deniers obole tournois, due par
même Antoine de Belloy à Françoise de
alonne, et à lui cédée et transportée par cette
rnière, à condition que ledit Mouquet ferait
on à Marguerite de Belloy d'une somme de
298 livres une fois payée, ou des deux rentes
ec la somme ci-dessus désignée. — 6 août
551 (fol. 450).

3914. — Jeanne Tueleu, bourgeoise de
ris : donation à Simon Grille, «pour la
nne et vraye amour qu'elle lui porte», d'une
aison à Paris, rue d'Orléans, près les Filles-
eu. — 13 février 1551 (fol. 452).

3915. — Marguerite Le Saige, veuve de
uentin du Hanot, maître enlumineur et
istorieur», demeurant à Paris, rue Saint-
cques : donation à Charlotte, à Jean, à
anne et à Nicolas du Hanot, ses enfants,
tous ses biens, meubles et immeubles. —
juin 1551 (fol. 453 v°).

3916. — Thierry d'Ernecourt, demeurant
Ligny-en-Barrois, et Méline Fleury, sa
mme : donation à Jean d'Ernecourt, écolier,
udiant en l'Université de Paris, leur fils, de
ırs droits sur une maison, grange et étables
Stainville, près de la halle. — 17 juillet
551 (fol. 454).

3917. — Jean Lair, marchand mercier et
guilletier, bourgeois de Paris, et Marguerite
boust, sa femme : donation à Bonaventure
got, leur cousin issu de germain, «lequel
ilz ont ce jourd'huy prins à eulx pour luy
apprandre et gaigner sa vie, comme leur pa-
rent», de tous leurs biens, meubles et immeu-
bles; «ceste donation faicte, pour les bons et
agréables plaisirs et grande amytié que leur
ont faict et porter, font et portent chacun jour
Jehan Rigot et Ysabeau Lair, sa femme, père
et mère dudict Bonaventure Rigot». —
17 août 1541 (fol. 455).

3918. — Germain du Val, conseiller au
Châtelet de Paris, et Marie Brinon, fille de feu
Michel Brinon, greffier des généraux (de la
Cour des Aides), et de Jeanne de Sansac :
contrat de mariage. Par ce contrat Marie
Brinon apporte des biens meubles d'une va-
leur de 3,000 livres tournois, sans compter
ses «bagues, joyaulx et habillemens», estimés
400 écus d'or, et dans le cas où il n'y aurait
pas d'enfants, Germain du Val aura l'usufruit
de la moitié de la terre et seigneurie de Beau-
regard, et réciproquement Marie Brinon jouira
d'un revenu de 225 livres tournois, assigné
sur les biens de Germain du Val, notamment
sur la maison de la Courtille, sur le fief de la
Gentillesse à Chennevières, sur la maison de
la Bergerie, rue Saint-Jacques, sur une mai-
son, rue de l'Arbre-Sec, sur des terres à Ville-
pinte, et sur des vignes à la Courtille et Arcueil.
— 24 août 1551 (fol. 455 v°).

3919. — Anne Damours, veuve de Jean
Doyron, chevalier, seigneur de la Gastelinière,
l'un des cent gentilshommes de la maison du
Roi et commissaire ordinaire des guerres, de-
meurant à Paris : donation à Gabriel Damours,
conseiller au Grand Conseil, son frère, de ses
droits sur la terre et seigneurie de Monceau-
la-Gruyère, paroisse d'Estouy, près Pluviers
(Pithiviers) en Gâtinais, à charge de lui servir
une pension viagère de 120 livres tournois,
jusqu'à ce qu'elle soit en possession de son
douaire. — 25 août 1551 (fol. 458).

3920. — Jacques Villet, laboureur à Ville-
neuve-la-Garenne : donation à Jacques Bien-
fait, pêcheur à Villeneuve-la-Garenne, et à

Jeanne Bienfait, veuve de Jean de Lespine, ses neveu et nièce, d'un quartier d'île en l'Île Saint-Denis, près de Saint-Denis. — 13 janvier 1548 (fol. 460).

3921. — Antoine Marchant, dit de Bergades, seigneur dudit lieu en Beaujolais, notaire et châtelain d'Amplepuis, au pays de Beaujolais, momentanément logé à Paris, rue Saint-Victor, à l'enseigne de l'Image Sainte-Geneviève : donation à Étienne Marchant, dit de Bergades, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, pour ses bons et agréables services, et à celle fin qu'il puisse avoir meilleur moyen de s'entretenir en ladicte Université, et y continuer et acquérir le fruict de science», de tous ses biens, meubles et immeubles. — 16 août 1551 (fol. 461).

3922. — Huguet Syon, laboureur à Houilles, et Colette Hérouet, sa femme : donation mutuelle. — 22 août 1551 (fol. 460).

3923. — Nicolas de Barry, seigneur du Camp du Roi, demeurant à Amiens : donation à Nicolas de Barry, demeurant à Paris, son neveu, d'une rente de 33 livres 6 sols 8 deniers tournois sur Denis Ticquet, marchand orfèvre, bourgeois de Paris; ladite donation faite «en faveur des grans plaisirs et services qui ont esté faictz, le temps passé, audict donateur par noble homme, Pierre de Barry, père dudict Nicolas de Barry, donataire, et frère dudict Nicolas de Barry, donateur, lequel Pierre de Barry auroit par plusieurs foys remonté ledict Nicolas de Barry, son frère, luy revenu de là les Mons, où il auroit esté par plusieurs foys démonté et perdu son bien, gouverné et administré les affaires dudict Nicolas de Barry, donateur, et à luy rendu bon compte», pour que son neveu «ayt mieulx de quoy vivre et soy honnestement entretenir». — 29 mai 1551 (fol. 462).

3924. — Marie Le Pelletier, veuve de Guillaume Baron, marchand, bourgeois de Paris, en son nom et au nom de ses enfants mineurs : vente et donation, en cas de plus value, à Nicolas Drouyn, marchand drapier, bourgeois de Paris, son frère utérin, d'une maison et ferme au Plessis-les-Nonains, avec 79 arpents de terres et prés en dépendant, de terres et prés au terroir du Plessis-les-Nonains, paroisse de Chevry en Brie, avec 92 bêtes à laine et 10 bêtes à corne, le tout moyennant la somme de 1,400 livres tournois. — 17 juillet 1551 (fol. 463).

3925. — Vincent Le Fevre, le jeune, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Arnoul, marchand à Dammartin, près Mantes, son oncle maternel, de terres au terroir de Bourg-la-Reine, acquises le 3 février 1550, et aux terroirs de l'Hay et de Bagneux (1551) [fol. 465].

Y 97. — Registre in-folio, 478 feuillets, papier. Vol. 12.

(1er septembre 1551-9 août 1552 [dates des Insinuations.])

3926. — Balthazar Castenet, prêtre, originaire de Miers, au pays de Quercy, momentanément à Moulins : donation à François De Miers, conseiller au Parlement de Paris, seigneur de Saint-Julien, baron de Marcillac en Limousin, d'Entragues et de Marigny en Champagne, se trouvant également à Moulins, chez Jean Laubespin, auditeur des Comptes, d'une somme de 1,200 livres tournois, que le sieur De Miers lui avait donnée et qui était déposée entre les mains de Jean Bailly, commissaire au Châtelet. — 4 octobre 1550 (fol. 1).

3927. — Nicolas Lasseré, laboureur, demeurant à Montmartre : donation à Pierre Lasseré, son fils, âgé de 22 ans, «à celle fin qu'il soyt plus honnorablement marié», de

gnes au terroir de Montmartre, aux lieux
ts «Malassis, Chanteloue et le Palays», près
es vignes de l'église. — 28 août 1551 (fol. 1 v°).

• 3928. — Jeanne Janvier, veuve de Jean arrault, et auparavant de Jean Martin, ous deux marchands, bourgeois de Paris : onation à Marie Martin, femme de Jean aubigeois, Perrette Martin, femme de Guy aubigeois, à Jacques Martin, et à Guillaume artin, avocat en Parlement, tous bourgeois e Paris, ses enfants, de la moitié d'une maison Paris, rue de la Plâtrière, attenante à la aison où pend pour enseigne l'Image Saint-icolas, de portion d'une autre maison à demi-ignon sur rue, rue de la Cossonnerie, atte-ante à une maison aussi à demi-pignon, qui e formait avec elle qu'une seule maison, à enseigne de la Coupe d'or, «aboutissant par errière à la Truye qui fille», de portion d'une utre maison, même rue, à l'enseigne du Lion 'or, attenante, d'une part, à la maison de la ornouaille, d'autre part, à l'hôtel du Crois-ant, aboutissant par derrière à l'hôtel des Cor-illons, d'une rente de 41 livres 5 sols tour-ois sur l'Hôtel de Ville, et d'une somme de 0,000 livres tournois, soit 5,000 livres tour-ois par tête, «à prendre sur les plus clers eniers comptans et mieulx apparans meubles 'icelle donatrice», en parfaisant la somme, si ela est nécessaire, sur le «reste de ses héri-iges, rentes, revenuz et autres immeubles uelzconques.» — 31 août 1551 (en qua-ruple exemplaire) [fol. 2 v°, 5, 6 v° et 7 v°].

3929. — Yolande de Lenfernat, veuve e Jean d'Averton, seigneur du Mesnil et de aclay, et auparavant veuve de Geoffroy Heslin, eigneur de Villeras : donation à Remy de Len-ernat, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, des droits de censives, lods t ventes, et amendes des terres et seigneuries le Villeras, Saclay et du Mesnil, et d'une rente le blé sur des terres en la «Vallée d'Enfer». — 17 août 1551 (fol. 3 v°).

3930. — Yolande de Lenfernat, dame de Villeras, y demeurant : donation à Remy de Lenfernat, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de rentes de blé et d'avoine à Villeras. — 11 juillet 1551 (fol. 4).

3931. — Jeanne Bougaut, veuve de Raoul de Vignacourt, huissier du Roi en la Chancellerie de France, et Guillemine de Calais, demeurant ensemble dans une maison près de l'église de Saint-Germain-de-l'Auxerrois : donation aux enfants de l'hôpital de la Trinité, fondé à Paris, rue Saint-Denis, représentés par Thierry du Mont, conseiller au Parlement et aux Requêtes du Palais, et Guillaume de Larche, greffier du bailliage de Meaux, «commis par la Court pour avoir esgard sur les dictz enfans, négoces et affaires dudict hospital», de deux maisons d'un seul tenant, rue du Coq, à l'enseigne de l'Image Saint-Martin, avec un jardin à côté ayant issue sur la rue de Champfleury, «ouquel jardin y a estables à chevaulx, retraictz»; d'une autre maison à Paris, rue de Versailles, «où soulloyt pendre pour enseigne la Roze et de présent contre le mur les Troys Roys», tenant, d'une part, au collège des Bons Enfants et par derrière à une maison du collège d'Arras; d'une autre maison, édifiée de neuf, à Saint-Marcel-lez-Paris, rue d'Ablon; d'une autre maison à Paris, rue Sacalye, à l'enseigne de l'Image Sainte-Marguerite; d'une rente de 25 livres tournois sur Étienne de La Rivière, chirurgien, d'une rente de 10 livres tournois sur Macé Moyneau, tailleur de pierres, rue Montorgueil, d'une rente de 4 livres 4 sols parisis sur la maison de l'Écu de Guyenne, rue Saint-Denis; d'une rente de 16 livres 13 sols 4 deniers tournois sur Jacques Auberon, procureur au Châtelet; d'une rente de 25 livres tournois sur Louis Favier, marchand drapier à Paris, rue Saint-Honoré, près la Croix du Trahoir; «cestz présens donation, cession et transport faictz, tant pour la bonne et vraye amour, charitté et compation que lesdictes donatrices ont et portent ausdictz enfans et pour subvenir

à la nourriture et entretenement d'iceulx et hospital, que à l'intencion d'estre particippantes aux prières, oraisons et bienfaictz dudict hospital», à charge par les donataires, aussitôt qu'ils seront entrés en jouissance des choses données, de payer au Bureau général des pauvres de Paris 120 livres tournois, qu'elles leur donnent en aumônes, 120 livres tournois au monastère des Filles pénitentes, à charge de célébrer un service durant six ans; 120 livres tournois au monastère des Frères Minimes de Nigeon-lez-Paris, à charge d'une basse messe des trépassés par semaine et d'un service complet par année durant six ans, 120 livres tournois «à une communaulté de prebstres qu'elles ont oy appeller les Enfans de Jésus, qui vivent des aulmosnes que on leur faict, et qui se retirent vers l'ostel de Cleremont en l'Université de Paris, afin qu'elles soient particippantes à leurs prières, services, oraisons et bienfaictz», 80 livres tournois au monastère des Jacobins à Paris, à charge d'assister au convoi de la dernière mourante et de célébrer un service par année durant quatre ans; et 40 livres tournois au monastère de l'*Ave Maria*, à charge d'un service durant deux ans; à condition encore que de les enfants l'hôpital, «qui seront en icelluy non mallades ou pour autre cause legitime empeschez», assisteront avec leur maître au convoi et enterrement des donatrices, en stipulant que dans le cas où l'une des rentes serait rachetée par elles, que remploi de pareille somme serait fait sur leurs biens meubles et une autre maison leur appartenant, rue de la Mégisserie. — 22 août 1551 (fol. 9).

3932. — Jacques et Roch Genest, marchands, demeurant à Orléans, paroisse Saint-Paul : donation à Jean Genest, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur frère, de terres en la paroisse de Pézy et aux environs. — 22 juin 1551 (fol. 12 v°).

3933. — Nicole de Laistre, prêtre, clerc de l'œuvre des Saints-Innocents à Paris : donation à Étienne Huvé, marchand, bourgeois de Paris, et à Agnès Guymier, sa femme, ses neveu et nièce, d'une rente de 50 livres tournois, «ad ce que doresnavant ilz puissent mieulx entretenir leur estat, train et marchandise, comme pour les récompenser de leurs bons et agréables services». — 20 août 1551 (fol. 14).

3934. — Guillaume Marcasse, maître pâtissier, bourgeois de Paris, demeurant rue Alexandre Langlois : donation à Jean Marcasse, écolier à Paris, son fils, de vignes au terroir de Chennevières-sur-Marne. — 2 septembre 1551 (fol. 15).

3935. — Raoullant Raoullant, barbier, demeurant à Maule-sur-Maudre : donation à Jean Labbé, maçon, tailleur de pierres, demeurant à Paris, rue Michel-le-Comte, et à Christine Raoullant, sa femme, ses beau-frère et sœur, de la moitié d'une maison avec jardin à Maule-sur-Maudre, devant l'église de Saint-Nicolas, à l'enseigne du Cheval rouge, et de terres au terroir de Maule-sur-Maudre. — 3 septembre 1551 (fol. 15 v°).

3936. — Macé Adam, maître joueur d'instruments à Paris, Guillaume Vernier, voiturier par terre à Paris, et Jeanne Adam, sa femme, Jean Adam, l'aîné, Jean Adam, le jeune, laboureurs à Montreuil sous le bois de Vincennes, Guillemette Adam, veuve de Romain Thouselin, laboureur et plâtrier à Bagnolet, et Richarde Adam, veuve de Raoullant Le Tan, laboureur et plâtrier à Bagnolet : donation à Richard Adam, laboureur à Paris, de leurs droits, à titre d'héritiers de Pierre Adam, prêtre, demeurant à la Pissotte, paroisse de Montreuil-sous-Bois, sur une rente de 50 sols tournois due par les héritiers de Germain Poisson, laboureur aux Bruyères, paroisse de Bagnolet. — 25 et 30 août 1551 (fol. 16 v°).

3937. — Jacques Dyère, tisserand en

oiles à Lihus, près Beauvais : donation à Guillaume Langlois, prêtre, étudiant en l'Uni-ersité de Paris, son oncle, «ad ce qu'il ayt nieulx de quoy s'entretenir aux estudes», l'un pré au Petit-Framicourt, près Rambures. — 2 juillet 1551 (fol. 17).

3938. — Jacques Fleiche, marchand, de-neurant à Saint-Germain-des-Prez-lez-Paris, t Claude Courtois, sa femme : donation mu-uelle. — 15 janvier 1551 (fol. 17 v°).

3939. — Marie du Tillet, veuve de Nicolas iaudete, seigneur de Deuil, près Lagny-sur-larne : donation à Françoise du Tillet, mme de Pierre Pignard, seigneur de Dam-ierre, Chalifert et Jablines, maître ordinaire n la Chambre des Comptes à Paris, et à nne du Tillet, ses sœurs, de la terre et sei-neurie de Deuil, près Lagny-sur-Marne, du ef de Bas-Bossard à Thorigny-sur-Marne, de 2 arpents de bois taillis, près Pontcarré, 'une maison à Paris, devant le collège de avarre, attenante par le haut à la Moufle et la Barbe d'or, et par bas aux Patenôtres, de gnes au terroir de Sceaux, de ses droits, à tre d'héritière d'Anne Pichon, sa mère, sur terre et seigneurie du Coudreau, près Milly ı Gâtinais, sur la terre et seigneurie de Vil-ers-le-Sec, sur une maison devant les Ber-ardins, sur une maison et jardin aux fau-ourgs de Paris, hors la porte Saint-Victor, sur ne maison devant les Carmes, attenante par errière à l'hôtel de la Rose, rue Saint-Victor, et ır devant rue du Mont-Sainte-Geneviève, sur s fiefs et seigneuries de Poncy, Montaigu et ethemont, dépendant du château de Poissy, ır d'autres fiefs près de Corbeil et d'Auxerre, ır une seigneurie près de Bailly-en-Brie, sur s terres et seigneuries au Perche, sur une aison avec jardin et vignes à l'Hay, sur des rmes et métairies près d'Isles et de Gournay, ır les prés de Sainte-Colombe, sur une aison à Paris, rue de «la Serpente», près s Cordeliers, sous réserve de l'usufruit des biens donnés et de la propriété de la terre et seigneurie de Crespières, et à condition de se charger des dettes de la donatrice jusqu'à concurrence de 9000 livres tournois. — 31 mars 1551 (en double) [fol. 18 v° et 23].

3940. — René de Beauvillier, comte de Saint-Aignan, gentilhomme de la Chambre du Dauphin : donation à Onuphre Mélin, prieur de Montreuil-Bonnin, au diocèse de Poitiers, d'une rente et pension viagère de 250 livres tournois, en considération des «bons et agréables services que feu Anthoine Mélin, en son vivant bancquier suivant la Court, et Honoffre Mélin, son nepveu, luy ont faictz par cy devant..., et aussi pour demourer quicte envers ledict Honoffre Mellin de certaine promesse faicte par ledict seigneur, signée de sa main», en date du 29 mars 1537, «que ledit Honoffre Mélin a lassérée et rompue présentement. — 1er juillet 1546 (fol. 27).

3941. — Julien Malestroit, chevalier, seigneur d'Oudon en Bretaigne, se trouvant à Paris : donation à Nicolas Remy, marchand, bourgeois de Paris, d'une maison avec jardin à Paris, ou à son choix d'une somme de 1500 écus d'or, ladite maison, d'une valeur de 1500 écus d'or soleil, à choisir parmi 28 maisons qui lui appartiennent à Paris, «rue de la Harpe et autres lieux circonvoisins», pour lesquelles il était en procès, aussitôt qu'il aurait mainlevée desdites maisons. — 8 mars 1548 (fol. 28).

3942. — Marguerite Vérard, veuve de Pierre Raoul, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Alexandre Guignard, marchand drapier, bourgeois de Paris, et à Gillette Courtillier, sa femme, de trois rentes, l'une de 13 livres tournois, et les deux autres de 100 sols tournois chaque. — 11 septembre 1551 (fol. 28 v°).

3943. — Jeannet Bresseau, demeurant en la paroisse d'Appenai-[sous-Bellême] : donation à Charles Bresseau, écolier, étudiant à

Paris, son frère, de ses droits, à titre d'héritier d'Ambroise Jousse, leur oncle, sur des biens à Igé, près Bellême. — 15 avril 1551 (fol. 29 v°).

3944. — Mondaine Becquet, veuve de Michel Fleuriet, carrier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : cession à Guillaume Le Painctre, teinturier à Saint-Marcel-lez-Paris, de ses droits sur les successions de Jean Becquet, son père, et d'Annette Becquet, sa sœur, «pour demourer quicte envers icelluy Le Paintre, de tous les fraiz, mises et deniers... qu'il pourroit avoir baillez, mis et fraiez pour ladicte veufve à la poursuicte de ses procès, et de ses sallaires, peines et vaccations.» — 4 février 1550 (fol. 30 v°).

3945. — Martin Pernelle, marchand de porcs, demeurant au Thuit-Hébert, près Rouen, au nom d'Avysse du Hamel, dite Marette, sa femme, et Jacques du Hamel, dit Marette, menuisier, demeurant en la paroisse de Bourgtheroulde, en Normandie : donation à Jean du Hamel, dit Marette, couturier, demeurant à Paris, rue de la Calende, leur neveu, de leurs droits, à titre d'héritiers de Gabriel du Hamel, dit Marette, libraire à Paris, rue du Petit-Pont, leur beau-frère et frère, sur le quart d'une maison à deux petits corps d'hôtel avec petit jardin, rue du Petit Marivaux, derrière le Petit Saint-Antoine, attenante à un grand hôtel appartenant aux héritiers de la veuve du conseiller Guillaume Le Duc, à charge d'acquitter les dettes du défunt. — 17 juin 1551 (fol. 31).

3946. — Ragonde de Regnetz, veuve de Philippe Addée, praticien en cour laie, demeurant à Meaux : donation à Nicole Addée, praticien en Parlement, son fils, de son droit de douaire sur les biens de son mari, pour les bons et agréables services que son fils lui a rendus «en ses neccessitez et affaires, ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre et soy pourveoir en l'estat de mariage». — 11 septembre 1551 (fol. 32 v°).

3947. — Olivier Estienne, argentier du cardinal du Bellay, évêque de Paris : donation à Jeanne Estienne, femme de Jean Tixerant, courrier de banque, bourgeois de Paris, sa sœur, de tous les biens, meubles et immeubles, qui lui appartiendront lors de son décès. — 6 août 1547 (fol. 33 v°).

3948. — Nicole Le Clerc, doyen en la Faculté de théologie de l'Université de Paris : confirmation des donations précédemment faites à Philippe Le Clerc, veuve de Guillaume Bourgoing, conseiller au Parlement de Paris, sa nièce, notamment celles du 6 juillet 1533, 11 août 1540, 17 août 1541, 25 juillet 1547, «et congnoissant l'acroissement des mérittes de ladicte veufve, sa niepce, envers luy, et pour l'affection qu'il porte à la mémoire dudict defunct Bourgoing et à sesdictz enfans» : donation de tous ses biens à sa nièce et à ses enfants. — 19 septembre 1551 (fol. 34 v°).

3949. — Jean Versoris, avocat en Parlement à Paris : donation à Adam de Houdon, écuyer, seigneur de Chisseaux, bailli et capitaine de Gisors, son oncle, de portion des fief, terre et métairie des Friches, paroisse de Chisseaux et Chissay, au pays de Touraine, bailliage d'Amboise, et de la moitié du logis des Friches, à lui échus par la succession de Jeanne de Houdon, sa mère. — 14 septembre 1551 (fol. 37 v°).

3950. — Élie Alexandre, praticien en cour laie, demeurant à Paris : donation à Jean Alexandre, procureur au Parlement, son frère, et à Madeleine Crombet, femme dudit Jean Alexandre, de ses droits sur une maison à Paris, rue Quinquampoix, à lui léguée par Pierre Alexandre, procureur au Parlement, leur oncle, pour les récompenser «des bons et agréables plaisirs, services et nourritures à luy par cy devant faictz», à charge par lesdits donataires de le loger et nourrir en leur maison, comme leur frère, «bien et honnestement», sa vie durant. — 12 février 1551 (fol. 38 v°).

3951. — Georges Joigneau, laboureur à
ippes : donation à Jacques Rousseau, sei-
eur de «Poinct-Pierre» (Pompierre), demeu-
t à Chevreuse, son cousin, d'une maison à
evreuse, sur la rue des Forges, vers la fon-
ne au bassin, et d'une rente de 4 livres
rnois, «en rémunération des grans plaisirs,
citudes, curialitez et agréables services que
ct Rousseau a faictz tant à luy que à
ncte sa femme, et qu'il a espouoir que
ct Rousseau luy fera, le temps advenir».
25 janvier 1550 (fol. 39).

3952. — Jean Chouart, écuyer, seigneur
pinay-sur-Seine, y demeurant : donation à
hurin Le Beau, procureur au Parlement,
ne vigne nouvellement plantée au terroir
pinay-sur-Seine, au lieu dit «*Beatus*». —
septembre 1551 (fol. 40 v°).

953. — Louis de Luxembourg, chevalier,
te de Roussy, «considérant plusieurs grans
gréables services que nostre bien aymé
eigneur de Passy, me Pierre de Macheco,
ocat au Parlement de Paris, et viconte
ry, nous a par cy devant faictz et faict,
cun jour, à l'entremise de noz affaires, à
lus grand cure et sollicitude qu'il luy est
ible, à ceste cause, le voullant bien récom-
ser et rémunérer de son labeur passé» :
ation audit Pierre de Macheco d'une
sion de 300 livres tournois sur la terre et
neurie de Saint-Martin-d'Ablois, avec une
ée d'arrérages à prendre sur les deniers
enant de l'adjudication de la baronnie
ry. — 2 novembre 1547 (fol. 41).

954. — Jean de Castignac, premier huis-
en la Chancellerie de Paris : testament.
ce testament Jean de Castignac demande
e inhumé dans l'église de Saint-Eustache,
ieu où se trouve le corps du chauffecire
ppin; il donne à sa mère 46 livres tour-
sur le produit de la vente de son office
issier, aux pauvres de l'Hôtel-Dieu de
s 10 livres tournois, «où il se trouverra
l'aulmosne le mieux employée», lègue tous ses biens à Michelle Fromager, veuve de Claude Choppin, chauffecire de la Chancellerie de France, et charge Marie Fromager, sa femme, de son exécution testamentaire. — 26 septembre 1551 (fol. 41 v°.)

3955. — Marie Bochet, veuve de Jean Aucourt, écuyer, seigneur de la Fortelle, bourgeoise de Paris : donation à Louise de Sainte-Beufve, sa petite-fille, de terres au terroir de Vémars, près Louvres-en-Parisis et aux environs, «en rémunération des services qu'elle luy a faictz, dès et depuis huict ans en ça qu'elle est demourante avec ladicte donaterresse, sa mère grand». — 26 juin 1551 (fol. 42 v°).

3956. — André Guillard, maître ordinaire des Requêtes de l'Hôtel, seigneur de l'Isle, et Marie Robertet : contrat de mariage. Par ce contrat Jeanne Le Viste, veuve de Jean Robertet, chevalier, et secrétaire des finances, mère de Marie Robertet, promet de donner aux futurs époux une somme de 18,000 livres tournois en deniers comptants et assure à sa fille une rente de 800 livres tournois, après son décès, sur des terres aux pays de France et de Brie, et André Guillard, seigneur du Mortier, conseiller au Conseil privé, père du futur, déclare n'avoir réservé aucuns profits, gages ou droits des offices de maître des Requêtes et de conseiller de Bretagne, qu'il a résignés et dont il a fait pourvoir son fils, et que son fils ne lui doit rien. A la suite de l'acte se trouve le reçu délivré par André Guillard, seigneur de l'Isle, et par Marie Robertet, sa fiancée, de la somme de 12,000 livres sur les 18,000 mentionnées au contrat. — 8, 9 et 11 juillet 1551 (fol. 44 v°).

3957. — Julien Blouyn, serviteur de Jean Francisque de Selve, écuyer, seigneur de Dhuison, et Jacqueline de Pont, sa femme : donation mutuelle. — 21 août 1550 (fol. 48).

3958. — Claude Roux, écuyer, seigneur de Bouville : donation à Martial Fareau, compa-

gnon fripier à Paris, son cousin, de ses droits sur une maison, «érigée en forme de gallerie», avec petit jardin, en la rue des Vieux-Augustins, attenante «à l'allée par laquelle l'on va à la rue de Cercheron», pour que ledit Fareau «ayt mieulx de quoy vivre et soy entretenir». — 3 octobre 1551 (fol. 48 v°).

3959. — André Rebuffe, licencié ès lois à Paris, demeurant en la grande rue Saint-Jacques, et Simonne des Rues, veuve de Jean des Grez, valet de chambre ordinaire du Roi : contrat de mariage. Par ce contrat Simonne des Rues assure à son futur époux, en cas de prédécès, une rente de 300 livres tournois. — 15 février 1548 (fol. 49).

3960. — Philippe Michel, bourgeois de Paris, et Charlotte Éverard, sa femme : transaction avec Albert de Blangy, qui accepte les cession et transport du montant des réparations et améliorations à eux adjugées, moyennant payement de 110 livres tournois, avec hypothèque sur une maison à Paris, leur appartenant, rue du Roi-de-Sicile, attenante, d'une part, à l'hôtel de Savoisy, «qui fu à feu le général Morlet», d'autre part, à une maison ayant l'enseigne du Croissant, et par derrière à la maison du Plat d'étain. — 4 juillet 1547 (fol. 50).

3961. — Jean Bussereau, marchand à Paris, et Marguerite Coere, veuve de Jacques de Bréban, marchand, demeurant à Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Marguerite Coere donne au futur époux une somme de 100 livres tournois, en meubles, ustensiles d'hôtel, argent comptant, bagues et joyaux, et lui laisse tous ses biens, dans le cas où Henry de Bréban, son fils de son premier mariage, décéderait avant elle. — 15 septembre 1551 (fol. 51).

3962. — Claude Firelin, l'une des «filles blanches et sœurs layes» en l'Hôtel-Dieu de Paris, âgée de 28 à 29 ans, fille d'Étienne Firelin, marchand, bourgeois de Paris : donation à Claude, à François et ā Perrette Firelin, ses neveux et nièces, de ses droits sur la succession de Louise Payen, sa mère, «affin qu'ilz aient mieulx de quoy vivre et plus honnestement eulx entretenir, et parvenir en estat, de mariage, ou autre estat qu'ilz vouldront prendre et eslire». — 28 mai 1550 (fol. 52 v°).

3963. — Catherine du Périer, veuve d'Aymé Michelletel, seigneur d'Aigrevaux : donation à Catherine de La Personne, sa filleule, représentée par Fiacre de La Personne, notaire au Châtelet de Paris, son père, «ad ce qu'elle ayt mieulx de quoy vivre, elle venue en aage, la pourveoir en mariage, religion, ou autrement, comme il plaira à Dieu de l'appeller», de 4 livres 13 sols 9 deniers tournois de rente sur une maison et autres biens à Carrières-sous-Bois. — 19 septembre 1551 (fol. 53 v°).

3964. — Claude Girard, marchand, bour-geois de Paris : donation à Guillaume Girard écolier, étudiant en l'Université de Paris, so fils, d'une rente de 50 livres tournois sur de biens à Fontenay en Brie, avec une anné d'arrérages. — 10 octobre 1551 (fol. 54 v°

3965. — Jean Bruslé, marchand bouch à Louvres-en-Parisis, tant en son nom qu'a nom de Marguerite Afforty, sa femme : dona tion à Nicolas Bruslé, écolier, étudiant l'Université de Paris, son frère, de terres terroir de Puiseux, près Louvres-en-Parisi auprès du moulin à vent et de la «justice — 7 octobre 1551 (fol. 55 v°).

3966. — Simon d'Allemaigne, pêcheu Maisons-sur-Seine, près Saint-Germain-e Laye : donation à Jacques Chauvet, marcha orfèvre à Paris, et à Jeanne d'Allemaigne, femme, ses beau-frère et sœur, d'un pré en Saint-Germain-en-Laye et Marly, au lieu «Chambelin», et de tous dépens, domma et intérêts à réclamer à Nicolas Raffron, pr du port au Pecq, qui avait converti ce pr terre, en avait fait arracher les arbres fruit et s'était approprié les revenus depuis ans. — 11 août 1551 (fol. 56).

967. — Jean Godemont, marchand, maître fripier à Paris, et Anne de Laval, sa me : donation à Jean d'Asnières, écolier, liant en l'Université de Paris, leur neveu, ie rente de 10 livres parisis, à raison du aire de leur belle-mère et mère. — 6 oc-e 1551 (fol. 56 v°).

968. — Jean de Castignac, huissier et le de la première porte de la Chancellerie Paris : codicille ajouté à son testament du septembre 1551, portant confirmation de la ation de ses biens à Michelle Fromager, ve de Claude Choppin, «en rémunération e que ladicte veufve Choppin a nourry et ledict de Castignac, testateur, et sa femme, son logis, par l'espace de six moys entiers lus, et des bons et agréables services et sirs à luy faictz, comme plusieurs deniers icelle veufve fourniz et prestez à luy et sa-e femme, à diverses foys jusques à huy». ce codicille Jean de Castignac lègue à aude Lymosin, paouvre fille, ung escu il pour ayder à l'entretenir, aux enfants de Trinité de Paris vingt sols tournois, ad ce ilz prient Dieu pour luy et ses amys trespas-». — 5 octobre 1551 (fol. 57 v°).

3969. — Marguerite Langlois, femme de rre du Larris, maître tapissier à Paris : ation à Jean Texier, maître tapissier de ite lisse à Paris, et à Jeanne du Larris, sa me, «pour leurs bons et agréables ser-es», de ses droits, à titre d'héritière de Ni-as Langlois, d'Étiennette Favon, sa femme, le Jean Langlois, religieux profès au mo-tère des Augustins à Paris, son frère, sur maison à Paris, rue du Fouarre, près nt-Innocent, à l'enseigne de l'Écu-de-ance, et sur une maison et des vignes à l'Hay ès Bourg-la-Reine). — 12 septembre 1551 l. 58 v°).

3970. — Adrien Girault, marchand, bour-ois de Paris, et Vienne des Merliers, sa nme, auparavant femme de Gilbert de Pelligeons, sergent à verge au Châtelet de Paris : donation à Guillaume de Pelligeons, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, de deux maisons avec jardin de 3 arpents, planté de pommiers, poiriers, cerisiers et autres arbres fruitiers, au village de Bray-sous-Baudemont (Bray-et-Lû, près Magny-en-Vexin) et de terres, prés et vignes au terroir de Bray. — 14 juillet 1551 (fol. 60).

3971. — Thierry de Montmirail, seigneur d'Aulnay-la-Rivière et de Chambourcy, au nom et comme fondé de procuration d'Antoinette de Montmirail, veuve de Guy de Longuejoue, seigneur de Venise, sa sœur : donation à Jeanne de Louciennes, femme d'Antoine du Tellier, écuyer, seigneur d'Ymorville, ancienne servante d'Antoinette de Montmirail, d'une rente de 25 livres tournois sur la terre et seigneurie de Marolles, près Châtres-sous-Montlhéry, «pour récompenser ladicte Jehanne de Louciennes des bons et agréables services qu'elle a faictz à ladicte damoiselle Anthoinette de Montmiral». — 18 août 1551 (fol. 60 v°).

3972. — Claude Solliot, maçon à Paris, demeurant rue Michel-le-Comte, et Marguerite Hatton, sa femme : cession et transport à Martin Gachelin, imprimeur, à Paris, demeurant rue Saint-Jacques, leur beau-frère, des loyers de neuf années qui leur sont dus à raison d'une portion de maison, à Paris, rue des Ménétriers, «où soulloit pendre pour enseigne l'Ymaige Saincte-Barbe», loyers au sujet desquels procès était engagé au Châtelet. — 29 septembre 1551 (fol. 63).

3973. — Claude Le Prévost, bourgeoise de Paris : donation à Guillaume Le Prévost, greffier des Eaux et Forêts de France, Champagne et Brie, son frère, en reconnaissance de ses services, et «ad ce que à l'advenir il soit plus enclin à supporter ladicte Claude Le Prévost en ses affaires», de vignes aux terroirs d'Andilly et de Margency, à charge par ledit Guillaume Le Prévost de donner à Claude Le

Prévost, fille de feu Christophe Le Prévost, sergent des aides et tailles en l'élection de Paris, sa nièce, dans le cas où elle viendrait à se marier, une somme de 150 livres tournois, payable quinze jours après son mariage. — 11 octobre 1551 (fol. 63 v°).

3974. — Jean Dreux, avocat en Parlement : donation à Nicolas d'Aulx, marchand drapier, bourgeois de Paris, et à Marguerite Colas, sa femme, d'une maison à Créteil, appelée la «maison de la Prévôté», donnant sur la grande rue et sur la rue de l'Orme calotin, et de vignes au terroir de Créteil, ou lieu dit «le Mont de Melly». — 11 octobre 1551 (fol. 65).

3975. — Jeanne Preudhomme, veuve de Guillaume Lair, maître boursier, bourgeois de Paris : donation à Jeanne Mesnard, sa petite-fille, du quart par indivis «d'un banc ou ouvrouer, assis à Paris et adossé contre les murs du Palais, faisant le neufviesme du costé de la chappelle Sainct-Michel». — 3 février 1550 (fol. 65 v°).

3976. — Étienne Véron, maçon à Paris : donation à Guillaume Véron, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison à la Chaîne, paroisse de Plaisir, «ou Val de Gallye», et de tous biens, meubles et immeubles, à lui échus par le décès de ses père et mère. — 18 avril 1551 (fol. 66 v°).

3977. — Étienne de Pyel, seigneur de Fourges, de Flancourt et de «Granville la nouvel» : donation à Hector de Pyel, écuyer, curé d'Écos, étudiant en l'Université de Paris, demeurant rue des Prêtres, paroisse Saint-Étienne-du-Mont, son fils puîné, de terres à Gasny, «affin qu'il se puisse mieux entretenir à l'estude en ceste ville de Paris, et par forme d'avancement d'hoirie». — 15 octobre 1551 (fol. 67).

3978. — Noël Guynet, procureur au siège de la Ferté-Gaucher en Brie, y demeurant, se trouvant momentanément à Paris : donatio[n] à Nicolas Guynet, praticien en cour laie [de] Paris, son fils, de la moitié de la ferme d[es] Fontenottes, en la paroisse de Saint-Mar[s] près la Ferté-Gaucher, avec 60 arpents d[e] terres, et de la moitié d'une maison à la Fert[é-]Gaucher, au lieu dit «le Bourg de la Ville» à l'enseigne du Lion-d'Or, sur la grande ru[e] et la ruelle conduisant à l'église de Sain[t-]Romain. — 12 octobre 1551 (fol. 69).

3979. — Gilles Chefdeville, clerc de pra[-]tique, demeurant à Poissy : donation à Mah[é] Chefdeville, greffier de la prévôté et châtelle[-]nie de Poissy, demeurant à Poissy, et à Nicola[s] Chefdeville, demeurant à Saint-Germain-en[-]Laye, ses frères, d'une maison à Saint-Ger[-]main-en-Laye et de la moitié de pièces de vign[e] au terroir de Cormeilles-en-Parisis, et dona[-]tion de l'autre moitié desdites pièces de vign[e] à Louise Chefdeville, femme de Jean Denys[,] maçon, et à Marguerite Chefdeville, femm[e] de Michel Sallé, sergent royal en la gruerie d[e] Saint-Germain-en-Laye, ses sœurs; ladit[e] donation faite pour les bons services qui lu[i] ont été rendus, notamment «pour recom[-]penser ledict Mahé Chefdeville, qui a par c[y] devant, mesmes depuis le jour de Chandeleu[r] dernier passé, logé, couché, nourry et entre[-]tenu ledict Gilles Chefdeville, son frère, lequel[,] pendant ledict temps a dict avoir esté tous[-]jours mallade, comme encores est de présen[t] en grande infirmité, luy a aydé et secouru d'argent pour subvenir à ses neccessitez, comme en medecines et autres choses, pareillement nourry, couché et levé aucunes personnes qui l'ont gardé durant ladicte malladie, pensé et alymenté par longue espace de temps..., et est ledict donateur demeuré reddevable vers ledict Nicolas de grosses sommes de deniers à cause de ladicte garde, pensement et sollicitude», et afin que ses sœurs «se puissent bien et plus aisément porter en leur mesnage et nourrir et entretenir leurs enfants». — 12 septembre 1551 (fol. 70 v°).

3980. — Jean de Mormorel, chirurgien à ris, et Marie Munoys, sa femme : donation ituelle. — 15 octobre 1551 (fol. 73).

3981. — Ponce Roffect, Jacques Roffect, noul Langelier, en son nom et au nom de arde Roffect, sa femme, Antoine Le Clerc Guillemette Roffect, sa femme, tous marnds libraires à Paris, Nicolas de La Porte, ître potier d'étain à Paris, et Marie Roffect, femme : cession et transport à André Roft, marchand libraire, bourgeois de Paris, leurs droits relativement à la poursuite de ers procès engagés au Châtelet pour la ation de deux étaux ou loges entre les deux tes du Palais, d'une autre loge de 6 pieds long contre l'une des portes du Palais dent la rue de la Calende, d'une autre loge 14 pieds de long contre les murs du Palais, pour raison de la vente faite par Jeanne ssot, leur mère, d'une maison à Paris, entre deux portes du Palais, à l'enseigne du lran, et d'un jardin à Saint-Marcel, rue de ircine; «ledit André Roffect ayant en iceulx cez faict tous les fraiz et eu les peines et eurs, et quant au procès de rescision conoyt faire de grans fraiz et enquestes, et de sue d'iceulx n'en sçauroyt qu'il en por- advenir; et considérans lesdictz Ponce fect et autres dessus nommez que leur it n'est de soustenir iceulx procès, dont ilz ldroient en estre hors». — 5 octobre 1551 . 73 v°).

3982. — Catherine Fumée, veuve de ude Le Charron, avocat en Parlement, seiur du Poussay : donation à Antoine de on, auditeur en la Chambre des Comptes, Perrette du Pré, sa femme, ses beau-père elle-mère, de ses droits sur sa dot, mont à 5,500 livres tournois, et sur une rente 120 livres parisis pour son douaire, afin récompenser ses parents de ce qu'ils «l'ont rrye, alymentée, couchée, levée, vestue et pensser et médicamenter en ses malladies durant le temps de sa jeunesse et par l'espace de dix années et plus». — 17 octobre 1551 (fol. 74 v°).

3983. — Jean Turien, manouvrier, demeurant à Paris, et Guillemette Turien, sa sœur, chambrière, servant en la maison d'Henri Courault, avocat en Parlement : donation à Martin Hémon, notaire au Châtelet de Paris, des deux cinquièmes d'une grande maison à Bougival, en la grand'rue, et de deux masures, également en la grand rue, de deux autres masures avec jardin, à Bougival, rue des Lombards et ruelle de la Bruyère, de jardin, de terres en friche et en vigne, de vignes aux terroirs de Bougival, de la Celle-Saint-Cloud et de Saint-Cloud. — 16 septembre 1551 (fol. 76).

3984. — Pierre Penescher, marchand apothicaire, bourgeois de Paris : donation à Jean Penescher, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison à Paris, «rue Quiquetonne», à l'enseigne de l'Écu-de-France, attenante à une maison à l'enseigne de la Fleur-de-Lys. — 9 septembre 1547 (fol. 78).

3985. — Jean Boisramé, laboureur à Saint-Denis en France, et Guillemette Beaugrant, sa femme : donation à Jean Poignant, marchand, bourgeois de Paris, leur neveu, de portion d'une rente de 11 livres tournois sur la maison de la Tête-Noire à Saint-Denis. — 22 octobre 1551 (fol. 78 v°).

3986. — Guillaume Didier, marchand boucher, bourgeois de Paris, et l'un des cent vingt archers de Paris, et Simonne Geoffroy, sa femme : donation mutuelle. — 10 octobre 1551 (fol. 79).

3987. — Sébastien de Lenfernat, prieur commendataire de Guémençais, au pays du Maine, et seigneur en partie de Soucy-sous-Montlhéry, demeurant à Paris : donation à Remy de Lenfernat, écolier, étudiant en l'Uni-

versité de Paris, son neveu, d'une rente de blé sur des biens à Toussus, près Châteaufort, et notamment sur un grand hôtel, clos de murs, appelé «Monbroust», et des droits de ventes, cens et amendes à lui dus sur le quart lui appartenant de la seigneurie de Soucy. — 9 septembre 1551 (fol. 79 v°).

3988. — Jeanne Villot, veuve de Nicole Mériandeau, seigneur du Buisson : promesse faite à Mathurin Richer, contrôleur général des réparations et mortes-payes du Dauphiné et de la Savoie, et des aides et tailles de Montivilliers, secrétaire du duc de Guise, à l'occasion de son futur mariage avec Madeleine Mériandeau, sa fille, «de vestir et habiller sa fille d'abillementz nuptiaulx et autres, honnestement, selon l'estat des parties, et faire les fraiz de la feste et bancquet qu'il conviendra faire le jour des espousailles», jusqu'à concurrence de 600 livres tournois, et donation par Mathurin Richer à Madeleine Mériandeau, sa future, pour le cas où elle lui survivrait, de l'usufruit viager d'une maison lui appartenant à Paris, «rues de Guernelles et du Boulloir, contenant plusieurs corps d'ostel, cours et jardin... et applicqué de présent à louaiges sur et du costé de la rue de Guernelles». A la suite de l'acte se trouve le reçu délivré par Mathurin Richer des 600 livres tournois promises pour les vêtements nuptiaux et frais du banquet de Madeleine Mériandeau. — 9 et 16 juin 1550 (fol. 80 v°).

3989. — Jean Prévost, huissier du Roi en la Chambre des Comptes à Paris, et Catherine Morin : contrat de mariage. Par ce contrat Guillaume Morin, marchand, bourgeois de Paris, père de Catherine Morin, s'engage à donner aux futurs époux, le jour de leurs «espousailles», la somme de 1,500 livres tournois «en marchandise de mercerie, de son estat», et leur cède la moitié d'un banc en la grande salle du Palais à Paris, en leur promettant de leur louer à prix d'argent l'autre moitié, lorsque le bail de celui qui l'occupe sera terminé, ledit Guillaume Morin se réservant l'usufruit des immeubles lui appartenant au village de Mareil [-le-Guyon] et au terroir de Beynes. A la suite du contrat se trouve un acte par lequel Jeanne Godart, veuve de Jean Morin, laboureur, et Guillaume Morin, marchand bourgeois de Paris, son fils, déclarent que les marchandises livrées à Jean Prévost et à Catherine Morin n'atteignant pas la valeur de 1,500 livres tournois stipulée au contrat de mariage, ils leur donnent différents objets mobiliers, dont l'énumération figure dans l'acte, existant dans une chambre sur le derrière d'une maison à Paris, rue de la Vieille-Pelleterie, à l'enseigne de la «Cotte de Balayne». — 3 décembre 1548 et 1er mars 1549 (fol. 81 v°).

3990. — Guillaume Morin, marchand, demeurant à Maule : donation à Jean Prévost, huissier du Roi en la Chambre des Comptes, et à Catherine Morin, sa femme, ses gendre et fille, «pour le bon traictement qu'il en reçoit journellement», de terres, prés et vignes à Mareil [-le-Guyon], près Beynes, et au terroir de Beynes (près Neauphle-le-Château). — 27 mai 1551 (fol. 83).

3991. — Jeanne Godart, veuve de Jean Morin, laboureur à Saint-Pierremont, demeurant à Paris : donation à Jean Prévost, huissier du Roi en la Chambre des Comptes, son petit gendre, de ses droits sur une maison à Paris, rue de l'Arbre-Sec, «où soulloit pendre pour enseigne le Cheval Blanc, pour la bonne amour que ladicte Jehanne Godart a et dict avoir ausdictz Prévost et Katherine Morin, sa petite-fille, et aussi eu esgard à la nourriture et entretenement qui a esté faicte de sa personne et de la personne de feu Jehan Morin, son mary, par Guillaume Morin, son filz..., assavoir, pour le regard de la personne de ladicte Godart, par l'espace de vingt huict ans ou environ, et de la personne dudict feu Jehan Morin, par l'espace de dix sept ans ou environ,

quel Jehan Morin décedda en ceste ville de aris au logis dudict Guillaume Morin, lequel ehan fut faict inhumer et enterrer par ledict uillaume et à ses despens», à charge de ourvoir à l'entretien de la donatrice, sa vie urant. — 5 octobre 1551 (fol. 84 v°).

3992. — Guillaume Morin, marchand à aule-sur-Maudre : donation à Jean Prévost, uissier du Roi en la Chambre des Comptes, n gendre, de ses droits sur une maison à aris, rue de l'Arbre-Sec, à l'enseigne du heval-Blanc. — 5 octobre 1551 (fol. 85 v°).

3993. — Catherine de La Broye, dame Carnoy et de Fontaine-lès-Cappy, veuve de rançois de Monceaux, chevalier, seigneur Villacoublay, demeurant à Paris : donation Marie de La Broye, demeurant à Blainville, ès Rouen, sa cousine, d'une maison avec rdin à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, rue Paradis, autrement dite «la rue du Jaindre», d'une rente de 20 livres tournois sur une aison avec cour et étables, en la grande rue Saint-Germain-des-Prés, et sur une autre aison, au boulevard de la porte Saint-Ger-ain-des-Prés, «à la charge que ladicte Marie La Broye, donataire, sera tenue loger au-ct hostel dessus déclaré damoiselle Anne de lliers, sa mère, et luy ayder en toutes ses ecessitez, la vye durant de ladicte damoi-lle, sa mère». — 7 juin 1551 (fol. 86).

3994. — Jacques de Hénault, marchand audronnier, bourgeois de Paris, et Jeanne issart, sa femme : donation mutuelle. — mai 1525 (fol. 87).

3995. — Jacques Roger, praticien à Pa-s, et Jeanne Didier : contrat de mariage. Par contrat Jeanne Didier, en considération s peines et dépenses supportées par Jacques oger, lors de la poursuite de procès intentés Châtelet et au Parlement pour le recouvre-ent des biens des père et mère de ladite dier, et des avances faites à sa prière sans dédommagement aucun, consent que tous ses biens soient considérés comme des propres. — 18 octobre 1551 (fol. 88).

3996. — Lucie Drouet, femme de Robert Cusson, «fatiste» du Roi, demeurant à Paris : donation à Nicolas Cusson, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur les successions de Guillemin Drouet et de Jeanne..., sa femme, demeurant à Rebetz, près Chaumont en Vexin, ses père et mère. — 26 octobre 1551 (fol. 89).

3997. — Jean Audry, le jeune, marchand, bourgeois de Paris, et Anne de Villeneuve : contrat de mariage, homologué et approuvé par le garde de la prévôté de Paris, en raison de la clause de ce contrat portant qu'une partie des propres de la future serait considérée comme conquêt, ce qui ne pouvait se faire sans autorité de justice, la future étant mineure. Par ce contrat Antoine de Villeneuve, écuyer, seigneur de Beaumarchais en Brie, procureur au Parlement, père d'Anne de Villeneuve, promet de servir aux futurs époux, sa vie durant, une rente d'un muid de blé sur la terre et seigneurie de Beaumarchais, de leur laisser l'usufruit d'un arpent de vigne au terroir de Romainville, et s'engage à donner à sa fille, la veille de ses «espousailles», deux robes de bon drap noir, «l'une fourrée de peaulx de Lombardie, et l'autre doublée de taffetas, les pongnetz de veloux noir, le tout neuf». D'autre part, Nicole Boutin, avocat en Parlement, et Geneviève Amy, dame de Luplanté, près de Chartres, sa femme, oncle et tante des futurs époux, promettent de leur donner avant leurs «espousailles» 200 livres tournois, «avec deux robbes, l'une d'escarlatte vermeille, doublée de taffetas, à pongnetz de veloux noir, et l'autre de drap noir, doublée de samyt, aussi à pongnetz de veloux, avec ung chapperon de drap noir à l'usaige de ladicte Anne de Villeneufve, le tout neuf» et 12 arpents de terre dépendant de leur ferme à Romainville. — 26 septembre 1540 (fol. 90).

3998. — Thomas Perrignon, chanoine de Saint-Quentin, y demeurant, donation à Philippe d'Achery, greffier de Ribemont, et à Pierre d'Achery, ses neveux, «qui sont ses plus proches à luy succedder, ad ce qu'ilz aient mieulx de quoy à l'advenir pour les entretenir», de ses droits sur les biens de la succession de Michel Perrignon, procureur en la Chambre des Comptes, son frère, à l'exception des meubles qui appartiennent à sa veuve. — 29 septembre 1551 (fol. 92).

3999. — Jean Drouet, prêtre, demeurant à Paris, dans la maison ci-après déclarée : donation à Gentien de Hardinvillier, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, et à Geneviève Bailly, sa femme, à Nicolas Mainfray, receveur et procureur du seigneur de Palaiseau, et à Marie Drouet, sa femme, demeurant à Palaiseau, et à Guillaume Drouet, ses neveu et nièce, de la moitié d'une maison à deux corps d'hôtel, avec jeu de paume et grand jardin clos de murs, à la Villeneuve-Saint-René, entre Saint-Victor, les rues de Coppeaulx et d'Orléans-lez-Paris, «autrement appellé le Cloz du Chardonneret», ladite maison «faisant le coing du carrefour tendant audict Coippeaulx, aboutissant aux rues des Carmes et Françoise», achetée par lui de concert avec Gauffier Drouet, marchand drapier, bourgeois de Paris, et chargée d'une rente de 7 livres 11 sols 8 deniers tournois envers les héritiers de Louis d'Albiac, élu en l'élection de Paris. — 27 octobre 1551 (fol. 93 v°).

4000. — Nicolas Cheval, laboureur de vignes à Pierrefitte, et Jeanne de La Chartre, sa femme : donation mutuelle. — 28 janvier 1550 (fol. 94 v°).

4001. — Madeleine Védie, veuve de René Roussel, maître barbier, demeurant à Saint-Germain-des-Prés : donation à Geneviève Roussel, sa fille, «à ce qu'elle ait meilleur moien de vivre», de la moitié d'une maison à Saint-Germain-des-Prés, sur les fossés de la ville de Paris, «aboutissant par devant sur la plac[e] près lesdictz fossez et par derrière sur iceul[x] fossez». — 16 octobre 1551 (fol. 95).

4002. — Pierre Burgondi, marchand bourgeois de Paris : donation à Jean Mizauld maître ès arts, demeurant à Paris, de la moiti[é] d'une maison, avec jardin, mare, bois et ga[-] renne, à Monthéty, au lieu dit «la Burgonderie» de la contenance de 26 arpents, et de terre[s] aux terroirs de Monthéty et d'Ozouer-la-Fer[-] rière. — 29 octobre 1551 (fol. 95 v°).

4003. — Jean Belle, marchand hôtelier [à] Villeneuve-Saint-Georges : donation à Guil[-] laume Belle, conseiller au Châtelet de Paris son neveu, de tous ses biens. — 30 octobr[e] 1551 (fol. 98).

4004. — Mathery Jauneau, «cuilleron» et Jeanne Guiton, sa femme : donation à Mill[e] Le Mol, écolier, étudiant en l'Université d[e] Paris, de leurs droits sur une maison ave[c] jardin à Paris, rue Saint-Martin, devant et [à] l'opposite des murs près Saint-Martin-des Champs. — 6 juillet 1547 (fol. 99).

4005. — Benjamin Ferrant, laboureur [à] Clamart, et Perrette Bouille, sa femme : dona[-] tion à Pierre et à Étienne Ferrant, leurs en[-] fants, d'une maison au village de Clamart, e[n] la rue de «Trouzy» (du Trosy), avec de[s] vignes et terres aux terroirs de Clamart et d[e] Châtillon (près Bagneux), à charge d'entre[-] tenir leurs parents, «attendu leur vieil aag[e] et caducité. — 27 novembre 1549 (fol. 99 v°).

4006. — François [de] Marillac, licenci[é] en droits : donation à Guillaume [de] Marillac, valet de chambre ordinaire du Roi, son frère, de ses droits sur les successions de ses père e[t] mère, et de sa sœur. — 21 septembre 1551 (fol. 100 v°).

4007. — Aubine Belhomme, veuve de Jean Harassé, marchand, demeurant aux faubourgs Saint-Jacques, à Paris : donation à Mathurin

is, tourneur en bois, demeurant aux faurgs Saint-Jacques, à Paris, de tous ses as, meubles et immeubles, attendu «qu'au ien de son ancien aage, elle ne peult plus retenir son train et marchandise qu'elle it acoustumé faire par cy devant, ne faire éliorer et valloir ses héritaiges»; cette doion faite à charge par ledit Pâris d'acquitter dettes de la donatrice, «de loger ladicte fve en l'hostel où elle est de présent, à elle artenant par moictié, en telle chambre que luy semblera, garnye d'ustancilles, comme ppartient, la traicter et nourrir avec luy n sa table, le tout bien et deuement, la durant d'icelle veufve, et davantaige luy nir, quérir et livrer tous ses habillemens». 30 mai 1549 (fol. 101 v°).

008. — Étienne Le Borgne, huissier de du Chancelier, demeurant à Paris, et ne Camus, veuve de Jean Vernyer, mard à Rouen, elle demeurant à Paris : con- de mariage, avec donation mutuelle. — juin 1549 (fol. 102 v°).

009. — Jacques Busson, procureur au lement : donation à Gilles Philippes, clerc, ant les finances, et à Perrette Busson, sa me, ses gendre et fille, d'une maison, avec in, pressoir, et de vignes, saussaies, terres entes à Étiolles, au terroir d'Étiolles et aux irons. — 30 octobre 1551 (fol. 103 v°).

010. — Jacques Rousseau, maître vitrier ris, en son nom et au nom de Guillete Chauvet, sa femme, et Claude Chauvet, chand orfèvre, bourgeois de Paris : dona- à Pierre Chauvet, écolier, étudiant en iversité de Paris, leur neveu et fils, de droits sur une maison avec jardin à Pa- rue de la Vieille-Parcheminerie, autrement des Blancs-Manteaux, à l'enseigne de la me de pin et auparavant de l'Étoile. — août 1551 (fol. 104).

011. — Nicolas de Pommereulx, marchand et maître apothicaire, bourgeois de Paris, et Claude Blondel, sa femme : donation mutuelle. — 7 septembre 1548 (fol. 105).

4012. — Jeanne Le Vacher, veuve de Jean Paudeleu, demeurant au Plessis-Gassot : donation à Guillaume Paudeleu, cordonnier à Paris, son fils, d'une petite maison couverte de chaume au Plessis-Gassot, avec tous ses biens, meubles et immeubles, à charge de l'entretenir, sa vie durant. — 10 octobre 1543 (fol. 105 v°).

4013. — Martin Aubery, prêtre, demeurant à Trappes : donation à Gilles Aubery, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, «pour l'entretenir à l'estude et escolles, affin de parvenir à l'estat de prebstre», d'une maison couverte en tuile à Bois-d'Arcy, près l'église, avec étables, volière, jardin, le tout clos de fossés, d'une contenance de 4 arpents. — 19 mai 1551 (fol. 106 v°).

4014. — Simon Doridier, maître savetier à Bourges en Berry, et Marie Hélye, sa femme, demeurant à Bourges, près et audessous de la Chambre des Comptes : donation à Antoine Barreau, procureur au Parlement, et à Geneviève Lemaire, sa femme, de leurs droits, à titre d'héritiers de Nicole Hélye, commissaire au Châtelet de Paris, leur beaufrère et frère, sur la moitié d'une maison et de terres à Fontenay en Brie, et sur une maison à Paris, rue de la Verrerie, «en laquelle soulloyt demourer ledict defunct Hélye», et de moitié de 360 livres tournois de rente, pour lesquels biens procès était pendant au Châtelet; «cestz don, cession et transport faictz pour demourer quictes envers lesdictz Barreau et sadicte femme de tous et chascuns les fraiz, mises, peines, sallaires et vaccations par ledict Barreau faictz, mis et fraiez audict procès, argent à eulx baillé et presté pour subvenir audict procès». — 29 septembre 1551 (fol. 107 v°).

4015. — Blanche Guillaume, veuve d'An-

dré Godemont, marchand fourreur pelletier, demeurant à Paris : donation à Antoine Hémon, cuisinier à Paris, d'une rente de blé sur des biens à Chennevières en France. — 22 janvier 1551 (fol. 109).

4016. — Eustache Louvet, voiturier par terre à Paris, et Perrette Badin, sa femme : donation à Grégoire Badin, laboureur à Montmagny, leur beau-frère et frère, des droits que Perrette Badin peut avoir, à raison de la succession de Jeanne Poterel, sa mère, sur une maison à Montmagny, rue Saint-Martin. — 8 octobre 1548 (fol. 109 v°).

4017. — Nicolas Dupont, marchand à Villers-Cotterets : donation à Bonaventure Morel, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue «Garnier Saint-Ladre», d'une maison à Villers-Cotterets, devant la Halle, et de 20 livres 12 sols 6 deniers tournois de rente, en plusieurs parties, à Villers-Cotterets. — 11 décembre 1550 (fol. 110).

4018. — Regnault d'Arras, procureur au Châtelet de Paris, et Marguerite du Ryvaulx, sa femme : donation à François Gouget, avocat en Parlement et referendaire en la Chancellerie de Paris, et à Louise d'Arras, sa femme, leurs gendre et fille, de leurs droits sur la succession d'Anne du Ryvaulx, veuve de Jean Robynet, lieutenant au Châtelet-en-Berry, et femme d'Étienne Chenu, docteur en la Faculté de médecine, demeurant à Bourges, leur belle-sœur et sœur, donation faite «en faveur et contemplation du mariage dudit Gouget et de ladicte Loyse d'Arras». — 21 octobre 1551 (fol. 110 v°).

4019. — Adrien Rougeault, seigneur de Villemoran en Sologne, chirurgien et valet de chambre ordinaire du Roi, et Marie Houet, sa femme : donation mutuelle en usufruit de leurs biens dans la prévôté de Paris et le bailliage d'Orléans, et en propriété de ceux au bailliage de Blois. — 28 janvier 1551 (fol. 111 v°).

4020. — Jean Bruneau, l'aîné, laboureur, demeurant à Chevilly, en la grande rue : donation à Jean Bruneau, le jeune, laboureur, à Thomasse Bruneau, veuve de François Hay, couturier, à Geoffroy Boncorps, laboureur, et à Chrétienne Bruneau, sa femme, demeurant à Chevilly, grande rue, à Denis Rigault, laboureur à Montgeron, à Colombe Bruneau, sa femme, et à Denis Bruneau, clerc de taverne à Paris, ses neveux et nièces, de la moitié des biens, meubles et immeubles, qui lui appartiendront lors de son décès. — 7 novembre 1551 (fol. 113).

4021. — Jean Bachelier, huissier du Roi au Parlement, et Jeanne Cardon, sa femme : donation mutuelle. — 26 mars 1544 (en double) [fol. 114 et 115].

4022. — Prunette Dupuys, femme soi-disant séparée de Pierre Macquelin, marchand apothicaire à Laon, logée à Paris, rue Saint-André-des-Arts, en l'hôtel du Porc Épic : donation à Jacques Hay, bourgeois de Paris, de la moitié d'une maison à Laon, rue des Bouchers, qu'elle possédait en vertu de donation à elle faite par Jean Favereau, chanoine de Laon, son oncle. — 7 novembre 1551 (fol. 116).

4023. — Mahiet Cousin, marchand [à] Monsoult, et Michelle Guichard, sa femme : vente et cession, «pour parvenir aux vivres [et] neccessitez et leurs très urgentes affaires», [à] Jean Prévost, marchand et laboureur à Gou[ssai]nay, paroisse de Monsoult, de la maison qu'[ils] habitent à Monsoult, dans la rue allant [de] l'hôtel seigneurial au presbytère, et d'un ja[r]din de 2 arpents et demi au même lie[u], au-dessous du moulin à vent de Mafflie[rs], moyennant le prix de 100 livres tournois, [en] deniers comptants, et donation de la pl[us] value, eu égard à ce que ledit Prévost av[ait] épousé la tante de Mahiet Cousin, et l[eur] avait rendu plusieurs «plaisirs et service[s en] leurs affaires et neccessitez». — 6 novem[bre] 1551 (fol. 118).

4024. — Michelle Le Bé, veuve de Pierre Martignac, maître menuisier à Paris : vente, ssion, transport et donation à Robert Dorée, archand, bourgeois de Paris, son gendre, ses droits sur la succession de Perrette de artignac, sa fille, en son vivant femme du- Robert Dorée, pour le prix de 300 livres urnois, et moyennant trois muids de vin à e livrés, «en considération du bon traicte-ent que ledict Dorée a faict à sa dicte femme, s bons et agréables services qu'il a faictz à licte Le Bé, et qu'elle espère qu'il luy fera après et à ses enfans». — 13 juin 1551 l. 119 v°).

4025. — Jean de Camp, laboureur à rmes, et Martine Houdebert, sa femme : nation à Claude de Camp, écolier, étudiant l'Université de Paris, leur fils, de leurs its sur la succession de Claude Houdebert, tre, doyen de Beaumont-sur-Oise, leur u-frère et frère. — 29 octobre 1551 l. 121).

4026. — Michel Gilles, bourgeois de Pa- : donation à Claude et Anne Gilles, ses ants, représentés par Claude Massieu, leur re, de la maison qu'il habite à Paris, rue la Mégisserie, en la censive des héritiers Nicole Tuleu, «à cause de leur fief de la sse», d'une autre maison, même rue, à seigne de l'Échiquier, de quatre maisons tiguës aux faubourgs Saint-Marcel, hors porte Bordelle, rue «de Montfetart», la mière à l'enseigne du Coq et la troisième enseigne de l'Image Saint-Jacques, d'une ne à Ivry-sur-Seine, avec 70 arpents de es, prés et vignes aux terroirs d'Ivry, Vitry et de Villejuif, d'une maison au vil- d'Issy, avec vignes, de ses droits sur une son à Montreuil (près Versailles), «ou Val Gallye», de la moitié d'un corps d'hôtel elé «la Tour», à Montreuil, avec petit jar- derrière, de 40 arpents de terres, prés et es au terroir de Montreuil, de portion ne maison à Saint-Leu-lez-Taverny, et de vignes au terroir de Saint-Leu-lez-Taverny, de ses droits sur une maison et des terres à Chelles, près Pierrefonds, de terres aux terroirs de Saint-Gratien et d'Argenteuil, de vignes aux terroirs de Nanterre, Suresnes et Wissous, d'une rente de blé à Chamicy, d'une rente de 22 livres 10 sols tournois sur un moulin en la rivière de Morin, paroisse de Serbonne, près Crécy en Brie, de terres au terroir de Boulogne (près Paris), et de menues rentes d'une valeur de 10 à 12 livres tournois, enfin de tous biens meubles et créances en sa possession au jour de son décès. — 10 novembre 1551 (fol. 121 v°).

4027. — Jean Le Mâçon, fils de feu Pierre Le Mâçon, bourgeois de Paris, et de Marguerite Le Bossu, «lequel aiant dévotion d'entrer en religion et illec faire profession régulière pour tout le temps de sa vye, au service de Dieu, selon l'ordre et règle de religion, voullant fuyr les pompes et vanitez de ce monde, et considérant que, avant, le jour de sa dicte profession, luy peuvent advenir aucuns biens tant par les successions de ladicte dame Margueritte Le Bossu, sa mère, et autres ses parens, que autrement, et que ayant le désir tel que dessus, ne luy est plus besoing d'avoir, acquérir, ne accepter aucuns biens temporelz»; en conséquence, renonciation au profit de Jeanne Le Mâçon, femme de Jean Janotin, commissaire et examinateur au Châtelet de Paris, sa sœur, et de Pierre Le Mâçon, son frère, «qui sont ses plus proches et vraiz héritiers, desquelz il désire le bien et augmentation», à toutes les successions, directes ou collatérales, qui pourront lui écheoir dans l'avenir; à charge par eux «de fournir aux fraiz qu'il conviendra faire pour l'entrée en ladicte religion et profession, qui se fera par ledict Jehan Le Mâçon, donateur». — 2 novembre 1551 (fol. 125).

4028. — Étienne Quesnay, praticien à Jouy-en-Josas : donation à Bernard Quesnay, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son

fils, d'une terre de la contenance de 3 à 4 arpents, partie plantée en vigne, partie en terre labourable, à Jouy-en-Josas. — 27 novembre 1551 (fol. 125 v°).

4029. — Jean Duréau, laboureur à Sailly, près Meulan : vente, cession et transport à Charles du Chef de la Ville, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, de ses droits sur la succession de Raoulland Duréau, marchand, bourgeois de Paris, son frère, moyennant 50 livres tournois. A la suite de l'acte se trouvent la renonciation par Louise Lessanglier, veuve de Raoulland Duréau, à son droit de douaire au profit de Charles du Chef de la Ville, et un reçu d'une somme de 30 livres tournois, délivré par Jean Duréau à Charles du Chef de la Ville. — 1[er] octobre et 23 novembre 1551 (fol. 126).

4030. — Jean de Rueil, seigneur de «Marestz» et de Miraumont, demeurant à Paris : donation à Jean de Rueil, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 42 livres 10 sols tournois pour louage de terres, cens, rentes et droit de four banal à Formerie en Beauvaisis, de rentes sur la seigneurie d'Armenonville, au pays Chartrain, et de terres au terroir de Miraumont. — 5 février 1551 (fol. 127 v°).

4031. — Jean Bocquet, marchand, bourgeois de Paris : donation à Léonard Bézard, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de 6 livres tournois, deux poules et six poulets, et d'un cens de 6 deniers tournois sur la métairie de la Touche-Bellanger (la Touche-Milan) et des Tremerelles, près Brimont, en la paroisse de Frétigny. — 9 octobre 1551 (fol. 128 v°).

4032. — Charlotte du Chastel, dame de Montgardon, veuve de Robert de Fontenay, demeurant à Paris : donation à Jeanne Lanjounyn, fille de feu Jacques Lanjounyn, écuyer, seigneur du Parc, d'une somme de 500 livres tournois, «tant pour les sallaires et services de ladicte Jehanne Lanjounyn par elle gaignez et deserviz pendant le temps et espace de six ans ou environ qu'elle a demouré avec et au service de ladicte damoiselle Charlotte du Chastel, que de pur don pour ayder à la pourveoir en mariage, en faveur et pour récompense de ce qu'elle a tousjours acompaigné et esté avec icelle damoiselle Charlotte du Chastel en ses affaires et neccessitez, desquelz sallaires et services icelle Jehanne Lanjounyn n'avoyt et n'a jamais eu sallaire ne rescompense aucune». — 27 mars 1549 (fol. 129).

4033. — Louis Budé, écuyer, seigneur de Montgeron, et Anne de Valenciennes : contrat de mariage. Par ce contrat Pierre de Valenciennes, notaire et secrétaire du Roi, seigneur d'Ormoy en partie, père d'Anne de Valenciennes, après renonciation par sa fille à ses droits sur la succession de Claude Dubuz, sa mère, promet de donner aux futurs époux 215 livres tournois, des vêtements à sa fille pour 200 écus soleil, des terres au terroir d'Ormoy (près Corbeil) et aux environs, ou à leur choix 2,085 livres tournois, et Louis Budé donne à sa future épouse, sa vie durant, le logis de Montgeron pour demeure. D'autre part, Jean de Valenciennes, oncle et parrain d'Anne de Valenciennes, donne à sa nièce 62 arpents de bois taillis en la forêt de Tronsay, près Nanteuil-le-Haudouin. A la suite de l'acte se trouve le reçu délivré par Louis Budé et par Anne de Valenciennes, devenue sa femme, à Pierre de Valenciennes, leur beau-père et père, de la somme de 2,085 livres tournois en échange des terres situées à Ormoy, à eux données par contrat de mariage. — 4 février et 16 juin 1551 (fol. 129 v°).

4034. — Pierre Le Fèvre, clerc au greffe civil du Parlement, et Marie du Coquiel : contrat de mariage. Par ce contrat Hubert du Coquiel, docteur régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris, et Denise

gier, sa femme, père et mère de Marie du oquiel, promettent de donner aux futurs oux, la veille de leurs «espousailles», une mme de 1,000 écus d'or soleil, et stipulent profit desdits époux donation réciproque leurs biens au dernier vivant. A la suite l'acte se trouve le reçu délivré par Pierre Fèvre et Marie du Coquiel, devenue sa nme, de la somme de 1,000 écus d'or mennnée au contrat. — 13 juin et 11 juillet 51 (fol. 132).

4035. — Jean Dolebeau, praticien en cour e à Paris, et Guillemette Charpentier, veuve Nicolas Lespicier, marchand, bourgeois Paris, fille de Marie Lemercier, veuve Henry Charpentier, marchand drapier, et Pierre de La Maison, chirurgien et valet chambre ordinaire du Roi : contrat de mage avec donation mutuelle. — 29 novembre 51 ((fol. 134).

4036. — François de La Pommeraye, ocat en Parlement, et Jeanne de Massannie, veuve d'Antoine Crespin, écuyer, deurant à Paris, en la paroisse Saint-Côme : ntrat de mariage. Par ce contrat Jeanne de ssanconie donne à son futur époux une te de 200 florins d'or, monnaie de Flan-, qui lui avait été constituée par le comte la comtesse d'Épinay, lors de son mariage c Antoine Crespin, et une somme de 00 écus d'or soleil sur les biens des sucsions de ses père et mère. — 22 février 46 (fol. 134 v°).

4037. — Jean des Prez, prêtre, demeut à Paris, en la maison de Louis Quélin, teur en la Faculté de théologie : donation licolas d'Avallon, marchand boucher, son u-frère, et à Nicolas des Prez, maréchal 'errières en Brie, son frère, d'une terre au oir de Ferrières en Brie. — 5 décembre 51 (fol. 136).

4038. — Claude Cherron, marchand bour à Dammartin-en-Goële : donation à Jacques Cherron, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, d'une maison à Dammartin-en-Goële, au lieu dit «la rue de Gavenas». — 11 avril 1545 (fol. 136 v°).

4039. — Jean Lebeau, maître boulanger, bourgeois de Paris, et Françoise Daviot, sa femme : donation à Mathurin Lebeau, procureur au Parlement, leur frère et beau-frère, de leurs droits sur la succession de Madeleine Dufortel, femme de Guillaume Deschamps, maître cordonnier à Paris, leur belle-mère et mère. — 2 décembre 1551 (fol. 137).

4040. — Nicole de Bonvillier, avocat en Parlement : donation à Maximilien Le Bel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une créance de 60 écus d'or soleil sur Claude Morel, demeurant à Senlis. — 22 novembre 1551 (fol. 138).

4041. — Philippe Roux, avocat en Parlement : donation à Philippe Roux, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur les successions de Guillaume Roux, marchand à Nevers, et de Jeanne Dupont, sa femme, ses père et mère. — 8 décembre 1551 (fol. 138 v°).

4042. — Nicolle Robillart, notaire et secrétaire du Roi, et Catherine Odeau, veuve de Jacques Juénard, bourgeois de Paris : accord en vertu duquel Catherine Odeau s'engage à «garder bien et deuement à son povoir» la maison de Nicole Robillart et à le servir sans autre salaire que sa nourriture et son habillement. De son côté, Nicole Robillart, «en faveur de ladicte garde et service et aussi en faveur des services que ladicte Odeau luy a par cy devant faictz durant qu'il a esté mallade», s'engage, dans le cas où il décéderait avant elle, à lui laisser une rente viagère de 50 livres tournois, et à la loger, sa vie durant, dans l'une des petites chambres de la maison qu'il occupe à Paris, convenablement garnie. «Et a esté accordé entre lesdictes parties que

ou cas que ladicte Odeau ne feroit son debvoir, ainsi qu'elle a acoustumé, et que ledict seigneur Robillart la trouveroit en faulte des biens ou de servir, oudict cas, il pourra révocquer ladicte donation d'iceulx cinquante livres tournois de rente viagère, et oudict cas de révocation sera tenu payer à icelle Odeau dix livres tournois pour le loyer de chascune année qu'elle aura demouré et esté à son service». — 30 juillet 1550 (fol. 139).

4043. — Guillaume Caillier, laboureur à Mareil, «prisonnier es prisons de Sainct-Germain-en-Laye, mis hors d'icelles pour passer et accorder le contenu en ces présentes» : donation à Simon Caillier, son fils, d'un pressoir et d'une maison à Mareil, en la rue allant à Villepreux, avec tout son mobilier, et de vignes aux terroirs de Mareil, de Saint-Germain-en-Laye et de Nanterre, à charge par ledit Simon Caillier de nourrir et entretenir ses père et mère, frères et sœurs. — 23 mars 1546 (fol. 140 v°).

4044. — Guillaume Le Pappe, marchand tonnelier à Lagny-sur-Marne, et Jacqueline du Chasteau, veuve de Pierre Jombart, demeurant à Lagny-sur-Marne : contrat de mariage. Par ce contrat Jacqueline du Chasteau donne à son futur mari une maison couverte en chaume, avec jardin, à Thorigny-sur-Marne, au lieu dit «la rue du Monsel», et une vigne au terroir de Carnetin; il est convenu que «les despens des bancquetz et festes des espousailles» se feront à frais communs. — 9 décembre 1551 (fol. 141 v°).

4045. — Aignan Tardif, marchand, bourgeois de Paris : acceptation de la donation à lui faite, le 15 décembre 1550, par Nicolas Cotelle, laboureur, demeurant à Saint-Ladre-des-Bois, paroisse d'Othis, de ses droits et actions à raison de la vente de terres, près et vignes aux terroirs de Savigny, près Aulnay-lez-Bondy, et d'Aulnay-lez-Bondy. — 5 décembre 1551 (fol. 144).

4046. — Marc Ponche, marchand, bourgeois de Paris, et Opportune Laurens, sa femme : donation mutuelle. — 10 décembre 1551 (fol. 145).

4047. — Guillaume de La Primauldaye, écuyer, et Charlotte de Châtillon, sa femme : donation à Nicolas de Choisy, marchand, bourgeois de Paris, de leurs droits sur les revenus et droits des terres et seigneuries de Bouville et de Villiers (près Étampes), et de Francheville, près Bouville en Beauce, dépendant de la succession du père et des frères de Charlotte de Châtillon, «en recongnoissance et rémunération des grans et agréables services que ledict de Choisi leur a faictz par cy devant et faict de jour en jour..., et aussi pour demourer quicte par eulx de la somme de 82 livres 8 sols 9 deniers tournois à eulx prestées à leurs neccessitez par ledict de Choisi et à plusieurs foys». — 4 novembre 1551 (fol. 146).

4048. — Jean du Moulin, prêtre, semi prébendé en l'église de Sens : donation à Nicolas du Moulin, marchand fripier à Paris, son frère, en faveur de son mariage avec Philippe Le Bert, de portion d'une maison à Vanves, de la moitié de vignes aux terroirs de Vanves et de Clamart, et de rentes sur des maisons à Vanves et à Sarcelles, et sur des héritages à Charenton et à Mouligny près Saint-Prix, «afin que lesdiz mariez ayent mieulx de quoy vivre». — 13 juin 155 (fol. 146 v°).

4049. — Robert Sageret, laboureur à Boulogne-lez-Menuz (Boulogne, près Paris) : donation à Jean Potin, laboureur à Boulogne et à Marion Le Bart, sa femme, nièce du donateur, de terres et vignes aux terroirs de Menus, d'Auteuil et de Boulogne, lieux dit «les Garennes et Petites Garennes», pour «demeurer quicte envers lesdictz mariez de tou et chascuns les sallaires et services par ladicte Marion Le Bart faictz, gaignez et deserviz du rant tout le temps qu'elle a servy et a demou

n la maison dudict donateur». — 3 février 551 (fol. 146 *bis* v°).

4050. — François Poncet, marchand bonetier, bourgeois de Paris, et Marie Papelart, a femme : donation mutuelle. — 3 décembre 551 (en double) [fol. 147 v° et 149].

4051. — Guillaume Émeré, maître queux t mesureur de grains à Paris, et Philippe Desnotz, sa femme : donation à Antoine Desotz, verrier, demeurant aux faubourgs de aris, hors la porte Saint-Honoré, leur beau-ère et frère, «pour le bon et vray amour aturel» qu'ils lui portent, de leurs droits, à tre d'héritiers de Jean Desnotz, maître bounger, et de Catherine Courant, leurs beau-ère et belle-mère, père et mère, sur des vignes u terroir de Fontenay-sous-Bois, au lieu dit les Sablons», et du Bois de Vincennes, «aboussant par hault aux murailles du parc dudict oys et par bas au chemyn qui tend de Paris la basse-cour du chasteau». — 18 août 1551 ol. 150 v°).

4052. — Nicolas Convers, roi et maître es ménétriers du royaume de France, et eanne Chéron, sa femme, mariés depuis vingt-x ans : donation mutuelle. — 16 octobre 551 (fol. 151).

4053. — Gillette Lyère, veuve de Martin éret, marchand maître boulanger, bourgeois e Paris : donation à Jean Duboys, marchand pissier, bourgeois de Paris, et à Marie Lemereur, l'aînée, sa femme, à Charles Tronson, archand de draps de soie, bourgeois de aris, et à Marie Lempereur, la moyenne, sa mme, à Eustache Le Menu, marchand tassier, bourgeois de Paris, et à Marie Lemereur, la jeune, sa femme, à Guillaume, à adeleine, à Henri et à Denis de Lassus, ses etits-gendres, petits-fils et petites-filles, du ers d'une maison à Paris, place Maubert, evant et à l'opposite de la Croix-Hémon, à enseigne du Cheval-Noir, du tiers de ses roits sur une maison et grange à Paris, rue Perdue, au coin du port Saint-Bernard, du tiers d'une autre maison, avec jardin et étables, à Bagneux (près Paris), rue des Fossés, et de 27 livres tournois de rente en 2 parties, indépendamment de vignes à Bagneux, qu'elle donne à Jean Duboys et à sa femme, à Eustache Le Menu et sa femme, à Guillaume, Henri, Denis et à Madeleine de Lassus, et de vignes à Fontenay-les-Bagneux, qu'elle donne à Charles Tronson et à sa femme, sous réserve de l'usufruit d'une chambre au premier étage de la maison du Cheval noir, et à charge d'une rente ou pension viagère de 4 livres tournois par mois. — 7 septembre (pour 7 novembre) 1551 (fol. 152).

4054. — Gillette Lyère, veuve de Martin Féret, maître boulanger, bourgeois de Paris : donation analogue à Philippe Féret, marchand drapier, bourgeois de Paris, son fils, sous réserve de la jouissance de la chambre qu'elle occupe dans la maison du Cheval-Noir. — 7 novembre 1551 (fol. 156).

4055. — Nicole Rivière, prêtre : renonciation en faveur d'Yves Rivière, fils de François Rivière, avocat en Parlement, et de Gillette Chartier, sa première femme, et de Denis Rivière, fils du même François Rivière et de feue Gillette de Longueil, sa seconde femme, tous deux avocats en Parlement, ses neveux, de l'usufruit qu'il s'était réservé en faisant donation à son frère François du fief du Colombier à Grange, sur la rivière d'Aube, du fief de Saint-Loup et Saint-Servais-les-Broyes, des bois de Champeaux, du Petit-Brachy, et du fief de Cormeilles, appelé «la maison Sainte-Barbe», à Sézanne. — 11 décembre 1551 (fol. 159).

4056. — Vincent Berruyer, maître aiguilletier, bourgeois de Paris, et Michelle Hacquart, sa femme : donation mutuelle. — 15 décembre 1551 (fol. 160).

4057. — Jacques Voisin, maître rubanier, marchand, bourgeois de Paris, demeurant

rue Saint-Martin, et Jeanne Le Loutre, sa femme : donation à Gervais Portes, écolier, étudiant en l'Université de Paris, d'une rente de 4 livres tournois sur une maison de la rue Saint-Laurent, avec trois années d'arrérages. — 12 décembre 1551 (fol. 160 v°).

4058. — Antoine de Bailhac, écuyer, seigneur de Coignières : donation à Antoinette Mousnier, sa filleule, demeurant à Coignières, de maison, jardin, terres, prés et rentes à la Cavée, près Coignières, à Coignières (près Chevreuse), et d'une vigne au vignoble de Beynes (près Neauphle-le-Château). — 14 novembre 1551 (fol. 161 v°).

4059. — Gillette Lyère, veuve de Martin Féret, marchand, maître boulanger, bourgeois de Paris : donation à Pierre Féret, marchand de draps de soie, bourgeois de Paris, son fils, du tiers d'une maison à Paris, place Maubert, devant et à l'opposite de la Croix-Hémon, à l'enseigne du Cheval-Noir, du tiers de ses droits sur une maison, rue Perdue, au coin du port Saint-Bernard, du tiers d'une maison à Bagneux (près Paris), rue des Fossés. — 16 novembre 1551 (fol. 163 v°).

4060. — Denis Le Roux, seigneur de Condé-en-France, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : déclaration par laquelle il affirme n'avoir rien à prétendre sur les biens provenant des successions de Louis et de Catherine Chabot, seigneur et dame de Moncontour, Chantemerle, Argenton, la Mothe et Villentrois, parce que le transport de droits sur cette succession, qui lui avait été fait par Jacques Le Roux, bailli de Brie-Comte-Robert, son père, n'était que fictif et simplement à raison de son titre d'écolier, étudiant en l'Université de Paris, qui soumettait la poursuite de ces droits à la juridiction du prévôt de Paris, conservateur des privilèges royaux de l'Université, et qui obligeait les parties demeurant en dehors des limites de cette juridiction à s'y soumettre, et cession et transport de tous ses droits sur les successions de ses père et mère à Jean Versoris, avocat en Parlement, et à Jeanne Le Roux, sa femme, ses beau-frère et sœur, moyennant payement de cent livres tournois de rente. — 17 avril 155[illegible] (fol. 166 v°).

4061. — Pierre de La Fontaine, maréchal, demeurant à Garges : donation à Philippe de La Fontaine, maréchal, son fils, d'une maison à Garges, en la ruelle de la Planche-du-Four. — 25 septembre 1550 (fol. 169).

4062. — Louis Hennequin, serviteur d'étuves, demeurant à Paris, rue de la Grande-Truanderie : donation à Claude Boissière, prêtre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, au cloître Saint-Benoît, «en faveur de son estude», de ses droits sur les successions de Gillon Augère, sa mère, d'André et de Gilles Hennequin, aîné et jeune, ses frères. — 20 décembre 1551 (fol. 169 v°).

4063. — Guy Le Maistre, prévôt de Chevreuse, y demeurant : testament. Par ce testament il élit sa sépulture dans l'église Saint-Martin-de-Chevreuse, devant l'autel Notre-Dame-de-Pitié, et confirme la donation qu'il avait faite quatre ans auparavant, par un autre testament, à Guy Le Maistre, son fils, de tous ses biens. — 24 avril 1551 (fol. 170 v°).

4064. — Guillaume de Marillac, valet de chambre ordinaire du Roi : vente à Julien de Marillac, trésorier et payeur des compagnies de MM. de Curton et La Fayette, son frère, de prés situés près d'Aigueperse, en la duché de Montpensier en Auvergne, pour le prix de 600 livres tournois, approbation de cette vente par Charles de Marillac, évêque de Vannes, maître des Requêtes de l'Hôtel, frère, et par Renée Alligret, femme du donateur, déclaration du donateur rappelant qu'il a précédemment vendu à Julien de Marillac, son frère, la maison paternelle, sise à Aigueperse, et donation de la plus-value de ladite maison. — 22 décembre 1551 (fol. 171).

4065. — Jeanne Bizet, demeurant à Notre-ne-des-Champs-lez-Paris : donation à Guil-me André, marchand boucher à Montfort-naury, son cousin germain, «ad ce qu'il meilleur moyen de gouverner sa marchan-e, trouver party à se marier,» de la moitié ne maison à Notre-Dame-des-Champs-lez-is, en la grande rue, à l'enseigne de la amandre, aboutissant au clos du prieuré Notre-Dame-des-Champs. — 22 décembre 51 (fol. 173).

4066. — Fleurie Martel, femme de Pierre ntier, marchand tanneur à Boën [-sur-Li-on] : donation à Jean Gontier, prêtre, éco-, étudiant en l'Université de Paris, son , de ses droits sur la succession de Michel Laubespin, prêtre, doyen de la chapelle de nt-Thomas-de-Louvre à Paris, son cousin main maternel. — 11 décembre 1551 l. 174).

4067. — Jean Jacquetel, l'aîné, procureur Châtelet de Paris : donation à Jean Jac-etel, le jeune, notaire au Châtelet de Paris, fils, de deux rentes, l'une de 32 sols pa-is, l'autre de 40 sols tournois sur des biens Cormeilles en Parisis. — 18 novembre 1551 l. 176).

4068. — Amand de La Baune, maître rbier chirurgien, demeurant à Paris, rue Renard, et Ysabeau Byart, sa femme : nation mutuelle. — 15 juin 1551 l. 176 v°).

4069. — Jean de Bezombes, écuyer, de-eurant à Louveciennes, et Geneviève Colas : ntrat de mariage. Par ce contrat Philippe las, seigneur de Versailles, père de Gene-ève Colas, donne à sa fille, tant pour ses oits successifs de Madeleine Boylève, sa ère, qu'en avancement d'hoirie, la terre et igneurie de Soisy, près Sannois, et a promis délivrer aux futurs conjoints «tous et ungs ascuns les habitz, robbes et cottes qui furent et appartindrent à ladicte defuncte damoiselle Magdelaine Boylève, mère de ladicte Genevievfe, lesquelz habillemens ne seront subjectz à rapport». — 4 janvier 1551 (fol. 177 v°).

4070. — Thomas Dupré, maçon, se trouvant momentanément à Paris : donation à Thibault de Bourdelles, écolier à Paris, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre», du montant d'exécutoires de dépens pour lesquels il avait fait saisir et mettre en criées le quart d'une maison à Paris, rue du Petit-Marivaux, à l'enseigne de la Corne de Cerf. — 1er janvier 1552 (fol. 178 v°).

4071. — Étienne Corrieu, bourgeois de Paris : donation, en avancement d'hoirie, à Marie Corrieu, sa fille, de 50 livres tournois de rente, et acceptation de cette donation par Marie Corrieu, devenue la femme de Claude Brèche, marchand, bourgeois de Paris. — 27 septembre 1549 et 25 mai 1551 (fol. 179).

4072. — Pierre Doujat, prieur de Gargenville, de la Madeleine de Mantes et de Saint-Donatien d'Orléans, demeurant à Paris, rue Saint-Victor : donation à Jean Doujat, avocat en Parlement, demeurant à Paris, rue Saint-Landry, son frère, de ses droits sur une maison, avec étable et jardin, à Paris, rue des Deux-Portes, et de ses droits, à titre d'héritier de Louis et Étienne Doujat, ses père et oncle, sur une ferme à Mérantais, avec 200 arpents de terre, paroisse de Magny-l'Essart (Magny-les-Hameaux). — 31 décembre 1551 (fol. 180 v°).

4073. — Perrette Perreau, veuve d'Abel Lorillier, laboureur, demeurant à la Haye-Jobert, paroisse de Behoust, près Montfort-l'Amaury : donation à Jean Bonnet, tonnelier, demeurant à Paris, rue des Jacobins, et à Marguerite Perreau, sa femme, ses beau-frère et sœur, «ad ce qu'ilz ayent mieulx de quoy vivre et plus honnestement leur estat et mesnage entretenir, le temps advenir», de terres

IMPRIMERIE NATIONALE.

au terroir de Behoust, à charge de faire célébrer pour elle chaque année une messe basse de requiem dans l'église de Saint-Gervais. — 22 février 1548 (fol. 181 v°).

4074. — Pierre Ricard, docteur en la Faculté de théologie, curé de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, chanoine de l'église de Paris : donation à Jacques Ricard, son neveu, du tiers d'une maison et de jardins à Moulins-Engilbert, en la grande rue et rue Chaulde, dans les faubourgs, de prés au terroir de Commagny, et de vigne au terroir de James en Nivernais. — 1er janvier 1552 (fol. 182 v°).

4075. — Augustin Sériot, laboureur, demeurant à Chevilly, en la grande rue : donation à François Baron, marchand tavernier, bourgeois de Paris, demeurant rue de Beauvais, près de Saint-Honoré, son frère utérin, de la moitié d'une maison en la grande rue de Chevilly. — 7 octobre 1550 (fol. 184 v°).

4076. — Marie Picart, femme de Michel Cailleau, marchand orfèvre, bourgeois de Paris : donation à Nicolas, à Jean, à Isabeau et à Nicole Cailleau, enfants de son mari et d'Alix Cochet, sa première femme, de ses droits sur «ung cinqiesme change, assis sur le Pont aux Changeurs de Paris, du costé d'amont l'eaue, à commencer devers le Grant Chastellet de Paris, et en ung aultre change, assis sur ledict pont, du costé d'amont l'eaue, faisant le sixiesme à commencer devers ledict Chastellet», et de ses droits sur le bail fait par les Trésoriers de France à Michel Cailleau, Charles Garlant et Catherine Rouet, sa femme, et à Mathieu Rouet, «d'un change assis sur ledict Pont aux Changeurs, du costé d'amont l'eaue, faisant le premier à commencer dudict Grant Chastellet tirant au Palais»; de ses droits sur «le segond change assis sur ledict Pont aux Changeurs, du costé d'amont l'eaue, à commencer du costé devers la Grant Boucherie; item, en deux logettes entretenans, assises autour dudict Pont aux Changeurs; item, sur une maison ou granche à Paris, ayant yssue [...] port au foing, près l'Escolle Sainct-Germai[...] l'Auxerrois»; item, sur une portion de mais[...] à Paris, «où soulloit pendre pour enseig[...] l'Imaige Nostre-Dame dedans ung Soleil d'[...] et de présent la Lenterne», au bout du Po[...] aux Changeurs, du côté de l'horloge du Palai[...] aboutissant par derrière au bout du Pont a[...] Meuniers, sur des terres et une rente au terr[...] d'Antony; donation, en outre, de 2,400 livr[...] tournois, soit 600 livres à chacun des enfant[...] à prendre sur ses biens après son décès, [...] charge par lesdits enfants de fonder à perp[...] tuité et de faire célébrer chaque année, da[...] l'église et monastère de Sainte-Claire, di[...] l'*Ave Maria*, quatre services complets av[...] treize basses messes de requiem. — 1er janvi[...] 1552 (fol. 185).

4077. — Guillaume Bontemps, maît[...] cordier à Paris, et Nicole Lucas, sa femme[...] donation à Augustin Bontemps, maître co[...] dier à Paris, leur fils, d'une petite maison e[...] forme de loge sur les remparts de Paris, ent[...] les portes Montmartre et Saint-Honoré, pri[...] à rente des Prévôt des Marchands et Échevi[...] de la ville de Paris, moyennant 32 sols p[...] risis par année, avec l'atelier et tous les usten[...] ciles et outils servant au métier de cordie[...] pour que leur fils «ayt mieulx de quoy so[...] entretenir et estre pourveu plus honnorable[...] ment par loy et nom de mariage». — 7 jan[...] vier 1552 (fol. 188).

4078. — Jean Tousson, l'aîné, bourgeoi[...] de Paris, demeurant rue de la Tournelle, prè[...] le port Saint-Bernard, «en la maison où [...] a au-dessus de la porte une treille, joignan[...] les estables feu mons^{r} le président de Salva» [...] confirmation de la donation par lui pré[...] cédemment faite à Michel Regnault, avoca[...] en Parlement, d'une maison à Paris, à l'en[...] seigne du Cheval noir, rue Galande, près l[...] carrefour Saint-Severin, vis-à-vis l'hôtelleri[...] des Chapelets, de la maison qu'il habite, rue d[...] la Tournelle, du côté de la rivière, près l[...]

ort Saint-Bernard, d'une autre maison, en même rue, voisine de la précédente, attenante à la maison faisant le coin du port aint-Bernard, et de la ferme de l'Épinay, tuée sur le bord de la Seine, vis-à-vis et à pposite de la ville de Bray (-sur-Seine). — 5 juillet 1551 (fol. 188 v°).

4079. — Françoise Ysoré, veuve d'Antoine Béthune, seigneur de Mareuil, et auparant veuve d'Edme de Courcelles, seigneur de int-Lyébaut : donation à Antoine Fumée, nseiller au Parlement, de tous ses biens eubles, grains, vins, tapisseries et meubles uelconques, se trouvant tant à Paris qu'à int-Lyébaut et Mareuil. — 7 janvier 1552 ol. 190).

4080. — Antoinette de Carnazet, femme Jean de Bombel, écuyer, demeurant à lly, momentanément logée à Paris, rue de Bûcherie, à l'enseigne du Loup : déclaran portant qu'elle possède plusieurs terres fiefs, «pour raison desquelz elle avoyt et a isieurs procès pendans et indécys tant ou astellet de Paris, en la court de Parlement e allieurs, à l'encontre de plusieurs pernes, et mesmes à l'encontre des religieuses, besse et couvent Nostre-Dame de Gif, et ntre l'Hostel-Dieu de Paris, à la poursuicte squelz se consommoient sesdictz biens, et peult le revenu d'iceulx satisfaire aux fraiz 'il luy convient faire à raison d'iceulx pro-..., et que si elle succumboyt esdictz pro-, ne pourroit la totallité de sesdictz biens isfaire au paiement des deniers qui luy viendroit fournir pour son acquict, à ces ses» : donation à Claude d'Auquoy, écuyer, gneur de Couvrelles, son fils aîné d'un prer mariage, 1° de la terre et seigneurie de ly (près Saint-Vrain), située en la prévôté vicomté de Paris, comprenant un grand ps d'hôtel, galerie, chapelle, colombier, nges, étables à chevaux et autres, berge-, avec clos planté de vignes et d'arbres fruis, garenne contenant 12 arpents de bois, 100 arpents de terre autour de l'hôtel seigneurial, prés et vignes, ainsi qu'un autre fief, appelé le fief Saint-Gobert; 2° des fief, terre et seigneurie de Janville (près Auvers-Saint-Georges), à charge par son fils de reprendre les procès intentés pour ces seigneuries et de servir diverses rentes. — 7 janvier 1552 (fol. 190 v°)

4081. — Jean Le Tellier, marchand, demeurant aux faubourgs Saint-Jacques-lez-Paris : donation à Nicolas Le Tellier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres et taillis aux terroirs de Briis et Coignanpuis, près de la Ferté-Alais, et de terres et vignes au terroir de Vayres. — 18 septembre 1551 (fol. 193 v°).

4082. — Jean Dé, tisserand en toiles, demeurant à Chevrigny, paroisse Saint-Remy (près Chevreuse), et Marion Gallet, sa femme : donation à Marin Gaschier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, d'une maison, avec jardin, et de terres à Chevrigny, afin que ledit Gaschier «ayt mieulx pour soy entretenir aux escolles et parvenir aux sainctes ordres de l'Église, cy après prier Dieu pour eulx». — 3 janvier 1552 (fol. 194).

4083. — Nicolas Bière, ancien manouvrier à Écouen, frère des Quinze-Vingts aveugles de Paris, demeurant à Paris, et Jeanne Mâcon, sa femme : donation à Jean, à Marguerite, à Évremonde et à Gilles Bière, leurs enfants, âgés de 26, 23, 22 et 20 ans, d'une maison à Écouen, en la grande rue et carrefour devant l'église, de leurs droits, à titre d'héritiers de Guillemette Bière, leur sœur et belle-sœur, sur une maison au même lieu, rue Colin-Moreau, de jardins clos de haies, à Écouen, aux lieux dits «le Fourt-Gaudon et Neuf-Moulin», de terres aux terroirs d'Écouen et d'Ézanville, et de vignes au terroir de Sarcelles. — 5 janvier 1552 (fol. 195).

4084. — Marguerite Gaulart, femme de Nicolas Aguyton, marchand, bourgeois de Paris, demeurant à Paris, rue de la Bûcherie.

«voulant obvyer à ce que ses enfans, après son décedz, n'aient aucuns discordz ou procès les ungs contre les autres, mais vivent amyablement ensemble comme frères, et éviter aux fraiz des partaiges, prisées et estimations qu'il conviendroit faire entre sesdictz enfans» : donation à Gabriel Aguyton, marchand, bourgeois de Paris, à Geneviève Aguyton, femme de Jean Poiret, marchand, bourgeois de Paris, à Philippe et à Catherine Aguyton, ses enfants, savoir : à Gabriel Aguyton, de la moitié d'une maison, rue de la Bûcherie, à l'enseigne de l'Image Saint-Marc, ayant issue en la rue des Trois-Portes, de 10 livres tournois de rente sur les biens d'Adam Houdon, bailli et capitaine de Gisors, de 50 sols tournois de rente sur Noël Le Faulcheur, à cause d'un jeu de paume, situé et assis en la rue de la Bûcherie, près de la maison de l'Image Saint-Marc; à Catherine Aguyton, de l'autre moitié de la maison en question et des rentes ci-dessus; à Geneviève Aguyton, de la moitié d'une maison à Paris, rue du port Saint-Bernard, à l'enseigne de la Cage, aboutissant par derrière à la rivière de Seine, et de trois rentes; à Philippe Aguyton, de 9 arpents de terre à Épiais, de trois maisons au village d'Étiolles, de vignes au terroir d'Étiolles, de 10 livres de rente sur l'Hôtel de Ville, et de plusieurs autres rentes à Issy et Châtillon. — 11 janvier 1552 (fol. 197 v°).

4085. — Anne Plume, veuve de Sébastien Hillaire, élu pour le Roi à Chartres : vente à Guillaume Pignerre, seigneur de la Bouteillerie, procureur du Roi au bailliage de Chartres, et à François Boylève, conseiller au Parlement de Paris, représenté par Anne Plume, sa femme, d'une métairie, appelée le Clos, sise à Chartres, près les faubourgs de la porte Guillaume, avec foulerie à vins et cuves, jardins plantés d'arbres et vignes, moyennant la somme de 3,000 livres tournois payée comptant, et donation en cas de plus-value. — 30 décembre 1551 (fol. 200).

4086. — Michel Gogué, prêtre, habitu en l'église de Saint-Pierre-aux-Bœufs, en l Cité de Paris, écolier, étudiant en l'Universi de Paris : donation à Jean Lange, écolie étudiant en l'Université de Paris, «pour l bonne amour qu'il a audict Jehan Lange», ses droits sur les biens des successions de Jea Gogué, de Marguerite Courapye, de Hen Courapye et de Guillemette Béguyn, ses pèr mère, aïeul et aïeule, sis à Saint-Paul-l Vicomte (Saint-Paul-sur-Sarthe), aux Essart près dudit Saint-Paul, et à la Villedieu Manou, près la Loupe. — 21 décembre 155 (fol. 202).

4087. — Jacques Alnequin, écuyer, se gneur en partie de Brasles, près Château Thierry : donation à Jeanne Le Prince, fiancée, fille de Charles Le Prince, seigne de la Bretonnière, et de Madeleine de Qu quenpoix, de la propriété du fief et de la se gneurie de Brasles, tant de son chef qu'a moyen de la renonciation de Jean Alnequi son frère; ladite donation faite «en faveur d dict mariage et pour le bon amour qu'il di avoir à ladicte damoiselle, sa future espouse — 21 juin 1551 (fol. 203).

4088. — Jean Mullot, marchand cordo nier à Paris, et Jeanne Galles, sa femme : do nation mutuelle. — 26 avril 1545 (fol. 204 v°

4089. — Jean Bernard, Perrette, veu d'Antoine Bernard, et Marie, veuve de Den Bernard, demeurant à Biches, près Châtillo en-Bazois (Nièvre) : cession et transport à Jea Bernard, écolier, étudiant en l'Université d Paris, leur cousin, de toute la succession d François du Perras. — 11 avril 1551 (fol. 205

4090. — Charles du Ban, procureur a Parlement, bourgeois de Paris : donation Jean de Martine, procureur du Roi au Châ telet de Paris, «pour la bonne amour natu relle» qu'il lui porte, d'une maison à deu corps d'hôtel qu'il habite à Paris, rue du Collèg Saint-Denis, près du couvent des Augustins au coin de la rue Saint-André-des-Arts, et d

ous ses biens, meubles et immeubles, se ré-
ervant la disposition de 400 livres tournois,
charge de servir à Jacqueline Gilles, sa
emme, une rente de 30 livres tournois, te-
ant lieu de la somme de 360 livres, montant
e la vente faite par lui et sa femme de portion
'une maison près Saint-Germain-de-l'Auxer-
ois. — 14 janvier 1552 (fol. 205 v°).

4091. — Pierre de Reilhac, bachelier en
 Faculté de théologie de l'Université de Paris,
emeurant au collège de Sorbonne : donation
 Tristan de Reilhac, avocat en Parlement,
on frère, de tous ses biens, meubles et con-
uêts immeubles, à charge de lui servir une
nte viagère de 200 livres tournois par an,
e payer «les fraiz de la docterie dudict dona-
ur en ladicte Faculté de théologie», et sous ré-
rve de la disposition d'une somme de 200 écus
or. — 15 janvier 1552 (fol. 206 v°).

4092. — Germain Le Mâçon, trésorier de
endômois, bourgeois de Paris : donation à
icole Moreau, prêtre, curé de Bercy et Saint-
obert, son annexe, demeurant à Paris, d'une
nte viagère de 160 livres tournois. — 19 dé-
mbre 1551 (fol. 207 v°).

4093. — Guillaume Duréau, laboureur à
illy, près Meulan : vente à Charles du Chef
e la Ville, maître orfèvre, bourgeois de
aris, de ses droits sur la succession de Ro-
nd Duréau, son frère, et sur le douaire
e Louise Lessanglier, veuve dudit Roland,
our le prix de 150 livres tournois, et dona-
on en cas de plus-value. — 9 décembre
551 (fol. 208).

4094. — Nicolas Pichery, huissier et ser-
ent à cheval au Châtelet de Paris : donation
Jean Pichery, écolier, étudiant en l'Univer-
té de Paris, son fils, d'une rente de 100 sols
urnois sur des biens à Châtillon-sur-Loire,
épendant de la succession de ses père et
ère. — 18 janvier 1552 (fol. 210).

4095. — Jean Le Pescheur, marchand
drapier, bourgeois de Paris, et Catherine
Dufour, sa femme : donation mutuelle. —
20 janvier 1552 (fol. 211).

4096. — Jeanne Bar, femme de Laurent
Delisle, marchand, demeurant aux faubourgs
Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à
Jean Delisle, procureur au Châtelet de Paris,
d'une maison à plusieurs corps d'hôtel, avec
jardin, grange, pressoirs et ustenciles, aux
faubourgs Saint-Germain-des-Prez-lez-Paris,
en la grande rue, à l'enseigne de la Fleur de
lys, et ayant issue par derrière sur la rue
de Buci, et d'une autre maison à Paris,
rue du Paon, à l'enseigne de la Fleur de lys,
attenante et aboutissant par derrière au collège
royal de Bourgogne, sous réserve de la fon-
dation de quatre messes à Saint-Sulpice; ladite
donation faite «pour rémunérer icelluy maistre
Jehan Delisle des bons, louables, agréables
services, curialitez et plaisirs qu'elle dict luy
avoir esté faictz en ses grandes affaires et
neccessitez». — 21 janvier 1552 (fol. 212).

4097. — Christophe de Lévis-Lanieu, pro-
tonotaire du Saint-Siège apostolique, baron et
seigneur de Marly-le-Châtel et de Magny-
l'Essart : donation à Claude de Lévis de Cousan,
seigneur et baron de Cousan, son neveu, des
terres et seigneuries de Marly-le-Châtel et de
Magny-l'Essart (Magny-les-Hameaux); «con-
sidérez les bons et agréables services à luy par
cy devant faictz par noble Claude de Lévis de
Cosant, ayant aussi esgard à l'afinité et proxi-
morité de sang et lignaige», et acceptation
de la donation par Claude de Lévis de Cousan.
— 9 et 10 janvier 1552 (fol. 214).

4098. — Michel Gilles, marchand, bourgeois
de Paris : donation à Claude et à Anne Gilles,
ses enfants, des maisons, rue de la Mégisserie,
rue de «Montfetard», et autres biens dont l'énu-
mération est donnée dans la donation faite
par le même aux mêmes Claude et Anne, le
10 novembre 1551 (fol. 121 du même re-
gistre). — 26 janvier 1552 (fol. 216).

4099. — Pierre Lambert, marchand regrattier, demeurant à Paris, rue Aumaire, et Jeanne Rousseau, veuve de Jean Poullain, maître pâtissier et oublier à Paris : contrat de mariage, avec donation mutuelle. — 25 janvier 1552 (fol. 219 v°).

4100. — Jean Locquet, prêtre, docteur régent en la Faculté de théologie à Paris, demeurant au collège de Montaigu : confirmation de deux donations par lui faites, le 1er janvier 1550 et le 17 juin 1551, à Arnoul Villain, son neveu, la première, de la jouissance viagère d'une chambre en une maison appartenant au donateur, rue Neuve-Sainte-Geneviève, «où est apposée contre la muraille l'Ymaige de Saincte-Genevіefve», avec faculté de faire construire une galerie donnant accès à sa chambre par-dessus le jardin, la seconde, d'une somme de 800 livres tournois, «par grant compassion et pitié pour son neveu, tumbé en ung grant inconveniant qui est de sourdicté»; lesdites donations n'étant signées que par le donateur et n'étant point mentionnées dans une autre donation faite aux pauvres du collège de Montaigu, «par inadvertance et faulte de souvenance que ledict Locquet a eu en luy, qui est déjà viel et ancien et lequel a courte mémoire». Au bas de la dernière des donations transcrites dans l'acte on lit ces mots qui, sur l'original, auraient été écrits par le donateur : «Je supplye que on ayt regard au personnaige, si je n'ay bien signé, la plume n'estoit guères bonne, on le congnoist à l'escripture.» — 27 janvier 1552 (fol. 220 v°).

4101. — Ydière Targier, veuve de Jean Cossart, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Louis Cossart, son fils, d'une maison avec étable, galeries, petit corps d'hôtel derrière, formant deux logis sous un seul pignon, habitée par la donatrice, «rue de Behangne, dicte d'Orléans», près le monastère des Filles pénitentes, «où soulloyt anciennement pendre pour enseigne l'Escu de France», d'un étal à Paris, en la Halle aux fripiers, «où anciennement souloit pendre pour enseigne l'Omme sauvaige», séparé en deux par une cloison, sous un pignon, aboutissant par derrière sur la Halle des cordonniers et par devant sur ladite Halle des fripiers, à charge de faire dire, après son décès, une messe basse par semaine, durant la vie du donataire. — 26 janvier 1552 (fol. 221 v°).

4102. — Guillaume des Jardins, marchand à Chaumontel-la-Ville, près Luzarches, en la prévôté et vicomté de Paris : donation à Philippe des Jardins, geôlier et garde des prisons du Châtelet à Paris, d'une maison au village de Chaumontel, sur la rue qui mène au château de Luzarches, et de terres au terroir de Chaumontel. — 28 janvier 1552 (fol. 223).

4103. — Jean Cordeau, marchand à Montlhéry : confirmation de donation et donation nouvelle à Geoffroy Cordeau, autrefois écolier, étudiant en l'Université de Paris, et actuellement notaire et procureur en cour d'église à Paris, d'une rente de 20 sols parisis sur une maison et sur une vigne au Mesnil, paroisse de Longpont-sous-Montlhéry. — 13 février 1549 (fol. 224).

4104. — Denise Cyneau, veuve de Pierre Glacefort, et auparavant veuve de Simon Le Clerc, brodeur, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Isabeau Le Clerc, sa fille, d'une maison avec jardin à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, en la rue du Clos-Bruneau. — 26 juin 1550 (fol. 224 v°).

4105. — Jean Locquet, docteur en la Faculté de théologie à Paris, demeurant au collège de Montaigu : donation à Charles de Bernay, prêtre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, «afin qu'il ayt mieulx de quoy vivre et soy entretenir au temps advenir», d'une maison avec jardin, aux faubourgs de Paris, entre les portes Bordelle et Saint-Jacques, rue Neuve-Sainte-Geneviève, à l'enseigne Sainte-Geneviève contre la muraille, «faisant le coing d'une rue tendant au puitz

ommung..., à la réservation toutes foys que edict donateur pourra aller, venir, toutes foys t quantes et à telles heures que bon luy semblera, comme il a acoustumé faire, en icelle maison, jardin, et lieux baillez». — 3 janvier 551 (fol. 225).

4106. — Antoine Lhostellier, praticien en our laie, bourgeois de Paris : donation à acques Lhostellier, écolier, étudiant en l'Uniersité de Paris, son fils, d'un jardin à Genilly, planté en partie d'arbres fruitiers, clos de murs du côté de la rue du Four, avec carrière l'extrémité, au lieu dit «le Cloz Baulde». — 13 janvier 1552 (fol. 226).

4107. — Hémon Palleau, marchand à Saint-ulien-du-Sault, au nom et comme procureur e Denis Thomas, serrurier à Sens : donation Jean Chalons, écolier, étudiant en l'Univerté de Paris, neveu de Denis Thomas, de la moitié d'une maison à Saint-Julien-du-Sault, pour entretenir ledict donataire aux escolles t subvenir à sa nourriture et entretenement». — 28 janvier 1552 (fol. 226 v°).

4108. — Robert Éverard, praticien en cour ie, demeurant à Paris, rue de «Darnetal» : ccord avec Philippe Percher, marchand, demeurant à Orléans, rue Saint-Paul, son beau-ère, au sujet de la succession de Perrette verard, sa sœur, femme dudit Percher, qu'il i abandonne entièrement, moyennant quitnce d'une somme de 55 livres tournois à i prêtée par Philippe Percher, et payement 'une somme de 100 livres tournois. — 1er féier 1552 (fol. 227 v°).

4109. — François Perdriel, prévôt de la onnaie et bourgeois de Paris : donation en vance d'hoirie à Nicolas Perdriel, avocat Parlement, son fils, d'une maison à Paris, e des Cinq-Diamants, acquise le jour même e Jean Brinon, seigneur de Villaines, coniller au Parlement, pour le prix de 2,070 lires tournois, maison en la censive du fief de aren. — 1er décembre 1551 (fol. 228 v°).

4110. — Guillemette Tronson, veuve en premières noces de Jean Lhéritier, et en dernières noces d'Étienne de Nully, tous deux bourgeois de Paris, mue par le désir de «conserver ses héritaiges en sa ligne et maison» : donation à Jean, à Claude, à Jacques, à Robert et à Anne Lhéritier, ses petits-enfants, d'une maison contenant plusieurs corps d'hôtel et jardin, rue du Vert-Bois, avec un autre jardin attenant à ladite maison, «aboutissant d'un bout sur la rue du Temple et d'autre bout sur le jardin de la maison susdicte du Vert boys», d'une autre maison, également à plusieurs corps d'hôtel, cours et jardins, rue des Fontaines, «avec le droict qu'elle a en une allée commune estant entre lesdictz jardins, fermez de costé et d'autre de muraille». — 12 mai 1551 (fol. 229 v°).

4111. — Pierre Molaye, laboureur à Bargny, Claude Molaye, laboureur à Boullarre, Balthazar Molaye, clerc à Antilly, et Remy de Paris, prêtre, demeurant à la Villeneuve, au nom et comme tuteur d'Antoine de Paris, fils mineur de feue Roberte Molaye, et se portant fort pour Étienne Chevy, laboureur à Etavigny, et pour Nicole Molaye, sa femme, tant en leurs noms que comme ayant-droit de Jeanne Molaye, veuve de Jean Yart, et encore ledit Chevy, comme tuteur de Denis de Haubet, fils de feu Jean du Haubet et de Simonne Molaye : donation à Pierre Hubert, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu et cousin, de leurs droits sur des rentes de blé à la Villeneuve, près la Ferté-Milon. — 30 août 1548 (fol. 231).

4112. — Pierre de Reilhac, bachelier en la Faculté de théologie, demeurant au collège de Sorbonne, à Paris : donation à Tristan de Reilhac, avocat en Parlement, son frère, de ses droits sur la terre et seigneurie de Pontault, au pays de Brie (près Tournan), sur les fiefs de Labour et de la Petite-Ruelle, aussi en Brie, sur le fief et seigneurie de Noé, près Sens, sur le fief des Appentilz, près Monte-

reau, et sur le fief de Gisy (-les-Nobles), près Sens, à charge de lui payer une pension viagère de 200 livres tournois. — 4 février 1552 (fol. 233 v°).

4113. — Germain de Thumery, écuyer, seigneur de Vauluceaux, et Françoise de Harzillemont, fille de feu Michel de Harzillemont et de Jeanne Guillaume : contrat de mariage. Par ce contrat Jean de Thumery, écuyer, père de Germain de Thumery, donne à son fils : 1° le fief de Vauluceaux, au «Val de Gallye», près Rocquencourt, comprenant 50 arpents de terres, 50 arpents de bois-taillis et châtaigneraies, avec 12 à 15 livres de menus cens; 2° 100 livres tournois de rente sur la seigneurie de Rocquencourt. — 12 novembre 1545 et 14 juin 1551 (fol. 234 v°).

4114. — Jean de Thumery, écuyer, seigneur de Méridon, demeurant à Villepreux : déclaration relative à la donation du fief de Vauluceaux, faite à Germain de Thumery, son fils, lors de son mariage avec Françoise de Harzillemont, portant qu'en raison du procès engagé au sujet de ce fief avec Pierre de Thumery, seigneur de Rocquencourt, il remplacera ce qui sera pris de ce fief sur ses autres biens, notamment sur ceux de Rocquencourt. — 6 août 1550 (fol. 235 v°).

4115. — Jean Toustain, chanoine et archidiacre de Brie en l'église de Paris : donation à Jean Le Grain, docteur régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris, d'une vigne au terroir de Saint-Cloud, au lieu dit «Macifrez».— 28 décembre 1549 (fol. 236 v°).

4116. — Catherine Raborin, veuve de Pierre Nicolet, demeurant à Trappes : donation à Étienne Nicolet, prêtre, demeurant à Montigny [-le-Bretonneux], son fils, de tous ses biens, meubles et immeubles, à charge de pourvoir à l'entretien de la donatrice, «congnoissant qu'elle est vieille et ancienne, qu'elle ne peult bonnement gaigner sa vye», et de marier Geneviève, fille de ladite veuve et de Jean Brejan, son dernier mari, «et de luy bailler son trousseau comme à fille d'un bon laboureur», en stipulant que si ladite veuve ne se trouvait bien avec son fils «des alimens et entretenemens dessusdictz, et elle se voullust tenir en aultre lieu», son fils serait tenu de lui payer 15 livres tournois aux quatre termes, avec un pourceau de 60 sols tournois. — 16 janvier 1552 (fol. 237).

4117. — Marguerite Le Roullyé (ou Le Roullier), veuve de Louis de Villetain, seigneur de Gif : renonciation au profit de Richard de Villetain, son fils, à ses droits de douaire sur les terres de Gif, près Paris, et de Tourneville, près Évreux, à charge par ledit de Villetain de «nourrir et entretenir ladicte Le Roullyé, sa mère, de toutes choses, sa vie durant, elle quatreiesme et deux chevaulx, et la souffrir résider en une desdictes terres et seigneuries, telle et quant bon luy semblera». — 15 décembre 1549 (fol. 238).

4118. — Martin Le Picart, seigneur de la «Granche Nyvelon», élu pour le Roi en l'élection de Paris, et Jeanne Reynaut, sa femme : donation mutuelle. — 8 février 1552 (fol. 239).

4119. — René de Serizay, seigneur et baron de la Rivière : donation à Jacques du Moustier, son serviteur, d'une rente viagère de 100 livres tournois, «pour les bons et agréables services que ledict du Moustier luy a faictz durant le temps et espace de six ans ou environ qu'il est en son service». — 13 février 1552 (fol. 240).

4120. — Germain de Thumery, écuyer, seigneur de Vauluceaux, homme d'armes de la compagnie du duc de Nevers, «considérant qu'il est journellement empesché au service du Roy et que ses enfans ne peuvent estre entretenuz, ne substentez que du revenu de son bien» : donation à Lancelot et à Marguerite de Thumery, ses enfants, issus de son mariage avec Françoise de Harzillemont, de l'usufruit

enu des biens à lui donnés par Jean de ery, son père, lors de son mariage, et ıx de Marguerite Josset, femme dudit «ad ce que ladicte Margueritte ayt mieulx oy pour trouver party en mariage». — vrier 1552 (fol. 240 v°).

21. — Jean d'Averton, écuyer, seigneur esnil-Blondel, et Yolande de Lenfernat, nme : donation à Jacques d'Averton, r, étudiant en l'Université de Paris, leur «pour le mieulx entretenir à l'escolle en e Université», d'une rente en blé sur une de terre, «qui soulloit estre en souches iissons, au lieu dict les deux Croix de sus». — 29 novembre 1547 (fol. 241).

22. — Aymar (ou Marc) de Langhac, de Lespinasse, seigneur d'Esnon, de y, de Looze et de Brion : donation à ard d'Auzon, écolier, étudiant en l'Unité de Paris, son neveu, des arrérages des es dues par les sujets des seigneuries de ey, de Looze et de Brion, pour les années o et 1551. — 9 février 1552 (fol. 242).

123. — Nicole Boisseau, prêtre, chanoine l'église de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, à s, Jean David, marchand à Chevreuse, au ı de Denise Boisseau, sa femme, et Marin Bajoue, avocat en Parlement, au nom comme tuteur de Geneviève Bajoue, sa , née de son mariage avec Macée Boisseau : ord et transaction au sujet du partage des res et seigneuries de la Cour de Senlisse, lvoisine et Arnoullet, en la paroisse de ılisse, du fief de la Mairie en la paroisse Dampierre (près Chevreuse), d'une maison la paroisse de Dampierre, de la maison pelée «Saint-Forget», en la paroisse de ce m, des fief et seigneurie de Becquancourt, ués dans la même paroisse, et du fief de oinvilliers, en la paroisse de Chevreuse, qui aient déjà été l'objet d'un partage, le 16 juilt 1528, entre Nicole et Jean Boisseau, frères. - 28 novembre 1547 (fol. 243 v°).

4124. — René de Serizay, seigneur et baron de la Rivière : donation à Thomas du Moustier, son serviteur, pour ses bons et agréables services, d'une rente viagère de 100 livres tournois. — 18 février 1552 (fol. 247 v°).

4125. — Pierre de Bures, marchand, bourgeois de Paris : donation à Louis de Bures, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, d'une travée de maison, près de l'église de la «Mothe». — 14 avril 1550 (fol. 248).

4126. — Ferry Charigault, boucher, demeurant à Paris, près le Petit Pont, et Nicolas Charigault, serrurier, demeurant près la porte Saint-Germain-des-Prés, son frère : donation à François Charigault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de leurs droits, à titre d'héritiers de Nicolas Charigault et de Cardine Tagault, leurs père et mère, sur une maison et des terres au terroir d'Hermières. — 19 février 1552 (fol. 248 v°).

4127. — Jean Le Bossu, chanoine et archidiacre de Josas en l'église de Paris, seigneur du fief de Maugarny, à Margency : déclaration par laquelle il affirme n'avoir aucun droit de propriété, sauf son droit de censive, sur les biens achetés par Jean Beauchesne, prêtre, grand vicaire de l'église de Paris, à Jean du Berle et à Catherine Chauveau, sa femme, biens consistant en maison, jardin, tuilerie et moulin, dit «le Moulin Martinet», en la paroisse d'Eaubonne, et donation audit Jean Beauchesne de tout droit, en cas qu'il en eût en réalité sur ces biens. — 4 février 1552 (fol. 249).

4128. — Simon Couste, avocat au bailliage de Sens, et Catherine Méresse, sa femme : donation mutuelle. — 4 février 1552 (fol. 249 v°.)

4129. — Guillaume Morel, laboureur, et

Philippote Frémyn, sa femme : donation à Jean Picquelet, laboureur et drapier, et à Antoinette Frémyn, sa femme, demeurant au «Mesnil-Madame-Rance» (le Mesnil-Amelot), leurs beau-frère, belle-sœur et sœur, de leurs biens sur la succession de Jeanne Frémyn, femme de Jean Le Gendre, demeurant à Savigny, paroisse d'Aulnay-les-Bondy, leur belle-sœur et sœur, biens situés au Mesnil-Madame-Rance. — 3 août 1551 (fol. 251).

4130. — Louis Coré, laboureur à Mitry, et Mahiette Frémyn, sa femme : cession et transport à Jean Picquelet, laboureur au Mesnil-Madame-Rance (le Mesnil-Amelot), de leurs droits sur la succession de Jeanne Frémyn, femme de Jean Le Gendre, demeurant à Savigny, paroisse d'Aulnay-les-Bondy. — 6 juillet 1551 (fol. 252 v°).

4131. — Jean Mas, jardinier, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Denis : donation à Denis Mas, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur une maison à Bougival, grande rue dudit lieu, près la Fontaine Gillon, sur des terres et vignes aux terroirs de Bougival et de Louveciennes, sur 100 livres de chanvre dues par un laboureur de Carlepont, et sur une créance de 40 sols tournois. — 3 septembre 1551 (fol. 253 v°).

4132. — François de La Porte, avocat en Parlement, et Claude Bouchard : contrat de mariage. Par ce contrat Antoine Bouchard, conseiller au Parlement, père de Claude Bouchard, donne aux futurs époux la maison à double corps d'hôtel qu'il habite à Paris, avec jardin, au coin des rues de «la Serpente et Haultefeulle, tenant d'un bout par le devant à ladicte rue de Haultefeuille, par laquelle l'on va de Sainct-André-des-Ars aux Cordelliers, d'un bout à l'ostel de Fescam, ladicte rue de la Serpente entre deux..., aboutissant d'un costé sur la rue des Deux-Portes et de toutes autres partz à ung grand logis double, où il y a ung jeu de paulme, dict de Vaugirar appartenant à Messieurs du colleige de Lao et autres maisons ajasantes d'icelle», et s'e gage à payer aux futurs époux, la veille leurs «espousailles», une somme de 2,300 vres tournois. De plus ledit seigneur de Porte a promis et sera tenu d'habiller sa futu épouse «d'habitz, bien et deuement, selon q à son estat appartient». A la suite de l'acte trouve le reçu délivré par François de Porte et par Claude Bouchard, devenue femme, de la somme de 2,300 livres me tionnée au contrat. — 10 et 26 mai 15 (fol. 255).

4133. — Richard Bizet, marchand, bou geois de Paris, demeurant rue Saint-Deni donation à Nicolas Huot, marchand, bou geois de Paris, demeurant rue Saint-Deni en raison de la «grande amytié, faveur bon voulloir» qu'il a pour lui, de tous biens, meubles et immeubles, sous réser de l'usufruit desdits biens et de la dispositi d'une somme de 2,000 livres tournois. - 24 février 1552 (en double) [fol. 257 v° et 25

4134. — Charles Huet, prêtre, deme rant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à M thurine Le Roy, native de Saint-Jean-d'Ass pays du Maine, d'une maison, avec jardin, Saint-Marcel-lez-Paris, rue Françoise, «en co sidération des bons et agréables services plaisirs qu'elle luy a faictz durant sa malladi en laquelle il a esté puys peu de temps d tenu jusques à l'extrémité de mort». — 9 d cembre 1546 (fol. 259).

4135. — Marion Rousseau, veuve de Clau Bonnouvrier, demeurant à Coye, près L zarches, et Guillemette Rousseau, veuve Philippe Porlier, demeurant en la ferme d «Aulbains», paroisse de Bruyères : donatio à Eustache Porlier, leur neveu et fils, de leu droits sur une maison à Attainville, en la r des Ormes, dépendant de la succession de le mère. — 6 mars 1551 (fol. 259 v°).

136. — Claude Massieu, marchand, re orfèvre à Paris, demeurant rue du ple, Noël Danet, marchand, maître bon- r à Paris, demeurant rue de la Harpe, las Belin, maître tailleur de robes à Paris, eurant rue Saint-Jacques, près les Jaco- , et Anne Quinart, sa femme : donation in Guéroust, écolier, étudiant en l'Uni- té de Paris, demeurant au collège de Li- :, «pour l'entretenement et continuation on estude», de leurs droits sur une mai- couverte de chaume et un jardin au lieu «Buisson», paroisse de Plaisir, près de phle-le-Château, avec les loyers dus. — rs 1552 (fol. 261).

137. — Isabeau Jarret, fille de Jean Jarret, ureur, demeurant à Stains, près Saint- s : donation à Jeanne Moreau, fille de as Moreau, laboureur à Stains, sa filleule, ers d'une maison à Stains, rue de la ssée, et de vignes au terroir de Stains. — vrier 1552 (fol. 261 v°).

138. — Jean Chappelain, épicier, demeu- à Paris, en la grande rue Saint-Denis : tion à Pierre du Buz, marchand, bour- de Paris, «pour la bonne amour» qu'il a lui, de terres au terroir de l'Hay (près). — 14 février 1552 (fol. 262 v°).

139. — Jeanne Garnier, veuve de Jean aigneulx, l'aîné, et femme de Jean Aulger, hand et laboureur de vignes, demeurant mpmart : donation à Claude Le Gai- lx, femme de François Labour, vigneron mpmart, à Jeanne Le Gaigneulx, femme enis Maulny, vigneron à Dampmart, à ne Le Gaigneulx, femme de Nicolas Char- ier, laboureur à Dampmart, à François aigneulx, laboureur de vignes à Damp- , à Nicolas Le Gaigneulx, vigneron à pmart, à Jeanne Le Gaigneulx, femme ean Aulger, le jeune, vigneron à Damp- , et aux enfants de Marguerite Le Gai- lx, veuve de Simon Gaulcher, et femme de Guillaume Seguin, ses enfants et petits-enfants, de ce qu'elle possède en maisons, terres, prés et vignes à Dampmart, sous réserve de l'usufruit d'une maison et jardin, rue des Bretheaulx, et à charge de lui servir une rente viagère de 42 livres tournois, avec un millier de fagots de sarment et sept pintes d'huile. — 20 mai 1551 (fol. 263).

4140. — Raoulin Peaudeleu, marchand teinturier de soie, fil et toiles à Paris, et Denise Escoffier, veuve de Jean de Lan, marchand mercier, bourgeois de Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Geoffrin Lindo, marchand mercier, demeurant à Paris, rue Aubry-le-Boucher, parent du futur, au nom de Jean Peaudeleu, laboureur en la paroisse de Flavacourt, au Vexin français, en la prévôté de Chaumont, père de Raoulin Peaudeleu, promet de donner aux futurs époux, le jour de leurs «espousailles», une somme de 230 livres tournois. De son côté Pierre Ratel, prêtre, habitué en l'église de Saint-Jacques-de-la-Boucherie à Paris, donne à Raoulin Peaudeleu une maison avec jardin à l'Isle-Adam et la sixième partie des biens ayant appartenu à feu Pierre Ratel, laboureur à Champignolles, paroisse de Sérifontaine, son père. A la suite de l'acte se trouve le reçu délivré par Raoulin Peaudeleu et par Denise Escoffier, devenue sa femme, de la somme de 230 livrets ournois mentionnée dans le contrat. — 28 janvier et 8 février 1552 (fol. 264 v°.)

4141. — Madeleine Prudhomme, dame de «Sovigny», femme de Jean Robineau, notaire et secrétaire du Roi : donation à Jean du Val, son fils, « ad ce qu'il ayt mieulx de quoy soy entretenir à l'advenir», de tout ce qui peut lui être dû par Louis Prudhomme, conseiller du Roi et général de Normandie, son frère, à raison de la succession de Guillaume Prudhomme, seigneur de Fontenay en Brie, et général de Normandie, notamment en ce qui concerne l'office de général de Nor-

mandie et deux offices de secrétaire du Roi, l'un boursier, l'autre «gaiger», pour lesquels procès était pendant aux Requêtes de l'Hôtel. — 29 septembre 1551 (fol. 266).

4142. — Jean Larme, prêtre, maître ès arts, demeurant à Châlons-sur-Marne : cession et transport à Nicole d'Eu, étudiant à Paris, «pour la bonne amour et affection qu'il dict avoir envers luy et sans fraulde aulcune», des fruits et revenus de la prébende de Saint-Étienne de Châlons-sur-Marne, au sujet de laquelle il était en procès, et acceptation de ce transport par Nicole d'Eu. — 22 janvier et 5 février 1552 (fol. 266 v°).

4143. — Marguerite Poart, veuve de Jean Gentien, conseiller sur le fait de la justice du Trésor à Paris : donation à Jean Gentien, licencié ès lois, son fils, d'une somme de 2,800 livres tournois payable après son décès, du quart des meubles et des créances qui lui appartiendront au jour de son décès, et du quart de ses bois en la terre et seigneurie de Venizy. — 30 octobre 1551 (fol. 267).

4144. — Marguerite Rive, veuve d'Élardin de La Couppelle, seigneur de Chérelles, bourgeois de Paris : donation à Simon Bonaton, son serviteur, «de la deuxiesme place à vendre poisson de mer ès Halles de Paris, adossée contre la halle couverte», place achetée, le 11 avril 1537, des commissaires du Roi pour 60 livres tournois, par Catherine Rive, veuve de Robert de La Couppelle, et par elle cédée à sa nièce, qui avait payé aux mêmes commissaires un supplément de 140 livres, soit 200 livres en tout. — 7 mars 1552 (fol. 268).

4145. — Gilles Boullard, écuyer, seigneur de Champcueil, demeurant à Champcueil : donation à Claude Charpentier, procureur au Châtelet de Paris, d'une rente de 6 sols parisis sur une vigne au terroir de Gentilly. — 27 février 1552 (fol. 269).

4146. — Gilles Doulcet, écuyer, seigneur de la Hauteminière, demeurant à Versailles : donation à Jacquette Briais, sa servante, tous les meubles se trouvant en sa maiso[n] Versailles et d'une rente viagère de 25 liv[res] tournois sur la terre et seigneurie de la Hau[te]minière, en la paroisse de Sermaise, bailli[age] de Dourdan, et reconnaissance portant q[u'il] doit, «bien et loyaument», à ladite Jacque[tte] Briais la somme de 48 livres tournois, «p[our] les sallaires et services gaignez et deserviz [par] ladicte Jacquette Briais, par le temps et esp[ace] de huict ans qu'elle a servy et demouré [en] l'ostel dudict Doulcet, au prix de 6 liv[res] tournois par an», avec promesse de pa[yer] pareille somme de 6 livres tournois par a[n] tant qu'elle restera à son service. — 10 m[...] 1546 et 23 mai 1551 (fol. 270).

4147. — Pierre Gaultier, praticien [...] cour laie à Paris, et Nicole Dumont : cont[rat] de mariage. Par ce contrat Hugues Dumo[nt], marchand, bourgeois de Paris, et Marg[ue]rite de Bréban, sa femme, père et mère [de] Nicole Dumont, s'engagent à loger gratui[te]ment pendant cinq ans les futurs époux da[ns] une maison de deux corps d'hôtel à Paris, [rue] des Déchargeurs, leur appartenant pour [les] quatre cinquièmes et garnie des meubles néc[es]saires, maison dont le loyer est estimé 100 liv[res] tournois par an, et ce terme expiré, lesdits fut[urs] époux pourront encore pendant quatre a[n]nées demeurer dans ladite maison, en pay[ant] un loyer de 80 livres tournois. En outre Gu[il]laume Dumont et Marguerite de Bréban do[n]nent aux futurs époux le mobilier se trouva[nt] dans cette même maison, et la moitié d'u[ne] maison à Bagneux, avec des vignes et ter[res] au terroir dudit Bagneux. — 16 juillet 15[...] (fol. 271).

4148. — Marguerite Lyocre, veuve [...] Guillaume Marie, tapissier du Roi, bourge[ois] de Paris : donation à Denis Le Sueur, ma[r]chand, bourgeois de Paris, «tant en faveur [du] futur mariage que lesdictz veufve et Denis [Le] Sueur dient estre pourparlé entre eulx et po[...]

elluy parvenir par icelle veufve, que pour onne et vraye amour qu'elle a et porte ict Denis Le Sueur», d'une maison à Van- au carrefour de la Barre, près de l'église, enseigne de l'Image Notre-Dame, et de es également à Vanves, au lieu dit «Pié ne, ou les Fossez rouges». — 5 mars 1552 272).

149. — Jean Gresset, laboureur à Auber- ers : donation à Denis Chapon, laboureur t lieu, d'une vigne au terroir de Pantin, 'une vigne avec une masure au terroir bervilliers, près de la grande rue du stier, à charge de payer à Marie de Queully somme de 9 livres que lui doit le dona- , et de pourvoir à l'entretien dudit Jean set, sauf pour les vêtements et chaussures. 3 février 1552 (fol. 273 v°).

150. — Louis de Creil, marchand, geois de Paris : donation aux chanoines, itre et communauté de l'église de Saint- el de Beauvais, représentés par Jean rry, prêtre, chanoine et receveur de ladite e, demeurant à Beauvais, d'un «jardin, lieu, onnaige et pourpris, . . . que on nommoit ennement la Courtille Sainct-Michel», à vais, près de l'église de Saint-Michel, atte- e à une maison portant pour enseigne ont-Saint-Michel, à charge de fondation ts dans l'église de Saint-Michel pour Nicole reil, bailli de Beauvais, et Marie d'Au- ne, père et mère du donateur, inhumés la chapelle Sainte-Barbe de cette église, e scellement d'une épitaphe gravée en e, rappelant cette fondation. — 11 février (en double) [fol. 274 et 276].

151. — Hugues Bernardin, écuyer, sei- r de Bry-sur-Marne en partie : testament. ce testament Hugues Bernardin donne à se de Bèze, sa mère, la jouissance viagère terre et seigneurie de Bry-sur-Marne, à ine de Bèze, son oncle, 100 livres tour- , et à Catherine Bérard, sa belle-sœur, 1,500 livres tournois, «pour aider à la marier plus honnorablement, et aussi qu'elle soit plus prompte à prier Dieu pour luy». — 10 mars 1552 (fol. 277 v°).

4152. — Antoine d'Anglebermer, chevalier : donation à Perrette Clercelier, femme de Mathieu de La Rue, d'une maison au faubourg de la Ferté-au-Col, vers la Brie. — 15 février 1552 (fol. 278).

4153. — Élie de Cotteblanche, écuyer, seigneur de la Gutterie, au pays du Maine : promesse de payer à Christophe de Cotteblanche, son frère, reçu dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, une pension annuelle de 45 livres tournois, jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'un bénéfice ou commanderie dans ledit Ordre, et renonciation par Christophe de Cotteblanche à tous droits sur la succession de son père, Guy de Cotteblanche, avocat en Parlement. — 11 août 1546 (fol. 279).

4154. — Guillaume de Ballenot, marchand à Bar-sur-Aube : donation à Clément de Ballenot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, «pour l'entretenement de son vivre au colleige», de toutes créances, tant en argent qu'en grain, et de tous droits sur la succession mobilière de Claude Silvestre, *alias* Ruby, femme d'Alexandre Janelle, marchand à Bar-sur-Seine, sa cousine germaine. — 5, 9 décembre 1551 (fol. 284).

4155. — Pierre Galland, lecteur ordinaire du Roi en l'Université de Paris, maître et principal du collège de Boncourt : donation à Thibault Bessault, marchand et messager juré en l'Université de Paris pour le diocèse de Thérouanne, et à Françoise Galland, sa femme, ses beau-frère et sœur, de vignes au terroir de Vitry-sur-Seine et aux environs, «affin qu'ilz aient mieulx de quoy leur mesnage et estat entretenir, soustenir et maintenir d'huy en avant et au temps advenir». — 17 septembre 1551 (fol. 281 v°).

4156. — Pierre Rollet, écuyer, seigneur

de la Chesnaye en Touraine : donation à Simon Raddin, général des Monnaies, de ses droits sur une rente viagère de 100 livres tournois constituée audit Rollet par Martin de Chevrais, pour ses bons et agréables services et «pour demourer par ledict Rollet quicte envers ledict Raddin de la somme de 50 escus d'or soleil, en quoy icelluy Rollet est tenu et obligé envers icelluy Raddin par brevet du Chastellet». — 8 mars 1552 (fol. 283 v°).

4157. — Anne Martin, veuve de Jean Le Moyne, praticien en Parlement à Paris, et femme de Charles de Mariavalla, aussi praticien en Parlement : donation à Antoine Martin, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, pour l'aider à «faire les fraiz de son estude,» de ses droits sur le douaire à elle constitué par son premier mari, sur une créance de 15 écus d'or due par Jean Apcher, chancelier de Riom, et débours faits par ledit Jean Le Moyne pour les affaires dudit Apcher, et sur les vacations taxées au même Le Moyne dans certaines déclarations de dépens au Parlement. — 4 novembre 1551 (fol. 284).

4158. — Jean Allemenant, maître des œuvres du Roi en l'office de charpenterie, bourgeois de Paris, et Françoise Tacart, sa femme : donation mutuelle. — 21 décembre 1551 (fol. 285).

4159. — Jean de Pisseleu, chevalier, et Françoise de Scépeaux : contrat de mariage. Par ce contrat, passé en présence d'Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, tante de Jean de Pisseleu, Adrien de Pisseleu, chevalier, seigneur d'Heilly, père de Jean de Pisseleu, donne à son fils les terres et seigneuries d'Heilly, de Ribemont, de Brunalieu, de Fontaine-Lavaganne, de Gaudechart, d'Oudeuil-le-Châtel, de Pisseleu, de Bailleu-sur-Thérain et de Crèvecœur, en se réservant le droit de faire des coupes dans les bois de ses terres sur la Somme, et Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, donne à son neveu une rente de 1.200 livres tournois, ou 30.000 livres tournois une fois payées, dans le cas où s héritiers refuseraient de lui assigner cet rente. — 3 septembre 1551, 7 janvier 155 (fol. 286).

4160. — Pierre Redde, maître faise «d'esteufz», demeurant à Paris, rue Qui campoix, et Marie Le Brun : contrat de m riage. Par ce contrat Marguery Le Brun, mait faiseur «d'esteufz», demeurant à Paris, mên rue, oncle de Marie Le Brun, donne aux futu époux tous les biens, meubles et immeuble qui lui appartiendront au jour de son décè leur loue pour deux ans, moyennant 40 so tournois par semaine, un jeu de paume, «av la despoulle», rue des Barres, «à charge le rendre en bon estat de carreau et de co verture», et de l'évacuer dans le cas où le Marguery Le Brun et Marguerite Thourould sa femme, mère du futur, ne tiendraient pl «maison et jeu de paulme entier». De pl Marguery Le Brun fait donation aux futu époux de meubles, dont l'énumération donnée, de linge, d'une robe de drap à l'usa de la future, le tout estimé 23 livres tourno — 10 octobre 1551 (fol. 289 v°).

4161. — Guillaume Drouet, marchan demeurant à Paris, rue Vannerie : don tion à Gentien de Hardinvillier, marcha orfèvre à Paris, son beau-frère, de ses dro sur le douaire de sa mère. — 18 mars 15 (fol. 290 v°).

4162. — Jean Aucocq, laboureur, deme rant au «Petit Seaulx» : donation à Nicol Fillon, sergent royal en la justice de Notr Dame-des-Champs-lez-Paris, d'une maison av jardin et de vignes au terroir de Sceaux, ai que de toutes créances à lui dues, à charge pourvoir à son entretien, «bien et deuemen selon sa quallité, et de luy bailler par chasc moys 5 solz tournois pour subvenir à ses m nues neccessitez, en considération de ce qu est viel et aagé de quatre vingtz ans ou e viron, au moien de quoy il ne peult pl vacquer à ses affaires, ne gouverner son bie

ui n'a aucuns enfans ne autres qui le gou-ient». — 23 mars 1552 (fol. 291).

163. — Olivier de Fontenay, seigneur la Fontaine et de Fresnes-lez-Montlhéry partie, et Guyonne d'Omont, sa femme : ation à Mathieu et à Jérôme de Fontenay, ats en Parlement, à Jacques de Fontenay, étaire ordinaire du duc de Vendômois, à re de Fontenay, écolier, étudiant en l'Uni-ité de Paris, et à Jeanne de Fontenay, s enfants, des fief, terre et seigneurie de ontaine, dépendant en partie du seigneur Briis, à cause de la seigneurie de Vaugri-ise, de la ferme et métairie de Fresnes, Montlhéry, de terres au terroir de Fresnes, une maison de plusieurs corps d'hôtel avec n à Paris, rue «Garnier-Sainct-Ladre», tissant par derrière, ayant yssue en la de Montmorency; . . . ceste donation faicte estre esgalle à tous leurs dictz cinq en-, et chascun d'eulx, autant l'un comme re. . ., ad ce que par cy après ilz ayent lx de quoy s'entretenir et ladicte Jehanne ver meilleur party en mariage». — 24 fé- 1552 (fol. 292 v°).

164. — Louis Le Rat, compagnon tein-r, demeurant à Paris, rue du Mûrier : tion à Jean Morin, marchand, demeurant ris, rue du Bon-Puits, en l'hôtel du Cer-, de tous les biens meubles qui lui ap-endront lors de son décès, «pour de-rer quicte envers ledict Morin de la somme 3 livres tournois que luy doibt de compte entre eulx, tant de prest d'argent que s choses qu'ilz ont eu affaire ensemble». 3 janvier 1552 (fol. 293 v°).

165. — Jean Viette, l'aîné, praticien en laie, et Roberde Blommet, sa femme, urant aux Vaux-de-Cernay : «considé-qu'ilz sont vielz, foibles, débilles de personnes et subjectz à plusieurs mala-au moyen de quoy ne pourroient gaigner vyes ou temps advenir» : donation à Jean Viette, le jeune, leur fils, de tous leurs biens meubles, à charge de pourvoir à leur entre-tien et de revendiquer la succession de Denis Viette, leur oncle, à eux échue. — 20 août 1551 (fol. 294).

4166. — Raouland de la Chaussée, che-valier, seigneur de «Baignet, et de Rogemont» en partie, et Marie de Barme, veuve de Guil-laume de Vaudetar, conseiller au Parlement et aux Requêtes du Palais : contrat de ma-riage, portant donation par la future à son mari de l'usufruit de ses biens. — 3 mars 1552 (fol. 295).

4167. — Jean Clocquet, marchand cou-turier, demeurant à Villiers-en-Désœuvre, et Pasquette Vaultier, fille de feu Jean Vaultier, laboureur à Villiers-en-Désœuvre : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Vaultier, prêtre, chapelain perpétuel en l'église de Notre-Dame de Paris, oncle de Pasquette Vaultier, donne à sa nièce une maison à Villiers-en-Désœuvre, rue de la Petite-Rue, une somme de 100 livres tournois, deux robes, deux cottes et un chape-ron, le tout en drap noir, à usage de femme, une couche, six draps et un coffre de bois. — 14 juillet 1548 (fol. 296 v°).

4168. — Jean Locquet, prêtre, docteur régent en la Faculté de théologie de l'Univer-sité de Paris : donation à Arnoul Villain, prêtre, maître ès arts en l'Université de Paris, son neveu, d'une maison à deux corps d'hôtel, à Paris, au Mont-Saint-Hilaire, à l'enseigne de la Belle-Image, attenante, d'un côté, à la maison de l'Écu de Bretagne, de l'autre côté, à la maison «où pend pour enseigne Saincte-Katherine», à charge de pourvoir à son entre-tien, sa vie durant.— 27 mars 1552 (fol. 297).

4169. — David de Bethon, écolier, étu-diant en l'Université de Paris, au collège des Trois-Évêques, dit de Cambray, natif du royaume d'Écosse : donation à Jacques et à Alexandre de Bethon, écoliers, étudiant en l'Université de Paris, au collège de Cambrai.

ses frères, «pour ayder à les entretenir à leur estude et subvenir à leurs autres affaires», de ses droits sur les meubles et créances mobilières ayant appartenu, «dedans l'obéissance du Roy», à David de Bethon, cardinal de l'église Romaine et archevêque de Saint-André. — 30 mars 1552 (fol. 298).

4170. — Cyprien Delisle, marchand de chevaux, bourgeois de Paris, et Laurence Peron, sa femme : donation mutuelle. — 26 octobre 1551 (fol. 299).

4171. — Christophe (ou Claude) Crespin, compagnon boulanger, demeurant aux faubourgs de Paris, porte Saint-Denis : donation à Jean Benoist, marchand boulanger, demeurant aux faubourgs de Paris, et à l'œuvre et fabrique de l'église de Saint-Laurent à Paris, de ses droits sur trois maisons, dont deux aux faubourgs de Paris, porte Saint-Denis, et l'autre aux faubourgs de Paris, porte Saint-Martin, à charge par ledit Benoist de pourvoir à son entretien, «bien et honnestement, et traicter doulcement», sa vie durant, de faire célébrer trois services complets après son décès, «de faire un voyage en l'église mons^r Sainct-Fiacre en Brie, faire dire deux basses messes, l'une à la chappelle Sainct-Anthoine et l'autre à la chappelle Sainct-Ildevert, en ladicte église Sainct-Laurens», et à charge par les marguilliers de Saint-Laurent de faire célébrer deux services complets après le décès du donateur et de faire dire une basse messe par semaine pendant six ans, avec l'acceptation de la donation par les marguilliers de l'église de Saint-Laurent. — 28 et 31 mars 1552 (en double) [fol. 300 et 304 v°].

4172. — Jean de La Haye, écuyer, seigneur de «la Haye de Courton», près Reims en Champagne, seigneur usufruitier de Villuis, près Bray-sur-Seine, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, sous la charge du seigneur de Canaples, écuyer du cardinal de Châtillon, et Robert de La Haye, conseiller en la cour des Eaux et Forêts de France, au siège de la Table de Marbre du Palais, à Paris, son frère : donation mutuelle, en raison de «la grande amytié fraternelle qu'ilz ont tousjours eu et espérent qu'ilz auront à l'advenir». — 18 novembre 1549 (fol. 301).

4173. — Jean Desmaretz, laboureur de vignes, demeurant au Pin, et Clémence G... roust, sa femme : donation mutuelle. — 16 janvier 1541 (fol. 302 v°).

4174. — Jean Le Tac, marchand, vendeur juré de vins, bourgeois de Paris, et Marie Gaultier, sa femme : donation mutuelle. — 27 juin 1545 (fol. 303 v°).

4175. — Étiennette du Verger, veuve d'Oudart Grimault, greffier de Reims en Champagne, bourgeoise de Paris : donation à Jeanne du Verger, demeurant à Paris, sa sœur, d'une rente de 38 livres 6 sols 8 deniers tournois sur Gabriel François, procureur au Parlement, et Marie Aucourt, sa femme. — 10 octobre 1551 (fol. 305 v°).

4176. — Claude Belin, veuve de Jean de Châlons, marchand, bourgeois de Paris : donation à Claude Patrouillard, marchand, bourgeois de Paris, son petit-fils, d'une somme de 2,500 livres tournois à prendre sur les deniers lui revenant dans la société entre ladite Belin, Marie Leloup, veuve Pierre Pa...sart, et Claude Patrouillard, et des trois quarts de la maison qu'elle habite avec son petit-fils, rue Saint-Denis, à l'enseigne des Quatre Fils Aymon; ladite donation faite pour le terme de dix ans et à charge de servir une rente de 150 livres tournois aux héritiers de Claude Belin. — 30 mars 1552 (fol. 306).

4177. — Antoine Potier, marchand de Paris, et Marie Édelaine, sa femme : donation mutuelle, en stipulant que si l'on contrevenait à cette disposition, leurs biens seraient distribués «à paouvres filles à marier, à paouvres enfants pour apprendre mestier et à paouvres veufves, aux quatre Mendians et à l'Ave Maria». — 2 avril 1552 (fol. 308).

4178. — Pierre Brucher, procureur au
'arlement, et Anne Guymier, sa femme : do-
ation mutuelle. — 9 mars 1552 (fol. 309 v°).

4179. — Guillaume du Moulin, écuyer,
eigneur de Briis : donation à Jean de La
ochette, écuyer, seigneur d'Ollainville, et à
acques de La Rochette, frères, ses cousins,
e la moitié du manoir d'Ollainville, près
rpajon, clos de fossés, avec jardins et ga-
ennes closes de murs, et de la moitié de la
erre et seigneurie d'Ollainville, qui lui avait
té léguée par Renée de Villetain, veuve de
acques de La Rochette, à charge par Jean
e La Rochette de remettre 50 écus d'or à
on frère Jacques. — 3 avril 1552 (fol. 310).

4180. — Jeanne Patart, veuve de Jean de
Cousture, bonnetier, demeurant à Saint-
larcel-lez-Paris, rue Neuve-Saint-René, «fort
gée et indisposée de sa personne» : dona-
on à Jean Coreau, «pêcheur d'engins en
eaue de Corbueil appartenant à l'Ostel-Dieu
e Paris», demeurant à la Borde-sur-Seine,
aroisse de Ris, son neveu, de deux maisons
ontiguës à Saint-Marcel-lez-Paris, rue Neuve-
aint-René, en l'une desquelles habite la do-
atrice, aboutissant par derrière au jeu de
aume de Jean Berthault, avec les biens
eubles qui se trouveront lors de son décès,
e ses droits sur une autre maison avec jardin,
ignant les deux précédentes, pour laquelle
le est en procès au Châtelet, et d'une rente
e 40 sols tournois sur les biens de Fiacre
atart à Grigny, à charge par ledit Coreau
e pourvoir à l'entretien de la donatrice, et de
nder après sa mort un obit dans l'église
e Ris. — 1er avril 1552 (fol. 311 v°).

4181. — Pasquier Luquet, compagnon
rrurier, demeurant à Paris, rue de Montmo-
ncy, et Perrette Le Coq, sa femme : dona-
on mutuelle. — 3 avril 1552 (fol. 312 v°).

4182. — Noël Couppé, homme de guerre,
tif de Paris, fils de feu Jean Couppé maître
oulanger : donation à Nicole Daniel, sa mère,
femme de Jean Caillart, sergent à verge au
Châtelet de Paris, de la moitié d'une maison
à Paris, rue de «Tracenonain», et d'une terre
et jardin au terroir de Fontenay. — 9 mars
1552 (fol. 313 v°).

4183. — Catherine du Périer, veuve
d'Aimé Michelletel, seigneur d'Aigrevaux, bour-
geoise de Paris, demeurant rue de la Verrerie :
donation à la communauté et aux chanoines
de l'église de Saint-Merry, à Paris, sa pa-
roisse, de la maison qu'elle habite, rue de la
Verrerie, au coin de la rue Saint-Bon, et ac-
ceptation de la donation par les chanoines de
Saint-Merry. — 3 août 1542 (fol. 314).

4184. — Simon Cheramy, prêtre, demeu-
rant à Gentilly : donation à Denise Douard,
fille de Jean Douard, charretier à Gentilly,
d'une vigne au terroir de Gentilly, «ad ce
qu'elle treuve meilleur party en mariage, et
pour demeurer quicte envers elle de tout ce
qu'elle luy pourroit demander de tout le temps
passé jusques à huy». — 5 février 1552
(fol. 316 v°).

4185. — Christophe de Regnays, écuyer,
seigneur d'Ormoy : donation à Antoine de
Regnays, écuyer, seigneur de Chantepie, son
neveu, de la terre et seigneurie d'Ormoy,
paroisse de Chamigny, comprenant un logis
seigneurial, entouré de fossés d'eau vive, jar-
dins, vignes, prés, terres, fossés à poissons.
— 26 mars 1552 (fol. 318).

4186. — Juvenal Le Clerc, prévôt de
Chapelaine en Champagne et clerc au greffe
des Requêtes du Palais à Paris, et Claude Pa-
lys, sa femme : donation mutuelle. — 6 mars
1552 (fol. 319).

4187. — Simon Le Sueur, marchand à
Paris, et Isabeau Le Chat, sa femme : donation
à Maurice Paulvert, praticien en cour laie à
Paris, de terres au terroir de Trappes, «pour
aucunement rémunérer et récompenser ledict
donataire de ses peines, sallaires et vaccations
par luy faictes pour lesdictz donateurs à la

IMPRIMERIE NATIONALE.

poursuicte et sollicitation de certains procès qu'ilz ont eu par cy devant pendans par devant le prévost de Paris, pour raison d'autres héritaiges assis es terrouers du Bois d'Arcy, Trappes et autres lieux». — 3 octobre 1550 (fol. 320).

4188. — Élisabeth du Mesnil, veuve de Guillaume de Savigny, chevalier, seigneur de Thuillières et de Monthureux-le-Sec, bailli et capitaine de Nancy : donation à Georges de Savigny, écuyer, seigneur de Saint-Germain, son fils, de ses droits sur les terres et seigneuries de Thuillières, Monthureux-le-Sec, Grésil, leurs appartenances et dépendances, au bailliage de Chaumont-en-Bassigny, et sur les terres du Châtelier et Varimont, bailliage de Vitry-en-Perthois, «pour la bonne et vraye amour naturelle que ladicte dame donatrice a et dict avoir audict Georges de Savigny, son filz, et affin qu'il se puisse mieulx entretenir au service du Roy, auquel il est de présent». — 29 mars 1552 (fol. 321).

4189. — Simon Raddin, général des Monnaies, et Gabrielle de Bucourt, fille de feu Nicolas de Bucourt, seigneur de Saint-Martin-au-Tertre, et de Marguerite de la Maizière : contrat de mariage. Par ce contrat Gabrielle de Bucourt donne à son futur tous ses biens, meubles et immeubles, en se réservant la disposition de 600 livres tournois. — 30 octobre 1551 (fol. 322 v°).

4190. — Claude de Ponville, veuve de Jean Rousseau, receveur de Brie-Comte-Robert, mue de dévotion : donation aux pauvres enfants, tant fils que filles, de l'hôpital de la Trinité, fondé à Paris, grande rue Saint-Denis, d'une rente de 25 livres tournois sur les greniers à sel de Senlis, Crécy, Mantes, Étampes, Meaux, Pontoise, Lagny et Dreux, et sur les revenus patrimoniaux de la ville de Paris, à charge de participer aux oraisons qui se font dans ledit hôpital, et à condition «que lesdictz enfans assisteront au service et convoy d'elle donatrice», et qu'un service perpétue[l] sera célébré à son intention, le lendemain d[e] la Trinité. — 23 mars 1552 (fol. 323 v°).

4191. — Denis Bucquet, maître balan[-]cier, demeurant à Paris, rue «Charronnerie appellée Ferronnerye», et Denise Dupré, s[a] femme : donation mutuelle. — 6 mars 155[.] (fol. 324 v°).

4192. — Henri Lermitte, marchand bourgeois de Paris : donation à Nicolas Lesca[-]loppier, son neveu, d'une rente de 20 livre[s] tournois sur les biens de Jean Lescaloppier e[t] de Marie Lermitte, ses beau-frère et sœur. — 16 avril 1552 (fol. 326).

4193. — Gilles Motte, «estant au servic[e] de Bertrand de Kerquifinem, seigneur d[e] Hardivillier, demeurant rue des Bourdonnais et Guillemette Setier, veuve d'Ancelot Garaby marchand charcutier, demeurant à Paris, ru[e] Saint-Germain-de-l'Auxerrois, en la maison «o[ù] soulloit pendre pour enseigne l'Ymaige Sainct Eustace» : contrat de mariage. Par ce contra[t] Gilles Motte a promis d'apporter et de mettr[e] «en amas commun» une somme de 400 li[-]vres tournois, qu'il reprendra sur les biens d[e] la communauté, et Guillemette Setier donn[e] à son futur mari la moitié d'une maison [à] Paris, «rue Fourmagerie, adossée contre l[a] Halle du poisson de mer». Il est en outre con[-]venu que les quatre enfants, issus du mariag[e] de Guillemette Setier avec Ancelot Garaby seront nourris et entretenus aux dépens de[s] futurs conjoints jusqu'à l'âge de 18 ans, o[u] jusqu'à ce qu'ils soient pourvus par mariage sans pouvoir réclamer «aucun sallaire pou[r] le temps qu'ilz se tiendront et serviront e[n] l'ostel desdictz futurs mariez». — 11 avri[l] 1552 (fol. 326 v°).

4194. — Nicolas Le Sueur, marchand, de[-]meurant à Paris, place Maubert, à l'enseign[e] de l'Échiquier, et Jeanne Furon, sa femme donation mutuelle. — 4 avril 1544 (fol. 328).

195. — Noël Halu, bonnetier, demeurant aint-Marcel-lez-Paris, rue Lyonnet, et Sine Vendange, sa femme : donation mule. — 27 mars 1552 (fol. 328 v°).

196. — Arthur de Bonneval, écuyer, seiur en partie de Jouy-sur-Morin, y demeut : donation à Nicolas, à Loth et à Pierre Bonneval, ses enfants, des biens à lui échus le décès de Jean de Bonneval, écuyer, seiur de Jouy, son père, de Jeanne de Vieuxisons, sa mère, et de Jean de Bonneval, frère, savoir : de l'hôtel seigneurial de y-sur-Morin, sis dans les faubourgs dudit y, qu'il réserve à Nicolas, son fils aîné, de droits de haute, moyenne et basse justice ouy-sur-Morin, des droits qu'il peut avoir à se de ladite seigneurie sur le fief Pinodel, ontigny, en la paroisse de Jouy-sur-Morin, les fiefs de Champgoullant et de Boulles, me paroisse, sur le fief des Corbons, en la oisse de Chevru, sur les fiefs des Montis et Taillis, en la paroisse de la Ferté-Gaucher, toutes les terres labourables, prés, vignes, ssaies, taillis et garennes lui appartenant la paroisse de Jouy-sur-Morin et aux envis, d'une contenance de 100 arpents, sans apter la ferme de Nancy, d'une contenance 60 arpents, de trois moulins à blé sur la ière du Morin, appelés, le «moulin de Jouy», moulin de la Chapelle-Saint-Nicaise» et le oulin des Marais», de la moitié de la seieurie des «Granges, en la paroisse de la rté-Gaucher, de la contenance de 100 arits, de ses droits sur la terre et seigneurie l'Oursine, paroisse de Mauperthuis, de arpents de terres et prés à l'Oursine, «y nprins ung viel estang qui est en dégast», fief des Trois-Maisons, en la paroisse de udon, avec 20 livres tournois de menus cens, de la moitié du fief de la Haute-Maison et de illart, en la paroisse de Saint-Martin-desamps, près de la Ferté-Gaucher; ladite nation faite par ledit Arthur de Bonneval, our la bonne amour naturelle qu'il a à ses-dictz enfans, donataires, et pour leurs advancement et augmentation de leurs grands biens, prouffictz et validité, tant du présent que de l'advenir, en considération que ledict donateur dict estre aagé de soixante dix ans et plus, qui ne peult supporter la peine, ne plus vacquer à l'exercice desdictz lieux ainsi donnés». — 3 février 1550 (fol. 329).

4197. — François de La Pommeraye, avocat en Parlement, demeurant rue de la Vannerie, à l'enseigne de l'Image Saint-Jean-l'Évangéliste : testament. Par ce testament il lègue à Georges de La Pommeraye, son frère, demeurant au Verger, près Laval, 200 florins de rente, monnaie d'Artois, «que l'on dict en France karolus de Flandres», sur la seigneurie de Boubers, du droit de faire saisir cette seigneurie, et de tous ses autres biens, meubles et immeubles. — 31 janvier 1552 (fol. 333).

4198. — Colette Gouffé, fille de feu Jacques Gouffé, laboureur à Gennevilliers : donation à Jacques Gouffé, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son cousin, de ses droits sur les biens de Jacques Gouffé et de Perrette Durand, sa femme, ses père et mère, sis à Gennevilliers, à la Garenne et à Colombes. — 26 avril 1552 (fol. 334).

4199. — Gilles Gaulcher, foulon de bonnets, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, paroisse Saint-Médard, et Jeanne Maignen, fille de Pierre Maignen, marchand, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Jacques : contrat de mariage. Par ce contrat Pierre Maignen promet de donner aux futurs époux 30 livres tournois, moitié avant leurs «espousailles», et moitié après le mariage, à leur convenance, et Gilles Gaulcher fait donation à sa future, en cas de prédécès, de l'usufruit de tous ses biens, meubles et immeubles. — 3 décembre 1551 (fol. 334 v°).

4200. — Perrette Boursier, veuve de Guil-

laume Thiret, marchand, bourgeois de Paris, et auparavant veuve de Jean Brizacier, procureur au Parlement : donation à Charles Desgroux, procureur en la Chambre des Comptes, et à Marguerite de Plancy, sa femme, cousine de la donatrice, d'une maison avec jardin et saussaie, clos de murs et de haies, de la contenance de 6 arpents, au village de Gagny, et de terre, vigne et pré au terroir de Gagny, avec diverses rentes, «à la charge que si Jehan Brizacier, filz dudict defunct Jehan Brizacier, premier mary de ladicte veufve et d'elle, qu'elle a dict et affermé ne sçavoir où il est, ne s'il est vif ou mort, parce qu'il y a longtemps qu'elle ne oyt de ses nouvelles, revenoyt par deça, et qu'il ne fust deceddé, ledit cas advenant, elle veult et entend par exprès que sesdictz présens donation, cession et transport n'aient aucun lieu, force, ne vertu, comme chose non advenue, faicte, ne passée». — 28 avril 1552 (fol. 335 v°).

4201. — Gilles Durant, avocat en Parlement : donation à Guillaume Mallet, marchand drapier, demeurant à l'Ormoy, près Nogent-le-Roi, et à Anne Hauvet, sa femme, d'une rente de 77 sols 6 deniers tournois sur une maison au Portereau d'Orléans, rue de Tutelle. — 10 février, 4 avril 1552 (fol. 337).

4202. — Catherine Lasne, veuve de Nicolas de Nybart, marchand, maréchal, demeurant à Marly-la-Ville : donation à Jean Lasne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de la moitié de terres aux terroirs de la Chapelle [-en-Serval], et de Fosses (près Louvres en Parisis), avec la moitié des récoltes. — 3 février 1552 (fol. 337 v°).

4203. — Robert Dumont, marchand de chevaux, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, à l'enseigne de l'Ours, et Jeanne Courtois, sa femme : adoption, en présence de Jean de Martine, procureur du Roi au Châtelet de Paris, d'Étiennette Ysambert, «fille orfeline de Gilles Ysambert, compaignon papetier, absent et fugitif, et de feue sa femme, demou rans es forsbourgs Sainct-Honoré, en la par roisse de Sainct-Germain-de-l'Auxerrois, e considérant qu'ilz n'ont aucuns enfans de leu mariage, et aussi qu'ilz ont trouvée ladict fille délaissée de sondict père, laquelle ilz on entretenue dès et depuis ung an, ont icell fille prinse avec eulx..., ont promis et pro mettent icelle nourrir et entretenir, comme s ladicte fille estoit leur propre fille..., voul lans que icelle fille succedde à leurs biens tant meubles que immeubles..., et luy e ont dès à présent faict et font don, cession e transport, retenu à eulx l'usuffruit d'iceul biens, seullement leur vye durant». — 2 ma 1552 (fol. 338 v°).

4204. — Pierre Paien, vendeur de vin juré à Paris, et Marguerite Le Fourbeur, s femme : donation mutuelle. — 29 mai 155 (fol. 339).

4205. — Jacques de Montgommery, che valier de l'Ordre, seigneur de Lorges : dona tion à Geneviève Collisson, veuve de Gilles d Boutigny, archer de la garde du corps du Ro d'une petite maison avec vigne et jardin, d'une fosse à poisson, au village de la Mad leine, près Tournan-en-Brie. — 25 novemb 1551 (fol. 339 v°).

4206. — Isaac Le Leu, archer, «soubz le pr vost Poullet», et Jeanne Cosse, sa femme : d nation mutuelle. — 31 mars 1552 (fol. 340 v°

4207. — Pasquier du Montel, compagno couturier, demeurant à Paris : donation à N colas du Montel, maître potier d'étain, bou geois de Paris, son frère, «pour la bonn amour fraternelle» qu'il lui porte, de ses droi sur une maison à trois corps d'hôtel, avec deu petites cours et étables, rue Galande, à l'en seigne des Deux Cygnes couronnés, attenant d'une part, à une maison appartenant à chapelle Saint-Blaise, d'autre part, à une ma son appartenant à la nation de Normandie

outissant par derrière au prieuré de Saint-lien-le-Pauvre. — 6 mai 1552 (fol. 342).

4208. — Martin de Saint-Rémy, marchand laboureur à Douains, près Pacy en Nor-andie : donation à Jacques Quénet, compa-non brodeur, demeurant à Paris, rue Saint-onoré, et à Perrette de Saint-Rémy, sa mme, nièce du donateur, de quinze perches masure à Douains, «ad ce qu'ilz aient ieulx de quoy vivre cy après». — 4 mai 552 (fol. 342 v°).

4209. — Christophe, comte de Rocquen-orf et de Gondestor, marquis des Îles d'or Provence, seigneur de Condé et de Dornez, and maître héréditaire d'Autriche, gentil-omme ordinaire de la Chambre du Roi, «le-uel saichant le Roy nostre souverain seigneur y avoir infeudé par cy devant, baillé, remis donné lesdictes Isles d'Ierres, dictes les les d'or, pour les avoir, tenir et possedder en ef franc et noble d'icellui seigneur Roy et tiltre de marquisat, et en povoir disposer à volunté, aux privilleiges, franchises et liber-z plus à plain contenuz et déclarez es lettres atentes de ladicte infeudation, vérifiées en Chambre des Comptes ou des maistres tionnaulx de Provence, remémorant les gréables plaisirs à luy faictz par noble sei-neur Gabriel de Luctz, seigneur d'Aramon, entilhomme ordinaire de la Chambre du Roy ostre dit seigneur, embassadeur pour ledict eigneur en Levant, mesmement estant icellui eigneur conte de Roquendolfe détenu pri-onnier par les gens du Grand Seigneur Turcq, es mains desquelz ledict seigneur d'Aramon auroit faict évader et l'auroit mis en liberté, hose qui ne peult bonnement recevoir esti-ation ne récompense suffisante, désirant de a part le recongnoistre..., donne, cedde uicte et transporte par tiltre de donation émunératoire desdictz grandz et inestimables laisirs par luy receuz dudict seigneur d'Ara-non, à icelluy seigneur, absent audict pays de Levant pour les affaires du Roy en ladicte charge d'ambassadeur», represénté par Étienne Roux, son maître d'hôtel, lesdites Îles d'or dites et nommées d'Hyères, situées et assises audit pays de Provence, à charge de prêter serment de fidélité et hommage au Roi, de lui payer le droit dudit fief qui est de 10 mailles d'or par an, et à chaque mutation de seigneur un «faucons or, portant sonnettes d'or et ver-velles aux armes dudict seigneur Roy..., avec le chapperon de soye ayant les armes d'icelluy seigneur Roy de chacun costé, et au bas des longes les armes dudict seigneur marquis des-dictes Isles», avec la ratification et approba-tion de cette donation par Henri II, roi de France. «Désirans, est-il dit dans le préam-bule de ces lettres, faire mettre en labeur, nature et valleur les trois ysles, nommées les Isles d'Ierres, scituées et assises devant les villes d'Yerres, Brigançon et Bourgues (Bormes), ou diocèse [de] Tholon, la première appellée l'isle de Regneau (Bagau), confrontant vers le Po-nant avec l'isle de Pourcquerolles, la seconde, vers le Levant, appellée Porte Croix, où y a ung port appellé Portociroguo, et la tierce appellée l'Isle de Levant, où est assis ung port appellé le Tillot, durant jusques à ung petit rocq qui s'appelle l'Esquillaude, d'ancienneté inhabitée, esquelles soulloit estre le reffuges des gallères, fustes, navires et vesseaulx des pirattes et cor-soraires infidelles et de noz autres ennemys, nous voullans courir sus en nostre coste du-dict Provence, nous eussions pour icelles ha-biter et peupler, et aussi préserver ceulx qui y habiteroient des maulx, pilleries et rançonne-mens desdiz pirattes, corsaires et ennemys, mys lesdictes Isles d'Ierres es mains et en la joissance et possession de nostre amé et féal gentilhomme ordinaire de nostre Chambre, Cristofle, conte de Roquendolfe, que nous avons voulu estre, comme aussi sont à pre-sent appellées les Isles d'Or, et icelles créees et érigées en tiltre de marquisat..., ainsi qu'il est plus à plain porté et déclaré par les lettres de don, cession et transport..., donnez ou moys de décembre mil cinq cens quarante

neuf.... considérans la fidélité, dévotion et affection que ledict seigneur d'Aramon a dès longtemps portée et porte à nostre service et bien de noz affaires, que en meilleures, ne plus seures mains ne pourroit tumber ledict marcquisat des Ysles d'Or..., louons, ratiffions, agréons et approuvons ladicte donation, avec permission d'ajouter au dessus de ses armes 7 fleurs de lys d'argent sur champ d'azur, et à charge de bâtir et fortifier lesdites Îles». — 14 février et avril 1552 (fol. 343).

4210. — Charles Mosnier, laboureur à Nerville (près Beaumont-sur-Oise), et Jacquette de Provins, sa femme : donation à Jean Guillaume, salpêtrier à Monsoult, leur beau-fils et fils, et à Marion du Gaast, leur nièce, pour cause de leur futur mariage, de jardin et de terre au terroir de Nerville et de terres à côté de la justice de Presles. — 18 mai 1551 (fol. 346 v°).

4211. — Côme Rocheron, marchand papetier à Longueville en Beauce, au nom et comme ayant droit de Jacques Rocheron, valet de chambre, demeurant à Gauville, et de Jean Rocheron, maître ceinturier à Paris : donation à Pierre Le Charron, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son cousin, de ses droits sur des masures à Boutigny (près la Ferté-Alais), et des droits à exercer en raison des «dégast et démolicion de certain héritaige», ayant appartenu à feu Jean Rocheron, son père, marchand mercier à Boutigny. — 29 mars 1549 (fol. 348).

4212. — Vincent Baguet, charpentier, demeurant à Paris, rue Saint-Martin, et Étiennette Marguerite, sa femme : donation mutuelle. — 17 mars 1552 (fol. 349).

4213. — Pierre Cyrault, procureur ès cours d'église à Paris, demeurant rue des Noyers : donation à Jeanne Cyrault, sa fille, «ad ce qu'elle soyt mieulx pourveue par mariage», de ses droits sur la succession de Laurent Balle, marchand, bourgeois de Paris. — 10 mai 1552 (fol. 350).

4214. — Catherine Le Masson, veuve de Nicolas de Ricarville, écuyer, seigneur dudit lieu, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi : donation à Gillette Le Masson, sa sœur, d'une somme de 1,000 livres tournois, «ad ce qu'elle ayt mieulx de quoy vivre, trouver son bien par mariage». — 23 mars 1551 (fol. 350 v°).

4215. — Louis de Creil, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Denis, aux Trois-Poissons : donation à Claude de Creil, son fils, âgé de 11 ans, écolier à Paris, d'un pré situé au village de Goincourt, près Beauvais, et des loyers dus par Françoise Le Clerc, veuve de Nicole de Creil, depuis la mort de son mari, à raison d'une maison avec jardin à Beauvais, au lieu dit «la Courtille Sainct-Michel», attenante, d'une part, au bourg Saint-Michel, d'autre part, à la maison appelée «le Mont-Saint-Michel». — 12 mai 1552 (fol. 351).

4216. — Claude Le Sacq, veuve de Jacques Busson, procureur au Parlement : donation à Gilles Philippes, clerc de finances, bourgeois de Paris, de ses droits sur une maison, avec terres et, sur le fief des «Grands vins», au village et terroir d'Étiolles, près Corbeil. — 28 mars 1552 (fol. 352).

4217. — Isabelle d'Auvergne : donation aux enfants de Pierre de Sailly, avocat en Parlement, et de Marguerite d'Auvergne, sa femme, ses beau-frère et sœur, des immeubles à elle advenus par la succession de Marguerite de Jeufosse, sa mère, de son aïeule, et de ses frères et sœurs maternels, et acceptation de la donation par Pierre de Sailly. — 13 et 14 mai 1552 (fol. 353 v°).

4218. — Hubert de La Haye, maître barbier, chirurgien, bourgeois de Paris, et Robine Fournier, sa femme : donation à Guillaume Bone, marchand, bourgeois de Paris

e bois taillis faisant partie des bois de la astine, près du Petit Paris, paroisse de Jouy-Châtel. — 13 mai 1552 (fol. 354 v°).

4219. — Ambroise Reynault, veuve de ierre Brulart, conseiller au Parlement : doation à Pierre Brulart, avocat en Parlement, on fils, de la terre et seigneurie de Berny, vec tout ce qui en dépend, tant en fief qu'en oture, à Antony, à Fresnes, à Saint-Jean-deatran et à Bourg-la-Reine. — 13 mai 1552 fol. 355).

4220. — Ambroise Reynault, veuve de ierre Brulart, conseiller au Parlement : doation à Jean Brulart, son fils mineur, de la rre et seigneurie de Dormans, avec ce qu'elle ossède en fief, franc alleu et biens de roture Rutel, à Chauconin, à Trilbardou, à Vignely à Charmentray. —13 mai 1552 (fol. 356).

4221. — Robert Barbeville, prêtre, curé e Beaumont-le-Bois, diocèse de Sens, deeurant à Paris, rue du Mont-Sainte-Geneiève : donation à Antoine de Laval, prêtre, uré de Magny-le-Hongre, diocèse de Meaux, emeurant à Paris, rue du Mont-Sainte-Geneiève, de deux jardins «entretenans, esquelz on peult aller de l'un en l'autre, et en ung esquelz y a ung appentilz, chemynée et pete forge, et en l'autre une petite sallette et eux petites courtz», sis aux faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris, rue du Puits-de-Fer, au lieu it «les Morfonduz», et d'une maison, comosée de deux corps d'hôtel, avec jardin derère, aux faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris, ie du Petit-Lièvre, attenante aux deux jarins, cette donation faite «pour les bons et gréables services que ledict donateur dict iy avoir esté faictz par l'espace de vingt six ns par ledict donataire». — 12 mai 1552 fol. 357 v°).

4222. — Méry du Chastel, seigneur de atrecey au duché de Bourgogne, capitaine 'Arc-en-Barrois, au duché de Bourgogne, demeurant audit lieu, se trouvant momentanément à Paris pour ses affaires : donation à Pierre du Chastel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, au collège de Boncourt, son fils, de tous les deniers, arrérages de cens, rentes et créances, à lui échus par le décès de Pierre du Chastel, ancien évêque de Mâcon, évêque d'Orléans et grand aumônier de France, son frère, tant en raison de l'évêché d'Orléans que de l'abbaye d'Auberive, et des meubles et ustensiles d'hôtel, luy ayant appartenu et se trouvant dans la maison épiscopale de Mâcon et dans les châteaux de Vérizet et de Romenay (près Tournus). — 9 mars 1552 (fol. 358).

4223. — Jean Daubray, docteur en droits, avocat en Parlement : donation à Catherine Presteselle, veuve de François Daubray, marchand, bourgeois de Paris, sa belle-sœur, d'une ferme au terroir de Cuiry-les-Largis, pays de Soissonnais, d'une maison à Paris, rue Saint-Denis, près la porte aux Peintres et près «la Housse Gillet», à l'enseigne du Croissant, d'une maison à Orléans, près la porte Dunoise, et généralement de tous ses biens, meubles et immeubles, à l'exception d'un jardin et de vignes à Fontenay-sous-Bois, de vignes «en Picquepulce», près Paris, à Reuilly et à Clichy-la-Garenne, au lieu dit «les Fossettes», dont le donateur se réserve de disposer à son gré; ladite donation faite «pour la bonne amour qu'il porte à ladicte veufve François Daubray, sa belle-seur, et pour les honnestetez, plaisirs et amytiez qu'elle luy a faictz et portez par cy devant et espère qu'elle luy fera cy après». — 17 mai 1552 (fol. 359).

4224. — François de Faucon, évêque d'Orléans : promesse faite à Simon Raddin, seigneur d'Alfort, général des Monnaies, de racheter dans le délai de six ans une rente de 300 livres tournois, que ce dernier devait au général [des Monnaies] Mauparlier, ou à sa veuve, ses enfants et héritiers. — 9 novembre 1551 (fol. 361 v°).

4225. — Claude de la Ballue, écuyer tranchant du Dauphin : donation à Louis de la Ballue, écuyer, seigneur de Hervier, son frère, des droits qu'il pouvait avoir, par suite de la donation à lui faite par Jean de la Ballue, chevalier, seigneur de Gouaix et de Villepreux, son père, sur une maison, composée de plusieurs corps d'hôtel couverts en tuile, avec jardins, à Paris, rue des Blancs-Manteaux, ayant issue d'un côté, sur cette rue, et de l'autre, sur la rue Sainte-Avoye, «et aussi sur une rue où est le jeu de paulme du Tabourin», maison occupée par Louis Guillard, évêque de Chartres, «affin que par cy après ladicte maison ne soyt aucunement partie ou divisée, mais qu'elle demeure tousjours en son entier.». — 7 mai 1552 (fol. 362).

4226. — Hubert Doré, marchand revendeur de friperie, lingerie et mercerie, demeurant à Paris, rue Judas, à l'enseigne de l'Image Sainte-Anne, et Catherine Godart, sa femme : donation mutuelle. — 28 septembre 1547 (fol. 362 v°).

4227. — Jean Sallebruce, barbier et chirurgien à Rozoy-en-Brie, et Michelle Tuffe, sa femme : donation à Jacques Sallebruce, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de portion d'une maison à Rozoy-en-Brie, rue aux Vaches. — 1[er] avril 1552 (fol. 364).

4228. — Jean du Plessis, chevalier, seigneur de la Bourgonnière, de la Chaperonnière, de Saint-Mesmin et de la Barrotière, demeurant au château de la Bourgonnière en Anjou : donation à Renée de Coesmes, dame de la Bourgonnière, sa femme, «pour les bons plaisirs qu'elle luy a faictz», de la châtellenie, terre et seigneurie de la Barrotière, à condition que, si elle décède sans enfants, la châtellenie en question fera retour au donateur ou à ses héritiers. — 8 mai 1552 (fol. 365).

4229. — Jean du Plessis, chevalier, seigneur de la Bourgonnière, de Saint-Mesmin et de la Chaperonnière, demeurant à la Bourgonnière en Anjou, et Renée de Coesmes, sa femme : donation mutuelle. — 11 mai 1552 (fol. 366 v°).

4230. — Guillemette de Machault, femme de Philippe de Flesselles, docteur régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris : donation à Marie de Flesselles, femme de Jacques Canaye, avocat en Parlement, fille d'un premier lit de son mari, d'une maison habitée par Philippe de Flesselles, Vieille-Rue-du-Temple, aboutissant par derrière à l'hôtel du Mouton, d'une autre maison, même rue, adjacente à la précédente, de maison à Champigny-sur-Marne, rue de Bruneaulx, de vignes et terres au terroir de Champigny-sur-Marne, de maison avec jardin à Crespières, de terres et vignes au terroir de Crespières, d'une maison et moulin à eau à Wideville, de prés et de terres au même terroir, d'une maison avec jardin, verger à arbres, clos de murs, avec des terres, vignes et prés au terroir de Beynes, près Neauphle-le-Château, d'une maison avec jardin et moulin à foulon de draps à Montainville, près Maule-sur-Maudre, avec droit de pêche et la moitié d'une île, de vignes aux terroirs de Noisy-le-Sec, de Chennevières-sur-Marne, de terres et vignes au terroir de Villiers-sur-Marne, de pré, jardin et bois taillis au terroir de Sautour près les Mureaux, la donatrice se réservant sur tous ces biens la disposition d'une somme de 500 livres tournois. — 3 juillet 1551 (fol. 367 v°).

4231. — Jean Cossart, écuyer, seigneur de Vitry, près Pontoise : donation à Jean de (*sic*) Cossart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une terre au terroir d'Auvers, près Pontoise. — 23 mai 1552 (fol. 378 v°).

4232. — Érard de Merbury, baron de Courson, et Jeanne de Loan, sa femme, demeurant à Pommeuse, bailliage de Meaux : donation à Louis Picot, écuyer, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, de

urs droits sur une somme de 4,000 livres urnois en argent et sur 1,000 livres tour- ois, «pour drap de soye», que le prince de a Roche-sur-Yon et Philippe de Montes- edon, sa femme, ont été condamnés, par rêt du Parlement, à payer aux donateurs, ec recours contre la marquise de Rothelin. - 15 mai 1552 (fol. 379).

4233. — Jean Voisin, marchand bonne- r, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, et enevière Bourgeois, sa femme : donation à ibert Voisin, marchand bonnetier à Saint- rcel-lez-Paris, de leurs droits sur des terres, es «les Bois brûlés», près le Moulin-Neuf, la paroisse de Villiers-le-Bâcle. — 25 mai 52 (fol. 380).

4234. — Adrien Girault, praticien en ur laie à Paris, Jeanne Girault, «fille à rier», et Guillaume Girault, compagnon tier d'étain à Paris : donation à Augustin rault, praticien au Châtelet de Paris, leur re, de leurs droits sur les successions de ilippe et de Marguerite Durel, leur mère leur tante, et de 373 livres 3 sols 2 de- rs obole tournois dues par Pasquier Gi- ilt, leur père, pour règlement de compte. 21 mai 1552 (fol. 381).

4235. — Denis d'Arras, conseiller sur le de la justice du Trésor à Paris : donation Guillaume de La Vielzville, examinateur au âtelet de Paris, son cousin, «pour rému- ation de ses bons et agréables plaisirs et vices», de vignes au terroir de Taverny. — mai 1552 (fol. 381 v°).

4236. — Amande Fagot, veuve de Thomas sset, marchand orfèvre, demeurant à Paris, de la Petite-Saunerie, et Girard Brisset, npagnon orfèvre à Paris, son fils : dona- à Toussaint de Lange, écolier, étudiant l'Université de Paris, leur petit-fils et ne- , de leurs droits à titre de douaire sur maison avec jardin et sur des prés au it-Béthemont, près de Poissy, et sur une te de 36 sols parisis due pour un terrain audit Béthemont, au lieu dit devant la Croix-Saint-Nicolas, afin que ledit écolier «ayt doresnavant meilleur moyen de soy entretenir en l'estude des bonnes lettres et en icelles acquérir degré». — 23 mai 1552 (fol. 382 v°).

4237. — Jeanne Barbette, fille de Pierre Barbette, marchand, bourgeois de Paris, «novice, vestue de l'abyt de religieuse, et non professe en l'église et hospital madame Saincte-Katherine, fondé à Paris, en la rue Sainct-Denis, laquelle disant que pour l'amour et bonne dévotion qu'elle avoit en ladicte église et hospital, elle entendoyt et vouloit, veult et entend de brief y faire profession et user le reste de ses jours au service divin et des paouvres dudict hospital» : en conséquence donation à l'église et hôpital de Sainte-Catherine de la vingt-quatrième portion de deux maisons contiguës, sises à Paris, «rue au Feurre», aux enseignes de la Rose et de la Chaire, et de la quarante-huitième partie de deux autres maisons, également contiguës, sises rue Saint-Antoine, aux enseignes du Griffon et du «Coffin d'Or», le tout dépendant de la succession de Marguerite Le Lorrain, mère de Jeanne Barbette, à la charge que, dans le cas où elle serait transférée dans quelque autre hôpital, le revenu de ses biens l'y suivrait sa vie durant. — 8 novembre 1540 (fol. 383).

4238. — Jean Nicaise, bourgeois de Paris, et Antoinette du Rame, sa femme : donation mutuelle. — 24 mai 1552 (fol. 384).

4239. — Aubin Jeudi et Gillot Mutet, habitants de Thil en Champagne, en leurs noms et aux noms, conjointement avec Didier Séguinart, procureur au Châtelet de Paris, des autres habitants du village de Thil en Champagne : donation à Jean Le Villain, marchand drapier, bourgeois de Paris, de 100 arpents de terre à Thil en Champagne, au lieu dit «le Bois du Der», près Hazard, servant de pâture, avec trois fauchées de pré et pâtis au finage de Thil, «et ce tant pour rembourser

ledict Le Villain des deniers par luy desboursez et fraiez en certain procès que lesdictz habitans ont de présent pendant en la court de Parlement, à l'encontre de Jaques Menisson, seigneur de Trémilly . . ., que pour récompenser et rémunérer icelluy Le Villain des peines, sallaires, journées et vaccations par luy faictes audict procès, à l'effet «d'en percevoir et recevoir les fruictz et prouffictz, revenuz et esmolumens, et les mettre en telle nature de labour que bon semblera audict Le Villain». A la suite de l'acte se trouve transcrite la procuration donnée par les habitants de Thil en Champagne à Aubin Jeudi, à Gillot Mutet et à Didier Séguinart. — 23, 24 septembre 1551 et 27 mai 1552 (fol. 385).

4240. — Gilles de Barville, archidiacre de Melun, chanoine de l'église métropolitaine de Saint-Étienne de Sens : donation à Gilles de Barville, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son arrière neveu, «ad ce qu'il puisse mieulx soy entretenir à l'estude, et que à l'advenir soyt plus enclin prier Dieu pour ledict donateur», de ses droits, à titre d'héritier de Philippe de Barville, seigneur de Maisoncelles, son frère, sur les terres et et seigneuries de Barville (près Beaune-la-Rolande), Gaubertin, Égry et Eschilleuses en Gâtinais, et sur le «Moulin soubz Maulgripon». — 8 mai 1552 (fol. 387 v°).

4241. — Georges Mynière, laboureur à Louveciennes, Gillemette Musnier, sa femme, Gillemette (*sic*) Musnier, femme de Jean Mynière, au nom de son mari, «homme muet», Robine Musnier, Robert Musnier et Marie Jehan, sa femme : donation à Louis de Saint-Yon, procureur au Châtelet de Paris, pour le rémunérer de ses bons et agréables services, de vignes au terroir de Louveciennes. — 30 décembre 1551 (fol. 388).

4242. — Pierre Des Champs, docteur régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris, et Anne Guyon, sa femme : donation mutuelle. — 25 mai 1552 (fol. 388 v°).

4243. — Marc Barbot, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Saint-Paul, fondée en la ville et «domption» de Saint-Denis en France, demeurant à Saint-Denis : désistement de la donation à lui faite en 1535 par Guillaume Lésier, pâtissier à Saint-Denis, de la moitié d'une maison à Saint-Denis, rue Compoise, et d'une autre maison à Saint-Denis, rue Saint-Marcel, et cession de cette moitié de maison et de cette maison à Guillemette de Saint-Martin, veuve de Guillaume Lésier. — 9 avril 1543 (fol. 390).

4244. — Jacques de Mesmes, seigneur de Marolles, protonotaire du Saint-Siège apostolique : donation à Nicolas de Mesmes, écuyer, seigneur de Bajolet, son frère, de ses droits sur la succession de Philippe de Mesmes, écuyer, seigneur de Marolles, son père. — 30 mai 1552 (fol. 390 v°).

4245. — Jean Chotart, l'aîné, marchand à Paris, et Ysabeau Bonnet, veuve de Claude Secretain, maître «artillier» à Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Bonnet, ton-nelier à Paris, et Marguerite Perreau, s[a] femme, père et mère d'Ysabeau Bonnet, don-nent au futur époux 4 arpents de terres au ter-roir de Béhoust, dépendant de la Haye-Jobert près Montfort-l'Amaury, leur appartenant e[n] vertu de donation à eux faite par Perrette Per-reau, veuve d'Abel Torillier, laboureur à [la] Haye-Jobert. — 7 février 1552 (fol. 391

4246. — Louis du Moulin, l'aîné, seigneur de Baulne et du fief du Bas-Bossart, bourgeois de Paris : déclaration relative à l'une des claus[es] des donations par lui faites, le 9 décemb[re] 1549 et le 3 février 1551, à ses enfants, po[r]tant que les deniers produits par la vente [de] la coupe des bois du Bas-Bossart, par [elle] faite, le 27 octobre 1550, serviront à l'acco[m]plissement de son testament, et confirmati[on] pour le surplus de ces mêmes donations. [—] 29 mai 1552 (en double) [fol. 392 v° 393 v°].

4247. — Gaston Olivier, seigneur de ancy et autres seigneuries, près de Châllon-sur-Marne, au bailliage de Vitry-enerthois, demeurant à Paris, rue de Jouy : nation à Antoine Barillon, son neveu, «tant our la bonne et vraie amour naturelle qu'il et porte à luy et à maistre Jehan Barillon, otaire et secrétaire du Roi, son père, et à amoiselle Perrette Olivier, sa femme, sœur icellui donateur», des terres et seigneuries e Boujacourt, d'Olizy, de Nogent et du Chein, près Châtillon-sur-Marne. — 20 avril 552 (fol. 395).

4248. — Julien Regnard, marchand à ampes : donation à Claude Regnard, écoer, étudiant en l'Université de Paris, son s, d'une maison à Étampes, à l'enseigne de Ours, donnant sur la rue Saint-Jacques et les mparts, et de terres au terroir de Gommerlle en Beauce. — 2 juin 1552 (fol. 397).

4249. — Jean Nancré, «potager» de la ouche du Roi, et Gauchère Roussel, sa femme : onation mutuelle. — 9 mai 1548 (fol. 397 v°).

4250. — Christophe Moye, bourgeois de aris : donation à Jacqueline du Bourg, sa ancée, de l'usufruit, durant sa vie, d'une aison à Paris, carrefour Saint-Séverin, près Petit-Pont, à l'enseigne de l'Image Saintaurice, «ad ce que cy après elle ayt mieulx e quoy vivre et plus honnorablement soy ntretenir après le trespas dudict Christofle oye». — 21 novembre 1551 (fol. 399).

4251. — Guillaume de Guignegatte, pracien à Bulles, diocèse de Beauvais : donaon à Benoît de Guignegatte, écolier, étudiant n l'Université de Paris, son fils, d'une maison Bulles, devant l'église, à l'enseigne de l'Écu e France. — 9 juin 1552 (fol. 399 v°).

4252. — Jacques Tocques, prêtre, maître s arts, demeurant à Argenteuil : donation ux enfants de feu Jean Tocques, procureur au hâtelet de Paris, aux enfants de feu Guillaume Tocques et aux enfants de feu Jean Touzelin et de Colette Tocques, ses neveux et nièces, «affin qu'ilz prient Dieu pour luy, et aussi que sont ses proches parens», de ses biens et héritages au terroir d'Argenteuil. — 22 juin 1551 (fol. 400).

4253. — Ysabeau Godin, demeurant à Paris : donation à Hugues Godin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur les successions de Guillaume Godin, potier de terre à Savignies, diocèse de Beauvais, et de Martine Flesche, ses père et mère, et d'un écu d'or soleil par elle prêté à Jeanne Flesche, sa tante. — 31 mai 1552 (fol. 401).

4254. — Jean Thierry, praticien à Paris, et Marguerite Crosnier, sa femme : donation mutuelle. — 18 avril 1552 (fol. 402).

4255. — Marguerite Lappite, veuve de Claude de La Vernade, seigneur de Forest, demeurant à Paris : donation à Antoinette de La Vernade, sa fille, demeurant à Paris, de la terre et seigneurie de la Fosse en Brie, comprenant un hôtel seigneurial, avec colombier, grange, étables, bergeries, jardin et 80 arpents de terres labourables et prés, et de tous ses biens meubles, ustenciles d'hôtel, habits, linge, bagues, joyaux, or et argent, monnoyé ou non. — 10 juin 1552 (fol. 403).

4256. — Mathurin Jouvyn, marchand à Nogent-le-Roi : donation à Louis Jouvyn, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de terres et de rentes de grain au terroir de Janville, «pour la bonne amour et affinité paternelle que ledict ceddant a audict m^e Loys Jouvyn, son filz, et ad ce qu'il puisse mieulx parvenir aux lettres». — 8 juin 1552 (fol. 404).

4257. — Jeanne Le Blanc, veuve de Jean Colomp, manouvrier, demeurant à Faverelles, pays de Puisaye : donation à Guyon Guinart,

sergent à cheval au bailliage d'Auxerre, demeurant à Saint-Fargeau, de ses droits sur la succession de Laurent Balle, marchand, bourgeois de Paris, «pour demourer quicte envers ledict Gunart de la somme de 100 livres tournois, que ladicte veufve en a confessé avoir eu et receu dudict Gunart». — 4 juin 1552 (fol. 404 v°).

4258. — Pierre Le Moyne, contrôleur ordinaire des guerres, et Anne Le Beauclerc : contrat de mariage. Par ce contrat Ragonde de Baillon, veuve de Nicole Le Beauclerc, avocat en Parlement, mère d'Anne Le Beauclerc, promet de donner en avancement d'hoirie aux futurs époux, la veille de leurs «espousailles», une somme de 1,000 écus d'or, sur laquelle «ledit Le Moyne, futur espoux, sera tenu habillier et enjoiaillier d'habillemens nupciaulx ladicte Anne Le Beauclerc, sa future espouse, honnestement, selon son estat et quallité, et faire le bancquet et fraiz des nopces», et ledit Le Moyne, en cas de prédécès sans enfants, assure à Anne Le Beauclerc 200 livres tournois de rente, avec la moitié de tout le surplus de son bien. — 6 juin 1552 (fol. 405 v°).

4259. — Guillaume Pocachart, praticien en cour laie, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et Jeanne Perault, sa femme : donation mutuelle. — 30 août 1550 (fol. 407).

4260. — Nicolas Maheut, marchand, bourgeois de Paris : donation à Charles Maheut, notaire au Châtelet de Paris, avec réversibilité sur la tête de ses enfants, René et Pierre Maheut, de ses droits sur les fief et hôtel seigneurial de Compiègne, sis au village et terroir de Sevran (près Livry), qui avait été donné à Nicolas Maheut par Philippe de Sailly, son oncle, et sur 40 arpents de bois taillis, faisant partie du Bois Saint-Martin, au terroir de Sevran, qui, de toute antiquité et de temps immémorial ont toujours appartenu aux prédécesseurs de Nicolas Maheut : «considérant aussi que honnorable homme, maistre Charles Maheut, notaire du Roy nostre Sire en son Chastellet de Paris, son frère, et l'un de ses plus proches à luy succedder, a telles semblables partz et portions que luy es lieux dessusdictz, aiant pour luy grande affection et voulloir que tous lesdictz lieux soient et demeurent du tout unicque, sans plus estre divisez et démenbrez, comme ilz ont esté le temps passé, et aussi que s'il deceddoit sans en avoir disposé et sur ce pourveu, ilz pourroient estre plus démenbrez et divisez que jamais ne furent, qui est ordinairement la ruyne des maisons nobles et seigneurialles». — 13 juin 1552 (fol. 408).

4261. — Jean Le Brun, prêtre, demeurant à Saclay : donation à Tassin Le Brun, laboureur à Villeras, paroisse de Saclay, son neveu, «pour ses bons et agréables services», de ses droits sur une maison et jardin à Villeras, en la grande rue, «à la charge de prier Dieu pour luy et pour tous ses bons amis trespassez». — 5 juin 1541 et 22 janvier 1550 (fol. 409 v°).

4262. — Claude de Mainteternes, bourgeois de Paris : donation à Claude Rocque, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, de vignes à Saint-Remy-l'Honoré. — 18 juin 1552 (fol. 410 v°).

4263. — Jean du Couldray, «sergent de bande» de la compagnie de M. de Lignières, sous la charge de M. de Châtillon, «couronnal des vieilles bandes françoises» : donation à Étienne Poucheneu, marchand, bourgeois de Paris, et à Catherine du Couldray, sa femme, ses beau-frère et sœur, de ses droits à titre d'héritier de Thierrye Thimier, veuve de Jean du Couldray, sa mère, sur une maison avec jardin et vignes à Montrouge, sur le carrefour du village; «et ne sçait ledict donateur qu'elle doibt de censive, parce qu'il a tousjours esté absent depuis le trespas de sa dicte mère, et laquelle maison, vigne et lieux susdictz ledict donateur dict avoir entendu estre saisiz à la requeste de Jehan Martin

ourgeois de Paris, qu'il prétend quelques niers luy estre deubz par obligation ou cédlle», et approbation de la donation par Miielle Langlois, femme de Jean du Couldray. – 2 et 13 juillet 1551 (fol. 411).

4264. — Antoinette de La Vigne, femme Jean Marchant, bourgeois de Paris, deeurant au carrefour Sainte-Geneviève, à nseigne des Deux-Dauphins : donation à anne Marchant, femme de Guillaume Don, jeune, marchand orfèvre, bourgeois de ris, de l'usufruit durant vingt ans à partir i jour de son décès, de tous les conquêts imeubles, de tous les biens meubles se trount lors de son décès au village d'Étiolles, ès Corbeil, et de la moitié de sa maison à aris, au carrefour Sainte-Geneviève, à l'enigne des Deux-Dauphins, au coin de la rue s Amandiers, du côté du cimetière Sainttienne-du-Mont, attenante à l'hôtel de l'Écu France, à charge de servir une rente de o livres tournois à Vincent de La Vigne, n frère, et de faire célébrer, après le décès la donatrice, une basse messe par semaine ans l'église de Saint-Étienne-du-Mont. — o juin 1552 (fol. 412).

4265. — Jacques Cain, bourgeois de enlis, et Marie Martine, sa femme : donaon à Pierre Cain, écolier, étudiant en l'Uniersité de Paris, leur fils, de rentes de grain Méry, et de créances et rentes à la Morlaye. – 25 octobre 1551 (fol. 413).

4266. — Antoine Reveloys, l'aîné, marhand à Amiens : donation à Antoine Reveoys, le jeune, écolier, étudiant en l'Univerité de Paris, son fils, d'une maison à Amiens, ue de Beauvais. — 20 juin 1552 (fol. 414).

4267. — Marie Fayen, veuve en premières noces de Jacques Barbier, laboureur à Mitry n France, et en secondes noces de Jacques Sauvenière, marchand à Claye, demeurant à laye : donation à Antoine Barbier, maître apothicaire et épicier, bourgeois de Paris, et à Jeanne Barbier, femme de Philippe Sauvenière, greffier et tabellion de Claye, ses enfants, de granges, de terres, de prés, de marais, de saussaies, de vignes, de jardins à arbres et en verdure, aux terroirs de Claye, de Mauperthuis, de Souilly et aux environs, ainsi que de rentes foncières et de tous les biens, meubles et immeubles, légués par Charles Sauvenière, religieux de Notre-Dame-de-Chaage-les-Meaux, à Jacques Sauvenière, son père. — 17 juin 1552 (fol. 414 v°).

4268. — Anne Audry, veuve de Pierre Belut, procureur au Parlement, tant en son nom qu'au nom de Nicole Belut, conseiller au Châtelet de Paris, et comme tutrice de Jacques et François Belut, ses enfants, Pierre Belut, procureur au Parlement, et Étienne Belut, praticien au Palais à Paris : donation à Martial Belut, praticien au Palais à Paris, de leurs droits, à titre d'héritiers de Jeanne Belut, petite-fille d'Anne Audry, sur une maison à Pierre-Buffière, appelée «la maison de Brossut», en la grande rue. — 10 novembre 1551 (fol. 420 v°).

4269. — Jean Boicervoise, seigneur de Rougemont, lieutenant du bailliage de Senlis, au siège de Pontoise, et Madeleine Le Tur : contrat de mariage. Par ce contrat Robert Baudry, seigneur de la Grossinière, au comté de Saint-Aignan, bailliage de Blois, conseiller sur le fait de la justice du Trésor à Paris, Louis Ruzé, général en la Cour des Aides à Paris, seigneur de la Herpinière, bailliage de Blois, et Pierre Le Tur, curé de Saint-Sulpice de Gy, diocèse de Sens, au nom et comme fondés de procuration d'Anne Baudry, veuve de Mathieu Le Tur, lieutenant général au bailliage de Vermandois, mère de Madeleine Le Tur, donnent à la future les fief et métairie de la Malechere, et les fief, métairie et étang de Roches, au comté de Saint-Aignan en Berry, bailliage de Blois, provenant de la

succession de Michel Baudry, chanoine de Saint-Aignan en Berry, oncle de Madeleine Le Tur. — 24 novembre 1551 (fol. 421 v°).

4270. — Perrette Le Moyne, veuve de Simon Barbier, maçon, demeurant à «Vaudepont», près Ivry-la-Chaussée (Ivry-la-Bataille) : donation à Étienne, à Charles, à Martin Barbier, enfants de Jean Barbier, maçon à «Vaudepont», à Jesse et à Marguerite Barbier, enfants d'Étienne Barbier, maçon, et à Jeanne Barbier, fille de Sébastien Barbier, serrurier à Paris, de la moitié de deux maisons à Vaudepont, et de terres et vignes au même lieu. — 6 juin 1552 (fol. 424 v°).

4271. — Jean Orry, l'aîné, laboureur de vignes, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Jacques, en la maison de Jean Orry, le jeune, maître chandelier de suif, son fils, et auparavant à Chalifert, près Lagny-sur-Marne, lequel, «actendu son viel et ancien aage, qui est de quatre vingtz quinze ou seize ans, comme il a dict et affermé, et qu'il n'a de présent aucun qui le traicte doulcement que le donataire cy après nommé, son filz» : donation audit Jean Orry, le jeune, d'une maison avec grand jardin planté d'arbres, à Chalifert, en la grande rue, d'un terrain planté de saules, de terre et de vigne au terroir de Chalifert, à charge de pourvoir à son entretien et, dans le cas où il voudrait se retirer et aller vivre ou bon lui semblerait, de lui servir une pension viagère de 50 livres tournois. — 31 mai 1552 (fol. 425 v°).

4272. — Nicolas [Le] Hardi, seigneur de la Trousse, valet de chambre ordinaire du Roi : donation à Catherine Cappel, veuve de Raoul [Le] Hardi, élu pour le Roi à Meaux, sa mère, de la moitié de la terre, ferme et seigneurie de la Trousse, près Lizy-sur-Ourcq; ladite donation faite pour que «ladicte damoiselle, sa mère, ayt mieulx de quoy vivre et plus honnestement et aisément entretenir son estat». — 31 mai 1552 (fol. 426 v°).

4273. — Amable Bartesche, clerc et praticien au Palais à Paris, et Jacqueline Le Fèvre : contrat de mariage. Par ce contrat Pierre Le Fèvre, marchand, bourgeois de Paris, oncle de Jacqueline Le Fèvre, promet de donner aux futurs époux, le jour «de leurs espousailles», une somme de 200 livres tournois, «avec une robbe et cotte de mesme drap, ladicte robbe doublée de demye ostade, à poignetz de satin, ung chapperon neuf, le tout à l'usaige de ladicte Jacqueline Le Fèvre, avec sa robbe des festes et autres robbes et acoustremens filiaulx qu'elle a de présent à son usaige», s'engage à faire à ses dépens le festin et banquet du jour du mariage, «jusques à trente ou quarante personnes qui seront prins et appellez d'une part et d'autre», à fournir aux mariés un mobilier jusqu'à la valeur de 40 livres tournois», et fait donation à ladite Jacqueline Le Fèvre de tel droit sur sa succession future qu'aurait pu faire valoir feu Claude Le Fèvre, père de Jacqueline et frère du donateur. En outre Amable Bartesche, au nom de Jacqueline Le Fèvre, sa future épouse, donne quittance à Charles Le Fèvre de tout ce dont il pourrait être redevable envers elle, tant comme tuteur qu'à raison des salaires à elle dus pour le temps qu'elle a passé avec son oncle, et pour les loyers reçus en son nom d'une place et étal à vendre du beurre aux Halles de Paris. — 11 juillet 1551 (fol. 427 v°).

4274. — Jean Belloys et Frémyne de Gouy, sa femme, Valentin de Villiers, archer des ordonnances de l'Empereur, sous la charge du seigneur de Rieux, et Jeanne Laurent, sa femme, demeurant au village de Gouy : transaction avec Jean Carpentin, prêtre, curé de la cure et église paroissiale de Saint-Martin de Gouy, au sujet de la succession de Jean de Gouy, président aux Enquêtes du Parlement à Paris, leur cousin, et cession audit Carpentin de leurs droits sur les biens de cette succession, à l'exception des rentes et héri-

es «scituez au deçà de la rivière de Somme, du tiers de toutes les rentes qu'il possédait la ville de Paris, moyennant payement de écus d'or soleil. — 5 juillet 1550 (fol. 429).

4275. — Yves Cappellain, prêtre, deurant à Paris : donation à Guillaume de on, prêtre, demeurant à Paris, d'une rente 70 sols tournois sur Nicolas Nicole, charitier de la «grand congnée» à Paris. — juin 1552 (fol. 430 v°).

4276. — Jacques Fontaine, maître mesier à Paris : donation à Nicolas Hury, lier, étudiant en l'Université de Paris, son eu, de la moitié de ses droits à titre d'héer de Jean de Fontaine, son père, sur maison à Saint-Révérien, diocèse de ers. — 29 juin 1552 (fol. 431).

4277. — Raymond Chicot, écuyer, seiur de Beauregard, près Montbrison, au s de Forez, demeurant à Beauregard, en nom et comme procureur de Jean Chicot, père : donation à Jean Cherruyer, noe et secrétaire du Roi, demeurant à Paris, ne maison avec 60 arpents de terres et , au terroir de Montreuil (près Versailles) Val de Gallye, ou lieu dit la Fosse Rete, appellée la pièce d'Aubigny, autrement icardie», provenant en partie de la sucion d'Anne de Béart, sa mère. — 22 ocre 1551 (fol. 431 v°).

278. — Pierre Lesprevier, laboureur, derant aux Carrières, paroisse de Conflans, Charenton : donation à Jean Le Roy, ureur aux Carrières, et à Perrette Lespre-, sa femme, ses beau-frère et sœur, d'une son aux Carrières, au lieu dit «le Séjour our», de vignes au terroir de Bercy, aux dits «les Artilleries, le Clos aux Muss», et au pont de Charenton, au lieu dit Artilleries»; ladite donation faite «pour les mpenser des fraiz et mises qu'ilz ont faictz, et fraiez pour luy, tant durant le temps nze moys ou environ qu'il a esté malade en la maison desdictz donataires, et lesquelz l'ont fait venir à leurs coustz et despens en ceste ville de Paris pour le monstrer aux médecins, pour recouvrer, s'il est possible, sa garison», à charge par lesdits donataires de le nourrir, sa vie durant, et «l'entretenir de tous habitz, chausses et soullyers, le tout comme homme de champs et villaiges». — 11 juin 1552 (fol. 433).

4279. — Jean Lhéritier, marchand, bourgeois de Paris : donation à Michel Pileur, procureur au Châtelet de Paris, son beau-frère, d'une rente de 42 sols 6 deniers tournois sur une maison avec jardin à Saint-Cloud, au bout du pont, «à l'opposite de l'hostel du Heaulme», ayant pour enseigne contre le mur le Barbeau. — 30 juin 1552 (fol. 434).

4280. — Jeanne Liger, fille de Claude Liger, laboureur à Rambouillet, demeurant à Paris, rue de la Bretonnerie : donation à Adrien de Calf, marchand, demeurant à Paris, rue Pierre-Sarrazin, paroisse Saint-Benoît-le-Bien-Tourné, «pour le bon amour qu'elle a et dict avoir audict de Calf», de ses droits sur une maison à Paris, rue de la Bretonnerie, à l'enseigne du Moulinet, attenante au collège de Lisieux, près des rues de la Grande et Petite-Bretonnerie, qu'elle possédait en vertu de donation à elle faite par Étienne Liger, marchand, bourgeois de Paris, son oncle, et sur une rente de 4 livres tournois due par Pierre de Courçay, voiturier par terre, pour une sallette et petit appentil attenant à la maison ci-dessus, et sur les meubles s'y trouvant. — 5 juillet 1552 (fol. 434 v°).

4281. — Sulpice Vallet, menuisier, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Honoré, et Jeanne Dammartin, sa femme : donation mutuelle. — 4 juillet 1552 (fol. 435 v°).

4282. — Jean Abot, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Toussaint de Mortagne, curé de Notre-Dame dudit lieu et de Feings : donation à Guillaume Abot, conseiller au

Parlement de Paris, son frère, des manoir, château, seigneurie et justice de la Chaise, près Nogent-le-Rotrou, en la paroisse de Souancé, du bois du Plessis-la-Chaise et de moitié des terres, bois, prés et pâtures dépendant de la seigneurie de la Chaise. — 10 mars 1535 (fol. 436).

4283. — Perrette de Ville, religieuse non professe en l'abbaye de Notre-Dame d'Ormont, près Fismes, fille de feu Celsar (*sic*) de Ville, en son vivant, maître chirurgien juré, «inciseur de pierres et gravelles», demeurant à Paris : «considérant en soy la grande foeblesse et impotence où elle est, à ceste cause elle ne pourroit mainteuir, soustenir, labourer, ne soy gouverner ou temps adveuir sans ayde ne gouvernement d'aultruy, au moien de quoy elle pourroit encourir en grans dommaiges, neccessitez et inconveniens, pour à quoy obvier, aussi que sont dix à unze ans elle est demourante à ladicte abbaye d'Ormont, où elle a tousjours durant ledict temps esté aprise, nourrye, gouvernée et substantée et alimentée, et auquel lieu elle espère demourer, le temps et reste de sa vye, et y prandre l'estat et dignité de religieuse professe, en récompense et rémuneration de ce» : donation à l'abbaye de Notre-Dame-d'Ormont de tous ses biens, meubles et immeubles. — 5 juillet 1551 (fol. 438 v°).

4284. — Marie Houet, dame de Villemorant, veuve d'Adrien Rougeault, chirurgien et valet de chambre ordinaire du Roi, demeurant à Paris : donation à François de la Roche, praticien au Palais à Paris, et à Marguerite Le Tellier, sa femme, de ses droits sur une maison aux Carrières-Charenton, au lieu dit «le Séjour du Roi, ayant son regard au becq des deux rivières de Seine et Marne», et donnant sur le quai desdites deux rivières. — 6 avril 1552 (fol. 440 v°).

4285. — François de la Roche, praticien au Palais à Paris, et Marguerite Le Tellier, sa femme : donation mutuelle. — 11 avr 1552 (fol. 441 v°).

4286. — Jean Grizy, marchand à Jossign en Brie, et Perrette Grimoust, sa femme donation mutuelle. — 15 juin 1552 (e double) [fol. 442 et 443 v°].

4287. — Jean Bongars, marchand plom bier, bourgeois de Paris, et Étiennette L Maistre, veuve de Jean de Chon, marchan plombier, bourgeois de Paris : contrat de m riage, avec donation mutuelle. — 13 janvi 1548 (fol. 445).

4288. — Claude Mégissier, femme d Guillaume Martin, demeurant à l'abbaye d Notre-Dame-de-la-Roche : donation à Philipp à Geneviève, à Jeanne et à Guillaume Marti ses enfants, de ses droits sur les successio de ses père et mère, aïeul et aïeule; «ce pr sent don, cession, transport faictz pour l bonne amour naturelle qu'elle a à sesdictz e fans et pour la pitié et compation qu'elle d'iceulx, qui sont prest à mendier leurs vye et à ce moyen est pour leur ayder à vivr entretenir aux escolles, et marier ou pourveoi eulx parvenuz en aage, attendu ladicte paou vreté et qu'elle n'a moien leur faire aultr bien». — 22 février 1552 (fol. 447).

4289. — Michelle Baudequin, veuve d Jean Le Gay, marchand apothicaire, bourgeoi de Paris : donation à Étienne du Nesmes notaire au Châtelet de Paris, et à Barbe L Gay, sa femme, ses gendre et fille, «pour l bonne amour que ladicte veufve a ausdict mariez», d'un arpent de vigne au terroir d Montmartre, au lieu dit «les Desertz de la chap pelle des Martyrs». — 7 août 1551 (fol. 448)

4290. — Jeanne Le Blanc, veuve de Jea Coilon (ou Colomp) : donation et cession à Guyon Guymard, sergent royal au bailliag d'Auxerre, de ses droits sur la succession d Laurent Baille, marchand, bourgeois de Paris — 11 juillet 1552 (fol. 448 v°).

4291. — Marie Bonnart, veuve de Jean
rvé, grenetier de Montfort-l'Amaury : do-
tion à Nicolas et à Claude Hervé et autres
fants à naître du mariage de Claude Hervé,
rchand, bourgeois de Paris, et de Marie
rdrier, du septième de ses biens, meubles
immeubles. — 10 juillet 1552 (fol. 449 v°).

4292. — Pierre Lalement, procureur au
lement : donation à Marie Lalement, veuve
Germain Le Lieur, marchand, bourgeois
Paris, sa sœur, d'une rente de 66 livres
sols 4 deniers tournois sur les fermes de
ille de Paris, et d'une rente de 95 livres
sols 8 deniers tournois sur Roger de Vau-
ar, conseiller au Parlement, et sur Jean
ier, avocat en Parlement. — 22 juin 1552
. 450 v°).

4293. — Simon Gondouyn, maître ruba-
r à Paris : donation à Louis Gondouyn,
lier, étudiant en l'Université de Paris, son
, de ses droits sur la succession d'Ysabeau
ndouyn, femme de Gillet Bourgeois, de-
urant à Tours, à la porte de la Guerche,
ante. — 15 juillet 1552 (fol. 451).

4294. — Denise Courtois, femme de Martin
lier, bourgeois de Paris, et auparavant veuve
ntoine Gallois, sergent à verge au Châ-
t de Paris : donation à Marguerite Gal-
, femme de Mathieu Chailler, voiturier
terre à Paris, à Marie Gallois, veuve de
n Duval, à Jean Félix, l'aîné, à Jean Félix,
eune, et à Denis Félix, enfants mineurs
ntoine Félix, maître peintre à Paris, et de
Claude Gallois, ses filles et petits-enfants,
ce qu'ilz aient mieulx de quoy vivre à
venir», de la moitié d'une maison à Paris,
e de Garnelles, où soulloit pendre pour
eigne le chasteau de Garnelles». — 15 juil-
552 (fol. 451 v°).

4295. — Guillaume Chomat, maître des
x et Forêts du duché de Nemours, suivant
Cour : donation à Nicole Journée, avocat
Roi en la Connétablie et Maréchaussée de
France, et à Marie Chomat, sa femme, «en considération des bons et agréables plaisirs qui faictz luy ont esté», d'une maison avec 100 arpents de terres en la terre et seigneurie de Pontcarré en Brie, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 25 livres tournois. — 3 mars 1552. — Guillaume Chomat, maître des Eaux et Forêts du duché de Nemours : déclaration par laquelle il reconnaît avoir reçu de Nicole Journée, avocat du Roi en la Connétablie et Maréchaussée de France, une somme de 300 livres tournois pour le rachat de la rente de 25 livres tournois stipulée dans la donation du 3 mars 1552, et confirmation de cette donation. — 16 juillet 1552 (fol. 452 v°).

4296. — Guillaume de La Ruelle, marchand, bourgeois de Paris : donation à Guillaume Drouyn, notaire au Châtelet de Paris, et à Ysabeau de La Ruelle, sa femme, ses beau-frère et sœur, d'une maison à plusieurs corps d'hôtel, provenant de la succession de son père, Guillaume de La Ruelle, maître des œuvres du Roi en l'office de maçonnerie, maison sise à Paris, rue de la Monnaie, «en laquelle soulloit pendre pour enseigne le Rabot», et de la moitié d'un corps d'hôtel, sur le derrière, avec allée pour sortir sur la rue des Rosiers, aboutissant par derrière sur le jardin de l'hôtel de Tancarville, d'une rente de 36 livres 10 sols tournois sur Pierre Cresse, d'une autre rente de 44 livres tournois sur Jean Fournier, bourgeois de Paris, et Catherine de la Barre, sa femme, et de tous biens, meubles et immeubles, quelconques qui pourront lui appartenir au jour de son décès. — 20 juillet 1552 (fol. 454 v°).

4297. — Gaston Olivier, seigneur de Mancy, grand archidiacre et chanoine d'Angers, «disant que la maison, deux cours, puis, jardin, qu'il tient et possède de présent, assis en ceste ville de Paris, rue de Jouy, est la maison paternelle dont est sortie toute la famille des Oliviers en ceste ville de Paris, et qu'il n'a aucuns frères, ne autres héritiers masles ve-

nans à sa succession, portant le surnom d'Olivier, par qui la famille des Oliviers puisse estre représentée et continuée, et à ceste cause et considérant par luy que messire François Olivier, chevalier, conseiller du Roy nostre dit seigneur en son privé Conseil, président en sa Court de Parlement à Paris et chancellier d'Alençon, son cousin germain, est demouré seul du nom de ladicte famille, aiant de beaulx enfans, nez et procréez en loyal mariage, par lesquelz ladicte famille pourra estre continuée longuement, estimée et renommée par ce roiaulme, si Dieu plaist, pour leurs bonnes meurs, sciences et vertus, pour ces causes et considérations, et aussi à ce que ladicte maison dudict seigneur de Mancy demeure à perpétuité à la famille des Oliviers» : donation audit François Olivier d'une maison à Paris, rue de Jouy, en la paroisse Saint-Gervais, «tenant, d'une part, tout du long à ung grand hostel et jardin, qui fut anciennement à maistre Estienne de Novyant et depuis à ung nommé Ribacin, et de présent à maistre Claude Guyot, contrerolleur de la Chancellerie de France, d'autre part, sur le devant à une ruelle sans chef, et environ le meilleu à une maison et jardin que les Favars ont dès longtemps tenue, et encores de présent la tient et occuppe Marie Favart, vulgairement appellée la Clergesse, et sur le derrière aux jardins qui ont apparteuu à m^e^ Jehan La Pitte, que tient de présent maistre Jehan Hennequin, conseillier du Roy en sa Court de Parlement à Paris, et encores à ung hostel que tient de présent maistre... Turquain, receveur de Paris, aboutissant d'un bout par devant à ladicte rue de Jouy, et d'autre bout par derrière à plusieurs petis jardins appartenans à diverses personnes, et à une petite ruelle illec estant au bout d'iceulx jardins, qui chect en la rue de la Mortellerie, par laquelle le détempteur de ladicte maison a faculté de passer et rapasser pour son usaige», et acceptation de la donation par François Olivier. — 21 avril 1544, 4 et 22 juillet 1552 (fol. 455 v°).

4298. — Gaston Olivier, seigneur de Mancy
grand archidiacre et chanoine d'Angers : do
nation à François Olivier, chevalier, chancelie
de France, son cousin germain, de ses droit
sur l'usufruit d'une enclave ou étable et cel
lier, étant des dépendances d'une maison, ru
de Jouy, par lui précédemment donnée aud
François Olivier, et acceptation de cette do
nation par le même François Olivier. — 4 e
22 juillet 1552 (fol. 458 v°).

4299. — Nicole Julien, avocat au Châtel
de Paris : donation à Jeanne Lescuier, «pou
les bons et agréables services qu'elle luy a pa
cy devant faictz», de l'usufruit de la maiso
qu'il habite à Paris, rue du Petit-Marivaux
des meubles qui se trouveront dans cett
maison, lors de son décès, à l'exception de l
vaisselle d'argent, et de l'usufruit d'une rent
de 10 livres tournois sur Pierre de Blocet. —
24 juillet 1552 (fol. 460).

4300. — Jean de Cossart, écuyer, seigneu
de «Buchery», près Pontoise, demeurant
Paris, rue des Rosiers : donation à Jea
de Cossart, écolier, étudiant en l'Université d
Paris, son fils, de maison à Auvers, au fie
de la Marie, d'un arpent d'île aux grande
îles d'Auvers, sur la rivière d'Oise, de ch
nevière et vignes au terroir d'Auvers, d
rentes sur des maisons et autres biens
Auvers, et sur diverses maisons à Pontoise
rues de la Coutellerie, du Pont, notammen
d'une rente de 18 livres tournois due pa
Andry Prévost, drapier à Pontoise, pour l
loyer d'une maison, appelée «le Jeu de paume»
rue de la Grande-Tannerie. — 12 juin 155
(fol. 460 v°).

4301. — Gabriel d'Orgemont, écuyer, sei
gneur de Vernouillet, et Valentine du Boys
sa femme : donation mutuelle. — 16 jui
1552 (fol. 462).

4302. — François Le Conte, prêtre, de
meurant à Argenteuil : donation à Madelein

let, veuve de Jean Guignard, tailleur de re, demeurant à Blois, d'une vigne à ombes, près Argenteuil. — 30 décembre 6 (fol. 462 v°).

303. — Pierre du Périer, écuyer, seigneur Champricquet en Provence : cession et sport à François Dupré, seigneur de Chagnieu, écolier, étudiant en l'Université de s, «son cher cousin» en faveur de son de, et pour l'alimenter, nourrir et soubzr les fraiz qui luy conviendra faire pour le chèvement dudict estude», d'une pension o livres tournois à lui due par Henri Gri-, sur une maison à Paris, «en la Tournelle place Maulbert, joignant le jeu de paulme adicte Tournelle, d'un costé, le derrier du in du cardinal Le Moyne, de l'aultre, la son et jardin où demeure l'abbé de Chéry, 'autre et la rue au port de ladicte Toure,» et d'une créance de 7 écus et demi d'or il sur Raphael de Rieux, et ratification Pierre du Périer de cette cession et de ce sport.— 4 mai et 21 juin 1552 (fol. 463 v°).

304. — François de Clèves, duc de Niois, pair de France, comte d'Eu, de ux, de Rethelois et de Beaufort : donation Marguerite de Bourbon, sa femme, «pour ingulière affection et mutuelle amour qu'il te à ladicte dame et en recongnoissance de grande obéyssance qu'elle luy a tousjours nstrée et rendue», de tous ses biens meu- et de l'usufruit de tous ses biens imbles. — 9 juillet 1552 (fol. 465).

305. — Barthélemy Faye, seigneur des sses, conseiller au Parlement de Paris : ation à Jacques Faye, écolier, étudiant l'Université de Paris, son fils, d'une rente 30 écus d'or soleil sur les biens de feu is Taillemont, marchand à Lyon. — juillet 1552 (fol. 466 v°).

4306. — Pierre Doulet, notaire du Roi clerc au greffe civil du Châtelet de Paris, et nçoise Nyvoisin : contrat de mariage. Par ce contrat Nicole Nyvoisin, procureur au Châtelet de Paris, et Marie Boboline, sa femme, père et mère de Françoise Nyvoisin, donnent aux futurs époux la moitié d'une maison avec 58 arpents de terres, prés et saussaies au village de Noiseau en Brie, et promettent de donner à leur fille, en outre «de ses habitz et acoustremens filiaulx», une robe de drap noir fin du seau de Rouen, doublée de damas, «à gect et poignectz de veloux», avec une cotte et un chaperon de même drap; et demeureront quittes de la somme de 20 écus soleil, léguée à Françoise Nyvoisin par Bertrand Boboline, son grand oncle. — 21 juin 1552 (fol. 467 v°).

4307. — Victor Desloges, maître chapelier, demeurant à Paris, rue Aubry-le-Boucher, et Guillemette Heurtematte, sa femme : donation mutuelle. — 22 juillet 1552 (fol. 468 v°).

4308. — Nicolas Vacquette, sergent du parc de Boulogne, demeurant à Boulogne, près Paris : donation à Marguerite Vacquette, femme de Jean Brichier, laboureur à Boulogne, sa sœur, d'une maison avec jardin à Menus-lez-Boulogne, «pour la bonne amour naturelle qu'il a à sa sœur, et pour icelle récompenser des peines, sallaires et services par ladicte Margueritte faictz audict donateur durant le temps qu'il a esté prisonnier ès prisons de la Conciergerie du Palais à Paris, au Chastellet de Paris, et en la court d'église», à charge de «loger, nourrir et entretenir ledict Vacquette, sa vye durant, selon son estat et sans fraulde». — 1er août 1552 (fol. 469).

4309. — Nicolas Frissart, marchand drapier et chaussetier, bourgeois de Paris : donation à Jean Dollibon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, au collège de Montaigu, son frère utérin, d'une rente de blé sur une maison à Rozoy-en-Brie, rue Saint-Antoine, près du cimetière. — 27 juillet 1552 (fol. 470).

4310. — Marion Hardi, veuve de Gillet de Laye, manouvrier, demeurant à Villeblevin :

donation à Antoine et Gilles de Laye, maîtres menuisiers à Paris, ses enfants, de ses droits sur la succession de Jean Hardi, marchand, bourgeois de Paris, son frère. — 7 août 1552 [en double] (fol. 470 v° et 471).

4311. — Christophe Crespin, boulanger, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Denis : donation à Jacques Oudin, maître boulanger aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Denis, et à Ysabeau Crespin, sa femme, ses beau-frère et sœur, d'une maison aux faubourgs Saint-Denis, avec jardin et marais derrière, «où soulloyt pendre pour enseigne l'Ymaige Sainct-Jehan-Baptiste, aboutissant d'un bout par devant sur la chaussée, et par derrière sur les Coustures des Filles-Dieu»; d'une autre maison aux faubourgs de Paris, à l'enseigne des Maillets, attenante à la maison précédente, d'une troisième maison avec étables et jardin, aux faubourgs Saint-Laurent-lez-Paris, «aboutissant par derrière sur les esgoulx de Sainct-Magloire»; obstant que le donateur est «foible et impotent... à cause des grandes infirmitez qu'il a supportez et supporte, au moien de quoy il ne peult gaigner sa vye», et considérant que ces héritages nécessitent de grandes réparations et, s'ils n'étaient entretenus, «ne luy seroient de grand prouffict et n'en pourroit soy entretenir d'abitz seuullement», de plus «qu'il ne pourroit estre plus doulcement, familiairement et honnorablement traicté, nourry, logé et entretenu» que par son beau-frère et sa sœur, qui ont promis de pourvoir à son entretien, sa vie durant, «honnestement et doulcement, comme il appartient à l'estat dudict Christofle» de lui bailler et délivrer par chacun jour de dimanche 12 deniers tournois, et de nourrir et loger deux pourceaulx par chacun an, durant sa vye, aussi à leurs despens, ainsi que lesdictz mariez font et feront à leurs pourceaulx, lesquelz deux pourceaulx seront venduz en temps de vente par ledict Crespin, qui, néantmoins, en prendra les deniers pour subvenir à soy entretenir de vestures, linges et entretenemens; ledit Christophe Crespin se réservant la facul de vendre les meubles garnissant la chamb qu'il occupe, à l'exception du lit complet, d' coffre pour mettre ses habits et linge, et d'u bassinoire qu'il sera tenu d'apporter chez sœur; et devant consacrer le produit de vente de ses meubles à l'achat des deux pou ceaux. — 2 juin 1551 (fol. 471 v°).

4312. — Jean Dumesnil, praticien en co laie à Paris, et Jeanne Doullet, veuve Toussaint Lussault, marchand, demeurant Paris : contrat de mariage. Par ce contrat future s'engage à entretenir Guy et Judi Alix, enfants de feu Guy Alix, âgés de hu et quatre ans, jusqu'à l'âge de 15 ans, et leur «faire apprendre mestier et estat ho neste, selon leur quallité». — 13 juin 155 (fol. 473 v°).

4313. — François Jacquet, le jeune, com pagnon drapier à Paris, et Jeanne Grouyn contrat de mariage. Par ce contrat Je Grouyn, marchand, bourgeois de Pari père de Jeanne Grouyn, promet de donn aux futurs époux 200 livres tournois, la veil de leurs «espousailles», de plus Jeann Grouyn, future épouse, apporte à la com munauté une portion de maison à Pari sous la Tonnellerie, à l'enseigne du Mouto devant et à l'opposite de la grande Halle au Draps, une portion de maison à Bagneu Saint-Erblanc, des vignes aux terroirs de B gneux et de Saint-Mandé, des rentes sur d vignes à Saint-Marcel et Bagneux; en outr François Jacquet, l'aîné, marchand drapie bourgeois de Paris, ratifie et homologue l'a sociation faite et passée entre lui et Franço Jacquet, le jeune, son compagnon, par-deva notaires, le 1er octobre 1551, ainsi qu l'inventaire des biens meubles, marchandis et créances de l'association, appartenant p moitié audit François Jacquet, le jeune. — 4 août 1552 (fol. 474 v°).

4314. — Jean Caignet, marchand drapier Paris, et Catherine de Mauru : contrat de uriage. Par ce contrat Guillaume de la Biste, marchand, bourgeois de Paris, oncle Catherine de Mauru, promet de donner x futurs époux 1,150 livres tournois, dont 000 la veille de leurs «espousailles», pour droits successifs des aïeul et aïeule de nièce, et 150 livres dans un an; en outre cques Pinel, cousin de Catherine de Mauru, omet de remettre aux futurs époux, la lle de leurs «espousailles», 400 livres tours et «le drap d'une robe d'escarlatte ur la future, «suffisant et honneste, selon 1 estat», et lui donne quittance de son tretien. De plus, Pierre Courchon, prêtre, bachelier formé en la Faculté de théologie et chanoine de Paris, oncle de Jean Caignet, donne à son neveu 1,000 livres tournois, qu'il a mise pour sa part «dans la societté en marchandise» entre lui et Simon Caignet, marchand drapier, son oncle, déclare qu'il est son seul héritier et lui fait donation de tous les biens, meubles et immeubles, qui lui appartiendront au jour de son décès. Au bas de l'acte se trouvent les reçus délivrés par Jean Caignet et par Catherine de Mauru, sa fiancée, des sommes de 1,000 livres, de 400 livres tournois et du drap pour une robe d'écarlate, mentionnés dans le contrat. — 10 mai et 8 juillet 1548 (fol. 476 v°).

Y 98. — Registre in-folio, 484 feuillets, papier. Vol. 13.

(11 août 1552-20 juillet 1553 [dates des Insinuations].)

4315. — Gaston Olivier, seigneur de ncy, grand archidiacre et chanoine d'Anrs : donation à François Olivier, chevalier, ancelier de France, seigneur de Leuville et Montlhéry, son cousin germain, de la terre seigneurie de Mancy (près Épernay), et de droits sur les terres et seigneuries de Mogis, de Grauves, de Montgrimaux et de is (près Épernay); ladite donation réverle sur Antoine Olivier, second fils de Franis Olivier, filleul du donateur, et acceptation cette donation par François Olivier. — et 22 juillet 1552 (fol. 1).

4316. — Gaston Olivier, seigneur de ncy, grand archidiacre et chanoine d'Anrs : déclaration relative à une rente de o écus d'or, au capital de 1,800 écus d'or, e par Jean de la Ballue, seigneur de Gouaix, Marie Malingre, sa femme, rente assignée r deux maisons avec jardin à Paris, Vielle e du Temple, portant que cette rente devra e rachetée, afin que les terres et seigneuries par lui données à François Olivier et à Antoine Olivier, son fils puîné, demeurent quittes de toutes charges. — 4 et 22 juillet 1552 (fol. 3 v°).

4317. — Jean Huault, marchand teinturier, demeurant à Paris, rue aux Ours, à l'Image Saint-Martin : donation à Nicole Teroude, maître ès arts, étudiant en l'Université de Paris, d'une rente de 24 sols parisis sur Henri Pléau, marchand tavernier et archer de la ville de Paris, demeurant à Saint-Marcel, à l'enseigne de la Pomme rouge, détenteur d'une masure, avec granges et jardin, à Saint-Marcel-lez-Paris, en la grande rue, à l'opposite de la maison ayant pour enseigne la Croix de fer, attenante aux héritiers de feu Jean Gobelin. — 2 août 1552 (fol. 5).

4318. — Mathurin Lyard, ancien huissier en la Cour des Aides à Paris, et Adenette Waultier, sa femme, auparavant veuve d'Étienne Barat, chirurgien juré à Paris : donation à

Jacques Barat, huissier des Requêtes du Palais, leur beau-fils et fils, des droits et actions à exercer contre les héritiers d'Adrien Rougeault, chirurgien et valet de chambre ordinaire du Roi, à raison de la succession de Jeanne Barat, femme dudit Rougeault, et fille d'Adenette Waultier. — 18 juillet 1552 (fol. 5 v°).

4319. — Jacques Herlement, marchand, bourgeois de Paris, et Suzanne Cornu, sa femme : donation mutuelle. — 24 mai 1548. — Jacques Herlement, bourgeois de Paris, et Suzanne Cornu, sa femme : ratification de la précédente donation mutuelle, avec dérogation à la clause stipulant qu'en cas de contestation soulevée par les héritiers du premier mourant, ses biens seront vendus et distribués à des œuvres charitables. — 6 août 1552 (fol. 6 v°).

4320. — Lucette Espaullard, veuve de Jean de Bon, notaire apostolique en cour d'église : donation à Robert de Bon, son petit-fils, du quart d'une maison à Paris, rue de la Mortellerie, à l'enseigne du Chardon rouge, aboutissant par derrière au quai qui est sur la rivière, afin que ledit Robert de Bon «ayt mieulx de quoy vivre, soy entretenir aux estudes et en icelles acquérir degré et sciences». — 8 janvier 1552 (fol. 8).

4321. — Denise d'Ardillières : donation à Pierre d'Ardillières, clerc au Châtelet de Paris, son frère, des droits successifs à elle échus par le décès de Jean d'Ardillières et de Denise Gaillard, ses père et mère, demeurant à Liverdy. — 27 juillet 1552 (fol. 8 v°).

4322. — Alexis Mégissier, marchand, bourgeois de Paris : donation à Nicolas Mégissier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de diverses créances montant à 114 livres 5 sols 9 deniers tournois, notamment d'une créance de 40 livres sur Louis Moret, marchand épicier à Saint-Denis. — 2 juillet 1552 (fol. 9).

4323. — Marie Le Gotelas, veuve d'Antoine Bernardin (ou Benardin), écuyer, seigneur de Bry-sur-Marne : donation à Pierre Lucas, procureur au Châtelet de Paris, de terres au terroir de Bry-sur-Marne, à elle échues par droit d'aubaine. — 16 juillet 1552 (fol. 10).

4324. — Anne Boucher, veuve en premières noces de Jacques Hervy, notaire au Châtelet de Paris, et en secondes noces de Gilles Rousselet, marchand apothicaire et épicier, bourgeois de Paris : donation à Claude Hervy et à Guillaume Rousselet, marchands, bourgeois de Paris, ses fils, d'une grande maison à Paris, au Mont Sainte-Geneviève, à l'enseigne du Bœuf trompé, avec un petit étal de boucher, cour et jardin, attenante au collège des Lombards, d'une autre maison à Paris, rue Judas, ayant l'enseigne de l'Image Sainte-Anne contre le mur, de la moitié d'une maison contiguë, même rue, à l'enseigne du Tranchoir d'argent, d'une maison aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Marcel, attenante à la fausse porte desdits faubourgs, d'une rente de 14 livres, 2 sols 6 deniers tournois sur une maison et sur des vignes à Bagnolet et de 32 livres 10 sols tournois de rente sur l'Hôtel de ville de Paris, à charge de fondation, après le décès de la donatrice, à Saint-Étienne-du-Mont, d'un grand service qui sera célébré chaque année, le jour de la Sainte-Anne, avec jeu des orgues et sonnerie des cloches, fondation qui sera rappelée par une inscription sur un pilier près de la chapelle Sainte-Anne, a charge également de servir une pension viagère de 10 livres tournois à sœur Marie Hervy, fille de la donatrice, religieuse aux Cordelières de Saint-Marcel, et de lui donner 60 sols tournois, avec 18 aunes de toile et quatre draps de chanvre. — 9 août 1552 (fol. 10 v°).

4325. — Isabeau Jarret, demeurant à Stains, près Saint-Denis : donation à Jeann

[M]oreau, sa filleule, et à Pierre Moreau, frère [d]e ladite Jeanne, enfants de Nicolas Moreau, [la]boureur à Stains, de la moitié d'une maison [à] Stains, en la rue de la Chaussée, et de vi[g]nes et terres au terroir de Stains, à charge [d]e fondation d'une messe solennelle de *re[q]uiem* dans l'église de Notre-Dame de Stains. — 2 juillet 1552 (fol. 13).

4326. — Jeanne Poullain, veuve de Ni[co]las Scopart, foulon de draps, demeurant à [P]aris, rue de la Verrerie : donation à Guil[la]ume Ferrant, courtier juré de vins à Paris, [d]e ses droits sur des maisons, terres, vignes, [p]rés et bois, à Cœuilly en Brie, dépendant [d]e la succession de Jean Poullain, huilier à [Cœ]uilly en Brie, son père. — 16 août 1552 [(f]ol. 14).

4327. — Pierre Noël, maître boulanger à [Pa]ris : donation à Jean Noël, écolier, étudiant [en] l'Université de Paris, son fils, d'une vigne [au] terroir de Clichy-la-Garenne, au lieu dit [«l]es Fouquets, autrement le Trou Regnault», [av]ec les fruits pendant par les racines. — [.] août 1552 (fol. 14 v°).

4328. — Jean de Monceaux, fils de feu [Ni]colas de Monceaux, orfèvre, et Ysabeau [d'A]utheul : contrat de mariage. Par ce con[tra]t Simon d'Autheul, maître cordonnier, [bo]urgeois de Paris, et Marie Millon, sa [fe]mme, père et mère d'Ysabeau d'Autheul, [pr]omettent de donner aux futurs mariés, la [ve]ille de leurs «espousailles», une somme de [.]o livres tournois, et de leur louer pour [ne]uf ans, moyennant 150 livres tournois par [an], une maison à Paris, rue de la Barillerie, [de]vant les murs du Palais, à l'enseigne du [No]m de Jésus, et Raouland Daniel, marchand [gr]aveur de sceaux, bourgeois de Paris, beau-[pè]re de Jean de Monceaux, donne à son [be]au-fils une maison avec jardin à Paris, rue [Je]an-Saint-Denis, à l'enseigne de la «Mont[jo]ye-Saint-Jacques», donnant par derrière sur [la] rue du Chantre, une autre maison à deux corps d'hôtel avec jardin, rue Champfleury, à l'enseigne de la Corne de Daim, attenante à l'hôtel portant pour enseigne la Coupe et par derrière à la maison de l'Écu de France, une rente de 4 livres 13 sols 4 deniers tournois sur la communauté des pauvres écoliers du collège de Montaigu, «un ouvrouer» à Paris, à côté de l'une des grandes portes du Palais, «faisant le coing entrant à ladicte grande porte qui est au devant et regardant droict à la rue de la Vieille-Drapperie», une rente de 25 sols parisis sur deux maisons, rue Saint-Honoré, «joignant les anciens murs de la Ville», diverses rentes sur des vignes au terroir de Champigny et d'Ivry, trois quartiers de vignes au terroir de Clichy-la-Garenne, au lieu dit «les Fossettes», sur le chemin de Paris à Courcelles. — 8 mai 1552 (fol. 15).

4329. — Jean Huaud, l'aîné, seigneur de Puyvallée, demeurant à Bourges, et René Huaud, praticien au Palais à Paris, frères : donation mutuelle, avec réserve de l'usufruit stipulée en faveur de Guillemette Daveau, femme de René Huaud, en cas de survie. — 30 juin 1552 (fol. 17).

4330. — Jeanne Galopin, veuve de Mathurin Périer, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Périer, marchand, bourgeois de Paris, son fils, d'une maison avec étable et jardin au village de Saint-Ouen [-l'Aumône], près Pontoise, devant l'église, et de terres et prés au terroir de Saint-Ouen [-l'Aumône]. — 17 août 1552 (fol. 18 v°).

4331. — Gilbert Donys, maître taillandier en blanc, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Charronnerie : donation à Michel Héritier, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, au collège Saint-Michel, son neveu, de ses droits sur les biens de la succession de Jean Donys et d'Artaulde, ses père et mère, à Saint-Héand-en-Forez. — 18 août 1552 (fol. 20).

4332. — Noël de Chambilly, maître barbier, chirurgien à Paris, et Claude Boudet, veuve de Pierre Périer, maître patenôtrier à Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Noël de Chambilly et Claude Boudet font donation de tous les biens que possédera le survivant d'entre eux à Martin Chenet, maître barbier, chirurgien à Paris, et à Jeanne Mallet, sa femme, nièce de Noël de Chambilly. — 24 septembre 1551 (fol. 21).

4333. — Gaston Olivier, seigneur de Mancy, conseiller et aumônier ordinaire du Roi, demeurant à Paris : donation à Christophe Rippaut, conseiller au Parlement, à Paris, et à Marie Le Fèvre, sa femme, de la terre et seigneurie de Jouy-le-Comte, que le connétable de France, seigneur de Beaumont, aura la faculté d'acquérir moyennant 9,000 livres tournois. — 17 août 1552 (fol. 21 v°).

4334. — Jean Boullenger, prêtre, demeurant à Saint-Germain-les-Châtres (Arpajon) : donation à Gatien Gaultier, son neveu, pour ses bons et agréables services, et «affin de faire prier Dieu pour luy», d'un pré en la prairie de Villouvette, d'une maison à Châtres, rue Saint-Germain, et d'une vigne au vignoble d'Ollainville. — 30 avril 1552 (fol. 23).

4335. — Regnault Clutin, doyen de Bayeux : donation à Henri Clutin, chevalier, seigneur de Villeparisis, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, son frère, de ses droits sur la terre et seigneurie de Villeparisis. — 28 juin 1552 (fol. 25 v°).

4336. — Guillemette Tronson, veuve de Jean Lhéritier, et en dernières noces d'Étienne de Nully, bourgeois de Paris : donation à Jean, à Claude, à Jacques, à Robert et à Anne Lhéritier, ses petits-enfants, d'une maison à plusieurs corps d'hôtel, avec jardin, rue du Vert-Bois, d'un jardin adjacent donnant sur la rue du Temple, d'une autre maison de plusieurs corps d'hôtel, avec jardins clos de murs, rue des Fontaines. — 12 mai 1551 (fol. 26 v°).

4337. — Jean Bertrand, avocat en Parlement, et Marguerite de Donon : contrat de mariage. Par ce contrat Catherine Cordelier, veuve de Michel Perrignon, procureur en la Chambre des Comptes, tante de Marguerite de Donon, promet de donner aux futurs époux, tant à titre de don que pour demeurer quitte du legs de 1,600 écus d'or fait par Michel Perrignon à ladite nièce, une somme de 4,000 livres tournois, dont 2,000 seront payées la veille de leurs «espousailles», et le surplus représenté par une rente de 166 livres tournois assignée sur une grande maison, comprenant plusieurs corps d'hôtel, nouvellement construite à Paris, rue des Bouchers, dite «de Braque», attenante à la maison de Thomas Rappouel, et ayant issue sur la rue des Haudriettes; en outre elle leur fait donation d'une maison édifiée de neuf, rue des Bouchers, dite «de Braque», comprenant un grand corps d'hôtel sur rue, avec un autre petit derrière servant d'étables à chevaux, ladite maison habitée par Oger Pinterel, conseiller au Parlement, estimée 4,000 livres tournois, et s'engage à fournir à sa nièce trois bonnes robes neuves de taffetas, avec trois cottes, indépendamment de ses «habitz filiaulx, bien et honnestement, selon son estat et qualité». De plus, Pierre de Masparault, écuyer, greffier de la sénéchaussée de Guyenne, beau-père de Jean Bertrand, promet de donner à son beau-fils 2,000 écus soleil, pour règlement de comptes, à l'effet d'être «convertiz et employez en ung estat et office convenable selon la qualité dudit maistre Bertrand». A la suite de l'acte se trouvent les reçus délivrés par Jean Bertrand, conseiller au Châtelet, à Pierre de Masparault, son beau-père, de la somme de 2,000 écus d'or soleil, et à Catherine Cordelier, veuve de Michel Perrignon, de la somme de 2,000 livres tournois mentionnée au contrat. — 2 décembre 1551, 10 et 15 janvier 1552 (fol. 28).

4338. — Jean Sauxon, bourgeois de Paris, et Charlotte Gilles, veuve de Guillaume Fes-

art, courtier de draps, demeurant à Paris : ontrat de mariage. Par ce contrat Charlotte illes donne à son futur mari la moitié de la aison avec jardin qu'elle habite à Paris, rue e la Mortellerie, attenante à l'hôtel des Baances et aboutissant par derrière à la maison e l'Ermitage. — 10 août 1549 (fol. 30).

4339. — Nicole Bernard, seigneur du fief amé et de Courtry en France en partie : doation à Jean Bernard, examinateur au Châlet de Paris, son frère, d'une terre, dite «la oseraye», au terroir de Sarcelles, et d'une igne au même terroir. — 6 août 1552 fol. 32).

4340. — Guillaume de Marillac, valet de hambre ordinaire du Roi, et Renée Alligret, a femme : donation mutuelle. — 6 août 1552 fol. 32 v°).

4341. — Léon Pellier, maître maçon à aris, demeurant à Arcueil, et Nicole Barme, a femme : donation à Mathurin du Temple, archand bonnetier, demeurant à Paris, rue imon-le-Franc, et à Huguette Prévost, sa mme, du quart d'une maison à Arcueil et de gnes au terroir d'Arcueil. — 24 mai 1552 fol. 34).

4342. — Michelle Astide, veuve de Michel allet, et Jacques Mallet, son fils, habitant le llage de «Rymodès» (Rimaudeix), paroisse e Tauves, diocèse de Clermont, et Louise stide, veuve de Annet Mallet : donation à ean Mallet, maître d'école et étudiant en Université de Paris, leur fils, frère et neveu, e terres et de la moitié d'un bois à «Rymoulès» (Rimaudeix). — 6 mai 1551 (fol. 34 v°).

4343. — Guillaume Gérault, religieux en abbaye de Saint-Denis en France : donation Noelle Chefdeville, femme séparée de biens e Jean Girard, demeurant à Saint-Denis, d'une aison avec jardins à Saint-Denis, rue du Saulier, «en laquelle souloit pendre pour enseigne a Levrière», et de terres au terroir de Saint-Denis, «pour rémunérer et récompenser ladicte Chefdeville d'aucuns services qu'elle luy a faictz par cy devant, comme de luy avoir blanchy son linge et l'en avoir fourny», avec autorisation donnée, le 10 mai 1548, par Louis, cardinal de Bourbon, abbé de Saint-Denis, à Guillaume Gérault de disposer de deux maisons à Saint-Denis, à lui léguées par son oncle, Pierre Le Courtillier, sous-prieur et chevecier de l'abbaye de Saint-Denis, maisons de petit profit, «obstant qu'elles sont en grande ruyne et décadence, subjectes aussi à grandes réparations». — 23 avril 1552 (fol. 36 v°).

4344. — Claude Girard, marchand de draps de soie, bourgeois de Paris, et Nicole Bidault, veuve de Jean Richevillain, marchand de draps de soie, bourgeois de Paris : contrat de mariage, avec donation mutuelle de l'usufruit de leurs biens, meubles et immeubles, ceux de Claude Girard évalués 3,000 livres tournois, et ceux de Nicole Bidault 5,000 livres tournois. — 13 septembre 1551 (fol. 38).

4345. — Marguerite Haguenyn, dite «Le Duc», veuve de François Ravault, procureur du Roi à Montargis, se trouvant à Paris : donation à Guillaume Haguenyn, dit «Le Duc», avocat en Parlement, son frère, de ses droits sur la moitié d'une masure et chantier, rue de la Bretonnerie, provenant de la succession de ses père et mère, moyennant une rente viagère de 20 livres tournois. — 31 juillet 1552 (fol. 39).

4346. — Marguerite de Briet, femme séparée de biens de Philippe Fournet, écuyer, seigneur de Crannes, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Christophe Le Manyer, écuyer, demeurant à Paris, de la moitié de deux maisons hors la porte Saint-Jacques, rue des Postes, l'une à l'enseigne de la Corne de Bœuf, l'autre à celle de l'Image de Saint-Étienne, d'une rente de 15 livres tournois sur quatre maisons et deux jeux de paume hors la porte Saint-Jacques, de la

moitié de 14 livres tournois de rente sur deux maisons, rue des Postes, aux enseignes de l'Image Sainte-Barbe et de la Souche, de la moitié de 12 livres tournois de rente sur une maison à Saint-Marcel-lez-Paris, en la grande rue, à l'enseigne du Plat d'argent, de la moitié de 7 livres 10 sols tournois de rente sur un jeu de paume, rue des Bernardins, et de deux autres rentes, l'une de 137 livres 16 sols tournois, l'autre de 30 livres tournois, sur particuliers; ladite donation faite «pour rémunération des sallaires et services que ladicte damoiselle Margueritte de Briet dict avoir receuz dudict Le Manier». — 25 août 1552 (fol. 40).

4347. — Antoinette de La Vigne, femme de Jean Marchant, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jeanne Marchant, femme de Guillaume Don, le jeune, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, sa belle-fille, du quart d'une maison avec jardin à Paris, au Mont-Sainte-Geneviève, à l'enseigne de l'Écu de France, devant et à l'opposite du collège de l'*Ave Maria*, attenante à l'hôtel de l'abbaye de Bellebranche et à la grande rue, aboutissant par bas à l'hôtel des Deux-Dauphins et par haut au cimetière de l'église de Saint-Étienne-du-Mont, à charge de fondation dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont d'un obit solennel pour le repos de l'âme de la donatrice. — 26 août 1552 (fol. 41 v°).

4348. — Marie du Fresne, veuve de Jean Marcel, huissier des Monnaies à Paris : donation à Raoul Haudebourg, praticien en cour laie à Paris, son fiancé, d'une somme de 200 écus d'or soleil du coin du Roi, qui serviront à lui acheter un office, et de l'usufruit, sa vie durant, de la moitié des biens qui se trouveront appartenir à la donatrice lors de son décès, donation qu'elle n'avait pas osé faire par contrat de mariage, dans la crainte d'encourir l'indignation de ses parents qui se seraient opposés au mariage. — 13 août 1552 (fol. 42 v°).

4349. — Abel Bonnault, marchand, bourgeois de Paris, demeurant en la Cité, rue de Perpignan, à l'enseigne de l'Image Sainte-Catherine : donation à Marie Bonnault, femme d'Étienne Contour, huissier enquêteur des Requêtes du Palais, sa fille, de deux maisons d'un seul tenant, avec jardin clos de murs, au village de Bagneux, au lieu dit «Gallande», et de vignes et terres au terroir de Bagneux. — 4 mai 1552 (fol. 43).

4350. — Nicolas Léguillon, laboureur et marchand, demeurant aux faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris, rue Neuve-Saint-René : donation à Christophe Léguillon, maître ès arts, étudiant en l'Université de Paris, son frère, de terres au terroir de Léglantiers (Oise). — 29 août 1552 (fol. 45).

4351. — Marie Josset, veuve de Florent Picot, procureur au Châtelet de Paris : donation à Claude de Bernay, veuve de Claudet Babée, d'une rente de 26 sols parisis sur une masure, «estant naguères en maison manable», sise à Fontenay-sous-Bois, «pour les bons et agréables plaisirs que ledict défunct Babée a faictz à ladicte veufve Picot». — 16 juillet 1552 (fol. 45 v°).

4352. — Gatien Gaultier, marchand à Châtres, et Bertheline Le Loup, sa femme : donation mutuelle. — 30 août 1552 (fol. 46).

4353. — Pierre Dufour, avocat en Parlement à Paris, et Jeanne Huot, veuve de Jean Boreau, notaire au Châtelet de Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Pierre Dufour promet de garantir sa future envers ses enfants du contenu aux deux inventaires faits après le décès de ses femmes. — 3 février 1547 (fol. 47).

4354. — Adam Hérouart, praticien à Paris : donation à Jacques Charles, notaire au Châtelet de Paris, de la moitié d'une maison à la Ferté-au-Coul, autrement dite la Ferté-sous-Jouarre, appelée la «maison des Trois Rois»,

ɛ́pendant de la succession de son père. — 5 février 1552 (fol. 48).

4355. — Catherine Vanesme, veuve de obert Allart, maître orfèvre à Paris, demeuant en la Vallée de Misère, «en l'hostel où end pour enseigne la Torture» : donation à athurin Berrier, marchand à Chartres, pour bon et vray amour qu'elle a et dict avoir udict donataire», de ses droits sur trois maions d'un seul tenant aux faubourgs de Paris, ors la porte Saint-Honoré, dont deux aux nseignes de l'Image Saint-Nicolas et de l'Image aint-Eustache. — 26 août 1552 (fol. 48 v°).

4356. — Jean Le Grant, vigneron à Saintathurin-de-Larchant : donation à Françoys e Grant, écolier, étudiant en l'Université de aris, son fils, d'une vigne au terroir de illiers [-sous-Grès]. — 16 juillet 1552 ol. 50).

4357. — Bonne de Beaulieu, veuve en remières noces de Benoît Mytier, marchand Nevers, et en secondes noces d'Étienne Seret, demeurant à Châtillon-sur-Loing : doation à Marie Mytier, veuve de Jean Tropeau, marchand à Châtillon-sur-Loing, sa lle, de tous les biens à elle échus par le dés d'Edme de Beaulieu, contrôleur du maasin à sel de Saint-Saulge, son frère, à parger avec Guyonne Nepveu, sa veuve. — 8 mai 1552 (fol. 50 v°).

4358. — Gilles Thouroude, suivant la our, secrétaire de Pierre Strozzi, chevalier e l'Ordre et «colonnel de la fanterye ytaenne», momentanément à Paris pour ses ffaires : donation à Arnould Monnard, liencié ès lois, avocat en cour d'église, de ignes au terroir de Montrouge. — 27 août 552 (fol. 52).

4359. — Laurent Le Boullenger, procueur du Roi à Montlhéry, et Jeanne Le Fèvre, a femme : échange avec Louis de Menehy, cuyer, seigneur de Grisy en Brie, des fiefs du Soufflet et de Fossegirault, près Grisy-[Suines], contre 6 arpents de terre à Grisy, au lieu dit «Rougeterre». — 3 novembre 1550 (fol. 53).

4360. — Jean Le Prévost, seigneur d'Eaubonne et de Boissy, près Taverny, receveur ordinaire au bailliage de Senlis : donation à Nicolas Le Prévost, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits et actions en rescision à raison de la vente à vil prix, en février 1525, de la terre et seigneurie de Boissy, près Taverny, à Robert Anthonis. — 3 septembre 1552 (fol. 54).

4361. — Gillette Pelaude, veuve de Michel Fin, meunier, demeurant à Paris : donation à Jean Fin, son fils, de son droit de douaire. — 5 septembre 1552 (fol. 54 v°).

4362. — Léon Texier, sergent à verge au Châtelet de Paris : donation à Bertin Becq, marchand de draps de soie, bourgeois de Paris, de tous ses biens meubles et conquêts immeubles. — 5 septembre 1552 (fol. 55).

4363. — Catherine Presteselle, veuve de François Daubray, marchand, bourgeois de Paris : donation à Nicolas Daubray, notaire et secrétaire du Roi, son fils, des maisons, fermes et autres biens immeubles à elle donnés par son mari et situés tant à Paris qu'à Orléans et à Thury, dans le pays de Soissonnais. — 9 juillet 1552 (fol. 55 v°).

4364. — Nicole Moye, prêtre, curé de Blandy en Beauce : donation à René Moye, épicier à Paris, rue de la Harpe, son neveu, pour ses bons et agréables services, d'une maison couverte en tuile, avec jardin derrière, à Saint-Germain-des-Prés, rue Saint-Sulpice. — 4 septembre 1552 (fol. 56 v°)

4365. — Jean Chandelier, le jeune, marchand, bourgeois de Paris, demeurant à la porte Saint-Honoré, et Jeanne de Boys, sa femme : donation mutuelle. — 3 août 1552 (fol. 57).

4366. — Jacques Gaultier, maître fripier, priseur juré de biens à Paris : donation à Denis Hervé, fils mineur de François Hervé, procureur au Châtelet de Paris, d'une rente de 7 sols parisis sur une vigne au terroir de Montmartre, au lieu dit «la Granche Bréant». — 5 août 1552 (fol. 57 v°).

4367. — Jean Aubert, marchand tondeur de draps à Paris : donation à Jean Aubert, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur un moulin, appelé le «moulin le Douyn», en la paroisse de la Menière (Orne), bailliage du Perche. — 1551 (fol. 58).

4368. — Jean Petit, marchand à Coupières, paroisse de Gif, et Geneviève Roze, sa femme : donation mutuelle. — 12 septembre 1552 (fol. 58 v°).

4369. — Simon Caillet, praticien, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et Marie Garnier, sa femme : donation mutuelle. — 13 août 1552 (fol. 59 v°).

4370. — Jean Penescher, marchand, bourgeois de Paris, et messager juré en l'Université : donation à Jean Penescher, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de 20 sols parisis sur Jean Pinauldier, sergent à verge au Châtelet de Paris. — 1er décembre 1551 (fol. 60 v°).

4371. — Pierre Du Ru, tapissier du cardinal de Lorraine, demeurant à Paris, et Claude Martin, sa femme : donation mutuelle. — 10 septembre 1552 (en double) [fol. 61 et 62].

4372. — Pierre Penescher, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue «Quiquetonne» : donation à Jean Penescher, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une vigne au terroir de Pantin, d'une masure avec commencement de maison hors la porte Montmartre, au lieu dit «les Masures», attenante par devant à la rue Penescher, et de diverses rentes sur particuliers. — 19 novembre 1551 (fol. 63).

4373. — Pierre Bobie, marchand, bourgeois de Paris, et Marie Mahiet, sa femme : donation mutuelle. — 22 juin 1552 (fol. 64).

4374. — François du Bellay, chevalier, et Louise de Clermont, sa femme, comte et comtesse de Tonnerre : donation à Regnault d'Anjou, écuyer, valet de chambre ordinaire de la Reine, d'une vigne au terroir de Chaillot, au lieu dit «le Tartre», et de terre, pré et saussaie au terroir de Saint-Marcel-lez-Paris, au lieu dit «Babilonne», et près des terres de Saint-Victor, et acceptation de la donation par Regnault d'Anjou. — 14 mars et 3 mai 1552 (fol. 64 v°).

4375. — Raoullet Gobert, maçon, demeurant à Paris, rue «Trassenonnain», et Catherine Claveau, sa femme : donation à Pierre Lyvernois, maître ceinturier à Paris, leur cousin, d'une vigne au terroir de Saulx[-les-Chartreux]. — 15 septembre 1551 (fol. 65).

4376. — Guillaume de Cocquerel, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Robert Le Gras, secrétaire du seigneur de Basse-Fontaine, «en récompense de ses bons et agréables services», d'une rente viagère de 80 livres tournois, que le donateur pourra éteindre en payant 460 livres tournois. — 9 mars 1552 (fol. 65 v°).

4377. — Aubin Derondel, marchand fripier, bourgeois de Paris, et Agnès Filleul, sa femme : donation mutuelle. — 30 janvier 1548 (fol. 66).

4378. — Louis Davyot, laboureur à Argenteuil : donation à Honoré et à Louis Davyot, ses enfants, d'une maison à Argenteuil, en la grand' rue, et de vignes au terroir d'Ar-

;enteuil, à charge «de nourrir et d'entretenir le tous habitz» Jacqueline, Marie, Catherine, Perrette et Agnès Davyot, leurs sœurs, et le les «pourvoir en estat de mariage à leurs lespens, le tout bien et honnestement, et elon que leur estat le requiert». — 20 sep-embre 1552 (fol. 67).

4379. — Pierre Denis, marchand ceintu-ier, demeurant à Paris, rue de la Ferronnerie : lonation à Denis Thouret, le jeune, écolier, tudiant en l'Université de Paris, son cousin, l'une maison à Morienval, près Crépy-en-Valois, rue des Lombards, d'une vigne et l'un pré au terroir de Morienval. — 10 sep-embre 1552 (fol. 68 v°).

4380. — Guillaume Thiébourg, marchand à Paris, et Marguerite Cousin, veuve de Joa-him Moreau, marchand, bourgeois de Paris : contrat de mariage, annulant le contrat passé, e 18 avril 1552, et portant donation de la moitié des biens de la future audit Thiébourg, en cas de prédécès. — 2 mai 1552 (fol. 69 v°).

4381. — Nicole Moye, prêtre, curé de Blandy en Beauce : donation à Jean Maubert, plâtrier, demeurant à Paris, rue Saint-Sul-pice, son neveu par alliance, d'une petite mai-son avec petit jardin clos de murs, à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, rue Saint-Sulpice, dépendant des maisons qui appartiennent au donateur audit lieu, que le donateur avait prise à rente de Maurice Moye, receveur de Saint-Germain-des-Prés. — 4 septembre 1552 (fol. 70 v°).

4382. — Nicole Moye, prêtre, curé de Blandy en Beauce : testament. Par ce testa-ment Nicole Moye donne à Renée Moye, femme de Jean Maubert, sa nièce, la maison qu'elle habite à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, rue Saint-Sulpice, et à René Moye, son neveu, une autre petite maison avec jardin, attenante à la précédente. Il lègue en outre à Jeanne de Lespit, sa chambrière, une rente de 40 sols tournois, 10 livres tournois, une robe grise à usage de femme, deux chemises de femme et deux couvre-chefs, et à Jean du Hault, son chapelain, sa courte robe noire, avec deux de ses chemises. — 20 août 1552 (fol. 71 v°).

4383. — Jacques de Mesmes, protonotaire du Saint-Siège apostolique et seigneur de Marolles-sous-Montlhéry (Marolles-en-Hure-poix) : donation à Nicolas de Mesmes et à Gilles de Mesmes, écuyer, ses frères, de ses droits d'aî-nesse et d'hoirie sur la succession de Philippe de Mesmes, écuyer, seigneur de Marolles, leur père, à condition que l'hôtel seigneurial de Marolles ne sera point divisé, mais restera à Nicolas de Mesmes, qui devra abandonner à son frère l'hôtel seigneurial de Bajolet avec 20 arpents de terre dans le voisinage. — 21 septembre 1552 (fol. 72).

4384. — Christophe Le Charron, mar-chand chandelier, bourgeois de Paris, et Antoinette Savatte, sa femme : donation à Louis Gaiant, bourgeois de Paris, «pour la bonne amour» qu'ils lui portent, de leurs droits sur des terres au terroir de Noël-Saint-Remy (près Pont-Sainte-Maxence). — 22 sep-tembre 1552 (fol. 73 v°).

4385. — Hector Franchomme, juré mesu-reur de grains à Paris, et Perrette Le Coq, sa femme : donation à Claude Franchomme, leur fille, de 25 livres tournois de rente. — 23 septembre 1552 (fol. 74 v°).

4386. — Amand Halbrocq, maître bou-langer à Paris : donation à Étienne Halbrocq, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur les successions de ses père, mère, oncles et tantes, et sur la moitié de 50 brebis et moutons avec les agneaux et laines en provenant. — 22 mai 1550 (fol. 75).

4387. — Nicolas Mallet, marchand, bour-geois de Paris : donation à Jean Mallet, éco-lier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de la moitié d'une maison à deux corps

d'hôtel à Paris, rue Saint-Sauveur. — 22 septembre 1552 (fol. 75 v°).

4388. — Hélène Conscience, femme de Jean de Prousay, praticien, demeurant à Amiens : donation à Étienne Conscience, couturier à Paris, son frère, de ses droits sur une maison à Lagny, en la rue des Brebiettes, dépendant de la succession de Nicolas Conscience, marchand laboureur à Lagny-sur-Marne, son père. — 9 février 1552 (fol. 76).

4389. — Auguste d'Azay, chevalier, seigneur d'Entragues et de Billy, demeurant habituellement à Billy et se trouvant à Paris pour ses affaires : donation à Nicolas Hennequin, bourgeois de Paris, des droits qu'il peut avoir, pour raison d'arrêts par lui obtenus à l'encontre de la veuve et des héritiers de Jean d'Arbouville, seigneur de Buno [-Bonneveaux], de Jacques d'Arbouville, seigneur de Saint-Val, et de Jean Hennequin, conseiller au Parlement et aux Requêtes du Palais, à raison de la vente de la terre et seigneurie de Barmainville en Beauce et de 114 arpents de terres dépendant de la ferme de la Soison, près Arbouville (et le Rouvray-Saint-Denis) et de 24 arpents d'autres terres. — 5 juillet 1550 (fol. 76 v°).

4390. — Pierre de Moussy, écolier, étudiant en l'Université de Paris : donation à Jean Ozanne, maître gantier à Paris, son beau-frère, d'une maison à Fontenay en France (près Louvres-en-Parisis), rue de la Chaise, et de jardin, terres et vignes au terroir de Fontenay. — 15 septembre 1552 (fol. 78 v°).

4391. — Claude de Brébant, receveur des aides et tailles en l'élection de Gisors, et Jeanne du Verger : contrat de mariage. Par ce contrat Pierre Papillault, trésorier et payeur de la compagnie du duc de Montpensier, et Louis du Verger, contrôleur et clerc des offices de la maison du Dauphin, frère de Jeanne du Verger, et Jeanne du Verger, elle-même, promettent de remettre à Claude de Brébant, la veille des «espousailles», 1,150 livres tournois en deniers comptants, appartenant en propre à la future, «avec ce vestir et habiller ladicte Jehanne du Verger honnestement, selon l'estat des parties, et faire les fraiz des nopces». Il est établi en outre par le contrat que Jeanne du Verger possède et apporte en mariage une maison à double corps d'hôtel, avec jardin, à Paris, rue Sainte-Avoye, valant 1,500 écus d'or soleil ou 3,450 livres tournois, habitée par Étiennette du Verger, veuve d'Oudard Grimault, greffier de Reims, sœur de la future; de plus, il est convenu entre les futurs époux qu'ils entendent se régler suivant la coutume de Paris, quoique vivant sous une coutume contraire. A la suite de l'acte se trouve le reçu délivré par Claude de Brébant de la somme de 1,150 livres tournois mentionnée au contrat. — 3 et 16 mai 1552 (fol. 88).

4392. — Jean Firelin, marchand orfèvre, bourgeois de Paris : donation à Étienne Firelin, marchand, bourgeois de Paris, et à Jeanne Gilbert, sa femme, ses père et belle-mère, de tout le droit successif lui revenant de feue Louise Péan, sa mère, et de toutdroit de communauté sur les biens d'Étienne Firelin et de Jeanne Gilbert, moyennant payement de 26 écus d'or soleil à lui versés par ladite Gilbert. — 19 mai 1550 (fol. 82 v°).

4393. — Denise de Nesle, veuve de Jean d'Orléans, maître inciseur, chirurgien à Paris : donation à Claude Philippe, maître baudroyeur, et à Guillaume Le Maire, maître fripier, bourgeois de Paris, ses fils et gendre, d'une rente de 14 sols parisis sur une maison à Boutigny, près Corbeil. — 13 juillet 1552 (fol. 83).

4394. — Nicole Le Jau, veuve de Nicolas Nate, bourgeois de Paris, demeurant rue du Grand-Chantier, près les Enfants-Rouges : donation à Louise Nate, sa fille, d'une somme de 500 livres tournois, «pour estre mise et em-

ployée à marier ou pourveoir ladicte Loyse, a fille, affin qu'elle ayt mieulx de quoy vivre t soy entretenir». — 26 septembre 1552 fol. 83 v°).

4395. — Jean Brinon, seigneur de Villaines, conseiller au Parlement de Paris : donation à Louis Chesneau, avocat en Parlement, d'une pièce de terre enclavée dans les erres de la seigneurie de Villiers-[Adam], ue ledit Brinon avait donnée audit Chesneau par contrat du 5 octobre 1548, et 'une rente de 10 livres tournois sur les bois aillis dudit Villiers-[Adam], «en rémunération t récompence des peines et labeurs que icelluy hesneau a prins pour l'instruire et endoctriner en bonnes lettres en son jeune aage, et ussi des bons et agréables services qui luy a epuis faictz et faict encores de présent». — 2 septembre 1552 (fol. 84).

4396. — Perrette Perreau, veuve de Jean ongnyée, crieur de corps et de vins à Paris, emeurant rue des Étuves, devant «le presuer du Brect» : donation à Guillaume Beauhan, marchand apothicaire et épicier, bourgeois de Paris, de la moitié d'une maison, omprenant corps d'hôtel sur le devant, cellier ur le derrière, et jardin au milieu, à la Villeeuve-sur-Gravois, rue Beauregard, à l'enigne du Cheval blanc, acquise par son mari e Guillaume du Porc, armurier, rue de la eaumerie, et assise sur un fonds de six rpents 18 perches de terre, «sur lesquelz nt édiffiées et construictes maisons mables, assises à ladicte Villeneufve, desuelles ladicte maison faict portion»; ladite nation faite en récompense «de plusieurs rvices, amytiez et curialitez». — 21 avril 550 (fol. 84 v°).

4397. — Antoine Vély, corroyeur, demeunt à Saint-Marcel-lez-Paris, et Marguerite icquebac, sa femme : donation à Jean Vély, archand mégissier à Saint-Marcel-lez-Paris, ur fils, de tous biens leur appartenant par la succession de Marion Potier, leur bellemère et mère, «ad ce qu'il ayt de quoy mieulx vivre et son estat entretenir». — 30 septembre 1552 (fol. 86).

4398. — Jules Errant, tavernier, demeurant à Paris, rue Jean de Lépine, près la rue de Jouy, et Simonne Corbeau, sa femme : donation mutuelle. — 19 avril 1551 (fol. 87).

4399. — Thomas Mazet, laboureur de vignes, demeurant à Saint-Germain-des-Présles-Paris, et Jeanne Simon, sa femme : donation aux religieuses du couvent et prieuré de Notre-Dame-des-Hautes-Bruyères, membre dépendant de l'abbaye de Fontevrault, de terres et vignes aux terroirs de Suresnes, Rueil, Nanterre, Puteaux, Courbevoie et aux environs, de la moitié de deux maisons à Suresnes, de 8 livres tournois de rente sur deux maisons à Rueil et à Suresnes, de 5 livres tournois de rente sur deux maisons à Colombes, de 4 livres 7 sols 6 deniers tournois de rente sur deux maisons à Asnières et Gennevilliers, et de diverses autres rentes de blé et d'argent, de leurs meubles, linge et vaisselle, et de douze muids de vin du cru de l'année, à charge par lesdites religieuses de leur «bailler une maison et logis convenable, à eulx pour leur estat, et leur bailler par chacun an, livrer et quérir, leur vie durant, pour eulx vivre et entretenir, sçavoir est, six muys de vin par chacun an et du creu de leurs dictes vignes, que ledit Mazet choisira sur lesdictz vins de la cuellette des vins dudit Mazet, de la chair crue ou cuytte, chascun jour mengeant chair, et aux jours meigres oeufz et poisson, comme elles ont acoustumé faire aux religieulx de leur maison, du pain blanc et suffisance de mesme lesdictz religieulx, et autres choses à eulx neccessaires, comme boys pour faire feu à leur chambre, soir et matin, quant le temps le requerra et besoing sera à leur voulloir, fruictz, beurres, œufz et fromaige, comme ausdictz religieulx, et pour l'entrée, chascun, une robbe de gros

gris, fourrée de grosse panne, que on appelle en commun langage robbe de nuict, chascun une paire de pentoufles par chascun an, deux paires de soulliers aussi par chascun an, chascun une paire de chaulses de drap noir, chascun an, et autres habillemens à eulx neccessaires, utilles et prouffitables, avecques ung bonnet et chappeau pour ledit Mazet ceddant, et ung jacqueteau de demye ostade, doublée de fustaine, de mesmes que icelluy ceddant porte de présent...; aussi seront tenuz lesdictes religieuses les faire servir par une des servantes de ladicte maison en cas de neccessité, et bailler garde, faire penser, médecyner et garder en leurs malladies à semblable et comme elles font à l'un des religieulx de ladicte maison. Et partant seront lesdictes religieuses tenuz à leurs despens envoier quérir lesdictz meubles jusques en la ville de Paris pour apporter et amener à leur monastère». — 1er octobre 1552 (en double) [fol. 88 v° et 97 v°).

4400. — Catherine du Verger, femme de Valerand Ève, médecin ordinaire du Roi : donation à Claude de Brébant, receveur des tailles et aides en l'élection de Gisors, et à Jeanne du Verger, sa fiancée, sœur de la donatrice, de l'usufruit d'une étable et d'un jardin derrière une maison lui appartenant à Paris, rue Sainte-Avoye. — 3 mai 1552 (fol. 91 v°).

4401. — Jean Duc, marchand de vins, bourgeois de Paris, et Laurence Villain, sa femme : «considérant leur ancien aage, la varietté et instabillité de ce monde, désirans de tous leurs cueurs applicquer le résidu de leurs jours et vie au service de Dieu, voullans fuyer et éviter de tout leur povoir les abbuz et vanitez de cedit monde et eulx disposer à bien mourir»; en conséquence donation au couvent des Filles-Dieu, fondé à Paris, en la grande rue Saint-Denis, d'une maison à deux corps d'hôtel, sise à Paris, rue du Temple, à l'enseigne du Plat-d'Étain, ladite maison acquise par Laurence Villain durant son premier mariage avec Michel Gaulcher, de quatre autres maisons avec petit jardin derrière, que Jean Duc avait fait bâtir aux faubourgs de Paris, entre les portes Saint-Denis et Montmartre, sur les fossés, au lieu dit «la Villeneufve», à l'enseigne de l'Image Saint-Louis, d'une autre maison à deux corps d'hôtel, appliqués à trois ouvroirs, hors et près la porte Montmartre, sur les fossés de la ville de Paris, et le chemin le long desdits fossés, des trois quarts d'une maison avec jardin, à Paris, rue Darnetal, ayant pour enseigne contre la muraille la Pomme-Rouge, attenante à une plâtrière, de 4 livres tournois de rente sur un laboureur à Romainville, d'une rente de 8 livres 6 sols 8 deniers tournois sur une maison aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Denis, d'une rente de 7 livres tournois sur un pâtissier de la rue Saint-Antoine, près des Tournelles, et d'une autre rente de 10 livres tournois, à charge par lesdites religieuses de laisser au sieur Duc et à sa femme la jouissance du logis qu'ils occupent près de la porte d'entrée du monastère, ayant vue sur la rue Saint-Denis, consistant en deux chambres, bouge et cave, et de «leur bailler, fournir et livrer par chascun jour, leurs dictes vies durant, pain, vin et pitance, tout ainsi que à ung des religieulx (*sic*) dudict couvent, et faire blanchir leur linge seullement, et lesdictz mariez donateurs, quant au résidu, querront leurs vestures, chaudsures, feu et lumière à leurs despens», et à charge de les faire inhumer dans l'église des Filles-Dieu et de leur faire pareil service qu'à l'une des religieuses professes dudit couvent. — 31 août 1552 (fol. 92).

4402. — Charles Brouart, prêtre, habitué en l'église de Saint-Germain-de-l'Auxerrois à Paris : cession et transport à Jérôme Simon, huissier ordinaire du Roi en la Chambre des Comptes et du Trésor à Paris, en considération de ses «bons et agréables services», de ses droits sur une maison à deux corps d'hôtel avec jardins, aux faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris,

Neuve-Sainte-Geneviève, «où soulloit
ndre pour enseigne l'Ymaige Saincte-Gene-
fve,» moyennant payement d'une rente de
livres tournois et d'une somme de 30 écus
r soleil. — 5 octobre 1552 (fol. 96).

4403. — Jean Jaupitre, l'aîné, sergent du
au Châtelet de Paris : donation à Jean
pitre, le jeune, écolier, étudiant en l'Uni-
sité de Paris, son fils, d'une rente de
livres tournois sur une maison à Paris,
«Quiquenpoix», attenante par derrière
murs de Saint-Magloire, et d'une créance
11 écus d'or sur Sixte du Torchon, prati-
à Paris. — 11 octobre 1552 (fol. 101).

4404. — Jean Vaucquet, valet de chambre
cardinal de Lorraine, demeurant à Paris,
Richarde Bernard, veuve de Valeran de
lly, marchand, bourgeois de Paris : con-
de mariage. Par ce contrat Richarde Ber-
d déclare qu'une maison à Paris, rue
naire, «où souloyt pendre pour enseigne
naige Sainct-Christofle», attenante, d'une
t, à la maison ayant pour enseigne le Singe
, d'autre part, à la maison portant pour
eigne le Chenet, aboutissant à la clôture
murailles de Saint-Martin-des-Champs, et
est sa propriété, deviendra conquêt entre
futur mari et elle, comme si elle eût été
uise par eux, «constant et durant leur
iage». — 6 février 1552 (fol. 101 v°).

405. — Jean de Herlault, écuyer, sei-
ur de Villers-sous-Saint-Leu, pays de Beau-
is : donation à Nicolas Delacroix, l'un
quatre commissaires et sergents de la Mar-
ndise de l'eau en la ville de Paris, de ses
ts, à titre d'héritier de Jacques de Her-
t, seigneur de Villers-sous-Saint-Leu, no-
et secrétaire du Roi et payeur du Parle-
t, son père, mais seulement après le décès
Sidonie de Civrieu, sa mère, remariée à
rles du Plessis, seigneur de Savonnières,
es droits sur deux maisons contiguës à
s, rue du Temple, attenantes à la grande
maison de son père, habitée par l'archevêque
de Vienne. — 10 octobre 1552 (fol. 102 v°).

4406. — Madeleine Chappelain, veuve de Jacques Brisart, conseiller au Parlement de Paris : cession et transport de tous ses droits sur la succession de Jean Chappelain, médecin du Roi, et de Perrette de Saint-Yon, sa femme, ses père et mère, à Jean Chappelain, conseiller et médecin ordinaire du Roi, son frère, lequel, en considération de ce que sa sœur est «chargée d'enfans et à ce qu'elle ayt mieulx le moien de les nourrir et instruyre en bonnes meurs», lui fait don d'une rente de 66 livres tournois sur Jean de Valmorin, écuyer, seigneur du Tartre, et sa femme, d'une somme de cent écus d'or payée comptant, de deux aiguières, d'une salière et d'un grand gobelet d'argent, «du nouveau poinçon, valant 97 livres 10 sols tournois», de plusieurs robes à usage de femme, restées après le décès de leur mère, valant 120 livres tournois, et d'une créance de 60 livres tournois sur Vincent Sertenas, pour deux termes du loyer de l'hôtel d'Albret à Paris, au Mont-Sainte-Geneviève, le tout montant à 1,307 livres 10 sols tournois. — 20 juin 1551 (fol. 103 v°).

4407. — Jacques Gueffier, praticien au Palais, demeurant à Paris, et Hélène Le Fèvre, fille de Pierre Le Fèvre, seigneur de Pontillon (Orne), contrat de mariage. Par ce contrat Adrienne Bouju, mère d'Hélène Le Fèvre, fait donation aux futurs époux de ses droits sur la terre et seigneurie de Marigny, au bailliage de Chartres, dépendant de la succession de Louis Bouju, son père, et promet de leur payer annuellement cent sols tournois jusqu'à ce qu'ils soient en possession des droits par elle donnés; de plus elle cède les droits qui pourront lui écheoir lors du jugement du procès engagé au bailliage de Chartres, à raison du douaire de sa mère. — 20 janvier 1551 (fol. 105).

4408. — Jean Berruyer, joueur d'instru-

ments, demeurant à Paris, et Tiphaine Carville, sa femme : donation mutuelle. — 8 novembre 1544 (fol. 105 v°).

4409. — Jeanne de Verclay, bourgeoise de Paris, veuve de Pierre Alexandre, procureur au Parlement : donation à Denise Richard, veuve d'Hamelin Crécy, demeurant à Paris, en récompense de ses bons, louables et agréables services, d'une maison à Paris, au cloître Saint-Benoît. — 3 janvier 1544 (fol. 107).

4410. — Nicolas Dufour, marchand boulanger, demeurant aux faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris, en l'hôtel du Bœuf couronné, situé et assis devant et à l'opposite de l'église de Saint-Médard : donation à Jean Marchant, bourgeois de Paris, de tous biens, meubles et immeubles, pouvant appartenir au donateur et à Marguerite Coulon, sa femme. — 18 octobre 1552 (fol. 108 v°).

4411. — Pierre Jacquin, maître ès arts et principal du collège de Calvy, y demeurant : donation à Michel Favier, prêtre, demeurant à «Concursault» (Concressault), de toutes créances à lui dues par Jean de Saints, marchand mercier à Paris. — 13 octobre 1552 (fol. 109).

4412. — Jacques de Rosny, maître tondeur de draps à Paris, et Claude Chauvyn, veuve de Guillaume Duboys, juré mouleur de bois à Paris : contrat de mariage. Par ce contrat a été convenu que les trois enfants issus du mariage de Claude Chauvyn avec Guillaume Duboys seront entretenus par les futurs époux, qui leur «feront aprandre mestier ou marchandise, ou leur bailleront aultre bon moien de vivre», et dans le cas où les dits enfants «gaigneroient aucuns deniers, les pourront applicquer et mettre à leur prouffict, sans ce que lesdictz futurs mariez y puissent prétendre aucune chose». De plus Jacques de Rosny s'engage à rendre compte aux dits enfants des revenus de leurs biens et de la moitié des deniers qui proviendront de la vente de l'o fice de mouleur de bois leur appartenan et fait don à chacun d'eux de 50 livres tou nois. — 16 octobre 1550 (fol. 110).

4413. — Robert Rebours, seigneur de «Poincte-le-Roy et en partie de Rozelles demeurant à Paris, rue des Lavandières, pr la place Maubert : donation à Claude Cyvada clerc et praticien au Palais à Paris, d'u maison, avec jardins et place à bâtir, sise au faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Victo «en la rue tendant de la Tournelle Saint-Vict à la rivière de Seine». — 11 octobre 155 (fol. 111).

4414. — Jean de La Salle, natif de Bo deaux, capitaine de la «galléace» du Ro nommée la Diane, se trouvant à Paris : don tion à Étienne Moreau, écuyer, demeurant Paris, son lieutenant, d'une somme de 6 livres tournois, en considération des bo services qu'il lui a rendus depuis 12 ans qu est à son service, et promesse de lui paye pour ses gages et pension, 50 écus d'or p an, à prendre sur les gages que le seigne de La Salle reçoit annuellement du Roi. - 20 octobre 1552 (fol. 112 v°).

4415. — Guillaume de Berry, marcha pelletier, fourreur de robes, bourgeois Paris, au nom et comme curateur de Pier de Berry, écolier, étudiant en l'Université Paris, son fils : acceptation de la donati faite, le 22 juin 1551, audit Pierre de Ber par Marin Beauplet, «escardeur» (cardeur et Jeanne Gillier, sa femme, demeurant bourg de Saulgé, diocèse du Mans, de leu droits sur des biens en la baronnie et au bai liage d'Amboise, à exercer à l'encontre François Moireau, tailleur d'habits à Ambois — 16 octobre 1552 (fol. 113).

4416. — Pierre Chollet, manouvrier couvreur de chaume à Monsoult : donation Jean Rohault, l'aîné, manouvrier à Mon

t, son neveu, d'une maison couverte en
me à Monsoult, avec tous les biens
bles qui existeront à son décès, «pour
ons, agréables plaisirs et gratuitez qui
a faictz et que encores il espère que son
eu luy fera à l'advenir pendant son an-
aage», à charge de le faire inhumer dans
ise de Monsoult et de faire célébrer son
ice, «bien et honnorablement, ainsi que
estat appartient». — 25 février 1552
114 v°).

417. — Thomasse Le Lorrain, veuve de
Hotman : donation à Pierre Charlet,
ire au Châtelet de Paris, en récompense
es bons et agréables services, d'une rente
5 livres 18 sols tournois sur Thibault de
il, marchand drapier, bourgeois de Paris.
20 mars 1548 (fol. 116 v°).

418. — Pierre Boynet, barbier chirur-
, demeurant à Paris près l'hôtel de Bour-
ne, et Annette Massot, sa femme, aupa-
nt veuve de Michel Postel, marchand,
rgeois de Paris : cession et transport à Jean
ry, clerc au greffe du Châtelet de Paris, et
arthe Boynet, sa fiancée, fille dudit Pierre
net et de feue Catherine de Noyers, d'une
e de sept livres tournois sur des héritages
inay. — 31 janvier 1552 (fol. 117).

419. — Robert Berthault, marchand,
rgeois de Paris : donation à Bonnet Dynet,
chand, bourgeois de Paris, de la moitié
ne maison à Paris, rue de la Harpe, à
seigne des Trois Rois, aboutissant par
rière au jardin du Prat, en la censive du
de Marcongnet, de la moitié d'une autre
son à Paris, au bout du Pont Saint-
hel, à l'enseigne du «Grand Albanoys»,
utissant par devant audit Pont Saint-
hel, par derrière à l'Abreuvoir Mâcon, et
deux maisons, avec jeu de paume et jar-
, au Clos d'Albiac, près «Copeaulx-lez-
is», aboutissant par derrière à la Cha-
le-Saint-René et par devant au grand
chemin de Coppeaulx, à l'enseigne des «Albanoys». — 28 juin 1548 (fol. 117 v°).

4420. — Ryeul Pluyette, marchand à Senlis : donation à Pierre Pluyette, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de blé, «bon, loyal, et marchant, sain, secq et nect, mesure de Senlis», sur deux maisons et un moulin à eau à «Ruys», et d'une créance de 4 livres 4 sols 6 deniers tournois sur Jean Gaudeau, chevaucheur d'écurie à Clermont. — 11 mars 1551 (fol. 118).

4421. — Regnault Favier, avocat en Parlement : donation à Jacques Favier, huissier sergent à cheval au Châtelet de Paris, son frère, de ses droits, à titre d'héritier de Jacques Favier, son père, sur une rente de 4 livres tournois que devait Jean Filain, tonnelier, pour une maison à Jonquières en Beauvaisis. — 25 octobre 1552 (fol. 119).

4422. — Louis de Bailhac, seigneur de Coignières, écuyer tranchant du Roi et sous-lieutenant de la compagnie de monseigneur d'Enghien : vente et donation en cas de plus value, à Nicole Le Rousse, avocat en Parlement et procureur du Roi en l'élection de Paris, d'une maison avec jardin, aux faubourgs de Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, rue de Bucy, moyennant la somme de 300 écus d'or soleil payée comptant. — 24 octobre 1552 (fol. 119 v°).

4423. — Pierre Galland, lecteur ordinaire du Roi en l'Université de Paris, maître et principal du collège de Boncourt : «disant que pour le grand, fervent amour, dilection et affection qu'il a tousjours eue à vénérable et discrette personne m^e Jehan Bracquepot, prebstre, chanoyne de Thérouenne, et pour aucunement le récompenser des bons, louables, agréables services, curialitez et plaisirs qu'il luy a faictz, et aussi affin que icelluy Bracquepot, qui est de présent viel, caducque

et ancien, puisse, par cy après et le demourant de ses jours, mieulx vivre et son estat entretenir» : donation audit Jean Bracquepot d'une rente viagère de 100 livres tournois. — 29 avril 1552 (fol. 121).

4424. — Pierre de Bonnefoy, maître tapissier et courtepointier à Paris, et Catherine Doublet : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Doublet, marchand chandelier de suif, bourgeois de Paris, père de Catherine Doublet, promet de donner aux futurs époux, le jour de leurs «espousailles», une somme de 500 livres tournois, et Geneviève Mesnager, seconde femme de Jean Doublet et belle-mère de Catherine Doublet, fait donation à Catherine Doublet et à Marie Doublet, sa sœur, de tous ses biens, meubles et immeubles. A la suite de l'acte se trouve le reçu délivré par Pierre de Bonnefoy et par Catherine Doublet, sa fiancée, de la somme de 500 livres tournois mentionnée au contrat. — 4 et 12 février 1552 (fol. 121 v°).

4425. — Jean du Can, sergent de la justice de Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, demeurant à Saint-Germain-des-Prés : donation à Julien du Can, épinglier à Saint-Germain-des-Prés, son frère, de la moitié d'une maison à Saint-Germain-des-Prés, rue du Colombier, «lieu qui n'est parachevé de bastir». — 24 février 1544 (fol. 123 v°).

4426. — Jean Cottard, l'aîné, prêtre, demeurant à Paris : donation à Jean Boisot, prêtre, chapelain du collège de l'*Ave Maria*, fondé en l'Université de Paris, «pour ses bons et agréables services», d'une rente de 10 livres tournois sur une maison de la rue des Deux-Portes. — 26 octobre 1552 (fol. 125).

4427. — Catherine Bringant, veuve de Simon Germain, maître maréchal à Paris, y demeurant, rue Perdue, près la place Maubert : donation à Simon, à Étienne et à Pasquette Germain, enfants de Pasquier Germain, maît[re] maréchal à Paris, et de Philippe Bertrand, [sa] femme, ses fils et bru, de la moitié d'u[ne] maison à trois corps d'hôtel, avec granges [et] jardin, aux faubourgs Saint-Victor-lez-Pari[s], rue Neuve, à l'enseigne des Trois Pèlerins, [et] de terres au terroir de Saint-Marcel-lez-Pari[s]. — 8 novembre 1552 (fol. 126).

4428. — Jean Chappelier, docteur ès droit[s], chanoine en l'église de Saint-Martin de Tour[s], se trouvant malade à Paris, rue des Deu[x] Portes, au logis de Pierre Taverny, procure[ur] au Parlement : donation audit Pierre Taver[ny] de tous ses biens meubles, or et argent, mo[n]nayé et non monnayé, robes fourrées [de] martres et de genettes, et créances, «pour d[e]mourer par ledict donateur envers ledict T[a]verny quicte de plusieurs grans fraiz, mise[s], despense de bouche, journées, sallaires et va[]cations par ledict Taverny faictz pour icell[uy] donateur, depuis vingt ans en çà qu'il a es[té] son procureur à la poursuicte de ses procè[s], négoces et affaires», et à charge par ledit T[a]verny de pourvoir à son entretien, selon s[on] état, sa vie durant. — 22 septembre 155[] (fol. 127).

4429. — Jean Bagereau, praticien [au] Parlement, et Claude Taverny : contrat [de] mariage. Par ce contrat, Pierre Tavern[y], procureur au Parlement, et Denise de [La] Fontaine, sa femme, père et mère de Clau[de] Taverny, donnent aux futurs époux 100 livr[es] tournois de rente annuelle et perpétuelle s[ur] une maison aux faubourgs Saint-Victor-le[z-]Paris, à l'enseigne de la Fontaine, louée à u[n] brasseur de bière, attenante, d'une part, à [la] ruelle du Pont Allais faisant séparation de l'ab[]baye de Saint-Victor, d'autre part, à la grand[e] rue, en outre 600 livres tournois, do[nt] 300 payables le jour des «espousailles», et [le] surplus à la première réquisition des conjoint[s]. De plus, ils promettent d'habiller leur fille «d[e] robbes, cottes et chaperons», et autres vêtement[s]

on son état, «avec tous ses habitz filiaulx à
ı usaige»; quant à la dépense du banquet
s espousailles, il est convenu qu'elle se fera
rais communs. — 7 août 1552 (fol. 128 v°).

4430. — Mathurin Mesgret, marchand à
lliers-le-Bel : donation à Didier Carré,
être, écolier, étudiant en l'Université de
ris, d'une vigne au terroir de Villiers-le-Bel,
ec la récolte de l'année précédente, «pour le
tisfaire et récompenser de la pension que
ue luy estoit par Charles Mesgret, cousin
rmain dudit Mathurin Mesgret, et d'avoir
urry et entretenu aux escolles par l'espace
troys ans, dont il luy auroit respondu et
omis paier, et pour demourer quicte envers
y de ce que dict est». — 12 novembre 1552
ɔl. 131).

4431. — Nicolas Parceval, bourgeois de
ris : donation à Jean Parceval, écolier juré,
ıdiant en l'Université de Paris, son fils, de
s droits sur la succession de Jean de Roche-
lles, son cousin germain, «ad ce qu'il ayt
ieulx de quoy vivre et soy entretenir en la-
cte Université et supporter les fraiz de son
tude». — 10 novembre 1552 (fol. 131).

4432. — Guillaume Le Redde, juré ven-
ur de vins à Paris, et Françoise Tellier, sa
mme : donation mutuelle. — 22 octobre
552 (fol. 131 v°).

4433. — Guillaume Eslyot, laboureur
ı Thillay en France, et Jeanne Houzel, sa
mme : donation mutuelle. — 11 novembre
552 (fol. 133).

4434. — Jean Le Voulge, laboureur à
ontigny, châtellenie de Pithiviers, et Étien-
ette Le Jeune, sa femme : donation à Robert
e Voulge, écolier, étudiant en l'Université de
aris, leur fils, d'une rente de blé, d'avoine
: de vin sur des biens à Desmont en Gâti-
ais. — 16 février 1552 (fol. 134).

4435. — Fremyn Brocquevielle, cou-
turier, demeurant au village de Gannes, se
trouvant momentanément à Saint-Riquier :
donation à Louis Brocquevielle, écolier, étu-
diant à Paris, son fils aîné, d'une maison
et de terres à Rue, près Abbeville, de deux
rentes, l'une de 32 sols tournois, l'autre
de 16 sols, sur des maisons, et d'ustensiles
de ménage. — 13 octobre 1552 (fol. 135).

4436. — Jean Daulphin, maître nattier,
bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-
Germain-de-l'Auxerrois : donation à Antoine
Varadde, marchand, bourgeois de Paris et
commis du contrôleur du magasin à sel de
Paris, de deux rentes, l'une de 15 livres tour-
nois, l'autre de 10 livres, sur les biens de la-
boureurs à Longpont, à charge de pourvoir
à son entretien, sa vie durant, et de payer à
chacune de ses deux filles, qui sont à marier,
60 livres, aussitôt qu'elles seront pourvues
par mariage ou religion; ladite donation faite
en raison «de la bonne amour que ledict
donateur dict avoir et porter audict de Varade
qui ont eu espouzé les deux seurs, ad ce que
icelluy de Varadde ayt mieulx de quoy vivre,
soy entretenir en son estat». — 17 no-
vembre 1552 (fol. 136).

4437. — André Vernullier, laboureur de
vignes à Arcueil, âgé de 65 ans et plus, «con-
sidérant son viel et ancien aage, qu'il ne peult
plus vacquer au labour, ne gaigner sa vie» :
donation à Gilles Vernullier, laboureur à Ar-
cueil, et à Jeanne Cretté, sa femme, ses fils et
bru, de la moitié d'une petite maison couverte
de chaume à Arcueil, et de vignes aux terroirs
d'Arcueil, de Bagneux, de Gentilly et de Vil-
lejuif, avec tous ses biens meubles, à charge
de pourvoir à son entretien, sa vie durant,
comme ils ont fait jusqu'à présent, de le faire
inhumer au cimetière d'Arcueil, et de faire
célébrer deux services complets à son inten-
tion. — 18 octobre 1552 (fol. 137 v°).

4438. — Jean de Surgy, compagnon or-

fèvre, demeurant à Paris, rue du Temple : donation à Claude Regnault, fils de Jacques Regnault, archer du Roi sous la charge du prévôt Rougeoreille, de tous dépens, dommages et intérêts qui pourront lui être adjugés dans le procès par lui intenté au Châtelet de Paris à un nommé Julien Manchin. — 14 novembre 1552 (fol. 140).

4439. — François Libault, procureur au Châtelet de Paris, et Anne Langlois, veuve de Claude Roze, avocat au bailliage de Senlis : contrat de mariage. Par ce contrat Denise du Torchon, femme de Jean (Le) Pilleur, avocat en Parlement, mère de François Libault, donne à son fils une maison à Paris, rue du Cerf, autrement dite de la Monnaie, et Jean de Saint-Yon, avocat au Châtelet de Paris, beau-frère d'Anne Langlois, déclare que le bien de la future vaut 1,200 livres tournois et plus, «sans aucunes debtes passives». — 27 octobre 1552 (fol. 140 v°).

4440. — Jean Cottart, prêtre, chanoine de l'église de Saint-Merry à Paris : donation à Jean Percher, chanoine de l'église de Saint-Merry, «pour le rémunérer de plusieurs bons et agréables services», de 50 livres tournois de rente annuelle et perpétuelle sur des maisons, terres, prés et autres biens, tant à Bourg-la-Reine qu'à Paris, appartenant à Jean Le Riche, l'aîné, marchand, bourgeois de Paris. — 23 avril 1533 (fol. 141 v°).

4441. — Jean Adam, maître tondeur de draps et crieur de corps et de vins, demeurant à Paris, et Marguerite La Ronde, sa femme : donation mutuelle. — 13 juillet 1543 (fol. 142 v°).

4442. — Nicolas Moynet, sergent à verge au Châtelet de Paris, du nombre de la douzaine, demeurant rue Perrin-Gasselin : donation aux «paouvres affluans en l'Hostel et Maison Dieu de Paris, pour participper aux prières et biens faictz qui se font journellement audit Hostel et Maison Dieu», de ses droits sur des biens au Boulay-Thierry, à Cherville et Villemeux, diocèse de Chartres, dépendant de la succession d'Étienne Moynet, laboureur au Boulay-Thierry, son père. — 18 novembre 1552 (fol. 143 v°).

4443. — Jeanne de Vitry, dame de Goupillières et de Chauny, veuve de Jean Paillard, seigneur de Doux-Mesnil, demeurant à Paris : donation à Jacques Paillard, seigneur de Jumeauville, son beau-frère, d'une rente viagère de 30 livres tournois, la vie durant de Madeleine Paillard, religieuse professe au monastère du Val-de-Grâce, fille dudit Jacques Paillard, lequel était obligé de servir à l'abbaye une rente équivalente. — 17 novembre 1552 (fol. 144 v°).

4444. — Jacques Le Fèvre, prêtre, licencié en la Faculté de théologie de l'Université de Paris, demeurant au collège royal de Champagne, dit «de Navarre», Claude Garramont, tailleur de caractères du Roi, et Ysabelle Le Fèvre, sa femme, demeurant à Paris, en leurs noms et au nom de Jacques Le Fèvre, marchand à Cluny, frères et sœur, et se portant fort pour Jeanne Le Chérie, leur mère, veuve de Guillaume Le Fèvre, sergent du guet à cheval du Châtelet de Paris : donation à Simon Bruslé, commissaire et examinateur au Châtelet de Paris, des arrérages d'une rente de 40 livres tournois, qu'ils lui avaient vendue ce même jour. — 15 novembre 1552 (fol. 145).

4445. — Guillaume Barthélemy, contrôleur du domaine du Roi en la ville d'Auxerre, et Pierre Truffelguerre : donation mutuelle pour «la bonne amour naturelle et recongnoissance des bons offices que iceulx Barthélemy et Truffelguerre ont faictz, et espèrent faire cy après l'un d'eulx à l'autre». Par cet acte Guillaume Barthélemy réserve certaines terres près de Montpellier, par lui acquises de Guillaume Bussely, seigneur de Saint-Hilaire, et il est convenu que, s'il vient à décéder le premier, Pierre Truffelguerre devra servir à Jean de Male-

ippe, greffier des Eaux et Forêts de France la Table-de-Marbre, cousin dudit Barthé-emy, une rente viagère de 300 livres tour-ois. D'autre part Pierre Truffelguerre réserve s biens immeubles qu'il possède en Dau-hiné, et stipule qu'en cas de prédécès Guil-ume Barthélemy devra servir une rente iagère de 200 livres tournois à Marie Cous-n, et le testament de chacun d'eux devra re exécuté jusqu'à concurrence de 1,000 li-es tournois. — 21 novembre 1552 (en ouble) [fol. 147 et 148].

4446. — Raoulland Poussemye, conseiller Châtelet de Paris : donation à Simon et à laude Bazin, enfants mineurs de feu Henri azin, bourgeois de Paris, et de Marguerite upuy, d'une ferme à Méry (près Maignelay), ec 50 arpents de terres, prés et bois, de s droits sur une maison à Compiègne, près l'Hôtel du Roi, et de diverses rentes, notam-ent sur une maison au Mont-Sainte-Gene-ève, le tout lui ayant été donné par Jean azin, avocat en Parlement. — 28 novembre 552 (fol. 149 v°).

4447. — Christophe Crespin, boulanger, meurant aux faubourgs de Paris, hors la rte Saint-Denis : donation à Jacques Oudin, ulanger, demeurant aux faubourgs de Pa-, hors la porte Saint-Denis, et à Ysabeau espin, sa femme, ses beau-frère et sœur, une maison avec jardin et marais derrière, x faubourgs Saint-Denis, «où soulloit pendre ur enseigne l'Ymaige Sainct-Jehan-Baptiste, outissant par devant sur la chaussée et par rrière sur les Coustures des Filles-Dieu», une autre maison aux faubourgs de Paris, à nseigne des Maillets, aboutissant par der-re sur la Couture et par devant sur le pavé chaussée, d'une troisième maison avec bles et jardin, aux faubourgs Saint-Laurent--Paris, aboutissant par derrière sur les outs de Saint-Magloire, à charge par lesdits nataires de pourvoir à son entretien, sa vie rant, attendu qu'il est «faible et impotent à cause des grandes infirmitez qu'il a sup-porté, au moien de quoy il ne peult gagner sa vie». — 2 juin 1551 (fol. 151).

4448. — Marie Bénoré, veuve de Philippe Bonamy, marchand, bourgeois de Paris, de-m urant à Paris, rue des Noyers : donation à Marie Sirault, fille de Pierre Sirault, notaire et procureur en cours d'église à Paris, sa cou-sine, afin que ladite Marie Sirault «puisse trouver meilleur party pour soy pourveoir par mariage et soy y entretenir en son mesnaige», de 25 livres tournois de rente dues par Jean Chartier, cordonnier, demeurant aux Halles de Paris, devant le marché aux Poirées, et assignées sur une maison à Paris, près de la porte Montmartre, attenante à cette porte et «au chemin par lequel on va sur les murailles de la Ville», sur des vignes au terroir de Saint-Antoine-des-Champs, aux lieux dits «la Pointe de Fescan, sur le grant chemyn tendant de Paris à Sainct-Mor-des-Fossez, la Grange aux Merciers et Railly» (Reuilly), et sur une vigne au terroir de Montmartre, sur le grand chemin des Martyrs. — 28 novembre 1552 (fol. 153 v°).

4449. — Jean de Baillon, seigneur de Marivaux, demeurant à Paris, rue Saint-Antoine : donation à Jean et à Geneviève Bor-dereul, enfants mineurs de Pierre Bordereul, «pour la bonne amour» qu'il leur porte, d'un jardin à Rentilly, paroisse de Bussy-Saint-Martin en Brie. — 28 octobre 1552 (fol. 154 v°).

4450. — Simon Dumont, prêtre, demeu-rant à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de Mon-tauban : donation à Guillaume Bassereau, marchand, bourgeois de Paris, d'une petite maison, avec jeu de paume et jardin, à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de Montauban, ayant pour enseigne contre le mur la Chèvre, à condition de ne rien payer, sa vie durant, au-dit Bassereau, pour le loyer des maisons et jeu de paume qu'il habite, à côté de la maison donnée, laquelle porte pour enseigne le Châ-teau de Montauban, et qu'il avait prise en

location moyennant 50 livres tournois par an, à charge en outre par ledit Bassereau de servir audit Dumont une pension viagère de 20 sols tournois par semaine, et de payer, après la mort du donateur, aux héritiers une somme de 120 livres tournois. — 30 novembre 1552 (fol. 155 v°).

4451. — Raoul Chauvreux, procureur au Parlement, et Germaine Boilève, sa femme : donation mutuelle. — 20 octobre 1552 (fol. 156).

4452. — Madeleine Doré, veuve de Jean Barbereau, maître chapelier à Paris, et Perrette Doré, veuve de Nicolas Le Bas, compagnon teinturier à Paris, demeurant toutes deux rue Saint-Germain-de-l'Auxerrois : donation à Guillaume Blondeau, maître teinturier à Paris, leur beau-frère, de leurs droits sur une rente de 6 sols 8 deniers parisis à prendre en un quartier «d'ozeletz», au village de Louvres en Parisis. — 20 novembre 1552 (fol. 157).

4453. — Catherine Coquillart, veuve de René Solleau, demeurant à Gennes-sur-Loire : donation à Charles Brosseau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son «arrière-fils», de tous les biens pouvant lui revenir, en raison de ses droits de douaire et de communauté au pays d'Anjou. — 3 octobre 1552 (fol. 157 v°).

4454. — Jean de Presles, marchand fripier, bourgeois de Paris, et Jeanne Laillet, l'aînée, sa femme, Simon d'Aurousac, et Jeanne Laillet, la jeune, sa femme : donation à Jean de Presles, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, des biens à eux échus par le décès de leurs père et mère, aïeul et aïeule. — 24 décembre 1551 (fol. 158).

4455. — François Libault, procureur au Châtelet de Paris : déclaration faite en présence d'Anne Langlois, sa fiancée, à l'effet de réparer une omission lors de la rédaction de leur contrat de mariage, en date du 27 octobre 1552, relativement au douaire de sa future. — 8 novembre 1552 (fol. 159).

4456. — Marguerite Trappu, demeurant à la Roche de Sommières en Poitou : donation à Nicolas du Car, écuyer, seigneur de la Roche de Sommières (Vienne), d'une rente de 37 sols 6 deniers tournois sur une maison et des terres à Guyancourt. — 15 septembre 1552 (fol. 159 v°).

4457. — Jean de Mailly, chevalier, seigneur de Rumaisnil, Domart, Silly (Silly-le-Long) et Tillart, se trouvant momentanément à Paris : donation à Adrien de Mailly, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, pour s'entretenir aux études, de 100 livres tournois de rente à prendre sur les terres et seigneuries d'Antoine de Mailly, écuyer, seigneur d'Auchy, et de Jeanne d'Haucourt, sa femme. — 12 février 1552 (fol. 159 v°).

4458. — Jean Lalouette, charcutier, demeurant à Paris : confirmation en faveur d'Antoinette Charles, femme de Denis Parde, bourgeois de Paris, et veuve d'Adam Lalouette, vendeur juré de vins, son frère, de la donation qui avait été faite audit Adam Lalouette par Thomas Lalouette, maître tailleur de robes à Paris, son oncle, de deux maisons à Paris, rue Saint-Antoine, l'une à l'enseigne de la Chasse, attenante au logis de la Tête-Noire, l'autre à l'enseigne du Puits, aboutissant par derrière à l'hôtel de l'Ours, et de ses droits sur 25 livres de rente que Thomas Lalouette percevait sur l'Hôtel de Ville. — 7 décembre 1552 (fol. 161).

4459. — Robert du Val, boursier du collège du Plessis à Paris, et Marguerite Nostre, veuve de Pierre de Beauvoir, valet de chambre ordinaire du Roi : donation mutuelle de meubles, d'ustensiles de ménage et de linge (à l'œuvre de Venise et de Damas) se trouvant

ans une sallette et étude dépendant d'une naison rue Fromentel, louée par ledit du Val u collège du Plessis, et occupée par Marguerite Nostre, avec les cousins dudit du Val, écoiers, étudiant en l'Université de Paris. — 4 mai 1550 (en double) [fol. 161 v° et 62 v°).

4460. — Nicolas Rabache, marchand, ourgeois de Paris, et Geneviève Michelin : ontrat de mariage. Par ce contrat Marguerite Bataille, veuve de Jean Michelin, marchand, ourgeois de Paris, mère de Geneviève Michelin, promet de donner aux futurs époux, e jour de leurs «espousailles», une somme e 500 livres tournois, sur laquelle le futur era tenu de pourvoir sa fiancée de ses habits nuptiaux, bagues et joyaux, «selon et ainsi que son estat le requiert.» — 28 octobre 552 (fol. 163 v°).

4461. — Louise Le Clerc, veuve de Claude Varicquet, sergent à cheval au Châtelet de Paris : donation à Claude Varicquet, maître s arts, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession le ses père et mère, d'une somme de 13 livres 15 sols tournois due par François Walazy, écolier, et un nommé Pierre Couturier, on cousin, pour leurs gîtes et chambre, durant 11 mois, et de la nourriture due par Jeanne Flagy durant 4 mois, «avec enseignemens de l'estat de ladicte veufve». — 10 décembre 1552 (fol. 164 v°).

4462. — Jean Le Gros, manouvrier, demeurant à Paris, au cloître Sainte-Opportune, et Guillemette Bardet, sa femme : donation mutuelle. — 5 décembre 1552 (fol. 165).

4463. — Étienne Billaut, marchand gainier et fourbisseur, demeurant à «Monchat» (Monclar) en Quercy : donation à Pierre Robichon, procureur au Châtelet de Paris, son cousin, des droits qu'il peut avoir sur une portion de maison, à Paris, rue des Noyers, à l'enseigne de la Fleur de lys, par lui vendue, le 3 janvier 1552, au même Robichon, moyennant 92 livres tournois, en faisant laquelle vente il s'était trouvé lésé. — 29 novembre 1552 (fol. 166).

4464. — Guillaume Juhan, bourgeois de Paris, et Nicole Breton, veuve d'Antoine de Lentz, praticien en cour laie, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de «Coippeaulx» : contrat de mariage. Par ce contrat Nicole Breton fait don à son futur mari d'une maison avec jardin à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de «Coippeaulx», à l'enseigne de la Fleur de lys couronnée, à condition de demeurer quitte d'une dette de 50 écus d'or qu'elle avait contractée envers ledit Juhan, par deux brevets de Châtelet, «pour luy ayder à faire bastir ladite maison», et à charge par ledit Juhan de rembourser à Jean Rigollet, prêtre, habitué en l'église de Saint-Séverin, 50 écus d'or par lui avancés à ladite Nicole Breton, et à Jean Huguet, docteur en médecine, 35 écus d'or, «pour cause de prest semblablement pour luy ayder à faire le bastiment de ladicte maison», et donation par Guillaume Juhan, en cas de prédécès, de tous ses biens, meubles et immeubles. — 14 mai 1552 (fol. 167).

4465. — Marie Grymont, dame de Sagy, femme séparée de Denis des Landes, écuyer, seigneur de Magnanville, demeurant à Paris, rue de la Verrerie : donation à Guillaume des Landes, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison, avec jardin et pressoir, à Limay (près Mantes), en la rue du Mortier, aboutissant à la rue de la Chapponnerie. — 18 décembre 1552 (fol. 169).

4466. — Perrette d'Angonetz, fille de feu Jean d'Angonetz, drapier à Tonnerre, demeurant à Paris, près de l'hôpital des Enfants-Rouges : donation à Charles de Prime, écolier, étudiant en l'Université de Paris, «pour la bonne amour qu'elle a et porte audict de Prime, en faveur de son estude», de tous ses

biens, meubles et immeubles. — 24 juillet 1552 (fol. 169 v°).

4467. — Jeanne de Carnazet, veuve de Nicolas de Champgirault, écuyer, seigneur de Germonville, dame de Lardy, y demeurant : donation à Anne de Champgirault, femme de François Cartier, seigneur de Verniette, à Madeleine de Champgirault, femme de Pierre Maistre, écuyer, seigneur de «Pormeron», et à Vincente de Champgirault, femme de Nicolas de Mesmes, écuyer, seigneur de Bajolet, ses filles, de la terre et seigneurie de Lardy (près la Ferté-Alais) et de ses droits de douaire sur la terre et seigneurie de Germonville (près Toury), «à celle fin qu'elles (ses filles) ayent meilleur moyen de la servir et obéir», se réservant l'usufruit et la disposition de 500 livres par testament. — 14 décembre 1552 (fol. 170).

4468. — François Bourget, courtier de chevaux, demeurant à Paris, et Ysabeau Damemme, sa femme : donation mutuelle. — 23 janvier 1548 (fol. 171).

4469. — Jean Toustain, chanoine et archidiacre de Brie en l'église de Paris : donation à Martin Le Camus, conseiller au Parlement, et à Nicole Du Gué, avocat du Roi en la cour des Aides à Paris, ses neveux, savoir : à Martin Le Camus, d'une maison de plusieurs corps d'hôtel, avec jardin, à Vaucresson, appelée «la maison de Mondeval»; d'une autre maison avec pressoir audit lieu, de terres, vignes, prés et saussaies au terroir de Vaucresson; des jardins, étables et pressoir du Clos Toustain; de vignes près dudit clos, de pré et bois au terroir de Rueil; à Nicole du Gué, d'une autre maison à plusieurs corps d'hôtel, avec étables, bergerie et jardin, à Vaucresson, en la grande rue, dite «la maison Gasse»; de terres, bois taillis et bruyères au terroir de Vaucresson, près du bois Gasse, et de terres, prés et vignes au terroir de Saint-Cloud, «à ce que lesdictz Le Camus et Du Gué, leurs femmes et enfans aient à prier Dieu pour ledict donateur» avec exclusion du nommé Jean Du Gué, frère de Nicole, dans le cas de prédécès de celui-ci. — 10 décembre 1552 (en double) [fol. 172 et 178 v°].

4470. — Antoine [Sanguin], cardinal du titre de Saint-Chrysogone, vulgairement appelé «de Meudon», archevêque de Toulouse, abbé de Vezelay et des Vaux-de-Cernay, grand aumônier de France : donation à Charles, cardinal de Lorraine, archevêque et duc de Reims, premier pair de France, de ses droits sur les fief, château, parc, terre, justice et seigneurie de Meudon. — 19 décembre 1552 (fol. 176 v°).

4471. — Montain Desfossez, procureur au Châtelet de Paris, et Anne Demore, sa femme : donation mutuelle. — 15 décembre 1552 (fol. 177 v°).

4472. — Simon Manche, prêtre, clerc de l'œuvre de Saint-Paul à Paris : testament. Par ce testament Simon Manche élit sa sépulture dans l'église de Saint-Paul, à l'endroit où est inhumé son père, Jean Manche. Il lègue son «gallice d'argent, garny de sa platine aussy d'argent», à l'œuvre et fabrique de l'église de Saint-Paul; à Nicolas Vocquet, son serviteur, «pour la bonne amytié qu'il luy porte et pour survenir à se vivre et entretenir cy après», son droit «d'escollaige» de la paroisse de Saint-Paul; au porte-Dieu de l'église de Saint-Paul sa robe de «sort brun» (brune) fourrée; au chapelain de la chapelle Hennequin, en l'église de Saint-Paul, sa robe noire de tous les jours; aux pauvres de la paroisse de Saint-Paul 6 livres tournois, et tous ses immeubles et rentes à Claude Remy, sa mère. — 15 décembre 1552 (fol. 178).

4473. — Raouland Aleaulme, contrôleur du magasin du Roi en la ville de Meaux : donation à Louis Cosset, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, «en faveur de son estude», de 333 livres 6 sols 8 deniers tournois de rente sur les biens de Gabriel de Brouillart, seigneur de Coursan. — 11 mars 1552 (fol. 183).

4474. — Mathurin Le Mareschal, laboureur à Pecqueuse, et Étiennette Labbé, sa emme : donation à Robert Le Mareschal, marhand, bourgeois de Paris, de terres en la paoisse de Choisel (près Chevreuse); «ce don faict our récompense audict Robert Le Mareschal our solicitations de procès qu'il a faictz pour esdictz donateurs, et argent par luy baillé our eulx en solicitant lesdictz procès, et pour s bons et agréables services qui leur peult voir faictz». — 3 novembre 1552 (fol. 184).

4475. — Nicolas Chéron, marchand voiurier par terre à Paris, et Françoise Rozart, a femme : donation mutuelle. — 24 mai 552 (fol. 184 v°).

4476. — Antoine Chouart, demeurant à Fontaine-d'Ain, paroisse de Bussières en rie : «disant que, huict ans sont ou environ, ar le moien d'une chutte qui luy seroit surenue, il auroit perdu l'ouye, et par la volunté e Dieu seroit demouré totallement en sourdeté grande débilité de son corps et de son eseryt, au moien de quoy il ne se pouvoit plus aicter, ne gouverner, ne faire valloir le bien u'il a pleu à Dieu luy envoyer, qui demeure décaddence, à sa perte et dommaige» : en nséquence, donation à Jean Chouart, l'aîné, boureur, à Jacques Chouart, et aux enfants e Jean Chouart, le jeune, ses fils et petits-fils, ad ce que ses dictz enfans puissent plus facilment faire valloir et multiplier leur bien et ire leur prouffict», de maison et de granges, à Fontaine-d'Ain, de jardin servant de pâture, e terres au terroir de la Fontaine-d'Ain, et de gnes au vignoble de Citry, avec tous ses biens eubles et créances, à charge de pourvoir à son itretien, de «luy bailler argent à ses neccestez et luy faire bon traictement, comme à son tat appartient. — 19 juin 1552 (fol. 185 v°).

4477. — Jean Le Cunctier, marchand friier, bourgeois de Paris : cession et transort à Mathieu Caveillyon, sergent à verge Châtelet de Paris, à Jeanne Le Cunctier, sa femme, et à Perrette Le Cunctier, leur bellesœur et sœur, ses gendre et filles, de la moitié d'une maison avec jardin à Paris, rue de Beaurepaire, «en laquelle est demourant le cappitaine Le Cerf», attenante à la maison de la Croix de fer, afin d'éviter procès pour la succession de Michelle Yon, femme du donateur, ses enfants prétendant «qu'il mangeoyt et consommoyt journellement tous ses biens, et afin de vivre avec sesdictz enfans en paix et amytié, comme la raison le veult». — 14 septembre 1552 (fol. 188).

4478. — Bertrand Rouault et Marie Dreux, sa femme : donation à René Rouault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de 30 livres tournois de rente due par Nicolas Daoust, marchand chaussetier à Paris, du fief d'Orée en la paroisse de Saint-Pierre de Chênehutte en Anjou, et de tous droits successifs à eux échus par le décès de Jean Dreux, avocat en Parlement, frère de Marie Dreux. — 17 novembre 1552 (fol. 190).

4479. — Nicolas Quesnon, laboureur à Sèvres : donation à Jean d'Ays, son beau-fils, d'un quartier de vigne au terroir de Sèvres, et de tous les biens meubles et créances qui lui appartiendront au jour de son décès. — 16 novembre 1552 (fol. 191).

4480. — Denis Rochereau, écolier, étudiant en l'Université de Paris : acceptation de la donation à lui faite, le 7 décembre 1552, par Denis Rochereau, écuyer, seigneur du fief de la Grand-Pierre, près Épernay, et de Hauteville, prévôt pour le Roi à Reims et trésorier général de la duchesse douairière de Guise, son père, d'une terre au finage de Hauteville (près Guise). — 23 décembre 1552 (folio 191 v°).

4481. — Pierre Guillonneau, maçon, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et Robine Hardy, veuve de Jean Hébert, marchand, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : contrat de mariage, avec donation mutuelle. — 1er janvier 1553 (fol. 192 v°).

4482. — Jacques Gaultier, maître charpentier de la «grant congnée», demeurant à Paris, rue Michel-le-Comte, et Colette Dumont, sa femme : donation à Jean Gaultier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur une maison à Mitry (près Claye). — 10 mai 1541 (fol. 193 v°).

4483. — Jean Guynant, marchand, bourgeois de Paris, et Geneviève Parfaict, sa femme : donation mutuelle. — 3 janvier 1553 (fol. 194).

4484. — Marie Barbier, veuve de Jean Tousson, l'aîné, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Tousson, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 4 livres tournois sur une maison, ou tannerie, «où soulloyt estre moulin à tan», à Lagny-sur-Marne, rue du Val. — 2 janvier 1553 (fol. 194 v°).

4485. — Claude Bigot, marchand drapier, bourgeois de Paris, et Claude Le Bonnier (ou Le Bouvier): contrat de mariage. Par ce contrat Pierre Le Bonnier (ou Le Bouvier), seigneur de Nainville, bourgeois de Paris, père naturel de Claude Le Bonnier, promet de donner aux futurs époux, le jour de leurs «espousailles et avant icelles», 1,500 livres tournois et d'assigner une rente de 100 livres tournois à sa fille. En outre Jean Bigot, marchand, bourgeois de Paris, et Jeanne Lestelle, sa femme, père et mère de Claude Bigot, donnent à leur fils une maison à Paris, rue Saint-Antoine, à l'enseigne de l'Autruche, attenante, d'une part, à l'hôtel de l'Ours, d'autre part, à l'hôtel de l'Image Notre-Dame, à charge par ledit Claude Bigot de délivrer à Geneviève Bigot, sa sœur, après le décès de leurs parents, 400 livres tournois pour ses droits sur cette maison, et à Jeanne Bigot, son autre sœur, 500 livres tournois, «pour ayder à la pourveoir par mariage», et encore de payer 50 livres par an de loyer pour l'usufruit de la maison, réservé par les donateurs. A la suite de l'acte se trouve le reçu délivré par Claude Bigot et par Claude Le Bonnier, sa fiancée, de la somme de 1,500 livres tournois, mentionnée au contrat. — 3 et 19 janvier 1551 (fol. 195).

4486. — Jeanne Huvé, veuve d'Augustin Bouguyer, marchand, bourgeois de Paris : donation à Guy Bouguyer, prêtre, docteur en médecine à Paris, son fils, de la moitié d'une maison à trois corps d'hôtel qu'elle habite, rue Saint-Denis, à l'enseigne du Marteau d'or, dont le troisième corps d'hôtel a issue sur la rue des Prêcheurs, attenante, d'une part, à l'hôtel du Chat, d'autre part, à l'hôtel du Heaume, de portions de la même maison du Marteau d'or, acquises de divers, notamment de l'abbaye de Jouarre, où sa fille Perrette Bouguyer était religieuse professe, d'une autre maison, rue «Garnier-Sainct-Ladre», à l'enseigne de l'Ange, comprenant un corps d'hôtel à pignon sur rue, avec petit corps d'hôtel derrière, donnant par derrière sur les anciens murs de la ville de Paris, de vignes au terroir de Notre-Dame-des-Champs, au lieu dit «les Poteries», près de la rue des Mariolles, et sur le chemin de Paris à Lourcynes, d'une place à bâtir, close de murailles, à Notre-Dame-des-Champs, au lieu dit «les Poteries», comprenant un arpent de vigne, et de rentes dues pour les maisons bâties sur cet arpent de vigne, qu'elle avait «baillé à rente à plusieurs personnes pour y édiffier maisons et bastimens»; ladite donation faite audit Guy Bouguyer, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy soy honnestement entretenir et qu'il soyt plus enclin à prier Dieu pour elle et pour sa bonne prospéritté et santé». — 11 août 1548 (fol. 197).

4487. — Jeanne Huvé, veuve d'Augustin Bouguyer, marchand, bourgeois de Paris : donation à Guy Bouguyer, prêtre, docteur en médecine, demeurant à Paris, son fils, de la moitié d'une métairie, avec jardin et 80 à

100 arpents de terre à Moussy-le-Neuf. — 11 août 1548 (fol. 201).

4488. — Pierre Olivier, voiturier par terre, demeurant à Paris, «rue Frémanteau», et Françoise Doynet, sa femme : cession et transport à Nicolas de Florence, maître joueur d'instruments à Paris, de leurs droits sur la succession de Bernarde Prévost, leur belle-mère et mère, moyennant payement de 67 livres 10 sols tournois. — 9 janvier 1553 (fol. 202 v°).

4489. — Jean Daluys, manouvrier à «Sainte-Loge en Puysaye», momentanément à Paris : donation à Jean Sollet, marchand drapier, bourgeois de Paris, de ses droits sur la succession de Laurent Balle, marchand, bourgeois de Paris, acquis de Jeanne Le Blanc, veuve de Jean Coullon, sa nièce. — 9 janvier 1553 (fol. 204).

4490. — Jean Lestelle, docteur en médecine à Paris : cession et transport à René Lestelle, marchand drapier, bourgeois de Paris, et à Perrette Malhoste, sa femme, ses père et mère, d'une maison avec jardins à Verneuil (près Mormant), sur la grande rue, et de terres et prés au terroir de Verneuil, avec promesse par lesdits René Lestelle et sa femme de payer à Jean Lestelle et à Jeanne Salomon, sa femme, la somme de 1,000 livres tournois, «et ce au feur et ainsi qu'ilz en auront affaire, pour subvenir à les entretenir de leurs vivres, et pour ayder à faire passer ledict m^e Jehan Lestelle docteur en la Faculté de médecyne à Paris, ou autrement en faire ce que bon leur en semblera», cette somme de 1,000 livres faisait le complément des 1,200 livres promises en avance d'hoirie audit Jean Lestelle, lors de son contrat de mariage. — 24 décembre 1552 (fol. 204 v°).

4491. — Jean Lestelle, docteur en la Faculté de médecine : déclaration portant que les cession et transport par lui faits, le 24 décembre 1552, d'une ferme et métairie à Verneuil, à René Lestelle, marchand drapier, bourgeois de Paris, et à Perrette Malhoste, ses père et mère, n'avait d'autre but que «d'emprunter son nom, ad ce que soubz son nom les arrérages deubz par ung fermier d'icelle peussent estre poursuiviz par devant mons^r le prévost de Paris, ou son lieutenant conservateur, soubz umbre et faveur de luy, recongnoissant qu'il estoit lors d'icelle donation escollier estudiant en l'Université de Paris, en quoy sesdictz père et mère n'avoient aucunement voulu riens donner audict recongnoissant à leur préjudice, ne au desadvantaige de ses frères et sœurs», et promesse de rapporter à leur succession la somme de 1,200 livres tournois, promise par ses parents en avancement d'hoirie. — 7 janvier 1553 (fol. 206 v°).

4492. — Jean de Vigne, écuyer, et Claude Milles : contrat de mariage. Par ce contrat Geoffroy de Vigne, licencié en lois, lieutenant général pour le Roi du château de Souvigny, seigneur de Chézy et de la Vivert, et Claude de Chamelet, sa femme, père et mère de Jean de Vigne, donnent à leur fils les château, terre et seigneurie de Chézy (près Chevagnes) et plusieurs domaines et métairies en la paroisse de Souvigny, avec le bétail et le mobilier qui s'y trouvent. De plus, Jean Milles, licencié ès droits, lieutenant général pour le Roi du bailli de Bugey, en la ville de Belley en Savoie, seigneur de la Petite-Matrée, près Souvigny, et Marie Cardon, sa femme, père et mère de Claude Milles, donnent à leur fille la terre et seigneurie de la Petite-Matrée, lez Souvigny en Bourbonnais, avec le bétail et blé s'y trouvant, et divers prés et étangs en dépendant, et promettent de payer aux futurs époux, dans le délai de 4 mois, une somme de 400 écus d'or. En outre Marie Cardon donne à Claude Milles, sa fille, ainsi qu'à Jeanne Milles, sœur de la future, une maison à Paris, près le Petit Pont, au coin de la rue de la Huchette, du côté de la boucherie de Gloriette, louée 190 livres tour-

nois, et 20 livres de beurre, et le tiers d'une ferme et d'un domaine, appelés «l'hôtel de Bonnières», à Massy, auprès de l'église (près Palaiseau). Il est également stipulé que Geoffroy de Vigue et sa femme entretiendront les futurs époux avec leurs gens, serviteurs et chevaux, aussi longtemps qu'ils garderont l'usufruit des biens par eux donnés. — 7 janvier 1551 (fol. 207).

4493. — Nicolas Le Grant, maître boulanger à Paris, et Nicole Ydebic, fille de Guillaume Ydebic, tapissier du roi d'Écosse : contrat de mariage. Par ce contrat Nicolas Daumont, maître tapissier à Paris, beau-frère de Nicole Ydebic, donne aux futurs époux 60 livres tournois en deniers comptants, avec les meubles pour la garniture d'une chambre, à condition d'être tenu quitte de tous les salaires gagnés par Nicole Ydebic, pendant le temps qu'elle a passé chez ledit Nicolas Daumont. — 14 janvier 1553 (fol. 209 v°).

4494. — Pierre Lucas, «jeune fils à marier», âgé de 28 ans, serviteur du cardinal de Lenoncourt : donation à Claude Bauldin, laboureur à Chamoust, paroisse de Sainte-Aulde, son cousin germain, de tous les biens qu'il possède aux terroirs de Sainte-Aulde, de Chamoust, de Méry-sur-Marne, de Passy et de Nanteuil-sur-Marne. — 11 novembre 1552 (fol. 210 v°).

4495. — Nicolas Delacourt, marchand gantier, bourgeois de Paris, et Catherine Heudon, sa femme : donation mutuelle. — 17 janvier 1553 (fol. 211 v°).

4496. — Guillaume de Courlay, notaire et secrétaire du Roi : donation à Marie Le Coincte, sa fiancée, de 150 livres tournois de rente. — 15 janvier 1553 (fol. 212 v°).

4497. — Jean Barrier, laboureur à Vitry-sur-Seine, et Marion Frédel, sa femme, veuve de Jacques Maucousteaulx, laboureur à Villeneuve : donation à Colette Maucousteaulx, leur belle-fille et fille, de la moitié d'une vigne à Vitry-sur-Seine, «rue des «Bassains», «à ce qu'elle ayt mieulx de quoy à se pourveoir en mariage ou aultrement à l'advenir». — 13 janvier 1553 (fol. 213).

4498. — Jacques Hélet, maître bimbelotier et «mirallier» à Paris : donation à Nicolas Bezée, maître bimbelotier et «mirallier» à Paris, son gendre, de ses droits sur une vigne au terroir de Charonne. — 12 janvier 1553 (fol. 214).

4499. — François de l'Hôpital, écuyer, échanson ordinaire du Roi, grand maître des Eaux et Forêts du duché d'Orléans et bailli de Melun, se trouvant à Paris : donation à Nicolas de Neufville, le jeune, seigneur de Panfou, secrétaire des finances, des fiefs, terres et seigneuries de Nandy, Villebouhet et Forges, ladite donation déclarée nulle en cas de prédécès du donataire. — 16 janvier 1553 (fol. 214 v°).

4500. — Catherine Lhéritier, veuve de Maurice de La Porte, marchand libraire juré en l'Université, bourgeois de Paris, pour elle et aux noms de Nicole de Crouy, veuve de Nicolas de Vost, cardeur de laines, demeurant en la paroisse de Sébécourt, en Normandie, et de Guillelmine de Crouy, femme de François Sauvage, demeurant à Sébécourt : donation à Ambroise de La Porte, marchand libraire à Paris, son fils, de leurs droits sur la succession de Nicole de Crouy, prêtre et promoteur en l'officialité de Paris, leur cousin germain. — 20 janvier 1553 (fol. 215).

4501. — Jouet Regnault, marchand boulanger, bourgeois de Paris : donation à Marie, à Jean Raouland, à Catherine et à Anne David, enfants d'un premier mariage de Jeanne Guilleguan, sa femme, du sixième d'une maison à Paris, rue Saint-Antoine, à l'enseigne de l'Annonciation, aboutissant d'un bout au jardin de la maison appellée «le Beau Treillis», «pour

a bonne amitié qu'il a ausdiz enfans et que ceulx enfans luy portent», et en considération le ce que la somme de 160 livres tournois qui avait servi à acheter le sixième de cette naison n'était pas à lui, mais provenait du achat d'une rente de 50 livres tournois, constituée à Jeanne Guilleguan durant sa viduité. — 13 janvier 1553 (fol. 216).

4502. — Florent Le Noir, marchand à miens : donation à Robert de Templeu, écoier, étudiant en l'Université de Paris, son eveu, de ses droits sur un fief entre Lihons en-Santerre] et Rosières-[de-Picardie], proenant des successions de son père et de son ère. — 27 juillet 1542 (fol. 217).

4503. — Madeleine Andras, veuve de Phibert Morin, avocat au Châtelet de Paris : onation à Potentienne Chauvet, veuve de ean Dentart et auparavant de Jean Andras, a mère, des revenus des biens provenant de a succession de Marie Andras, sa sœur. — 1 janvier 1553 (fol. 217).

4504. — Benoît Gavottin, marchand à aris, et Jacqueline Le Vasseur, veuve de icolas Fresneau, manouvrier, demeurant à aris : contrat de mariage, avec donation muuelle. — 4 octobre 1551 (fol. 217 v°).

4505. — Pierre Piérais, laboureur à Pantin, gé de 60 ans : considérant «qu'à l'occasion de a foiblesse et débilyté de sa personne, il ne ourroit et ne sçauroit doresnavant gaigner sa ye, ne solliciter et poursuir ses droictz, néoces, besongnes et affaires» : donation à Louis iérais, laboureur à Pantin, son fils, de vignes ux terroirs de Romainville, de Pantin et de obigny, à condition par ledit Piérais de pouroir à son entretien, «bien et convenablement», e lui donner à chacune des quatre fêtes solenelles de l'année 7 sols 6 deniers tournois et e prendre ses dettes à sa charge. — 14 janier 1553 (fol. 218 v°).

4506. — Michel Battereau, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Philippe Hesselin, âgée de 9 à 10 ans, fille de Jean Hesselin, imprimeur, demeurant à Paris, et d'Annette Rouzeau, sa femme, afin que ladite Philippe «puisse trouver meilleur party en mariage», d'une somme de 50 écus d'or soleil à prendre sur une maison, «qu'il a faict de naguères bastir de neuf, en laquelle il est à présent demourant», sise à Saint-Germain-des-Prés, rue de Vaugirard. — 30 décembre 1545 (fol. 220 v°).

4507. — Jeanne Prévost, veuve de Jean Fromy, laboureur de vignes à Montreuil-sous-Bois : donation à Étienne, à Michelle et à Geneviève Fromy, ses enfants, de ses droits de douaire sur une maison à Montreuil-sous-Bois, rue du Pré, sur des vignes derrière cette maison et au terroir de Montreuil, avec ses meubles, à charge par lesdits enfants de pourvoir à son entretien. — 31 décembre 1552 (fol. 221).

4508. — Pierre du Barle, boulanger, demeurant aux faubourgs de Paris hors la porte Saint-Denis, et Antoinette Symorel, veuve de Jacques Dubuz, boulanger, demeurant aux mêmes faubourgs : contrat de mariage. Par ce contrat les futurs ont promis d'entretenir jusqu'à l'âge de 15 ans Guillemette Dubuz, fille de ladite veuve, à condition qu'elle demeure en leur hôtel et qu'ils en aient la charge. — 1552 (insinué le 23 janvier 1553) [fol. 221 v°).

4509. — Jean de Martine, procureur du Roi au Châtelet de Paris, en son nom et comme tuteur et curateur de Anne et de Madeleine de Martine, ses sœurs : déclaration en vertu de laquelle il s'oppose à l'insinuation d'une donation de la terre et seigneurie de Meudon, faite, le 29 août 1542, à Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, par Louis de Martine, procureur du Roi au Châtelet de Paris, Claude Sanguin, écuyer, seigneur de Rademont, et sa femme, Denis Sanguin, seigneur de Liverdy, et par lui-même Jean de Martine, en-

tendant ladite donation être révoquée et annulée. — 23 janvier 1553 (fol. 222).

4510. — Michel Pommereul, contrôleur de la maison du roi de Navarre, demeurant à Paris, et Marie Guybert : contrat de mariage. Par ce contrat Jacques Mondin, seigneur d'Allery, avocat en Parlement, et Gillette de La Porte, sa femme, auparavant veuve de Claude Guybert, seigneur de Neuville-sur-Oise, beau-père et mère de Marie Guybert, promettent de payer aux futurs époux une somme de 2,000 livres tournois, «et parce qu'ilz n'ont argent ne meubles appartenans à ladicte future espouse, vallans ladicte somme», ils leur donnent une maison à Senlis, à l'enseigne de la Grosse Armée, estimée 500 livres tournois, et la moitié d'une maison à Paris, «rue Thibault aux Dez», estimée 1,500 livres, aboutissant par derrière à la Monnaie de Paris. De plus Guillaume Pommereul, seigneur de la Bretèche, père de Michel Pommereul, s'engage à loger avec lui et à nourrir, sa vie durant, les futurs époux, leurs serviteurs et famille, et si les futurs époux voulaient se retirer et vivre à part, il promet de leur servir une rente de 200 livres tournois, ou de laisser son fils jouir des biens de la succession de sa mère. En outre Jean Pommereul, frère aîné de Michel, lui cède à l'occasion du mariage ses droits d'aînesse. — 23 janvier 1553 (fol. 222 v°).

4511. — Jacques Panyer, marchand, bourgeois de Paris, et Madeleine Dupuys, sa femme, auparavant veuve de Jean Dupont, maître serrurier à Paris : donation à Jacques Dupont, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, «affin qu'il ayt aucazion de bien estudier, et en l'estude d'acquérir degré», d'une rente de 20 sols tournois et de diverses créances. — 31 octobre 1552 (fol. 225).

4512. — Colette Chauvel, veuve de Jean Grantgen et auparavant veuve de Jacob Jolyvet, demeurant au couvent des Augustins près Lagny-sur-Marne : confirmation de la donation de ses biens par elle faite, le 26 octobre 1534, au couvent et monastère desdits Augustins, à charge par les religieux» de la nourrir comme ung des religieulx, assavoir, de pain, vin et pitance, et tous les jours demy septier de vin au disné, et autant au soupper, quant les religieulx n'auroient aucune portion, et aux jours de vendredi, samedi et autres jours où les religieulx n'auroient portion ordinaire, seront iceulx religieulx tenuz luy bailler pitance compectante, la vestir et entretenir d'habillemens, selon son estat, aussi la loger pareillement, et si ladicte Colette tomboit en malladie, feust tenu ledict couvent luy bailler garde pour la penser, nourrir et traicter, et fournir à icelle Colette ses allymens corporelz, commodes à sa maladye; aussi qu'icelle Collette, quant elle seroit en santé et prospérité, seroit tenue servir audit couvent de ce qu'elle pourroit faire et servir en choses licittes, honnestes et raisonnables..., et oultre considérant par ladicte Collette la grand charge acceptée par ledict couvent des choses dessusdictes et contenues en icelluy contract, lequel leur est par ce moien onéreulx»; donation nouvelle au couvent des Augustins, près Lagny, de vignes aux terroirs de Thorigny, Pomponne et Carnetin. — 15 novembre 1552 (fol. 225 v°).

4513. — Pierre Ressent, seigneur de Bois-Robert et de la «Chemynière», pays de Normandie, lieutenant du bailli d'Évreux aux sièges de Conches et de Breteuil, demeurant à Bois-Robert, et Marie Favier : contrat de mariage. Par ce contrat Nicole Favier conseiller au Parlement de Paris, père de Marie Favier, promet de donner aux futurs époux, avant le jour «des espousailles et bénédiction nuptialle», une somme de 3,000 livres tournois. De son côté le seigneur de Bois-Robert assigne à la future une rente de 50 livres tournois en toute propriété et une autre rente de 30 livres en usufruit. — 13 janvier 1553 (fol. 228).

4514. — Jacques Hugot, seigneur de Manœuvre, demeurant à Lagny-sur-Marne, et Perrette Jay : contrat de mariage. Par ce con-

at Gentien Jay, marchand drapier à Lagny-r-Marne, père de Perrette Jay, promet de nner aux futurs époux, à leur volonté, o livres tournois, en deniers comptants, t avec ce vestir et habiller ladicte Perrette, fille, de deux bonnes robbes à son usaige, ne de drap noir, fourrée de penne noire de mbardie, et l'autre de pareil drap, doublée taffetas à pongnetz de satin et gectz de loux; deux cottes, l'une d'escarlatte et l'autre drap noir, et ung bon chapperon, avec son usseau ung coffre bahut et linge à l'usage ladite Perrette», et leur fait donation de droits sur une maison à Paris, rue de Jouy, ès Saint-Paul, attenante à la maison de la oix-Blanche. «Et oultre a esté accordé entre lles parties que les fraiz qu'il conviendra re pour le bancquet des nopces desdictz fu-s mariez se paieront et feront à communs spens». De son côté Jacques Hugot assigne ur douaire à la future épouse le tiers de ce i lui appartient en la terre et seigneurie Manœuvre, bailliage de Meaux, par déro-ion à la coutume dudit bailliage, et lui fait nation à elle et aux enfants qui naîtront leur mariage de tous ses biens, rentes conquêts immeubles. — 4 février 1552 l. 229).

4515. — Aubin Ducloz, sergent au Châ-et, prévôté et vicomté de Paris, et Made-ne Dumont : contrat de mariage. Par ce trat Hugues Dumont, marchand, bour-is de Paris, et Marguerite de Bréban, sa me, père et mère de Madeleine Dumont, nent aux futurs mariés 18 arpents de res à Boisemont, près Pontoise, qui se trou-t en criées, et dans le cas où lesdits époux pourraient entrer en possession desdites es, Hugues Dumont et sa femme leur font nation de la moitié d'une maison et de vignes terroir de Bagneux-Saint-Erblanc, près is, ou de 300 livres tournois à leur choix; plus promettent de délivrer à leur fille deux es, deux cottes et deux chaperons, «le tout neufz, bons et suffisans, selon l'estat desdictes parties». — 17 avril 1549 (fol. 231).

4516. — Guillaume Danetz, marchand, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré : donation à Sébastien Danetz, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Jean Danetz, marchand plombier à la Ferrière en Anjou. — 9 février 1552 (fol. 232).

4517. — Hugues Clairet, marchand, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, et Jeanne de Lanques, sa femme : donation mutuelle. — 29 janvier 1541 (fol. 232 v°).

4518. — Jean Olivier, marchand à Paris : donation à Nicolas Ruelle, maître fourbisseur à Paris, et à Jacqueline Olivier, sa femme, nièce du donateur, «en considération que le mariage d'eulx deux a esté faict à sa grand poursuicte», d'une somme de 350 livres tournois, à prendre, après son décès, sur une maison aux faubourgs de Paris, hors la porte et rue Neuve-Saint-Victor, contenant trois corps d'hôtel avec jardin, le long de la ruelle du Puys, et aboutissant par derrière à des vignes. — 10 janvier 1553 (fol. 233).

4519. — Claude Briçonnet, abbé commendataire de Saint-Guilhem-le-Désert, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Lodève : donation à Jean Briçonnet, seigneur de Glatigny, président en la Cour des Aides, de la moitié d'une maison comprenant plusieurs corps d'hôtel, où habite ledit Jean Briçonnet, sise à Paris, rue de la Verrerie, attenante, d'une part, à l'hôtel de Saint-Pharon, d'autre part, à la veuve et héritiers de Robert Dauvet, président des Comptes, «aboutissant par derrière à une ruelle commune, par laquelle on va en la rue de la Vielle Tixerranderie..., ladicte maison faisant la tierce partie d'une grande maison, contenant plusieurs corps d'ostelz et édiffices, qui fut ausdictz defunctz, leurs père et mère, de laquelle après leurs trespas on a

faict troys maisons divisément, et chascune maison prisée trois mil livres tournois...; «ladicte présente donation faicte à la rétention et réservation par ledict donateur de pouvoir user de la dicte moictié de maison..., et demourer en icelle, tant qu'il vivra, luy et ses serviteurs domesticques, ses chevaulx et son train, quant il viendra et sera en la ville de Paris». — 7 janvier 1553 (fol. 233 v°).

4520. — Catherine Cappel, veuve de Raoul [Le] Hardi, et depuis femme de Saturnin Le Clerc, demeurant à Paris, rue des Mauvais-Garçons, près la porte du cimetière Saint-Jean; donation à Nicolas [Le] Hardi, valet de chambre du Roi, son fils, de ses droits sur la terre et seigneurie de la Trousse, près Lizy-sur-Ourcq, et de tous les biens meubles qui lui appartiendront lors de son décès, et quittance par ledit Nicolas [Le] Hardi à sa mère de la somme de 1200 écus soleil, qu'il lui a prêtée pour marier Thierrye Le Clerc, fille issue de son mariage avec Saturnin Le Clerc, et de toutes autres sommes qu'il avait prêtées ou qu'il avait payées durant la viduité de sa mère, «tant pour luy subvenir aux grands procès qu'elle a euz que autres ses urgens affaires». — 29 janvier 1553 (fol. 235).

4521. — Adrien Vivian, bonnetier, et Nicole Maraude, sa femme, demeurant à Paris : donation mutuelle. — 6 septembre 1552 (fol. 237).

4522. — Thomas Danton, praticien à Paris, et Jeanne Camus, veuve d'Étienne Le Borgne, huissier de salle du Chancelier : contrat de mariage avec donation mutuelle. — 18 janvier 1552 (fol. 237 v°).

4523. — Jean Martin, maçon, tailleur de pierres à Paris, et Catherine Angelin, sa femme : donation à Jean Martin, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur les successions de Jean et de Regnault Angelin, maîtres du pont de Creil, leurs beau-frère et frère, beau-père père. — 1er février 1553 (fol. 238).

4524. — Marguerite du Boys, veuve Jean Gilles, bourgeois de Paris, demeurant Paris, rue Saint-Germain-de-l'Auxerrois, pr la Rose rouge : donation à Jean Gilles, contr leur des aides et tailles en l'élection de Rouen son fils, «affin qu'il ayt mieulx de quoy s entretenir à l'advenir», de deux maisons co tiguës à Paris, rue Saint-Germain-de-l'Auxe rois, l'une d'elles, habitée par la donatric à l'enseigne de l'Image de Saint-Crépin et Saint-Crépinien, l'autre à la Rose rouge. — 31 janvier 1553 (fol. 239).

4525. — François de Clèves, duc de N vernois, comte d'Eu, de Dreux, de Rethel Beaufort, pair de France, lieutenant et gou verneur pour le Roi en Champagne et Bri et dans le Luxembourg, «lequel, en conside ration et faveur des grans, laborieulx et re commandables services à luy faictz en la co duicte de ses droictz et plusieurs grans importans affaires, par me Charles Lamoignon conseillier d'icellui seigneur duc (de Niver nois) et advocat en la Court de Parlement Paris», fait donation audit Charles Lamoigno de la terre, justice et seigneurie de Courson Launay (près Limours). — 1er février 155 (fol. 239 v°).

4526. — Adam Thiboust, écuyer, seigneu de Montguillon, et Oudette de Vaudetar fille de feu Guillaume de Vaudetar, conseille au Parlement de Paris : contrat de mariage Par ce contrat Jeanne Raguier, veuve de Robert Thiboust, conseiller au Parlement, mère d'Adam Thiboust, donne à son fils un tiers d la terre et seigneurie de Thionville, avec l ferme de Bissey (près Étampes), et Roger d Vaudetar, conseiller au Parlement, seigneu de Pouilly, frère d'Oudette de Vaudetar, promet de donner aux futurs époux, «avant l sollempnisation des nopces», la somme d 2,000 livres tournois, «sans en ce comprandre

robbes, bagues et joiaulx que a de présent icte damoiselle Oudette, sa seur», et les res et seigneuries de Moulignon et de nthierry près Melun; il s'engage en outre leur servir une rente de 25 livres tour-is, tant que vivra Marie Barme, mère d'Ou-te de Vaudetar, et de décharger sa sœur payement des rentes des religieuses, lui ombant par la succession de son père, ainsi e de la portion du douaire de Marie Barme, qu'à concurrence de 300 livres de rente. — mars 1552 (fol. 241).

4527. — Simon Faron, sergent à verge Châtelet, prévôté et vicomté de Paris : do-ion à Marie Faron, sa fille, âgée de 10 ans, l ce qu'elle ayt mieulx de quoy marier», terres au Clos Faron, près Sens. — 6 fé-er 1553 (fol. 242 v°).

4528. — François Carrelier, docteur en la culté de théologie et religieux de l'ordre Saint-Augustin : donation à Michel Gaul-, juré vendeur de vins, bourgeois de Paris, récompense de ses bons et agréables ser-es, d'une rente de 12 livres 10 sols tour-s sur la moitié d'une maison à Paris, rue nte-Avoye, «sur le portail de laquelle mai-y a ung chappiteau en saillye sur la rue». 18 janvier 1553 (fol. 243).

4529. — Guillaume Coignet, bourgeois Paris : donation à Innocent Coignet, lier, étudiant en l'Université de Paris, son , de rentes en deniers et en poules sur des res à convertir en vignes et autres à Seine-t et sur des bois taillis et un vivier à poisson illededon (près Corbeil). — 7 février 1553 l. 243 v°).

4530. — Suzanne de Sorbiez, femme de rre de Cullan, écuyer, seigneur de Barnay, Chanteloup et de Beauchery, sans enfants : nation à Roch de Sorbiez, homme d'armes la compagnie du comte de Villars, et à orges de Sorbiez, page du duc de Nemours, neveux, d'une maison à Paris, rue Saint-Germain-de-l'Auxerrois, près le Grenier à sel, et, en cas de décès, à René de Sorbiez, leur père. — 19 octobre 1552 (fol. 244 v°).

4531. — Antoine de Ligny, écuyer, seigneur de Vaucelles, bailliage de Vitry-en-Perthois : donation à Gabriel Ancelet, écolier, étudiant en l'Université de Paris, en faveur de son étude, de 40 sols tournois et deux poules de cens et rente. — 9 février 1553 (fol. 247).

4532. — Nicolas de Villiers, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, et Catherine Gollard, sa femme : donation à Jeanne de Villiers, leur fille, d'une maison à Fleury près Meudon, avec jardin clos de murs, de la contenance de 4 arpents, sur une ruelle allant de Fleury à Meudon et aboutissant par derrière au ruisseau du moulin d'Ertelon. — 4 février 1553 (fol. 247 v°).

4533. — Henri Courault, prêtre, curé du Plessis-feu-Aussoux, demeurant à Paris : donation à Eustache Pinguet, bourgeois de Paris, pour le bon amour qu'il lui porte, d'une rente de 21 sols parisis sur une maison à Nogent-sur-Marne, en la grande rue, au lieu dit «le Chemin aux Asniers», près du chemin de Nogent à Fontenay. — 8 février 1553 (fol. 249).

4534. — François Anthonis, prêtre, seigneur du Perreux, paroisse de Nogent-sur-Marne, et chambrier de Bethisy : donation à Nicole Anthonis, gruyer «hérédital» de la forêt de Cuise, demeurant à Paris, son neveu, de 200 livres tournois de rente sur la terre et seigneurie du Perreux. — 16 septembre 1544 (fol. 249 v°).

4535. — Jeanne Grémigny, demeurant à Chaillot : donation à Germain de La Fontaine, fils de Guillaume de La Fontaine, laboureur à Chaillot, et à Perrette de La Fontaine, fille naturelle dudit Germain et de la donatrice, d'une vigne au port de Neuilly, au lieu dit «les Sablons, aboutissant d'un bout au chemyn de Paris et d'autre bout à la closture

du boys de Boullongne». — 19 juillet 1552 (fol. 251).

4536. — Marguerite Sève, veuve de Robert Guyot, marchand grossier à Meaux, demeurant à Paris, rue de Montmorency : donation à Pierre Blanchard, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de la moitié d'une créance de 115 livres tournois sur Jean Guyot, prêtre, vicaire de Tancrou-sur-Marne, et de tous les biens meubles lui ayant appartenu ainsi qu'à son mari. — 14 février 1553 (fol. 251 v°).

4537. — Étienne Huvé, marchand, bourgeois de Paris, et Agnès Guymier, sa femme : donation à Claude Huvé, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur la succession de Jean Guymier, maître cartier, bourgeois de Paris, leur beau-père et père. — 15 février 1553 (fol. 252 v°).

4538. — Louis Berton : donation à Jacques de Montholon, seigneur de Montholon et du Vivier, près Aubervilliers, grand archidiacre de Chartres, son neveu, de la moitié d'une maison à Paris, rue Saint-Jean-de-Beauvais, à l'enseigne du Croissant, attenante à la maison, qui a pour enseigne le Chef-Saint-Jean, aboutissant par derrière au jardin de Saint-Jean-de-Latran, de la moitié d'une maison à Barberie (près Senlis), de terres à Bray, près Barberie, Borest, Balagny et Montépilloy, et de ses droits sur les fiefs de Garges, de Renisset et de Pomponne, à Ver sous Dammartin (près Nanteuil-le-Haudouin). — 10 janvier 1553 (fol. 253).

4539. — Jean de France, valet de garde-robe du Roi, demeurant à Paris : donation à Jacques du Farget, contrôleur pour le Roi en Mâconnais, capitaine du charroi pour l'artillerie, demeurant à Mâcon, de ses droits sur les biens de Jean Monnot, canonnier, natif de Beaune, biens échus au Roi par aubaine et à lui donnés par le Roi. — 18 février 1553 (fol. 254).

4540. — Guillaume d'Oudeuil, maître émouleur de «grand forces» à Paris, et Philippe Berterand, sa femme : donation à Sébastien d'Oudeuil, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une rente de 10 sols 6 deniers parisis à prendre sur de[s] vignes et terres au terroir de Bondoufle. — 13 janvier 1553 (fol. 255).

4541. — Alix Mouton, veuve de Miche[l] Bégyn, marchand épicier apothicaire, bourgeois de Paris : donation aux religieux et cou[vent] de Saint-Martin-des-Champs à Paris d'un[e] rente de 32 sols parisis sur une maison à Noisy-le-Sec, rue Saint-Denis, et sur une vigne a[u] terroir de Noisy-le-Sec; «cestz don, cession e[t] transport faictz pour la bonne amour qu'ell[e] a et porte à ladicte église et monastère Sainct-Martin-des-Champs, où est religieulx dom Claude Begyn, filz dudict defunct et d'elle, e[t] pour participper par elle et sondict mary tousjours aux prières et biensfaictz desdictz re[li]gieulx». — 21 avril 1550 (fol. 255 v°).

4542. — Nicolas du Rueil, vigneron, de[mourant] à Limé, diocèse de Soissons : vent[e] moyennant 23 livres tournois, et donation e[n] cas de plus-value à Jean Le Tellier, praticie[n] à Paris, de tout ce qui lui a été légué en bie[ns] meubles et immeubles, or, argent, monnay[é] ou non monnayé, par Jean du Rueil, principa[l] du collège de Reims à Paris, son frère. — 23 janvier 1553 (fol. 256).

4543. — Thomas du Rueil, Jean Bérau[d] et Laurence du Rueil, sa femme, vignerons demeurant à Limé, et Drouyn Callant, de[meurant] à Braisne, tant en son nom q[ue] comme tuteur et curateur des enfants nés [de] son mariage avec Isabelle du Rueil : donati[on] à Jean Le Tellier, praticien à Paris, de la pl[us-]value de leurs droits sur la succession [de] Jean du Rueil, principal du collège de Reim[s] à Paris, qu'ils lui ont vendus pour 69 livr[es] tournois, et acceptation de la donation p[ar] Jean Le Tellier. — 29 janvier 1551 et 18 f[é]vrier 1553 (fol. 256 v°).

4544. — Jean Laubigeois, marchand, bour ois de Paris, et Geneviève Huot, veuve de n Salvancy, marchand, bourgeois de Paris : trat de mariage. Par ce contrat Gene- ve Huot déclare que son apport en biens ubles, deniers comptants, vaisselle d'ar- t, bagues, joyaux, marchandises, créances, nes et mauvaises, se monte à 16,833 livres eniers tournois, sans compter ses immeu- s, ni les biens de ses enfants, et Jean Laubi- is, de son côté, reconnaît apporter 7,500 li- s 14 sols 3 deniers tournois, non compris oo livres tournois appartenant, moitié au- Laubigeois et moitié aux héritiers de feue rie Martin, sa femme. — 17 novembre 1552 double) [fol. 257 v° et 259 v°].

4545. — Ysabeau Anjorrant, veuve de n de Dormans, seigneur de Nozay, demeu- t à [Château]-Jaillart, bailliage de Provins : ation à Jean Anjorrant, seigneur de Claye, seiller au Parlement, son frère, de 100 li- tournois de rente, et cession du droit suc- if à elle échu par le décès de Madeleine on, veuve de Louis Anjorrant, président Requêtes du Palais, sa mère. — 15 jan- 1553 (fol. 261 v°).

546. — Jean Corniou, marchand mer- à Paris, demeurant rue Saint-Germain- Auxerrois, à l'enseigne de la Corne de n, et Françoise Guillermet, sa femme : do- on mutuelle. — 26 août 1549 (fol. 263).

547. — Geneviève du Tartre, veuve de s Laisé, marchand, bourgeois de Paris : ation à Guillemette, à Jeanne et à Gene- e Guespin, ses petites-filles, d'une rente 2 livres 10 sols sur la ville de Paris; «cestz et transport faictz pour la bonne amour ffection naturelle qu'elle a et porte aus- s donataires, ses filles, et pour les amy- et plaisirs que iceulx donataires et Magde- Laisé, leur mère, luy ont par cy devant ez, tant durant ses malladies que en autres eccessitez et affaires». — 12 février 1553 263 v°).

4548. — Geneviève du Tartre, veuve de Gilles Laisé, marchand, bourgeois de Paris : donation à Gobert du Tartre, marchand pourpointier, bourgeois de Paris, son frère, d'une rente de 25 livres tournois sur la ville de Paris. — 12 février 1553 (fol. 265).

4549. — Jean Le Gendre, prêtre, docteur en médecine, chanoine de l'église de Beauvais, demeurant à Beauvais : donation à Jean Le Gendre, praticien à Paris, son neveu, de terres, jardin et prés à Savigny, paroisse d'Aulnay-les-Bondy, et aux environs. — 13 février 1553 (fol. 266 v°).

4550. — Guillaume Robineau, docteur régent en la Faculté de médecine : déclaration par laquelle il reconnaît avoir reçu de Geneviève Huvé, veuve de Nicolas Vaudor, essayeur de la Monnaie de Paris, sa fiancée, la somme de 2,000 livres tournois qu'elle lui avait promise par leur contrat de mariage, en date du 1er décembre 1552, tant en deniers comptants qu'en vaisselle d'argent, «c'est assavoir, en vaisselle d'argent, deux esguières, deux sallyères d'argent, une douzaine de cuilliers, une escuelle à orillon, ung gobelet, une montre, ung demy ceinct garny de sa garniture, le tout pesant ensemble 16 marcs 6 onces 3 gros, à 15 livres tournois le marc, vallent la somme de 252 livres 12 solz tournois; item, ung chappellet, une garniture de patenostres avec les gerbes, une paire de brasseletz, une pomme garnye d'une perle et douze boutons, le tout pesant ensemble 1 marc 3 onces 1 gros, à 19 livres 14 solz tournois l'once, vallent 221 livres tournois; item, une table de dyament longuette, ung cabochon de rubis, une demye laurenge de diament, le tout enchâssé en trois anneaulx d'or, prisez 50 escus d'or soleil, vallent 115 livres; en habitz à usaige de femme, troys robbes, troys cottes et ung manteau de demye ostade de Lisle, le tout prisé ensemble 71 livres tournois; item, une couche et couchette, garnyes de leurs lictz et traversins, cielz, couvertures et custodes, prisées

ensemble 25 livres tournois; item, deux douzaines de draps, deux douzaines nappes et huict douzaines de serviettes, le tout de chanvre et lyn, prisé ensemble 40 livres tournois; en estaing, arain et une paire de chenetz garniz de leur feu, prisez à la somme de 53 livres 4 sols tournois; en vin vingt-huit muys du creu de Sainct-Cloud et es environs, prisez à la somme de 182 livres tournois, à la valeur de 6 livres 2 sols tournois le muy; en deniers comptans 590 livres 4 solz tournois, qui est en tout la somme de 1,558 livres 16 sols tournois... Et partant de la somme de 2,000 livres tournois, reste à payer la somme de 441 livres 4 sols tournois, «pour le paiement de laquelle somme ladicte veufve a admeubly audict Guillaume Robineau les héritages suivants» : portion d'une maison à Montrouge en la grande rue, des terres et vignes aux terroirs de Gentilly, d'Arcueil et de Montrouge. — 17 janvier 1553 (fol. 268).

4551. — Nicolas du Montel, maître potier d'étain à Paris, rue Galande, à l'enseigne des Deux Cygnes couronnés : donation à Antoine du Montel, marchand boucher, demeurant à Paris, rue du Petit-Pont, son cousin germain, de ses droits sur des vignes au terroir de Bourg-la-Reine, dépendant de la succession de Jamet du Montel, et de Robine Le Blanc, sa femme, ses père et mère. — 16 février 1553 (fol. 269 v°).

4552. — Jeanne Fortier, veuve de Godefroy Le Maire, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Galande, à l'enseigne de la «Levrière» : donation à Charles du Chef de la Ville, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, à Nicole Le Maire, sa femme, et à Pierre Le Maire, marchand tanneur à Saint-Denis en France, ses gendre, fille et fils, des biens à elle échus par la succession de Louise Lessanglier, veuve de Raouland Duréau, sa cousine germaine, et consistant en deux maisons à Paris, l'une, rue de la Vieille-Tannerie, l'autre, rue de Marivaux, en une autre maison, avec jardin, vignes, terres et prés à Bry-sur-Marne, en deux maisons, jardins et vigne à Passy, en une rente de 100 sols tournois Garches, en une rente de 25 livres tournois, due par le seigneur de Villebéon, e en une rente de 30 livres tournois, due pa Guillaume Duchesne, marchand à Serbonne la donatrice se réservant le droit de séjourne dans lesdits lieux, d'y occuper la chambr réservée par le fermier et d'y prendre recueillir des fruits; ladite donation fait moyennant payement d'une rente viagère d 120 livres tournois en deniers, et livraiso de 6 muids de vin, dont deux du cru de Pass et quatre du cru de Bry, «bien enfustez rendus en son hostel» à Paris, et du tiers de fruits récoltés à Bry, aussi rendus en so hôtel; à charge, dans le cas de prédécès d Nicole Le Maire, sa fille, par ledit Chef d Ville d'entretenir les enfants issus du ma riage, qui recueilleront la donation, si leu père vient à se remarier, «et d'emméliorer gouverner les héritaiges, comme ung bon pèr de famille». — 6 février 1553 (en double [fol. 270 v° et 272].

4553. — Jean Gorran, marchand de bois bourgeois de Paris : testament. Par ce testa ment Jean Gorran élit sa sépulture dans cimetière de l'église de Saint-Gervais, lègue Claude Ravault, femme de Jacques Chastain la somme de 300 livres tournois, et à Jean à Robine, à Marie, à Jacqueline, à Ragon et à Philippe Chastain, enfants de ladit Claude Ravault, la moitié d'une maison à Paris «qu'il a faict bastir de neuf», rue de la C risaie, près les Célestins et la Croix de fe «afin qu'ilz prient Dieu pour le remède de so âme». — 14 juin 1549 (fol. 274).

4554. — Guillemette Marie, veuve de Ro bert Giriet, et auparavant veuve d'Hervé d Jouy, demeurant à Villers-le-Vast, paroiss de Veuilly-la-Poterie : «considérant la débi lité de sa personne, foiblesse et ancien aag disant qu'elle ne pourroit doresnavant beso

gner, travailler, ne gaigner sa vye, comme elle a faict au temps passé, disant pourveoir sa vye, estat et neccessité et pour mieulx se occupper au service de Dieu et procurer au salut de son ame, se confiant à la bonté et preudhommie de Jehan de Joy, son filz, laboureur, demeurant audict Villiers-le-Vast, qui tousjours l'a secourue en ses affaires, besongnes et néccessitez» : donation audit Jean de Jouy de tous ses biens, meubles et immeubles, à charge de pourvoir à son entretien, «en la sorte qu'elle a esté entretenue le temps passé, bien honnestement». — 3 mai 1550 (fol. 275 v°).

4555. — Guillaume Cadier, notaire au Châtelet de Paris, et Catherine Thierrée, sa femme : donation mutuelle. — 24 novembre 1552 (fol. 276 v°).

4556. — Jean Chaudron, jardinier, demeurant à Saint-Victor-lez-Paris, et Barbe Berlant, sa femme : donation à Jacques Chaudron, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur les biens des successions de Jean Berlant, bourrelier à Longni au Perche, et de Louise, sa femme, leurs beau-père et belle-mère, père et mère, sis au Mesnil, paroisse de Saint-Mars [d'Egrenne]. — 2 mars 1553 (fol. 277 v°).

4557. — Louise Langlois, veuve de Charles de Corbie, chevalier, l'un des cent gentilshommes ordinaires du Roi, seigneur de Jaigny en France : donation à Anne de Corbie, veuve de Jean Sanguin, seigneur de Fontenay-le-Bel et élu de Paris, sa fille, d'une maison avec étables, fouleries et jardin à Auteuil, et de la moitié d'une maison, avec jardin servant de marais, à Paris, rue de Thorigny, attenante d'un bout au jardin de Saint-Gervais et d'autre bout aux égouts de la Ville. — 5 septembre 1547 (fol. 278).

4558. — Pierre Gontier, marchand tanneur à Boen[-sur-Lignon] : donation à François Gontier, son fils, afin qu'il «ayt meilleur moien s'entretenir aux estudes, si bon luy semble, et faire son prouffict», de tous les biens, meubles et immeubles, qui peuvent lui revenir par la succession de Jean Gontier, prêtre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils. — 5 juillet 1552 (fol. 279 v°).

4559. — Pierre Gontier, marchand tanneur à Boen-sur-Lignon, et Fleurye Martel, sa femme : ratification et confirmation des donations par eux faites à François Gontier, clerc, leur fils, qui avait succédé à son frère, Jean Gontier, auquel ils avaient donné la succession de Michel de Laubespin, doyen de Saint-Thomas-de-Louvre à Paris, leur cousin germain. — 17 février 1553 (fol. 281).

4560. — Claude Touroulde, marchand plâtrier, demeurant à la Villeneuve-lez-Paris, rue des Poissonniers, et Jeanne Corniou, fille de feu Jean Corniou, le jeune, maître gantier à Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Corniou, marchand mercier, demeurant à Paris, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, et Françoise Guillermet, oncle et tante de la future, s'engagent à lui donner 40 livres tournois, et lui font donation de tous leurs biens, meubles et immeubles, qui se trouveront lors de leur décès, et les futurs époux donnent quittance à Jean Corniou et à sa femme de tous les sallaires et services, «que ladicte Jeanne Cornyou peult avoir gaignez et deserviz depuis le temps qu'elle a demouré avecques eulx». — 18 janvier 1553 (fol. 281 v°).

4561. — Guillaume Le Fèvre, maître savetier, demeurant à Paris, rue des Mauvaises paroles, près Sainte-Opportune : donation à Robert Le Fèvre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une maison à Longjumeau, en la grande rue, de vignes au terroir de Longjumeau et de terres aux Sablons près de «la Maladerie». — 6 février 1553 (fol. 283).

4562. — Jacques de Spifame, évêque de Nevers : donation à Marie Le Gresle, veuve de Pierre d'Orgemont, contrôleur du domaine

du Roi en la prévôté et vicomté de Paris, d'une maison et jeu de paume à Paris, rue Saint-Paul, attenante, d'une part, à la maison de feu Morelet du Museau, d'autre part, à la maison ayant pour enseigne la Bastille, et donnant sur la rue Neuve-Saint-Paul; cette donation faite par ledit de Spifame «à ladicte damoiselle donataire, pour le bon amour qu'il a dict avoir à elle». — 27 novembre 1552 (fol. 284).

4563. — Henri Pougeois, laboureur à Citry : donation à Philippe Rousseau, laboureur et vigneron, demeurant en la paroisse de Saacy-sur-Marne, de terres au terroir de Citry. — 23 août 1552 (fol. 284 v°).

4564. — Jean Blérie, maître organiste, demeurant à Paris, rue Montmartre, et Perrette Beaussault, sa femme : donation à Jacques Beaussault, maître maçon, bourgeois de Paris, et à Germaine Blérie, sa femme, «ad ce qu'ilz aient mieulx de quoy entretenir leur estat», du tiers d'une maison à Paris, comprenant deux corps d'hôtel avec jardin derrière, rue des Gravilliers, près de Saint-Nicolas-des-Champs, aboutissant par derrière aux religieuses de l'hôpital Sainte-Catherine. — 8 mars 1553 (fol. 285 v°).

4565. — Julien Pierreau, praticien au Grand Conseil, demeurant à Paris, et Catherine Cornuau, sa femme : donation mutuelle. — 10 juin 1552 (fol. 287).

4566. — Jean Girard, marchand et maître rubanier à Paris, et Marie Clercelier, sa femme, demeurant rue Saint-Sauveur : donation à Marie, à Pierre, à Geneviève, à Denis, à Raoulquin et à Madeleine Georges, enfants de Pierre Georges, marchand teinturier de cuirs, et de Marie Girard, leurs petits-enfants, de la moitié des maisons, édifices, manoirs et jardins leur appartenant au village de Charenton, et en dedans du fief du moulin de la Chaussée. — 27 février 1553 (fol. 287 v°).

4567. — Catherine Gilles, femme d'Emond Savoye, marchand, bourgeois de Paris, et auparavant veuve de Jean Bonnissant, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean-Jacques Bonnissant, secrétaire du duc de Vendômois et de la princesse de Navarre, vivant en leur service et se trouvant momentanément à Paris, son fils, de la moitié d'une ferme à Ivry-sur-Seine, avec bergeries, pressoir et jardins, le tout clos de murs, d'une contenance de 5 à 6 arpents, avec 115 à 120 arpents de terres, vignes et prés au terroir d'Ivry, dans la censive de dix-sept seigneurs, notamment «du chasteau de Vicestre, de la Bastille à Paris, de la Confrairie aux bourgeois, de Saint-Julien-le-Pauvre», du fief de Garnadon, et de la moitié des meubles et ustensiles que contient ladite ferme, dont l'autre moitié appartient audit Jean-Jacques Bonnissant et à Marie et Anne Bonnissant, ses sœurs. — 7 mars 1553 (fol. 288 v°).

4568. — Clémence Bardou, femme de Claude Berthault, courtier de vins, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Sauveur : donation à Vincent Autran, marchand, bourgeois de Paris, son cousin, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre, soy entretenir en son estat», d'une maison à Belleville-sur-Sablon, en la grande rue, «aboutissant au chemin qui mayne à Noisi le Secq», et de terres et vignes aux terroirs de Belleville et de la Courtille, sur le chemin de Belleville au Pré-Saint-Gervais, l'une des terres attenante à la saussaie de la Ville «et à la sente qui conduict à la fontaine de la Ville», à charge de faire célébrer, chaque année, après son décès, une messe en l'église de Saint-Nicolas-des-Champs. — 21 février 1553 (fol. 290 v°).

4569. — Yves Pichon, manouvrier à Paris, et Lupianne Danême, sa femme, auparavant veuve de Jean Beaudel : donation à Quentin Beaudel, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur beau-fils et fils, de leurs droits sur la succession de Jean Danême, dit Myon, maître barbier, chirurgien

Sens, leur beau-père et père. — 6 mars 553 (fol. 292 v°).

4570. — Nicolas Luillier, conseiller au hâtelet de Paris, et Charlotte de Livre : ntrat de mariage : Par ce contrat, Nicolas Livre, seigneur de Ravenel, notaire et se- étaire du Roi, et Marie du Drac, sa femme, re et mère de Charlotte de Livre, promet- it de donner aux futurs époux, la veille jour de leurs «espousailles», 10,000 livres urnois comptants, «et avec ce vestir ladicte harlotte de Livre, leur fille, de robbes, ttes, et faire les fraiz des nopces, (estimés o livres), le tout honnestement et raison- blement, selon l'estat des parties», et font nation à leur fille, en avancement d'hoirie, une maison, avec jardins, terres, vignes prés, au village et terroir de Bussy-Saint- orges en Brie, et d'une maison à Paris, e Saint-Jacques, près du Petit Pont, à l'en- gne du Panier blanc, le tout représentant o livres tournois de rente. A la suite de l'acte trouve le reçu délivré par Nicolas Luillier Charlotte de Livre, sa fiancée, de la somme 10,000 livres tournois mentionnée au ntrat. — 18 juin et 3 septembre 1552 l. 293).

4571. — Jean Le Blanc, licencié es lois, crétaire de l'évêque de Mende, chancelier Navarre : cession et transport à Gabriel, à uis et à Jean Le Blanc, ses frères, de ses oits, à raison du douaire de Catherine Budé, emière femme d'Étienne Le Blanc, sa mère, r une maison, terres, prés, bois, saussaies vignes aux villages, et terroirs de l'Hay, evilly, Bourg-la-Reine, Fresnes [les-Run- s], et aux environs, sous réserve d'un logis ur le donateur et son serviteur en la maison pourpris de l'Hay, et à charge de lui servir e rente viagère de 50 livres tournois, l'usu- uit desdits biens étant réservé à Marguerite njorrant, sa belle-mère, sa vie durant, seu- ment, «en considération des bons traicte- ens par icelle damoiselle Marguerite Anjor- rant à luy faictz», à charge également d'ac- quitter la moitié des pensions dues aux cou- vents des Filles-Dieu, à Paris, et de Fontaine- les-Meaux, durant la vie de Marguerite et Marie Le Blanc, religieuses. — 2 mars 1553 (fol. 295).

4572. — Jean Collier, docteur en la Fa- culté de médecine, résidant à Troyes, se trou- vant momentanément à Paris : donation à Charles Collier, avocat en Parlement à Paris, son frère, des droits qu'il peut avoir, à titre d'héritier de Pierre Collier, docteur régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris, son père, notamment, sur une maison à Paris, rue Saint-Germain-de-l'Auxerrois, où ledit Pierre Collier est décédé, sur la maison et hôtellerie du Grand Cerf à Paris, rue Saint-Denis, et sur une ferme près de Montlhéry, à charge par ledit Charles Collier de servir au donateur une rente viagère de 50 livres tournois. «A esté faicte ceste présente donation audict m^e Charles Collier, ad ce qu'il puisse estre mieulx pourveu par mariage et entretenir et garder honnorablement, luy et sa postéritté, le nom de leur maison des Colliers, et pour aulcunement récompenser ledict donataire de ce qu'il luy a par cy devant aydé grandement en ses affaires et avoir esté deux foys exprès de ceste ville de Paris en la ville de Troyes, délaissé ses propres affaires du Palais et de ses parties pour vacquer à celles dudict dona- teur. — 7 mars 1553 (vol. 298).

4573. — Raoullet Touffreville, menuisier à Paris, et Robert Touffreville, laboureur, demeu- rant à Sérans le Bouteillier, frères : donation à Jean Touffreville, écolier, étudiant en l'Uni- versité de Paris, leur fils et neveu, de leurs droits sur la succession de Jeanne Touffreville, leur sœur. — 9 mars 1553 (fol. 300 v°).

4574. — Jean Morice, laboureur à Fon- taine-Couverte, près la Guerche, pays d'Anjou : «considérant estre demourant loing de ceste

ville de Paris de quatre vingtz lieues ou environ» : vente et donation en cas de plus-value à Arthur Le Leu, maître tailleur de robes à Paris, et à Simonne Morice, sa femme, ses neveu et nièce, de ses droits sur une portion de maison à Paris, rue des Poirées, à l'enseigne de l'Image de Saint-Julien-du-Mans, et sur une portion d'une autre maison à Paris, rue Saint-Jean-de-Latran, à l'enseigne de la Lanterne, «prinse à rente à quatre vingtz ans», dépendant de la succession de Robert Morice, marchand, bourgeois de Paris, son frère, moyennant le prix de 200 livres tournois. — 9 mars 1553 (fol. 301).

4575. — Guillemette Mestreau, veuve de Robert Dumont, marchand, maître tailleur de robes, bourgeois de Paris : «considérant sa caducité et viel aage et débilité de sa personne à cause de sondict aage, au moien de laquelle débilité elle ne peult plus vacquer à ses affaires, ne se entremettre en l'administration d'aucuns biens temporelz, considérant aussi l'incertitude de sa mort, les peines, tribullations et malversations qu'elle voyt par chascun jour règner au monde, ausquelles elle ne peult résister sans offencer Dieu et faire le destreyement de son âme, pour le repos et descharge de sa conscience et soullagement de sa personne» : donation à Jeanne Dumont, l'aînée, femme de Gilles Latache, maître fripier à Paris, et à Jeanne Dumont, la jeune, femme de Gilles Pyvin, maître orfèvre à Paris, ses filles, de ses droits sur une maison à Paris, rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, à l'enseigne du Grand Credo, attenante par derrière à une maison à l'enseigne des Coquellets, rue de la Savonnerie, sur une rente de 65 sols 10 deniers parisis due par Jean de Gagny, demeurant à la Pissotte, et sur une rente de 25 sols parisis due par Nicolas Le Breton, demeurant à Fontenay-sous-Bois, et sur des vignes au terroir de Saint-Mandé, ainsi que de ses biens meubles et ustensiles, à charge par ses filles et gendres de pourvoir à son entretien. — 15 février 1553 (fol. 303).

4576. — Jacquette Piré, veuve en secondes noces d'Étienne Legault, maître tombier, bourgeois de Paris : donation à Nicolas Legault, son fils, de la moitié d'un ouvroir, avec deux chambres et un grenier au-dessus, dépendant d'une maison à Paris, rue Saint-Jacques, attenante, d'une part, à la maison, «où anciennement pendoit pour enseigne l'Ymaige Sainct-Pierre-de-Luxembourg et de présent est l'Ymaige Sainct-Jaques, et aboutissant par derrière à l'ostel de Langres» : ladite donation faite «pour demourer quicte par ladicte donatrice envers icellui donataire de la somme de 88 livres tournois qu'elle luy debvoit par obligation, passée... le sixiesme jour de février 1552». — 15 mars 1553 (fol. 304 v°).

4577. — Jean Roddon, huissier ordinaire du Roi aux Requêtes de l'Hôtel au Palais à Paris, et Gabrielle de Brézolles, sa femme : donation mutuelle. — 14 mars 155[illegible] (fol. 305 v°).

4578. — Jean Delacroix, laboureur à B[illegible]zons : donation à Nicolas Delacroix, son fils, pour cause de son futur mariage, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre et soy entretenir en son mesnage, et qu'il se puisse mieulx employer, le temps advenir», de vignes et terres au terroir d'Argenteuil. — 2 juin 15[illegible] (fol. 306 v°).

4579. — Guillaume Oger, procureur au Châtelet de Paris, et Geneviève de Nyelle, sa femme : donation mutuelle. — 26 octobre 1550 (fol. 307).

4580. — Michel Foullon, berger, demeurant à Buc, et Colette Caudon, sa femme : donation à Denis Saulnier, marchand et laboureur à Buc, leur oncle, de portion d'une maison avec jardin à Toussus-le-Noble, en la grande rue près de l'église, et de terres

rroir de Toussus, sur le grand chemin de ngjumeau, «tant pour récompenser ledit ulnier des nourritures et alymens qu'il a r cy devant faictz audict Foullon, que ssi à la charge que ledict Saulnier, leur cle, sera tenu nourrir et entretenir ledict oullon, sa vye durant». — 18 mars 1553 ol. 307 v°).

4581. — Emond Savoye, marchand, ourgeois de Paris, et Catherine Gilles, sa mme, auparavant veuve de Jean Bonnissant, archand, bourgeois de Paris : donation à arie et à Anne Bonnissant, leurs belles-les et filles, «ad ce qu'elles ayent de quoy ieulx elles entretenir et estre mieulx pour-ues par mariage», d'une maison à Paris, rue int-Germain-de-l'Auxerrois, «où soulloit endre pour enseigne la Houze», d'une autre aison à Paris, rue de la Mégisserie, à l'en-igne de la Croix d'or, attenante par der-ère à la maison de la Houze, d'une ferme à 'issous, et de 70 arpents de terres, vignes prés, aux terroirs de Wissous, de Chilly Mazarin] et d'Antony, ainsi que de tous les ens meubles qui pourront exister lors de leurs écès, à charge par les donataires de servir Emond Savoye, après le décès de Cathe-ne Gilles, une rente viagère de cent livres urnois et de lui donner la jouissance d'une ambre au deuxième étage de la maison de Croix d'or, et de la moitié des caves. — mars 1553 (fol. 308 v°).

4582. — Mathurin du Temple, mar-and, demeurant à Paris, rue Simon-le-ranc, et Vincent du Temple, marchand, ourtier de vins, demeurant rue Galande, ères : donation à Claude du Temple, écolier iré en l'Université de Paris, leur neveu et ls, de portions d'une maison à Chartres, rue e la Poulaillerie, et de portion d'une autre aison à Chartres, rue du Barde, à l'enseigne u Cheval blanc, attenante au mur du cloître e l'église de Notre-Dame. — 21 mars 1553 fol. 311).

4583. — Simon Millessant, laboureur à Montreuil-sous-Bois : donation à Marguerite Millessant, femme de Ezard Jarcier, laboureur à Montreuil-sous-Bois, sa fille, d'un jardin à Montreuil-sous-Bois, rue de Villiers, près de la rue aux Chiens, dite Marchande, et d'une vigne au terroir de Montreuil-sous-Bois. — 2 janvier 1548 (fol. 311 v°).

4584. — Rambert Yves, charpentier de la «grand coignée», demeurant à Melun : donation à Cosme Yves, écolier, étudiant au collège de Boncourt, en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur des bâtiments, étable, cour et jardin à Melun, au lieu dit «la Court Jaudouyn», paroisse Saint-Aspais. — 18 mars 1553 (fol. 312 v°).

4585. — Antoine de Longueil, écuyer, seigneur du fief de Bistelle, demeurant au village de Verrières : donation en avancement d'hoirie à Tristan de Longueil, écuyer, archer de la compagnie du prince de Ferrare, son fils, du fief de Bistelle, en la paroisse de Saint-Cyr-sous-Dourdan, consistant en rentes foncières. — 18 mars 1553 (fol. 313).

4586. — Guillaume Billebille, marchand à Paris, et Claude Le Coigneulx : contrat de mariage. Par ce contrat Nicole Hélye, ancien commissaire et examinateur au Châtelet de Paris, et Perrette Treppier, sa femme, oncle et tante de Claude Le Coigneulx, promettent de donner aux futurs époux, la veille de leurs «espousailles», la somme de 300 livres tournois, et Perrette Treppier fait donation à Claude Le Coigneulx, sa nièce, du tiers des biens qui lui appartiendront lors de son décès; de plus Gilles Le Coigneulx, procureur au Parlement, oncle de la future, s'engage à donner aux futurs conjoints cent livres tournois, enfin Guillaume Billebille assigne en douaire à Claude Le Coigneulx 200 livres tournois «avec un demy ceint et une bonne robe». A la suite de l'acte se trouve le reçu délivré par Guillaume Billebille et par Claude Le Coigneulx, devenue sa femme, de la somme de

300 livres tournois mentionnée au contrat. — 1er février et 3 avril 1546 (fol. 314).

4587. — Blaise de Moy, marchand, bourgeois de Paris : donation à Blaise de Moy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'arrérages d'une rente de grain due par André Gallet, demeurant à la Pinsonnière, paroisse de Bazoches. — 13 mars 1553 (fol. 315 v°).

4588. — Gilbert Dosme, avocat en Parlement, conseiller et solliciteur général des affaires du Roi, demeurant à Paris, et Marie Asselin, veuve de Jean Palluau, bourgeois de Paris, demeurant à Paris : contrat de mariage. Par ce contrat il est stipulé qu'une somme de 6,000 livres tournois sera prise sur l'avoir de Marie Asselin et employée en achat de biens qui deviendront propres de la future jusqu'à concurrence de 4,000 livres et conquêts pour 2,000 livres. Et pour l'exécution de cette clause du contrat Marie Asselin affecte spécialement deux maisons à Paris, l'une, rue Saint-Honoré, à l'enseigne du Lion noir, attenante à l'hôtel où pend pour enseigne le Chariot rouge, et l'autre, rue de Troussevache, une autre maison avec jardin à Argenteuil, 13 arpents de prés au terroir de Colombes, 3 arpents de vignes au terroir d'Argenteuil, et 72 livres tournois de rente sur des bois à Argenteuil, à Cormeilles et à la Frette. — 8 février 1545 (fol. 316).

4589. — Marie Asselin, veuve de Jean Palluau, bourgeois de Paris, demeurant à Paris : déclaration par laquelle elle affirme avoir, suivant l'une des clauses de son contrat de mariage avec Gilbert Dosne, en date du 8 février 1545, au moyen d'une somme de 6,000 livres tournois, provenant de ses biens, acheté de Martin Berruyer, notaire et secrétaire du Roi et l'un des quatre notaires du Parlement, pour le prix de 4,250 livres, dont 2,250 livres payées comptant, une maison à Paris, rue de Bièvre, et de Jean Milles, lieutenant du grand maître enquêteur et général réformateur du royaume de France au siège de la Table de marbre au Palais à Paris, pour le prix de 1,000 livres tournois, une maison de trois corps d'hôtel et des vignes à Cormeilles-en-Parisis, et cession et transport par Marie Asselin à Gilbert Dosme, avocat en Parlement et solliciteur général des affaires du Roi, son futur époux, de la maison sise à Paris, rue de Bièvre, jusqu'à concurrence de 2,000 livres tournois. — 12 avril 1545 (fol. 317 v°).

4590. — Mathurin Vaillant, conseiller au Parlement, et Jeanne Escoryot, sa femme : donation mutuelle. — 8 juillet 1552 (fol. 319).

4591. — Marc de Langhac, dit «de Lespinasse», écuyer : donation à Gaspard d'Ouzon, écolier, étudiant en l'Université de Paris son neveu, des arrérages de rentes foncière dues par les sujets de ses seigneuries depui huit ans. — 24 mars 1553 (fol. 320).

4592. — Enguerrand de La Mare, maîtr barbier et chirurgien à Paris : donation Jeanne Brizebarre, femme de Macé Bataille marchand, bourgeois de Paris, pour la rému nérer de plusieurs bons et agréables services de portion d'une maison à Paris, rue Saint Martin, devant la fontaine Maubuée, habit par le donateur et attenante à une maison o pend pour enseigne l'Image Notre-Dame, la moitié d'une rente de 16 livres 4 denie tournois sur les héritiers de Gilles Clérëau, de tous ses biens meubles et conquêts in meubles. — 27 mars 1553 (fol. 320 v°).

4593. — Jean de Baillon, écuyer, seigne des Brassarts, y demeurant, et Anne d'H mery, sa femme : donation mutuelle. - janvier 1550 (fol. 321).

4594. — Eustache de Rueil, écuyer, s gneur de la «Granche Mennessière» en Br et seigneur en partie du Marais, près Arge teuil : ratification de la donation par lui fai trois mois auparavant, à son fils Eustache

ueil, écolier, étudiant en l'Université de Paris, ad ce qu'il ayt meilleur moyen de s'employer ux lettres et en icelles acquérir degré», de sols parisis de rente et de 2 deniers parisis e cens sur des vignes en ladite seigneurie u Marais, avec 12 années d'arrérages, doation que son fils avait perdue et «adhirée». – 20 mars 1553 (fol. 322).

4595. — Nicolas Génard, marchand, boureois de Paris, et Tiennette Hamel, sa femme: onation mutuelle. — 17 avril 1548 fol. 322 v°).

4596. — Jacques Boucher, écuyer, seineur de la Court, paroisse de Sarcelles, boureois de Paris: donation à Nicolas Hardi, tréorier et receveur général de la Marine du onant, à Marguerite Poille, sa femme, et à larie-Marguerite et Anne Hardi, filles mieures issues du mariage de Nicolas Hardi avec ue Geneviève Boucher, sa première femme, œur de Jacques Boucher, de la terre et seineurie de la Court, paroisse de Sarcelles, omprenant un donjon entouré de fossés d'eau, asse-cour, un arpent de jardin clos de murs, n demi-arpent d'oseraie, deux arpents d'un ré, dit «le pré de Cantilly», le fief de Robilrt de Mortefontaine, un fief de 14 arpents e vigne, appelé, «le Val de Villiers et Chanleu», et le moulin de Coupin, moyennant ne rente viagère de 600 livres tournois. — mars 1553 (fol. 323).

4597. — Denise Collaye, femme de Jean ellot, seigneur de Boullay, conseiller au arlement: donation à Perrette Bossu, «jeune lle à marier», sa nièce, d'une rente de o écus d'or sur les terres et seigneuries de lontault, au comté de Vendôme, et de Fleury, n Vexin Français, d'une rente de 6 livres ournois sur une maison à Paris, rue du ourg-l'Abbé, portant ou ayant porté l'enigne du Tranchoir d'or, d'une rente de o sols parisis sur une vigne au terroir de la ourtille, près l'Orme dudit lieu, convertie n maison et jardin, d'une rente de 16 sols parisis sur une masure, jardin et des vignes à Boissy-Saint-Léger, d'une rente de 100 sols tournois sur une grande maison à Paris, rue du Temple, comprenant plusieurs édifices, grange, pressoir, cour, grand jardin derrière, le tout clos de murs, de la contenance d'un arpent, attenante à l'hôtel de l'Image Notre-Dame, et d'une rente de 30 sols tournois sur une maison avec jardin à Sartrouville, en la grande rue, près du «moustier»; ladite donation faite «pour la bonne amour et amytié» que Denise Collaye porte à sa nièce, et en reconnaissance des bons et agréables services rendus par ladite Perrette Bossu à sa tante, «et pour luy ayder à la pourveoir et marier». — 21 mars 1553 (fol. 324 v°).

4598. — Louise de Clermont, comtesse de Tonnerre, femme de François du Bellay, chevalier, seigneur dudit lieu et comte de Tonnerre: donation à Renée Fumée, fille d'Antoine Fumée, conseiller au Parlement de Paris, et de Françoise du Fau, sa femme, «pour ayder à la marier», d'une somme de 2,000 écus d'or soleil, «à paier quant ladicte Renée sera venue à l'aage de douze ans..., et en cas que ladicte Renée deceddast avant estre mariée, a donné et donne ladicte somme de 2,000 escus d'or soleil à telle aultre des filles desdictz Fumée et sadicte femme qu'ilz vouldront nommer, pour aussi ayder à la marier», avec procuration de François du Bellay à sa femme. — 13 mars 1553 (fol. 327).

4599. — Martin Plumecoq, maître tisserand en linge à Paris, et Marguerite Moyer, sa femme: donation mutuelle. — 28 mars 1553 (fol. 329).

4600. — Jean Rousseau, laboureur, demeurant en la paroisse de Villiers-le-Bâcle, au nom de Jeanne Laisant, sa femme, et Pierre Laisant, marchand à Gif: donation à Jacques Le Jeune, marchand épicier à Saclay, leur beau-frère, des droits de douaire de Denise Laloue et de Jeanne Dubois, toutes deux femmes de feu Guillaume Laisant, labou-

reur à Saclay, leur beau-père et père, sur des maisons, jardins et terres à Saclay, à Villeras, au Val-d'Enfer et à Villetain. — 28 décembre 1552 (fol. 330).

4601. — Nicolas Benoist, tisserand en toiles à Vitry-sur-Seine : donation à Claude Benoist et à Catherine Benoist, femme de Jean Gaillard, ses enfants, d'une maison à Vitry-sur-Seine, en la rue de la Petite-Fontaine, avec des terres et vignes au terroir de Vitry-sur-Seine; ladite donation faite «pour les rémunérer et récompenser de leurs partz des héritaiges qu'il a par cy devant tenu et occuppé, et tient encores de présent et occuppe, dont ne leur a baillé aucun loyer ne faict satisfation aucunement, et pour plusieurs services qu'ilz leur ont faictz par cy devant et font encores de jour en jour, tant audict estat de tixerrant, comme en plusieurs autres choses». — 30 novembre 1551 (fol. 332 v°).

4602. — André Regnoust, marchand drapier, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Honoré, à l'enseigne de l'Écu d'argent, et Catherine Cossard, sa femme : donation mutuelle. — 1er janvier 1552 (fol. 333 v°).

4603. — Lambert de Chaumont, marchand, bourgeois de Paris, demeurant sur le Pont Saint-Michel : révocation, au profit de Mathurine Bretheau, sa mère, qui lui a fait «plusieurs bons et agréables plaisirs et curialitez de le secourir en toutes ses affaires et neccessitez», des contrats de vente passés avec Jean Bruneau, marchand, bourgeois de Paris, son beau-père, avec Pasquette Bruneau, fille de Jean Bruneau et femme dudit Lambert de Chaumont, et un nommé Denis Toquet. — 6 novembre 1552 (fol. 334 v°).

4604. — Jeanne Cuvillier, veuve de Nicolas Moireau, marchand hôtelier, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Denis : donation à Pierre Cuvillier, marchand hôtelier aux mêmes faubourgs, hors la porte Saint-Denis, de tous ses biens meubles et conquêts immeubles. — 6 avril 1553 (fol. 335 v°).

4605. — Ragonde de Ballayne, veuve de Jean Rousseau, charpentier à Courtacon en Brie, demeurant à Paris : donation à Simon Rousseau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Nicole de Ballayne, bailli de Sézanne. — 7 avril 1553 (fol. 336 v°).

4606. — Jacques Terrien, marchand boulanger, demeurant à Saint-Laurent-lez-Paris, et Andrée de La Mothe, veuve de Jacques Masson, marchand boulanger, demeurant à Saint-Laurent-lez-Paris : contrat de mariage avec donation mutuelle. — 21 janvier 1553 (fol. 337).

4607. — Ernauld de la Poble, seigneur dudit lieu, demeurant à Paris, rue Saint-Jacques, en la maison appelée «l'hôtel de Langres» : donation à Joachine Bréhier, veuve de Guillaume Donnet, étudiant en la Faculté de médecine de l'Université de Paris, demeurant audit hôtel de la cour de Langres, de tous les biens à lui légués par Guillaume Donnet dans son testament. «Et a esté ladicte présente donation faicte, ou cas toutesfoys et non aultrement que ladicte veufve ne soyt enseincte d'enfant, et que le postume, dont elle seroit enseincte, ne vint vivant sur terre. Et si ledict enfant venoyt vivant sur terre, ladicte donation n'aura lieu, ains appartiendront lesdictz biens audict enfant.» — 29 septembre 1552 (fol. 338).

4608. — Pasquier de Laage, sellier, demeurant au boulevard de la porte Saint-Jacques, et Simonne Bréhier, sa femme : donation à Antoine de La Salle, étudiant en l'Université de Paris, et à Joachine Bréhier, sa femme, leurs beau-frère, belle-sœur et sœur, de leurs droits sur les successions de Mathurin Bréhier, demeurant au Mesnil-sous

ngpont, et de Marquette, sa femme, leurs au-père et belle-mère, père et mère. — mars 1553 (fol. 338 v°).

4609. — Denis Alabarbe, boulanger, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, en la paroisse Saint-Hippolyte : donation à Guillaume Alabe, écolier, étudiant en l'Université de Paris, n fils, d'une rente de 8 livres 15 sols tournois à lui due par Lubin Alabarbe, laboureur Normandie, son frère, d'une somme de livres tournois et de 72 aunes de toile lin dues par le même. — 8 décembre 1552 l. 339).

4610. — Simon de Gymardes, seigneur Vivier, et Denise Doulcet, sa femme, demeurant à Paris : donation mutuelle. — 8 avril 53 (fol. 340).

4611. — Jean Doujat, avocat en Parlent, fils de feu Louis Doujat, avocat du Roi Grand Conseil, et de Jacquette Bouyn, et rie Doc : contrat de mariage. Par ce contrat rie Brinon, veuve de Robert Doc, avocat Parlement, mère de Marie Doc, promet de nner aux futurs époux la somme de 4,000 lis tournois, représentant la part de sa fille ns la succession mobilière de son père, et t sa fille en possession du tiers à elle revent dans la succession immobilière de son e, savoir : de deux maisons à Paris, rue nt-Germain-de-l'Auxerrois, louées 220 lis par an, d'une vigne à Chaillot, de la moi- d'une maison et ferme, sise en «la France», la moitié d'une autre petite maison à Comns, et de la moitié de 75 livres tournois de te sur l'Hôtel-de-Ville. De son côté Jacquee (*sic*) Bouyn, mère du futur époux, lui ure l'usufruit d'une maison à Paris, rue Deux-Portes, louée 200 livres tournois an, et lui garantit la part et portion qu'elle en la ferme de Mérantais (près Trappes). 20 janvier 1553 (fol. 341).

4612. — Jean Toustain, archidiacre de ie et chanoine en l'église de Paris : donation à Martin Le Camus, conseiller au Parlement de Paris, son neveu, d'une vieille masure, avec jardin, terre, vigne et saussaie, à Vaucresson, le tout clos de haies vives et de vieilles murailles, d'une contenance de 4 arpents, d'une rente de 70 sols tournois sur un jardin à Vaucresson, en la grande rue, devant l'église; d'une autre rente de 40 sols tournois sur une maison, avec jardin et vigne derrière, au même lieu. — 5 avril 1553 (fol. 343).

4613. — Marguerite Garnier, veuve de Richard Vincent, demeurant à Brunville sur la mer : donation à François Vincent, bachelier formé en théologie et curé de Brunville, son fils, de ses droits de douaire sur des biens en la paroisse de Saint-Pierre-en-Val (Seine-Inférieure), à charge par ledit François Vincent «de nourrir et alimenter, entretenir bien et honnestement ladicte veuve, sa mère». — 10 mars 1553 (fol. 344).

4614. — Georges Cloquette, palefrenier du seigneur de la Bourdinière, demeurant à Paris, et Laurence Pigné, veuve de Marin Nervallet, demeurant à Paris : contrat de mariage, avec donation mutuelle. — 29 janvier 1550 (fol. 344 v°).

4615. — Nicolas Robillart, maître joueur d'instruments à Paris, et Léonarde Breton, veuve de Robert Thiboust : contrat de mariage. — mars 1553 (fol. 345).

4616. — Catherine Fortet, veuve d'Antoine Pinet, marchand tonnelier à Paris, demeurant rue de l'Arbre-Sec : donation à Robert Pinet, marchand tonnelier à Reims, son beau-frère, du tiers d'une maison à Paris, rue de l'Arbre-Sec, au coin de la rue de Béthisy, ayant pour enseigne du côté de la rue de l'Arbre-Sec le Gros Tournois, ladite maison composée de quatre corps d'hôtel. — 16 mars 1553 (fol. 346).

4617. — Philippe Cayn, prêtre, chanoine de l'église du Sépulcre, demeurant à Paris :

donation à Nicolas Richard, courtier juré de vins à Paris, et à Marguerite Cayn, sa femme, ses beau-frère et sœur, de terres au terroir de Lataule en Beauvaisis. — 30 septembre 1549 (fol. 347).

4618. — Philippe du Saulsay, maître maçon à Paris : donation à Françoise du Saulsay, «pour la rémunérer de plusieurs bons et agréables services», de tous ses biens meubles et conquêts immeubles. — 8 avril 1553 (fol. 347 v°).

4619. — Jeanne Bodin, veuve de Girard Estienne, compagnon couturier, demeurant à Paris : donation à Denise Buyart, veuve de Louis Duboys, compagnon maçon, demeurant à Paris, en faveur des bons et agréables services qu'elle lui a rendus tant en santé qu'en maladie, de tous les biens meubles et ustensiles d'hôtel lui appartenant et qui lui appartiendront au jour de son décès. — 5 avril 1553 (fol. 348).

4620. — Robert de Fresnoy, chevalier, seigneur de Fresnoy [-en-Thelle], de Neuilly-en-Thelle, Bornel et Amblainvilliers, l'un des cent gentilshommes ordinaires de l'Hôtel du Roi : testament. Par ce testament Robert de Fresnoy donne à Georges de Fresnoy, son fils, le château et parc d'Amblainvilliers, avec 6 arpents de pré; au même Georges de Fresnoy et à Anne de Fresnoy, ses fils, par moitié le surplus de la terre et seigneurie d'Amblainvilliers, dont l'usufruit est réservé à Françoise de Boves, femme du testateur. Il lègue à ses mêmes enfants 600 livres tournois de rente sur l'Hôtel de Ville, en réservant cette rente pendant 12 années à Claude de Fresnoy, leur sœur, âgée de 8 ans. En outre il laisse à la même Claude de Fresnoy une somme de 4,000 livres tournois, «oultre et par dessus ce que dessus pour une fois payé, que François de Fresnoy, filz aisné dudict chevalier, sera tenu luy bailler et paier au jour de ses espousailles, ou quant en estat de marier sera... avec ce luy faire son bancquet et luy bailler et fournir ses vestemens, habillemens et joiaulx». Comme l'intention du testateur a toujours été de «mettre ledit Anne de Fresnoy en la religion de l'Ordre de Sainct-Jehan de Jherusalem ou de le pourveoir en l'église» il lui laisse l'usufruit des biens à lui donnés jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'une commanderie ou de bénéfices de la valeur de 1,200 livres tournois, «pour soy aider à vivre». De plus Robert de Fresnoy donne à François de Fresnoy, son fils aîné, les terres et seigneuries de Neuilly-en-Thelle, Bornel, Fresnoy-en-Thelle, Cavillon, plusieurs bois et tous les fiefs au delà de la rivière d'Oise, une maison à Beaumont-sur-Oise, vulgairement appelée le Clos de Neuilly, l'usufruit du château et du parc de Fresnoy étant réservé à Françoise de Boves, à charge par ledit François de Fresnoy de payer au seigneur de Campremy et à Charlotte de Fresnoy, fille aînée du testateur, issue de son premier mariage avec Madeleine de Villiers de l'Isle-Adam, une somme de 6,000 livres, dont 5,000 livres stipulées dans son contrat de mariage, le testateur déclarant qu'il avait «mis troys filles du premier lit en religion à grands fraiz»; à charge aussi de payer au seigneur de Flacourt et à Louise de Fresnoy, sa femme, la somme de 3,000 livres, et de leur faire rembourser par le connétable de Montmorency une créance de 2,500 livres tournois, et par Rieulle Taconnier, demeurant à Neuilly, une autre créance de 2,000 livres tournois pour prix de la vente de ses bois taillis. Le testateur donne également à François de Fresnoy tous ses biens meubles à l'exception de ceux se trouvant à Amblainvilliers, réservés à Georges et à Anne de Fresnoy, et de l'or et argent monnayé, des grains, chevaux et revenu de l'année qui seront partagés entre ses quatre enfants du second lit. — 16 mars 1552 (fol. 349).

4621. — Nicolas Le Peuple, marchand orfèvre, bourgeois de Paris : donation à Fran-

is Hénault, marchand orfèvre, bourgeois Paris, et à Catherine Flament, sa femme, une rente due par lesdits Hénault et sa mme à la confrérie Saint-Claude en l'église Saint-Jacques-l'Hôpital; «cestz don, cession transport faictz pour la bonne amour que lict Le Peuple a ausdictz Hénault et sa mme, et ad ce qu'ilz prient Dieu pour y». — 10 novembre 1551 (fol. 352 v°).

4622. — Clémence Bardou, femme de aude Berthault, marchand, bourgeois de Pa- : donation à Nicolas de Neufville et à Ra- nde Mosle, sa femme, à Jean Coffry et à therine Mosle, sa femme, à Ysabeau Per- het, femme de Joachim Mosle, ses cousins cousines, d'une vigne au terroir de la Vil- te, à charge de faire célébrer, après son ès, tous les vendredis pendant un an, e basse messe de *requiem* dans l'église de nt-Nicolas-des-Champs. — 12 avril 1553 l. 353).

4623. — Charlotte Godin, femme de Jean gnault, maître corroyeur de cuirs, demeu- t à Saint-Marcel-les-Paris : donation à el Regnault, écolier, étudiant en l'Univer- de Paris, son fils, de ses droits sur la suc- sion de Perrette Mégissier, veuve de Jean lin, sa mère. — 4 mars 1553 (fol. 354).

4624. — Nicolas Brahier, maître tailleur robes, demeurant à Paris, et Jeanne Ravel, femme : donation mutuelle. — 22 février 52 (fol. 354).

4625. — Clémence Bardou, femme de ude Berthault, courtier de vins, bour- is de Paris : donation à Jeanne Aubery, cousine, «ad ce qu'elle soyt mieulx pour- e par mariage», d'une vigne au terroir de maladrerie de Pantin, d'une rente de 4 li- s 14 sols parisis sur une maison et jardin Villette Saint-Denis, au lieu dit «les Ma- es», d'une rente de 20 sols tournois sur vigne à Pantin, et d'une rente de 25 sols rnois sur une maison habitée par Augustin Belot, charron à Paris, rue Saint-Denis. — 21 février 1553 (fol. 355).

4626. — Hubert Brunet, porteur de sel à Paris, et Marie Josset, fille de feux Mathurin Josset, maréchal des logis et homme d'armes de la compagnie du sieur d'Annebault, et de Marie Bréau : contrat de mariage, avec dona- tion mutuelle. — 17 juillet 1551 (fol. 357).

4627. — Thomyne de Saint-Denis, femme de Pierre Beaucousin, demeurant à Maffliers : donation à Jean Charpentier, demeurant à Presles, son filleul, et neveu de son mari, de maison avec jardins et terres au village et terroir de Maffliers, ainsi que de tous biens, meubles et immeubles, qui lui appartiendront au jour de son décès, à charge de faire cé- lébrer chaque année dans l'église de Maffliers une basse messe anniversaire pour le repos de son âme. — 27 décembre 1552 (fol. 357 v°).

4628. — Jean Perdriel, écuyer, seigneur de Bobigny et de Mezières, demeurant à Pa- ris, et Charlotte de Sains, veuve d'Étienne de Poisieu : contrat de mariage. Par ce contrat Bernarde de Salazar, dame de Laas et d'Es- crennes, veuve de Jean de Sains, chevalier, seigneur de Marigny et bailli de Senlis, mère de Charlotte de Sains, donne à sa fille les terres et seigneuries de Laas et d'Escrennes (près Pithiviers), au bailliage d'Orléans, à con- dition que le premier enfant mâle, issu du mariage, sera seigneur de Laas et portera le nom et les armes de Salazar, en outre tous les arrérages de son douaire sur les biens du seigneur de Marigny, son mari, et la coupe du quart des bois de Courcy [-aux-Loges], au bailliage d'Orléans. De son côté Jean Perdriel donne en douaire à sa future épouse 1,200 li- vres tournois de rente assignée sur la terre et seigneurie de Mezières, au comté de Dreux, avec habitation au château de Mézières, et lui fait donation, pour le cas où elle lui survivrait sans enfants, de 400 livres tournois de rente. — 21 mars 1553 (fol. 359).

IMPRIMERIE NATIONALE.

4629. — Mathieu Bernard, clerc au greffe civil du Parlement à Paris, et Madeleine Le Gendre, sa femme, demeurant rue des Noyers : donation mutuelle, et approbation de cette donation par Jean Ryvaud, marchand «pintier», et Léonarde Bernard, sa femme, demeurant à Confolens, par Jean Bernard, demeurant à la Péruze, et Pierre Bernard, demeurant à la Rochefoucauld, beau-frère, sœur et frères de Mathieu Bernard. — 19 août 1545, 24 et 26 août 1547 (fol. 361 v°).

4630. — Jean Tronson, procureur au Parlement à Paris, et Claude Fichepain, sa femme : donation mutuelle. — 27 mars 1553 (fol. 363).

4631. — Renée de Surgères, dame de Serrant, demeurant au château de Serrant, en la paroisse de Saint-Georges-sur-Loire : donation à René de Brye, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, «pour l'ayder à l'entretenement aux escolles en ladicte Université», du lieu, village et métairie de la Souchellière, en la paroisse de Saint-Jean de Maulévrier. — 9 février 1563 (fol. 364).

4632. — Brice Parigal, compagnon barbier et chirurgien à Paris, et Françoise Tassin, servante chez un apothicaire à Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Gillette Poupart, veuve de Simon Quartier, marchand, bourgeois de Paris, et Étienne Quartier, marchand apothicaire, bourgeois de Paris, son fils, promettent de donner à Françoise Tassin, avant le jour des «espousailles», 50 livres tournois, « en contemplation des sallaires, services... que icelle Françoise peult et pourroit avoir gaignez et deserviz pour avoir par elle servy et demouré en l'ostel et avec ladicte veufve de tout le temps passé jusques à huy». A la suite de l'acte se trouve le reçu délivré par Brice Parigal et Françoise Tassin, sa femme, des 50 livres mentionnées au contrat. — 28 décembre 1549, 10 juin 1550 (fol. 365 v°).

4633. — Jeanne Lhuillier, veuve de Jean Brachet, seigneur de Port-Morand, habitant à Orléans : donation à Eustache Lhuillier, seigneur de Gironville, habitant à Paris, son frère, des droits à elle légués par Nicole Lhuillier, étudiant en l'Université d'Orléans, son neveu, sur la terre et seigneurie de Trocy près Meaux, et sur la maison du fief de la Trémouille, à Paris, rue des Bourdonnais «tenue partie en fief de l'évesque de Paris, et aultre partie en la censive du fief de Tirechappe, à telz droictz qui en deppendent», et de 1,000 livres tournois de rente sur la vicomté d'Orbec en Normandie. — 8 avril 1552 (fol. 366 v°).

4634. — Lubin Chausson, prieur de Marly et chanoine de l'église collégiale de Notre-Dame d'Étampes : donation à Pierre de Sacy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de ses droits sur 3 arpents de terre au terroir de Saint-Père d'Étampes et aux environs. — 16 avril 1553 (fol. 367 v°).

4635. — Jean Bouchart, procureur au Parlement à Paris : donation à Geneviève Fieffie, veuve de Pierre Mesnart, huissier des Requêtes du Palais à Paris, sa fiancée, en cas de survie, de l'usufruit de tous les biens qui lui appartiendront lors de son décès. — 18 janvier 1550 (fol. 368).

4636. — Jean Toustain, chanoine et archidiacre de Brie en l'église de Paris : donation à Martin Le Camus, conseiller au Parlement de Paris, son neveu, d'une rente de 40 sols parisis et deux chapons sur un jardin à Vaucresson, en la grande rue, donnant sur la ruelle qui conduit de Vaucresson à la Marche. — 19 avril 1553 (fol. 369).

4637. — Ponce Bourgeois, laboureur, demeurant au Montcel, paroisse de Sainte-Aulde : donation à Mahiet Bourgeois, laboureur, demeurant à Caumont, même paroisse, son neveu, de maisons, jardins, terres, prés et vignes au terroir de Sainte-Aulde, à Moitié

., à Gramayel, au Montcel et à Caumont. 16 avril 1553 (fol. 369 v°).

638. — Thomas Barbin, laboureur à ibs-la-Ville, et Marion Berger, sa femme : ation à Jean de Laval, curé de la Cha-Iger en Brie, écolier, étudiant en l'Uniité de Paris, «ad ce qu'il ayt mieux de y vivre et son estat entretenir ou temps adr», d'une maison à Combs-la-Ville, rue rnonnaize», près le grand cimetière, et de es au terroir d'Arvigny (près Moissy-Crael) et aux environs. — 18 février 1553 371 v°).

639. — Nicolas Le Marchant, gagne er, demeurant à Paris, Vieille rue du ple, près l'Image Saint-Michel, et Guillete Charpentier, veuve de Pierre d'Aulny, pagnon couturier à Paris, demeurant ne rue : contrat de mariage, avec donation uelle. — 28 avril 1553 (fol. 372 v°).

640. — Jean Nourry, tisserand en toiles, eurant aux faubourgs Saint-Denis-lezs : donation à Ézard Nourry, son fils, ur luy subvenir à ses neccessitez», d'une e de 36 sols tournois, d'une masure, «où y mmencement de bâtiment» à Paris, sur la Saint-Claude, et de trois métiers à faire s, garnis de leurs ustensiles. — 24 avril 3 (fol. 373).

641. — Jean Tocques, prêtre, maître rts, demeurant à Argenteuil : donation enfants de feu Jean Tocques, procureur Châtelet de Paris, aux enfants de feu laume Tocques, et aux enfants de feu Touzelin et de Colette Tocques, ses eux et nièces, des biens qu'il possède au oir d'Argenteuil et aux environs. — 22 1551 (fol. 373 v°).

642. — Françoise de Calonne, dame de drethun, Croisilles, «Rendelinghen», Fréhien et de la Haye, douairière de Vieues, veuve de Pierre de Belloy, seigneur dudit lieu, demeurant à Amiens : donation à Louis de Belloy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de son droit de douaire sur la terre et seigneurie de Vieulaines, et d'une créance de 36 livres tournois sur Jean de Feucourt, boulanger à Selincourt; «ledict transport et dons faictz audict escollier, spéciallement en faveur d'estude, et pour bailler meilleur occasion à icelluy escollier de continuer sesdictes estudes, s'entretenir et plus facillement soy ayder en ses entretenemens et alymens». — 23 décembre 1552 (fol. 375 v°).

4643. — Robert David, cuisinier et pâtissier, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et Charlotte Rousseau, veuve de Jean Fresneau, marchand, demeurant à Saint-Germain-des-Prés : contrat de mariage. Par ce contrat Pierre Rousseau, voiturier par terre à Saint-Germain-des-Prés, et Foy Prime, sa femme, père et mère de Charlotte Rousseau, font donation aux futurs époux de tous leurs biens, à charge par eux de pourvoir à leur entretien, «bien et honnestement, comme à leur estat appartient, durant leurs vyes», et Robert David donne, en cas de prédécès sans enfants, à sa future tous ses biens, meubles et immeubles. — 13 mai 1552 (fol. 376).

4644. — Marguerite Freté, veuve d'Étienne Robert, potager ordinaire du Roi, bourgeoise de Paris : donation à Martin Fretin, clerc au greffe criminel du Parlement, son neveu, de ses droits sur une maison à Paris, rue de la Monnaie, à l'enseigne du Petit Cerf, et sur une ferme, appelée «Mariaval», au terroir de Crécy en Brie, avec 100 arpents de terres et prés, quelques arpents de vignes et quatre petits fossés, façon d'étangs, à mettre poisson, à charge par ledit Fretin de pourvoir à l'entretien de la donatrice, sa vie durant, «bien et honnestement, selon son estat, et aussi qu'il sera tenu nourrir, entretenir et faire endoctriner ès estudes, ou en aultre estat honneste et licite, Estienne Jaques, filz de feu Supplice Jacques, et de Guillemette Robert, fille de

ladicte donatrice, jusques ad ce que ledit Estienne Jaques soit en aage et aura moien de gaigner sa vie, et oultre de luy bailler et paier la somme de 150 livres tournois pour une fois payer, pour ayder à le pourveoir, ou pour aider à le faire passer maistre en l'estat où il sera appellé». — 2 mai 1553 (fol. 377).

4645. — Vincent Péry, marchand laboureur à Autruy, près Angerville en Beauce : donation à Simon Péry, prêtre, habitué en l'église des Saints-Innocents à Paris, son frère, de deux maisons contiguës à Autruy, sur la grande rue de Paris à Orléans, et de terres au terroir d'Autruy. — 29 avril 1553 (fol. 378).

4646. — Marie Labbé, veuve de Guillaume Estienne, marchand bonnetier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Jean Violle, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, de ses droits sur la succession de Jeanne Labbé, sa cousine germaine. — 6 mai 1553 (fol. 379 v°).

4647. — Jeanne d'Espluc (ou de Lespluc), veuve de Guillaume Parent, seigneur de Mitry en France, bourgeois de Paris : donation à Pierre Parent, notaire et secrétaire du Roi, son fils, d'une maison avec jardins à Saint-Denis, devant le Marché aux Guêtres, de vignes à Saint-Denis, de terres et prés aux terroirs de Crèvecœur, près la Courneuve, de la Courneuve, à Aubervilliers, aux terroirs de Villetaneuse, près de la Briche, de Saint-Lazare, de Saint-Léger, de Stains et de Pierrefitte. — 25 août 1546 (fol. 380).

4648. — Quiriace de Sallebruce, prêtre, curé de Béthisy, et Marguerite de Sallebruce, sa sœur, demeurant à Paris : donation à Blaise Sallebruce, marchand rôtisseur, bourgeois de Paris, leur frère, d'une maison à Chaumes (près Tournan), rue de la Poterne. — 21 avril 1553 (fol. 382 v°).

4649. — Jean Pagin, maître ès arts et boursier «artien» du collège de Navarre en l'Université de Paris : donation à Jeanne Bobert, demeurant à Paris, sa sœur utérine, de ses droits sur la succession de Jamet Pagin, maçon à Paris, son père, «ad ce que icelle Jehanne Bobert ayt mieulx de quoy vivre et estre pourveue, le temps advenir». — 9 mai 1553 (fol. 383).

4650. — Nicolas de Neufville, chevalier, seigneur de Villeroy, conseiller du Roi au Conseil privé, demeurant à Paris : donation à Jean Michel, son barbier et valet de chambre, et à Perrette Martin, sa femme, d'une petite maison à Paris, rue d'Autruche, «tenant, d'un costé, à la maison qui puis naguères appartenoit à noble homme Philippes Le Tirant, et à présent, comme l'on dict, à Madame la nourrice du Roy, d'autre costé, audict sieur de Villeroy, à cause d'une aultre petite maison semblable, qui joinct à icelle, aboutissant d'un bout et pignon sur ladicte rue, et d'autre aux murs anciens de la ville de Paris»; ladite donation faite audit Michel et à sa femme «à la charge toutes voyes qu'ilz permettront sans nul empeschement donner, ne aucune chose demander à Michel Le Bouc et sa femme, leurs vies durant, estre logez en la chambre haulte et joignant les anciens murs de ladicte Ville, où ilz demeurent à présent, comme ilz ont faict par cy devant par la permission dudict seigneur, et aussi que les deux bonnes femmes, nommées Jehanne et Collette, seront logées, leurs vies durant, au bas d'icelle maison, où elles sont de présent, et en joiront sans riens pareillement payer, ainsi et en la forme et manière qu'elles ont joy par cy devant par le vouloir dudict seigneur». — 5 mai 1553 (fol. 384).

4651. — Laurent Le Noir, valet de chambre du duc de Montmorency, connétable de France, et Jeanne Porlier, sa femme : donation mutuelle. — 2 août 1552 (fol. 384 v°).

4652. — Jean Luillier, prêtre, curé de Saint-Jacques à Saint-Denis en France, de-

rant à Saint-Denis : donation à Jeanne
uyt, veuve de Nicolas Macé, drapier dra-
à Saint-Denis en France, pour «estre et
ourer quicte envers ladicte veufve de tous
iacuns les sallaires et services par elle
nez et deserviz pendant et durant le temps
le l'a servy de tout le temps passé jus-
à luy, ad ce qu'elle ayt mieulx de quoy
et soy entretenir en son estat», d'une
e au terroir d'Argenteuil. — 4 mars
3 (fol. 386).

653. — Louis de Montbrun, seigneur de
taines et de Chalandray en Poitou, de-
rant à Fontaines, et Claude Blosset, dame
Novion, première demoiselle française de
ine Éléonore, douairière de France : con-
de mariage. Par ce contrat Louis de Mont-
1, «voullant advantaiger sa future espouse
out ce qu'il peult par la coustume du pays
Poictou, où il a dict et affermé ses biens
rnelz, ja escheuz, et maternelz, à escheoir,
entièrement scituez», fait donation à la-
future épouse du tiers de ses biens, es-
és 1,100 livres tournois de revenu, savoir :
château, terre et seigneurie de Chalandray
ès Vouillé), comprenant les fiefs de la
che et de Rochefort, estimés 700 livres
rnois de rente, le château n'étant pas com-
dans cette estimation, et de la terre et
neurie de Fontaines (près Fontenay-le-
nte), valant 400 livres de revenu; il est
ulé que dans le cas où ladite future épouse
it troublée dans la jouissance du château de
taines, les héritiers de Louis de Montbrun
ont tenus de donner 6,000 livres tournois,
r faire bâtir et édifier une maison où puisse
ider sa femme. De plus Jean Blosset, sei-
eur de Torcy, frère de Claude Blosset, ra-
e le contrat de délaissement de la terre de
vion, par lui fait à sa sœur, le 7 avril 1546,
enfin Louise de Beaumont, dame de Glénay
Poitou, femme d'Antoine de la Roche-
dry, mère de Louis de Montbrun, renonce
faveur de son fils, au droit de douaire
qu'elle a sur la terre et seigneurie de Fontaines en Poitou. — 4 avril 1553 (fol. 387).

4654. — Philippe Valton, conseiller du Roi et auditeur des causes au Châtelet de Paris, et Jeanne Charlot, sa femme : donation mutuelle, «affin que pour le temps advenir où il plairoit à Nostre Seigneur appeler à soy l'ung des conjoinctz auparavant l'autre, le survivant des deux puisse plus honnestement vivre, conduire et gouverner son estat, le surplus de sa vye». — 2 mai 1553 (fol. 391).

4655. — Jeanne de Lespluc, veuve de Guillaume Parent, seigneur de Mitry en France, bourgeois de Paris : voulant reconnaître «les bons et agréables services que damoiselle Anne Spifame, son arrière-fille et fille de feu noble homme, me Gaillard Spifame, et damoiselle Jehanne Parent, jadiz sa femme et fille d'icelle Jehanne de Lespluc, luy a faictz, et que depuis le jeune aage de ladicte Anne Spifame, elle s'est tousjours tenue et demouré avec elle, luy donnant plaisir et consolation» : donation à ladite Anne Spifame : 1° de 345 livres tournois de rente, dont 120 livres tournois sur Eustache Luillier, seigneur de Gironville en Beauce, gouverneur du Berry, et sur Christophe Luillier, seigneur de Fontenelle en Brie, maître des Eaux et Forêts de France, Champagne et Brie, frères, et 225 livres tournois sur l'Hôtel-de-Ville; 2° d'«ung gros ruby cabochon enchâssé en or, et ung gros dyament taillé à face, avec ung carquam, où y a treize pièces de bordures d'or garnys de perles, rubis et dyament, ensemble toutes et chascunes les autres bagues et joiaulx, habitz et linge, le tout estant de présent en la possession d'icelle Anne Spifame». De plus Jeanne de Lestruc donne et quitte à sa petite-fille «tous et chascuns les habitz et entretenemens et nourritures qu'elle luy a par cy devant quis, livrez et fournis». — 29 mars 1553 (fol. 391 v°).

4656. — Guillaume Thérouenne, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean

Thérouenne, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 100 sols tournois sur une maison couverte en chaume à Villiers-le-Bel, en la rue de Laistre. — 6 mai 1553 (fol. 394).

4657. — Jeanne de La Rivière, veuve de Jean du Boucher, écuyer, seigneur de la Grange de Soisy : donation à Gilles Philippes, suivant les finances, seigneur du fief des Grandains en la paroisse d'Étiolles, et à Perrette Buisson, sa femme, de ses droits sur une grande maison à Étiolles, avec étables, jardins, pressoir et foulerie, et sur le fief des Grandains, en la paroisse d'Étiolles. — 7 décembre 1552 (fol. 394 v°).

4658. — Jacques Anthonis, seigneur de Vémars, bourgeois de Paris : donation à Gentien Buleau, son serviteur, d'une rente viagère de 15 livres tournois sur une maison à Paris, rue Bourgtibourg, attenante à une maison appartenant à l'hôtel du Saint-Esprit et ayant issue en la rue de la Bretonnerie, pour le récompenser de ses bons services, et «en considération du laps de temps, qui est de dix neuf ans ou environ, qu'il est en son service». — 17 mai 1553 (fol. 396).

4659. — Agnès de La Mothe, femme de Don Diègue de Mendoce, chevalier, seigneur de Boulon, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi : donation à François d'Allonville, écuyer, seigneur d'Oisonville, son oncle, d'une somme de 1,500 écus d'or soleil, «pour subvenir et ayder à l'avancement du mariage qu'il pourra faire cy après de damoiselle Agnès d'Allonville, sa fille, quant elle sera en aage et aura trouvé party par mariage, par le vouloir et consentement d'icelle dame Agnès de La Mothe». — 2 mai 1553 (fol. 396 v°).

4660. — Denise Duboys, veuve de Robert Amette, marchand, bourgeois de Paris : donation à Raymond Amette, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur des maisons, jardins, terres, prés et vign[…] à Angles (près Gallardon) dépendant de […] succession de Guillaume Duboys, laboureur […] Angles, son oncle. — 16 mai 1553 (fol. 398[…]

4661. — Nicole Janière, prêtre, demeu[…]rant à Paris, rue de la Verrerie : donation p[…] codicille testamentaire à Raoulette Julie[…] veuve de Jacques Chaillou, sa chambrière, […] après elle à Nicole Chaillou, sa fille, d'u[…] rente de 6 livres 5 sols tournois. — 29 m[…] 1552 (fol. 399 v°).

4662. — Jean Lhoste, marchand pass[…]mentier, suivant la cour : donation à Baptis[…] Lhoste, passementier suivant la cour, son f[…] aîné, «de tous et chascuns les draps, or […] soye, et aultre or et soye, tant en œuvre […] passementerie que hors œuvre, et toute aul[…] marchandise généralement quelconque q[…] consiste et peult consister en sondict estat […] passementier, et qu'il peult avoir en sa po[…]session, tant en sa maison en ceste ville […] Paris que en ses bouticques à la suicte de […] Court», à charge par ledit Baptiste Lhos[…] d'entretenir et habiller Zacharie et Franç[…] Lhoste, ses frères, «et ce tant es escoll[…] colleiges que autres lieux, du jourd'huy ju[…]ques ad ce que chascun d'eulx ayt actai[…] l'aage de vingt ans»; ladite donation fa[…] «pour rémunérer ledict donataire des bons […] agréables services que ledict Baptiste Loste a […] peult avoir cy devant faictz audit Jehan Los[…] son père, en faisant, en excerçant son tra[…] et estat de marchandise tant en ceste ville […] Paris que partout allieurs et à la suicte de […] Court, où ledict Jehan Loste faisoit sa tr[…]ficque ordinaire, dont ledict Baptiste n'a […] ne receu aucun sallaire ne récompence, ad[…] qu'il ayt mieulx de quoy vivre, soy entrete[…] audict estat de passementier et trouver pl[…] aisément party en mariage». — 27 févri[…] 1553 (fol. 400).

4663. — Guillaume Bertherel, prêtr[…] maître ès arts en l'Université de Paris, curé […]

cure et église paroissiale de Saint-Gilles e l'Isle-Bouchard, diocèse de Tours, demeunt à Paris au collège de Séez : donation à tienne Jamyn, maître cordonnier à Paris, n neveu, d'une maison sur les fossés de aris, entre les portes Saint-Denis et Montartre, au lieu dit «la Villeneufve-lez-Paris», onnant d'un bout par derrière sur le chemin u Val-Larronneux et d'autre bout par devant ir les fossés. — 15 mai 1553 (fol. 400 v°).

4664. — André Constantin, marchand othicaire et épicier, bourgeois de Paris, séiré de biens de Marguerite Cottereau, sa mme : déclaration par laquelle il renonce à tte séparation de biens, considère comme ıls et non avenus les inventaires et partages ii ont été faits en conséquence, et entend ıe tous les biens acquis par lui depuis late séparation soient uns et communs avec ux de sa femme, pour être partagés entre ırs enfants, savoir : Claude Constantin, mme d'Antoine Barbier, marchand apothiire et épicier à Paris, Marguerite Constantin, ncée de Nicolas Frissart, drapier et chaustier à Paris, et Robert et Guillaume Conntin, auxquels enfants il en fait donation; ion voullant que sesdictz enfans tant naiz que naistre soient bastardz et destituez des biens r luy acquis et qu'il pourra acquérir par cy rès, et pour obvier à l'avenir à tous procès, ıerelles et débatz qui se pourroient mouvoir l'avenir». — 1er janvier 1552 (fol. 402).

4665. — Guillaume Le Faulcheur, natif Armenonville en France, maître des Enfants rouvés, demeurant au Port l'Évêque, «au los desdictz Enfans Trouvez» : testament. Par testament il lègue à son frère, Jean Farraut, écus d'or, à sa sœur Jeanne Ferraude, deeurant à Gonesse, 10 écus d'or, et à sa sœur ıdeleine, demeurant à Villiers-le-Bel, 10 écus or, à Louis Le Clerc, son exécuteur testamenre, 2 écus d'or, «pour ayder à tailler son z», et à l'œuvre de Saint-Christophe, son paon, 20 sols tournois, pour les paremens de l'église. Il laisse tous ses biens, meubles et immeubles, à Guillaume Garlette, prêtre, trésorier et habitué en l'église de Notre-Dame de Paris, «pour ses bons et agréables services». — 17 mai 1553 (fol. 403).

4666. — Étienne et Honoré Bordier, frères, marchands drapiers à Blois, au nom et se portant fort de Jean Bordier, marchand drapier à Blois, leur père : cession et transport à Jean de Pollaer, marchand drapier, bourgeois de Paris, et messager juré en l'Université, d'une somme de 50 écus d'or soleil, dépendant de la succession de François Bordier, clerc suivant les finances, à l'effet d'acquitter leur père de pareille somme de 50 écus d'or qu'il doit audit Pollaer pour vente de drap. — 24 mai 1553 (fol. 404).

4667. — Marie Favereau, femme de Jean Drouart, huissier du Roi au Parlement : donation à Marie Drouart, sa fille, «ad ce qu'elle soit mieux pourveue par mariage», de ses droits sur les successions de Marie Tronçon, fille et héritière de Marguerite Favereau, sa mère, et de Jacques Favereau, procureur en la Chambre des Comptes, son frère. — 20 mai 1553 (fol. 404 v°).

4668. — Nicole Chappelle, prêtre, vicaire de la cure de Sèvres : donation à Adrien de Canettecourt, marchand à Paris, son neveu, d'une vigne au terroir de Chaillot, au lieu dit la «Croix Brisée», près de la grande rue. — 27 mai 1552 (fol. 407).

4669. — Jean de Lannoy, maître vinaigrier à Paris, et Jeanne Girard, sa femme, demeurant rue du Bourg-l'Abbé : donation mutuelle. — 25 mai 1553 (fol. 407 v°).

4670. — Christophe Moye, praticien, bourgeois de Paris : donation à Pierre du Bourg, son beau-père, de tous biens meubles, «comme robbes, cottes, chapperons à usaige de femme, aigneaulx, patenostres et autres joiaulx», linge, vaisselle d'étain et d'airain, se trouvant dans la chambre qu'il habite, à lui

louée par le sieur du Bourg, et de tous droits qu'il peut exercer à l'encontre de Louis Cochet, procureur au Parlement, à raison du bail à rente qu'il lui a fait d'une maison à Paris, au carrefour Saint-Severin, à l'enseigne de l'Image Saint-Maurice, à charge par ledit du Bourg «de nourrir, selon son ordinaire, et qu'il a faict par cy devant, lesdictz Cristofle Moye et sa femme, honnestement et à satiété, au pris de six livres tournois par moys, à commencer le premier jour de février prochain et continuer jusques à la valleur et estimation desdictz biens, lesquelz biens ledict du Bourg à ceste fin fera priser et estimer, quant bon luy semblera. — 15 janvier 1553 (fol. 408).

4671. — Jacques Pluyette, prêtre, curé de Saint-Léger-en-Yvelines, diocèse de Chartres, ancien principal du collège des Bons-Enfants en l'Université de Paris : donation à Guillaume Pluyette, marchand, bourgeois de Paris, son neveu, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre, soy entretenir en son estat et mesnaige», d'une rente de 20 sols parisis sur une maison avec jardin à Compans, en la grande rue devant l'église. — 26 mai 1553 (fol. 409).

4672. — Jean Le Blanc, procureur au Châtelet de Paris, et Jeanne Drouyn, sa femme : donation mutuelle. — 12 août 1552 (fol. 409 v°).

4673. — Jean Pelletier, greffier de Mauregard (près Dammartin), demeurant audit lieu, et Marguerite Bonvallet, sa femme : donation mutuelle. — 14 février 1553 (fol. 410 v°).

4674. — Philippe de Launoy, marchand et laboureur, demeurant à la Tremblaye, paroisse de Bois-d'Arcy : considérant que Jean Gallet, clerc, son beau-frère, «désire et affecte de parvenir es sainctes ordres de prebstrise, et que pour ce faire luy seroit besoing, requis et neccessaire avoir rente, pension et revenu, pour sa vye et estat plus honnestement entretenir, actendu et considéré que licitement ne pourroit vacquer ne soy entremectre en opperations mecanicques» : donation par charité et aumône audit Gallet, «pour les bonnes meurs et conditions qu'il a eues et apperceus en luy», d'une rente viagère de 30 livres tournois sur une maison à la Tremblaye, paroisse de Bois-d'Arcy, et sur des terres au terroir de Bois-d'Arcy, affin que «ledict de Launoy, donateur, ses parens et amys, vivans et trespassez, soient particippans et associez es messes, prières, suffrages dudict clerc». — 13 juillet 1548 (fol. 411).

4675. — Clément Massonnet, maître barbier et chirurgien, bourgeois de Paris, demeurant place Maubert, et Anne Le Fevre, sa femme : donation mutuelle. — 3 janvier 1553 (fol. 412 v°).

4676. — Perrette Gaillet, veuve d'Olivier Carlot, demeurant à Paris : donation à Jeanne Becquemont, servante de Mathurin Poictremol, procureur au Parlement, sa nièce, «pour estre mieux pourveue en mariage», de tous ses biens meubles et des créances qui existeront au jour de son décès. — 26 octobre 1552 (fol. 413).

4677. — Antoine Huault, laboureur à Herblay-sur-Seine, près Cormeilles en Parisis, et Simonne Michon, sa femme, «congnoissans la bonne affection de Anthoine de Vallieres, fillol desdictz mariez, à présent estudiant en l'Université de Paris, lequel a intention, moiennant la grâce de Dieu, parvenir en l'ordre de prebstrise, et affin que plus facillement il se puisse entretenir aux estudes et parvenir audict ordre» : donation audit Antoine de Vallières de 25 livres tournois de rente sur une maison, jardin et vigne à Herblay, de vignes, terres et autres rentes au terroir d'Herblay. — 25 juillet 1552 (fol. 413 v°).

4678. — Antoine Huault, laboureur, demeurant à Herblay-sur-Seine, près Cormeilles-en-Parisis, et Simonne Michon, sa

mme : donation mutuelle. — 25 juillet 1552 ol. 415).

4679. — Joachim de Chabannes, chevar, seigneur et baron de Curton, capitaine 50 hommes d'armes des ordonnances du i, chevalier d'honneur de la Reine et sénéal de Toulouse, se trouvant à Paris : déclaion portant que le rachat des terres et gneuries de Saignes (Cantal), de Chaumont, la Ganne, et de Nébouzac, hypothéquées ur 26,000 livres tournois, à raison de la t de Claude de La Rochefoucaud, sa preère femme, se fera au profit de François de abannes, son fils aîné, issu de ce mariage, à défaut de lui, au profit des autres enfants les, pourvu qu'ils soient capables, non êtres, et à charge de doter leurs sœurs. 26 mai 1553 (fol. 416).

4680. — Charles, cardinal de Lorraine, chevêque, duc de Reims, premier pair de ance : donation à Antoine Sanguin, cardinal Meudon, archevêque de Toulouse, de l'usuit des château, terre et seigneurie de udon. — 11 janvier 1553 (fol. 417 v°).

4681. — Marin Béguin, imprimeur à ris : donation à Antoine Béguin, écolier, diant en l'Université de Paris, son fils, l ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre et soy tretenir à faire les fraiz de son estude en icte Université», de ses droits sur les sucsions de Mahiet Béguin, laboureur au eil-Dampierre, et de Jeanne Prévost, sa mme, ses père et mère. — 10 avril 1553 l. 418 v°).

4682. — Étienne Vinquelin, voiturier par u, demeurant à Paris, rue «Mortellerie» : nation à Antoine Vinquelin, voiturier par u à Gournay-sur-Marne, son frère, de porn d'une maison à Gournay-sur-Marne, et terres à Champs-sur-Marne. — 29 mai 53 (fol. 419).

4683. — Jean Pierre, marchand et maître urpointier, demeurant à Paris, rue des Lombards, natif de Villasavary, près Castelnaudary, et Claude Compaignon, veuve de Damyen Morel, marchand, bourgeois de Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Claude Compaignon donne à son futur époux, dans le cas où il lui survivrait sans enfants, l'usufruit des trois quarts lui appartenant de la maison qu'elle habite à Paris, rue des Lombards, à l'enseigne de l'Échiquier. — 25 novembre 1551 (fol. 420).

4684. — Roger Signeau, marchand fripier, bourgeois de Paris, et Perrette Bailly, sa femme : donation mutuelle. — 6 juin 1537 (fol. 420 v°).

4685. — Pierre de Saint-Arnoul, écuyer, archer de la garde du corps du Roi : renonciation au don à lui fait par le Roi, en juin 1551, de la confiscation et amende prononcée par Claude Genton, prévôt des maréchaux, à l'encontre d'Arthur de Bonneval, écuyer, seigneur de Jouy-sur-Morin, et de Nicolas de Bonneval, son fils, en faveur d'Anne de Beaumont, femme dudit Arthur de Bonneval. — 5 juin 1553 (fol. 421 v°).

4686. — Charles d'Eschevert, écuyer, valet de chambre ordinaire du Roi : renonciation au don à lui fait par le Roi de la confiscation et amende prononcée à l'encontre d'Arthur de Bonneval, écuyer, seigneur de Jouy-sur-Morin, en faveur d'Anne de Beaumont, femme dudit Arthur de Bonneval. — 13 mai 1553 (fol. 422 v°).

4687. — Ysabeau de La Rocque, veuve de Mathieu de La Place, écuyer, seigneur de la Roche, demeurant à la Roche : donation à Nicolas de La Rocque, écuyer, seigneur de Bussy-Saint-Georges, son frère, de la terre et seigneurie de la Roche, en la paroisse de Vayres, près la Ferté-Alais; ladite donation faite «pour la bonne amour que ladicte damoiselle a à sondict frère, et ad ce qu'il ayt mieulx de quoy soy entretenir en son estat et subvenir aux fraiz de sa maison, et aussi

en considération des grandes fortunes qu'il a eues, tant à cause du feu que des pertes à luy advenues à cause de ladicte fortune de feu, dont il a esté persécuté, que pour avoir esté détenu prisonnier par l'espace de dix à douze moys, pendant lequel temps il a eu grandes pertes en ses biens». — 9 mai 1553 (fol. 423).

4688. — Jeanne de La Planche, veuve de François Le Grand, seigneur de «Contreval», trésorier de la maison du Roi, demeurant à Paris, rue «Thibault aux dez» : donation à Michel Chausson, praticien en cour laie à Paris, «pour aucunement le récompenser de ses bons et agréables services», d'une rente de 4 livres 3 sols 4 deniers tournois sur une maison à Chevreloup, paroisse de Rocquencourt. — 22 février 1549 (fol. 424).

4689. — Jeanne de La Planche, veuve de François Le Grand, seigneur de «Contreval», conseiller du Roi et trésorier général des offices domestiques de l'Hôtel : cession et transport à Michel Chausson, praticien à Paris, d'une rente de 48 sols parisis sur les biens de Jean Gohel, l'aîné, demeurant à Chevreloup, moyennant payement de 30 livres tournois. 14 juin 1548 (fol. 425).

4690. — Colette des Coches, femme de Fremyn de la Cousture, marchand, demeurant à Paris, rue Saint-Victor, en l'hôtel à l'enseigne du Mont-Saint-Michel : testament. Par ce testament Colette des Coches élit sa sépulture au cimetière des Innocents, où ses père et mère et défunts ses maris ont été inhumés, près de l'entrée du cimetière, vers la rue Saint-Denis. Elle lègue à Martin de la Cousture, clerc de taverne à Paris, son serviteur depuis longtemps, une vigne au terroir d'Arcueil, pour ses bons et agréables services, et pour qu'il prie Dieu pour elle; à l'œuvre et fabrique de Saint-Denis d'Arcueil, une autre vigne à Arcueil, pour la fondation d'un service; à Barbe Soly et à sa sœur, demeurant à Paris, rue de la Vieille-Pelleterie, cent sol[s] tournois à chacune, «pour ayder à les ma[-] rier»; à Jeanne Robin, fille de Guillaum[e] Robin, son vigneron d'Arcueil, une vign[e] audit lieu, «ad ce qu'elle prie Dieu pou[r] elle, et pour ayder à la marier». — 4 févrie[r] 1553 (fol. 425 v°).

4691. — Étienne Cornu, l'aîné, labou[-] reur à Fontenay-sous-Bois : donation à Étienn[e] Cornu, fils de Jacques Cornu, laboureur au dit lieu, d'une vigne au terroir de Montreuil sous-Bois, au lieu dit le «Clos Marlou»; «cest don et transport faictz en faveur du mariag[e] espéré à faire dudict Estienne Cornu et d[e] Colette de Victry, fille de Claude de Victry [e] de Denise Pépin, femme d'icelluy donateu[r] ad ce qu'ilz aient mieulx de quoy eulx entret[e-] nir à l'advenir». — 13 mai 1553 (fol. 426 v°

4692. — Robert Ledier, marchand à Orvi[l-] liers près Houdan : donation à Jean Le Mon[-] nyer, étudiant en l'Université de Paris, «po[ur] demourer quicte de la somme de neuf livr[es] tournois, en quoy il est tenu et obligé enve[rs] Fleur de Liz Durant, mère dudict Le Mon[-] nier, par brevet», des droits à exercer cont[re] les héritiers du tuteur de Françoise Triboulle[t] sa femme, pour reliquat de comptes de tutell[e] — 22 mars 1553 (fol. 427).

4693. — Jacques Le Coincte, chanoine e[n] l'église de Notre-Dame d'Amiens, demeurant a[u] collège de Bayeux : donation à Guy Le Coinct[e] écolier, étudiant en l'Université de Paris, so[n] cousin, d'une créance de 700 livres tourno[is] sur Jeanne Le Coincte, veuve de Jacqu[es] Bourcier, marchand, bourgeois de Paris, «a[d] ce qu'il ayt mieulx de quoy soy entretenir l'estude et en icelle y acquérir science et de[-] gré». — 19 mai 1553 (fol. 427 v°).

4694. — François Tixier, prêtre, prieu[r] curé de Mariolle (Mareau-aux-Bois) au dioc[èse] d'Orléans, demeurant à Paris : donation à Mich[el] Journauld, écolier, étudiant au collège de Mon[-]

gu à Paris, son neveu, d'une rente de 53 sols deniers tournois. — 6 juin 1553 (fol. 428).

4695. — François Bodelot, compagnon rbier et chirurgien, demeurant à Paris, et larie Pinelle, bourgeoise de Paris, veuve de ean Desrues : contrat de mariage. Par ce ntrat Marie Pinelle donne à François Boelot l'usufruit de la moitié de la maison qu'elle abite à Paris, rue Saint-Victor, à l'enseigne l'Image Saint-Martin. — 20 septembre 546 (fol. 428 v°).

4696. — Nicolas Rougeolle, seigneur de hambourg : donation à René Nau, procueur au bailliage de Saint-Germain-des-Prés, pour la bonne et vraye amour qu'il a dict lui orter», de la moitié du fief des Quatre Maisons, rès Pithiviers, comprenant une masure et 10 arpents de terre; de la moitié d'une maison Pluviers (Pithiviers), près des murs de la ville, la moitié d'une rente de grain sur la seineurie de Lolinville, près Pithiviers, de la oitié des fief et sergenterie fieffée de la forêt Orléans, et d'une créance de 1,000 livres urnois sur feu Gilles de Lestandart. — juin 1553 (fol. 429 v°).

4697. — Ambroise Hinselin, marchand fèvre, bourgeois de Paris, et Louise de aulnay, sa femme : donation mutuelle. — juin 1553 (fol. 430 v°).

4698. — Michel Lustain, marchand à hoiry, au comté de Montfort-l'Amaury, près aule-sur-Maudre : donation à Robert de Hary, seigneur de Sancy et baron de Mauler-Maudre, conseiller au Parlement, «pour bon et vray amour que ledict donateur dict avoir audict seigneur conseillier», de us ses biens, meubles et immeubles. — juin 1553 (fol. 431).

4699. — Jean Poille, ancien procureur du oi au bailliage du Palais, demeurant à Paris, e du Coq : donation à Jean Poille, conseiller Parlement, son fils unique, des fief, terre et seigneurie de la «Granche au Sénéchal», paroisses de la Berthenoux et de Saint-Août, près Saint-Chartier en Berry, et de tous autres biens qu'il possède, tant au duché de Berry, qu'au pays de la Marche et en Limousin. — 29 avril 1553 (fol. 432).

4700. — Clémence Bardou, femme de Claude Berthault, juré courtier de vins, bourgeois de Paris : donation à Madeleine Odo, fille de Jean Odo, marchand à Mérysur-Seine, d'un arpent de marais au terroir de Paris, près la Fosse Sainte-Opportune, touchant à la grande rue des Marais allant de Saint-Laurent à la Courtille, à la charge qu'après le décès de la donatrice, son mari recueillera les fruits de ce marais jusqu'à ce que ladite Madeleine soit en âge d'être pourvue en mariage ou en religion. — 18 avril 1553 (fol. 433).

4701. — Philippe Jobert, procureur au Châtelet de Paris : donation à Jean Jobert, marchand apothicaire et épicier, bourgeois de Paris, son frère, d'un arpent de vigne au terroir de Meudon. — 27 novembre 1550 (fol. 433 v°).

4702. — Philippe Jobert, procureur au Châtelet de Paris : donation à Jean Jobert, marchand apothicaire, bourgeois de Paris, son frère, de jardins à Meudon, sous réserve de la récolte de la chènevière se trouvant dans lesdits jardins. — 27 avril 1551 (fol. 435).

4703. — Louis Frejon, prêtre, vicaire de Voultegon : donation à Antoine Guydart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, pour reconnaître «ses bons et agréables services», d'une terre, appelée «la Courraye», en la paroisse de Voultegon. — 27 mai 1553 (fol. 435 v°)

4704. — Marin Deschamps, compagnon imprimeur, demeurant à Paris, rue Saint-Jacques : donation à Jeanne de Bossozel, de-

meurant à Paris, rue du Foin, de portion d'une maison, avec étables et jardin, à Croissy-en-Brie (Croissy-Beaubourg, près Lagny-sur-Marne), à l'enseigne de la Croix blanche, sur la grande rue allant au château de Croissy, et de 14 arpents de terres et vignes, clos de murs, haies et fossés, au terroir de Croissy. — 2 juin 1553 (fol. 436).

4705. — Guillaume de Bondis, commis au greffe de la justice des généraux des Aides au Palais à Paris, et Huguette Dillebecq, sa femme : donation à Jacques de Bondis, procureur au Parlement, leur fils, de leurs droits sur le quart de la succession de Charles Dillebecq, leur beau-frère et frère. — 6 juin 1553 (fol. 436 v°).

4706. — Jean Harye, marchand, bourgeois de Paris, et Catherine Avissard, sa femme : donation mutuelle. — 9 juin 1539 (fol. 437).

4707. — Geoffroy Loiseau, laboureur à Poigny (près Rambouillet) : testament. Par ce testament Geoffroy Loiseau donne, pour «l'augmentation et accroissement» de l'église et du cimetière de Poigny, en reculant le chemin, le terrain nécessaire pris sur une pièce de terre qu'il possède près de l'église, à condition que les arbres coupés resteront la propriété de sa femme. Il lègue à Louis Thuault, son serviteur, neveu de Jeanne Le Roux, sa femme, «pour ses bons et agréables services, affin qu'il soyt tenu et plus enclin prier Dieu pour ledict testateur», des terres, un jardin près de l'église, et une grange à Poigny, et à Jeanne Le Roux, sa femme, la totalité de ses biens, meubles et immeubles, à Poigny, pour la dédommager de l'aliénation de quantité de ses biens meubles, et «pour la récompenser des grans peines et travaulx qu'elle a souffertes et endurés à ayder à faire partie de ses acquisitions d'héritages». — 26 mai 1553 (fol. 438).

4708. — Gilles Billault, marchand courtepointier et faiseur de tentes, demeurant à Paris, rue de la Savaterie : donation à Pierre Robichon, procureur au Châtelet de Paris, son cousin, de l'hypothèque qu'il peut avoir sur une maison à Paris, rue des Noyers, à l'enseigne de la Fleur de lys, appartenant audit Robichon à raison du compte de tutelle que devait lui rendre Catherine Boucher, mère dudit Robichon. — 27 mai 1553 (fol. 440).

4709. — Ponthus du Gan, avocat suivant le Grand Conseil, et Anne Potin, veuve de Léonard Flamen, imprimeur, demeurant rue des Carmes, au Mont-Saint-Hilaire à Paris : donation mutuelle, sous réserve de l'usufruit respectif, qui n'avait pas été stipulé dans leur contrat de mariage. — 20 juillet 1547 (fol. 440 v°).

4710. — Philippe Bauquiert, boutonnier de soie, demeurant à Paris, rue place aux Veaux, «au Laz d'amour», et Denise Bellier, sa femme : donation à Jacques de Vendre, maître ès arts, prêtre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, demeurant au collège des Trésoriers à Paris, leur oncle, de leurs droits sur une maison à Fresnes, près Meulan, à côté de l'église. — 29 mai 1553 (fol. 441).

4711. — Guillaume de Bénigne, prêtre, curé de Tilly, au diocèse de Chartres, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, rue du Bon-Puits : «considérant les bons et agréables services que Jehanne Girard, veufve de Barthélemy Georget, luy a faictz, depuis le temps de douze ans ou environ, en son hostel et comme sa servante domesticque, entre autres ès grandes solicitudes, cures et labeurs qu'elle a prins envers luy et sa personne durant le cours de plusieurs maladies, esquelles il a esté détenu, et presque ordinairement continuées puys ledict temps de douze ans», services qui n'ont pas été remunérés : donation à ladite Jeanne Girard de la moitié d'une maison avec jardin aux faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris, rue du Bon-Puits, qui, après le décès de ladite Girard, deviendront la propriété de l'œuvre et fabrique de l'église Saint-Médard à charge de

lébrer un service complet chaque mercredi es Quatre Temps, et de tous ses biens meubles jour de son décès, à charge par ladite irard de rester au service du donateur. — décembre 1551 (fol. 442).

4712. — Jean Le Clerc, praticien en cour ie, demeurant à Paris, et Jeanne Bernard, euve d'Antoine Le Tellier, procureur au Châlet de Paris : contrat de mariage. Par ce ntrat Jeanne Bernard donne à son futur oux tout ce qui peut lui revenir de «la prasque et office de procureur» de son premier ari, et fait cession et transport à Claude rnard, avocat au Châtelet, et à Jean Bernard, aminateur au Châtelet, ses frères, des arréges de rentes, grains, meubles et créances stés après le décès d'Antoine Le Tellier et trouvant dans la communauté, à charge r lesdits frères d'en tenir compte à leur eur jusqu'à concurrence de 1,500 livres urnois. — 30 décembre 1548 (fol. 443 v°).

4713. — Guillaume Poussepin, audiencier Roi au Châtelet de Paris : donation à Jean ussepin, écolier, étudiant en l'Université de ris, son fils, d'une maison à Pontoise, rue la Roche. — 2 février 1552 (fol. 444 v°).

4714. — Germain du Val, conseiller au âtelet de Paris, Marie Brinon, sa femme, et ne Brinon, veuve de François Levesque, ocat en Parlement : donation à Charles Man, écolier, étudiant en l'Université de Paris, r neveu, de leurs droits sur les terres et igneuries de la Lande et «du Puys de Broues», Peux, (Vienne), au pays de Poitou. — juin 1553 (fol. 445).

4715. — Vincent Divette, couturier, deeurant à Paris, rue des Noyers, devant le on d'or, et Jeanne Blosset, sa femme : dotion à Guillaume Foucquet, écolier, étuant en l'Université de Paris, leur neveu, biens, meubles et immeubles, légués à anne Blosset par Guillemette Blosset, sa nte. — 15 juin 1552 (fol. 445 v°).

4716. — Louis de Fontenay, chanoine de Paris : donation à Ozanne de La Chesnaye, fille de feu Nicolas de La Chesnaye, président au Parlement de Chambéry, sa nièce, «ad ce qu'elle soyt mieux pourveue en mariage», de ses droits sur une maison à Paris, rue de Jouy, «où soulloit pendre pour enseigne la Lièvre», et d'une rente de 20 livres tournois sur deux maisons à Paris, rue Saint-Antoine, le tout dépendant de la succession de Jean de Fontenay, son père, et de Ragonde Piédefer, sa mère. — 9 juin 1551 (fol. 446 v°).

4717. — Germain Biterne, marchand, bourgeois de Paris, et Étiennette Barbier, sa femme : donation mutuelle. — 10 avril 1551 (fol. 447).

4718. — Magdelon de la Roche, seigneur du Ponceau et de la Menautière au pays d'Anjou, demeurant au Ponceau : donation à Anne, duc de Montmorency, pair et connétable de France, de la châtellenie, terre et seigneurie d'Oudon, s'étendant sur les paroisses d'Oudon, Couffé et le Cellier, dépendant de la succession de Julien de Molestroit, seigneur d'Oudon, oncle maternel du donateur. — 12 juin 1553 (fol. 448).

4719. — Jean Locquet, prêtre, docteur en la Faculté de théologie de l'Université de Paris, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, rue Sainte-Geneviève : donation à Jean Fichon, prêtre, habitué en l'église de Saint-Étienne-du-Mont à Paris, son chapelain, «ad ce qu'il soit tenu prier Dieu pour son âme», de la jouissance viagère d'une chambre et d'un grenier en une maison à Saint-Marcel-lez-Paris, rue du Puits-qui-parle, qu'il occupe en ce moment, ou à son choix d'une somme de 100 livres tournois. — 20 avril 1552 (fol. 449).

4720. — Jean Avrillet, maître potier d'étain à Paris : donation à Alexis Brisart, maître savetier à Paris, d'une rente de 62 sols parisis sur une maison à Saint-Ouen, rue

Guérin-Boisseau, et de deux rentes de 12 sols parisis chaque sur des vignes au terroir de Saint-Ouen, à charge par ledit Brisart de pourvoir à l'entretien du donateur, «bien et deuement, comme à son estat appartient, tant et si longuement qu'il plaira à Dieu luy donner la grâce de vivre», et à condition de le faire inhumer et de faire prier Dieu pour lui. — 24 avril 1553 (fol. 450 v°).

4721. — Mathurin Seurrin, cardeur de laines, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Pierre Seurrin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Jean Alyot, charpentier à Paray, près Rambouillet, et de Perrine Heurteux, sa femme, ses aïeul et aïeule. — 22 juin 1553 (fol. 451).

4722. — Mathurin Regnier, faiseur de fermoirs de livres, demeurant à Paris, rue de la Vannerie : donation à Nicolas Regnier, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de Richard Regnier, marchand et laboureur à Richebourg, près Montfort-l'Amaury. — 23 juin 1553 (fol. 451 v°).

4723. — Pierre Chappelle, notaire au Châtelet de Paris, et Marie de La Mare, veuve de Jacques de Sainctz, huissier du Roi en la Chambre des Comptes et au Trésor à Paris : contrat de mariage. Par ce contrat il est convenu que Pierre et Jeanne Le Normant, enfants de Marie de La Mare, seront entretenus jusqu'à âge compétent. — 18 juin 1553 (fol. 452).

4724. — Nicole Poutiart, procureur au Châtelet de Paris : donation à Étienne Poutiart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une créance de 37 livres 10 sols tournois sur Robert Videt, avocat au Châtelet de Paris, comme fils et héritier de Denise Lescalopier, veuve de Raoul Videt, procureur au Châtelet de Paris. — 19 juin 1553 (fol. 453).

4725. — Jacqueline Poutiart, veuve de Jacques Bérard, marchand joaillier, bourgeois de Paris : donation à Étienne Poutiart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une créance de 711 livres 18 sols tournois sur Charlotte de Maumont. — 11 avril 1553 (fol. 453 v°).

4726. — Philippe Cavelier, originaire de Saint-Aignan, près Rouen, emprisonné pendant sept ans avec sa femme en la Conciergerie de Rouen, sous la fausse accusation d[e] crime de fausse monnaie : donation à Martin Gaulde, originaire du même lieu, qui par ses poursuites et diligences au Conseil Privé au Grand Conseil, au Parlement de Rouen et près des généraux des Monnaies, avait fin[i] par obtenir la mise en liberté dudit Cavelier et avait pris à sa charge tous les frais de ce[s] poursuites, des deux tiers des biens meubles or et argent, saisis lors de son arrestation et des dommages et intérêts qu'il pourrai[t] obtenir à raison de son emprisonnement, e[t] de ce que sa femme, «puis troys moys e[n] ça, à cause de la torture, povreté et longu[e] détemption de prison, que inicquement et [à] tort elle auroit souffertz, seroit déceddée e[n] la Conciergerie du Palais à Paris». — 24 jui[n] 1553 (fol. 453 v°).

4727. — Pierre Jollys, laboureur, demeu[-]rant au Boulay-d'Achères, et Macette Guyet[,] sa femme : donation à Mathieu Le Pelletie[r,] prêtre, écolier, étudiant, demeurant à Paris[,] leur oncle, «pour l'avantaiger et entreten[ir] aux escolles à Paris», de terres au terroir d[e] Nuisement, près le Boulay-d'Achères, diocès[e] de Chartres. — 21 juin 1553 (fol. 455).

4728. — Maurice Joseph, veuve de Ma[-]thurin Bréchault, compagnon tondeur de dra[p] à Paris : donation à Pierre d'Arselles, écolie[r,] étudiant en l'Université de Paris, son petit-fil[s,] pour «l'entretenir à l'estude, et pour lu[y] avoir ses vivres, livres et autres ses neces[-]sitez», de ses droits sur la succession d[e]

iomasse Doguet, sa nièce. — 21 juin 1553 ol. 456).

4729. — Crespin de Bulles, marchand et iître cordonnier, demeurant à Paris, rue aux Oues» : donation à dom Jean de Recouvrance, être, religieux du prieuré de Sainte-Oppor-ne de Moussy-le-Neuf, près Dammartin, de sufruit, sa vie durant, de vignes, naguères friche, au terroir de Gournay-sur-Marne, ès Montguichet, paroisse de Gagny, et d'une nte de 44 sols sur plusieurs étables, cou-rtes de chaume, et sur un jardin à Maure-rd, à charge par ledit religieux d'entretenir vignes «en bon labour, comme appartient vignes bourgeoises»; ladite donation faite r ledit de Bulles audit de Recouvrance, «ad qu'il soyt particippant aux prières et orai-ns et biens faictz dudict de Recouvrance». 27 juin 1553 (fol. 456 v°).

4730. — Claude Cenalis, docteur en la culté de théologie à Paris et archidiacre de rtain en l'église «d'Avlanches» (Avran-es) : donation à Thomas de Bragelongne, nseiller au Châtelet de Paris, «pour le ré-mpenser de ses bons et agréables services», une rente de 12 livres 4 sols tournois sur ux maisons à Paris, l'une, rue Galande, à nseigne du Bas d'argent, l'autre, rue Saint-ristophe, à l'enseigne des «Deux Signes». 28 juin 1553 (fol. 457 v°).

4731. — Jeanne Le Brun, veuve de Jean Lousche, écuyer, seigneur de Bretoncelles, meurant à Paris : donation à Jean Cayon, olier, étudiant en l'Université de Paris, d'une ance de 100 livres tournois sur Adrien Le eur, prêtre, et d'une haquenée, sous poil ison, sellée et bridée, que ladite Jeanne Le un avait vendue au même Adrien Le Sueur, ur 30 écus d'or soleil. — 7 juin 1553 ol. 458 v°).

4732. — Émond de La Motte, marchand, urgeois de Paris, demeurant rue Saint-noré, à l'enseigne de l'Image Notre-Dame, et Suzanne Brissart, sa femme : donation à Françoise Briault, veuve de Jean Berson, marchand bonnetier, demeurant à Paris, rue des Cinq-Diamants, d'une maison à Paris, rue Saint-Honoré. — 27 juin 1553 (fol. 459).

4733. — François de Caujon, écuyer, seigneur de Montabé, châtellenie et baronnie de Chevreuse, et Jeanne Morin, sa femme : donation à Marie Morin, femme de Jean Cartier, archer de la garde du Roi sous la charge du Prévôt de l'Hôtel, leur belle-sœur et sœur, des fief, terre et seigneurie de Montabé. — 17 juin 1553 (fol. 459 v°).

4734. — Maurice Moye, receveur de Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, demeurant audit Saint-Germain-des-Prés : donation à Claude Moye, prêtre, curé de Conty, diocèse d'Amiens, son fils, d'une maison avec jardin, qu'il habite à Saint-Germain-des-Prés, ayant son entrée en la rue Saint-Sulpice, à l'enseigne de l'Image «Sainct-Prins, attenante à mon seigneur de Tournon», d'une autre maison à Saint-Germain-des-Prés, voisine de la précédente, à l'enseigne de l'Image Saint-Maurice, ladite maison composée de deux corps d'hôtel avec deux petits jardins, aboutissant à la rue du Four, enfin de cinq arpents de terres au terroir de Saint-Germain-des-Prés, au lieu dit «Grenelles» loués à Fremyn Le Viel. — 17 mai 1553 (fol. 461).

4735. — Jean Sercot, marchand hôtelier, demeurant à Bourg-la-Reine, au Lion d'or, et Gillette Thomas, sa femme : vente et donation en cas de plus-value à Louis Le Tourneur, docteur régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris, et à Anne Zolin, sa femme, des trois quarts d'une maison à Bourg-la-Reine, en la grand'rue, «où est pour enseigne contre la muraille Trois grans cerfz chaillant», avec clos derrière la maison, comprenant étables, grange, volière, pressoir, jardins, prés, saussaies, petits bois taillis, marais et autres dépendances, d'une contenance de 5 arpents,

moyennant le prix de 800 livres tournois. — 28 juin 1553 (fol. 462).

4736. — Jeanne Lorfèvre, dame de Coubert et de la Motte-Josseran, veuve de Charles de l'Hôpital, chevalier, seigneur de Vitry, conseiller du Roi et grand maître des Eaux et Forêts du duché d'Orléans : donation à François de la Ferté, chevalier, seigneur de la Ferté, capitaine de l'ancienne garde française du corps du Roi, et à Marie de l'Hôpital, sa femme, ses gendre et fille, «pour le bon traictement et amour qu'elle a veu et congneu entre ledict de la Ferté et elle», à l'effet de compléter les 10,000 livres restant dues sur les 23,000 promises par leur contrat de mariage, d'une rente de 600 livres tournois sur la terre et seigneurie de la Motte-Josseran, au bailliage d'Auxerre, pays de Donziois (la Motte, Nièvre, c^ne de Perrey), et du château de la Motte-Josseran, avec les marais et l'étang se trouvant autour dudit château. — 3 juillet 1553 (fol. 464 v°).

4737. — Laurent Simon, marchand, bourgeois de Paris, et Jeanne Perdriel, sa femme : donation à Pierre Simon, leur fils, de meubles, ustensiles à usage d'apothicaire et épicier, et de marchandises de droguerie et épicerie, existant dans la maison du Marché Palu, savoir : «ung sac, à demy plain de graine de genesvre..., ung sac d'esticardes, ung sac de cyperum..., une tartiere de cuyvre, deux à besongner de cire, une seringue, ung pot à clistaire..., trois chausses à ypocras..., une cuyller à besongner à cire, trois bistrotiers, une chausse à faire eau de vye de cuyvre, trois bourses de cuyr, ung entrevastier à escussons..., trois espastulles..., trois moulles à gectier cire et sucre, sept sacs couverts de cuyr à passer pouldre..., une chausse à clistaire..., ung sac à demy plain d'esticades, ung sac plain de mirtille, ung petit sac d'allun de plume, ung sac de pouldre d'orcanette, ung sac de fumegre, à demy plain..., une casse de sapin, plaine de boys d'eybyne...,

ung petit sac de fleur de violle, ung sac d'or
canette, ung sac de rassans de meu, ung sa
de radicis trouentille, ung petit sac paill
d'espic, ung sac de racyne de rompontif, un
sac de racynes de flambes, ung sac de sarrum
ung sac de «noticis tamarisi», ung sac fleu
de violle, ung sac d'ymère en morceaulx, un
sac de graine de lorier, ung sac de fleur d
bourrache, ung petit baril auquel y a quel
que ençans gros, menu, ung aultre petit bar
d'ençans gros, ung petit baril auquel y a d
loyre..., une boutelle de verre en laquell
y a du vinaigre surat, une boette où sont le
besongnes à estaller avec quelques esponges
ung aultre gallon où sont les besongnes
besongner de cire, deux douzaines de bou
teilles de verre où y a quelques pouldres co
dialles, ung emplastrier où y a plusieurs em
plastres, quatre petites torches et quelque
vielz cierges, ung baril où y a du mestre
dal, une boette en laquelle y a lapis liusis
une bouette en laquelle y a des anacardes, un
boette en laquelle y a de l'«asse fetida», un
boette en laquelle y a de la gomme lacque
une boette «sedic spilly», une bouette en l
quelle y a deux pierres à broyer vermillon
une boette de «cassia lignea», une bouette d
pouldres cordialles, une bouette de semen
nigele, une bouette où y a plusieurs pilleures
une bouette où y a de l'alun, une bouette o
y a semence d'espic, une bouette où y a s
mence d'ansy, une bouette où y a pouldr
menespic, une bouette où y a du verjus, un
bouette où y a du courail et du castre, un
bouette de «cytis amaris», une bouette d
«radicis pocio», une bouette de «calpo ba
sami», une bouette de «semen opin», un
bouette de «semen pirin», une bouette «s
men amomy», une bouette, trois casses où
a plusieurs herbes, racynes et semences, un
bouette où sont les besongnes où estoient le
dragées, une petite casse où y a du «segu
men», une longue casse ferment à clef, dedan
laquelle y a plusieurs petites bouettes, servan
à appothicaire, dedans aulcunes y a quelqu

dres, semences et farines..., une bouette
a des rozes de Prouvins, une bouette où
le la layne atout le suif, quelques gallons
a aucunes herbes, racynes et dragées...,
taillouer à semences, quelques petites
tes, ungne bouette de «calpo balsamy»,
bouette de feulle de l'«allabastrum», une
tte où y a de «castro»..., une bouette
a du sang de dragon, ung machepin où
des curalles à sucre, une pierre à mectre
if argent, plusieurs bouettes, potz, bou-
s et couches de terre où y a plusieurs
s d'huilles, unguans et gresses, ung demy
, à demy plain de gros ençans, dix potz
sse servant audict estat, une chevrette
sse conserve de roze vieille, une livre sirot
ux, une livre «catholicum», estant dedans
pot, deux livres «confectio hanet», une
«benedicta», six livres «cera ruffini»,
ye livre metridal, une livre «hera pigea»,
livre «diafinicum», une livre «laude cas-
, une bouette de «noticys tamarisy», une
tte «semen douce», une bouette «aspali-
», une bouette de «semen psilly», une
tte de «troces dictico», une bouette à
x rouge, une bouette «semen douse», une
tte à cornaline, une bouette de «lacta
sia», une bouette de «noticys madra-
», une layette en laquelle y a du sucre,
petite chappelle de terre à distiller, une
tte, en laquelle y a «semen sperazi»,
machepins d'Auvergne, ausquelz y a
ieurs semences de graines...; item, ceux
ns au logis d'un nommé mᵉ Mathieu...
x quarterons amydon, deux livres ba-
es, une livre de manne, une livre verjux,
tre livres «mirabolant embles», treize onces
orean, cinq livres «mirabolans Judei»,
livre de thucie, six onces «palma Cristi»,
ye livre grant adragant, deux onces spe-
, demye livre de seruse de Venise, troys
s seropin, deux livres «sede baldant»,
x onces «lapis sanguinis», deux livres
quani», quatre onces «surdean», une
e semence «nascontii», une once coural
rouge, demye livre farine «semy grecy», demye livre merillet..., deux livres cire jaulne, quatre bottes de bastons de torches, une demye picque, ung voulge, une espée, avec des comptoirs, armoires, table à bougie, table à besongner de cire, mortiers de marbre et de pierre et divers autres ustensiles», ladite donation faite audit Pierre Simon, «ad ce qu'il ayt mieulx pour soy pourveoir en mariage». — 2 mai 1553 (fol. 467 v°).

4738. — Catherine Regnault, veuve de Louis de Harlus, receveur de Valois : donation aux enfants de Jacqueline de Harlus, sa fille, femme séparée de Jean de Corbie, écuyer, seigneur de Jaigny, des maison, fief et seigneurie de la Tour d'Autruy. — 29 décembre 1536 (fol. 469).

4739. — Jean Robert, marchand, bourgeois de Paris : donation à Marguerite Robert, sa fille, de ses droits sur la succession de Marguerite Alard, seconde femme de Guillaume Quinette, receveur des généraux des Aides, sa cousine. — 8 juillet 1553 (fol. 470 v°).

4740. — Jean Berthault, patenôtrier, demeurant aux fauhourgs de Paris, au lieu, appelé la «Villeneufve», en la grande rue de Cléry, près la Croix blanche, et Driette Manceau, sa femme : donation mutuelle. — 1ᵉʳ juillet 1553 (fol. 471 v°).

4741. — Robert Lhéritier, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Lhéritier, marchand, bourgeois de Paris, son frère, de ses droits sur les successions de Jeanne Mauparlier, sa mère, de Thierrye Bachelier, son aïeule maternelle, et de Guillemette Tronson, son aïeule paternelle, d'une rente de 80 livres tournois constituée par Alart Plommier, son beau-père, et de ce qui lui restera, ses créanciers payés, de l'adjudication d'une maison lui appartenant à Paris, rue du Cygne, à l'enseigne du Pot d'étain. — 3 juillet 1553 (fol. 472 v°).

4742. — Louis Pousset, marchand, bourgeois de Paris, et Jeanne Nicole, sa femme : donation mutuelle. — 3 juillet 1553 (fol. 473 v°).

4743. — Étienne Dufour, maître maréchal, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et Philippe Bedel, sa femme : donation mutuelle. — 28 décembre 1549 (fol. 474 v°).

4744. — Pierre Poignant, prêtre, demeurant à Saint-Denis en France : donation à Ysabeau Lasne, veuve de Robert Le Roy, marchand, bourgeois de Paris, «en recongnoissance des bons et agréables services et plaisirs que ladicte veufve a faictz audict donateur», de terre au terroir de la Courneuve et de pré au terroir de Saint-Denis. — 8 juillet 1553 (fol. 475).

4745. — Jean Le Tourneur, avocat en Parlement à Paris, près la Tournelle, en l'Université de Paris : ratification de son testament avec codicille, portant donation à Julien Chauveau, procureur au Parlement, du cinquième de ses propres. Dans l'acte se trouve inséré le testament de Jean Le Tourneur, par lequel il déclare vouloir être inhumé sans aucune pompe funèbre, «ains à six heures du soir, avecques une lanterne, au lieu où il plaira à mes exécuteurs; item, il ordonne ung petit service en l'église du Bourg-la-Royne, et à la fin d'icelluy estre aulmosné ung muy de blé en miches et ung muy de vin»; de plus il lègue à André Le Faulcheur, avocat en Parlement, une somme de 2,000 écus soleil. — 14 mars 1553 (fol. 476).

4746. — Mathurin Richer, secrétaire du duc de Guise, demeurant à Paris, et Madeleine Mériandeau, sa femme : donation mutuelle. — 11 mars 1553 (fol. 476 v°).

4747. — Nicolas de Choisy, l'aîné, marchand, bourgeois de Paris : donation à Nicolas de Choisy, le jeune, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, des droits et revenus seigneuriaux qui lui ont été donnés, 24 novembre 1551, par Guillaume de La I maudaye, écuyer, et Charlotte de Châtill sa femme. — 14 juillet 1553 (fol. 477

4748. — Bérault de Bracques, seign du Luat, protonotaire du Saint-Siège ap tolique, demeurant à Piscop, près Écoue donation à Félix Rahault, manœuvre à Pisc et à Marguerite Marvyer, sa femme, d'u maison couverte en chaume au Petit Pisc près Écouen; ladite donation faite, «pour bonne amour et affection que ledict donat a et porte ausdictz Rahault et sa femme, en considération de ce qu'ilz sont pauv et indigens de biens, affin qu'ilz aient mo de vivre, leur estat entretenir, et pour su venir à leurs autres affaires et neccessite — 14 juillet 1553 (fol. 478).

4749. — Jean Le Gendre, prêtre, d teur en la «saincte Faculté de médecyne», c noine de l'église de Saint-Pierre de Beauv demeurant audit lieu : donation à Jean Gendre, praticien à Paris, son neveu, d'u étable à chevaux et de travées de grang Savigny, avec des terres et jardins au t roir de Savigny (près Aulnay-les-Bondy). 19 juin 1553 (fol. 478 v°).

4750. — Christophe de Laussanda, m chand savetier à Paris : donation à Jacq de Laussanda, écolier, étudiant en l'Univ sité de Paris, son fils, de ses droits sur succession de Christophe du Mais, seign de Bois-Trottignon, en la paroisse de I cherolles, près la Ferté-Gaucher, qu'il av acquis de Charlotte du Mais, veuve Henri Vache, courtier de chevaux à Paris. 15 juillet 1553 (fol. 479).

4751. — Claude Quinquère, ve d'Étienne Thomas, jardinier et laboure demeurant à Paris : cession et transpor Guillaume Don, bourgeois de Paris, de droits sur la moitié d'un petit corps de lo

e deux grands jardins, sis à Paris, rue de epault», et sur des terres au terroir de la rtille, moyennant une rente annuelle de sols tournois, qui sera servie à Louise mas, fille de Claude Quinquère. — 29 juin 3 (fol. 479 v°).

752. — Jeanne Huvé, veuve d'Augustin guier, marchand, bourgeois de Paris : doon à Guy Bouguier, prieur de Triel, son d'une somme de 1216 livres 12 sols 6 des tournois restant à payer sur une créance 1633 livres 6 sols 10 deniers tournois, lui devait feu Jean Bouguier, chanoine Chartres, son beau-frère, pour dépense de che et marchandise, et des droits qu'elle t avoir sur l'argent provenant de la vente une tasse ou hanap de pierre précieuse e héliotrope, et d'ung autre vaisseau de re dict chrysolithe, garny d'un hault pied gent doré» ; ladite donation faite audit Guy guier, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy soy nestement entretenir et qu'il soyt plus en- à prier Dieu pour elle et pour sa bonne prosité et santé». — 1er juillet 1553 (fol. 482).

4753. — Madeleine de Boussu, femme de Jacques de Monchy, seigneur d'Inxent : donation en avance d'hoirie à Nicolas de Monchy, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre et supporter les fraiz de son estude», de tous les biens à elle échus par les successions de Nicolas de Boussu, chevalier de l'Ordre, seigneur de Longueval, de Lyesse et de Marchais, et de Bonne de Sainctz, sa femme, excepté les terres, fiefs, seigneuries et rentes se trouvant au bailliage de Hesdin, au comté de Saint-Paul, en la prévôté de Doullens, la maison de Laon et les seigneuries de Vauxceré et Serval. — 18 mai 1553. — Madeleine de Boussu, femme de Jacques de Monchy, seigneur d'Inxent : déclaration par laquelle elle restreint la donation précédente, qui ne doit s'appliquer qu'au cinquième des biens spécifiés, et de plus ajoute aux réserves déjà stipulées celle de la terre et seigneurie de Boutonville, au comté de Hainaut, et une rente de 40 livres sur la terre et seigneurie de Goyencourt (près Roye). — 14 juillet 1553 (fol. 453).

Y 99. — Registre in-folio, 376 feuillets, papier. Vol. 14.

(21 juillet 1553-6 mai 1558 [dates des Insinuations].)

4754. — Joachim de Chabannes, seigneur baron de Curton, capitaine de cinquante nmes d'armes des ordonnances, chevalier onneur de la Reine et sénéchal de Touse : donation à François de Chabannes, fils, et à ses autres enfants mâles, de son oit et faculté de rachat sur les terres et seieuries de Saignes, de Chaumont, la Ganne de Nébouzac (Cantal). — 26 mai 1553 l. 1) [double de l'acte analysé Y 98, . 416].

4755. — Joachim de Chabannes, seigneur et baron de Curton, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, chevalier d'honneur de la Reine, sénéchal de Toulouse : «lequel a déclairé que, ce jourd'huy, il a passé procuration spécialle pour résigner, soubz le bon plaisir du Roy, l'estat et office de séneschal de Thoulouze, moiennent telle somme de deniers qu'il sera convenu par ses procureurs et chascun d'eulx, et pour ce que de présent il est sur son partement pour aller à la suitte du Roy à l'expédition de la guerre, a déclairé et déclaire, veult et entend que les deniers qui proviendront dudict estat et office de sé-

neschal de Tholouze soient emploiez pour et au prouffict de l'aisné des enfans masles provenuz et qui proviendront du mariage de luy et de dame Charlotte de Viennes, son espouse, et au deffault de l'aisné vienne au second, et ainsi selon l'ordre de primogéniture, pourveu qu'ilz ne soient hommes d'église et tellement prouveuz aux sainctes ordres qu'ilz ne puissent renoncer à l'estat d'ecclésiasticque», à défaut d'enfants mâles ladite somme lui reviendra par moitié, et il fait donation de l'autre moitié à Gilberte de Chabannes, sa fille. «Et est ledict don faict pour la bonne et entière amour qu'il a à sesdictz petitz enfans myneurs, et ad ce qu'ilz aient mieulx de quoy eulx entretenir.» — 11 juillet 1553 (fol. 3 v°).

4756. — Antoine, sire de Pons, chevalier, seigneur dudit lieu, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, demeurant à Pons: transaction avec Louise d'Aumont, dame de Dangu, femme de Jacques d'Archiac, chevalier, seigneur d'Availles, au sujet du rachat d'une rente de 1,000 livres tournois, constituée sur la terre et seigneurie de Préaux (Seine-Inférieure). Aux termes de cette transaction Antoine de Pons, «considérant les fraiz, peines et travaulx que ladicte dame a faictz et supportez, et pour nourrir paix et amour ensemble, actendu leur proximité», lui remet et cède le sort principal et les arrérages de cette rente, moyennant payement de la somme de 33,000 livres tournois à Paris, entre les mains d'Antoine Fumée, conseiller au Parlement. — 18 mai 1553 (fol. 5).

4757. — Jean Le Charron, marchand, bourgeois de Paris, et Jeanne Troude, sa femme : donation mutuelle. — 5 juillet 1553 (fol. 8).

4758. — Marie Lefèvre, veuve de Pierre Regnault, couturier à Coulombs, près Chartres, demeurant à Paris en la Cité, rue du Chevet-Saint-Landry, à l'enseigne de la Pomme Rouge: «disant que à elle, de son conquest par elle faict de noble homme et saige, m^e Martin de Bragelongne, conseillier du Ro nostre Sire et lieutenant particullier de la pré vosté de Paris, compecte et appartient ladic maison de la Pomme rouge, qui se consis en ung corps d'hostel..., assise en ladic Cité, rue du Chevet-Sainct-Landry, tenan d'un costé à l'hostel où pend pour enseign la Barbe d'or, d'autre à l'hostel où pend po enseigne la Sousche» : donation de ladi maison aux chanoines et à l'église de Sain Denis-du-Pas à Paris, pour la fondation da cette église d'une messe chaque jour et d'u obit solennel par année, sous réserve de l'us fruit pour elle et pour son fils, Louis Regnaul organiste de l'église de Notre-Dame, «en cons dération que ledict m^e Loys Regnault, so filz, a en ladicte maison faict plusieurs reppa rations, et des services et biensfaictz qu' faict à ladicte veufve, sa mère, par chascu jour, en luy aidant à vivre et nourrir». — 27 août 1545 (fol. 9).

4759. — Robert Metais, brodeur du Roi donation à Jacques Jallain, huissier ordinai du Roi aux Requêtes de l'Hôtel au Palais Paris, du tiers de 680 écus d'or que led Jallain s'est chargé de recouvrer pour lu en vertu de sentence des Requêtes du Pala et d'arrêt du Parlement, contre Françoise d Vary, dame de Bonneval. — 25 mai 155 (fol. 10 v°).

4760. — Bérault Bracque, seigneur d Luat et de la Motte, prieur de Sainte-Céline près Meaux, demeurant à Piscop, près Écouen donation à Robert Bracque, écuyer, premie échanson de la Reine, son frère, de ses droi sur la terre, seigneurie et justice du Lu (près Piscop) et de la Motte, d'une créanc de 760 livres 5 sols tournois sur Jacques d Saint-Cler, et de 20 arpents de terres près d Luat. — 21 juillet 1553 (fol. 12).

4761. — Marie Cœur, dame de Saint Mesmin et de Montrouge, veuve d'Eustach Lhuillier, seigneur de Saint-Mesmin, maîtr ordinaire en la Chambre des Comptes à Paris

onation à Philbert Lhuillier, chevalier de l'Or-
re de Saint-Jean de Jérusalem, son fils, de usufruit, sa vie durant, des maison, châ-eau et terres de la seigneurie de Montrouge, u'elle lui avait déjà donnée le 18 novembre 550, en attendant qu'il fût pourvu d'une ommanderie, à condition toutefois, lorsqu'il ura une commanderie, s'il veut conserver revenu de la seigneurie de Montrouge, de ervir une rente de 250 livres tournois aux nfants et héritiers de la donatrice. — 12 juil-t 1553 (fol. 13 v°).

4762. — Joachim de Thibivillière (Thi-ivillers), seigneur de la Salle et autres lieux : stament militaire : considérant «la vaccation ù il est appellé de Dieu au service du Roy de son royaulme, ayant sur toutes choses ngullier désir de faire plaisir et service au oy et à sa couronne, exposé sa personne et ien pour la tuition et deffence du Roy et de n royaulme, sans y espargner son bien». Par testament Joachim de Thibivillière donne us ses biens meubles avec ses créances, assis et scituez soubz la coustume du pays e Normandie», à Barbe d'Estrées, sa femme, incontinant après son décedz et trespas, tant our maintenir et entretenir l'honneur de sa aison que son estat de noblesse, et luy donner casion soy maintenir, contenir, ainsi que à onne et vertueuse femme appartient, et aussi our oster l'occasion de pauvreté, villité con-aire audict estat de noblesse», il lui donne galement ses biens, meubles et immeubles, en icardie, au dedans des coutumes de Vimeux, u bailliage d'Amiens, et le tiers des seigneu-es de Noyers (Loir-et-Cher), des Moulins et e «Pesseux», au pays de Vendômois, et le ers de ses conquêts, selon la coutume de endômois, au duché d'Anjou, et le quart des erres de Cérisy-Buleux et de Lignières en Pi-ardie, sous la coutume d'Amiens. Joachim de hibivillière laisse à Antoine d'Estrées, abbé e Saint-Martin, conseiller au Châtelet, le tiers es terres et seigneuries de la Salle (près Ce-risy-la-Salle), le Tourp, «Dormans», Castillon, Fallencourt, Campneuseville, le Caule-[Sainte-Beuve] et «Cappeuil», au pays de Normandie. — 13 juillet 1553 (fol. 14 v°).

4763. — Thomas Mallet, barbier et valet de chambre du comte de Charny, se trouvant à Paris : ratification de la donation par lui faite le 30 août 1549, à Noël de Chambilly, maître barbier, chirurgien, bourgeois de Paris, son oncle, d'une rente de 22 livres 10 sols tournois, et approbation du transport qu'en a fait ledit de Chambilly à son neveu Martin Chenet, maître barbier et chirurgien à Paris, et à Jeanne Mallet, sa femme. — 24 juillet 1553 (fol. 16 v°).

4764. — Jacques Forest, marchand à Maule-sur-Maudre : donation à Nicole Forest, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, de portion du moulin Guillemest, sur la rivière de Maudre, de terres près dudit lieu et de pièces de pré près de Falaise, paroisse et terroir de Montainville (Seine-et-Oise), achetées de Jean Gallais, à charge de payer 100 livres tournois aux ayants droit dudit Gallais. — 13 février 1552 (fol. 17).

4765. — Philippe Boursin, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, et Marie Gervais, sa femme : donation mutuelle. — 11 juillet 1553 (fol. 17 v°).

4766. — Jean Guillot, marchand mercier, bourgeois de Paris, demeurant à «Coippeaulx-lez-Paris» : donation à Baudouin du Ru, marchand mercier, bourgeois de Paris, et à Jeanne Guillot, sa femme, ses gendre et fille, d'une maison, avec jeu de paume, cour et jardin, sise à «Coippeaulx, appellée «le Champ d'Albiac, sur le grand chemin devant et à l'opposite du moulin à vent de Coippeaulx», à charge par lesdits Baudouin du Ru et sa femme de pourvoir à son entretien, «bien et honnestement, comme à son estat appartient, pour ce que ledict Jehan Guillot est impotent de ses menbres et desquelz il ne se peult ayder». — 17 mai 1553 (fol. 18 v°).

4767. — François Le Grand, dit «Moissant», prêtre, étudiant en l'Université de Paris, chapelain de Notre-Dame-de-l'Aumône de Gannat, diocèse de Clermont en Auvergne : donation à Antoine Le Grand, dit «Moissant», écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, d'une rente de 25 livres tournois sur une maison à Gannat, près la porte des Augustins, sur une grange et jardin aux faubourgs de Gannat, rue des Jonchères, sur des vignes au terroir de Gannat, et sur des terres aux terroirs de Pontratier et de «Peyrolles», près Gannat; «cestz don et constitution faictz pour que ledict Antoine Le Grant ayt mieulx de quoy pour soy entretenir aux estudes et parvenir à promotion de prestrise». — 10 mai 1551 (fol. 19).

4768. — Noël Succevin, marchand, «bateur de dynanderie» (chaudronnerie), bourgeois de Paris : donation à Jacques Succevin, son fils, de ses droits sur la succession de Jean Baudry. — 31 juillet 1553 (fol. 21).

4769. — Nicolas Thierrée, marchand mégissier, bourgeois de Paris, et Guillemette Aubry, sa femme : donation mutuelle. — 28 juillet 1553 (fol. 22).

4770. — Catherine Caillier, veuve de Jean Pezé, marchand, demeurant à Paris, rue de la Verrerie : donation à Catherine Jacquet, fille de feu Mathurin Jacquet, maître barbier chirurgien à Paris, sa nièce, d'un douzième des fief, terre et seigneurie de Courcelles-lez-Rozoy-en-Brie, contenant 100 arpents de terres, de tous les biens meubles et ustensiles d'hôtel qui lui appartiendront au jour de son décès, et de ses droits sur l'usufruit de partie de l'hôtel de Saint-Faron, sis à Paris, rue de la Verrerie, vis-à-vis l'hôtel épiscopal de Beauvais, «pour le temps qui reste à escheoir de quatre vingtz dix neuf ans». — 30 juillet 1553 (fol. 23).

4771. — Jean Presse, tonnelier et marchand de vins à Paris, et Colette Vollet, veuv de Romain Malarthus, marchand de fil et toile demeurant à Paris : contrat de mariage. Pa ce contrat Colette Vollet donne à son futu époux l'usufruit de tous ses biens, meubles e immeubles. — 1er août 1553 (fol. 23 v°).

4772. — Ysabeau Le Chevalier, demeurant à Paris : donation à Guy Le Chevalier écolier, étudiant en l'Université de Paris, so frère de père, «pour luy ayder à s'entretenir à l'estude», des biens et revenus à ell échus par le décès de Marguerite de Saint Martin, sa mère, de 200 livres tournois pro venant de la vente d'héritages au Coudray près du Bois-Malesherbes, par Jean Le Chevalier, son père, de 11 livres 5 sols tournoi de fermages dus par Jean Le Paige, laboureur au Coudray, et de 7 livres 9 sols tour nois pour le louage d'une maison près Milly en-Gâtinais. — 10 juin 1553 (fol. 24 v°).

4773. — Roberte Paillard, veuve de Jea Parisi, demeurant à Paris, rue Saint-Sauveur donation à Georges Paillard, marchand orfèvr à Étampes, son frère, d'une rente de 6 livre tournois due par Ysambert Saulnier, maçon tailleur de pierre à Paris, rue Pagevin, «a ce que ledict donataire ayt meilleur moien d acquérir du bien à l'advenir et s'entreteni plus honnestement en son mestier». — 3 aoû 1553 (fol. 25).

4774. — Nicolas Roger, marchand de vins demeurant à Paris, rue Saint-Denis, en l'hôt du Puits-Vert, et Geneviève Mauguyn, veuv de Gilles Cléreau, marchand et maître vina grier et buffetier à Paris : contrat de mariag Par ce contrat il est stipulé que les enfan de Geneviève Mauguyn et de Gilles Clérea seront entretenus aux frais de la communaut jusqu'à ce qu'ils soient mariés, sans pouvo réclamer aucun salaire, et en cas de prédéc de ladite Geneviève, Nicolas Roger aura l'us fruit du corps d'hôtel de devant de la mai son qu'elle habite, rue du Bourg-l'Abbé,

elle lui écheoit dans le partage avec ses enfants, ou de la totalité d'une autre maison sise devant ledit corps d'hôtel, joignant un jardin des dépendances de l'hôtel du Cheval rouge. — 20 juin 1553 (fol. 26).

4775. — Jacques de Fay, vicomte de «Comporte et seigneur de Montru», en son nom et au nom de Louis de Fay, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, son frère : donation à Louis de Fay, écuyer, seigneur de Maincourt, son frère naturel, de leurs droits sur la terre et seigneurie de Maincourt, dans la mouvance de la terre et seigneurie de Beaurain, «ad ce que cy après il ayt moien d'entretenir sa noblesse et soy pourveoir en l'estat de mariage». — 17 mai 1553 (fol. 27).

4776. — Gilles de Fay, écuyer, seigneur de Châteaurouge, au nom de Marguerite et de Marie de Fay, ses filles : donation à Louis de Fay, écuyer, seigneur de Maincourt, des droits que pouvaient prétendre ses filles sur la terre et seigneurie de Maincourt, en considération de la renonciation à leur profit par Louis de Fay au legs testamentaire que lui avait fait Yde de Lorfèvre, leur mère. — 18 mai 1553 (fol. 28).

4777. — Jean de Fay, écuyer, seigneur de Maurepas : donation à Louis de Fay, écuyer, son frère, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre et soy entretenir noblement, le temps advenir, et qu'il puisse trouver meilleur party à soy pourveoir en mariage», de sa part et portion de la terre et seigneurie de Maincourt, sise entre Dampierre et Lévy-[Saint-Nom], à lui échue par la succession d'Yde de Lorfèvre, sa mère. — 31 janvier 1547 (fol. 28 v°).

4778. — Étienne Courieu, bourgeois de Paris : donation à Félix Courieu, marchand mercier, bourgeois de Paris, son neveu, d'une rente de 100 sols tournois due par un laboureur de vignes à Villabé, près Corbeil. — 30 juillet 1553 (fol. 29).

4779. — Nicolas Bellissant, maître boulanger à Paris, demeurant rue de la Parcheminerie : donation à Nicolas Pacault, écolier, étudiant en l'Université de Paris, au collège de Calvy, son neveu, d'une rente de 4 livres parisis due par Charles de Melun, chevalier. — 5 août 1553 (fol. 29 v°).

4780. — Étienne de La Vau, marchand, bourgeois de Paris : donation à Étienne Coullée, praticien à Paris, son filleul, en considération de son mariage avec Annette Lescaille, veuve de Barthélemy Le Fèvre, imprimeur à Paris, de tous ses biens meubles et conquêts immeubles. — 7 août 1553 (fol. 30).

4781. — Amanyon Le Houx, contrôleur extraordinaire des guerres, demeurant à Paris, rue Saint-Martin, et Jeanne de Fontenay, sa femme : donation mutuelle. — 2 août 1553 (fol. 31).

4782. — François du Ruau, prêtre, chanoine de Vatan, y demeurant, momentanément logé à Paris, place Maubert : donation à Michelle de Joignes, veuve de Guillaume Belin, marchand bourrelier, bourgeoise de Paris, et à Claire et Perrette Belin, ses enfants mineurs, «pour aucunes considérations, bonnes, justes et raisonnables causes à ce le mouvant», en usufruit à la veuve, et en propriété aux enfants, d'une rente de 12 livres 10 sols tournois sur une maison sise à Paris, place Maubert, «où soulloit pendre pour enseigne l'Asne rayé». — 31 juillet 1553 (fol. 32 v°).

4783. — Louis Arnoul, écolier, étudiant en l'Université de Paris au collège royal de Mignon, ancien curé de Merry-sur-Yonne, au diocèse d'Auxerre : donation à Benoît Ferry, curé de Merry-sur-Yonne, «ad ce que plus commodément il se puisse entretenir», d'une somme de 641 livres tournois et de tous revenus dépendant de la cure de Merry-sur-

Yonne, à lui adjugés par le prévôt de Paris. — 8 août 1553 (fol. 33).

4784. — Robert Rousseau, prêtre, curé de Boynes, au diocèse de Sens, et chanoine de l'église collégiale de Saint-Guillaume de Mortain (au diocèse du Mans) : donation à Geneviève de Vallery, femme de Louis Bartereau, cordonnier à Paris, «ad ce que elle et ses enfans nez et procréez en loyal mariage ayent mieulx de quoy vivre, eulx entretenir en leur estat et mesnaige, et aussi pour ayder à pourveoir sesdictz enfans», d'une petite maison à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de «Coppeaulx», faisant le coin de la rue Gracieuse. — 2 mai 1551 (fol. 34).

4785. — Pierre Jamet, charron à Paris, et Marguerite de Fer, fille de feu Jacques de Fer, charron à Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Antoine Jamet, laboureur à la Place, paroisse de Hodenc-en-Bray, près Beauvais, père du futur, promet de donner 40 livres tournois, avant les «espousailles», et Nicolas Barbe, maître charron à Paris, et Ysabeau Prieur, sa femme, s'engagent à habiller leur nièce, «d'abitz nuptiaulx, bien et honnestement, selon son estat, et luy bailler une chambre garnye honnestement, aussi selon son estat, pour lesquelz ayder à fournir» François Prieur, marchand affineur, oncle de la future, donne 16 écus d'or, et Nicolas de Fer, également marchand affineur, frère de la future, 20 livres tournois. En outre Nicolas Barbe fait donation à sa nièce de la moitié d'une maison à Paris, en Grève, tenant, d'un côté, à la maison de la Fleur de lys, et, de l'autre côté, à la maison du Fer à cheval. Moyennant ce les futurs époux s'engagent à servir ledit Nicolas Barbe et sa femme, «pour tel temps que bon leur semblera, moiennant que iceulx Barbe et sa femme seront tenuz leur quérir et livrer leur vivre de boire, menger, feu, lict, hostel et lumière, et les traicter honnestement, comme il appartient, et leur bailler et paier par chascun an pour leurs dictz sallaires et services la somme de douze escus d'or soleil, et néantmoins si ladicte Margueritte de Fer faisoyt quelques ouvraiges de lingerie, ce sera pour et au prouffict desdictz futurs conjointz», qui donnent quittance auxdits Barbe et sa femme de tous les salaires gagnés par ladite Marguerite pendant le temps qu'elle a demeuré avec eux. — 11 août 1540 (fol. 35).

4786. — Nicolas Barbe, maître du métie de charron, bourgeois de Paris, et Ysabea Prieur, sa femme : donation mutuelle. — 10 septembre 1537 (fol. 36 v°).

4787. — André Chevalier, docteur ès droits avocat en Parlement, et Catherine Trevet, s femme : donation mutuelle. — 31 juillet 155 (fol. 37 v°).

4788. — Girard Josse, maître peintre Paris, et Christophe Ballade, sa femme : donation mutuelle. — 7 mai 1552 (fol. 38 v°

4789. — Philippe Fournier, veuve de Pier de Thumery, écuyer, seigneur de Rocquen court : donation à Guillaume Fournier, écuye licencié ès droits, avocat en Parlement, so frère, d'une rente de 100 écus d'or sur l fermes de la ville de Paris. — 12 août 155 (fol. 39).

4790. — Guillaume Robillard, marchan boulanger, demeurant à «Millan» (la Rue d Milan, près Valence-en-Brie) : donation Marie de Chaulne, sa sœur, de vignes au te roir de Champagne, près Moret en Gâtinai — 27 juillet 1553 (fol. 39 v°).

4791. — Marie de Longuejoue, veuve d Jean Audry, seigneur de Vaires, bourgeo de Paris : donation à Philbert, à Anne, Christophe, à Nicolas, à François et à Mar de Longuejoue, enfants de feu Christophe d Longuejoue, référendaire à la Chancellerie d France, à Guillaume et à Ysabeau Fusée, en fants de feu Étienne Fusée, seigneur de Vill bon, et de Claude de Longuejoue, et à Loui de Longuejoue, femme d'Étienne Le Picar

seigneur de la Grange-Nivelon, ses neveux et nièces, d'une somme de 100 livres parisis à chacun d'eux. — 28 juillet 1553 (en quintuple) [fol. 41, 45 v°, 51 v°, 65 et 252 v°].

4792. — Adenette de Longuejoue, veuve d'Antoine Bataille, procureur du Roi à Crépy-en-Valois : donation à Philbert, à Christophe, à Anne, à Nicolas, à François et à Marie de Longuejoue, à Guillaume et Ysabeau Fusée, et à Louise de Longuejoue, femme d'Étienne Le Picart, seigneur de la Grange-Nivelon, ses neveux et nièces, d'une rente de 145 livres tournois sur l'Hôtel-de-Ville, d'une rente de 25 livres tournois sur le collège de Bourgogne, d'une autre rente de 25 livres tournois sur Jean Le Grand, procureur du Roi à Melun, d'une rente de 10 écus d'or sur le seigneur de Rueil, près Meulan, d'une rente de 12 livres tournois sur Pierre Guillet, marchand à Crépy, et d'une rente de 4 livres 6 sols 8 deniers tournois sur Louis Racine, marchand à Crépy. — 28 juillet 1553 (en quintuple) [fol. 42, 44, 66 v°, 83, 251 v°].

4793. — Guillaume Drouet, prêtre, curé du Plessis-Le-Comte : donation à Martin Guichard, demeurant à Ozouer en Brie, de ce qui peut lui revenir sur la sixième partie de 7,600 livres tournois provenant de l'adjudication aux Échevins de la ville de Paris de «certaines maisons naguères assises en la place de Grève, pour laquelle procès était pendant au Parlement contre Catherine Le Duc». — 20 mars 1553 (fol. 46 v°).

4794. — Robert Fournier, bourgeois de Paris : donation à Charles Fournier, conseiller sur le fait de la justice du Trésor à Paris, son neveu, d'une maison sise à Paris, rue «au Feurre», près les Saints-Innocents, à l'enseigne de la Pomme rouge, attenante, d'un côté, à la maison ayant pour enseigne l'Échiquier, habitée par le donateur, d'autre côté, à la maison en laquelle pend l'enseigne de la Fleur de lys. — 14 août 1553 (fol. 47 v°).

4795. — Ysaac Dalmaigne, compagnon barbier, natif de Maisons-sur-Seine, demeurant à Paris : donation à Guillaume Dalmaigne, son frère, et à Denise Dalmaigne, sa sœur, de tous ses biens, meubles et immeubles, soit en maisons, terres, prés, vignes et rentes. «Et s'il advenoit que ledict donateur retournast du camp que le Roy nostre Sire a de présent en Picardie, où icelluy donateur espère aller de brief, en ce cas ceste présente donation sera et demourra nulle». — 7 août 1553 (fol. 48 v°).

4796. — Jean Huot, bourgeois de Paris : abandon à Pierre Dufour, avocat en Parlement, son beau-frère, de tous les biens, meubles et immeubles, propres et conquêts, de feue Jeanne Huot, sa sœur, veuve de Jean Boreau, notaire au Châtelet, et femme en dernières noces de Pierre Dufour, qu'elle lui avait donnés lors de leur contrat de mariage, le 3 février 1547. — 15 août 1553 (fol. 49).

4797. — Huberte Fizely, veuve de Claude Dupré, tonnelier, demeurant à Sèvres : donation à Pierre Dupré, compagnon savetier à Paris, son fils, de ses droits d'usufruit sur une vigne au terroir de Sèvres et autres héritages de son mari, «à la charge de faire labourer ladicte vigne et entretenir lesdictz héritaiges, comme il appartient». — 15 juillet 1553 (fol. 51).

4798. — Gillette Lynet, veuve de Denis Conainc, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Frepault, à l'enseigne de la Corne de cerf : déclaration par elle faite aux administrateurs du revenu de l'Hôtel-Dieu de Paris, portant qu'elle et son mari avaient successivement donné à l'Hôtel-Dieu une maison avec jardin clos de murs, rue Frépault, à l'enseigne de la Corne de Daim, une autre maison avec étables, galerie et jardin, rue du Vertbois, ainsi que tous leurs biens meubles, et sollicitant le prêt de 80 livres tournois, «pour

luy ayder à ses neccessitez et éviter à la vente de ses biens, parce qu'elle n'avoit argent, et que ledict défunct n'en avoit délaissé au jour de son trespas pour acomplir son testament»; en conséquence prêt de 74 livres 13 sols 4 deniers tournois, consenti par les administrateurs du temporel de l'Hôtel-Dieu, et donation par Gillette Lynet à l'Hôtel-Dieu de Paris de tous les biens, meubles et immeubles, qui lui appartiendront au jour de son décès. — 25 juin 1550 (fol. 51 v°).

4799. — Jean Aubert, huissier du Roi au Parlement de Paris, et Catherine Coustau, sa femme : donation mutuelle. — 1 août 1553 (fol. 53).

4800. — Robert Bracque, écuyer, premier échanson de la Reine, et Jeanne Fretel, veuve de Jacques de Maubuisson, écuyer, seigneur de Jouy et lieutenant du connétable de Montmorency en la capitainerie du Bois de Vincennes : contrat de mariage. Par ce contrat Bérault Bracque, aumônier de la Reine, frère aîné de Robert Bracque, lui donne l'hôtel seigneurial et son droit d'aînesse sur les terres et seigneuries du Luat et de la Motte près Piscop, avec 20 arpents de terres en dépendant, les meubles se trouvant dans la maison seigneuriale du Luat, et diverses sommes à recouvrer sur Anne Bracque, femme de François de Bar, écuyer, seigneur du Creux en Berry, sa sœur, savoir, de 1700 livres qu'il leur avait données lors de leur mariage, sur Jacques de Saint-Cler, écuyer, seigneur de Faverolles, et sur Madeleine Bracque, sa femme, ses beau-frère et sœur, de 760 livres tournois dans les mêmes conditions. De plus, il est convenu que la future épouse aura pendant sa viduité la jouissance des manoir, jardin et parterre du Luat, et qu'en cas de prédécès de Jeanne Fretel, Robert Bracque aura l'usufruit de 300 livres tournois de rente. — 6 août 1553 (fol. 54).

4801. — Jean Brinon, conseiller au Parlement de Paris : donation à Charles, cardinal de Lorraine, archevêque duc de Reims, premier pair de France, des terres et seigneuries d'Auteuil, Boissy-sans-Avoir, Villarceaux, Garancières, du moulin d'Aunay, près Montfort l'Amaury, de la terre et seigneurie de Médan près Poissy, et d'une maison à Paris, appelée l'hôtel de Laval, près de la chapelle de Bracque, dans la censive de la commanderie du Temple, le tout, sous réserve de l'usufruit; «ce faict soubz condition toutes voyes que, où ledict Brinon fournira audict s^r illustrissime une, deux ou troys pièces de terre en fief, de la valleur de quinze cens livres tournois de revenu par an, à neuf lieues de Chevreuses ou Meudon, pourra ledict s^r Brinon retirer ladicte terre et seigneurie de Médan». — 17 juin 1553 (fol. 57 v°).

4802. — Robert Fournier, marchand, bourgeois de Paris : donation à Louis Fournier, prieur de Mauregard en France, son neveu, d'une rente de 100 livres tournois due par François Tardif, élu de Paris, et Aignan Tardif, son frère, et d'une rente de 50 livres tournois sur Nicolas Legendre, marchand à Paris. — 21 août 1553 (fol. 59 v°).

4803. — Robert Fournier, marchand, bourgeois de Paris : donation à Durand Yon, marchand, bourgeois de Paris, son neveu, d'une maison avec petit jardin derrière, et un grand jardin attenant à cette maison, sise à Paris, rue au Lion, aboutissant par derrière à l'hôtel du Cerf, rue Saint-Denis, «en la censive du Roy et non chargée d'aucun cens, parce que les maisons joignans, tirans vers la rue Sainct-Denis, la doibvent acquicter». — 21 août 1553 (fol. 60 v°).

4804. — Nicolas Robillart, notaire et secrétaire du Roi : donation à Catherine Audeau, veuve de Jacques Juénard, bourgeois de Paris, de l'usufruit d'une rente de 115 livres tournois sur les greniers à sel et revenus patrimoniaux de la ville de Paris durant sa

vie, et dont elle pourra disposer pour l'année qui suivra son décès, afin de faire prier Dieu pour elle et autrement, et révocation de la donation de 50 livres tournois et du droit d'habiter une chambre dans l'une des maisons du s^r Robillart, faite le 30 juillet 1550. — 29 juillet 1553 (fol. 62).

4805. — Jean Huot, bourgeois de Paris : donation à Pierre Dufour, avocat en Parlement, son beau-frère, de ses biens meubles, créances et de trois maisons, sises aux faubourgs Saint-Germain-des-Prés, dont deux en la grande rue, près du puits, et la troisième rue des Mauvais-Garçons, avec jardin, masure et grange attenant, et de ses droits sur une autre maison, à Paris, rue Saint-Thomas-du-Louvre, et de tous autres biens à lui échus comme héritier de Jeanne Huot, sa sœur, sous réserve de l'usufruit, pendant la vie du donateur; «et sur lesquelz lieux, maisons et héritaiges ledit Dufour pourra, sy bon luy semble, pendant ledict usufruict, bastir, construire et édiffier pour l'augmentation d'iceulx.» — 22 août 1553 (fol. 63 v°).

4806. — Jean Le Prévost, seigneur d'Eaubonne, receveur ordinaire au bailliage de Senlis : donation à Nicolas Le Prévost, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de tous droits et actions en rescision à exercer contre Guillaume Le Prévost, greffier des Eaux et Forêts aux pays de France, Brie et Champagne, Guillemette Rigollet, veuve de Claude Le Prévost, Pierre Voisin, comme tuteur des enfants mineurs de Wast Le Prévost et de Claude Le Prévost, fille de feu Christophe Le Prévost, et Marie Le Prévost, veuve de Martin Vignon, à raison du partage des terres et seigneuries d'Andely, Boissy, et du fief de Cuise, fait en juillet 1524. — 29 août 1553 (fol. 68).

4807. — Philippe Vallois, maréchal à Vaucresson : donation à Mathias Martin, demeurant à Vaucresson, son neveu, de la moitié de deux travées de maison et d'une petite travée où est la forge, au carrefour du village de Vaucresson. — 8 juillet 1553 (fol. 68 v°).

4808. — Jean Galle, marchand à Berchères-sur-Vesgre : cession et transport à Jean Mullot, cordonnier, bourgeois de Paris, son beau-frère, du droit successif à lui échu par le décès de Jeanne Galle, sa sœur, notamment de terres plantées en vignes à Puteaux, et approbation de l'inventaire de ses biens, «en considération des doulceurs, amytiez et bons traictemens qu'il a faictz à ladicte défuncte, seur dudict Jehan Galle». — 16 juillet 1553 (fol. 69).

4809. — Pierre Amer : renonciation aux réserves inscrites dans le contrat de mariage de Claude Amer, sa fille légitimée par le Roi, avec Jacques Belin, écuyer, ledit Pierre Amer ne retenant que la disposition de la coupe d'un bois de haute futaie, appelé «la Brandelle», et confirmation de la donation qu'il avait faite, lors de leur contrat de mariage, de la moitié des seigneuries de Villebéon et de Vaux [-sur-Lunain], et d'une maison à Paris. — 15 août 1553 (fol. 72).

4810. — Pierre Amer : donation à Claude Amer, sa fille légitimée, et aux enfants à naître de son mariage avec Jacques Belin, écuyer, des terres et seigneuries de Villebéon et de Vaux [-sur-Lunain], du quart de la terre et seigneurie de la Grange, sise entre ces deux seigneuries, d'une maison à Paris, rue du Plâtre, entre l'église de Sainte-Croix et les Blancs-Manteaux, de la coupe du bois de la Brandelle, en la seigneurie de Villebéon, des sommes à lui dues à cause de la vente de 50 arpents de bois de haute futaie en ce bois, de ce qui pourra lui revenir à lui et à son frère Louis par le jugement d'un procès aux Requêtes du Palais contre les héritiers du trésorier Poncher, à raison de la vente d'un fief à Santeny près de Brie-Comte-Robert, et de ses droits sur la succession de Philippe Amer,

son frère, et de tous ses autres biens, le donateur se réservant 200 livres de rente sur la terre et seigneurie de Fay-lez-Nemours, à charge d'accomplir son testament jusqu'à concurrence de 10,000 livres tournois et de 500 livres tournois de rente viagère. — 16 août 1553 (fol. 74).

4811. — Denis Gontier, laboureur, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et Catherine Le Bouteux, sa femme : donation mutuelle. — 26 mars 1548 (fol. 77).

4812. — Jean Le Prévost, seigneur d'Eaubonne, receveur ordinaire au bailliage de Senlis : donation à Nicolas Le Prévost, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la terre et seigneurie d'Eaubonne, par lui acquise de Louis de Beaufort et d'Anne Le Prévost, et par lui déjà donnée au même Nicolas Le Prévost en 1538, ladite donation ayant été «perdue et adhirée». — 29 août 1553 (fol. 77 v°).

4813. — Catherine Le Grand, veuve de Jacques Dué et femme de Simon Le Marye, laboureur de vignes, demeurant à Paris, rue «Fremanteau» : donation à Pierre Dué, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de ses droits sur la succession de son aïeule. — 17 juin 1553 (fol. 79).

4814. — Blaise Donnouart, marchand tavernier, bourgeois de Paris, et Marguerite Jubert, sa femme : donation mutuelle. — 2 août 1553 (fol. 79 v°).

4815. — Louis de Silly, seigneur de la Roche-Guyon, et Jacques de Silly, seigneur de Rochefort, chevaliers, gentilshommes ordinaires de la Chambre du Roi, frères : «lesquelz de leurs bons grez ont recongneu que dès et depuis treize ou quatorze ans, mᵉ Pierre Séguier, puis naguères conseillier et advocat du Roy en sa Court de Parlement à Paris, a esté continuellement occupé en la conduicte des procès et affaires de leur maison, et mesmement au procès qu'ilz ont eu contre les dames de Touteville, auquel procès ycellui Séguier s'est employé unicquement et en extrême dilligence et tous autres affaires cessans, tant et si avant que faire l'a peu, et jusques ad ce que avec l'ayde de Dieu ilz en sont hors de cause, et à leur gré et contentement, de tous lesquelz services et aydes à eulx faictz par ledict Séguier n'a encores icelluy Séguier esté par eulx récompensé, par autant que feue dame Phelippes de Sarrebruche, leur mère, à l'adveu et requeste de laquelle ledict Séguier s'estoit employé en leurs dictes affaires, s'estoit chargée et avoit réservé à elle de faire la récompense, laquelle lesdictz seigneurs confessent estre loyaulment deue»; en conséquence donation audit Pierre Séguier d'une somme de 10,000 livres tournois, assignée sur leurs bois de Rochefort et de la Pommeraye, qui seront coupés et vendus jusqu'à concurrence de ladite somme. — 8 février 1552 (fol. 80).

4816. — François de Rohan, chevalier de l'Ordre, seigneur de Gyé, au nom et comme tuteur de Léonor, de Jacqueline, de Françoise et de Diane de Rohan, ses filles, issues de son mariage avec Catherine de Silly : déclaration par laquelle il reconnaît «estre bien amplement et certainement informé des longs services continuellement faictz à la maison de la Rocheguyon et aux procès d'icelle maison par noble homme et saige Mᵉ Pierre Séguier, puis naguères conseillier et advocat du Roy en sa Court de Parlement à Paris», et annonce vouloir contribuer pour une somme de 2,500 livres tournois à la donation de 10,000 livres faite par Jacques et Louis de Silly, ses beaux-frères, audit Pierre Séguier. — 16 février 1552 (fol. 80 v°).

4817. — Olive Le Conte, veuve de Guillaume Prieur, marchand, demeurant à Saint-Denis en France : donation à Nicolas Cl[...], laboureur à Saint-Denis, «ad ce qu'il ayt mie[...]

de quoy vivre ou temps advenir, entretenir son estat et mesnage», de la moitié d'une maison à Trye-la-Ville, en la haute rue, et de terres et prés au terroir de Trye-la-Ville, à charge par le donataire de faire célébrer un service complet après le décès d'Olive Le Conte, et trois basses messes par année. — 12 août 1553 (fol. 85).

4818. — Jeanne Basin, fille de feu Nicole Basin, avocat au Châtelet : testament. Par cet acte elle élit sa sépulture dans l'église ou cimetière de Saint-Étienne-du-Mont, elle lègue à sa nièce sa bonne robe et son bon chaperon, ses vieux habits à la fille de sa garde-malade, et à Pierre Pasquier, bourgeois de Paris, ses droits sur 30 arpents de terres à Coutençon (près Montigny-Lencoup), «et ce pour les bons, loiaulx et aimables services, nourriture et entretenement que ledict Pasquier a faictz à ladicte testatrice, tant en ses jours de santé que à présent estant mallade». — 8 septembre 1552 (fol. 87 v°).

4819. — Laurent Hénault, marchand hôtelier et tavernier, demeurant à Paris, rue aux Ours, et Jeanne Hève, sa femme : donation mutuelle. — 2 mai 1552 (fol. 88).

4820. — Pierre Galland, lecteur ordinaire du Roi en l'Université de Paris, maître et principal du collège de Boncourt et chanoine de Paris : donation à Guillaume Galland, prêtre, curé de Survilliers, au diocèse de Senlis, son frère, d'un petit jardin clos de murs, près de la chapelle du collège de Boncourt, avec une maison près dudit jardin et donnant sur la rue Clopin, en la censive du collège de Sorbonne, à cause de leur fief du Franc-Rosier, et chargé de 2 sols parisis de rente envers le collège de Boncourt; «néantmoins ledict donataire demourra deschargé d'iceulx deux solz parisis de rente, en considération que la plus grand part du lieu et place, où est construicte ladicte chappelle, estoit anciennement des appartenances dudict jardin, et laquelle place ledict donateur veult et entend demourer à perpétuité audict colleige avec le bastiment y estant..., à la charge aussi toutesfoys que icellui donataire sera tenu laisser et souffrir les deux souppiraulx estans de présent ouvers sur ledict jardin, correspondans des caves aussi estans soubz ladicte chappelle dudict colleige, comme ilz sont de présent avec les vistres aussi estans de présent en ladicte chappelle pour avoir veue sur ledict jardin, lesquelles victres seront mises à fer et verre dormant aux despens dudict colleige, de sorte que par icelles victres l'on ne puisse entrer de ladicte chappelle audict jardin..., et semblablement de laisser et aussi souffrir les égoux de ladicte chappelle sur ledict jardin, comme ilz sont de présent, à condition que si ledict colleige faisoit bastir par cy après sur ladicte chappelle, ledict bastiment ne pourra avoir aucunes veues ne bées sur ledict jardin». — 11 septembre 1553 (fol. 89).

4821. — Jean du Dan, tapissier de haute lisse à Paris, et Geneviève Macquart, sa femme : donation à Jean Lofficial, marchand tavernier à Paris, et à Gillette Macquart, sa femme, des droits et actions en rescision à raison de la vente de la succession de leur aïeule à Gervais Cochery, prêtre à Paris. — 3 août 1553 (fol 92 v°).

4822. — Nicolas de La Mare, maître gantier, bourgeois de Paris, et Anne Le Fèvre, sa femme : donation mutuelle. — 24 novembre 1549 (fol. 92).

4823. — Jeanne Guespin, veuve de Jean Le Vasseur, marchand, bourgeois de Paris : donation à Pierre Le Vasseur, bourgeois de Paris, son fils, de ses biens, meubles et immeubles, situés tant à Paris qu'à Rueil et aux environs. — 11 septembre 1553 (fol. 93 v°).

4824. — Maurice Joseph, veuve de Mathurin Bréchault : donation à Pierre d'Arselles, écolier, étudiant en l'Université de

Paris, son petit-fils, de ses droits sur des biens à Valenton, terroir d'Yerres, et aux environs. — 13 septembre 1553 (fol. 94 v°).

4825. — Mathurin Binet, marchand passementier, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Martin, et Marguerite Le Roux, sa femme : donation mutuelle. — 15 juillet 1553 (fol. 95).

4826. — Marie du Tillet, veuve de Nicolas Gaudète, seigneur de Deuil, près Lagny-sur-Marne : donation à Jean Bertrand, chevalier, garde des sceaux de France, «pour la bonne et scincère amytié que ladicte damoiselle Marie du Tillet a et porte audict s[r] garde des sceaulx», de divers fiefs, hôtels seigneuriaux et de terres au village de Crespières, «ou Val de Gallye», et aux environs. — 30 août 1553 (fol. 96).

4827. — Adam Andry, chanoine d'Albi, recteur de l'église paroissiale «de Sainct-Mesmy» et vicaire perpétuel de Denat-et-Puilanier, diocèse d'Albi, demeurant à Albi : donation à Perrette Guichon, veuve de Nicolas Andry, marchand, bourgeois de Paris, sa belle-sœur, et à Thibaud, à Nicolas, à Jean-Baptiste, à Jeanne, à Rachel et à Françoise Andry, ses neveux et nièces, de ses droits sur une maison à Paris, grande rue Saint-Denis, au coin de la rue de la «Champverrerie», à l'enseigne du Petit Paon, attenante par derrière à l'hôtel de l'Image Saint-Eustache, habitée par ladite veuve et ses enfants, sur une autre maison, même rue, à l'enseigne de l'Image Saint-Eustache, et sur des vignes au terroir d'Argenteuil. — 31 mai 1553 (fol. 97 v°).

4828. — Antoine Bochart, seigneur de Farinvilliers, conseiller au Parlement : donation à Pierre Guérard, marchand libraire à Paris, et à Catherine Bénault, sa femme, «pour le bon amour qu'il a et dict avoir et porter à ladicte Bénault», de trois rentes de 40, 21 et 22 sols parisis sur des vignes à Gentilly, et d'une rente de 36 sols parisis sur des vignes au village et terroir de Montmartre. — 22 juillet 1553 (fol. 99).

4829. — Ysabeau Turgis, femme de Jean Le Brou, marchand, bourgeois de Paris : donation à François Mesnard, marchand, bourgeois de Paris, son cousin, «pour les bons et agréables services qu'il luy a faictz», d'une somme de 1,200 livres tournois à prendre après son décès sur trois maisons à Paris, la première, près du Petit-Pont, à l'enseigne des Trois bourses, la seconde, rue Saint-Honoré, à l'enseigne du Lion noir, la troisième, rue Saint-Martin, à l'enseigne de l'Image Saint-Fiacre. — 4 septembre 1553 (fol. 101).

4830. — Jacques Belin, écuyer, seigneur de Chevry-en-Sereine, et Claude Amer, sa femme : procuration donnée par eux pour l'insinuation de deux donations à eux faites les 15 et 16 août 1553, par Pierre Amer, écuyer, seigneur de Villebéon, leur beau-père et père. — 8 septembre 1553 (fol. 101 v°).

4831. — Benjamin de Marville, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jeanne de Marville, veuve de Clément Le Villain, marchand de poisson de mer aux Halles de Paris, sa sœur, de ses biens meubles et créances, d'une somme de 400 livres tournois remise à ladite veuve, le 14 juillet 1549, et de ses droits sur le douaire de Jeanne de Brideval, sa mère, à charge par ladite Jeanne de Marville de «nourrir et loger à ses despens son frère, bien et honnestement, selon son estat». — 3 août 1549 (fol. 102 v°).

4832. — Louis de Sainte-Maure, chevalier, marquis de Nesle, comte de Laval, Joigny, Harcourt, Quintin, Montfort, et seigneur de l'Isle-sous-Montréal [l'Isle-sur-Serein], demeurant à Nesle : donation à Guillaume de Balsac, chevalier, seigneur de Bois-Malesherbes et de Marcoussis, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi et lieutenant de la compa

gnie du duc de Guise, demeurant à Marcoussis, «pour la bonne et singullière amour que icelluy seigneur donateur a et porte audict donataire», de la terre et seigneurie de l'Isle-sous-Montréal [l'Isle-sur-Serein], au bailliage de Troyes en Champagne. — 24 septembre 1553 (fol. 103 v°).

4833. — Jean Deschamps, praticien en cour laie à Paris, et Catherine de La Mare, veuve de Jean Le Duc, tailleur de menuiserie, demeurant à Paris : contrat de mariage, avec donation mutuelle. — 11 novembre 1552 (fol. 106).

4834. — Jean Loisy, laboureur, demeurant à Paris en l'hôtel de Laval, et Ysabeau Enseaulme, sa femme, auparavant veuve de Jacques Vollée, laboureur, demeurant à Athis-sur-Orge : donation à François Dubray, marchand, bourgeois de Paris, du droit de douaire pouvant appartenir à Ysabeau Enseaulme sur les biens de son premier mari à Aubervilliers, près Saint-Denis en France. — 7 octobre 1553 (fol. 106 v°).

4835. — Ambroise Paré, maître barbier chirurgien à Paris, chirurgien ordinaire du Roi, et Jeanne Mazelin, sa femme : donation mutuelle, à charge par le survivant de payer aux héritiers du premier décédé la somme de 20 écus d'or soleil. — 21 octobre 1543 (fol. 107).

4836. — Antoine de Corps, chevaucheur d'écurie du Roi, suivant la Cour, et Anne Le Feur, veuve de Nicolas Dormy, secrétaire du seigneur de Hauteclaire, demeurant à Paris, rue du Foin : contrat de mariage, avec donation mutuelle. — 3 octobre 1551 (fol. 108).

4837. — Jean Quinquet, ancien receveur des tailles en l'élection de Sens, bourgeois de Paris, et Catherine Rougeoreille, sa femme : donation mutuelle. — 9 août 1553 (fol. 109).

4838. — Guillaume Penseron, prêtre, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de Lourcine : donation à Simonne Caron, veuve de Pierre Boyelledieu, tisserand en toiles à Saint-Marcel, et à Laurent Boyelledieu, son fils, âgé d'un an, de 10 livres tournois de rente, savoir, de 6 livres tournois sur une maison comprenant deux corps d'hôtel et jardin, à Saint-Marcel, rue Lyonnet, et de 4 livres tournois sur les héritages de Robert du Maine, laboureur à Saint-Marcel, rue de Lourcine. — 5 octobre 1553 (fol. 110 v°).

4839. — Claude de Doué, femme d'Adrien Le Clerc, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, précédemment veuve de Nicolas de Russanges, orfèvre à Paris, demeurant à Paris, rue de «la Callande», à l'enseigne du Cheval blanc : testament. Par cet acte Claude de Doué lègue à Étienne Descoulx, premier huissier de la Cour des Aides et finances à Paris, tous ses conquêts immeubles avec le cinquième de ses propres, à charge de faire célébrer chaque jour pendant un an une basse messe de *requiem;* elle donne en outre à Marguerite Vallée, fille de Jean Vallée et de Marie de Russanges, 300 livres tournois pour aider à la marier, et à Pierre de Russanges, son fils d'un premier lit, 400 livres tournois, afin qu'il prie Dieu pour elle. — 17 août 1533 (fol. 111 v°).

4840. — Adenet de Raffele, marchand bonnetier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Jean de Raffele, l'aîné, couvreur de chaume et manouvrier, demeurant à Fresnes-l'Éguillon, au Vexin français, son frère, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre et son estat entretenir, le temps advenir», de terres au terroir du Mesnil-Théribus, sur le grand chemin de Beauvais, et d'une rente de 40 sols tournois sur Jean de Raffele, couturier et laboureur au Mesnil-Théribus. — 15 octobre 1553 (fol. 113).

4841. — Richard Vollée, jardinier, demeurant à Saint-Germain-des-Prés, et Marion Clément, sa femme : donation à François

Dubray, marchand, bourgeois de Paris, de ses droits sur les biens de la succession de son père Jacques Vollée, laboureur à Athis-sur-Orge, tant à Aubervilliers qu'ailleurs. — 19 octobre 1553 (fol. 114).

4842. — Antoine Bénédicti, bachelier ès droits, avocat en Parlement, demeurant à Paris, et Catherine Doué, fille naturelle de René Doué : contrat de mariage. Par ce contrat Marie de Guillain, veuve de René Doué, lingère de corps du Roi, stipulant pour Catherine Doué, promet de donner aux futurs époux, la veille de leurs «espousailles», 230 livres tournois, et leur cède tous les deniers dus par Louis Saulsaye, ancien argentier du Roi, pour ouvrages par elle faits comme lingère de corps du Roi, sous réserve de 100 livres tournois assignées à Raoul Sandras, marchand apothicaire, bourgeois de Paris. De plus Marie de Guillain fait donation aux futurs époux d'une maison à Paris, rue Saint-Germain, attenante à l'hôtel ayant pour enseigne le Bourdon, ainsi que les maisons, jardin, grange, étables, vignes et terres qu'elle possède au terroir de Vanves. — 27 septembre 1553 (fol. 114 v°).

4843. — Raoulin Guérin, marchand, demeurant aux faubourgs Saint-Jacques, aux Trois Maillets, et Ysabeau Truchy, sa femme : donation mutuelle. — 28 octobre 1546 (fol. 116).

4844. — Jacques Hurault, secrétaire des finances et audiencier de France, seigneur de Vibraye, et Marguerite de Poncher, dame de Brétencourt, sa femme, demeurant à Vibraye, pays et comté du Maine : donation mutuelle. — 14 août 1552 (fol. 116 v°).

4845. — Thomas Roger, prêtre, vicaire de Saint-Marcel à Saint-Denis en France : donation à Étienne Roger, cordonnier à Saint-Denis, son neveu, «pour le rémunérer des bons et agréables plaisirs et services qui luy a faictz par cy devant, faict encores de jour en jour, et espère qui luy fera cy après», de deux maisons contiguës à Saint-Denis, rue Compoise, autrement dite de l'Estrée. — 3 novembre 1552 (fol. 118).

4846. — Pierre de La Rivière, marchand vannier, bourgeois de Paris : donation à Antoine de La Rivière, marchand de bois, bourgeois de Paris, son frère, d'une rente de 9 livres tournois. — 6 avril 1553 (fol. 119).

4847. — Pierre Préhou, laboureur de vignes à Sucy-en-Brie, et Marion Merlin, sa femme : donation à Michel Merlin, leur neveu, mineur en bas âge, de portion d'une maison couverte en chaume à Sucy-en-Brie, rue de la Tour, sous réserve de leur logement, leur vie durant; «ce don et transport faictz pour la bonne amour naturelle que lesdictz mariez ont conceu ensemblement envers ledict Michel Merlin, nepveu de ladicte Marion, et aussi en faveur de la bonne amytié qu'elle avoit audict defunct Jehan Merlin, son frère, et tant aussi pour les agréables services de bonne volunté que journellement leur faict ledic[t] myneur..., et à la charge de prier Dieu pour eulx tant en leur vivant que après leur décedz». — 26 janvier 1551 (fol. 119 v°).

4848. — Guillaume du Moulin, écuyer, seigneur de Briis : donation à Jean de la Rochette, écuyer, seigneur d'Ollainville, de la moitié des maison et manoir clos de fossés d'Ollainville, avec jardins et garennes, et à Jean de la Rochette et à Jacques de la Rochette, ses frères, cousins, de la moitié de la terre et seigneurie d'Ollainville (près Arpajon), à charge par Jean de la Rochette de payer à son frère Jacques 50 écus d'or. — 31 ma[i] 1552 (fol. 121).

4849. — Jean Maulme, l'aîné, charron [à] Fussy, paroisse de Crouy-sur-Ourcq : donation à l'église et fabrique de Saint-Cyr [et] Sainte-Julitte de Crouy-sur-Ourcq, d'u[ne] maison avec jardin à Fussy, et de terres, pr[és], saussaies et marais aux terroirs de Fussy [et] de Crouy-sur-Ourcq, à charge par les m[...]

uilliers de ladite église de donner chaque
nuée au bassin des trépassés, à la saint
artin, 10 sols tournois, pour que le dona-
ur et sa femme soient associés aux prières et
esses de la même église. — 24 janvier 1553
ol. 122 v°).

4850. — Dreux Le Moyne, prévôt de La-
ny, demeurant à Lagny : donation à Jacques
nscience, écolier, étudiant en l'Université
Paris, son beau-fils, «pour luy subvenir à
n estude et autres ses affaires», de trois
éances sur un certain Jacques Rochard, de-
eurant à Compans, se montant ensemble à
2 livres 10 sols tournois. — 24 octobre 1553
ol. 124 v°).

4851. — Perrine Hénault, veuve de Gi-
rd de La Rue, maître maçon à Paris, de-
eurant rue de la Bûcherie, en la paroisse
int-Séverin : donation à Nicolas de La Rue,
archand, bourgeois de Paris, son fils
ique, «pour le grand, fervant amour, dilec-
n et affection, qu'elle a tousjours eue, comme
cores a de jour en jour pour son fils, et pour
cunement le récompenser des bons, louables,
réables services, curialitez et plaisirs qui
y (a) faictz par cy devant, et d'abondant
'elle espère qu'il luy fera cy après, sa vie
rant, et aussi affin que son filz puisse mieulx
vre et son estat entretenir, ores et pour le
mps advenir», de ses droits, à titre d'héritière
Jeanne de La Rue, sa fille, sur la maison
'elle habite à Paris, rue de la Bûcherie, à
nseigne de l'Image Saint-Léonard, conte-
nt deux corps d'hôtel, avec «quay sur le
rrière, respondant sur la rivière de Saine»,
tenante à l'hôtel où pend pour enseigne la
roix d'or, à charge de payer après le décès
la donatrice 60 livres tournois à Barbe de
Rue, sa fille, et 10 livres tournois à chacun
ses quatre enfants, à charge également de
i laisser la jouissance de la chambre qu'elle
cupe, de pourvoir à son entretien, de «la
aicter bien doulcement et honnestement,
mme à son estat appartient, comme ung bon
et vray filz doibt et est tenu de faire envers
sa mère,... et luy bailler et fournir par chas-
cune sepmaine trois solz tournois pour faire
ses aulmosnes, ainsi qu'elle advisera bon estre
affaire», en stipulant qu'en cas de prédécès
de son fils, elle retiendra cent livres tournois
par an, «pour son vivre et entretenement».
— 6 novembre 1553 (fol. 125).

4852. — Guillaume Doujat, conseiller au
Parlement de Toulouse : ratification et appro-
bation d'un contrat, en date du 7 mars 1553,
passé entre Jacques Grenier, notaire et secré-
taire du Roi, au nom de Jeanne Le Masuyer,
veuve de René Péron, avocat en Parlement,
sa femme, et Jacquette Bouyn, veuve de Louis
Doujat, avocat du Roi au Grand Conseil, au
nom et comme ayant droit de Guillaume
Doujat, Pierre Doujat, prieur de Gargenville,
et Jean Doujat, avocat en Parlement à Paris,
ses enfants, au sujet de l'échange d'un droit
de douaire sur une maison à Paris, rue de
la Harpe, contre 60 livres tournois de rente,
et cession par Guillaume Doujat à Jean Dou-
jat, son frère, de tous ses droits sur ladite
maison, habitée par Guy Appollo, conseiller
au Châtelet de Paris. — 10 novembre 1553
(fol. 127 v°).

4853. — Jean Auffroy, sergent à verge
au Châtelet de Paris et seigneur d'Auvilliers
en partie, paroisse d'Audeville-en-Beauce :
donation à Pierre Nepveu, avocat au Châtelet
de Paris, «son grand amy», de la moitié de
ses droits sur la terre et seigneurie d'Auvilliers,
en maisons, bergeries, terres, justices et droits
seigneuriaux, à charge par ledit Nepveu de
servir après le décès du donateur une rente
de 25 livres tournois à la femme dudit Jean
Auffroy, et de remettre à Joseph Auffroy, son
fils, la somme de 160 écus d'or, «pour estre
employée au prouffict dudict Joseph en office
roial, ou autre office, pour luy aider à gaigner
sa vye», et de faire célébrer le jour de son tré-
pas une messe devant l'autel de Notre-Dame.
— 22 octobre 1553 (fol. 129).

4854. — Jean de Thumery, seigneur de Rocquencourt et de Vauluceaux : donation à Antoine Bignon, fils mineur de Michel Bignon, sergent à cheval au Châtelet, son filleul, «affin qu'il se puisse mieulx entretenir à l'estude et estat de clergesse pour parvenir à perfection et vivre honnestement en ce monde, selon l'estat qu'il vouldra prandre et devenir», d'une rente de 10 livres tournois due par ledit Michel Bignon, qu'il avait fait saisir pour défaut de payement des arrérages. — 8 septembre 1553 (fol. 130 v°).

4855. — Pierre Bertrand, maître passeur ès ports de Paris, demeurant au port Saint-Bernard, Robert de la Trotte, marchand de chevaux à Paris, et Jeanne Bertrand, sa femme : donation à Isaac Bertrand, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, de leurs droits sur la succession de Jean de Cœur, laboureur de vignes à Villers-lez-Saint-Fargeau, leur parent. — 6 novembre 1553 (fol. 131 v°).

4856. — Nicole Le Clerc, doyen et régent en la Faculté de théologie de l'Université de Paris : déclarant que «pour la bonne amour qu'il a envers m° Pierre Roillart, advocat en la Court de Parlement à Paris et seigneur de Gauldin, et damoiselle Marie Bourgoing, sa femme, ses nepveu et niepce, et pour sa commodité d'avoir leur compaignie et le rendre de ses voisins et familliers», il avait, «de son propre mouvement et liberalle volunté, requis sesdictz nepveu et niepce de venir habiter en sa maison, sise rue Sainct-André-des-Ars, qui fut par cy devant à feu monsieur le président Cottier, assavoir, en ung petit corps de logis, qui est vers les estables et le puis de sadicte maison, et duquel y a yssue en une grande allée joignant la Court de Rouen, auquel y a salle basse, chambre haulte, chappelle, grenier et cuysine, et quelques petites chambrettes au-dessus de la dicte cuysine, qui ont yssue sur les grandes allées joignantes aux murailles de la Ville et autres appartenances, pour en iceulx lieux habiter et demourer, tant q plaira à sesdictz nepveu et niepce, et u pareillement de partie des caves de sad maison et de l'estable pour leur commo et habitation» : concession par Nicole Le Cl à titre gratuit, dudit logement à ses neve niece, «et avec ledict corps de logis pourr lesdictz mariez prandre, si bon leur sem une des tours de la Ville, estant sur lesdi grandes allées, pour mieulx eulx acommo et leur famille, le tout sans riens paier. oultre seront aussi tenuz iceulx mariez f faire la moictié du jardin et treilles est en iceulx lieux à leurs despens». — 5 févr 1553 (fol. 132).

4857. — Jean de Lespine, marchand laboureur à Courbevoie : cession à M guerin Lucas, laboureur à Colombes, d'u créance de 95 livres 10 sols parisis sur J Lucas, dit Gaillon, laboureur à Cormeilles- Parisis, contre pareille somme reçue com tant. — 24 novembre 1553 (fol. 133).

4858. — Raouland Gaultier, prêtre, c de Limeil-le-Châtel, [Limeil-Brévannes] d cèse de Paris : donation à Thomas du Ly prêtre, curé de Collégien-en-Brie, de ses dr sur une rente de 6 livres 11 sols 6 deni tournois, due par une maison à Limeil-en-Br jardin et terre plantée en noyers, avec 13 vres 11 sols 8 deniers parisis de dépens jugés audit Gaultier, et de ses droits sur 4 vres tournois et 3 poules de rente sur u vigne. — 17 novembre 1553 (fol. 133 v°).

4859. — Bertrand Brébar, avocat Parlement, et Perrette Pinterel, sa femm donation mutuelle. — 30 octobre 15 (fol. 134).

4860. — Jacques Denis, hannouart porteur de sel à Paris, et Marguerite Bau quin, sa femme : donation mutuelle. — 2 se tembre 1552 (fol. 134 v°).

4861. — Robert Pellevé, docteur ès droi

ur commendataire des prieurés de Saint-nent et de Saint-Eustache de Bourg-ard, demeurant à Paris, et Nicolas Pellevé, eiller au Parlement de Paris, frères : do-on mutuelle de leurs droits sur les terres eigneuries de Liancourt-Saint-Pierre, des ux (près Liancourt-Saint-Pierre) et de la sse, sises en Vexin français. — 14 mai 1546 135).

862. — Simon Faiseur et Jeanne Fave-, sa femme, demeurant en la maison et se de «Parpecourt» et Jean Deleherbe Marie Favereau, sa femme, demeurant en naison et cense de «Bougenquant» : dona-à Laurent Cartin, régent en l'Université de is, au collège de la Marche, leur fils et neveu, in qu'il se puist mieulx entretenir aux es-es et parvenir à quelque degré», de leurs its sur la succession mobilière de Jean ereau, prêtre, curé d'Achery près la Fère, r frère. — 24 octobre 1553 (fol. 137).

4863. — Jean de la Ballue, chevalier, gneur de Gouaix et de Villepreux : cession et nsport à Pierre Séguier, lieutenant criminel la prévôté de Paris, des droits d'indemnité i lui ont été adjugés par sentence du pré-de Paris et par arrêt du Parlement contre pauvres et communauté du collège de Mon-gu, à raison des fiefs et terres que cette mmunauté possède dans la châtellenie de llepreux, à charge d'amortir sur les deniers i seront reçus par le donataire une rente 160 livres tournois que Jean de la Ballue it à Pierre Séguier. — 22 novembre 1553 ol. 138).

4864. — Tristan Guédon, écuyer, de-eurant à Presles-en-Brie, se trouvant à ris pour ses affaires : donation à Nicole uédon, seigneur de Presles, avocat en Par-ment, son frère, «pour le grand, fervent nour, dilection et affection que dès long-mps a il a tousjours eue, comme a encores e présent de jour en jour, audict Me Nicole Guédon et pour aucunement le récompenser de ses bons, louables, agréables services, curia-litez et plaisirs», de la maison qu'il habite à Presles, sur la rue de Brie-Comte-Robert, comprenant grange, étables et jardins clos de murs, et de terres et prés, clos de haies et de fossés, au terroir de Presles, le tout d'une contenance totale de 21 arpents, et d'une vigne de deux arpents, attenante à la maison ci-dessus, sous réserve de l'usufruit pendant sa vie et celle de Jeanne Bureau, sa femme. — 3 décembre 1553 (fol. 138 v°).

4865. — Jean Berthélemy, bourgeois de Paris, seigneur du Plessis-Belleville, et Ca-therine Croquet, sa femme : donation à Fran-çois Ballehan, le jeune, fils de François Ballehan, greffier des Requêtes du Palais, leur petit-fils, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy soy entretenir à l'advenir», d'une rente de deux écus d'or sur un fief et maison à Bu-camps en Beauvaisis, près du Quesnel-Aubry, appelée «Berthélemy», et sur des terres au terroir de Bucamps. — 23 novembre 1553 (fol. 140).

4866. — Jean Mireville, l'aîné, marchand tuilier à Courtaron, paroisse de Luzancy : donation à Jacques Rollin, fils de François Rollin, marchand à la Ferté-au-Coul, son petit-fils, «affin qu'il puisse mieulx vivre cy après, et soy entretenir aux estudes», de terres, prés et chènevières aux terroirs de Luzancy et de Reuil (près la Ferté-sous-Jouarre). — 26 novembre 1553 (fol. 141 v°).

4867. — Jean Lucas, marchand, bour-geois, demeurant à Paris : donation à Robert Lucas, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son frère, d'une maison avec jardin, de 10 arpents de terre et d'un demi-arpent de vigne aux terroirs de Morigny [-Cham-pigny] et de Tirepein (près Étampes). — 15 novembre 1552 (fol. 143).

4868. — Jean Choppin, chauffecire en la

Chancellerie de France, et Marie du Plessis, fille de feu Jean du Plessis, lieutenant au bailliage de Pithiviers : contrat de mariage. Par ce contrat, Nicole Bouchault, veuve de Mathurin Le Mercier, procureur au Parlement, demeurant à Paris, tante de Marie du Plessis, promet de donner aux futurs époux, la veille de leurs «espousailles», une somme de 1,200 écus d'or soleil, dont 1,000 écus reviendront à Michelle Fromager, veuve de Claude Choppin, chauffecire en la Chancellerie de France, et mère de Jean Choppin, à déduire de la somme de 3,250 livres pour moitié de l'office de chauffecire, et abandon par Michelle Fromager de la part lui revenant sur cet office. En outre, Nicole Bouchault fait donation à sa nièce de la terre et métairie, appelée la «Grande Métairie», à Cercottes près Orléans, rapportant 30 muids de grain par an, de tout ce qui peut lui appartenir dans les paroisses de Cercottes et de Gidy, et après son décès, d'une rente de 100 livres tournois, ou une somme de 1,200 livres à son choix, avec une chaîne d'or de la valeur de 200 livres tournois, le tout légué à Marie du Plessis par Mathurin Le Mercier, son oncle. De plus Hélène Bouchault, mère de Marie du Plessis, lui abandonne la jouissance de la terre et ferme de Vif, près de Montfort-l'Amaury, affermée 55 livres tournois et 6 chapons, et a remis sur les 1,200 écus d'or donnés par Nicole Bouchault 400 écus d'or, dont 100 écus pour la part revenant à Marie du Plessis dans le mobilier de son père, et 300 écus en avancement d'hoirie. A la suite de l'acte se trouve le reçu délivré par Jean Choppin et par Marie du Plessis, sa fiancée, de la somme de 1,200 écus d'or soleil mentionnée au contrat. — 24 novembre et 27 décembre 1549 (fol. 143 v°).

4869. — Pierre Dubourg, sergent à verge au Châtelet de Paris, et Catherine Davolleau, sa femme : donation à Jean Dubourg, leur fils, de leurs droits sur le bail à rente d'une maison à Paris, au carrefour Saint-Séverin,

à l'enseigne de l'Image Saint-Maurice. — 25
vembre 1553 (fol. 147).

4870. — Charlotte Guillard, bourge
de Paris, demeurant rue Saint-Jacques :
nation à Perrette Aubert, son arrière-ni
demeurant avec elle, d'une somme de 200
d'or, «en faveur du mariage futur de lad
Perrette Aubert, et qu'elle trouve meil
party en l'estat dudict mariage». — 9
1553 (fol. 148).

4871. — Nicolas Le Viste, marcha
bourgeois de Paris, et Geneviève Regna
fille de feu Gaultier Regnault, marc
boulanger à Saint-Marcel-lez-Paris : co
de mariage avec donation mutuelle; il est
pulé qu'Antoine Périer, maître écrivain, b
geois de Paris, tuteur de Geneviève Regn
devra rendre ses comptes 8 jours après les
pousailles». — 23 septembre 1553 (fol. 1

4872. — Daniel de Cernay, écuyer,
gneur dudit lieu : donation à Sulpice
neau, demeurant à Cernay, d'une mais
Cernay, attenante aux murs du parc, e
réservant la faculté d'enclore la maison
le parc, en payant 200 livres tournois à
pice Tréneau. — 8 février 1553 (fol. 15

4873. — Jeanne Janvier, veuve de
Garrault, et auparavant de Jean Martin,
deux marchands, bourgeois de Paris
nation à Catherine Martin, femme d'Eu
Garrault, marchand, bourgeois de Paris,
rette Martin, femme de Guy Laubigeois, é
d'écurie du roi de Navarre, à Jacques M
marchand, bourgeois de Paris, et à Guil
Martin, avocat en Parlement à Paris, ses
gendres et fils, de ses droits sur la succ
de Marie Martin, femme de Jean Laubi
marchand, bourgeois de Paris, sa fill
15 décembre 1553 (fol. 151).

4874. — Jeanne de Vitry, dame de C
et de Goupillières, veuve de Jean Pai

eigneur de Doux-Mesnil : donation à l'hôpital des pauvres orphelins du Saint-Esprit en Grève, à Paris, d'une maison à Paris, rue Aubry-le-Boucher, à l'enseigne de l'Image Saint-Jean-Baptiste, attenante à la maison de François de Vitry, son frère, «en laquelle pend pour enseigne l'Ymaige Nostre-Dame-de-Pitié», et par derrière à la grande maison de feu Thibaud de Vitry; «ceste présente donation, cession et transport faictz en faveur des paouvres enfans orphelins dudit hospital, et pour la substantation, nourriture et entretenement d'iceulx», à charge par les gouverneurs de l'hôpital de faire célébrer après son décès un service solennel dans la chapelle, avec un obit, fondation qui sera rappelée par une épitaphe dans ladite chapelle. — 9 décembre 1553 [en double] (fol. 152 v° et 153 v°).

4875. — Pierre et Simon du Rueil, frères, demeurant ensemble et en commun à Paris, rue des Carmes : donation réciproque, sans partage aucun, de leurs biens, «pour la grande amytié et fraternité qu'ilz ont ensemble», afin que le survivant «demeure en paix sans procès et qu'il puisse plus honnestement vivre, le temps advenir». — 23 janvier 1533 (fol. 154).

4876. — Hippolyte Violle, veuve d'Aignan de Cailly, vicomte de Carentan et seigneur de Saint-Gratien, bourgeoise de Paris : donation à Aignan de Cailly, notaire et secrétaire du Roi et trésorier de Bretagne, son fils, de la moitié des fief, terre et seigneurie de Saint-Gratien-sous-Montmorency, comprenant maison, grand jardin de 4 arpents, clos de murs, deux autres jardins, clos de murs, plantés en vignes et arbres, un bois avec oseraie de 6 arpents, et 120 arpents de terres et prés, à charge par ledit Aignan de Cailly de payer, après le décès de sa mère, 500 écus d'or à Ysabeau de Cailly, sa sœur. — 23 décembre 1553 (fol. 155).

4877. — Ragonde Duplix, veuve de Pierre Duhamel, marchand cordier, demeurant à Saint-Denis en France : donation à Martin Préjan, manouvrier à Saint-Denis en France, et à Andrye Du Bray, sa femme, pour reconnaître leurs bons et agréables services, et «ad ce qu'ilz aient mieulx de quoy vivre», de l'usufruit, leur vie durant, d'une sallette basse dans une maison à Saint-Denis, rue du Pichet. — 14 décembre 1553 (fol. 157 v°).

4878. — Marguerite Aubert, femme de Jean Allère, demeurant à Mondreville, au bailliage de Chartres : donation à Michel d'Aunel, prêtre, curé de Cravent, son oncle, de ses droits sur les successions de ses père et mère. — 26 décembre 1553 (fol. 158).

4879. — Pierre Moireau, contrôleur de l'extraordinaire des guerres, demeurant à Paris, rue du Temple : donation à Claude Moireau, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, de vignes au terroir de la Chapelle, sur le grand chemin de Paris à Saint-Denis et sur le chemin d'Aubervilliers. — 22 novembre 1553 (fol. 159).

4880. — Jean Voisin, marchand bonnetier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, grande rue de «Montfetard», et Geneviève Bourgeois, sa femme : donation à Guibert Voisin, marchand bonnetier à Saint-Marcel-lez-Paris, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre, son estat et mesnage entretenir», de portion d'une maison à Saint-Marcel, grande rue de «Montfetard», à l'enseigne du Chef Saint-Jean, pour laquelle procès était engagé au Parlement, et de portions de moulin, maisons, jardins, terres et prés, d'une contenance de 25 arpents, en la paroisse de Villiers-le-Bacle. — 2 janvier 1554 (fol. 159 v°).

4881. — Simon de Vaugonde, marchand fruitier à Paris, et Cécile PanceLardye, sa femme : donation mutuelle. — 21 décembre 1553 (fol. 161).

4882. — Jean et Denis Laisné, frères, laboureurs, demeurant en la paroisse de Martigny,

bailliage de Mortain, diocèse d'Avranches, se trouvant à Paris : donation à Robert Mauroy, prêtre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, demeurant au collège de Navarre, leur cousin, d'une maison aux faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris, rue Denis Moireau, et des biens de la succession de Vigor Laisné, prêtre, leur frère, tant à Paris qu'en la paroisse de Dampmart et lieux circonvoisins, au pays de Brie. — 14 décembre 1553 (fol. 161 v°).

4883. — Jean Moufflet, marchand boucher à Paris, et Charlotte Ringlet, sa femme : donation mutuelle. — 22 février 1550 (en double) (fol. 162 v° et 163 v°).

4884. — Geoffroy Arnoul, prêtre, demeurant à Paris : donation à Noelle Arnoul, sa cousine, de terres au terroir de Bois-d'Arcy. — 19 décembre 1553 (fol. 164 v°).

4885. — Nicolas du Tréau, écuyer, demeurant à Maffliers, Richard du Val, sergent des tailles et aides en l'élection de Paris, à cause de Gabrielle Josset, l'aînée, sa femme, Guillaume Guyart, maître tailleur de robes, à cause de Marie de Saint-Yon, sa femme, Hubert Brunet, porteur de sel, à cause de Marie Josset, l'aînée, sa femme, et Guillaume Tassin, maître chaussetier, à cause de Marie Josset, la jeune, sa femme, tous demeurant à Paris : donation à Jean Guyart, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur cousin et neveu, de leurs droits sur la succession de Guy du Tréau, écuyer, demeurant au château d'Aussonne, leur cousin germain. — 7 janvier 1554 (fol. 165).

4886. — Jacques Giroult, manouvrier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, rue du Cheval-Vert, lequel, «en considération que tout le bien qu'il a est venu et procedde du costé de Martine Le Moyne, sa femme, par avant veufve de feu Loys Pillart, et que lorsqu'il espousa ladicte Martine, il n'avoit aucuns ou bien peu de biens, et que pour augmenter le faict et train de marchandise dont ladicte Martine s'est autrefoys entremise, et consé-quamment le bien de leur communaulté, sont luy et sadicte femme sur le poinct de vendre une maison à elle appartenant de son costé et qui luy appartenoit auparavant, qu'ilz feussent mariez ensemble» : donation à Jeanne, à Nicole et à Claude Pillart, enfants issus du premier mariage de Martine Le Moyne, de tous ses biens meubles et conquêts immeubles. — 19 mars 1553 (fol. 166 v°).

4887. — Louise de Maubuisson, veuve de Tristan de Furet, écuyer, seigneur de «Haubervilliers», près Meudon : cession et transport à Guillaume de Maubuisson, écuyer, seigneur de Jouy, trésorier de la Sainte-Chapelle du Bois de Vincennes, son frère, de ses droits sur la succession de Jacques de Maubuisson, écuyer, seigneur de Jouy, lieutenant du duc de Montmorency, connétable de France, en la capitainerie du Bois de Vincennes, son frère, moyennant payement d'une somme de 360 livres tournois. — 10 janvier 155[.] (fol. 167).

4888. — Guillaume de Maubuisson, écuyer, seigneur de Jouy, demeurant à Goupillières : donation à Bernard de Chardonnay, écuyer, seigneur de Bardel, son cousin, d'une maison et d'un jardin, clos de pierres, à Goupillières (près Montfort-l'Amaury). — 10 juillet 155[.] (fol. 168).

4889. — Jean Mesnaiger, couvreur de maison à Paris, demeurant rue «Quiquenpoix» et Marion Fessier, sa femme : donation à Nicolas Mesnaiger, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une vigne au terroir de Bercy, au lieu dit «Fecan», aboutissant par bas sur le chemin de Saint-Maur et par le haut sur le grand chemin de Paris à Charenton, de 350 livres tournois à eux dues, tant par les maîtres du Saint-Esprit qu'autres, pour ouvrage du métier de couvreur, et de tous biens

meubles, bagues et joyaux, qui existeront au jour de leur décès. — 24 mars 1551 (fol. 168 v°).

4890. — Jean Marguillier, prêtre, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré : ratification et approbation de la donation faite, le 10 mars 1550, par Pierre Marguillier, mesureur de grain, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, et Jeanne Pyot, sa femme, ses père et mère, à Raoulin Marguillier, marchand, mesureur de charbon, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Germain-de-l'Auxerrois, son frère, de la moitié d'une maison, jardin et jeu de paume à Paris, rue Saint-Honoré, près la maison de l'Ours, «ad ce que ledit Raoulin Marguillier puisse doresnavant soy entretenir en son estat de mesureur de charbon, nourrir sa femme et enfans», à charge de faire célébrer 6 messes par an, pour eux, «leurs parens et amys, paouvres âmes de tous fidelles trespassez», et d'une autre donation faite, le 10 avril 1550, par les mêmes Pierre Marguillier et Jeanne Pyot à Raoulin Marguillier, de deux maisons d'un seul tenant, avec jardins et terres derrière, à Paris, aboutissant, d'un côté, sur les grands faubourgs Saint-Honoré, et par derrière au chemin, qui «soulloyt aller de la Voyrie à Villevesque. — 15 septembre 1550 (fol. 169).

4891. — Jean Eymyn : donation à Florys Eymyn, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, «pour le nourrir, alimenter et entretenir en ladicte Université de Paris, durant le temps de six ans entiers», des revenus de biens lui appartenant en la paroisse de Chazay-sur-Azergues (près Villefranche-sur-Saône). — 14 novembre 1553 (fol. 176).

4892. — Nicolas Dautissan, procureur au Châtelet de Paris, et Jeanne du Pérat, veuve d'Henri Cornioust, bourgeois de Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Nicolas Dautissan s'engage à acquérir des deniers communs la part revenant à Macé Le Doyen, comme héritier de Dreux Le Doyen, son père, sur la moitié d'une maison, sise à Paris, rue de la Juiverie, à l'enseigne de l'Image Saint-Christophe, pour ladite Jeanne du Pérat qui possède le surplus de cette maison; il est en outre stipulé qu'en cas de rachat par le Roi de deux échoppes appartenant à ladite du Perat, dans la grande cour du Palais, à Paris, adossées aux murs du cimetière de la Sainte-Chapelle; Nicolas Dautissan sera tenu d'employer les deniers en achat d'héritages ou rentes, propres à sa femme. — 17 janvier 1554 (fol. 177).

4893. — Étienne Caillet, maître ceinturier et porteur de charbons à Paris, demeurant rue Aumaire, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, et Louise Deshayes, sa femme : donation mutuelle. — 4 mai 1551 (fol. 178 v°).

4894. — Dominique Myraille, natif «d'Arpine» en Italie, serviteur domestique du duc de «Castres», et Ysabeau Le Clerc : contrat de mariage. Par ce contrat il est stipulé que dans le cas où le futur époux survivrait à Denise Cyneau, veuve de Simon Le Clerc, marchand brodeur à Paris, mère d'Ysabeau Le Clerc, et à Ysabeau Le Clerc, sans enfants nés de son futur mariage, il aura l'usufruit, sa vie durant, d'une maison et jardin à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, rue du Clos-Bruneau, habitée par ladite Denise Cyneau, et appartenant à Ysabeau Le Clerc, et donation par le futur à Ysabeau Le Clerc de tous ses biens, meubles et immeubles, pouvant exister au jour de son décès. — 29 avril 1553 (fol. 179 v°).

4895. — Hugues Dumont, marchand, bourgeois de Paris : cession et transport à Aubin Ducloz, sergent à verge au Châtelet de Paris, de terres au terroir de Boisemont (près Pontoise), pour demeurer quitte d'une dette de 250 livres tournois. — 18 mai 1552 (fol. 180).

4896. — Thomasse Denis, veuve de Pierre Mesnier, marchand, demeurant à Paris, rue Saint-Antoine : donation à Roch et à Nicolas Mesnier, ses enfants mineurs, de ses biens

propres et conquêts, «à la charge que les dictz mineurs donataires seront tenuz en faire récompense à leurs seurs selon leur portion contingente». — 27 novembre 1553 (fol. 180 v°).

4897. — Noël Regnault et Simonne Moireau, sa femme, demeurant à Viarmes : donation à Olivier Le Mesgre, marchand et laboureur à Viarmes, et à Simonne Vaudré, sa fiancée, leur petite-nièce, pour cause de leur futur mariage, d'une maison à Viarmes, rue de la Chaussée, avec jardin «à verdure et à arbres». — 24 janvier 1552 (fol. 181).

4898. — Jean Le Boulleur, avocat du Roi en la Chancellerie de France et aux Requêtes de l'Hôtel, demeurant à Paris, Raouline Le Boulleur, veuve de Jean Prévost, avocat au Châtelet de Paris, et auparavant veuve de Louis Destouches, avocat en Parlement, demeurant à Paris, et François Le Boulleur, écuyer, seigneur du Plessis, au pays du Perche, demeurant à Marault, au pays de Bassigny, se trouvant momentanément à Paris, frères et sœur : donation aux enfants nés ou à naître de celui d'entre eux qui décédera avant les autres des droits que le prédécédé aurait eus dans les successions qui pourraient échoir aux survivants. — 24 décembre 1553 (en triple) [fol. 182 v°, 184 et 186].

4899. — Pierre de La Vernade, écuyer, seigneur de Bro, gentilhomme de la maison du Roi, demeurant à Paris, et Louise Hardi, veuve d'Adrien de Haiz, premier valet de chambre ordinaire du Roi : contrat de mariage. Par ce contrat Louise Hardi donne à son futur époux l'usufruit de la terre et seigneurie de Gros-Bois-le-Roi en Brie, et une rente de 200 livres tournois, dans le cas où il lui survivrait, sans qu'il y eût d'enfant né de leur futur mariage. — 5 mai 1553 (fol. 187 v°).

4900. — Catherine Le Roy, veuve d'Aimery de Leau, se trouvant momentanément à Paris pour ses affaires : donation à Jean Tutaud, écuyer, seigneur de l'Houmeau, demeurant à Saint-Maixent, de tous les biens meubles, acquêts et conquêts immeubles, qui lui appartiendront lors de son décès, et du tiers de ses biens propres, à la charge par ledit Tutaud de payer à Catherine Texier, demeurant avec son père à Saint-Maixent, la somme de 300 livres tournois, «pour ayder à la pourvoir en mariage». — 17 janvier 1552 (fol. 189).

4901. — Robine de Brienne, bourgeoise de Paris, veuve de René Rousseau : donation à Guillaume Rousseau, son fils, des biens à elle donnés par Louis Maheut, et d'une rente de 25 livres à elle servie par Charles Maheut, notaire au Châtelet, pour le délaissement audit Charles Maheut de portion des biens de Louis Maheut. — 21 avril 1551 (fol. 190 v°).

4902. — Pierre de Nichet, sergent à pied du guet ordinaire de la ville de Paris, et Denise Martin, sa femme : donation mutuelle. — 11 avril 1553 (fol. 191).

4903. — Charles de Montgarny, écuyer, seigneur d'Isles-lès-Villenoy et de Charny en France (près Claye-Souilly) en partie, demeurant à Isles, près Meaux, et Marguerite Blosset, «damoiselle de Forest Gambert», demeurant à Chessy : contrat de mariage. Par ce contrat il est stipulé que, si le futur époux vend le bois de haute futaie appartenant à la future les deniers de la vente seront employés en acha de biens propres à la future, que dans le ca où le futur époux survivrait à Marguerite Blosset, sans qu'il y eût d'enfants nés de leu mariage, ladite future lui fait donation de s droits sur la seigneurie «des Dommayre», Charny en France, et sur une maison ave jardins à Paris, en la rue des «Ballaitz» attenante à l'hôtel du cardinal de Meudo et dans le cas où Guy de Montgarny, enfa d'un premier lit du futur époux, viendr à décéder avant la future épouse, et que futur époux décédât également avant la futu

ouse sans enfants de leur mariage, Charles e Montgarny donne à Marguerite Blosset o arpents de terres à Charny en France, et i assigne en douaire, sa vie durant seulement, 300 livres tournois de rente, le logis eigneurial d'Isles-lès-Villenoy et un préciput e 500 livres tournois à prendre sur ses biens eubles. — 7 décembre 1551 (fol. 192).

4904. — Marguerite Coulon, femme de Nicos Dufour, boulanger, demeurant à Saint-Marel-lez-Paris, en l'hôtel du Bœuf couronné, devant et à l'opposite de l'église de Saint-Médard : onation à Vincent Fournier, marchand bouer à Saint-Marcel-lez-Paris, pour ses bons agréables services, de tous les biens, meules et immeubles, appartenant à elle et à son ari en commun et qu'ils ont acquis pendant ur mariage. — 2 février 1554 (fol. 193 v°).

4905. — Robert du Chaillou, écuyer, seineur d'Etrizy et de Saint-Maurice-le-Vieil : onation à Claude du Chaillou, écolier juré en Université de Paris, étudiant au collège des Mygnons» en ladite Université, son fils, de a moitié de la métairie du Bouchetot, avec un tang, en la châtellenie de la Ferté-Nabert (La erté-Saint-Aubin) au bailliage d'Orléans, lui échue par le décès de Guyon du Chailou, son frère, et des deux tiers de 200 livres ournois à lui dues par Jean d'Aulnay, possesseur de l'autre moitié de la métairie du Bouchetot; «la présente donation faite audit Claude Chaillou, «affin de l'entretenir honnesement aux estudes en ladicte Université». — 19 janvier 1554 (fol. 194 v°).

4906. — Françoise de Mailly, veuve de Guillaume Vallyer, barbier suivant la Cour, demeurant à Paris, rue des Carmes, à l'enseigne de la Pomme de Pin : donation à Claude Vallyer, femme de Michel Nyon, doreur de livres à Paris, et à Geneviève Nyon, femme de Louis Bertereau, cordonnier, demeurant à Paris, ses filles, «à ce qu'elles s'entretiennent myeulx en leur mesnaige et plus honnestement, pour les bons et agréables services que lesdictes femmes luy ont faictz», de tous ses biens, meubles et immeubles. — 11 février 1554 (fol. 195 v°).

4907. — Robert Rousseau, prêtre, curé de Boynes, diocèse de Sens, demeurant à Paris : donation à Françoise de Mailly, veuve de Pierre de Vallery, et à Geneviève de Vallery, sa fille, demeurant à Paris, de l'usufruit, leur vie durant, d'une maison à Paris, rue Saint-Victor, au coin de la rue Alexandre-Langlois, à l'enseigne du Flacon d'argent, afin que la mère et la fille «ayent myeulx de quoy vivre et eulx entretenir en leur estat et mesnaige, et aussi pour les récompenser des bons et agréables services qu'elles luy ont faictz par cy devant». — 24 juillet 1545 (fol. 196).

4908. — Alexandre du Carret, abbé de Bonnecombe : donation à Guillaume Le Lomat, prêtre, prieur de Rassiels en Quercy, son ancien précepteur, d'une rente viagère de 300 livres tournois sur la ville de Paris, dépendant de la succession de Paul du Carret, évêque de Cahors, oncle du donateur; «cestz don, cession et transport faictz en considération des bons et agréables services faictz par ledict Le Lomat audict deffunct messire Pol du Carret, en plusieurs grands et urgens affaires de sa maison, dès l'an mil cinq cens quarante ung, et par le commandement duquel s^r^ évesque icelluy Le Lomat auroict et a esté précepteur dudict s^r^ donateur, et a institué et endoctriné icelluy seigneur donateur aux bonnes lectres, et depuys servy icelluy deffunct évesque comme son secretaire jusques au jour de son trespas, qui fut au moys d'aoust dernier, et aussi en considération que ledict Le Lomat a fidellement et loyallement continué lesdictz services depuys ledict trespas dudict s^r^ évesque audict s^r^ donateur en ses affaires et poursuictes jusques à présent». — 13 février 1554 (fol. 197 v°).

4909. — René Deschamps, prêtre, doyen

de Courpalay, diocèse de Sens, demeurant à Paris : donation à Marie Coustin, veuve de Marin Prévost, ancien payeur de la compagnie de M. de Brissac, des biens, meubles et immeubles, ayant appartenu audit Marin Prévost et échus audit René Deschamps par suite du transport que lui en avait fait Pierre Toufel, contrôleur ordinaire des guerres à Paris, donataire universel de Marin Prévost. — 21 janvier 1554 (fol. 198 v°).

4910. — Jean Basannier, bourgeois de Paris : confirmation d'une donation par lui faite, le 28 juin 1553, à Philippe Basannier, curé de Neauphle-le-Château, maître des Requêtes de la Reine, à Anne Basannier, veuve de François Bénévent, avocat du Roi aux Monnaies, à Nicolas Basannier, receveur des aides et tailles en l'élection de Meaux, et à Jean Basannier, conseiller au siège présidial d'Évreux, ses enfants, savoir : à Jean Basannier d'une rente de 50 livres tournois sur les héritiers d'Alexis Desmarest, esteufier aux faubourgs Saint-Jacques, d'une autre rente de 25 livres sur la veuve de Pierre Bréau à Ivry-sur-Seine, de 800 livres tournois, à prendre sur ses biens, de 1,400 livres données quand il fut pourvu de l'office de conseiller au présidial d'Évreux, d'une ferme et de terres à Bailly et au terroir de Bailly (près Versailles), d'une contenance de 88 arpents; à Nicolas Basannier, de la moitié de la maison qu'il habite à Paris, rue Neuve-Saint-Merry, donnant par derrière sur la rue Pierre-au-Lard, de la moitié de terres, prés et vignes aux terroirs de Montauger et de Lisses, près Corbeil, d'une rente de 150 livres tournois sur Nicole Coriasse, veuve de Claude Vaillant, hôtesse de la Cornemuse, rue des Prouvaires, d'une rente de 83 livres 6 sols 8 deniers tournois sur la seigneurie de Sainte-Mesme, d'une créance de 450 livres tournois due par la reine de France, reliquat de 2,000 livres, de 80 livres tournois dues par ses fermiers de la terre de la Mothe-de-Flins et d'une somme de 665 livres tournois : à Anne Basannier, d'une maison et de deux jeux de paume aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Jacques, attenante, d'une part, au Clos des Jacobins, d'autre part, au logis où pend pour enseigne l'Image Saint-Jacques, d'une maison à Paris, près de la porte Saint-Martin, aboutissant d'un bout à l'égout de la Ville, d'une autre maison, rue des Vieux-Augustins, près de la porte Montmartre, d'une rente de 100 livres tournois sur la veuve et les héritiers de Jean Morin, lieutenant civil de la Prévôté, d'une rente de 9 livres sur une maison, rue de «Garnelle», près des Filles repenties, à l'enseigne des Deux-Boules, d'une rente de 7 livres 2 sols 6 deniers tournois sur un laboureur d'Herblay, d'une rente de 100 livres tournois sur le seigneur de Coignières, de 1,450 livres que lui devait François de Bénévent et de 720 livres tournois à prendre sur ses biens, à charge de servir une rente viagère de 200 livres tournois à Philippe Basannier, fils du donateur, pour son «vivre et entretenement», d'acquitter une dette de 50 écus du même Philippe envers Guillaume Brinon, avocat en Parlement, et de lui payer 500 livres tournois; en outre le donateur entend qu'on lui complète une rente de 150 livres tournois qu'il avait l'intention de lui faire, «à ce qu'il se puisse mieulx entretenir en l'estat de l'église ouquel il est», le tout approuvé par Jean Brinon, avocat en Parlement, mari en premières noces de feue Claude Basannier, fille du donateur. — 15 octobre 1553 (fol. 199 v°).

4911. — Jean Sarin, maître chirurgien suivant la Cour, et Catherine de Dannes, sa femme : donation mutuelle. — 7 décembre 1539 (fol. 210).

4912. — Jean Regnard, laboureur à Chatou : donation à Jean Joly, étudiant en l'Université de Paris, son beau-frère, «affin qu'il ayt myeulx de quoy se entretenir à l'estudde et parvenir à l'ordre et estat de prestrise», d'une maison à Argenteuil, rue des Gallardons. — 3 février 1553 (fol. 211).

4913. — François Allegrain, avocat en Par-ement, seigneur de Launay, près Montlhéry, t Marie Rivière, veuve de Pierre Alexandre, rènetier de Paris : contrat de mariage. Par e contrat Marie Rivière donne à son futur poux une somme de 16,000 livres tournois. – (Acte dont la transcription est incomplète) fol. 211 v°].

4914. — Marguerite Fromont, demeurant Paris : cession et transport à François Bil-uld, clerc au greffe civil du Châtelet de Pa-is, et à Macée Homo, sa femme, nièce de la onatrice, de ses droits sur une portion de naison comprenant trois corps d'hôtel, avec un tal de boucher, sise à Saint-Germain-des-Prés-z-Paris, en la grande rue, «en lieu où est ontre le mur l'Imaige Nostre-Dame et pendant our enseigne l'Imaige Sainct-Sébastien», et atification de la donation par elle faite, le septembre 1548, aux mêmes François Bil-uld et Macée Homo, «pour demourer quicte... nt de plusieurs sommes de deniers qu'elle eult debvoir, que des nourritures et entre-enemens dont elle est tenue et obligée envers dict Billauld». — 2 juillet 1551 (fol. 212 v°).

4915. — Roger d'Espaigne, chevalier, eigneur et baron de Montespan, en l'évêché e Comminges en Gascogne, demeurant rdinairement à Ausson, audit évêché, en on nom et au nom de Catherine de Vesc, sa emme : donation à Jean de La Barde, de-eurant à Paris, pour «aucunement le récom-enser et rémunérer de ses bons, louables t agréables services», du tiers d'une maison Paris, grande rue Saint-Martin, aboutissant ar derrière au cloître Saint-Merry et attenante ux maisons de Claude de Laistre, du con-rôleur Hennequin et de Jean Percher, chanoine e Saint-Merry. — 3 septembre 1553 (fol. 213).

4916. — Jean Dage, «hostellain» (hôte-er) à la Bretonnière, paroisse de Vasseur, et eanne Frazier, sa femme : donation mu-elle. — 14 janvier 1554 (fol. 214 v°).

4917. — Faron Picherel, marchand à Charly-sur-Marne, et Marguerite Delle, sa femme en troisièmes noces, auparavant veuve de Adam de La Haye : donation à Étienne Picherel, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, «afin qu'il ayt mieulx de quoy entretenir son estat en son temps d'es-tudde», d'une rente de 60 sols tournois sur une maison à Charly-sur-Marne, devant la Halle. — 27 janvier 1554 (fol. 216).

4918. — Nicolas Prestart, tuilier, et Ca-therine de Perrines, sa femme : donation à Barbe de Perrines, femme de Gautier de Vio-laines, «estant de présent au service du Roy», leur belle-sœur et sœur, «afin qu'elle ayt mieulx de quoy vivre cy-après», d'une maison couverte en chaume avec jardin, de pré, marais, chè-nevière et terres à Eloup, paroisse de Veuilly-la-Poterie. — 5 mars 1553 (fol. 217).

4919. — Alexandre du Carret, abbé de Bonnecombe : donation à François Beau-verger, son valet de chambre, «en récom-pense des bons et agréables services», qu'il a rendus au donateur, «dès douze ans a et jus-ques à huy», d'une rente viagère de 100 li-vres tournois sur les greniers à sel et revenus patrimoniaux de la ville de Paris. — 19 fé-vrier 1554 (fol. 218).

4920. — Louis de Rouget, écuyer, de-meurant à Chauvigny-en-Poitou : donation à Nicolas Berthereau, bailli du Palais royal à Paris, notaire, secrétaire du Roi et tréso-rier de sa maison, de la moitié de la terre et seigneurie de Livilliers près Pontoise. — 30 janvier 1554 (fol. 218 v°).

4921. — Jean de Louet, chevalier, sei-gneur de Calvisson et de Massillargues [-At-tuech] en Languedoc, et Marguerite de Vesc, sa femme : donation à Jean de La Barde, de-meurant à Paris, pour le rémunérer de ses «bons et agréables services» du tiers d'une maison à Paris, grande rue Saint-Martin, at-tenante par derrière au cloître Saint-Merry. — 21 juin 1553 (fol. 220).

4922. — Claude Hoyau, marchand, bourgeois de Paris, et Catherine Garnier, sa femme : donation à Pierre Tronson, marchand, bourgeois de Paris, et à sa femme, fille de Catherine Garnier, «afin qu'ilz ayent mieulx de quoy eulx entretenir», de leurs droits, à titre d'héritiers de Jeanne Garnier, veuve de Jean Guillard, receveur pour le Roi en la ville de Montargis, leur belle-sœur et sœur, sur des biens meubles, créances et sur une maison à Montargis, «en la Pescherie». — 22 février 1554 (fol. 221 v°).

4923. — Louis Hennequin, procureur général du Roi en la Cour des Monnaies, Nicolas Hennequin, doyen de Saint-Urbain de Troyes, Jean Hennequin, auditeur en la Chambre des Comptes à Paris, Amaury Troullard, seigneur de Baron, avocat en Parlement, et Marie Hennequin, sa femme, frères et sœur : donation à Jacques Le Faure, conseiller et maître des Requêtes de la Reine, avocat en Parlement, et à Marguerite Hennequin, sa femme, leurs beau frère et sœur, «pour leurs bons et agréables services», des fruits, profits, émoluments, dommages et intérêts auxquels ils peuvent avoir droit dans un procès contre Jean de la Ballue, relatif à la terre et seigneurie de Carrières-sous-Bois (près Saint-Germain-en-Laye). — 3 octobre 1553 (fol. 222 v°).

4924. — Jean Bance, marchand à Paris, et Jeanne Gauldry, sa femme : donation mutuelle. — 26 septembre 1541 (fol. 223 v°).

4925. — Guillaume Le Porrelier, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, et Jeanne Le Moyne, sa femme : donation mutuelle. — 5 août 1553 (fol. 225).

4926. — Jean Marchant, maître joueur d'instruments à Paris : donation à Étienne Langlois, son neveu, de ses droits sur une maison à Paris, rue Tirechappe, en la censive du seigneur de Tirechappe, et sur deux «loges», en la Halle au blé de Paris, «tenant au chemyn par où l'on va à la Halle, où l'on soulloit vendre le cuyr à poil, aboutissant par derrière à ladicte Halle au cuyr à poil», et sur les successions de son aïeule et de ses sœurs. — 5 mars 1554 (fol. 225 v°).

4927. — Nicolas Bongras, maître malletier à Paris, et Catherine Vannier, veuve de Jean Joseph, maître malletier à Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Catherine Vannier donne au futur époux ses biens, meubles et immeubles, argent et marchandises, à charge par lui de payer à Claude et à Catherine Vannier, ses nièces, 50 livres tournois à chacune d'elles. — 11 février 1547 (fol. 226 v°).

4928. — Louis de Concordain, écuyer, seigneur de Merville : donation à René Le Boullenger, praticien à Paris, son neveu, «pour les bons plaisirs et services qu'il a receuz dudict Boullenger», d'une rente de 10 livres tournois. — 8 mars 1554 (fol. 227).

4929. — Jeanne Le Hongre, veuve de Pierre Pierre, cardeur de laines, demeurant à Paris sur les fossés, entre la porte Saint-Victor et la rivière de Seine : donation à Pierre Meige, manouvrier, son gendre, demeurant avec elle, de ses droits sur la succession de Marion Le Hongre, sa sœur, et de tous les salaires à elle dus par les héritiers de Jean Boucher, que ladite Jeanne Le Hongre avait servi durant quinze ans. — 2 mars 1554 (fol. 228).

4930. — Gillette Thomas, veuve d'Adrien Le Fevre, marchand, demeurant à Bourg-la-Reine : donation à Christophe et à Benoît Thomas, fils de feu Jean Thomas, praticien à Bourg-la-Reine, ses arrière-neveux, de tous ses biens meubles et créances, et de portion de ses biens immeubles. — 26 mai 1553 (fol. 228 v°).

4931. — Thomas Bourlon, médecin à Loches : donation à Jean Bourlon, avocat au Châtelet de Paris, son frère, de ses droits sur

le tiers d'une rente de cent sols tournois, due par les héritiers de Catherine Bourlon. — 1er février 1554 (fol. 230 v°).

4932. — Marion Le Hongre, veuve de Jean Petit, laboureur : testament. Par cet acte elle élit sa sépulture dans le cimetière de l'église de Saint-Étienne-du-Mont, lègue à Marion Mesnaiger, sa filleule, demeurant à Vitry, une robe de drap noir, doublée de demie ostade; à Marion Coullombier de Sèvres, une robe de gris de Carcassonne, à Marion Odo une autre robe de drap gris, doublée de blanc, et un chaperon; à Pierre Meige et à Salomon son fils, à chacun une robe de drap noir pour porter le deuil; à Jeanne Le Hongre, sa sœur, une robe de drap noir; à Jeanne Lupierre, femme dudit Meige, sa bonne robe noire, son bon chaperon, son demi ceint d'argent, afin qu'elle prie Dieu pour elle. De plus elle donne à Pierre Meige et à sa femme, nièce de la donatrice, son jeu de paume, sis à Paris, rue du Mûrier, à l'enseigne des Rois, «pour les récompenser des traictemens et services qui luy ont faictz par cy devant, font journellement». Marion Le Hongre déclare qu'il lui reste dû par Guillaume Coullombier de Sèvres 10 écus d'or soleil, et par Noelle La Picarde, demeurant hors la porte Saint-Victor, au Croissant, 3 écus d'or soleil d'argent prêté. — 10 novembre 1551 (fol. 231).

4933. — Jacques de Renty, écuyer, seigneur et châtelain de Montigny-en-Dunois, se trouvant à Paris, et Antoinette de la Ballue, veuve de Jean de Chasserat, écuyer : contrat de mariage. Par ce contrat Antoinette de la Ballue donne à son futur époux le droit d'aliéner ses terres et seigneuries jusqu'à concurrence de 10,000 livres tournois, et reçoit un douaire de 1,000 livres tournois de rente. — 23 août 1553 (fol. 232).

4934. — Charles Boisseau, prêtre, habitué en l'église de Saint-Germain-de-l'Auxerrois à Paris : donation à Pierre Guerreau et Marin Boisseau, ses neveux, écoliers, étudiant, le premier en l'Université de Paris, le second au pays du Perche, pour s'entretenir aux études, de ses biens, sis dans les paroisses de Saint-Germain d'Appenai (-sous-Bellême) et d'Igé au Perche, à charge par ses neveux de faire célébrer chaque semaine, après son décès, une messe dans l'église de Saint-Germain d'Appenai. — 27 janvier 1551 (fol. 234).

4935. — Claude Guilledon, demeurant à Épagny : testament. «Considéré par moy que j'ay esté nourry en la maison de mon bon feu maistre et seigneur Anthoine de La Vernade, en son vivant escuier, sr d'Espagny, Wezappony (Vezaponin) et Cayeulx, et desquelx lieulx j'ay esté recepveur, et par ce moyen ay acquis la plus grande partye des biens que j'ay, dont j'en suis reddevable, et voyant que je n'ay aucun héritier de mon corps, non voullant mourir ingrat, mais congnoistre que je suys grandement tenu envers icelle maison, et par espécial envers ma bonne maistresse, madamoiselle Magdelaine d'Estournel, vefve de mondict sr, qui m'a bien traicté durant ma vye»; Claude Guilledon lègue tous ses biens à ladite Madeleine d'Estournel, veuve d'Antoine de La Vernade, écuyer, seigneur d'Épagny, en laissant à sa femme Jacqueline tous ses meubles et la moitié de ses acquêts. «Item, fault entendre que j'ay seullement ung frère, nommé Jehan Guilledon, qui est absent de ce pays dès quinze ou seize ans a ou environ, dont à nous deulx appartennoit, chascun pour moictyé, une maison séant à Paris..., rue de la Mortellerye, en laquelle pend pour enseigne l'Estoille et le Chasteau, faisant le coing d'une ruelle par laquelle l'on va de là à la rue des Nonnains d'Ierre, la rivière de Seine..., aboutant par derrière sur le quay de ladicte rivière devant les Ourmes». Le testateur entend, qu'en cas de retour de son frère il prenne entièrement ladite maison, et Madeleine d'Estournel sera tenue de lui donner 50 livres tournois... «Madicte damoiselle d'Estournel

sera tenue de faire mes obsecques, funerailles entièrement, service, luminaire et autres droictz accoustumez de faire, et payer à l'église avecques une douzaine de pain aux pauvres de la paroisse d'Espagny, lesquelles choses je ne veult rien ordonner particulièrement, mais je an remectz le tout à la discrétion et volunté de madicte damoiselle d'Estournel, à laquelle me recommande à ses bonnes prières et dévotions, luy recommandant aussi ma pauvre femme, luy supplyant la voulloir retirer avecques elle». Enfin, «affin de ne donner aucune peine ne facherie à madicte damoiselle», il désigne comme exécuteurs testamentaires deux «bons et féaulx amys». — 1[er] septembre 1553 (fol. 234 v°).

4936. — Regnault Anjorrant, prieur du prieuré de Saint-Gondon, près Gien, diocèse de Bourges, demeurant à Saint-Gondon : confirmation de la donation par lui faite, le 4 juillet 1545, à Jean Anjorrant, seigneur en partie de Claye, conseiller au Parlement, son frère, «pour ses bons, agréables et recommandables plaisirs et services», d'un bois de 7 arpents à Gros-Bois, terroir de Claye, et de ses droits de châtellenie et autres droits seigneuriaux, justice, haute, moyenne et basse, à Claye, à Souilly et à Grosbois, et de tous droits sur la châtellenie de Claye-Souilly, dépendant des successions du président Anjorrant, son père, de Raoul Anjorrant, son frère, et de Regnault Anjorrant, chanoine de Meaux. — 16 février 1554 (fol. 236 v°).

4937. — Jean Anjorrant, seigneur de Claye, conseiller au Parlement de Paris : cession et transport à Regnault Anjorrant, prieur commendataire du prieuré de Saint-Gondon, diocèse de Bourges, son frère, d'une maison, avec jardin et clos de vignes de 2 arpents et demi, à la Villette, de terres et rentes audit lieu, d'une maison et ferme, appelée «la Motte», à Souilly, avec terres en dépendant, de terres et de prés aux terroirs de Souilly, de Claye et aux environs, et de tous droits sur la succession de Madeleine Brinon, sa mère, à condition de prendre à sa charge les procès intentés à l'occasion de cette succession. — 24 janvier 1552 (fol. 238 v°).

4938. — Jean de Poncher, seigneur de Chanfréau, maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, et Renée Lhuillier, fille de Guillaume Lhuillier, maître des Requêtes de l'Hôtel, et de Jeanne de La Haye : contrat de mariage. Par ce contrat Jean de Poncher fait donation à sa future épouse de 1,500 livres tournois de rente sur l'Hôtel-de-Ville, sur François de Coligny, seigneur d'Andelot, sur Jacques d'Albon, seigneur de Saint-André, et sur Pierre Perdriel, seigneur de Bobigny, sous réserve de l'usufruit de Marguerite de Poncher, femme de Jacques Hurault, sœur de Jean de Poncher, et il lui donne également l'usufruit de tous ses propres et acquêts actuels après son décès, pourvu toutefois qu'il n'y ait pas d'enfants nés de leur mariage. — 13 août 1553 (fol. 241).

4939. — Guillemette Michel, femme d'Ildevert Bernard, marchand, bourgeois de Paris, auparavant veuve de Nicolas Gommer, huissier de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris : donation à Marie Bellanger, fille de Jean Bellanger, l'aîné, procureur au Châtelet de Paris, sa petite-fille, pour aider à la marier, de terres dépendant d'une ferme et métairie à Ablis, pays Chartrain, et de vignes au terroir de Corbeil. — 8 mars 1554 (fol. 243).

4940. — Georges Bagart, porteur de charbon, demeurant à Paris, rue Troussevache, et Jeanne Derame, sa femme : donation mutuelle. — 31 janvier 1554 (fol. 243 v°).

4941. — Guillaume Penthin, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jacques Caron, marchand pâtissier à Paris, son neveu, de ses droits sur une «loge» à la Halle au blé à Paris. — 19 mars 1554 (fol. 244 v°).

4942. — Mahiet Hiette, maître épinglier à Paris, et Philippe Hiette, épinglier à Paris,

ères : donation mutuelle. — 28 mars 1554 (fol. 245 v°).

4943. — Thierrye Léonarde, veuve de Guillaume Champion, manouvrier à Quincy-[Ségy], demeurant à Paris, rue Saint-Denis, près le Ponceau : donation à Germaine Léonarde, veuve d'Antoine Champion, boucher, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, sa sœur, de vignes au terroir de Quincy-[Ségy]. — 8 octobre 1552 (fol. 246).

4944. — Guillaume Le Faulcheur, maître des Enfants Trouvés de l'église de Paris, demeurant près de l'évêché de l'église de Paris : testament. Par ce testament Guillaume Le Faulcheur lègue à son frère et à ses deux sœurs, 10 livres tournois à chacun d'eux, un demi-écu ou un écu à chacun de ses cousins, «afin qu'ilz prient Dieu pour sa pauvre âme», à l'Hôtel-Dieu un écu, et lègue tous ses biens meubles, or et argent, à Guillaume Garrette, prêtre, «son très cher amy», à l'exclusion de tous ses parents. — 29 mars 1554 (fol. 246 v°).

4945. — Claude Dupuis, veuve de Guillaume Bazin, marchand, bourgeois de Paris: donation à Simon Bazin, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy soy entretenir à l'estude», de pièces de terres à Charny-le-Bachot. — 29 mars 1554 (fol. 247 v°).

4946. — Nicolas Daubray, seigneur châtelain de Milly en Gâtinais, notaire et secrétaire du Roi : donation à Côme Clausse, chevalier, seigneur de Marchaumont, de Courances, d'Orangis et de Fleury-en-Bière, secrétaire des finances et contrôleur général des guerres, du droit de haute justice qui peut lui appartenir en la terre et seigneurie de Fleury-en-Bière. — 24 mars 1554 (fol. 248).

4947. — François de Vendôme, chevalier de l'Ordre, vidame de Chartres, prince de Chabanais, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances : donation à Côme Clausse, seigneur de Marchaumont, de Courances, d'Orangis et de Fleury-en-Bière, secrétaire des finances et contrôleur général des guerres, du droit de haute justice qui peut lui appartenir en la terre et seigneurie de Fleury-en-Bière. — 10 février 1554 (fol. 249).

4948. — Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, chevalier, conseiller au Conseil privé, demeurant à Paris : donation à Michel Lebouc, fruitier ordinaire du Roi, et à Jeanne de Rebecque, sa femme, d'une maison à Paris, rue «d'Autruche», tenant, d'une part, à une maison donnée par ledit Nicolas de Neufville à Jean Michel, son barbier et valet de chambre, d'autre part, à Charles Le Conte, aboutissant par derrière aux anciens murs de la ville de Paris. — 13 avril 1554 (fol. 249 v°).

4949. — Jean Luzard, tonnelier et laboureur à Poissy, et Colette Nacquet, sa femme : donation à Richard Vallois, maître couvreur de maisons à Paris, du tiers de leurs droits sur la succession de Geneviève Goujart, femme de Claude Billau, pâtissier, bourgeois de Paris, à charge de débourser les frais nécessaires afin d'obtenir cette succession, pour laquelle ledit Luzard et sa femme sont en procès en la Chambre du Trésor, «pour la rescompense de ses peines, sallaires et vaccations de poursuyr ledict procès», attendu «qu'ilz n'ont puissance de subvenir aux fraiz dudict procès», à moins que François Nacquet, leur neveu, ne veuille prendre ces frais à sa charge. — 12 février 1554 (fol. 250 v°).

4950. — Marguerite Guesnyer, demeurant à Rentilly : délaissement et transport à Catherine Finet, veuve de François Guesnyer, demeurant à Paris, d'une vigne au terroir de Lagny-sur-Marne, et de ses droits sur la moitié d'une petite maison en construction, près Saint-Victor-lez-Paris, au lieu dit «au Champ d'Orléans», aboutissant sur la grande rue de «Couppeaulx», et renonciation par Catherine Finet aux droits de douaire qu'elle pouvait

prétendre sur les biens de François Guesnyer et au bénéfice de la donation mutuelle faite entre eux. — 28 février 1554 (fol. 254).

4951. — Gervais Symon, archer du prévôt des maréchaux en l'Ile-de-France, demeurant à Paris, et Louise Turault, sa femme, veuve de Jean Brochard, boucher à Paris : donation à Jean Symon, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, leur frère et beau-frère, du droit de douaire de Louise Turault sur les biens de son premier mari. — 9 septembre 1552 (fol. 255).

4952. — Louis Chambrelan, marchand, bourgeois de Paris, et Françoise Le Moyne, sa femme : donation mutuelle. — 19 septembre 1553 (fol. 255 v°).

4953. — Marguerite Aubry, femme de Méry de Prime, marchand, bourgeois de Paris, et auparavant veuve de Jacques Boursier : cession et transport à Antoine Boursier, son fils, de tous les droits qu'elle peut avoir sur les héritages propres de Jacques Boursier, son premier mari, à raison de son douaire. — 18 avril 1554 (fol. 256 v°).

4954. — François de Vendôme, vidame de Chartres : donation à Thomas de Cardy, chevalier et écuyer d'écurie du Roi, «pour la bonne et vraye amour naturelle» qu'il lui porte, d'un petit jardin clos de murs, attenant à un grand jardin qui appartient au donateur, rue du «Petit Musse», à côté d'une maison récemment acquise par le sieur de Cardy de Jean de Raconis, commissaire ordinaire de l'Artillerie, avec faculté au donataire de «faire estoupper» l'entrée de ce petit jardin par le grand jardin. — 7 mai 1554 (fol. 257).

4955. — Jean Péron, marchand couturier à Bonnelles : donation à Nicolas Danoy, manouvrier, demeurant à Paris, rue Tireboudin, d'un pré à Bonnelles et d'une rente de 7 livres 11 sols 10 deniers tournois sur une maison et jardin à Bonnelles. — 12 mai 1553 (fol. 258).

4956. — Louis Cosset, laboureur, demeurant au Breuil, paroisse de Bazainville : donation à Perrette Cosset, sa petite-fille, de terres aux terroirs de Maulette, près Houdan, de Neuville, près Maulette, et d'une petite maison au terroir du Breuil, paroisse de Bazainville. — 15 novembre 1552 (fol. 258 v°).

4957. — Louis Cosset, laboureur, demeurant au Breuil, paroisse de Bazainville : donation à Perrette Cosset, sa petite-fille, de ses droits sur une maison à Maulette (près Houdan). — 15 juin 1551 (fol. 259).

4958. — Perrette Treppier, veuve de Nicole Hélye, commissaire et examinateur au Châtelet de Paris, demeurant à Paris, rue de la Verrerie : donation à Josse Viellart, marchand plumassier à Paris, et à Perrette Pluyette, sa femme, cousine et filleule de la donatrice, d'une rente de 25 livres tournois sur Jacques et Alexis Caillou, frères, marchands affineurs à Paris, sous réserve de l'usufruit. — 15 avril 1554 (fol. 260).

4959. — Pierre Jarret, maître ceinturier à Paris, demeurant rue Montmartre : donation à Michel Jarret, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, «à ce qu'il ayt l'occasion de bien estudier et en l'estude acquérir degré», de ses droits sur les successions de ses père et mère. — 24 avril 1554 (fol. 261).

4960. — Zacharie Bertrand, avocat au Châtelet de Paris, et Jeanne Davis, veuve de Jacques Béchier, marchand, bourgeois de Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Jeanne Davis donne à son futur mari une maison avec jardin, terres, prés et vignes aux villages et terroirs de Janville (près Auvers-Saint-Georges), Bouray (près Lardy) et aux environs. — 1er avril 1554 (fol. 261 v°).

4961. — Pierre Sougé, prêtre, habitué en l'église de Sainte-Opportune à Paris, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, rue Neuve-Sainte-Geneviève : donation à Nicolas Sougé, clerc au

ffe du Châtelet de Paris, son frère, «à ce il ayt mieulx de quoy vivre et son estat retenir, le temps advenir», d'une maison c jardin à Saint-Marcel-lez-Paris, rue du ts-qui-Parle. — 5 mai 1554 (fol. 263 v°).

4962. — Julien Soreau, procureur au Châ-t de Paris, et Geneviève Le Coigneulx : trat de mariage. Par ce contrat Marguerite Gendre, veuve de Jean Le Coigneulx, avo- en Parlement, mère de Geneviève Le Coi-eulx, promet de donner aux futurs époux, reille du jour de leurs «espousailles», une nme de 1,200 livres tournois, «avecq deux bes de drap noir, doublées de taffetas, à gnetz de velours, deux cottes et deux chap-ons, le tout neuf, à l'usaige de ladicte neviefve, bon, suffisant et honneste, selon tat des parties». A la suite de l'acte se uve le reçu délivré par Julien Soreau et Geneviève Le Coigneulx, sa fiancée, de somme de 1,200 livres tournois mention- au contrat. — 10 et 12 octobre 1552 l. 264).

4963. — Jean Le Cocq, maçon, demeu-t à la basse-cour du bois de Vincennes, et rion Brasseur, veuve d'Adrien Regnard, la-ureur, demeurant à la Pissotte, près le bois Vincennes : contrat de mariage. — 12 mars 54 (fol. 266).

4964. — Jean Myesle, maître épinglier, meurant à Paris, rue Saint-Denis, à l'en-gne du Gros tournois, et Sainte Édebourg, femme : donation à Pierre de Boulland, viteur domestique de la maison du Roi, r cousin germain, de leurs droits sur des ns au village d'Angleterre, paroisse d'An-ville, et aux environs. — 6 mai 1554 l. 267).

4965. — Charles de Hangest, seigneur de mfront, et Marguerite de la Rivière : con-t de mariage. Par ce contrat Pierre de la vière, écuyer, seigneur de Mardilly, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, père de Marguerite de la Rivière, donne aux futurs époux la moitié de la terre et seigneurie de Mardilly (près Brie-Comte-Robert) et la terre et seigneurie de Bonneuil, près Créteil, dépendant de la succession de Marguerite de Viel-Chastel, mère de Marguerite de la Rivière, qui sera tenue d'en faire rapport lors du partage de la succession. De plus il est stipulé qu'en cas de dissolution du mariage Charles de Hangest prendra par préciput et hors part la somme de 12,000 livres tournois, représentant la valeur des immeubles donnés à Marguerite de la Rivière. — 19 octobre 1549 (fol. 267 v°).

4966. — Jean Guillier, prêtre, curé de Précy-sur-Marne, diocèse de Meaux : donation à Ysabeau Garnier, native de Maisoncelles, près Saint-Fiacre en Brie, diocèse de Meaux, demeurant à Paris, d'une chambre en galetas au dernier étage d'une maison lui appartenant à Paris, rue Traversine, près la porte Saint-Victor, à condition de ne «rompre ne desmollir aucune chose en icelle chambre, et où elle ou aultres faisoient le contraire, ou que ladicte Ysabeau ne se gouvernast comme une femme de bien doibt faire, ou qu'elle tint mauvais train..., en ce cas, ceste présente donation demourra nulle comme chose non advenue...; et est ceste donation faicte ad ce que ladicte Ysabeau soit mieulx pourveue par mariage ou aultrement, et qu'elle puisse mieux son estat entretenir». — 28 avril 1545 (fol. 269 v°).

4967. — Jean Guillier, prêtre, chanoine de l'église collégiale «monsieur Sainct-Sanctin», fondée au Marché de Meaux : testament. Par ce testament Jean Guillier confirme la donation faite, le 28 avril 1545, à Ysabeau Garnier d'une chambre ou galetas dans sa maison, à condition d'y demeurer, ou de la louer à «gens de bien, et y tenir bon train»; de plus il lègue aux chanoines de Saint-Saintin, au Marché de Meaux, une rente de 72 sols

6 deniers tournois à prendre sur sa maison, rue Traversine, près de la rue de Versailles et de la porte Saint-Victor : à charge par les dits chanoines, «par chacun an, le jour de dimenche des octaves du Sainct Sacrement faire prosession par la paroisse, portant le corps *Domini* dessoubz ung ciel beau et honneste, lequel ciel ledict testateur a donné et donne ausdictz chanoines», et de célébrer chaque année un service solennel dans leur église. — 18 avril 1553 (fol. 270).

4968. — Sébastien Giroust, bourrelier, demeurant à la Ferté-au-Coul : donation à Sébastien Fesne, son filleul, de la moitié d'une maison à la Ferté-au-Coul, rue des Pelletiers, et de meubles et linge, pour que son filleul «puisse mieulx vivre cy après et soy entretenir aux estudes». — 18 avril 1554 (fol. 271).

4969. — Bernarde Le Maire, femme de Nicolas Michau, laboureur, demeurant à la Gommerie, paroisse de Gometz : donation à Philippe Asselin, praticien, et à Marguerite Michau, sa femme, demeurant à Gometz-le-Châtel, «pour les bons et agréables services qu'ilz luy ont faictz», de maisons, jardins et terres aux terroirs de la Gommerie, Villeziers et Gometz-le-Châtel. — 29 novembre 1553 (fol. 272 v°).

4970. — Martin Pillet, marchand «hostellain» (hôtelier), et Marguerite Chastellain, sa femme, demeurant à Charly-sur-Marne : donation à Michel Chastellain, laboureur de vignes à Rudenoise, près Charly, leur beau-frère et frère, pour les bons et agréables services qu'il leur rend continuellement, de pré, terres, jardin à arbres au terroir de Charly-sur-Marne, et des réparations de maçonnerie par eux faites à une maison audit Charly. — 12 mai 1554 (fol. 273).

4971. — Vital Duranton, sommelier ordinaire de paneterie commun de la Reine, et Françoise Buron, veuve de Claude Le Gendre, procureur au Parlement : contrat de mariage. Par ce contrat il est stipulé que dans le où Jean Gruyn, tuteur et curateur de J Rouher, fils de ladite veuve et de Louis Rouh procureur au Parlement, ne voudrait l'ent tenir, il le serait par les futurs époux. 27 avril 1553 (fol. 274 v°).

4972. — Louis Le Paintre, marchand b langer et tavernier à Trappes : donation à J Le Paintre, écolier, étudiant en l'Univer de Paris au collège de Montaigu, son f d'une maison à Trappes, près de l'église, de terres au terroir de Trappes. — 17 1554 (fol. 276).

4973. — Charles de Marillac, évêque Vannes en Bretagne, abbé de Saint-Père, p Melun, maître des Requêtes de l'Hôtel : do tion à Marguerite Brosse, veuve de Simon rier, sa cousine, d'une maison «nouvellem bastie de neuf», sise à Paris, rue des Bern dins, près et joignant le jeu de paume du appartenant au donateur, attenante à la mais de Blancaffort. — 20 mai 1554 (fol. 276

4974. — Jean de Poncher, seigneur Chanfréau, maître des Requêtes ordina de l'Hôtel : donation à Marguerite de Ponch femme de Jacques Hurault, seigneur de braye et de Brétencourt, secrétaire des finan et grand audiencier de France, sa sœur, 2,417 livres 10 sols tournois de rente, do 1,500 sur l'Hôtel-de-Ville, de tous ses co quêts immeubles et de tous ses biens meub et créances, en stipulant que, dans le cas Marguerite de Poncher décéderait sans e fants, les rentes et biens sus énoncés pass raient en propriété à Philippe Hurault, ab de Saint-Père-le-Vif-lez-Sens, et en usufruit Jacques Hurault, sa vie durant. — 23 ja vier 1554 (fol. 277 v°).

4975. — Jean, seigneur de Humières, ch valier, gouverneur de Péronne, Montdidier Roye, capitaine de 50 hommes d'armes d ordonnances : déclaration portant qu'il a f

on testament, le 28 mars 1552, à Compiègne, t qu' en considération «de l'amityé que ledict testateur a porté et porte à messire Lois e Humières, chevalier, seigneur de Contay, on frère, à présent prisonnier de guerre ès nains des ennemis du Roy, et que le nom et rmes de ladicte maison doibvent estre conser-ées en la personne de sondict frère» : il fait onation, sous forme de codicille testamen-aire, audit Louis de Humières des terres et eigneuries de Mouchy-le-Pierreux et Vigne-iont, qui passeront, en cas de décès dudit ouis de Humières sans enfants mâles, à acques de Humières, seigneur de Ronque-olles, son frère. — 10 juin 1554 (fol. 280 v°).

4976. — Jean d'Authois, prêtre, demeu-ant à Paris : donation à Pierre d'Authois, rêtre, chapelain de la chapelle Notre-Dame-e-la-Table, fondée en l'église de Saint-Benoît--Bien-Tourné à Paris, écolier, étudiant en Université de Paris, son neveu, d'une rente e 40 sols parisis, avec trois années d'arré-ages. — 21 avril 1554 (fol. 281).

4977. — Jacques Marchant, maître ton-elier à Paris, demeurant rue Saint-Jacques : onation à Jacques Marchant, écolier juré, udiant en l'Université de Paris, son fils, une maison avec jardin au village de Saint-eu (près Montmorency), et du mobilier élaissé par le locataire de cette maison. — 2 mai 1554 (fol. 281 v°).

4978. — Nicolas Compagnon, compagnon ordonnier à Paris, demeurant rue des La-andières, et Thoinette Mauzart, sa femme : onation mutuelle. — 6 novembre 1552 ol. 282).

4979. — Antoine Mauguyn, de la paroisse aint-Martin du Vieux-Bellême, y demeurant, e trouvant momentanément à Paris pour ses faires : donation à Léonard Mauguyn, éco-er juré, étudiant en l'Université de Paris, emeurant au collège de Séez, son cousin ermain, de ses droits sur les biens de la succession d'Ambroise Josse, principal du col-lège de Séez, son oncle, sis dans la ville et prévôté de Paris. — 5 juin 1554 (fol. 283).

4980. — Jean de Poncher, seigneur de Chanfréau, maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel : donation à Jacques Hurault, seigneur de Vibraye et de Brétencourt, secrétaire des finances et grand audiencier de France, dans le cas où il survivrait au donateur, et à Marguerite de Poncher, sa femme, sœur du donateur, de l'usufruit, sa vie durant, des terres et seigneuries d'Eclimont et du Tremblay, au bailliage de Chartres, et de Chanfréau, en la prévôté et bailliage de Saumur. — 23 janvier 1554 (fol. 283 v°).

4981. — Jean Routier, marchand mercier, bourgeois de Paris, et Simonne Hémon, sa femme : donation mutuelle. — 22 septembre 1552 (fol. 284 v°).

4982. — Jacquette Le Dieu, veuve de Pierre des Écluses, marchand, demeurant à Paris : donation à Jean Petit, marchand grainier, bourgeois de Paris, son petit-fils, de la moitié d'un terrain sur lequel se trouve une maison en construction, à Paris, hors la porte Montmartre, rue du «Cyne». — 11 septembre 1553 (fol. 285 v°).

4983. — Charles de La Porte, avocat en Parlement et seigneur de Crespières, «ou Val de Gallye», et Michelle Aymery, sa femme : accord au sujet du projet de vente ou aliénation de la terre et seigneurie de Ferrières en Brie, appartenant en propre à Michelle Aymery, en vertu duquel, dans le cas de prédécès de son mari, elle se réserve l'usufruit d'une somme de 6,000 livres tournois. — 22 décembre 1549 (fol. 286 v°).

4984. — Jean Ragueneau, écuyer, seigneur d'Appoigny et de la Nivelle, demeurant à la Nivelle, paroisse Saint-Pierre de Meung-sur-Loire : donation à René Ragueneau, maître

ordinaire des Requêtes de l'Hôtel, son père, et après son décès à Étienne Ragueneau, bailli du Perche, son frère, de tous ses biens, meubles et immeubles, à l'exception de ceux se trouvant dans la ville d'Orléans, dont il se réserve la disposition; «ceste présente donation faicte pour la bonne et entière amour que ledict donnateur porte à sesdictz père et frère; et ad ce que la maison et famille des Ragueneaulx, dont il est yssu et porte le nom et armes, soit désormais myeulx fondée, augmentée et entretenue, et puissent lesdictz m^es René et Estienne Ragueneaulx, ses père et frère, et leurs hoirs plus commodément vivre et leur estat entretenir». — 16 avril 1546 (fol. 287 v°).

4985. — Jean Le Mestayer, général des Monnaies : cession et transport à Simon Radin (ou Raddin), général des Monnaies à Paris, de la douzième partie du fief de Hareng, dict Cocatrix, sis à Paris et aux environs, moyennant payement d'une somme de 200 écus d'or soleil. — 29 novembre 1553 (fol. 289 v°).

4986. — Guillaume de La Mare, écuyer, seigneur de Gillevoisin, paroisse d'Auvers près Étampes, demeurant à Gillevoisin, et Anne Baraton, contrat de mariage. Par ce contrat Guillaume de La Mare donne à sa future épouse la terre et seigneurie de Gillevoisin, près Étampes, le lieu de la Taille, dans le pays du Maine, ainsi que ses biens, meubles et immeubles, quelconques, et, dans le cas où Barbe Mornay, mère de la future, viendrait à décéder avant son mari François Baraton, seigneur d'Achères en Beauce, il s'engage à payer une somme de 7,000 livres tournois audit François Baraton pour lui tenir compte de pareille somme par lui déboursée dans la poursuite d'un procès au Parlement au sujet de la baronnie d'Achères. En outre, Guillaume de La Mare donne à François Baraton, pour ses bons et agréables services, l'usufruit de la terre et seigneurie de la Taille, pays du Maine. — 30 octobre 1553 (fol. 290).

4987. — Jacques Luillier (ou Lhuillier), seigneur de Pontpoint, Feigneux, Longperrier, Cheminiers, Vaurichard, Olivet et Ablainville, auditeur des Comptes : donation à Marguerite Luillier, sa fille naturelle, «pour luy ayder à vivre au temps advenir, et moyennant ce parvenir à quelque mariage», des terres et seigneuries de Cheminiers et de Vaurichard, près Meung-sur-Loire, de terres aux environs de Vaurichard, et d'un bois de 28 arpents, appelé «les Marchaiz», dans la forêt d'Orléans. — 24 janvier 1539. — Jacques Luillier, seigneur de Pontpoint : ratification de la précédente donation et déclaration portant qu'il a entendu y comprendre une pièce de terre appelée «la Grande Feularde», près de Vaurichard, avec un bois de 25 arpents. — 28 août 1539. — Jacques Luillier, seigneur de Pontpoint, premier président en la Cour des généraux des Aides à Paris : cession et transport à Marguerite Luillier, sa fille, des droits qui lui appartiennent sur le fief et seigneurie d'Ormoy à Auger-Saint-Mard, moyennant la renonciation de Marguerite Luillier aux droits qu'elle peut prétendre sur la terre et seigneurie de Vaurichard et l'abandon d'une rente de 100 livres tournois qu'il lui devait. En outre Jacques Luillier s'engage à libérer sa fille d'une rente de 50 écus d'or soleil qu'elle était tenue de payer à Simon de Machault, auditeur des Comptes, et d'une autre rente de 25 livres tournois qu'elle devait à Jacquinet, avocat en Parlement. — 27 août 1547. — Jacques Luillier, premier président en la Cour des généraux des Aides à Paris, et Marguerite Luillier, sa fille : accord en vertu duquel Jacques Luillier transporte à sa fille une pièce de terre et de bois, de 30 à 40 arpents, appelée «le bois des Queux», au terroir d'Auger-Saint-Mard, et par lequel Marguerite Luillier cède à son père 25 livres tournois de rente sur la ville de Paris. — 15 janvier 1547. — Jacques Luillier, chevalier, seigneur de Pontpoint, premier président en la Cour des Aides et finances, et Marguerite Luillier,

sa fille : échange d'une rente de cent écus d'or soleil sur un manoir, jardin et grand clos entouré de murs aux Prés-Saint-Gervais, paroisse de Pantin, contre deux rentes, l'une de 50 livres tournois, l'autre de 41 livres 13 sols 4 deniers tournois. — 2 novembre 1553 (fol. 292).

4988. — Jacques d'Albon, chevalier de l'Ordre, maréchal de France : «désirant recongnoistre les mérittes, plaisirs et très agréables services à luy cy devant faictz et que luy continue faire par chacun jour me Merlin de Sainct-Gelais, aulmonsnier ordinaire du Roy» : donation audit Mellin de Saint-Gelais d'une rente viagère de 1,400 livres tournois. — 15 juin 1554 (fol. 297).

4989. — Paul Le Vasseur, coutelier à Senlis : donation à Aignan Tardif, marchand, bourgeois de Paris, d'une rente de blé sur les terres à Plailly (près Senlis). — 3 mars 1554 (fol. 297 v°).

4990. — Jacques Despicq, maître cordonnier à Paris, et Marie Goitoillet, sa femme : donation mutuelle. — 18 juin 1546 (fol. 298).

4991. — Christophe Cyrie, marchand boucher à Paris, et Nicole de Says, sa femme : donation mutuelle. — 22 février 1548 (fol. 298 v°).

4992. — Michel Lescuier, prêtre, maître es arts, bachelier en décret en l'Université de Paris : donation à Nicolas de Gaingant, marchand libraire à Paris, son neveu, de la moitié d'une maison à Paris, rue des Amandiers, au Mont-Sainte-Geneviève, «où soulloit aultrefois pendre pour enseigne la Créacion», habitée par le donataire, attenante à l'hôtel où pend pour enseigne l'Image Saint-Nicolas, aboutissant par derrière à l'hôtel d'Albret, avec ses droits sur deux petits appentis ou corps de logis à Paris, rue Saint-Hilaire, derrière la maison à l'enseigne de la Cuiller de bois : «cestz présens don et transport faictz pour récompenser icelluy de Guingant, sondict nepveu, des bons, louables et agréables services, curialitez et plaisirs qui lui a par cy devant faictz, que luy faict de jour en jour..., en tous ses affaires et necessitez». — 25 juin 1554 (fol. 299 v°).

4993. — Hippolyte Violle, veuve d'Aignan de Cailly, vicomte de Carentan et seigneur de Saint-Gratien-sous-Montmorency : donation à Aignan de Cailly, notaire et secrétaire du Roi et trésorier de Bretagne, son fils, «ad ce qu'il trouve meilleur party en mariage», de la moitié des fief, terre et seigneurie de Saint-Gratien, ledit fief comprenant une grande maison avec granges, étables, pressoir, colombier, 12 arpents de jardins, bois, garenne et prés, le tout clos de fossés et de murs, sis dans le village de Saint-Gratien, 50 livres tournois de cens et rentes, 120 arpents de terres labourables, 6 arpents de vignes, et 8 arpents de prés au terroir de Saint-Gratien. — 13 janvier 1554 (fol. 301).

4994. — Louise de Vege, veuve d'Antoine Le Masson (ou Le Maçon), seigneur de Belle-Assise : donation à Zacharie Le Masson, auditeur en la Chambre des Comptes, son fils, d'une maison et jeu de paume à Paris, à l'enseigne de la Lune, rue du Roi de Sicile, «soy pour soy tenir dedans ladicte maison ou la bailler à louaige...; ceste présente donation faicte pour l'amytié maternelle que ladicte damoiselle porte à sondict filz, et aussi en advencement de successions et pour luy donner plus de moiens de se pouvoir myeulx et plus honnestement entretenir». — 3 juillet 1554 (fol. 301 v°).

4995. — Alexandre du Carret, abbé de Bonnecombe : donation à Nicolas Desvalle, solliciteur de ses affaires, d'une rente viagère de 200 livres tournois sur l'Hôtel de Ville, «en considération des bons et agréables services faictz par ledict De Valle à messire Paul du Carret (évêque de Cahors, oncle du dona-

teur), en plusieurs grandz et urgens affaires de sa maison, durant son vivant et jusques à son trespas, et qu'il a depuis ledict trespas fidellement et loyaulment continué lesdictz services audict s^r donnateur en ses affaires ». — 20 avril 1554 (fol. 302).

4996. — Alexandre du Carret, abbé de Bonnecombe : donation à Luc Scaramp, son maître d'hôtel, pour ses bons et agréables services, d'une rente viagère de cent livres tournois. — 10 juillet 1554 (fol. 303 v°).

4997. — Jean Pavye, demeurant à Paris, et Vincente Le Noble, veuve de Jean du Buisson, demeurant à Paris : contrat de mariage, avec donation mutuelle de l'usufruit de leurs biens meubles et conquêts immeubles. — 30 mai 1545 (fol. 304 v°).

4998. — Claude Richier, seigneur en partie de Genouilly et de la Grange-la-Prévôté : donation à Pierre Richier, trésorier des mortes payes et fortifications de Champagne, son frère, de portions de la terre et seigneurie de la Grange-la-Prévôté, près Melun, en la prévôté et vicomté de Paris, de 50 arpents de terre, dite les «bois de Doumetain», de terres et du Moulin neuf à Seine-Port, et de deux maisons contiguës à Paris, rue de la Limace; ladite donation passée au camp d'Étréaupont, en présence de Guillaume Girard, lieutenant de la Prévôté de l'Hôtel. — 16 juillet 1554 (fol. 305).

4999. — Françoise Boyault, veuve de Jean Borson, marchand bonnetier, demeurant à Paris, rue des Cinq-Diamants : remise à Emond de La Motte, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Honoré, à l'enseigne de l'Image Notre-Dame, et à Suzanne Brissart, sa femme, d'une maison à Paris, rue Saint-Honoré, dont lesdits Emond de La Motte et sa femme lui avaient fait, le 27 juin 1553, une donation à laquelle elle renonce. — 13 juillet 1554 (fol. 305 v°).

5000. — Nicole Chauvet, veuve de Jean Saichy, sergent à verge au Châtelet de Paris : donation à Guillemette Chauvet, femme de Jacques Rousseau, maître verrier, bourgeois de Paris, sa nièce, d'une rente de 40 sols parisis sur une maison à Châtres-sous-Montlhéry, rue Saint-Germain. — 3 juillet 1554 (fol. 306).

5001. — Alexandre du Carret, abbé de Bonnecombe : donation à Luc Guydel, son valet de chambre, en considération de ses bons et agréables services, d'une rente viagère de 100 livres tournois sur l'Hôtel de Ville. — 10 juillet 1554 (fol. 306 v°).

5002. — Jeanne Tuleu, veuve de Jacques Doulcet, seigneur de Chaudevau, près la Ferté-Alais, conseiller au Parlement, dame du fief des «Tueleux», à Villeneuve-le-Roi : testament avec codicille. Par ce testament elle élit sa sépulture en la chapelle Notre-Dame de Braque à Paris, à l'endroit où son mari et aucuns de ses enfants ont été inhumés, et veut avoir pour son convoi le curé ou le vicaire de Saint-Jean-en-Grève, dont elle est paroissienne, avec les clercs, 12 prêtres et les Enfants rouges, et pour luminaire 12 torches et 6 cierges d'une livre et demie, dont moitié au profit des chapelains de la chapelle de Braque, et moitié au profit du vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs dont dépend la chapelle de Braque; elle demande la célébration d'un service complet à Villeneuve-le-Roi et la distribution aux pauvres de Villeneuve d'un setier de blé converti en petits pains. Elle lègue aux enfants de Jacques Le Hardi, commissaire examinateur au Châtelet de Paris, son gendre, et de Jeanne Doulcet, sa fille, 1,000 livres tournois, et aux enfants de Marie Doulcet, veuve de Claude Bataille, élu de Meaux, sa fille, pareille somme de 1,000 livres tournois. La testatrice lègue également à Marguerite Boucher, sa chambrière, 100 livres tournois, tant pour ses salaires et services que pour la bonne amour qu'elle lui porte, «avec sa mes-

chante robbe grise et du drap pour faire le corps de ladicte robbe»; de même à Andrée Chevillon, sa chambrière de chambre, 120 livres tournois pour ses salaires et services, y compris 10 livres tournois, que feu Jacques Doulcet, son fils, lui avait données, lorsqu'elle serait mariée, «avecq ung manteau de drap noir, que ledict deffunct mᵉ Jacques Doulcet portoit aux champs»; à Denise Robert, sa petite chambrière, 15 livres tournois pour ses salaires et services, avec «ses meschantes robbes et cotte noire»; à Marion, sa nourrice, 20 sols tournois, et que lui soit rendu son tablier, tenu en gage pour 10 sols tournois; à la vieille Marion 10 sols tournois; à Françoise, chambrière de Marie Doulcet, 20 sols tournois, à Alizon, sa vigneronne de Montmartre, un setier de blé. Par son codicille la testatrice laisse à Blaise et à Madeleine Doulcet, religieuses, «à chacune d'elles deux escuz d'or soleil par chacun an, leur vye durant seullement, pour ayder à survenir à leurs menus affaires, oultre et par dessus leurs pensions et rentes viagères, et oultre qu'il leur soit baillé une pièce de thoille de lin, contenant 4 ou 5 aulnes, estant en ung coffre de sa garde-robbe. Item, a ordonné et ordonne, et donne charge expresse à sesdictz exécuteurs de continuer et entretenir Pierre Chevillon, naguères son serviteur, à présent aprentif au mestier de saincturier, pendant le temps de son aprentissaige, ensemble de payer à son maistre les deniers restans à payer, suyvant le brevet dudict aprentissaige. Item, ordonne icelle testaresse qu'il soit baillé et donné la vesture d'une robbe de camelot cramoisy viollet de soye, estant de présent en l'un de ses coffres, pour en vestir et abiller la représentation de la glorieuse dame Vierge Marie, estant en l'église de Perfondeval, près Mortagne ou Perche. Item, donne et laisse ladicte testaresse à ladicte chappelle de Bracque ung parement d'autel, dont le dessus est de velours noir et le bas de camelot violet, avec deux custodes de taffetas rouge et bleu, pour servir et mectre au maitre hostel de ladicte chappelle, et où il ne seroict assez grandz pour y servir, le regrandir pour estre sortissable audict maître hostel». — 15, 16 août 1552 (fol. 307 v°).

5003. — Nicolas Permentier, marchand juré mouleur de bois, bourgeois de Paris : donation à Nicolas Marchant, fils de Jean Marchant, tailleur de pierres, bourgeois de Paris, son filleul, de portion d'une maison habitée par le donateur, à Paris, rue du Figuier. — 25 avril 1554 (en double) [fol. 309 et 316].

5004. — Nicolas de Blasse, barbier chirurgien, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et Julienne Julot, veuve de Pierre Rouceau, demeurant audit Saint-Germain-des-Prés : contrat de mariage. Par ce contrat Julienne Julot donne au futur époux les trois quarts d'une maison avec petit jardin à Saint-Germain-des-Prés, en la grande rue, à l'enseigne du Dauphin, aboutissant d'un bout à la Tuilerie dudit lieu, à charge de continuer à servir à Claude Dupré, aveugle, fils de Julienne Julot, une pension viagère de 10 livres tournois, à partir du jour où ledit Claude Dupré sera reçu en l'hôtel des Quinze-Vingts, et de payer à la fabrique de Saint-Sulpice 60 sols tournois pour 12 messes basses par année, qui se diront dans l'église de Saint-Sulpice après le décès de l'un des futurs conjoints. — 31 décembre 1553 (fol. 309 v°).

5005. — Thomas Forestier, compagnon boucher, demeurant rue Saint-Pierre-aux-Bœufs : testament. Par ce testament Thomas Forestier lègue 10 sols à la fabrique de Saint-Pierre-aux-Bœufs, sa paroisse, et 10 sols aux pauvres «pour Dieu», et déclare être redevable envers son maître Nicolas Le Pot, marchand boucher à Paris, de 10 à 12 livres tournois, «mais dict que s'il eust voullu servir ung aultre boucher, qu'il y eust gaigné six ou sept solz daventaige par sepmaine, par

quoy il se rapporte à sa conscience». — 16 juillet 1554 (fol. 311).

5006. — Pierre Thoret, marchand, bourgeois de Paris, et Jeanne Lallier, sa femme : donation à Jacques Gasnier, marchand, bourgeois de Paris, et à Michelle du Triel, sa femme, de leurs biens meubles et ustensiles d'hôtel, «en considération de ce que lesdictz Thoret et sadicte femme ont esté tuteurs et curateurs de ladicte Michelle du Triel, femme dudict Gasnier, en l'administration de ses biens, desquelz ilz se sont serviz et en ont faict leur proffict, sans que jamais il leur ayt rendu aucun compte de ladicte tuition et administration, et qu'ilz sçavent estre redepvables au moien de ce envers lesdictz Gasnier et sa dicte femme en gros deniers, en considération aussi des bons et agréables services que lesdictz Gasnier et sadicte femme leur ont par cy devant faictz, et qu'ilz espèrent cy après recepvoir d'eulx», à charge de pourvoir à l'entretien des donateurs et de faire dire, chaque semaine, pendant une année, une basse messe *de requiem* après le décès de Jeanne Lallier. — 28 juillet 1552 (fol. 311 v°).

5007. — Jeanne de Noyen, veuve de Bernard du Val, écuyer, seigneur du «Plessis de Nesle la Gilberde» : donation à Philippe de Noyen, prêtre, seigneur de Noyen, de ses droits sur la terre et seigneurie de Noyen[-sur-Seine] (près Bray-sur-Seine), sous réserve de l'usufruit pour elle et Antoine du Val, son fils. — 11 juillet 1554 (fol. 311 v°).

5008. — Faron Picherel, marchand à Charly-sur-Marne, et Marguerite Delle, sa femme : donation à Étienne Picherel, écolier juré en l'Université de Paris, fils dudit Faron, d'une rente de blé, afin qu'il «ayt mieulx de quoy entretenir son estat en son temps d'estude, et en raison de ses bons et agréables services et amitiez». — 3 mai 1554 (fol. 312 v°).

5009. — Charles Guérard, compagnon cordonnier à Paris, et Marguerite Gantois, sa femme : donation mutuelle. — 8 avril 1551 (fol. 313 v°).

5010. — Nicolas Mesnaiger, tailleur suivant la Cour, et Pasquette Le Prebstre, sa femme : donation mutuelle. — 16 janvier 1548 (fol. 314).

5011. — Jean Toustain, chanoine et archidiacre de Brie en l'église de Paris : donation à Martin Le Camus, conseiller au Parlement, son neveu, d'une rente de 36 livres 6 sols 1 denier tournois sur l'Hôtel-de-Ville, «à la charge que si Marie Le Camus, fille dudict m[e] Martin Le Camus, donnateur, et de damoiselle Loise Le Grain, sa femme, est relligieuse, la pention de ladicte Marie Le Camus en son estat de religion..., sera prinse et payée sur ladicte rente dessus donnée, la vie durant d'icelle Marie Le Camus, ad ce que ladicte Marye Le Camus ayt à prier Dieu pour luy». — 29 juillet 1554 (fol. 314 v°).

5012. — Louis Perrichon, marchand voiturier par eau à Melun : donation à Guillaume Perrichon, marchand voiturier par eau à Paris, son frère, de vignes au terroir de Paris, aux lieux dits «Fescan, la Granche aux Merciers», sur le chemin de Charenton et près la porte Saint-Antoine, au lieu dit «le Petit arpent», sur le chemin du boulevard près la porte Saint-Antoine à Popincourt. — 2 mars 1552 (fol. 315).

5013. — Dymètre Paillelago, écuyer, sommelier de paneterie ordinaire du Roi, capitaine et concierge de l'hôtel et parc des Tournelles à Paris, demeurant à l'hôtel des Tournelles, et Jeanne de Vitry, veuve de Louis Gilles, procureur au Châtelet de Paris, sa fiancée : clause additionnelle à leur contrat de mariage, en vertu de laquelle Jeanne de Vitry donne, en cas de prédécès, à son futur époux une rente viagère de 2 muids de blé sur ses biens. — 22 juillet 1545, 15 et 16 novembre 1554 (fol. 316 v°).

5014. — Perrette Carat, veuve de Gilles Iarnet, bourgeois de Paris : donation à Nicolas Harnet, son fils, de la moitié du droit uccessif à elle échu par le décès de Nicole arat, huissier du Roi au Parlement, son ère. — 15 juillet 1553 (fol. 317 v°).

5015. — Nicolas Carat, avocat en Parleıent, et Claude Pellé, veuve de Guillaume Iabille, procureur au Châtelet de Paris : ontrat de mariage avec donation mutuelle e l'usufruit des biens des futurs conjoints. – 23 août 1553 (fol. 318).

5016. — Geneviève Amy, veuve de Jean u Chastel, avocat en Parlement : donation à uy Chauveau, son neveu, «ad ce qu'il ayt de uoy mieulx vivre, soy entretenir aux estudes t en icelles acquérir degré», d'une rente de 5 livres tournois, à elle due par Julien hauveau, procureur au Parlement, père de uy, et de ses droits sur la ferme de «Montıau», au pays du Maine. — 13 janvier 1555 fol. 319).

5017. — Marie Le Jeune, femme de Phippe de Vigier, écuyer, seigneur de «Rochelon» en Poitou, demeurant à Paris : doation à Nicole Lallement, procureur au Châelet de Paris, «en récompense des sallaires, ournées et vaccations, fraiz et mises faictz t frayez par icelluy Lallement ès procès et ffaires d'elle et de sondict mary», d'une rente e 50 livres tournois. — 7 février 1555 fol. 320).

5018. — Jean Basannier, conseiller du Roi au siège présidial d'Évreux : acceptation e la donation faite à lui et à ses enfants nés t à naître, les 28 juin et 15 octobre 1553, ar Jean Basannier, bourgeois de Paris, son ère, par Philippe Basannier, curé de Neauhle-le-Château, maître des Requêtes de la Reine, par Anne Basannier, veuve de Franois Bénévent, avocat du Roi aux Monnaies, et ar Nicolas Basannier, receveur des aides t tailles en l'élection d'Évreux, ses frères et sœur, sous certaines charges et obligations. — 26 mars 1555 (fol. 320 v°).

5019. — Emond Largentier, seigneur en partie de Magnicourt, demeurant à Troyes : donation à Nicole Favier, conseiller au Parlement de Paris, du quart de la terre et seigneurie de Magnicourt, au bailliage de Chaumont-en-Bassigny. — 27 décembre 1554 (fol. 321 v°).

5020. — Guillaume de Labbaye, bonnetier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, et Jeanne Malingre, fille de feu Michel Malingre, aiguilletier, demeurant à Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Picot, prêtre, promoteur en cour d'église à Paris, «pour la bonne amityé qu'il a et porte à ladicte Jehanne Malingre», promet de fournir aux futurs époux, avant leurs «espousailles», un mobilier avec linge et vaisselle, 10 livres tournois en argent comptant, et «de vestir et habiller à ses despens ladicte Jehanne de trois robbes, trois corsetz et deux chapperons, le tout neuf, bon et honneste, tel que à l'estat desdictz futurs mariez appartient», et leur fait donation de tous ses biens, meubles et immeubles, à charge par lesdits mariés «de faire mettre en sépulture ledict Picot et luy faire faire quelque service à leur discrétion, honnestement, selon leur estat et quallité». De plus, «promect ledict Picot faire la feste à ses despens des espouzailles d'iceulx futurs mariez jusques à trente personnes, et demoureront les dons desdictz au proffict desdictz futurs conjoinctz, daventaige les loger en une chambre dedans sa maison ung an durant, sans en payer aucun loyer». — 16 juillet 1553 (fol. 323).

5021. — Jean Bocquet, marchand, bourgeois de Paris, et Catherine Cors, sa femme : donation mutuelle. — 10 décembre 1549 (fol. 324).

5022. — Nicaise Coffry, compagnon orfèvre, demeurant à Paris : donation à Jean

Coffry, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, son frère, des droits qu'il peut avoir sur la succession de Jeanne Penancouart, femme de Mathurin Coffry, sa mère, et de tous les droits qui pourront lui échoir à propos du bail d'une maison à double corps d'hôtel, à Paris, rue de la Vieille-Tixeranderie, ayant issue par derrière en la place de Grève, à l'enseigne du Heaume, attenante, d'une part, et par devant à l'hôtel des Dames Saint-Antoine-des-Champs, d'autre part, à un petit hôtel appartenant au curé de Saint-Jean-en-Grève, et par derrière à l'hôtel du Grand-Godet et à la place de Grève. — 2 janvier 1556 (fol. 324 v°).

5023. — Pierre Amer : confirmation de la donation des terres et seigneuries de Villebéon et Vaux, par lui faite, le 16 août 1553, avec sa maison de la rue du Plâtre, près les Blancs-Manteaux, à Claude Amer, femme de Jacques Belin, écuyer, sa fille naturelle, légitimée par le Roi, et donation de tous ses meubles et immeubles, à charge d'exécuter son testament, jusqu'à concurrence de 10,000 livres tournois et de 500 livres de rente viagère. — 5 juillet 1555 (fol. 325).

5024. — Marie Guypille, veuve de Jean de Blois et auparavant veuve de Jean Caqueneau, marchands, bourgeois de Paris : donation à Germaine de Blois, femme de Henri de Cornouaille, marchand, bourgeois de Paris, sa fille, de ses droits sur une ferme et métairie au village de Boran, avec vignes, terres, prés et rentes aux terroirs de Boran, Morancy, Montataire et aux environs. — 24 juin 1555 (fol. 326 v°).

5025. — Antoine Duboys, écuyer, licencié ès lois, avocat en Parlement, prévôt général en l'Île-de-France, pays et lieux circonvoisins, et Françoise de Pompeville, veuve de Nicolas Dugué, marchand, bourgeois de Paris : contrat de mariage. — 7 janvier 1551 (fol. 330).

5026. — Simon de Lyon, laboureur à Courtry, et Catherine Testart, sa femme : donation mutuelle. — 24 avril 1553 (fol. 331 v°).

5027. — Claude de Frémy, demeurant à Paris, natif d'Isle-sous-Montréal en Champagne, et Françoise des Rieux, veuve de Vivant Gautherot, marchand libraire juré, demeurant à Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Françoise des Rieux donne à son futur époux, dans le cas où il lui survivrait sans enfants, le quart d'une maison à Paris, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de l'Image Saint-Martin, habitée par elle, avec 600 livres tournois à prélever sur ses biens, et réciproquement Claude de Frémy donne à la future épouse tous ses biens, meubles et immeubles, se trouvant en la ville et prévôté de Paris. — 21 avril 1553 (fol. 332).

5028. — Pierre Hamelin, procureur au Parlement : donation à François Fiérat, écolier, étudiant en l'Université de Paris, «pour aucunement le récompenser de ses bons et agréables services», de deux rentes foncières, l'une de 20 sols, l'autre de 30 sols tournois sur trois maisons à Sens. — 31 octobre 1547 (fol. 332 v°).

5029. — Jean Garnier, bourgeois de Paris : donation à Jean Huart, l'aîné, procureur au Châtelet de Paris, et à Claude Garnier, sa femme, ses beau-frère et sœur, d'une rente de 13 livres tournois. — 24 septembre 1555 (fol. 333).

5030. — Jean Garnier, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean Huart, l'aîné, procureur au Châtelet de Paris, et à Claude Garnier, sa femme, ses beau-frère et sœur, de 100 livres tournois de rente, dues par les héritiers de Jean Le Saulnier, conseiller au Châtelet, et Perrette Danetz, sa femme, ses oncle et tante. — 27 septembre 1555 (fol. 333 v°).

5031. — Marie de Montchenu, dame de Guercheville et de Massy en partie : donation à

nne, duc de Montmorency, pair et connétable e France, «pour la bonne affection qu'elle iy porte», de la moitié de la baronnie de assy et de la totalité du château de Massy près Palaiseau), ayant appartenu à feu Louis e Harcourt, son mari. — 14 août 1555 ol. 334).

5032. — Anne de Poncher, femme d'Anine Bohier, chevalier, sieur et baron de aint-Cirgues, diocèse de Clermont, au nom comme procuratrice d'Antoine Bohier : doation à Anne de Montmorency, duc de Montorency, pair et connétable de France, de baronnie et châtellenie de Saint-Cirgues, es seigneuries de Champeix et Saurier, et des rres, châtellenies et seigneuries de Chidrac, ardines, Perrier, du Mas et de la Tour-Boer, au duché d'Auvergne; «ceste présente onation, faicte pour plusieurs grandes causes raisons à ce mouvans ledict Bohier, ne sora aucun effect», dans le cas de naissance enfants mâles ou femelles dudit Antoine ohier. — 19 septembre 1555 (fol. 335).

5033. — Jean du Vallet, laboureur de gnes à Verrières, et Jeanne Prévost, veuve e Guyot Bourgeois, laboureur de vignes à errières : contrat de mariage. Par ce contrat eanne Prévost donne à son futur mari l'usuuit de tous ses biens. — 21 juin 1540 ol. 337).

5034. — Anne, duc de Montmorency, pair connétable de France : «désirant recongoistre la bonne volunté et affection dont amoiselle Marye de Montchenu, dame de uercheville, a usé envers luy, luy ayant préntement faict don, cession et transport de moictyé par indivis de la baronnie, terre et eigneurye de Macy» : promesse d'acheter, dans délai de deux ans, l'autre moitié de ladite aronnie, et donation à Marie de Montchenu e l'usufruit de cette moitié. — 14 août 1555 ol. 337 v°).

5035. — Marie Le Jeune, femme de Philippe Vigier, écuyer, seigneur de «Rochebelon» en Poitou : donation à Antoine Fumée, grand rapporteur de la Chancellerie de France, qui l'a «aydée et secourue en tous ses affaires, négoces et procès, et luy a faict plusieurs autres gratuitez», d'une somme de 400 écus, constituant la moitié de sa dot, et de 150 livres tournois de rente, à elle constituée par Charles d'Angennes, seigneur de Rambouillet, Charles de Pierrevive, seigneur de Lésigny, et Antoine Gondy, seigneur du Péron. — 4 octobre 1555 (fol. 338).

5036. — Marie Le Jeune, femme de Philippe Vigier, écuyer, demeurant à Paris : donation à Antoine Fumée, grand rapporteur de la Chancellerie de France, «en raison du grand, fervant amour, dilection et affection que dès longtemps a, comme encores de présent, elle a eu et dit avoir» audit Antoine Fumée, de la ferme de la Grand Maison à Noisiel-sur-Marne, avec tout son mobilier. — 30 septembre 1555 (fol. 340).

5037. — Guillaume de Bezançon, général et conseiller du Roi sur le fait de la justice des Aides et finances à Paris, et Jeanne Bourgoing, sa femme : donation mutuelle. — 4 septembre 1554 (fol. 341 v°).

5038. — Guillemette Rat, veuve de Pierre Mérault, notaire au Châtelet de Paris : donation à Jean Mérault, marchand, bourgeois de Paris, son fils, de ses droits sur les biens qu'elle possède à Orsigny, paroisse de Saclay, consistant en maisons, étables, jardins, parc derrière, terres et rentes, de 7 livres 10 sols 10 deniers tournois de rente, dues par les héritiers de Guillaume Rat, seigneur d'Orsigny, et par François Briçonnet, conseiller au Parlement, et de ses droits sur la maison de l'Image Notre-Dame à Paris, rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie. — 24 novembre 1555 (fol. 343 v°).

5039. — Antoine Fumée, conseiller du Roi au Grand Conseil et grand rapporteur en la Chancellerie de France : donation à Nicole Lallement, procureur au Châtelet de Paris, de 150 livres tournois de rente qui lui avaient été cédées et transportées par Marie Le Jeune, femme de Philippe Vigier, à charge par ledit Lallement de servir à Philippe Vigier une rente viagère de 150 livres tournois. — 13 octobre 1555 (fol. 344 v°).

5040. — Girard d'Athies et Nicole Journée, avocat en Parlement, au nom et comme fondés de procuration de Marguerite de Broye, comtesse de Nanteuil, femme de Georges d'Urre, seigneur de Venterol : 1° donation à François de Lorraine, duc de Guise, et à Anne d'Este, sa femme, «pour l'honneur, amour et affection que ladicte dame porte ausdictz seigneur et dame, duc et duchesse», des maison et château de Nanteuil-le-Haudouin, avec jardins, vignes et petit bois, sous réserve du droit d'habitation au château par Marguerite de Broye, sa vie durant; 2° vente, cession et transport aux mêmes duc et duchesse de Guise du surplus du comté de Nanteuil, fiefs, rivières, moulins, parcs, forêts, et gruerie de Valois, moyennant le prix de 260,000 livres tournois, dont 50,000 livres seront affectées au payement des dettes de Marguerite de Broye, suivant déclaration annexée au contrat. — 10 janvier 1556 (fol. 345 v°).

5041. — Marguerite de Broye, comtesse de Nanteuil, femme de Georges d'Urre, seigneur de Venterol : donation à François de Lorraine, duc de Guise, et à Anne d'Este, sa femme, de la plus-value de la partie du comté de Nanteuil-le-Haudouin, qu'elle leur a précédemment vendue. — 6 février 1556 (fol. 351).

5042. — Andrée Rouet, bourgeoise de Paris, veuve de Guillaume Ballet, marchand patenôtrier, bourgeois de Paris : confirmation de la donation par elle faite, le 25 mai 1555, à Nicolas Le Mercier, marchand patenôtrier, bourgeois de Paris, de 150 livres tournois de rente sur une maison à Paris, qu'habite la donatrice, rue de la Huchette, ayant pour enseigne au-dessus de la porte l'Image de Notre-Dame-de-Liesse, attenante aux étables de la maison où pend pour enseigne le Lion-d'Or; sur la moitié d'une autre maison à Paris, rue de la Calende, à l'enseigne de l'Image «madame Saincte-Catherine», sur la moitié de la maison, avec cou[r] et jardin, du Sabot, aux faubourgs Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris» ; ladite donation fait[e] à charge par ledit Le Mercier, «à tousjour[s] et perpétuité donner et aulmosner par chacu[n] jour de jeudi de chacune sepmaine de l'an à l'intencion de ladicte Andrée Rouet, dudic[t] deffunct son mary, leurs parens et amys tres[passez], en pain, vin et viande jusques à l[a] valleur de 10 solz tournois, pour chacun[e] foys, en aulmosne aux pauvres prisonnier[s] du Grant et Petit Chastellet de Paris, cour[t] d'église et de la Court de Parlement en l[a] Conciergerye du Palays à Paris, ainsi que la dicte vefve et ledict deffunct Ballet, son mary l'avoient et ont acoustumé faire, comme fai[t] soit et faict encores de présent ladicte veufve assavoir, une foys audict Grand Chastellet l'autre foys au Petit Chastellet, une autre foy[s] à ladicte court d'église et l'autre en ladicte Con[]ciergerye, et ainsi à continuer à tousjours pa[r] chacune sepmaine audict jour de jeudi fair[e] ladicte aulmosne. Et de ce est tenu ledict L[e] Mercier faire mectre et asseoir ung tablea[u] de pierre en chacune desdictes prisons, o[ù] sera engravé et contenu le vouloir et inten[]tion de ladicte vefve pour l'effect, payement [et] continuation d'icelle aulmosne, qui doibt est[re] distribuée aux pauvres prisonniers, sans c[e] que les geolliers et consiergiers d'icelles pri[]sons y puissent riens prétendre», et à charg[e] également de faire célébrer dans chacune d[es] églises des Quatre-Mendiants à Paris, ou autr[e] paroisse, un service complet après le déc[ès] de ladite veuve; «icelle donation faicte au

ict Le Mercier pour aucunement le récomenser des bons et agréables services qui luy voit auparavant faictz et faisoit continuellement». — 31 octobre 1555 (fol. 352 v°).

5043. — Guillaume Lefèvre, marchand à ontoise, et Thomasse Debray, veuve de Guilaume Messel, greffier de la prévôté d'Argenuil : contrat de mariage, avec donation muelle. — 1er octobre 1556 (fol. 356).

5044. — Madeleine Peron, veuve de Pierre esprez, marchand à Nevers, seigneur de la lotte-de-Latigny : donation à François Desprez, colier, étudiant en l'Université de Paris, son ls, «pour subvenir aux fraiz et despens... ar luy par chascun jour faictz à l'exercice e son estude et pour la continuation d'icelle», 'une créance de 51 livres tournois, due ar Ravaud, seigneur de Vielbourg, et d'une utre créance de 17 livres tournois sur feu antaléon de Vielbourg. — 22 janvier 1556 ol. 357).

5045. — Antoine Fumée, conseiller au rand Conseil et grand rapporteur en la Chanellerie de France : donation à Philippe Viier, seigneur de «Rocheblon» en Poitou, des roits de revendiquer 400 écus soleil sur les iens dudit Vigier, en vertu de la donation qui i avait été faite, le 4 octobre 1555, par Marie e Jeune, femme du même Vigier, de partie e sa dot. — 28 octobre 1556 (fol. 358 v°).

5046. — Nicolas Fromentin, marchand, ourgeois de Paris, et Anne Girard, fille de u Philippe Girard, marchand apothicaire, ourgeois de Paris, contrat de mariage. Par e contrat Nicolas Fromentin donne à sa fuire le cinquième de tous ses biens, et une omme de 1,000 livres tournois en argent omptant. — 26 novembre 1556 (fol. 359 v°).

5047. — Agnès Tanneguy, veuve d'Innoent Guynaut, marchand, bourgeois de Paris : onation à Jean et à François Guynaut, marhands, bourgeois de Paris, ses enfants, de deux maisons contiguës à Paris, comprenant corps d'hôtel et chantiers, rue de la «Verrye», Potherie», attenantes, d'une part, à la maison et chantier de la demoiselle Boucher, d'autre part, à la rue de la Poterie, en la censive du fief de «Harren, dict Coquatrix», à charge de délivrer, après le décès de ladite Agnès Tanneguy, 500 livres tournois à ses héritiers. — 4 septembre 1556 (fol. 360 v°).

5048. — Antoine du Prat, seigneur de Nantouillet, prévôt de Paris : donation de 100 livres tournois de rente à la communauté et bourses des pauvres de Paris, de 100 livres tournois de rente aux pauvres de l'Hôtel-Dieu, de 100 livres tournois de rente aux pauvres enfants de l'hôpital de la Trinité, de 50 livres tournois de rente aux pauvres prisonniers de la Conciergerie du Palais à Paris, de 50 livres tournois de rente aux pauvres prisonniers du Châtelet, à prendre sur la ferme de l'imposition du gros et du huitième de Vitry-sur-Seine; «cest pur don, cession et transport entre vifz faictz pour l'honneur de Dieu, affin d'estre pour ledict seigneur donateur participant aux prières desdictz pauvres». — 12 janvier 1557 (fol. 362).

5049. — Nicolas Pareau, marchand à Paris : donation à Nicole Pasté, prêtre, demeurant à Paris, «pour la bonne et vraye amour» qu'il dit avoir pour lui, de ses droits sur la succession de Michelle Le Maistre, veuve de Pierre Labbé, sa tante. — 15 septembre 1556 (fol. 363).

5050. — Guillaume de La Faye, avocat au Châtelet de Paris : donation à Charles Anthonis, général en la Cour des Aides à Paris, son beau-frère, d'une masure close de murs, à Paris, rue Saint-Martin, au coin de la rue de Montmorency, servant de chantier de bois et louée à Denis Petit, marchand de bois, attenante à la maison de la Corne, de la moitié de 75 arpents de bois taillis au terroir de Villeneuve(-Saint-Georges), appelés le

bois des «Bruyères» et des deux tiers de 80 arpents de bois taillis, dits «les bois Guyon», à côté du bois précédent. — 25 novembre 1554 (fol. 363 v°).

5051. — Claude Couldriset, «teutier» ordinaire du Roi et maître tapissier, bourgeois de Paris, et Nicole aux Bœufz, sa femme : donation mutuelle. — 15 février 1557 (fol. 364 v°).

5052. — Pierre Jacquemin, marchand, bourgeois de Paris, et Guillemette Bastellier, sa femme : donation mutuelle. — 9 décembre 1545 (fol. 365).

5053. — Jean Brissonnet de Vallances, marchand suivant la cour, et Jeanne Le Lieur, sa femme : donation aux chantres, chanoines et chapitre de l'église de Saint-Honoré à Paris, de la maison qu'ils habitent à Paris, rue «du Boulloit», et d'un «tableau doré, où est enchassé une Nostre-Dame-de-Boullongne, lequel tableau lesdictz de Sainct-Honoré seront tenuz mectre et apposer en ladicte église, en la chapelle Nostre-Dame-des-Vertuz et près la belle dame des Vertuz», à charge de leur donner la sépulture dans cette chapelle et d'y faire célébrer tous les vendredis une basse messe *de requiem*, dont la fondation sera rappelée par une «épitaphe» de pierre de taille placée dans la chapelle. — 23 novembre 1557 (fol. 365 v°).

5054. — Jeanne Petit, veuve en dernières noces de Philippe Noël, demeurant à Grignon, paroisse de Thiais : donation à Pierre Petit, laboureur de vignes à Grignon, son neveu, de terres au terroir de Thiais et de vignes au terroir d'Orly, près Choisy-le-Roi. — 7 janvier 1557 (fol. 367).

5055. — Gilles Girard, avocat en Parlement, et Gabrielle Gohory, sa femme : donation mutuelle. — 26 mai 1557 (fol. 367 v°).

5056. — Françoise Berthelot, veuve de Jean de Laultier, avocat en Parlement : donation à Antoinette de Laultier, sa petite-fille, d'une rente de 60 livres tournois sur l'Hôtel-de-Ville. — 16 juillet 1557 (fol. 368 v°).

5057. — Louis de Flandres, serrurier, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Denis, et Espérance Clouet, veuve de Claude Lormet, mercier, demeurant à Pont-Sainte-Maxence : contrat de mariage, avec donation mutuelle. — 28 mars 1557 (fol. 369 v°).

5058. — Adrien Le Sery, marchand, bourgeois de Paris, et Denise de Breully, sa femme : donation mutuelle. — 23 février 1550 (fol. 370).

5059. — Jean Le Rond, marchand hôtelier, demeurant à Paris, rue Pavée, et Tiennette Jasle, veuve de Raphaël Drieu, bourgeois de Paris : contrat de mariage, avec donation mutuelle. — 6 mai 1554 (fol. 370 v°).

5060. — Noël Yvon (ou Yon), laboureur à Chauvry : donation à Guillaume et à Mathurin Yon, ses enfants, de quatre juments, avec une pouliche, deux génisses, une charrette, une charrue, deux herses, de meubles, d'ustensiles de ménage, de linge, de blé, orge et avoine en gerbes, de la moitié d'une maison avec jardin à Chauvry (près Montmorency), sur la grande rue, de terres aux terroirs de Chauvry et de Bethemont (près Montmorency). — 24 juillet 1557 (fol. 371 v°).

5061. — Jeanne Le Roy, veuve de Jean Maille, marchand, bourgeois de Paris : donation à Claude Maille, son fils, en récompense de ses bons et agréables services, «afin qu'il ayt plus grand moyen de vivre et soy entretenir pour le temps advenir», d'un jardin clos de murs, dans lequel se trouve une petite maison, sis à Paris, rue de Montorgueil, au lieu dit «les Petitz Caryaus», attenant au lieu dit «la Corderie de David», d'une vigne au terroir des Prés-Saint-Gervais, au lieu dit «la Plastrière», d'une rente de 12 livres tournois sur des ha-

bitants des Prés-Saint-Gervais, et d'une autre rente de 75 sols tournois sur une terre plantée en vigne audit lieu, à charge de faire célébrer un service complet après son décès, et de donner chaque année à Philippe Maille, religieux au couvent des Carmes à Paris, 12 livres tournois, «pour subvenir à ses nécessitez». — 24 septembre 1554 (fol. 373 v°).

5062. — Jacques Gaultier, maître charpentier à Paris, demeurant rue Aumaire, se trouvant incapable de travailler pour gagner sa vie, par suite d'une «longue et griefve malladye et de son grand et ancien aage» : donation de tous ses biens, meubles et immeubles, à Jean Gaultier, charpentier, son fils, qui a promis de subvenir à son entretien bien «honnestement, ainsi qu'il a accoustumé d'avoir, et le tout bien doulcement et humainement». — 14 octobre 1557 (fol. 376).

Y 100. — Registre in-folio, 322 feuillets, papier. Vol. 15.

(20 mai 1558-2 novembre 1559 [dates des Insinuations].)

5063. — Claude Sauvaige, l'aîné, laboureur à «Seaulx-le-Grand» (Sceaux près Paris), âgé de 80 ans et plus : déclarant «qu'au moyen de son ancien aage et débilité de sa personne, il ne pourroit et ne peult gaigner doresnavant sa vye, ne labourer et entretenir aucuns petis héritaiges qu'il tient et possedde encores de présent, congnoissant la bonne probité de Claude Sauvaige, le jeune, son filz, qui est vigillant et travaillant de jour en jour, auquel voluntiers il feroit transport de sesdictz biens, à la charge de le nourrir et entretenir avec luy au reste de sa vye» : donation audit Claude Sauvaige, le jeune, laboureur à Sceaux, d'une maison avec jardin à Sceaux, en la grande rue, des meubles se trouvant dans ladite maison, de terres et vignes aux terroirs de Sceaux et du Plessis (-Picquet), d'une terre et vigne au terroir de Saint-Marcel-lez-Paris, au lieu dit «le Cloz Saint-Marcel», et d'une créance de 125 livres 12 sols tournois sur un laboureur de Sceaux, à charge par ledit Claude Sauvaige, le jeune, de payer ses dettes, notamment 65 livres à Guillaume Danetz, marchand drapier à Paris, 60 sols tournois à Jean Gobelin à Saint-Marcel, de le loger et nourrir avec lui et à sa table, et de «luy fournir et bailler par chacun jour une pinte de vin pour son boire, mesure Sainct-Denis, le penser tant sain que mallade, bien et honnestement, ainsi qu'il appartient et comme filz est tenu envers père, l'entretenir et fournir d'habillements à luy nécessaires, bien et honnestement», et de lui «bailler et payer... par chacune sepmaine de l'an, au jour de dymanche, 12 deniers tournois pour faire ses aulmosnes et avoir ses petites nécessitez, et encores à chacune des quatre bonnes festes de l'an 3 solz tournois, aussi pour faire ses aulmosnes». — 30 mars 1558 (fol. 1).

5064. — Simon Badoulx, greffier du Roi au Parlement de Turin et secrétaire du duc de Guise, et Nicolas Badoulx, notaire et secrétaire du Roi, frères : déclaration portant désistement d'une convention passée entre eux, le 8 décembre 1549, pour l'emploi d'une somme de 10,000 livres tournois qu'ils possédaient en commun, en raison du mariage de Simon Badoulx avec Didière Bégat, conclu depuis cette convention, et abandon à sa belle-sœur de 10,000 livres tournois à prélever sur ses biens, et de 5,000 livres avec les deniers qui proviendront de la vente du greffe de Turin, à ses enfants, «que ledit m^e Nicolas Basdoulx désire advancer, comme ses nepveux bien aymez». — 28 avril 1558 (fol. 2 v°).

5065. — Étienne Besson, tailleur suivant la Cour, natif de Lyon, et Nicole Eustace, fille d'Hubert Eustace, marchand à Chaumont, près Pontoise : contrat de mariage. Par ce contrat Ysabeau de Larche, tante de Nicole Eustace, donne aux futurs époux une somme de 5 écus d'or, avec un mobilier et du linge, pour être quitte des salaires gagnés par sa nièce durant le temps qu'elle a habité avec elle. — 4 mai 1558 (fol. 3 v°).

5066. — Louis Le Grand, charpentier, demeurant à Paris, rue de la Cerisaie, et Marie Lugan, veuve de Henri Caille, menuisier, demeurant même rue : contrat de mariage. Par ce contrat Marie Lugan donne à Jean Le Grand, fils d'un premier mariage de son futur, tous ses biens, meubles et immeubles. — 6 février 1558 (fol. 5).

5067. — Guillaume Dufresne, dit «du Mesnil», chantre de la chapelle du Roi, demeurant à Paris, et Hardouine Marchandel, native d'Amboise, aussi demeurant à Paris : donation mutuelle de leurs biens meubles, or et argent monnayés et créances. — 26 mai 1558 (fol. 5 v°).

5068. — Claude Rossignol, femme de Guillaume de Foucroy, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Jacques, à Étienne, à Espérance, à Denise et à Marguerite de La Croix, ses neveux et nièces, «en considération tant des bons et agréables plaisirs et services que Jehanne de Foucroy, leur mère, luy a faictz tant en sa santé que durant sa malladye, que pareillement des plaisirs que ledict deffunct, Jacques de La Croix, père desdictz myneurs, luy a aussi faictz de son vivant, depuis le temps que ladicte donatrice a esté mariée», de la moitié de deux maisons contiguës à Paris, rue Saint-Martin, aux enseignes des Trois Croissants et des Grosses Patenôtres, la première habitée par la donatrice et son mari. — 17 juin 1558 (fol. 6).

5069. — Denise Daulcy, veuve de Jean Cousinot, marchand chapelier, bourgeois de Paris : donation à Mathurin Cousinot, marchand chapelier, bourgeois de Paris, son fils, et à Étiennette Gamare, sa belle-fille, de la moitié d'une maison qu'elle habite à Paris, au bout du Pont Notre-Dame, «joignant l'une des masses dudict pont, du costé de la rue de la Tannerye», attenante à la maison où pend pour enseigne l'Image Sainte-Luce, ladite moitié de maison lui appartenant en vertu de bail à rente viagère fait à son mari par l'œuvre et fabrique de l'église Saint-Gervais, et du quart des meubles dont elle sera propriétaire au jour de son décès, à charge par son fils et sa bru de faire célébrer, chaque année, dans l'église où elle sera inhumée un service anniversaire. — 7 juillet 1558 (fol. 7 v°).

5070. — François Fontaine, laboureur de vignes, demeurant à Verneuil-«sur-Esne» (Verneuil-Courtonne) : donation à Simon de Prée, prêtre, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son oncle, «ad ce qu'il ayt myeulx de quoy vivre, soy entretenir à l'estude et en icelle y acquérir degré et science», de la moitié d'un jardin et d'une maison audit Verneuil. — 28 juin 1558 (fol. 9).

5071. — Pierre Langlois, prêtre, habitué en l'église de Saint-Étienne-du-Mont à Paris, demeurant aux faubourgs Saint-Marcel-lez-Paris, rue des Carmes : donation à Jean de Bonvillier, procureur au Châtelet de Paris, son neveu, d'une maison avec jardin au Plessis-Raoul, dit «Picquet». — 5 juillet 1558 (fol. 9 v°).

5072. — Alexandre Le Chandelier, sergent à verge au Châtelet de Paris, et Guillemette Maillart, sa femme : donation mutuelle. — 17 août 1553 (fol. 10 v°).

5073. — René Lefèvre, archidiacre en la

nde église cathédrale de Montauban, demeurant à Montauban, se trouvant momentanément à Paris : donation à sa sœur de ses its sur la succession de Jean Lefèvre, son re. — 16 août 1555 (fol. 11).

5074. — Guillemette des Champs, veuve Guillaume Angot, demeurant à Nanterre : ament. Par cet acte Guillemette des Champs, our estre partissipante aux prières et bien tz des bons et catolicques chrestiens et aux ères qui ont acoustumé estre faictes aux snes des esglizes, les jours et dimanche, à lise mons[r] Sainct-Morice et chappelle Saincteneviefve à Nanterre», laisse à chacune d'elles deniers parisis. Elle lègue à Marie Maçon, me de Guillaume Roty, demeurant à Nanre, sa nièce, ses biens meubles et conquêts neubles, et à Louise La Rue, sa nièce, qu'elle titue son héritière universelle, sa maison à terre, rue des Taverniers, et des vignes terroir de Nanterre. De plus elle déclare oir à Guillaume Roty, laboureur à Nanre, son exécuteur testamentaire, «tant pour ent presté pour son vivre que pour labeur vignes», 30 livres tournois. — 2 août 58 (fol. 11 v°).

5075. — Marie Dain, femme de Gilles spoigny, notaire au Châtelet de Paris : ation à Nicolas d'Espoigny, écolier, étunt en l'Université de Paris, son fils, de nes aux terroirs de Pierrefitte et de Sarles. — 21 août 1558 (fol. 13).

5076. — Thierry du Mont, maître des Reêtes ordinaire de l'Hôtel, seigneur d'Acy-Multien, et Catherine Cornu, sa femme : nation mutuelle. — 6 juin 1555 (fol. 14).

5077. — Mathurin Belorge, greffier et ellion de la prévôté de Saint-Maur-lesssés, demeurant à Maisons-sur-Seine, et nne Laigneau, sa femme : donation mulle. — 14 janvier 1558 (fol. 14 v°).

5078. — Marin Rosnel, marchand meunier, demeurant à la Courtille, paroisse Saint-Laurent-lez-Paris, et Simonne Charpin, sa femme : donation mutuelle. — 27 septembre 1558 (fol. 15).

5079. — Mathurin Vaillant, conseiller au Parlement : extrait de son testament reçu, le 30 septembre 1558, par Lamiral et Crozon, notaires au Châtelet, en vertu duquel il lègue : 1° à Jacques Violle, seigneur d'Aigremont, conseiller au Parlement, «pour la conversation mutuelle qu'ilz ont eu ensemble depuis quatre ans en ça», la moitié de ses biens meubles, créances et conquêts immeubles; 2° l'autre moitié desdits biens à Jean Escoreol, le jeune, conseiller au Parlement, son beau-frère, «pour l'amytié fraternelle qu'il luy a tousjours portée et porte, pareillement pour la conversation mutuelle qu'ilz ont eue ensemble depuis la congnoissance que icelluy seigneur testateur dict avoir eue de luy, et avec ce aussi luy donne tous et chascuns ses livres et librairye, semblablement à luy appartenant», lesquels legs ne doivent point préjudicier au don mutuel fait entre le testateur et Jeanne Escoreol, sa femme. — 30 septembre 1558 (fol. 15 v°).

5080. — Pierre Grassin, prêtre, doyen de Bray-sur-Seine, demeurant à Paris : donation à Marie Marcel, veuve de Pierre Lorier, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, de portion d'une vigne au terroir de Créteil, au lieu dit «le Mont de Mély», avec les vins récoltés, à charge de payer les labours faits dans ladite vigne. — 2 octobre 1558 (fol. 16 v°).

5081. — Martin Simon, le jeune, laboureur à Noisy-le-Sec, et Étiennette Alix, veuve de Jean Damoyselet, demeurant à Noisy-le-Sec : contrat de mariage. Par ce contrat Étiennette Alix donne à son futur époux 200 livres tournois à prendre sur ses biens, de préférence sur ses biens meubles. — 9 septembre 1558 (fol. 17 v°).

IMPRIMERIE NATIONALE.

5082. — Jeanne Jacquin, veuve de Nicolas Lucas, dit «Grand Colin», laboureur, demeurant à Cormeilles : donation à Jean Lucas, l'aîné, et à Laurent Lucas, laboureurs audit lieu, ses enfants, de tous ses biens meubles, acquêts et conquêts immeubles, et d'une pièce de terre au terroir de Cormeilles-en-Parisis. — 8 octobre 1558 (fol. 17).

5083. — Nicolas Habert, marchand, demeurant aux faubourgs Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : transport à Pierre Habert, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, son fils, «pour l'entretenement de ses estudes», des droits qu'il peut avoir sur la succession de Nicolas Bouguereau, demeurant au Breuil-«Sainct-Lommer» (Saint-Laumer), paroisse de Villefrancœur, pays de Vendômois. — 11 octobre 1558 (fol. 19).

5084. — Jean Habert, homme de bras, demeurant en la paroisse de Tourailles (près Vendôme), Guillelmine Habert, veuve de Colin Rémon, Jacquet Rémon, le jeune, dit «des Forges», et Andrée Habert, sa femme, demeurant au Breuil «Sainct-Lhommiers», paroisse de Villefrancœur, près Vendôme : cession et transport à Pierre Habert, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur neveu, «pour l'entretenement de ses estudes, et affin que par ce moyen il puisse continuer son cours d'estude et acquérir degré», de leurs droits sur la succession de Nicolas Bouguereau, demeurant au Breuil-Saint-Lhommiers, paroisse de Villefrancœur, pays de Vendôme. — 15 octobre 1558 (fol. 19 v°).

5085. — Benoît Fleury, marchand et menuisier à Villepreux : donation à Laurent Petit, écolier, étudiant en l'Université de Paris, fils de Guillaume Petit, savetier à Paris, près de la porte Saint-Jacques, son neveu, «à celle fin qu'il ayt mieulx de quoy pour l'entretenir aux escolles le temps advenir», de ses droits sur la succession de Françoise Fleury, sa sœur. — 4 novembre 1557 (fol. 20 v°).

5086. — Jeanne Fleury, veuve de Ro
Petit, demeurant au «Monceau Nouvellor
paroisse du Mesnil-Saint-Denis : donatior
Laurent Petit, écolier, étudiant en l'Univ
sité de Paris, son neveu, de ses droits sur
succession de Françoise Fleury, sa sœur.
26 juin 1558 (fol. 21).

5087. — Nicole Warioti, notaire apos
lique et procureur en cours ecclésiastiques
la conservation des privilèges apostoliq
de l'évêché de Paris : donation à Robert Cho
lier, archer de la compagnie du comte d'Arr
du quart d'une maison, avec jardins et vig
à Antony, et de la moitié de ses biens m
bles et créances, «pour les bons traictem
et agréables services que défuncte Jehan
Lambart, mère dudict Choullier, a faict
icelluy donateur». — 10 octobre 15
(fol. 21 v°).

5088. — Jean Fraulde, marchand drap
bourgeois de Paris, et Marguerite Hamel,
femme : donation mutuelle. — 30 octo
1558 (fol. 22 v°).

5089. — Antoine La Houllette, «soldar
demeurant à Tronville, près Ligny en B
rois, se trouvant à Paris : donation à Pie
Doullet, notaire du Roi, procureur au Cl
telet de Paris, son oncle, de maisons, cl
nevière et vignes à Longeville, près Bar ; «ce
don, cession et transport faictz moiennant
que ledict Doulet a remis et quicté audict
Houllette tout ce que luy pourroit deman
à cause des noritures et entretenement par
devant par luy audict de La Houllette faic
ensemble toutes les sommes de deniers
ledict Doulet prestez audict de La Houllett
— 6 juillet 1558 (fol. 23).

5090. — Maurice de La Porte, curé
Sainte-Marie de Perthe, au diocèse de Cl
lons, et écolier, étudiant en l'Université
Paris : donation à Guillaume Lyon, prêt
demeurant à Saint-Germain-en-Laye, son c

n, «pour aulcunement le récompenser de s bons, louables, agréables services, curia-ez et plaisirs», des droits qui lui appartien-ent, en vertu de la donation à lui faite, le ɔ octobre 1554, par Catherine Lhéritier, mère, sur une maison à Paris, rue des arres, près Saint-Paul, «où soulloit pendre our enseigne le Serf vollant», sur une autre aison à la Courtille-lez-Paris, hors la porte ı Temple, attenante à la ruelle du pressoir de ɔpincourt, aboutissant par devant sur le grand emin de la Courtille, d'une rente de 12 li-es tournois, et de tous biens dépendant de succession de Nicole de Croy, promoteur l'Officialité de Paris, sous réserve de 20 li-es tournois de rente, dues à cette succession ır Nicole du Hamel, curé de Cheptainville, avo-t en Parlement, et de ses droits sur la maison collège de Coqueret, au Mont-Saint-Hilaire Paris. — 30 mars 1558 (fol. 23 v°).

5091. — Guillaume Duchesne, maître onnetier en drap, bourgeois de Paris : do-tion à Pasquier Lamy, compagnon bonne-r en drap à Paris, du quart d'une maison Vetheuil, près de la Roche-Guyon, pays de ɔrmandie, et de vignes et terres au terroir Vetheuil, «pour aucunement le récom-nser du service qu'il dict ledict Pasquier my luy avoir faict, pendant qu'il a demeuré ec luy». — 18 novembre 1558 (fol. 25).

5092. — Jacques de Brion, avocat en Par-nent, et Marie Le Tellier, fille de feu An-ne Le Tellier, procureur au Châtelet : con-t de mariage. Par ce contrat Jacques de ion assigne en cas de prédécès à sa future ɔo livres tournois de rente sur ses biens. - 11 septembre 1558 (fol. 26).

5093. — Geoffroy Charles, procureur au âtelet de Paris, et Marie Gouge, dame de Rulluy-lez-Paris» (Reuilly), veuve de Denis ırdouyn, marchand, bourgeois de Paris : ntrat de mariage. Par ce contrat Geoffroy Charles cède, en cas de prédécès sans en-fants, à la future épouse ses droits sur une maison à Pontoise, près le Bicheret, vis-à-vis du jeu de paume appelé «l'Enfer», avec ses droits sur le quart de deux maisons près du Grand-Marché, contre les murailles de la ville, sur un jardin d'un arpent au terroir de Pon-toise, vulgairement appelé «le Larris», sur une vigne d'un arpent derrière l'église de Saint-Martin, et sur tous autres biens qui pourraient lui échoir. De son côté Marie Gouge donne, en cas de prédécès, à Geoffroy Charles, une maison à Paris, rue Saint-Martin, au coin de la rue de Venise, à l'enseigne du Cabas d'or, attenante, à une maison qu'elle habite à l'enseigne de l'Ermitage, deux maisons, rue du Plâtre, l'une attenante à une maison qui appartient à l'hôpital du Saint-Esprit, «en laquelle y a deux ouvrouers, où sont à présent demourans» deux maîtres corroyeurs, trois autres maisons contiguës, même rue, ayant issue sur la rue des Étuves, également habitées par des corroyeurs, deux autres petites mai-sons, sises rue des Étuves, et une autre mai-son, rue Saint-Martin, à l'enseigne de l'Écre-visse, une maison avec étable et jardin à Nogent-sur-Marne, des vignes et terres au terroir de Nogent, et une petite île sur la Marne, appelée «le Port-au-Chanvre». Geoffroy Charles autorise Marie Gouge à faire la fon-dation d'une messe basse par semaine dans l'église de Saint-Merry et à hypothéquer à cet effet la maison qu'elle habite, rue Saint-Martin, au coin de la rue de Venise. — 3 septembre 1557 (fol. 27 v°).

5094. — Yves de Lisle, écuyer : donation à Barthélemy de Lisle, écuyer, seigneur d'An-drésy et de Puisieux, son père, des droits qui lui appartiennent, tant de son chef que par suite du décès de Louise de Harville, sa mère, de François de Lisle, son frère, sur les biens provenant des successions de Renée de Rouville, son aïeule maternelle, et de François de Harville, son oncle maternel. — 6 août 1558 (fol. 30).

5095. — Antoine Charpentier, bourgeois de Paris : donation à Thierry Charpentier, prêtre, curé de Bussiares, au diocèse de Soissons, à Claude Charpentier, à Claude et Antoine Quentin, laboureurs à Montfermeil, ses neveux, de vignes au terroir de Montfermeil, et d'une maison à Montfermeil, appelée la «Maison Neufve», afin que ses neveux «ayent myeulx de quoy vivre et eulx entretenir en leurs estatz», à charge par eux de lui fournir chaque année à la Toussaint 8 muids de vin de ces vignes, «bons et recepvables, jauge de Paris». — 25 novembre 1558 (fol. 32).

5096. — Yves de Lisle, écuyer, seigneur du Bois-Guillaume, demeurant à Andrésy, se trouvant momentanément à Paris pour ses affaires : ratification et approbation du partage de biens fait, le 12 novembre 1557, entre lui, Barthélemy de Lisle, écuyer, seigneur d'Andrésy, Puisieux et Courdemanche, son père, et François de Lisle, son frère, et donation audit Barthélemy de Lisle d'une somme de 4,500 livres tournois, dont il était tenu par contrat de mariage de faire le remploi au profit de Louise de Harville, sa femme, mère desdits Yves et François. — 30 novembre 1558 (fol. 33 v°).

5097. — Jean Caillard, ancien sergent à verge au Châtelet de Paris : testament. Il élit sa sépulture au cimetière Saint-Nicolas, devant la chapelle. Le testateur donne quittance à sa femme, Nicole Daniel, des 200 écus qu'elle lui avait promis par contrat de mariage, il déclare que les deniers par lui employés à la construction d'un bâtiment, rue Traversaine, proviennent de la vente de bois au terroir de Fontenay-sous-Bagneux. De plus il lègue à l'hôpital des Enfants-Rouges une somme de 25 livres tournois, et à Noël Couppé, son beau-fils, une rente de 20 livres 13 sols 8 deniers tournois. — 6 août 1558 (fol. 35).

5098. — Marie Damery, veuve de Pierre Le Normand, marchand, bourgeois de Paris : donation à Christophe Le Normand, son fils, d'une somme de 1,000 livres tournois à prendre sur ses biens, après son décès, «po[ur] récompenser et rémunérer ledict Cristo[phe] Le Normand, sondict filz, des loyers, peyn[es] sallaires qu'il pourroit avoir gaignez et deser[vis] pendant toute sa jeunesse, et qu'il a faict [ès] affaires dudict deffunct Pierre Le Norma[nd] et de ladicte Damery, sans avoir par luy aulcune récompence dudict deffunct et d'el[le], aussi pour les bons et agréables services q[u'il] a par cy devant faictz à ladicte vefve, dep[uis] sa viduité». — 6 juin 1558 (fol. 35 v°).

5099. — Christophe Millecent, laboure[ur] à Pantin, et Barbe Collemant, fille de [feu] Jacques Collemant, laboureur à Pantin : co[n]trat de mariage. Par ce contrat Michel Mil[le]cent, laboureur à Pantin, donne à Christop[he] Millecent, son neveu, et à sa future, u[ne] maison avec étables, jardin et vignes à Panti[n] sur le fief de Mosny. — 4 novembre 15[..] (fol. 36 v°).

5100. — Priam de Lyon, sergent à ver[ge] au Châtelet de Paris : donation à Pierre [des] Landes et à Étienne Le Maistre, sergents [à] verge au Châtelet de Paris, du tiers à chac[un] d'une rente de 28 livres 9 sols tournois s[ur] Jean Villain, marchand, bourgeois de Paris, [à] condition de poursuivre conjointement le [re]couvrement des arrérages, et de contribu[er] «aux fraiz qu'il conviendra frayer et desbou[r]cer». — 16 décembre 1558 (fol. 37).

5101. — Damien de La Roche, marcha[nd] mégissier à Saint-Denis, et Nicole Malagui[n], veuve de Jean Poullain, le jeune, boulang[er], demeurant à Saint-Denis : contrat de maria[ge]. Par ce contrat Nicole Malaguin ameublit à s[on] futur tout ce qui peut lui appartenir en u[ne] maison avec jardin à Saint-Denis, rue de Po[n]toise, à l'enseigne du Lion d'argent. — 9 [no]vembre 1558 (fol. 38).

5102. — Hugues Danet, maître orfèv[re], bourgeois de Paris : donation à Noël Ch[a]teau, marchand lapidaire, bourgeois de Par[is], demeurant au bout du Pont aux Meunie[rs]

pour la bonne amytié qu'il a et porte audict
onataire», des deux tiers d'une maison sise à
aris, rue du Bourg-l'Abbé, à l'enseigne de
Image Saint-Michel, attenante à la maison
a Tranchoir d'or, du tiers d'une maison,
ue Saint-Denis, à l'enseigne de l'Image Saint-
ulien, attenante, d'une part, à la maison ayant
our enseigne l'Homme armé, et, d'autre part,
l'hôtel de l'Image Saint-Martin et à l'hôtel des
uatre fils Hémon, du sixième d'une autre
aison à Paris, rue Saint-Jean-de-Beauvais,
l'enseigne de l'Image «Sainte Getrude», de
us ses biens meubles, marchandises et outils
l'état d'orfèvre, et créances. — 30 dé-
mbre 1558 (fol. 38 v°).

5103. — Étienne Nauldier, avocat en Par-
ment et au Châtelet, et Denise Fraulde,
uve de Gilles Boulland, procureur au Parle-
ent: contrat de mariage. Par ce contrat De-
se Fraulde promet de donner à son futur,
veille des «espousailles», 1,000 livres tour-
ois en argent comptant, et fait entrer dans
communauté, à titre de conquêts, tous ses
ens. — 19 juin 1558 (fol. 39 v°).

5104. — Jean Tondu, prêtre, demeurant
Paris, chapelain de la chapelle fondée par
harles de Hautbois, évêque de Tournai,
l'église de Saint-Jean de Châtellerault, à
utel de Saint-Joseph, dite «chapelle des
aultbois» : donation à Jean Desmarquets,
olier et enfant de chœur de la Sainte-Cha-
elle du Palais-Royal à Paris, «ad ce qu'il ait
ieulx de quoy soy entretenir à l'estude et
oir ses nécessitez», de 540 livres tournois,
lui dues à titre de chapelain pour 18 années
arrérages d'une rente de 30 livres, et ac-
ptation de la donation par Jean Desmar-
uets. — 14, 15 octobre 1551 (fol. 40 v°).

5105. — Isabelle d'Auvergne, demeurant
Pontoise, «ayant esgard aux bons et agréa-
es plaisirs, services et amictiez que luy ont
ict et porté feu maistre Pierre de Sailly, en
n vivant lieutenant de Senlis, son beau-frère,
damoyselle Marguerite d'Auvergne, sa seur,
et pour la bonne amour qu'elle luy porte et aux enffans d'elle et dudict deffunct de Sailly, et en contemplation de la nourriture, logis, entretenement et bon traictement qu'elle a receue dudict deffunct de Sailly et sa dicte seur, dès et depuys le décez de maistre Jehan d'Auvergne, père desdictes damoyselles» : donation à ses neveux et nièces de tous ses biens meubles et conquêts immeubles, ainsi que de ses biens paternels. «Et en récompence de ce a ladicte damoyselle Marguerite d'Auvergne remys et quicté à ladicte damoyselle Ysabeau, sa seur, toutes les nourritures, habillemens, entretenement qui luy ont estez administrez, quitz, fourniz, baillez et délivrez dès et depuis le temps que ladicte Ysabeau a demouré avec ledict deffunct et elle». — 21 mars 1558 (fol. 41).

5106. — Nicolas Vast, marchand, bourgeois de Paris, et Nicole Houssaye, veuve de Jean Gourraut, marchand lapidaire à Paris : clause additionnelle à leur contrat de mariage passé, le 26 novembre 1558, en vertu de laquelle le futur époux pourra renoncer à la communauté en payant aux héritiers de sa femme 1,000 livres, savoir : 500 livres représentant son apport, et 500 livres pour ses habits, bagues et joyaux. — 2 décembre 1558 (fol. 42).

5107. — Nicole Duchesne, veuve de Guillaume Laurens, marchand drapier et chaussetier, bourgeois de Paris : donation à Jean de La Court, marchand drapier, bourgeois de Paris, en raison de leur mariage, de la propriété de la moitié d'une maison qu'elle habite au bout du Pont Saint-Michel, «à la valloire dudit lieu», aboutissant par derrière à l'Abreuvoir de Mâcon et par devant sur la grande rue, maison dont elle lui avait donné l'usufruit durant 10 années après son décès. — 5 janvier 1559 (fol. 43).

5108. — Robert Moisant, maître orfèvre à Paris, et Julienne Michon, sa femme : donation à François Moisant, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de tous biens, meubles et immeubles, à eux échus par le décès

de Michelle Michon, veuve de Denis Estelinne, et de leurs droits sur un jardin vendu par feu Jean Michon à Guillaume Grossin, demeurant à la Touche, paroisse de Landelles, pour le prix de 13 livres tournois. — 17 décembre 1558 (fol. 44 v°).

5109. — Marguerite Sergent, femme de Claude Bleuse, laboureur à Bagneux-Saint-Erblanc, auparavant veuve de Guillaume Le Bon, laboureur audit lieu : donation à Blanche, à Claude, à Robert, à Mathurine et à Pierre Le Bon, ses enfants mineurs, issus de son premier mariage, de portion d'une maison avec jardin à Bagneux, en la rue du Monceau, afin que ses enfants «puissent à l'advenir plus aisément vivre, leur estat maintenir et entretenir, et obvier à ce que ladicte maison ne tumbe en aultre main que desdictz myneurs». — 14 janvier 1559 (fol. 45).

5110. — Guillaume Mareau, marchand à Suresnes, et Agnès Gaillard, sa femme : donation mutuelle. — 3 septembre 1554 (fol. 45 v°).

5111. — Charles Gervais, bossetier et doreur sur fer à Paris, et Charlotte Aubert, veuve de Simon du Moustier, cordonnier, demeurant à Paris : contrat de mariage. — 14 février 1554 (fol. 46 v°).

5112. — Jean Duremaille, meunier, demeurant aux faubourgs Saint-Jacques-lez-Paris, «joignant la Roze blanche, près la belle ymaige Nostre-Dame-des-Champs», et Perrette Gaultier, sa femme : donation mutuelle. — 25 novembre 1558 (fol. 47 v°).

5113. — Michel de Cappy, maître tonnelier, marchand, bourgeois de Paris, et Jeanne Bernard, sa femme : donation mutuelle. — 18 janvier 1559 (fol. 48 v°).

5114. — Guillaume Cochon, le jeune, laboureur à Herblay : donation à Jean Chéron, couturier à Bessancourt, son neveu, de tous les biens, meubles et immeubles, pouvant exister à son décès. — 27 janvier 1559 (fol. 49).

5115. — Marie Bochet, veuve de Jea Aucourt, écuyer, seigneur de la Fortelle bourgeoise de Paris, demeurant rue des La vandières : donation à Élisabeth Béguyn veuve de Pierre de Sainte-Veufve, grand be deau de la nation de Picardie en l'Universit de Paris, sa fille aînée, issue de son premie mariage avec Nicolas Béguyn, marchand bourgeois de Paris, de la maison qu'elle ha bite, rue des Lavandières, comprenant gran et petit corps d'hôtel, à côté l'un de l'autre avec un petit jardin, ayant «sur le portail entrée l'Imaige Sainct-Jehan», le petit cor d'hôtel ayant aussi vue sur la rue des Lavan dières, attenant à la maison ayant pour en seigne l'Image Saint-Pol, à charge par ladi Béguyn de rembourser 150 livres tournois Jean de Sainte-Veufve, marchand de draps soie, bourgeois de Paris, et 100 livres tour nois à Aulbin Pothevin, buvetier en la Chamb des Comptes. — 4 mai 1555 (fol. 49 v°).

5116. — Jacques Hurault, seigneur de V braye et de Bretencourt, secrétaire des financ et audiencier de France, tant en son no qu'au nom de Marguerite de Poncher, femme, Philippe Hurault, abbé de Saint-Pè le-Vif-lez-Sens, conseiller au Parlement, hé tiers avec Jean de Poncher, maître des Requêt de l'Hôtel, de Jacques Hurault, gouverneur Blois : donation à Michel Lagogué, receve du Tremblay-le-Vicomte, demeurant à Ec mont, de leurs droits sur une rente de 25 l vres tournois à eux échue par le décès Marie Hurault, fille naturelle dudit Jacqu Hurault, et femme dudit Lagogué, à la char de laquelle rente Michel Lagogué avait tran porté, le 15 décembre 1539, à Esme Tulle procureur au Châtelet, les deux tiers d'u maison à Paris, rue Saint-Honoré, à l'enseig de la Pomme rouge. — 24 janvier 15 (fol. 51).

5117. — Marc de Beaufort, comte d'Alai demeurant à Châteauneuf-du-Drac, en A vergne, se trouvant momentanément à Sain

iermain-des-Prés-lez-Paris, en l'hôtel du président Bachot, près du moulin à vent : donaion à Anne de Terrières, seigneur de Chappes, vocat en Parlement, «pour les bons et agréales services à luy faictz par ledict donnataire t en récompense d'iceulx», d'une maison et lace forte, avec 300 livres de rente alentour, u pays et sénéchaussée d'Auvergne, ou au ays et sénéchaussée de Bourbonnais, lui ppartenant par Marguerite de Vienne, son ïeule paternelle, qui y avait droit en vertu e son contrat de mariage, «au cas que la gne masculine faillist en la maison de Listeoix», le tout ayant été adjugé audict Marc de eaufort par arrêt du Grand Conseil, du 25 ocbre 1554, contre les héritiers de la maison e Listenois. — 1er janvier 1556 (fol. 52 v°).

5118. — Madeleine Boulland, veuve de 'ierre Gronneau, payeur des œuvres du Roi, t auparavant veuve de Mathieu de Lolive, otaire au Châtelet de Paris : donation à laude Le Normant, notaire au Châtelet, de o arpents de terre au terroir de Sevran, sur chemin de Sevran à Livry. — 12 janier 1559 (fol. 53 v°).

5119. — Gabriel Le Blanc, maître ès arts n l'Université de Paris, prieur doyen de Notre-ame-de-Loches : donation à Louis Le Blanc, reffier d'un présidial en Bretagne, son frère, e ses droits sur le tiers d'une maison avec rdins, clos de vigne et bois à Chevilly, en grande rue, de 150 arpents de terres, de arpents et demi de pré, de 3 arpents e vigne et de 62 sols 6 deniers tournois de ente aux terroirs de l'Hay, Chevilly, Bourg-Reine, Fresnes et aux environs, ayant apartenu à Étienne Le Blanc, son père, à harge de servir le tiers de 20 livres tournois e rente au couvent des Filles-Dieu à Paris, urant la vie de Madeleine Le Blanc, leur ante, et le tiers de 40 livres tournois de ente à ses frères Gabriel, Louis et Jean Le lanc, sous réserve du logis de Jean Le Blanc, vec un serviteur, dans la maison ci-déclarée, de 50 livres tournois de rente que percevra le donateur après la mort de son père, et du droit d'aller et venir dans les domaines ci-dessus, «pour sa récréation et plaisir, toutes et quantes foys qu'il luy plaira, sa vye durant», enfin sous réserve de l'usufruit du tout à Étienne Le Blanc, «pour son vivre, alliment et logis en iceulx lieux, sa dicte vye durant». — 30 janvier 1559 (fol. 54).

5120. — Colette Guéroult, veuve de Jean Charpentier, marchand, bourgeois de Paris : donation à Gabriel Maloiseau, marchand plumassier, à Claude Jablier, sa femme, à Oudin de Brye, marchand chapelier, à Marguerite Jablier, sa femme, à Lucas Pernelle, maître fripier à Paris, et à Nicole Charpentier, sa femme, lesdites femmes, arrière-nièces de Colette Guéroult, d'une maison, sise à Paris, «sur le quai de la rivière de Seine, devant la place où on vend la bricque au-dessus du Port au Foing en Grève», attenante, d'une part, à l'hôtel de Preuilly, aboutissant par derrière à la maison, «où pend pour enseigne les Trois Roys, et par devant sur ledict quay», à charge par les donataires de faire dire, chaque semaine, après son décès, durant un an, une basse messe, et au bout de l'an un service complet. — 27 août 1555 (fol. 56 v°).

5121. — Madeleine Boulland, veuve de Mathieu de Lolive, notaire au Châtelet de Paris : donation à Claude Le Normand, notaire au Châtelet, d'un arpent de vigne à Montreuil-sous-Bois, à elle échu par le décès de Léon Boulland, son frère, procureur au Parlement. — 30 août 1557 (fol. 57).

5122. — Hugues Fromaget, greffier en la Chambre des Comptes, et Catherine Grasseteau, sa femme : donation mutuelle. — 1er décembre 1558 (fol. 57).

5123. — Barthelemy Sevignier, suivant les finances, et Catherine Mâcon, sa femme : donation mutuelle. — 31 décembre 1558 (fol. 58).

5124. — Pierre Bourcier, maître passementier à Paris, demeurant à Notre-Dame-des-Champs, en la grand' rue, en la maison «où est pour enseigne la Sallemande» : donation à René Hamart, étudiant en l'Université de Paris, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, «tant moiennant et pour demourer quicte envers ledict Hamart de la somme de cent livres tournois, que ledict Bourcier doit audict Hamart d'argent à luy presté à diverses foys auparavant huy, que pour le bon amour que ledict Bourcier a et dict avoir envers ledict Hamart», d'une maison à Limeil près Mantes-sur-Seine, rue des Grais, et de ses droits, à titre d'héritier de Guillaume Bourcier, son aïeul, de Gilles Bourcier, prêtre, son oncle, et de Claude Bourcier, son père, sur une maison et petite étable à Limeil, en la rue du Moustier, sur deux maisons et jardins au Bellay, sur des terres aux terroirs de Chars (près Marines), du Bellay, et sur 25 livres tournois de rente viagère, constituée à Gilles Bourcier, et d'une créance de 70 livres tournois. — 20 juin 1558 (fol. 59).

5125. — Michel Poildechien, marchand, demeurant aux faubourgs Saint-Jacques-lez-Paris, et Marie Picart, sa femme : donation à Pierre Poildechien, leur fils, «à ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre, son estat maintenir et entretenir à l'advenir», de la moitié d'une maison à deux corps d'hôtel, à Montlhéry, en la grande rue, et d'un jardin dans la rue du Château; de vignes et terres au terroir de Gentilly; d'une maison, avec jardin planté d'arbres fruitiers à Villiers-sous-Longpont (Villiers-sur-Orge); de vignes au terroir de Villiers; des biens meubles et ustensiles d'hôtel se trouvant dans la maison qu'ils habitent aux fauhourgs Saint-Jacques, à l'enseigne de l'Image Saint-Jacques, dont l'énumération est donnée chambre par chambre (chambre Saint-Pierre, chambre Sainte-Barbe, chambre des varlets), notamment, d'une hallebarde, de quatre javelines, un javelot de bresil, un grand bâton en façon de bâton de veneur, «tous les livres de l'estude, tout le foing qui est de présent au garnier; item, douze muidz de vin estans en la cave de ladicte maison, ung sallouer en façon de baignoire estant au cellier d'en hault, ensemble les rappez et verjus». — 8 février 1559 (fol. 60 v°).

5126. — Pierre Bourcier, le jeune, maître savetier à Blois : donation à René Hamart, étudiant en l'Université de Paris, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, de ses droits sur des biens à Limeil, au Bellay, en Vexin français, à Chars et autres lieux, dépendant des successions de son aïeul, de son père et de ses oncles. — 10 février 1559 (fol. 62 v°).

5127. — Jeanne Bourcier, veuve d'Antoine Raollin, vigneron, demeurant à Monts sous Ivry-le-Temple, près Méru : donation à René Hamart, étudiant en l'Université de Paris, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, de ses droits sur des biens à Limeil, près Mantes, au Bellay, en Vexin français, à Chars et autres lieux. — 27 août 1558 (fol. 63).

5128. — Gond de la Barge, écuyer, demeurant à Coulombs, près Lizy-sur-Ourcq, au nom et comme procureur d'Étiennette de Feux, sa femme : vente, cession et transport, avec donation en cas de plus-value, à Isabelle Sanguin, veuve de Michel de Vaulx, avocat en Parlement, à Jean Tartereau, avocat en Parlement, et à Françoise de Feux, sa femme, lesdites femmes, nièces d'Étiennette de Feux, de leurs droits sur la succession dudit Michel de Vaulx, moyennant la somme de 75 livres tournois en argent comptant, «et encore moyennant ce que ladicte damoyselle (Sanguyn), du consentement dudit Tartereau, a baillé audict de la Barge une robe de frize noire à usaige de femme, une autre robe de drap noir aussi à usaige de femme, ung acoustrement de teste de velours tout garny, et ung manteau et ung saye à usaige d'homme»

t ratification de cette vente par Étiennette de 'eux, femme de Gond de la Barge. — 11 et 3 octobre 1558 (fol. 64).

5129. — Pierre Ferry, laboureur de vignes Saint-Denis en France : «considérant qu'il st vieil, caduc et ancien d'aage, et est fort ialladif, et que au moyen de sa vieillesse et ialladie il ne sçauroit et ne peult plus gaiuer sa vie» : donation à Étienne Ferry, jarinier et laboureur, demeurant à Paris, et à eanne Vergie, sa femme, ses fils et belle-fille, e la moitié d'une maison à Saint-Denis, rue de Boulangerie, et d'une vigne au terroir de ierrefitte, avec tous ses biens et ustensiles 'hôtel, à charge par ses enfants de le «retirer t loger avec eulx, le nourrir, gouverner et ntretenir d'habitz et autres ses nécessitez, ien et deuement, comme à son estat apparent, durant le reste de sa vye». — 13 février 559 (fol. 65 v°).

5130. — Claude Robertet, trésorier de rance et général des finances, baron d'Alyes, seigneur de Bury et de Cornet, et Anne riçonnet, sa femme, demeurant à Bury : onation mutuelle. — 3 septembre 1558 fol. 66).

5131. — Nicolas Bouché, l'aîné, laboureur e vignes à Soisy (près Montmorency), et eanne Lagresse, sa femme : donation à Jacues Audebert, demeurant à Épinay-sur-Seine, n considération des bons services qu'il leur rendus depuis l'année 1552, de vignes au erroir de Soisy, «et seront tenuz de le marier anc et quitte, comme luy fournir des abilleientz, et faire faire la feste comme la desence, tant le jour que le landemain, et pourra ecepvoir ledict Boucher les escotz à son proufct». — 1er décembre 1558 (fol. 68).

5132. — Claude Pinart, notaire et secréaire du Roi, trésorier de l'extraordinaire de Artillerie, et Marie de l'Aubespine, fille le feu Gilles de l'Aubespine, trésorier et receveur général des finances et parties casuelles, et de Marie Gobelin : contrat de mariage. Par ce contrat Sébastien de l'Aubespine, évêque de Limoges, maître des Requêtes de l'Hôtel, et Jean Gobelin, élu pour le Roi en l'élection de Paris, oncles de Marie de l'Aubespine, remettent au futur époux une somme de 9,000 livres tournois sur les biens appartenant à la future épouse; de son côté Claude Pinart fait donation à Marie de l'Aubespine de 18,000 livres qu'il a déposées entre les mains de Claude de l'Aubespine, secrétaire d'État et des finances, oncle de la future, pour achat de rentes ou d'héritages, donation qui sera nulle si Marie de l'Aubespine vient à décéder avant son mari. — 13 janvier 1559 (fol. 68 v°).

5133. — Mathurin Dodier, médecin à Paris, et Geneviève Le Coq, veuve de Jean Trousset, écuyer, seigneur «d'Oydon» : contrat de mariage, avec donation mutuelle. — 18 avril 1558 (fol. 70 v°).

5134. — Claude des Essars, marchand, bourgeois d'Étampes, y demeurant : donation à Jean Chevrier, procureur de la baronnie, terre et seigneurie de Gallardon, y demeurant, et à Pierre Laurens, marchand à Chevreuse, ses neveux, de ses droits sur des biens à Chevreuse, à la Cour-Senlisse et aux environs, dépendant de la succession de Nicole Boisseau, prêtre, seigneur de la Cour-Senlisse. — 29 novembre 1558 (fol. 71 v°).

5135. — Nicolas Porchet, maître tonnelier, bourgeois de Paris, et Marie Fleschet, sa femme : donation mutuelle. — 16 février 1559 (fol. 72 v°).

5136. — Aignan Guyot, marchand, bourgeois de Paris, Anne Baillet, sa femme, et Jacques Baillet, marchand, bourgeois : donation à François Guyot, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils et neveu, du quart d'une maison et hôtellerie, à l'enseigne

de la Fontaine, à Linas-sous-Montlhéry, provenant de la succession de François Baillet, clerc perpétuel de la Sainte-Chapelle du Vivier en Brie, leur beau-frère et frère. — 15 novembre 1558 (fol. 73).

5137. — Pierre Gaulthier, marchand teinturier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, et Simonne du Chasteau, sa femme : donation mutuelle. — 20 février 1559 (fol. 73 v°).

5138. — Barthélemy Denisot, suivant les finances, natif du Blanc en Berry, et Geneviève Gaillart, veuve de Pierre Aubery, marchand, bourgeois de Paris, et auparavant veuve de Pierre Richer, marchand orfèvre, bourgeois de Paris : contrat de mariage, avec donation mutuelle. — 19 février 1559 (fol. 74 v°).

5139. — Thomas Bretonnet, laboureur de vignes, demeurant à Menuz-lez-Boulogne (près Paris), et Jeanne Couldray, sa femme : donation à Françoise et à Denise Tulou, et à Renée Bailly, toutes trois filles de Jeanne Couldray et de ses deux premiers maris, «pour par elles à l'advenir trouver meilleur party en mariage pour plus aisément vivre», et en considération de leurs bons et agréables services, de tous leurs biens, meubles et immeubles, après leur décès, et en particulier à Françoise Tulou d'une place pour faire une travée de maison à Menuz-lez-Boulogne, avec jardin, et de vignes au terroir des Menus. — 23 mars 1558 (fol. 75 v°).

5140. — Geoffroy Granger, docteur régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris : donation à François Granger, laboureur à Besson, près Moulins en Bourbonnois, châtellenie de Souvigny, son frère, et à Marguerite, à Raoul, à Agnès, à Louise, à Blaise et à Jean Granger, paroissiens de Besson, ses neveux et nièces, des biens, meubles et immeubles, qui lui appartiennent à Besson. — 24 février 1559 (fol. 76).

5141. — Nicolas Le Picard, demeurant à Guilmécourt, paroisse de Saint-Vaast[-d'Équiqueville] : donation à Regnault de Charette, demeurant à Paris, de ses droits sur les biens provenant de Gillette Denise, sa femme, notamment sur les deux tiers d'une maison, sise à Paris, rue du Feure, près la place Maubert, à l'enseigne de l'Image Sainte-Geneviève, dans la pensée que ledit Regnault de Charette «luy sera bon amy, le temps advenir, et aussi qu'il avoit espousé sa mère... Et pour autant que ledict Charette pourroit avoir empeschement à la joissance desdictz deux tiers de maison et meubles, à cause de Jaquette, fille naturelle de ladicte Gillette, qui dict estre fille naturelle dudict Le Picard, lequel Picard nous a juré et affermé par la foy et serment de son corps que ladicte Jaquette n'est en rien de son engendrement, et que depuis vingt deux ans durant n'a eu aulcune conversation avec ladicte Gillette, pour cause de son mauvais gouvernement, pourquoy, de tous les enfans que ladicte Gillette a eu de présent, ledict temps de vingt deux ans, lesdictz enffans n'estoient point de son engendrement, et les desclaire nulz, et n'entendoit et ne veult qu'ilz n'ayent aulcune part ne portion aux biens meubles et héritaiges de ladicte Gillette». — 15 janvier 1540 (fol. 77 v°).

5142. — Thierrye Langlois, veuve de Pierre Le Bouvier (ou Le Bonnier), seigneur de Nainville, demeurant à Paris, rue des Deux Écus : donation à Marie Richer, sa nièce «pour la bonne amour et dilection» qu'elle luy porte et, «affin qu'elle soit mieulx pourveue en mariaige», d'une rente de 100 livres tournois sur les greniers à sel et les aides de la Ville. — 14 décembre 1558 (fol. 78 v°).

5143. — Thierrye Langlois, veuve de Pierre Le Bouvier, seigneur de Nainville, demeurant à Paris, rue des Deux-Écus : donation à Catherine Richer, sa nièce, pour aider à son mariage, d'une rente de 50 livres tournois sur les greniers à sel et les aides de la Ville. — 14 décembre 1558 (fol. 80).

5144. — Thierrye Langlois, veuve de ierre Le Bouvier, seigneur de Nainville : doation à Claude Richer, fils de Pierre Richer, uissier du Roi au Parlement, son neveu, afin qu'il ayt meilleur moyen de vivre, le emps advenir», d'une rente de 50 livres ournois à prendre sur ses biens. — 3 janier 1559 (fol. 81 v°).

5145. — Vincent Villangloys, ancien serent à verge au Châtelet de Paris : donation Noel Chasteau, marchand lapidaire à Paris, e tous les biens meubles et créances qu'il ura au jour de son décès, «pour la bonne mytié qu'il a audict Chasteau, pour le récomanser et rémunérer des bons et agréables laisirs et services qu'il luy a faictz par cy evant, faict encores de jour en jour». — 5 février 1559 (fol. 82 v°).

5146. — Jacqueline Fayniant, âgée de 9 ans, «seur et aveugle de l'église et maison es Quinze-Vingtz de ceste ville de Paris» : onation à Antoine Fayniant, marchand taverier, et à Jean Fayniant, marchand passemenier à Paris, ses frères, du quart à lui échu par mort de Pierre Fayniant, maître maçon Paris, son père, d'une maison contenant uatre corps d'hôtel, deux cours, puits, sise à aris, rue du Petit-Lion, aboutissant par derière à la maison et hôtel du Cerf. — 20 férier 1559 (fol. 83).

5147. — Catherine Martin, veuve de Jean ousin, charpentier de la «grand coignée», emeurant à Paris : donation à Jean Cousin, aître orfèvre à Paris, son fils, de ses droits ur les biens de Hugues Martin et de Jacqueine Cornillon, ses père et mère, savoir : sur inq maisons à Paris, rue des Gravilliers, ontiguës deux par deux, dont l'une, à l'eneigne de l'Image Notre-Dame, sur 14 arpents e terre au terroir de la Ferrière en Brie (près a Ferté-Gaucher), sur une maison avec jardin udit lieu, sur 4 arpents et demi de terre au erroir de Laideville en Beauce et sur des rentes à Ozouer-la-Ferrière. — 16 janvier 1559 (fol. 83 v°).

5148. — Marguerite Lefebvre, veuve en premières noces de Pierre Fayniant, maçon plâtrier, bourgeois de Paris, et en secondes noces de Thomas Chenevières, maréchal et plâtrier à Paris : donation à Antoine Fayniant, tavernier, et à Jean Fayniant, marchand passementier, bourgeois de Paris, ses enfants, d'une maison à Paris, rue des Vieux-Augustins, aboutissant par derrière sur les remparts de la Ville, de la moitié d'une autre maison, comprenant quatre corps d'hôtel, rue du Petit-Lion, à l'enseigne du Barillet, attenante à l'hôtel du Cerf, de la moitié d'une autre maison sur les fossés, entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin, de portion d'une pièce de vigne au terroir de Montmartre, au lieu dit «dessoubz les vignes des Martirs...», d'une rente de 60 sols tournois sur une maison à Paris, rue Saint-Martin, devant les murs et clôture du couvent de Saint-Martin, «en laquelle soulloit pendre pour enseigne la Corne de Daim»; ladite donation faite, afin que ses enfants «ayent meilleur moyen de trouver leur parti en mariaige et qu'ilz puissent asseurer douaires et conventions matrimonialles, telles qu'il leur plaira». — 2 août 1558 (fol. 84 v°).

5149. — Pierre Alaine, marchand, maître corroyeur de cuirs, bourgeois de Paris, et Jeanne Budor, veuve de Mesloir Le Rasle, procureur au Châtelet de Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Jeanne Budor ameublit à son futur époux la part et portion lui appartenant en une maison qu'elle habite à Paris, rue de la «Vennerie», à l'enseigne de la Levrière. De son côté Pierre Alaine donne par préciput sur ses biens à sa future une somme de 700 livres tournois. — 18 juillet 1557 (fol. 85 v°).

5150. — Marie Charpentier, veuve de Jean

Picard, laboureur à Héricy, demeurant à Paris : donation à Gaspard Mellon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, en faveur de ses études, de ses droits sur la succession de Suzanne Picard, femme d'Antoine Bodinet, maître maçon à Melun, sa fille. — 16 février 1559 (fol. 86).

5151. — Noël Chasteau, marchand et lapidaire à Paris : donation à Claude Houssaye, femme de Vincent Villangloys, ancien sergent à verge au Châtelet, des biens meubles et créances, à lui donnés le même jour par ledit Villangloys, «pour la bonne amytié qu'il a en elle et pour la récompencer et rémunérer des bons et agréables plaisirs et services qu'elle luy a par cy devant faictz». — 25 février 1559 (fol. 86 v°).

5152. — Pierre de Saint-André, seigneur de Montbrun, avocat en Parlement, et Marguerite Budé, fille de feu Dreux Budé, notaire et secrétaire du Roi, et de Marthe de Paillard : contrat de mariage. Par ce contrat Jeanne de Vitry, veuve de Jean de Paillard, seigneur de Doux-Mesnil, donne à Marguerite Budé, sa petite-fille, la terre et seigneurie de Goupillières (près Montfort-l'Amaury), avec la faculté de faire des coupes dans les bois de haute futaie et bois taillis de cette terre, en stipulant qu'en cas de décès de ladite Marguerite Budé sans enfants, la terre en question passera à Guillaume Budé, son frère, et en pareil cas, à Jacques de Paillard, seigneur de Jumeauville, frère du seigneur de Doux-Mesnil, à Catherine Le Picart, sa femme, et après leur décès à leurs enfants; Jeanne de Vitry donne en outre à sa petite-fille les fermes de Marly (près Luzarches) et de Vinantes, une maison avec jardin qu'elle habite à Paris, rue Aubry-le-Boucher, dont elle se réserve l'usufruit, tout en consentant que «les futurs conjoinctz soient logez en ladicte maison, sur le devant d'icelle, le plus commodément que faire se pourra»; elle lui fait encore donation de 4,000 livres tournois, en argent comptan[t] ou en rentes bien assurées, et après son décès de tous meubles qui se trouveront dans l[a] maison de la rue Aubry-le-Boucher, tant ceu[x] advenus à Marguerite et Guillaume Budé pa[r] le décès de leurs père et mère, que ceu[x] appartenant en propre à Jeanne de Vitry, [à] charge par le futur époux de faire remploi e[n] héritages des biens meubles ainsi donnés, e[t] si le remploi n'était fait, la future pourra e[n] faire la reprise sur la terre et seigneurie d[e] Montbrun, près de Toulouse, et sur les maison[s] sises à Toulouse, dépendant de la successio[n] du président de Saint-André et de l'évêque d[e] Carcassonne, son frère, jusqu'à concurrenc[e] de 12,000 livres tournois. Marguerite Bud[é] renonce à tous droits successifs sur les terre[s] et seigneuries de Marly en France, Doux-Mesnil, Noyers, Pavée, (près les Andelys) Andelys-sur-Seine, aux meubles se trouvan[t] dans la terre de Marly et des Andelys, et à l[a] succession de Jeanne de Vitry au profit d[e] Guillaume Budé, son frère. — 11 mai 155[8] (fol. 87).

5153. — Jeanne de Vitry, veuve de Jea[n] de Paillard, seigneur de Doux-Mesnil : dona[tion] à Marguerite Budé, femme de Pierre d[e] Saint-André, seigneur de Montbrun, sa petite-fille, en raison de «la grand ferveur, amou[r] dilection et affection» qu'elle lui porte, de[s] droits successifs sur les terres et seigneurie[s] de Marly en France (près Luzarches), Doux-Mesnil, Noyers, Pavée (près les Andelys) Andelys-sur-Seine, en Normandie, auxquel[s] elle avait renoncé lors du contrat de mariag[e] de ladite Marguerite Budé, et ratification de[s] donations contenues dans ce contrat. — 26 oc[to]bre 1558 (fol. 89 v°).

5154. — Marie Francquet, femme de Jea[n] Regnault, maître éperonnier à Paris, «délaissée dudict Regnault, son mary, dès huic[t] ans sont et plus» : donation à Pierre Chaude[-]reau, clerc de Jean de Saint-Meloir, avocat e[n]

ardement, d'une maison manable avec un arent 6 perches de terre, au terroir de la Viltte-Saint-Ladre-lez-Paris, près du clos de eu Jean Tueleu, sur la chaussée tendant au ourget, de vignes au terroir de la Villette, ux lieux dits «Vaudecoq et les Cornets». – 28 septembre 1558 (fol. 91).

5155. — Jean de Lauvin, écuyer, capiaine d'Abbeville : donation à Geoffroy de auvin, abbé commendataire de l'abbaye e Thénailles, son frère, des droits successifs à ui échus par le décès de Guillaume de Lauvin, hevalier, seigneur de Blérancourt, de Jeanne anguin, ses père et mère, et de Claude de auvin, son frère. — 2 avril 1552 (fol. 92).

5156. — Charlotte de Lauvin, veuve de acques du Plessis, écuyer, seigneur de Champ-habot : donation à Geoffroy de Lauvin, abbé ommendataire de l'abbaye de Thénailles, son rère, des droits successifs à elle échus par le écès de Guillaume de Lauvin et de Jeanne anguin, ses père et mère, et de Claude de auvin, son frère. — 17 avril 1551 (fol. 93).

5157. — Georges Guyart, maître viaigrier à Paris, et Jacquette Louvet, sa emme : donation mutuelle. — 1er mars 1559 fol. 94 v°).

5158. — Nicolas Des Écouttes, laboureur Parriel (le Jarriel), paroisse de Sablonières : donation à Antoine Des Écouttes, corlonnier à la Ferté-au-Coul, son frère, «d'un ouge de logis à trois estaiges de hault», sis u Jarriel, de terres au même lieu, et de tous es biens, meubles et immeubles, afin que edit Antoine Des Écouttes «ayt mieulx de uoy trouver son bon party par mariaige». — 5 mars 1559 (fol. 95 v°).

5159. — Catherine du Ponceau, veuve en premières noces de Nicolas Marlot, et en dernières noces de Guillaume Dugué : donation à Jean Marlot, son fils, «ad ce que par cy après il ayt myeulx de quoy vivre et soy entretenir sondict estat», des droits successifs à elle échus par le décès de Madeleine Marlot, femme de Jean Mauger, sa fille. — 9 mars 1559 (fol. 96 v°).

5160. — Colette Bouret, veuve d'Antoine Bourgeois, laboureur de vignes à la Bruyère, près Saint-Antoine de Catenoy en Beauvaisis, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, grande rue «de Montfetart» : donation à Antoine Marchant, boucher, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, son fils d'un second mariage, de tous les biens, meubles et immeubles, lui appartenant, tant à la Bruyère qu'à Cramoisy, près Saint-Leu-d'Esserent, et aux environs. — 27 février 1559 (fol. 97).

5161. — Jean Lescaulde, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Jean-de-Beauvais, au Cerceau, et Ragonde Lefebvre, sa femme : donation mutuelle. — 28 février 1558 (fol. 97 v°).

5162. — Christophe Marchesnoir, praticien, demeurant à Paris, rue du Figuier, et Marie Bernard, sa femme : donation à Pierre Bernard, clerc, suivant les finances, leur beau-frère et frère, de terres au terroir de Courtry et de 17 poules trois quarts et demi de rente à Courtry (près Claye). — 14 avril 1558 (fol. 99).

5163. — Georges Deslaulx, contrôleur de la maison du vidame de Chartres : donation à Jacques Le Jeune, demeurant à Paris, de tous ses droits sur le douaire de 400 livres, constitué à feue Claude Diguet, sa femme, par Ferry de Hochecorne, son premier mari, et sur les biens de sa succession. — 3 février 1559 (fol. 99 v°).

5164. — Jean Feullet, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jacques Duboys, le jeune, marchand, bourgeois de Paris, son beau-frère, pour le rémunérer de ses bons et agréables services, à lui rendus tant en santé qu'en maladie, de ses droits sur la suc-

cession d'Isabeau du Crocq, sa nièce. — 16 mars 1559 (fol. 100).

5165. — Vincent Guignon, marchand, bourgeois de Paris : déclarant que, «au moyen de son entien aage et pour sa débillité, ne peult plus continuer le train de sa marchandise», en conséquence : donation à Jérôme Gueldrop, trésorier et receveur général de la Reine, à Claude Guignon, sa femme, et à Jacques Guignon, ses gendre, fille et fils, de ses biens meubles, acquêts et conquêts immeubles, à charge de lui servir une rente viagère de 300 livres tournois, et de payer, deux ans après son décès, aux enfants de Michel Mullet et de Jeanne Guignon, 600 livres tournois, et à Jeanne Guignon 600 livres tournois. — 19 mars 1559 (fol. 100 v°).

5166. — Guillaume Ézelin, demeurant à Paris, testament : Par cet acte il élit sa sépulture dans l'église de Notre-Dame-des-Carmes, et lègue à Claude Gouzeau, procureur au Châtelet de Paris, et à Catherine du Cloz, sa femme, ses oncle et tante, ses biens, meubles et immeubles, tant à Paris qu'au terroir de Vézelay et aux environs. De plus il donne à Jean Nepveu, clerc de Marin Cousin, 20 écus soleil, à Antoine Deslions, serviteur de Claude Fauchet, 2 écus soleil avec quatre paires de chausses à l'usage du testateur et son pourpoint de basin; à Marie, chambrière de maître Nicole Fauchet, procureur au Châtelet, qui l'a soigné dans sa maladie, 3 écus soleil; à Paul Gaudiveau, médecin, 6 écus soleil; à Marie Légère, nièce de Nicole Fauchet, 50 sols tournois, et à une nommée Jeanne, ancienne servante dudit Fauchet, 10 livres tournois. — 15 janvier 1559 (fol. 101 v°).

5167. — Nicole Griffart, veuve de Philippe Sevin, procureur au Parlement : donation à Mathurin Le Camus, seigneur du Plat-Buisson, avocat en Parlement, et à Catherine Coiffart (Griffart), sa femme, beau-frère et sœur de la donatrice, des trois quarts d'une maison à Courcelles, terroir et paroisse de Clichy-la-Garenne, avec volière à pigeons, foulerie, jardin et vignes, le tout clos de murs, d'une contenance de 5 arpents, et de 44 arpents de terre aux terroirs de Clichy, Courcelles et Villiers-la-Garenne, d'une rente de 15 livres tournois sur des terres dépendant de la maison de Courcelles, de tous les meubles qui se trouveront lors de son décès dans la maison de Courcelles et dans une autre maison à Clichy-la-Garenne, et de la totalité des acquisitions de biens qu'elle fera à Clichy, à Courcelles, à Villiers-la-Garenne et aux environs. — 16 mars 1559 (fol. 102 v°).

5168. — Nicolas Le Faucheur, maître du jeu de paume du For-le-Roi, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Germain-de-l'Auxerrois, et Jeanne Appolo, sa femme : donation mutuelle. — 6 mars 1559 (fol. 103 v°).

5169. — Regnault de Saint-Martin, valet de pied ordinaire du Roi, demeurant à Paris, rue Jean-Saint-Denis, à l'enseigne de la Montjoye, et Perrette Charpentier, sa femme : donation mutuelle. — 18 mars 1559 (fol. 104 v°).

5170. — Jacques Petit, marchand drapier, bourgeois de Paris : donation à Richard de La Mothe, écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, en faveur de ses études, d'une rente de 6 livres tournois sur une maison à Meaux, à l'enseigne de l'Homme sauvage. — 17 mars 1559 (fol. 105).

5171. — Philippe Palauquin, notaire au Châtelet de Paris : donation à Philippe et Melchissédec Garnier, fils de Claude Garnier, notaire au Châtelet, et de Marguerite Palanquin, ses petits-enfants, d'une rente de 50 livres tournois sur François Hervé, d'une rente de 60 livres tournois sur Nicole Journée, d'une rente de 25 livres tournois sur Catherine Jean, d'une rente de 336 livres tournois sur l'Hôtel de Ville, d'une rente de 100 livres tournois sur le sieur de Boysi, et

de la maison qu'il habite à Paris, rue Saint-Denis, sous réserve de la moitié de l'usufruit à Claire Painceverre, sa femme, et après elle, à Marguerite Palanquin, sa fille, qui sera tenue de nourrir et entretenir à ses frais ses enfants et de les envoyer au collège. — 14 décembre 1558 (fol. 105 v°).

5172. — Robert Cherreau, greffier du bailiage du Palais à Paris et de la justice des faubourgs Saint-Jacques et de Notre-Dame-les-Champs, et Germaine Houppel, veuve d'Aubert de Paris, bourgeois de Paris : contrat le mariage. Par ce contrat Germaine Houppel apporte tous ses biens meubles, donne à son futur mari 200 écus d'or en deniers comptants, et lui assure, dans le cas où il lui survivrait sans enfants de leur futur mariage, 'usufruit durant sa vie d'une maison à Paris, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de l'Image Saint-Georges, attenante, d'une part, à l'hôtel Sainte-Barbe, d'autre part, à la maison lu Soleil d'or, aboutissant par derrière au collège de Sorbonne. — 30 juillet 1545 (fol. 107).

5173. — Claude Jacquet, mouleur de bois Paris, et Anne Le Jeune, sa femme : donation mutuelle. — 26 février 1559 (fol. 108).

5174. — Jean Charuau, dit «Moulincour», maître doreur à Paris, et Marguerite Chéron, a femme : donation mutuelle. — 31 janvier 559 (fol. 109).

5175. — Jacques Lalier, laboureur, demeurant à la Bretonnière, paroisse de Bassevelle, et Marion Houppeau, veuve de Pierre Hostellier, le jeune : contrat de mariage. Par ce contrat Marion Houppeau donne à son futur mari, dans le cas où il lui survivrait, une rente de blé sur une terre au terroir de Hondevilliers (près Rebais) des terres au terroir de Hondevilliers et ses droits sur des moulins dits «d'en haut et d'en bas», paroisse de Bussières. — 14 juillet 1550 (fol. 109 v°).

5176. — Jacques Lalier, meunier à Hondevilliers, et Marion Pougeois, veuve de Laurent Troche, demeurant au Bois-Cornaille, paroisse de Bassevelle : contrat de mariage. Par ce contrat Marion Pougeois assure à son futur époux l'usufruit d'une rente de blé sur ses biens. — 11 juin 1552 (fol. 110 v°).

5177. — Louis Bourcier, compagnon rôtisseur, demeurant à Paris, rue aux «Oues» : donation à René Hamart, étudiant en l'Université de Paris, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, des droits qu'il peut avoir sur les biens des successions de son père, de son frère et de ses oncles, à Limeil, près Mantes, au Bellay, en Vexin français, à Chars et autres lieux. — 17 mars 1559 (fol. 121 v°).

5178. — Jacques Luillier, conseiller et aumônier ordinaire du Roi, abbé d'Épernay : donation à Jean Luillier (ou Lhuillier), seigneur de Boulancourt et de Presles, président en la Chambre des Comptes à Paris, son frère, des droits à lui échus par le décès de Marie Cœur, sa mère, sur les biens appartenant à ladite Marie Cœur, en Brie, en Beauce, en Gâtinais, dans les bailliages de Meaux, de Provins, de Coulommiers, d'Orléans, et en la prévôté et vicomté de Paris, sous réserve du droit de faire des coupes dans les bois de haute futaie des seigneuries de Champcenetz et de la Malmaison en Brie, de sa part d'une rente de 650 écus soleil sur les biens du roi de Navarre, et de ce qui doit lui revenir de la terre de la Houssaye, et donation de l'usufruit desdits biens à Renée Nicolaï, femme de Jean Luillier, sa belle-sœur. — 17 janvier 1559 (fol. 112).

5179. — Guillaume Gaultier, prêtre, curé de la cure et église paroissiale de Cires[-lez-Mello], au diocèse de Beauvais, chanoine de l'église collégiale de Saint-Thomas-du-Louvre à Paris : donation à Dimenche Le Paige, maître tailleur de robes à Paris, et à Jeanne Gaultier, sa femme, ses beau-frère et sœur, d'une rente

de 8 livres tournois sur des biens à Margency, à condition que les biens de Nicolas Gaultier et de Bénigne Musnier, leurs père et mère, appartiendront entièrement à leur sœur, Claude Gaultier, femme de Jean Perreau. — 8 février 1559 (fol. 114 v°).

5180. — Catherine Scionnière, veuve de Jean Magnen, avocat et substitut du procureur du Roi au Châtelet, demeurant à Paris : donation à Jean Collot, barbier chirurgien à Paris, «pour la bonne amour qu'elle a dict avoir envers ledict Collot», de la moitié de deux maisons contiguës, avec étables, à Paris, rue des Juifs, attenantes, d'une part, à une maison, appelée l'hôtel de Roussy, d'autre part, à la maison ayant pour enseigne l'Image Sainte-Barbe, et aboutissant par derrière à l'hôtel qui fut au général Morlet, de la moitié d'une ferme à Écharcon, de 22 arpents de terres, de 3 de vignes avec prés au terroir d'Écharcon, de la moitié d'une ferme appelée «Launay sacle», en la paroisse de Vert-le-Grand, avec 52 arpents de terres autour de cette ferme, et de tous ses meubles. — 30 mars 1559 (fol. 115).

5181. — Étienne Cornu, marchand et laboureur à Fontenay-sous-Bois : donation à Denis Cornu, son fils, âgé de 11 ans, «à ce qu'il ayt mieulx de quoy soy entretenir à l'advenir», d'une grande maison à Fontenay-sous-Bois, en la rue de Pissaron, de vignes et de terres au terroir de Fontenay, de rentes et d'une somme de 250 livres tournois sur ses biens. — 17 mars 1559 (fol. 116).

5182. — Cardine Diletz, veuve de Jean Le Musnier, laboureur à «Dézy», près Annet, demeurant à Paris en la maison de Nicolas Le Musnier, maître vinaigrier, son fils : donation audit Nicolas Le Musnier, de ses droits sur des biens au terroir de «Dézy», à charge par ledit Le Musnier de pourvoir à son entretien, sa vie durant. — 1er avril 1559 (fol. 119).

5183. — Nicolas Broulart, marchand cordonnier, bourgeois de Paris, et Jeanne de La Prime, sa femme : donation à Jean Payan, compagnon cordonnier à Paris, et à Nicole Payan, sa sœur, leurs neveu et nièce, d'une rente de 20 livres tournois sur une maison à Paris, rue «Vielle Drapperye», à l'enseigne du Coq vert, sur une portion de maison à Cormeilles et sur des vignes au terroir de Cormeilles. — 14 mars 1559 (fol. 119 v°).

5184. — Christophe Boullier, l'aîné, bourgeois de Paris : donation à Jacques, à Étienne et à Christophe Boullier, écoliers, étudiant en l'Université de Paris, ses fils, «ad ce que, au temps advenir, ilz ayent meilleur moyen de eulx entretenir aux estudes, esquelles ilz sont de présent, et en icelles acquérir degré», de terres au terroir de Saclay. — 30 mars 1559 (fol. 120 v°).

5185. — Jeanne Mantel, veuve de Pierre de Rozoy, demeurant à Rudenoise, paroisse de Charly-sur-Marne : donation à Urbain Macart, son petit-fils, pour ses bons et agréables services, de terres au terroir de Charly-sur-Marne. — 26 février 1559 (fol. 121 v°).

5186. — Guillaume Anglat, maître tailleur de robes, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et Jeanne Lespezonnier : contrat de mariage, avec donation mutuelle de l'usufruit de leurs biens. — 24 août 1555 (fol. 122).

5187. — Étienne Lévesque, marchand apothicaire, épicier, bourgeois de Paris, demeurant place Maubert, en la maison des Deux-Anges, et Catherine Cochu, sa femme : donation mutuelle. — 22 mars 1559 (fol. 123).

5188. — René Jacquelot, prêtre, curé des cures et églises paroissiales de Saint-Sulpice, près Châtres-sous-Montlhéry, et de Neuilly, près Pontoise : donation à François Pineau, élu en l'élection de Montmorillon, et à Françoise Jacquelot, femme dudit Pineau, demeurant à Paris, ses beau-frère et sœur, des droits qui lui appartiennent, en qualité d'héritier de

rançois Jacquelot, procureur au Parlement, on père, sur la seigneurie de Denainvilliers, rès Pluviers (Pithiviers), en Beauce, sur les ef, ferme et métairie de Guibeville et de la laison-Rouge, près Châtres, sur la ferme et étairie de Val-Petit, près Corbeil, sur une aison à Paris, rue de l'Éperon, qu'habitait rançois Jacquelot, sur une maison avec jar-n à Saint-Marcel-lez-Paris, rue de Lour-ne, près le couvent des Cordelières, et sur es rentes, savoir : 500 livres tournois de nte, constituées par le duc de Nivernois, 00 écus d'or soleil de rente, constitués par duc de Guise, 200 livres tournois de rente nstituées par M. Charlet, conseiller au Par-ment, et Antoine Don, procureur au Parle-ent, 66 écus et demi d'or de rente constitués ar François de Grandrye, receveur général des illes de Nivernois, sous réserve de l'usufruit es maison et jardin de la rue de Lourcine, à arge de servir au donateur une rente via-ère de 240 livres tournois. — 25 mai 1558 ol. 123 v°).

5189. — René Jacquelot, prêtre, curé es églises paroissiales de Saint-Sulpice, près hâtres-sous-Montlhéry, et de Neuilly, près ontoise : déclaration portant qu'il a entendu mprendre dans la donation par lui faite, 25 mai 1558, à François Pineau, élu l'élection de Montmorillon et secrétaire du onnétable, et à Françoise Jacquelot, sa femme, s beau-frère et sœur, tous les meubles à lui chus par le décès de François Jacquelot, son ère, et ses droits sur les successions de Pierre de François Jacquelot, ses frères, et de atherine Jacquelot, femme de Christophe hauvelin, avocat en Parlement, sa sœur, sans itre charge que la rente viagère stipulée dans donation précédente. — 7 avril 1559 ol. 125 v°).

5190. — Charles Chachoyn, laboureur, emeurant en la ferme de l'Hôtel-Dieu du etit-Velizy, et Madeleine Lemaire, veuve de ean Picard : contrat de mariage. Par ce con-trat, Madeleine Lemaire donne au futur époux la moitié de 3 arpents de terre au terroir de Montéclin. — 23 mai 1558 (fol. 126 v°).

5191. — Guillaume Forguerel, maître boulanger à Paris, et Jeanne du Moustier, veuve de Jean de Neufville, compagnon ton-nelier, demeurant à Paris : contrat de mariage, avec donation mutuelle. — 19 janvier 1554 (fol. 127).

5192. — Jean Hac, maître nattier, demeu-rant à Paris, rue de la Tabletterie, et Guille-mette Pasqual, sa femme : donation mutuelle. — 30 mars 1541 (fol. 128).

5193. — Jean Thomas, prêtre, demeurant au Temple, à Paris : donation à Jean Brise-miche, son filleul, d'une maison au village de Cernay, paroisse d'Ermont-sous-Montmo-rency, avec jardin de 3 arpents, peuplé d'arbres fruitiers, et de vignes aux terroirs de Cernay et de Sannois, qu'il possédait en vertu de do-nation à lui faite par Nicole Brisemiche, prieur de l'église du Temple, à Paris. — 27 mars 1559 (fol. 129 v°)

5194. — Marin Malapart, menuisier à Charly-sur-Marne, et Antoinette Henry : contrat de mariage. Par ce contrat Hubert Bacot, marchand boucher à Charly-sur-Marne, et Guillemette de Mireville, sa femme, auparavant veuve de Nicolas Henry, beau-père et mère d'Antoinette Henry, promettent de donner aux futurs époux une maison à Charly, devant la Halle, avec des vignes au terroir de Charly, et s'engagent en outre à payer la moitié du banquet des noces, à habiller Antoinette Henry «d'honnestes habitz, selon que à son estat appartient», et à lui fournir les meubles et ustensiles, «que l'on a acoustumé bailler à fille d'honneste maison». — 28 septembre 1557 (fol. 130 v°).

5195. — Philippe Palanquin, notaire au Châtelet de Paris : donation à Philippe et à Melchissédec Garnier, ses petits-enfants, d'une

IMPRIMERIE NATIONALE.

rente de 50 livres tournois, constituée par Antoine et Eustache de Saint-Yon, frères, et de deux autres rentes de 20 et 25 livres tournois, et ratification de la donation par lui faite aux mêmes, le 14 décembre 1558. — 15 avril 1559 (fol. 131 v°).

5196. — Christophe Gaultier, maréchal, demeurant au pont d'Antony : donation à Colette Piot, fille d'Étienne Piot, maréchal audit lieu, de terres au pont d'Antony, sur le grand chemin de Paris à Longjumeau. — 18 mai 1548 (fol. 132 v°).

5197. — Jean Vallent, praticien à Charly-sur-Marne, et Marguerite Prévost, veuve de Martin de La Haye, demeurant à Charly : contrat de mariage. Par ce contrat, Marguerite Prévost donne à son futur mari, dans le cas où il lui survivrait, l'usufruit du tiers d'une maison à Charly, devant la rue du Quartier, d'un jardin fruitier et potager, de la moitié d'une autre maison avec jardin à Charly, rue de la Voirie, et de vignes au terroir de Charly. — 10 juillet 1549 (fol. 133).

5198. — Jean Ménard, maître tourneur en bois, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et Aguyenne Petit, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, grande rue, à l'enseigne de la Couronne, chez Jean Petit, marchand hôtelier, son oncle : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Petit s'engage à payer à sa nièce 40 livres tournois, «pour demeurer quicte envers lesdictz futurs espoux de tous et chascuns les sallaires et services que ladicte Aguyenne peult et doibt avoir gaignez et deserviz avec et en l'hostel dudict Petit, son oncle, jusques à huy», et lui fait donation de la moitié de tous ses biens, meubles et immeubles. — 2 juillet 1558 (fol. 134).

5199. — Protte Vottier (ou Vaultier), veuve de Robert Brayer, demeurant à Pavant : donation à Éléazar Brayer, à Louis Bourdin, à cause de Madeleine Brayer, sa femme, à Antoine, à Denis, à Michelle et à Louise Brayer, ses enfants et gendre, de deux maisons à Pavant, de terres, prés, chènevières et bois taillis aux terroirs de Pavant et de Bassevelle. — 22 mars 1559 (fol. 135).

5200. — Marie Bourre, veuve de Mathurin Béhu, demeurant à Paris : donation à Philippe Valleton, conseiller du Roi et auditeur au Châtelet de Paris, et à Jeanne Chalot sa femme, d'une maison, appelée la maison de Gaillarde, au milieu de 30 arpents de terre au terroir de Favières-en-Brie (près Tournan), de tous ses biens meubles, tant à Paris qu'ailleurs, et d'une rente de 100 sols tournois sur la terre de la Planchette, en la paroisse de Ferrières. — 15 novembre 1558 (fol. 139).

5201. — Pierre Geuffroy, laboureur, demeurant à Bois-d'Arcy et natif dudit lieu testament par lequel il lègue à Pierre Du Ru et à Macée Geuffroy, sa femme, une maison avec des terres, à Bois-d'Arcy et tous ses biens meubles, «à la charge toutesfoys que ledi Geuffroy demourera quicte envers lesdictz Du Ru et sa femme de toutes les nouritures e entretenemens qu'ilz luy ont baillez et fraie puis deulx ans et demy ou environ, qui est l temps qui l'ont nourry et entretenu malade» Il laisse en outre à leurs deux fils et à leur fill 10 écus à chacun, «pour les ayder à marier» — 15 avril 1559 (fol. 140).

5202. — Perrette Pierre, veuve de Jean L Porlier, dit Paignon, demeurant à Écouen donation à Guillaume Pierre, marchand la boureur à Écouen, et à Jacqueline Duboys sa femme, «moyennant les bons et agréable plaisirs à elle faictz par lesdictz mariez, bonn amytié qu'elle dict avoir avec eulx, et affi qu'ilz ayent mieulx de quoy à l'advenir», d'un terre au terroir d'Écouen, à charge de fair célébrer dans l'église d'Écouen, où elle espèr recevoir la sépulture, une messe haute de *requiem*, tous les ans, le vendredi des Quatre Temps de la Pentecôte. — 19 avril 155 (fol. 141 v°).

5203. — Jean Leblanc, procureur au Châ-
let: donation à Martin Malintras, maître sellier
rmier à Paris, de portion d'une maison avec
ables, sise à Paris, rue Galande, à l'enseigne
es «Deux-Signes», attenante, d'une part, à
ne maison de la chapelle Saint-Blaise, d'autre
art, à l'hôtel où pend pour enseigne l'Écu de
ormandie, et par derrière à la chapelle Saint-
ulien. — 28 octobre 1558 (fol. 142 v°).

5204. — Françoise Moisant, veuve d'É-
enne d'Arras, procureur au Châtelet : dona-
on à Jean d'Arras, son fils, de la maison
u'elle habite à Paris, rue de la Huchette,
omprenant un corps d'hôtel à cinq étages, at-
enante à l'hôtel ayant pour enseigne l'Ange,
ar derrière à la maison de la Corne de
erf et par devant au corps d'hôtel, où pend
our enseigne la Truie qui file; d'une maison,
vec jardin clos de murs derrière, et 4 arpents
ont 3 en vignes, à Viry-sur-Orge, près de la
ue au Loup; d'une autre maison au même
eu, au coin de la rue Trémerolles, de vignes
t de terres au terroir de Viry-sur-Orge, et de
ous les meubles qui se trouveront dans les-
ites maisons au jour de son décès, à charge
le continuer après sa mort le payement d'une
ente de 50 livres tournois à Jean Desjardins,
locteur en la Faculté de médecine de l'Uni-
ersité de Paris, et de payer la moitié des frais
le ses obsèques. — 11 avril 1559 (fol. 144).

5205. — Robine Bénard, veuve en pre-
nières noces de Michel Auger et en secondes
noces de Jean Le Fèvre, bourgeoise de Paris :
lonation à Hubert Le Fèvre, auditeur des
Comptes, et à Claude Auger, femme d'Étienne
lu Vessel, marchand, bourgeois de Paris, ses
ils et fille, de tous les conquêts faits pendant
es deux mariages, et du cinquième de ses
biens propres, ladite donatrice ayant déclaré
que «dès plus de deux ans a, elle a eu affection
le faire la présente donation». — 20 avril
1559 (fol. 147).

5206. — Olivier de Montvoisin, seigneur de la Fontaine, demeurant à Paris, et Anne Rouvet, sa femme : donation mutuelle. — 4 avril 1559 (fol. 148).

5207. — Nicolas du Hamel, avocat en Parlement, et Antoinette Jacquelot : contrat de mariage. Par ce contrat Jeanne de Villaines, veuve de François Jacquelot, procureur au Parlement, mère d'Antoinette Jacquelot, promet de lui donner une somme de 5,000 livres tournois, en avancement d'hoirie. A la suite de l'acte se trouvent les reçus délivrés par Nicolas du Hamel et par Antoinette Jacquelot, de la somme de 5,000 livres tournois mentionnée au contrat. — 3 décembre 1553, 14 janvier et 23 août 1554 (fol. 149).

5208. — René Jacquelot, curé des cures de Saint-Sulpice-de-Favières, près Châtres-sous-Montlhéry, au diocèse de Paris, et de Neuilly, au vicariat de Pontoise : donation à Antoinette Jacquelot, femme de Nicolas du Hamel, avocat au Parlement, sa sœur, de ses droits sur les successions de Pierre et François Jacquelot, ses frères. — 16 mars 1559 (fol. 151 v°).

5209. — Jeanne Berthrand, la jeune, femme de Jean Voisin, tailleur d'habits suivant la Cour, demeurant à Paris, rue Jean-Tison, sur les fossés Saint-Germain : donation à François Achéroli, secrétaire du duc de Nemours, de portions d'une maison à Paris, sur le Pont Saint-Michel, «au costé d'aval l'eaue, où soulloit pendre pour enseigne le Lut et la Guyterne», aboutissant par derrière à la rivière de Seine, et d'une vigne au terroir de Fontenay-sous-Bagneux. — 22 avril 1559 (fol. 152).

5210. — Gaëtan de la Couagne, greffier du siège présidial d'Agen en Agenais, et Philippe Clabault, fille de feu Florentin Clabault, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, et de Catherine Chappon : contrat de mariage, avec donation mutuelle. — 3 avril 1559 (fol. 154).

5211. — Pierre Jasle, demeurant à Corr-

try en France, et Potentienne Chevalier, sa femme : donation mutuelle. — 27 mars 1557 (fol. 155).

5212. — Charles Boucher, seigneur de Houilles, conseiller au Parlement de Paris, et Jeanne Le Verrier, fille de feu Jean Le Verrier, premier chirurgien du Roi, veuve de Thomas Thiboust, seigneur de Bréau, conseiller au Parlement : contrat de mariage. Par ce contrat Jeanne Le Verrier s'engage à donner à son futur époux, le jour de leurs «espousailles», une somme de 4,000 livres tournois. — 1[er] septembre 1558 (fol. 156).

5213. — Charles Boucher, seigneur de Houilles, conseiller au Parlement de Paris : déclaration portant qu'en cas de prédécès sans enfants, Jeanne Le Verrier, veuve de Thomas Thiboust, sa future, reprendra non seulement son apport de 4,000 livres tournois, mais aura encore le douaire de 300 livres de rente à elle assigné par leur contrat de mariage. — 2 septembre 1558 (fol. 157).

5214. — Charles Boucher, seigneur de Houilles, conseiller au Parlement de Paris : déclaration portant qu'il a reçu de Jeanne Le Verrier, veuve de Thomas Thiboust, la somme de 4,000 livres tournois mentionnée dans leur contrat de mariage, savoir : 1780 livres tournois en argent comptant et le surplus en deux rentes, l'une de 50 livres tournois, l'autre de 50 écus soleil. — 2 septembre 1558 (fol. 157 v°).

5215. — Marguerite Juglet, veuve de Guillaume Gignet, avocat, demeurant au Mans : donation à Anne Corbin, demeurant à la Flèche, pays d'Anjou, des domaine, métairie, fief et seigneurie de l'Hommelais, paroisse d'Auverse (près Baugé), pays d'Anjou, sous réserve de l'usufruit à Jean Corbin, conseiller au Parlement. — 2 mai 1558 (fol. 158 v°).

5216. — Jean Corbin, docteur ès droits, conseiller au Parlement, demeurant à Paris, se trouvant momentanément au Mans : donation à Marguerite Juglet, veuve de Guillaume Gignet, demeurant au Mans, des domaine, métairie, fief et seigneurie de l'Hommelais, paroisse d'Auverse (près Baugé), pays d'Anjou, sous réserve de l'usufruit, sa vie durant. — 15 janvier 1558 (fol. 159 v°).

5217. — Cosme Pothomyer, marchand hôtelier à Savigny-sur-Orge, et Claude de La Hupraye, sa femme : donation mutuelle. — 22 avril 1559 (fol. 161).

5218. — Suzanne de Manemares, veuve de François de Cénasme, seigneur de Luzarches, et lieutenant de cent hommes d'armes des ordonnances du Roi sous la charge de l'Amiral : donation à Jacques de Bellemanière, écuyer, son maître d'hôtel, et à Catherine Francez, femme dudit Bellemanière, pour les bons et agréables services qu'ils lui ont rendus à elle et à son mari, de tous les biens à elle échus par droit d'aubaine, à la suite du décès de Philippe de Belloy, écuyer, enfant naturel. — 21 avril 1559 (fol. 161 v°).

5219. — Thierrye Langlois, veuve de Pierre Le Bouvier (ou Le Bonnier), seigneur de Nainville, demeurant à Paris, rue des Deux-Écus : donation à Geneviève Le Père, fille de feu Jean Le Père, greffier des Monnaies, sa nièce, d'une rente de 50 livres tournois sur l'Hôtel-de-Ville. — 3 janvier 1559 (fol. 163).

5220. — Philippe Le Doux, marchand bourgeois de Paris, et Jeanne Hadeau, sa femme, auparavant veuve de Jean Coulle, marchand bourgeois de Paris : donation à Maurice et à Geneviève Cabaret, enfants d'Andry Cabaret, maître savetier à Paris, de leurs droits sur la succession d'Étienne Coulle, leur beau-fils et fils; «cest don, cession et transport faict pour la bonne amour naturelle que lesdictz

lonateurs ont et portent ausdictz donataires, eurs cousins germains, qui sont pauvres enffans, et pour ayder à les nourrir et alymenter, t leur faire aprandre mestier, ad ce qu'ilz yent moyen au temps advenir de gaigner eurs vyes». — 14 avril 1559 (fol. 164).

5221. — Guillaume Chahu, praticien au Palais à Paris : donation à Anne et à Marguerite Chastellier, filles de Guillaume Chastelier, procureur au Parlement, ses nièces, «pour yder à les pourveoir et marier», de tous les biens, meubles et immeubles, à lui échus par es successions de Guillaume Chahu, procureur au Parlement, et de Philippe Guerreau, emme dudit Chahu, ses père et mère, et de ce qui peut lui revenir de Michel et Jean Chahu, eligieux Célestins, ses frères. — 2 mai 1559 (fol. 164 v°).

5222. — Guillaume Priou, bourgeois de Paris, et Marie Le Vavasseur, sa femme : donation à Guillaume Priou, écolier, étudiant n l'Université de Paris, leur fils, en faveur de es études, de leurs droits sur des terres près la garenne de Lagny-le-Sec et au terroir de Saint-Pathus. — 5 mai 1559 (fol. 165 v°).

5223. — Jean Lambert, cuisinier, demeurant à Paris, près les Filles repenties, et Raouine Granet, veuve de Richard Durant, bourgeois de Paris : contrat de mariage, avec donation de l'usufruit de leurs biens. — 8 janvier 1544 (fol. 166).

5224. — Jacques Baquette, conseiller au iège présidial d'Amiens, se trouvant momentanément à Paris : donation à Louise Baquette, a fille mineure, représentée par Christophe Baudouyn, docteur régent en la Faculté de médecine, son oncle, de 50 livres tournois de ente sur l'Hôtel de Ville, réversible sur la ête de son frère Claude, en cas de décès sans enfants. — 3 mai 1559 (fol. 166 v°).

5225. — Guy Arbaleste, vicomte de Melun, seigneur de Corbeil et de la Borde, président en la Chambre des Comptes à Paris : donation à Marie et à Madeleine Arbaleste, ses filles, d'une somme de 23,000 livres tournois à chacune d'elles, à payer, «quant bon semblera audict s^r donnateur les pourveoir en l'estat de mariage. . ., à ce qu'elles ayent meilleur moyen d'estre pourveues audict estat de mariage». — 21 janvier 1556 (fol. 166 *bis*).

5226. — Hector Boucq, maître fripier à Paris, et Claude Le Bert, sa femme : donation mutuelle. — 5 mai 1559 (fol. 167).

5227. — Claude de Pommelle, écuyer, seigneur de Flacy, au bailliage de Troyes, de «Reiglay-le-Floron» (Rigny-le-Ferron), au bailliage de Sens, de Courson et de Racines, au bailliage de Saint-Florentin, et de Saint-Cyr en partie, au bailliage d'Auxerre, demeurant ordinairement à Flacy et se trouvant momentanément à Paris pour ses affaires : donation à Antoine et Savinien de Pommelle, écuyers et écoliers, étudiant en l'Université de Paris, ses enfants, de tous ses biens, meubles et immeubles, «à celle fin qu'ilz ayent myeulx de quoy vivre et leur estat entretenir ou temps advenir, joinct pour le présent icelluy s^r de Flacy seroit et est viel et caducq, en sorte que bonnement il ne peult et ne pourroit faire valloir et adméliorer ses biens où temps advenir», à charge par ses fils de pourvoir à son entretien. — 8 mai 1559 (fol. 167 v°).

5228. — Catherine Cornu, femme de Thierry du Mont, seigneur d'Acy, maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel : donation à Jérôme de Vaucorbel, son cousin et filleul de son mari, d'une somme de 1,000 écus d'or soleil. — 16 mars 1559 (fol. 169 v°).

5229. — Thierry du Mont, seigneur d'Acy, maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel : testament et codicille. Par ce testament Thierry du Mont veut qu'il soit donné à Jean Barré, son père nourricier, sa vie durant, 6 septiers de blé, 3 demi-queues de vin, 300 fagots et 20 livres parisis «pour soy entretenir». Il lègue

aux enfants de l'hôpital de la Trinité à Paris 400 livres tournois de rente sur l'Hôtel de Ville de Paris, «pour estre employez à l'entretenement des mestiers et non ailleurs; et ou cas que les mestiers ne feussent entretenuz», il veut que «lesdictz 400 livres soient venduz et les deniers emploiez en œuvres pitoiables». Il laisse à (Jérôme) de Vaucorbel, son cousin, 200 livres tournois de rente sur l'Hôtel-de-Ville, et l'usufruit de la moitié du château d'Acy[-en-Multien], basse-cour et jardin, «*et ut illi spatiari liceat* par toutes les clostures, à sa volunté». Il lègue à Mlle de Longueil, sa nièce, 1,500 écus d'or soleil; aux habitants du village d'Acy, 20 livres de rente foncière, «à la charge qu'ilz se obligeront de entretenir le pavé des chemyns qui y est à présent»; et à M. de Froideval, son précepteur, la coupe dorée couverte dans laquelle il a l'habitude de boire. Thierry du Mont choisit sa sépulture dans l'église de Fontaines-les-Nonnains, près de son aïeul. De plus il donne à Marie Cornu, cousine de sa femme, tous les deniers que lui doivent ses père et mère, et 300 écus d'or soleil à prendre sur son patrimoine. Par son codicille Thierry du Mont lègue à M. de Froideval, «*quotannis, quantùm vixerit,* deux pièces de vin d'Ay, renduz en sa cave»; à Mlle de Vaucorbel, sa cousine, 50 écus; à Lirot, 50 écus, «pour luy ayder aux fraiz qui luy conviendra faire, *quando promovebitur ad sacrum presbyteratùs ordinem*, et 60 livres de rente viagère»; à Groslat, 75 livres pour l'entretenir; à Cotton, «ce qui luy faudra pour mettre à mestier, et le temps expiré, qu'il soit remené à Orléans et rendu à sa mère». — 7 janvier et 13 février 1559 (fol. 170 v°).

5230. — Jacques d'Aulnay, écuyer, seigneur de Villeneuve-la-Guyard et de Pense-Folie, demeurant à Pense-Folie, bailliage d'Orléans : donation à Jacques de Goué, écuyer, seigneur de Goué, son beau-frère, de ses droits sur une somme de 6,000 livres tournois que Renée d'Aulnay, femme de Jacques de La Ferrière, sa sœur, est tenue de rapporter, «ou moings prendre», en la succession de Charle d'Aulnay, écuyer, seigneur de Villeneuve-la-Guyard, leur père, à charge par ledit de Gou de faire toutes diligences à l'effet de poursuivr «et faire vuyder et mener à fin tous et chascuns les procès que ledict s^r donateur a à présent pendans et indécis, tant en la Court d Parlement, à la barre d'icelle, Requestes d Palays, Chastellet de Paris que ailleurs», contr Jacques de La Ferrière, le s^r de Bobigny, le héritiers de Jean Bonyn et les Célestins de Sens par jugement ou par transaction. — 24 avri 1559 (fol. 171 v°).

5231. — Charles Boucher, évêque de «Ma garense» (Mégare en Attique) : donation Nicole de Saint-Ouen, docteur en la Facult de théologie et abbé de Montebourg, diocèse d Coutances, son neveu, «en considération que dès long temps a, ont esté et vescu ensembl ledict de Sainct-Ouen soubz luy comme so religieulx, et aussi des bons et agréables services et traictemens qui luy a tousjours par c devant faictz et faict encores de jour en jour» d'une maison à Saint-Denis en France, ru de la Cordonnerie, à l'enseigne du «Pourcell noir», attenante, d'une part, à l'hôtel d Petit-Écu, d'autre part, à l'hôtel où pend pou enseigne l'Image Saint-Crespin, aboutissa par derrière aux appartenances de l'hôtel d Donjon, et de tous ses biens, meubles et immeubles quelconques, sous réserve de 90 livres de rente sur l'Hôtel-de-Ville, dont il disposé par testament; donnant charge à so neveu de le faire inhumer, de faire ses obsèques et funérailles, «bien et honnestemen comme à son estat appartient», et d'accompli son testament, notamment pour les œuvres d charité et aumônes y indiquées, «s'il ne veoy et congnoissoit qu'elles feussent trop on reuses». — 14 mai 1559 (fol. 173).

5232. — Jacques Lapye, prêtre, bénéf cier en l'église de Paris, curé de Sartrouvill

t principal du collège des Dix-Huit, fondé en 'Université de Paris, demeurant audit collège : lonation à Ysabeau de Cambray, son arrière-nièce, d'une rente de 10 livres tournois, que ui doivent Jacques de Cambray, laboureur à Montreuil-sous-Bois, et Guillemette Lapye, père et mère d'Ysabeau, «en considération de e que ladicte Ysabeau a perdu la veue, à out le moings veoit bien peu, pour luy ayder vivre au temps advenir». — 2 mai 1559 fol. 174 v°).

5233. — Jean-Baptiste Gondi, bourgeois le Paris : donation à Paul Bénitendi, son an-ien serviteur domestique, en reconnaissance le ses services, d'une rente viagère de 25 écus l'or soleil, qui lui sera servie à Florence, à ondition expresse de ne point hypothéquer adite rente, constituée par le donateur au-lit Bénitendi, uniquement «pour luy ayder vivre et entretenir». — 13 juillet 1558 fol. 175 v°).

5234. — Catherine Dupuis, veuve de Jean Gaillard, marchand fripier, bourgeois de Paris : lonation à Jean Gaillard, prêtre, religieux profès au couvent des Mathurins à Paris, son ils, d'une rente viagère de 50 livres tournois ur la moitié d'une maison à Paris, rue Saint-Denis, près de la Trinité, à l'enseigne des Maillets, à charge par ledit frère Jean Gail-ard de célébrer, chaque vendredi, après le lécès de sa mère, une messe pour le repos de on âme, «aussi qu'il ne demandera aucune hose à ladicte vefve, ne à ses autres enffans, le ce qu'il fut donné et offrandé audict frère ehan Gaillard, lorsqu'il chanta sa première nesse en ladicte église des Mathurins, et qui ut prins par ledict deffunct Jehan Gaillard, on père». A la suite de l'acte se trouve l'au-orisation donnée par Thibault Musnier, doc-eur en décret, général de l'Ordre de la Tri-nité, ministre commandeur de la maison des Mathurins, à frère Jean Gaillard, à l'effet d'ac-epter la présente donation. — 17 janvier 558 (fol. 176 v°).

5235. — Vincent Guignon, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Martin, et Jacques Guignon, son fils : décla-ration portant qu'ils ont causé préjudice à Michel Mullet, marchand à Toury en Beauce, et à Jeanne Guignon, sa femme, leur gendre, fille, beau-frère et sœur, en n'estimant qu'à 1,200 livres leur part et portion dans la suc-cession de Florence Huet, femme de Vincent Guignon, et les appelant à participer aux biens meubles et immeubles dudit Vincent Guignon, afin «qu'ilz ayent myeulx de quoy leur entre-tenir en leur mesnaige et marchandise». — 9 mai 1559 (fol. 177 v°).

5236. — Guy Turquain, écuyer, demeurant à Paris : donation à Jérôme de Fontenay, avocat en Parlement, et à Marguerite Picart, sa femme, nièce dudit Turquain, d'une rente de 55 li-vres 16 sols 8 deniers tournois, constituée sur Jean Bonamy, marchand à Paris, à la suite de l'échange d'une maison de Guy Turquain, sise rue Saint-Denis, près la porte de Paris, à l'enseigne de la «Seraine». — 17 août 1558 (fol. 178).

5237. — Martin Arvys, laboureur à Lou-veciennes : donation à Girard Arvys, son fils, de deux maisons à Louveciennes, au carrefour Godart, de vignes et de terres au terroir de Lou-veciennes, de meubles, de linge, vaisselle, énu-mérés dans l'acte, d'une vache, d'un veau, de deux pourceaux, d'un âne et d'une ânesse, à charge par ledit Girard Arvys de pourvoir à l'entretien de ses père et mère, «sans aucune chose leur demander desdictz nourritures, entretenemens et logis». — 28 mai 1558 (fol. 179 v°).

5238. — Jean Gobelin, marchand teintu-rier, bourgeois de Paris, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris : donation à Jeanne Gorré, demeurant audit Saint-Marcel, «pour le bon amour qu'il a dict avoir et porter à ladicte do-nataire», de tous les meubles, ustensiles d'hôtel et autres objets se trouvant dans une maison à

Saint-Marcel-lez-Paris, «près Coppeaulx», et de l'usufruit de cette maison, attenante, d'une part, au jeu de paume couvert, appartenant à un nommé Berthault, par derrière à la rue du Battoir et d'autre bout au pavé. — 26 avril 1559 (fol. 180 v°).

5239. — Foucault de Biron, écuyer, seigneur en partie de Chef-Boutonne, au pays de Poitou, demeurant à Paris, et Blanche de Turgis, fille de Jean de Turgis, écuyer, seigneur du Metz, Baugy et Pressy, et de Jeanne de La Follye : contrat de mariage. Par ce contrat Jean de Turgis et sa femme déclarent qu'ils n'ont pas d'enfant mâle et assurent à leur fille, dans le cas où il leur en naîtrait, le quart de leur succession, et Foucault de Biron assigne à sa future un douaire de 6,000 livres tournois. — 18 octobre 1550 et 30 mai 1559 (fol. 181).

5240. — Pierre Legendre, marchand hôtelier à Bièvre-le-Châtel, en la prévôté de Paris, et Perrette Chérault, sa femme : donation mutuelle. — 27 mai 1559 (fol. 183).

5241. — François de Viète, écuyer, et Jeanne Choart, veuve de Jacques de Marconville, écuyer, seigneur de Nointel : contrat de mariage. Par ce contrat Jeanne Choart donne à son futur époux une rente de 150 livres tournois sur les biens de feu Jean Choart, son père, à elle constituée lors de son premier mariage. — 28 août 1554 (fol. 184).

5242. — Jean Petit, marchand hôtelier, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, grande rue, en la maison où pend pour enseigne la Couronne, et Étiennette Thomas, sa femme : donation mutuelle. — 9 septembre 1558 (fol. 185).

5243. — Philippe Le Doux, marchand mercier, bourgeois de Paris, et Jeanne Hudeau, sa femme : donation mutuelle. — 25 mai 1559 (fol. 186).

5244. — Raoul Poinloue, marchand, bourgeois de Paris : donation à Étiennette Poinloue, femme de Jacques Rebuffe, grènetier du grenier à sel de Lagny-sur-Marne, et à Perrette Poinloue, femme de Jean de Bez, marchand apothicaire, bourgeois de Paris, ses filles, et aux enfants de Jeanne Poinloue, sa fille décédée, savoir : à Étiennette Poinloue, d'une maison à Lagny-sur-Marne, à l'enseigne de l'Ours, avec étables et jardins, de terres et prés aux terroirs de Lagny et de Saint-Thibault (près Lagny), d'une grande maison à Choisy en Brie, avec 30 arpents de terres aux alentours, enfin de la maison du bout du pont, aux faubourgs de Lagny; à Perrette Poinloue, d'une maison à double corps d'hôtel, à Paris, rue de la Verrerie, d'un pré au terroir de Lagny, de 50 arpents de terres aux terroirs de Choisy, de 2 arpents de vigne aux terroirs de Thorigny, Pomponne et du Chêne, d'une maison avec jardin à Lagny, en la rue du Val devant la porte Marchande, appelée «la maison et le jardin d'en Bas», et à Étiennette et Perrette Poinloue, de la moitié de toutes ses rentes, et aux enfants de Jeanne Poinloue d'une maison avec terres et saussaie. — 3 juin 1559 (fol. 187).

5245. — Simon Francquin, marchand fruitier, demeurant à Paris, rue du Cimetière Saint-Jean, et Jeanne Rivière, sa femme : donation mutuelle. — 10 octobre 1552 (fol. 188

5246. — Jean Poirot, huissier de la Reine et Claude Chappeau, sa femme : donation mutuelle. — 2 juin 1559 (fol. 189).

5247. — Pierre Garnier, marchand mercier, demeurant à Paris, rue Saint-Denis : donation à Henri Garnier, maître orfèvre à Paris son fils, de la moitié d'une maison à Be thecourt en Beauvaisis. — 6 mars 15 (fol. 189 v°).

5248. — François Regnault, bourgeois Paris, natif de la ville de Châtellerault, demeurant rue du Plâtre, et Renée Regnart,

mme : donation mutuelle. — 22 mai 1559
ol. 190).

5249. — Adrien Le Roy, imprimeur pour
Roi en musique, demeurant à Paris, rue
aint-Jean-de-Beauvais, et Denise de Broully,
femme : donation mutuelle. — 24 août 1558
ol. 190 v°).

5250. — Denise de Broully, femme d'Adrien
e Roy, imprimeur pour le Roi en musique,
emeurant à Paris, rue Saint-Jean-de-Beauvais :
nation à Robert Balard, imprimeur pour le
oi en musique, demeurant à Paris, de por-
ons de la maison qu'elle habite avec son
ari, au Clos Bruneau, rue Saint-Jean-de-
eauvais, aboutissant par derrière aux Char-
eux. — 24 août 1558 (fol. 191).

5251. — Catherine Riotte, veuve en der-
ères noces de Florent Philippot, laboureur,
emeurant à Corbeil : donation à Jacques Ha-
rt, écolier, étudiant en l'Université de Paris,
n cousin, en faveur de ses études, de ses
oits sur une maison à Corbeil, rue de la
iverie, et sur des vignes au terroir de Cor-
il. — 22 avril 1559 (fol. 192).

5252. — Marguerite Lalier, veuve de Jean
rrelier, bonnetier à Saint-Marcel, demeu-
nt sur les fossés de Paris, entre les portes
ontmartre et Saint-Denis, en la rue de Cléry,
l'Image Saint-Louis : donation à Jacques
ier, commis à l'exercice du greffe au Châ-
let de Paris, son cousin germain, de ses
oits sur une maison avec jardin, sise à Paris,
e des Vieux-Augustins, aboutissant d'un bout
r les remparts de la ville de Paris. — 29 mars
557 (fol. 192 v°).

5253. — Félix Le Gay, aide à maçon, de-
eurant à Paris, rue Bertin-Poirée : donation
Jeanne Couxbault, fille de Perrette Vincourt,
femme, « à ce qu'elle ayt myeux de quoy
vre et s'entretenir », de tous les biens,
eubles et immeubles, qui lui appartiendront
rs de son décès. — 22 avril 1557 (fol. 193).

5254. — Guillaume Moisy, demeurant à Paris : donation à Jacques de Poix, greffier du Bureau des pauvres de la ville et faubourgs de Paris, bourgeois de Paris, son beau-frère, de la plus-value des droits successifs à lui échus par le décès de ses père, mère, frères et sœurs, qu'il lui avait vendus et transportés. — 30 avril 1559 (fol. 193 v°).

5255. — Jean Pelan, marchand sayetier à Amiens : donation à Pierre Pelan, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, d'une rente de 25 livres tournois, provenant de la succession de Nicole Pelan, prêtre, bachelier en la Faculté de théologie de l'Université de Paris, son frère. — 5 juin 1559 (fol. 194).

5256. — Guillaume Le Roux, maître fripier, demeurant à Paris, rue du Chantre, et Ysabeau Le Beau, sa femme : donation à Henri Hébert, maître pelletier et fourreur, demeurant rue Saint-Merry, et à Jeanne Le Beau, sa femme, leurs neveu et nièce, « pour leurs bons, agréables services et amytiés » : 1° de leurs droits sur les successions d'Antoine Le Roux, laboureur à Orry, près Montaigut-en-Combrailles, pays d'Auvergne, père dudit Guillaume Le Roux, et de sa mère; 2° de tous leurs biens meubles. — 15 juin 1559 (fol. 195 et 195 v°).

5257. — Jeanne Delicque, veuve de Jean Blondel, marchand mercier, demeurant à Paris : donation à Françoise Moussel, demeurant avec elle, « en faveur et considération des bons et agréables services que icelle Moussel a par cy devant faictz à icelle vefve et continue luy faire par chascun jour, et à condition « qu'elle se tiendra et résidera ordinairement avec elle et luy obéyra, servira et traictera comme une bonne fille doibt servir et obéyr à sa mère », de l'usufruit d'une rente de 26 livres tournois sur Jean de Compans, le jeune, marchand drapier, bourgeois de Paris, à charge de faire célébrer, chaque année, un service anniversaire, en stipulant que cette rente passera

aux boursiers et écoliers du collège du Nom de Jésus, fondé en l'Université de Paris, rue de la Harpe, auxquels Jeanne Delicque en fait donation, «pour subvenir à leur entretenement et nécessitez et de leurs successeurs», à charge par lesdits boursiers et écoliers de célébrer deux services complets par année après le décès de Jeanne Delicque et de Françoise Moussel. — 16 juin 1559 (fol. 196 v°).

5258. — Nicole Guédon, l'aîné, seigneur de Presles en Brie (près Tournan), avocat en Parlement : considérant que Fiacre Guédon, seigneur en partie de Villepatour, paroisse de Presles, et avocat en Parlement, son fils, «a tousjours obtempéré à ses commandemens, vacqué à l'estude et bonnes meurs, et faict choses agréables audict Guédon, l'aisné, son père, et espérant qu'il fera encores myeulx cy après» : donation au dit Fiacre Guédon d'une ancienne maison, vulgairement appelée l'hôtel seigneurial du fief de la Grand Court de Presles en Brie, «qui est la maison seigneuriale du fief du Petit Villepastour, assis au village dudict Presles, tenu en franc alleu», d'un jardin clos de murs, «joignant le circuyt et pourpris dudict hostel de la Grant Court, où souloit estre anciennement l'hostel seigneurial, cloz de fossez, de la Borde dudict Presles», dudit fief de la Borde, du fief de Mortery à Presles, d'une grange et d'un jardin où se trouvait autrefois l'hôtel seigneurial du fief de Chevry, à Presles, de ce fief, du fief de Jouy à Presles, d'un tiers du fief de Villepatour, dit de Poissy, qui est un hameau en la paroisse de Presles, avec justice moyenne et basse, d'un fief au terroir de la Madeleine près de Tournan, appelé «le fief de l'Hostel», avec des vignes, et d'une ferme au terroir et paroisse de Presles, appelée «la ferme des Quints»; de ses droits sur les biens que possédaient Tristan Guédon et Marguerite Guédon, sa fille unique, femme d'Adrien Deprez, notamment le fief et franc alleu du Petit Mesnil de Grez, avec les censives, au hameau d'Autheuil, paroisse de Presles, au total, de tout ce qui appartenait à Nico[le] Guédon en la paroisse de Presles, à une lie[ue] à la ronde, avec tous les biens meubles, tro[u]peaux et ustensiles d'hôtel, sous réserve [de] l'usufruit. — 13 juin 1559 (fol. 197).

5259. — Fiacre Guédon, seigneur pr[o]priétaire de Presles en Brie, avocat en Parl[e]ment : donation à Nicole Guédon, l'aîné, se[i]gneur usufruitier de Presles en Brie, avoc[at] en Parlement, son père, afin de compens[er] le don qu'il lui a fait, de ses droits sur [les] biens des successions d'Anne Parent, sa mèr[e], et de ses frères et sœurs, sis tant à Paris q[u'à] Rueil en Parisis, à l'exception de ceux s[ur] le territoire et la paroisse de Presles, moye[n]nant ce il demeurera quitte envers son pè[re] de «toutes nourritures, pensions, entreten[e]mentz». — 13 juin 1559 (fol. 200).

5260. — Nicole de Perdriel, veuve [de] Pierre de Béry, chevalier, seigneur de Saleu[x], se trouvant malade à Paris : testament. Par [ce] testament Nicole de Perdriel demande, si e[lle] vient à décéder à Paris, à être inhumée da[ns] l'église des Cordeliers, en la chapelle [des] Évangélistes, et que son corps soit porté p[ar] quatre pauvres femmes veuves, qui recevro[nt] chacune 10 sols tournois, et que devant s[on] corps soit porté par un homme d'église [un] cierge allumé de 3 livres, mais qu'à son co[n]voi il ne soit fait «aulcune pompe ny gran[de] solempnité. Item, veult et ordonne ladi[cte] testateresse qu'il soit faict et accomply po[ur] elle deux voiages et pellerinaige par u[ng] homme d'esglise à partir du lieu de Sal[eux] (Saleux, près Amiens), assçavoir, l'un à mo[n]sieur Sainct-Claude, en la Franche-Conté, [et] l'autre à monsieur Sainct-Nicolas, en Lo[r]raine, et que par chascun jour, pendant l[es]dictz voyages, il soit dict et célébré par led[ict] homme d'esglise qui fera lesdictz voiages u[ne] messe basse. Item, veult et ordonne qu'il s[oit] faict deux aultres voiages par ung hom[me] lay, tel qui sera advisé, à partir dudict lieu

Saleu, asscavoir, l'un à Nostre-Dame de Boulongne sur la mer, et l'autre à Nostre-Dame le Lorette à Abbeville, et que celluy qui fera celluy de Nostre-Dame de Lorette, soit sans chemise et nudz piedz depuis les faulxbourgs ludict Abbeville jusques en ladicte esglise Nostre-Dame de Lorette. Item, donne et laisse adicte testaresse à François Rivière, escuyer, son filz, une couppe d'argent, du poix de marc et demy. Item, donne et laisse à Magdaeine de Béry, sa fille, relligieuse au couvent les Seurs grises à Grandvillier, 15 livres tournois de pension viagère... pour ses nécessitez, sans que le couvent et relligion dudict Grandvillier puisse aulcune chose demander», indépendamment de la pension qui lui a été assignée. De plus, Nicole de Perdriel lègue à Charlotte de Béry, femme d'Antoine de Boileau, écuyer, sa fille, tous ses biens meubles et acquêts immeubles. — 28 novembre 1558 (fol. 201).

5261. — Antoine Berthou, marchand, bourgeois de Paris, et Françoise Clevet, sa femme : donation mutuelle. — 9 mai 1559 (fol. 202 v°).

5262. — Claude Liere, laboureur à Tremblay : donation à Valentine, à Jeanne, à Philippe, à Henri et à Pierre Hubert, enfants d'un premier mariage de sa femme Jacqueline Benoist, de tous les biens et ustensiles d'hôtel qui lui appartiendront au jour de son décès. — 27 avril 1559 (fol. 203 v°).

5263. — Guillaume Cocquerel, marchand drapier, bourgeois de Paris, et Marguerite Gobelin : contrat de mariage. Par ce contrat Jacques Gobelin, marchand, bourgeois de Paris, et Nicole Croquet, sa femme, père et mère de Marguerite Gobelin, promettent de donner aux futurs époux, la veille de leurs «espousailles», une somme de 1,200 écus d'or «et le drap de trois robbes, l'une d'escarlatte et les deux autres noires, et deux cottes et un chaperon, le tout de drap de Rouen, avec les habitz filiaulx de ladicte Marguerite Gobelin». D'autre part, Nicolas Cocquerel, marchand drapier, bourgeois de Paris, oncle de Guillaume Cocquerel, s'engage à donner à son neveu, le jour «d'icelle espousaille», une somme de 1,200 écus d'or soleil, et lui fait donation du tiers de ses biens meubles, acquêts et conquêts immeubles. A la suite de l'acte se trouvent les reçus délivrés par Guillaume Cocquerel et par Marguerite Gobelin, devenue sa femme, des sommes mentionnées au contrat et du drap neuf des trois robes, des deux cottes et du chaperon. — 9 août et 7 novembre 1546 (fol. 204).

5264. — Pierre Paulmier, marchand, maître menuisier, bourgeois de Paris, et Geneviève Bellet, sa femme : donation mutuelle. — 16 juin 1559 (fol. 206).

5265. — Jacquette Girard, veuve de Noël Besnyer, lieutenant général du comté de Sancerre, demeurant à Sancerre et se trouvant momentanément à Paris : donation à Guillaume Girard, lieutenant général en la Prévôté de l'Hôtel, son frère, de la moitié d'une terre et métairie appelée Josset, en la paroisse de Jars en Berry, d'une ferme appelée le Chezal au Berger, en la paroisse de Boucard, appelée Notre-Dame du Noyer, et de vignes près de Sancerre et au vignoble de Sancerre. — 21 juin 1559 (fol. 207).

5266. — Jacques de Thoury, bourgeois de Paris, et Jeanne Febvrier, veuve de Jean Thomassin, avocat en Parlement : clause additionnelle à leur contrat de mariage, de ce jour, portant donation mutuelle. — 16 juin 1559 (fol. 208 v°).

5267. — Jeanne Billebille, veuve de Jean Raillard, et auparavant veuve de François Chandelier, tous deux marchands, maîtres teinturiers, bourgeois de Paris : donation à Geneviève Chandelier, sa fille, de portion d'une maison à Paris, rue Saint-Denis, à l'en-

seigne du «Signe de la Croix», attenante à l'hôtel du Saint-Esprit, appartenant aux gouverneurs du Saint-Esprit. — 27 mai 1559 (fol. 209).

5268. — Michel Kerver, prêtre, chanoine d'Auxerre, y demeurant, fils de Thiellement Kerver, libraire juré et bourgeois de Paris : donation au couvent de Val-Profonde, ordre des Chartreux, diocèse de Sens et bailliage de Joigny, d'une rente de 100 livres tournois sur l'Hôtel de Ville, et d'une somme de 300 livres tournois, avec hypothèque sur une maison et 90 arpents de terre lui appartenant aux Ormeaux en Brie, près Rozoy, à charge par lesdits Chartreux de Val-Profonde «de faire édiffier et bastir, dedans le jour et feste mons[r] sainct Jehan Baptiste, et rendre faict et parfaict ung lieu commode pour sa demeure, dedans le cloistre dudict lieu, et icelluy emmeubler de ce qu'il appartiendra, et encores bailler audict relligieulx à tousjours toutes les necessitez acoustumés de bailler à ung relligieulx dudict ordre, tant en santé que en maladie, et icelluy mectre et establir, dedans le jour sainct Jehan Baptiste prochain venant, sans aultre délay, lequel relligieux trespassé, ou autres qui luy succedderont, lesdictz religieux ou leurs successeurs mectront et seront tenuz de mectre, dedans ung mois du jour du trespas, ung autre relligieux prebstre en la place et lieu dudict deffunct». — 8 juillet 1558 (fol. 209).

5269. — Jacques Saint-André, l'aîné, marchand pêcheur à engins, demeurant à Saint-Cloud, et Geneviève Le Rable, sa femme : donation mutuelle. — 15 avril 1559 (fol. 211).

5270. — Philippe de Sailly, veuve de Jean Auffroy, sergent à verge au Châtelet de Paris, garde du grenier à sel de Paris, et seigneur pour moitié de la terre et seigneurie d'Auvilliers, paroisse d'Audeville en Beauce, près de la ville de Bonneval, «à cinq lieues ou environ près de Chartres» : donation à Denis de Leaue, huissier du Roi au Parlement de Paris, de ses droits sur le quart de la terre et seigneurie d'Auvilliers. — 25 avril 1559 (fol. 212).

5271. — Benoît Larcher, général et conseiller du Roi en la Cour des Aides, à Paris : donation à Denis de Leaue, huissier du Roi au Parlement de Paris, des droits qui peuvent lui appartenir, en raison du legs testamentaire à lui fait, le 2 juillet 1557, par Geoffroy Auffroy, fils de Jean Auffroy, sergent à verge au Châtelet de Paris, seigneur d'Auvilliers, qui avait déclaré qu'il tenait tout ce qu'il possédait de la libéralité de Benoît Larcher, en la maison duquel son père avait «demouré par longue espace de temps et gaigné ses biens», et que ledit Benoît Larcher les avait toujours aidés et secourus dans leurs affaires. — 25 août 1558 (fol. 213).

5272. — René Le Breton, clerc au Palais à Paris : donation à Antoine Goujon, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son cousin, en faveur de ses études, d'une maison à Baugé, en Anjou, au marché aux bêtes. — 8 juin 1559 (fol. 214).

5273. — Barbe Blondel, veuve en dernières noces de Michel Charlot, couturier, et auparavant de Raoullet Gaillard, demeurant à Paris, rue du Bon-Puits, à l'enseigne de l'Image Saint-Étienne : donation à Michel Lescuyer, prêtre, demeurant à Paris, rue des Carmes, son parent, d'une rente de 10 livres tournois sur une maison à Paris, au Mont-Saint-Hilaire, à l'enseigne de la Cuillère de bois, attenante à la maison qui a pour enseigne «le Pourcellet», qui appartenait à feu Jean Moreau, curé de Saint-Hilaire, de la moitié d'une maison avec prés, jardins et 80 arpents de terre, en la paroisse de Paron, près Sens, et aux environs; ladite donation faite «pour récompenser ledict m[e] Michel Lescuyer d'aulcunes grosses sommes de deniers par luy donnez et prestez à ladicte veufve donnatrice, tant saine que malade, . . . comme aussi affin

que ledit Escuyer, son parent, ayt plus d'affection de prier Dieu pour l'âme d'elle, après son décez, que pour les âmes desdictz deffunctz, ses père et mère, que aussi pour la bonne et vraye amour naturel qu'elle a et porte audict Lescuyer, son parent». — 1er mai 1559 (fol. 214 v°).

5274. — Jean Batie, ancien serviteur domestique de Mademoiselle de Champlâtreux, demeurant en l'abbaye de Saint-Victor-lez-Paris : confirmation de la donation par lui faite, le 24 juin 1554, à Marc Batie, marchand laboureur à Champlâtreux, son frère, d'une maison à Champlâtreux, et de terres, prés et vignes au terroir de Gascourt (près Luzarches) à charge de fonder un obit dans l'église de Saint-Eutrope d'Épinay, de donner à Catherine de Corbeil, sa nièce, 10 livres tournois pour aider à la marier, et «de nourrir ledit Jehan Batie, quand, par récréation, il yra audict Champlastreux». — 27 juin 1559 (fol. 216).

5275. — Noël Testart, procureur au Châtelet de Paris, et Jeanne de Sainte-Lye, sa femme : donation mutuelle. — 13 mai 1559 (fol. 217).

5276. — Claude Gilson, marchand chandelier de suif, bourgeois de Paris, et Jeanne Bigault, sa femme : donation mutuelle. — 30 juin 1559 (fol. 218 v°).

5277. — Jacques Larcher, bourgeois de Paris, demeurant rue du Four : donation à François Larcher, avocat en Parlement, son frère, de tous ses biens, meubles et immeubles. — 3 juillet 1559 (fol. 219 v°).

5278. — Catherine de Gasparne, veuve d'Étienne Le Gresle, procureur au Châtelet : donation à Jean Le Royer, son neveu, «ad ce qu'il ayt meilleur moien de vivre et soy entretenir à l'estude», de ses droits sur des biens au village et terroir de l'Hay (près Bourg-la-Reine), dépendant de la succession de Henri de Gasparne, avocat en Parlement, son frère. — 24 février 1559 (fol. 220).

5279. — Guillemette Arroger, veuve de François Galle, marchand, bourgeois de Paris, demeurant à Paris, en sa maison, rue Saint-Martin : ratification et approbation du testament par elle fait, le 23 janvier 1550, et codicille par lequel elle lègue à Jean Galle, procureur au Châtelet de Paris, son beau-frère et exécuteur testamentaire, en raison de la «bonne amour qu'elle dict avoir envers lui», tous ses biens meubles et acquêts immeubles. — 10 juillet 1556 (fol. 221).

5280. — Jacques Vaillant, fils de Pierre Vaillant, marchand à la Ferté-Arnoul, et Alizon Roussin, fille de feu Jean Roussin, marchand de meubles audit lieu : contrat de mariage. Par ce contrat Antoine Musnier et Étienne Roussin, beau-frère et frère d'Alizon Roussin, promettent de donner aux futurs époux 1,500 livres tournois, savoir 1,000 livres tournois, «avant que d'espouser l'un l'autre en face de Saincte Esglise», et les autres 500 livres un an après, pour demeurer quittes des meubles et marchandises échus à Alizon Roussin par le décès de ses père et mère, «sans rabattre le trousseau honneste que ledict Estienne Roussin luy baillera au jour dudict mariage». De plus, Pierre Vaillant a promis «d'habiller ledict Jacques Vaillant, son filz, d'habillemens et vestures qu'il luy convient avoir pour la solempnité dudict mariage, mesmes de bailler à ladicte Alizon bagues et joiaux comme appartient, comme à une fille de bonne maison. Oultre sera tenu faire à ses despens les fraiz des nopces et baucquetz qu'il conviendra faire audict mariage, comme il sera advisé par eux et par les plus proches parens d'une part et d'autre, et si prendront lesdictz futurs mariez les dons qui leur seront faictz en estreines audict mariage». — 7 avril 1556 (fol. 221 v°).

5281. — Simon Thorel, ancien cuisinier

du Grand Aumônier : donation à Catherine Caron, veuve de Louis Le Fortier, maître barbier et chirurgien à Paris, sa cousine, de l'usufruit de vignes à Hennemont, près Saint-Germain-en-Laye. — 28 septembre 1558 (fol. 223).

5282. — Claude Bénard, avocat au Châtelet de Paris : donation à Pierre, à Jeanne, à Louis, à Hélène, à Ysabeau et à Marguerite Bénard, enfants de feu Jean Bénard, lieutenant criminel de robe courte de la prévôté de Paris, ses neveux et nièces, d'une maison au village et de terres au terroir de Sarcelles. — 25 juin 1559 (fol. 224).

5283. — Jean Boitart, maçon, demeurant à Paris, rue Grenier-Saint-Lazare, et Claude Jacquet, sa femme : donation mutuelle. — 5 décembre 1558 (fol. 225 v°).

5284. — Pellerin du Maroy, écuyer, seigneur de Villaine, pays de Nivernois, près Moulins-Engilbert, en son nom et au nom de Marie Petit, sa femme : donation à Jeanne Le Maire, veuve de Guillaume Petit, marchand épicier, bourgeois de Paris, sa belle-mère, de l'usufruit d'une maison à plusieurs corps d'hôtel, avec cour et jardin au milieu, à Paris, rue Coquillière, attenante au cimetière Saint-Eustache, dont le tiers doit revenir à Marie Petit et à ses sœurs, ladite donation faite afin que ladite Jeanne Le Maire «ayt mieulx de quoy vivre et soy entretenir, sa vye durant». — 28 juin 1559 (fol. 226).

5285. — Guillaume Le Gentilhomme, écuyer, seigneur de Serbonne en partie : donation à Jean Moret, écolier, étudiant en l'Université de Paris, en faveur de ses études, des revenus de la seigneurie de Serbonne (près Crécy en Brie), de Noël 1558 à Noël 1563. — 18 février 1559 (fol. 227 v°).

5286. — Olivier Merrade, laboureur à la Landelle (près Beauvais), et Catherine Regnubert, sa femme : donation à Louis Regnubert, prêtre, religieux du Temple à Paris, curé de la Landelle, leur beau-frère et frère, de leurs droits sur deux maisons à Méru, sur des terres à Méru et au terroir de Lardières (près Méru). — 29 mai 1559 (fol. 228).

5287. — Jean Sanche, marchand grainier à Paris, et Perrette Gaultier, sa femme : donation mutuelle. — 12 avril 1559 (fol. 228 v°).

5288. — Claude Hérot, joueur d'instruments, demeurant à Saint-Denis en France, et Nicole Le Villain : contrat de mariage. Par ce contrat Marguerite Noël, veuve de Guillaume Le Villain, maçon, demeurant à Saint-Denis en France, mère de Nicole Le Villain, donne aux futurs époux le tiers de la maison qu'elle habite à Saint-Denis, rue du Saulger, une autre maison, rue du Petit Pichet, des terres au terroir du moulin Basset, près Saint-Denis, et la moitié des meubles lui appartenant, à charge par lesdits futurs époux de pourvoir à son entretien, sa vie durant. — 10 septembre 1558 (fol. 229 v°).

5289. — Claude Maurice, couturier, demeurant à Paris, rue Saint-Germain-de-l'Auxerrois, et Marie de Soyadies, sa femme : donation mutuelle. — 13 juin 1559 (fol. 231).

5290. — Jean Girault, fondeur de lettres d'imprimerie, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Jacques, et Louise Dourier, sa femme : donation mutuelle. — 11 juillet 1559 (fol. 231 v°).

5291. — Jean Cormessin, marchand, demeurant à Piney, près la ville de Troyes en Champagne, se trouvant momentanément à Paris, et Chrétienne du Val, veuve de Jean Carmet l'aîné, demeurant au Bourget : contrat de mariage. — 21 juin 1559 (fol. 232 v°).

5292. — Jean Bonnet, manouvrier, demeurant à Paris, rue Aumaire, et Jeanne

Simon, sa femme : donation mutuelle. — 22 juillet 1559 (fol. 232 *bis* v°).

5293. — Robert Bryon, prêtre, habitué en l'église de Saint-Eustache à Paris : donation à Marguerite Ribier, veuve de Louis de Vachot, seigneur du Plessis-Pommeraye, et à ses enfants nés et à naître, de vignes au terroir de Saint-Ouen, chemin du Landit. — 18 novembre 1558 (fol. 233).

5294. — Nicole Roussel, curé de Mortefontaine, diocèse de Beauvais, demeurant à Paris : donation à Geneviève Roussel, veuve de Denis Martineau, demeurant à Paris, sa sœur, du quart d'une maison à Saint-Germain-les-Prés-lez-Paris, sur et près les fossés de la ville de Paris, dépendant de la succession de René Roussel, maître barbier et chirurgien à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, son père; «ceste présente donation faicte tant pour demeurer par ledict maistre Nicolle Roussel quicte de plusieurs deniers qu'il debvoit à ladicte Genevìefve Roussel, sa seur, et qui ont esté par elle paiez pour ledict m^e Nicolle Roussel, pour l'avoir entretenu aux estudes et à la praticque de court d'esglise, que pour l'avoir longuement nourry, logé et entretenu tant en santé que en maladie». — 19 juillet 1559 (fol. 233 v°).

5295. — Pierre Varin, faiseur de filières servant aux orfèvres et tireurs de fils d'or et d'argent, et Perrette Le Viel, veuve de Berthault Tranchant, manouvrier, demeurant à Paris, rue du Cimetière-Saint-Nicolas : contrat de mariage, avec donation mutuelle de l'usufruit de leurs biens. — 5 août 1558 (fol. 234 v°).

5296. — Jean Le Cerf, laboureur de vignes, et Regnaulde Herman, sa femme, demeurant à Saint-Prix (près Montmorency) : donation à Jeannette de La Rivière, leur servante, en récompense de ses bons et agréables services, et «ad ce qu'elle soit mieux pourveue en estat de mariage, quand elle aura trouvé son bien», d'une vigne à Saint-Prix. — 23 juillet 1559 (fol. 235).

5297. — Jacques Chausse, laboureur et jardinier, demeurant aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Honoré, et Madeleine Morin : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Morin, bonnetier à Paris, père de Madeleine Morin, s'engage à donner aux futurs époux une somme de 10 livres tournois, dont moitié la veille de leurs «espousailles», et Jean Chevalier, laboureur et jardinier, demeurant à Paris, rue du Bourg-l'Abbé, et Étiennette Gasse, sa femme, ledit Chevalier, parrain de Madeleine Morin, qu'il a élevée depuis l'âge de deux ans, promettent de donner aux futurs mariés, la veille de leurs «espousailles», 50 livres tournois en deniers comptants, des meubles, deux robes, deux cottes, du linge, afin d'être quittes des salaires que Madeleine Morin pourrait réclamer pour le temps qu'elle a demeuré chez eux, et font donation à Madeleine Morin d'un quartier de marais, aux marais de Paris, sur le chemin des Porcherons, attenant, d'une part, aux marais de l'église de Saint-Eustache, d'autre part, aux marais de l'église de Sainte-Catherine, avec tous leurs biens meubles et créances existant au jour de leur décès. A la suite de l'acte se trouve le reçu délivré par Jacques Chausse de la somme de 55 livres tournois, mentionnée au contrat. — 6 juin et 12 juillet 1559 (fol. 237).

5298. — Louis Boucher, chanoine de Chartres : donation à Arnoul Boucher, seigneur d'Orsay, maître des Requêtes de l'Hôtel, premier président du Conseil du Roi, son frère, de la moitié de ses droits sur la terre et seigneurie de Vernois, près Bray-sur-Seine, paroisse de Villenauxe, comprenant le moulin de Vernois, 350 arpents de terres, 95 ou 96 arpents de bois taillis, et d'une maison à Vernois, au-dessus de l'hôtel seigneurial. — 10 juin 1559 (fol. 239).

5299. — Milias Motin, femme de Jacques Moret, marchand, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris : donation à Jacques Macé, fils de Thomas Macé et de Anne Moret, d'une somme de 300 livres tournois à prendre sur ses biens, «pour ayder à l'entretenir aux estudes, mestier, ou pour luy servir à ses affaires». — 6 juillet 1559 (fol. 240).

5300. — Ambroise Paré, chirurgien et valet de chambre ordinaire du Roi : donation à Olive Arnoullet, «aagée de six à sept ans ou environ», fille de Amy Arnoullet, docteur en la Faculté de médecine, demeurant à Sézanne, d'une rente de 15 livres tournois sur la ville de Paris, rente réversible, en cas de décès d'Olive Arnoullet, sur son frère Christophe; «cestz don, cession et transport faictz pour la bonne amour que ledict Paré a et porte audict maistre Amy Arnoullet et en faveur des bons plaisirs que luy a par cy devant faictz». — 14 juillet 1559 (fol. 240 v°).

5301. — Perrette Goguelin, veuve de Jacques de Lhomme, maître-queux, demeurant à Paris : donation à Jean Le Roulyé, barbier, serviteur domestique de l'évêque de Senlis, son fils, de tous ses biens meubles, bagues, joyaux, or et argent, monnayé et non monnayé. — 28 mars 1557 (fol. 241 v°).

5302. — François Cocheu, médecin, demeurant à Briare : donation à Étienne Lévesque, marchand apothicaire, bourgeois de Paris, son beau-frère, de ses droits sur la succession de Catherine Cochu, sa sœur, femme dudit Étienne Lévesque. — 28 juillet 1559 (fol. 242).

5303. — Jeanne Lourdel, veuve de Guillaume Colier, boucher à Goussancourt, près Provins, demeurant à Paris en l'hôtel appelé «la Court de Langres» : donation à Jean Sausson, maçon, demeurant à Paris en ladite «Court de Langres», d'une maison, avec jardin clos de murs, à Château-Thierry, en la rue appelée «la rue Sans bout», avec les meubles et le bétail qu'elle renferme, et de 12 arpents et demi de terres, prés et vignes au terroir de Château-Thierry; «cestz don, cession et transport. . . faict en rémunération de toutes et chascunes les nourritures, logis et bons traictemens... à elle faictz depuis ung an en ça qu'elle a esté et demeuré avec ledict Sauson. . ., elle tousjours esté, comme encores est au lict malade en la maison dudict Sauson. — 2 août 1559 (fol. 243).

5304. — Nicolas Lestave, bourgeois de Paris, et maître d'hôtel de Nicolas Le Gendre, chevalier, seigneur de Villeroy : donation à Pierre Rousseau, clerc au greffe civil du Châtelet de Paris, son cousin, d'une maison avec 54 arpents de terres, bois, buissons et vignes en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny (près Arpajon). — 27 juillet 1559 (fol. 244).

5305. — Pasquot (ou Pacquot), l'aîné, marchand libraire, bourgeois de Paris : donation à Ysabeau et à Robine Pacquot, ses filles, de la maison qu'il habite à Paris, rue Neuve-Notre-Dame, à l'enseigne de la Rose rouge, aboutissant par derrière à une petite ruelle «par laquelle l'on vient de la rue de la Calande à la petite porte de l'esglise Saincte-Geneviefve des Ardens, et par l'un des costez à la maison de la fabricque de ladicte esglise Saincte-Geneviefve, où de présent demeure Estienne Grouleau, libraire»; ladite donation faite en reconnaissance «des grandz services et bons traictemens que luy ont faictz Ysabeau et Robine Pacquot. . ., depuis la mort de leur mère, ne voullant estre ingrat vers elles desdictz bienfaictz et les voullant recompenser à son povoir. . ., et affin que sesdictes filles ayent cause, ou temps advenir, de le mieulx traicter à son viel aage, affin aussi que ladicte Robine, sa fille, trouve meilleur party pour soy marier». — 6 août 1559 (fol. 245).

5306. — Jean Mahault, hacquetier, meneur de plâtre, demeurant à Paris, rue de la Croix, près le Pont-aux-Biches, et Perrette Le Maire, sa femme : donation à Gilles Mahault

écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, d'une maison à Paris, comprenant deux corps d'hôtel et jardin, rue de la Croix, «aboutissant par derrière aux murs de l'enclos du prieuré de Sainct-Martin-des-Champs», d'une autre maison contre les remparts de la ville de Paris, entre les portes du Temple et Saint-Martin, «aboutissant d'un bout aux esgoutz», et de 41 livres 10 sols de rente sur particuliers. — 17 février 1559 (fol. 246).

5307. — Jeanne Saugart, veuve de Pierre Bertault, bourgeois de Paris : donation à Pierre Le Febvre, mesureur de blé à Paris, neveu de son mari : 1° d'une rente de 10 livres tournois sur un jeu de paume à Paris, appelé «le Jeu de paulme rouge», avec jardin, situé sur les fossés entre les portes Saint-Michel et Saint-Germain-des-Prés, aboutissant par derrière au Clos Bourgeois, et sur un autre jeu de paume, portant pour enseigne la Queue de Renard, sur les fossés entre les mêmes portes, attenant au jeu de paume, «où est pour enseigne Jherusalem», aboutissant par derrière au jardin d'Ange Coignet; 2° d'une vigne au terroir d'Auteuil, au lieu dit, «la Coste de la longue raie», en la censive de Gilles Le Coigneulx, procureur au Parlement, «à cause de son fief Audouyn»; ladite donation faite, afin que son neveu «ayt meilleur moien s'ayder, sa famille, au temps advenir, entretenir son train et mesnage». — 2 août 1559 (fol. 247).

5308. — Denise Olivier, veuve de Martin Mynard, laboureur, demeurant à Vanves : donation à Nicolas Mynard, laboureur à Vanves, et à Barbe Mynard, femme de Denis de La Rochelle, couturier à Vanves, ses fils et fille, d'une vigne au terroir de Vanves, au lieu dit «les Hanapeaulx», et de tous ses biens meubles, à charge par ses enfants de pourvoir à son entretien, «bien et honnestement». — avril 1558 (fol. 248 v°).

5309. — Philbert Le Prebstre, geôlier et garde des prisons du Petit Châtelet de Paris, et Adenette Baudin, sa femme : donation mutuelle. — 4 août 1559 (fol. 249).

5310. — François Faure, marchand, bourgeois de Paris, et Marie Olivier, sa femme : donation mutuelle. — 13 août 1559 (fol. 250).

5311. — Mathurin de Boutigny, demeurant à Paris, rue Saint-Antoine : donation à Jean de Bénac, varlet de garde robe du Roi, «ad ce qu'il ayt mieulx de quoy vivre à son estat et mesnage plus commodément et honnestement entretenir», d'une maison et jardin à Paris, rue Saint-Honoré, derrière la maison du Lion noir. — 9 août 1559 (fol. 250 v°).

5312. — Jacqueline de Monstrelet, dame de Boncourt, demeurant aux Porcherons, près Paris : donation à Claude Bagoré, le jeune, marchand apothicaire et épicier, bourgeois de Paris, d'une créance de 100 livres tournois sur Pierre Guillaume, seigneur de Marsangis-sur-Yonne, et receveur ordinaire du Roi au bailliage de Sens, ainsi que de ses droits sur un sixième du fief du «Becq», en la paroisse de Couxon [Courson]. — 16 juillet 1559 (fol. 252 v°).

5313. — Nicolas Boult, marchand fripier, bourgeois de Paris, et Michelle Bassely, sa femme : accord en vertu duquel le survivant d'entre eux jouira en usufruit de la part et portion qui appartiendra aux héritiers du premier décédé sur les deux tiers d'un étal à fripier, en la grande Halle aux fripiers de Paris, «où souloit pendre pour enseigne la Herpe, aboutissant par derrière à une petite ruelle estant entre l'ancienne Halle aux draps en gros» et la rangée des étaux; et sur une vigne au terroir de la Villette-«Sainct-Ladre», au lieu dit «les Mignottes»; ledit accord conclu, «pour ce que lesdictz héritaiges avoyent esté acquis et conservez par lesdictz mariez à leur grand soing, peine et labeur», dans la crainte que le survivant d'eux deux, «par la malice de

leurs enffans et héritiers soict frustré du fruict de son labeur». — 29 mai 1559 (fol. 253 v°).

5314. — Pasquier Rigault, laboureur, demeurant à Chambord, paroisse de Jouars (Seine-et-Oise), et Jacquette Nepveu, sa femme : déclaration portant que depuis dix ans ils ont éprouvé plusieurs «adversitez et infortunes à raison d'une maladye et accident advenue à la personne de ladicte Jacquette Nepveu, signamment es parties de la jambe dextre, en laquelle luy seroit survenu tel mal qu'elle en auroict esté détenue malade au lict et en grande infirmité, comme elle est encores..., et comme ilz sont jà vielz et anciens, tenans l'aage chascun soixante ans et plus», et qu'ils craignent de ne plus pouvoir faire valoir leurs biens, attendu qu'ils tiennent à ferme la maison et les terres de Chambord, et que «en peu de temps le tout ne demeure en ruyne et décadence», font donation à Jean Rigault, leur fils et beau-fils, qui leur était toujours venu en aide, de tous leurs biens meubles et conquêts immeubles, à l'exception d'un cheval grison, légué au fils du donataire, à charge de pourvoir à leur entretien, et de payer 200 livres tournois à la veuve et aux héritiers de Jacques de Mailly, pour les arrérages de la ferme de Chambord, et 42 livres tournois pour trois années de la laine d'un troupeau. — 23 mai 1559 (fol. 254).

5315. — Agnès de Larche, veuve de Michel Brice, marchand, bourgeois de Paris : donation à Jean, à Pierre, à Antoine, à Étienne Brice, à Claude de La Bistrate et à Marthe Brice, sa femme, à Marie Brice, veuve de Philippe Laurent, et à Jean Louchard, examinateur au Châtelet de Paris, et à Madeleine Brice, sa femme, fils, filles et gendres de ladite Agnès de Larche, de 100 écus d'or soleil de rente sur Jeanne Le Coincte, veuve de Jacques Boursier, marchand, bourgeois de Paris, et sur son fils, et de 13 livres 14 sols 3 deniers tournois de rente sur Guillaume Noël, maître boisselier à Paris. — 29 mai 1559 (fol. 256 v°).

5316. — Nicolas Nyvert, compagnon «esteufvier», demeurant à Chambéry, natif de Paris, en la paroisse Saint-Leu et Saint-Gilles : donation à Pierre Le Roux, maître «esteufvier» à Paris, son cousin, de tout ce qui lui appartient et appartiendra, en meubles et immeubles, au terroir et village de Saint-Leu près Taverny, à charge de restitution, si le donateur revenait à Paris. — 19 mai 1559 (fol. 257).

5317. — Joseph Versoris, trésorier général des réparations, fortifications et «envitaillemens» du pays et duché de Normandie, et Michelle Belle, sa femme : donation mutuelle. — 11 juillet 1559 (fol. 257 v°).

5318. — Nicolas Le Jeune, maître boulanger à Paris : donation à Étienne Ravet, prêtre et procureur du collège des Trois Évêques, dit «de Cambray», fondé en l'Université de Paris, d'une rente de 25 livres tournois sur deux corps de maison à Paris, au carrefour Sainte-Geneviève-du-Mont, devant le puits dudit lieu. — 10 juillet 1559 (fol. 258 v°).

5319. — Adenette de Vaulx, veuve en dernières noces de Jean Cauveau et auparavant de Jean Villain, tous deux marchands bourgeois de Paris, demeurant à Paris, rue de la Harpe, à l'enseigne de la Rose rouge : donation à Jean Villain, procureur du Roi sur le fait des Eaux et Forêts au siège de la Table de Marbre du Palais à Paris, son fils, de la maison de la Rose rouge, rue de la Harpe, comprenant plusieurs corps d'hôtel, avec deux entrées et issues, l'une, et la principale, sur la rue de la Harpe, l'autre sur la rue des Parcheminiers, attenante, d'une part, à la maison de la Limace, d'autre part, à la maison de l'Écu de France, aboutissant par derrière à un jeu de paume, appelé «le Petit-Pré»; d'une maison, avec les meubles qu'elle contient, à Gisy, paroisse de Bièvres-le-Châtel; de deux

maisons avec un pressoir à Montmorency, rue des Gallerans; de 3 arpents de vigne à Montmorency; de vignes, terres et rentes tant à Montmorency qu'à Groslay, Sarcelles et Deuil, et de vignes au terroir de Villeneuve-le-Roi; à charge par ledit Jean Villain de tenir quitte sa mère de tous frais de son entretien, depuis le décès de son père, tant «aux petites escolles que aux Universitez, et de tous autres entretenemens, advantaigemens qu'elle luy pourroit avoir faictz, mesme par son traicté de mariage». — 26 avril 1557 (fol. 259 v°).

5320. — Gilles Le Denoys, marchand, bourgeois de Paris : donation à Guillaume, à Marguerite, à Robert, à Gilles et à Claude Le Denoys, ses enfants, de 24 arpents de vignes, terres et prés à Épinay-sur-Seine, de portions d'une maison à Épinay, appelée «la maison de la Treille», de 20 arpents de terres à Gennevilliers, d'une maison avec jardin à Paris, rue Greneta, du cinquième de tous ses immeubles, et de la totalité de ses meubles, tant à Paris qu'ailleurs; ladite donation faite, à charge de pourvoir à son entretien, «bien et deuement, comme il appartient», afin que ses enfants «ayent meilleur moien de parvenir à estre gens de bien et eux entretenir plus honnestement, ou temps advenir». — 15 juin 1559 (fol. 262).

5321. — Germain Pellault, marchand, bourgeois de Paris, et Jeanne Hervé, sa femme : donation mutuelle. — 1er août 1559 (fol. 262 v°).

5322. — Laurent Liret, laboureur, demeurant à Saint-Laurent-lez-Paris : donation à François Liret, écolier, étudiant à Paris, son fils, en faveur de ses études, de terres entre le village de la Chapelle et Clignancourt, au lieu dit «l'Orme rond», sur le chemin des Poissonniers. — 21 août 1559 (fol. 263 v°).

5323. — Charles de Mouy, seigneur et baron dudit lieu, châtelain «héréditial» des châtellenies de Beauvais en Beauvoisis, Bellencombre, Charlemesnil et Saint-Denis-le-Thibault, demeurant au lieu de Bellencombre, se trouvant momentanément à Paris, «à la suitte du Roi»; «recordz et mémoratif des bons et aggréables services», que Jean de Wailly, écuyer, son secrétaire, a rendus à Antoine de Mouy, chevalier, son père, et qu'il lui rend ordinairement, dont il se déclare content : donation audit Jean de Wailly de 100 livres de rente viagère. — 13 juillet 1559 (fol. 264).

5324. — François de La Ruelle, bourgeois de Paris : donation à Nicole Gendreville, veuve de Jean Le Saige, courtier de chevaux, demeurant à Paris, «pour la bonne et vraye amour naturelle qu'il lui porte», de l'usufruit d'une maison à Paris, «rue Maudetour, faisant l'un des coings de la rue de Champvoirye, en laquelle souloit pendre pour enseigne l'Image Sainct-Jacques, où est de présent demourant Jacques Le Coustelier, maistre barbier et cirurgien en ceste ville de Paris», attenante à une maison appartenant à la confrérie de la Passion, aboutissant par derrière à l'hôtel «où pend pour enseigne la Pomme de Pin». — 29 août 1559 (fol. 265 v°).

5325. — Jacques Delière, maître bonnetier, et Madeleine Équenel : donation mutuelle. — 21 mars 1558 (fol. 266).

5326. — Antoinette Fleury, veuve de Garnault de La Salle, laboureur à Vaugirard, demeurant à Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris, près «la faulce porte», dans la maison de son fils, laboureur audit lieu : donation à Pierre de La Salle, écolier, étudiant en l'Université de Paris, son petit-fils, en faveur de ses études, de vignes au terroir de Notre-Dame-des-Champs, au lieu dit «Haulte bonne», sur le chemin aux Prêtres et le grand chemin royal, des meubles se trouvant dans la maison de son fils à Notre-Dame-des-Champs, de vaisselle, de deux vaches et de deux pourceaux. — 30 août 1550 (fol. 267 v°).

5327. — Pierre Mortegoutte, procureur au Parlement, et Geneviève Harle, veuve d'Antoine Chauberon, marchand orfèvre, demeurant à Paris : contrat de mariage. Par ce contrat Geneviève Harle promet d'apporter à son futur époux, la veille des «espousailles», 1,000 livres tournois, dont 400 en deniers comptants et 600 en mobilier. — 1er septembre 1556 (fol. 268 v°).

5328. — Ambroise Allegrin (ou Allegrain), femme séparée de biens de Jean du Périer, prévôt civil et criminel de Calais : donation à François Allegrin, fils de François Allegrin, général en la Cour des Aides, son neveu, en faveur de ses études, de ses droits sur les fiefs, terres et seigneuries de Launay, la Motte et Villebouzin, près Montlhéry, et sur 800 livres tournois de rente sur l'Hôtel-de-Ville de Paris. — 29 août 1559 (fol. 269 v°).

5329. — Jean de Lassus, dit «Diner», maître tapissier et courtepointier, demeurant à Paris, rue Neuve-Notre-Dame, et Jeanne Joye, sa femme : donation mutuelle. — 30 juillet 1559 (fol. 271).

5330. — Guillaume Hanot, maître brodeur à Saint-Germain-des-Prés, natif dudit lieu, demeurant à Villeneuve, paroisse de Maurepas, et Madeleine Fromont, fille de feu Jean Fromont, boulanger à Saint-Germain-des-Prés : contrat de mariage, avec donation au survivant de l'usufruit de leurs biens. — 29 août 1559 (fol. 271 v°).

5331. — Jean Le Vignetier, marchand drapier, bourgeois de Paris, et Jeanne Bouffy, veuve de Jean Michault, marchand drapier, bourgeois de Paris : contrat de mariage. — 1er septembre 1533 (fol. 272 v°).

5332. — Jean Meigret, écuyer, seigneur du Tronchay-Cordel, près Châteauneuf, au bailliage de Chartres : donation à Marie Catillon, «ad ce qu'elle ayt mieulx de quoy vivre e s'entretenir ou temps advenir, affin qu'elle soi mieulx pourveue en mariage», d'une rent viagère de 100 écus d'or soleil. — 27 ma 1559 (fol. 272 v°).

5333. — Nicolas Cholart, laboureur, demeurant aux Prés-Saint-Gervais, paroisse d Pantin, et Martine Mesgnée, sa femme : donation mutuelle. — 23 août 1559 (fol. 274 v°)

5334. — Fiacre Milet, tissutier rubanier Paris, demeurant rue Aumaire, et Nicole L Grand, veuve de Pierre Moien, maçon, de meurant «rue Tracenonnain» : contrat d mariage. — 8 novembre 1553 (fol. 275).

5335. — Charles de la Motte, seigneu dudit lieu, de la Boule et de Montbrard e Poitou, et Philippe du Museau, fille de fe Morelet du Museau, valet et secrétaire de l Chambre du Roi, son ambassadeur en Suisse et de Claude Buyer : contrat de mariage. Pa ce contrat Philippe du Museau donne à so futur époux les fief, terre et seigneurie d Montretout, en la paroisse de Saint-Jean-les Deux-Jumeaux (près la Ferté-sous-Jouarre) la moitié du fief du Ru, même paroisse; l moitié de la ferme d'Arpentigny, même pa roisse; la moitié de la ferme de la Grange-au Bois, paroisse de Sammeron en Brie; les fi et château des Signets (près la Ferté-sous Jouarre); 11 arpents de vignes en la paroiss de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux; une maiso avec jardin à Champigny-sur-Marne et d vignes au terroir de Champigny, et la pro priété des fiefs, terres et seigneuries du Bou geau et de la Marche-Ferrière, au comté d Maine, dont l'usufruit est réservé à Claud Buyer, mère de la future. En faveur de c mariage Claude Buyer s'engage à fournir à s fille «habillementz, bagues, chesnes et joyau selon son estat, et faire les fraiz des nopce le tout de sa bonne libéralité, sans en est précompté aucune chose à ladicte future e

pouze, ni estre faict aucun rapport à la succession future d'icelle dame Claude Buyer». — 9 mai 1559 (fol. 275 v°).

5336. — Odet de Coligny, cardinal de Châtillon, évêque et comte de Beauvais, pair de France : donation à Gaspard de Coligny, chevalier de l'Ordre, seigneur de Châtillon, amiral de France, et à François de Coligny, chevalier de l'Ordre, seigneur d'Andelot, ses frères, de tous les biens meubles, bagues et joyaux qui lui avaient été donnés par Louise de Montmorency, sa mère, à partager par moitié, sauf le cabinet de ladite dame, que le donateur réserve à son frère l'amiral. — 7 mai 1559 (fol. 277).

5337. — Catherine Croquet, veuve de Jean Barthélemy, bourgeois de Paris : donation à Isaac Belute, son solliciteur et serviteur, d'une rente de 20 livres tournois sur l'Hôtel-de-Ville, «oultre les gaiges qui luy peuvent estre deubz par ladicte veufve». — 7 septembre 1558 (fol. 278).

5338. — Adrien de la Voue, prieur de Saint-Sauveur, se trouvant malade à Paris, logé rue des Noyers, «en la maison de Monsieur Zolin, docteur en médecine, devant la rue des Anglais : testament. Il élit sa sépulture en l'église des Carmes à Paris, ou en l'église de Saint-Sauveur, s'il décède à une journée dudit lieu, et donne aux Quatre Ordres Mendiants, 50 livres tournois à chacun, à charge d'un service complet; aux Cordeliers de Provins et aux Carmes de Melun, 50 livres tournois, et aux Cordeliers de Séez 100 livres tournois; à ses petits-neveux et petites-nièces de la Voue 200 écus d'or soleil, et 100 écus d'or aux autres. Le surplus de ses biens meubles et revenus sera employé, «tant à l'édiffice par ledict testateur encommencé à faire faire des chaises au cueur dudict Sainct-Saulveur, que en aulmosnes; chacun de ses exécuteurs testamentaires recevra 100 écus d'or pour ses peines, soit 200 écus. — 7 août 1558 (fol. 278 v°).

5339. — Thomas Mignot, maître vitrier, bourgeois de Paris, demeurant rue de Béthisy, et Marguerite de Cueilly, sa femme : donation mutuelle. — 2 septembre 1559 (fol. 280).

5340. — Étienne Coustart, marchand mercier à Paris, et Jeanne de La Rivière : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Richomme, marchand, bourgeois de Paris, et Martine Thominet, sa femme, beau-père et mère de Jeanne de La Rivière, promettent de donner aux futurs époux, la veille de leurs épousailles, 300 livres tournois en deniers, «avec une robbe de drap noir à poignetz de satin et gect de velours, doublée de demy ostade, une cotte d'escarlatte doublée, une autre cotte de drap noir, ung chapperon aussi de drap noir, le tout à l'usaige de ladicte Jehanne de La Rivière, et oultre les habitz filiaulx qu'elle peult avoir». — 14 mai 1557 (fol. 280 v°).

5341. — François de Saint-André, seigneur dudit lieu et de Montbrun, près Toulouse, président au Parlement de Paris : donation à Pierre de Saint-André, avocat en Parlement, son fils, de la terre et seigneurie de Montbrun, près Toulouse, et de trois maisons à Toulouse, dont deux contiguës, près du monastère de Sainte-Claire. — 12 avril 1558 (fol. 282).

5342. — François de Saint-André, seigneur dudit lieu, président au Parlement de Paris : confirmation de la précédente donation et renonciation par Pierre de Saint-André au don des meubles, se trouvant dans les maisons de Toulouse, et des arrérages de loyers qui avaient été compris dans cette donation. — 30 avril 1558 (fol. 283).

5343. — Jean Le Blanc, le jeune, contrôleur du grenier à sel de Lagny-sur-Marne, demeurant à Paris : donation à Louis Le

Blanc, greffier du siège présidial de Quimper-Corentin, en Bretagne, son frère, du tiers d'une maison, avec jardins, clos de vignes et bois, en la grande rue, paroisse et terroir de Chevilly, du tiers de 150 arpents de terres, de 5 arpents et demi de prés, de 3 arpents de vignes et de 62 sols 6 deniers tournois de rente aux terroirs de l'Hay, Chevilly, Bourg-la-Reine, Fresnes et aux environs, moyennant une rente de 100 livres tournois, à charge de payer le tiers d'une pension viagère de 29 livres aux Filles-Dieu de Paris, durant la vie de sœur Madeleine Le Blanc, et sous réserve par ledit Jean Le Blanc, le jeune, du droit «de son aller et venir esdictz lieux pour sa récréation et plaisir, toutes et quantes fois qu'il luy plaira, sa vye durant». — 28 mars 1559 (fol. 283 v°).

5344. — Madeleine Bouland, veuve de Pierre Gronneau, payeur des œuvres du Roi, et auparavant veuve de Mathieu de Lolive, notaire au Châtelet de Paris: donation à Marguerin Lapostre, mercier, et à Bonne Overnière, sa femme, d'une petite maison à Paris, rue «Sacalye», à charge de payer chaque année à deux enfants, «l'un nommé Loys, estant de présent en la maison et collège des Jhésuistes en l'Université de Paris, et l'autre nommé Guillaume, estant de présent avec maistre Jacques Boulland, chambrier, à chascun desdictz enffans 100 solz tournois, leurs vies durant seullement». — 28 juillet 1559 (en double) [fol. 287 et 288].

5345. — Abel Régnier, compagnon tonnelier, natif de Quincy[-Ségy] en Brie, diocèse de Meaux, et Perrine Pasquier, fille de Nicolas Pasquier, laboureur à Saint-Maxent-en-Vimeux, diocèse d'Amiens : contrat de mariage. Par ce contrat Jean Pasquier, marchand, maître tonnelier, bourgeois de Paris, y demeurant, rue de la Serpente, oncle de la future, promet de payer aux futurs époux, la veille de leurs «espousailles», 10 écus d'or, «avec tous les habillementz et linge filiaux de ladicte Perrine, future espouse, et une robbe neufve à poingnetz, telle que à l'estat desdictz futurs mariez appartient», et de les loger, durant six années, dans une chambre, haute ou basse à leur choix, d'une maison lui appartenant, sise à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, rue du «Coulombier», à condition d'y habiter en personne, sans louer à autrui. De plus ledit Jean Pasquier permet à Abel Régnier, «soubz son nom, de besongner dudict estat de tonnelier, tant en ceste ville de Paris que partout ailleurs, où bon luy semblera, pour le temps et espace de six ans..., et que toute la besongne que icelluy Régnier fera, sont et demeureront du tout au prouffict desdictz futurs mariez». — 25 novembre 1554 (fol. 289).

5346. — Jeanne Ferry, veuve de Martin Gillet, laboureur, demeurant à Deuil-sous-Montmorency : donation à Louis du Bray, procureur et praticien à Argenteuil, et à Catherine Gillet, sa femme, «pour la bonne amour que ladicte vefve a ausdictz mariez», d'une maison à Deuil-sous-Montmorency, donnant sur le carrefour de l'église, de vignes aux terroirs de Deuil et de Montmorency, et de terres au terroir de Fontenay en France (Fontenay-les-Louvres). — 1558 (fol. 291).

5347. — Gervais du Breil, étudiant en l'Université de Paris en la Faculté de médecine, demeurant rue Saint-Jacques, aux Quatre Fils Aymon, près l'église de Saint-Benoît : donation à Jean du Breil, seigneur de Dangers, au pays d'Anjou, son frère aîné, de tous ses biens, meubles et immeubles. — 25 septembre 1559 (fol. 293).

5348. — Guillaume Tarlant, marchand teinturier, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, et Françoise Charnette, sa femme : donation mutuelle. — 4 octobre 1558 (fol. 294).

5349. — Claude Gouffier, chevalier de

l'Ordre du Roi, seigneur de Boissy, comte de Caravas et de Maulévrier, baron des baronnies de Roannez et de Passavant, seigneur de Ma-rigny, Villedieu, Bourg-sur-Charente et Saint-Loup, capitaine des cent gentilshommes de la maison du Roi et grand écuyer de France, demeurant à Oyron, près Loudun, et Marie de Gaignon : contrat de mariage, passé en présence de la «Royne Daulphine» (Marie Stuart), et aussi «en la présence de Madame Anthoinette de Bourbon, duchesse douairière de Guise, et de haultz et puissantz seigneurs, messires [Jacques] de Montgommery, seigneur de Lorges, chevalier de l'Ordre du Roy, et Charles Tiercelin, aussi chevalier de l'Ordre, seigneur de la Roche-du-Maine et de Chitray, gouverneur pour le Roy à Mouzon, parens de ladicte damoiselle Marye de Gaignon, noble homme et saige, mons[r] m[e] Anthoine Mynard, conseiller du Roy et président en sa Court de Parlement, et de plusieurs autres seigneurs et dames, amys desdictes parties». Par ce contrat Jean de Chasteigner, chevalier, seigneur de la Roche-Posay, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi, au nom et comme fondé de procuration de Marguerite de Chasteigner, sa sœur, veuve de Jean de Gaignon, écuyer, mère de Marie de Gaignon, promet de payer aux futurs époux, à la première requête de Claude Gouffier, une somme de 2,000 écus d'or soleil, qui sera convertie en «bons héritaiges», pour servir de propres à la future. Dans le cas de prédécès de Claude Gouffier, ses héritiers seront tenus de payer à sa veuve 20,000 livres tournois pour les biens meubles. En outre Claude Gouffier donne en douaire à sa future épouse 3,000 livres tournois de rente viagère et assigne la moitié de ce douaire sur la terre et seigneurie de Saint-Loup, en Poitou, «meublée et estoffée de meubles et ustancilles», jusqu'à concurrence de 10,000 livres tournois. — 25 juin 1559 (fol. 294 v°).

5350. — Frémyn de Collincourt (Caulaincourt), seigneur de Launoy, homme d'armes des ordonnances du Roi, sous la charge de M. de Montmorency, fils naturel et «advoué» de Jean de Collincourt, seigneur dudit lieu, et Marie de Louvet, servante de Madeleine de Suze, veuve de Joachim de Warty : contrat de mariage. Par ce contrat Madeleine de Suze, pour les bons et agréables services que lui a rendus Marie de Louvet, s'engage à payer aux futurs époux 1,000 livres tournois, avec assignation de 41 livres 13 sols tournois de rente, et en cas de prédécès du futur sans enfant, sa veuve recueillera tous ses biens. — 6 décembre 1558 (fol. 297 v°).

5351. — Étienne Brisart, maître rubanier et ouvrier en draps d'or et de soie à Paris, et Jeanne Arnoul, sa femme : donation mutuelle. — 7 septembre 1559 (fol. 299 v°).

5352. — Philippe du Jardin, demeurant à Saint-Marcel-lez-Paris, au Clos Sainte-Geneviève, rue du Bon-Puits, et Pierre Le Paige, son fils naturel, demeurant à Saint-Marcel : donation mutuelle de leur part respective d'une maison à Saint-Marcel-lez-Paris, avec jardin fermé de murs, au Clos Sainte-Geneviève, rue du Bon-Puits, qu'ils possèdent par bail à rente que leur ont fait les marguilliers de la fabrique de l'église de Saint-Médard, ainsi que du mobilier y contenu, «ad ce que le survivant ayt mieulx de quoy vivre, son estat et mesnage entretenir», avec renonciation à tous droits sur cette maison par Blaise Le Paige, prêtre, chanoine de la chapelle du Bois de Vincennes. — 14 juin 1559 (fol. 300 v°).

5353. — Blaise Le Paige, prêtre, chanoine de la chapelle royale du Bois de Vincennes, y demeurant : donation à l'œuvre et fabrique de l'église de Saint-Médard, à Saint-Marcel-lez-Paris, d'une maison avec jardin à Saint-Marcel, au Clos Sainte-Geneviève, rue du Bon-Puits, pour la fondation d'une basse messe de *requiem* chaque vendredi en ladite église, à l'autel Sainte-Barbe, qui sera rappelée par une

plaque de cuivre près de la chapelle Sainte-Barbe, à charge d'en faire bail à rente, moyennant 18 livres tournois par an, à Philippe du Jardin et à Pierre Le Paige, son fils naturel. — 30 mai 1557 (fol. 301 v°).

5354. — Pierre Martin, maître faiseur d'esteufs à Paris, et Mellonne Bouteiller, sa femme : donation mutuelle. — 14 septembre 1559 (fol. 303).

5355. — Alexandre du Carret, abbé de Bonnecombe : donation à Blaise Clerico, son valet de chambre, en récompense de ses bons et agréables services, d'une rente viagère de 100 livres tournois. — 28 septembre 1559 (fol. 304 v°).

5356. — Christophe Godin, chirurgien, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et Catherine Longis, sa femme : donation mutuelle. — 28 septembre 1559 (fol. 305 v°).

5357. — Noël de Barges, écolier, étudiant en l'Université de Paris, âgé de 20 ans, fils de feu Raoul de Barges, habitant de Rouen : testament. Par ce testament Noël de Barges donne à Jacqueline Fondrillon, femme de Martin Larchet, libraire, 10 livres tournois, «pour prier Dieu pour luy»; pareille somme au serviteur de son précepteur, pour l'aider «à avoir ses nécessitez, et aussi en considération des peines qu'il a eues et prent ordinairement près de luy»; à Jeanne Larcher, chambrière, 50 sols tournois. De plus, «en considération des bons traictemens que luy a faictz maistre Robert Dubois, son précepteur et pédagogue, et pour aucunement le récompenser d'iceulx, et aussi pour le récompenser de la promesse que faicte luy avoit esté par deffunct son père, de laquelle promesse ledict testateur a dict estre certain, pour l'avoir oy dire par plusieurs foys audict deffunct son père», Noël de Barges lui lègue 120 écus d'or soleil, indépendamment de ce qui lui est dû pour sa pension, et laisse aux pauvres écoliers étudiants de Paris ses livres, habillements et hardes qu'il a en cette ville qui seront distribués par son précepteur, «ain qu'il verra l'aulmosne estre bien employée». désigne pour exécuteurs testamentaires Rober Dubois et Jean du Val, secrétaire du Roi en chancellerie de Rouen, son cousin. — 21 aoû 1559 (fol. 306 v°).

5358. — Nicolas Hodron, boulanger Poissy, et Marion Guilletain, sa femme : do nation mutuelle. — 30 septembre 155 (fol. 307 v°).

5359. — Germain de La Magdaleine, no taire apostolique impérial, demeurant à Pari et Marie Bénard, sa femme : donation à Den de La Magdaleine, écolier, étudiant en l'Unive sité de Paris, leur fils, des biens, meubles immeubles, leur appartenant du chef de Mar Bénard, et dépendant de la succession de M rion Bon, demeurant à Marines, en Vexi français, leur belle-mère et mère. — 26 sep tembre 1559 (fol. 308).

5360. — Angelin Rampin, maître crieu de vins aux faubourgs Saint-Marcel, demeu rant auxdits faubourgs, en la paroisse Sain Médard, et Germaine Challopin : contrat mariage, avec donation mutuelle. — 21 aoû 1559 (fol. 308 v°).

5361. — Jeanne Pennyer, bourgeoise Paris, veuve de Robert Morice, marchand bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Jea de-Latran : testament. Par ce testament Jeann Pennyer choisit sa sépulture dans l'église Saint-Étienne, sa paroisse, près de la chapel Saint-Roch, à côté de la sépulture de son mar Elle lègue à Catherine et à Jeanne Pennyer, s nièces, à chacune d'elles 50 livres tournoi et ses biens, meubles et immeubles, à Nicol Pennyer et à Noelle Pennyer, femme d'Antoi Gachet, marchand menuisier, ses sœurs, de meurant à la Ferté-Milon. — 5 avril 155 (fol. 309 v°).

5362. — François Bazin, licencié ès lois, avocat au Châtelet de Paris : donation à Catherine Rivière, sa vie durant, de l'usufruit d'une maison aux faubourgs de Paris, hors la porte Saint-Victor, en la Villeneuve-Saint-René, autrement dite «le Clos au Chardonneret», faisant l'un des coins des rues Saint-René et Françoise, ladite maison composée de trois chambres à cheminées, tant basses que hautes, d'un grenier et d'un cellier avec un petit jardin, et de la moitié des meubles qui s'y trouveront au jour de son décès; ladite donation faite «en récompense et rémunération des services faictz par icelle Rivière audict donnateur depuis vingt-cincq ans en ça, peines et labeurs par elle supportez». — 21 septembre 1559 (fol. 311).

5363. — Alexandre du Carret, abbé de Bonnecombe : donation à Jean Brégalle, son argentier, en récompense de ses bons et agréables services, d'une rente viagère de 50 livres tournois. — 11 octobre 1559 (fol. 311 v°).

5364. — Catherine Cousturier, veuve de Pierre Hébuterne, laboureur, demeurant à Taverny, près Saint-Leu-d'Esserent : confirmation de la donation verbale faite à Martin Hébuterne, orfèvre à Paris, et à Nicole Gissart, sa femme, ses fils et belle-fille, d'une terre au terroir de Taverny. — 30 novembre 1558 (fol. 313).

5365. — Madeleine Maillart, femme de François Peron, notaire de la conservation des privilèges apostoliques en l'Université de Paris et procureur en cour d'église : testament. Par ce testament Madeleine Maillart élit sa sépulture en l'église de Saint-Benoît, sa paroisse; lègue à sa filleule, demeurant avec elle et à son service, 10 livres tournois, pour aider à la marier; pareille somme au serviteur de son mari, à Mme Pallery, sa voisine, une demi-douzaine de serviettes neuves, et institue son héritière universelle Martine Lhuillier, demeurant avec elle et en sa maison, «afin qu'elle puisse trouver meilleur party en mariage». — 29 septembre 1559 (fol. 313 v°).

5366. — Richard Hucher, porteur de grains aux Halles de Paris, et Nicole Noël, sa femme : donation à Guillaume Hucher, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, des droits de douaire appartenant à ladite Nicole Noël par suite du décès de Guillaume Roger, son premier mari, et d'une créance de 60 sols tournois sur «ung surnommé Ma belle arbe», boulanger, demeurant aux faubourgs Saint-Laurent-lez-Paris, pour vente d'habits. — 10 octobre 1559 (fol. 314 v°).

5367. — Guillaume Lyon, prêtre, demeurant à Saint-Germain-en-Laye, tant en son nom que comme ayant droit de Gougon, Fabianne, Perrette et Simonne Lyon, ses frère et sœurs : donation à Maurice de La Porte, maître ès arts en l'Université de Paris, son cousin, en récompense de ses «bons, louables et aggréables services, curialitez et plaisirs», de leurs droits sur un seizième qu'ils peuvent prétendre à raison de la succession de Jeanne de Crouy, leur mère, et de Simon Dugast, principal du collège de Cocquerel, leur oncle, sur une maison à plusieurs corps d'hôtel, appelée «le collège de Cocquerel», sise à Paris au Mont-Saint-Hilaire, autrement dit le Clos Brunel. — 18 octobre 1559 (fol. 315).

5368. — Jean Goriot, laboureur à Villetaneuse, et Catherine de La Court, sa femme : donation à Martin Goriot, leur neveu, de sept travées de la maison qu'ils habitent à Villetaneuse, avec jardin fruitier, et de vignes au terroir de Villetaneuse. — 20 avril 1557 (fol. 316 v°).

5369. — Jeanne de Pleurre, veuve de Jacques Pinel, marchand, bourgeois de Paris : donation à Nicolas de Pleurre, marchand, bourgeois de Paris, son frère, de deux maisons contiguës à Paris, rue Saint-Martin, l'une à l'enseigne de l'Image Saint-Antoine,

et l'autre, «où souloit pendre pour enseigne le Bec d'Asne», et d'une rente de 100 livres tournois sur la ville de Paris; lesdites maisons et rente, en cas de décès dudit Nicolas de Pleurre, sans enfants, devant revenir à son frère Remy de Pleurre et à ses enfants. — 12 octobre 1559 (fol. 317).

5370. — Jacques Maubert, marchand de Thiers en Auvergne, momentanément à Paris : donation à Simonne Longer, fille de feu Rieul Longer, sergent royal à Senlis, demeurant à Paris, «pour subvenir et ayder à la marier», d'une créance de 10 écus d'or sur Claude Vigier, marchand, bourgeois de Paris, et de divers meubles, linge et ustensiles d'étain se trouvant dans la chambre qu'occupe Simonne Longer en une maison de la rue de la Grande-Truanderie. — 13 octobre 1559 (fol. 319).

5371. — Michel Ferré, prêtre, ancien vicaire de la cure et église paroissiale de Saint-Pierre-aux-Bœufs en la Cité de Paris : donation à May Rozée, prêtre, curé et archiprêtre de l'église paroissiale de Sainte-Marie-Madeleine en la Cité de Paris et curé de Saint-Pierre-aux-Bœufs, d'une rente de 6 écus d'or sur une maison avec jardin, à Paris, «es rues Au Maire et de Frépillon, faisant le coing et tournant desdictes deux rues, sur le devant de laquelle est pendue la chesne commune de ladicte rue», attenante à l'hôtel, «où souloit pendre pour enseigne l'Ymage Sainct-Michel», à condition que ledit Rozée se chargera des frais des criées de ladite maison au Châtelet de Paris. — 19 octobre 1559 (fol. 320).

5372. — Denis Dugué, compagnon pâtissier, demeurant à Paris, rue Percée, près de la rue de la Harpe : donation, sous forme de codicille à son testament reçu par le curé de Saint-Séverin, à Jean Belloy, maître sellier lormier, bourgeois de Paris, des biens meubles et immeubles, qui lui appartiendront lors de son décès. — 17 octobre 1558 (fol. 321).

5373. — Corneille de Bréda, bourgeois de Paris : donation à Jean Monnart, maître barbier chirurgien, bourgeois de Paris, et à Corneille Monnart, son fils, afin «qu'ilz ayent myeulx de quoy vivre», d'une rente de 18 livres 15 sols tournois sur une maison avec étables, à Paris, rue de la Huchette, «où est contre le mur pour enseigne l'Ymage Sainct-Jehan». — 23 octobre 1559 (fol. 321 v°).

5374. — Aignan Le Vasseur, écuyer, seigneur de Reuilly, près Orléans, demeurant en la paroisse d'Urciers en Berry, près Châteaumeillant : cession et transport à François de Saint-Julian, écuyer, d'une créance de 504 livres 10 sols tournois sur Jacques Jobert, lieutenant pour le Roi en la ville de Bourges, pour demeurer quitte d'une obligation de pareille somme par lui souscrite. — 16 décembre 1558 (fol. 323).

5375. — Jean Hac : testament reçu par le vicaire de l'église de Sainte-Opportune. Par ce testament Jean Hac lègue 10 livres tournois à Pierre Camus, religieux Jacobin, l'un de ses exécuteurs testamentaires, à Hélène Lambert, «pour le bon pensement qu'elle luy a faict», tous ses meubles et conquêts, et à Simon Thoreau, son cousin germain, son patrimoine total. — 23 octobre 1559 (fol. 324).

5376. — Marie Séguier, veuve d'Étienne du Plessis, avocat au bailliage de Chartres, seigneur du Saussay, dame propriétaire de la seigneurie de Lagny-le-Sec, près Dammartin-en-Goële : donation à Jean du Plessis, avocat en Parlement et procureur du Roi en l'élection de Paris, son fils, de la terre et seigneurie de Lagny-le-Sec, au bailliage de Senlis, et de sa maison, avec clos de vignes, à Gentilly (près Paris). — 22 septembre 1559 (fol. 324 v°).

5377. — Jean Barjot, seigneur de Marchefroy et de Moussy-le-Perreux, conseiller au Parlement : donation à Benoît Roux et à Sé-

astienne Lambert, sa femme, ses serviteurs lomestiques, d'une maison à Paris, rue «Maleparolle», vulgairement appelée «la maison lu Grand Lyon», attenante, d'une part, à nessire François Olivier, chancelier de France, l'autre part, à une maison qui a pour enseigne l'Ymage Saint-Jean, appartenant aux Croquets, et des maisons, jardins, terres, vignes et aussaies qu'il possédera au jour de son décès u village et terroir de Neuilly-sur-Marne, «à a charge toutesfois que si lesdictz m^e Benoist loux et Sébastienne Lambert, sa femme, ou un d'eux, se retirent ou départent autrement que par mort du service dudict s^r Barjot, onnateur, avant son décez, pour quelque ause que ce soit, la présente donnation sera t demeurera nulle et de nul effect et valleur». — 5 septembre 1559 (fol. 325 v°).

5378. — Jean Barjot, seigneur de Marcheroy et de Moussy-le-Perreux: déclaration des neubles et effets appartenant à Benoît Roux t à Sébastienne Lambert, sa femme, ses seriteurs domestiques, déposés dans la chambre aute au-dessus de l'étude, en la maison habitée par Jean Barjot à Paris, rue des Déhargeurs, notamment: «les robbes, cottes, elissons et manteaulx à usaige de femme, ppartenant à ladicte Sébastianne Lambert et stans au dedans de l'ung des coffres à bautz...; item, les habillemens dudict Roux son usaige, tant chausses, manteaux, uppes, sayes, robbes, cappes, pourpoinctz, onnetz, tant de drap estamet, sarge de Florence, damas que velours de diverses couleurs, stans dedans le quatriesme et dernier deslictz coffres...; item, ungne tasse, ung bassin, ing demy seinct garny de plusieurs chesnes, ing gobellet, ung verre avec son couvercle, leux sallières, une douzaine de cuilliers, une ouppe dorée avec son couvercle, ung grand ot, une escuelle à oreille, le tout d'argent, leux braceletz d'or, quatre dyamans enchâssez n quatre anneaulx d'or, deux rubis, une turquoise avec plusieurs autres bagues enchâssées en or, appartenans à ladicte Lambert, deux chesnes d'or, l'une garnye d'une pomme d'or, et l'autre à pendre au col, dix huict boutons d'or, une croix d'argent dorée, patenostres d'estrain, patenostres d'argent, patenostres de corail, garnyes de marques d'or, une chesne d'argent, une ceinture de nacques de perles, garnyes d'argent, trois paires d'heures à fermouers d'argent, une petite ymage de Dieu et une de la Vierge Marie». — 27 août 1559 (fol. 327).

5379. — Claude Rouvillier, sergent à verge au Châtelet de Paris; et Nicole Marchant, fille de feu Simon Marchant, procureur au Châtelet de Paris, contrat de mariage. Par ce contrat Pasquier Cautelle, sergent à verge au Châtelet de Paris, et Raphaël Vaulxhardy, maître tourneur de bois à Paris, beaux-frères de la future, s'engagent à donner aux futurs époux, avant leurs «espousailles», 230 livres tournois en deniers comptants, représentant l'avoir de Nicole Marchant. — 31 janvier 1557 (fol. 328).

5380. — Perrette Aubert, femme de Marin Ségur, procureur au Parlement à Paris: donation à Jeanne Ségur, sa fille, «ad ce qu'elle soit myeulx pourveue en mariage», de la maison qu'elle habite à Paris, rue «Sainct-André-des Arcs», attenante à l'hôtel de Lyon, d'un arpent de «vignes noires» à Pantin, au lieu dit «les Pissotières», sur le chemin de l'église de Pantin à la Villette-Saint-Denis, d'une rente de 16 sols parisis sur une maison et jardin à Aubervilliers, d'un petit jardin clos de murs, «auquel y avoit naguères une carrière», à Saint-Germain-des-Prés, sur la rue du Petit-Cassot et du Gyndre, attenant d'un côté à la rue «Casset», jardin qui avait appartenu à feu Léon Aubert, docteur en théologie, frère de Perrette, et de ses droits sur un demi-arpent de «vignes blanches», au terroir de Courcelles en Gâtinais, ainsi que sur une rente de grain. — 21 octobre 1559 (fol. 329).

5381. — Charlotte Le Royer, femme d'Aubin Olivier, autorisée par justice, au refus de son mari : donation à Alexandre Olivier, son fils, «ad ce qu'il ayt myeulx de quoy vivre et soy entretenir à l'estude», de ses droits sur les biens de la succession de Pierre Gravois. — 31 octobre 1559 (fol. 331).

5382. — Pierre Grevain, menuisier à Paris, et Catherine Auger, sa femme : donation à Guillaume Grevain, écolier, étudiant en l'Université de Paris, leur fils, de leurs droits sur la succession de Jacqueline Paulet, femme de Guyon Couronnel, marchand à Mondoubleau. — 29 avril 1559 (fol. 331 v°).

TABLE ALPHABÉTIQUE.

A

B

IMPRIMERIE NATIONALE.

IMPRIMERIE NATIONALE.

C

IMPRIMERIE NATIONALE.

D

IMPRIMERIE NATIONALE.

E

F

G

IMPRIMERIE NATIONALE.

H

IMPRIMERIE NATIONALE.

I

J

K

L

IMPRIMERIE NATIONALE.

M

IMPRIMERIE NATIONALE

IMPRIMERIE NATIONALE.

N

O

P

Paris.

IMPRIMERIE NATIONALE.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Q

IMPRIMERIE NATIONALE.

R

IMPRIMERIE NATIONALE.

S

T

U

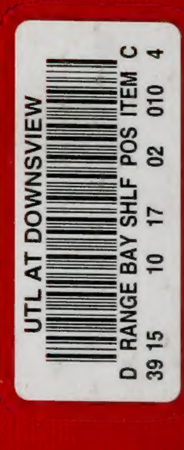
V

W

X

Y

Z


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 10 17 02 010 4